

HISTOIRE
LITTÉRAIRE
DE LA FRANCE
TOME VII



L 334,

HISTOIRE
LITERAIRE
DE LA FRANCE
OU L'ON TRAITE

DE L'ORIGINE ET DU PROGRÈS, DE LA DÉCADENCE

et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François ;
Du goût et du génie des uns et des autres pour les Letres en chaque siècle ;
De leurs anciennes Ecoles ; De l'établissement des Universités en France ;
Des principaux Colleges ; Des Académies des Sciences et des Belles Letres ;
Des meilleures Bibliothèques anciennes et modernes ; Des plus célèbres
Imprimeries ; et de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature.

AVEC

*Les Eloges historiques des Gaulois et des François qui s'y sont fait quelque réputation ,
Le Catalogue et la Chronologie de leurs Ecrits ; Des Remarques historiques et
critiques sur les principaux Ouvrages ; Le dénombrement des différentes Editions :
Le tout justifié par les citations des Auteurs originaux.*

PAR DES RELIGIEUX BENEDICTINS DE LA CONGREGATION DE S. MAUR.

TOME VII

Qui comprend le Onzième Siècle de l'Eglise.

NOUVELLE ÉDITION, CONFORME A LA PRÉCÉDENTE ET REVUE

Par M. PAULIN PARIS, Membre de l'Institut.

A PARIS,

Librairie de VICTOR PALMÉ, 25, rue de Grenelle-Saint-Germain.

M. DCCC. LXVII

AVERTISSEMENT

*Dans lequel on répond à deux reproches assez singuliers ,
que nous fait un Sçavant Moderne.*

L'AGGRESSEUR, qui donne occasion à cet Avertissement , nous attaque sur deux points de critique, qui doivent intéresser tous les François. Il est question de sçavoir d'une part , si le Latin a été une langue vulgaire parmi les Gaulois leurs ancêtres : et de l'autre, si notre Langue Française , alors connuë sous le nom de Roman ou Romance, et toute brute qu'elle étoit , a été employée avant le milieu du douzième siècle à écrire pour la posterité. Nous avons avancé l'une et l'autre affirmative sur des preuves qui nous ont paru , comme à grand nombre de Gens de Letres, décisives et convaincantes. Mais le Sçavant Moderne, à qui nous entreprenons de répondre , ne les aiant pas jugées telles , a cru devoir les contester, et se déclarer en conséquence pour la negative sur l'un et l'autre point. On verra par la suite si c'est à tort ou avec raison.

Avant toutes choses, qu'on ne s'imagine pas , lorsque nous parlons d'Agresseur, qu'il s'agisse ici d'un de ces Aristarques hérissés de pointes, de ces Censeurs bourrus, de ces Critiques chagrins, qui ne se montrent que pour piquer, ou faire sentir leur mauvaise humeur. Non. Celui qui se déclare notre Adversaire, le fait avec toutes les graces, et une po-

litesse qui mérite le tribut de notre reconnoissance. De sorte que sans l'amour du vrai, qui nous est commun avec lui, nous laisserions tomber ses traits, sans nous mettre en peine de les repousser.

D'abord nous nous étions attendus que le Procès Littéraire qu'il nous intente, se termineroit par lettres de lui à nous. C'est la première voie qu'il avoit choisie; mais qu'il a jugé à propos de laisser ensuite, pour porter le différend au Tribunal du Public. Nous l'y suivons d'autant plus volontiers, que nous avons plus de confiance aux lumières et en l'équité de ce respectable Tribunal. Commençons par lui mettre sous les yeux les pièces de notre Partie adverse. Elles consistent en quelques traits répandus dans son ingénieux écrit sur les révolutions de la Langue Française, auxquels nous aurons occasion de revenir, et en deux lettres. La première que nous qualifions telle eu égard au temps que nous avons eu connoissance de l'une et de l'autre, nous fut écrite le 26 d'Octobre 1742; et en voici la copie faite sur l'original.

» M. On peut être quelquefois d'un sentiment opposé l'un
 » à l'autre, et estimer infiniment celui avec qui l'on diffère
 » d'opinion. Je suis dans ce cas avec vous. J'honore votre
 » personne et votre science au-delà de ce que je puis dire.
 » Votre Ouvrage mérite toute sorte d'éloges, tant pour le
 » choix et la beauté de la matière, que pour la forme dans
 » laquelle vous l'exécutez. Mais permettez moi de vous le
 » dire, je n'ai pu adopter votre opinion sur l'époque que
 » vous donnez à notre Langue.

» Vous prétendez qu'avant le dixième siècle le Latin étoit
 » la Langue vulgaire du Roïaume. Je crois au contraire que
 » le Latin a toujours été une Langue sçavante, et qu'en tout
 » temps il y en a eu une autre, qui étoit la maternelle et la
 » populaire.

» Cette Langue populaire fut d'abord la Celtique, ou Gau-
 » lois pur, sur lequel les Romains et les Francs ont enté,
 » pour ainsi dire, la leur alternativement.

» Les Gaulois étant seuls les maîtres de toute la Gaule,
 » avoient leur langue maternelle, diverse cependant dans
 » chacune des trois parties qui composoient, selon César,
 » le corps entier de leur Monarchie. De cette diversité d'i-
 » diomes est venue celle qui se trouve encore dans le langa-
 » ge d'une Province à l'autre.

» Les Romains Vainqueurs transporterent leur langage
 » populaire, qui se filtra insensiblement dans le Celtique. Ce
 » peuple altier imposa le nom de sa langue à celle qu'il avoit
 » trouvée dans les Gaules : de sorte que quoique le Celtique
 » fit le fonds de la langue que l'on parloit, on ne la connut
 » presque plus que sous le nom de *Romans*. »

« Le Romans et le Latin differoient entr'eux ; comme le
 » patois de nos villages differe du beau langage de la Cour
 » et des Scavants. »

» Les Francs aiant enlevé aux Romains ces mêmes Pro-
 » vinces, y apporterent un troisiéme jargon. Au commen-
 » cement ils ne s'embarrasserent point de le faire briller. Nés
 » Germains, ils avoient l'aversion du país pour les Letres.
 » Ce ne fut que par la suite des siècles, que leur langage se
 » mêla avec le Celtique et le Romans, déjà fondus l'un dans
 » l'autre. De ces trois jargons, entre lesquels le Romans do-
 » mine, a été composé le François, qui continua d'être ap-
 » pélé Gaulois, et plus souvent Romans, jusqu'à ce que
 » des Ecrivains François aient osé écrire en cette langue.
 » Alors disparurent entierement les deux premieres denomi-
 » nations, qu'avoit eu la langue maternelle de nos can-
 » tons, pour faire place au François.

» C'est par cette suite des temps, que l'on distingue ceux
 » ausquels chacune de ces trois langues vulgaires est devenue
 » tour à tour la langue dominante. C'est ainsi qu'on voit, qu'il
 » y a toujours eu une langue vulgaire independante de la
 » Latine, qui n'a été en aucun siècle la maternelle du peu-
 » ple François.

» J'en ai ébauché l'Histoire dont la premiere époque est le
 » regne de Charlemagne. Ainsi je n'ai rien à dire pour ce
 » moment de ce qui étoit antérieur. Je pourrai y revenir. J'ai
 » l'honneur de vous envoier cet Ouvrage. Je me flatte que
 » vous y trouverez assés d'autorités d'Auteurs rassemblées,
 » pour vous persuader qu'il y avoit avant le dixième siècle
 » un langage paternel et populaire different du Latin.

» Vous pensez encore, M. que ce langage populaire a
 » commencé à paroître dans les écrits dès ce même siècle,
 » et que l'on connoissoit dès lors nos Romans. Vous avez
 » produit un seul exemple, pour appuier votre sentiment.
 » C'est le Roman de Philomena (si je ne me trompe, car
 » j'écris tout ceci de memoire) que vous maintenez avoir

» été composé du temps de Hugues Capet.

» Permettez que je vous fasse observer que ce Roman, au rapport de Catel, qui est l'unique garantie que vous avez suivie dans ce que vous en avez dit, ne fut écrit qu'en 1160 environ, ce que vous reconnoîtrez en relisant les endroits de son Livre où il en a parlé; de sorte que ce que vous alleguez pour preuve de votre sentiment, le détruit, et sert au contraire à confirmer l'opinion reçue des autres Sçavants, que le François n'a commencé à être usité dans les écrits, qu'au milieu du douzième siècle.

» J'aurois eu, M. un véritable plaisir de vous porter moi-même mon Ouvrage. J'esperois aller dans votre Ville, en étant aussi près que je suis: Je vous aurois entendu sur ce même point de Literature que nous agitions. Je vous aurois remercié du ton obligeant avec lequel vous avez parlé de mes dissertations sur les Auteurs des Annales de saint Bertin. Mais les affaires qui m'ont appelé ici, ne me permettent pas de faire ce petit voiage. Les temps me rapellent du côté de la grande Ville. Je pars mortifié de n'avoir pu vous aller voir..... Personne n'est avec plus de respect que moi; etc. »

Il est visible, que tout le contenu de cette sçavante et gracieuse Letre se réduit aux deux points de contestation que nous avons marqués plus haut. Il n'y a point de differend entre notre Aggresseur et nous, au sujet de la langue en usage parmi nos Gaulois dans les premiers temps. Nous avons établi conformément à son opinion, qui est celle de tout le monde, qu'ils parloient le Celtique, ou Gaulois pur, qui n'étoit pas néanmoins tout-à-fait le même chez les Belges, les Aquitains et les Celtes, ou Gaulois proprement dits. Il n'est ici question que de la langue vulgaire dans les Gaules, depuis la domination des Romains jusqu'au dixième siècle. En montrant que c'étoit la Latine, telle qu'on la parloit suivant les révolutions auxquelles elle a été sujette, nous mettons une partie de notre These à couvert de l'atteinte qu'on veut lui donner. Nous ferons voir en même temps, que la Langue vulgaire, qui dans l'ingenieuse supposition de notre Critique auroit immédiatement succédé au Celtique, et qu'il suppose encore indépendante de la Latine, est purement imaginaire, et n'a jamais existé. De tout ce que nous nous proposons de dire à ce sujet, il résultera qu'on n'a point

connu d'autre Langue sous le nom de Roman, ou Romance, que celle qui s'est formée de la corruption du Latin, avec les secours qu'elle a tirés des autres, nommément de la Gréque, de la Celtique, et sur tout de la Tudesque. Par-là tombe sans ressource l'opinion singuliere, suivant laquelle on voudroit nous persuader, que cette Langue vulgaire auroit été nommée, *Romans, de ce que les Romains altiers lui auroient imposé le nom de la leur*. C'est ce que nous avons commencé à détruire dans la réponse manuscrite, que nous eumes l'honneur de faire le 11 de Novembre 1742, à la Lettre qu'on vient de lire.

A l'égard du second point de notre contestation entre notre gracieux Aggresseur et nous, nous primes la liberté, pour couper court, de le renvoyer au discours Historique à la tête de ce Volume. Il étoit dès-lors prêt à passer sous la presse ; et nous esperions qu'il en sortiroit dans le cours de l'année suivante 1743. Malheureusement il a tardé jusqu'à présent, par une négligence incompréhensible de la part des Libraires associés, entre quelques-uns desquels il est né de la mésintelligence.

Depuis notre réponse manuscrite, qui n'a point été suivie de replique, 'a paru l'autre Lettre de notre Scavant Critique. Elle se trouve dans le mois de Novembre du Journal de Paris 1742 ; mais le mois auquel elle est rapportée, ne fut imprimé qu'en Mars de l'année suivante. A la verité elle ne porte pas le nom de notre Aggresseur ; mais on ne peut se tromper à y reconnoître sa plume. Il n'y a qu'à la conferer à celle qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire, et qu'on a luë. On y verra qu'elle est toute employée à developper les raisons qu'il ne fait que toucher dans la premiere, contre notre sentiment, en faveur de l'ancien usage de la Langue Romance dans des écrits pour la posterité. Le Tribunal auquel nous sommes cités étant déjà en possession de cette seconde piéce, nous sommes dispensés de la transcrire ici.

Journ. des Scav.
1742. p. 694-696.

Quoique les nombres cent vingt-neuf et cent trente jusqu'au cent trentre-cinq, les cent cinquante-cinq, cent cinquante-six et les deux suivans de notre discours Historique à la tête de ce volume avec quelques endroits du corps de l'Ouvrage, pussent suffire pour repousser le second trait de notre Adversaire, et justifier en conséquence la seconde partie de notre These, nous ne laisserons pas d'y revenir ici

tout de nouveau. Si le Sçavant Critique qui nous y engage y trouve son système renversé, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même. Pourquoi nous y a-t-il contraint? C'est sans doute l'amour du vrai, et le désir de voir la matiere plus éclaircie, qui l'y ont porté. Nous croïons devoir lui rendre cette justice. Nous le prions de croire pareillement, que c'est par les mêmes motifs que nous nous déterminons à lui répondre. Entrons en matiere.

Le Lecteur intelligent comprend sans peine, que les deux points de Literature qui se présentent à agiter, offrent un très-grand nombre de choses à dire. Pour y procéder avec plus d'ordre, de justesse et de clarté, nous les discuterons séparément en autant de paragraphes.

§. I.

Où l'on montre que le Latin a été une Langue vulgaire dans les Gaules, jusqu'à ce que de sa corruption s'est formée notre Langue Romance.

ENTREPRENDRE de contester que le Latin ait jamais été une Langue vulgaire dans nos Gaules, c'est s'exposer à nier ou que les Romains aient jamais parlé le Latin, comme leur langue naturelle, ou que les Gaulois aient jamais fait partie du peuple Romain. Oui, ces trois vérités sont entierement connexes. Si le Latin a été la Langue naturelle des Romains, il est devenu la Langue vulgaire des Gaulois, parce que les Gaulois sont devenus Romains eux-mêmes. La vaste érudition de notre Aggresseur, jointe à sa bonne foi, ne permet pas de soupçonner qu'il révoque en doute la premiere de ces vérités, sur laquelle tout le monde sçavant est d'accord. De même il est trop versé dans la connoissance de notre Histoire, pour soutenir que nos Gaulois n'ont pas été incorporés pendant plusieurs siècles avec les Romains, et fait ensemble un même peuple. Il n'y a que la connexion qui se trouve entre l'une et l'autre vérité, et d'où resulte la troisième, de laquelle il fasse difficulté de convenir. Il importe donc de la développer, et de montrer comment se sont passées les choses par rapport à cet objet. C'est ce qu'on va faire avec toute la précision possible.

Long-temps avant que nos Gaules subissent le joug des

fiers Ronsains, cette grande étendue de Pais enclavé entre les Alpes, la Mer de Ligurie et le Rhône, qui porta dans la suite le nom de Gaule Narbonnoise, parloit déjà tout communément la Langue Latine. Voici par quelles voies elle parvint à en acquerir la connoissance, et à se trouver dans une espece d'obligation d'en faire usage. Sans remonter jusqu'aux premiers temps que les Romains commencerent à avoir des liaisons, et entrer en commerce avec les peuples de cette vaste Province, bornons nous à datter seulement du temps de l'alliance que Rome contracta avec Marseille, bâtie, comme on sçait environ six cents ans avant la naissance de J. C. Bien-tôt ces deux fameuses Villes unies de la sorte, se communiquèrent mutuellement leurs Coûtumes, leurs Usages, et les Arts dont elles faisoient profession. Rome apprit de Marseille la Langue Gréque, qui y devint si commune dans la suite, qu'encore au temps de Cicéron les femmes la parloient comme leur Langue maternelle. Cicéron lui-même ne plaïda point en d'autre Langue pendant les premieres années qu'il brilla dans le Barreau.

Suet. Cl. Rhet. c.
1.

Reciproquement Marseille apprit de Rome à parler la Langue Latine, qui vraisemblablement eut à Marseille le même sort que la Langue Gréque à Rome. Au moïen de quoi Marseille eut à son usage trois Langues différentes : la Gréque, qui étoit celle des Phocéens ses Fondateurs, la Latine que les Romains lui avoient communiquée, et la Gauloise, ou Celtique, qui étoit celle du Pais où Marseille se trouvoit située. C'est ce qui a porté Varron qui, selon S. Jérôme, a poussé plus loin qu'aucun autre Ecrivain les recherches de l'Antiquité, et qui a écrit beaucoup de choses mémorables touchant les Gaulois, à qualifier Triglottes, *Trilingues*, les habitants de Marseille. Les Marseillois habitués à parler Grec, Latin et Gaulois, porterent l'usage de ces Langues à Agde, à Nice, Antibes, Olbie et Taurence, autant de Villes qu'ils bâtirent et peuplerent dans la même Province. Qu'on ait la bonté d'observer cette premiere propagation du Latin dans cette partie de nos Gaules. Au bout de quelques siècles il y fut encore tout autrement répandu.

Hier. in Ep. ad.
Gal. pr. 2. p. 234.

Strab. p. 124. 127.

Les Romains avides des richesses du Pais, et s'y voïant une entrée ouverte, au moïen du grand commerce qu'ils y faisoient, conçurent le dessein de le subjuguier. Aïant commencé à executer cet ambitieux projet dès l'année 629 de

Ann. 1. 15. p.
107.

Cæs. bell. gal. l.
1. p. 3. 8.

la fondation de Rome, par les armes du consul M. Fulvius Flaccus, ils l'avancerent beaucoup par celles de C. Sextus Calvinus, et le consommèrent sous la conduite de Q. Fab. Maximus Allobrogicus. Par cette conquête la Gaule Narbonnoise, qui comprenoit alors le Languedoc, la Provence et le Dauphiné, devint une Province de la République Romaine; et presque aussitôt on vit des Colonies de Romains à Arles, à Narbonne, Vienne, Aix, Valence, Orange, Frejus, Avignon, Besiers, et encore ailleurs.

Hier. 16. p. 254.
255.

Il n'est pas sans doute besoin de dire quelle Langue parloient ces Colonies. On sçait fort bien que c'étoit le Latin. Mais faudra-t-il nous arrêter à rechercher si elles le communiquèrent dans les lieux de leur nouvelle habitation? Nous l'apprendrons de ce qui s'étoit déjà passé auparavant, à l'égard des Colonies Gauloises, qui s'étoient allé habiter dans cette partie de la Grèce et de la Macédoine, qu'on nomma depuis Gallogrèce ou Galatie. Elles y portèrent leur langue avec leurs mœurs; et on l'y parloit encore au quatrième siècle de l'Eglise. Il en fut de même des Colonies Romaines dans la Gaule Narbonnoise, par rapport au Latin. Ce n'est pas encore tout. Pour avoir une juste idée du progrès que fit la Langue Latine dans les autres lieux voisins de la Narbonnoise, il en faut juger par celui qu'y fit le Grec, que les Phocéens avoient apporté dans les Gaules. Qu'on se donne la peine de recourir aux endroits cités de notre premier Volume; et l'on y verra que de Marseille la Langue Greque, après s'être repandue dans toute la Narbonnoise, se communiqua avec le bénéfice du temps à la Celtique, à l'Aquitaine, et même encore plus loin. Seroit-il raisonnable de douter que le Latin n'ait eu le même sort? Que devient donc la prétention singulière de notre Sçavant Critique, *qui croit que le Latin a toujours été une Langue sçavante.... et n'a été en aucun siècle la maternelle du peuple François, ni par conséquent du peuple Gaulois?*

Hist. Lit. t. 6. p.
27. 58-61. 138. 228-
230.

Cæs. l. 6. p. 30-33
| 1. 6. p. 223 | Pan.
B. p. 237.

Les Gaulois eurent encore beaucoup plus de motifs et de raisons de parler le Latin, qu'ils n'en avoient de cultiver le Grec. Et voici comment. La Narbonnoise étant devenue toute Romaine, comme on vient de le montrer, le reste des Gaules ne tarda pas fort long-temps à le devenir à son tour. César, le Belliqueux César, profitant en habile Politique et rusé Capitaine de l'invitation des Eduens, qui avoient appelé

pellé

pellé les Romains à leur secours contre leurs ennemis, passa les Alpes, vint dans les Gaules à la tête de dix Legions, et en moins de neuf ans subjuga tout ce vaste païs, qui est depuis les Pyrenées et le Rhône, jusqu'au Rhein et à l'Océan. Conquête rapide, qui réduisit toutes les Gaules à la même condition que la Narbonoise : après quoi elles ne firent plus, comme celle-ci, qu'une seule Province des Romains.

Suet. Cæs. l. 1. n. 23.

Les Gaulois vaincus devinrent un seul et même peuple avec leurs vainqueurs ; et dès-lors plusieurs d'entr'eux furent honorés du droit de Bourgeoisie Romaine, et eurent entrée dans le Senat. Déjà devenus Romains, et vivant à la Romaine, ils eurent encore d'autres engagements à parler la Langue des Romains. En effet l'Empereur Auguste, successeur de César, étant venu dans les Gaules dès la cinquième année de son Empire, y établit la Police et l'ordre du Gouvernement, suivant les Loix Romaines. Il y créa des Préteurs des Présidents, ou Proconsuls, et des Questeurs qui rendoient la justice en Latin. Il étoit donc tout naturel, que le peuple conquis, héritant des mœurs, des loix et autres usages du peuple conquérant, héritât aussi de son langage. C'est ce qui étoit d'autant plus facile, que ce langage étoit déjà plus connu dans plusieurs de nos Provinces : soit en conséquence des liaisons qu'elles avoient depuis long-temps avec la Narbonoise, où on le parloit tout communément, comme nous l'avons fait voir : soit à raison de leur ancien commerce avec les Romains mêmes.

n. 24. 80. | Cic. l. 9. ep. 15.

Till. Emp. t. 1. p. 19.

Que si tous ces motifs, pris du côté de la vie civile et de l'intérêt, ce que notre habile Critique sçait si bien faire valoir en un cas presque entièrement semblable, n'avoient pas été assés puissants pour engager les Gaulois à parler Latin, n'y auroient-ils pas été obligés par autorité ? Qui ignore, depuis que S. Augustin nous l'a appris, que Rome cette Maîtresse de l'univers, étoit attentive à imposer à ses vaincus le joug de sa langue avec celui de la servitude ? Par ce trait de politique, Rome se proposoit deux avantages importants pour la République : l'un de mieux tenir dans le devoir, et de s'unir plus étroitement les peuples de sa domination ; l'autre de répandre et d'élever en honneur la langue qu'elle parloit. Valere Maxime avoit déjà marqué ce second avantage avant S. Augustin : *quo scilicet Latine vocis, dit-il, honos*

Rev. de la L. F. p. 131.

Aug. Civ. Dei, l. 19. c. 7.

Val. Max. l. 2. c. 2. n. 2.

Mur. scr. It. t. 5.
p. 235.

per omnes gentes venerabilior diffunderetur. ' C'étoit dans la première vûe, que les Normans assujétissoient aussi les peuples de leurs conquêtes en Pouille, en Calabre et en Sicile, à suivre leurs mœurs, et à parler leur langue.

Moribus et lingua quoscunque venire videbant,
Informant propria, gens efficiatur ut una.

Le fait contesté dont nous prenons la défense est néanmoins si constant, que tous les Ecrivains qui ont eu occasion d'en parler, et qui nous ont passé sous les yeux, le supposent comme indubitablement vrai. Il nous seroit facile d'en donner ici une assés longue liste. Mais il faut épargner à nos Lecteurs cette ennuyeuse énumération. Il nous suffit qu'ils soient connus de notre docte Aggresseur, à la grande érudition de qui ils n'auront pas échappé, et de lui en rappeler le souvenir seulement en général. Sans doute il aura lû au moins, lui qui a si bien réussi à écrire sur les révolutions de la Langue Française, la belle Préface de M. du Cange à la tête de son Glossaire, qui est elle-même un sçavant écrit sur les révolutions de la Langue Latine. Qu'y dit cet Illustre Ecrivain sur le point précis que nous agitions ici? ' Après avoir rapporté en substance les Textes de S. Augustin et de Valere Maxime que nous venons de citer, il ajoute, que cette entreprise des Romains en faveur du progrès de leur Langue fut si heureuse, que dans presque tous les Païs où ils étendirent leur domination, elle fit perdre l'usage de la langue naturelle. Cela est si constant, continue cet Ecrivain si consommé dans la connoissance des Langues, qu'aujourd'hui l'on recherche inutilement quelle étoit la Langue maternelle de tant de Provinces, qui subirent le joug des Romains. Pasquier au premier Chapitre du huitième Livre de ses Recherches, et Scipion Duplex dans ses Memoires des Gaules, Livre premier, Chapitre dix-neuf, ne sont pas moins décisifs.

Du Cange. gl. pr.
n. 11.

Ici la sagacité de notre ingenieux Critique nous feroit-elle naître une difficulté, en prétendant que nos Gaules auroient été exceptées de ces Provinces, et que la Langue naturelle du Païs n'y aura pas eu le même sort? Il faudroit effectivement, que cela se fût fait ainsi, pour que son système se pût soutenir. Comment pouvoir croire autrement, que le

Latin y a toujours été une Langue sçavante, et qu'en tout tems il y en a eu une autre, qui étoit la maternelle et la populaire?

Mais aïons encore une fois recours au profond du Cange. Il levera lui-même la difficulté. ' Ce fut principalement dans les Gaules, selon lui, que se perdit l'usage de la Langue du País, et il en donne les raisons. C'est que les Gaules furent long-temps la plus excellente partie de l'Empire Romain, et que divers Empereurs les choisirent pour leur séjour ordinaire. *Non magnopere mirandum*, conclut-il, *si lingua nativa in desuetudinem abiit, hodieque qualis fuerit quæraturs*. L'expression est-elle claire et tranchante? Mais s'accorde-t-elle avec l'EN TOUT TEMPS de notre Censeur?

Si le Latin n'avoit pas été vulgaire dans nos Gaules, de qui les Gaulois l'auroient-ils appris; puisqu'avant eux personne ne s'étoit avisé de le réduire à de justes regles, d'en faire connoître la construction et la propriété des termes? ' Oui, les Gaulois sont les premiers qui ont enseigné aux autres Nations à parler cette Langue, non seulement correctement, mais encore avec élégance. Ils ont même la gloire d'avoir été les premiers qui l'ont professée publiquement dans la Capitale de l'Empire, et d'en avoir donné des leçons à César et à Cicéron, le Grand-Maître de l'Eloquence Romaine. Le fait n'est ni suspect ni douteux; puisque ce sont d'illustres Romains qui l'attestent eux-mêmes.

' Rome qui mérita depuis le titre de mere des Sciences et des beaux Arts, ignoroit la nature et le prix de sa propre langue, et ne faisoit nul cas de Belles-Letres, avant que les Gaulois les lui eussent enseignées. Mais depuis que ' Lucius Plotius, Marc Antoine Gnyphon et Valere Caton y eurent professé, le premier la Rhétorique, et les deux autres la Grammaire, on y prit tant de goût pour les belles études, et les Letres y furent en un tel honneur, qu'en peu de temps on y vit plus de vingt Ecoles célèbres, et que de Rome le même goût se communiqua bien-tôt aux Provinces. Ne passons pas une courte réflexion qui se présente d'elle même. Seroit-il sensé de croire, que ces Professeurs Gaulois eussent eu un succès aussi heureux dans leurs exercices Literaires, si le Latin n'avoit pas été une Langue vivante dans leur País? Que des Espagnols, des Allemans, des Anglois s'avisent de venir enseigner à Paris la Langue Française: quel accueil leur fera-t-on, et quel succès auront-ils dans leur entreprise?

Senec. l. 2. contr.
pr. p. 146. | Suet.
ill. Gram. c. 3. 4-
7. 11.

Suet. ib. c. 1.

c. 3. 4. 11 | Senec.
ib. p. 117.

Hier. ep. 95. p.
771.

Non seulement nos Gaulois parloient communément Latin; mais les Romains mêmes n'avoient presque point, ou point du tout, d'avantage sur eux pour le mieux parler. S. Jérôme, qui avoit fréquenté Rome, et au moins une de nos Provinces, nous en fournit lui-même la preuve. Les Romains, il est vrai, selon ce S. Docteur, le parloient avec plus de gravité que les Gaulois; mais ceux-ci le faisoient et avec plus de fécondité et avec plus d'élégance que les Romains. S'exprimeroit-on ainsi, s'il ne s'agissoit d'une Langue vivante parmi l'une et l'autre Nation?

Fleu. dis. 2. n. 13.

Qu'il nous soit permis de demander à notre Sçavant Critique, si en contestant le fait que nous entreprenons de défendre, il a fait attention à la maxime constante et invariable de l'Eglise Primitive, lorsqu'il étoit question du premier établissement du Christianisme? Il ne peut ignorer par la connoissance qu'il a de son Histoire, que cette maxime étoit de faire par tout les lectures, les instructions et les prières publiques en la Langue la plus commune du País. Et quelle étoit la Langue la plus commune de nos Gaules, au temps qu'y parurent les premiers ouvriers Evangeliques? si nous consultons la Lettre de notre Aggresseur, il nous dira ingénieusement, que *c'étoit le Celtique, dans lequel s'étoit filtré insensiblement le langage populaire des Romains vainqueurs. Que c'étoit cette Langue, qu'on ne connut presque plus que sous le nom de Romans, et qui différoit du Latin, comme le patois de nos Villages differe du beau langage de la Cour, et des Sçavants.*

A l'égard du Latin, c'étoit selon lui une *Langue sçavante* qui par conséquent n'étoit connue qu'à ceux qui l'étudioient. Mais y avoit-il alors beaucoup de Gaulois qui l'étudiassent? Pour en juger sainement il faut se souvenir qu'en ce temps-là on n'avoit point encore ni établi d'Eglises, ni fondé de Monasteres dans nos Provinces, et que les Charges de Magistrature n'y étoient pas à beaucoup près multipliées au point qu'elles y sont. Il n'y avoit donc point de motif d'étudier cette Langue, pour entrer dans le Clergé, ou dans le Cloître, seulement quelques particuliers entre la Noblesse qui aspiraient aux Charges de l'Etat, prenoient soin de l'apprendre et de la cultiver. De sorte, suivant cet ingénieux système, qu'il n'y avoit tout au plus que la millième partie de ce nombre innombrable d'habitants des Gaules, qui parloit Latin, tandis que la multitude parloit *le Celtique dans*

lequel s'étoit filtré le langage populaire des Romains vainqueurs. Dans ce cas que devoient faire les premiers Apôtres de notre foi? Suivant la maxime de ces premiers siècles, ils devoient se servir de ce *patois*, de ce Latin corrompu filtré dans le Celtique pour annoncer l'Évangile, former la Liturgie, établir la Religion. Et ils l'auroient fait infailliblement, si les choses avoient été telles qu'on les suppose : d'autant plus que ce *patois* étoit la Langue maternelle de ceux même qui étudioient le Latin. Mais il ne le firent pas ; et c'est une objection fâcheuse à faire contre le système du *Latin populaire filtré dans le Celtique*.

Au lieu de ce prétendu *patois* les premiers Evêques qui portèrent le flambeau de l'Évangile dans les Gaules, emploierent la Langue Gréque, et plus généralement la Latine. Donnons à ceci quelque éclaircissement. 'Ceux qui abordèrent à Lyon, y étant venus d'Asie ; où l'on parlôit Grec, se servirent de la Langue Gréque, pour fonder cette Eglise, parce que l'usage de cette Langue étoit tout commun à Lyon et dans le país circonvoisin. ' Nous en avons donné les preuves ailleurs. C'est en Grec que sont écrits les actes des premiers Martyrs de cette Eglise, et les instructions de saint Irenée, son second Evêque, ' qui écrivoit principalement pour les femmes, comme il le déclare lui-même. Les autres Evêques, qui vinrent établir la foi dans nos autres Provinces, se servirent de la Langue Latine, par la raison qu'elle y étoit plus universellement commune, étant la Langue des Romains, dont les Gaulois faisoient alors partie, comme il a été prouvé. Usage auquel céda dans la suite celui de l'Eglise de Lyon, et qui a toujours perseveré dans l'Eglise Gallicane. Usage enfin, qui est une forte preuve en faveur de notre sentiment.

A ces preuves générales joignons-en de particulieres, qui descendant dans quelque détail, nous conduiront jusqu'au temps que le Latin commença à n'être plus vulgaire. Pour le premier et second siècle de l'Eglise, nous avons les témoignages du Poëte Martial et de Pline le jeune. ' Le premier s'applaudissoit de sçavoir, que le recueil de ses Epigrammes étoit entre les mains de tous les Citoiens de Vienne. Les femmes comme les hommes, les enfants comme les vieillards, tous les y lisoient à l'envi.

Hist. Litt. de la Fr.
tom. 1. par. 1. p.
228. 229.

p. 59. 60. 137.
138.

Iren. 1. 1. c. 13.
n. 7.

Mart. 1. 7. ep. 87.

Me legit ibi senior juvenisque puerque
Et coram tetrico casta puella viro.

Plin. l. 9. ep. 41.

Eus. l. 3. c. 1. p.
161.

De même, les écrits de Pline étoient lus indistinctement de toutes sortes de personnes dans les Gaules : ce que leur Auteur regardoit comme le plus grand éloge qu'on en pouvoit faire. Le Diacre Sancte et le Martyr Attale, qui souffrirent à Lyon en 177 pour la Foi de J. C. étant obligés de parler dans leurs tourments, le firent toujours en Latin.

Quant aux siècles suivants, si le Latin avoit été dans les Gaules une langue morte, les Empereurs et les Césars les auroient-ils choisies pour y faire élever leurs enfants dans la connoissance des beautés de cette Langue ? En auroient-ils tiré les Précepteurs pour en instruire leurs enfants ? Ne sçait-on pas que ce fut à Trèves, que Crispe fils aîné de l'Empereur Constantin, et Gratien firent leurs principales études, et que ce fut à Toulouse, que les Princes Dalmace et Annibalien petit-fils de Constance Chlore, étudièrent l'éloquence ? Ignore-t-on que Jules Titien, Exupere, Arbore, Ausone, tous Gaulois, furent choisis pour Précepteurs d'autant de Césars ?

Tout concourt à fortifier le sentiment que nous soutenons. Si la Langue Latine n'avoit pas été aussi commune dans les Gaules qu'elle l'étoit à Rome même, nos Gaulois auroient-ils osé se présenter dans cette capitale du monde, pour y faire les fonctions d'Avocats, d'Orateurs, de Professeurs de Grammaire ? Qu'on se donne la peine de jeter les yeux sur le quatrième siècle de notre Histoire Littéraire ; et l'on verra combien de ces hommes célèbres dans l'éloquence Latine nos Gaules fournirent alors à cette première ville de l'Empire. Tirons la même conséquence du grand nombre de Panegyristes qu'elles donnerent à l'Empire dans le cours de ce même siècle, et du suivant. Que les Mameritins, les Eumenes, les Nazaires, les Ausones, les Drepanes, les Sidoines et tant d'autres dont les noms sont moins connus, se montrent ici, et repoussent eux-mêmes l'injure qu'on fait à leurs compatriotes et contemporains, d'avoir ignoré une Langue dont la connoissance acquit alors tant de gloire à leur patrie.

Mais rien ne prouve mieux combien y étoit commun l'usage du Latin que de voir d'une part, que c'étoit en cette Langue qu'on écrivoit aux personnes du sexe le moins letré, et qu'elles écrivoient elles-mêmes : et de l'autre qu'elles lisoient les mêmes ouvrages latins que les Sçavants du premier ordre. C'est effectivement en cette langue que saint Hilaire de Poitiers écrivoit à Albra sa fille, S. Severe Sulpice à Claudia sa sœur, et à Bassule sa belle-mere ; ' S. Jérôme à Hédibie et Algasie, deux Dames Gauloises célèbres dans l'histoire ; S. Avite de Vienne à Fuscine sa sœur. Il n'est pas moins constant que c'est aussi en la même langue qu'écrivoient ces illustres Dames. ' Apollinaire Sidoine marquant les Livres qui étoient à l'usage particulier du beau sexe de son temps, c'est-à-dire sur la fin du cinquième siècle, nomme S. Augustin, Prudence, Origene de la version de Rufin, Varron, Horace, et en général les écrits de piété qui avoient alors cours. Notre sçavant Critique ne prétendra pas sans doute que ces ouvrages Latins eussent été alors traduits en ce *langage maternel et populaire*, qu'il lui plaît de nommer *Romans, ou langage populaire filtré dans le Celtique*. Le milieu du XII siècle étoit encore trop éloigné, pour reconnoître des traductions en langue Romane.

' Le célèbre Mamert Claudien nous fournit une autre preuve non équivoque que le Latin étoit dans les Gaules une langue vivante encore, à la fin du cinquième siècle. C'est dans sa belle lettre à Sapaude, dans laquelle gémissant des desordres que causoient dans nos Provinces les inondations des Barbares, il dit qu'on avoit honte de parler Latin devant eux. Le Latin étoit donc la langue ordinaire des Gaulois ; car il s'agit ici de discours familiers, et du langage commun qu'on y employoit.

Au siècle suivant, nous avons de quoi établir invinciblement la même chose. Les exhortations de S. Césaire d'Arles, adressées à des Religieuses, sont en Latin. Plusieurs Poèmes entre ceux du Prêtre Fortunat, depuis Evêque de Poitiers, sont faits nommément pour des Religieuses ' Outre les Livres de l'Ecriture, on lisoit encore chez elles les vies des Saints, les écrits Ascétiques, les ouvrages des Peres : saint Athanase, saint Basile, les saints Grégoires, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, le Poète Sedulius. Les Peres du second Concile de Tours en

Hier. ad Hed. p.
167 | ad Alg. p.
186.

Sid. l. 2. ep. 9. p.
891.

Cl. M. ad Sap. p.
536.

Fort. l. 9. car. 1.
p. 181.

Mart. anc. t. 1.
p. 3-6.

566, sont-ils obligés d'écrire à sainte Radegonde ? ils le font en Latin. C'est en la même langue que cette sainte leur avoit déjà écrit, et qu'elle écrivoit aussi à sainte Césarie Abbessé à Arles. ' Césarie à son tour, répondant à cette pieuse Reine, se sert de la même langue ; et nous avons encore sa réponse qui en fait foi. Baudonivie, élève de sainte Radegonde, étant sollicitée de suppléer à l'histoire que Fortunat en avoit écrite, elle l'exécute en Latin, comme on le voit par son ouvrage.

Lab. bib. nov. t.
1. p. 702.

Mais, dira notre subtil Critique, ce sont-là des Religieuses, qui étoient obligées par état de sçavoir le Latin. Il est vrai que Baudonivie nommément paroît en avoir fait une étude particulière ; puisqu'elle a même mieux réussi dans son entreprise que Fortunat dans la sienne. Il est vrai encore, que quelques autres pouvoient aussi s'y appliquer, soit par goût, soit pour tâcher de conserver cette langue, qui avoit déjà commencé à se corrompre considérablement, par les raisons qu'on verra dans la suite. Mais le gros des Religieuses sçavoit le Latin, tel qu'on le parloit, parce qu'il étoit le langage ordinaire du país. ' Archenefrode, mere de saint Didier et de saint Rustique, l'un et l'autre successivement Evêque de Cahors, n'étoit point Religieuse. Cependant les instructions qu'elle faisoit à ses enfants en leur jeunesse, étoient en Latin. Trois lettres qui nous restent de cette mere vraiment Chrétienne attestent le fait, et ne laissent rien de raisonnable à y repliquer. Que seroit-ce, si l'on avoit été soigneux de nous conserver les monuments semblables des autres personnes de son sexe du même siècle et des suivants.

Mab. act. t. 2. p.
617.

Rev. de la L. Fr.
p. 196.

Nous en avons un autre en partie, qui est encore plus fort en faveur de notre sentiment. ' C'est le fragment d'une chanson faite au commencement du septième siècle, et dans laquelle on célèbre la victoire du roi Clotaire II sur les Saxons. Ce fragment est en Latin, ' et notre Agresseur convient même que toutes les chansons de ces siècles-là étoient en la même langue. Nous prenons acte de cet aveu, et en tirons cette conséquence : Donc le Latin étoit la langue vulgaire de nos Gaulois. Il est hors de contestation d'une part, que ces chansons étoient pour le peuple et souvent c'étoit lui-même qui les composoit. La platitudo et barbarie de celle qu'on vient de citer, montrent assez que c'est la production d'une muse populaire. D'ailleurs il est de l'usage de tous les país que les chansons ont été toujours faites en la langue

gue la plus usitée. S. Leger Evêque d'Autun après le milieu du même siècle, aiant à écrire à Sigrade sa mere sur la mort de Gairin son second fils, frere du Prélat, le fit aussi en Latin.

Mab. ib. p. 707.
708.

Ce qui s'étoit pratiqué à cet égard au cinquième siècle et les deux suivans, continua à se faire au huitième et neuvième. Il n'y eut de différence, sinon que le Latin qu'on parloit, perdant de jour en jour quelque chose de sa nature, se corrompoit de plus en plus, à cause du langage barbare des Francs et des Bourguignons, qui s'étant venus habituer dans nos Provinces, se mêlerent et s'allierent avec les Gaulois. C'est ce qu'on développera davantage dans la suite. Nous avons encore, au moins en partie, les pieuses instructions que Dodane Duchesse de Septimanie au neuvième siècle, donnoit à ses enfants dans leur bas âge. Instructions, qui étant en Latin, servent à montrer l'usage commun qu'on faisoit de cette langue.

Mais une maxime constante qui prouve invinciblement pour tous les siècles que nous venons de parcourir le point contesté, c'est de voir que non-seulement les Loix, les Jugemens, les Diplomes des Princes, les Chartes et autres actes publics étoient en Latin, mais encore que toutes les intructions les plus familières des Evêques, et des autres Ministres de l'Eglise se faisoient en la même langue. Est-il croiable que les Princes auroient donné un code, et accordé des graces; que les Juges auroient prononcé des Sentences d'absolution, ou de condamnation; que les Notaires auroient passé des actes; qu'enfin les Ecclesiastiques chargés du soin de tant de millions d'ames, auroient employé en toute ces différentes occasions une langue inconnue.

Avit. ep. 51.

Non, dit notre Aggresseur, le Latin n'étoit pas inconnu au peuple. *C'étoit une science de routine pour lui, et dont l'usage étoit trop commun et trop nécessaire, pour croire qu'il y eût quelqu'un qui l'ignorât absolument.* Voilà bien des aveux qui ne s'accordent pas trop, mais dont nous sçaurons profiter. Si personne ne l'ignoroit absolument, tous le sçavoient donc en quelque maniere. Ils le sçavoient, et ne le sçavoient pas, aux termes de notre Censeur. *Ils le sçavoient, parce qu'ils l'entendoient; mais ils ne le sçavoient pas, parce qu'il y a de la différence entre entendre et sçavoir une chose.* En attendant que nous venions à discuter les conditions requises pour l'intel-

Rev. de la L. Fr.
p. 131.

ligence d'une langue, tenons nous-en pour le présent à l'aveu qu'on nous fait ici.

Tous les Gaulois, soit avant qu'ils devinssent, soit après qu'ils furent devenus François par la domination des Francs, entendoient le Latin, et continuerent à l'entendre jusqu'au douzième siècle. Mais comment l'entendoient-ils, puisqu'ils ne le parloient pas dans les systèmes que nous réfutons? l'étudioient ils? cette multitude innombrable de peuples répandus dans nos Provinces, alloit-elle aux Ecoles? Nous avons montré, que depuis le sixième siècle, il étoit extrêmement rare de voir en ces temps d'ignorance des Laïcs qui sçussent lire et écrire. Ils l'entendoient néanmoins, comme on le prétend; et voici l'ingenieuse maniere dont on l'établit. ' C'est, dit-on, que *les Loix, les Jugemens, les Actes, dont dépendent les interêts les plus intimes des hommes, leur vie et leur fortune, étant rédigés en cette langue, il falloit pour connoitre son droit et ses interêts, sur lesquels les hommes ne s'endorment point, en avoir une teinture plus ou moins forte; suivant l'éducation qu'on avoit reçue.* On ne peut assurément mieux marquer les puissants motifs qu'avoit le peuple Gaulois et François, d'entendre et même de parler la langue Latine. Mais on ne voit pas dans cette belle description, par quelle voie il réussit à l'entendre. Autre chose est le motif qu'on a de sçavoir une langue, autre chose la voie par où l'on y parvient. Le motif est insuffisant, si la voie ou le moïen vient à manquer. L'exemple suivant, qui ne nous tire point de la question, va mettre la chose en évidence.

p. 431.

Nous avons pris la liberté de demander à notre respectable Critique dans une lettre particulière, et nous le prions de nous permettre de lui demander encore devant le Tribunal auquel il nous a cités : si le peuple François du quatorzième et quinzième siècle n'avoit pas les mêmes motifs et le même intérêt de n'ignorer pas le Latin, qu'avoient les Gaulois et les François, depuis la domination des Romains jusqu'au douzième siècle? *Les Loix, on le sçait, les jugemens, les Actes dont dépendent les interêts les plus intimes des hommes, leur vie et leur fortune, étoient encore alors rédigés en cette langue.* Ajoutons de plus, pour fortifier ce raisonnement, la circonstance suivante qui est à considérer. Ce peuple assistoit tous les jours aux Messes, aux Offices divins, à l'administration des Sacraments qui se faisoient en la même langue. Néanmoins avec

tous ces motifs et ces secours, ce peuple sçavoit-il, ou entendoit-il le Latin ? Personne n'ignore que non. Mais on va voir comment il l'entendoit dans les premiers siècles jusqu'au douzième, et pourquoi il ne l'entendoit pas dans les suivants.

Pour y proceder avec plus de méthode, et mettre les choses dans le plus grand jour, posons des principes avoués de part et d'autre : ou au moins si solidement établis, qu'on ne puisse raisonnablement s'y refuser. Ce seront autant de vérités fondamentales, d'où nous tirerons les conséquences qui en resultent naturellement.

Premier principe, le Latin étoit entendu de tous les Gaulois et François, depuis la domination des Romains jusqu'au douzième siècle. C'est de quoi nous convenons avec notre sçavant Agresseur, et sur quoi nous n'avons avec lui aucune contestation. Seulement il s'agit en conséquence de ce principe, de sçavoir par quelle voie ils parvinrent à l'entendre. Il nous paroît que l'intelligence d'une langue exige préalablement une des quatre conditions suivantes. Il faut ou la parler, ou l'avoir étudiée, ou en sçavoir une autre avec laquelle elle ait un rapport essentiel, ou enfin avoir demeuré un temps suffisant avec un certain monde qui la parle dans le familier, et les autres usages ordinaires de la vie. Nous n'y voïons point de milieu : à moins qu'on n'ait recours au don surnaturel des langues, qui n'a pas lieu ici.

L'on a montré que le peuple des Gaules n'avoit point étudié le Latin. Ainsi ce n'est point par cette voie qu'il en avoit acquis l'intelligence ; et nous n'appercevons point, qu'il puisse y avoir de difficulté sur ce point entre notre Adversaire et nous.

Ce peuple ne pouvoit pas non plus entendre le Latin par la connoissance d'une autre langue, avec laquelle il auroit eu un rapport essentiel : c'est-à-dire, un rapport pris de la nature de l'une et l'autre langue. Tel est le rapport qu'il y a entre l'Italien et le Provençal, entre le Limousin et l'Italien : en sorte que quiconque sçait l'une de ces trois langues, entend quelque peu les deux autres. La raison en est qu'elles sont toutes trois sorties du Latin, et qu'elles ne sont presque qu'un Latin corrompu. Les Gaulois n'avoient pas un pareil secours pour entendre le Latin. On a vû qu'anciennement ils parloient la langue Celtique et la Gréque. Plusieurs purent même apprendre le Tudesque après que les Francs se furent

habitués dans nos Provinces. Mais qui oseroit dire que la connoissance de ces langues les ait conduits à celle du Latin? Il y a trop de différence entre leur nature et leur analogie.

Peut-être dira-t-on qu'ils réussirent à l'acquérir au moien de cette *langue maternelle et populaire*, qui a été en tout temps dans les Gaules, et dans laquelle se filtra insensiblement la langue populaire des Romains. Mais nous ne craignons pas d'assurer, que cela n'a pû se faire; et la raison en est peremptoire. C'est que cette langue prétendue ancienne est chimérique, n'en déplaît à son ingénieux Auteur. Non-seulement personne ne l'a connue avant lui, et l'on n'en trouve aucun vestige dans toute l'antiquité : mais il la donne encore pour le Roman, et elle n'est point le Roman, ce qui manifeste sa supposition. Qu'elle ne soit pas le Roman, rien n'est moins équivoque. On la suppose en premier lieu existante dès les premiers temps de la domination des Romains; et notre Roman ne se forma, et ne fut connu en qualité de langue différente du Latin, tout au plutôt que vers la fin du huitième siècle, ce qui sera prouvé dans la suite. On prétend d'ailleurs que *le Celtique faisoit le fonds de cette langue imaginaire*; et c'est le Latin qui a fait le fonds de notre Roman, comme il sera démontré.

La quatrième voie marquée plus haut, qui auroit pû conduire le peuple Gaulois à l'intelligence du Latin, seroit d'avoir demeuré avec un certain monde, qui l'auroit parlé dans le familier et les usages de la vie. Cela supposeroit, que ce monde auroit été nombreux, et répandu par toutes nos Provinces, et ne détruiroit point notre sentiment. Il seroit arrivé dans ce cas, que la plupart du peuple auroit appris à le parler. Ainsi il seroit toujours vrai de dire, que le Latin auroit été vulgaire dans nos Gaules. Il en est de même de notre langue Française en nos jours. On la parle dans toutes nos Provinces, où elle a différents dialectes. Il y a cependant quelques gents de la campagne qui ne l'entendent pas encore, et un plus grand nombre qui l'entend et ne la parle point. Elle n'en est pas moins pour cela la langue vulgaire du Roïaume. Mais la véritable voie par laquelle le peuple Gaulois réussit à entendre le Latin, c'est qu'il le parloit, et en avoit fait sa langue vulgaire. On en a déjà des preuves décisives; et on en aura encore d'autres avant la fin de cette première partie.

Second principe. Le Latin depuis la domination des Romains dans les Gaules, jusqu'à celle des Francs et des Bourguignons au cinquième siècle, y fut la langue la plus commune. C'est ce qui a été constaté, et par la pratique des premiers ouvriers Évangéliques qui y portèrent le flambeau de la Foi, et par tout ce qui a été dit de l'état alors brillant de cette langue dans nos Provinces. Notre habile Critique n'est pas éloigné de convenir de ce principe; puisqu'il avoue, que l'usage du Latin y étoit trop commun et trop nécessaire, pour qu'on puisse croire qu'il y eût quelqu'un qui l'ignorât absolument; et l'on a montré ce qu'il falloit pour ne le pas ignorer absolument, c'est-à-dire, pour l'entendre.

Ibid.

Autant il étoit commun sous la domination des Romains, autant il le fut depuis, jusqu'à ce que le Roman prit sa place. C'est ce qui est aisé à démontrer. D'abord il est incontestable, que les motifs de ne pas ignorer le Latin étoient les mêmes, par les raisons qu'on a rapportées plus haut. D'ailleurs les Francs et les Bourguignons, qui vinrent s'habituer dans les Gaules après en avoir chassé les autres barbares, qui s'y étoient jettés pour peu de temps, s'incorporèrent avec les Gaulois, naturels du país; et bien loin de les obliger à parler leur langue Tudesque, ils s'accoutumèrent à parler celle qui étoit à l'usage des Gaulois, c'est-à-dire, la Latine. Nous avons pour garant de ce fait un célèbre Historien du dixième siècle, Luitprand d'abord Diacre de l'Église de Pavie, puis Evêque de Cremona. Outre cette autorité, nous avons d'autres preuves du même fait dans les événements qui se passerent alors. Nous savons effectivement, que Clovis I accomoda la Loi Salique, qui est le premier Code bien connu de la Nation des Francs, au langage des Gaulois ses nouveaux sujets. On sçait encore, qu'on ne changea point alors la langue de la Liturgie; et cela n'étoit pas nécessaire, par la raison que les vainqueurs n'étoient qu'une poignée de gents, en comparaison de ces peuples sans nombre répandus dans nos Provinces. Tout le changement qu'apporta la nouvelle domination au langage du país, qui étoit un Latin passable, quoique mêlé de quelques termes Grecs et Celtiques, fut de le faire dégénérer en un Latin barbare et corrompu. Et ce fut-là l'origine primitive de notre Roman; mais procedons avec ordre, et n'anticipons rien.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 2. p. 26. 27.

Luitp. hist. l. 4. c.
22.

Rev. de la L. Fr.
p. 92. 126.

Si le Latin, quel qu'on l'ait parlé, a été la langue la plus commune dans les Gaules pendant tous ces tems-là, il y a donc été la plus usitée. Y a-t-il quelque différence entre ces deux qualifications? et s'il y a été la plus usitée, n'y a-t-il pas été la vulgaire, qui est à l'usage des gents non lettrés, comme des autres? Pourquoi donc taxer d'erreur un sentiment qui l'établit sur des preuves aussi décisives? Il est fâcheux pour nous que les autres occupations littéraires de notre laborieux Critique ne lui aient pas permis de lire les divers endroits de nos volumes précédents, où elles sont répandues en partie. Maintenant que nous les lui faisons voir comme d'un seul coup d'œil, son équité le portera à nous rendre plus de justice.

Journ. des Scav.
1742. p. 528. 529.

Nous espérons la même chose de la part du sçavant Auteur du Journal de Paris, qui annonçant à toute l'Europe ce trait de censure contre notre sentiment, la laisseroit elle-même dans l'erreur, en lui laissant croire, que notre Agresseur » auroit montré, que jamais le Latin ne fut une » langue naturelle, ni la langue vulgaire des François. Que » le gros de la Nation dans l'usage ordinaire de la vie, resta » toujours attaché à la langue qu'ils tenoient de leurs peres » tandis que la langue Latine étoit en possession de regner » seule dans les Eglises, dans les Chaires, dans les Tribunaux, et dans ce qu'on appelloit le monde poli. « Qu'on ait recours à l'écrit de notre Adversaire; et l'on verra qu'au lieu de le montrer, il n'a fait que le supposer, sans se mettre en peine de le prouver. Mais pour nous, nous osons nous flater d'avoir démontré le contraire; et si les preuves précédentes ne suffisent pas, en voici encore d'autres.

Que pourroit-on opposer de raisonnable à la suivante, qui subsiste encore aujourd'hui, malgré toutes les diverses révolutions arrivées dans le cours de douze siècles entiers? Elle est prise cette preuve du jargon de plusieurs peuples des Provinces méridionales du Roïaume, telles que sont le Querci, le Limousin, l'Auvergne, le Bugei, et peut-être encore quelques autres, sans parler de la Provence et du Languedoc, qui pourront venir ailleurs sur les rangs. Chose surprenante et singulière, mais néanmoins vraie. Ces peuples qui ont été beaucoup moins, ou presque point, mêlés avec les Francs, et dont quelques-uns ont retenu jusqu'ici l'habit et d'autres façons de vivre des anciens Gaulois, par-

lent encore en nos jours un langage qui est presque tout Latin, aux inflexions et terminaisons près, et à quelques mots Grecs, Celtiques et François, qui s'y sont glissés, mais fort peu de François. Les Sçavants auroient peine à nous en croire sur notre parole, si nous n'en apportions des exemples en nombre suffisant. Demandons auparavant grace à nos Lecteurs. Après tout si nous exerçons un peu leur patience, ils n'en perdront pas entierement le fruit. Ils apprendront au moins que l'attention qu'on donne à la nature des termes d'une langue, quelque grossiere qu'elle paroisse, y fait découvrir une étymologie avantageuse.

On feroit un Dictionnaire entier des façons de parler de ces peuples, qui font à notre sujet. Mais nous serons sobres sur l'article. Ils disent *cor* pour cœur ; *pax* pour paix ; *croux*, pour croix ; *noux*, pour noix ; *pouls*, pour puls, de la bouillie : tous termes purement Latins. On sçait en effet à l'égard des trois derniers, que le *cru*, le *nux* et le *puls*, se prononçoient autrefois comme les prononcent encore ces peuples. Les Etrangers qui parlent Latin, leur donnent aussi le même son, parce que l'*u* dans cette langue étoit originaiement comme le *chourec* des Hebreux et sonnoit en *ou*. C'est ce que nous autres François retenons encore, lorsqu'il est suivi d'un *m*, comme dans ces monossillabes : *num*, *tum*, *cum*. Il est encore à remarquer que les noms féminins terminés en *a* dans le Latin, se terminent de même dans le jargon Auvergnat. On dit *Barba*, *Anna*, *Maria*, *Joana*, *Margarita*, *Catharina*, *Francesa*, *Braya* ; *Santa*, pour Sainte, *una Lega*, pour une lieue. Revenons à notre liste.

Les peuples dont il s'agit, disent aussi *vimes* pour des osiers, de *viment* ; *nore* pour bru, ou belle-fille, de *nurus* ; *cera* pour de la cire ; *correja* pour courroie, de *corrigia* ; *pera* pour pierre, de *petra*, dont on n'a fait que retrancher le *t* ; *houra* pour heure, de *hora*, où l'on n'a fait qu'ajouter un *u* ; *conche* pour un bassin, ou grande jatte, de *concha* ; *oule* pour un grand pot, ou marmite, d'*olla*, *olleta* pour un petit pot ; touaille pour nappe, de *tobalea* ; *penne* pour un ballai à chasser la poussiere, de *penna* ; *clau* pour clef, de *clavis* ; *nau* pour batteau, de *navis* ; *haste* pour la broche à rôtir, de *hasta* ; *escudelle* pour une écuelle, de *scutella* ; *vie* pour un sentier entre deux haïes, et quelquefois pour rue, de *via* ;

vida pour vie, de *vita*; *roda* pour roue, de *rota*; *Negre* pour noir, de *niger*; *secur*, ou *segur*, pour assuré, de *securus*; *liech* pour lit, de *lectum*; *man* pour main, de *manus*; *Faure* pour Forgeron, ou Taillandier, de *faber*; *mar* pour mer, de *mare*; *pecca* pour péché, de *peccatum*; *peccadour* pour pécheur, de *peccator*; *Pietour* pour boulanger, de *pistor*; *nas* pour le nez, de *nasus*; *moneda* pour monnoie, de *moneta*; *veichade* pour de la glu, de *viscus*; *embouli*, ou *embounil* pour le nombril, d'*umbilicus*; *chandelabre* pour chandelier, de *candelabrum*; *bonta*, *carita* pour bonté et charité; *pé* au lieu de pied; *mustiala* une belette, de *mustela*; *verme* pour un ver, de *vermis*, *vermenous* qui a des vers; *hort* pour jardin, de *hortus*.

Ce n'est pas seulement dans les noms substantifs et adjectifs, que ces peuples ont retenu une infinité de mots tous Latins, comme on voit. Ils ont fait la même chose dans les verbes et les adverbes et conjuguent les verbes comme les Latins. Ainsi ils disent *defore* pour dehors, de *foras*; *ben*, ou simplement *bé* pour bien, de *bene*; *maig* en mouillant le *g* et faisant sonner l'*a* pour plus, davantage, de *magis*; *antar* l'année dernière, d'*ante annum*; *hujam* pour jusqu'ici, de *huc jam*; *escendre* pour rompre, déchirer, d'*excindere*; *escoudre* pour battre le bled, d'*excutere*; *fugir* pour fuir, de *fugere*; *dio* pour j'entends, lorsqu'on répond à une personne qui nous parle, d'*audio*: où l'on voit le génie Gaulois qui aimoit à s'exprimer brièvement. Ils disent encore *se cremar* pour se brûler, de *cremare*; *se recordar* pour se ressouvenir, de *recordari*; *sequé* pour suivre, de *sequi*; *i l'ai secut*; *i l'ai secute*, pour je l'ai suivi, je l'ai suivie; *ent eras-tu*, pour où étois-tu; *ent erant-ils* pour où étoient-ils? on voit dans ces deux expressions barbares deux mots bien Latins qui y sont enchassés, *eras*, *erant*. *Ama mé*, aime moi; *ajuda mé*, aide moi; *venias à mé*, venez à moi.

Nous ne finirions point, si nous voulions entrer dans un entier détail. Donnons cependant encore quelques exemples pour plus grande conviction. On dit dans quelques-uns de ces païs *se maritar*, ou *maridar* pour se marier, et *maritade*, ou *maridade*; pour la mariée, *maritat*, ou *maridad* pour le marié, de *maritare*; *i li dissî* pour je lui dis, *ego illi dixi*, où l'on voit qu'ils prononcent l'*x* comme deux *ss*, ainsi que dans les autres mots où il se trouve. Rien n'est plus commun
parmi

parmi ces peuples, sur-tout aux meres à l'égard de leurs petits enfants, que de leur dire en les appellant à elles : *veni*, *veni*, en prononçant même la première syllabe breve, telle qu'elle est de sa nature. Ils disent encore *i émavant* pour ils aimoient, et *amariou* pour j'aimerois, de *amabant* et *amarent*. Il est clair que le premier mot *émavant* est tout Latin à l'inflexion près de la première syllabe, et à l'*u* qui est mis pour un *b*, ce qui est très-ordinaire dans le langage de ce pays-là. Il en est de même d'*amariou*, qui est Latin à la terminaison près, et d'*ajudavo*, dont on se sert pour dire il aidoit.

Mais ce qui merite plus de consideration, parce qu'il appuie encore mieux ce que nous établissons ici, c'est de voir que ces peuples retiennent même des constructions et des phrases toutes Latines. Outre les exemples qu'on en vient de lire, en voici encore des plus frappants. Ils disent des *rantelles* pour des toiles d'araignées, d'*aranearum telæ*, dont ils ont formé le terme vulgaire *déranteler* pour ôter les araignées ; *Dilan*, *Dimar*, *Dimecre*, *Dijov*. pour Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, de *dies lunæ*, *dies Martis*, *dies Mercurii*, *dies Jovis*. On apperçoit encore dans ces expressions le génie Gaulois, qui tend à abreger les mots. Les Paisans d'Auvergne voisins du lieu où étoit bâtie l'ancienne et fameuse Gergovie, y montrent un endroit qu'ils nomment encore *la vie de Jove*, c'est-à-dire, la rue de Jupiter, *via Jovis*. Il y a aussi tout près de Limoges une montagne, qu'on nomme *le mont Jove*, la montagne de Jupiter, parce peut-être que cette fausse Divinité y étoit adorée.

Avant que de passer aux phrases entieres, il importe de faire observer, que le *hoc* Latin est d'un très-grand usage, sur-tout dans le jargon Limousin. Mais on le prononce *coh*, en transposant la première et dernière lettre ; et l'on dit *qui est coh*, qu'est cela ; *quid est hoc ? coh n'est ré*, ce n'est rien, ou ce n'est chose réelle ; *hoc non est res*. *Coh est coh*, c'est cela même ; *hoc est hoc Cise coh*, et au pluriel, *visas coh*, voies cela ; *I vole bé coh*, je veux bien cela, où l'on peut remarquer le *volo* des Latins, au lieu du je veux des François ; *Quodhinchi*, que l'on prononce comme ne faisant qu'un seul mot, mais où l'on en discerne trois, qui sont bien Latins, *quod*, *hinc*, *hie*, ce que voici. *I volont se recondre*, ils veulent se cacher ; *I volont ligir un libre*, ils veulent lire un

livre; *Antan las vendenias n'erant pas bonnas*, l'année dernière les vendanges n'étoient pas bonnes; *Planta tas viniàs et samena tas granas, quand la luna zet plena*, plante tes vignes et seme tes grains, lorsque la lune est au plain; *le cor me dó*, le cœur me fait mal, *cor mihi dolet*; *venias me quarre*, venez me chercher, *venias me quærerere*.

Enfin, car nous ne produirons plus que cet exemple, on dit d'une personne qui ne cesse de parler, ou ne déparle point : *Garitotadie*, que l'on prononce comme un seul mot, quoiqu'il soit composé de trois dictions fort Latines, *garrit tota die*.

Tel est le fonds du langage que parlent ces peuples, notwithstanding le commerce et les liaisons qu'ils sont obligés d'avoir depuis plusieurs siècles avec la Noblesse du País, et les autres peuples leurs voisins, qui se servent d'une autre Langue. Quiconque sçait le Latin et refuseroit de reconnoître ici le fonds de cette Langue, passeroit pour ne sçavoir, ou ne vouloir pas faire usage de sa raison. Mais si ce langage est tel aujourd'hui, que n'étoit-il pas, il y a douze, treize, quatorze et quinze cents ans? S. Jérôme entreprenant de montrer que les Grecs avoient pénétré jusqu'en Espagne, et y avoient communiqué la connoissance de leur langue, apporte en preuves quelques indices pris des noms de Villes, et demande en conséquence : *nonne Græci sermonis indicia demonstrant*? A combien plus forte raison pouvons nous tirer des listes précédentes la même conclusion, en faveur de l'usage de la Langue Latine dans nos Gaules? Eh! de grace d'où seroient venues à ces peuples tant d'expressions Latines, s'ils n'avoient pas autrefois parlé Latin?

Hier. in ep. ad.
Gal. pr. 2. p. 254.

Un respectable Ecclésiastique, homme d'esprit et de sçavoir, né dans un País où l'on parle aussi purement François qu'en toute autre Province du Roïaume, et que la providence a transplanté en Limousin, nous a assurés qu'il n'a réussi à entendre un peu le jargon du País, qu'au moïen de la connoissance qu'il a de la Langue Latine. Il a même éprouvé, qu'il y a un rapport essentiel et palpable entre ce jargon et l'Italien, qui n'est, comme personne ne l'ignore, qu'un Latin corrompu.

Après avoir montré avec autant de solidité et d'étendue que nous avons fait jusqu'ici, que les Gaulois ont tous communément parlé Latin, nous devrions être dispensés de

prouver , que s'il a été parmi eux une Langue sçavante, ce n'a point été à l'égard du gros de la Nation , mais seulement par rapport à ceux qui l'étudioient. Nous voulons bien cependant entrer encore dans cette discussion ; et nous espérons faire voir, que c'est en ce seul sens que le Latin a été une Langue sçavante, soit dans les Gaules, soit ailleurs.

Troisième principe. Une Langue sçavante est une Langue morte, fixe et déterminée, qui ne subsiste que dans les Auteurs, et qu'on n'apprend que par les regles de la Grammaire. De sorte qu'on ne la parle au besoin que telle qu'on la trouve écrite , et qu'on la lit dans les livres. Tels sont parmi nous depuis plusieurs siecles le Latin, le Grec, l'Hebreu , l'Arabe et les autres Langues Orientales. Ces sortes de Langues, demeurant toujours sçavantes, ne sont sujettes ni à l'alteration, ni à la corruption. La raison en est toute naturelle. C'est que leurs termes, leurs inflexions, leurs terminaisons, leurs constructions sont toujours les mêmes, se trouvant fixées, constantes et invariables.

Si le Latin avoit toujours été une Langue sçavante, comme on le prétend , il n'auroit jamais été sujet à l'alteration ni à la corruption. Ceux qui auroient été obligés de s'en servir, l'auroient parlé tel qu'ils l'auroient appris par les regles de la Grammaire, ou dans les Auteurs. Mais en quel temps vivons nous, et qu'elle est la partie du monde que nous habitons , pour qu'il faille demander, si le Latin a eu ses révolutions , et souffert des changements , même très-considérables ? Un Ecrivain, qui nous a donné un Ouvrage tant vanté sur les révolutions de la Langue Françoisé ignorerait-il celles de la Langue Latine ? Qu'on apporte le Glossaire Latin de du Cange, et qu'on lise seulement quelques endroits de la Préface. Il n'en faudra pas davantage pour décider la question, sans qu'il soit plus besoin d'y revenir. Et dans quelles contrées de tout l'Occident le Latin a-t-il essuié les plus fatales révolutions ? N'est-ce pas dans les Gaules ? Ouvrons les livres de S. Hilaire de Poitiers, et ceux de S. Severe Sulpice. Delà passons aux écrits de S. Appollinaire Sidoine, puis à ceux de S. Gregoire de Tours; et enfin à la Chronique de Fredegairé, et aux Formules de Marculfe. Quel prodigieux changement, quel étonnante corruption de langage dans l'espace de trois siecles entre ces divers Ecrivains Gaulois ! En trouveroit-on de pareils exem-

Du Cange, ib., pr.
n. 23-28

ples entre les Auteurs des autres Païs, et des mêmes temps ? Et l'on voudra nous persuader, que le *Latin a toujours été une Langue sçavante* sur tout dans les Gaules !

Il ne suffit pas de le prétendre, et de le dire. Il faudroit l'établir par de bonnes preuves; et en voila d'accablantes qui établissent le contraire. Si donc le Latin n'a pu parvenir dans les Gaules à ce degré de corruption en qualité de Langue sçavante, il faut nécessairement qu'il y a été une Langue vivante et Vulgaire. C'est ce que nous avons déjà démontré, et que la corruption à laquelle il est arrivé, suffiroit seule pour prouver invinciblement.

Il ne s'agit pas ici de déterminer, quel étoit le Latin que parloient les Gaulois, au temps que les Francs et les Bourguignons vinrent établir leur domination dans nos Provinces. Il y a toute apparence qu'il n'étoit ni pur ni poli. Nous devons même supposer qu'il étoit mêlé de Grec et de Celtique. Mais cela n'empêchoit pas qu'il ne fût Latin pour le fonds, et qu'il n'en portât la dénomination. Le langage de Marculfe n'est pas assurément le même que celui de S. Severe Sulpice. On ne laisse pas néanmoins de dire que l'un et l'autre a écrit en Latin. Le François de nos Provinciaux n'a pas à beaucoup près la pureté et la politesse de celui de la Cour et de nos habiles Ecrivains. Il n'en porte pas moins pour cela le nom de Langue Française. Quel donc qu'ait été le Latin vulgaire des Gaulois sous la domination des Romains, il étoit tout naturel qu'au changement de Maitres il dégénéra, et vint au point de corruption qu'on le vit. Voici par quelles voies il y arriva.

Les Gaulois pour se faire entendre des Francs et des Bourguignons leurs vainqueurs, usoient de termes pris de leur gargon populaire, et auxquels ils donnoient des inflexions et terminaisons Latines. Les nouveaux habitants, de leur côté, qui par les raisons qu'on a vûes plus haut, avoient un intérêt particulier d'entendre le Latin, et de se faire entendre de leur sujets, emploioient en leur parlant des expressions qu'ils tâchoient de Latiniser pour qu'elles fussent à leur portée. C'est par ces voies et ces degrés, que le La-

¹ Papire le Masson au premier Livre de ses Annales, p. 48, assure même, que les Francs établis dans les Gaules se dés-habituerent peu à peu de leur langage

barbare pour se faire à celui des Gaulois. Luitprand, comme on l'a vu, soutient la même chose.

tin dégènera si prodigieusement en France, et que de sa corruption se forma peu à peu notre Langue Romance. Autre point qui fait partie de notre contestation avec notre Sçavant Critique, et qu'il lui faut encore demontrer. On y aura une nouvelle preuve invincible que le Latin a été vulgaire dans les Gaules.

Quatrième principe. Une Langue qui fait le principal fonds d'une autre Langue qu'on parle en quelque País que ce soit, a principalement contribué à sa formation ; et par conséquent la nouvelle Langue s'en est principalement formée. Ce principe porte avec lui une évidence qui pare à toutes les atteintes qu'on s'efforceroit de lui donner. Or le Latin est ce qui fait le principal fonds de la Langue Romance, d'où est venue celle que nous parlons aujourd'hui. Ou c'est le Latin qui en fait le principal fonds, ou c'est le Celtique, le Grec, ou enfin le Tudesque. Nous ne connoissons point d'autre Langue qui ait été en usage dans les Gaules. On ne peut pas dire que ce soit le Celtique. Quoique cette ancienne Langue ne subsiste plus telle qu'elle étoit, nous en avons cependant un dialecte dans le jargon des Bas-Bretons, qui l'ayant apporté de la Grande-Bretagne, dont les habitants au rapport de Tacite, la parloient anciennement, à peu près comme les Celtes, le conservent encore depuis tant de siècles, sans presque aucun mélange. Il y a à la verité beaucoup de mots Celtiques dans notre Romance ; mais assurément son fonds principal n'est point pris de cette ancienne Langue. De même il s'y est joint plusieurs mots Grecs ; mais ce n'est point non plus ce qui en fait le principal fonds. Dirait-on que c'est le Tudesque ? Mais il est visible que non ; quoique la Romance en ait emprunté les verbes auxiliaires, et tiré quelques autres secours.

A quoi bon, après tout, entrer dans cette énumération, pour établir un fait dont tous les Sçavants conviennent, et qu'aucun jusqu'à notre Aggresseur ne s'est avisé de revôquer en doute ? Oui tous les Ecrivains de quelque nom, dont nous avons connoissance, et qui ont eu occasion de toucher ce fait, supposent comme une chose constante, que notre Roman doit son origine, et s'est formé principalement de la Langue Latine sa mere. Tels sont entre plusieurs autres Dudon Historien des Normands, Barthius, Mezerai, du Cange, MM. Arnauld, Fleuri, Salvini, Menage, Galland,

Tac. vit. Agr. n.
11.

Dud. Nor. l. 3 |
Barth. adv. l. 34 |
Mez. t. 1. p. 365 |
Du Cange.

ib. n. 16 | Fleu.
 His. E. l. 59. n.
 30. | Sing. h et lit.
 t. 1. p. 103. III. |
 Hist. de Lang. t.
 1. p. 238. 327.
 584 | His. de l'Ac.
 des Insc. t. 2. p.
 729.

Dom Liron, Dom Vaissete. *An ignoras, dit le célèbre Jules César Scaliger, Linguam, Gallicam, Italicam, et Hispanicam Linguae Latinae abortam esse?*

A l'autorité de tant de Sçavants, il faut joindre des preuves si claires qu'on ne puisse se refuser à leur évidence, et qu'elles ferment la bouche aux contradicteurs. Nous tirons la première du Glossaire même, que notre laborieux Agresseur a mis à la suite des Poésies de Thibault Roi de Navarre. N'importe que la Langue Romance au temps de ce Prince, fût déjà fort différente de ce qu'elle étoit dans les premiers siècles de sa formation. L'on trouve néanmoins dans ce Glossaire, de quoi vérifier le fait par le grand nombre de dictions, qui viennent manifestement du Latin. Pour s'en convaincre il ne faut que sçavoir cette Langue, et faire usage de ses yeux.

His. de Lang. ib.

La Langue Provençale, la Languedocienne et la Gasconne en partie, nous fournissent une autre preuve peremptoire de notre sentiment. Dom Vaissete dans sa belle histoire de Languedoc a établi que ces Langues ne sont autres que l'ancienne Romaine, ou Romance, qui s'est mieux conservée dans ces Provinces que dans les autres du Roïaume. Qu'il nous soit permis en conséquence, d'interpeller tous ceux qui possèdent ces Langues avec la Latine, et de les prier de déclarer, s'ils trouvent un *Celtique dans lequel les Romains auroient filtré leur langage populaire*, en quoi notre habile Critique fait consister son prétendu Roman; et si au contraire ils n'y reconnoissent pas un fonds perénel de Latin corrompu? L'illustre M. du Cange, si profond dans la connoissance des Langues, l'a déjà déclaré, mettant de pair en ceci le provençal avec l'Italien et l'Espagnol: *Tametsi Hispanica et Italica Lingua, perinde ac Provincialis, Latinae originis suas debeat.*

Du Cange. ib.

Nith. l. 3. p. 374.

Remontons encore plus haut, et tâchons d'aller jusqu'à la source. On nous a conservé quelques Monuments en Langue Romance, qui approchent beaucoup de l'origine de sa formation. L'Historien Nithard, Ecrivain du temps, en a enchâssé deux dans son Histoire des divisions entre les enfants de Louis le Débonaire. Ce sont les serments que prêterent à Strasbourg en 842 Louis le Germanique et les Seigneurs de son Armée au Roi Charles le Chauve. M. l'Abbé le Beuf, cet Auteur si judicieux, nous a donné de son côté

Le Beuf, diss. t.
 2. par. 2. p. 326-
 329.

des lambeaux d'autres Monuments en vers qu'il a tirés d'un manuscrit de S. Benoît sur Loire, qui a été fait au onzième siècle. Mais il soupçonne avec raison, que les pièces en Roman qu'il contient, sont plus anciennes. Effectivement leur rudesse et leur grossiereté montrent qu'elles appartiennent au moins au dixième.

Notre Critique, à qui il sembleroit que rien n'a échappé de ce qui a trait à son sujet, rapporte lui-même le serment des Seigneurs Germain, qui a paru de nouveau dans l'agréable et charmante feuille Périodique du premier de Décembre 1742. Mais en le rapportant, il cherche du mystère, en ce que ces Seigneurs et Louis le Germanique leur Souverain se servent de la Langue Romance, et que Charles le Chauve au contraire emploie la Tudesque ou Allemande. Il se plaint en conséquence de ce que l'Histoire ne nous en apprend pas la raison. Où est cependant le mystère? Et cette raison prétendue mystérieuse ne se présente-t-elle pas d'elle-même, comme étant toute naturelle? Le Tudesque étoit mieux entendu des Germain, et le Romans des François. Louis parle en Romans, afin que l'Armée Française entendit clairement à quoi il s'engageoit. Charles s'exprime en Tudesque pour la même raison à l'égard des Germain. Nos Lecteurs voudront bien nous passer cette petite digression, qui leur a dévoilé un mystère.

Rev. de la f. Fr.
p. 99-105.

Nous les prions de recourir au serment de ces Seigneurs Germain, et de donner quelque attention à celui de Louis le Germanique, que nous allons transcrire sur l'exemplaire de Nithar. *Pro Deo amur, dit ce Prince, et pro Christian poblo, et nostro commun salvament, dist di in avant, in quant Deus savir et podir me dunat, sisalvarai-éo cist meon fradre Karlo et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altre si fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.* Est-il donc clair, que la Langue Romance n'étoit dans son origine, pour le principal fonds, qu'un Latin corrompu? De soixante et quelques mots que contient ce serment, n'y en voit-on pas plus de cinquante, qui sont ou purement Latins, ou sortis du Latin? Comment cela aura-t-il pu se faire, si nos Gaulois devenus François ne parloient pas cette Langue?

Nith. ib.

Les morceaux en Roman publiés par M. l'Abbé le Beuf,

établissent la même chose. Nous n'en copierons que peu de vers, pour être moins à charge à nos Lecteurs.

Nos jove omne quam dius estam
De grand follia per folledar parlam,
Quar no nos membra per cui vivri esperam
Qui nos sofle tanquam per terra nam
E qui nos pais que no murem de fam....

Nos e molt libres o troban
Legendis breus esse gran marriment
Quant cla carcer avial cor dolent
Molt val lo hes que l'om fai, e covent.

N'aperçoit-on pas encore ici visiblement, la plupart des mots ou Latins entierement, ou formés du Latin? La chose, il est vrai, n'est pas si palpable que dans le serment rapporté plus haut, parce que les vers cités sont d'un temps plus éloigné de l'origine de la Langue, et que plus elle s'éloignoit de son origine, plus elle s'éloignoit aussi de la nature du Latin, qui l'avoit enfantée. C'est par-là que nous donnons une raison toute naturelle, et la seule véritable, pourquoi les François du dixième, onzième, et peut-être douzième siècle, entendoient encore le Latin, au moins pour la plupart, quoiqu'ils ne le parlassent plus, et que leurs descendants cessèrent de l'entendre au treizième siècle et les suivans. Rien n'est plus plausible et mieux fondé. C'est que dans les trois premiers siècles, dont il s'agit, la Langue Romance retenoit encore beaucoup d'affinité et d'analogie avec le Latin, ce qu'elle perdit dans la suite, à mesure qu'on travailla à la polir.

La gradation est tout-à-fait intéressante pour notre sujet, et mérite d'être observée. Le Latin n'a point été une Langue scavante à l'égard des peuples Gaulois devenus Romains, et ensuite François, puisqu'il a été vulgaire dans nos Provinces. Il a été vulgaire dans nos Provinces, puisque l'usage y en a été tout commun. L'usage y en a été tout commun, puisqu'il a souffert une plus grande corruption qu'ailleurs, et que de sa corruption est sortie la Langue Romance, qui y a pris sa place. C'est ce qui a été démontré par parties.

parties. De cette gradation passons à une rétrogradation, qui y répandra encore une nouvelle lumière.

Cinquième principe, qui est pris de l'expérience. Tous les cent ans notre Langue Française a reçu des additions, des accroissemens, des embellissemens et autres perfections qu'elle n'avoit pas auparavant. Nous avons tout ce qui est nécessaire, pour confondre quiconque entreprendroit de le contester. Il n'y auroit qu'à recourir aux pièces, qui se trouvent tant dans les imprimés que les manuscrits, et dont les dattes ne sont ni suspectes ni douteuses. Notre François sous le glorieux regne de Louis XV, est bien différent de ce qu'il étoit les premières années du regne de Louis XIII. Celui qui étoit en usage sous ce dernier Prince, est encore tout autre que celui qu'on parloit sous François I. Qu'on se donne la peine de continuer la rétrogradation de siècle en siècle, jusqu'au douzième; et l'on découvrira, que chaque siècle a apporté dans notre Langue autant de différence.

Conferons maintenant notre François, ou Roman du douzième siècle à celui du onzième; et l'on verra combien il diffère l'un de l'autre. Mais avons-nous, dira notre Agresseur, des Monuments du onzième siècle en Roman? Oui, sans doute, nous en avons, et même du siècle précédent, quoi qu'il en puisse penser. En attendant que nous lui en produisions un assés bon nombre, nous nous bornèrons ici à lui nommer le Roman de Guillaume au court Nez, et l'Abregé des loix de Guillaume le Conquerant en même Langue. Nous lui garantissons ce Roman pour être des premières années du onzième siècle au moins, et lui en promettons toutes les preuves nécessaires. Pour l'autre Monument, il est indubitablement du temps de sa date. Ces deux-ci nous suffisent à présent pour notre dessein.

Rapprochons ce François Romancier du onzième siècle, de celui du dixième, que nous avons dans les fragments publiés par M. l'Abbé le Beuf, et dans le Roman *Philomena*, ou le *Philomena*, dont nous n'abandonnons point l'ancienneté, malgré les attaques prétendues triomphantes de notre Adversaire. Cette confrontation nous fera encore découvrir de la différence, entre le langage du onzième siècle et celui du dixième. Il n'y en a pas moins entre ce dernier et celui du neuvième siècle, comme il est visible par les morceaux que nous avons rapportés nous-mêmes.

Du neuvième siècle passons au huitième. Nous y trouvons des vestiges de notre Langue Romance, qui montrent qu'elle commençoit à se former, et qu'alors elle n'étoit pas encore telle qu'elle devint au bout de cent ans. ' Ces vestiges sont d'une part l'épithaphe d'une Eusebie, Abbessse à Arles, que Dom Mabillon a publiée par rareté du fait; ' et de l'autre, une Lettre tout-à-fait rustique que des Moines présenterent à Charlemagne au commencement de son regne, avec les expressions suivantes, et quelques autres, ' qui se lisent dans les Litanies à l'usage de la Cour de ce Prince, avant qu'il fût Empereur : *ora pro nos ; tu lo juva*, ou l'on voit notre *le François*. Le septième et sixième siècle nous fournissent aussi des vestiges encore plus anciens de la même Langue naissante. On les trouve dans la Chronique de Frédégaire; et les Formules de Marculfe pour le septième siècle, ' et dans les Formules Angevines, et les écrits de de S. Gregoire de Tours, pour le sixième. Nous pouvons même dire, que nous en avons du cinquième siècle, dans la Loi Salique, ' et trois épithaphe publiées d'abord par Guillaume Paradin, puis réimprimées par du Cange. Mais on ne peut remonter au-delà de ce siècle, par la raison qu'on n'y découvre rien de semblable. De sorte que notre Langue Romance commença proprement à naître, dès que le Latin commença à se corrompre sensiblement dans nos provinces. On vit en cela se verifier l'axiome fameux dans les Ecoles de Philosophie : que la corruption d'une chose donne l'être à une autre.

Telle fut la première origine de notre roman. Telles furent les voies et les degrés par où il passa, avant que de parvenir à un certain état de consistance, et de prendre la place de la Langue Latine sa mere. Jusques-là, ce que nous avons cru devoir fixer au dixième siècle, nos Gaulois devenus François parloient Latin, comme leurs ancêtres l'avoient parlé avant eux. Toute la différence consiste, en ce que le Latin des Gaulois sous la domination des Romains n'étoit pas à beaucoup près, ni aussi impur, ni aussi barbare que le Latin de leurs descendants. Celui-ci outre le mélange des dictiones Grèques et Celtiques, qu'il avoit reçu dès les premiers temps, se trouvoit encore mêlé de plusieurs mots barbares, et perdoit chaque jour quelque chose de sa bonne construction, jusqu'à ce qu'enfin il dégénéra en Roman. Mais

Mab. an. l. 21. n. 10.

Conc. t. 6. p. 1780.

Mab. ana. t. 2. p. 682-684.

t. 4. p. 234-270.

Insc. aut. p. 48. 49 | Du Cange. ib. n. 29.

quelque barbare et corrompu qu'il fût, il n'en portoit pas moins le nom de Latin, et ne le perdit, qu'après avoir été travesti en la Langue qu'il enfanta. Alors on ne nomma plus Latin, que la Langue que parloient ceux qui l'étudioient. Et qu'on le remarque bien, cette Langue depuis le neuvième siècle ne fut plus sujette à l'altération et corruption, qu'elle avoit soufferte depuis quatre cents ans, parce qu'elle cessa d'être vulgaire. Elle commença même dès l'onzième siècle à reprendre quelques traits de son ancienne beauté, ce qui continua encore au siècle suivant. Il n'y eut que l'usage auquel on l'asservit pour ergoter dans les Ecoles, sur-tout au treizième et quatorzième siècle, qui lui causa une nouvelle décadence.

Qu'on ait l'équité de juger par-là de cette autre espèce de *Romans* imaginée par notre ingénieux Critique. Un *Romans*, qui étoit le *Celtique*, dans lequel se filtra insensiblement le *Langage populaire des Romains vainqueurs*. Un *Romans* qui dès lors devint la *Langue maternelle et populaire des Gaulois*, et qu'on ne s'avisa cependant de cultiver, que vers le milieu du douzième siècle, c'est-à-dire, treize-cents ans entiers après sa naissance. Un *Romans* qui dès son origine porta ce nom, car suivant ce nouveau système, le *Romain altier imposa le nom de sa Langue à celle qu'il avoit trouvée dans les Gaules, de sorte qu'on... ne la connut presque plus sous le nom de Romans*. L'Histoire publique nous a donc trompés en nous apprenant que notre Roman, ou Langue Romance, n'a été ainsi nommé, qu'en conséquence de la qualification de ¹ Romains, que nos Rois donnerent aux Gaulois leurs sujets, par la raison qu'ils suivoient les Loix Romaines, ce qui les distinguoit des Francs, qui étoient étrangers à leur égard. Enfin un *Romans*, dont on ne trouve aucune trace dans le cours de plus de cinq siècles, et dont nul de nos Ecrivains, notamment les Ausones et les Sidoines, qui nous ont appris tant de particularités des mœurs et de la Littérature de leur temps, ne font pas la moindre mention. Nous avons démontré contre notre Aggresseur, que dans son système le peuple Gaulois ne devoit point entendre le Latin. Eh quoi! est-il croiable que ses Evêques préposés pour l'instruire, lui au-

Leg. Sal. tit. 37.

¹ Cette qualification de Romains, qu'on donna aux Gaulois fut aussi cause que le païs qu'ils habitoient, porta le nom de Ro-

magne, ou Romainie : ce qui dura depuis le VI siècle jusqu'au X.

Mab. act. t. 4. p. 165. 180. n. 2. 60. 61.

roient parlé cette Langue en aussi bons termes que nous le voïons dans leurs Sermons et leurs Homelies, plutôt que celle qui lui auroit été naturelle et populaire? Seroit-il possible qu'aucun d'eux n'eût été ni assés zélé ni assés compatissant envers ce simple peuple, pour représenter dans les Conciles le besoin qu'il auroit eu d'avoir leurs instructions traduites en ce prétendu *Romans, qui étoit sa Langue maternelle*, afin de se mettre plus au fait de sa religion? Les Evêques du cinquième siècle et des précédents étoient-ils moins zélés et moins vigilants, que ceux du neuvième, qui eurent cette charitable attention pour leurs peuples, lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils commençoient à ne plus entendre le Latin?

Con. t. 7. p. 1249.
1256. 1263. t. 8.
p. 42. c. 2.

On voit ici un exemple de ce qui arrive quelquefois, lorsqu'en disputant avec des Sçavants on devient presque sçavant comme eux. D'abord nous ne nous étions proposé que de repousser le premier trait de notre Adversaire; et il est arrivé que nous l'avons imité en quelque chose, en faisant un espèce de traité sur les révolutions du Latin dans les Gaules, comme il en a fait un en forme sur celles de la Langue François dans le Roïaume. La Providence qui nous y a conduits, sans que nous nous en soïons apperçus qu'après coup, en tirera le fruit qu'il lui plaira. L'on sçait qu'elle ne fait rien sans dessein. Pour nous, il nous suffit, que nous aïons mis par-là le Tribunal où nous sommes cités, en état de juger, si nous avons tort ou raison de soutenir, que les Gaulois devenus d'abord Romains, et ensuite François, ont parlé Latin, jusqu'à ce que cette Langue a laissé sa place à la Romance sa fille.

Peut-être trouvera-t-on, que nous avons trop multiplié les preuves. Mais lorsqu'il s'agit de se deffendre contre un Ecrivain de réputation, et de grand crédit dans la République des Letres, on ne sçauroit trop appuyer le bon droit de la These qu'il entreprend d'attaquer. Voïons si nous pourrons également justifier le second point qu'il nous conteste.

§. II.

*Où l'on prouve, que la Langue Romance a été employée
avant le milieu du douzième siècle à écrire pour
la posterité.*

APRÈS avoir découvert l'origine et les premiers degrés de formation de notre Langue Romance, c'est ici le lieu de discuter le temps, auquel on a commencé à la cultiver de vive voix, et à en faire usage pour écrire. Deux autres degrés, qui précéderent le changement qui arriva, lorsqu'elle prit la place du Latin, qui lui avoit donné naissance, et qui furent eux mêmes précédés d'un autre, qui suppose que l'on commençoit à la distinguer du Latin, quand on commença à la cultiver. Ces deux-ci se suivirent de fort près; et l'époque de l'un est presque la date de l'autre. De sorte que pour connoître le temps auquel la Langue Romancière commença à être cultivée, il suffit de sçavoir quand elle commença à être distinguée du Latin, et réciproquement. Mais elle ne succeda pas au Latin aussi-tôt que l'on commença à l'en distinguer, parce, comme l'observe fort judicieusement M. Arnould contre M. Mallet L. 1. Chap. 8. qu'il est presque impossible, qu'avant que la nouvelle Langue ait tout-à-fait pris le dessus, il n'y ait un certain temps, et même assés long, pendant lequel l'une et l'autre s'entende par presque tout le monde. Il faut ajoûter, par les raisons qu'on a vûes plus haut, et que presque tout le monde parle l'une et l'autre.

Le Sçavant Ecrivain qui s'est déclaré notre Adversaire, avoue que la Langue Romance eut quelque éclat sous le regne de Charlemagne. Mais cela ne fut pas de durée selon lui. On la vit presque aussitôt tomber dans l'obscurité, tant par l'amour que ce Prince conçut pour le Latin, et qu'il inspira au Clergé, que par l'odieuse paresse des hommes du monde qui mépriserent toute sorte d'étude. Tout l'avantage qu'elle eut, fut de conserver son existence, et tout son privilege d'être toujours la Langue vulgaire. Volontiers nous lui accordons, que cette Langue eut alors quelque éclat. Mais ce n'est pas sur la preuve spécieuse qu'il en apporte; et nous lui contestons que la même Langue tombât aussitôt

Rev. de la L. Fr.
p. 181-182.

dans l'obscurité, et fût négligée. Développons ces deux points, avant que de passer outre.

Pour le premier, il est visible, qu'il est ici arrivé à notre Agresseur, ce que les personnes qui savent beaucoup, n'évitent pas toujours. Ou il a brouillé ses idées, ou sa mémoire ne l'a pas servi fidèlement. ' Voulant montrer, que la Langue Romance eut quelque éclat sous le regne de Charlemagne, il apporte en preuve l'application que ce Prince donna à décrasser, orner et polir la Langue de son País. Nous avons eu d'abord de la peine à croire, qu'un sçavant du premier ordre eût ainsi confondu la Langue Tudesque, ou Theotisque, avec la Romance. Mais il n'a pas été possible de dementir nos propres yeux. Nous avons déjà lû Eginhard avec beaucoup d'attention, pour faire l'Histoire de Charlemagne, que nous avons donnée dans notre IV Volume. Nous l'avons repris de nouveau; et nous nous sommes convaincus, que les travaux de ce Grand Prince dont parle Eginhard, regardoient la Langue Tudesque. ' Aussi l'avons nous exprimé de la sorte, en parlant de la Grammaire qu'il entreprit à cette occasion. Ce que nous avons déjà dit, suffiroit pour le démontrer.

p. 77. 114. 181.
182.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 409.

Egin. vit. Car. p.
103.

p. 102.

Ajoutons néanmoins pour plus grande conviction, ' que les noms que Charlemagne donna en la même Langue aux douze mois de l'année et aux douze vents, et que son fidèle Historien copie, montrent visiblement qu'il s'agit du Tudesque. D'ailleurs le *Patrii Sermonis* de cet ancien Auteur doit s'entendre comme ' le *Vestitu patrio*, dont il parle auparavant: c'est-à-dire, ajoute Eginhard, *Francisco*, l'habit des Francs, qui différoit de celui des Gaulois, quoique devenus François. Indépendamment de cette explication, le sens du *Patrii Sermonis* est suffisamment déterminé par le lieu de la naissance de Charlemagne. Le docte Ecrivain contre qui nous sommes obligés de nous défendre, n'ignore pas que c'est Aix-la-Chapelle en Germanie; mais il n'y a pas pensé. Ce qui a plus contribué à le jeter dans cette erreur de confusion, est qu'il a pris ces expressions Latines *Lingua Francica* pour la Langue Française, lorsqu'elle n'étoit encore qu'un Roman informe. Mais ces termes n'ont été jamais employés dans ce sens. Pour éviter les redites, qu'on ait la bonté de recourir à la page 409 de ce présent Volume, où l'on verra qu'un autre Sçavant avoit déjà fait la même faute. *Lingua*

Francica dans tous les Auteurs Latins, qui parlent de ces temps-là, signifie invariablement la Langue Tudesque, ou des anciens Francs. Pour ce qui est de la Romance, ils la nomment plus ordinairement *Romana*, souvent *Rustica*, *Gallica*, et quelquefois *Vulgaris*, *Simplex*, *Ruralis*, *Usualis*, *Plebeia*, mais jamais *Francica* : à moins qu'ils n'en déterminent la signification, comme Guibert de Nogent.

Guib. de Nov. vit.
l. 3. c. 2. 5.

Autre erreur de confusion dans laquelle notre Aggresseur est encore tombé, et que nous ne lui devons pas passer, parce que nous avons établi le contraire. ^a Les travaux de Charlemagne en faveur de la Langue de son païs, lui aiant fait naître l'occasion de parler de l'Histoire de ce Prince par le Moine anonyme de S. Gal, il nous la donne comme un écrit fait par ordre de Charles le Chauve. Mais il n'y a qu'à lire le vingt-cinquième chapitre du second livre de cet Historien, pour se convaincre que ce fut Charles le Gros, qui l'engagea à prendre la plume, et que c'est à lui qu'il adresse la parole. Aussi l'Éditeur a-t-il eu soin de le marquer à la tête de l'ouvrage. ^a L'Historien y qualifie disertement le Prince à qui il a l'honneur de parler, fils d'un Louis, à qui il donne le titre d'illustre : au lieu que lorsqu'il s'agit de Louis le Débonnaire, pere de Charles le Chauve, il le qualifie Empereur, tel qu'il étoit. Et pour mieux écarter toute équivoque, il ajoute que le Prince son Mécene avoit Charlemagne pour bisaieul, et Pepin le Bref pour trisaieul. Reconnoit-on ici Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, qui étoit frere de Charles le Chauve ? De tels écarts de la part de notre Adversaire, nous sommes fâchés de le dire, mais pourroit-on le cacher en le dissimulant ? ne disposent pas avantageusement les voies aux accusations d'erreur, dont il a voulu nous charger. Passons au second point de cette discussion incidente, c'est-à-dire, à la prétendue négligence qu'on eut alors pour la Langue Romance, et qui va faire le principal objet de la suite de notre réponse.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 5. p. 614-618.
^a Rev. de la L. Fr.
p. 106.

Du Ches. t. 2. p.
107.
^a p. 131. c. 23.

Quoique nous nous soions plaints avec raison, de ce qu'on n'avoit pas rendu à notre Langue naissante le même service qu'à la Tudesque, en travaillant à en faire connoître la propriété des termes, et à en fixer la construction et les terminaisons, on ne laissa pas néanmoins de la cultiver dès le regne de Charlemagne, et peut-être même auparavant. Il étoit tout naturel de commencer par en faire usage de vive

voix, avant que de l'emploier à écrire, et c'est ce qui arriva.

Cette Langue n'étant dans sa première origine qu'un Latin fort corrompu, comme il a été démontré, nous serions en droit de dire qu'on a commencé à la cultiver, dès le temps qu'on a distingué ce mauvais Latin, de celui que parloient les Gens-de-Letres, quoiqu'il se ressentît lui-même de la corruption introduite par sa décadance. Or il y a des preuves, que dès le sixième siècle de l'Eglise on a commencé à faire cette distinction, comme il paroît par la qualification de la Langue rustique qu'on donna dès-lors à ce Latin barbare. Sur ce principe, qui est solidement établi par-tout ce qui a été dit plus haut, nous serions reçus à soutenir, que dès-lors on commença non-seulement à cultiver de vive voix notre Roman, mais aussi à l'emploier à écrire pour la postérité. C'est effectivement en ce mauvais Latin, le pere de notre Roman, comme on le voit, que sont écrites les formules Angevines, celles de Marculfe, et la Chronique de Frédégaire. Nous pourrions même remonter jusqu'à la Loi Salique.

Mey. an. 636.

Mab. act. t. 5. p. 335. n. 42.

Mais nous voulons bien ne pas reprendre de si haut la culture de la nouvelle langue, et ne la dater que du temps auquel aiant reçu le nom de Romance, on la distingua clairement de la Latine. L'histoire de S. Mommolein Evêque de Noïon et de Tournai, mort en 684, nous fournit une preuve, que dès lors on nommoit Romance la langue des Gaulois, et qu'on la distinguoit du Latin et du Tudesque. Suivons l'ordre des temps. Il est marqué de S. Adalhard qui fut Abbé de Corbie plusieurs années avant la fin du huitième siècle, qu'il parloit fort bien la langue Romance; quoiqu'il parlât encore mieux la Latine et la Teutonique, qui étoit celle de son païs. C'étoit donc dès lors un sujet d'éloge, que de bien parler la nouvelle langue: ce qui marque qu'elle avoit déjà fait du progrès.

Con. . 7. p. 1 56
c. 15.

Combien en avoit-elle fait davantage les premières années du siècle suivant, pour être plus communément entendue dans les Gaules que le Latin? Nous en avons la preuve dans les reglements des Conciles de Reims et de Tours, qui furent célébrés en 813, et qui représentoient l'Eglise entière de l'Empire François qui comprenoit alors les Gaules et la Germanie. Celui de Reims ordonne en général aux Evêques, d'être soigneux d'instruire leurs peuples, suivant la propriété

propriété de leur langue, afin que tous puissent entendre les instructions qu'on leur fera. ' Ordonnance que le Concile de Tours a plus détaillée. Après avoir enjoint aux Evêques d'avoir à leur usage les écrits des Peres, qui sont les plus nécessaires pour apprendre aux peuples confiés à leur conduite les principaux points de la religion, il veut que chacun d'eux prenne le soin de les traduire, ou faire traduire d'une maniere claire en langue Romance ou Théotisque, afin que tous puissent plus facilement entendre les verités qu'on leur annoncera. *Et ut easdem homilias, ce sont les propres termes du Concile, quisque aperte transferre studeat in rusticam Romanam linguam, aut Theotiscam quo facilius cuncti possint intelligere quæ dicuntur.* ' Au bout de trente-trois ans, en 847, le Concile de Maïence fit le même reglement, en copiant mot pour mot le Décret du Concile de Tours. ' Pasquier et Borel citent la même chose d'un Concile tenu à Arles en 851, mais que nous ne trouvons point dans les Collections des Conciles.

Il est aisé de juger par-là du cours que ces Ordonnances réitérées donnerent à la langue Romance, qui étoit déjà le langage de presque tout le peuple François. Peut-on douter que les bons Evêques et les autres Ministres de la parole ne se fissent un devoir de se conformer en ce point à l'intention des Conciles? L'Histoire ne nous apprend pas tout ce qui s'est fait par rapport à cet objet; mais elle ne nous laisse pas ignorer que 'Notger Evêque de Liege dès 972 le pratiquoit à la letre; prêchant à son peuple en langue vulgaire, et à son Clergé en Latin.

' L'usage de la Romance étoit devenu si commun au dixième siècle, que les Allemans même s'en servoient quelquefois. Le Roi de France Louis d'Outremer ne parloit point d'autre langue. ' Robert le Pieux, un de ses successeurs à la fin du même siècle, l'aimoit et la parloit fort bien. C'est ce qui portoit Thierrî Duc de Lorraine, son proche parent, à se servir dans ses ambassades auprès de ce Prince, du Moine Nanterre, depuis Abbé de S. Mihel, préférablement à tout autre, par la raison qu'il possédoit parfaitement la même langue. ' Les Evêques l'emploioient même pour haranguer les Conciles, comme notre sçavant Critique en convient lui-même. ' Effectivement Aymon Evêque de Verdun étant chargé du discours pour l'ouverture du Concile de Mouson

p. 1263. c.17.

tom. 8. p. 42. 2.

Pasq. rech. 1. 8 c.
1. Bor. rech.
Gaul. p. 566.

Leo. l. Hist. t. 1.
p. 220.

Abb. Urspr. an.
937. p. 216.

Mab. ana. t. 2. p.
391.

Rev. de la L. Fr.
p. 110. 111.

Conc. t. 9. p. 747.

en 995, le fit en langue Romancière. Tous ces traits réunis à quelques autres nous ont fait dire, que le Latin avoit cessé d'être vulgaire en France au même siècle. Notre sentiment est-il hasardé, et dépourvu de vrai-semblance? Nous en laissons juge le Lecteur intelligent et équitable.

Le siècle suivant on vit notre langue Romance tout autrement répandue, et encore en plus grand honneur. D'une part les Princes Normans la portèrent en Italie, et en établirent l'usage dans les lieux de leurs conquêtes, en Pouille, en Calabre, en Sicile; de l'autre Guillaume le Bâtard, aiant conquis l'Angleterre, y rendit cette langue aussi commune qu'elle étoit en Normandie; et d'Angleterre elle passa en Écosse. Les Princes étrangers se faisoient un honneur de la parler: témoin l'illustre Mathilde Comtesse de Toscane. Enfin les Croisés la portèrent dans l'Empire¹ d'Orient: de sorte qu'encore à la fin du douzième siècle on la parloit en Morée et dans le Duché d'Athènes, comme à Paris. Elle pénétra même et eut cours en Espagne, où l'usage s'en conserva jusqu'au quatorzième siècle. C'est de quoi nous avons administré toutes les preuves nécessaires, dans le discours historique à la tête de ce volume.

Mur. scri. It. t. 3.
p. 365.

Du Gang. ib. p.
47.

n. 34. 35.

Rev. de la L. Fr.
p. 120.

Cependant notre difficile Agresseur se refuse à celles qui attestent l'établissement de cette langue en Angleterre: sous prétexte que l'espace de vingt ans qu'y regna le Roi Guillaume, ne fut pas suffisant pour y renverser entièrement la langue Angloise. Mais la bonne critique permet-elle de contester un fait attesté par plusieurs Auteurs contemporains, et confirmé par des événements notoires? D'ailleurs est-il nécessaire d'anéantir dans un pays la langue qu'on y parle, pour y établir l'usage d'une autre langue? Les Phocéens en portant le Grec dans les Gaules, et les Romains le Latin, y renverserent-ils entièrement le Celtique? De même nos Croisés en établissant l'usage de leur langue en Palestine et ailleurs, y renverserent-ils entièrement le Grec et l'Arabe? Ainsi quoique la langue Angloise ne fut pas entièrement renversée en Angleterre, il n'en est pas moins vrai que Guillaume le Conquérant y rendit tout commun l'usage de

¹ C'est sans doute de-là qu'il faut prendre la première origine du jargon qu'on parle sur la mer Méditerranée et dans toutes les côtes du Levant, et qu'on nomme la Langue Franche, ou langage

Franc, ou enfin langue Franque. Jargon composé de François, d'Italien, d'Espagnol, de Grec vulgaire et autres Langues, et entendu par tous les Matelots et Marchands de toute nation.

la Romance. Il y réussit même d'autant plus heureusement, que les voies y étoient disposées depuis long-temps, et qu'il emploïa dans l'exécution des moïens plus efficaces.

Un Dissertateur qui a travaillé avec application à nous faire connoître les révolutions de notre langue, ignoreroit-il que dès le temps du Roi S. Edouard le Confesseur, qui commença à regner en 1043, le Roman étoit la langue de la Cour d'Angleterre? c'est ce dont le fidèle historien Ingulfe, qui le rapporte, avoit été témoin en son enfance. Ignoreroit-il que ce Prince, qui avoit été élevé en Normandie, où il avoit appris cette langue, emmena avec lui en Angleterre plusieurs Normans, à qui il conféra les premières dignités de ses Etats, et que dès-lors on commença à abolir les usages du païs, et à y substituer ceux des François? *Cæpit ergo, dit l'Ecrivain cité, tota terra sub rege et sub aliis Normannis introductis Anglicos ritus dimittere, et Francorum mores in multis imitari.* Ignoreroit-il que non-seulement le Roi et ses Seigneurs parloient le Roman, mais qu'ils l'emploïoient aussi dans leurs actes publics? c'est encore le même Historien qui l'atteste. Ignoreroit-il enfin qu'avant le regne de ce Prince, les plus nobles entre les Anglois avoient coutume d'envoïer leurs enfants en France, tant pour s'y former à l'art militaire, que pour se défaire de la rudesse et barbarie de leur langue naturelle, en y apprenant la Romance, qui étoit beaucoup plus douce et plus polie: *ob usum armorum, et ad linguæ nativæ barbariæ tollendam?*

Reprenons encore de plus haut le goût que prirent les Anglois pour les usages, et vraisemblablement aussi pour la langue des François. Dès avant la fin du neuvième siècle, le Roi Alfrede fit venir de France à sa Cour les Docteurs Jean et Grimbald, qui l'instruisirent dans toutes sortes de connoissances littéraires, *omnibus literis*, et donnerent naissance à l'Université d'Oxford. Entre les autres usages qu'ils établirent en Angleterre, on marque nommément le caractère François qui prévalut dès-lors dans tous les actes publics, et fit disparaître entièrement le caractère Anglo-Saxon. L'Abbé Ingulfe produisit au Roi Guillaume pour les lui faire confirmer, plusieurs titres de son Monastere ainsi écrits à la Française. Auroit on raison de douter que ces Docteurs, aiant établi l'usage de leur caractère en Angleterre, n'y eussent pas aussi porté la langue Romance, qui étoit dès-lors

Ingul. p. 895. |
Guib. de Nov. vit.
l. 3. c. 2.

Ibid. | Du Ches. t.
3. p. 370.

Ingul. ibid.

Du Ches. ib.

Ingul. p. 912. |
Alford. an. 885.
n. 7 | Mab. act. t.
6. p. 508-514 | t.
7. p. 3. 4.

Ingul. ib.

si commune dans nos Provinces, comme on l'a montré?

Quant aux moïens qu'emploïa Guillaume le Conquerant pour en établir l'usage dans ses nouveaux Etats, ils furent aussi infaillibles, que bien concertés. Outre cette multitude de Normans et autres François qui l'accompagnerent à sa conquête, ou qu'il appela depuis en Angleterre, où ils furent placés suivant leur merite, les loix, les statuts, ou reglemens pour la Police du Roïaume ne se firent plus qu'en cette langue. Le Prince ordonna qu'on s'en serviroit, au lieu de celle du país, pour apprendre aux enfans les principes de la Grammaire. L'ignorance du Roman suffisoit pour exclure de l'Episcopat; et ce fut principalement par cette raison, que S. Vulstan Evêque de Vorchestre fut déposé en 1078. Après de si justes mesures de la part d'un puissant Prince, pour établir l'usage de la langue Romance dans ses Etats, on s'avisera de contester que vingt ans de Regne n'auront pas été suffisants pour y réussir! A qui prétend-on le persuader? Quoiqu'on en puisse dire, cette langue jetta de si profondes racines en Angleterre, qu'elle s'y conserva jusqu'à la fin du quatorzième siècle. Environ trois cens ans auparavant, le B. Vital Instituteur de l'Ordre de Savigni, étant allé dans cette isle exercer le ministere de la parole, ne prêchoit point au peuple Anglois en d'autre langue. C'est aussi en la même langue, que Goisfroi, ou Joffride Abbé de Croyland, et Gilbert Professeur de Théologie, qui avoient passé de France en Angleterre, faisoient au peuple des instructions les Fêtes et les Dimanches.

En France notre Roman faisoit tous les jours de nouveaux progrès. Si le roi Henri I ne le parloit pas, il l'entendoit au moins, et se plaisoit à l'entendre parler. C'est pourquoi Edouard Roi d'Angleterre, choisissoit pour son Ambassadeur auprès de ce Prince, Halinand son Chapelain, qui fut depuis Evêque de Laon, et qui possédoit parfaitement cette langue. S. Bernard l'emploïoit quelquefois dans ses instructions au peuple, comme en font foi quelques-uns de ses sermons en la même langue, que l'on conserve manuscrits à Clairvaux. C'étoit l'unique qu'on entendoit au territoire de Valenciennes dès les premières années du douzième siècle, comme en fait juger la manière de prêcher de S. Norbert. On est porté à croire la même chose de la petite Bretagne, ou Armorique, lorsqu'on voit Hugues le

p. 901.

Mab. ib. t. 9. p.
838. n. 6.Du Cang. ib. n.
18. 20.Mab. an. l. 70. n.
95.

Ingul. p. 913.

Guiñ. de Nov. ib.

Boll. 6. Jun. p.
827. n. 24.Mart. Coll. nov.
par. 1. p. 118.

Roux Evêque de Dol faire à son sacre sa profession de foi en Roman et en Latin, *in lingua Romana et Latina*. Dès le commencement du même siècle, on regardoit la Romance comme si nécessaire, que ceux qui ne la sçavoient pas, cherchoient des Maîtres qui la leur apprissent. ' C'est ce que firent deux jeunes Flamans qui allèrent à cette fin au prieuré de S. Amand de Barisi au Diocèse de Laon. Garembert, autre Flaman, alla dans le même dessein passer quelque temps d'abord à Cambrai, puis à S. Quentin. ' Plusieurs Allemands faisoient la même chose.

Guib. de Nov. ib. c. 5.

Cist. bib. t. 2. p. 11. 151.

Il paroît, que cette langue dès le siècle précédent étoit susceptible de gentilleses, d'agrèments et encore d'autres beautés. ' On observe effectivement, que Robert Duc de Normandie, fils aîné de Guillaume le Conquérant, la parloit avec tant de graces et de politesse, que personne n'étoit plus charmant en ses discours : *patria lingua facundus, ut sit jucundior nullus*. ' C'est aussi de la connoissance de cette langue et de la Teutonique, que Godefroi de Bouillon, qui parloit fort bien l'une et l'autre, tiroit les moïens d'appaiser les animosités et les querelles qui s'élevoient entre les François et les Allemands au temps de la premiere Croisade. ' Au siècle suivant Pierre d'Alinerre, d'abord Chapelain de Henri Comte de Champagne, puis Chanoine de Beauvais et de S. Quirian de Provins, qui avoit un talent particulier pour la plaisanterie, se servoit également de la langue Romance comme de la Latine, pour ses bons mots, ses saillies enjouées, ses railleries délicates. ' Guillaume de Malmesburi en faisant l'éloge de Raoul, qui d'Evêque de Rochester devint Archevêque de Cantorberi en 1114, nous donne à entendre, que le Maine étoit une des Provinces de France où l'on parloit plus poliment cette langue vulgaire. Il dit en effet, que ce Prélat entre autres qualités avoit celle de parler le langage poli et limé de cet agréable pais : *cui accessit, ce sont ses expressions, genialis soli, id est, Cenomannici, acuratus et quasi depexus sermo*.

Malm. de Reg. Angl. l. 4. p. 154.

Ott. his. l. 7. c. 51 | Abb. Ursp. an. 1099.

Helin. an. 1148.

Malm. de Pont. Angl. l. 1. p. 280.

Nous n'en dirons pas davantage touchant la culture orale de notre Roman. Ce qu'on en vient de lire suffit de reste pour prévenir nos Juges en faveur du temps auquel nous soutenons qu'on a commencé à s'en servir dans des écrits publics. D'ailleurs on pourroit nous soupçonner de vouloir faire un supplément ou traité sur les revolutions de la lan-

gue Française, lorsque nous ne pensons qu'à défendre notre these attaquée. Voïons si nous pourrons réussir à en justifier le second point, comme nous osons nous flatter d'avoir justifié le premier. Si nous sommes assez heureux pour produire des poésies, des traductions, des actes publics, et d'autres écrits encore de plus longue haleine, le tout en langue Romance, et d'une date antérieure à l'année 1150, pourra-t-on nous refuser la justice de reconnoître le bon droit de notre cause? Essayons de l'exécuter, et commençons par les pièces de poésies.

Il seroit fort difficile de marquer précisément la premiere époque de l'origine de notre poésie Romance. Tout ce que l'on peut dire de moins équivoque, est qu'on doit la regarder de même date que la naissance de la langue même. Depuis que l'art de versifier a été connu dans nos Provinces, on n'a point cessé d'y faire des chansons. On en a fait par conséquent en langue Romance, dès le temps qu'elle a été à l'usage des peuples. C'étoit même en la langue la plus commune, comme il a été dit, qu'on les faisoit pour l'ordinaire. Nos anciens Bardes ont toujours eu des successeurs, qui en marchant sur leurs traces, ont été les Poètes et les Versificateurs de la Nation. Nous ne craignons pas de le dire; et avec un peu de travail nous trouverions de quoi le justifier: les Jongleurs, si fameux en France au dixième et onzième siècle, étoient à proprement parler d'arrière descendants des Bardes Gaulois, et ne se multiplièrent si fort en ces temps-là, que parce que la poésie Romance, à laquelle ils s'appliquoient, eut plus d'attrait pour plaire par sa nouveauté, et fit plus d'éclat. Mais ils n'étoient point descendus du ciel, ni sortis de la terre. Ils avoient leurs peres et leurs aïeux. On en trouve effectivement des vestiges dans la vie de S. Prix, ou Préject, Evêque de Clermont, écrite avant la fin du septième siècle. Agobard de Lyon au commencement du neuvième, fait aussi mention de ces Jongleurs dans un de ses écrits. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher, quel fut leur sort depuis le douzième siècle. Il nous suffit, que leur succession nous découvre aux siècles que nous parcourons ici, une suite de Versificateurs dans nos Provinces, d'où nous concluons légitimement qu'il y eut dès-lors des pièces de poésies en langue Romance.

L'ingénieux et brillant Auteur de la feuille périodique a

dit avec beaucoup de raison, que notre langue doit à la poésie sa première célébrité. Pensée aussi vraie à l'égard des premiers temps, qu'à l'égard du siècle de Louis XIV. Rapprochons ce principe de l'état où nous avons montré notre Roman ; et l'on pourra juger sainement de l'antiquité de notre poésie. C'est sur quoi cet Ecrivain aussi sensé que poli, reconnoît sans nulle difficulté des chansons en jargon François dès le dixième et onzième siècle.

On pourroit même en découvrir de plus ancienne date. En effet n'a-t-il pas été démontré, que la langue Romance n'étoit dans sa première origine, qu'un Latin extrêmement corrompu ? N'est-il donc pas permis de dire, que cette chanson des premières années du septième siècle sur les victoires du Roi Clotaire II, en un Latin fort grossier et barbare, est en cette langue vulgaire, qui aiant bien-tôt souffert encore d'autres changements, porta le nom de Romance ? Que s'il ne nous reste pas de chansons des siècles suivants, c'est qu'on n'a pas été soigneux de nous les conserver. Ce n'étoit, nous l'accordons à notre Critique, que de misérables productions qui ne méritoient pas de passer à la postérité. Mais il n'en est pas moins vrai qu'on en faisoit dès-lors ; et c'est-là le point précis de la question. Hincmar de Reims parle d'une de ces chansons, qu'on devoit plutôt nommer Cantique, puisqu'elle étoit en l'honneur de S. Denys, mais il l'appelle *Cantilena*, par où les Ecrivains de ces temps-là entendent une chanson en langue vulgaire, comme il paroît par Yves de Chartres, Ordric Vital, et Guillaume de Malmesburi. Cette chanson sur S. Denys étoit de la façon d'un Teugaire, Moine sous le célèbre Abbé Hilduin, avant le milieu du neuvième siècle : au moins étoit-ce lui qui l'avoit apprise à Vandemar un de ses disciples.

Vers le milieu du même siècle, les Allemans commencent à faire aussi en leur langue des vers rimés. Il est hors de contestation, qu'ils en prirent le modèle des François, avec qui ils se trouvoient sous la domination du même Souverain, au moins jusqu'en 840. C'est ce qui est d'autant moins à contester, qu'il est plus vrai que ceux-ci avoient précédé les Allemans en ce genre de poésie, comme il est visible par la chanson seule au sujet de la victoire de Clotaire sur les Saxons, laquelle est en vers rimés, ainsi que le furent depuis toutes leurs autres poésies en langue vulgaire.

Mab. act. t. 2. p. 617. n. 78.

Rev. de la L. Fr. p. 214.

Mab. an. 1. 37. n. 85.

Hist. Lit. de la Fr. t. 5. p. 368-370.

On sçait qu'en tous les temps la rime en a fait la principale beauté.

p. 370

Otfride, Moine de Weissembourg, fut le premier Alleman qui s'avisa de rimer de la sorte en la langue de son païs. Il donna en vers Theotisques rimés une histoire suivie de J.C. Mais s'il emprunta des François son modèle pour la rime, son dessein put fort bien servir lui-même de modèle à un de nos Poëtes, qui exécuta la même chose en vers Romanciers avant la fin du siècle suivant. Ce Poëte est saint Israël, Grand Chantre de la Collegiale du Dorat au Diocèse de Limoges, mort en 1014. Touché de l'ignorance des peuples du païs, il fit pour leur instruction en langue vulgaire et vers rimés la vie de J.C. et même l'histoire de la Bible. Le Docteur Collin Théologal de S. Junien au même Diocèse, et M. Blondel Auteur d'un recueil de vies des Saints, qui ont fait l'un et l'autre la vie de ce S. Poëte, avoient une connoissance particuliere de ses ouvrages. Il paroît même par la maniere dont ils en parlent, qu'ils existent encore. Entre les autres poësies de même nature, qui nous restent du même siècle, il faut mettre celles que M. l'Abbé le Beuf a déterrées dans un très-ancien manuscrit de S. Benoît sur Loire, et dont il a publié des fragments. Peut-être seroit-on en droit d'y mettre aussi l'építaphe de Frodoard en Roman, que nous avons donnée en son lieu. Il est vrai qu'elle n'est pas à beaucoup près de la rudesse et grossiereté des vers précédents, quoique tirée d'un fort ancien manuscrit. Mais on sçait que les dialectes de notre Romance étoient différents selon les divers païs, dès la premiere formation de la langue. L'építaphe de Bernard Comte de Toulouse, rapportée par Odon Aribert, est-elle moins ancienne?

Le Beuf. diss. t. 2. par. 2. p. 326-329.

Hist. Lit. de la Fr. t. 6. p. 317.

p. 316.

Bor. ib. p. 420 |
Hist. de Lang. t. 1. not. p. 706.
707.

Mab. act. t. 3. p. 378. 379 | an. 1.
60. n. 41.

Leod. his. t. 2. p. 361.

Au siècle suivant, qui étoit le onzième, il n'étoit point rare de voir des poësies Romancieres, soit sur des sujets de pieté, ou autres. Nous ne ferons ici que les toucher légèrement, parce que nous en parlons plus en détail dans le corps de ce volume, et de celui qui le suivra. Avant l'année 1053, Thétbauld de Vernon, Chanoine de la Cathedrale de Rouen, fit des Cantiques sur plusieurs Saints, nommément sur saint Vulfram et saint Vandrille : *Urbanas ex illis cantilenas edidit.* En 1071, Godefroi de Stavelo, se trouvant à Liege à la suite des Reliques de saint Remacle, en composa un en l'honneur

l'honneur de ce saint : à quoi il se porta pour avoir entendu un Jongleur chanter un chanson en langue populaire. ' D'autres en firent de leur côté sur saint Thibauld de Provins.

Boll. 7. Apr. p. 674. n. 5.

Quant aux chansons profanes , les Historiens nous apprennent, que celle de Rolland fut chantée à la fameuse bataille de Hasting en 1066. ' Ordric Vital fait mention de celle sur Guillaume de Gellone , qui étoit encore plus ancienne , comme tirée du Roman de Guillaume au court-nez. Joignons-y ' ces Vaudevilles touchant l'infame neveu de Raoul Archevêque de Tours, connus de tous ceux qui ont lû les lettres d'Yves de Chartres : *multas Rithmicas Cantilenas*, expression que notre Critique voudroit détourner à des vers Latins rimés , mais le *Cantilenas* ne le permet pas.

Ord. vit. 1. 6. p. 596.

Ivo. ep. 67.

Combien d'autres poésies vulgaires ce onzième siècle enfantait-il encore ? La plupart de celles ' de Guillaume IX Comte de Poitiers, un des fameux Poètes de son temps, ne furent-elles pas faites en sa jeunesse, et par consequent avant la fin du siècle ? Ebole, ou Eble de Vantadour, autre Poète fort enjoué, et contemporain de ce Comte, ne commença-t-il pas dès le même temps à versifier en Roman, en quoi il excelloit pour son siècle ; *erat valde graciosus in Cantilenis* ?

Gauf. vos. chr. 1. 1. c. 69. | Hist. de Lang. t. 2. p. 247.

Seroit-il possible qu'entre ' ce grand nombre de pièces de vers pleines de gaieté et de gentilleses, que faisoit Etienne Comte de Blois, qui sçavoit manier la plume comme l'épée, *venustum carmen exuberat*, lui écrit Hildebert, il n'y en eût pas plusieurs en jargon François ? Versifioit-il toujours en Latin , au milieu du tumulte des armes, et environné de Militaires qui presque tous ne parloient plus cette langue ? Appliquons ce raisonnement à la Comtesse ' Adèle son Epouse, qui se connoissoit si bien en poésie, *et præferre sapit carmina carminibus*, et qui étoit si diserte, *rursus inest illi dictandi copia torrens*. Voudroit-on nier, qu'elle ne fit pas quelquefois des vers en Roman, qui étoient alors si fort à la mode ?

Hild. ep. 2.

Du Ches. t. 4. p. 272. 273.

Ce que dit le fameux Petrarque dans la préface à la tête de ses lettres familières, montre que les Normans établis en Sicile au onzième siècle, y avoient porté avec leur langue la poésie Française, telle qu'elle étoit alors. Ce fut de-là que l'usage des rimes, qui en fait le plus grand agrément, passa aux Italiens, qui le répandirent fort loin en peu de temps. *Hoc genus*, écrivoit Petrarque au quatorzième siècle en parlant de la rime Française, *apud siculos, ut fama est non multis*

ante sæculis renatum, brevi per omnem Italiam, et le reste qui ne fait rien à notre dessein.

Ott. de ges. Fri.
l. 1. c. 47. | Egas.
Bul. t. 2. p. 43.

Rien de plus commun en France les premières années du douzième siècle, que la poésie Romancière, sur-tout dans le genre érotique. Tout le monde sait, quoique notre Agresseur le dissimule, qu'Abélard, qui étoit aussi ingénieux à inventer des plaisanteries pour égayer, que fécond en subtilités philosophiques, se rendit fameux par cette sorte de Poésie. Les chansons tendres et galantes qu'il composa, étoient, dit-on, notées en musique, et dans la bouche de tout le monde. Héloïse, qui en avoit fourni la matière, se ressouvenoit long-temps après, qu'en acquérant à leur Auteur l'estime des gens même non lettrés, elles avoient attiré à celle qui en étoit l'objet, la basse jalousie des personnes de son sexe.

Egas. Bul. ib. p.
182.

Bern. vit. l. 4. c.
3. n. 9.

Egas. Bul. ib.

Pet. Bles. ep. 76.

Il n'y eut pas jusqu'à S. Bernard, qui dans sa jeunesse ne fit de cette sorte de Chansons, et des Vaudevilles. Ce fut sans doute après qu'il se vit privé des instructions de la pieuse Adèle sa mère, qu'il perdit, n'ayant encore que quatorze ans. Un Disciple d'Abélard lui reprochoit dans la suite, d'y avoir même donné une forte application, afin d'éclipser ceux qui s'exerçoient comme lui à ce genre de versification. Pierre de Blois, Archidiacre de Bath, faisoit dans sa vieillesse sa confession publique, de ce que dans le feu de son adolescence, ce qui peut remonter au-delà du milieu de ce même siècle, il avoit perdu du temps à faire aussi des chansons érotiques et peu convenables à un Chrétien. Guillaume son frère, et un autre Pierre de Blois Chanoine de Chartres, leur Contemporain, étoient précisément dans le même cas. Outre les Chansons, Guillaume se mêloit encore de faire des Comédies et des Tragédies.

Malm. de Reg.
Ang. l. 5. p. 164.

Il faudroit passer les bornes d'une juste réponse, si nous entreprenions de faire avec quelque détail l'énumération de tous les Poètes Romanciers du commencement du douzième siècle. Le Comte de Poitiers et Ebole de Vantadour, dont il a déjà été parlé, et qui vivoient encore alors, viendroient encore une seconde fois sur les rangs. On ne peut raisonnablement douter qu'il ne s'agisse de poésie Romancière, dans ce que Guillaume de Malmesburi nous apprend de la Reine Mathilde, femme de Henri I Roi d'Angleterre, morte en 1118. Cette Princesse attiroit à sa Cour

A V E R T I S S E M E N T. Ij

par ses libéralités toute sorte de Sçavants. Ceux en particulier qui s'étoient fait de la réputation par leurs vers, et qui avoient le talent de bien chanter, s'y rendoient par troupes. Quiconque réussissoit à plaire à Mathilde par quelque nouvelle pièce, s'estimoit heureux. Qu'on n'oublie pas, que dès 1043 on parloit Roman à la Cour d'Angleterre; et l'on comprendra, que les Poëtes Romanciers y étoient en grand nombre au temps de cette Princesse.

'Herbert de Moine de Clairvaux Archevêque de Torres en Sardaigne, nous apprend un usage de Normandie, qui suppose que la poësie Romanciere y étoit fort commune au temps qui nous occupe ici. C'étoit la coutume dans cette Province, qu'aux processions un peu longues les femmes chantassent des Cantiques, qui n'étoient pas toujours purement spirituels, ce qui les fait nommer *nugaces cantilenas* par notre Ecrivain, tandis que le Clergé respiroit quelques moments pour se délasser du chant ecclésiastique. Quoiqu'Herbert n'écrivit ceci qu'en 1178, il paroît que la coutume dont il parle, étoit déjà d'ancienne date.

Chif. de ill. gen.
S. B. P. 220-222.

Combien d'autres pièces de vers en Roman, antérieures à l'année 1150, découvririons-nous, si nous avions la faculté de fouiller dans les Bibliothèques des anciens Monasteres de Provence, dans lesquelles M. Huet croioit en son temps qu'étoient ensevelis les ouvrages des anciens Troubadours, les Princes de la poësie Française? Tels sont les Monasteres de Lerins, où demeuroit le *Monge des isles d'or*; de Montmajour près d'Arles, où vivoient Hugues de San-Césari, et un autre Monge, surnommé le *Flagel des Troubadours*; enfin de S. Victor de Marseille, lieu de la retraite de Rostaing de Brignole, et du Moine Hilaire, qui ont écrit l'histoire des Trouverres et Chantéres. L'illustre Ecrivain cité étoit persuadé que la premiere, véritable et presque unique source de la poësie Française ne se trouve avec certitude qu'en Provence. Ce n'est donc pas en Normandie, comme le voudroit notre Aggresseur, qu'il faut l'aller chercher.

Journ. 1712. p.
435-436.

Avant que de finir ce qui regarde l'antiquité de notre poësie, qu'il nous soit permis de lui demander, s'il ne reconnoît pas l'ancien Poëte Chimique cité par Borel, pour antérieur au milieu du douzième siècle? Nous avons une regle assez sûre pour en juger. C'est de rapprocher des vers de

Bor. ib. p. 523.

Maître Vace et des autres de même date, les suivants qui sont tirés du Poëte Chimique. La rudesse et grossiereté de ceux-ci leur feront infailliblement adjuger l'avantage d'ancienneté sur les autres.

Ja si an quatre principal,
L'un negre que es fach prumié,
Et l'autre quand es blanc entté,
Et ter quant es incinerat,
El quart quant es rubificat.

On voit par cet échantillon, et on le verra encore par d'autres dans la suite, que nos anciens Poètes se seroient étrangement trompés, s'ils s'étoient proposés de rendre immortelles les productions de leur Muse. La longueur des temps et le changement du langage les ont fait disparaître; et il n'en reste plus que les carcasses, où l'on découvre quelque chose de fort brute et de fort irrégulier, avec une suite, souvent assez longue, de la même rime sans diversité, ni aucun mélange de la rime masculine avec la féminine. Mais il ne s'agit pas ici de la construction de ces pièces. Il n'est question que de prouver par-là l'ancien usage qu'on a fait de la langue Romance dans les écrits. Nous nous flattons d'avoir démontré, par l'antiquité des poésies Romancières, que cet usage est fort antérieur à l'époque que voudroit lui fixer notre sçavant Critique.

asq. rech. l. 7. c.
2. 3 | Jour. ib. p.
534.

Hist. Lit. de la
Fr. t. 6. p. 237.
512.

Les preuves qui l'établissent montrent en même temps, que bien loin que ce soit les vers Latins rimés qui aient servi de modèle à la manière de versifier en Roman, comme le prétendent quelques Ecrivains de réputation, c'est tout le contraire. On trouve, il est vrai, de cette sorte de vers Latins dès le dixième siècle; mais la poésie Romancière avoit précédé cette époque, comme on l'a vû. Un puissant indice que ce genre de poésie fit naître le goût pour les vers Latins rimés, est de voir qu'ils ne devinrent un peu communs qu'après, ou tout au plutôt, vers le milieu du onzième siècle, lorsqu'il y avoit déjà longtemps que la versification en Roman avoit passé comme à la mode. C'est encore de-là que vint à nos Ecrivains en prose, sur-tout aux Auteurs de Legendes, le mauvais goût pour les consonances, si fréquentes et quelquefois si affectées dans leurs écrits.

Après la poésie, le premier usage qu'on fit de notre langue Romance, fut de l'emploier à faire des traductions, en faveur de ceux qui commençoient à ne plus entendre le Latin. Que nos Lecteurs aient la bonté de se souvenir des ordonnances réitérées que firent à cette occasion nos Evêques François en divers Conciles dès l'année 813, et que nous avons rapportées plus haut. Voilà une époque non équivoque pour dater les premières traductions faites en Roman. Qui auroit la témérité de nier qu'il ne se fût trouvé dans toutes nos Provinces aucun Evêque, ou autre Ministre inférieur, qui eût obéi aux Décrets de ces Conciles, après qu'ils leur furent connus? Ne seroit-ce pas les taxer tous sans exception d'un mépris formel pour les Loix de l'Eglise, et les charger d'une négligence impardonnable, à l'égard des peuples qu'ils étoient obligés d'instruire? Nos François auroient-ils eu, en ce point, plus d'insensibilité pour les besoins spirituels des simples, que n'en eurent les Allemans? N'avons-nous pas fait voir, que ceux-ci dès le siècle même de la tenue des Conciles en question, emploierent leur langue à traduire et paraphraser en faveur du simple peuple de leur nation, les plus beaux endroits des quatre Evangélistes, avec des reflexions morales? A faire des versions de l'Oraison Dominicale, du Symbole des Apôtres, de celui qu'on attribue à S. Athanase, de quelques autres Formules ou professions de foi, des Cantiques *Magnificat*, *Benedictus*, et autres? Enfin à composer même en la même langue des Sermons et Homelies du temps, et sur les fêtes des Saints? Nos François auroient-ils eu et moins d'attention et moins de zèle? que nos Lecteurs en soient les Juges.

Hist. Lit. de la Fr.
ib. p. 370-371.

p. 373.

Mais, dira notre Censeur, on ne voit aujourd'hui aucune de ces traductions en Roman. Y auroit-il pour cela de la justesse à conclure qu'on n'en fit point? Que penseroit-on maintenant d'un Ecrivain, qui sur le même principe auroit soutenu, avant qu'on eût publié les traductions en Tudesque, que nous venons de nommer, qu'on n'en avoit point fait alors en cette langue? Nous n'avons pas d'ailleurs contracté d'engagement d'en produire de ce temps-là en langue Romance. Il nous suffit pour détruire l'opinion du Contradicteur et confirmer la notre, de lui citer de ces traductions, qui soient antérieures au milieu du douzième siècle. En voici une assez bonne liste, qui ont réellement existé, ou qui existent encore actuellement.

Le Long. bib. sac.
p. 322.

Un manuscrit appartenant autrefois aux Religieuses Cordelières de Longchamp près de Paris, et maintenant à la Bibliothèque des Cordeliers de cette Ville, nous fournit une traduction des quatre Livres des Rois, avec quelques explications en la même langue, insérées de fois à autres dans le texte même. Deux raisons nous autorisent à donner cette traduction comme faite dans le cours du onzième siècle, si même elle n'est encore plus ancienne. C'est ce qu'attestent et la beauté du manuscrit, tant pour le caractère, que pour le velin, et la grossièreté du langage. Les bons connoisseurs ne font point difficulté de reconnoître le manuscrit pour être de la fin du même siècle, ou au moins des premières années du suivant; et quiconque se connoît un peu en Romancerie, et voudra se donner la peine de lire quelque chose du texte, y reconnoîtra notre Romance dans le premier âge de sa formation. Mais en lisant il faut être attentif à prononcer l'*u* en *ou*: ce qui est à observer dans les autres écrits de ces temps-là en la même langue.

p. 323. 1.

Dans le même manuscrit suivent immédiatement les deux livres des Machabées, que le P. de la Haye a pris pour ceux des Paralipomenes, traduits en la même langue que les précédents. Il y a cependant cette différence entre eux, que ces deux Livres sont en un caractère un peu plus récent, et que le langage en est moins rude et moins informe. C'est ce qui fait qu'ils ne nous paroissent que du douzième siècle.

Ibid.

A la Bibliothèque du Roi est conservé un manuscrit *in-8°*. cottié 8177, qui passe pour être du siècle précédent, et qui contient une traduction des Pseaumes en Roman. Après cette notice du manuscrit, il suffit de rapporter le premier verset de cette traduction, pour persuader aux Lecteurs intelligents, qu'elle est du onzième siècle. Voici ce verset. *Li hons est beneures qui non ala el conseil des felons, et non esta en la voie des pecheors, et non cist en la chaere de pestilence.*

Angl. bib. ms.
par. 4. n. 3121.

On voïoit autrefois à la Bibliothèque de Nortfolck, un très-vieux Psautier, enrichi de notes interlinéaires en jargon François. Son antiquité jointe à la beauté du caractère nous est un garant qu'il appartient au même siècle: soit qu'il eut été fait en Angleterre, ou notre Roman étoit tout commun, soit qu'il y eut été porté de Normandie, dont on y reconnoît l'Idiome.

Notre difficileux Critique, qui a paru vouloir contester

la date de quelques unes de ces anciennes traductions, sans se mettre en peine d'en donner des raisons solides, que pourroit-il opposer de raisonnable à la date des traductions suivantes ? On conservoit encore à l'Abbaïe de S. Milhan de la Cuculle dans la vieille Navarre, au temps de Dom Nicolas Antonio, premier Auteur de la Bibliothèque Espagnole, une traduction de la Bible, et une autre des Morales du Pape S. Gregoire, l'une et l'autre en langue vulgaire du temps. L'Écrivain cité qui rapporte le fait, comme en étant fort assuré, atteste que c'est un des travaux de Grimoald, ou Grimold, Moine du lieu, et Auteur de plusieurs autres ouvrages écrits en Latin, nommément de la vie de S. Dominique, Abbé de Silos, mort en 1073, dont il étoit contemporain. Ce traducteur fit, comme l'on voit, ses versions avant la fin du onzième siècle ; et il y a toute apparence, qu'il étoit un de ces moines François, qui furent alors appelés en Espagne, où ils contribuèrent beaucoup à renouveler la face de cette Eglise, ainsi que nous l'exposons dans notre discours historique qui suit. On ne peut raisonnablement en douter, lorsqu'on entend louer le talent qu'il avoit de bien écrire en Latin, *Latino et eleganti stilo* : talent que n'avoient pas alors les naturels du païs opprimés par les Musulmans.

Bib. hisp. t. 2. l.
7. c. 2. n. 13 |
Mab. act. t. 9. p.
293. n. 2.

Quant à la langue vulgaire, qu'il emploïa dans ses versions, elle n'étoit sans doute autre qu'une de ses dialectes qu'on nomma dans la suite la langue Limousine et la Gasconne. On sçait effectivement, que la première étoit la vulgaire de la Catalogne et de plusieurs autres Provinces d'Espagne, et l'autre celle de la Biscaïe et de la Navarre. La Castellane ou Espagnole proprement dite, étoit alors trop informe, et trop mêlée de mots barbares, dont elle ne fut purgée qu'après que les divers Roïaumes d'Espagne se trouverent réunis sous la domination d'un seul et même Souverain.

Du Cang. ib. n.
34.

M. l'Abbé le Beuf atteste de son côté, qu'il a vu dans les Bibliothèques de Paris des traductions du Livre de Job, de ceux des Rois, et des Dialogues du même S. Gregoire en langue Romance, et qu'elles portent des marques de la fin du onzième siècle, ou du commencement du suivant. Leurs titres ainsi énoncés ne permettent pas de les confondre avec celles du Moine Grimoald.

Le Beuf, diss. t.
2. par. 2. p. 38.

Pet. Diac. scri. c.
24.

' Les traductions en la même langue d'Atton, Chapelain de l'Imperatrice Agnès morte en 1077, puis Moine du Mont Cassin, qui étoient en grand nombre, sont d'une date encore plus certaine. Ce laborieux Traducteur, dont nous parlons plus en détail dans notre discours historique, étoit vraisemblablement de même país que la Princesse qui lui avoit donné sa confiance, et qui étoit fille d'un Comte de Poitiers. Son travail n'alla à rien moins, qu'à mettre en langue Romance, *cothurnato sermone in linguam Romanam*, tous les écrits que le célèbre Constantin son maître avoit traduits des autres langues en Latin.' Ecrits qu'on fait monter à vingt volumes, ou environ, divisés en plusieurs livres, et tous sur les principales parties de la Médecine.

c. 23.

Le Long, bib. Fr.
p. 748. 2.

' On conserve à la Bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. Colbert, qui avoient auparavant appartenu à Du Chiene, un volume *in-folio*, qui contient une traduction en la même langue de l'histoire de Geoffroi de Mala-terra. Elle a été faite par un Moine du Mont-Cassin, qui l'a dédiée à Didier son Abbé, avant qu'il fût élevé au Souverain Pontificat, et par conséquent avant le vingt-quatrième de Mai 1086. Cette date est-elle douteuse, ou équivoque? On voit ici au reste, que ce Traducteur n'est autre incontestablement que le Moine Atton, qui a prêté sa plume aux traductions précédentes.' Les traductions de la vie de S. Vandrille et de quelques autres Saints par Thetbauld de Vernon remontent encore plus haut.

Mab. ib. t. 3. p.
378. 379. n. 26 |
t. 9. p. 157. n. 3.

Celle de l'histoire de la première translation de S. Thibault de Provins, mort en Italie l'an 1066, et dont le corps fut levé de terre et transféré en 1074, n'est d'une date gueres moins ancienne que les versions d'Atton. Cette histoire aiant été écrite aussitôt après l'événement, fut ensuite mise en vers Romanciers, par un François qui traduisit aussi de la même façon l'histoire de la seconde Translation, qui se fit en 1078. L'histoire de celle-ci fut écrite incontinent après, d'abord en Latin, comme il semble; quoiqu'il y ait aussi de l'apparence en faveur de l'ancienneté de la traduction, comme aiant précédé la relation Latine. Dom Mabillon avoit vu l'une et l'autre traduction dans un manuscrit de Lagni d'une grande antiquité.

Catel, com. de
Toul. p. 104-107.

' Catel rapporte une partie des miracles de sainte Foi, traduits en vieux vers Gascons. Ces miracles furent écrits en Latin

AVERTISSEMENT.

Ivij

Latin par Bernard Scolastique d'Angers, avant l'année 1026 ; et nous montrons à la page 310 de ce présent volume, que la traduction en fut faite avant la fin du même siècle.

Celle de Darès Phrygien paroît au moins aussi ancienne. Elle se trouve à la Bibliothèque Ambrosienne à Milan, dans un manuscrit que Dom Montfaucon, qui l'avoit examiné, et qui en a copié seize vers, jugeoit être du douzième siècle. Mais il y a une règle pour connoître que la traduction remonte encore au-delà. C'est de confronter les seize vers copiés avec ceux du Poëte Vace, dont on sçait la date précise ; et l'on découvrira, qu'il a fallu plus d'un demi siècle pour introduire la différence du langage, qui se trouve entre les uns et les autres.

Montf. dia. it. p. 19.

C'est sur le même principe que nous ne craignons pas de soutenir, que la traduction du Lapidaire de Marbode a précédé de plus de soixante ans le Poëme du même Vace : nonobstant tous les efforts que fait notre habile Critique, pour tâcher d'affoiblir les preuves qui déposent en faveur de l'antiquité de cette traduction. Mais il lui en faut donner qui soient si parlantes qu'il ne puisse les dissimuler. Il compte pour rien l'antiquité du manuscrit qui la contient, et que les connoisseurs assurent être du temps même de l'Auteur, mort en 1133, après plus de quatre-vingt ans de vie. N'importe encore qu'il eut composé cet écrit avant son Episcopat, et par conséquent plusieurs années avant la fin du onzième siècle. Toutes ces preuves ne sont point capables de persuader le difficile Critique. Tirons-en donc de la traduction même. Nos noms terminés en *eur* et en *on* y sont terminés en *our* et en *oun*. On y lit *coulour*, *valour*, *poissoun*, *suspecioun* ; car l'on a averti qu'il faut prononcer l'*u* en *ou*. Dans le Poëme de Vace au contraire ces mêmes mots se terminent en *eur* et en *on*, comme dans le François de notre temps. Vace écrit Seigneur, splendeur, confession, bénédiction. Le même Poëte écrit qui, que et *leur* pour leur ; et le Traducteur de Marbode *ki*, *ke*, *lor*. En faut-il davantage pour ne se pas tromper à décider lequel des deux jargons, ou celui de Vace ou celui du Traducteur est plus ancien ? On n'oublie pas sans doute que notre langue jusqu'ici est toujours allée se perfectionnant.

Rev. de la L. Fr. p. 117. 118.

Veut-on encore une traduction antérieure au milieu du douzième siècle ? Marc-Antoine Dominicy qui en copie un

Ans. fam. red. p. 44. 45.

assez long morceau, nous la fournit, et assuroit, en 1648, qu'elle avoit six cents ans d'antiquité. C'est la vie de saint Amant Evêque de Rodès, traduite du Latin en vieux vers Romanciers. Ce morceau est à lire pour s'affermir dans le sentiment que notre langue Romance vient du Latin comme de sa source principale. Sera-t-on tenté après tout ce détail de contester que le Roman n'ait pas été employé à écrire pour la postérité avant l'année 1150? Mais ce n'est pas encore là toutes les preuves que nous avons, pour fermer la bouche aux contradicteurs.

Rev. de la L. Fr.
p. 99-105.

p. 136.

Qui croiroit qu'un Ecrivain, qui avoue qu'un Roi François et les Seigneurs ses vassaux se sont servis de la même langue dans des actes publics dès 842, refuse malgré cet aveu de reconnoître, qu'un Roi de France l'a aussi employée dans un Diplome au bout de près de trois cents ans? C'est néanmoins ce que fait notre Aggresseur. ' Il avoue, que Louis le Germanique et les premiers Officiers de son Armée firent en Roman à Charles le Chauve serment de fidelité. Il rapporte même celui des Seigneurs; et nous avons donné l'autre plus haut. ' Il ne laisse pas cependant de soupçonner, qu'une Charte de Louis le Gros en même langage, rapportée par l'Oisel dans ses mémoires de Beauvais, n'est qu'une traduction faite sur le Latin. La raison qu'il en allègue, est remarquable par sa singularité. C'est, dit-il, que l'Oisel n'avertit pas qu'elle est copiée sur l'original. La raison n'est-elle pas bien concluante; et peut-on s'y refuser? L'Oisel n'avertit pas non plus que les pièces Latines qui accompagnent la Charte en Roman, ont été copiées sur les originaux: donc on peut douter que ce ne sont que des traductions! Ne voit-on pas que les pièces rapportées par cet Historien sont des monuments, tels qu'ils se trouvoient de son temps dans les Archives de la ville de Beauvais?

Ingul. p. 895.

Nous avons déjà pris la liberté de demander, si un sçavant, qui a écrit pour nous instruire des principaux événements qui concernent notre langue, ignorerait qu'on l'emploïoit, telle qu'elle étoit alors, dans les actes publics à la Cour du Roi Edouard, prédécesseur de Guillaume le Conquerant? C'est ce que nous avons montré sur l'attestation d'un témoin oculaire. Si l'on se servoit du Roman dans les pais étrangers pour cette sorte d'actes, dès avant le milieu du onzième siècle, doit-il paroître étrange, qu'on l'emploïât

en France au même usage les premières années du siècle suivant ?

Mais que dira-t-on , si nous produisons de ces actes en Roman d'une date encore plus ancienne ? Il se trouve néanmoins quelque part une Charte d'Adalberon I Evêque de Metz, écrite en ce jargon dès l'année 940. Borel vers la fin de sa longue préface sur son Trésor de recherches et antiquités Gauloises et Françaises, rapporte un endroit de cette Charte conçu en ces termes , qui peuvent servir à faire discerner à peu près le temps d'autres pièces de même nature : *Bonvis sergens et feaules enjoieti ; car pour cest que tu as esteis feaules sus petites choses, je taususeray sus grands choses, entre en la joie de ton Seignour.* Ce passage tiré de l'Evan-

Mat. 23. 21.

gile et ainsi traduit signifie : O bon et fidèle serviteur, réjouissez-vous, parce que vous avez été fidèle en de petites choses, je vous établirai sur de grandes, entrés dans la joie de votre Seigneur.

La nouvelle histoire de Montpellier nous présente un autre acte en langue vulgaire, fait au siècle suivant. Cet acte qui se trouve répété dans le Journal des sçavants, et dont la date ne peut être soupçonnée d'erreur dans la supputation des années, est le serment prêté à Guillaume III, Seigneur de Montpellier, par Berenger fils de Guidinel. Sa date, qu'on le remarque bien, est du regne de Henri I et de Philippe son fils, et par conséquent ou de l'année 1059, ou de l'une des deux suivantes. La subtilité de l'esprit humain ne sauroit trouver ici matière à ergoter.

Jour. des Sc. 1744.
p. 389.

Entre les Chartes , que le P. Colombi Jesuite rapporte touchant Rostaing de Simiane, qui vivoit vers le milieu du même siècle, il y en a une écrite partie en Latin, partie en Provençal. Autre preuve, que dès ce temps-là on emploïoit la langue vulgaire dans les actes publics. Il seroit aisé si l'on avoit le temps, et qu'il fut nécessaire, de produire encore d'autres preuves de la même verité.

Columb. op. var.
p. 534. n. 23.

Ne faisons pas toutefois difficulté d'alleguer la Charte en cette langue, tirée du Cartulaire de l'Abbaïe de Conques en Rouergue, et publiées par du Cange. Elle est du regne de Louis le Gros, et par conséquent antérieure à l'année 1123. Notre Agresseur, il est vrai, fait ses efforts pour détourner, ou affoiblir l'avantage qu'on en peut tirer contre lui. Mais il n'y est pas plus heureux que dans ses autres ob-

Du Cange. ib. n.
36. p. 31.

Rev. de la L. Fr.
p. 119.

jections; et l'on voit clairement, qu'il n'entreprend de combattre cette sorte de monuments, que parce qu'ils ne favorisent pas son système.

Boll. 5. Mai. p.
72. n. 4.

Que pourroit-il objecter de raisonnable contre ceux qui vont suivre? Ce ne sont pas seulement de simples actes, mais des ouvrages quelquefois assez étendus. Un des plus anciens en ce genre est la vie de S. Sacerdos, vulgairement saint Sardot, que Hugues Moine de Fleuri traduisit en Latin vers 1130. Elle étoit originairement écrite en un langage, que le Traducteur nomme occulte, ou peu connu, et que le sçavant Jesuite Henschenius croit avoir été le Perigordin, ou le Limousin. Cet Hagiographe prétend même que l'original de cette vie remontoit jusqu'au neuvième siècle. Mais il nous suffit qu'il fut du siècle suivant. On peut voir à la page 108 de ce volume, ce que nous en disons un peu plus en détail.

Con. t. 9. p. 1024-
1026.

Après avoir dissipé, comme nous avons fait plus haut, les spécieuses difficultés de notre subtil Adversaire, contre l'usage de la langue Romance en Angleterre au temps de Guillaume le Conquerant, nous sommes en droit de compter au nombre des écrits en la même langue l'abregé des Loix du país, qu'il publia en 1069. Et pourquoi ne le ferions-nous pas? le fait n'est-il pas certain; et n'avons-nous pas encore cet abregé?

Nous y pouvons ajouter l'histoire de la seconde Translation de S. Thibauld de Provins: c'est à-dire, celle qui se fit en 1078 de quelques-unes de ses reliques apportées d'Italie en France. On a montré, qu'il y a beaucoup d'apparence que cette histoire, qui suivit de près le transport des Reliques, fut d'abord écrite en Romance, avant que de l'être en Latin.

Fauch. poë. Fr. p.
549. 2.

La vie de sainte Foi, Vierge et Martyre d'Agen, que Pierre Pithou avoit communiquée au Président Faucher, paroît être de la même date. C'est ce que montrent et la grossiereté des vers Gascons et Limousins, qui sont le genre de Poësie dans lequel elle est écrite, et l'antiquité du manuscrit, qui en 1581 n'avoit gueres moins de cinq cents ans, au jugement des connoisseurs. Faucher copie un assez long fragment de cette vie.

Mart. anec. t. 1.
p. 263-266.

Dom Martene et Dom Durand nous ont donné en 1717, une petite histoire de la conquête de la ville d'Exea, faite sur les Maures en 1095 par Sanche Roi d'Arragon. Elle

fut écrite peu après cet événement en Dialecte Gascon, par un Moine de la Sauve-Majour, puis traduite en Latin.

Mais un ouvrage en Roman, qui devoit particulièrement être connu d'un Dissertateur qui a écrit sur les révolutions de notre langue, puisqu'il fait la principale partie d'un assez gros volume *in-folio*, qui contient encore d'autres anciens écrits en langue vulgaire : ce sont les assises et bons usages du Roïaume de Jerusalem. Ce volume est rare à la verité; mais il se trouve néanmoins encore, n'aïant été imprimé qu'en 1690. D'ailleurs ce n'est pas un petit livret, qui puisse échapper aux recherches d'un sçavant curieux. Tous ceux qui le connoissent sçavent que c'est l'ouvrage de Godefroi de Bouillon, qui le dirigea par conséquent aussi-tôt après qu'il eût été établi Roi de Jerusalem : c'est-à-dire après le vingt-deuxième de Juillet de l'année 1099 ; puisqu'il mourut le dix-huitième du même mois de l'année suivante. Il est vrai que ces Assises furent depuis retouchées vers 1250 par Jean d'Ibelin, et qu'il ne paroît pas que nous les aïons autrement. Mais cette revision ne préjudicie en rien à la date originale, et ne fait que constater de nouveau, que l'ouvrage fut d'abord écrit en langue vulgaire. Est-ce là une preuve accablante pour ceux qui prétendent, qu'on ne commença que cinquante ans plus tard à employer cette langue à écrire pour la postérité ?

En voici encore un autre qui ne l'est gueres moins. Thomas Seigneur de Couci et de Marle, qui selon Dom du Plessis, Historien de cette Maison, succeda à Enguerran son père en 1116, et qui mourut en 1130, ' laissa par écrit en vieux langage François la loi de Vervins, au pais de Thierache en Picardie. Ce Code qui contient un formulaire de Justice tant civile que criminelle, étoit conservé au temps de la Croix du Maine, qui nous en a donné la notice, dans le cabinet de François de la Louette Bailli du Comté de Vertus. Cette date s'accorde-t-elle avec la prétention de notre Adversaire ? la suivante ne lui sera pas plus favorable. Seulement il est fâcheux que l'ouvrage d'où nous la tirons ne paroisse plus aujourd'hui. Nous y aurions, comme dans le recueil des Assises de Jerusalem, un gros volume, *Ingens volumen*, qui nous serviroit d'une espèce de bouclier pour repousser les traits de notre Aggresseur. Il suffit après tout

La Croix du M.
bib. p. 466.

Gauf. vos. chr. c.
30.

qu'il ait existé en son temps, et peut-être le recouvrera-t-on quelque jour.

Ibid.

Ce grand ouvrage étoit de la façon du Chevalier Gregoire Bechade, du Château de las Tours en Limousin, homme de beaucoup d'esprit, et qui avoit quelque Literature. L'histoire de la première Croisade, et la délivrance de Jerusalem, furent les deux objets que l'Auteur s'y proposa. S'il n'avoit pas été lui-même témoin de ce qu'il rapportoit, il l'avoit incontestablement appris de Goufier son frere aîné, qui avoit été de cette guerre, et qui revint en son pais en l'année 1100, après la prise de Jerusalem par l'armée Chrétienne.

Bechade pour l'exécution de son dessein choisit la langue vulgaire de son pais en faveur du simple peuple, et le genre de poésie, qui étoit dès-lors plus goûté en cette langue, que la prose. Mais afin de rendre son écrit aussi parfait qu'il pouvoit être, il emploïa douze ans, tant à le composer qu'à le retoucher et le polir. Il voulut même pour lui concilier plus de créance dans le public, qu'il parût qu'il ne l'avoit entrepris que par l'ordre d'Eustorge Evêque Diocésain, et de l'avis d'un nommé Gaubert de Normandie, Eustorge fut Evêque de Limoges depuis 1106 jusqu'en 1137; et il n'est pas croïable que notre Poète attendit jusques vers la fin de son Episcopat, à instruire les gents de son pais d'évenemens aussi intéressants, et arrivés dès 1099. Voilà donc encore un gros ouvrage en langue vulgaire, qui aura précédé de plus de trente ans le milieu du douzième siècle.

Gall. chr. t. 2. p. 522.

Des écrits sérieux passons aux Romans, ces agréables, mais frivoles fictions. C'est ici l'endroit délicat, où notre puissant Agresseur nous attend de pied ferme. Il y a déjà plus de deux ans, que ses batteries sont dressées pour nous terrasser. Il seroit véritablement fort triste, qu'après nous être défendus jusqu'ici avec tant d'avantage, nous vinssions enfin à succomber sous ses coups. Tentons néanmoins le péril.

Jour. des Sc. 1742. p. 694. 696.

Aïant découvert l'origine des Romans, comme appartenante au dixième siècle, nous l'y avons rapportée d'après le sçavant M. Huet, et un autre Ecrivain de quelque réputation. Mais afin de mieux établir la solidité de ce sentiment, nous avons eu soin d'appuier l'autorité par des raisonnemens pris de ce qui s'est passé par rapport à cet objet. En conséquence nous avons fait voir que les Romans aïant pris

Hist. Lit. de la Fr. t. 6. p. 12. 14. 15. 54.

naissance des Fables et Histoires fabuleuses, et que l'art d'en inventer aiant été commun à toutes les nations, comme naturellement portées à la fiction et au mensonge, les Gaulois et les François ont incontestablement possédé cet art, comme les autres peuples. ' Nous avons montré d'ailleurs, et en avons administré les preuves, que l'ignorance et la barbarie des siècles précédents avoient préparé les voies, et disposé toutes choses à voir éclore au dixième cette sorte de fictions, et à les y voir même en honneur. En troisième lieu, comme l'origine de l'art de Romaniser et de versifier en Roman sont connexes, ' nous avons prouvé que notre Poësie Romanciere avoit précédé de plusieurs centaines d'années le douzième siècle, auquel on en fixe ordinairement la naissance. Maintenant que nous avons été obligés de toucher tout de nouveau ce point de critique, nous sommes en droit de soutenir que le fait est démontré. Enfin pour donner un nouveau degré de force à notre sentiment, ' nous avons apporté en preuve le Roman intitulé Philomena, non sur la seule autorité de Catel, mais principalement sur le temps auquel il fut traduit en Latin. Bernard Abbé de la Grasse depuis 1015 jusques vers 1019, le fit ainsi traduire; et dès lors ce Roman monroit tant de marques d'antiquité, qu'on le prenoit pour être du temps même de Charlemagne, dont il contient les exploits imaginaires devant Narbonne et Notre-Dame de la Grasse. Mais nous avons fait observer qu'il ne pouvoit être d'une aussi grande antiquité et qu'il n'étoit tout au plus que du milieu du dixième siècle.

Après avoir établi notre sentiment avec toutes ces précautions, qui se seroit attendu à le voir traité comme une opinion pernicieuse dans la Republique des Letres? A peine a-t-il paru, qu'aussi-tôt on a sonné l'alarme dans le camp Literaire, comme s'il se fût agi de quelque surprise, ou irruption de la part de l'ennemi, ou qu'il eût été question d'enlever à la Literature quelqu'une de ses facultés. » Il est à « propos, se récrie-t-on, de prémunir de bonne heure le « public, contre l'impression que lui donneroit sur cette matière l'autorité d'un aussi bon ouvrage que l'Histoire Literaire. » Le dessein de cet ouvrage, qu'on nous permette de le demander, tend-il à nuire ou aux Écrivains qu'il fait connoître, ou aux écrits qui y sont discutés? Ses Auteurs y ont-ils pour objet de préjudicier par les découvertes et les obser-

p. 12. 14. 15.

p. 53. 54

p. 13.

Jour. des Sc. 1742.
P. 695.

vations qu'ils offrent à leurs Lecteurs, ou à la culture des Letres, ou aux travaux de ceux qui les cultivent? Quelqu'un pourroit-il se plaindre avec raison, qu'on ne lui rende pas justice? Qu'il se montre, nous sommes disposés à le satisfaire.

p. 694. 1.

Quel est donc le motif, ou le sujet qu'on peut avoir de se récrier ici de la sorte? c'est, dit-on d'une part, que ce sentiment enferme « une proposition toute nouvelle et entièrement opposée à ce qu'on avoit lû jusqu'alors sur le temps « de la naissance des Romains François. » Mais quoi! est-ce qu'on n'auroit pas lû la belle Lettre, qui mériteroit plutôt le nom de traité, de l'illustre M. Huet sur cette matiere, et dont il y a au moins deux éditions, et une traduction Latine? Est-ce qu'on ne connoitroit pas les écrits de M. de Chasteuil Galaup, ou au moins ce qu'en disent les Journaux des Sçavants? Ces deux Ecrivains n'établissent-ils pas discrettement le même sentiment que nous? Comment donc peut-on donner la qualification de nouvelle à une proposition, qui a été soutenue, il y a plus de soixante-cinq ans? Notre Agresseur en a bien avancé deux autres tout autrement singulieres; et sans nous récrier de la sorte nous nous sommes bornés à établir les contradictoires.

Huet, or. des
Rom. p. 124 |
Journ. des Sçav.
1702. p. 465.

Journ. des Sç.
1742. p. 695. 1.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 1. par. 1. p. 361-
364.

par. 2. p. 220-222.

C'est dit-on encore, qu'il suivroit de ce sentiment, que « tous les Auteurs François (il falloit en excepter au moins « les deux qu'on vient de nommer) qui ont écrit sur cette « matiere, ont été en défaut, et ne nous ont donné qu'une « époque fausse ». Eh! où étoit le sonneur d'alarme, lorsque nous avons montré sur des preuves incontestables que le grand S. Hippolyte, au sujet de qui tous les Ecrivains qui avoient eu occasion d'en parler, n'avoient point réussi à faire connoître son origine, étoit un élève de l'Eglise de Lyon, et disciple de S. Irenée son second Evêque? Où étoit-il, quand nous avons fait voir, qu'Eutrope l'Historien étoit Gaulois après que tous les Critiques l'avoient donné, les uns pour un Grec de nation, les autres pour un Sophiste Italien? N'est ce pas ici principalement qu'a lieu l'ancien axiome qui porte, que la verité est la fille du temps? Il s'agit de faits et souvent on ne vient à bout de les bien éclaircir, qu'après la révolution de siècles entiers. S'il y a erreur dans le sentiment dont il est ici question, pourquoi trouver mauvais

mauvais qu'on la rectifie? Doit-on jamais craindre la lumière, lorsqu'on a les yeux bien affectés.

Il est aisé sans faire tant de fracas de voir au juste, si l'origine des Romans François remonte jusqu'au dixième siècle, ou s'il faut la transporter seulement au commencement du douzième, et même la renvoyer au milieu du même siècle. Car notre sçavant Critique assigne l'une et l'autre époque: l'une dans sa Lettre à MM. les Auteurs du Journal des Sçavants; l'autre dans celle qu'il nous a fait l'honneur de nous écrire, et dans laquelle il dit, que c'est une *opinion reçue des autres Sçavants, que le François n'a commencé à être usité dans les écrits qu'au milieu du douzième siècle*. Le Lecteur est en état de juger par lui-même, après tout ce qui a été dit dans ce second paragraphe, si cette dernière prétention se peut soutenir. Pour nous, nous nous flattons d'avoir démontré qu'elle est insoutenable; et ce que nous allons dire y ajoutera un nouveau degré d'évidence.

Journal. ib. p. 695.
2.

Il ne reste plus qu'à discuter si le génie Romanesque se saisit de nos François dès le dixième siècle, et si le Roman de Philomena nommément n'est pas de ce temps-là. Pour peu qu'on soit instruit de ce qui se passa dans nos Provinces en ce siècle, par rapport à la Littérature, on conviendra sans peine, qu'il y régna un goût presque général pour le Roman: c'est-à-dire, pour ces fictions, ces histoires controuvées, ces aventures extraordinaires, qui n'ont d'autre fondement que dans l'imagination. De-là tant de Legendes fabuleuses qu'on a fait connoître en partie, et dans quelques-unes desquelles on n'a pas même gardé la vraisemblance, ce qui distingue le Roman de la Fable pure.

Tels sont les actes de S. Martial premier Evêque de Limoges, qui ont suivi les ravages des Normans, et précédé la Translation des Reliques de ce Saint faite en 994, et qui par conséquent appartient au dixième siècle. Il n'y a qu'à les lire, pour y reconnoître tous les caracteres d'un pieux Roman. Tels sont encore les actes de saint Ursin, ou Ursicin premier Evêque de Bourges, publiés par le P. Labbe.^a Tels sont ceux de S. Front premier Evêque de Perigueux, faits par un Gausbert Chorevêque de Limoges, quelques années avant la fin du même siècle. Tels sont ceux de saint Georges premier Evêque du Puy en Velai, qui ont précédé de peu d'années ceux de saint Front, et paroissent leur avoir

Bosq. par. 2. p.
44-63.

Labbe. bib. nov t.
2. p. 455-459.
^a Bosq. ib. p. 5-13.

p. 13-17.

Le Beuf, diss. t.
3. p. 45.

servi de modèle. Telles sont enfin les Legendes de tant d'autres premiers Evêques de Cathedrales, dont on a voulu faire remonter l'origine jusqu'aux Apôtres, quoiqu'il soit constant qu'elles n'ont été établies que plusieurs siècles après. Il n'y eut pas jusqu'à l'histoire civile, où le génie Romanesque ne se glissât. On sait effectivement que ce fut dès l'année 1000, que le fameux Dudon Doïen de saint Quentin conçut le dessein de son Histoire des Normands; et tous ceux qui l'ont lûe, avouent qu'il l'a exécutée plutôt en Romancier qu'en Historien. M. l'Abbé le Beuf a aussi découvert, et publié des généalogies fabuleuses, fabriquées vers le même temps.

S'il étoit nécessaire de montrer que le même génie s'étoit emparé de la plume de plusieurs de nos Ecrivains long-temps avant le dixième siècle, nous en trouverions des preuves dans ces Chroniqueurs, qui par le motif de faire une espèce d'honneur aux Francs qui dominoient dans les Gaules, ont tenté de les faire descendre des anciens Troïens par des généalogies purement imaginaires. Les Gestes d'Artus écrits, dit-on, en 720 par un Ermite Breton, et marqués dans le catalogue des monuments dont s'est servi Borel, pour son Thésor de recherches et antiquités Gauloises et Françoises, sont-ils autre chose qu'un véritable Roman? N'est-il pas fort vraisemblable que c'est-là le canevas du Roman d'Artus de Bretagne? le P. Daniel, cet Historien si sage et si goûté, nous montre dans sa seconde Préface sur l'Histoire de France, des vestiges encore plus anciens de ce génie Romanesque parmi nos Ecrivains. Il ne fait aucun doute, que ce que saint Gregoire de Tours raconte de la déposition de Childeric pere du grand Clovis, de ses aventures et ses amours avec Basine, femme du Roi Basin, de l'élection du Comte Gilles et, autres traits semblables, ne soient prises de quelque Roman, qui auroit eu alors cours, et auquel saint Gregoire se seroit trompé en le regardant comme une histoire véritable.

Si donc dès les premiers temps nos François ont eu l'esprit tourné au Roman, et que dès le dixième siècle ils en aient composé sur des sujets de piété, peut-il être douteux, qu'ils en aient aussi fait sur d'autres matieres dès le même siècle, et même dès qu'ils ont commencé à employer leur langue vulgaire à d'autres écrits? Et quand ont-ils commencé à en

faire cet usage ? On l'a montré plus haut, et il seroit superflu de le répéter ici. De sorte que, quand même on pourroit réussir à prouver que le Roman de Philomena, n'appartient pas au dixième siècle, il n'en seroit pas moins vrai, que dès lors au plus tard nos François commenceroient à Romaniser tout de bon. Mais nous n'abandonnons pas si aisément l'antiquité de Philomena.

Il ne tient pas cependant à notre sçavant Aggresseur, que nous ne succombions en ce point. A cet effet il a recueilli de Catel qui est l'Ecrivain qui a parlé le plus au long de ce Roman, tout ce qui lui a paru le plus capable d'en infirmer l'antiquité, et en a formé des objections, qu'il donne pour triomphantes. Si elles ne le sont pas davantage que celles que nous avons déjà repoussées, nous ne serons pas encore réduits ici à rendre les armes; et il pourroit bien arriver, que l'Aggresseur auroit annoncé le triomphe avant la victoire. Examinons-les ces objections triomphantes, après les avoir exposées dans toute leur étendue.

Journ. des Sc. ib.
p. 695.

Elles se réduisent à dire « que l'histoire de Philomena est » pleine des gestes des douze Pairs de France qui étoient avec » Charlemagne; et toutefois il n'y a personne qui ne sçache » que cette histoire contenant érection des Pairs de France » par Charlemagne, est entierement fabuleuse. Qu'il est aussi » souvent fait mention dans la même histoire du Comte de » Flandre, comme étant un des principaux de l'armée de » Charlemagne; et tout le monde sçait, que du temps de » Charlemagne le país de Flandre n'étoit pas encore érigé en » Comté, ni cinquante ans après sa mort. Qu'il est aussi fait » mention dans ledit Roman de la ville de Montauban; et que » s'il entend la ville de Montauban qui est au país de Quercy, » l'on ne peut douter que ce Roman ne soit nouveau, car la » ville de Montauban ne fut bâtie qu'en l'année 1144. » Tout ceci est tiré fort exactement de la page 404 du troisième Livre de l'Histoire de Languedoc, par de Catel Conseiller au Parlement de Toulouse. Reprenons-le maintenant par parties.

Le Roman de Philomena est plein de choses fabuleuses, telles que sont l'érection des douze Pairs de France par Charlemagne, et celle du país de Flandre en Comté dès le temps de ce Prince. Nous en convenons, et avons déjà marqué plus d'une fois notre surprise, de ce que l'Historien

de Languedoc le reconnoissant pour tel, ne laisse pas néanmoins de le prendre pour un de ses garants. Si Philomena ne contenoit point de fictions, il sortiroit de son caractère, et seroit une Histoire, au lieu qu'il est un Roman. Mais est-on fondé à conclure de ce qu'il contient des histoires controuvées, qu'il ne soit pas plus ancien que le milieu du douzième siècle? Le Roman de Childeric, dont parle le P. Daniel, ne contenoit que des fictions : les actes de S. Martial, ceux de saint Front, et les autres nommés plus haut sont remplis de Fables ; et pour ne pas sortir de l'espèce de monuments écrits en la même langue, le Roman de Guillaume au Court-nez, que nous prouverons invinciblement être ou de la fin du dixième siècle, ou tout au plus tard des premières années du suivant, est parsemé d'événements fabuleux : donc tous ces monuments ne sont que du milieu du douzième siècle ! La conséquence n'est-elle pas d'une grande justesse, et peut-on refuser de l'admettre ? Telle est celle qu'on prétendroit tirer des Fables de Philomena.

Mais ce Roman, pourroit-on dire, en donnant à l'objection toute une autre force, parle des douze Pairs de France, et du pais de Flandre comme déjà érigé en Comté : il faut qu'il y ait des preuves que dès le dixième siècle les choses fussent établies de la sorte, pour pouvoir soutenir que ce Roman soit de ce temps-là. Cette objection ainsi présentée, est raisonnable, et demande une réponse sensée.

Ce seroit sortir de notre dessein, que de nous arrêter ici à rechercher l'origine de ces douze Pairs. Grand nombre d'Ecrivains d'ailleurs y ont travaillé, et n'ont pu réussir à nous donner sur ce point d'Histoire aucune certitude. Ce qui paroît y avoir de plus vraisemblable, est qu'ils commencerent à avoir lieu sur la fin du Regne de Charles le Chauve, ou sous celui de Louis le Begue son fils. Ce fut alors que la plupart des Grands du Roïaume, profitant de la foiblesse du Gouvernement, s'érigerent en autant de petits Souverains. Il étoit assez naturel en conséquence, qu'ils prétendisent qu'aucun d'eux ne pouvoit être jugé par le Roi, sans le conseil de douze d'entr'eux, qui par cette raison furent nommés Pairs; du Latin *Pares*, c'est-à-dire, égaux à celui qui devoit être jugé. De façon néanmoins que la dignité de Pairs ne fut que longtemps après attachée personnellement à douze à l'exclusion des autres. Quoiqu'il en soit, il nous

suffit que ces Pairs fussent connus dès le dixième siècle. Or nous avons preuve qu'ils l'étoient, dans une lettre d'Eudes, ou Odon, Comte de Champagne dès 996. Cette lettre qui se trouve entre celles de Fulbert de Chartres, qui en fut apparemment le Secrétaire, est écrite au Roi Robert. Les Comtes de Flandres étoient encore plus connus dès le même siècle. L'Histoire publique nous montre dès-lors un Beaudouin le Chauve, un Arnould le Grand, et deux ou trois autres Beaudouins.

Bib. P. P. t. 18.
p. 27. 1.

A l'égard de Montauban, dont Philomena fait mention, il n'y a pas à contester, que s'il s'agit de la ville de Montauban en Quercy, ce Roman est d'une date postérieure à 1144, qui est l'année de la fondation de cette ville. Mais Catel qui a fait lui-même cette supposition fort naturelle, donne à entendre qu'il a soupçonné que Philomena parloit d'un autre Montauban. Si donc il s'en trouve un autre qui convienne mieux à son dessein, l'objection triomphante qu'on tire de cet endroit, et dont on fait un espece d'Achille, n'a plus de force et tombe d'elle-même. Or nous le trouvons cet autre Montauban dans le fameux Château de même nom, situé en Guienne, entre Bourg et Libourne près du pont de Cusac, mais dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques ruines. Notre habile Critique, qui est si versé dans la Romancerie, doit mieux que personne connoître ce Château. Il sçait combien d'éclat lui a acquis la valeur de Renaud, dit de Montauban, l'un des quatre fils Aymon, que les Romans ont tant célébré. Au reste que ce soit là le Montauban, dont Philomena fait mention, l'on n'en peut raisonnablement douter, tant à cause de la réputation où il étoit dès ce temps-là, que parce qu'il se trouve beaucoup plus directement sur la route de Charlemagne dans son expédition d'Espagne, que le lieu où fut depuis bâtie la ville de Montauban, et qui est considérablement écarté de cette route.

Il est donc clair, que tout ce qu'on allégué contre l'antiquité du Roman de Philomena, ne lui préjudicie, et ne lui peut préjudicier en rien. Catel, qu'on tache de faire parler contre, la reconnoît lui-même cette antiquité; puisqu'il atteste que les deux exemplaires de la traduction Latine de ce Roman, qui étoient conservés en son temps dans les archives de la ville de Carcassone, et celles de l'Abbaïe

Catel, hist. de
Lang. p. 404.
547.

de la Grasse, étoient fort anciens, ou, pour nous servir de ses termes, en letre fort antique. Combien plus ancien devoit être l'original en langue vulgaire, sur lequel cette traduction fut faite.

Jour. ib.

Ainsi quand le soupçon de notre disert Critique seroit aussi fondé qu'il veut le donner à entendre, qu'en pourroit-on conclure contre l'antiquité de Philomena? Ce soupçon est ingénieux, quoiqu'il ne soit pas fort concluant. « ' Philomena prétendu Historien de Charlemagne, dit-on fort serieusement, a l'air d'avoir été quelque Moine raffiné de l'Abbaïe de la Grasse, qui a emprunté des noms et des dates, afin de faire passer pour anciennes les fables qu'il débitoit. La preuve dont on appuie ce soupçon est admirable. C'est ainsi, ajoute-t-on, que Michel de Harne en usa, lorsqu'il composa son Roman de l'Archevêque Turpin. » Qu'att-on desseïn d'établir par-là? On ne veut pas apparemment en tirer, que le Roman en question étant l'ouvrage d'un Moine de la Grasse, ne peut être du dixième siècle. Il faudroit prouver au préalable, que cette Abbaïe n'étoit pas encore fondée : ce qu'on ne sauroit exécuter, aïant des preuves incontestables du contraire.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 207. 208.

Nous comprenons maintenant le but qu'on s'est proposé par-là. On veut persuader que ce *Moine raffiné* a fait autre chose que traduire Philomena de langue vulgaire en Latin, et qu'il en a créé la matiere. Dans ce cas il falloit mieux choisir la preuve dont on appuie ce soupçon. Michel de Harne, ou plutôt Maître Jehans selon le Président Fauchet, n'est point l'Auteur original, mais seulement le simple Traducteur du Roman de Turpin. Nous avons montré par plusieurs autorités, nommément celle de Catel et de M. de Marca, que l'original Latin de cet autre Roman existoit dès le dixième siècle, et que la premiere traduction en langue vulgaire n'en fut faite qu'au bout de deux cents ans. De sorte que l'exemple apporté en preuve trahit celui qui le cite, et sert contre son intention à détruire son soupçon imaginaire.

Catel, ib Mons.
bib. p 371. 1283.

D'ailleurs la bonne critique permet-elle de révoquer en doute l'autorité des manuscrits, à moins qu'on n'ait des preuves positives et incontestables à y opposer? On produit de très-anciens exemplaires de Philomena, l'un en langue vulgaire, qui est celle en laquelle il fut écrit originairement, d'autres en Latin. qu'emploïa le Traducteur à en

AVERTISSEMENT.

lxxj

faire une version. Il est expressément marqué à la tête de ceux-ci que la traduction fut faite par ordre de Bernard Abbé de la Grasse : et l'on se flattera de détruire des preuves aussi solides, en soupçonnant sans la moindre apparence de raison, que l'original et la traduction de ce Roman sont l'ouvrage d'un *Moine raffiné!* Notre siècle est trop éclairé pour prendre le change en pareille conjoncture, et se laisser imposer par un aussi foible raisonnement.

Que le Roman de Philomena au reste et celui de Turpin se trouvent reliés ensemble dans le même manuscrit, à la Bibliothèque de Medicis et ailleurs, que cela fait-il contre notre sentiment? On en peut conclure à la vérité, que l'un et l'autre est regardé comme de la même fabrique, contenant des histoires fabuleuses, des fictions, des faits controuvés, et comme traitant de la même matière. Mais bien loin qu'on en puisse rien tirer de préjudiciable à l'antiquité de Philomena, il est tout naturel d'en conclure au contraire, qu'il a été aussi regardé comme de même date que le Roman de Turpin.

Jour. des Sc. ib.
p. 695. 2. 696. 1.

Nous serions fort disposés à n'étendre pas davantage les bornes de cette réponse. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, seroit plus que suffisant pour mettre notre thèse à couvert des atteintes de son Adversaire. D'ailleurs la matière des Romans n'est gueres à notre goût; quoique les de Marca et les Huets n'aient pas fait difficulté de s'en occuper, et qu'un sage de l'antiquité Païenne ait recommandé aux agents de Letres de ne les pas négliger : *Sit apud te honor antiquitati et fabulis quoque.* Remplissons donc tous les engagements que nous avons contractés, en établissant d'une part l'antiquité du Roman de Guillaume au Court-nez, et en montrant de l'autre, qu'il y a encore bien d'autres Romans en langue vulgaire, qui ont précédé le milieu du douzième siècle. Ce sont-là encore deux points que nous avons promis de discuter.

Plin. l. 8. ep. 24.

Quand nous aurions associé au Roman de Philomena celui de Guillaume¹ au Court-nez, pour prouver que notre Romancerie remonte jusqu'au dixième siècle, nous aurions de quoi le justifier. Ce Roman en effet est plus ancien de

¹ Pierre Borel en citant ce Roman avertit qu'il faut écrire au courb'-nez; mais un endroit de la pièce même fait voir

qu'il se trompe, et que Guillaume porta ce surnom pour avoir eu le bout du nez coupé.

Catel, ib. p. 568.

Mab. act. t. 5. p.
73. n. 2 | p. 766.
767.

Ord. Vit. l. 6. p.
506.

Catel. ib. p. 567.
571.

Ord. Vit. ib.

Hist. de l'Ac. des
Insc. t. 2. p. 738.

beaucoup d'années que la vie de S. Guillaume de Gellone, dont il contient l'histoire travestie, et mêlée d'aventures extraordinaires et fabuleuses. Pour s'en convaincre à n'en pas douter, il suffit de lire avec la moindre attention la Préface de cette vie, dans laquelle l'Auteur fait un précis exact et bien ordonné du Roman. Et ce qui est encore à bien remarquer, c'est que la manière dont il en parle, annonce qu'il n'y avoit point de Villes, de Provinces, de Peuples même et de Roïaume où ce Roman n'eût alors répandu les hauts faits d'armes, les victoires, les triomphes de son Héros. On comprend sans peine, qu'il fallut un temps considérable pour que ces merveilles Romanesques se répandissent ainsi partout. On sçait bien que le secret de l'imprimerie n'étoit pas encore découvert, et que l'exemplaire d'un écrit ne se multiplioit qu'avec un long travail. Or la vie, qui rappelle ainsi le Roman, a précédé de quelques années la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard, puisqu'elle étoit connue dès-lors. Nous en avons la preuve dans Ordric Vital, qui écrivoit en 1141 et 1142. Elle fut donc écrite au moins peu d'années après le milieu du onzième siècle. Sa date ainsi fixée, n'est-on pas en droit de rapporter celle du Roman aux dernières années du dixième, ou tout au plus tard au commencement du suivant? Est-ce trop que de donner soixante à soixante-dix ans, pour que le Roman fût répandu dans presque tout le monde, comme elle le donne à entendre d'une manière si précise.

Catel, qui copie beaucoup de choses de ce Roman, en atteste lui-même l'antiquité. La vie de saint Guillaume de Gellone, quoiqu'elle contienne sa véritable histoire, ne fit point tomber le Roman. Il étoit encore tout communément chanté par les Jongleurs au temps d'Ordric Vital, tant on avoit alors du goût pour les aventures fabuleuses. Si le sçavant et laborieux Académicien M. Galland avoit lû quelque chose du Roman en question, son exactitude l'auroit empêché d'assigner les vers de huit et douze syllabes, comme une marque distinctive d'ancienneté entre cette sorte de vieilles Poësies. De façon que celles dont les vers sont de dix syllabes, devroient être regardées comme plus récentes que les autres. Les vers du Roman de Guillaume au Court-nez sont de dix syllabes; et néanmoins c'est le plus ancien de tous les Romans François qui nous restent aujourd'hui,

d'hui, ou au moins qui nous soient connus, si l'on en excepte celui de Philomena.

Un autre Roman qui n'est guères moins ancien que le précédent, 'est celui d'où l'on tira la fameuse chanson de Roland et d'Olivier, deux Héros de l'armée de Charlemagne, qui furent tués à Roncevaux, après avoir vaillamment combattu contre les Gascons. On sçait, et Maître Vace nous l'apprend lui-même, que cette chanson fut chantée avec éclat en 1066, à la bataille de Hasting, entre Guillaume le Bâtard et Harold. Les vers de Vace qui en parlent sont à rapporter :

Taillefer, qui moult bien chantoit,
 Sus un cheval qui tost alloit
 Devant eus s'en alloit chantant,
 De Callemaigne et de Rollant,
 Et d'Olivier et des vassaux,
 Qui moururent à Rainschevaux.

Est-il clair, qu'il y avoit avant ce temps-là un Roman, dans lequel on célébroit les Exploits militaires de ces Chevaliers? Ce Roman au reste n'est autre sans doute que celui qui porte les noms de Roland et d'Olivier, et qui est marqué entre les manuscrits de nos Rois Charles V, VI et VII. Celui de Roncevaux, si souvent cité dans la nouvelle édition du Glossaire de M. du Cange n'est guère moins ancien, supposé que ce ne soit pas le même sous divers titres. Sur quoi il importe de prier nos Lecteurs de ne le pas confondre avec un autre Roman, qui porte le même titre, mais qui est beaucoup plus récent. Celui-ci dont M. Galland copie quelques vers, est l'ouvrage d'un Jean Bodiaux, ou Bodel d'Arras; et les vers qui le composent sont de douze syllabes, au lieu que les vers de l'autre ne sont que de dix. Il suffit d'en rapporter quelques uns pour juger de l'ancienneté de ce Roman au-dessus de la pièce de Bodiaux, sur tout si l'on se donne la peine de confronter les vers suivants avec les siens, qui sont tout autrement François.

' Mil gresles sonnent, moult en sont cler li ton...,
 S'en fu fuis matés et recreans...
 Qui tuit auront et miches et meriaux...
 ' Tint furendars dont li brans Du lettrés.

Tome VII.

Du Cange. nov.
 gl. t. 2. p. 196 |
 t. 4. p. 771. Malm.
 de reb. Angl. l. 2.
 c. 11. | Alb. chr.
 par. 2. p. 108.

Hist. de l'Ac. des
 Insc. t. 1. part. 1.
 p. 317. 2.

t. 2. p. 736.

Du Cange. ib. t. 3.
 p. 924 | t. 4. p.
 591. 727.

t. 2. p. 1701.

Hist. de l'Ac. ib.
p. 730-735.

Il ne faut pas au reste être surpris, de voir deux différents Romans sur la journée de Roncevaux. Ce n'est pas le seul sujet sur lequel divers Poètes aient exercé successivement leur Muse. M. Galland en produit deux différents sous le titre de Perceval; et nous montrerons qu'il s'en trouve deux aussi sur Alexandre, dont l'un est plus ancien que l'autre. Voilà donc encore un Roman, dont la date est antérieure au moins d'un siècle, à l'époque qu'on assigne communément à l'origine de notre Romancerie. Quoique les trois précédents fussent pour corriger l'erreur, nous voulons bien en produire encore d'autres, qui y concourront également.

Mab. act. t. 5. p.
656-668.

Borel, ib. p. 605.

On doit mettre de ce nombre le Roman d'Ogier le Danois, qui contient les hauts faits d'armes du célèbre Capitaine de ce nom au temps de Charlemagne. Il en est beaucoup parlé dans le faux Turpin : ce qui n'a pas empêché qu'on ne lui ait donné son Roman particulier. Ceux qui seroient curieux de sa véritable Histoire, la trouveront dans le recueil d'actes des Saints par Dom Mabillon. Quant au Roman, il est une de ces vieilles pièces de Romancerie, dont Pierre Borel s'est servi pour son *Thrësor de recherches Gauloises et Françoises*, et dont les derniers Editeurs du *Glossaire de du Cange* ont tiré quelques secours. Borel en rapporte les vers suivans, qui peuvent servir à établir l'antiquité que nous lui donnons.

Ici endroit est cil livre finez,
Qui des enfance Oger est apelez.
Or veuille Diex qu'il soit parachevez,
En tel maniere qu'estre n'en puist blamez
Li Rois Adans par cui il est rimez.

Mab. ib. p. 661.
n. 15.

Le Roman finit par ces vers, qui sont, comme l'on voit de dix syllabes. On y voit aussi, que l'Auteur s'y qualifie Roi, suivant l'ancienne coûtume des Poètes Romanciers, qui avoient remporté quelque prix de Poésie.

La preuve de l'antiquité de ce Roman, se trouve dans les *Egloues spirituelles* de Metellus, Moine de l'Abbaie de Tegernsée en Baviere. Cet Auteur, qui écrivoit vers 1060, (qu'on remarque bien cette époque) aiant occasion de parler du Héros de ce Roman, parce qu'il étoit frere du Com-

te Adalbert qui avoit commandé en Baviere, tandis que l'autre commandoit en Bourgogne, dit qu'originellement il se nommoit Occarius; mais que les Bourguignons en célébrant ses exploits militaires dans leurs chants, lui donnoient le nom d'Osigier, qui est le même qu'Ogier : *quem gens illa canens prisca vocat nunc Osigerium*. Ces chants, dont il est ici parlé, supposent incontestablement des Poésies en langue vulgaire. Ainsi, puisqu'il nous reste un ancien Roman en ce genre, et dont l'objet principal sont les hauts faits d'armes du même Ogier, n'est-il pas tout naturel de croire, que c'est le même Roman, qui servoit dès-lors aux chants des Bourguignons? Quelles raisons pourroit-on alléguer du contraire? Dira-t-on qu'étant parlé d'Ogier dans le Roman du Turpin, il s'agit de celui-ci dans le texte cité? Mais ce Roman est en prose Latine, qui n'est pas pour l'ordinaire susceptible de chant, et ne fut traduit en Poésie vulgaire, que plus d'un siècle après.

Voici encore un autre Roman, qui nous paroît avec beaucoup de fondement être aussi du onzième siècle. Nous n'apercevons rien en effet, qui puisse combattre cette date, puisqu'il porte tous les caracteres des plus anciennes pièces en genre de Romancerie. Le langage en est fort grossier, et retient beaucoup plus de marques de son origine, qui est le Latin, que plusieurs autres anciens Romans. D'ailleurs les vers sont de même mesure que ceux des Romans de Guillaume au Court-nez, de Roncevaux, et d'Ogier le Danois; et il s'y en trouve de suite plusieurs sous la même rime, toutes marques d'antiquité. Ce Roman est celui d'Auberi le Bourguignon, d'où les derniers Editeurs du Glossaire de du Cange ont tiré une infinité de choses, et dont le Président Fauchet cite aussi quelques vers.

Il suffit d'en copier quelques-uns, pour que les personnes qui se connoissent en Romancerie, ne puissent raisonnablement douter de l'antiquité de la pièce. Elles la reconnoîtront visiblement dans le premier qui suit, et qui seul suffiroit.

¹ De ces deux choses est mult li jus partis.

Du Cange. gl. t. 3.
p. 1545.

Tous les autres vers de ce Roman rapportés dans le Glossaire de du Cange, d'où celui-ci est pris, montrent la même antiquité. Qu'on se donne la peine de lire les vingt qui se

lxxvj A V E R T I S S E M E N T .

trouvent à la page 151 du premier volume ; et l'on se confirmera dans le sentiment que nous établissons ici. Les cinq suivans auront le même effet, si l'on fait bien attention au vieux mot de Dex pour Dieu, qui y est employé.

t. 1 p. 698.

' Armes li donne et moult riche destrier,
Et de sa paume li donne un coup plénier,
Que Dex li doint liestre bons Chevaliers...

p. 1203.

' Ist de la tente par molt grant aatie,
Tous desfublés en bliant de Sulie.

Pap. bib. de B. t.
1. p. 5.

M. l'Abbé Papillon, qui parle de ce Roman d'une manière fort superficielle, et sans avoir d'autre preuve qu'il doive entrer dans son dessein, que le surnom de Bourguignon que porte Auberi, montre qu'il n'étoit pas fin connoisseur en fait de Romancerie, lorsqu'il conjecture que la pièce pourroit être du treizième, ou quatorzième siècle. Pour se convaincre du contraire, il n'y a qu'à en rapprocher les vers d'autres Poésies qu'on sçait certainement être de ce temps-là. Aussi ce Bibliographe a-t-il eu soin d'ajouter la restriction *au moins*, comme soupçonnant que le Roman pouvoit être de plus vieille date.

Celui de Girard, ou Gerard de Roussillon n'est guères moins ancien. Dès le milieu du dix-septième siècle le sieur Chorier, dans ses recherches des Antiquités de Vienne, livre 5, chapitre 5, p. 434 et 435, le regardoit comme remontant au-delà de cinq cents ans, et par conséquent antérieur à la date commune qu'on assigne à notre Romancerie Française. Il est encore en vers de dix syllabes, dont nous ne rapporterons que les trois suivans, pour qu'on en juge :

Après manger s'en vont esbanoiant,
Voient Vianne la fort cité vaillant,
Les murs de Maubre qui sont moult haut et grant.

Moy. an. 765.

Il y a eu trois Gerards de Roussillon fort fameux en leur temps. L'un commandoit dans la seconde Belgique sur les côtes maritimes, sous Pepin le Bref, et les premières années de Charlemagne son fils. L'autre, Comte de Provence

Mab. an. 1. 36. n.
73. 75. 76.

A V E R T I S S E M E N T. lxxvij

sous le regne de Charles le Chauve, s'acquit beaucoup de réputation par ses victoires sur les Normans. Enfin un troisième, Gerard de Roussillon, l'un des Seigneurs François qui furent de la première Croisade. A moins que de lire soi-même le Roman, on ne sauroit prononcer définitivement, lequel de ces Gerards en est le Héros; quoique la présomption soit en faveur d'un des deux premiers.

Entre les Livres de la Bibliothèque de nos Rois Charles V, VI et VII, étoit conservé le Roman intitulé : *Godefroi de Billon¹ de la conquête d'Outremer* en vers, qui avoit autrefois appartenu à la Comtesse de Pembrok. C'est-là le fameux Roman de Godefroi de Bouillon, dont le nom est défiguré dans le titre précédent. Pierre Borel le marque dans son catalogue, comme s'en étant servi pour son Thrésor de recherches; mais il lui donne trois autres titres, qui reviennent néanmoins à celui qu'on vient de lire. Il le nomme d'abord Roman de la conquête d'Outremer, puis de la conquête de Jerusalem, et enfin Roman de Gundor de Douay, de la conquête de Godefroi de Bouillon. L'on s'aperçoit sans doute, que ce dernier titre exprime le nom du Poète, qui prête sa plume à ce Roman. M. Menage en avoit aussi vu un exemplaire avec le premier titre que lui donne Borel; et nous voyons par les vers qu'il en cite, qu'ils sont de douze syllabes.

Il y a des preuves certaines que ce Roman étoit répandu dans le public avant l'année 1112, et les voici. Guibert de Nogent aiant occasion de parler dans son histoire de la Croisade, de l'action extraordinaire de Godefroi de Bouillon, qui d'un seul coup de cimeterre coupa en deux par le milieu du corps un Turc quoiqu'encuirassé, certifie le fait qu'on célébroit dès-lors dans des chants publics. *Ita ut*, dit Guibert, *testimonio veraci probabile id de se ipso præclari facinoris cantitetur*, et le reste qui contient la narration de l'événement. Or cet Historien écrivoit ceci avant la mort de Gaudric Evêque de Laon, qui mourut en 1112, comme il nous l'apprend lui-même dans l'histoire de sa propre vie.

Outre ce Roman en vers, dont il y avoit six divers exemplaires dans la Bibliothèque de nos Rois déjà nommés, on

Hist. de l'Ac. ib. t. 1. par. 1. p. 314. 2.

Menag. orig. p. 397-398.

Guib. gest. Fr. 1. 7. c. 5. n. 11.

Vit. l. 3. c. 44. p. 511.

Hist. de l'Ac. ib. p. 314. 2. 315. 1.

¹ Ce roman porte le même titre entre les manuscrits de Jean de France, Duc de Berri, desquels M. le Laboureur a publié le catalogue; et il y est marqué que l'exemplaire étoit en fort vieux caracteres.

y voïoit encore six ou sept autres ouvrages en prose, soit Romans, ou Histoires véritables de la même conquête. En voici les titres, tels qu'ils nous ont été conservés. *Unes Chroniques de Godeffroy de Billon, de la conquête de la terre d'Outremer.* Il est marqué que cette Chronique étoit fort vieille, c'est-à-dire que le manuscrit en étoit fort ancien. *Comment Jerusalem fu conquis aveques la terre d'Outremer par Godefroy de Billon.* On ajoute que le Roi Charles fit présent de ce Livre au Marquis de Saluces, quand il plaida en Parlement, et qu'il y en avoit un autre exemplaire rimé, c'est-à-dire en vers. *De la terre de Jerusalem, et de la conquête d'icelui par Godefroy de Billon.* Un quatrième écrit en prose intitulé : *Les Chroniques de Jerusalem.* Un cinquième : *Quantes fois Jerusalem a été prise.* Un sixième : *Les faits de la Terre d'Outremer.* Enfin un septième : *Le passage de la Terre-Sainte, nommé Directoire, ou Adreccement de la terre d'Outremer.*

Qui des deux, notre Agresseur et nous seroit le mieux fondé : ou lui à prétendre qu'aucun de ces écrits en notre langue n'avoit paru avant le milieu du douzième siècle, ou nous à soutenir, qu'il y en eut plus d'un qui reçut l'être aussitôt après les événements qui en font l'objet ? Nous en laissons la décision aux personnes intelligentes et équitables. On n'oubliera pas sans doute ce que nous avons observé à ce même sujet en parlant de l'ouvrage de Gregoire Bechade. Si la remarque de M. Salvini est aussi vraie qu'il le suppose, les Romans de Godefroy de Bouillon en prose ont précédé celui qui est en vers, et dont la date, comme on l'a vu, est antérieure à l'année 1112. Ces Livres fabuleux, dit M. Salvini en parlant des Romans, charmerent le peuple, quoiqu'ils ne fussent d'abord qu'en prose. On s'avisait ensuite de les rimer, c'est-à-dire de les mettre en vers ; et ils enchantèrent. La conduite que tinrent, à l'égard de l'histoire de la première Croisade les Auteurs Latins, dont quelques-uns entreprirent de l'écrire avant la fin du onzième siècle, témoin Tudebode Prêtre de Sivrai en particulier, nous doit faire juger, que les Ecrivains Romanciers n'usèrent pas d'une moindre diligence. Est-il croïable en effet, que dès-lors on écrivit ces grands événements en langue Latine, qui n'étoit plus communément entenduë, comme auparavant, et que personne ne s'avisât de les publier au même temps en langue Romance, qui étoit celle de tous les François, et qu'on

emploïa même à dresser le premier Code des Croisés établis à Jerusalem ?

Nos Historiens nous apprenent que Robert Duc de Normandie surnommé Courte-Cuisse, se revolta contre son propre pere Guillaume le conquerant, et que c'est de-là qu'un Auteur du temps prit sujet de faire le Roman de *Robert le Diable*. A prendre ceci à la letre, il en suivroit que ce Roman auroit été fait dès le temps de cette révolte, et par conséquent avant l'année 1087, qui est la date de la mort du Roi Guillaume. Mais que pourroit-on nous opposer de raisonnable, si nous soutenions que ce Roman fut fait ou pendant la longue prison de Robert, par quelque politique, qui avoit dessein de faire par-là sa cour à Henri I Roi d'Angleterre, Auteur de cette prison, ou au moins aussi-tôt après la mort de l'infortuné Prince arrivée en 1134 ? Nous aurions encore ici un autre Roman, qui auroit précédé le milieu du douzième siècle.

Nous avons déjà annoncé qu'il y a deux Romans d'Alexandre : l'un beaucoup plus connu, commencé par Lambert le Court Clerc de Châteaudun, et fini par Alexandre de Paris ; l'autre moins célèbre, composé par le clerc Simon. Celui-ci, qui est cité par le Président Fauchet, Borel, Menage, et fort souvent dans le nouveau Glossaire de du Cange, est antérieur au précédent. Borel n'en met la date qu'en 1140 ; mais si l'on se donne la peine de confronter les vers qui suivent, avec ceux de le Court et du Poëte Alexandre, on jugera qu'il a falu au moins un demi siècle pour introduire la différence du langage, qui se trouve entre les uns et les autres.

Fauch. Poë. Fr.
l. 1. c. 4 | Menag.
ib. p. 396. 397.
370. 371.

Li enfant se departent, li piere en fu dolans,
E li autre devient Mesopotamiens,
Li autre fu Torquois, li autre Elimitans...
.....
Li autre fu Romains, et li autre Toscans
.....
L'autre fu Espeingnos, et s'autre fu Normans,
Li autre Erupiei et parla bien romans,
Li autre fu François, et li autre Normans.

C'est ce que le clerc Simon dit au sujet de la dispersion des

peuples, après la confusion des Langues arrivée à Babel.

Une autre preuve de l'ancienneté de ce Roman au-dessus de celui de le Court, c'est qu'il y a beaucoup d'apparence que ce clerc Simon n'est autre que Simon de Boulogne, Auteur d'une ancienne traduction de Solin en François. Or Lambert Prêtre d'Ardres, qui nous fait connoître le Traducteur, écrivoit avant 1148 : d'où il résulte que Simon de Boulogne florissoit quelque temps encore auparavant. Que Lambert d'Ardres écrivit avant l'époque marquée, cela est constant ; puisque la même année cette Collégiale fut convertie en un Monastere de l'Ordre de Prémontré. L'on voit par-là que cette traduction de Solin a précédé de plusieurs années le milieu du douzième siècle.

Moy. an. 1148.

Nous ne comptons point au nombre des Romans antérieurs à cette date celui de Florimond ; quoique Borel nous le donne pour être de l'année 1128. M. Galland a montré que c'est l'ouvrage d'Aymé, ou Aymon de Chastillon, qui le composa seulement en 1180, cinquante-deux ans plus tard. Mais peut-être serions-nous autorisés à mettre en ce rang le Roman d'Amadis de Gaule, non tel qu'il est venu jusqu'à nous, mais tel qu'il étoit dans sa première origine. C'est ce que nous observons ailleurs sur la notice que nous en donne Nicolas Herberay Seigneur des Essarts, qui se connoissoit en Romancerie.

Hist. de l'Ac. ib.
t. 2. p. 737.

Gesn. bib. uni. p.
33. 2. 832. 1.

Il est sans difficulté, que depuis la première croisade les Romans se multiplièrent beaucoup. Le Président Fauchet en marque fort bien la raison. C'est que les exploits héroïques, qui en font l'objet, se multipliant, fournirent aux Romanciers une ample matière pour exercer leur talent d'inventer et celui d'embellir leurs inventions. Au lieu qu'auparavant les divers Etats de l'Europe se trouvant ou nouvellement établis, ou fort troublés, on y voioit peu de Héros, et par conséquent peu de grandes actions, qui fussent capables d'enfler la veine des faiseurs de Romans. Il n'y avoit qu'un siècle que la France avoit changé de Maîtres. Les Seigneurs du Roiaume étoient peu affermis dans leurs Seigneuries. Les Ducs de Normandie avoient passé en Angleterre. L'Empire étoit errant de Saxe en Souabe, et de Souabe en Saxe. Les grandes Maisons d'Allemagne se ressentoient de ces révolutions. L'Italie se voioit entre les mains de Souverains foibles, et l'Espagne sous la domination de
Rois

Fauch. ib. c. 8 |
orig. des Chev. p.
81.

Rois partie Chrétiens, partie Musulmans.

On ne laissa pas néanmoins de faire quelques Romans avant le temps des Croisades. C'est ce que reconnoît disertement François de la Noue dans ses discours politiques et militaires, écrits avant la fin du seizième siècle; puisqu'il comptoit qu'il y avoit alors plus de cinq cents ans qu'on se repaissoit de la vaine lecture de ces livres fabuleux. C'est ce que montrent encore plus visiblement ceux que nous venons de produire. On y voit que les Auteurs de ces histoires controuvées alloient chercher leurs Héros dans les siècles reculés, comme le neuvième, le huitième, et encore au-delà, tant par la raison qu'allègue le Président Fauchet, que parce qu'ils pouvoient plus aisément imposer à leurs Lecteurs, en supposant des événements aussi éloignés d'eux. Cet Ecrivain si rompu dans notre Romancerie, assigne encore un autre caractère, pour discerner ces plus anciens Romans. C'est, dit-il, qu'il n'y est fait mention que d'Amiraux, de Rois de Toledé, de Saragoce, Seville, Conimbre, alors Seigneurs d'Espagne. Avec ces indices nous nous flatterions d'en découvrir encore d'autres que ceux que nous avons fait connoître, si nous pouvions examiner par nous-mêmes tous ceux qui sont conservés dans les diverses bibliothèques et les cabinets des curieux. Mais il seroit inutile d'en produire un plus grand nombre. Ceux que nous avons mis sous les yeux de nos Juges, joints aux écrits plus sérieux, aux actes publics, aux traductions et aux poëtes, le tout en Langue Romance, sont plus que suffisants, pour établir ce que nous nous sommes proposé de prouver; et nous avons quelque confiance de l'avoir prouvé invinciblement.

Ibid.

Il n'y a qu'une espèce de difficulté, que fait naître notre subtil Aggresseur; mais qui sera prise pour un faux-fuïant plutôt que pour une difficulté réelle. Il prétend, qu'on ne doit dater en France la naissance des ouvrages François, que du temps qu'ils ont commencé à se faire voir dans la Capitale du Roïaume. Pour juger sainement de la solidité de cette ingénieuse prétention, supposons pour un moment, qu'avant qu'on eût fait à Paris usage du secret de l'Imprimerie, on l'eût exercé vingt ou trente ans dans quelques-unes de nos villes de Province. Dans ce cas, qui étoit possible, ne faudroit-il dater en France la naissance des Livres imprimés,

Rev. de la L. Fr.
p. 261. 262.

que du temps qu'ils auroient commencé à se faire voir dans la capitale du Roïaume? En attendant que notre docte Censeur ait eu le crédit de faire ériger cette belle maxime en règle de Critique, nous daterons la naissance des écrits Romanciers du temps qu'ils ont été faits, sans avoir égard aux divers lieux où ils ont paru.

Cette prétendue difficulté ne diminue donc rien de la force de nos preuves. Ainsi nous sommes fondés à maintenir malgré tous les spécieux raisonnements de notre sçavant Adversaire, qu'on a employé la Langue Romance à écrire pour la postérité, longtemps avant le milieu du douzième siècle. C'est ce que nous nous flattons d'avoir mis dans un si grand jour qu'il n'y doit plus rester le moindre doute. Il n'y a pas moins d'évidence dans tout ce que nous avons dit pour montrer que la Langue Latine a été vulgaire dans les Gaules, depuis la domination des Romains, jusqu'à ce que de sa corruption s'est formée notre Langue Romanciere. Voilà donc les deux points de notre Thèse invinciblement à couvert des atteintes qu'on a tenté de leur donner.

TABLE

DES CITATIONS CONTENUES EN CE VOLUME,

AVEC LES ÉDITIONS DONT ON S'EST SERVI.

A

- Abaël. ep. 1. c. 2. **P**etri Abaëlarci Philosophi et Theologi, Abbatis Ruyensis, etc. epistola 1, cap. 2; in capite ejusdem operum Parisiis, 1616. 4° 2. vol.
- Abb. Ursp. an. 937. Chronicon Abbatis Urspergensis, continens historiam rerum memorabilium, etc. ad annum 937, et sic de cæteris. Argentorati, 1540. fol.
- Abbo. apo. Abbonis Floriacensis Abbatis Apologeticus, ad calcem codicis Canonum veteris Ecclesiæ Romanæ, à Francisco Pithæo, etc. Paris. 1687. fol.
- ep. Epistolæ ejusdem. Ibidem.
- Adal. car. Adalberonis, seu Ascelini, Episcopi Laudunensis carmen ad Robertum Regem, una cum panegyrico Berengarii Imperat. editum ab Hadriano Valesio; etc. Parisiis, 1663. 12.
- not. Notæ Editoris.
- Adel. ad B. Adelmani ex Scholastico Leodiensi Episcopi Brixienis epistola ad Berengarium Turonensem, tom. XVIII Bibliothecæ Patrum. Lugd. 1677. fol.
- Adem. chr. Ademari Cabanensis Monachi S. Eparchii Engolismensis Chronicon: tom. II bibliothecæ nov. mss. librorum à R. P. Labbeo S. J. etc.
- Com. Commemoratio Abbatum S. Martialis, ibid.
- ep. Epistola de apostolatu S. Martialis, in appendice tomi IV Annalium Benedictinorum.
- Aim. his. Fr. Aimoinii Monachi S. Germani à Pratis [imo Floriacensis] historia Francorum, etc. Paris. 1602. fol.
- pr. Præfatio Auctoris.
- de mir. De miraculis S. Benedicti lib. 1. qui est secundus in ordine editionis, parte prima Floriacensis veteris bibliothecæ, etc. Lugduni, 1605. 8°.
- Ser. de S. B. Sermo de S. Benedicto, ibid.
- vit. Abb. Vita S. Abbonis Abbatis Floriacensis, etc. tom. VIII Actorum D. Joh. Mabillon.
- Alb. chr. Alberici Monachi Trium Fontium in diocesi Leodiensi Chronicon, etc. Hanoveræ, 1698. 4°.
- Aleg. scri. S. J. Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu, etc. à R. P. Philippo Alegambe concinnata, etc. Romæ, 1676. fol.
- Alford. an. 885. Gabrielis Alfordi S. J. Annales Ecclesiæ Anglicanæ, etc. ad annum '885'. Leodii, 1663. fol. 4. vol.

- Allat. de lib. Gr. Leonis Allatii de libris et rebus ecclesiasticis Græcorum, disputationes et observationes variæ. Paris, 1646. 4°.
- Amm. l. 13. Ammiani Marcellini rerum gestarum lib. 13. Parisiis, 1631. fol.
- And. cons. ges. Gesta Consulium Andegavensium, Auctore Monacho Benedictino Majoris monasterii, tom. X. Spicilegii a D. Luca Dacherio, etc.
- Andr. bib. belg. Valerii Andreae Desselii J. C. Bibliotheca Belgica, de Belgis vita scriptisque Claris, etc. Lovanii, 1643. 8°.
- Angl. bib. ms. par. 1. Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ, in unum Collecti, parte 1, et sic de cæteris. Oxoniæ, 1697. fol. 2. vol.
- Ang. sacr. t. 1. Anglia sacra, sive collectio historiarum, partim antiquitus, partim recenter scriptarum, tom. I. et sic de II. Londini, 1691. fol. 2. vol.
- Ansb. fam. red. Ansberti familia rediviva, etc. Auctore Marco-Ant. Dominici. Paris, 1648. 4°.
- Ansel. S. Anselmi ex Beccensi Abbate Cantuariensis Archiepiscopi opera, labore et studio D. Gabrielis Gerberon Congregationis S. Mauri. Paris, 1675. fol. sic autem citantur :
 app. Appendix ad calcem ejusdem operum.
 cens. Censuræ unius cujusque operis ab Editore concinnatæ, in fronte voluminis.
- l. 1. ep. 43. Lib. I. epistola 43, et sic de cæteris libris et epistolis, inter ejusdem opera.
- de Trin. De fide Trinitatis et Incarnatione Verbi, ibid.
 vit. Vita ab Eadmero concinnata in appendice, ibid.
- Ant. bib. hisp. 1. Bibliotheca hispanica vetus, etc. Auctore Nicolao-Antonio Hispalensi, lib. 9.
 9. Romæ, 1697. fol.
- Ant. pr. supp. Supplementum Antiquitatum urbis Parisiæ, etc. à D. Jacobo du Breul. Paris. 1614. 4°.
- Assis. de Jer. Assises et bons usages du Royaume de Jerusalem, par M. Jean d'IBelin, comte de Japhe, etc. avec d'autres anciennes Coutumes, et les Notes de Gaspar-Thaumas de la Thaumassiere, etc. A Paris, 1690. fol.
- Aven. an. 1. 6. Johannis Aventini Annalium Boiorum lib. 6. Basileæ, 1615. fol.
- Aug. ser. S. Aurelii Augustini Hipponensis Episcopi sermones, tom. V. operum ejusdem Paris. 1683. fol.
 app. Appendices variæ.
 t. 3. Tomus V. ut supra.
 civ. Dei. De civitate Dei, tomo VII ejusdem operum. ibid.
- Avit. ep. 51. Alc. Ecd. Aviti Episc. Viennensis epist. 51. inter ejusd. opera, in fronte tomi II operum variorum Jac. Sirmundi S. J. Paris. 1696. fol.

B

- Bail. 10. Avr. Adrien Baillet au dixième jour d'Avril, et ainsi des autres jours du même mois : dans ses Vies des Saints. A Paris, 1701. fol. 3. vol.
10. Fev. au dixième de Fevrier, et ainsi des autres jours.
8. Jan. au huitième de Janvier, et ainsi des autres jours.
20. Nov. au vingtième de Novembre ; et ainsi des autres jours.
8. Oct. au huitième d'Octobre, et ainsi des autres jours.
17. Sep. au dix-septième de Septembre, et ainsi des autres jours.
- tab. cr. table Critique à la tête de chaque mois.

DES CITATIONS.

LXXXV

- Bal. capit. t. 2. Stephani Baluzii Capitulariorum Regum Francorum, tom. II, etc. Paris. 1677. fol.
- Conc. Narb. Concilia Galliae Narbonensis, cum notis ejusdem. Paris, 1668. 8°.
- his. Tut. Historia Tutelensis, etc. Paris. 1717. 4°.
- misc. t. 1. Miscellaneorum tom. I. et sic de cæteris, Paris. 1678-1713. 8°.
- Bar. an. 1004. Eminentiss. Cardinalis Baronii Sorani Annales ecclesiastici ad annum 1004, et sic de cæteris. Antuerpiæ, 1612. fol.
- t. 11. tom. XI. ibid.
- Barth. l. 3. Gasparis Barthii Adversariorum commentariorum lib. 3. et sic de cæteris. Francofurti, 1624. fol.
- Bec. chr. Beccense chronicon, in capite appendicis ad opera B. Lanfranci, etc. Paris. 1648. fol.
- Bed. t. 1. Venerabilis Bedæ Anglo-Saxonis Presbyteri operum tom. I, etc. Coloniae, 1612. fol.
- Belg. chr. mag. Belgicum Chronicon, seu Magnum Chronicon, in quo cum primis belgicæ res... explicantur: inter rerum germanicarum veteres Scriptores, ex bibliotheca Joh. Pistorii Francofurti, 1607. fol.
- Beka. chr. Johannis de Beka Canonici Ultrajectini Chronicon, etc. in fronte historiæ veterum Episcoporum Ultrajectinæ Sedis, etc. à Suffrido-Petri, etc. Franqueræ, 1612. 4°.
- Bell. scri. Roberti Bellarmini S. J. Sanctæ R. E. Cardinalis de scriptoribus ecclesiasticis, etc. Paris. 1644. 8°.
- S. Ben. vit. S. Benedicti vita, Latino-Græca, etc. Venetiis 1723. 4°.
- Bern. ep. 67. S. Bernardi Clarevallensis Abbatis epistola 67, et sic de cæteris, inter ejusdem opera, tom. I, à D. Joh. Mabillon edita, etc. Parisiis, 1690. fol.
- t. 2. Tom. II, et sic de III.
- vit. Vita ejusdem. Ibid.
- Bern. de adv. Bernonis Augiensis Monasterii Abbatis libellus, seu epistola de celebratione Adventus Domini, etc. tom. IV, parte 2. Anecdotorum D. Bernardi Pezii. Augustæ Vindelicorum, 1723. fol.
- de miss. De quibusdam rebus ad Missæ officium pertinentibus libellus, tom. XVIII. Bibliothecæ Patrum. Lugd. 1677. fol.
- Bes. chr. Besensis abbatiae Chronicon, Auctore Johanne Monacho, tom. I. Spicilegii Dacheriani.
- Le Beuf, t. 1. M. l'Abbé le Beuf, Chanoine Souschantre de l'Eglise Cathédrale d'Auxerre, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'Histoire de France, etc., tom. I, et ainsi du II. A Paris 1738. 12.
- diss. t. 1. Dissertations sur l'Histoire Ecclésiastique et Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissements sur l'Histoire de France, tom. I. A Paris 1739. 12.
- t. 2. Tom. II. A Paris, 1741. 12.
- t. 3. Tom. III. A Paris, 1742. 12.
- Bib. Bibliothèques diverses. Celles dont nous citons les pages, sont celles dont on a imprimé les Catalogues. Lorsque nous ne marquons pas la page, il s'agit des vaisseaux mêmes des Bibliothèques, que nous avons nous-mêmes visités, ou par le moyen de nos amis. Voici comment on les cite :
- Alb. Mant. Alborum Mantellorum, à Congregatione S. Mauri Parisiis.
- August. Augustana : seu Index manuscriptorum bibliothecæ Augustanæ, etc. Augustæ Vindelicorum, 1675. 4°.
- Card. de R. Eminentissimi Cardinalis de Rohan, Parisiis.
- Cotton. Cottoniana, seu Catalogus librorum manuscriptorum bibliothecæ Cottonianæ, etc. Oxonii, 1696. fol.
- Fonteb. Fontisebraldi, Vulgo des Religieux de Fontevraud, au Diocèse de Poitiers.

S. Ger. à P. hisp. t. 2.	-S. Germani à Pratis, Parisiis, è congregatione S. Mauri. Hispanica vetus, Auctore Nicolao Antonio Hispalensi, tom. 2. Romæ, 1696. fol.
Lehon. D. de Lorch. Lug. Bat.	Monasterii S. Maglorii de Lehonio, ord. S. Ben. è congregatione S. Mauri. Domini de Lorchere, Lieutenant-Général du Mans. Lugduno-Batava. seu Catalogus librorum tam impressorum quam manu- scriptorum bibliothecæ publicæ Universitatis Lugduno-Batavæ. Lugduni apud Batavos, 1716. fol.
Maj. mon. S. P. de cul.	Majoris Monasterii prope Turones, ord. S. Ben. è congregatione S. Mauri. Abbatiae S. Petri de cultura Cenomani, ord. S. Ben. è congregatione S. Mauri.
de Pirm.	Monasterii S. Jacobi de Pirmilio prope Nannetas, ord. S. Ben. è congrega- tione S. Mauri.
PP.	Veterum Patrum, et antiquorum scriptorum Ecclesiasticorum, etc. tom. XVII, et sic de cæteris. Lugduni, 1677. fol.
Reg. Angl.	Catalogus Librorum manuscriptorum bibliothecæ Regis Angliæ. Londini, 1734. 4°.
S. Vin. Cen.	Abbatiae S. Vincentii Cenomanensis, ord. S. Ben. è congregatione S. Mauri.
Boll.	Acta sanctorum, etc. cura Joh. Bollandi ac sociorum ejus S. J. Antuerpiæ, 1643-1742. fol. sic autem citantur :
1. Apr.	ad 1 diem Aprilis, et sic de cæteris.
18. Aug.	ad 18 diem Augusti, et sic de cæt.
8. Feb.	ad 8 diem Februarii, et sic de cæt.
27. Jan.	ad 27 diem Januarii, et sic de cæt.
11. Jul.	ad 11 diem Julii, et sic de cæt.
1. Jun.	ad 1 diem Junii, et sic de cæt.
11. Mai.	ad 11 diem Maii, et sic de cæt.
21. Mar.	ad 21 diem Martii, et sic de cæt.
app.	Variae appendices.
Bon. not. auc.	Johannis Bona S. R. E. Cardinalis Notitia Auctorum et Librorum, in fronte ejusdem libri de divina Psalmodia. Paris. 1663. 4°.
Bor. rech. gau.	Pierre Borel, Trésor des recherches et antiquités Gauloises et Françaises, etc. A Paris, 1655. 4°.
Bosq. par. 2.	Francisci Bosqueti Ecclesiae Gallicanae Historiarum pars secunda. Paris. 1634. 4°.
Bouq. scri. Fr. t. 3.	D. Martini Bouquet Rerum Francicarum et gallicarum scriptores, ou Recueil des Historiens des Gaules, etc. tome III. Paris. 1742. fol.
Buc. an.	Gabrielis Bucelini Annales Ordinis S. Benedicti, etc. Augustæ Vindelicorum, 1656. fol.
Bull. rom. t. 1.	Magnum Bullarium Romanum, à Leone IX usque ad SS. Dominum nostrum Clementem X, etc. Lugduni, 1692. fol.

C.

Cæs. bell. gal. l. 1.	Caii Julii Cæsaris de bello Gallico lib. I, et sic de cæteris. Amstelodami, 1670. 8°
Cal. his. de Lor. t. 1.	Dom Augustin Calmet, Abbé de Senone, Histoire Ecclesiastique et Civile de Lorraine, etc. tome I, et ainsi du II et du IV. A Nanci, 1728. fol.
Cam. chr.	Chronicon Cameracense et Atrebatense, seu Historia utriusq. Ecclesiae, à Bal- drico Noviomense et Tornacense Episcopo, etc. Duaci, 1615. 8°

DES CITATIONS.

LXXXVII

- Camus. Nicolai Camusat Tricassini promptuarium antiquitatum Tricassinæ diœcesis, etc. Augustæ-Treacarum, 1610. 8°.
- Can. reg. disq. De Ordine Canonorum Regularium Disquisitiones, etc. Paris, 1697. 4°.
- Canis. Henrici Canisii Lectiones antiquæ, etc. tom. I, sic de cæteris Ingolstadii, 1601-1604. 4°.
- B. t. 3. Ubi vero B additur, tunc agitur de iisdem Lectionibus à Jacobo Basnage recusis, sub hoc titulo : Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum, etc. tom. III. Antuerpiæ, 1725. fol.
- Card. Fr. Histoire de tous les Cardinaux François, par François Duchesne, etc. A Paris 1660. fol. 2. vol.
- Cass. inst. Magni Aurelii Cassiodori Senatoris de Institutione divinarum Literarum, in tomo II ejusdem operum. Rotomagi, 1679. fol.
- Cass. chr. I. 2. Chronica sacri monasterii Cassinensis, Auctore Leone Cardinale Episcopo Ostiensi, etc. lib. 2. et sic de cæteris. quarta editio. Paris, 1668. fol.
- Cat. com. de Guillaume Catel, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Toulouse, Toul. Histoire des Comtes de Tolose, A Tolose, 1623. fol.
- his. de Lang. Memoires de l'Histoire de Languedoc, etc. au même endroit, 1633. fol.
- Cave. Guillelmi Cave Scriptorum Ecclesiasticorum historia literaria, etc. Genevæ, 1703. fol.
- Cell. his. Got. Ludovici Cellotii S. J. Historia Gothescalci, etc. Paris. 1653. fol.
- Cent. chr. Centulensis Abbatiae Chronicon, Auctore Hariulfo Monacho, etc. tom. IV Spicilegii Dacheriani.
- Chif. his. de T. Pierre-François Chifflet, Jesuite, Histoire de Tournus, etc. A Dijon, 1664. 4°.
- app. Appendice, ou preuves de l'Histoire précédente.
- de ill. gen. S. B. S. Bernardi genus illustre assertum. Divione, 1660. 4°.
- Chif. Vesun. Johannis Jacobi Chiffletii Patritii, Consularis, etc. Vesuntio civitas. Lugduni, 1618. 4°.
- Cic. I. 9. ep. 13. M. Tullii Ciceronis lib. 9. ep. 13. ad familiares. Amstelodami, 1684. 8°.
- Cist. exor. Exordium cœnobii Cisterciensis, Auctore S. Stephano illius archimonasterii fundatore et Abbate : tom. I. Bibliothecæ Cisterciensis.
- bib. t. 2. Bibliotheca Patrum Cisterciensium tom. II. Bonofonte, 1660. fol.
- Cl. M. ad. Sap. Mamerti Claudiani epistola ad Sapaudum in tomo VI Miscellaneorum Steph. Baluzii. Paris. 1713. 8°.
- Clar. chr. Clarii Monachi, primum Floriacensis, deinde S. Petri vivi Senonensis, chronicon, etc. tom. II Spicilegii Dacheriani.
- Clich. Eluc. Judoci Clichtovei Neoportuensis Elucidatorium ecclesiasticum, ad officium Ecclesiæ pertinentia planius exponens. Paris, 1521. fol.
- Clun. bib. Bibliotheca Cluniacensis, in qua SS. Patrum, Abbatum Cluniacensium vitæ, miracula, scripta, etc. Cura D. Martini Marrier et Andreae Quercitani Turonensis. Paris, 1614. fol.
- Cod. can. vet. Codex Canonum veteris Ecclesiæ Romanæ à Francisco Pithæo, etc. Paris, 1687. fol.
- Coin. an. 654. Caroli le Cointe Treccensis, Congreg. Oratorii D. N. J. C. Presby. Annales ecclesiastici Francorum, ad annum 654, et sic de cæt. Paris 1670-1683. fol. 8. vol.
- Collin, ill. Lem. Lemovicini multiplices eruditione illustres : hoc est Elogia eorum Lemovicum qui aliqua dicendi, docendi, scribendive floruerunt, etc. Lemovicis, 1660. 12°. Cet Ouvrage est de Jean Collin, Theologal de saint Junien, Aumônier du Roi.
- Columb. op. var. Johannis Columbi S. J. Opuscula varia. Lugduni, 1668. fol.
- Conc. t. 6. Concilia ad Regiam editionem exacta, studio Philippi Labbei et Gabrielis Cossartii S. J. tom. 6, et sic de cæt. Paris. 1671. fol.
- N. Normanniæ, seu Rotomagensis Provinciæ, etc. Rotomagi, 1717. fol.

La Croix du M. bib.	François Grudé de la Croix du Maine, Bibliothèque Française. A Paris 1584. fol.
Cyp. vit.	S. Cœciliæ Cypriani Episcopi Carthaginensis et Martyris vita, in fronte ejusdem operum. Paris. 1726. fol.

D.

Ditm. 1. 8.	Ditmari Episcopi Mersburgensis Chronicon, lib. 8, inter Scriptores rerum Brunsvicensium, (tc. cura Godefridi Guillelmi Leibnitii. Hanoveræ, 1707. fol.
Dub. his. par.	Gerardi Dubois Aurelianensis, Congregationis Oratorii; etc. Historia Ecclesiæ Parisiensis. Parisiis, 1690. fol. 2. vol.
Du Cang. gl.	Du Cange Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ latinitatis, etc. Paris. 1678. fol. 3. vol.
ind.	Index Auctorum in fronte tomi I.
p.	Præfatio, ibid.
nov.	Nova editio, tom. I, et sic de 2, 4, 5 et 6. Parisiis, 1733-1736. fol.
Du Ches. t. 1.	Andræe Duchesne Historiæ Francorum Scriptores coætanei, etc. tom. I. Parisiis, 1636. fol.
t. 2.	tom. 2. ibid. 1636. fol.
t. 3.	tom. 3. ibid. 1641. fol.
t. 4.	tom. 4. ibid. 1641. fol.
Dud. act. Nor. 1. 1.	Dudonis S. Quintini Decani de moribus et actis Normannorum lib. I et sic de 2. et 3. inter Historiæ Normannorum Scriptores antiquos, etc. Paris. 1619. fol.
pr.	Præfatio Auctoris, seu epistola nuncupatoria.
Du Pin. 10. sie.	M. Dupin, nouvelle Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques, dixième siècle, etc. A Paris, 1696. 8°.
11. sie.	onzième siècle, ibid. 1696. 8°.
Dur. de Euch.	Donni Durandi Abbatis Troarnensis liber de Eucharistia, seu de corpore et sanguine Christi contra Berengarium et ejus sectatores, tomo XVIII. Biblioth. Patrum. Lugd.

E.

Eccar. scri. Ger. t. 1.	Georgii Eccardi Corpus historicum mediæ ævi, sive Scriptores de rebus Germanicis à Carolo Magno ad finem sæculi XV, etc. Lipsiæ, 1723. fol. 2. vol.
Eccl. gr. mon. t. 2.	Ecclesiæ Græcæ Monumenta, studio et opera Joh. Baptistæ Côtelerii, Socii Sorbonici, etc. tom. II. Paris. 1684. fol.
Egas. Bul t. 1.	Cæsaris Egassii Bulæi Historia Universitatis Parisiensis, etc. tom. I et sic de II. Paris. 1665. fol.
Egin. vit. Car.	Ehinhardi Vita Caroli Magni, una cum Annalibus ejusd. in tom. II collectionis script. Franc. ab Andrea Duchesne, etc.
Eus. 1. 5. c. 1.	Eusebii Pamphili Cæsareæ Palest. Episcopi Historiæ eccles. lib. 5. Paris. 1639. fol.

F.

- Fab. bib. lat. 1. 4. Joh. Alberti Fabricii Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, lib. I, et sic de cæteris. Hamburgi, 1734. 8°.
- Fab. his. de Nav. André Favyn, Parisien, Avocat en Parlement, Histoire de Navarre, etc. Paris, 1612. fol.
- Fauc. orig. des Ch. Claude Fauchet, Origines des Chevaliers, etc. A Paris, 1610. 4°.
poë. Fr. de l'origine de la Langue et poésie François, ibid. 1610. 4°.
- Felib. his. de S. D. Dom Michel Felibien, Histoire de l'Abbaïe Royale de Saint-Denis, etc. A Paris, 1706. fol.
- Ferr. Loer. Ferreoli Locrii Paulinatis, Maria Augusta Virgo Dei-Para, in septem libros tributa. Atrebat, 1608. 8°.
- Fleu. disc. 2. M. l'Abbé Fleuri au discours deuxième sur l'Histoire Ecclesiastique, et ainsi du cinquième, etc. A Paris, 1720. 12.
H. E. l. 61. n. 6. Histoire Ecclesiastique liv. 61, nombre 6, et ainsi des autres. A Paris 1706-1709. 4°.
- Flor. bib. t. 1. Floriacensis veteris Bibliothecæ tomus I, seu pars prima, et sic de secunda, etc. Lugduni, 1603. 8°.
- Folc. de Ab. Laub. Folcuini Abbatis de Abbatibus : seu Gesta Abbatum Laubiensis monasterii, etc. in tomo VI Spicilegii Dacheriani.
- Fort. 1. 8. car. 1. Venantii Honorii Clement. Fortunati Episc. Pictaviensis lib. 8, Carmen I. Moguntia, 1603. 4°.
- Freh. his. Fr. t. 2. Corpus Francicæ historiæ veteris et sinceræ, tomus II, seu pars secunda à Marquardo Frehero. Hanoviæ, 1613. fol.
- Friz. Gal. purp. Petri Frizonis Gallia purpurata qua cum summorum Pontificum, tum omnium Gallicæ Cardinalium... res præclarè gestæ continentur, etc. Paris. 1638. fol.
- Fulb. car. S. Fulberti Carnutensis Episcopi Carmina, inter ejusdem opera, tom. XVIII Bibliothecæ veterum Patrum. Lugduni, 1677. fol.
ep. 1. Epistola prima, et sic de cæteris, ibid.
ser. Sermones ejusdem, ibid.

G.

- Gall. chr. nov. t. 1. Gallia Christiana nova, seu series et historia Archiepiscoporum, Episcoporum et Abbatum Franciæ, etc. A Dom. Dionysio Sammarthano et Sociis, etc. tomo I, et sic de quinque sequentibus. Paris, 1715-1739. fol.
app. Variæ appendices.
vet. t. 1. Veteris editionis et à Fratibus Sammarthanis, tom. I, et sic de 2 et 3. Parisiis, 1656. fol.
- Gar. de Euch. Johannis Gareti Lovaniensis de vera præsentia corporis Christi in Sacramento Eucharistiæ, contra Sacramentariam pestem, etc. Paris, 1562. 8°.
- Gauf. vos. chr. Gaufredi Prioris Vosiensis Cenobii Chronica, tomo II Bibliothecæ manuscriptorum à Philippo Labbe editæ.
- Gemb. chr. Gemblacense chronicon, seu libellus de gestis Abbatum Gemblacensium, ord. S. Benedicti, tom. VI Spicilegii Dacheriani.
- Gen. mœur. des Fr. M. Louis le Gendre, Mœurs et coutumes des François. A Paris. 1712. 12.

- Gerberti, primo Remorum, deinde Ravennatum Archiepiscopi, postea Rom. Pontificis Silvestri II Epistolarum prima pars, et sic de secunda, tom. III Historicorum Franciæ ab Andrea et Franc. Duchesne edit.
 app. Appendix ad calcem earumdem epistolatum cum epistolis Joh. Saresberien-
 sis et Stephani Tornacensis editarum. Paris, 1611. fol.
- Gesneri bib. uni. Conradi Gesneri Tigurini Bibliotheca universalis. Tiguri, 1583. fol.
 Glabri Rodulphi Historiarum sui temporis lib. I, et sic de quatuor cæteris, in
 fronte tomi IV Scriptorum Hist. Franciæ à Franc. Duchesne, etc
- Goffredi Abbatis Vindocinensis, S. Priscæ Cardinalis, lib. I. ep. I, et sic de cæ-
 teris, inter ejusd. opera, ex editione Jac. Sirmundi S. J. Paris. 1610. 8°.
 not. Notæ editoris ad calcem voluminis.
 vit. Vito ejusdem in fronte operum.
- Goldasti rer. alem. elchioris Goldasti Himinsfeldii Alamanicarum, seu Alamanicarum rerum
 t. 2. Scriptores aliquot veteres, etc. tom. 2, seu pars secunda. Francofurti,
 1606. fol.
- Gononi, l. 2. Benedicti Gononi Vitæ SS. Patrum, etc. lib. 2, et sic de cæteris. Lugduni,
 1625. fol.
- Gr. T. his. app. S. Gregorii Florentii Episcopi Turonensis Historiæ Francorum appendix, etc.
 ex bibliotheca Laurentii Bochelli. Paris. 1610. 8°.
- Gratianus par. 1. dis. Decretorum Collectanea ex varia copiosaque scriptorum Ecclesiasticorum...
 23. per Dom. Gratianum concinnata, Paris. 1552. 8°.
- Guiberti de Nov. Venerabilis Guiberti Abbatis B. Mariæ de Novigento opera, etc. Paris.
 1631. fol.
 app. Appendix ad eadem, ibid.
 gest. Fr. Gesta Dei per Francos, ibid.
 vit. l. 1. De vita sua lib. 1, et sic de cæteris, ibid.
- Guillimanni de ep. Arg. Francisci Guillimanni de Episcopis Argentinensibus liber commentarius. Fri-
 burgi, 4° sine chronicis notis.
- Guillelmi Pict. Guillelmus Pictavensis Lexioviourum Archidiaconus, de gestis Guillelmi Ducis
 Normannorum et Regis Anglorum, inter Historiæ Normanniæ Scripto-
 res antiquos, ab Andrea Duchesne editos. Paris. 1619. fol.
- Guitmundi de Euch. l. 1. Guitmundi Episcopi Aversani de Corporis et Sanguinis Christi veritate in Eu-
 charistia lib. 1, et sic de cæteris, tom. XVIII Bibliothecæ Patrum. Lugduni,
 1677. fol.

H.

- Heda, epis. ult. Guillelmi Hedæ Præpositi Arnhemensis Historia, una cum Chronico Joh. de
 Beka : in historia veterum Episcoporum Ultrajectinæ sēdis, etc. Franqueræ,
 1612. fol.
- Helgaldi, vit. Rob. Helgaldi, sive Helgaldi Floriacensis Monachi Epitoma vitæ Roberti Regis,
 etc. tom. IV scriptorum Historiæ Franc. Duchesne, etc.
- Helinandi an. 1148. Helinandi Monachi Frigidi montis Chronicon, ad annum 1148, in biblioth,
 Cisterc. tom. VIII.
- Henrici Gand. scr. c. 1. Henrici Gandavensis de Scriptoribus Ecclesiasticis cap. 1. et sic de cæteris,
 in Bibliotheca Ecclesiastica, etc. à Joh. Alberto Fabricio concinnata. Ham-
 burgi, 1717. fol.
- Hermann Contracti Hermanni Contracti Comitis de Voringen, Majoris Augiæ Monachi, Chronicon,
 inter Antiquas Canisii Lectiones, à Jacobo Basnagio recusas, tom. III,
 parte I. Antuerpiæ, 1725. fol.

DES CITATIONS.

LXXXXI

- Hier. ad Alg. S. Eusebii Hieronymi Epistola ad Algasiam, tom. IV. ejusd. operum. Paris. 1706. fol.
 ep. 95. Epistola 95, ibid. Parte secunda.
 in ep. ad Gal. pr. Præfatio secunda in secundum librum commentariorum in Epistolam ad Galatas, eod. tomo.
 2. Epistola ad Hedibiam, ibid.
 ad. Hed. Hildensheimense Chronicon ad annum 1010, et sic de cæteris, in tomo III Historicorum Franciæ ab Andrea et Francisco Duchesne editorum.
 Hild. au 1010. Venerabilis Hildeberti, primò Cenomanensis Episcopi, deinde Turonensis Archiepiscopi Carmina, inter ejusd. opera, labore et studio D. Antonii Beaugendre, etc. Paris. 1708. fol.
 Hild. car. Epistola secunda, et sic de cæt. ibid.
 ep. 2. Notæ viri clariss. Domni Loyauté ad vitam ejusd. Ven. Hildeberti, ibid.
 not. inter prolegomena.
 vit. Vita ejusdem, in fronte operum.
 His. de l'Acad. des Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Letres, etc. tome I.
 Inst. t. 1. A Paris, 1717. 4°.
 t. 8. Tome VIII. Au même endroit, 1733. 4°.
 His. de S. Germ. Histoire de l'Abbaye Royale de saint Germain des Prez, etc. par Dom. Jaq. Bouillaud, Religieux Benedictin. A Paris, 1724. fol.
 de Lang. Generale du Languedoc, avec des notes, etc. par deux Religieux Benedictins de la Congregation de S. Maur, tome I. A Paris, 1730. fol.
 t. 2. Tome II. Au même endroit, 1733. fol.
 Hort. epi. Hortus epitaphiorum selectorum, etc. Paris. 1648. 12.
 Huet, de cl. int. D. Petrus Daniel Huetius, de claris Interpretibus, una cum tractatu de optimo genere interpretandi. Paris 1661. 4°.
 Hug. Fl. chr. Chronicon Viridunense, Auctore Hugone primum Monacho Viridunensi, tum Abbate S. Flavinacensi, tom. I. Bibliothecæ novæ manuscriptorum à Philippo Labbe, etc.
 Humb. com. Humbertus Silvæ Candidæ Episcopus S. R. E. Cardinalis, commemoratio, seu brevis relatio rerum C. P. ab Apostolicis Legatis gestarum, tom. III Henrici Canisii Lectionum à Jacobo Basnage recusarum. Antuerpiæ, 1725. fol.
 in Gr. In Græcos : seu adversus calumnias Michaëlis Pt. C. P. et Leonis Archiepiscopi Acridani, etc. ibid.
 in Nic. Adversus Nicetam Pectoratum Presb. et Monachum, ibid.
 in Sim. In Simoniacos lib. I, et sic de 2 et 3 : tom. V. Anecdotorum D. Edmundi Martene.

I.

- Jac. bib. pont. Ludovici Jacob à S. Carolo, ordinis Carmelitarum alumni, Bibliotheca Pontificia, etc. Lugduni, 1643. 4°.
 Ingul. Ingulfi Croylandensis Abbatis Historia ejusdem monasterii, inter rerum Anglicarum Scriptorum, etc. Francofurti, 1601. fol.
 Insc. ant. Inscriptions antiques, etc. à la fin des Mémoires de l'Histoire de Lyon, par Guill. Paradin. A Lyon, 1573. fol.
 Journ. des Sçav. Journal des Sçavans de l'année 1687 : et ainsi de ceux de quelques autres années. A Paris, 4°.
 Iren. l. 1. c. 13. S. Irenæi Episcopi Lugdnensis lib. I. contra hæreses, etc. Paris. 1710. fol.

not. vit.		D. Ivonis Carnotensis Episcopi epistola 66, et sic de aliis : inter ejusdem opera, Paris, 1647. fol. Notæ Francisci Jureti ad easd. ibid. Vita ab eodem Jureto concinnata, in fronte operum.
L		
Lab. bib. nov. t. 1.		
scri. t. 1.		Philippi Labbei S. J. Bibliotheca nova manuscriptorum librorum, etc. tom. et sic de II. Paris. 1657. fol. 2. vol.
Lamb. bib. 1. 2.		De Scriptoribus ecclesiasticis, quos attigit Cardinalis Bellarminus, philologica et historica dissertatio, etc. I. et sic de II. Parisiis, 1660. 8°. 2. vol.
Lamb. Sch. an. 1010.		Petri Lambecii Hamburgensis Commentariorum de augustissima bibliotheca Cæsarea Vindobonensi, lib. seu tom. 2. Vindobonæ, 1669. fol.
Lanf.		Lambertus Schafnaburgensis de rebus gestis Germanorum, inter illustrium veterum scrip. ad annum 1010 et sic de cæteris, etc. Ex bibliotheca Joh. Pistorii. Francofurti, 1583. fol.
app. in Ber. decr. ep. 1. not. pr. vit.		B. Lanfranci Cantuariensis Archiepiscopi Opera, etc. Parisiis, 1648. fol. sic autem citantur. Appendix ad calcem. Adversus Berengarium Turonensem, de corpore et sanguine Domini. Decreta Ordinis S. Benedicti. Epistola I, et sic de cæteris. Notæ D. Lucæ Dacherii Editoris. Præfatio ejusdem Editoris.
Lau. de scho.		Vita à Milone Crispino concinnata, in fronte operum.
Leg. Sal. tit. 37.		Joh. Launoii Constantiensis, Parisiensis Theologi, de scholis celebrioribus, etc. Paris. 1672. 8°.
Leib. scri. brun.		Legis Salicæ titul. 37, in tomo II Capitulariorum Regum Franciæ à Steph. Baluzio.
Leod. hist. t. 1.		Godefridi Guillelmi Leibnitii Scriptores rerum Brunsvicensium, etc. Hanoveræ, 1707. fol. Leodiensium Historia, seu Historia sacra, profana, nec non politica, in qua non solum reperiuntur gesta Pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodicensium, etc. studio R. D. Johannis Chapeavilli, tom. I et sic de II. Augustæ Eburonum, 1618. 4°. [Cette édition est la même en toutes manières que celle de 1612, excepté le Frontispice et le revers.]
Lerin. t. 2.		
Lob. his. de Br.		Chronologia sanctorum et aliorum virorum illustrium, ac Abbatum sacræ Insulæ Lerinensis, etc. tom. 2, seu par. 2. Lugduni, 1613. 4°.
Le Long, bib. Fr.		Dom Gui Alexis Lobineau, Histoire de Bretagne, etc. tom 2. A Paris, 1707. fol.
sac.		Jacques le Long de la Congregation de l'Oratoire, Bibliothèque historique de France, etc. A Paris, 1719. fol.
Luitp. his. 1. 4.		Bibliotheca Sacra, etc. Paris, 1723. fol. 2. vol. Luitprandi Ticinensis Diaconi historia rerum in Europa suo tempore gestarum, lib. 4. Basileæ, 1532. fol.

M.

- Maan, par. 1. Johannis Maan, Ecclesiæ Turonensis, etc. par. I. Turoni, 1667. fol.
Mab. act. t. 1. Dom Johannis Mabillon, Acta sanctorum ordinis S. Benedicti, etc. tom. seu
 sæculum primum, et sic de cæteris omnibus. Paris. 1668-1701. fol. 9. vol.
 an. l. 57. Annalium ordinis S. Benedicti, lib. 57, et sic de cæteris, tom. IV et V.
 Paris. 1707. 1713. fol.
 ana. t. 1. Veterum analectorum, etc. tom. I, et sic de tribus sequentibus. Paris.
 1675-1685. 8°. 4. vol.
 app. Variæ ad varios eorundem Annalium tomos appendices.
 dipl. supp. De re diplomatica, supplementa. Paris. 1704. fol.
 Estud. Traité des Etudes, etc. A Paris, 1691. 4°.
 it. It. Iter Italicum Literarium in fronte tomi I Musæi Italici, etc. Paris,
 1687. 4°.
 opus. t. 1. Opuscules : ou ouvrages posthumes, etc. tom. I, et ainsi des deux autres.
 A Paris, 1724. 4°.
- Rep. à M. de la T. Réponse à M. l'Abbé de la Trappe, etc. A Paris, 1692. 4°.
Magd. cent. 11. Magdeburgenses, undecima centuria Ecclesiasticæ Historiæ, continens des-
 criptionem amplissimarum rerum in regno Christi, quæ XI post ejusdem
 nativitatem sæculo acciderunt, etc. Basileæ, 1567. fol.
- Mallea. chr. Malleacense, seu potius S. Maxentii in Pictonibus monasterii, Chronicon :
 tom. II. Bibliothecæ novæ manuscriptorum Philippi Labbei.
- Malm. de Pont. Willelmi Monachi Malmesburiensis de gestis Pontificum Anglorum, etc.
Angl. inter rerum anglicarum Scriptores post Bedam præcipuos. Francofurti,
 1601. fol.
- de Reg. Angl. De gestis Regum Anglorum libri duo, etc. ibidem.
Marb. car. Marbodi Redonensis Episcopi Carmina, ad calcem venerabilis Hildeberti
 operum, Paris, 1708. fol.
 pr. Prolegomena, seu Præfatio, ibid.
- Marca, his. de Bear. Messire Pierre de Marca, Histoire de Bearn, etc. A Paris, 1640. fol.
Marca. hisp. Marca Hispanica, sive Limes Hispanicus, etc. ab illustrissimo Petro de
 Marca concinnata, à Stephano autem Baluzio multum aucta et Edita.
 Paris, 1688. fol.
- Marl. t. 2. Dom. Guillelmi Marlot, Metropolis Remensis Historia, etc. tom. II. Remis,
 1679. fol.
- Mart. am. Coll. Dom. Edmundi Martene et Ursini Durand; veterum scriptorum et monumen-
t. 1. torum, etc. amplissima collectio, tom. I. Paris. 1724. fol.
 t. 2. Tom. II. ibid. 1724. fol.
 t. 4. Tom. IV, et sic de V et VI, ibid. 1729. fol.
 anec. t. 1. Thesaurus anecdotorum, etc. tom. I et sic de III, IV, et V. Paris. 1717. fol.
 coll. nov. Veterum scriptorum collectio nova, etc. Rotomagi, 1700. 4°.
 pr. Variæ Præfationes.
 de rit. eccl. De antiquis Ecclesiæ ritibus, etc. tom. IV. Rotomagi, 1700. 4°.
 voï. lit. Volage Literaire de deux Religieux de la Congregation de S. Maur, etc.
 tom. I. A Paris, 1717. 4°.
 t. 2. Tome. II. Au même endroit, 1724. 4°.
- Mart. l. 7. epi. 87. M. Valerii Martialis lib. 7. Epigram. 87, etc. Lugduni Batavorum, 1670, 8°.
Mass. an. Papirii Massoni Annalium libri IV, quibus res gestæ explicantur, etc. Lutetiæ,
 1578. 4°.

Mat. Paris. de Abbat. S. Alb. his.	Matthæi Paris, Monachi Albanensis Angli, vitæ Viginti trium S. Albani Abbatum, in fronte cæterorum ejusd. Operum, etc. Londini, 1640. fol. Historiæ majoris. ibid.
Math. cat. Ep. Sen.	Dom. Hugonis Mathou, Catalogus Archiepiscoporum Senonensium unâ cum dissertatione de vera Senonum origine Christiana. Paris. 1687. 4°.
Mell. scri. c. 83.	Anonymi Mellicensis sæculo XII clari, de Scriptoribus Ecclesiasticis. cap. 83, et sic de cæteris : in Bibliotheca ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio concinnata. Hamburgi, 1718. fol.
Mon. mart. B.	Dom. Hugonis Menard Martyrologium Benedictinum, duobus observationum libris illustratum Paris.. 1628. 8°.
Menag. orig.	M. Menage, les Origines de la Langue françoise. A Paris, 1650. 4°.
Menag. t. 2.	Menagiana, ou les bons mots et remarques critiques, etc. de M. Menage, tom. 2. A Paris, 1715. 12.
Meu. his. de M.	Meurisse de l'Ordre de S. François, Evêque de Madore, etc. Histoire des Evêques de l'Eglise de Metz, A Metz, 1634. fol.
Mey. an. 636.	Jacobi Meyeri Baliolani Commentarii, sive Annales rerum Flandricarum ad annum 636, et sic de cæt. Antuerpiæ, 1561, fol.
Mez. his. de Fr. t. 1.	F. E. de Mezerai, Histoire de France, etc. tome I. A Paris, 1643. fol.
Mir. auc.	Auberti Miræi Auctarium de Scriptoribus Ecclesiasticis. in Bibl. Ecclesiastica, à Joh. Alb. Fabricio concinnata, etc.
don. belg.	Donationum Belgicarum libri duo, etc. Antwerp. 1629. 4°.
not. eccl. belg.	Notitiæ Ecclesiarum Belgii, etc. ibid. 1630. 4°.
Mon. Ang.	Monastici Anglicani tomi varii, etc. Savoy, 1673. fol.
Mon. Gall.	Monasticon Gallicanum, seu Historia centum octoginta unius monasteriorum Ord. S. Ben. è Congregatione S. Mauri in Gallia, adhuc manuscriptum, à Domino Michaelæ Germain adornatum. fol. 2. vol.
Montf. bib. bib.	Dom. Bernardi de Montfaucon Bibliotheca Bibliothecarum, etc. Parisiis, 1739. fol. 2. vol.
dia. It.	Diarium Italicum, etc. Parisiis, 1702. 4°.
Monar. Fr.	Les Monuments de la Monarchie françoise, qui comprennent l'Histoire de France, etc. A Paris, 1729. fol.
Mss.	Memoires manuscrits.
S. Mar. Lem.	S. Martialis Lemovicensis.
Mur. It. scri. t. 2.	Ludovici Antonii Muratori Rerum Italicarum Scriptores, etc. tom. II. cujus prima pars Mediolani, 1723. secunda vero ibidem, 1726. fol.
t. 3.	Tom. III. ibid. 1723. fol.
t. 5.	Tom. V. ibid. 1724. fol.
t. 7.	Tom. VII. ibid. 1726. fol.

N.

Neus. pia.	Neustria Pia, etc. curâ et studio R. P. Arturi du Monstier, etc. Rotomagi, 1663. fol.
Nith. 1. 3.	Nithardi Historia de divisione inter filios Ludovici Pii, etc. in tomo II. collectionis Scriptorum Franc. ab Andrea Duchesne, etc.
Nor. scri. ant.	Historiæ Normannorum Scriptores antiqui, ex manuscriptis codicibus ab Andrea Duchesne cruti, etc. Paris. 1619. fol.

O.

- Odor. chr. Odoranni Monachi S. Petri Senonensis Chronicon, inter Scriptores Historiæ Franc. à Duchesne, etc. Tom. II.
- Olear. bib. J. Gottefridi Olearii Bibliotheca Scriptorum Ecclesiasticorum, etc. Ienæ, 1711. 4°.
- Old. Ath. rom. Augustini Oldoini S. J. Athenæum Romanum, in quo summorum Pontificum, etc. scripta publice exponuntur. Perusiae, 1676. 4°.
- Ord. vit. 1. 3. Orderici Vitalis Historiæ ecclesiasticæ lib. 3, et sic de sequentibus : inter Historiæ Norman. Scriptores, ut supra.
- Ott. de gest. Frid. Ottonis Frisingensis Episcopi de gestis Friderici Imperatoris : inter Germaniæ Historicorum ab Urstatio, etc.
- his. 1. 7. Historiæ, seu Chronici lib. 7, in tomo VIII bibliothecæ cisterciensis.
- Oud. scri. 1. 2. Casimiri Oudini Commentarius de Scriptoribus ecclesiasticis, etc. tom. II. Lipsiæ, 1722. fol.
- Supp. de scri. Supplementum de scriptoribus, vel scriptis ecclesiasticis à Bellarmino omissis. Paris. 1686. 8°.

P.

- Pagi, an. 1004. Antonii Pagi ordinis Minorum, etc. critica Historico-Chronologica in universos Annales ecclesiasticos Cæsaris Cardinalis Baronii, ad annum 1004, et sic de cæteris. Antuepiæ, 1703. fol.
- Pan. B. Panegyrici Veteres, opera et studio Jacobi de la Baune S. J. editi. Paris. 1676. 4°.
- Pap. bib. de B. Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne, par feu M. l'Abbé Papillon, A Dijon, 1762. fol. 2. vol.
- Pasq. rech. 1. 9. Estienne Pasquier en ses Recherches de la France, livre 9, et ainsi des autres, imprimé avec ses autres œuvres. A Amsterdam, 1723. fol. 2 vol.
- Perard. Estienne Perard, Doïen de la Chambre des Comtes de Dijon, Recueil de plusieurs pièces curieuses, servant à l'Histoire de Bourgogne, etc. A Paris, 1664. fol.
- Perp. de la F. La Perpétuité de la foi de l'Eglise Catholique touchant l'Eucharistie, etc. tom. I. A Paris, 1669. 4°.
- Petr. Bles. Petri Blesensis Bathoniensis in Anglia Archidiaconi Opera, etc. Nova editio. Paris. 1677. fol.
- Petr. Dam. ep. 1. B. Petri Damiani, S. R. E. Cardinalis, Episcopi Ostiensis, Epistolarum lib. I. in t. omo I ejusdem operum. Paris, 1642. fol. [Quandoque citatur hoc modo : Dam.]
- opus. 39. Opusculum 39, et sic de cæter. ibid.
- ser. 56. Sermo 56 : in tomo II. ibid.
- Petr. dia. scri. c. Petri Diaconi Monachi et Bibliothecarii sacri Cassinensis Archisterii de Scrip-
24.

	toribus, seu Viris illustribus opusculum : in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio, etc.
Pez. anec. t. 1.	Domni Bernardi Pezii, Monachi Benedictini, Anecdotorum thesaurus novissimus, sive veterum monumentorum, etc. tom. I, et sic de II, III et IV. Augustæ Vindelicorum. 1721. fol.
diss.	Variæ dissertationes in fronte unius cujusque vol.
pr.	Variæ præfationes.
Pist. rer. ger. t. 3.	Illustrium veterum Scriptorum rerum Germanicarum, à Joh. Pistorio, etc. tom. 3. Francof. 1607. fol.
Pith. op. var.	Petri Pithœi varia Opuscula. Parisiis, 1609. 4°.
seri. Fr. t. 1.	Historici Franciæ seu Scriptores, etc. Francof. 1596. fol.
Pits. angl. seri.	Johannes Pitseus de illustribus Angliæ Scriptoribus, etc. Paris. 1619. 4°.
Plin. l. 8. ep. 24.	C. Plinii Cæcili Secundi Epistolarum lib. 8 et sic de 9. Lugduni Batav. et Roterodami. 1669. 8°.
Pol. Verg. l. 9.	Polydori Vergilii Anglorum Historiæ lib. 9. Lugduni Batavorum, 1649. 8°.
Pom. Cath. de R.	Dom. François Pommeraye, Histoire de la Cathedrale de Rouen, etc. A Rouen, 1686. 4°.
Poss. app. t. 1.	Antonii Possevini Mantuani S. J. Apparatus sacer, etc. tom I, et sic de duobus sequentibus. Venetiis, 1606. fol. 3. vol.
app.	Variæ appendices.

R.

Rasp. de Bas. Lat.	De Basilica et Patriarchio Lateranensi, etc. Auctore Cæsare Raspono, etc. Romæ, 1656. fol.
Ray. t. 11.	Theophili Raynaudi Theologi S. J. tom. XI. Lugduni, 1665. fol. [Quandoque citatur sic : Teoph. Ray.]
Rem. Conc.	Synodus Ecclesiæ Gallicanæ Durocorti habita ab Hugone A. et Roberto Rege, etc. Francofurti, 1600. 8°.
Reom.	Reomans, seu Historia monasterii S. Johannis Reomaensis, collecta et illustrata à Petro Roverio S. J. Parisiis, 1637. 4°.
Rev. de la L. Fr.	Histoire des révolutions de la Langue Française, depuis Charlemagne jusqu'à S. Louis, et à la tête des Poésies de Thibaud Roi de Navarre. A Paris, 1742. 8°. 2. vol.
Rich. chr.	Abbatiae Senoniensis in Vosago diocesis Tullensis Historia, seu Chronicon, Auctore Richerio ejusd. monasterii Monacho : tomo III Spicilegii Dacheriani.
Rob. acc. ad. Sig.	Roberti de Monte accessiones ad Sigebertum, in appendice operum Venerabilis Guiberti Abbatis B. M. de Novigento. Paris. 1651. fol.
Chr. ad. Sig.	Chronicon, seu appendix ad Sigebertum. ibid.
Rob. alt. chr.	Chonologia Seriem temporum continens et Historiam rerum in orbe gestarum ab ejus origine usque ad annum Christi 1200. Auctore Anonymo [seu potius Roberto] S. Mariani Altissiodorum regulæ Præmonstrat. Monacho ; cura et studio Nicolai Camusæi Tricassini. Trevis, 1608. 4°.
Rod. Xim. l. 6.	Roderici Ximenez, Navarri Archiepiscopi Toletani, rerum in Hispania gestarum lib. VI : inter Hispaniæ illustratæ, seu rerum urbiumq. Hispaniæ... Scriptores varios, tom. II. Francofurti, 1603. fol.
Roric. l. 1.	Roriconis gesta Francorum lib. I, et sic de cæteris : tom. I. Historicorum Franc. ab Andrea Duchesne, etc.
Rom. Pont. vit. t. 1.	Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum, et S. R. E. Cardinalium, etc.

Alfonsi Ciaconii, Ord. Præd. et aliorum opera descriptæ... ab Augustino Oldoïno S. J. recognitæ, etc. tom. I. Romæ, 1677. fol.

S.

- Sand. bib. belg. ms. Antonii Sanderi Iprensis Canonici Bibliotheca Belgica manuscripta, sive Elenchus universalis codicum manuscriptorum in celebrioribus Belgii cenobiis, etc. Insulæ, 1641. 4°.
- Saresb. ep. 202. Johannis Saresburiensis Carnutentis Episcopi epistola 202 : inter ejusdem alias epistolas, editas una cum epistolis Gerberti ac Stephani Tornacensis Episcopi. Paris, 1611. 4°.
- Saus. an. aur. Caroli Sausseyi Aureliani, etc. Annales Ecclesiæ Aurelianensis, etc. Paris, 1615. 4°.
- Senec. contr. 1. 2. pr. M. Annæi Senecæ Rhetoris controversiarum lib. 2. Præfatio, inter ejusdem opera Amstelodami, 1672. 8°.
- Sid. 1. 2. ep. 9. C. Sollii Apollinaris Sidonii Arvernorum Episcopi, Epistolarum lib. 2, una cum cæteris ejusd. operibus. Paris. 1609. 4°.
- Sig. chr. an. 994. Sigeberti Gemblacensis cenobitæ Chronographia : inter Illustrium veterum Scriptorum, etc. ex bibliotheca Johan. Pistorii, etc.
- scri. c. 134. De Scriptoribus Ecclesiasticis liber : in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio, etc.
- Sim. Dun. de Reg. Angl. Simeon Monachus Dunelmensis de Regibus Angliæ, etc. inter Historiæ Anglicanæ Scriptores X Londini, 1652. fol.
- Sim. let. choi. Lettres Choiesies de M. Simon, etc. A Rotterdam, [ou plûtôt en France,] 1704. in-12.
- Sing. his. et lit. Singulartés Historiques et Literaires, etc. tom. I. A Paris, 1734. in-12.
- Spic. t. 1. Spicilegium veterum aliquot Scriptorum, etc. à Domno Luca Dacherio, tom. I, et sic de cæteris. Paris, 1655-1677. 4°.
- Strab. Strabonis rerum Geographicarum, etc. Eustath. Vignon, 1537. fol.
- Suet. Cl. Rh. c. 1. C. Suetonii Tranquilli de claris Rhetoribus liber, C. 1. et sic de cæt. inter ejusdem opera. Lugd-Batavorum, 1667. 8°.
- de ill. Gram. De illustribus Grammaticis lib. Ibid.
- Sur. Laurentii Surii Carthusiani de probatis sanctorum Historiis, etc. Coloniae Agrippinæ, 1574-1576. fol. 6. vol. sic autem citantur.
10. Apr. ad diem 10 Aprilis, et sic de cæteris diebus.
13. Dec. ad 13 Decembris, et sic de cæt.
8. Feb. ad 8 Februarii, et sic de cæteris diebus.
21. Jan. ad 21 Januarii, et sic de cæt.
4. Jul. ad 4 Julii, et sic de cæteris dieb.
19. Jun. ad 19 Junii, et sic de cæt.
11. Mai. ad 11 Maii, et sic de cæt.
19. Mar. ad 19 Martii, et sic de cæt.
20. Nov. ad 20 Novembris, et sic de cæt.
3. Oct. ad 3. Octobris, et sic de cæt.
3. Sep. ad 3 Septembris, et sic de cæt.
- Supp. Supplementum, seu Tomus VII, continens additiones, studio Jacobi Mosandri Carthusiani, etc. Coloniae, Agripp. 1581. fol.
- Swe. ath. belg. Francisci Sweertii Antuerpiensis Athenæ Belgicæ, sive Nomenclator inferioris Germaniæ Scriptorum, etc. Antuerpiæ, 1628. fol.

- Syll. poë. chr. Syllabus Poëtarum Christianorum Veterum, et eorum editionum, Præfixus operibus Paulini Petrocorii, à Christiano Daumio. Lipsiæ, 1686. in-12.

T.

- Tac. vit. Agr. C. Cornelii Taciti vita Agricolaë, inter ejusdem opera. Amstelodami, 1683. 8°. 2. vol.
- Theoph. R. T. 9. Theophili Raynandi Theologi S. J. ut supra, Tom. IX. [Quandoque citatur sic : Ray.]
- Till. H. E. t. 4. Memoires pour servir à l'Histoire Ecclesiastique des six premiers siècles, etc. par M. l'Abbé de Tillemont. tom. IV. A Paris, 1696. 4°. Tom XI. Au même endroit 1706. 4°.
- t. 11. Histoire des Empereurs et autres Princes, etc. Tom. I. A Paris, 1690. 4°.
- Emp. t. 1.
- Trit. chr. hir. t. 1. Johannis Trithemii Spanheimensis, et postea Divi Jacobi apud Herbipolim Abbatis, Chronicon Hirsaugiense, etc. tom. I. Typis Monasterii S. Galli, 1690. fol.
- scri. c. 286. De Ecclesiasticis Scriptoribus cap. 286, et sic de cæteris : in Bibliotheca Ecclesiastica à Joh. Alb. Fabricio, etc.

V.

- Val. M. 1. 2. Valerii Maximi cum Selectis variorum observationibus, etc. lib. 2. Lugd-Bataavorum, 1670. 8°.
- Val. rer. Fr. 1. 15. Hadriani Valerii rerum Francicarum lib. 15, et sic de cæteris. Paris, 1658. fol. 3. vol.
- Ugh. t. 1. Ferdinandi Ughelli Florentini, etc. Italia Sacra, sive de Episcopis Italiaë, Tom. I, et sic de II, III, IV, VII, et IX. Romæ, 1659. fol.
- Vin. Bell. 1. 27. Vincentii Bellovacensis Speculum Doctrinale, lib. 27, etc. Venetiis, 1494. fol.
- Vipp. Pan. Vipponis Panegyricus carmine scriptus, ad Henricum Imperatorem Conradi Imp. filium, etc. tomo. III Lectionum Antiq. Canisii à Basnagio recusarum. Antuerpiæ, 1725. fol.
- Vit. Cun. De vita Cunradi Salici Imperatoris, tomo III rerum Germanicarum veterum Scriptorum, à Joh. Pistorio, etc. Francof, 1607. fol.
- Univ. d'Ang. Dissertation sur l'ancienneté de l'Université d'Angers, etc. imprimée avec les Privilèges de la même Université, etc. par M. Poquet de Livoniere, dont l'érudition et l'application continuelle à l'étude sont avantageusement connus. A Angers, 1736. 4°.
- Vop. vit. Aur. Flavii Vopisci Siracusii vita Aureliani Imperatoris : in Historiæ Augustæ tomo II Lugd. Bataavorum, 1674. 8°. Notæ variorum.
- not.
- Voss. de art. Gr. Gerardi Johannis Vossii de Arte Grammatica liber. Amstelodami, 1693, fol.
- his. lat. 1. 2. De Historicis Latinis lib. 2. et sic de 3. ibid. 1697. fol.
- de Math. De Scientiis Mathematicis, inter ejusdem opera, tomo III. ibid. 1697. fol.

DES CITATIONS.

xcix

W.

- Will. Gem. l. 6. Willelmi Calculi Gemeticensis Monachi, Historiæ Normannorum lib. 6 : inter Historiæ Normannorum Scriptores antiquos. Paris, 1619. fol.
Wion, lig. vit. Arnoldi Wion Lignum vitæ, etc. Venetiis, 1595. 4°. 2. vol.
Wood, l. 1. Antonii à Wood Historiæ et antiquitatum Universitatis Oxoniensis, etc. lib. 1. Oxonii, 1674. fol.

Y.

- Yep. chr. t. 5. Dom Antoine de Yepès, Abbé de S. Benoit de Valladolid, Chroniques générales de l'Ordre de saint Benoit, de la Traduction de Dom Martin Rethelois, etc. tom. A. V. Toul, 1666. fol.

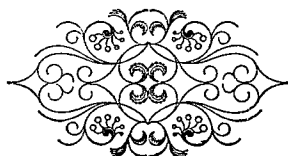


TABLE.

T A B L E

DE CE QUI EST CONTENU DANS CE VOLUME.

A vertissement.	1
A Table des Citations.	lxxxv.
Onzième Siècle. Etat des Letres en France pendant ce siècle.	1
S. Abbon, Abbé de Fleuri.	159
Gerard, Moine de Fleuri.	183
Jean, Moine de S. Amand.	184
Roricon, Historien, et autres Ecrivains.	186
Heriger, Abbé de Laubes.	194
Notger, Evêque de Liege.	208
Aimoïn, Moine de Fleuri.	216
Adalard, Moine à Gand, et autres Ecrivains.	228
Dudon, Doïen de S. Quentin.	236
Valcande, Moine de Moienmoutier.	239
S. Wolbodon, Evêque de Liege.	243
Arnoul, Archevêque de Reims.	245
Constantin, Abbé de S. Symphorien à Metz, et Alpert, Moine du même lieu.	247
Arnoul, Moine de S. André d'Avignon.	251
Adelbode, Evêque d'Utrecht.	252

T A B L E.

Aganon, Chanoine de Châtillon-sur-Seine.	259
S. Fulbert, Evêque de Chartres.	261
Gauzlin, Archevêque de Bourges.	279
Guillaume V, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine.	284
Adalberon, Evêque de Laon.	290
Diederic, Moine de Flenri.	295
Ademar, Moine de S. Cibard.	300
Bernard, Scolastique d'Angers, et autres Ecrivains.	308
Le B. Guillaume, Abbé de S. Benigne de Dijon.	318
Robert, Roi de France.	326
Othelbold, Abbé à Gand, et autres Ecrivains.	333
Pierre, Chancelier de l'Eglise de Chartres ; et autres Ecrivains.	341
Odolric, Abbé de S. Martial.	346
André, Moine de Fleuri.	349
Enguerran, Abbé de S. Riquier.	351
Odoranne, Moine de S. Pierre-le-Vif.	356
Le B. Richard, Abbé de S. Vanne.	359
Oliba, Evêque de Vic.	366
Dregon, Evêque de Beauvais, et autres Ecrivains.	370
Bernon, Abbé de Richenou.	375
Vazôn, Evêque de Liege.	388
Olbert, Abbé de Gemblou.	392
Raoul Glaber, Moine de Cluni.	399
Helgaud, Moine de Fleuri.	405
Syrus et Aldebald, Moine de Cluni.	409
S. Odilon, Abbé de Cluni.	414
Hugues, Evêque de Nevers, et autres Ecrivains.	425
Gerard I Evêque de Cambrai.	431
Hugues Evêque de Langres.	438
Vippon, Panegyriste de l'Empire.	443
Halinard, Archevêque de Lyon.	447
Jourdain, Evêque de Limoges, et autres Ecrivains.	451
S. Leon IX, Pape.	459

T A B L E.

Alexandre et Anselme, Chanoines de Liege.	472
Anselme, Moine de S. Remi de Reims.	477
Estienne IX, Pape.	480
Wibert, Archidiacre de Toul.	485
Jotsauld, Moine de Cluni.	487
Gonzon, Abbé de Florence, et autres Ecrivains.	491
Gozechin, Scolastique de Liege, et autres Ecrivains.	499
Thierri, Abbé de S. Aubin, et autres Ecrivains.	506
Nicolas II, Pape.	515
Humbert, Cardinal Evêque de Blanche-Selve.	527
Adelmann, Evêque de Bresse.	542
Albert, Abbé de Marmoutier, et autres Ecrivains.	553
Bovon, Abbé de S. Bertin, et autres Ecrivains.	564
Gervais, Archevêque de Reims.	572
Le B. Maurille, Archevêque de Rouen.	587
Bernard, Moine de Cluni.	595
Everhelme, Abbé d'Hautmont.	597
Pierre, Moine de Maillezais.	599
Guillaume, Moine de S. Evroul, et autres Ecrivains.	602





HISTOIRE

LITERAIRE

DE LA FRANCE

ONZIEME SIECLE.

ETAT DES LETRES EN FRANCE
pendant ce Siecle.

L'EXPOSITION fidèle et détaillée que nous avons faite des caracteres du X siecle, convient pour la plus grande partie à ceux du siecle où nous entrons. Il n'y a effectivement guères de difference entre les uns et les autres. Les mœurs d'une nation entiere, hors le cas d'une revolution extraordinaire, ne changent pas tout à coup, et en si peu de temps.

Tome VII.

A

Cette sorte de changement ne se fait que peu à peu et par degrés. Tels donc étoient les François sous la domination des derniers Rois Carlovingiens : tels ils furent encore sous le regne des premiers Rois de la troisième race. On vid encore alors, comme auparavant, regner parmi le gros de la nation la barbarie et l'ignorance. Seulement vers la fin du siècle, la doctrine se répandant presque par-tout à la faveur de la multitude de nos Ecoles, les mœurs devinrent un peu plus polies, le mépris et le dégoût pour les Letres moins communs ; et les sciences que l'on cultivoit reçurent quelque degré de perfection.

Bec. chr. p. 1 |
Glab. l. 3. c. 9. p.
38. 39.

Vipp. pan. p. 163.

Mab. act. B. t. 9.
pr. n. 10.

II. Avant ce temps-là il étoit extrêmement rare de voir des Laïcs qui sçussent lire et écrire. La noblesse, qui devoit naturellement avoir plus de goût et d'émulation pour la politesse et la vertu, et pour tout ce qui sert à élever et orner l'esprit, n'avoit cependant d'autre passion que pour les armes, et les vains amusements qui en sont les suites. Elle méprisoit souverainement les Letres : en quoi elle paroît avoir été fortifiée par l'exemple des Allemans ses voisins, qui se trouvoient précisément dans le même cas. C'est ce que nous apprend l'Historien Vippon, qui comprenant les funestes suites de cette ignorance, exhortoit l'Empereur Henri III à ordonner à ses sujets, qui avoient du bien, de faire apprendre à leurs enfants au moins les premiers éléments des lettres, et leur faire donner quelque connoissance des Loix du pais. S'il arrivoit que la noblesse françoise fit instruire les siens, ce n'étoit qu'en vûe de les pousser aux dignités ecclésiastiques. Elle avoit eu toutefois, même parmi les Allemans, des exemples capables de lui inspirer de l'amour pour les Letres. Les deux derniers Ottons les avoient assés bien étudiées. Le Prince Brunon, leur oncle, Duc de Lorraine et Archevêque de Cologne, y avoit excellé pour son temps. Elle avoit de plus en ce siècle les exemples du Roi Robert, et de Guillaume V, Comte de Poitiers, qui les cultivoient, et celui de Guillaume le Conquerant qui les favorisoit de tout son pouvoir. Mais d'autres objets bien differents lui faisoient plus d'impression ; et elle se livra à leur attrait. De même, quoique Gerbert, Abbon de Fleuri, et les autres Scavans du X siècle, eussent mis presque toutes les sciences dans un nouveau jour, qui devoit les rendre aimables par elles-mêmes, il y eut néanmoins peu de personnes qui s'y attachassent, De sorte que les Arts Liberaux étoient presque tombés par-tout en France, dans les premières années du siècle qui nous occupe.

Il se trouvoit même des provinces entièrement denuées de gents Letrés. L'Armorique, suivant le témoignage de l'Historien de Robert d'Arbrisselles, étoit nommément de ce nombre.

Boll. 25 feb. p.
604. n. 9.

III. A ce défaut presque general d'inclination pour les Letrés, qui avoit sa source dans le genie de la Nation, se réunirent plusieurs autres causes, qui concoururent à entretenir l'ignorance. Le X siecle n'avoit pas été suffisant pour reparer les pertes de livres qu'avoit souffert la France, dans les courses précédentes, les pillages, les incendies des Sarasins, des Normans, des Hongrois, des Bulgares. Quoiqu'on eût travaillé à renouveler ces livres, comme nous l'avons montré, ils étoient encore fort rares, ce qui rendoit les Etudes très-difficiles. D'ailleurs, n'y aiant presque que des Moines qui s'occupoient à les copier, ils commencerent par ceux qu'ils croïoient plus nécessaires : la Bible et les livres liturgiques, les écrits des Peres, les recueils de Canons. Ainsi il se passa du temps, avant qu'ils pussent transcrire les Historiens, les Poètes, les orateurs. Et le défaut de ces ouvrages contribua beaucoup aux mauvaises Etudes, et à la barbarie qui y regnoit. On avoit cependant de cette sorte d'Auteurs; mais ils n'étoient pas communs. Un trait que l'histoire nous a conservé touchant le prix excessif des livres en ce temps-là, nous doit faire juger de leur rareté. Encore s'agit-il d'un Auteur Ecclesiastique, le recueil des Homelies d'Haimon d'Halberstat. Grécie, Comtesse d'Anjou, l'acheta deux cents brébis, un muid de froment, un autre de seigle, un troisième de millet, et un certain nombre de peaux de martres. Il falloit être riche pour former de nombreuses bibliothèques au même prix.

Mab. an. 1. 61. n.
6.

IV. Rien n'est plus avantageux à la culture des Letres dans un Roïaume, que la tranquillité et une exacte police. Les Muses aiment la paix et le bon ordre. La France en ce siecle ne fut point assés heureuse pour jouir de l'un et de l'autre. Robert le Pieux étoit un excellent Prince, il aimoit la paix; mais il n'eut pas la consolation de la voir établie même dans sa propre famille. Personne n'ignore les chagrins que lui causerent trois de ses fils, et les caprices de la Reine Constance leur meré. D'ailleurs les Grands du Roïaume, presque aussi puissants que lui, quoique ses vassaux, furent souvent en guerre entre eux; et le bon Prince se vid plus d'une fois obligé d'y entrer, soit par intérêt, ou autrement. Il avoit du zèle pour le bien : mais il eut

Glab. 1. 3. c. 2.

Fulb. ep. 41.

la foiblesse de se laisser surprendre par les méchants et manqua de la fermeté nécessaire pour soutenir la justice. Les suites fâcheuses de son premier mariage avec Berte sa parente, dont il fallut se separer, lui firent perdre beaucoup de son autorité dans l'esprit des François. Il étoit lettré; il estimoit et chérissoit les gents de Letres; mais il ignoroit la véritable maniere de les interesser à les cultiver avantageusement. Bien loin de les élever à l'épiscopat et aux autres dignités, Adalberon Evêque de Laon, lui reproche de leur avoir préféré des ignorants, ce qui ouvrit la voie à plusieurs vices scandaleux. Les premières années du regne de Henri, son fils et son successeur, furent marquées par une guerre civile avec ses propres freres, et les Seigneurs qui les avoient soutenus dans leur révolte. A peine ce Prince fut-il libre de ce côté-là, qu'il fallut reprendre plus d'une fois les armes, pour affermir le jeune Guillaume le Bâtard dans ses Etats de Normandie. Du reste Henri avoit de la sagesse, de la prudence, de la valeur, et sôutenoit assés bien son autorité; mais il n'en fit aucun usage en faveur des Letres.

Egas. Bul. t. 1. p.
344.

V. Elles trouverent encore moins de ressource auprès du Roi Philippe, Prince voluptueux et presque uniquement occupé de ses plaisirs, malgré l'éducation digne de sa naissance, qu'il avoit reçue par les soins de Baudoin V, Comte de Flandres son oncle maternel. Son regne d'ailleurs ne fut nullement tranquille. Il eut plusieurs guerres à sôutenir contre les Ducs de Normandie, et les Comtes de Flandres, ses cousins germains. Mais ce qu'il y eut encore de plus préjudiciable aux loix et à la justice, furent les triste suites de son prétendu mariage avec Bertrade, qu'il enleva au Comte d'Anjou son premier mari. Que d'allarmes, que de troubles pour les bons François, de voir leur Souverain menacé, ou même frappé d'excommunication par les Papes et les Conciles: surtout en un temps où l'on étoit dans la fole opinion, qu'un excommunié perdoit l'usage de son bien et de ses dignités! Autre événement encore plus fatal pour les Letres. Sur la fin du regne de Philippe fut conclue en France la fameuse Croisade, pour delivrer les SS. lieux de la tyrannie des Infidèles. Qu'on s' imagine, s'il est possible, le renversement que causa cette entreprise dans le Roïaume, qui fournit la plus grande partie de plus de six cents mille personnes qui partirent pour cette expédition. Des Evêques quitterent à cet effet le gouvernement de leurs dioceses, et des Abbés celui de leurs monasteres. Quel préjudice à la vi-

gueur de la discipline, et quels dommages par consequent n'en devoient pas souffrir les bonnes Etudes? Dès auparavant les pelerinages de dévotion, trop frequents en ce siecle, avoient occasionné le même inconvenient. ' Nous en avons un trait bien marqué dans l'histoire d'un Abbé de Castres. Spic. t. 7. p. 342.

Dum loca sancta petit Gerebardus noster, obortum est
 Rupto inter fratres fœdere dissidium.
 Sedari potuit monitu discordia nullo,
 Abbatibus reditus pacis origo fuit.

VI. Si l'on envisage d'un autre côté les desordres generaux qui se passaient dans toutes nos provinces, que n'en eut point à souffrir la culture des Lettres? L'autorité souveraine étant peu respectée pour les raisons qu'on a vues, les Seigneurs qui s'étoient multipliés presque à l'infini, se croioient en droit de se faire justice à main armée. Ce n'étoit parmi les Laïcs que pillages, rapines, violences, meurtres, sacrileges, sans que les fleaux publics, dont Dieu irrité commençoit à les punir dès cette vie fussent capables de les arrêter. ' Nous n'en parlons que d'après Raoul Glaber, témoin oculaire, qui en fait en peu de mots une assés vive peinture dans les vers suivants. Glab. l. 3. c. 9. p. 39.

Fraus, raptus, quodcunque nefas dominatur in orbe :
 Nullus honor Sanctis, nulla est reverentia sacris.
 Hinc gladius, pestisque, fames populantur ubique ;
 Nec tamen impietas hominum correctâ pepercit.

' En Flandres particulièrement on étoit si accoutumé au sang, qu'on estimoit honteux de passer un jour sans en répandre. Les plus proches parents s'égorgeoient pour les moindres sujets. A peine les peres et les enfants s'épargnoient l'un l'autre. Or il est de l'expérience de tous les temps, que la servitude, les vexations, la crainte de la mort ôtent le courage et les commodités d'étudier. Ceux qui auroient l'inclination de le faire, sont obligés de penser à toute autre chose. Mab. act. t. 9. p. 535. 536. n. 14.

VII. Le Clergé, un des asyles des Lettres en ces siecles ignorants et barbares, se ressentoit horriblement de la corruption generale des Laïcs. ' Comme ceux-ci, les Ecclesiastiques portoient les armes et alloient à la guerre. On exerçoit les fonctions de Clerc, sans en porter l'habit ni la tonsure, et souvent Conc. t. 9. p. 1109. p. 866-868. 1041. 1042. 1049.

sans avoir ni science, ni capacité. Les Chanoines, et quelquefois les Moines, quittoient leurs monasteres, pour passer à d'autres où l'on vivoit sans regle. L'usure étoit commune; et au moien de quelque somme d'argent, les plus grands pécheurs trouvoient des Prêtres qui leur donnoient aisément l'absolution. Mais ce qu'il y a de plus déplorable, la simonie avoit gagné par-tout, et le concubinage des Clercs étoit tout public, et avoit passé en coutume. Les benefices étoient devenus héréditaires dans les familles; les enfants succédant aux peres. Les Evêques, les Abbés, les Archidiâcres, les simples Clercs se supplantent l'un l'autre. Quelquefois on vendoit les Evêchés du vivant des Evêques. D'autrefois les Seigneurs les leguoient à leurs femmes par testament. On comprendra encore mieux le tort que la simonie fit aux Etudes par un trait rapporté par Ives de Chârtres. Un simoniaque, dont les sentiments n'étoient que trop suivis des autres, disoit hautement qu'il n'avoit que faire de bons Ecclésiastiques ni de Canons, parce qu'il avoit tout cela dans sa bourse. Ce n'étoit pas seulement de simples Prêtres, ni des Clercs inferieurs qui se marioient publiquement. Des Evêques le faisoient eux-mêmes sur-tout en Normandie et marioient ouvertement leurs enfants; en donnant à leurs filles pour dot les terres de leurs Evêchés, et quelquefois leurs benefices même.

p. 864-865. 1047. |
Glab. l. 2. c. 6.

Gall. chr. nov. t.
1. p. 10. | app. p. 4.
5.

Ivo. ep. 66.

Conc. ib. p. 865. |
Boll. 1. et 14 apr.
p. 38. 234. | Mart.
Coll. nov. p. 57. |
Ord. Vit. l. 5. p.
574. 575.

Glab. l. 2. c. 12.

Fulb. ep. 21.

VIII. Tant de desordres, joints au débordement d'erreurs qui s'éleverent alors en France, et dont on parlera dans la suite, firent croire que c'étoit l'accomplissement de la prophétie de S. Jean l'Evangeliste, marquée au XX chapitre de son Apocalypse, où on lit que Satan sera lâché après mille ans. Ce qu'il y a de bien vrai, c'est que tous ces malheurs jetterent l'Eglise Gallicane dans une desolation qui faisoit gemir hautement S. Fulbert, Evêque de Chartres, qui la voïoit de ses propres yeux. Desolation qui lui paroissoit si grande, qu'il n'y eseroit presque point de remede. *O derelicta, s'écrie-t-il; ô mœsta, ô desolata Galliarum Ecclesia! quæ jam erit spes salutis ulterior?* La Republique des Letres n'eut guères moins à en souffrir que l'Eglise même. Quels goûts pouvoient avoir pour l'Etude des gens plongés dans de tels desordres? C'étoit l'ignorance qui les avoit occasionnés, ou même produit; et ces desordres concoururent ensuite à fortifier et à répandre l'ignorance. Non seulement ils détournèrent de la culture des Letres; ils furent aussi cause de quantité de defauts, qui se glisserent dans les étu-

tudes de ceux qui s'appliquoient à les cultiver. On donna encore dans le faux brillant et le merveilleux, laissant le vrai, le simple et le naturel. La barbarie continua de regner dans les écrits. On y négligeoit le choix des choses, l'ordre, l'arrangement, les regles même de la Grammaire. ' On se prêta comme auparavant à diverses superstitions, sur-tout à l'égard des phénomènes de la nature, et de ce qu'on nommoit les jugements de Dieu. Il faut cependant dire, que sur la fin de ce siècle, lorsque la lumière de la doctrine eut un peu dissipé les ténèbres de l'ignorance, on commença à revenir de cette épreuve équivoque pour connoître la vérité. ' Hildebert Evêque du Mans, se trouvant pressé par le Roi d'Angleterre Duc de Normandie, de se purger par cette sorte de voie, d'avoir livré sa ville épiscopale, se fit scrupule de l'exécuter. Il consulta Ives de Chartres; et celui-ci lui montra par plusieurs autorités, que ce moien de justification est contraire aux Canons, et lui conseilla de ne s'en point servir.

ep. 95, 97. | Glab.
1. 3. c. 3. | 1. 4. c. 9.

Ivo. ep. 74.

IX. Combien d'autres vices encore s'introduisirent dans les Etudes de ce temps-là. ' On étoit si peu éclairé, qu'on s'imaginait que la validité du serment dépendoit des Reliques, sur lesquelles on le faisoit. Sur ce faux principe, le Roi Robert, à dessein de prévenir les faux serments, alors si communs, prit la précaution de faire faire un reliquaire de cristal orné d'or, mais sans Reliques, et un autre d'argent, où l'on mit un œuf de griffon. Sur le premier il faisoit jurer les Seigneurs, et sur l'autre les gents du commun. ' La credulité fut poussée jusqu'à persuader, qu'on avoit reçu des lettres du ciel; et c'étoit un Evêque même qui l'assuroit. Autres vices, qui étant plus généraux, eurent de plus grandes suites. Le défaut de lumière et de bon goût empêcha qu'on ne donnât à la jeunesse une éducation convenable. On ne l'exerçoit point à raisonner; on ne l'instruisoit point à suivre de bons modèles; on ne sçavoit point borner chaque jeune Eleve à la faculté de Littérature pour laquelle il avoit plus de disposition. Au contraire on étoit dans l'erreur de croire, que pour être sçavant, il falloit embrasser toutes les sciences, et ne s'appliquer aux supérieures, qu'après avoir étudié tous les Arts libéraux. Qu'arrivoit-il de-là? Deux inconveniens presque également pernicieux. On n'étudioit aucune science exactement; et l'on ne sçavoit rien à fond. D'ailleurs ceux qui les effleuroient toutes, se croïant habiles, tomboient dans la présomtion, qui est pire que l'ignorance. Enfin, car il faut abréger une matière

Helg. vit. Rob. p.
66. 67.

Cam. chr. 1. 3. c.
52. | Sig. chr. an.
1031.

d'une si vaste étendue, les malheurs du temps avoient introduit un latin grossier et demi barbare, auquel on s'habitua tout communément, et qu'on ne commença proprement à polir que depuis Lanfranc. Ce mauvais latin fit qu'on n'entendait ni les bons Auteurs profanes, ni les anciens Peres de l'Eglise qui l'ont parlé purement. Et comme on ne se plaît pas à lire ce qu'on n'entend pas, on se dégoûta de leur lecture.

X. Le remede aux désordres de ce Siecle, que S. Fulbert osoit à peine esperer, grand nombre d'Evêques et autres personnes pleines de lumiere et de zèle, tâcherent de l'y apporter. Presque tous les Historiens du temps sont occupés à relever les travaux qu'ils entreprirent, et les mouvements qu'ils se donnerent pour établir ce qu'on nommoit la Trêve de Dieu. Nous en avons déjà parlé ailleurs; et il suffit ici de dire, que le but qu'on s'y proposoit, étoit de mettre au moins quelques bornes au pillage, aux rapines, aux vexations alors si communes; ne pouvant les faire entierement cesser. On compte environ quatre vingt Conciles tenus en France dans le cours de ce Siecle, dans presque tous lesquels on prit les mesures possibles, tant pour l'execution de cette bonne œuvre, que pour l'extirpation de la simonie et de l'incontinence des Clercs. Nous renvoions à ceux qui se signalerent davantage en cette occasion, afin qu'on puisse se mettre au fait de ce qui s'y passa à ce sujet. Tels sont les Conciles de Bourges et de Limoges qui furent tenus en 1031. ^a Tel est celui de Reims de 1049, à la tête duquel se trouvoit le Pape Leon IX si zélé pour l'exacte discipline. Tels sont les deux de Rouen, l'un de 1050, l'autre de 1072. ^b Celui de Tours de 1060, ceux de Toulouse et de Poitiers, le premier en 1056, et le second en 1078, sous la présidence d'Hugues Evêque de Die, Legat du S. Siege, et le fameux de Clermont en 1095, auquel présida en personne le Pape Urbain II. Quelque louables que fussent les vûes et les efforts de ces genereux Prélats, il s'en faut beaucoup que les suites en fussent aussi heureuses. Le débordement des vices, des abus, des desordres continua encore presque le même, et devoit naturellement causer le déperissement entier des Letres. Neanmoins il se trouva grand nombre de personnes assés studieuses, qui au milieu de tant de funestes écueils prirent soin non seulement de les soutenir, mais de les porter même à quelque point de perfection. C'est ici le plus bel endroit de l'histoire de ce siecle, et le plus glorieux pour la nation Française.

XI.

Conc. ib. p. 864-868. 890-910.
^a p. 1041. 1042.

p. 1047-1049. 1223-1230.
^b p. 1108-1111.
1084-1087. | t. 10.
p. 366-368. 507-509. 588-590.

XI. Le moïen dont se servit la providence pour garantir les Letres d'une decadence totale, et entretenir les Etudes, fut le même qu'elle avoit déjà employé aux siècles précédents, les Ecoles episcopales et monastiques. Les premières perseveroient toujours dans presque toutes les Cathedrales, et y étoient plus ou moins celebres, suivant l'habileté et la reputation des Maîtres qui y enseignoient. Souvent c'étoit les Evêques mêmes qui prenoient soin de les diriger, sur-tout celles où l'on étudioit les sciences superieures. Dans les autres Ecoles publiques, qui se tenoient hors des Cathedrales et des monasteres, il falloit avoir l'approbation de l'Evêque pour y enseigner. On crut sagement qu'il falloit prendre cette précaution, en consequence de diverses erreurs pernicieuses que des Maîtres ignorants avançaient quelquefois. Prudente précaution, propre à conserver la tradition de l'ancienne doctrine. Quant aux Ecoles monastiques, elles se soutenoient à peu près sur le même pied qu'auparavant. Mais elles se multiplierent considerablement en ce siècle, à la faveur de la reforme qu'on eut soin d'établir dans les monasteres. Le secours que l'on tira de cette reforme pour la conservation et l'avancement des Letres, n'est ni douteux, ni équivoque ; aiant ses preuves dans les événements passés. Les Moines reformés se faisoient une obligation presque égale de s'appliquer à acquérir la science et la pieté : persuadés que l'une et l'autre est connexe, et que l'une ne se peut soutenir longtemps sans l'autre. Maxime importante, qu'on ne sçauroit trop inculquer ; et plût à Dieu qu'à force de la répeter, nous puissions la graver dans le cœur des Moines de nos jours !

p. 311. c. 1.

XII. Un des premiers soins, à la reforme ou à la fondation d'un nouveau monastere, étoit de prendre de justes mesures pour en bannir l'ignorance, y entretenir de bonnes Etudes, et y amasser des livres. Quelque peu considerable qu'il fût, on avoit l'attention de choisir et designer un Moine lettré pour y enseigner. On y instruisoit, comme auparavant, des Eleves de different âge. Il y avoit des enfants, auxquels on montroit les premiers éléments de Letres et des Arts Liberaux. Il y avoit aussi de jeunes gents plus avancés en age. Ceux-ci étoient ou Moines ou externes ; et on leur donnoit des Leçons de toutes les sciences alors en usage. Toutes sortes d'Eleves, pauvres ou riches, y étoient également reçus ; et bien loin d'exiger quelque salaire pour l'instruction qu'on leur don-

Mab. act. B. t. 9.
p. 208. not.

t. 8. p. 377

an. t. 5. pr.

Helg. ib. p. 63.

p. 77. 78.

Sig. chron. an.
1027. | Mab. Act.
B. ib. p. 68.Mab. an. l. 53. n.
29. 30.

noit, on pousoit la charité jusqu'à nourrir ceux qui étoient dans l'indigence. De-là cette multitude d'Ecoles, souvent très-célebres, dont nous allons faire le denombrement, autant que nous avons pu les connoître. De-là cette reputation de sçavoir et de vertu, qui faisoient chercher dans l'obscurité du cloître, des sujets propres à remplir les premieres dignités de l'Eglise. On sçait effectivement, que la plupart des Papes, des Cardinaux et des Evêques qui gouvernerent l'Eglise en ce siecle, avoient été Moines. Ce ne fut au reste ni leur adulation, ni leurs intrigues, ni pour l'ordinaire la faveur des Grands, mais leur seul merite qui les éleva à ces honneurs. Et ce merite leur étoit venu de leur application à l'étude des Letres, et à la pratique de leur Regle. Mais pour pouvoir comprendre jusqu'à quel point se multiplierent ces Ecoles, il importe de montrer en peu de mots, combien se répandit alors l'exacte discipline monastique. On a vu sur le siècle précédent, que les Abbés de Cluni, S. Gerard de Brogne et le B. Guillaume de S. Benigne de Dijon l'établirent dans quantité d'abbaiés. Leur entreprise eut d'autant plus de succès, qu'elle se trouva plus appuyée de l'autorité du Roi Hugues Capet, qui se faisoit un devoir de mettre des Abbés reguliers, à la place de ceux qui ne l'étant pas, s'embarrassoient fort peu d'y maintenir le bon ordre.

XIII. En ce siècle-ci le Roi Robert marchant en ce point sur les traces de Hugues son pere, favorisa de tout son pouvoir la reforme des monasteres de ses Etats. S. Odilon, S. Hugues de Cluni et le B. Guillaume de Dijon continuerent de l'établir en presque une infinité d'endroits. Brunon Evêque de Toul, depuis Pape sous le nom de Leon IX, la fit passer à divers monasteres, par le ministere de Guidric Abbé de S. Evre. S. Richard Abbé de S. Vanne et S. Poppon de Stavelo en firent autant par eux-mêmes. Plusieurs autres Abbés comme ceux de Marmoutier, de Jumiege, de S. Victor de Marseille, et nommément S. Gerould, fondateur de la Sauve-Majour, communiquerent aussi la bonne discipline à grand nombre de maisons, tant éloignées que voisines. L'institut monastique, sur le pied qu'il étoit alors generalement en France, eut des suites si heureuses et si connues, que les païs étrangers le reçurent avec plaisir, ou le rechercherent même avec ardeur. Il est tout à fait glorieux pour nos Ecoles, d'avoir été la source d'influences aussi avantageuses et aussi répandues. Sanches

le Grand, Roi de Castille, d'Arragon et de la Navarre, reforma la plus part des monasteres de sa domination, en y établissant l'Ordre de Cluni, qui passa encore par d'autres voies en divers autres endroits de l'Espagne. S. Ulric en communiqua les usages à Hirsauge, d'où ils se répandirent ailleurs, et les fit observer lui-même dans plusieurs autres abbaïes d'Allemagne. Dès la fin du siecle précédent S. Alferre les porta dans la province Basilicate au roïaume de Naples, où il fonda le monastere de Cave, qui devint si celebre dans la suite. On les observoit aussi à Farfe et ailleurs en Italie. L'abbaïe de S. Victor de Marseille établit les siens tant en Espagne qu'en Sardaigne, où elle reforma plusieurs monasteres. S. Gerould fit aussi passer en Espagne ceux de la Sauve-Majour. D'un autre côté Robert de Grentemaisnil Abbé de S. Evroul, établit ceux de sa maison en Calabre, où il releva les ruines, et fonda même de nouveau plusieurs monasteres. Presque en même temps, S. Bruno, fondateur des Chartreux, passa aussi en Calabre, et y établit son institut. Mais de tous les païs étrangers aucun ne tira plus d'avantage en ceci, que l'Angleterre, où presque tous les monasteres furent alors reformés par des Moines François, ou Normans.

XIV. Les François en particulier prirent tant de goût pour l'institut monastique, qu'outre les monasteres presque sans nombre qui furent reformés dans nos provinces, ils en fondèrent encore de nouveau quantité d'autres. On vit même alors s'ériger en France de nouvelles congregations entieres, qui contribuerent beaucoup à la culture des Letres. Tels furent les ordres de Grammont, des Chartreux et de Cîteaux, que l'on regarde avec celui de Cluni, comme autant de branches du grand ordre de S. Benoît. Dès la fin de ce siecle celui des Chartreux, dont on rapporte l'origine à l'an 1084, travailla avec succès à multiplier les bons livres. C'étoit-là une des principales occupations des premiers disciples de S. Bruno, qui en fut l'Instituteur. Ils en copierent, ou ramasserent d'ailleurs un si grand nombre, qu'ils en avoient formé une riche bibliothèque dès le temps de Guibert de Nogent, qui en fait l'éloge. L'amour des livres persevera toujours dans cet ordre : temoins le grand nombre d'Auteurs qu'il a produits, et la quantité de manuscrits qui se voient encore à la grande Chartreuse, et dans les autres maisons qui en dépendent. Aussi le Venerable Guigues, qui en connoissoit tous les avantages, en a-t-il fait

Act. B. t. 8. p.
730. 731. n. 4. 6.

an. 1. 53. n. 18.

l. 65. n. 72. | Mart.
am. Coll. t. 1. 1. pr.
n. 76. 102.

Mab. ib. l. 62. n.
17. 18.

Lab. bib. nov. t. 2.
p. 205.

Guib. de Nov. vit.
l. 1. c. 10. | Mab.
ib. l. 66. n. 63. | act.
B. t. 9. pr. n. 86.

Mab. act. ib. n.
88. | an. 1. 71. n.
105.

un point capital des Statuts, qu'il prescrivit aux Chartreux vers onze cents dix. Il veut que ses freres regardent les livres comme la nourriture perpetuelle de leurs ames ; qu'ils soient attentifs à les conserver précieusement, et soigneux de les transcrire pour les multiplier. Et afin de soutenir l'autorité du reglement par la persuasion, il en apporte les mêmes motifs que Cassiodore donnoit autrefois à ses Moines en pareille rencontre. Ne pouvant, dit ce pieux et zélé Chartreux, annoncer de vive voix la parole de Dieu, nous le faisons de la main ; car autant de livres l'on écrit, autant de prédicateurs de la verité l'on est censé former pour l'instruction du public. Il ne doit point au reste paroître étonnant que cet ordre se soit porté avec ardeur à cultiver les Letres. S. Bruno son fondateur étoit lui-même un des plus sçavants hommes de son temps ; et presque tous les premiers compagnons de sa retraite avoient fait de bonnes Etudes, sur-tout le Docteur Landuin, qu'il établit Prieur de Chartreuse.

Casd. inst. l. 2. c. 7.

Theoph. R. t. 9.
p. 44. n. 2.

Cist. exor. c. 13.
17. | Boll. 29. apr.
p. 663. n. 4. | 17.
apr. p. 496. n. 2.

XV. L'ordre de Cîteaux eut aussi l'avantage d'être gouverné dès son origine, qu'on fixe au vingt-unieme de Mars de l'année 1098, par deux Abbés fort instruits des Letres divines et humaines : le B. Alberic qui fut élu en 1099 après le retour de S. Robert à Molême, et le celebre S. Estienne son successeur. Celui-ci après avoir étudié en Hibernie et à Paris sous les meilleurs Maîtres, acquit un fonds de sçavoir qui alloit de pair avec sa vertu. Le goût qu'il avoit pour les bonnes Etudes, il le communiqua à ses Eleves, et en laissa un illustre monument dans la correction qu'il fit faire de la Bible, dont l'original se conserve encore à Cîteaux. On verra sur les siecles suivants le secours que les Letres ont tiré de tout ce grand ordre. Le pieux brillant que jettoit l'institut monastique, piqua d'une noble et sainte émulation plusieurs Evêques de France, et les porta à établir une sorte de reforme parmi leurs Chanoines ; d'autres Chanoines qui vivoient sans regle dans des abbaïes, ou monasteres, entrerent dans le même dessein, et embrasserent la vie commune. Avant la fin du VIII siecle, comme on l'a vu, S. Chrodegang Evêque de Metz, avoit établi ce genre de vie dans sa cathedrale ; et le Concile d'Aix-la-Chapelle en 816 avoit fait de beaux reglements, pour reformer les autres Chanoines de l'empire François. Mais les malheurs des temps aiant fait tomber, ou empêché l'exécution de si beaux projets, on travailla particulièrement au XI siecle, à les relever et les faire revivre. C'est ce

Gall. chr. nov.
t. 1. app. | t. 6.
app.

qu'on peut voir par grand nombre de chartes imprimées dans le nouveau *Gallia Christiana*. ' L'on poussa même les choses jusqu'à exclure toute propriété, et à rendre en cela les Chanoines conformes aux Moines. Ceux qui embrassèrent cette réforme, furent nommés Chanoines religieux, ou Chanoines réguliers ; et ce dernier nom leur est demeuré. ' Quelques Auteurs, qui ont voulu avoir quelque chose de plus précis sur l'origine de cet ordre, qui s'est si fort étendu dans tout le monde Chrétien, et a fait beaucoup d'honneur à l'Eglise et à la République des Letres, en rapportent l'institution à Ives, depuis Evêque de Chartres. En 1078 Ives fut fait premier Abbé, ou Prieur de S. Quentin près de Beauvais, qu'on regarde comme le berceau de cet institut, auparavant inconnu en France : sinon à S. Martin des Champs à Paris, et peut-être en un ou deux autres endroits.

Fleu. H. E. l. 61.
n. 6.

Sig. chr. an.
1078. | Mab. an. l.
61 n. 35.

XVI. Ce renouvellement de mœurs et d'esprit de piété dans une partie du Clergé, y ranima le goût pour les bonnes Etudes, et concourut à multiplier les Ecoles dans nos provinces. On a déjà vu combien étoit florissante celle de Chartres sous le docte Fulbert à la fin du siècle précédent. Elle ne fut pas moins célèbre en celui-ci. ' Ce venerable Socrate, comme le qualifie un de ses Eleves, malgré les fonctions de l'Episcopat, auquel il fut élevé en 1007, ne discontinua point jusqu'à sa mort de faire des leçons publiques. Rien, ce semble, ne manquoit à cette Ecole pour lui donner du relief. Le mérite et la doctrine du Maître étoient si généralement reconnus, que ceux qui ne pouvoient aller l'entendre, le consultoient par écrit. De sorte qu'il devint un des Oracles de l'Eglise Gallicane. Le concours des Etudiants étoit si grand, que l'Ecole de Chartres mérita la première en ces temps d'ignorance de porter le titre d'Académie. On y enseignoit d'ailleurs les sciences divines et humaines : nommément la Grammaire, sous le nom de laquelle on comprenoit l'étude des Belles Letres, la Musique, la Dialectique et la Theologie. Enfin la manière de les enseigner étoit incomparable. Fulbert ignoroit ces façons pedantesques trop ordinaires dans les Ecoles. Il n'emploioit que la douceur et la voie de persuasion, et n'en venoit à l'autorité que lors qu'il s'agissoit de la profondeur des mystères de la Religion. Alors il empêchoit en Maître que ses disciples disputassent sur ces matières ; voulant qu'ils ne fissent usage que de leur foi, pour adorer ce qu'ils ne pouvoient comprendre.

Adel. ad. B. p.
438. | Mab. act. t.
9. pr. n. 8. | ana. t.
1. p. 420. | Spic. t.
4. p. 543. | Fulb. ep.
1. p. 326.

Et afin d'éviter de donner dans des écueils et des scandales en fait de doctrine, il les exhortoit à s'en tenir inviolablement à l'ancienne Tradition. Principes admirables, dont tous ses Elèves ne sçurent pas malheureusement profiter. Mais nos Lecteurs ne seront pas fâchés d'entendre Adelmanne, un d'entre eux, parler lui-même de la doctrine de son Maître, et de sa maniere de l'enseigner. ' *Heu !* dit-il à ce sujet dans une prose rimée,

Mab. ana. ib.

Hæu ! quanta dignitate moralis industriæ,
Quanta rerum gravitate, verborum dulcedine,
Explicabat altioris arcana scientiæ.
Floruerunt te fovente Galliarum studia,
Tu divina, tu humana excolebas dogmata,
Nusquam passus obscurari virtutem desidia,

XVII. Ces derniers traits de l'éloge de Fulbert et de son Ecole sont tout-à-fait remarquables. Par les soins qu'il prit d'enseigner, les Etudes reprirent une nouvelle vigueur en France. C'est ce qu'Adelmanne prouve ensuite par le mérite, et le grand nombre de ses disciples. On vient de voir, que ce docte et vigilant Prélat ne souffroit en eux ni oisiveté ni paresse. 'Attentif à leur former le cœur, comme à cultiver et à orner leur esprit, 'il les envoïoit ensuite répandre ailleurs la doctrine qu'ils avoient puisée auprès de lui. Il y en eut peu, remarque encore Adelmanne, qui ne fissent revivre leur Maître dans les divers endroits où ils se disperserent.

Spic. ib.

Mad. ib. p. 421.

Gurges altus ut minores solvitur in alveos
Utque magnus ex se multos fundit ignis radios,
Sic insignes propagasti per diversa plurimos.

p. 422.

Quorum quisque præ se tulit, quod te usus fuerit.

p. 421.

Adelmanne, qui étoit du nombre, et qui fut depuis Scolastique de Liege et Evêque de Bresse, nous fait connoître plusieurs autres disciples de Fulbert. 'Il met au premier rang Hildier, Chartrain, homme de beaucoup d'esprit, qui avoit pris une connoissance particuliere de la Medecine, de la Philosophie et de la Musique. Parfait imitateur de son Maître, il en copioit jusqu'aux manieres, au regard et au ton de la voix, et pouvoit aller de pair avec lui. Sigon, qui excelloit dans la Musique,

et dont nous aurons occasion de parler encore dans la suite, tenoit le second rang. Après ceux-ci, Adelmanne compte Lambert et Engelbert, qui enseignèrent, l'un à Paris, l'autre à Orleans, et qui amassèrent de grands biens dans cette profession. Un ¹ Rainauld de Tours, Clerc de l'Eglise de S. Martin, qui passoit pour un sçavant Grammairien, *valentem Grammaticum*, et qui avoit une facilité singuliere pour parler et écrire, ce qui rendoit son style diffus. Un Girard-Gilbert, ^{p. 424.} ou Girard-Glabert, comme Dom Mabillon voudroit qu'on lût, qui après avoir fait un voïage à la Terre Sainte, revint en France et alla mourir sous les murs de Verdun. Un Vautier Bourguignon, ^{p. 421.} dont l'ardeur insatiable pour les sciences lui fit parcourir presque toutes les Ecoles de l'Europe, où il acquit de grandes connoissances, sur-tout en Espagne, et qui de retour en son país auroit fait l'ornement de la langue latine, sans une mort prématurée que lui causa l'impitoiable faction de ses envieux. ^{p. 422.} Enfin un Ragimbald de Cologne, que la beauté de son génie et la réputation de son sçavoir avoient rendu fort celebre.

XVIII. Adelmanne ne fait entrer dans cette énumération, que les principaux Eleves de Fulbert, avec lesquels il avoit étudié. On n'y voit point paroître le fameux Berenger, depuis Ecolatre de Tours; et l'on n'en sçauroit dire la raison. Il est néanmoins certain qu'Adelmanne l'eut pour condisciple à Chartres, comme il nous l'apprend lui-même ailleurs. ^{Adel. ad. B. ib.} Angelramne, ou Enguerran, depuis Abbé de S. Riquier, et le sçavant Olbert, qui le fut de Gemblou, prirent aussi des Leçons de Fulbert. Il lui venoit des disciples jusques du fond de la Provence. ^{Spic. t. 4. p. 543, t. 6. p. 516.} Domnus, Moine de Mont-Majour, fut de ce nombre, et passa neuf ans entiers à son Ecole. Entre ses autres disciples qui étoient de Chartres, ou qui s'y fixerent, ^{Mab. an. t. 4. p. 698. 2.} on nous fait connoître un Pierre Chancelier de la Cathedrale, Auteur de quelques écrits, et un Arnoul Chantre de la même Eglise, qui composa quelques hymnes, ou répons à l'honneur de S. Evroul. ^{Lan. de Scho. p. 136. | Ord. vit. l. 3 p. 485.} L'Agent que Fulbert envoïa à Poitiers pour gerer les affaires de sa thrésorerie de S. Hilaire, et qui n'étoit autre qu'Hildergaire, ou Hildier, y porta la doctrine de son Maître par le soin qu'il prit de diriger l'Ecole de S. Hilaire. ^{Fulb. ep. 18. 79. 80. 120.} Fulbert eut un autre disciple, dont le nom n'est désigné que par un E, à qui il fit avoir un emploi d'Ecolatre, on ne dit pas en quel endroit. ^{ep. 121.}

¹ Ce Rainauld est peut-être le même que Raginald, qui fut depuis sous-Maître de l'E-

cole de S. Martin, et ensuite Thrésorier de la même Eglise.

^{Mab. act. t. 9. p. n. 8.}

Hugues, Evêque de Langres, mort en 1051, et le premier des Ecrivains qui ont combattu les erreurs de Berenger, doit être aussi complé entre les disciples de Fulbert; puisqu'il avoit été d'abord Clerc de l'Eglise de Chartres. M. Du Boulay suppose, qu'Hubert qui enseignoit à Orleans, il a voulu dire à Meun, après le milieu de ce siecle, avoit aussi eu le même avantage; mais on n'en a point d'autre preuve. 'On fait le même honneur avec plus de certitude à Goisbert, qui passoit pour avoir une grande connoissance de la Medecine, et qui se rendit Moine à S. Evroul.

XIX. Après la mort de S. Fulbert, qui arriva en Avril 1029, Pierre de Chartres, un de ses disciples, fut chargé du soin de l'Ecole épiscopale, et des fonctions de Chancelier dans la même Eglise. 'En 1040 cette Ecole avoit pour Moderateur le celebre Sigon, qui en prend lui-même la qualité dans sa souscription au bas d'un acte de la même année. On manque de guide et de lumiere pour continuer la succession des autres Scholastiques de Chartres. 'Seulement on sçait, que sur la fin de ce siecle elle eut un autre habile Moderateur, en la personne de Bernard de Chartres, un des plus fameux Humanistes et Philosophes de son temps, qui avoit un frere nommé Thierrri, autre personnage très-sçavant. Entre ses principaux disciples on compte Guillaume de Conches et Richard Levesque, qui furent Maitres de Jean de Sarisberi. 'La belle description que celui-ci nous a laissée de la méthode d'enseigner que suivoit Bernard, nous fait comprendre qu'elle étoit admirable. L'école de Chartres ne peut aussi que tirer beaucoup d'avantage du grand sçavoir d'Ives, qui devint Evêque de cette Eglise en 1091, et un autre Oracle de toute la France, comme S. Fulbert. Tout ce que l'on vient de dire de cette Ecole, montre qu'elle fut une heureuse et féconde source de doctrine en ce siecle-ci et le suivant. Outre la Grammaire, la Dialectique, la Musique et la Theologie, qu'on y enseignoit avec reputation, le goût dominant qu'avoit Ives pour le Droit canonique, porte à juger qu'on l'y étudioit avec ces autres sciences. Il paroît aussi par le soin que S. Fulbert prit de cultiver la Medecine, et par les grandes connoissances qu'en acquirent Hildier et Goisbert, qu'on donna à Chartres une application particuliere à cette faculté de Literature. On en a une autre preuve ' en ce que l'Histoire nous apprend de Jean, Medecin du Roi Henri I, qui étoit de Chartres, et passoit pour fort habile en son art. Sa sur-

dité

Egas. Bul. t. 1. p. 606.

Ord. vit. l. 5. p. 574. 581. 595.

Lau. de Sco. ib.

Conc. t. 9. p. 939. |
Mab. an. l. 58. n. 20.

Egas. Bul. ib. p. 516. | Otto de ges.
Trid. l. 1. c. 47. 50.

Egas. Bul. ib. p. 515. 516.

Ord. vit. l. 3. p. 480. | Du Ches. t. 4. p. 150.

dité le faisoit communément nommer le Sourd. N'oublions pas un autre Eleve de l'Ecole de Chartres. C'est Hardouin, qui alla enseigner à Fougeres en Bretagne sur la fin de ce siecle. L'Abbaïe de S. Pére en Vallée étoit trop proche de Chartres, pour ne pas se sentir de ces influences littéraires. Les bonnes Etudes y avoient été assés bien établies au siecle précédent. En celui-ci Arnoul, qui la gouverna en qualité d'Abbé depuis 1011 jusqu'en 1030, étoit en si grande reputation pour son merite, que Richard II, Duc de Normandie le choisit pour son Confesseur.

Mart. anec. t. 1.
p. 233.

Mab. act. t. 8. d.
318. n. 5.

XX. Ce qu'on a dit ailleurs de l'Ecole de Liege, a annoncé par avance une chaîne non interrompue d'hommes de Letres, et une succession de doctrine dans ce Clergé pour le XI siecle. On en va donner les preuves qui feront voir, s'il est aussi vrai que le prétend M. de Launoi, que les Etudes y fussent tombées alors. Elles y furent au contraire soutenues avec autant de succès que d'éclat. C'est ce qui fait qualifier Liege la Nourrice des Beaux Arts, par un Ecrivain de ce tempslà, qui en faisoit lui-même un grand ornement. L'Evêque Notger y forma bon nombre d'Elevés de merite, dont une partie prit soin d'y enseigner après lui, tandis que les autres allerent répandre ailleurs ce qu'ils y avoient puisé de science et de vertu. Vazon, l'un des plus illustres, n'étant encore que simple Chapelain du Prélat, fut chargé de la direction de l'Ecole, dont il s'acquitta avec une vigilance merveilleuse. On couroit à ses leçons de presque tous les divers païs. Mais il ne recevoit les étrangers qu'après une sérieuse épreuve, et n'étoit pas moins attentif à veiller sur la conduite de tous, que soigneux de leur avancement dans les Letres. Son desintressement à l'égard des Etudiants étoit entier. Non-seulement il refusoit avec générosité ce que la reconnoissance les portoit à lui offrir ; il alloit encore jusqu'à fournir le nécessaire à ceux qui étoient dans le besoin. Lorsqu'en 1041 il fut devenu évêque de la Ville, il ne negligea pas pour cela le soin de ses Ecoles. Elles avoient cependant à leur tête d'habiles Maîtres, comme on va le voir.

His. Lit. de la Fr
t. 6. p. 30. 31.

Lau. de Scho. p.
109.

Mab. ana. t. 1. p.
422.

Leod. histo. t. 1. p.
217. | Mart. an.
Coll. t. 4. p. 866.

Leod. his. ib. p.
281. | Mart. ib. p.
872-873.

Toujours zélé pour l'instruction des jeunes gents, il étoit industrieux à les piquer d'émulation. Il les visitoit souvent et se faisoit un plaisir de leur proposer des questions à leur portée, afin d'avoir occasion de louer ceux qui y répondoient le mieux. Il en usoit ainsi tant à l'égard de ceux qui n'étudioient encore que la Grammaire, qu'envers ceux qui étoient plus avancés.

Mart. ib. p. 888.
889.

p. 886. 887.

Mab. act. t. 9. p.
222.ana. t. 1. p. 422.
424.

p. 422.

Sig. Scri. c. 164.

Mab. ib. t. 4. p.
360. 394.

t. 1. p. 421

p. 422.

'Entre les principaux disciples de Vazon, l'on connoît nommément Nithard, qui fut son prédécesseur immédiat dans l'évêché de Liege, et Maurille mort archevêque de Rouen en 1067, qui passa de Reims à Liege, où il étudia tous les Arts Libéraux, qu'il alla ensuite enseigner à Halberstat.

XXI. Vazon, suivant ce qu'on vient de dire, dirigea longtemps les Ecoles de Liege. Plusieurs autres grands hommes y enseignèrent aussi avant le milieu de ce siècle: soit qu'ils le fissent en même temps, ou qu'ils se succédassent les uns aux autres. Adelmanne, que d'autres appellent Adelin, fut de ce nombre, après avoir été perfectionner ses études à Chartres, où la réputation de la doctrine de l'Evêque Fulbert l'avoit attiré. Il nous en a fait lui-même connoître deux autres, Alestan et Odulfe, dont il a laissé l'éloge à la postérité. Alestan étoit un homme profond dans la connoissance de l'antiquité. Il forma aux Lettres d'excellents disciples, qui attestoient par leur grand sçavoir celui de leur Maître. Mais aiant fait un voyage en Italie, il y mourut d'une fièvre maligne, au grand regret de tous les Sçavants. Odulfe étoit très-capable de le remplacer, et auroit réparé la perte que la République des Lettres avoit faite à sa mort, s'il avoit joui d'une plus longue vie. A ces sçavants Modérateurs de l'Ecole de Liege succederent d'autres, dont le mérite n'est pas moins connu. Francon, qui étoit fort versé dans la Littérature ecclésiastique et profane, et qui a écrit sur quelques parties des Mathématiques, y enseigna après Adelmanne: apparamment lorsque celui-ci en fut tiré pour remplir le Siege épiscopal de Bresse. Gauzechin, dont il y a quelques écrits, y fit ensuite les fonctions de Scholastique, du temps que les erreurs de Berenger faisoient le plus de bruit. Mais s'étant dégoûté de cet emploi au bout de quelque temps, il le laissa à Valcher, l'un de ses disciples, que Dom Mabillon croit être le même que ce Vautier Bourguignon, dont Adelmanne fait l'éloge entre les hommes de Lettres de son temps, comme on l'a vu plus haut. C'est néanmoins ce qui ne se peut soutenir, parce que ces Sçavants étoient morts, lorsqu'Adelmanne les louoit avant le milieu de ce siècle, et que Valcher enseignoit encore après 1060.

XXII. L'avantage qu'eut l'Eglise de Liege, d'être gouvernée pendant tout le cours de ce siècle par des Evêques de sçavoir et de vertu, quatre desquels ont laissé à la postérité diverses productions de leur plume, donna à ses Ecoles un nou-

veau relief. A ces Ecrivains il en faut joindre au moins sept à huit autres, qui y furent instruits dans les Letres. De ce nombre se trouvent le Pape Estienne IX, Varin Abbé de S. Arnoul de Metz, et Lambert qui le fut de S. Laurent de Liege. On les verra tous reparoître chacun en son lieu dans la suite de cette Histoire. Dès l'épiscopat de Baldric mort en 1017 ou 1018, il se retira près de lui à Liege, un Evêque d'Italie nommé Jean, qui passoit pour habile dans l'art de la Peinture, et qui put y être de quelque secours pour perfectionner le goût qu'on avoit pour cet art. Encore à la fin du siecle on voioit dans cette Eglise bon nombre de grands hommes, qui en faisoient l'ornement par leur science et leurs mœurs, et la rendoient si brillante, que sa lumiere se répandoit sur toute la France. Au même temps l'Evêque Othbert y attira Alger, celebre Ecrivain, qui se rendit ensuite Moine à Cluni, où il finit ses jours. Alger dès sa premiere jeunesse avoit été élevé parmi les Clercs de l'Eglise collegiale de S. Barthelemi, à un des faubourgs de Liege. Dès lors il étudia avec tant d'application les Arts liberaux et la science de la religion, qu'il en acquit une parfaite connoissance, et fut chargé de les enseigner aux autres.

p. 422. 424.

Leod. his. ib. p. 229. 230.

Mab. ib. p. 303.

p. 303. 303.

La réputation avec laquelle il s'en acquitta, le fit rechercher par plusieurs Evêques de Saxe et de Germanie, qui le presserent d'accepter l'emploi d'Ecolatre dans leurs Eglises, avec des avantages capables de tenter un homme moins desinteressé qu'Alger. Circonstances qui nous découvrent à Liege une autre Ecole differente de celle de la Cathedrale, et guères moins sçavante, quoiqu'elle ne paroisse pas avoir été aussi bien soutenue.

p. 304.

XXIII. Il y avoit encore une troisième Ecole à un autre faubourg de Liege, au monastere de S. Laurent, laquelle eut aussi son mérite, sur-tout après le milieu de ce siecle. Lambert, qui avoit étudié sous Adelmanne, et qui en fut alors Abbé, y renouvela les études. Elles y furent fort bien soutenues. Tritheme assure que Lambert prit lui-même soin de les diriger. C'étoit un homme de sçavoir, qui laissa divers écrits de sa façon. Nous avons une Liste suivie des autres, qui enseignèrent dans ce monastere, avec le titre d'Ecolatre jusqu'à la fin du siecle. Louis fut chargé de cet emploi vers 1050, et eut pour successeur Falchalin, un de ses disciples. Après celui-ci vinrent successivement Berenger et Heribrand, qui furent l'un après l'autre Abbés de la maison. Sous leur discipline se for-

Trit. chr. hir. t. 1. p. 167. 180.

Pez. anec. t. 3. p. 22.

Mab. an. l. 68. n. 43. 44.

ma aux Letres et à la vertu le celebre Rupert, depuis Abbé de Duis, ' qui enseigna aussi à S. Laurent, au moins dès 1096. De cette Ecole sortirent quelques autres Ecrivains, dont on aura dans la suite l'histoire détaillée. Elle compte encore entre ses Eleves de mérite, Cunon Abbé de Sigebert, à qui Rupert dédie son Commentaire sur la Genèse. ' Heribrand, l'un de ses Maîtres, dont il relève le sçavoir dans son épître, étoit d'abord Moine de l'abbaye de S. Jaques à la porte de Liege, et y avoit été instruit dans les Letres. Il y avoit par conséquent un Ecole de quelque merite. D'ailleurs on ne peut douter, ' que le sçavant Olbert qui en fut le premier Abbé, et qui la gouverna l'espace de vingt-huit ans, n'y entretint de bonnes Etudes. De son temps y mourut cet Evêque d'Italie dont on a parlé, et qui s'y étoit retiré. L'on a son Epitaphe, qui est du temps même, et moins mauvaise que tant d'autres pieces de vers du même siecle.

XXIV. Le merite de cette Ecole paroitra encore mieux par le détail de ce qu'Olbert fit en faveur des Letres, au monastere de Gemblou, ou Gublou, qu'il gouverna en même temps que celui de S. Jaques. ' Avant qu'il en fût établi Abbé, ce qui se fit en 1012, il avoit fréquenté les plus celebres Ecoles de France, où il acquit presque une infinité de connoissances aussi utiles qu'agréables. Après avoir été instruit des Arts Liberaux à Laubes, sous le docte Heriger, il vint à Paris où il demeura quelque temps à S. Germain ' des Prés, pour profiter des bonnes Etudes et de l'exacte discipline qui y étoient alors en vigueur. De-là il passa à Troies, ' où Aldrade Archidiacre de cette Eglise dirigeoit l'Ecole épiscopale. On nous laisse à juger du merite de cette Ecole par celui du Scolastique, qui étoit communément regardé comme l'ornement de l'Eglise, la gloire du monde, le Maître des Chrétiens. ' Olbert s'y arrêta trois ans entiers, puis alla à Chartres prendre des Leçons du docteur Fulbert. ' A peine fut-il de retour à Laubes, que Bouchard, ou Burchard, Evêque de Vormes, l'obtint pour diriger ses études. Avec son secours Bouchard composa son grand recueil de Canons, qui l'a fait particulièrement connoître dans la postérité. Tel étoit Olbert, lorsqu'il prit le gouvernement de Gemblou. ' Il s'appliqua tout

Le Beuf. diff. t. 1. p. 16.

1 ' Ingelard, ou Adelard, Moine de cette Abbaté vers le milieu de ce siècle, se mêloit de Poésie, et nous apprend que Siguin

un de ses confreres aimoit les livres et se plaisoit à les réparer.

entier à y faire vivre la piété et les Letres, et fut assés heureux pour y réussir. Aussi y emploïa-t-il des moïens fort convenables : l'exemple qu'il donnoit lui-même, le secours d'une bonne bibliothèque, et le travail qui consistoit à copier les livres. Il amassa plus de cent volumes, tant de l'Écriture Sainte que des Ecrivains Ecclésiastiques, et cinquante des Auteurs profanes. Un si grand nombre de livres passoit alors pour une espece de prodige, vû la rareté et le prix dont ils étoient. La réputation de Gemblou se répandit fort loin, et y attira un grand concours d'Etudiants, qui firent beaucoup d'honneur à l'Eglise et à l'Etat. Les uns prirent le parti du cloître, d'autres entrèrent dans le Clergé, et quelques-uns dans des charges à la Cour.

XXV. Quelque perte que fit ce Monastere à la mort d'Olbert en 1048, la Literature et la discipline ne parurent point en souffrir. Guiric, ou Guerin selon d'autres, proche parent et disciple du pieux et sçavant Abbé, y soûtint dignement l'une et l'autre. Il y remplit longtemps la dignité de Prieur, et ne cessa point de travailler à former lui-même d'excellents disciples, ce qui lui a fait donner le titre de Docteur de Gemblou. Sigebert, son contemporain, dont il y a tant de divers écrits, fit un autre grand ornement de ce monastere, où il fut instruit dans les Letres. On avoit generalement une si haute idée du sçavoir des Eleves de Gemblou, que plusieurs autres maisons en attirerent chés elles pour profiter de leur doctrine, et les honoroient comme des seconds Abbés. C'est ainsi que S. Vincent de Metz attira Sigebert, qui y fit un grand personnage, comme on le verra plus amplement dans la suite. Mais après y avoir enseigné plusieurs années avec éclat, il retourna à Gemblou continuer la même profession. Anselme, autre Eleve de ce monastere, dont il fut depuis Abbé, et dont il a écrit l'histoire, alla faire successivement la même chose aux abbaïes de Hautvilliers et de Lagni. Les disciples qu'il y eut, profiterent avantageusement de ses leçons, et répandirent ailleurs au siecle suivant la doctrine qu'il leur avoit enseignée. D'autres monasteres hors de France tirerent encore le même secours de l'Ecole de Gemblou, qui devint par-là une source féconde de science et de vertu pour divers païs.

XXVI. Celle de Laubes, qu'Olbert avoit déjà illustrée, après y avoir reçu sa premiere éducation, ne paroît pas avoir rien perdu de son lustre du vivant de l'Abbé Heriger, mort en 1007.

Gemb. chr. p. 334.
335. | Mab. an. 1.
65. n. 45.

Gemb. chr. p. 538

p. 536. 537.

p. 538.

On sçait avec quel succès ce sçavant Abbé cultiva les Letres. En 1020 le monastere étant tombé entre les mains du B. Richard de S. Vanne , Reformateur de tant d'autres , les bonnes Etudes y furent maintenues. Elles y eurent un autre appui en la personne de Hugues, qui en devint Abbé en 1028. C'étoit un homme également recommandable pour son sçavoir et pour sa grande pieté, et qui avoit été le compagnon d'Etude de l'Abbé Heriger. De son temps s'éleva à Laubes une brillante lumiere, qui éclaira bien-tôt tout le diocèse, et dont les raïons percerent encore plus loin. Ce fut le B. Thiéri, que ses parents y firent élever dès sa jeunesse, après qu'il eut appris les premiers éléments des Letres, et reçu la premiere teinture de la religion par les soins d'Ansoalde sa sœur, Religieuse de Maubeuge. Il fit en peu de temps de si grands progrès dans la vertu et tous les Arts liberaux, que malgré sa jeunesse l'Abbé Richard lui confia la direction des petites Ecoles. Thiéri s'acquitta dignement de cet emploi : l'on voioit avec plaisir les enfants qu'il instruisoit, s'avancer d'un pas égal dans la connoissance des bonnes Letres, et l'amour de la veritable sagesse. Sa reputation allant toujours croissant, le venerable Poppon Abbé de Stavelo, autre Reformateur de monasteres, l'attira dans sa maison, et l'en établit Ecolatre. Thiéri réussit à y former, comme à Laubes, grand nombre de disciples, qui se distinguèrent par leurs mœurs et leur sçavoir. Trois excellentes qualités, qui ne se trouvent pas toujours réunies en un Scolastique, rehaussoient le mérite de celui de Stavelo, et favorisoient le double progrès de ses Eleyes ; une conduite exemplaire et uniforme, un fonds d'érudition assés riche pour être toujours prêt à répondre à toutes sortes de questions, et une grace singuliere à s'énoncer.

XXVII. L'état brillant de cette Ecole fit naître à plusieurs autres Abbés, le désir d'attirer près d'eux celui qui la dirigeoit. La pieuse émulation qu'ils eurent à ce sujet, les jetta dans une espece de dispute. Walleramne Abbé de S. Vanne réussit à l'avoir avant les autres, et après lui Rodulfe de Mouson. Thiéri après avoir enseigné quelque temps dans ces deux monasteres, retourna à Laubes. Ce fut apparamment à sa sortie de Stavelo, que l'illustre Abbé Poppon y appella Folcuin, pour le mettre à la tête de ses Ecoles. Folcuin, qui fut depuis Abbé de S. Vincent de Metz, étoit très-propre à remplir avantageusement cette place ; aiant été élevé de la main du docte Olbert son pa-

Mab. an. l. 54. n. 99. act. t. 8. p. 523. n. 9.

an. l. 56. n. 39. | Spic. t. 6. p. 592.

Mab. an. ib. | act. t. 9. p. 564. n. 8. 9.

act. ib. p. 565-566. n. 12. | an. l. 58. n. 26.

act. ib. p. 567. n. 14. | an. ib. | Mart. am. Coll. t. 4. p. 923. 924.

Gemb. chr. p. 533. | Mab. an. l. 59. n. 39.

rent. L'École de Stavelo reçut un nouveau relief du gouvernement de son Abbé S. Poppon, qui devint célèbre dans toute la France, tant par son érudition que par la sainteté de sa vie : *qui cum eruditione scripturarum, tum sanctitate morum Galliam bono respersit odore.* A peine Thierrri eut-il joui d'un peu de repos à Laubes, qu'il fut destiné à aller enseigner à Fulde, où l'Empereur Henri le Noir demandoit un Ecolatre de merite. Mais son élection pour remplir la dignité d'Abbé de S. Hubert en Ardenne, fit avorter ce projet. Ce monastere alors réduit en un triste état, pour le spirituel et le temporel, avoit besoin d'un Pasteur aussi habile et aussi laborieux. Thierrri ne negligea rien pour y remedier ; et il eut la consolation en un peu moins de 32 ans qu'il le gouverna, depuis 1055 jusqu'en 1086, d'y voir toutes choses rétablies, les Etudes comme le reste. Les suites qu'eurent ses travaux à ce sujet, sont trop interessantes et regardent trop notre dessein, pour ne pas entrer dans quelque detail.

Trit. chr. hir. t. 1.
P. 161.

Mab. act. ib. p. 568.
369. n. 16. | an. 1.
60. n. 47-74. 75. |
Mart. ib. p. 924.

XXVIII. D'abord on y peut remarquer l'établissement d'une double Ecole, comme dans presque tous les autres monasteres, l'une pour les Moines, l'autre pour les externes. A la tête de la premiere étoit le Moine Baudouin, et Stepelin à la tête de l'autre. On y travailloit avec autant de succès que de zèle à copier les anciens livres. Entre ceux qui réussissoient le mieux dans ce travail, on nous fait connoître Gislebert, qui devint dans la suite Doïen de la maison, Estienne, Remi et Rodulfe. Il y faut joindre le Moine Foulques, qui avoit un talent particulier pour bien peindre les lettres capitales, qui étoient des especes de vignettes. Helinand Evêque de Laon, et Joffroy de Paris étant allés à S. Hubert, et y aiant vu une Bible qui sortoit des mains de ces habiles Copistes, n'en pouvoient assés admirer la beauté. L'on en fit present au premier de ces Prélats, qui la porta à son Eglise. Robert étoit chargé du soin de la Bibliothèque. Ceux qui se distinguèrent davantage dans les sciences, furent Gui, qui exerça l'emploi de Scolastique, Helbert, natif de Liege, qui excelloit dans la connoissance de l'Arithmetique et de la Musique, *in abaco et Musica triumphantem*, et Lambert l'ancien, qui aiant fait le voiage d'Italie en la compagnie de la Marquise Beatrix, étudia la Philosophie sous Drogon de Parme. Non seulement on cultivoit les Lettres avec quelque succès à S. Hubert; on y donnoit aussi une application particuliere aux beaux Arts. Il y avoit des orgues, ce qui étoit en-

Mart. ib. p. 924.
925.

p. 928.

p. 924.

p. 925.

p. 926.

p. 924.

p. 925.

p. 960. 966. 970.
973. 987.Mab. an. 1. 50. n.
42.His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 28. 29.Mab. act. t. 6. p.
54. 53. n. 2. 3.

p. 33. n. 4.

core rare, et des personnes instruites pour les toucher. ' Foulques, qui sçavoit peindre en miniature, avoit aussi du talent pour la sculpture et la cizelure. Herbert qui mourut jeune et qui fut fort regretté, passoit pour un assés bon peintre. Adalberon et Lambert le jeune, l'un et l'autre bons Ecrivains, firent aussi honneur à l'Ecole de S. Hubert. ' Le premier en fut tiré pour être Abbé de S. Vincent de Laon ; et l'autre après y avoir fait les fonctions de Scolastique, alla exercer successivement le même emploi à S. Vincent sous Adalberon, et à S. Remi de Reims. Un trait remarquable de l'éloge de Lambert, c'est qu'il possédoit assés bien l'histoire ancienne. S. Hubert, comme Gemblou et Stavelo, étoit du diocèse de Liege, ce qui montre que ce diocèse fut une autre source de doctrine en ce siecle. ' Laubes quoique du diocèse de Cambrai, étoit soumis aux Evêques de Liege, et en dépendoit pour le spirituel, *animabus*.

XXIX. ' On a vû dans l'histoire du siecle précédent, que l'Eglise de Toul fut aussi une source de science et de lumiere. L'Ecole épiscopale continua dans la suite d'y être florissante, tant par le merite des Maîtres, que le concours et la qualité des Etudiants. ' L'Evêque Bertold, qui la dirigeoit lui-même au commencement du XI siecle, avoit beaucoup de talent pour l'éducation de la jeunesse, et se plaisoit à la former pour l'état ecclésiastique. Il eut entre ses Eleves plusieurs jeunes Seigneurs de la premiere naissance. Le plus illustre fut Brunon, depuis Evêque de Toul, et ensuite Pape sous le nom de Leon IX, qui lui fut confié n'ayant encore que cinq ans, et par consequent dès 1007. Entre les autres on connoît particulierement deux des proches parents de Brunon, nommés Adalberon, et fils de deux Ducs de Lorraine : l'un desquels aiant été dans la suite du temps designé Evêque de Metz, et son élection n'ayant pas eu lieu, l'autre lui succéda, et remplit dignement ce Siege. Celui-ci étant plus avancé en âge et dans les Letres que Brunon, fut établi comme son Préfet d'Etudes, sous l'autorité du premier Maître. Apparemment la même chose se pratiquoit dans les autres Ecoles en pareils cas ; les Etudiants plus avancés étant proposés pour aider les autres. ' Outre la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique et les autres sciences ordinaires, on donnoit aussi à l'Ecole de Toul des leçons de Jurisprudence. C'est le premier vestige que nous aïons trouvé de cette Etude dans nos Ecoles de ce temps-là. On s'y appliquoit après le premier cours des autres Etudes que l'on commença alors à nommer

mer communément *trivium*, et qui comprenoit la Grammaire, la Rhétorique et la Dialectique. L'autre cours, qui embrassoit les autres quatre facultés ou Arts Libéraux, se nommoit *quadrivium*.¹

XXX. Pour ce qui est de la Jurisprudence en particulier, on l'enseignoit à Toul avec tant de succès, qu'Adalberon et Brunon à l'aide de la pénétration de leur esprit et de leur travail, se mirent en état de démêler toutes les finesses, les chicanes, les abus qu'on fait trop souvent entrer dans les procédures judiciaires. Arnoul, Clerc de l'Eglise de Toul, qui se rendit Moine à S. Benigne de Dijon sous le B. Abbé Guillaume, nous fournit un autre exemple du progrès qu'on pouvoit faire dans cette Etude à la même École. Il en sortit si habile dans les Loix civiles, que peu de temps après son entrée dans le Cloître, le pieux Abbé le chargea de l'inspection sur le temporel des monasteres qu'il reformoit. Les differends qui se multiplioient depuis le X siecle, au sujet des terres et des domaines, et l'habitude ou étoient les Seigneurs ecclesiastiques, et même séculiers de juger la plus part des procès de leurs vassaux, rendoient alors nécessaire la connoissance des Loix. Celle de la Musique et de la Theologie qu'on acqueroit à l'Ecole de Toul, fait juger du succès avec lequel ces deux sciences y étoient enseignées. Brunon s'y rendit si habile, qu'il éclipsa tous ses contemporains, sur-tout en ce qui regarde la Musique. L'Ecole sous son épiscopat ne perdit rien de son merite. Walter, ou Vautier, depuis Doien de la Cathedrale, y exerçoit l'emploi de Scolastique. On connoît deux de ses principaux disciples : Wibert, Archidiaque de la même Eglise, qui a écrit l'histoire du Pape S. Leon IX, et Udon, ou Odon, mal nommé ailleurs Widon, ou Gui, que ce Pontife en 1049 fit Chancelier et Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, et qui devint enfin Evêque de Toul, lorsque ce même Pape se fut demis de cet évêché pour se concentrer à Rome. Sur la fin de ce siecle le sçavant Oudard, ou Odon, l'un des plus celebres Docteurs de ce temps-là, enseigna aussi à Toul, avant que d'ouvrir à Tournai la fameuse Ecole, dont il sera parlé dans la suite. Tiecelin, sous qui Hugues Metel étudia à Toul les Arts Libéraux avec beaucoup de fruit, devoit y enseigner peu après Odon.

XXXI. Si l'on ne fit pas le même honneur aux Letres dans

Ibid.

Spic. t. 1. p. 441.

Mab. ib. p. 64. n. 13.

Mart. anec. t. 3. p. 1007.

Chiff. h. de T. app. p. 361-363.

Spic. t. 12. p. 369.

Mab. ana. t. 3. p. 463.

¹ D'autres lisent et écrivent *quadrivium*; mais le texte de Wibert porte *quadrivium*.

Mab. an. t. 3. p. 459. | Le Beuf, diff. t. 2. par. 2. p. 87.

les monasteres du diocèse, elles n'y furent pas entièrement négligées. On peut se souvenir, que l'Ecole épiscopale au siècle précédent se tenoit à l'abbaye de S. Evre. Elle se ressentit sans doute long-temps d'avoir ainsi été le centre des Etudes de l'Eglise de Toul. ' Avant le milieu du siècle qui nous occupe, elle étoit gouvernée par Widric, dont il y a quelques écrits, et qui passoit pour un autre Guillaume de S. Benigne, tant à cause de son zèle pour l'exacte discipline, qu'à raison du soin qu'il prit de reformer plusieurs monasteres. ' Encore sur la fin du même siècle, elle avoit pour Abbé un nommé Gui, qui nous est représenté comme un homme d'une grande Literature. ' Widric aiant rétabli l'observance reguliere à S. Mansui, à Senones et à Moïen-Moùtier, n'oublia pas incontestablement d'y faire revivre les bonnes Etudes. Aussi ces monasteres furent-ils gouvernés depuis par des Abbés de merite et de quelque sçavoir. ' A Moïen-Moùtier en particulier, Almanne, quoique mediocrement lettré, se fit néanmoins un point capital de l'instruction de ses freres. Il leur gagea un Professeur de Grammaire, et recueillit plusieurs volumes sur cette faculté. ' Ce fut dans ce monastere que le celebre Humbert, depuis Cardinal de l'Eglise Romaine, fut offert dès 1015, et reçut son éducation. ' Toute la bibliothèque consistoit alors en soixante-sept volumes. Mais elle ne tarda pas à être augmentée, par l'application qu'on apporta à transcrire les bons livres. On remarque, comme une chose singuliere, que la Bible y fut entièrement copiée dans l'espace de cinq mois, quoiqu'il n'y eût que cinq Moines qui y travaillèrent. Observation que les Copistes ont cru devoir faire eux-mêmes dans leur exemplaire, où elle se lit en vers.

XXXII. Le diocèse de Verdun ne fut point non plus dénué de science et de vertu. ' Il eut pour Evêque pendant les vingt-quatre premières années de ce siècle, Heimou disciple de Notger de Liege, qui donnoit une égale application à former ses Eleves aux Letres et à la pieté. ' Heimou peu avant sa mort appella à Verdun un homme celebre, qui fit un grand ornement de son Eglise, par son sçavoir et son habileté dans les affaires d'Etat et les négociations. Il parloit plus de cinq langues différentes : le latin, le grec, le françois, l'alleman et l'italien. ' Hermenfroï, c'est le nom de ce grand homme, devint Archidiacre de la Cathedrale, où sa reputation attira plusieurs autres Ecclesiastiques de merite. Martin, l'un d'entre eux, fut chargé de l'office de Scolastique, après le milieu de ce siècle.

an. l. 56 n. 7. 40.

l. 66. n. 78.

l. 56. n. 7. 40.

Mart. ib. p. 1122.

Mab. ib. l. 54. n. 7.

l. 58. n. 5.—l. 61. n. 126.

Gall. chr. vet. t. 3. p. 1165.

Cal. his. de Lor. 1. p. 1068.

Spic. t. 12. p. 281. 282.

'Thierri, l'un des plus illustres Prélats de son temps, dont il sera plus amplement parlé ailleurs, gouvernoit alors cette Eglise, et continua de le faire jusqu'en 1088. On loue particulièrement en lui un fonds lumineux de doctrine et de vérité. Mais la principale Ecole du diocèse étoit celle de l'abbaye de S. Vanne. 'Le B. Richard, une autre brillante lumière du commencement de ce siècle, en aiant été fait Abbé en 1004, y porta la doctrine qu'il avoit puisée auprès de Gerbert, dans l'Eglise de Reims, dont il fut successivement Chantre et Doïen. Bien-tôt l'éclat de son mérite et la bonne odeur de son monastere se répandirent dans toute la Belgique, et une partie de l'Allemagne. 'On vid alors un concours prodigieux de personnes à S. Vanne, pour profiter des instructions de l'homme de Dieu. D'autres s'empressoient à lui offrir leurs enfants, pour les faire élever sous sa discipline. Hugues, depuis Abbé de Flavigni, un de ceux qui y furent élevés de la sorte, manque d'expressions pour donner une juste idée du mérite de Richard, et de celui de ses disciples. Ce qui se pratiquoit à S. Vanne à l'égard de l'éducation de la jeunesse, et des autres personnes plus avancées en âge, se communiqua à plus de vingt autres monasteres, dont le S. Abbé avoit pris la conduite.

Boll. 1. jun. p. 127.
n. 2.

Mab. act. t. 8. p.
523. n. 9.

p. 540. n. 4.

XXXIII. Les bonnes Etudes à sa mort ne souffrirent point de deperissement dans tous ces endroits. 'Il avoit eu soin de son vivant d'y mettre dans la plus part pour Abbés, ou Prieurs, de ses disciples aussi instruits qu'exact observateurs de la Regle: *viros in omni theoria probatissimos, in servando religionis proposito clarissimos*. AS. Vanne en particulier, Waleramne son successeur immediat, s'appliqua à les soutenir. Il y fit venir à cet effet le celebre Thierri, Moderateur de tant d'autres Ecoles, qui y enseigna quelque temps, comme il a déjà été dit. 'L'assés longue résidence qu'y fit sous l'Abbé Richard, l'illustre S. Simeon, Moine du Mont Sinai, n'y fut pas inutile pour la culture des Lettres, et put même y donner quelque goût pour les langues Orientales. Outre le grec et le latin, Simeon sçavoit encore l'égyptien, le syriaque et l'arabe. Encore sur la fin de ce siècle Hugues Auteur de la chronique de Verdun, qui ne la finit qu'en 1102, et Laurent son contemporain, continuateur de l'Historien Berthaire, annonçoient qu'on ne negligeoit pas l'Etude à S. Vanne. 'On en a d'autres preuves, quoique beaucoup moins considerables, en plusieurs épitaphes de personnes illustres, qui y furent alors enterrées. Parmi ces épitaphes, qui sont de ce

p. 546-560. n. 16.
42.

p. 375. 376. n. 9.
10.

ana. t. 2. p. 662-
669.

an. l. 61. n. 51 | l.
67. n. 68. | l. 67. n.
85.

temps là, est celle de Richer Evêque de Verdun, composée par lui-même. ' On fit aussi quelque honneur aux Letres à l'Abbaïe de S. Airic, qui fut bâtie en 1037. Elle eut pendant tout le reste de ce siècle des Abbés de mérite, l'un desquels a laissé quelques écrits de sa façon. Bason, qui le fut depuis 1084, jusqu'en 1106, et Louis l'un de ses Moines, travaillèrent efficacement à enrichir la bibliothèque. Fulgence, premier Abbé d'Afflighem, celebre par sa vertu et son sçavoir, et Godefroi de S. Quentin près de Perrone, reçurent l'un et l'autre leur éducation à S. Airic.

act. t. 9. pr. n. 20.
21.

Hug. Fl. chr. p.
269.

Sig. seri. c. 171.

Yep. chr. t. 5. p.
26.

Mab. opusc. t. 3.
p. 482.

an. l. 59. n. 89.

Le Beuf. ib. t. 4.
109. not.

XXXIV. Les Letres ne furent pas cultivées avec moins de soin au diocèse de Metz. On ne nous apprend, il est vrai, rien de particulier de l'Ecole épiscopale. Mais on juge par le mérite de quelques grands hommes qui y furent instruits, qu'elle se soutenoit avec quelque honneur. ' Tel est Paulin, Primicier de la Cathedrale, qui s'est acquis un rang parmi les Auteurs Ecclésiastiques. ' Tel est le Chanoine Richard, qui fut fait Cardinal, Evêque d'Albane, et Légat du Pape Urbain II en France et en Lorraine. Il est d'ailleurs hors de contestation que les sçavants Prélats qui gouvernerent alors l'Eglise de Metz, n'y laisserent pas regner l'ignorance. Il suffit de nommer les deux Adalberons, et particulièrement celui qu'on a vû plus haut étudier avec tant de succès à l'Ecole de Toul. On a plus de preuves de l'application qu'on donna aux sciences dans les monasteres de la ville et de la campagne. A S. Vincent, où les Etudes étoient florissantes au dernier siècle, comme on l'a montré, elles furent soutenues en celui-ci avec un nouvel éclat. ' On y fit venir de Gemblou le sçavant Sigebert, qui y enseigna plusieurs années avec un grand concours d'Etudiants. Le nombre prodigieux d'écrits qu'il publia, et les fréquentes disputes qu'il avoit avec les Juifs sur divers points de religion, ne pouvoient qu'inspirer une noble émulation pour l'Etude des Letres. Une preuve du soin avec lequel on les cultiva alors, ' sont quantité de beaux manuscrits qu'on y conservoit autrefois, et dont la plus part pouvoient être du même siècle. ' On en void encore aujourd'hui plusieurs de ceux qui furent faits au même temps à S. Arnoul, et qui attestent la même chose en faveur de cette autre abbaïe. Telle est une copie de l'Histoire ecclésiastique d'Eusebe, qu'on trouve à la Cathedrale de Metz. ' Telle est une autre copie du Commentaire de S. Jérôme sur les petits Prophètes, entre les autres manuscrits de la bibliothèque de S. Arnoul. ' Tel est un ma-

nuscrit de celle du Roi, qui contient S. Gregoire de Tours et Frédegair. Le Moine Berland, qui a prêté sa main à la première de ces copies, et Ambroise son confrere, qui a fait la seconde, ont cru devoir apprendre à la postérité par des vers qu'on y lit, que c'étoit un fruit de leurs travaux. Il nous en reste aussi d'autres du sçavoir de quelques Abbés du même monastere, qui se montreront en leur rang.

XXXV. S. Symphorien eut ses Sçavants, comme S. Arnoul. Constantin, troisième Abbé de cette maison, et Alpert ou Albert qui en étoit simple Moine, se sont fait avantageusement connoître à la postérité : l'un par son histoire d'Adalberon II, Evêque diocésain, l'autre par une espece de chronique. On ne trouve rien pour ce siècle-ci sur l'Ecole de S. Clement, ou S. Felix, autre monastere dans la même ville. Mais il est à présumer que sa proximité et ses liaisons avec les trois autres, dont on vient de parler, le porterent à imiter leur exemple. L'histoire ne nous apprend rien non plus de remarquable sur l'état des Etudes de Gorze, qui y étoient si brillantes au siècle précédent. En dédommagement on sçait beaucoup de particularités de celles qu'on faisoit à Vassor et à S. Tron, deux autres abbaies soumises autrefois à l'Evêque de Metz. A Vassor on cultivoit avec les sciences les beaux Arts, nommément l'orfèvrerie. Erembert, qui en fut Abbé dans la suite, y reçut sa première education, et y acquit un grand fonds de Littérature sacrée : *Duplicem adeptus est divinæ scientiæ utilitatem*. Il se rendit de plus si habile à travailler en or, en argent et en cuivre, que ses ouvrages attiroient l'admiration des connoisseurs. Encore au XIII siècle, où le goût pour cette sorte de travail étoit plus raffiné, l'on estimoit beaucoup deux tables d'argent qu'il avoit sculptées ou ciselées. S'étant aperçu, lorsqu'il étoit Abbé, que les petites Ecoles troubloient le repos et la tranquillité nécessaires à des Solitaires, il les transporta à quelque distance de l'abbaie. Rodulfe qui les dirigeoit alors, succéda à Erembert en 1033 dans la dignité d'Abbé. Les Etudes continuerent d'y être en vigueur pendant tout le reste de ce siècle. Au commencement du suivant Wilibalde, qui en avoit été le Modérateur, alla enseigner à Stavelo, dont il devint Abbé, et le fut successivement depuis de Corbie en Saxe et du Mont-Cassin. Richer, son condisciple à Vassor, s'est fait connoître par quelques productions de sa plume.

XXXVI. A S. Tron, comme à Vassor, on joignoit la cul-

Mab. act. t. 8. p. 23. n. 10. 11 | Sig. ib. c. 143.

Spic. t. 7. p. 547-549.

Mab. an. l. 70. n. 38.

l. 60. n. 76.

Boll. 20. feb. p.
220. n. 4 | Spic. ib.
p. 379. 396-419.
439.

Mab. ib. l. 71. n.
70.

l. 52. n. 97 | l. 61.
n. 52 | l. 65. n. 46 |
Mart. am. coll. t.
4. p. 508. 509.

Guil. de ep. arg.
p. 185. 186.

Mab. act. t. 9. p.
729 | Trit. chr. hir.
t. 1. p. 266. 334.

ture des beaux Arts à celle des sciences. ' Adelard II, qui en fut Abbé en 1055, y avoit été fort bien instruit dans les Letres, et sçavoit la peinture et la sculpture. ' Il eut pour successeur à la fin du siecle, Thierrri, connu par divers ouvrages en vers et en prose, qui ont mérité les éloges de quelques Historiens. Trois autres grands hommes, Lietbert, Stepelin et Rodulphe, firent beaucoup d'honneur à ce monastere, et suffiroient pour montrer avec quel succès on y étudioit. Outre le soin que prit le premier de fournir la bibliothèque de bons livres, et l'application qu'apporta le second à en composer quelques-uns en son particulier, ils travaillèrent l'un et l'autre de concert à un recueil de Sentences choisies des Peres et des Canons de Conciles, qui fraïa la voie aux fameuses collections de Pierre Lombard et de Gratien. C'est ce recueil que Rodulfe successivement Ecolatre, Prieur, puis Abbé de la maison, copia vers l'année 1100. ' Rodulfe laissa lui-même d'autres écrits de sa propre composition, et fut le premier qui enseigna à S. Tron la nouvelle methode de Gui d'Arezzo pour le chant ecclésiastique. ' A Epternac au duché de Luxembourg, dans le voisinage du pais Messin, les Etudes, qui y avoient été si bien soutenues au siecle précédent, ne paroissent point y être tombées en celui-ci. Il suffiroit d'apporter en preuve l'exacte discipline qui s'y observa, depuis que l'Abbé Ravanger, mort en 1007, l'y eut rétablie. Mais le sçavoir et les écrits de l'Abbé Thiofride offrent quelque chose de plus positif pour le constater. Ce docte Abbé, dont les ouvrages sont pleins d'érudition, y fut élevé au moins dès 1031, et y étudia avec tant de succès, qu'il se rendit habile pour le temps dans le grec et dans l'hébreu.

XXXVII. Ce qui a été dit sur les temps antérieurs de l'Ecole de Strasbourg, montre qu'elle fut heureuse en Evêques amateurs des bons livres, et soigneux de les recueillir. ' Vernher qui gouverna cette Eglise depuis la fin du X. siecle jusqu'en 1029, marcha en ce point sur les traces de ses prédécesseurs. Comme eux il aima les Letres, favorisa ceux qui les cultivoient, et fournit d'un grand nombre de volumes la bibliothèque de sa Cathedrale. ' Sur la fin de ce siecle Gebhard, qui en étoit Chanoine, lui fit honneur par son sçavoir et son éloquence. Il acquit encore depuis de nouvelles connoissances à l'Ecole d'Hirsauge, qui étoit alors dans un état brillant. Aïant embrassé la vie monastique dans ce monastere, il en devint successivement Prieur, puis Abbé, et enfin Evêque de Spire. Les monasteres du dio-

cèse de Strasbourg en recevant la réforme d'Hirsauge, entre-
rent en participation des sciences divines et humaines, qu'on
y cultivoit avec éclat. ' On sçait avec quel zèle le pieux et docte
Abbé Guillaume emploïoit ses Moines à copier les ouvrages
des Anciens, et avec quel succès il travailla lui-même sur les
diverses parties des Mathématiques. Les écrits qu'il laissa de sa
façon sur la connoissance des temps, sur les horloges, entre
lesquelles il y en avoit une d'une invention singuliere, sur la
Musique, sur les erreurs introduites dans le chant ecclésiasti-
que, et sur d'autres sujets semblables, paroïssent si profonds
et si lumineux, qu'on les regarda en son temps comme supé-
rieurs à ceux de l'antiquité sur les mêmes points de Literature.
Ce jugement, il est vrai, paroïtra lui-même un peu exagéré.
Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'Hirsauge se trouvant
sur les frontieres de l'Alsace, de la Lorraine et du Comté de
Bourgogne, les découvertes literaires qu'on y fit, purent ai-
sément se communiquer à nos provinces, et concourir à per-
fectionner les connoissances des François.

Mab. ib. p. 716.
719. n. 1. 4.

XXXVIII. ' Manegaud, ou Manegold de Lutenbach
fut une autre source de lumiere et de doctrine pour la France,
pendant les cinquante dernieres années de ce siecle. Il avoit
étudié les sciences divines et humaines avec tant d'application,
qu'il devint aussi grand Philosophe qu'habile Théologien.
D'abord il enseigna en Alsace, país de sa naissance, et y for-
ma plusieurs disciples, qui se distinguerent autant par leurs
mœurs, que par leur sçavoir. ' Le plus illustre, comme le plus
connu, fut S. Theoger, qui étant passé de l'Ecole de Mane-
gold à celle de B. Guillaume Abbé d'Hirsauge, où il fit l'of-
fice de Correcteur des livres qu'on y copioit, se rendit un des
plus sçavants hommes de la fin de ce siecle et du commence-
ment du suivant, où il sera parlé de lui plus en detail. ' D'Alsa-
sace Manegold pénétra en France, et y parcourut divers país,
en exerçant presque par-tout le metier d'enseigner. Alberic le
compte disertement entre les plus célèbres Docteurs, qui firent
fleurir les Letres en France après le milieu de ce siecle : tel
que le B. Lanfranc, S. Anselme et Berenger. ' M. du Boulay
suppose que ce fut à Paris que Manegold étudia les sciences
qu'il professoit. C'est de quoi l'on n'a point d'autre preuve.
' Mais on ne doute point qu'il n'y ouvrît une Ecole, et qu'il
n'ait été un des Maîtres de Guillaume de Champeaux, qui for-
ma lui-même tant d'autres disciples. Peut-être aussi fut-ce à

Trit. ib. p. 282 |
Mart. ib. t. 5. p.
1169 | Can. reg.
disq. p. 365. 367.

Trit. ib. p. 282.
283 | Mab. ib. p.
723. n. 19.

Can. reg. disq. ib |
Alb. chr. an. 1060.

Egas. Bul. t. 1. p.
347. 348.

Mart. ib. t. 6. pr.
n. 27.

- Du Ches. t. 4. p. 269. Paris, ou en Poitou, que Manegold donna des leçons à Gerard de Loudun, dont Baudri Abbé de Bourgueil relève beaucoup le sçavoir. Manegold avoit une femme et des filles, qui étoient elles-mêmes sçavantes, sur-tout dans l'intelligence de l'Écriture sainte ; les filles, ce qui est remarquable, à l'imitation de leur pere, tenoient Ecole, où elles enseignoient les personnes de leur sexe.
- Gall. chr. vet. t. 1. p. 123. 124 | Boll. 18. aug. p. 530. n. 30. 31 | Petr. Dam. opusc. 39. c. 1. XXXIX. Hugues, Archevêque de Besançon, depuis 1031 jusqu'en 1070, prit un soin particulier des Ecoles de son diocèse, et de fournir de bons livres la bibliothèque de son Eglise. Aussi eut-il la glorieuse consolation de se voir un Clergé également instruit et bien discipliné. De son temps l'Ecole épiscopale se tenoit dans la partie du Cloître du côté droit de la Cathedrale. Le Cardinal Pierre de Damien, aiant eu occasion de voir par lui-même les exercices literaires de cette pieuse Académie, lorsqu'il exerçoit les fonctions de Légat du Pape en France, ne pouvoit assés admirer le bel ordre qu'on y suivoit, et l'application qu'on y donnoit à s'instruire de la doctrine des livres sacrés, et à acquérir la vraie Philosophie. La description qu'il en fait dans ses écrits, est aussi honorable à la memoire de cette Ecole, qu'elle est pompeuse dans les termes. Gerland, auteur de quelques ouvrages, qui ne sont pas à mépriser, y fut instruit sur la fin de ce siecle, et y enseigna lui-même au siecle suivant. De sorte que les bonnes Etudes n'y souffrirent point d'interruption pendant tout ces temps-là. On a montré ailleurs quelle étoit la réputation de l'Ecole de Luxeu au même diocèse à la fin du X siecle. Les villes de Lyon, d'Autun, de Langres, de Besançon, de Chalons sur Marne et de Strasbourg s'empressoient d'y envoyer alors étudier leur jeunesse. Ce concours d'Etudiants y continua au moins jusques vers 1015, qui est l'époque de la mort du sçavant Moine Constance, dont la doctrine et la maniere d'enseigner rendirent cette Ecole si célèbre. Il y a sur ces points d'histoire une prose rimée de trente strophes, de la façon de Goudin, confrere et l'un des disciples de Constance.
- Mab. an. l. 54. n. 47 | ana. t. 3. p. 537-539. XL. L'état de l'Ecole de Langres nous est connu par des caracteres bien avantageux. Brumon, qui étoit Evêque de cette Eglise depuis 981, et qui continua de l'être les quinze premieres années de ce siecle, y avoit porté les connoissances qu'il avoit acquises à Reims sous le docte Gerbert. Connoissances qui s'étendoient aux matieres philosophiques, comme à celles
- Gall. chr. nov. t. 4. p. 549. 552.
- Mab. act. t. 9. p. 35. n. 1.

celles qui régardent la Théologie, et qui furent cultivées à Langres avec succès. Il s'y forma sous Brunon plusieurs Philosophes et autres grands hommes de Letres. On peut juger du mérite des autres par celui d'Halinard et d'Odolric, qui furent de ce nombre. Le premier, qui étoit un des plus beaux génies de son siècle, et qui devint successivement Abbé de S. Benigne et Archevêque de Lyon, se rendit habile dans presque toutes les facultés de la Littérature. L'autre, qui d'Archidiacre de Langres parvint à la dignité d'Archevêque de Lyon avant Halinard, qui la lui avoit cédée par humilité, se fit aussi une brillante réputation par son sçavoir. Presque tous les successeurs de Brunon en ce siècle furent des Prelats lettrés, et propres par conséquent à entretenir de bonnes Etudes dans leur Eglise. Lambert, qui lui succéda immédiatement, avoit été instruit, comme lui, à l'Ecole de Reims sous Gerbert, et se distingua autant par sa doctrine que par sa vertu. Hugues de Breteuil, dont on verra dans la suite les aventures singulieres, fut le premier qui prit la plume pour combattre les erreurs de Berenger. Rainard de Bar surnommé Hugues, Eleve de l'Ecole même de Langres, joignit aux qualités de bel esprit et d'homme de bon conseil, une éloquence et un fonds de sçavoir au-dessus du commun. On dit même, qu'il sçavoit la langue gréque comme la latine. Enfin Robert son successeur immédiat, disciple du celebre Bruno Scolastique de Reims, s'est fait connoître par quelques écrits de sa façon.

p. 37. n. 4 | Glab.
l. 5. c. 4.

Bar. an. 1001. p.
21.

Hug. Fl. chr. p.
199 | Bes. chr. p.
586. 587.

Gall. chr. ib. p.
560.
Mab. an. l. 66. n.
100 | Du Caug.
ind. auc.

XLI. Une autre Ecole des plus florissantes étoit celle de S. Benigne de Dijon au même Diocèse. Depuis que le B. Guillaume, qui en fut Abbé jusqu'à sa mort en 1031, y eut établi la réforme de Cluni, la science y alla de pair avec la vertu. Non seulement on y instruisoit dans les Arts Libéraux et la Théologie, les personnes qui y venoient embrasser la pénitence; il y avoit encore une Ecole publique, ouverte à tous ceux qui s'y présentoient, de quelque condition qu'il fussent, libres ou serfs, pauvres ou riches. On y portoit même la charité jusqu'à fournir aux besoins de ceux qui étoient dans l'indigence: bien loin d'exiger, ou de recevoir quelque salaire de l'instruction qu'on leur donnoit. Et ce qu'il y a de plus admirable, ce n'étoit pas seulement à S. Benigne qu'on avoit ouvert de semblables Ecoles: le vigilant Abbé avoit établi la même chose dans tous les monasteres qu'il reforma, et qui étoient au nombre de quarante. Circonstance remarquable, qui confirme

Mab. act. t. 8. p.
327. n. 14.

d'une part ce que nous avons avancé plus d'une fois, touchant l'étroite connexion entre la réforme des monasteres et la culture des Letres, et qui montre d'ailleurs, combien se multiplierent les Ecoles dans nos provinces dès le commencement de ce siecle. Le principal motif qui porta l'homme de Dieu à faire ces établissements de charité et d'instruction tout ensemble, fut de voir que la plus-part des Clercs de la campagne sçavoient à peine lire et chanter. D'habiles Moines étoient preposés pour en prendre soin, et y enseigner. Leurs travaux produisirent leur fruit; et Raoul Glabert, qui en avoit été témoin oculaire, a cru devoir en instruire la posterité.

XLII. Outre les sciences qu'on enseignoit ordinairement dans les autres monasteres, on étudioit encore à S. Benigne les diverses parties des Mathématiques, et même la Medecine. Halinard, dont on a parlé, y aiant embrassé la vie monastique, s'y appliqua, comme il faisoit à Langres, mais avec une sage et religieuse discretion, à la lecture des Philosophes. Il continua même de le faire, après qu'il en fut devenu Abbé en 1031. Jean, surnommé Joannelin à cause de sa petite taille, qui fut dans la suite Abbé de Fécam, étudia la Medecine à S. Benigne, et s'y rendit habile. On y donnoit aussi une application particuliere au chant ecclésiastique et à la Musique. Le B. Guillaume possédoit si parfaitement l'un et l'autre, qu'il avoit la reputation de surpasser en ce point tous les Maîtres de l'Art en son temps. Une de ses occupations literaires étoit de corriger les antienes, les répons, les hymnes et autre parties de l'office divin, en quoi il réussit heureusement. Il semble même qu'il introduisit dans le chant une nouvelle methode, differente du chant gregorien, laquelle se communiqua aux monasteres de sa dépendance, et autres de Normandie. On en juge ainsi sur ce que Turstin Moine de S. Etienne de Caen, où l'on suivoit la nouvelle methode, aiant voulu l'établir à Glastemburi en Angleterre, dont Guillaume le Conquerant l'avoit fait Abbé, il s'y éleva à cette occasion une espece de sedition fâcheuse. Les Moines Anglois, conservant un grand respect pour tout ce qui portoit le nom du Pape S. Gregoire, qu'ils regardoient comme l'Apôtre de leur nation, refuserent opiniâtrément d'user de la nouvelle methode, qui leur paroisoit devoir faire tomber le chant gregorien. On ne nous apprend point en quoi consistoit la difference entre l'un et l'autre. Mais on ne doute pas, que la nouvelle methode ne prévalût

t. 9. p. 35. 36. n. 13.

t. 8. p. 342. n. 22.

p. 331. n. 24.

Sim. Dun. de Reg.
angl. p. 212.

enfin dans la plus-part des monasteres d'Angleterre, comme dans plusieurs de ceux de France.

XLIII. Le renouvellement et la multiplication des manuscrits, étoient en ce siecle un exercice tout commun dans les monasteres. Il ne fut point negligé à S. Benigne. ' Girbert entre autres, l'un des premiers disciples du B. Guillaume, y donna une telle application, qu'il lui en revint le surnom de Copiste. ' On lit dans le Necrologe de la maison, au neuvième des calendes de Juillet, la mort de deux autres Copistes, l'un nommé Jean et l'autre Jaques. Il est marqué du premier, qu'il avoit écrit les Histoires nouvelles, ou modernes, *fecit historias novas*: Ce qui pourroit aussj designer l'Auteur de la chronique du monastere, qui vivoit effectivement en ce siecle. Le texte ajoute au sujet de l'autre, qu'il avoit copié l'ancien Testament. Autrefois la bibliothèque de S. Benigne étoit riche en manuscrits, qui étoient le fruit du travail des Moines studieux du siecle qui nous occupe, et des suivants. ' Mais le relâchement s'étant introduit depuis dans ce monastere, et les Moines de ce temps-là n'ayant aucun goût pour l'Etude, leurs livres furent en proie aux Sçavants qui avoient entrée dans cette maison. La bibliothèque fut pillée, en sorte que les meilleurs manuscrits aiant été enlevés, ceux qui restoient en 1621, au nombre d'un peu moins de trois cents, n'étoient considerables ni pour la matiere, ni pour l'ancienneté. L'on a cependant voulu faire honeur à ce rebut; en aiant dressé et publié à Dijon la même année le catalogue en un volume in-4°. sous ce titre: *Bibliotheca Janiniana S. Benigni Divionensis, ope et industria P. D.*, c'est-à-dire par Paul Dumay Conseiller au Parlement de Dijon. Titre pompeux qui pourroit imposer, si l'on ne sçavoit que ce catalogue, qui est d'ailleurs fort mal dirigé, ne contient que le rebut de cette bibliothèque, et n'est conçu en ces termes spécieux, que parce que Nicolas Jannin, frere du President Pierre Jannin, étoit alors Abbé de S. Benigne.

XLIV. A l'Etude des sciences on joignoit aussi dans cette abbaïe sous le B. Guillaume, la culture des beaux Arts. L'entreprise qu'on fit dès le commencement du siecle de renouveler l'Eglise, donna occasion de s'appliquer particulièrement à l'Architecture. ' L'ingenieux Abbé se mit tellement au fait de cet Art, que non seulement il forma le dessein de tout l'Edifice, et en traça lui-même le plan; mais il en conduisit en-

Mab. ib. p. 342.
343. n. 24.

Montf. bib. bib. p.
1162.

Menag. t. 2. p. 97.
98.

Mab. ib. p. 327.
328. n. 15 | p.
339-339. n. 8-13.

core l'exécution. Pour juger du goût et de l'habileté de ce pieux Architecte, il faudroit lire la description magnifique qu'on nous a laissée de son ouvrage, qui passoit alors pour un des plus beaux et des mieux exécutés qu'on vit en France. Ce qui en reste encore, en donne une idée fort avantageuse. Guillaume fut aidé dans la conduite de ce grand ouvrage par Hunaud, l'un de ses disciples, qu'il avoit instruit dès sa jeunesse dans toutes sortes de belles connoissances, lui aiant trouvé un heureux genie, et qui devint dans la suite Abbé de S. Michel de Tonnerre. Hunaud fut chargé en particulier, de prendre soin de la construction de l'oratoire. dédié à S. Jean Baptiste. C'est une rotonde, qui sert comme de chevet à la grande église, et qui forme une espece d'église particuliere, d'où l'on monte par deux differents degres à une troisième église superieure dediée à la sainte Vierge. Dès lors cet Oratoire passoit pour un des plus beaux morceaux de tout l'Edifice; et les bons connoisseurs n'en jugent pas autrement aujourd'hui. Hunaud ne possédoit pas seulement l'Architecture, on lui rapporte encore tout l'honneur des embellissements, dont l'édifice entier étoit décoré. Expression qui s'étend loin, et qui suppose qu'il étoit entendu en menuiserie, en sculpture, en peinture et autres Arts qui concourent aux decorations des Eglises. Ajoûtez à cela ce qu'on nous apprend du Moine Jacques, dont il a été parlé en qualité de Copiste: Sçavoir qu'il bâtit la chapelle de S. Benoit, qu'il couvrit tout de neuf l'église entiere, qu'il en fit tous les pavés; et vous aurez des preuves que les Moines de S. Benigne cultivoient la Méchanique comme les Arts Liberaux.

p. 339. 340.

p. 334. n. 28.

p. 340. n. 17. 18.
[an. l. 31. n. 81.

XLV. La grande reputation que s'étoit fait le B. Guillaume par sa sainteté et sa doctrine, se répandit par toute la France et l'Italie, et contribua autant que tout le reste à rendre celebre l'Ecole de son monastere. Plusieurs Evêques et plusieurs Abbés Italiens quitterent leurs sieges, pour venir vivre à S. Benigne, sous la discipline de l'homme de Dieu. L'on y vit même quelques Evêques Grecs, ce qui put inspirer de l'amour pour leur langue, et procurer de la facilité à en prendre connoissance. Un d'entre eux se nommoit Barnabé, et un autre Jean. Celui ci étoit Archevêque de Corinthe, et le jour de sa mort se trouve marqué au treizième de Decembre dans le Necrologe du monastere. Il ne seroit pas facile de faire une exacte énumération de tous les illustres disciples qui sortirent de

cette Ecole. Il suffit de dire pour fortifier l'idée qu'on a déjà donnée de son mérite, qu'un grand nombre furent élevés à l'épiscopat, et à la dignité d'Abbé, et firent revivre l'esprit de leur Maître après sa mort. L'abbaye de S. Etienne de la même ville de Dijon, érigée de nos jours en Cathédrale, avoit aussi son Ecole, où la proximité de celle de S. Benigne pouvoit inspirer une noble émulation pour les Lettres. Du reste on ne sçait rien de son état, sinon que Garnier de Mailly, qui devint Abbé de la maison en 1031, y avoit été élevé dès son enfance. Celle de Châtillon sur Seine, dirigée alors par des Ecclesiastiques seculiers, au même diocèse de Langres, est devenue célèbre dans l'histoire pour avoir donné à l'illustre Saint Bernard, depuis Abbé de Clairvaux, la première teinture des Lettres. La politesse et l'éloquence qui regnent dans les écrits de ce sçavant Abbé, annoncent qu'on faisoit de bonnes Etudes à cette Ecole.

an. 1. 56. n. 92. 93.

Gall. chr. ib. p. 754.

p. 770 | Boll. 20. aug. p. 105. n. 21. 22 | Bern. op. t. 2. p. 1063.

XLVI. On ne sçait rien de fort remarquable, touchant les autres Ecoles de la province ecclesiastique de Lyon, excepté celle de Cluni, dont nous allons parler. Seulement il paroît qu'on ne discontinua point d'enseigner la jeunesse dans les Cathédrales d'Autun, de Châlons sur Saone et de Mâcon. Le célèbre Halinard, qui étoit d'Autun, y fit ses premières études, avant que de passer à Langres, et de-là à S. Benigne. De même ce fut à Châlons que S. Hugues depuis Abbé de Cluni, étudia la Grammaire et les autres Arts Libéraux. Ce n'est pas un petit honneur pour ces Ecoles, d'avoir donné les premières instructions à deux Eleves d'un tel mérite. Pour ne rien omettre de ce qui concerne l'état des Lettres dans l'étendue de cette Métropole, il faut rappeler la conduite du B. Guillaume Abbé de S. Benigne, à l'égard des monastères qu'il reforma. Nous avons vu le soin qu'il apportoit à y établir des Ecoles, tant au dedans pour les Moines, qu'au dehors pour les externes. Il y en avoit donc à Beze, à Moûtier-S.-Jean, à S. Amatre de Langres, à Tonnerre, et encore à d'autres abbayes de la province, où ce zélé Reformateur fit revivre l'observance régulière. Quand à l'Ecole de la ville de Lyon, elle passoit encore en ce siècle, comme on l'a remarqué ailleurs, pour la mère et la nourrice de la Philosophie. Genre d'Etude, qui pris à la lettre, se trouva soutenu et fortifié par Halinard, ordonné Archevêque de cette Eglise en 1046, un des plus grands Philosophes de son temps. Encore à la fin

Spic. t. 1. p. 461. 462.

Boll. 29. apr. p. 635. n. 2.

Clun. bib. app p. 61. 62.

Gall. chr. nov. 4. p. 109.

du siècle le siège de Lyon étoit rempli par Hugues, Legat ordinaire des Papes, Prélat de beaucoup d'esprit et de sçavoir, grand amateur des livres, dont il eut soin de fournir sa Cathédrale. On vit alors à deux différentes fois dans cette ville saint Anselme Archevêque de Cantorberi, qui y fit quelque séjour, et y publia quelques-uns de ses ouvrages, lorsqu'il alloit et revenoit de Rome.

XLVII. La reputation de doctrine et de vertu, que s'étoit fait Cluni sous ses Abbés S. Odon et S. Maieul, il la soutint avec avantage sous S. Odilon et S. Hugues, qui le gouvernerent pendant tout le cours de ce siècle, et le porterent au plus haut point de sa splendeur. On y vid briller avec encore plus d'éclat qu'auparavant la science et la piété. La bonne odeur qu'exhaloit ce sanctuaire, se répandoit jusques dans les pais éloignés. ' S. Meinverc Evêque de Paderborn, en tira une colonie de Moines en 1014, pour établir leur institut dans son diocèse. ' Sanches le Grand, Roi d'Aragon, de Castille et de Navarre, en fit autant dans plusieurs monasteres de sa domination. Dès lors les Espagnols conçurent tant d'estime pour l'ordre de Cluni, qu'il fut arrêté dans un Concile national tenu vers 1060, ou 1070, que les Evêques d'Aragon seroient choisis entre les Moines de S. Jean de la Pegna, qui suivoient cet institut. ' Ce bel ordre dans la discipline du Cloître, cette ardeur pour l'Etude, ce zèle à copier les livres, qu'on admiroit à Hirsauge, sous le venerable Abbé Guillaume avant la fin de ce siècle, lui venoient originaiement de Cluni, dont le prudent Abbé avoit fait passer les usages dans son monastere. La même chose, à quelques proportions gardées, s'observoit dans toutes les maisons de la dépendance de ce chef d'Ordre, et les autres qui en suivoient l'institut : ce qui s'étendoit à presque une infinité de monasteres, soit en France ou dans les pais étrangers. Mais on aura encore une plus juste idée de l'École de Cluni en ce siècle, si l'on se souvient, que presque toutes les plus grandes lumieres qui éclairerent alors, non seulement l'Eglise Gallicane, mais aussi l'Eglise Romaine, étoient sorties de cet azyle de la science et de la vertu.

XLVIII. De ce nombre furent trois Papes, presque consecutifs. ' Hildebrand, qui le fut sous le nom de Gregoire VII, au sortir des Ecoles de Rome, vint à Cluni perfectionner ses Etudes, et y remplit même, selon quelques Ecrivains, la dignité de Prieur. Il y acquit de grandes connoissances ; ' Odon

Boll. 5. jun. p.
521. n. 26.

1. jun. p. 537. n.
78 | Mab. an. 1.
55. n. 29. 30.

Fav. hist. de Nav.
l. 3. p. 150.

Mab. act. t. 9. p.
719. 720. n. 6.

p. 404. 408. n. 5.
10 | Boll. 25. Mai.
p. 113. n. 6.

Mab. an. 1. 64. n.
64 | l. 67. n. 52. 56.

ou Otton, qui lui succéda après Victor III, sous le nom d'Urbain II, avoit quitté un Canoniat de Reims pour se rendre Moine à Cluni, où il exerça divers emplois, jusqu'à sa promotion à l'Evêché d'Ostie, d'où il fut enfin transféré au siege de Rome. 'Rainier, ou Regnier son successeur immediat, qui prit le nom de Pascal II, étoit aussi Moine de Cluni, où il avoit été élevé dès son enfance. 'Celui-ci n'étant encore que simple Moine, avoit été honoré de la pourpre, et du titre de Légat du S. Siege en Espagne, où il présida en cette qualité à quelques Conciles. Rien n'étoit guères plus ordinaire, que de voir alors les Moines de Cluni élevés aux premières dignités de l'Eglise. 'Gerard, qui de Scolastique de Ratisbone, y avoit embrassé la vie monastique, fut fait Evêque d'Ostie, Cardinal et Légat des deux Papes Alexandre II et Gregoire VII. 'Odon, différent du Pape Urbain II, devint son successeur dans le même siege d'Ostie, et ensuite Cardinal. Il relevoit ces dignités par un sçavoir éminent, et sur-tout par un talent singulier pour la Poësie. C'est l'idée que nous en donne Baudri Abbé de Bourgueil, lorsqu'il le compara à Aristote et à Ciceron, et qu'il nous le donne pour un des Poètes les plus polis de son siecle.

I. 69. n. 108

Fav. ib. I. 6. c. 30.

Mab. ib. I. 63. n. 8. | I. 63. n. 2. | act. t. 9. p. 786. 787. n. 11. 12. ^a an. I. 69. n. 66. 68. | Duches. t. 4. p. 275-278.

. . . . Ditat te, *lui dit-il en faisant son éloge*, litera dives,
Et vatam Musas deliciosus amas.

Si cantare velis, cantas modulamine dulci.

Os Oratorum modo vivis Tullius alter,
Callidus in verbis vivis Aristoteles.

XLIX. ' On trouve encore entre les Moines de Cluni un Estiene Cardinal, Légat du S. Siege, qui présida à divers Conciles tenus en France. Le celebre Bernard, Archevêque de Toledé et Primat des Espagnes, avoit professé la vie monastique dans la même abbaie. ' Pierre, l'un de ses confreres, homme d'une grande autorité en son temps, fut Camerier des Papes Urbain et Pascal II. ' Robert, autre Moine de Cluni, fut en telle estime auprès d'Alfonse VI Roi de Castille, qu'il le choisit pour le Directeur de sa conscience. ' Plusieurs Ecrivains comptent aussi au nombre des Moines de cette illustre abbaie le sçavant Hildebert, successivement Evêque du Mans et Archevêque de Tours. On ne doit pas s'attendre qu'on

Buc. an. 1061. p. 74. 75. | Mab. ib. I. 63. n. 14. 25. | I. 66. n. 2. 3.

Ansel. vit. p. 24. 2.

Mab. ib. I. 63. n. 72. | I. 63. n. 81.

Hild. vit. p. 17. 18.

entre ici dans le détail de tous les autres pieux et sçavants Moines, qui furent tirés de Cluni, pour gouverner des monasteres et des diocèses entiers. Il ne seroit pas aisé non plus, de faire une juste énumération de toutes les personnes distinguées par leur sçavoir, ou leurs dignités, que sa réputation y attira pour un temps. Nous nous bornerons à en nommer un des plus celebres. Cest Pierre, depuis Abbé de Cave et Evêque de Policastro au roïaume de Naples, qui s'y retira, et y fit un séjour de sept ans.

Ugh. It. sac. t. 7.
p. 762.

On parlera dans le cours de cette histoire, avec quelque étendue de plusieurs Ecrivains qu'a produits en ce siecle cet illustre monastere. Quant à S. Odilon et S. Hugues, sous lesquels se formerent tous ces grands hommes, leur mérite est trop connu pour nous y arrêter ici. Il suffit de dire, que leur doctrine et leur pieté les firent rechercher par les Princes, les Evêques, les Papes mêmes, qui en firent quelquefois leurs Legats, et que tout le monde les consultoit comme des oracles.

Mab. an. l. 58.
n. 107.

L. On rapporte à l'année 1046 l'origine de l'abbaye de la Chaise-Dieu, entre le Puy en Velay et Clermont en Auvergne, laquelle devint ensuite le chef d'un ordre, ou nombreuse congregation de plusieurs monasteres. Les grands hommes qu'elle donna à l'Eglise et à l'ordre monastique avant la fin de ce siecle, sont une preuve non équivoque qu'on y faisoit de bonnes Etudes. Elle montra encore combien elle aimoit les Letres, et en prisoit l'utilité, en ne faisant point d'établissement, quelque médiocre qu'il fût, qu'elle n'eût soin de le pourvoir d'un Ecolatre pour y enseigner. S. Robert, fondateur et premier Abbé de ce monastere, où il gouverna jusqu'à trois cents Moines, doit être compté pour le premier des personnages illustres qui en sortirent. Il étoit auparavant Chanoine de Brioude, et y avoit fait ses premieres études. Durant, un de ses premiers Eleves, qui lui succeda dans la dignité d'Abbé, fut ensuite Evêque de Clermont. Adeleme, autre disciple de S. Robert, et son second successeur, se fit une si grande reputation, qu'étant passé en Espagne, on le choisit pour gouverner l'abbaye de Burgos. Seguin, qui prit sa place à la Chaise-Dieu, soutint dignement la qualité d'Éleve du B. Robert. Ponce de Tournon, qui en devint Abbé après lui, se vit ensuite élevé pour son mérite sur le siege épiscopat de l'Eglise du Puy. A ces illustres disciples du S. Fon-

Act. t. 9. p. 203.
not.

p. 189. n. 4.

an. l. 63. n. 19.
| l. 64. n. 19. |
l. 65. n. 36. 37.
| l. 68. n. 103. |
| l. 70. n. 47. |
act. ib. p. 187.
n. 10.

dateur,

dateur, il faut encore joindre Gerard de la Venne, Auteur de sa vie, qui est malheureusement perdue. Estiene de Mercœur, qui se distingua autant par sa vertu qu'il l'étoit par sa naissance; ' Aldebert de Montmorillon, successivement Abbé de Deols et Archevêque de Bourges; Jarenton et Rainaud, deux grandes lumieres de l'ordre monastique, qui furent Abbés, l'un de S. Benigne de Dijon, l'autre de S. Cyprien de Poitiers; enfin ' un Raoul, natif du village de S. Sauvon près de Murat en Auvergne, qui faisoit auparavant le métier de Bâteleur ou Baladin, ou si l'on veut, de Jongleur.

LI. La Provence, qui depuis la premiere décadence des Letres, comme on l'a observé ailleurs, étoit demeurée dans une entiere inaction à cet égard, reprit en ce siecle du goût pour la Literature. Non seulement elle cultiva la Poësie qu'on nomme Provençale; elle donna aussi de l'application à l'étude des sciences superieures. On en a pour l'abbaïe de S. Victor de Marseille en particulier, les mêmes preuves qu'on vient d'apporter en faveur de la Chaise-Dieu. ' Il sortit effectivement de cette autre abbaïe plusieurs personages, qui devinrent célèbres par leur doctrine et leur sainteté de vie. ' Tel fut Wifroi, qui en releva les ruines, et la gouverna en qualité d'Abbé jusqu'en 1021, après y avoir rétabli la discipline reguliere, et les Études qui en étoient une suite. ' Tel fut le B. Isarne, son successeur mort en 1048, qui aiant été d'abord instruit de la Grammaire et du chant ecclesiastique à Fredeleze près de Toulouse sa patrie, dont il avoit été Chanoine, passa pour un des meilleurs Musiciens de son temps. ' Tels furent Ponce, Rayambald et Aycard, tous trois l'un après l'autre Archevêques d'Arles, Pierre qui le fut d'Aix en 1103, et Raimond II Evêque de Marseille en 1110. L'amour que celui-ci avoit pris à S. Victor pour les livres, il le fit passer à sa Cathedrale, dont il enrichit la bibliothèque. Les deux freres Bernard et Richard, Eleves l'un et l'autre, puis Abbés du même monastere, se firent une reputation encore plus brillante. ' Ils se virent honorés de la pourpre romaine, et élevés à la dignité de Legat du S. Siege en divers roïaumes, et Richard en particulier à celle d'Archevêque de Narbone. Sous leur gouvernement l'abbaïe de S. Victor fut très-florissante; et dans l'espace de trente à quarante ans, elle reforma environ vingt monasteres, tant en France et en Espagne, qu'en Sardaigne.

an. l. 64. n. 98. |
l. 68. n. 47. | Lab.
bib. nov. t. 1. p.
197.

Mab. act. ib. p.
213. n. 2.

t. 8. p. 608. n. 4.

an. l. 34. n. 112.

Ibid. | act. t. 8. p.
609. n. 1.

act. ib. p. 608. n.
4. | an. l. 70. n.
69. | l. 72. n. 19.
| Gall. chr. nov.
t. 1. p. 646.

Mab. an. l. 63. n.
72. | l. 71. n. 69.
| Mart. am. coll.
t. 1. pr. n. 76-
102.

Boll. 26. mai p.
438. 459. n. 2. |
Lerin. t. 2. p.
157. | Mab. an.
l. 70. n. 27.

Mab. ib. l. 55. n.
95.

ana. t. 4. p. 698.
699.

an. l. 57. n. 76.

Gall. chr. nov. t.
6. p. 133. 176.

LII. ' A Lerins, où les sciences étoient autrefois cultivées avec autant de succès que d'éclat, mais où il paroît qu'elles étoient tombées, comme dans le reste de la Provence, il y avoit sur la fin de ce siècle une Ecole, dont l'histoire nous a conservé quelques traits. S. Lambert, Evêque de Vence en 1114, y fut assés bien instruit dans les Letres. On y donnoit quelque application à la Poësie latine, et plus particulièrement à l'étude de l'écriture sainte. C'est ce qui paroît par l'építaphe de l'Abbé Aldebert, mort en 1101, dans laquelle se lisent quelques vers tolerables, et par un Commentaire sur les Pseaumes de la façon du Moine Daniel, qui le dédia au même Abbé. ' Si Arnoul, Moine de S. André d'Avignon après les premières années de ce siècle, étudia à l'Ecole de son monastere les facultés de Literature, sur lesquelles il a entrepris d'écrire, il faut dire qu'on y enseignoit avec fruit les plus hautes sciences. Il laissa de sa façon divers traités sur la connoissance des temps, sur différents sujets d'Astronomie, sur l'histoire generale, celle des Saints, et autres matieres qui supposent une vaste érudition. ' Domnus, Moine de l'abbâie de Mont-Majour près d'Arles, y porta les connoissances qu'il avoit puisées à l'Ecole de Chartres, où il avoit étudié sous le docte Fulbert pendant neuf ans entiers, depuis 998, ou environ jusqu'en 1007. De son temps, Umbert son confrere y exerçoit l'emploi d'Ecolatre. Mais, quoiqu'il possédât tous les Arts Liberaux, il se bornoit néanmoins, on ne sçauroit dire pourquoi, à n'enseigner que la Grammaire. Il ne paroît pas par son építaphe et celle de Domnus, qu'on nous a conservées, que ses disciples eussent fait beaucoup de progrès dans la Poëtique. ' Il y a aussi de leur façon, comme il semble, des vers acrostiches encore manuscrits, sur la mort de Benoît Abbé du même monastere, et du Moine Aginulfe, excellent Copiste.

LIII, Il est surprenant que le Languedoc, qui avoit imité la Provence dans son inaction pour la culture des Letres, ait autant tardé qu'elle, à faire quelques efforts pour les ressusciter. Sa proximité de l'Espagne le mettoit à portée de profiter des connoissances que les Arabes y avoient répandues, et qui y firent revivre le goût pour les bonnes Etudes. Enfin soit par ce canal, ou autrement, les François de cette extremité du Roïaume entrèrent dans le même goût, et se mirent en devoir de renouveler les sciences dans leur province. ' Il

étoit tout commun d'y voir en ce siecle des Écolatres, ou Capiscoles, comme on les nomme encore aujourd'hui, dans ces parties meridionales de la France, qui enseignoient publiquement, tant dans les monasteres que les Cathedrales. ' Godefroi Evêque de Maguelone, dont le siege a été depuis transféré à Montpellier, prenoit lui-même soin d'enseigner dans l'Ecole de son Eglise, sur la fin de ce siecle; et il paroît qu'il s'en acquitoit en habile Maître. Ce fut sous lui que Gautier son successeur, qui avoit déjà assés bien étudié les sciences divines et humaines, perfectionna ses connoissances. ' Le monastere de S. Pons de Tomieres, érigé depuis longtemps en Cathedrale, avoit de la reputation pour les lettres et l'exacte discipline. Frotard, homme de sçavoir et de pieté, qui le gouverna en qualité d'Abbé depuis 1061, jusqu'en 1099, y forma plusieurs grands hommes, et rétablit l'observance reguliere dans divers autres monasteres, tant d'Espagne que d'Aquitaine. De son Ecole sortirent Pierre Evêque de Pampe-lune, qui travailla avec d'autres illustres François, à faire recevoir dans l'Eglise d'Espagne le chant romain; Berenger fils d'Aimeric IV Comte de Narbone, qui devint Abbé de la Grasse; Ponce, qui le fut de Cluni après le celebre S. Hugues. S. Pons étoit en si grande estime, que les Rois d'Espagne le choisissoient pour y faire instruire les Princes leurs enfants, Ramire fils de Sanches Roi d'Arragon, qui regna lui-même après Pierre et Alfonse ses freres, y avoit reçu son éducation.

LIV. ' On faisoit aussi de bonnes Etudes à l'abbaye de S. Hilaire de Carcassone; quoique la discipline reguliere y tombât peu après le milieu de ce siecle. L'histoire du B. Benoît, depuis Abbé de Cluse, nous en fournit les preuves. Y aiant été offert dès son enfance par ses parents, il y fut instruit dans l'une et l'autre Literature, la sacrée et la profane, et y fit beaucoup de progrès. Etant ensuite passé à S. Michel de Cluse au diocèse de Turin, et en étant devenu Abbé en 1066, il y fit usage de son sçavoir pour soutenir les Etudes, et former plusieurs excellents disciples, qui se distinguerent par leur doctrine et leur vertu. L'on connoît entre autres l'Auteur de sa vie, Ecrivain grave et judicieux, et Gerard Bibliothécaire de la maison, homme curieux des bons livres, et très-soigneux d'en amasser de toutes parts. ' Longtemps auparavant, et peut-être dès sa fondation qui se fit en 966, ce monastere cultivoit

p. 743.

p. 224-229.
 Mab. ib. l. 65. n.
 102. | l. 68. n.
 72. | l. 69. n. 96.
 | l. 71. n. 75.

Mab. ib. l. 62. n.
 119. | act. t. 9. p.
 699.

act. ib. p. 698. n.
 1. 2.

an. t. 4. app. p.
 717. 718. 726.

les Letres avec quelque succès. C'est ce qu'on apprend du recit d'un autre Benoît, qui en étoit Prieur vers 1028. Quoiqu'Ademar de Chabanois, qui nous l'a conservé, lui donne un ridicule achevé en le rapportant, et qu'il charge son Auteur d'injures le plus atroces, parce qu'il combattoit l'apostolat de S. Martial, en quoi il se monroit instruit de l'histoire ancienne, on ne laisse pas d'en tirer des traits de vérité. ' Dès lors la bibliothèque de Cluse étoit fort nombreuse; et il y avoit neuf Moines du nombre desquels étoit le Prieur Benoît, qui donnoient une application particuliere à l'étude des Belles Letres. L'Abbé, afin de les y rendre plus habiles, les envoïoit frequenter les plus celebres Ecoles de France et de Lombardie. Ces circonstances literaires de l'histoire de Cluse au reste, ne sont point étrangères à nôtre dessein. Quoique cette abbaïe soit située aux pieds des Alpes, elle doit sa fondation à un Seigneur d'Auvergne, et fut peuplée de Moines François, au moins en partie, pendant le cours de plus d'un siecle. ' Le venerable Abbé Benoît, dont on a parlé, étoit de Toulouse; et celui à qui il succeda, se trouvant son parent, pouvoit fort bien être du même pais.

p. 726.

act. ib. p. 699.

Bal. mis. t. 3. p.
179. 180.Mab. an. 1. 61.
n. 121. | 1. 68. n.
10.

Bal. ib.

LV. ' Dans la même ville l'École du monastere de la Deaurade reçut un grand relief avant la fin de ce siecle, sous la direction de Gerould, l'un des plus habiles Maîtres de son temps pour le Chant et la Musique. Il avoit été instruit à l'abbaïe de Moissac au diocèse de Cahors, dont dépendoit la Deaurade, ' et qui avoit alors pour Abbé Hunauld, qu'on nous donne pour un personnage très-éloquent, *vir eloquentissimus*. ' Outre la Musique, Gerould apprit aussi à fond la Grammaire, c'est-à-dire, toutes les sciences que l'on comprenoit sous ce terme. Son amour pour les livres et son habileté dans le chant le firent charger de l'emploi de Bibliothécaire, et de l'office de Primicier, où premier chantre pour conduire le chœur. Il fut encore par son sçavoir d'un plus grand secours dans la maison. Les connoissances qu'il acquerit par l'étude, il les communiquoit à ses freres dans de frequentes exhortations qu'il leur faisoit en chapitre. Ses Superieurs reconnoissant en lui un talent singulier pour enseigner, l'engagerent à visiter les monasteres de la dépendance de Moissac, afin d'instruire les freres qui y demeuroient. Au moïen de ces instructions la lumiere de la science se répandit en divers lieux. La Deaurade en profita plus que tous les autres, par le long

sejour qu'y fit Gerould. Il paroissoit s'y être fixé lorsque Bernard, Archevêque de Toledé, passant par Toulouse à son retour de Rome, l'emmena avec lui en Espagne. Gerould brilla avec un nouvel éclat dans ce nouveau monde. Il fut établi grand Chantre de l'Eglise de Toledé, et chargé du soin de l'Ecole épiscopale. Après y avoir formé à la science et à la vertu bon nombre de disciples, il se vit élevé sur le siege archiepiscopal de Brague, qu'il illustra encore par les lumieres de sa doctrine. Voilà déjà plusieurs illustres François que nous avons vus passer en Espagne, et y porter la bonne odeur de nos Ecoles. Nous exposerons ailleurs sous un même point de vûe l'heureux renouvellement qu'y opera leur présence.

LVI. Benoît, Prieur de Cluse, dont on a déjà cité le témoignage, parlant de l'état des Letres en France, en Aquitaine et en Lombardie, où il avoit voïagé, et fréquenté plusieurs Ecoles, disoit qu'en France il y avoit à la verité quelque science; mais que l'Aquitaine en étoit depourvûe, et que quiconque y avoit effleuré quelque temps la Grammaire, se regardoit aussi-tôt comme un autre Virgile. Quant à la Lombardie, il prétendoit qu'elle en étoit une source abondante. Quoique Benoît ne parle que des premieres années de ce siecle, il faut convenir que la France tira depuis, de cette Province, plusieurs sçavans personages, qui contribuerent avantageusement à y perfectioner les sciences, sur-tout la Jurisprudence, la Philosophie et la Theologie. Il suffit pour le présent de nommer le B. Lanfranc, S. Anselme et Pierre Lombard. Mais si dans le temps dont il s'agit dans le jugement de nôtre Critique, la lumiere de la science étoit peu répandue en Aquitaine, par où il entendoit peut-être toutes nos provinces meridionales, en quoi il auroit parlé plus conformément à la verité, comme on l'a déjà vû, elle s'y répandit dans la suite avec quelque avantage. C'est ce qu'il importe de montrer, et qu'il sera facile d'établir par la notice de quelques Ecoles de merite qu'on y ouvrit, et d'un nombre considerable de gents de Letres qui en firent l'ornement, et dont quelques-uns ne sont pas inferieurs aux plus celebres qu'ont produits en ce même siecle nos autres provinces. Il faut cependant avertir, qu'ici nous n'entendons par l'Aquitaine, que l'étendue des deux Metropoles de Bourges et de Bourdeaux.

Mab. an. t. 4.
app. p. 726.

LVII. Il y a diverses preuves, qu'à Limoges et autres lieux du diocèse, on faisoit une étude particuliere de la reli-

Adem. chr. p. 174. gion et de ce qui y a rapport. On en juge ainsi ' sur ce qu'Ademar de Chabanois nous apprend des conférences que l'Evêque Alduin fit tenir pendant un mois en 1010. Il s'agissoit d'engager les Juifs, ou à se faire Chrétiens, ou à sortir de la ville. Mais avant que d'en venir-là, le sage Prélat voulut essayer de leur faire connoître la vérité. Dans ce dessein il assembla des Docteurs, ou Theologiens, *Doctores divinos*, qui dans des disputes réglées convinquirent ces incrédules par leurs propres livres, sans pouvoir néanmoins en convertir que trois ou quatre. Expressions qui porteroient à conclure, qu'au moins quelques uns de ces Theologiens entendoient l'hebreu, qui est la langue ordinaire en laquelle les Juifs ont l'Ecriture Sainte, et les autres livres qui concernent leur religion. Pendant tout le cours de ce siècle on vit dans la Cathédrale de la même ville, une suite d'hommes sçavants, qui montrent que l'Ecole y fut assez bien soutenue. ' Outre l'Evêque Jourdain, qui fit un grand personnage dans le Concile de Limoges en 1031, au sujet de l'apostolat de S. Martial, ' et Pierre l'un de ses successeurs mort en 1101, qui passoit pour un Prélat d'érudition. ' Ademar nous fait connoître deux Chanoines de la même Eglise, Rainald et Alberic, qui se distinguoient par leurs connoissances philosophiques. ' Après le milieu du siècle on trouve deux autres Chanoines, hommes de Letres et de mérite, Gaubert Archidiacre à qui son sçavoir avoit fait donner le titre de Grammairien, ' et Humbert, qui étoit allé, on ne sçait à quelle occasion, diriger l'Ecole de Meulan¹ dans le Vexin François, à huit lieuës de Paris. Il y eut entre autres un illustre disciple en la personne de S. Gaucher, qu'il emmena avec lui à Limoges, et qui fut depuis Prieur des Chanoines Reguliers d'Aurel.

Lab. bib. nov. t.
2. p. 779-782.

p. 296.

Mab. ib. p. 717.

Bal. his. Tut. app.
p. 417. 418.

Boll. 9. apr. p. 8^o1.
n. 1-3.

Lab. ib. p. 768.

Mab. ib.

Mab. an. l. 70. n.
9.

¹ On ne connoît guères d'ailleurs cette Ecole. ' Mais les Etudes s'y renouvelèrent ensuite, lorsqu'en 1101 on y intro-

duisit les Moines du Bec, à qui l'Eglise du lieu appartenoit plusieurs années auparavant.

mairien, *Grammatico doctissimo*. La maniere dont sont redigés les actes prolixes du Concile de Limoges, que nous venons de nommer, et qui nous paroissent être une production de sa plume, fait voir qu'il avoit le talent de bien écrire. Au même temps qu'Odolric étudioit à Fleuri, Roger qui réunissoit une éminente pieté à un grand sçavoir, exerçoit l'emploi d'Ecolatre à S. Martial, et y donna les premieres instructions à Ademar de Chabanois son neveu, qui s'étoit déjà rendu Moine à S. Cibar d'Angoulême, et devint un Ecrivain celebre. Aldebert, confrere de Roger, avec qui il étoit d'autant plus uni, qu'il y avoit plus de ressemblance entre l'un et l'autre pour la science et la vertu, étoit chargé du soin de la bibliotheque. Ces deux excellents Moines; *valde religione conspicui*, dit Ademar, étoient comme deux lampes lumineuses qui éclairoient tout le monastere. On voit par-là que les Études y étoient florissantes. Elles y furent soutenues dans la suite; et encore sur la fin de ce siecle il en sortit quelques grands hommes. On connoit nommément Gerould de Lestrade, qui en fut tiré en 1082 pour être Abbé du Vigeois, et Gerard, second du nom en 1095 pour remplir la même dignité à S. Augustin de Limoges. L'érudition de ce dernier lui avoit fait donner le titre de Grammairien.

Lab. id. p. 273.
| Adem. ib. p. 181.

Lab. ib. p. 288.

Collin, ill. Lem.
p. 19.

LIX. On ne negligea point non plus l'étude des Letres dans l'Eglise collegiale, et auparavant abbatiale, du Dorat au même diocèse. Ce siecle nous y présente trois personages illustres, qui les étudierent avec fruit; quoiqu'ils soient devenus moins celebres par leur doctrine que par leur sainteté de vie. S. Israël qui en fut chantre, et qui mourut en 1014, avoit eu de bons Maîtres en sa jeunesse, soit au Dorat même, ou dans le lieu de sa naissance qui n'en étoit pas éloigné. Il acquit une si grande connoissance de la Literature sacrée et profane, qu'il passoit pour le plus sçavant Ecclésiastique du pais. Comme il joignoit à l'érudition le talent de l'éloquence, l'Evêque Alduin se l'associa pour le soulager dans les fonctions du sacré ministere. Un des moïens qu'il emploïa pour l'instruction du peuple, fut de lui donner en langue vulgaire la vie de Jesus-Christ de sa façon. S. Gautier, l'un de ses disciples, natif de Conflent ou Confolant par corruption, petite ville sur la Vienne, partie du diocèse de Limoges, partie de celui de Poitiers, fit aussi de solides études à la faveur d'un heureux genie. Il reçut son éducation dans la Collegiale même du Dorat, d'où il sor-

Lab. ib. p. 566.
567.

Collin, ib. p. 21.

Boll. 11. mai. p.
702. 703. n. 4. 6.
| Lab. ib. p. 567.

Boll. ib. p. 703.
n. 13.

Lab. ib. p. 684.
685.

p. 268. 269 | Gall.
chr. nov. t. p. 996.

Lab. ib. p. 261.
| Gall. chr. ib. p.
1001.

tit ensuite, et devint Abbé de l'Esterp. Il se rendit si habile dans la controverse, qu'il n'y avoit ni hérétiques ni Juifs, qui pussent tenir contre la force de ses raisonnements. Et ce qui donnoit un nouveau relief à sa doctrine, c'est qu'elle étoit toujours accompagnée d'une sage discretion ; le S. Abbé ne manquant jamais dans la dispute aux égards que demandent le lieu, le temps et les personnes. S. Thibauld, autre Chanoine du Dorat, contemporain de S. Gautier, y fit pareillement ses premières études. Mais le desir de s'avancer de plus en plus dans les sciences, le porta à aller étudier à Périgueux, où il fit de nouveaux progrès.

LX. Ce dernier trait littéraire de l'histoire de S. Thibauld, nous découvre une Ecole qui avoit à la vérité quelque réputation, puisqu'on y alloit des autres pour perfectionner ses Etudes ; mais qui ne nous est point connue d'ailleurs, au moins pour le temps dont il s'agit ici, qui étoient les premières années de ce siècle. Cependant au bout de soixante ans, ou environ, elle devint très-florissante par le soin que prit Gerard, l'un des plus célèbres Maîtres de la fin de ce même siècle, d'y faire des leçons publiques. Il avoit déjà enseigné dans d'autres petites villes circonvoisines ; et au sortir de Périgueux il alla exercer le même emploi à Angoulême, dont il fut fait Evêque en 1101. Il enseignoit également les Belles Letres et la science ecclésiastique, et s'en acquitta avec tant de succès, que plusieurs de ses disciples furent élevés aux premières dignités de l'Eglise. On ne nous fait néanmoins connoître qu'un Archevêque de Cologne, qui doit avoir été Frederic de Carinthie. Gerard, quoiqu'errant de ville en ville, n'avoit pas laissé de se faire une bibliothèque de plus de cent volumes, ce qui étoit considérable pour ces temps-là. On y voïoit quelques anciens Peres Grecs, S. Gregoire de Nazianze, Origenes ; presque tous les anciens Peres Latins ; plusieurs des modernes, le Venerable Bede, S. Pascase Radbert, Raban, un nommé Brunus, qui vraisemblablement n'est autre que S. Brunon Archevêque de Cologne. Circonstance remarquable qui peut servir à confirmer ce que nous avons dit des écrits de ce docte Prélat. Il y avoit aussi des Historiens Ecclésiastiques, des Philosophes, comme Boëce, des livres sur les Belles Letres, comme César et Ciceron. Cette riche bibliothèque demeura à l'Eglise d'Angoulême, à laquelle Gerard la légua par son testament. Elle servit à y nourrir dans la suite l'amour des Letres, qui y étoient cultivées dès le X siècle,

cle, comme on l'a vû, et qui n'y furent point negligées au suivant, avant même que Gerard y allât enseigner.

LXI. ' En effet Rohon , qui gouverna cette Eglise jusqu'après 1031, étoit un prélat fort letré, et curieux des bons livres. Il avoit d'étroites liaisons avec Ademar de Chabanois, Moine de S. Cibard, qui n'étoit pas moins celebre par son sçavoir, qu'illustre par sa naissance, et qui a beaucoup travaillé à enrichir notre histoire. ' Le personnage que fit un Clerc de Rohon qui n'est pas nommé, au fameux Concile de Limoges en faveur de l'apostolat de S. Martial, porte à juger qu'il avoit un grand fonds de Literature. Les actes du même Concile nous font connoître plusieurs autres hommes de Letres de divers endroits d'Aquitaine, qui bien qu'ils manquassent de Critique, comme presque tous les Sçavants de ces temps-là, avoient néanmoins de l'érudition. Outre Aimon Archevêque de Bourges, et les autres Prélats ¹ qui composoient le Concile, sans compter non plus Odolric Abbé de S. Martial, parce qu'on en a déjà parlé, ' se présente d'abord Engelric, Chanoine du Puy, estimé fort docte, qui avoit un frere nommé Theodard, l'un et l'autre qualifié Grammairien, et compris au nombre de ces personnes distinguées par leur sçavoir et leurs dignités, à qui Ademar adresse son apologie du même apostolat. ' Vient ensuite Azenaire, Abbé de Massai en Berri et de Fleuri, qui après avoir donné beaucoup de temps à l'étude des Letres, acquit la reputation d'homme très-versé dans tous les Arts Liberaux. ' Gerard Abbé de Solignac, qu'Ademar nous donne pour un personnage très-sçavant. ' Pierre Moine de l'abbaye de Maubec au diocèse de Bourges, qui fit preuve de son sçavoir, comme les précédents, en parlant dans la même assemblée. A ceux-ci il faut joindre ' les autres que nomme Ademar dans l'inscription de son apologie : Arnould Evêque de Rodès, Thierrî Evêque de Metz, Guillaume Duc d'Aquitaine, le même dont nous avons parlé sur le X siecle, Wernon Moine de Beaulieu en bas Limousin. Ces trois derniers y portent le titre de Grammairien, à raison de leur sçavoir éminent. Ademar nomme encore Gerard Abbé de S. Augustin de Limoges, et Roger Prieur de l'abbaye de Chambon. Nous omettons les autres comme étrangers à notre dessein. ' Au bout de quarante ans floris-

Gall. chr. ib. p. 991. 992. | Mab. ana. t. 1. p. 418. 419.

Lab. ib. p. 771-775.

p. 767. 793.

Mab. an. t. 4. p. 771.

Lab. ib. p. 767-783-783.

p. 769. 780 | Mab. ib. Lab. ib. p. 770. 771.

Mab. ib.

l. 64. n. 13.

¹ Ces Prélats étoient les Evêques suivants : Estienne du Puy, Réncon de Clermont, Raimond de Mende, Emile

d'Albi, Deus-dedit de Cahors, Jourdain de Limoges, Isembert de Poitiers, Arnould de Perigueux et Rohon d'Angoulême.

soit en Saintonge un Jean le Breton, grand homme de Letres, inconnu d'ailleurs.

LXII. Le diocèse de Poitiers eut aussi en ce siècle de grands hommes de Letres. Le Duc Guillaume, Comte de la ville capitale, qui revient encore sur les rangs, étoit sans contradiction le plus sçavant Seigneur de toute la France. On a montré ailleurs, que l'amour des livres et la lecture faisoient une de ses passions dominantes et favorites. Les Evêques Isembert I, contemporain de ce Prince, et Pierre II, qui vécut quelques années dans le siècle suivant, étoient des Prélats de mérite et de sçavoir. 'Celui-ci, malgré les fonctions pénibles de l'épiscopat, continua de faire de l'étude une de ses principales occupations ;' et Hildebert du Mans nous le donne pour l'honneur du Parnasse. Quoique l'histoire ne nous fournisse pas assés de lumière, pour marquer la suite des Maîtres qui enseignèrent dans l'Ecole épiscopale, ce n'est pas à dire qu'elle n'eût ses Scholastiques et ses Etudiants. 'Guillaume Archidiacre de Lisieux, Historien assés connu, témoigne lui-même, qu'il y alla perfectionner ses études vers le milieu de ce siècle, ce qui lui fit donner le nom de Guillaume de Poitiers. On ne sçauroit dire si c'est le même que du Boulay associé à un Anselme, qu'il surnomme l'Ancien, pour en faire deux Professeurs publics dans la même ville. Mais on n'a point d'autre preuve pour l'établir, que l'autorité de ce Moderne. 'Baudri, Abbé de Bourgueil, nous fait connoître deux illustres Eleves de l'Ecole de Poitiers, Raoul et Rainald, qui étoient morts, lorsqu'il en faisoit l'éloge avant la fin de ce siècle. Il nous donne le premier, qui étoit Archidiacre de la Cathédrale pour la lumière du Clergé, le conseil du peuple, et un Ecclésiastique très-instruit. Il représente l'autre qui n'étoit que simple Chanoine, même sans revenu, comme un homme éloquent, qui étoit entre les autres Ecclésiastiques de Poitiers ce qu'est la rose entre les autres fleurs. 'On prétend que celui-ci n'est autre que ce Rainald Prêtre et Grammairien, qui fit le personnage de Prédicateur apostolique en Aquitaine et en Gothie. Mais si cela étoit, comment Baudri son contemporain l'auroit-il ignoré ? et l'aïant sçu, l'auroit-il omis dans son éloge ?

LXIII. Un autre Eleve de l'Ecole de Poitiers, beaucoup plus connu que les précédents, qui nous a laissé de précieux monuments de son esprit et de sa doctrine, est Raoul Ardent qui florissoit à la fin de ce siècle. Il étoit Prédicateur

Hild. car. p. 1338.

p. 1322.

Nor. scri. ant. p. 180 | Egas. Bul. t. 1. p. 441. 523.

Du Ches. t. 4. p. 260. 263.

Can. reg. disq. p. 366.

ordinaire du Duc d'Aquitaine, Comte de Poitiers, et réunissoit en sa personne toutes les excellentes qualités qui font les grands Orateurs. Beauté de génie, pénétration d'esprit, force de raisonnements, solidité d'éloquence et d'érudition, tout se trouvoit en lui. Barthius étoit dans l'admiration, de ce qu'un siècle aussi grossier avoit pu produire un Orateur aussi accompli, et comparable aux Anciens. De son temps l'Ecole de Poitiers avoit à sa tête un nommé Hilaire qui fut le premier Maître du fameux Gilbert de la Poirée, Evêque de Poitiers dans la suite. Dom Mabillon a cru devoir entendre Otton de Frisingue, qui nous apprend ce trait historique, comme s'il avoit voulu dire, que Gilbert avoit été instruit à l'Ecole de S. Hilaire. Mais il est clair, par le texte de cet Historien, qu'il s'agit d'un Maître de ce nom; puisqu'il y nomme les autres Maîtres qu'eut Gilbert après celui-là, Bernard de Chartres, Anselme et Raoul de Laon. Il y a même beaucoup d'apparence que cet Hilaire est Auteur d'un sermon manuscrit sur l'Eucharistie, qui se trouvoit autrefois dans les bibliothèques des abbâies de saint Amand et de Laubes, et dans celle de la Cathédrale de saint Omer, sous ce titre : *De corpore et sanguine Domini*, et le nom d'Hilaire sans la qualité de saint, suivant l'exemplaire de saint Amand. Au moins est-il hors de contestation, que cette pièce ne peut être, ni de S. Hilaire Evêque de Poitiers, ni de saint Hilaire d'Arles; puisqu'elle commence par citer S. Augustin dans son traité *Du soin pour les Morts*. Mais il est à présumer, qu'elle fut faite à l'occasion des erreurs de Berenger sur l'Eucharistie et de leurs suites : ce qui convient au temps d'Hilaire Ecolâtre de Poitiers, et fortifie l'opinion qui l'en fait Auteur.

LXIV. Outre l'Ecole épiscopale, il y en avoit une autre à l'abbâie de S. Hilaire, où les chanoines avoient pris depuis long-temps la place des Moines. Fulbert, qui en étoit Trésorier dans les premières années de ce siècle, quoique dès lors Evêque de Chartres, y entretenoit un Agent qui prenoit soin de cette Ecole : soit que les fonctions d'Ecolâtre dans cette Eglise fussent alors attachées à la Trésorerie ou autrement. L'éloignement de ce Prélat ne lui faisoit point perdre de vûe l'avancement des Etudiants, qu'il paroît avoir eu fort à cœur. Non seulement il avoit soin d'exhorter son substitut de s'appliquer à la lecture pour être en état de bien instruire ses frères, *eruditioni fratrum*; mais il étoit encore soigneux de lui

Barth. l. 4. c. 7. | l.
6. c. 1. | l. 43. c.
26. | l. 44. c. 29.
| l. 55. c. 5.

Otto de ges. Frid.
c. 50. p. 436.

Gall. chr. ib. p.
1176.

Otto. ib.

Sand. bib. belg.
ms. par. 1. p. 33.
300. 319.

Fulb. ep. 18. 76-
79-82.

p. 79.

- ep. 79. 81. envoia S. Cyprien , Porphyre , les vies des Peres et un Psautier. ' Il portoit même l'attention jusqu'à lui copier de longs passages des Auteurs Ecclésiastiques , pour éclaircir les difficultés qui l'arrêtoient : comme d'Amalaire sur certains points de la Liturgie , et d'autres Ecrivains sur la pénitence de Salomon. Circonstances qui jointes aux divers livres qu'on vient de nommer , nous mettent au fait des Etudes qu'on faisoit à S. Hilaire. ' Celui qui les dirigeoit , se trouvant surchargé de travail , pria Fulbert de lui donner un Aide pour le soulager. La réponse du Prélat fut qu'il ne vouloit point lui en envoyer qui n'eût la maturité d'âge convenable , et la gravité de mœurs competante : Sages précautions que l'on croioit alors devoir prendre pour l'éducation de la jeunesse. Tout ce détail est remarquable , et tend à nous donner une idée avantageuse de l'Ecole de S. Hilaire , qui étoit comme une fille de celle de Chartres. L'abbaïe de S. Cyprien ne fit guères moins d'honneur aux Letres par les grands personnages qui l'habitoient sur la fin de ce siecle. ' Rainald , qui en fut Abbé depuis 1069 , jusqu'en 1100 au moins , passoit pour un des plus doctes et des plus éloquents hommes de son temps. ' Baudri de Bourgueil ne craint pas de dire de lui , que la sagesse l'avoit choisi pour y faire son plus agreable sejour.
- Gall. chr. ib. p. 1233. 1234.
- Duchesn. ib. p. 356.

In sibi dilecto requievit Philosophia
Rainaldo, quem vas fecerat esse suum.

- Mab. an. l. 67. n. 61. ' Rainald attira près de lui Aldebert, ou Audebert, depuis Abbé de Bourgdieu et Archevêque de Bourges, Garnier auparavant seigneur de Montmorillon , comme le précédent, Gervais Abbé de S. Savin dans la suite , et le celebre Bernard qui le fut de Tiron. ' Lorsqu'Audebert étoit Abbé de Deols ou Bourgdieu , il y avoit un Moine nommé Simon , qui fut depuis Evêque d'Agen , et dont Baudri voulant relever la sagesse et l'éloquence , nous le donne pour le Caton et le Cicéron de son siecle. Hervé , celebre Interprete , dont il y a plusieurs commentaires sur l'Ecriture , s'y formoit alors aux Letres.
- Duches. ib. p. 253. 254.

- Mab. . . . 9. pr. n. 8. 9. LXV. Parcourons maintenant la Metropole de Tours ; et nous y découvrirons , comme ailleurs , d'illustres traces du soin qu'ont eu nos François d'y cultiver les sciences. ' L'Ecole de l'Eglise metropolitaine , qui se tenoit depuis longtemps

à S. Martin, étoit dirigée au commencement de ce siècle par un nommé Adam. Ce Modérateur en chef avoit pour Aide, ou sous-Maître, le Prêtre ¹ Raginald, qui devint depuis Thresorier du Chapitre. Le fameux Berenger ayant fait ses premières études sous Adam, comme il y a toute apparence, alla les perfectionner à Chartres sous le celebre S. Fulbert, en la compagnie de plusieurs illustres condisciples. Revenu à Tours au bout de quelques années, il fut lui-même chargé du soin de l'Ecole de S. Martin, qui acquit un nouveau relief sous sa direction. Elle fut même si florissante, qu'elle sembloit, suivant l'expression de Baudri de Bourgueil, avoir éclipsé toutes les autres.

Du Ches. ib. p. 239.

Tota Latinorum facundia marcida floret,
Dum Berengario Turoni floruere Magistro.

Deux avantages concoururent particulièrement à la rendre si celebre : L'affluence des Etudiants, du nombre desquels furent Eusebe Brunon, élu Evêque d'Angers en 1047, et Hildebert qui le devint ensuite du Mans, et la grande reputation du Maître, qui passoit pour faire revivre par la beauté de son genie, et l'étendue de son sçavoir les bons Auteurs de l'antiquité. C'est ce qu'Hildebert n'a pas craint d'avancer en faisant son éloge, dont nous copions les deux vers suivants.

Hild. vit. p. 17.
car. p. 1324.

Quicquid Philosophi, quicquid cecinere Poëtæ,
Ingenio cessit eloquioque suo.

Telle étoit l'idée qu'on s'étoit formée dans le public du mérite de ce Maître-Ecole : nom qu'on donne dans le pais à cette dignité ; et peut-être l'auroit-il soutenue, s'il se fût borné à n'enseigner que les Belles Letres, sans se mêler de Theologie.

LXVI. Cependant ceux qui croioient le mieux connoître, n'en pensoient pas si avantageusement, et jugeoient que sa science étoit moins solide que superficielle. Il leur paroissoit un homme plein de lui-même, qui n'avoit que du mépris pour les autres : un homme qui avoit plus d'égard aux faux bril-

Guit. de Euch. l. 1. p. 441. 1. | Mab. ib. p. 10.

Ce Raginald nous semble le même que Rainald, ou Rainald, Clerc de la même Eglise, et disciple de Fulbert de

Chartres, dont on a parlé au nombre XVII, comme d'un sçavant Grammairien.

Mab. ana. t. 1. p. 421

lant des expressions; qu'au fonds de la doctrine, et qui s'étoit émancipé d'enseigner, avant que d'avoir pris le soin de s'instruire lui-même : enfin un homme, dont les discours, comme toute la conduite, ne respiroient que vanité, arrogance, ostentation. Tout cela joint à la jalousie qu'il eut de la réputation, qu'acqueroit tous les jours le docte Lanfranc dans son Ecole du Bec, le fit donner dans la nouveauté, pour tâcher de gagner par-là ce qu'il ne pouvoit esperer du côté de la doctrine. Et de la nouveauté il passa bien-tôt, comme il n'est que trop ordinaire, aux erreurs sur le dogme, qu'on détaillera ailleurs. ' Lanfranc en étant informé, se crut obligé de les réfuter dans ses leçons publiques : ce que Berenger aiant appris, s'en plaignit à Lanfranc. Ainsi commença la fameuse dispute, dans laquelle ne tarderent pas d'entrer plusieurs autres sçavants, les souverains Pontifes même et divers Conciles. Sans parler du trouble qu'elle causa dans l'Eglise, l'Ecole de Tours en eut à souffrir en plus d'une maniere. D'une part, son Modérateur se trouva souvent dans l'obligation de s'absenter, pour faire de longs et fréquents voïages, tant en Normandie, qu'à Rome, et autres lieux, et se trouver aux assemblées où sa cause fut agitée. D'ailleurs, ' quels élèves, remarque judicieusement Gozechin, Ecolatre de Liege, Auteur contemporain, pouvoit former un Professeur du caractere qu'on vient de voir ? Pouvoit-il réussir à faire que de très-mauvais Theologiens ?

LXVII. ' Berenger ne laissa pas néanmoins de conserver sa dignité de Maître-Ecole, malgré toutes les agitations et les contre-temps auxquels il fut exposé. Il en portoit au moins encore le titre en 1081, et pouvoit en faire encore les fonctions, quoiqu'il fût alors dans l'âge de la vieillesse. Rien n'empêche en effet, qu'aïant enfin donné des preuves convaincantes de sa conversion, l'on ne souffrît qu'il continuât ses leçons publiques. Sur ce principe il auroit enseigné fort longtemps ; aiant commencé de le faire du vivant de S. Fulbert, comme il paroît par la suite de l'histoire. Il y a tout lieu de croire ' que ces Chanoines de S. Martin, que l'amour de la retraite fit retirer dans l'isle de S. Cosme à la fin de l'année 1092, étoient des Eleves de Berenger. On y remarque un Jobert, encore jeune, mais fort instruit des bonnes Letres, et un Hugues, surnommé le Physicien, parce apparemment qu'il avoit donné une application particuliere à la Medecine. Ce trait joint

Mab. ib. n. 13-15.

ana. t. 4. p. 383.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 763. 2.

Mart. am. Coll. t. 5. p. 1012.

à un autre ' que nous fournit la vie de S. Guillaume Firmat, Chanoine de S. Venant aussi à Tours, mort vers 1090, fait juger qu'on étudioit avec quelque succès cette faculté de Littérature à l'Ecole de cette Ville. On a vu que S. Fulbert, le principal Maître de Berenger s'en méloit ; et il étoit assés naturel que ses disciples y prissent quelque goût. Il est marqué du S. Chanoine en question, qu'il s'y rendit si habile, qu'il réussissoit à faire des guérisons le plus surprenantes. Il fit encore honneur à ses Maîtres par plusieurs autres belles connoissances literaires. Mais on ne sçauroit dire précisément, si cet honneur remonte à l'Ecole de S. Martin. ' plutôt qu'à celle de la Cathédrale, qui eut la siene en particulier du vivant même de Berenger. En 1081 cette Ecole avoit à sa tête Bouchard, Chantre et Archidiacre de S. Gatien, qui étoit en même temps Prévôt de l'Eglise de S. Martin. ' Il en sortit peu après vers 1086 un Eleve de merite, qui se distingua par sa doctrine et sa vertu. C'est Rainauld de la famille du Bellay, qui de Thrésorier de la Cathédrale fut fait Archevêque de Reims.

Boll. 24. apr. p. 335. n. 3.

Gall. chr. ib.

Marl. t. 2. l. 2. c. 4. p. 177.

LXVIII. L'abbaye de Marmoutier près de Tours, celebre dès le temps du grand S. Martin son fondateur, ' reprit son premier lustre, après que S. Maieul de Cluni y eut rétabli l'observance réguliere au siecle précédent. En celui-ci elle passoit encore pour une des mieux réglées et des plus illustres du Roïaume, et l'on en tira des Moines pour reformer plusieurs monasteres, tant en France qu'en Angleterre. Si-tôt que Guillaume le Conquerant eut fondé l'abbaye de ¹ Bataille, après sa victoire sur Harold, il fit venir des Moines de Marmoutier pour la peupler. Gausbert, l'un d'entre eux en fut établi le premier Abbé ; et Marmoutier eut par-là l'avantage de contribuer des premiers au renouvellement de l'Eglise Anglicane. Il n'en faudroit pas davantage pour conclure que les bonnes Etudes y étoient alors en vigueur. Mais on en a des preuves encore plus positives. ' Vers 1020 le Prêtre Odon, Moine du lieu, y dirigeoit les Ecoles. On ne connoît point ses successeurs ; seulement on sçait qu'il se forma sous eux d'illustres Eleves. ' Tel est Ranger, qui étant passé de Marmoutier à l'abbaye de Cave, fut fait Archevêque de Rege en Calabre, et Cardinal par le Pape Urbain II. Tel

Mab. act. t. 7. p. 785. | t. 9. p. 384.
an. l. 62. n. 58.
l. 64. n. 123.
Ord. vit. l. 5. p. 503.

Mab. an. l. 54. n. 80.

l. 67. n. 103. |
Ugh. It. sac. t. 9.
p. 435. n. 10.

¹ M. l'Abbé Fleuri nomme ce monastere S. Martin le Bel, parce que son Nom latin

est de Bello. Mais c'est S. Martin de la Bataille.

Fleu. H. E. l. 61. n. 19.

- Mab. ana. t. 3. p. 311. 312. | Ansel. op. p. 33. 36. est ' Vulgrin, d'abord Abbé de S. Serge d'Angers, puis Evêque du Mans. ' Tel est encore Gaunilon, qui aiant fait une étude particuliere de la Philosophie, croïoit en sçavoir assés pour critiquer les raisonnemens metaphysiques de S. Anselme, contre lesquels il écrivit un petit traité; quoiqu'il ne pût refuser son estime à l'ouvrage qu'il critiquoit. On fit aussi quelque honneur aux Letres, à l'abbaye de Cormeri au même diocèse. ' Guillaume, surnommé Louis, y aiant embrassé la vie monastique, y fut instruit dans les Letres, et se rendit habile dans le grec et le latin. Il étoit né à Roche-Corbon près de Tours. S'étant ensuite retiré à Constantinople, l'Empereur Alexis Comnene lui donna des marques d'estime. De-là il passa en Pouille, où il fut ordonné Evêque de Salpina.
- Maan, par. 1. p. 99. n. 20. | Mab. an. 1. 70. n. 61. LXXIX. Aux grands hommes qui se formerent alors à l'Ecole de Marmoutier, il faut joindre le sçavant Sigon, depuis Abbé de S. Florent de Saumur. ' Dom Mabillon et quelques autres, peut-être d'après lui, ont cru qu'il étoit le même que Sigon disciple de Fulbert, ensuite Maître de l'Ecole de Chartres, et successivement Chantre de la même Eglise. ' Mais le même Dom Mabillon nous a donné depuis des preuves suffisantes, pour les distinguer l'un de l'autre. Leur mort est effectivement marquée à différent jour; et l'un s'étoit déjà enseveli dans l'obscurité du cloître, lorsque l'autre brilloit encore à la tête des Ecoles de Chartres. ' Celui dont il est ici question, étoit Clerc, avant que d'embrasser la vie monastique à Marmoutier sous l'Abbé Albert, comme porte l'acte original de son élection, qui se trouvoit encore en 1647 dans le Chartrier de l'abbaye de S. Florent. Sigon trouva à Marmoutier tous les secours pour perfectionner ses premieres études. ' Il se rendit très-habile dans la Grammaire, la Rhétorique, la Dialectique, l'Arithmétique, la Musique et l'intelligence des SS. Ecritures. Il acquit même, ce qui étoit extrêmement rare de son siècle, une connoissance particuliere du grec et de l'Hebreu, qu'il écrivoit parfaitement. On verra dans la suite l'usage qu'il fit de son sçavoir, lorsqu'il gouverna le monastere de S. Florent, dont on l'élut Abbé en 1055. Presqu'au même temps qu'il eut quitté Marmoutier, sa place y fut remplie par un autre grand homme de Letres. ' C'est le fameux Raoul, surnommé de Mala-Corona, issu d'une ancienne noblesse de France et de Bretagne, mais établie en Normandie, où elle s'allia à la Maison de Grentesmaisnil. ' Raoul dès son enfance s'appliqua
- Mab. ana. t. 1. p. 421. 423. t. 2. p. 351. 353. p. 351.
- Mart. anec. t. 3. p. 848. | am. Coll. t. 5. p. 1125. 1126. | Coll. nov. par. 2. p. 257.
- Ord. vit. l. 3. p. 463. p. 464. 477. | Wil. Gem. l. 7. c. 10.

s'appliqua avec tant de succès à l'étude des sciences, qu'il posséda à fond tous les Arts Libéraux, et qu'il apprit plusieurs rares secrets, qui le faisoient regarder comme un homme consommé dans la connoissance de la nature, sur-tout de la Médecine. Après avoir parcouru presque toutes les Ecoles de France et d'Italie, tant pour perfectioner, que faire admirer son sçavoir, il alla l'enfourir dans l'obscurité de la solitude de Marmoutier. Il y mourut en odeur de piété vers 1064, au bout de sept ans de pénitence. A son exemple quelques-uns de ses confreres prirent du goût pour la Médecine, et s'y appliquèrent. On en trouve effectivement deux, l'un nommé Tethbert qui s'y rendit fort habile, et l'autre nommé Jaques et qualifié Médecin, qui assista au Concile de Brioude en 1094. Sur la fin du siècle il y avoit au même monastere un Manceau, nommé Pierre Paillard, qui s'occupoit à transcrire les bons livres et qui se mêloit de Poésie. Entre les manuscrits de sa main, on trouve le long poëme d'Hildebart du Mans sur le sacrifice de la Messe, à la tête duquel le Copiste a mis des vers élegiaques de sa façon, dont la fin de chaque pentametre fait le commencement de l'hexametre suivant, où elle est répétée. Foulcoïd autre Moine de Marmoutier, mais résident à Fougeres en Bretagne, s'est fait connoître par un petit écrit de sa façon.

Mab. ib. l. 60. n. 14. | l. 68. n. 98.

Hild. car. p. 1134. 1135.

Mart. anec. t. 4. p. 253-254.

LXX. Quelques Modernes rapportent à l'année 1031 la fondation du College de la porte de fer, dit autrement le College de S. Maurice à Angers, uni maintenant à celui des Prêtres de l'Oratoire de la même ville. Si cette date est aussi certaine qu'on le prétend, il faut avouer qu'il n'y a point dans toute la France de College de plus ancienne fondation. Quoi qu'il en soit de cette date, qu'on ne pourroit justifier par l'acte original, qui a disparu, dès le commencement de ce siècle, et vraisemblablement vers 1010, Bernard disciple du celebre Fulbert de Chartres, et dont il y a quelques écrits, enseignoit publiquement à Angers, où l'Evêque du lieu l'avoit appelé. Après y avoir exercé trois ans l'emploi de Maître-Ecole, il laissa sa place à d'autres. On lui donne pour successeur Sigon de Chartres, que l'on confond ici avec l'Abbé de S. Florent de même nom, Hiduin qui le fut de S. Nicolas d'Angers, et le fameux Berenger de Tours. Mais c'est contre la vérité de l'histoire; et en voici les preuves. L'unique fondement qu'on ait pour compter les deux premiers au nom-

Univ. d'Ang. p. 7.

Mab. an. l. 53. n. 42. | t. 4. app. p. 703.

Univ. d'Ang. p. 4. 5.

- bre des Professeurs d'Angers, est la lettre 120 entre celles de S. Fulbert. On la suppose ¹ adressée à Angers par ce Prélat, qui dans cette supposition y demanderoit des nouvelles de Sigon et d'Hidun, dont il y est parlé. Supposition visiblement fautive; puisqu'il est clair, pour peu d'attention qu'on y veuille apporter, qu'elle est écrite à S. Fulbert par l'Agent qu'il avoit à Poitiers. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à la conférer aux 123, 127, 129, 130. De sorte que cette lettre prouve tout le contraire de ce qu'on en tire; faisant voir clairement que Sigon et Hiduin étoient alors résidents, non à Angers, mais à Chartres. ' Sigon en particulier y étoit encore à la mort de l'Evêque Fulbert, des obseques duquel il fut chargé. Onze ans après en 1040, il y dirigeoit l'Ecole, comme il a été dit ailleurs. Enfin il y mourut dans la dignité de Chantre. Il n'y a donc aucun temps de sa vie, auquel il ait exercé l'emploi de Maître-Ecole à Angers. Il seroit aisé de montrer la même chose à l'égard de Berenger de Tours. Il fut à la vérité Archidia-cre d'Angers; mais il n'y enseigna jamais. ' Ceux qui le prétendent, l'ont certainement confondu avec un autre Berenger, ou Beringer, Grammairien et Chapelain du Comte Foulques Nerra, qui put bien y faire des leçons publiques. ' M. de Lau-
 nois n'est pas plus heureux, lorsqu'il nous donne pour Angevins et pour Professeurs de l'Ecole d'Angers, Baudri Abbé de Bour-
 gueil et Gerard, dont Baudri fait l'éloge. ' Un des successeurs de Bernard dans la même Ecole, fut un nommé Jean qui la dirigeoit en 1040.
- LXXI. On a beaucoup plus de lumière pour connoître ceux qui y enseignèrent après le milieu de ce siècle. ' Le célèbre Marbode, élu Evêque de Rennes en 1096, fut de ce nombre. L'Ecole dont il prit la direction en 1067, devint très-flo-rissante. Aussi avoit-il beaucoup de sçavoir et de talent pour remplir avec succès les fonctions de cet emploi. ' Il y a de lui un petit traité de Rhétorique en prose et en vers, intitulé : *Des ornements du discours*, qu'il composa en faveur de ses disciples. ' Il y ajoute ensuite un poëme sur la bonne maniere d'écrire. ' De son temps on alloit d'Orleans, comme d'ailleurs, étudier à Angers. ' On compte entre ses Eleves Samson, Angevin de
- Mab. ana. t. 2. p. 555.
 act. t. 8. pr. n. 12.
 Lau. de Scho. p. 163. 167.
 Goff. Vind. p. 414.
 Marb. pr. p. 1383.
 Car. p. 1387-1396.
 p. 1595-1597.
 p. 1621.
 p. 1563.

¹ Ce qui a pu tromper ceux qui ont pris cette lettre pour être de S. Fulbert, est le titre conçu en ces termes : *Domino suo Chariss. Fulbertus Præsuli*. Mais il est vi-

sible qu'il faut lire *Fulberto*, au lieu de *Fulbertus*, comme Duchesne l'a rétabli dans son édition.

naissance, puis Evêque de Winchester, et non pas de Worchester, comme d'autres prétendent ; Renaud de Martigné, Briand élu Evêque d'Angers en 1101, et ensuite Archevêque de Reims; Geofroi Martel, second du nom, Comte d'Anjou. Rivallon, Archidiacre de Nantes, qui se mêloit de Poésie, avoit aussi pris des leçons de Marbode, qui le qualifie son très-cher fils dans un de ses Poèmes. Marbode, suivant l'opinion d'un de ses Editeurs, fut Maître-Ecole d'Angers jusqu'en 1081, qu'il devint Archidiacre de cette Eglise. Nous trouvons toutefois dans un monument en date de 1074, un Reginald autre Archidiacre de S. Maurice, qualifié Grammairien et Maître dans la ville d'Angers, dont Baudri de Bourgueil fait l'éloge, comme d'un sçavant du premier ordre. Il s'ensuit de-là, ou qu'il y avoit alors deux Professeurs qui y enseignoient en même temps, ce qui ne seroit pas extraordinaire : ou que Reginald avoit succédé à Marbode, si l'on n'aime mieux dire qu'aïant occupé avant lui la chaire de Maître-Ecole, il en avoit retenu le titre avec celui d'Archidiacre. Guillaume, qui fut Maître de Geofroi Abbé de Vendome dès 1093, succéda à Reginald, ou à Marbode, mais on ignore combien de temps il remplit leur place. Vers la même année qu'on vient de marquer, Robert d'Arbrisselles, qui avoit fait de bonnes études, quoique les Lettres ne fussent pas fort cultivées en son païs, étant allé à Angers, y enseigna publiquement l'espace de deux ans. On prétend, que Geofroi Babion Anglois, et Ulger Evêque d'Angers dans la suite, y enseignèrent aussi avant la fin de ce siècle.

LXXII. Il y eut encore plusieurs autres grands hommes qui firent honneur à l'Ecole d'Angers, à laquelle ils avoient été formés aux Lettres. Frodon célèbre dans les Poésies de Baudri, qui a consacré trois épitaphes à sa mémoire, nous est représenté comme un sçavant qui possédoit toutes les beautés de la langue latine, comme un grand Philosophe, et un des fameux Poètes de son temps, à la mort duquel la Literature fit une perte considerable.

Frodo labor magnis te vatibus æqui-pararat.

Frodo, te plangant studiis quicunque vacabunt,
Quorum dum moreris, portio summa ruit.

Après avoir parcouru les plus célèbres Academies de Fran-

Univ. d'Ang. p. 5.

Marb. ib. p. 1365. 1366.

pr. ib.

Hild. not. p. 47. 2. 48. 1.

Du Ches. t. 4. p. 255.

Goff. Vind. vit. | l. 5. ep. ib.

Mab. an. l. 68. n. 66.

Univ. d'Aug. p. 4.

Du Ches. t. 4 p. . 259. 260.

ce, le desir d'amasser du bien lui fit passer la mer. Il alla enseigner en Angleterre, où il mourut avant que de devenir riche. 'Marbode nous fait connoître un Gautier, qu'il nous donne pour un autre grand Poëte, *Maxime Vates* : un Poëte devant qui les autres craignoient de paroître, tant ils redoutoient la délicatesse de sa Muse ; *Metuende Poëta*. Gautier faisoit sa demeure à la campagne aux environs d'Angers, du temps que Marbode son ami enseignoit dans la ville. Là toute son occupation étoit la lecture, la versification, et d'autres travaux littéraires. ' Au même temps la Cathedrale avoit pour Doïen un nommé Robert, qui en 1074 fut choisi pour Commissaire avec l'Archidiacre Reginald, dans un differend entre les deux maisons de S. Aubin et de S. Serge. ' Robert étoit homme d'esprit et d'éloquence, qui aiant fait une étude particuliere du Droit civil, avoit acquis une grande intelligence dans les affaires.

Actio causarum, civilis dictio Juris,
In quibus ingenio vixerat et studio.

Marb. car. p.
1624.

Hild. not. p. 47. 2.

Marb. ib. p. 1621.

Univ. d'Ang. p.
4. 5.

Mais on n' a aucun titre, ' pour compter S. Bruno, Instituteur des Chartreux, au nombre des Eleves de l'Ecole d'Angers, comme fait l'Auteur de la dissertation sur l'ancieneté de cette Université. L'on peut même douter avec quelque fondement si S. Bruno vid jamais la ville d'Angers.

LXXIII. Si les Comtes d'Anjou furent élevés à la même Ecole, ils en firent un illustre ornement. La science, sur-tout celle des Loix, étoit hereditaire dans leur Maison. Aussi avoit-elle un engagement particulier à la cultiver. ' Ses Ainés étoient Maires, ou grand Senechaux de France, et en cette qualité , premiers Juges du Roïaume. Lorsqu'ils étoient en France, ils jugeoient souverainement avec leur Cour les affaires les plus importantes. Que s'ils se trouvoient absents, ou que les parties ne fussent pas contentes du jugement qu'on auroit prononcé en l'absence des Comtes, le Roi mandoit ceux-ci ; et au cas qu'ils ne pussent aller à la Cour, ou qu'ils refusassent d'y envoyer de leur part, le Prince leur envoïoit les pieces du procès, qui étoit jugé en dernier ressort à la Cour des Comtes. Hugues des Clefs chevalier d'Anjou, Auteur du XII siecle, qui nous apprend ces particularités du pouvoir de ces Comtes, atteste qu'il leur avoit vû rendre plus d'une fois de semblables jugem nts. Ils se trouvoient donc obligés de se mettre au fait des Loix, et

p. 30. 31. | Goff.
Vind. not. p. 103.
| Bal. misc. t. 4.
p. 485.

d'étudier ce qu'on sçavoit alors du Droit Civil. Il paroît par les caracteres sous lesquels on a représenté Robert Doïen de la Cathedrale, et par les traits qui vont suivre, qu'on donnoit à l'Ecole d'Angers en ce XI siecle des Leçons de Jurisprudence, et qu'on le pratiquoit même dès le siecle précédent. Il est au moins vrai que le Comte Maurice, fils de Geofroi Grise-gonelle, et pere de Foulques Nerra, en étoit assés bien instruit pour son temps : *ipse vero peritus in Causis*. Cette connoissance des Loix, jointe à une éloquence, tant acquise que naturelle, le faisoit briller dans cette sorte de jugemens, dont on vient de parler. Il sçavoit y proportioner ses discours à la portée des assemblées ; y parlant en sçavant, ou d'une maniere populaire suivant l'occasion : *et quæ esset erudita, quæ popularis oratio edocebat*. Autant son habileté le fit admirer dans la décision des procès, autant sa sagesse rendit recommandable son gouvernement. Sagesse dont il a laissé d'illustres marques dans les beaux avis qu'il donna à Foulques son fils au lit de la mort.

And. Cons. ger.
c. 7. n. 1.

n. 3.

LXXIV. Ce n'est pas sans fondement qu'on a dit que la science étoit hereditaire dans la Maison des Comtes d'Anjou. L'on peut se souvenir d'avoir vu paroître dans l'histoire de nôtre X Siecle, Foulques le Bon comme un des Princes le plus letrés de son temps. En ce siecle-ci Hildebert du Mans fit l'épitaphe du Comte Geofroi, qu'il nous donne pour l'ornement de l'Univers, la fleur du Roïaume, le pere de la patrie, la gloire de sa nation, l'honneur de sa famille : pour un Prince rigide amateur de la justice, un Prince qui parloit avec élégance, et qui joi-gnoit un rare sçavoir à un genie superieur.

Hild. car. p. 132f.

Quis nitor eloquii judicive rigor !

Quantus doctrina, quantus et ingenio !

Caracteres qui ne peuvent convenir qu'à Geofroi Martel premier du nom. Le morceau d'histoire qui nous reste de la façon du Comte Foulques le Rechîn, ou Richin, neveu du précédent par les femmes, montre que son Auteur avoit assés bien étudié, et ne manquoit pas de talent pour écrire. Foulques, Roi de Jerusalem son fils, étoit fort instruit de sa religion, comme il paroît par quelques traits de ses harangues. Il laissa même quelque écrit de sa façon sur l'histoire, dont il nous reste des débris. Geofroi le Bel, surnommé Plantegenest, fils et successeur de ce Roi au Comté d'Anjou, possédoit d'excellentes qua-

Spic. t. 10. p. 393-398.

And. Cons. ib. c. 13. n. 1. 4. | Bal. misc. t. 4. p. 479-481.

And. Cons. ib. c. 14. n. 1.

lités. Il avoit sur-tout acquis une grande connoissance des Lettres, *optime literatus*, et passoit pour un des hommes les plus éloquents qu'on vîd dans l'Etat, et même dans l'Eglise, *inter Clericos et Laicos facundissimus*. Pour ne rien omettre de ce qui concerne l'honneur que la ville d'Angers fit aux Lettres en ce siècle, nous ajouterons que l'Ecole de S. Aubin donna alors deux grands hommes : Thierrî Abbé du lieu, qui est compté entre les Ecrivains de son siècle, et Milon, qui fut Evêque de Palestrine et Cardinal de la creation d'Urbain II. Le Moine Estiene dirigeoit alors les Ecoles de cette abbaie.

LXXV. Celle de S. Florent de Saumur devint très-célebre par la doctrine, et la discipline régulière, sous quatre Abbés d'un mérite distingué, qui la gouvernerent consecutivement : le B. Frederic, Sigon, Guillaume et Estiene. On a vu quelles étoient l'étendue et la variété des connoissances de Sigon. Il les emploïa à avancer et perfectionner celles des autres. Une de ses principales occupations littéraires, fut de corriger les Psautiers, les Missels, le texte des Actes des Apôtres et des Epitres de S. Paul. Son amour pour les livres lui fit prendre un soin particulier d'enrichir la bibliothèque de son monastere. Les Grands du siècle, les Evêques, les Abbés l'honoroiert et le recherchoient. S. Hugues de Cluni en particulier, le respectoit comme son Maître. Sa reputation passa de France en Bretagne, en Aquitaine, en Italie, et attira à S. Florent plusieurs personnes de distinction, qui s'y étant consacrées à Dieu, s'y formerent aux Lettres et à la vertu. Guillaume successeur immédiat de Sigon, pouvoit être de ce nombre. Il étoit illustre par sa naissance ; mais il le devint encore davantage par sa doctrine et la sainteté de ses mœurs. Estiene, qui lui succeda, sortoit d'une famille noble de Bourgogne, et acquit un grand fonds de Literature, *vir apprime Literis eruditus*. Du temps de ces trois Abbés il sortit de S. Florent plusieurs Eleves de sçavoir et de mérite, dont quelques uns furent choisis pour Abbés de S. Jouin de Marne, de S. Nicolas d'Angers, de S. Melaine de Rennes, de S. Julien de Tours, de S. Maur de Glanfeuil. Angier l'un d'entre eux, passant par la Sicile au retour d'un voïage de Jerusalem, se vit obligé d'accepter l'évêche de Catane. Even, son confrere à S. Florent, issu d'une Maison illustre, mais encore plus recommandable pour son mérite et sa vertu, remplit aussi le siege épiscopal de Dol en Bretagne. Il y avoit été d'abord envoyé pour Abbé de

Mab. opus. t. 3.
p. 239.

Bal. misc. t. 2. p.
172.

Lab. bib. nov. t. 2.
p. 209.

Mart. coll. nov.
par. 2. p. 257 |
anec. t. 3. p. 848.
849 | am. coll. t.
5. p. 1125. 1126.

anec. ib. p. 850 |
am. coll. ib. p.
1129. 1130 | Mab.
an. t. 63. n. 62.
63. | l. 68. n. 26.

S. Melaine de Rennes, monastere alors totalement ruiné, auquel il rendit tellement sa premiere splendeur, qu'il y assembla jusqu'à cent Moines.

LXXVI. Les Letres fleurirent d'une maniere encore plus brillante à Bourgueil, autre abbaïe au même diocèse d'Angers. 'Baudri l'un des plus celebres Poëtes de son temps, qui la gouverna en qualité d'Abbé depuis 1079 jusqu'en 1108, qu'il fut Evêque de Dol, y étoit presque tout occupé d'étude et de la belle Littérature. C'est ce que font juger et le grand nombre de ses Poësies, et les expressions qu'il y emploie pour attirer des sujets dans son monastere. ' Il ne leur parle que de livres, de papiers et autres choses convenables à des Etudiants. Il eut tant de joie d'avoir gagné un nommé Gerard, grand homme de Letres, qui se rendit Moine à Bourgueil, qu'il la fit éclater par deux pieces de vers publiées à ce sujet. Gerard étoit de Loudun en Poitou, et y étoit regardé comme la lumiere et l'honneur du Clergé. Il y enseigna quelque temps les Arts Liberaux, qu'il avoit étudiés sous le celebre Manegaud, dont il a été parlé ailleurs. Quoique plus jeune que son Maître, il alloit presque de pair avec lui, en ce qui regarde le talent de faire des leçons publiques. Baudri manque d'expressions pour relever son sçavoir, et nous donne à entendre, mais d'une maniere un peu obscure, qu'il excelloit particulièrement dans la Dialectique, l'Eloquence et la versification. Il ne craint pas même de nous le représenter comme un second Aristote: *Nam nobis alter fulsit Aristoteles*. On ignore si Gerard continua d'exercer à Bourgueil l'emploi de professeur, et s'il laissa quelques productions de son esprit. ' Mais il y a de l'apparence que Baudri y donnoit, au moins quelquefois, des leçons sur les Belles Letres, s'il ne l'avoit pas déjà fait, avant que de parvenir à la dignité d'Abbé. Il parle effectivement de quelques uns de ses Eleves dans le cours de ses Poësies. Il y fait nommément mention en cette qualité de Robert, depuis Abbé de S. Remi de Reims, et l'un des Historiens de la Croisade.

LXXVII. On ne sçait rien de memorable touchant l'Ecole de l'Eglise du Mans, ' jusqu'à l'épiscopat de Gervais du Château du Loir, depuis Archevêque de Reims, Prélat de merite et de sçavoir : sinon qu'il en pouvoit être un Eleve. Il trouva à la tête de cette Ecole Ermenulphe, qui la dirigea au moins jusqu'en 1040. A celui-ci succeda Robert surnommé

Mab. an. l. 65. n. 68 | l. 69. n. 66.

Duches. t. 4. p. 269.

Mab. ib. l. 69. n. 66.

l. 58. n. 23 | l. 60. n. 64 | ana. t. 3. p. 304. * 312. * 313 * Goff. vind. p. 414.

le Grammairien, homme aussi recommandable pour sa vertu que pour sa doctrine, qui par ses grandes connoissances et son application à instruire, renouvela presque toute la face du diocèse, et donna à la cathedrale en particulier un relief avantageux. Robert étant mort avant la translation de Gervais au siege de Reims, Arnauld son neveu, et l'un de ses disciples, lui succeda dans la dignité de scolastique, et en remplit les fonctions jusqu'en 1067, qu'il fut élu Evêque de la Ville après la mort de Vulgrin. Arnauld qui avoit un grand fonds de Littérature, *admodum eruditus*, et qui s'étant formé sur le modèle de son oncle, s'étoit toujours fait un merite de marcher sur ses traces, continua apparemment de diriger par lui-même l'Ecole de son Eglise, malgré les occupations indispensables de l'épiscopat. Il yeut entre autres disciples Hoël son parent, qui fit beaucoup de progrès dans les Letres sacrées. Celui-ci étant devenu Evêque du Mans vers 1084, chargea du soin de l'Ecole Hildebert, qui fut son successeur immediat, et l'un des plus sçavants Prélats de son temps. Hildebert avoit étudié à Tours sous le fameux Berenger, et avoit pu perfectionner ses études sous l'Evêque Arnauld. Il paroît au moins qu'il se trouvoit dans le Clergé du Mans, lorsqu'on l'établit Scolastique et Archidiaque de la Cathedrale. Il y enseigna jusqu'en 1097, qu'il se vit élevé à l'épiscopat, et peut-être continua-t-il de le faire dans la suite. L'Ecole du Mans devoit être alors florissante. Il n'étoit pas ordinaire de voir en un Ecolâtre un sçavoir aussi varié, et autant de talent à bien écrire en prose et en vers. C'est ce qu'attestent les divers écrits de ce grand homme, dans lesquels on découvre de la netteté, de la politesse, de la précision, et un bon goût qui n'étoit pas commun.

LXXVIII. De l'Ecole du Mans sortirent en se siecle plusieurs autres Eleves, qui lui firent honeur par la reputation qu'ils acquirent dans le monde sçavant. Baudri de Bourgueil nous en fait connoître un celebre; mais l'éloge qu'il nous en a laissé, se trouve malheureusement imparfait. Nous allons copier ce qui nous en reste, afin de ne pas affoiblir les couleurs sous lesquelles on fait son portrait. Cet illustre Manceau étoit Archidiaque de la Cathedrale, et se nommoit ¹ Audebert. Son

an. 1. 63. n. 12.
ana. ib. p. 313. *

p. 288.
p. 303.

Hild. vit. p. 17.

p. 36....

Mab. an. 1. 69. n.
59.

Duches. t. 4. p.
271.

¹ Les caracteres sous lesquels est ici représenté Audebert, feroient soupçonner qu'il n'est autre que le celebre Hildebert. Un Copiste auroit fort bien pu écrire

l'un pour l'autre. Il est certain, qu'Hildebert fut Archidiaque avant son épiscopat; qu'il étoit fameux Poète, et qu'il a fait l'éloge de Berenger.

inclination

inclination l'avoit porté à s'appliquer particulièrement à la Poésie. Il composa un petit ouvrage sur Berenger de Tours ; et il y réussit si heureusement, qu'on le regardoit comme un autre Homere pour la maniere d'écrire l'histoire, et comme un autre Virgile pour la versification. Il est vrai que c'est un Poëte de la fin du XI siecle, qui en parle de la sorte, et un Poëte qui n'épargnoit pas les louanges à l'égard de ses amis. Ainsi l'on sçait la valeur de ses expressions.

Censeo famosis te vatibus æqui parandum,
 Quamvis præniteas re, fama, vatibus ipsis,
 Nec tu dissideas à commoditate Maronis.....
 De Berengario Turonensi pauca loquutus,
 Es nobis visus, nisi fallor, magnus Homerus.

' Du temps de l'Evêque Hoël l'Eglise du Mans avoit pour Doien un nommé Guichier, qui passoit pour avoir beaucoup d'éducation: *Literarum scientia non Mediocriter adornatus!*

Mab. ana. ib. p. 293.

' Gontier, autre Eleve de la même Ecole, devint un des Restaurateurs de la discipline monastique en Angleterre. Y étant passé après la conquête de Guillaume le Batard, il fut d'abord Archidiacre de Sarisberi, puis Moine de Bataille et enfin Abbé de Thorney. Il commença par y établir les usages de Marmoutier, qu'on suivoit à Bataille, et en renouvella ensuite tous les lieux reguliers, avec une Eglise magnifique, dont il jetta les fondemens en 1085.

Mon. angl. t. 1. p. 243. | Ord. vit. l. 11. p. 335.

LXXIX. A ces illustres Eleves de l'Ecole du Mans, il faut encore joindre Hervé ' Moine de Deols, ou Bourgdieu, en Berri, l'un des plus laborieux Ecrivains, et des plus celebres Interpretes du commencement du XII siecle. Son histoire porte, que dès son enfance il fut fort bien instruit des Letres, et qu'aussi-tôt après son entrée dans le Cloître il se donna tout entier à l'étude de l'Ecriture et des Peres: preuve qu'il avoit appris les Arts Liberaux avant que d'embrasser la vie monastique, et qu'on est en droit de rapporter à l'Ecole de son pais l'honneur de ses premieres études. ' Geofroi son compatriote, et peut-être son condisciple à la même Ecole, ne lui fit guères moins d'honneur. Il se rendit si habile dans les Letres, particulièrement la science ecclésiastique, que Richard Abbé de S. Alban en Angleterre, qui l'avoit pû connoître en France, car il étoit Norman, voulut l'avoir pour Ecolatre de son

Spir. t. 2. p. 514. 517.

Mat. Paris. de abb. S. Alb. p. 56.

monastere. Mais Geofroi aiant trop retardé son départ, trouva la place remplie, lorsqu'il arriva en Angleterre. Cet inconvenient lui fit prendre le parti d'ouvrir une Ecole à Dunestaple près de l'abbaye de S. Alban. Entre les autres exercices académiques dont il usoit pour l'Instruction de la jeunesse, il leur faisoit représenter avec appareil des especes de tragédies de pieté. Ce sont-là les premiers vestiges que l'on connoisse bien distinctement du théâtre chrétien, si l'on peut unir ensemble ces deux idées. Il est remarquable, que ce soit un Manceau qui ait commencé à le mettre en usage. On sçait que ses compatriotes dans les siècles suivants furent des premiers, qui travaillerent à illustrer notre theatre françois, auquel les exercices de Dunestaple donnerent vraisemblablement naissance. Geofroi se rendit depuis Moine à S. Alban, et en devint Abbé, et un Abbé de glorieuse memoire, pour le bien qu'il y fit, et la sagesse avec laquelle il le gouverna.

p. 63.

Egas. Bul. t. 1. p. 606.

LXXX. M. du Boulay prétend, qu'Hubert Maître de Baudri, Abbé de Bourgueil, étoit du Mans, et qu'après avoir enseigné à Orleans, il a voulu dire à Meun, il retourna dans sa patrie, où il continua d'enseigner. Mais Beaudri lui-même qui nous a laissé l'éloge d'Hubert, ne fait aucune mention de cette circonstance; et il est visible que du Boulay prend ici Meun sur la Loire pour la ville du Mans. Le même Auteur parle d'un Bernard du Mans, celebre professeur de Grammaire à Paris en ce siècle. Mais nous n'en trouvons rien dans les Ecrivains qui l'ont précédé. Au même temps qu'on enseignoit les Letres avec tant de succès à l'Ecole épiscopale du Mans, on ne les negligeoit point aux abbayes de S. Vincent et de la Coulture. L'Evêque Gervais aiant rétabli vers 1040 la premiere de ces deux Maisons, le Scolastique Robert, dont il a été parlé, y fit present de plusieurs volumes de sa bibliothèque: ce qui suppose qu'on y aimoit les livres, et qu'on y cultivoit les Letres. A la Coulture, Letald l'un des plus judicieux historiens de son temps, qui s'y étoit retiré à la fin du X siècle, y avoit ranimé les bonnes Etudes. Sur la fin de ce siècle-ci la Coulture donna deux Ecrivains en la personne de deux de ses Abbés, Avesgaud et Johel. Nous ne decouvrons point d'autres Ecoles considerables dans le reste de l'étendue de la Metropole de Tours. Seulement il y en avoit une à Fougeres, au diocèse de Rennes, dirigée vers 1090 par Hardouin de Chartres. Il faut qu'il y eût eu une autre de quelque

Mab. an. 1. 58.
n. 23. | l. 60. n.
64.Mart. anec. t. 1.
p. 253.

merite au Comté Nantois, si ' le fameux Pierre Abélard, qui y étoit né, fit ses premieres études en son païs. Berenger son pere avoit aussi acquis une certaine connoissance des Letres, ce qui étoit fort rare parmi la Noblesse séculiere, et qui insinue qu'il y avoit une Ecole dans son voisinage. ' L'abbaye de S. Gildas de Ruits au diocèse de Vennes, aiant été retablie à trois differentes reprises dans le cours des vingt-quatre premieres années de ce siecle, on y ouvrit une Ecole pour la jeunesse. Rannulfe y étoit chargé du soin d'enseigner les enfants ; et le Vieillard Jovethen veilloit sur leurs mœurs.

Mab. ib. 1. 69. n. 70.

act. t. 1. p. 149. n. 36-38.

LXXXI. Il n'y eut point de païs en France, où les Letres fussent cultivées avec plus d'éclat et de succès dans le cours de ce siecle, qu'en Normandie. Personne ne s'y seroit attendu, et ne l'auroit même pensé un siecle auparavant. Mais les Normans étant une fois bien persuadés de la verité de la religion chrétienne, leurs Ducs s'y attachèrent jusqu'au point de faire profession de piété. Temoins les grands biens qu'ils firent aux Eglises, et le nombre considerable de monasteres qu'ils fonderent de nouveau. Il étoit consequent qu'aimant la religion, ils aimassent ce qui concourt à la soutenir. Sur ce principe, s'ils n'étudioient pas eux-mêmes les sciences et les Arts Liberaux; ils ne pouvoient manquer de favoriser ceux qui s'y appliquoient. C'est aussi ce qu'ils executerent avec une magnificence digne de Princes chrétiens, et dont on aura des preuves suffisantes dans la suite de ce volume. ' Il est dit du Duc Richard II en particulier, mort en 1028, qu'il attiroit près de lui par ses bienfaits et ses récompenses, des Evêques, des Clercs, des Abbés, des Moines. On vid même des Grecs et des Armeniens quitter leurs païs par le même motif, et aller illustrer la Normandie par leur présence et leur sçavoir. ' Il est certain que ce Prince faisoit de grandes offrandes aux Eglises, presque par tout le monde, nommément au mont Sinaï, d'où il venoit tous les ans des Moines à Rouen recevoir les liberalités de Richard. De ce nombre fut le celebre S. Simeon, qui sçavoit cinq langues : l'égyptien, le syriaque, l'arabe, le grec et le latin, et qui donna occasion à l'établissement de l'abbaye de la Trinité, connue depuis sous le nom de sainte Cathérine, où l'on ouvrit presque aussitôt une sçavante Ecole.

Spic. t. 3. p. 137.

Glab. 1. 1. c. 3. p. 9 | Mab. act. t. 8. p. 374. n. 8.

LXXXII. Avant celle-ci, ' et dès le commencement de ce siecle, il y en avoit d'autres, soit à Rouen même, ou aux environs, desquelles Dudon fait mention dans son histoire des

Dud. act. Nor. p. 57.

Ducs de Normandie en ces termes : *Aut pergas*, dit-il en apostrophant son ouvrage :

Aut pergas Nortmanica nunc gymnasia præceps.

Ord. vit. l. p. 519.

Montf. bib. bib.
p. 1010.

Mur. It. scri. t. 5.
p. 530.

N'importe ' qu'Orderic Vital sur l'an 1069 dise, que ce fut sous le docte Lanfranc, que les Normans commencerent à s'appliquer à l'étude des Letres, et qu'auparavant sous leurs six premiers Ducs aucun, ou à peine aucun de cette nation, ne sçavoit ce que c'est qu'étudier. Cette façon de s'exprimer n'est que relative au succès avec lequel ils le firent depuis sous cet habile Maître. Si les étrangers dont on vient de parler, ne formerent pas à Rouen quelque société de sçavants, comme l'un des Auteurs cités le donne à entendre, il est au moins hors de doute, qu'ils contribuèrent à faire naître en France le goût pour le grec et les autres langues orientales, ausquelles nos François donnerent quelque application. En attendant d'autres preuves, nous en produirons une qui remonte jusqu'au temps du Duc Richard II. ' C'est un manuscrit grec, qui se trouve dans la bibliothèque du Roi, entre ceux de M. Colbert sous le nombre 4954, et qui contient l'office ecclésiastique à l'usage des Grecs. Il y est marqué qu'il fut fait en 1022 par un Moine nommé Helie. Et ce qui fait croire que ce Copiste étoit Norman, ou qu'il écrivoit en Normandie, c'est que son manuscrit est enrichi de l'alphabet des Norvegiens. Il y a beaucoup d'apparence que l'original sur lequel fut fait cette copie, avoit été apporté en France par quelqu'un de ces Moines Grecs, qui y venoient recueillir les aumones du Duc Richard.

LXXXIII. En general les Normans avoient de grandes dispositions naturelles pour les Letres ; et l'on sçait qu'ils n'ont point degeneré dans la suite. ' C'est ce que Geofroi de Malaterra, historien Norman lui-même, reconnoît à l'égard d'une des principales facultés de la Literature. Cette nation, dit-il en decrivant ses mœurs avec ingénuité, et sans la flatter, quoi qu'il fasse entrer l'adulation dans les couleurs avec lesquelles il la peint, s'applique à l'étude de l'éloquence avec tant d'ardeur et de succès, que l'on prendroit les enfants même dès les premieres leçons pour autant de Rhéteurs : *Eloquentiæ studiis inserviens in tantum, ut etiam ipsos pueros quasi Rhetores attendas*. L'Histoire ne nous fournit rien, pour faire connoître avec quelque détail l'Ecole de l'Eglise metropolitaine. On

scait seulement que cette Eglise fut gouvernée consecutivement par quatre Archevêques fort instruits des Loix ecclesiastiques, dont quelques uns ont laissé des productions de leur plume. Tels sont Mauger, S. Maurille, Jean de Baïeux, auparavant Evêque d'Avranche, et Guillaume surnommé Bonne Ame. Des Prélats de ce caractere n'étoient point hommes à souffrir l'ignorance dans leur Clergé, sans y apporter un remede efficace. Aussi y vid-on paroître plusieurs Ecclésiastiques Letrés.

' Un Thebaud, ou Thiebauld, chanoine de la cathedrale; natif de Vernon, qui merite de trouver place entre nos premiers Poëtes François. Il fit effectivement vers le milieu de ce siecle, à l'égard des vies de quelques Saints, ce que le B. Israel chantre du Dorat avoit executé à l'égard de l'Evangile : c'est-à-dire qu'il en composa en langue vulgaire des Chansons spirituelles, pour instruire le menu peuple de leur histoire. ' Un Richard autre Chanoine de la même Eglise, Poëte Latin, qui a fait l'épitaphe de S. Maurille en vers tolerables pour le temps.

' Un Fulbert Archidiacre, homme d'éloquence et de sçavoir, qui composa quelques écrits, après qu'il se fut rendu Moine à S. Ouen. ' Un Hugues autre Archidiacre surnommé le Gramairien, personnage d'ailleurs d'un merite distingué.

Mab. ib. t. 3. p. 378. 379. n. 26.

Ord. vit. l. 5. p. 507. | Egas. Bul. t. 1. p. 623.

Mab. an. l. 58 n. 45.

Gug. Fl. chr. p. 161.

LXXXIV. Fulbert ne fut pas le seul homme de Letres, qui illustra en ce siecle l'abbaië de S. Ouen, et qui fasse juger qu'on y entretenoit de bonnes Etudes. Elles y furent cultivées dès les premieres années du regne de Richard II, et ne discontinuerent point d'y être en honneur tout le reste du siecle. Pour n'en pas douter il suffit de sçavoir d'une part, ' que ce Duc engagea le B. Guillaume Abbé de S. Benigne à reformer le monastere de S. Ouen, et de l'autre que la maxime de ce grand Reformateur étoit d'ouvrir des Ecoles dans tous les lieux où il retablissoit la discipline reguliere. On a déjà dit un mot du merite de ces Ecoles; mais on le connoitra plus à fond, lorsqu'on aura parlé de celles de Fécam, qui furent comme le modèle de presque toutes les autres. Une preuve que les Ecoles de S. Ouen avoient dès lors de la reputation, ' est le choix qu'en fit le Duc Richard III, pour y faire instruire le Prince Nicolas son fils, qui y fut mis dès sa plus tendre jeunesse. Y aiant ensuite embrassé la vie monastique, et étant devenu Abbé de la Maison en 1042, il eut une attention particuliere à y faire fleurir les Letres, pendant cinquante ans qu'il la gouverna. De son temps l'abbaië de S. Ouen produisit au moins cinq

Mab. ib. l. 52. n. 10.

l. 88. n. 45 | l. 68. n. 35. | Ord. vit. l. 8. p. 710.

Ecrivains, qui paroîtront en leur rang dans le cours de ce volume. Thierrî, Ambroise, Jean, Maurice et Fulbert déjà nommé. Une autre preuve du mérite de ces Ecoles, sont les grands hommes qui en sortirent pour gouverner d'autres monasteres, et même des diocèses entiers. Vers 1030 on en tira le celebre Isembert, l'un des plus sçavants hommes de son temps, qui y enseignoit, pour l'établir premier Abbé du monastere de la Trinité, dont on va parler. Au bout de quelques années Robert en fut aussi tiré, pour être Abbé de Jumiege. C'étoit un des beaux genies et des esprits le plus cultivés de son siècle. Il fut depuis successivement Evêque de Londres et Archevêque de Cantorberi. A l'Abbé Nicolas succeda en 1092 Helgot, homme d'érudition et de piété, auparavant Prieur de S. Estiene de Caen, qui pouvoit être Eleve du docte Lanfranc, et qui en cette qualité porta à S. Ouen le bon goût pour les Letres qu'il avoit puisé auprès de son Maître.

LXXXV. L'Ecole du monastere de la Trinité, plus connu dans la suite sous le nom du Mont sainte Catherine, près de la ville de Rouen, qui ne subsiste plus aujourd'hui, et dont les revenus ont été transportés à la Chartreuse du voisinage, fut encore plus florissante que celle de S. Ouen. Isembert, dont on a ébauché l'éloge, et qui étoit regardé comme l'oracle du païs, l'honneur du Clergé, le miroir par excellence des Moines, et un homme consommé dans toute sorte de belles connoissances, *in omni liberalium disciplinarum experientia probatissimus*, en aiant été fait Abbé vers 1030, peu d'années après la fondation du monastere, continua d'y faire des leçons publiques. On a vu qu'il avoit déjà fait la même chose à S. Ouen. Sa reputation attira près de lui plusieurs Eleves distingués par leur naissance, leurs grandes dispositions pour les Letres, et quelques uns mêmes par leurs dignités. On met de ce nombre Hugues fils de Goscelin, Vicomte de Rouen et fondateur du monastere, qui s'y rendit Moine avec son pere; Durand, depuis Abbé de Troarn, et l'un des Theologiens qui écrivirent contre Berenger; Guitmond, ou Witmond, qui fit des progrès merveilleux dans la Grammaire et la Musique. Celui-ci se retira dans la suite à l'abbaye de S. Evroul, où il semble avoir fini ses jours. Il est par consequent different du celebre Guitmond, Moine de la Croix S. Leufroi, puis Archevêque d'Averse, qui avoit été, comme il sera dit, disciple de Lanfranc à l'Ecole du Bec; et c'est une faute à corriger dans un des endroits cités de Dom

Mab. ib. l. 56. n. 77 | t. 5. app. p. 630. 2.

Angl. sac. t. 1. p. 237. | Neus. pia. p. 309.

Ord. vit. ib | Mab. an. l. 68. n. 35.

Mab. ib. l. 56. n. 77.97 | l. 60. n. 13 | Ord. vit. l. 3. p. 460. 485. 491.

Guit. de Euch. l. 2 p. 449. 1.

Mabillon, où ces deux grands hommes sont confondus. Isembert vid aussi entre ses Eleves Ainard, ou Einard, Alleman de nation, qui se rendit recommandable par la sainteté de ses mœurs et son sçavoir, et devint Abbé de S. Pierre sur Dive. Osberne, qui le fut de S. Evroul, et merita le surnom de plus saint de tous les Abbés, eut le même avantage. Enfin Rainier, Doien de la Cathédrale, aiant embrassé la vie monastique sous Isembert, lui succeda dans la dignité d'Abbé en 1051. Du Mont sainte Catherine les Letres passerent avec la discipline reguliere à l'abbaië de Cormeilles, fondée au diocèse de Lisieux vers 1060, où les porta Osberne, avant que de devenir Abbé de S. Evroul.

Mab. ib. l. 61. n. 58.

LXXXVI. A Jumiege, autre abbaïe au diocèse de Rouen, on ne discontinua point de soutenir la culture des Letres, qu'on y a vûe établi au siecle précédent. C'est ce qui est constaté par le grand nombre de manuscrits sur toutes sortes de facultés literaires, dont on a imprimé le catalogue depuis peu : manuscrits, dont plusieurs remontent jusqu'au temps dont il est ici question. Entre ceux-ci il y en a qui pour n'avoir pas été faits à Jumiege, n'en sont pas moins une preuve de son amour pour les bons livres. On y remarque sur-tout un magnifique Missel à l'usage de l'Eglise Anglicane, enrichi de parfaitement belles miniatures, letres initiales et autres figures en or. C'est un present que Robert Evêque de Londres vers 1050, fit à Jumiege dont il avoit été Abbé. Le Rituel à l'usage de ce monastere, écrit dans les premieres années du même siecle, est encore remarquable. Dom Martene y a puisé diverses choses singulieres pour ses anciens Rits ecclésiastiques. Il s'est aussi servi avec fruit d'un Ordinaire de la même abbaïe, et de presque même date que le Rituel. Comme l'on donnoit à Jumiege une application particuliere à copier les écrits des Anciens, il s'y forma quantité de sujets à l'art de bien écrire, si nécessaire avant l'invention du secret de l'imprimerie. De ces habiles Copistes plusieurs passerent à l'abbaië de S. Evroul, où ils établirent le même art, qui y subsista plus d'un siecle. A la tête de ceux-ci étoit le B. Thierrri de Matonville, qui après avoir exercé l'emploi d'Ecolatre, et rempli la dignité de Prieur à Jumiege, fut élu Abbé de S. Evroul. Les plus connus entre les autres étoient Raoul, neveu de Thierrri, Hugues qui faisoit l'office de Chantre, et Gautier qui porta depuis le surnom de Jumiege. Jumiege donna encore deux autres Abbés

Montf. bib. bib. p. 1204-1217.

p. 1216. 2.

p. 1216. 2. 1217. 1.

Mab. ib. l. 59. n. 93.

Mss.

Mab. ib. l. 66. n. 81.

de merite au monastere d'Abendon en Angleterre, Atheleme et Rainold. Ce dernier, pour montrer qu'il n'oublioit point la Maison où il s'étoit d'abord consacré à Dieu, y envoya en present un beau livre des Evangiles, enrichi d'or, d'argent et de pierres précieuses, qu'on y conserve encore. On ne s'y appliquoit pas au reste si entierement à copier les ouvrages anciens, que quelques Moines n'en composassent de nouveaux. Tout le monde sçavant connoît l'Historien Guillaume de Jumiege.

Mon. gall. | Mab.
an. 1. 53. n. 3. 9 |
l. 56. n. 77.

LXXXVII. L'abbaye de Fontenelle, ou S. Vandrille, encore au diocèse de Rouen, qui s'étoit distinguée autrefois par son zèle et son application à cultiver les Letres, souffrit un déperissement presque entier au temps des ravages des Normans. Mais le B. Richard, Abbé de S. Vanne et Restaurateur de tant d'autres monasteres, aiant commencé à la retablir les premieres années de ce siecle, les Letres y furent bientôt remises en honneur. Gerard, qui en fut Abbé depuis environ 1008 jusque en 1031, y contribua avec avantage. Il avoit été disciple de Fulbert à l'Ecole de Chartres, et en soutint dignement la qualité par sa doctrine et l'integrité de ses mœurs. Entre les autres hommes de Letres, qui illustrerent alors Fontenelle, on connoît nommément Durand son neveu, qui s'y retira du Mont sainte Catherine, et qui fut depuis Abbé de Troarn. Les successeurs de Gerard avoient tous fait de bonnes Etudes, et furent soigneux de les entretenir dans leur monastere, qui acquit un nouveau lustre sous leur gouvernement. Gradulfe, par exemple, avoit une telle reputation de prudence et de doctrine, que l'Archevêque Mauger le choisit pour son Vicaire general. Robert son frere, qui lui succeda en 1047, aiant été peu après transferé à S. Germain des Prés à Paris, Gerbert, ou Girbert prit sa place à Fontenelle, et y eut pour disciple Ansfride homme d'érudition, et depuis Abbé de Préaux. Gerbert alloit de pair pour la science et le merite avec Ainard de S. Pierre sur Dive et Durand de Troarn. On regardoit communément ces trois Abbés comme autant de brillantes lumieres qui éclairoient leur siecle. En 1089 Gerbert eut pour successeur, Lanfranc neveu de l'Archevêque de Cantorberi de même nom, qui porta à S. Vandrille le bon goût pour les Letres qu'il avoit pris à l'Ecole du Bec. Il reste peu de monuments des travaux literaires qui occuperent alors les Moines de Fontenelle. On a l'épitaphe de Girbert par le
Moine

Mab. ib. l. 59. n.
12.

67. n. 77. | act.
t 9. pr. n. 15. 18.

Moine Deodat ; l'écrit d'un Anonyme, dont on parlera ailleurs ; le Sacramentaire à l'usage de cette abbaïe. Ce dernier monument, qui a été dirigé par un nommé Guillaume, est curieux pour les prieres et les benedictions singulieres, qu'il y a recueillies. Fontenelle reçut aussi quelque relief, d'avoir eu pour Eleve et pour Prieur Ingulfe, qui avoit été d'abord secretaire de Guillaume Duc de Normandie, et devint ensuite Abbé de Croyland en Angleterre, son país natal, et l'un de ses Historiens.

LXXXVIII. A la faveur du rétablissement de l'abbaïe de Fécam, à l'extremité du diocèse de Rouen au bord de la mer, qui se fit en 1001 par les soins du B. Guillaume de Dijon, l'on y vid aussi-tôt fleurir les Letres avec un succès merveilleux. On a dit ailleurs que la maxime de ce grand homme étoit d'établir des Ecoles pour toutes sortes de sujets dans tous les monasteres de sa reformation. Celles de Fécam furent le modèle de toutes les autres, et ce semble même de celles de S. Benigne. Il y en a avoit d'interieures pour les personnes qui renonçoient au monde pour se consacrer à la pénitence. Il y en avoit d'exterieures pour les gents de dehors, qui y étoient reçus sans distinction du pauvre ou du riche, du serf ou du libre. Non seulement on y enseignoit avec un desinteressement entier ; mais on y avoit encore la charitable attention de fournir le necessaire à ceux qui en manquoient. Attention qui devoit contribuer à augmenter prodigieusement le nombre des Etudiants. Un établissement de cette nature, aussi louable qu'avantageux, ne put manquer de se soutenir sous Joannelin et Guillaume de Roz, successeurs immediats du B. Reformateur, qui gouvernerent successivement ce monastere au de-là du cours de ce siecle. Joannelin étoit homme d'érudition, et se rendit celebre par le grand personage qu'il fit dans l'Eglise et dans l'Etat. Guillaume son successeur avoit aussi un grand fonds de sçavoir, *magna Literarum peritia præditus*, et avoit déjà brillé dans le Clergé de Baïeux, où il avoit rempli les dignités de Chantre, d'Archidiacre et de Doïen. Fécam sous la conduite de ces trois illustres Abbés repandit par tout une si bonne odeur, qu'elle y attira grand nombre de personnes de la premiere distinction, qui s'y consacrerent à Dieu. L'on remarque entre autres un Evêque nommé Osmond ; deux Clercs d'un sçavoir peu commun *apprime literati*, Beringer et Joscelin, qui quitterent la Cour, et renoncerent à toutes les esperances qu'elle

Montf. ib p. 1193.
4.

Mab. an. l. 62. n.
32 | l. 68. n. 24.

act. t. 8. p. 327. n.
14. — an. l. 52. n. 9.
10.

an. l. 65. n. 42. |
Neus. pia, p. 227.
| Lab. bib, nov. t.
1. p. 328 | Ord.
vit. l. 4. p. 529.

Mab. ib. l. 52. n.
10.

leur avoit fait naître ; et plusieurs Anglois, dont l'un nommé Clement étoit de sang roïal.

LXXXIX. Il revint aussi un grand relief à l'Ecole de Fécam pour avoir formé plusieurs Evêques et Abbés de merite, qui en sortirent en ce siecle. On ne fera ici l'énumération que des plus connus. ' S. Maurille , depuis Archevêque de Rouen, Prélat distingué par sa doctrine et la sainteté de ses mœurs , avoit professé la vie monastique à Fécam, après avoir enseigné à l'Ecole d'Halberstat. ' Remi Evêque de Lincoln dans la suite, grand homme de Letres, *copiose literatus*, fut aussi élevé à Fécam avant que de passer en Angleterre. ' Herbert d'abord Abbé de Ramsey, puis Evêque de Tetford ou Norwic, Turold, que Guillaume le Conquerant établit Abbé de Malmesbury, Suppon qui le devint successivement du Mont-S.-Michel, et de Frutare au diocèse d'Yvrée : trois personages en qui la vertu se trouvoit réunie à la doctrine, furent encore tirés de l'abbaïe de Fécam. A une autre extremité du diocèse de Rouen, du côté de Paris, ' on vid en la personne de S. Gautier, premier abbé de S. Martin de Pontoise, une des grandes lumieres de ce siecle, qui aux termes de l'historien de sa vie, Auteur contemporain, merite de tenir une place entre les principaux Defenseurs de l'Eglise. Gautier nâquit à Ainville sur les confins de l'Amienois. Dès sa premiere jeunesse il se sentit tant d'ardeur pour les sciences, qu'afin de la satisfaire il parcourut diverses provinces. Il y acquit de grandes connoissances, qu'il fut soigneux de cultiver. Étant suffisamment instruit de la Grammaire, de la Rhétorique et de la Dialectique, il ouvrit une Ecole qui devint très-celebre, *famosissimas regens Scholas*. Là il communiquoit à une multitude de disciples les thrésors de la science, qu'il avoit amassés avec beaucoup de travail. Quelque brillante au reste que fût cette Ecole, elle ne nous est point connue d'ailleurs ; et l'Ecrivain qui nous en donne une idée aussi avantageuse, ne dit point en quel lieu elle se tenoit. Il ne nous apprend point non plus, si Gautier continua d'enseigner, lorsqu'il eut embrassé la vie monastique à Rebais, ni après qu'il fut devenu Abbé de S. Martin de Pontoise, qu'il gouverna depuis environ 1070 jusqu'en 1094, qui fut l'année de sa mort.

XC. De toutes les Ecoles non seulement de Normandie, mais aussi de la France entiere, il n'y en eut point alors ni de plus sçavante ni de plus celebre tout ensemble, que celle de l'abbaïe du Bec, encore au diocèse de Rouen. ' Il y avoit deux ans que le B.

act. t. 9. p. 222.

p. 770. 1.

t. 8. p. 332. 1044.
| an. 1. 69. n. 2. | l.
70. n. 42.

act. t. 9. p. 813.
814. n. 2 | an. 1.
63. n. 43 | l. 68.
n. 94.

an. 1. 88. n. 17.
44. 104.

Helouin ou Herluin, avoit jetté les premiers fondements de ce monastere, lorsqu'en 1042 Lanfranc vint s'y consacrer à Dieu. Il étoit de Lombardie, où il y avoit, comme on l'a remarqué ailleurs, une source particuliere de doctrine. Parfaitement instruit des Letres divines et humaines, qu'il avoit étudiées en son païs, il entreprit du consentement de son Abbé, d'en faire des leçons publiques, quatre ans après sa retraite. Il s'en acquitta avec tant d'éclat et de succès, qu'en peu de temps il se fit une reputation bruiante, qui vola par presque toute l'Europe, et lui attira des Etudiants de France, de Gascogne, de Bretagne, de Flandres, d'Allemagne et de Rome même. Les Clercs accouroient à son Ecole; les Grands y envoïoient leurs enfants; les Maîtres des autres Ecoles les plus fameuses se rendoient ses disciples. Ce concours prodigieux d'Etudiants fit du Bec la plus florissante Académie qu'on eût vûe depuis plus de cinq siècles: *Beccum magnum et famosum Literaturæ gymnasium*. Beranger, Maître-Ecole de Tours, bien loin de suivre l'exemple d'une si noble émulation, ne conçut qu'une basse jalousie de la reputation de Lanfranc. Et afin de tâcher de se faire un nom, et de se conserver quelques Etudiants, il s'avisa de l'imiter, et d'enseigner comme lui la Theologie, qu'il n'avoit pas étudiée, en quoi il réussit de la triste maniere que tout le monde scait. Le plus connu, et un des plus illustres entre ceux qui vinrent de loin au Bec écouter Lanfranc, fut le docte S. Anselme, depuis son successeur immédiat dans le siege de Cantorberi. C'étoit vers 1060 qu'il s'y retira; et après y avoir été quelque temps disciple, il devint bien-tôt Maître. Alors l'Ecole du Bec acquit un nouveau lustre. On vid encore y venir de tous côtés d'habiles Clercs, et des Chevaliers de grande reputation, se soumettre à la discipline d'Anselme.

XCI. Les statuts, ou decrets du B. Lanfranc, et la vie de S. Anselme nous apprenent des traits fort édifiants de la conduite qu'on tenoit dans l'Ecole du Bec envers les Etudiants, sur-tout envers les enfants qu'on y offroit, ou qui s'y retiroient d'eux-mêmes. On y remarque avec quelle attention et quelle vigilance il y étoient élevés: avec quel soin on s'appliquoit à leur inspirer des sentiments d'honneur et de religion, et à les former aux manieres d'honêteté et de politesse les uns envers les autres. On étoit bien éloigné d'user envers eux de rigueur et de châtement, comme cela ne se pratiquoit que trop souvent ailleurs. Mais s'accommodant à leur portée, on emploïoit la douceur, la

Lanf. vit. c. 2. 4.
11 | Ord. vit. l. 4.
p. 519 | Wil. Gem.
l. 6. c. 9. p. 262 |
Mart. am. Coll. t.
6. p. 97 | Malm.
de pont. angl. l. 1.
p. 205 | Ansel.
vit. p. 3. | Rob.
chr. ad sig. p. 750.

Guit. de Euch. l.
1. p. 441. 1.

Bec. chr. an. 1060
| Mab. ib. l. 61. n.
94 | Ord. vit. ib.
p. 530 | Ans. vit.
p. 8. | Wil. Gem.
ib. p. 265 | Malm.
ib.

Lanf. decr. c. 21.

Ansel. vit. p. 8.

tendresse, la raison pour les engager à faire ce qu'on exigeoit d'eux : pour leur inspirer l'horreur du mal, l'amour de la vertu et de leur devoir. On les consideroit comme de jeunes plantes qu'il ne faut pas trop resserrer, faute de quoi elles ne poussent point de branches ; et si elles en poussent, elles s'entrelassent ensemble, et ne viennent jamais à leur point de beauté : Ou comme des figures de quelque metal, qu'on ne forme pas avec le marteau seul, mais qu'on réussit à polir avec les plus doux instruments de l'Art. C'est par ces comparaisons, sur lesquelles étoient établis les principes de la conduite qu'on gardoit à l'Ecole du Bec, qu'Anselme persuada à un Abbé de ses amis de changer la methode opposée qu'on suivoit dans sa Maison, à l'égard de la jeunesse qu'on y élevoit. Quoique des Seigneurs donnassent des terres à l'abbaye du Bec, en reconnoissance de l'éducation de leurs enfants, ou que ceux-ci, ou leurs parents fissent par le même motif des presents à Lanfranc leur Maître, on n'est point pour cela en droit de prétendre, que l'instruction de la jeunesse n'étoit pas gratuite au Bec. C'est néanmoins ce qu'un Écrivain moderne, poli d'ailleurs, mais qui hazarde quelquefois des conjectures, n'a pas craint d'avancer. Autre chose est exiger un salaire pour les leçons que l'on donne, autre chose, ne faire que recevoir ce qui est offert volontairement et par reconnoissance. Dans le premier cas, où l'abbaye du Bec n'a jamais été, c'est être mercenaire. Mais il n'en est pas de même du second. On a au reste déjà montré avec quel noble désintéressement on enseignoit aux Ecoles monastiques de Normandie, comme dans les autres.

XCII. Autant l'Academie du Bec étoit recommandable par le bel ordre qui s'y observoit : autant elle le devint par les sciences qu'on y enseigna, et le succès avec lequel elles y furent enseignées. Souvent il ne faut qu'une ou deux personnes de bon goût, pour servir de modèle à une multitude d'autres personnes, et leur faire naître les mêmes idées et les mêmes inclinations. C'est ce qui arriva au Bec. Lanfranc et Anselme, qui avoient pour la belle Latinité et les plus hautes sciences un goût exquis, inconnu avant eux depuis la premiere decadence des Letres, le communiquerent à leurs Eleves, et ceux-ci à d'autres. Heureuses revolutions, dont les influences s'étant répandues peu à peu par toute la France, et passées même en Angleterre, en Italie et en Allemagne, furent la source de ce renouvellement des sciences, qu'on vid parmi nos François

Wil. Gem. ib. p.
262.

Lanf. vit. c. 4.

sous le regne de Louis le Jeune ! Oui, il faut rendre au Bec cette justice, que de le regarder comme le berceau de ce précieux renouvellement. L'Historien de Lanfranc l'apercevant de loin, l'annonçoit dès le temps qu'il écrivoit sa vie. C'est ce qui lui fit dire que toute l'Eglise occidentale, nommément les Eglises de France et d'Angleterre, s'applaudissoient d'avoir été éclairées par une si brillante lumière. *Hujus commendationis claritate*, dit-il en parlant de cet admirable Docteur, *omnis occidui orbis Ecclesia, tam Gallicana quam Anglicana gaudet se illuminatam.* Willeram, Scholastique de Bamberg, eseroit la même chose pour l'Eglise d'Allemagne, au moien de l'instruction que la foule de ses compatriotes alloit puiser à l'Ecole du Bec. A l'égard de la langue latine en particulier, on convenoit dès le même temps que Lanfranc avoit réussi à l'épurer et la polir. On alloit même jusqu'à prétendre, que ses leçons lui avoient rendu toute son ancienne splendeur : *Quem Latinitas in antiquum scientiæ statum ab eo restituta tota, supremum debito cum amore et honore agnoscit Magistrum.*

cap. 13.

Mart. ib. t. 1. p. 507.

Lanf. vit. c. 14. 15.

XCIII. Ces expressions, il faut l'avouer, sont un peu enflées et hyperboliques. Mais il est au moins vrai, qu'avant que Lanfranc et Anselme son disciple enseignassent au Bec, le latin de nos François étoit pour l'ordinaire un latin rude, grossier, plein de barbarie. Leur Theologie étoit brute, inanimée, souvent denuée de justesse dans ses raisonnements. De même, leur Philosophie ne consistoit qu'en une pitoïable Dialectique ; et à peine connoissoient-ils la Metaphysique par son nom. Mais depuis que ces deux grands hommes eurent fait des leçons publiques, tant de vive voix que par écrit, toutes ces facultés literaires acquirent un degré de perfection, que les siècles posterieurs les plus éclairés n'ont pas fait difficulté de prendre pour modèle. Lanfranc fit revivre la maniere ingénieuse et triomphante d'emploier les armes que fournit la Theologie pour la défense de la foi. Anselme de son côté résolut des questions theologiques, très-obscurcs et inconnues avant son temps ; et en montrant clairement la conformité de ces décisions avec l'autorité de l'Ecriture sainte, il découvrit aux Theologiens une nouvelle methode pour traiter des choses divines, en accordant le raisonnement avec la révelation. Il apprit aux Philosophes à s'élever, non seulement au-dessus des pointilleries et du jargon de l'Ecole, mais aussi de toutes les choses sensibles, et à faire usage des idées innées, et de la

lumière naturelle que le Créateur a répandue dans l'esprit de l'homme. ' Anselme en fit lui-même l'essai dans divers écrits , qui lui ont mérité le titre du plus excellent Metaphysicien qui eût paru dans le monde depuis S. Augustin. ' Il leur apprit encore dans un traité fait exprès, à avoir des idées justes de la substance et de la qualité, et à former en conséquence de justes raisonnements. C'est un petit mais bel écrit sur la Dialectique, en forme de dialogue pour le rendre à la portée de tout le monde. ' Le travail de Lanfranc contribua aussi à perfectionner la Philosophie : *maxime valentem in Dialectica*, dit de lui un de ses disciples.

XCIV. Anselme n'étoit pas moins éclairé dans la Morale , comme il paroît par ses ouvrages sur la science des mœurs. Dans ceux-ci il a eu le secret de découvrir les sources et le progrès des vices et des vertus, avec les moyens d'acquiescer à celles-ci et d'éviter ceux-là. On y trouve des peintures vives des uns et des autres, qui sont propres à inspirer l'horreur du vice et l'amour de la vertu. Et afin qu'il ne manquât rien au plan d'études ecclésiastiques, qu'il semble avoir voulu tracer, ' il fit aussi trois traités pour servir comme d'introduction à l'intelligence de l'Écriture sainte. Il sont encore en forme de dialogue : l'un de la vérité, l'autre du libre arbitre, et le troisième du diable. L'Auteur dans celui-ci traite de l'origine du mal. Anselme ne se borna pas à établir ainsi des principes clairs et solides, pour apprendre à étudier chrétiennement, et à découvrir la vérité ; il montra encore par son exemple la bonne manière d'enseigner les autres. Soit qu'il instruisît de vive voix ou par écrit, il le faisoit sans prendre le ton de Docteur, mais en un style simple et familier ; employant la force du raisonnement et des exemples sensibles. Une Ecole de cette nature ne pouvoit se soutenir longtemps sans une bonne bibliothèque. Aussi le Bec ne manqua pas de cet avantage. ' On y fut soigneux d'accumuler grand nombre de livres, ceux qui traitent de la Médecine, comme les autres. Et ce qu'il y a encore digne de remarque, et qui nous découvre dans ce monastère une source , ou au moins un commencement de critique, qui est le fruit des bonnes Etudes, c'est que les personnes chargées de former la bibliothèque s'en acquitèrent en gens sçavants ; ' portant l'attention à faire venir, même de fort loin, les exemplaires les plus corrects, afin d'y conférer ceux de la Maison, et d'en corriger les fautes. On y voit encore aujourd'hui quelques-uns de ces manuscrits entre une quantité d'autres.

Ansel. op. p. 40.

p. 143-150.

Mart. ib.

p. 62-73. 109-122.

l. 1. ep 35. 51.

ep. 34.

XCV. Quoique l'Ecole du Bec perdit en 1092 son principal appui, et son plus illustre Modérateur, à l'élection de S. Anselme pour remplir le siege archiepiscopal de Cantorberi, elle ne laissa pas de se soutenir dans la suite avec quelque réputation. ' Encore au XII siecle, qui étoit celui d'Ordric Vital, les Moines du Bec, s'il en faut croire cet Historien, étoient si appliqués à l'Etude, et si soigneux de s'instruire, que presque tous pouvoient passer pour autant d'habiles Maîtres. Ceux même qui avoient acquis moins de connoissances, en sçavoient plus que les gents de Letres du commun. ' Que de grands hommes sortirent de cette célèbre Ecole. ' Il ne seroit pas aisé d'en faire une juste énumération. Il faut se borner aux plus connus. ' De ce nombre furent le Pape Alexandre II, alors connu sous le nom d'Anselme, fils d'un autre Anselme Evêque de Luques, et quelques-uns de ses parents ; ' Guitmond, depuis Archevêque d'Averse, celui qui après Lanfranc a le mieux réussi à écrire contre les erreurs de Berenger ; Guillaume, surnommé Bonne Ame, qui devint Archevêque de Rouen ; Foulques Evêque de Beauvais, qui fit quelque personnage dans l'affaire du fameux Roscelin ; ' Ives Evêque de Chartres, l'un des plus illustres Docteurs de l'Eglise de France à la fin de ce siecle, et au commencement du suivant ; ' Gondulfe et Hernoste, ou Arnuste Evêques de Rochester en Angleterre ; ' Ernulfe, Auteur de quelques écrits, d'abord Prieur de S. Sauveur de Cantorberi, puis successeur des précédents ; ' Jean, qui étant passé en Italie, fut fait Abbé de S. Sauveur près de Tolese dans la terre de Labour, et enfin Evêque de Tusculum, et l'un des Legats du Pape Pascal II. Ce ne sont encore-là que les archevêques et les Evêques, qui prirent des Leçons de Lanfranc et d'Anselme.

XCVI. A ces Prélats il faut joindre les Abbés et hommes de Letres qui suivent : ' Gilbert Crispin, Abbé de Westminster, qui a écrit la vie du B. Hellouin, et quelques autres opuscules ; Roger, Abbé de Lessai ; Guillaume de Cormeilles, ami de confiance de Lanfranc ; Henri, d'abord Prieur de Cantorberi, puis Abbé de Bataille ; Richard, issu de sang roïal, Abbé d'Ely, qui à sa mort fut érigé en Evêché ; Lanfranc, neveu de l'Archevêque de même nom, Abbé de S. Vandrille ; Paul, célèbre dans les écrits de S. Anselme, qui le devint de S. Alban. ' Willeram, d'abord Ecolatre de l'Eglise de Bamberg, puis Moine de Fulde et ensuite Abbé de S. Pierre de Mersbourg en Saxe, qui a fait un

Ord. vit. l. 4. p. 530.

Rob. chr. ad. Sig. p. 750.

Lanf. vit. c. 11. | ep. 1. p. 300.

Guit. ib. l. 2. p. 449. 1.

Rob. chr. ib.

Mab. ib. l. 65. n. 41. | l. 68. n. 52.

Hug. Fl. chr. p. 261.

Mab. ib. l. 63. n. 41. | Lanf. vit. c. 7.

Mart. am. Coll. t. 1. p. 507. 508.

Commentaire sur le Cantique des Cantiques, se donne lui même pour disciple de Lanfranc, et déclare qu'il étoit le plus habile Maître qu'il eût connu. Il est vrai que Lanfranc se trouve nommé Lanfrid dans le texte de Willeram ; mais il y est représenté d'ailleurs sous des caracteres qui ne permettent pas de le méconnoître. Peut-être est-ce une faute des Copistes. Peut-être aussi que l'on prononçoit de la sorte son nom en Saxe et en Allemagne. On doit encore compter au nombre des Elèves de l'Ecole du Bec, 'Guibert depuis Abbé de Nogent, l'un des plus judicieux Ecrivains du commencement du XII siecle ; puisqu'il reconnoît avoir eu S. Anselme pour Maître dans l'intelligence de l'Ecriture sainte. 'Ce fut encore à l'Académie du Bec, qu'étudièrent les Letres, le Poète Roger de Caen, qui a écrit sur le mépris du monde ; Osberne, homme de piété et d'érudition, le même, ce semble, que l'Auteur de ce nom qui a écrit la vie de S. Elfege ; Gui, compagnon de Lanfranc le jeune, et depuis Ecolatre, soit au Bec, ou ailleurs ; Milon Crispin, Historien du B. Lanfranc ; Boson, que S. Anselme appella en Angleterre, et qu'il envoya de sa part au fameux Concile de Clermont ; le Moine Maurice, à la priere duquel le même Prélat écrivit son Monologue ; enfin Edmere son Historien, qu'il avoit choisi pour son principal Conseiller, et qui refusa l'Evêché de S. André.

Guib. de Nov.
vit. l. 1. c. 16.

Mab. an. l. 65. n.
41. 60.

l. 58. n. 44. |
Lanf. vit. c. 1.

Ansel. vit. p. 3. 1.

Ord. vit. l. 4. p.
507.

Mab. ana. t. 3. p.
312.

XCVII. Lanfranc étant venu en France vers 1040, deux ans environ avant que de se retirer au Bec, s'arrêta à Avranches avec une troupe d'Etudiants du premier mérite qui l'accompagnoient, et y enseigna quelque temps. L'Ecole de cette Ville en reçut sans doute un grand relief. Elle étoit encore célèbre plus de dix-huit ans après ; 'puisque Anselme s'y arrêta aussi, lors qu'aïant parcouru la Bourgogne et la France, il alla se rendre disciple de Lanfranc. On ignore les autres événements qui concernent cette Ecole. Seulement 'on sçait que le diocèse d'Avranches fut gouverné après le milieu de ce siecle jusqu'à la fin, par deux Evêques fort propres à y entretenir la culture des Letres. L'un fut Jean de Baïeux, transferé ensuite à l'Archevêché de Rouen, dont il y a quelques écrits sur la Liturgie ; et l'autre Michel, Italien de nation, Prélat fort lettré, et plein de zèle pour le bon ordre. 'On sçait encore, qu'Arnaud Evêque du Mans, étoit du diocèse d'Avranches. Robert son oncle et Scolastique du Mans, pouvoit en être aussi, et avoit fait à Avranches ses premières études. Les grands hommes, qui illustrerent en ce siecle l'abbaye du Mont-S.-Michel, sont un préjugé

préjugé favorable, que les Letres y étoient en honneur. ' Suppon Moine de Frutare de la réforme du B. Guillaume de S. Benigne de Dijon, la gouverna quelque temps en qualité d'Abbé, vers le milieu de ce siecle. C'étoit un homme de sçavoir, qui y laissa des marques de sa générosité et de sa prudence. De son temps s'y retira le célèbre S. Anastase, noble Venitien, sçavant dans le grec et le latin, qui y embrassa la vie monastique.

' Ce fut à la priere de celui-ci que Robert de Tombelaine, Abbé du lieu, et homme d'érudition, composa son Commentaire sur le Cantique des Cantiques. ' Du Mont-S. Michel sortirent encore Scoland, Abbé de S. Augustin de Cantorberi, ' et Donoald, ou Dontald ' successivement Abbé de S. Melaine de Rennes et Evêque d'Alet, plus connu dans la suite sous le nom de S. Mâlo.

XCVIII. ' L'amour que Robert de Tombelaine avoit pour les Letres, il le porta à S. Vigor de Baïeux, dont il fut fait Abbé, avant que de l'être du Mont-S. Michel. Il est certain qu'il fut soigneux d'y établir de bonnes Etudes; témoin Richard des Fourneaux, l'un de ses Moines, qui devint Abbé de Préaux vers 1101, et a laissé tant de monuments de son sçavoir. ' Odon Evêque de Baïeux, malgré ses longues absences causées par la trop grande part qu'il prenoit aux affaires séculières, ne laissoit pas de se faire un devoir de bannir l'ignorance de son Clergé, et d'y avoir des personnes fort instruites des Letres. A ce dessein il envoïoit ceux qui avoient le plus de dispositions, étudier aux Ecoles les plus célèbres, même jusqu'à Liege, et prenoit soin de leur fournir généreusement tout ce qui leur étoit nécessaire. C'est ainsi qu'il fit élever Thomas, qui devint ensuite Archevêque d'York, et l'un des plus sçavants Prélats de son temps; Samson frere de Thomas, et depuis Evêque de Winchester; Guillaume de Roz, Abbé de Fécam dans la suite; Turstin qui le fut de Glastemburi, et divers autres moins connus. ' Le fameux Gerard, que nous avons vû plus haut faire les fonctions de Docteur en divers lieux de la seconde Aquitaine, et qui fut élu Evêque d'Angoulême en 1101, étoit de Baïeux, et pouvoit être un des Eleves de l'Evêque Odon, comme les précédents ' On voit à Baïeux une vieille bande de tapisserie fort imparfaite, de deux cens douze pieds de long sur un peu moins de deux pieds de largeur. Elle représente en tissu et en couleurs la conquête de l'Angleterre par le Duc Guillaume le Bâtard. L'opinion commune à Baïeux est que

an. 1. 59. n. 43.

l. 69. n. 44.

Ord. vit. ib. p. 519.

Mab. ib. l. 66. n. 13. | l. 72 n. 128.

l. 69. n. 44. | Ord. vit. l. 8. p. 709.

Ord. vit. l. 3. p. 493. | l. 8. p. 663.

Lab. bib. nov. t. 2. p. 268.

Montf. monar. fr. t. 2. p. 1-3.

ce fut la Reine Mathilde sa femme qui la fit faire. Mais il y auroit peut-être autant de fondement d'en rapporter l'honneur à l'Evêque Odon, frere uterin de ce Prince ; puisque ce morceau de tapisserie appartient à la Cathedrale, où on l'expose en certains jours de l'année. Dom de Montfaucon l'a fait graver, tel qu'il est, sur plusieurs planches qu'on trouve à la fin de son premier volume, et à la tête du second des Monuments de la monarchie françoise. Quelque grossier et imparfait qu'il soit, il est interessant pour l'histoire de ce temps-là.

XCIX. Depuis que la Normandie eut pris du goût pour les sciences, Caen ville considerable au diocèse de Baieux, a toujours eu des hommes de Letres, pour lesquelles ses Citoyens ont naturellement beaucoup de disposition. L'on a vu qu'en ce siecle quelques-uns allerent étudier au Bec sous Lanfranc, nommément le Poëte Roger. Ce Maître célèbre aiant été établi premier Abbé de S. Estiene, aussitôt après sa fondation en 1063, continua d'y cultiver les Letres avec son application ordinaire. Une des raisons pourquoi il refusa alors l'archevêché de Rouen, à la mort de S. Maurille, c'est au rapport de son Historien, que les fonctions épiscopales ne lui auroient pas laissé de temps pour vaquer à ses exercices literaires. S'il n'ouvrit pas une École publique à Caen, comme il avoit fait au Bec, il est au moins certain qu'il y attira plusieurs excellents sujets, qu'il prit soin de former aux sciences et à la vertu. Tels furent entre autres, Guillaume Bonne-ame, qu'on a déjà vu paroitre à l'École du Bec, et qui fut Archevêque de Rouen ; Raoul d'abord Abbé de Bataille en Angleterre, puis Archevêque de Cantorberi après S. Anselme ; Guillaume de Corbeil successeur immediat du précédent dans le même Siege ; Gaulhelme Evêque de Worchestre, et Turstin, Abbé de Glastemburi. Ce fut à Caen que Lanfranc composa son ouvrage sur l'Eucharistie contre Berenger : ce qui montre encore qu'il faisoit alors de l'Etude une de ses principales occupations. Outre l'École de S. Estiene, il y en avoit une autre dans la ville. Celle-ci étoit dirigée sur la fin de ce siècle, par Arnoul, qui devint au commencement du siecle suivant Patriarche de Jerusalem. Quoique Arnoul ne fût pas d'une vie fort édifiante, ce qui lui fit donner le surnom de Mala Corona, il possédoit néanmoins tous les Arts Libéraux. C'est le témoignage que lui rend un de ses Eleves, Raoul de Caen, Historien de Tancrede : *Nullius etenim, lui dit-il, liberalis scien-*

Lanf. vit. c. 4. 6.
| Mab. ib. l. 62.
n. 26.

Mart. anec. t. 3.
p. 112. 150.

tice te cognovimus exortem. Il y a quelque apparence, qu'Arnoul eut pour successeur dans son Ecole de Caen Thibauld d'Estampes, dont il sera parlé ailleurs. Spic. t. 3. p. 130. 140.

C. Les Letres ne furent point negligées non plus dans le Clergé de Lisieux. Cette Eglise eut en ce siecle pendant plus de soixante ans deux Evêques, qui travaillerent à les soutenir. Hugues le premier de ces deux Prélats, joignoit à une haute naissance toutes les belles qualités qui font les grands Evêques. Guil. Pict. p. 195. 196.

Il avoit de l'éloquence, et une de ses passions dominantes étoit d'amasser de bons livres. Pendant près de quarante ans qu'il gouverna son diocèse, il se fit un merite d'attirer à sa Cathédrale des Ecclésiastiques de vertu et de sçavoir. Il en laissa plusieurs à sa mort, qu'il avoit pris lui-même soin d'élever. Ord. vit. l. 8. p. 550. 551.

On nomme entre autres Guillaume de Glandville Doïen, Richard d'Ansgerville et Guillaume de Poitiers, l'un et l'autre Archidiaque, Goisfroi de Tregville Thrésorier, et Turgise Chantre. Guillaume de Poitiers est le même, comme l'on sçait, que l'Historien du Roi Guillaume le Conquerant. Il est à croire que l'Ecole du Bec n'étoit pas encore ouverte, lorsqu'il alla perfectionner ses études à Poitiers, dont le surnom lui est demeuré. Gilbert Maminot, qui succéda à Hugues sur la fin de 1077, étoit fort éloquent, et très instruit des belles Letres. Il avoit donné une application particuliere à l'étude de la Medecine, dans laquelle il excelloit pour son temps. Il se trouvoit alors premier Medecin et Chapellain du Roi Guillaume. Quoiqu'il fût peu soigneux de remplir les fonctions épiscopales, il se plaisoit néanmoins en la compagnie des gens de Letres, et donnoit volontiers à ses Chanoines des leçons d'Arithmétique, p. 550.

d'astronomie, de tout ce qui regarde la Physique, c'est-à-dire la Medecine qu'on nommoit ainsi alors, et des autres Sciences superieures. Expressions qui nous découvrent une Academie dans le palais de Gilbert. L'Astronomie entre toutes les autres facultés literaires, avoit pour ce Prélat un attrait particulier. Le plus souvent il passoit les nuits presque entieres à considerer le cours des astres, et faire ses observations astronomiques. . 551.

M. l'abbé Fleuri lui transporte l'honneur de l'oraison funebre du Roi Guillaume^a; mais il est dû à Gilbert Evêque d'Evreux. l. 9. p. 719.

CI. A l'abbaye de S. Evroul, au même diocèse de Lisieux, on vit une autre Ecole célèbre, dont les fruits ont passé en partie jusqu'à nos jours. Dès le X siecle elle étoit dirigée par Ascelin l'ancien, qui avoit entre ses Eleves un neveu du Fleu. H. E. l. 63. n. 38. ^a Ord. vit. l. 7. p. 662.

L ij l. 6. p. 623.

J. 3. p. 462. 470.
481. | l. 5. p.
582. | Mab. act.
t. 9. p. 128 | an.
l. 59. n. 93. 94.

même nom, différent de celui qui écrivit dans la suite contre Berenger, et plusieurs autres sujets de mérite et de distinction. Vers le milieu du siècle suivant cette Ecole acquit un nouveau lustre, qu'elle conserva longtemps, malgré les troubles fâcheux dont le monastere fut agité. Le B. Thierrri en aiant été fait Abbé en 1050, y amena avec lui de Jumiege plusieurs habiles Copistes, qui apprirent aux Moines de S. Evroul l'art de bien écrire. On y en fit un tel usage dans la suite de ce siècle et le suivant, que l'on copia tous les livres de l'Écriture sainte, presque tous les ouvrages des Ecrivains Ecclésiastiques, et grand nombre de ceux des Auteurs profanes. Il reste encore aujourd'hui plusieurs de ces beaux manuscrits. Souvent les Copistes y mettoient des vers de leur façon, et quelquefois leur nom, afin de l'apprendre à la posterité. C'est ce que l'on voit nommément au manuscrit 136 de la bibliothèque de cette abbaïe, qui contient l'abregé de Trogue Pompée par Justin. On y lit le nom du Moine Gautier, surnommé de Jumiege, d'où il étoit passé à S. Evroul. Le pieux Abbé Thierrri, sans rien relâcher de son application à instruire, s'occupoit aussi lui-même à copier les bons livres, en quoi il excelloit. Les autres plus célèbres Copistes étoient Berenger, depuis Evêque de Venouse, Goscelin, Raoul, Bernard, Robert surnommé André, Turquetille, et Richard. Il y avoit aussi parmi eux des Grammairiens, pour parler d'après Ordric Vital : C'est-à-dire des Moines qui donnoient une application particulière aux Belles Letres. On nomme entre autres, Gonfroi, Foulques, Guillaume surnommé Gregoire, et Rainald, neveu de Robert de Grantemaisnil.

Ord. vit. l. 3. p.
485.

CII. Les successeurs de Thierrri, jusqu'à Roger de Sappo inclusivement, furent tous Abbés de mérite et de sçavoir, qui prirent soin de soutenir les bonnes Etudes. Osberne en particulier, qui avoit été auparavant Chanoine de Lisieux, puis Moine du Mont-sainte-Catherine, et ensuite Abbé de Cormeilles, et qui avoit du génie pour tous les beaux Arts, apportoît toute sa vigilance à occuper continuellement les jeunes Eleves à quelque exercice littéraire. Il pousoit même la complaisance jusqu'à leur faire des écritaires. De ce monastere sortirent en ce siècle plusieurs Essains de Moines, qui porterent ailleurs les usages de S. Evroul, et y établirent la culture des Letres, qu'ils avoient étudiées à cette Ecole. L'Abbé Robert de Grantemaisnil, contraint de céder à la vexation, se retira

l. 3. p. 483. |
Mab. an. l. 62. n.
16-18.

avec plusieurs de ses freres en Italie, puis en Calabre, où il établit divers monasteres. Berenger un des Moines qui l'avoient suivi, fut d'abord Abbé de sainte Euphemie, où il eut Guillaume un de ses confreres pour successeur, puis Evêque de Venouse. ' Peu de temps auparavant Roger de Montgommery Vicomte d'Hiesmes, et depuis Comte d'Arondel et de Scrobesbury en Angleterre, aiant fondé l'abbaye de S. Martin à Sééz, en confia le gouvernement à l'Abbé Thierri, qui y établit une colonie de ses Moines. ' Une autre colonie fut envoyée à S. Pierre sur Dive. Entre ceux-ci étoient les habiles Ecrivains Bernard surnommé Matthieu, Richard, Guillaume de Montreuil et Turquetille. Ils avoient à leur tête Foulques, Prieur de S. Evroul, qui fut leur Abbé à S. Pierre, où Ainard un de ses prédecesseurs, grand homme de Letres, les avoit déjà établies. ' Encore au commencement du XII Siecle, S. Evroul fournit six ou sept de ses Eleves, pour être Abbés en autant de monasteres, tant de France que d'Angleterre.

Ord. vit. ib. p. 470. | Mab. ib. l. 59. n. 98.

Ord. vit. l. 4. p. 545.

Mab. ib. l. 68. n. 4. | l. 72. n. 99.

CIII. Le plus célèbre de ces Abbés, et celui dont l'histoire fait le plus à notre dessein, fut Goisfroi, ou Joffride. Il étoit d'Orleans, d'où après ses premieres études il passa à S. Evroul, et y embrassa la vie monastique. Dans la suite il fut transféré en Angleterre par ordre du Roi Henri I, qui le fit Abbé de Croyland en 1109. Mais avant que de parvenir à cette dignité, Goisfroi ouvrit une Ecole publique, qui eut d'heureuses suites. Quatre de ses confreres, Gilbert, Terric, Odon et Guillaume, qu'il avoit menés avec lui, y furent établis pour enseigner toutes les sciences jusqu'à la Theologie. Leurs exercices litteraires se faisoient à Cotenham près de Cantbrige, et donnerent naissance à la célèbre Université de cette ville, comme nous dirons plus en détail sur le siecle suivant. Voilà la seconde Université en ce pais-là, qui doit son origine à des Moines François. On a vû ailleurs, que ce furent les Moines Grimbold et Jean, qui jetterent les premiers fondements de celle d'Oxford. Outre les grands hommes déjà nommés, plusieurs autres encore illustrerent au siecle qui nous occupe, l'abbaye de S. Evroul: ' Raoul de Mala-Corona, cet habile Moine dans l'Art de la Medecine et les autres Arts Liberaux, dont il a été parlé, y passa quelque temps sous l'Abbé Robert de Grantemaisnil son neveu. ' Serlon, après y avoir rempli quelques années la dignité d'Abbé, fut élevé à celle d'Evêque de Sééz en 1091. ' Witmond, qui avoit une connoissance par-

l. 71. n. 87. 88 | Ord. vit. l. 4. p. 543. | Pet. Bles.

Mab. ib. l. 61. n. 46.

l. 68. n. 4.

Ord. Vit. l. 3. p. 485.

l. 3. p. 574. 581.
586-588.

p. 547. 548.

p. 585.

Mab. act. t. 9. p.
222. | an. l. 58. n.
77.

Act. ib. p. 319.
329. 330.

an. l. 63. n. 6. |
64. n. 60. Opusc.
t. 3. p. 424. 492.
| Gall. chr. vet. t.
1. p. 552. 2. |
Marl. t. 2. l. 2. p.
166. 167.

ticuliere de la Grammaire et de la Musique, fit aussi un des ornements de la Maison, sous l'Abbé Osberne, dont il étoit le conseil. Il ajouta à l'office de S. Evroul divers choses qui y manquoient, et le rendit complet. 'Goisbert de Chartres, qui passoit pour sçavoir assés bien la Medecine, se retira au même monastere, et y finit ses jours. 'Ordric Vital, célèbre Historien du XII siecle, y fut amené d'Angleterre à l'âge de dix ans vers 1085, et y fit ses principales études. 'Vers le même temps, Jean, Scolastique de Reims et habile Grammairien, choisit aussi S. Evroul pour le lieu de sa retraite, et continua d'y enseigner.

CIV. Dès le IX siecle nous avons montré à Reims une source féconde de doctrine, qui ne souffrit point d'interruption pendant tout le cours du X siecle. En celui-ci les Etudes y furent encore florissantes, et même dans presque toute l'étendue de la province ecclésiastique, qui étoit alors fort grande; puisqu'elle comprenoit la Metropole de Cambrai avec ses suffragans. Les disciples de Gerbert aiant hérité de ses connoissances, au moins en partie, les communiquèrent à d'autres. Ceux-ci eurent leurs Eleves à leur tour. Ainsi se perpétua l'École de Reims. 'Le Clergé de cette Eglise continua longtemps de briller par sa pieté et son sçavoir. S. Maurille, mort Archevêque de Rouen en 1067, avoit fait à Reims ses premieres études, avant que de passer à l'École de Liege. S. Gervin, qui en fut d'abord Chanoine, y étudioit vers le même temps. 'Il devint ensuite Abbé de S. Riquier, et l'un des plus célèbres Prédicateurs de ce siecle. On voit par le détail de son éducation, que les Etudiants de l'École de Reims lisoient les Poètes profanes, et combien cette étude peut être dangereuse pour la jeunesse. Gervais, auparavant Evêque du Mans, étant devenu Archevêque de Reims en 1055, travailla avec succès à y soutenir la culture des Letres, qu'il avoit lui même étudiées. 'Il y trouva entre autres deux personages distingués par leur doctrine et leurs mœurs. Odolric, qui fut quelque temps Chancelier de cette Eglise, puis Prévot depuis 1051 jusqu'en 1075, et Odolric, que le même Prélat établit Prieur des Chanoines Reguliers de l'abbaye de S. Denys. Il ne faut point confondre ces deux grands hommes, comme en usent la plupart des Ecrivains. Il y a un fondement légitime pour les distinguer; puisqu'ils remplissoient en même temps différentes dignités, et qu'ils sont morts à differents jours. On

verra même par la suite, qu'il y avoit encore dans la même Eglise un autre Odolric, qui y-enseignoit. Le premier fit décrire le Necrologe de son Eglise, et enrichit de quelques autres volumes la bibliotheque de la Cathedrale. L'abbaye de Marmont près de Sainte Menehoul le reconnoît pour son restaurateur.

CV. Ce qu'on avoit vu à Reims sous l'épiscopat d'Adalberon, lorsque le docte Gerbert donna à cette Ecole le lustre le plus brillant, on le vit encore au bout de moins d'un siècle sous celui de Gervais. S. Bruno, si connu dans la suite par le titre d'Instituteur des Chartreux, y étant venu de Cologne, en fut d'abord Chanoine. Comme c'étoit un Ecclésiastique fort instruit de tous les Arts Liberaux, Gervais lui confia bien-tôt la direction de son Ecole, ou des grandes Etudes, suivant la maniere de parler de ce temps-là. Il étoit encore jeune alors comme le témoignent les Chanoines de Reims dans son éloge funebre :

Quem tenerum docuit mater Remensis alumnum.

A la dignité de Scolastique il réunit aussi celle de Chancelier, qu'il remplit au moins jusqu'en 1076, Brunon enseigna avec tant d'éclat et de succès, il forma tant d'excellents disciples, qu'il a mérité d'être regardé comme la gloire et le Maître des Docteurs. Les plus célèbres de ses Eleves furent Odon, successivement Prieur de Cluni, Evêque d'Ostie et Pape sous le nom d'Urbain II ; Robert frere d'Etudes I Duc de Bourgogne, puis Evêque de Langres, que M. du Cange marque au nombre des Auteurs dont il s'est servi pour faire son Glossaire ; Lambert Abbé de Pouthiere ; Mainard de Cormeri, et Pierre qui le fut des Chanoines Reguliers de S. Jean des Vignes à Soissons. A la retraite de Brunon vers 1079, l'Ecole de Reims ne souffrit point de déperissement. Godefroi, qui lui succéda dans sa double dignité de Scolastique et de Chancelier, soutint avec honneur la réputation de cette Ecole. C'étoit un homme très-sçavant pour son siècle, en qui l'on avoit un trésor de Philosophie, et un riche fonds de Literature, tant pour la Poésie que pour l'Eloquence. Sa réputation attira à Reims, comme sous Brunon, un concours prodigieux d'Etudiants. Baudri de Bourgueil étoit si vivement frappé du grand mérite de Godefroi, et de la perte qu'on fit à sa mort, qu'il a composé jusqu'à six ou sept pieces de vers sur ce sujet. Sa Mu-

Guib de Nov. vit.
l. 4. c. 44. | Mab.
act. t. 9. pr. n. 83. |
an l. 66. n. 63. |
Marl. t. 2. l. 1. p.
133. 134. | Egas.
Bul. t. 1 p. 592.
593.

Ord. vit. l. 4. p.
531. | Spic. t. 12.
p. 464. | Mab. an.
l. 70. n. 29.

Mab. act. ib. | Du
Ches. t. 4. p. 260.
261. | Marl. ib. p.
136.

se semble avoir été inépuisable en traitant cette matière. Voici quelques-uns de ces vers, qui feront juger des autres.

Gallia tunc etiam studiis florebat opimis,
 Florebatque tuo Gallia plus studio.
 Ad te carrebant examina discipulorum,
 Et refovebantur melle parentis apes.

- Mab. ib. CVI. Au même temps, que Godefroi enseignoit avec tant d'éclat les Belles Letres à l'École de Reims, Herimanne, Chanoine venerable par son grand âge et son merite, en qui la vertu alloit de pair avec la science, en faisoit un grand Ornement. Il paroît qu'il y donnoit des leçons publiques de Theologie, dont il faisoit sa principale étude, comme nous l'apprend Gozechin, Ecolatre de Liege son contemporain. C'est le même, suivant les apparences, que le Maître Herman, dont Foulcoie de Meaux, célèbre Poète de ce temps-là, qui avoit été son disciple, a fait l'építaphe. Si Foulcoie n'a pas usé d'hyperbole, Herman meritoit d'être mis de niveau avec deux des plus illustres Docteurs de ce siecle, Lanfranc du Bec et Anselme de Laon. L'Histoire nous fait encore connoître deux autres Scolastiques de Reims, sur la fin du même siecle. L'un se nommoit Jean, et se rendit Moine à S. Evroul, où Ordric Vital se glorifie de l'avoir eu pour Maître. On ne connoît l'autre que par un trait, qui nous apprend que sa réputation avoit pénétré jusqu'à Rome. Il se nommoit Odolric; et le temps auquel il enseignoit, montre qu'il est different des deux autres grands hommes de même nom, dont il a été parlé. Entre les autres qui illustrerent alors l'Eglise de Reims, ou qui y reçurent leur éducation, l'on compte Renauld du Bellay, Manassé II et Raoul le Verd, qui en furent successivement Archevêques. Alberic qui le devint de Bourges, et Barthelemi élu Evêque de Laon en 1113, le même à qui sont dédiées les Moralités de Guibert de Nogent sur la Genèse, et la relation des miracles de notre Dame de Laon. Baudri a fait l'építaphe d'un nommé Gui, qui étoit allé de Tours à Reims perfectioner ses Etudes. Sur quoi M. du Boullay a imaginé que Gui étant suspect des erreurs de Berenger, ses concitoïens l'avoient expulsé, et qu'il s'étoit réfugié à Reims, où il avoit enseigné, et avoit eu pour disciple le Pape Urbain II. Mais l'építaphe, qui est d'un Poète contemporain, ne contient aucune de ces circonstances.
- ana. t. 4. p. 388.
 | an. 1. 66. n. 27.
 63.
- Ord. vit. l. 5. p.
 585.
- Mart. am. Coll.
 t. 4. p. 989.
- Marl. ib. l. 2.
 p. 285.
- Du Ches. ib. p.
 267.
- Egas. Bul. ib. p.
 596.

CVII.

CVII. 'Encore tout à la fin du siècle, la réputation de l'Ecole de Reims y attiroit des Etudiants de divers païs éloignés. On y vit entre autres Guillaume et Simon, nobles Liegeois, qui se rendirent Moines à l'abbaye de S. Nicaise, où les bonnes Etudes alloient de pair avec l'exacte discipline. Ils y eurent pour compagnons de leur retraite Geofroi, d'abord Abbé de S. Thierrî, à qui succeda Guillaume, un des historiens de S. Bernard, et Drogon qui fut depuis Abbé de S. Jean de Laon et Cardinal. Geofroi devint ensuite Evêque de Châlons sur Marne, et Simon frere de Guillaume, Abbé de S. Nicolas aux Bois. Du temps qu'ils étudioient à l'Ecole de la Cathedrale, l'Archevêque Manassé II prit un soin particulier d'en enrichir la bibliotheque. Elle devoit être une des plus riches de toute la France. On peut se souvenir que Gerbert y laissa le grand nombre de volumes qu'il avoit amassés de toutes parts, et auxquels d'autres en ajoûterent encore de nouveaux dans la suite. Il y a diverses preuves qu'on fit aussi quelque honneur aux Letres à l'abbaye de S. Remi. Duncan, cet Evêque Hibernois dont on a parlé au volume précédent, pouvoit y enseigner encore au commencement de ce siècle. Herimar, qui en fut Abbé depuis 1048 jusqu'en 1071, procura un grand lustre à son monastere. Sous lui se formerent aux Letres et à la pieté Henri et Robert, deux de ses successeurs, dont le dernier a fait une histoire de la Croisade. Remi, premier Abbé de S. Nicaise, et Gervin II de S. Riquier, furent aussi des Elèves d'Herimar. De son temps le Moine Anselme, homme de merite et de sçavoir, qui a écrit l'Itineraire du Pape S. Leon IX, faisoit un des ornements de S. Remi. Guillaume, qui en fut Abbé après Herimar, et qui a laissé quelques productions de sa plume, lui donna aussi quelque relief. On y cultivoit la Poésie, comme il paroît par les épitaphes qu'on a érigées aux Abbés, et aux personnes de distinction qui y furent alors inhumées. Sur la fin du siècle Lambert le Jeune, un des Eleves de Thierrî, ce célèbre Docteur de la Belgique, exerçoit l'emploi d'Ecolatre à S. Remi, et y enseignoit encore en 1091.

CVIII. Il n'y eut point dans toute la Belgique sur la fin de ce siècle, d'Ecole plus célèbre, sur-tout pour la Théologie que celle de Laon. Elle étoit dirigée par un Anselme, Chanoine puis Doïen de cette Eglise, et par Raoul son frere, que des Ecrivains confondent par erreur avec Raoul le Verd,

Mab. an. l. 70.
n. 59.

Gall. chr. vet. t.
1. p. 552. 2.

Mab. ib. l. 59. n.
31 | l. 63. n. 88.
89.

Marl. ib. p. 137.

Mab. ib. l. 63. n.
89.

Mart. ib. p. 925.
973-987.

Guib. de Nov. p.
1. | vit. l. 3. c. 4.
| app. p. 528. |
Ivo. ep. 74. not.
p. 154. 2.

compagnon de S. Bruno. Anselme avoit acquis une intelligence singuliere de l'Ecriture sainte, *divinæ Legis peritissimus*. Il n'en eut pas fait quelque temps des leçons publiques, que sa réputation s'étant répandue par toute la France, et dans les pais étrangers, lui attira une foule prodigieuse de disciples. Autant il étoit versé dans les matieres theologiques, autant il étoit instruit des Arts Liberaux. Ses mœurs répondoient à sa doctrine : ce qui faisoit un Professeur accompli. L'on découvroit en Raoul le même fonds d'esprit et de doctrine, avec une égalité de conduite. 'Pierre Abélard cependant, qui fut disciple d'Anselme, n'avoit pas de lui une idée aussi avantageuse. Il prétend que son sçavoir étoit moins foncier que superficiel. Qu'il étoit redevable de sa réputation plutôt au nombre des années qu'il avoit enseigné qu'aux heureux caracteres de son génie. Que bien loin de lever les scrupules et les difficultés, il ne faisoit que les augmenter et les multiplier. Que le feu qu'il allumoit, au lieu de luire, se convertissoit en une épaisse fumée. Mais on sçait de quelle sorte on doit entendre ce discours, qui n'a d'autres motifs que la pique et la jalousie. 'D'autres Auteurs contemporains d'Anselme, ont rendu plus de justice à son merite, et n'ont pas fait difficulté de le regarder comme un flambeau brillant, qui éclairoit non-seulement la ville de Laon et la France entiere, mais encore toute l'Eglise latine : *totius urbis lucerna.... 'Vir totius Franciæ, imo latini orbis lumen*. Ce n'est pas sans fondement qu'il a mérité ce glorieux titre ; puisque sa doctrine se répandit dans presque tout l'Occident, par le canal des disciples qui lui vinrent de France, d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne.

Abaël. ep. 1. c. 2. 3.

Ivo. ib.

Guib. de Nov. vit. 1. 3. c. 4.

Abaël. ib.

Juib. de Nov. ib. |
Mab. act. t. 9. p. |
534. n. 12. Marl. |
i. l. 2. p. 84. |
Lau de Scho. p. |
160.

CIX. 'Entre les plus illustres François, qui prirent des leçons d'Anselme avant la fin de ce siecle, outre Abélard déjà nommé, l'on compte Guillaume de Champeaux, qui fut lui-même un célèbre Professeur, et se vit ensuite élevé à la dignité d'Evêque de Châlons sur Marne ; 'Angelramne de Couci, aussi illustre par son érudition que par sa noblesse, *vir sicut nobilitate, sic et Literis.... Clarus*, qui devint Evêque de Laon ; Raoul le Verd, alors Thrésorier de l'Eglise de Reims, dont il fut ensuite Archevêque ; Matthieu, depuis Prieur de S. Martin des Champs à Paris, et enfin Cardinal Evêque d'Albane ; Alberic de Reims, où il enseigna au commencement du siecle suivant, et d'où il fut transferé à l'Archevêché de Bourges ; Guillaume de Corbeil, depuis Archevêque de Cantorberi ;

' Hugues d'Amiens, qui passa en Angleterre, où il fut Abbé, et qui devint ensuite Archevêque de Rouen; ' Algar, ou Agard, Evêque de Côtence dans la suite; Bernard d'Utrecht, l'un des plus fameux Maitres de son temps; Hugues Metel, Abbé des Chanoines Reguliers de Toul, dont il y a quelques écrits. Si Gilbert de la Poirée, depuis Evêque de Poitiers, n'étudia pas sous Anselme dès la fin de ce siecle, il le fit au moins les premieres années du siecle suivant. On voit par ce dénombrement de grands hommes, ' que ce n'est pas sans raison, que Jean de Sarisberi qualifie Anselme le Docteur des Docteurs. Entre les Anglois qui vinrent à Laon se rendre ses disciples, ' on ne connoît que Robert Archidiacre d'Excestre, Alexandre et Nigel, proches parents de l'Evêque de Sarisberi de ce temps-là. Ce n'est pas à dire au reste, que d'autres n'en usassent de même. Il y eut d'ailleurs quelques François, qui aiant étudié sous Anselme, porterent sa doctrine en Angleterre. Tel fut entre autres Guillaume de Corbeil.

CX. ' Elle passa aussi en Italie, au moien des connoissances qu'Anselme communiqua à Odolric et à Anselme de Pustella, qui furent l'un après l'autre Archevêques de Milan, et à quelques autres. La réputation de ce célèbre Professeur faisant du bruit en Italie, on persuada à Odolric, ou Olric, qui étoit Vidame de Milan, et à Anselme son ami, d'aller frequenter son Ecole. Ces deux nobles Milanois se rendirent à cet avis, et amenerent avec eux à Laon le Prêtre Landulfe, surnommé le Jeune, qui écrivit depuis l'histoire de Milan, dans laquelle il nous apprend ces traits historiques. ' Le même motif y attirera de Novare un nommé Lotulfe, qui devint dans la suite Scolastique de Reims. Il y a bien de l'apparence, que c'est à cette même Ecole qu'Anselme de Laon avoit été instruit dans les Letres. De sorte que la doctrine qu'il y avoit puisée, y fut ensuite renouvelée par trois de ses Eleves, Raoul le Verd, Alberic et Lotulfe, peut-être aussi par d'autres. ' Deux autres célèbres disciples, qui vinrent à Anselme et à Raoul son frere, des extrémités de l'Allemagne, la répandirent à leur tour en Saxe et divers autres pais du voisinage. Vicelin, l'un des deux, après avoir étudié à Minden lieu de sa naissance, puis à Paderborn, sous Hartman Professeur de réputation, et avoir dirigé l'Ecole de Brême, vint passer trois ans entiers à celle de Laon. Au sortir de-là il se mit à prêcher chés les Sclaves, et devint un des plus grands hommes Apostoliques, qui aient illustré la

Mart. anec. t. 5.
p. 897.
Guib. de Nov.
app. p. 339. Otto.
de gest. Frid. l. 1.
c. 47 | Lao. ib.
p. 156.

Saresb. ep. 302.

Guib. de Nov. ib.

Mur. scri. It. t. 5.
p. 487.

Lau. ib. p. 160.

Boll. 47. Mai. p.
41-43.

Holsace, le païs de Wageren et les autres provinces circonvoisines, par leur sainteté et leur doctrine. Il mourut Evêque d'Oldembourg, dont le siege épiscopal fut ensuite transféré à Lubec. Thietmar, ou Ditmar, un des Eleves le plus connus de Vicelin, fut trois ans condisciple à l'Ecole d'Anselme, et devint depuis Chanoine et Doïen de l'Eglise de Brême.

CXI. Une autre Ecole aussi sçavante que célèbre sur la fin de ce siecle, fut celle de S. Quentin près de Beauvais, 'Gui Evêque diocésain, aïant fondé cette Eglise pour des Chanoines Reguliers, Ives depuis Evêque de Chartres, y embrassa la vie Clericale, au sortir des Ecoles du Bec, et en devint Prévôt, ou Abbé en 1078. Presqu'aussi-tôt il y ouvrit une Ecole de Theologie, où il forma plusieurs disciples de merite. 'Un des plus distingués fut Jean, depuis Archidiacre d'Arras et Evêque de Terouane, qui avoit déjà étudié à Utrecht sous l'Evêque Lambert, et que l'Eglise honore comme saint. 'Un autre Jean, Romain de naissance, prit aussi des leçons de l'Abbé Ives. Il embrassa depuis la vie monastique au Bec, et se vit ensuite élevé aux dignités d'Evêque de Tusculum et de Legat du Pape Pascal II. 'Galon, successivement Evêque de Beauvais et de Paris, et l'un des plus zelés Prélats de France en son temps pour la discipline de l'Eglise, est aussi compté au nombre des Eleves de l'Ecole de S. Quentin. Pendant qu'Ives la dirigeoit, il travailla à son fameux recueil de Canons, connu sous le titre de Decret. 'Guibert de Nogent, un des plus judicieux Ecrivains de ces temps-là, se fit Moine avec son Précepteur à Flais, ou S. Germer vers 1064. La maniere dont il parle de ses études, et le progrès qu'il y fit, ne permettent pas de douter qu'il n'y eût alors une Ecole en ce monastere. S. Anselme Abbé du Bec le visitoit souvent pour y voir son ami Guibert : visites qui servirent à y faire goûter les bons livres. A S. Riquier en Ponthieu au diocèse d'Amiens, il y eut une autre école de quelque merite, qui paroît s'être assés bien soutenue pendant tout le cours de ce siecle. 'L'Abbé Ingelard, qui avoit rétabli ce monastere avant la fin du siecle précédent, y éleva plusieurs sujets qui furent jugés dignes de gouverner d'autres abbaïes. 'Attentif à leur avancement dans les sciences, il les envoïoit quelquefois fréquenter les autres Ecoles qui avoient le plus de réputation. Angelramne, ou Ingelramne, qui fut de ce nombre, en aïant parcouru quelques-unes,

Sigeb. chr. an.
1067. 1069. 1078.
| Mab. an. l. 61.
n. 35. | Ivo. vit.
p. 1.

Boll. 27. jan. p.
796.

Hug. Fl. chr. p.
261.

Ivo. ep. 104.

Guib. de Nov.
vit. l. 1. c. 14-16.
| Mab. an. l. 62.
n. 56. 98.

Cent. chr. p. 524-
527.

p. 543.

s'arrêta à celle de Chartres, où il se perfectionna dans la Grammaire, la Musique et la Dialectique. L'Evêque Fulbert, sous qui il étudia, le regardoit comme un de ses principaux disciples.

CXII. De retour à S. Riquier, Angelramne y enseigna p. 543-557. ce qu'il avoit appris ailleurs. Il semble même, qu'il ne discontinua point de le faire, après qu'il en fut devenu Abbé. Le soin qu'on prit alors de l'éducation de la jeunesse dans ce monastere, porta plusieurs Seigneurs à y envoyer leurs enfants. Entre ceux-ci l'on connoit nommément Gui, depuis Evêque d'Amiens, qui a merité une place entre les Poètes de son temps, et Drogon Evêque de Terouane dans la suite. Angelramne, qui fut lui-même un des Poètes le plus laborieux, donna une partie de son attention à enrichir la bibliothèque de sa maison. Il en fit renouveler les anciens livres, et transcrire ceux qui y manquoient. Travail qui fut heureusement continué par Gervin, premier du nom, qui succeda à Angelramne en 1045. Ce pieux et sçavant Abbé, qui est honoré comme Saint, avoit un goût particulier pour les écrits des Peres Grecs. Il en acquit plusieurs, qu'il prit soin de faire copier : nommément les Letres de S. Ignace, l'histoire ecclésiastique d'Eusebe, divers traités de S. Gregoire de Nazianze et de S. Jean Chrysostome. Gervin, comme on l'a vû, étoit un Eleve de l'Ecole de Reims. S'étant ensuite rendu Moine à S. Vannes sous le B. Richard, il y avoit dirigé les petites Ecoles. Il emmena avec lui à S. Riquier Guarin et Regneguard, deux Moines de S. Vanne, distingués par leur pieté et leur sçavoir. Il eut pour successeur en 1075 un autre Gervin, son neveu par les femmes, homme éloquent, qui fut ensuite Evêque d'Amiens, mais par des voies illégitimes. Sous cet Abbé, Anscher qui lui succeda dans cette dignité en 1098, et Hariulfe, Auteur de la Chronique de S. Riquier et de quelques autres ouvrages, embrasserent la vie monastique dans la même abbaïe. Anscher étoit aussi homme de Letres, et a laissé des productions de sa plume. Si S. Bernard, fondateur et premier Abbé de Tiron, l'un des grands Prédicateurs de son temps, ne fut pas instruit dans les Letres à S. Riquier, sous l'Abbé Gervin II, il faudra dire qu'il y avoit alors une Ecole à Abbeville, lieu de sa naissance. Celle de Corbie au même diocèse paroît s'être assés bien sou tenue en ce siecle. Au moins donna-t-elle quatre Auteurs, dont on parlera dans la suite.

Mab. act. t. 9. p. 331. 332. | au. 1 58. n. 77.

Cent. chr. p. 863. 565.

Mab. an. l. 64. n. 100. | l. 69. n. 89.

Cam. chr. l. 3. p.
267. 268. | Gall.
chr. nov. t. 3. p.
19 20. | Spic. t.
9. p. 677-678.

Spic. ib. p. 677-
679.

Gall. chr. ib. p.
20-22.

p. 116.

p. 119.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 40.

Bal. misc. t. 5.
p. 253.

Mart. anec. t. 3.
p. 398.

p. 575.

CXIII. Les Etudes se maintinrent sur un pied avantageux dans l'Eglise de Cambrai, pendant tout le cours de ce siècle. Gerard, premier du nom, qui avoit été élevé sous le docte Gerbert, auprès duquel il avoit fait de grands progrès dans les sciences, fut soigneux de soutenir l'Ecole de sa Cathedrale, pendant son épiscopat, qui dura plus de trente-cinq ans, depuis 1013 jusqu'en 1049. On y enseignoit tous les Arts Libéraux. A la Dialectique on ajoûtoit des leçons de Physique et de morale. Mais le monument d'où nous tirons ces faits ne dit pas un mot de la Metaphysique. Le plus illustre Eleve de cette Ecole fut S. Lietbert, qui en devint le Modérateur, après s'y être instruit à fond de toutes les sciences qu'on y enseignoit. Il étoit neveu de l'Evêque Gerard, et gouverna immédiatement après lui l'Eglise de Cambrai jusqu'en 1076. Gerard, second du nom, qui lui succeda, avoit aussi un grand fonds de Literature, et reviendra encore sur les rangs dans la suite de ce volume. L'amour des Letres que l'on cultivoit à la Cathedrale, se communiqua aux monasteres du diocèse. On sçait au moins que l'abbaye de Hautmont eut successivement deux Abbés de sçavoir, Everhelme et Ursion, qui ont laissé à la posterité quelques écrits de leur façon. De même, l'abbaye du S. Sepulcre donna aussi deux Ecrivains, en la personne de Vautier son premier Abbé, et celle du Moine Raoul. Quoique l'Eglise d'Arras n'eût point depuis le VI Siecle jusques vers la fin du XI, d'autres Evêques que ceux de Cambrai, elle ne laissa pas d'avoir une Ecole particuliere. Nous en avons rapporté quelques traits avantageux sur le siècle précédent. Il est à présumer qu'elle subsista dans le même état en celui-ci. Elle étoit dirigée par un nommé Achard, lorsqu'on travailloit à séparer l'Eglise d'Arras de celle de Cambrai.

CXIV. Les Letres ne furent pas absolument negligées à Terouane, ou Morienne, qui compose aujourd'hui les diocèses d'Ippe, de Boulogne et de S. Omer. Il est vrai que l'histoire nous apprend peu de choses à ce sujet. Mais on sçait que Jean, qui en fut élu Evêque en 1099, s'appliqua à faire instruire de leur religion les peuples qui lui étoient confiés. Il ne fut guères moins soigneux de faire copier les bons livres dans toute l'étendue de son diocèse. A l'Abbaie de S. Bertin, qui en faisoit partie, les Etudes furent cultivées avec quelque succès. Bovon connu par certains écrits, y avoit été instruit dans les Letres, et y enseigna, avant que d'en être Abbé en 1043.

'Jean l'un de ses successeurs en 1081, y avoit aussi reçu son éducation, et puisé du goût pour les livres, dont il prit soin de fournir la bibliothèque de son monastere, ' Lambert, qui lui succeda en 1095, après y avoir fait ses premieres études, alla les perfectioner dans les plus célèbres Ecoles de France, où il acquit un grand fonds de Literature. De retour à S. Bertin, on le chargea de la direction de l'Ecole, où il se trouvoit des Etudiants de differentes classes. Aux uns il enseignoit la Grammaire, à d'autres la Dialectique, à ceux-ci la Theologie, et à tous ensemble la Musique. A ce vaste sçavoir Lambert joignoit une intelligence singuliere pour toutes sortes d'affaires. C'étoit un genie universel, qui réussissoit en tout ce qu'il vouloit entreprendre. Outre tous ces Abbés, gents de merite et de sçavoir, il sortit encore de S. Bertin en ce sieclè quelques autres hommes de Letres. ' Germain, qui enrichit de quelques Séquences et Répons l'office ecclésiastique, y avoit reçu son éducation, et embrassé la vie monastique, avant que d'être Abbé de Berg S. Vinoc. ' Folcard, Auteur de divers écrits, y étoit Moine, lorsque le Roi Guillaume l'appella en Angleterre, pour lui confier le gouvernement de l'abbaië de Thorney. Goscelin, qui à la fin de ce siecle, et les premieres années du suivant illustra aussi l'Angleterre, où il fit revivre en quelque sorte le venerable Bede, étoit un autre Moine de S. Bertin.

CXV. Ce qu'on avoit vû à Chartres sous Fulbert en fait de doctrine, au Bec sous Lanfranc et Anselme, à S. Quentin de Beauvais sous l'Abbé Ives, ' on le vit dans la suite à Tournai sous Odon, alors plus connu sous le nom d'Oudart, qui fut depuis Evêque de Cambrai. Il étoit né à Orleans; et dès son enfance il s'appliqua à l'Etude avec un succès merveilleux. Quoiqu'encore jeune, il passoit pour un des premiers Docteurs de son temps. Il enseigna d'abord à Toul, d'où les Chanoines de la Cathedrale de Tournai l'y appellerent, et le mirent à la tête de leur Ecole. Pendant près de cinq ans qu'il la dirigea, il s'y fit une si grande réputation, que les Clercs venoient en foule prendre de ses leçons, non-seulement de Flandres, de Normandie et des provinces voisines, mais encore des pais éloignés, de Bourgogne, d'Italie et de Saxe. La ville de Tournai étoit pleine d'Etudiants. On les voïoit disputer dans les rues; et si l'on approchoit de l'Ecole, on les trouvoit tantôt se promener avec Odon, tantôt assis autour de lui. ' Odon pos-

p. 586. 562.

p. 592.

Mab. an. 1. 34. n. 110.

l. 71. n. 63.

Spic. l. 12. p. 360. | Mab. ib. l. 68. n. 42.

Spic. ib. p. 3611. | Mab. ib.

sedoit tous les Arts Liberaux ; mais il excelloit principalement dans la Dialectique. Il y suivoit la doctrine de Boëce et des Anciens, et souûtenoit en conséquence, que l'objet de cet Art sont les choses, et non pas les paroles. De sorte qu'il fut un des plus puissants adversaires de ces autres Philosophes, qui commencerent alors à paroître, et auxquels on donna le titre de Nominaux. Outre les leçons de Dialectique qu'il faisoit de vive voix, il composa trois traités sur le même sujet, dont on rendra compte ailleurs. C'est particulièrement pour apprendre cette science, que les Clercs alloient en troupes à l'Ecole d'Odon. Il ne laissoit pas toutefois de leur enseigner l'Astronomie. Il leur en donnoit ordinairement des leçons le soir devant la porte de l'Eglise ; leur montrant le ciel, et leur apprenant à connoître les constellations.

Spic. ib. p. 360.

p. 362.

p. 363.

p. 362.

p. 365. 369. 370-
440. 443. | Mab.
ib. t. 69, n. 10-16.

CXVI. L'Ecole de ce célèbre Professeur n'étoit pas moins estimée pour la vertu que pour la science. Il faisoit observer à ses disciples une discipline aussi exacte, que dans le monastere le plus régulier. Il ne leur souffroit ni fréquentation avec les femmes, ni parure en leurs habits, ou leurs cheveux : autrement il les eût chassés de son Ecole, ou l'eût abandonnée lui-même. Lorsqu'il les conduisoit à l'Eglise, il marchoit le dernier pour les mieux observer. Aucun n'eût osé parler à son compagnon, quelque bas qu'il l'eût fait, ou rire, ou regarder soit à droit, soit à gauche ; et quand ils étoient dans le chœur, on les eût pris à leur modestie et recueillement pour des Moines réformés. Après que le monastere de S. Martin près de la ville de Tournai, auparavant détruit par les Normans, eut été rétabli, et qu'Odon en eut été fait Abbé, ce qui arriva en 1092, il continua de s'y appliquer à l'Etude. Il y introduisit les usages de Cluni ; et bien-tôt la réputation du sçavoir d'Odon, et la bonne odeur des vertus de sa communauté y attirerent plusieurs excellents sujets. Douze des plus jeunes étoient préposés pour transcrire les livres. On copioit ceux des Ecrivains modernes, comme ceux des anciens Auteurs. On fit cet honneur nommément à quelques écrits de S. Anselme, qui vivoit encore. On réussit par-là à rendre la bibliothèque de S. Martin une des plus riches de toute la Belgique. Les copies, qui sortoient des mains de ces habiles Ecrivains, étoient aussi estimables pour l'exactitude que pour la beauté du caractère. Ceux qui étoient curieux d'avoir des livres corrects, empruntoient les exemplaires de S. Martin pour leur servir de modèle.

Il n'étoit pas jusqu'aux tables à l'usage des Copistes de ce monastere qui ne fussent artistement travaillées. La maniere dont on en parle, porte effectivement à juger, qu'elles étoient d'une commodité singuliere. ' Alulfe, Auteur de quelque consideration, fut un de ceux qui se retirerent sous la discipline du pieux et sçavant Odon.

Mab. ib. n. 10.

CXVII. L'Eglise d'Utrecht, où l'on a vû les Letres en honneur aux siecles précédents, continua d'avoir en celui-ci une Ecole de quelque merite. Sous l'Evêque Adelholde, prélat d'érudition, ' cette Ecole étoit gouvernée par Adelberon, qui avoit lui-même beaucoup de sçavoir, et qui laissa un écrit de sa façon en forme de chronique, touchant l'origine de la ville d'Utrecht, et l'histoire de ses Evêques. Ouvrage qui paroît être perdu. ' Sur la fin du même siecle elle avoit pour Modérateur Bernard, qui a porté le surnom d'Utrecht, soit pour y avoir enseigné, ou y avoir pris naissance, et qu'on a vû étudier sous Anselme de Laon. Bernard expliquoit allegoriquement l'Ecriture, et moralisoit les Fables de Theodule, Auteur Italien, sur lesquelles il fit un commentaire, qu'il dédia à Conrad son Evêque, homme de Letres lui-même. Pour ne rien omettre de ce que l'histoire nous apprend de remarquable, touchant la culture des Letres dans les Pais-bas et l'ancienne étendue de la province ecclésiastique de Reims, aux temps que nous parcourons ici, nous ajouterons à tout ce qu'on en vient de dire les deux traits suivans. ' On faisoit de bonnes Etudes à Afflighem, abbaie fondée en 1083, alors du diocèse de Cambrai, maintenant de celui de Malines. Il n'en faudroit point d'autres preuves que de sçavoir ' qu'on y suivoit les usages de Cluni. Fulgence, qui en fut le premier Abbé, étoit un homme respectable par toute sorte d'endroits. ' De son temps se retirerent à Afflighem plusieurs personnes illustres : entre autres un nommé Hugues, distingué par sa naissance, son sçavoir et sa vertu. ' Mais le plus célèbre fut Francon, successeur immédiat de Fulgence, sous qui il étudia avec succès les Letres divines et humaines. C'étoit un genie heureux, et l'un des bons Theologiens de son temps, comme en font foi les écrits theologiques de sa façon. Il avoit de plus de l'éloquence et du talent pour la Poésie au-dessus du commun. On a vu sur le siecle précédent, comment les Letres étoient cultivées à Montier-en-Der sous l'Abbé Adson. ' Il y avoit en ce siecle-ci un Moine nommé Thibauld, qui nous est représenté comme un

Trit. chr. hir. t. 1. p. 164.

Sig. Scri. c. 134. 169. | Mart. am. Coll. t. 1. p. 512.

Mab. an. l. 66. 1. 51.

Spic. ib. p. 443.

Mab. ib. l. 67. n. 68.

Trit. ib. p. 211. 291. | scr. c. 367.

Hild. car. p. 1322. 1323.

sçavant, et même un Auteur du premier ordre. C'est l'idée que nous en donne Hildebert du Mans dans son épitaphe, sans nous apprendre néanmoins quels sont les ouvrages qui sortirent de sa plume,

CXVIII. Il ne nous reste plus qu'à montrer quel fut l'état des Letres dans l'ancienne Metropole de Sens, qui comprenoit alors celle de Paris d'aujourd'hui. Nous avons déjà parlé avec quelque détail de l'Ecole de Chartres, l'ordre des temps nous aiant invités à le faire. Il se présente peu de choses memorables à dire, sur celle de la Cathedrale de Sens. Seulement il est à présumer, que cette Eglise aiant eu pendant tout le cours de ce siecle des Archevêques de merite, l'un desquels avoit étudié sous Gerbert, ces Prélats n'y laisserent pas regner l'ignorance. Varnier, dont il y a, dit-on, quelques écrits, dirigeoit l'Ecole de cette Ville en 1063. On ignore le temps auquel il commença, et les années qu'il passa dans cet emploi. Hugues, Chanoine de la Cathedrale, l'exerça dans la suite, et s'en acquitta avec beaucoup de soin et de travail. Il est dit de lui, qu'il avoit instruit tous les Chanoines ses confreres, qui à sa mort en 1097 composoient le chapitre metropolitain de Sens. Expressions qui supposent qu'il en fut longtemps Scolastique. On est mieux instruit de ce qui regarde l'Ecole de S. Pierre le Vif, monastere considerable près de la Ville. L'Abbé Rainard, homme scavant en l'une et l'autre Literature, l'aiant rebâti tout à neuf sur la fin du siecle précédent, fut soigneux d'y établir une exacte discipline et de bonnes Etudes. Ingon son successeur en 1015, qui avoit été disciple de Gerbert à l'Ecole de Reims, se fit un devoir de soutenir un établissement aussi avantageux. De sorte que cette abbaïe devint celebre par l'odeur des vertus qu'on y pratiquoit, et la réputation de sa doctrine. Les Seigneurs de Château-Thierry la choisirent par préférence, pour y faire instruire dans les Letres Thierry leur fils, qui fut Evêque d'Orleans vers 1018. Odoranne, son condisciple, Moine du lieu, en fit un autre grand ornement. Outre divers écrits de sa façon qu'il a laissés à la posterité, il avoit beaucoup d'industrie et de dexterité pour les beaux Arts. Ce fut lui que le Roi Robert et la Reine Constance sa femme chargerent de faire la riche Châsse que cette Princesse donna pour mettre les Reliques de S. Savinien. Arnould Abbé du même monastere à la fin du siecle et au commencement du suivant, l'enrichit de plusieurs livres, tant de l'Ecriture que des Peres, qu'il eut soin de faire copier.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 626-629.

Mat. cat. Ep. sen. p. 3. 22-23.

Spic. t. 2. p. 730.

Mab. act. t. 8. p. 192. 195. 262. n. 21. | an. l. 54. n. 11. | Duches. t. 2. p. 639. | Spic. ib. p. 740. | Mon. Gall. Trit. chr. hir. ib. p. 156. 157.

Mab. act. ib. p. 264. n. 26.

Spic. ib. p. 773-775.

CXIX. ' S. Remi, autre abbaïe près de Sens, étoit gouvernée après les premières années de ce siècle, par l'Abbé Rainulfe, qu'on nous donne pour un homme d'un mérite extraordinaire, *vir egregius*, fort instruit de tous les Arts Libéraux, mais qui excelloit particulièrement dans l'Eloquence. Il s'y trouvoit aussi alors quelques autres Moines d'un sçavoir éminent. Le portrait au reste qu'on fait ici de Rainulfe ne permet presque pas de douter que ce ne soit le même que ce Romulfe Abbé à Sens, l'un des trois Orateurs, ou Avocats d'Arnoul Archevêque de Reims au fameux Concile de S. Basle, qui releve beaucoup leur éloquence et leur sçavoir. Il aura été aisé aux copistes d'écrire Romulfe pour Rainulfe. Dans cette supposition, qui n'est point hasardée, ' Gerbert dans trois de ses lettres au même Abbé sur des sujets de Littérature, nous fournit de nouvelles preuves du soin qu'on prenoit à S. Remi de Sens de soutenir les bonnes Etudes. C'est un des endroits où Gerbert faisoit copier les ouvrages des Anciens, pour grossir sa bibliothèque. Le diocèse de Sens donna à la république des Lettres sur la fin de ce siècle un autre grand personnage, en la personne de Thibault d'Estampes. ' La prétention de quelques Ecrivains, qui ont tenté d'en faire un Anglois, est dénuée de tout solide fondement. Le surnom qu'il porte établit suffisamment le lieu de sa naissance. Ce fut dès ce siècle-ci, comme l'on sçait, que la plupart des hommes de Lettres prirent le nom de leurs païs, afin de se distinguer les uns des autres. C'est encore avec moins d'apparence, qu'on a voulu ne le faire vivre qu'au XIII siècle. Pour appuyer cette fausse idée, on s'est émancipé de donner un nom arbitraire à un Evêque de Lincoln, auquel il écrit sans le nommer. Et ce qui rend l'erreur plus palpable, ' on a méprisé l'inscription d'une de ses lettres au fameux Roscelin, Clerc de Compiègne son contemporain. On ignore à quelle Ecole étudia Thibault. Mais il nous apprend lui-même qu'il enseigna en Normandie et en Angleterre. ' Il prend en effet dans deux de ses lettres le titre de Docteur à Caen, ' et dans deux autres la qualité de Maître à Oxfort.

CXX. Depuis le regne de Charles le Chauve jusqu'au X siècle inclusivement, la ville d'Auxerre s'étoit signalée par son application à cultiver les Lettres, et par les sçavants qu'elle avoit formés pour les enseigner. Mais l'histoire nous fournit peu de choses sur ce sujet pour le siècle qui nous occupe.

Boll. 22 mai. p. 164. n. 27. Flor. bib. par. 2. p. 95. 108.

Duches. t. 4. p. 107.

Gerb. ep. par 1. ep. 116. | par. 2. ep. 13. 16.

Cave. p. 632. 2.

Spic. t. 3. p. 142.

p. 139-140.

p. 137. 142.

Auteur presque contemporain, n'a rien brouillé dans sa Narration, il y avoit à Orleans avant l'année 1022, deux Ecoles différentes. L'une se tenoit à la Cathedrale, où Arefaste Gentilhomme Norman avoit envoié étudier son Clerc nommé Herbert. Estiene et Lisoïe, Chanoines de pieté, mais malheureusement infectés des erreurs d'une espece de Manichéens, qui commençoient alors à paroître en France, enseignoient à cette Ecole. L'autre qui se tenoit à S. Pierre Puellier, étoit dirigée par Heribert, autre partisan de la nouvelle secte. ' Au bout de quelques années Engelbert, disciple de Fulbert de Chartres, enseigna aussi publiquement à Orleans. Mais ses leçons n'étoient point gratuites, comme nous l'apprend Adelmanne, l'un de ses condisciples, en faisant son éloge. C'est apparemment sous ce Professeur mercenaire, qu'étudia 'Gerauld, grand homme de Letres de la même ville, que Baudri nous donne pour un excellent Docteur, un sçavant Philosophe, le soutien de l'Eglise, l'appui du Clergé et du peuple, la lumiere du país. ' M. du Boulay suppose, que Gerauld, qu'il nomme Gerard, étoit aussi Rhéteur, et qu'il eût pour disciple le fameux Sophiste Jean, chef des Nominiaux. De la même Ecole sortit vers le même temps ' Odeliric, citoïen d'Orleans, homme d'esprit, d'éloquence, d'érudition et pere d'Ordric Vital, célèbre Historien, qui lui nâquit en Angleterre, où il étoit allé à la suite de Roger de Montgomeri.

Mab. ana. t. 1. p. 421.

Duches. t. 4. p. 263.

Egas. Bul. ib. p. 377.

Ord. vit. l. 5. p. 547-579.

CXXII. Sous l'Evêque Theodulfe, une des quatre principales Ecoles du diocèse d'Orleans se tenoit à Meun sur Loire, comme il a été dit en son lieu. L'histoire ne nous apprend point comme elle se releva de la décadence que lui causerent les ravages des Normans. ' Seulement on sçait qu'elle étoit célèbre vers le milieu de ce siecle. Baudri de Bourgueil, qui y avoit été instruit dans les Letres, nous l'a fait connoître avec avantage. Elle avoit alors pour Moderateur Hubert, qui nous est représenté comme le modèle des Maîtres, et digne d'entrer en parallele avec les anciens.

Duches. ib. p. 268.

Doctorum speculum Doctor amande,
Majorum titulis æqui parande.

Fleuri, ou S. Benoît sur Loire, étoit une autre des principales Ecoles dont on vient de parler. On a vû sur les siecles précédents de quelle maniere elle fut soutenue. En celui-ci les bonnes Etudes s'y maintinrent avec vigueur. Le docte Abbon

qui les y avoit fait fleurir avec tant d'éclat, ne discontinua point de les cultiver jusqu'à sa mort, qui arriva en Novembre 1004. Ses disciples marcherent persévérâment sur ses traces. Gauzlin, son successeur dans la dignité d'Abbé, et depuis Archevêque de Bourges, fut un des sçavants Prélats de son temps. Constantin, ami particulier de Gerbert, qui lui communiquoit toutes ses découvertes literaires, aiant commencé à diriger l'Ecole de Fleuri dès les dernieres années du siecle précédent, continua de la gouverner sous Gauzlin. ' Vers 1013 plusieurs jeunes seigneurs attirés par la réputation de ce monastere, le choisirent pour le lieu de leur retraite. Deux nobles Espagnols suivirent leur exemple : Jean qui avoit étudié les saintes Letres à Ripouil et alors Abbé de sainte Cécile, et Bernard son frere qui avoit suivi quelque temps la profession des armes. Aimoin autre disciple d'Abbon, connu par divers ouvrages, ne cessa d'écrire qu'en cessant de vivre. ' Azenaire, élu Abbé à la mort de Gauzlin, étoit versé dans tous les Arts Liberaux. Il se forma dans la suite à Fleuri plusieurs autres Ecrivains de quelque merite : Bernon, Abbé de Richenou ; Helgaud, Historien du Roi Robert ; André, qui le fut de Gauzlin ; Hugues de Sainte-Marie, et Raoul Tortaire, qui publierent aussi des histoires les premieres années du siecle suivant. ' Veran, Abbé de la Maison depuis 1080 jusqu'en 1095, continua à faire copier les bons livres pour la bibliothèque.

CXXXIII. ' M. du Boulay s'étend beaucoup sur l'état de l'Ecole de Paris en ce siecle. Mais tout ce qu'il étale à ce sujet avec une certaine complaisance, ou ne regarde que les temps posterieurs, ou se trouve démenti par la vérité des faits. Telle est la supposition, suivant laquelle les Facultés y auroient été dès-lors distinguées, et qu'il y auroit eu des degrés d'honneur, ce qui ne se pratiqua que dans la suite des temps. ' Supposition, que Longin dans la vie de S. Stanislas a faite dès le XV siecle, ' et que M. Baillet, malgré la critique dont il se pique, a tâché de faire revivre dans l'histoire de Robert d'Arbrisselles. ' Tel est le sentiment qui établit, selon M. du Boulay, que Lanfranc, Berenger, ' le même Robert d'Arbrisselles et autres enseignerent publiquement à Paris. ' Trithème est aussi dans l'opinion que Lanfranc, avant que de se retirer au Bec, et S. Bruno, avant que d'instituer l'ordre des Chartreux, avoient fait des leçons publiques à la même Ecole. De même ' Pasquier a avancé qu'Anselme de Laon qu'il nomme Anseaulme,

Mab. an. l. 53. n. 92. | act. t. 6. p. 425. n. 1.

Lab. bib. nov. t. 2. p. 767-785.

Mab. an. l. 63. n. 83. | act. t. 8. p. 32. n. 4.

Egas. Bul. ib. p. 383-405.

Boll. 7. mai. p. 207.

Bail. 25. fév. p. 315. n. 1.

Egas. Bul. ib. p. 463-464.

Trit. chr. hir. t. 1. p. 203-281.

Pasq. rech. l. 9. c. 5.

y avoit professé la Theologie. Mais c'est ce qui ne se peut soutenir ; et si l'établissement de l'Ecole publique de Paris n'étoit pas mieux appuïé, il n'auroit qu'un fondement ruineux. Voici de quoi le prouver d'une maniere qui ne souffre point de difficulté. Nous nous flattons d'avoir montré la continuité de cette Ecole pendant le X siecle. En celui-ci elle ne discontinua point d'avoir des Etudiants, même de pais fort éloignés, ce qui marque l'éclat de sa réputation, et des Maîtres qui enseignoient ces Etudiants. On peut se souvenir en quel état la laissa Hubold Chanoine de Liege, qui y enseigna pour la seconde fois au commencement de ce siècle.

CXXIV. Dans la suite on y vit venir à différentes reprises des sujets de Pologne, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie et de Bretagne. Avant le milieu du siècle, S. Stanislas, depuis Evêque de Cracovie, aiant déjà ébauché ses études, vint les perfectioner à Paris, où il passa sept ans. Il y prit tant de goût pour les bons livres, qu'à son retour en Pologne il emporta avec lui une bibliothèque considerable. Au bout de quelques années S. Adalberon, mort Evêque de Wirtzbourg en 1090, vint aussi sur l'avis de son Evêque frequenter l'Ecole de Paris. Il y amena avec lui pour compagnons de ses études, deux personages de grand mérite : S. Gebehard, depuis Archevêque de Saltzbourg, et S. Altmanne Evêque de Passaw. Vers 1070 Estiene, surnommé Harding, né en Angleterre d'une famille noble, après avoir commencé ses études en Hibernie, passa la mer, et vint les continuer à Paris, où à l'aide d'un grand fonds d'esprit et d'un travail assidu, il acquit une pleine connoissance des Letres divines et humaines. Il entra depuis dans l'ordre de Cîteaux, et en devint le troisième Abbé. Les Romains envoïoient aussi leurs enfants à l'Ecole de Paris. Nous en avons un exemple en la persone de Pierre de Leon, si connu dans la suite sous le nom d'Anaclet II et le titre d'Antipape. Robert d'Arbrisselles, avide de s'avancer dans les sciences, y vint aussi de Bretagne vers 1082 ; et après y avoir étudié quelque temps, il fut rappelé à Rennes par son Evêque, qui le fit Archiprêtre de son Eglise. De Rennes il passa à Angers, comme il a été dit, et y enseigna. Quelques années après vers 1097, le fameux Pierre Abélard, natif du Comté Nantois, après avoir parcouru quelques autres Ecoles, vint aussi frequenter celle de Paris, où il fit dans la suite un personnage si éclatant.

CXXV. A l'égard des Maîtres qui y enseignerent, voici

Boll. 7. mai. ib.

Mab. act. t. 9. .
664. n. 1.

n. 2. 3.

Boll. 17. apr. p.
496. n. 2.

Duches. t. 4. p.
376.

Boll. 25. feb. p.
604. n. 7.

Abaël. ep. 1. c. 2.
| Mab. an. 1. 69.
n. 70.

Mab. ana. t. 1. p. 421. ceux que l'on connoît certainement. 'Après les premières années de ce siècle, Lambert, disciple de Fulbert de Chartres, y fit des leçons publiques. Mais elles étoient si peu gratuites, qu'il amassa des biens considérables dans cette profession. D'où l'on peut conclure, ou qu'il l'exerça longtemps, ou qu'il avoit mis sa doctrine à haut prix. 'Vers le milieu du même siècle, Drogon Parisien y enseigna à son tour. Ensuite dégoûté de cet emploi, il y renonça pour se donner tout entier à l'étude de la Theologie. C'est ce qu'Herimane de Reims et divers autres Scolastiques étrangers exécuterent aussi au même temps : *qui præcisis speciebus et abdicatis laboribus, studiis vale fecerunt, et sapienti consilio usi, in Theologiæ otium concesserunt*. Gozechin, Ecolatre de Liege en fit de même, et cite ces exemples pour s'autoriser de les avoir suivis. 'Willeram, s'il en faut croire Tritheme, qui le nomme Valram, enseigna aussi à Paris, et fut le premier qui y professa la Philosophie avec réputation. Ce ne fut sans doute qu'au sortir de l'Ecole du Bec, où nous l'avons vû étudier sous Lanfranc. Il donna depuis à Bamberg des leçons de Grammaire et de Rhétorique ; et après s'être rendu Moine à Fulde, devint Abbé de Mersbourg. 'On croit que l'Ecole de Paris est en droit de compter aussi le célèbre Manegaud au nombre de ses Professeurs. Le plus illustre, comme le plus connu de ses disciples fut Guillaume de Champeaux, 'qui devint bien-tôt Maître lui-même, et enseigna longtemps à Paris. Il passoit pour le plus habile Maître de Dialectique quoiqu'il donnât aussi des leçons de Rhétorique et de Theologie. Sa réputation lui attira beaucoup d'Etudiants. 'Abélard, qui étoit du nombre, ne tarda pas à se déclarer son rival. Comme il avoit beaucoup d'esprit et de pénétration, et qu'il étoit d'un génie naturellement porté à la dispute, il s'émancipa de combattre les opinions de son Maître. Voiant ensuite que les petits avantages qu'il remportoit, lui acqueroient de la réputation, il aspira à enseigner lui-même. Il alla donc à Melun, où il ouvrit une Ecole, qu'il transféra bientôt à Corbeil plus près de Paris. Le reste de son histoire appartient au siècle suivant.

Mab. ana. t. 1. p. 421.

t. 4. p. 385.

Trit. ib. p. 209.

Mart. am. Coll. t. 6. pr. n. 27.

Dub. hist. par. 1. 11. c. 7. n. 10. | c. 9. 1.

Abael. ib. | Mab. an. 1. 69. n. 70.

CXXVI. Personne n'a été soigneux de nous apprendre en quelle ville de France les Philosophes Jean et Roscelin, qu'on fait indistinctement chefs des Nominaux, avoient leur Ecole publique. Nous ne serions pas éloignés de croire que c'étoit à Paris où ils auroient professé après Willeram, et avant Guillaume

me de Champeaux. Personne ne nous marque non plus le lieu précis de cette capitale, dans lequel tous ces Professeurs faisoient leurs leçons. ' Pasquier dit que c'étoit dans la maison épiscopale, et cite pour son garant Pierre Abélard, qui n'en dit rien. ' Le P. Dubois, historien de l'Eglise de Paris, suppose en general que c'étoit au cloître de la Cathédrale. Il semble néanmoins qu'Hubold avoit enseigné près de sainte Geneviève : et c'est le même quartier que choisit Abélard dans la suite, lorsqu'il y vint professer la Dialectique. Si l'on veut au reste placer au cloître de Notre-Dame cette Ecole publique de Paris en ce siecle, il ne la faut pas confondre avec l'Ecole épiscopale de la même Eglise, qui en étoit différente. Celle-ci, dont on sçait peu de chose pour ce temps-là, eut toujours ses Ecolatres particuliers pour l'instruction de ses Clercs. ' Ansel, l'un d'entre eux, nous en fournit une preuve, dans une de ses lettres écrite de Jerusalem, où il remplissoit la dignité de Chantre de l'Eglise du S. Sepulcre. Il y avoit vingt-quatre ans qu'il étoit sorti de l'Ecole épiscopale de Paris, lorsqu'il écrivit cette lettre. Elle est adressée à l'Evêque Galon, et aux premiers Chanoines de la Cathédrale : ce qui montre que sa date doit être des premières années du XII siecle. L'Ecole publique de Paris nous fournira dans le cours du même siecle, une matière beaucoup plus ample. On y verra plusieurs chaires de Professeurs, érigées en divers quartiers de cette capitale, et toutes les avances de ce qu'il faut pour former ce qu'on nomma bientôt Université.

CXXVII. Les monasteres de la ville et ceux du reste du diocèse, avoient aussi au siecle qui nous occupe, leurs Ecoles particulieres. ' Dès les premières années du siecle, comme on l'a vû, le célèbre Olbert, qui cherchoit à perfectionner ses connoissances, s'arrêta quelque temps à ce dessein, à S. Germain des Prés, où les Etudes étoient en réputation. ' Lors qu'en 1093 les Moines de Marmoutier réformerent l'abbaye de S. Malgoire, ils furent sans doute soigneux d'y établir les Etudes, qui étoient florissantes dans leur monastere. Elles ne l'étoient pas moins vers le même temps à l'abbaye de S. Denys, comme le suppose l'éducation qu'y reçurent le Prince Louis le Gros, fils du Roi Philippe I et Suger qui en devint ensuite Abbé. ' Longtemps auparavant, Edouard Roi d'Angleterre en avoit tiré Baudouin, sçavant dans la Medecine, pour l'établir Abbé de S. Edmond. ' L'Ecole de S. Pierre, aujourd'hui

Pasq. ib.

Dub. ib. c. 7. n. 10.

Gall. chr. vet. t. 1. p. 427. 2.

Mab. act. t. 3. p. 599. n. 2.

an. l. 68. n. 58.

l. 70. n. 21.

Lanf. not. p. 353. | ep. 13.

Mab. ib. l. 61. n. 20.

S. Maur des Fossés, étoit aussi assés celebre pour meriter les éloges d'un Poëte Breton, nommé Teulfe, ou Teulufe, dont il y a quelques vers à ce sujet. Odon, historien du B. Bouchard, y faisoit alors ses études. Il est aisé de conclure de tout ce que nous avons dit sur les Ecoles de nos provinces, que jusqu'ici elles n'étoient ni stables ou permanantes, ni attachées à un certain lieu fixe, comme le sont depuis longtemps nos Universités. C'étoit le sçavoir et la réputation des Maîtres, qui déterminoient les lieux où l'on se rendoit pour étudier. Ce n'est pas à dire, au reste, que chaque Cathedrale et chaque monastere n'eût perseveramment son Ecole autant que le malheur des temps pouvoit le permettre, pour l'instruction de ses Clercs et de ses Moines. Il n'est ici question que des Ecoles publiques, ouvertes à toutes sortes de personnes. A l'égard de celles-ci les étrangers cherchoient les Maîtres les plus celebres, et formoient l'Academie dans les lieux où l'on enseignoit avec le plus d'éclat et de succès. Paris et quelques autres villes du Roiaume n'aïant point cessé depuis ce siecle d'avoir des Professeurs de réputation, ne cesserent point non plus d'avoir un concours d'Etudiants. Leurs Ecoles devinrent ainsi fixes et permanantes.

CXXVIII. Après avoir fait connoître nos principales Ecoles, il est de notre dessein que nous montrions quelles étoient les sciences qu'on y enseigna. Nous ferons voir en même temps de quelle maniere elles y furent enseignées, et jusqu'à quel point de perfection les porterent ceux qui y donnerent plus d'application. L'on ne changea rien à l'ordre et à la methode qu'on suivoit aux siecles précédents. La Grammaire fut toujours la premiere faculté de Literature par laquelle on commençoit. Cette étude, comme on l'a remarqué plus d'une fois, comprenoit, ou attiroit à sa suite celle des Belles Letres c'est-à-dire, des bons Auteurs de l'antiquité. Quoique ce siecle eût plus de facilité d'user de leurs ouvrages qu'on n'en avoit auparavant, par le soin qu'on prit d'en multiplier les exemplaires, on ne voit point cependant qu'il ait fait plus de progrès dans cette sorte d'étude que le X siecle. C'est un des points en quoi il se trouve beaucoup de conformité entre l'un et l'autre. De sorte qu'il ne se présente ici rien à dire sur ce sujet que nous n'aïons déjà dit sur le siecle précédent. Le gros de nos gents de Letres ne parvint point si-tôt à écrire correctement, et avec une certaine élégance ou politesse, ce qui

est le fruit d'une heureuse étude de la Grammaire. Quelques-uns néanmoins s'élevent au-dessus des autres, soit par la beauté de leur génie, soit par l'attrait de leur bon goût, soit enfin par leur attention à suivre de bons modèles. On aura soin dans le cours de ce volume de faire observer cette différence de style. Mais on ne peut pas dire que nos François eussent alors en general le talent de bien écrire. Seulement sur la fin de ce siècle la langue latine acquit parmi eux quelques degrés de perfection ; et l'on croit en devoir rapporter l'honneur à l'Ecole du Bec, comme nous l'avons observé plus haut. Il est certain, que Lanfranc, S. Anselme, les Crispins et les autres Elèves de cette Ecole écrivoient mieux qu'on ne faisoit ordinairement. De même ceux qui se formerent alors aux Letres perfectionerent aussi leur style. Tels sont entre autres Hildebert du Mans, Marbode de Rennes, Geoffroi de Vendôme, Guibert de Nogent, Pierre Abélard.

CXXIX. On avoit commencé dès le siècle précédent, en écrivant pour la posterité, à se servir de la langue romanière, qui a fait le principal fonds de notre langue françoise d'aujourd'hui. C'est ce que nous avons montré dans notre discours historique sur le même siècle. En celui-ci l'usage de la même langue devint presque commun parmi nos Ecrivains. Ils l'emploierent non-seulement à faire des vers, des Romans, des traductions, mais aussi à écrire des ouvrages originaux sur diverses facultés de Literature. Deux motifs principaux les porterent à en user de la sorte. Cette langue étant devenue la langue maternelle des François, tout le monde l'entendoit. Le latin au contraire aiant cessé d'être vulgaire, n'étoit presque plus entendu que de ceux qui l'étudioient. C'est pourquoi les plus célèbres Prédicateurs, qui annonçoient au peuple les verités du salut, comme S. Norbert dans la seconde Belgique, S. Vital de Savigny en d'autres provinces, le faisoient en roman, ou ancien françois. Nous croïons devoir rapporter à ces temps-ci, à raison de son ancienneté et de la beauté du caractère, un très-vieux Psautier, enrichi de notes interlineaires en ancien langage françois, ou norman. Ce manuscrit faisoit autrefois partie de la bibliothèque de Nortfolck : soit qu'il eût été fait en Angleterre, ou qu'il y eût été apporté de Normandie. On sçait, qu'aussi-tôt que Guillaume le Bâtard eut conquis cette isle, il y établit les mœurs et la langue françoise. On la parloit ordinairement à la Cour. Ce Prince ordonna même,

Boll. 6. jun. p.
327. n. 24. | Fleu.
H. E. 1. 77. n. 10.

Angl. bib. ms.
par. 4. n. 3121.

Ingl. p. 895.

p. 904.

Conc. t. 9. p.
1025. | Assis. de
ler. p. 15-220.

que les diplomes, les chartes, les loix, les statuts, ou reglemens pour la police du Roïaume seroient en cette même langue. Que les enfants s'en serviroient dans les exercices de l'Ecole, et qu'ils écrivoient à la françoise. La même chose se pratiqua en Palestine, si-tôt que nos François s'en furent rendus maîtres. On a encore les loix du même prince en roman, et les coùtumes du roïaume de Jerusalem, qui furent rédigées en la même langue sous Godefroi de Bouillon, qui ne regna que depuis le vingt-deuxième de juillet 1099, jusqu'au dix-huit du même mois de l'année suivante 1100. Ces coùtumes, dites autrement Assises et bons Usages du roïaume de Jerusalem, furent depuis retouchées par Jean d'Ibelin vers 1250.

Boll. 5 mai. p.
12. n. 4.

CXXX. Si les François habitués dans les païs étrangers emploïoient leur langue maternelle dans les actes publics, et des monuments pour la posterité, il n'y a point lieu de douter, que ceux qui demeuroient en France ne s'en servissent aux mêmes usages. Aussi avons-nous des preuves plus que suffisantes pour écarter tout doute à ce sujet. Hugues de Sainte-Marie, Moine de Fleuri, qui écrivoit vers 1130, mit en un latin intelligible la vie de S. Sacerdos, vulgairement S. Sardot, Evêque de Limoges, qu'il avoit trouvée écrite en un langage occulte, ou peu connu, *in occulto sermone compositam*. Par ce langage occulte le sçavant P. Henschenius entend le perigordin, ou le limousin, qu'avoit employé l'Auteur de cette vie, traduite ensuite en latin, et suppose qu'elle avoit été ainsi écrite dès le IX siecle. Mais c'est la faire remonter trop haut. Il suffit de la mettre à la fin du X, ou dans le cours des premières années du suivant. C'est alors que l'on commença à user de la langue romancière en écrivant pour la posterité. Depuis cette époque jusqu'au temps que Hugues mit cette vie en latin, il s'étoit écoulé un assés grand nombre d'années, pour que la langue en laquelle elle avoit été d'abord écrite, parût un langage peu connu. Il est de l'expérience que tous les cent ans notre langue françoise a reçu des perfections qui la rendoient différente de ce qu'elle étoit auparavant, jusqu'à ce qu'elle ait été portée au point de perfection où elle est depuis un siecle. D'ailleurs le jargon perigordin, ou limousin, pouvoit paroître un langage peu connu à un homme qui demeuroit dans l'Orleanois, tel que Hugues, Traducteur de la vie en question. Le XI siecle n'étoit pas encore révolu, lorsqu'on donna au public l'histoire des deux translations de S. Thibauld de Pro-

Mab. act. t. 9. p.
157. n. 3.

vins, dont la dernière se fit en 1078. Cette histoire est écrite non-seulement en latin, mais aussi en vieux vers français, qui paroissent avoir précédé l'exemplaire latin. Dom Mabillon assure les avoir vus dans un ancien manuscrit de l'abbaye de Lagni.

CXXXI. Nous évitons l'équivoque dans les preuves que nous apportons du fait, dont il est ici question. Ainsi nous ne citerons point le commentaire de l'Abbé Willeram, que M. du Pin nous donne pour un ouvrage en latin et en vieux gaulois. Outre que cet écrivain dans sa préface, qui se lit à la tête de son commentaire, dans l'édition de 1528 faite à Haguenaw, et que Dom Martene et Dom Durand ont réimprimée, ne dit point qu'il va écrire en roman, ou vieux gaulois, mais seulement en vers et en prose. M. du Pin a été trompé par ces mots, *lingua francica*, insérés dans le titre de l'ouvrage, pour annoncer l'explication allemande qu'on y a substituée à la prose latine. Cette expression parmi les personnes qui entendent la propriété des termes, ne signifie point langue française, gauloise, ou romancière, lorsqu'il s'agit de ces temps-là, mais langue allemande, tudesque, ou theotisque, qui étoit celle des anciens Francs. C'est dans ce sens qu'il faut prendre ces titres qui nous annoncent un ancien Glossaire *latino-francicum*, et des Gloses, partie latines, partie *francicas*, sur les livres de Moyse, de Josué et des Juges. De même doit-on entendre l'annonce d'une vie de S. Annon Archevêque de Cologne, mort en 1078, comme écrite en rimes, *rythmice lingua francica*. Mais voici d'autres preuves, qui établissent sans équivoque qu'on employoit dès ce XI siècle la langue romancière à écrire pour la postérité. Telle est la petite histoire de la conquête de la ville d'Exea sur les Maures, par Sanche Roi d'Aragon. Cette conquête est de l'année 1095; et l'histoire en fut écrite peu après en gascon, par un Moine de la Sauve-Majour, comme il semble, puis traduite en latin. Telle est la relation d'un pèlerinage qu'Arsinde Comtesse de Toulouse entreprit à la fin du X siècle. Cette relation est en vers gascons du temps. Telles sont les traductions en roman de quantité d'ouvrages, dont quelques-unes entre un grand nombre sont venues jusqu'à nous. Il suffira pour notre dessein d'en indiquer une partie, sans entrer dans le détail de toutes celles qu'on pourroit faire connoître.

CXXXII. Celle du traité de Marbode Evêque de Ren-

Du Pin, bib. 11.
Sis. p. 373.

Mart. am. Coll.
t. 1. p. 507-508.

Angl. bib. ms. par.
1. n. 5137.

n. 5128.

Mart. anec. t. 1.
p. 263-266.

Catel, com. de
Toul. p. 104-107.

Marb. pr. p. 1379.

nes, sur les pierres précieuses, est aussi ancienne que le texte original, qui précéda l'épiscopat de l'Auteur, c'est-à-dire, l'année 1096. Le manuscrit de l'abbaye de S. Victor de Paris, qui contient l'un et l'autre, est du temps même, ou presque du temps de Marbode. En lisant cette traduction, il faut avoir attention à prononcer l'*u*, non comme françois, mais en *ou*, comme alleman. Avec cela on y reconnoitra notre langue romanciere, naissante et toute brute. Le sçavant et laborieux M. l'Abbé le Beuf nous apprend, qu'ils se trouve dans quelques bibliothèques de Paris, des traductions du livre de Job, de ceux des Rois et des Dialogues du Pape S. Gregoire, lesquelles portent des marques de la fin du XI siecle, ou du commencement du suivant. Celle du Lapidaire de Marbode passe communément pour la plus ancienne de cette sorte de traductions. Mais ce sentiment n'est pas aussi vrai qu'on le suppose. On a oublié ce que nous avons dit ailleurs, que dès 813 les Conciles des provinces de Reims et de Tours avoient ordonné aux Evêques et aux Prêtres, de traduire en langue vulgaire pour l'instruction des peuples les homelies des Peres. D'ailleurs ces traductions, comme l'observe le sçavant Moderne que nous venons de citer, aiant pris leur origine dans les Pais-bas, où la langue vulgaire, dont on faisoit usage, étoit plus éloignée du latin que celle des provinces méridionales, elles précéderent les autres traductions de même nature. Il est encore certain que celles qu'Atton, disciple de Constantin l'Africain, Moine du Mont-Cassin, fit des ouvrages de son Maître, étoient antérieures à la traduction du traité de Marbode; puisqu'elles furent faites avant l'année 1077. Que s'il ne s'agit dans le sentiment que nous combattons que des traductions qui existent, nous sommes en droit de douter, si celle de la vie de S. Amant Evêque de Rodès, dont Marc-Antoine Dominicy a publié divers fragments, n'a pas sur l'autre le mérite de l'ancienneté.

CXXXIII. Ne passons pas si légèrement sur le Traducteur Atton, qu'on vient de nommer. Il appartient vraisemblablement à la France. Il importe par conséquent de le faire un peu mieux connoître; puisque l'occasion s'en présente, et qu'elle ne reviendra pas dans la suite. La connoissance qu'il avoit de notre langue vulgaire, et qu'il avoit jusqu'à en posséder toutes les beautés, au moins celles dont elle étoit alors capable, aux termes de Pierre, Diacre et Bibliothécaire du Mont-Cassin, qui paroît avoir vû de ses traductions: cette connoissan-

Le Beuf, diss. t.
2. par. 2. p. 38.

His. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 278.

Le Beuf, ib.

Petr. diac. Scri. c.
24.

Ansb. fam. red.
p. 44-46.

Petr. diac. ib.

ce, dis-je, jointe à la dignité de Chapellain de l'Imperatrice Agnès, forme un puissant préjugé qu'Atton étoit François. Il étoit effectivement naturel que cette Princesse, qui étoit fille de Guillaume V, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, eût auprès d'elle un homme de sa nation, à qui elle donnât sa confiance en qualité de Chapellain. Ce fut sans doute en sa faveur, et peut être par son ordre, qu'Atton entreprit de traduire les ouvrages de Constantin, qui n'étoient eux-mêmes pour la plupart, que des traductions latines du texte original de Medecins Grecs, Arabes et autres. Le Bibliographe cité assure, qu'Atton mit en françois tous ceux que Constantin avoit mis en latin. Travail immense, puisqu'ils étoient en très-grand nombre, et plusieurs de fort longue halaine. Travail, au reste, qu'Atton avoit bien avancé, et peut-être fini avant la mort d'Agnès, qui arriva en 1077. A toutes ces anciennes traductions françoises, joignons encore celle de Darès Phrygien, qui se trouve dans la bibliothèque ambrosienne à Milan. Le manuscrit qui la contient n'est à la vérité que du XII siecle ; mais seize vers que Dom de Montfaucon en a copiés, font juger que la traduction est du siecle précédent, tant on y découvre de rudesse et de grossiereté. Lorsque nous traiterons de la Poésie françoise et des Romans, on aura encore d'autres preuves de l'usage que nos Ecrivains firent assés communément de la langue romaniere, ou françoise en ce siecle.

c. 23.

c. 24.

c. 23.

Montf. dia. It. p. 19.

CXXXIV. Il est tout à fait surprenant de voir, que cette langue étant devenue vulgaire, et étant même employée à écrire pour la posterité, personne ne lui fit le même honneur qu'on avoit fait au tudesque, et ne travaillât à la polir et perfectioner. Il étoit, ce semble, tout naturel qu'on en donnât des regles ; qu'on en fit connoître la construction et la propriété des termes ; qu'on en fixât l'orthographe, l'inflexion, la terminaison, et tout ce qui étoit nécessaire pour la parler uniformément. Faute de lui avoir rendu ce service, elle a été si longtemps à prendre un état de consistance, et il s'en forma dès le commencement autant de divers dialectes, qu'il y avoit presque de différentes provinces dans le Roïaume. On distingua au moins dès ce siecle-ci les dialectes valon, picard, gascon, provençal, bourguignon, norman, parisien, et peut-être encore d'autres. C'est ce qu'il seroit aisé de vérifier, s'il étoit nécessaire, en conferant les uns aux autres, les divers monuments qui nous restent de ce temps-là en cette langue. Par exemple, celui en vers

Bern. t. 3. pr. n. 9.

Le Beuf. ib. p. 327-329.

tiré d'un manuscrit de Fleuri, et publié par M. l'Abbé le Beuf, est entièrement différent de tous les autres, dont nous avons connoissance. Il est vrai qu'il nous paroît plus ancien que le siècle qui nous occupe. Mais il n'en est pas moins propre à prouver ce que nous avons dessein d'établir. On y découvre un dialecte, qui nous montre visiblement l'origine de la langue matrice, c'est-à-dire, du latin; et qui retient plusieurs caracteres du jargon limousin et auvergnat, tel à peu près qu'on le parle encore aujourd'hui dans ces provinces. Dès les premières années du XII siècle, S. Bernard trouvoit beaucoup de différence entre la langue vulgaire qu'on parloit à S. Germer sur les frontières de la Picardie et de la Normandie, et celle dont on usoit en Bourgogne.

Bern. ep 67

CXXXV. Quelque grossière au reste, et quelque imparfaite que fût notre ancienne langue françoise, le XI siècle la vit néanmoins répandue et accréditée dans plusieurs païs étrangers fort éloignés de la France. On a déjà remarqué, que Guillaume le Conquerant en rendit l'usage tout commun en Angleterre, où les Moines Jean et Grimbald en avoient communiqué le premier goût dès la fin du IX siècle. Cet usage s'y conserva jusqu'à la fin du XIV, et passa même en Ecosse. Encore alors quelques Jurisconsultes Anglois écrivoient en la même langue, malgré l'ordonnance que le Roi Edouard III publia en 1367, pour en défendre l'usage. Comme ce furent les Normans qui contribuèrent le plus à lui donner cours en Angleterre, ce fut aussi la même nation qui la porta et l'établit en Calabre, en Pouille et en Sicile. Un de ses premiers soins dans la conquête de ces provinces, dit Guillaume de la Pouille, fut d'assujettir les vaincus, conformément à la coutume des victorieux, à suivre ses mœurs, et à parler sa langue, afin de ne faire de tous qu'un seul et même peuple.

Hist. Lit. de la Fr
t. 4. p. 284.

Du Cang. gl. pr.
n. 18-20.

Mur. Scri. It. t
5. p. 235.

Moribus et lingua quoscunque venire videbant,
Informant propria, gens efficiatur ut una.

t. 7. p. 322.
Du Cang. ib. n.
17.

On ne pouvoit, ajoute Hugues Falcand, exercer aucune charge à la cour, si l'on ne sçavoit parler la langue françoise. Elle passa aussi à la faveur des Croisades dans l'empire d'Orient, et s'y maintint au moins jusqu'à la fin du XII siècle. De sorte qu'encore alors les peuples de ces païs-là avoient leurs loix, leurs coutumes, leur jurisprudence écrites en françois, et qu'on le parloit en Morée et dans le duché d'Athènes, comme à Paris.

ris.' On a dit ailleurs, que cette langue avoit aussi eu cours en Espagne, et que l'usage s'y en étoit conservé jusques dans le XIV siecle. Quelques Souverains même en d'autres païs la parloient sans en avoir d'autres motifs que l'utilité, ou l'agrément qu'ils y trouvoient. 'C'est ce que l'Historien Donizon nous apprend de la célèbre Matilde, Comtesse de Toscane, la fidèle Dévote du Pape Grégoire VII.

His. Lit. de la Fr.
ib. p. 279.

Mur. ih. t. 5. p.
365.

CXXXVI. Quoique depuis la premiere décadence des Letres, nos François, comme tous leurs voisins, eussent négligé, disons même méprisé, les langues Orientales, le grec, l'hebreux, l'arabe, le syriaque, et qu'on ne s'avisât d'en recommander l'étude qu'au commencement du XIV siecle, il ne laissa pas de se trouver en France plusieurs gents de Letres, qui donnerent quelque attention, au moins au grec et à l'Hébreu. C'est ce que nous avons montré dans le cours de notre histoire depuis le regne de Charlemagne. Il s'en trouva aussi en ce siecle d'assés studieux, pour tenter l'étude de ces langues. Mais deux inconveniens empêcherent qu'on y fit du progrès : l'ignorance où l'on étoit de leur utilité pour la religion, et le manque de Glossaires, de Dictionnaires, de Grammaires, de commentaires, ou du texte même original. Il est néanmoins surprenant, que nos François n'aient pas été piqués de curiosité d'apprendre la langue hebraïque. Ils en avoient toute la facilité par leur commerce presque continuel avec les Juifs; car il y en avoit à Metz, à Paris, à Orleans, à Rouen, à Chartres, à Lyon, à Limoges, à Bourdeaux, à Avignon, et apparemment aussi dans les autres principales Villes. Le desir de contribuer à leur conversion devoit seul suffire, pour porter nos Ecclesiastiques à apprendre toutes les finesses de leur langue. Il est encore plus étrange de voir que les François, qui depuis plusieurs siecles faisoient de fréquents pelerinages à la Terre-Sainte, et qui à la fin de ce siecle s'établirent en Syrie et en Palestine, ne furent point tentés de s'instruire des langues grecque, syriaque et arabe, qui leur auroient été d'un si grand secours, par les habitudes qu'ils étoient obligés d'avoir avec les sujets de l'Empereur de Constantinople, et les autres gents du païs. Ne se fût-il agi que de connoître les loix, les coûtumes, la religion et l'histoire de ces peuples, la connoissance de leurs langues n'étoit point à négliger. Et depuis les Croisades ils avoient un plus pressant motif de s'en instruire, afin de se mettre au fait de beaucoup de choses necessaires dans un païs où ils faisoient la guerre.

Voss. de art. gr. l.
1. c. 4. p. 7. 1.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 57.

Mab. act. t. 8. p.
367. n. 1.

Boll. 16. apr. p.
461. 462. n. 1.
4.

10. apr. p. 879.
n. 5.

Mart. am. Coll.
1. p. 408. 409. |
pr. n. 73.

Mab. ib. t. 9. p.
488. n. 7. | an. 1.
65. n. 19. | l. 67.
n. 11.

CXXXVII. Outre tant de motifs qu'avoient nos François d'apprendre les langues Orientales, et la facilité perpétuelle que leur en offroient les Juifs regnicoles, au moins pour l'hebreu en particulier, ils eurent encore quelques autres moïens et diverses occasions de s'en instruire. Dès ce siecle-ci au plûtard, on commença à publier quelques Grammaires hébraïques, qui pénétrèrent sans doute jusqu'en France en faveur des Juifs. On y vit d'ailleurs grand nombre d'Etrangers instruits de ces langues, qui vinrent s'habituer, ou au moins faire quelque séjour dans nos provinces. On peut se souvenir de ces communautés de Grecs, mêlés avec les Hibernois, qui s'établirent sur la fin du siecle précédent au diocèse de Toul, où elles subsistoient encore en celui-ci. L'on a aussi parlé d'Arméniens et d'autres Grecs, qui venoient tous les ans à Rouen, chercher les aumônes du Duc Richard II. S. Simeon, l'un d'entre eux qui sçavoit l'égyptien, le syriaque, l'hebreu, le grec et le latin, après y avoir passé plusieurs années, se retira successivement à Verdun et à Trèves, où il mourut en 1035. Avant lui on vit au diocèse d'Orleans un S. Gregoire, Evêque de Nicople en Armenie, qui finit ses jours dans le lieu de sa retraite. En 1011, S. Macaire, Evêque d'Antioche vint en Pisidie, en France; et s'étant retiré à S. Bavon de Gand, il y mourut l'année suivante. On a vû aussi quelques Evêques grecs, retirés vers le commencement de ce siecle à S. Benigne de Dijon. En 1044, 1045, Ponce Evêque de Marseille, de concert avec Isarne Abbé de S. Victor, établit des Moines Grecs dans l'Eglise de S. Pierre d'Auriol. Enfin S. Anastase noble Venitien, qui possédoit la langue grèque comme la latine, vint passer plusieurs années au Mont-S. Michel, d'où il se retira ensuite à Cluni, et après avoir prêché la foi aux Sarasins d'Espagne, alla mourir à Doydes au diocèse de Rieux.

CXXXVIII. Tous ces Etrangers, qui vivoient au milieu de nos François, devoient naturellement leur faire naître la curiosité d'apprendre les langues qu'ils parloient, et leur en donner même du goût. Mais très-peu se piquerent d'émulation pour de si nobles et si utiles connoissances. Le Cardinal Humbert, qui en reconnut mieux le prix que tant d'autres, étudia le grec avec succès. Quoique cependant il le possédât assés bien, comme il paroît par ses ouvrages contre Michel Cerularius et Nicetas Pectorat, il ne sçavoit ni le parler ni l'écrire. C'est pourquoi aiant composé ses écrits en latin, il fut obligé

de les faire traduire en grec. ' Le Pape S. Leon IX, un des act. ib. p. 78, n. 42. Eleves de l'Ecole de Toul, donna aussi quelque application à la langue gréque, et fut soigneux de la cultiver dans la suite. Encore sur la fin de ses jours il lisoit l'Ecriture sainte en cette langue, afin de ne pas perdre ce qu'il en sçavoit. Il comprenoit sans doute combien elle lui étoit utile, à raison du commerce qu'il étoit obligé d'avoir avec les Grecs, qui dominoient alors dans une partie de l'Italie. ' Lanfranc Lanf. vit. p. 1. 21 avoit fait aussi une étude particuliere du grec, et en avoit une grande connoissance. S. Anselme, son principal disciple, paroît n'y avoir pas été ignorant. On a remarqué, en parlant des conférences réglées qu'Alduin Evêque de Limoges fit tenir au commencement de ce siecle, pour tâcher de convertir les Juifs, que quelques-uns des Theologiens, qu'il y emploïa, devoient sçavoir l'hébreu. ' Sigon, Moine de Marmoutier, puis Abbé de S. Florent de Saumur, le sçavoit parfaitement lire et écrire, aussi-bien que le grec : *Literis hæbraicis et græcis peritissimus legendi et scribendi*. C'est ce qui n'étoit pas moralement possible, sans posséder le fonds de ces deux langues.

CXXXIX. Continuons notre examen, afin de ne rien omettre de l'attention que donnerent nos sçavants à ce genre d'Etude. Celui de tous qui témoigna plus de zèle à y faire du progrès, ' fut un Adam de Paris, qui vers 1060 déjà instruit Boll. 11. apr. p. 7. n. 5. des Arts Liberaux, entreprit le voïage d'Athènes, pour étudier les sciences en usage chés les Grecs. S. Gervin, Abbé de S. Riquier, comme on l'a observé ailleurs, avoit un goût particulier pour les Peres Grecs, dont il eut soin d'enrichir la bibliothèque de son monastere. ' Guillaume, surnommé Louis, de Moine de Cormeri Evêque de Salpina en Pouille, passoit pour habile dans la langue gréque. ' Odon Stigand, Seigneur Norman, qui fut Chambellan des Empereurs Isaac Comniene et Constantin Ducas, parloit parfaitement la même langue, et possédoit plusieurs belles connoissances. Personne peut-être en ce siecle n'étudia l'hébraïque avec plus de fruit ' que Sigebert, Maan, par. 1. p. 99. n. 20. Moine de Gemblou, et Ecolatre de S. Vincent de Metz. Il Neus. pia, p. 716. en avoit une si parfaite connoissance, qu'il étoit en état de corriger les versions de l'Ecriture sur le texte original. Quelquefois il y travailloit avec les Juifs, qui avoient conçu pour lui beaucoup d'affection, parce qu'il préféreroit, comme eux le texte hébreu aux versions. ' Thiofride Abbé d'Epternac, son contemporain dont il y a divers écrits, sçavoit assés bien pour son Spic. t. 6. p. 536.

Mab. an. 1. 63. n. 46.

Sand. bib. belg.
ms. par. 1. p. 92.
n. 30.

Angl. bib. ms.
par. 3. n. 545.

Mart. anc. t. 1.
p. 117.

p. 118.

temps le grec et l'hébreu. Les Tetraples du Psautier, que fit copier Oudard, ou Odon, Abbé de S. Martin de Tournai et depuis Evêque de Cambrai, supposent que l'on cultivoit les mêmes langues dans son monastere. Cet exemplaire, qu'on voïoit encore à S. Martin du temps de Sanderus, contient sur quatre colonnes le texte gallican, le romain, l'hébreu et le grec. Peut-être seroit-on en droit de rapporter au même Odon une introduction à la Theologie, où l'on cite plusieurs passages de l'Ecriture sainte en hébreu. Elle se trouve encore manuscrite sous le nom d'un certain Odon indistinctement. La correction du texte original de la Bible, qu'entreprirent en 1109 les Moines de Cîteaux, et dont on a déjà parlé, fait juger que cet Ordre dès sa naissance s'appliqua à l'étude des Langues. On sçait qu'Abélard avoit acquis une assés grande connoissance de l'hébreu, qu'il avoit peut-être étudié dès ce siecle-ci.

CXL. La critique étant un sage discernement du vrai d'avec le faux, du certain d'avec le douteux, du réel d'avec le spécieux, ou apparent, elle étend son empire sur toutes les facultés de la Literature. Aucun de nos sçavants de ce siecle ne la posseda jusqu'à ce point. Mais on en vit plusieurs, qui n'en manquoient pas en certains genres d'Etudes. Divers Canonistes avoient déjà senti la supposition des fausses Decretales, sans que personne jusqu'ici en eût allegué des raisons. Heriger, Abbé de Laubes, le tenta dans un recueil de difficultés, qui roulent sur autant de points de Critique. Il y demande, comment les lettres qui portent le nom de S. Jaques à S. Clement, et celles qu'on attribue à S. Clement, comme écrites à S. Jaques, peuvent veritablement leur appartenir; puisque S. Jaques étant mort huit ans avant S. Pierre, S. Clement n'a pu lui apprendre le martyre de ce Prince des Apôtres? Et par cette demande, comme on voit, il démontre la fausseté de ces lettres prétendues. Dans une autre difficulté Heriger découvre l'impossibilité, qu'il y a à soutenir que S. Materne ait été envoyé dans les Gaules par S. Pierre; puisque l'histoire nous apprend, qu'il assista au Concile d'Arles convoqué par S. Silvestre. Il fait voir ensuite l'incomparabilité entre l'opinion des Romains et celle des Grecs, au sujet du baptême du grand Constantin. Ceux-là, dit-il, montrent à Rome le baptistere, où S. Silvestre le baptisa. Les Grecs soutiennent au contraire, poursuit Heriger, qu'il le fut à Nicomedie par Eusebe Evêque

Arien du lieu. ' Le B. Guillaume Abbé de S. Benigne montra, qu'il avoit aussi du discernement et du bon goût, et par conséquent de la critique, en ce qui regarde le chant ecclésiastique, par les corrections importantes qu'il y fit tant pour le texte que pour la note. Il réussit si parfaitement à rectifier l'office divin à l'usage de ses monasteres, que nulle part ailleurs il n'étoit ni plus beau ni plus régulier.

Mab. act. t. 8. p. 331. n. 24.

CXLI. ' Divers endroits de la réponse du Cardinal Humbert à Nicetas Pectorat font voir, que ce sçavant Défenseur de l'Eglise Romaine n'étoit point entierement dépourvu de Critique. Il releve fort bien son adversaire, et sur les Canons attribués par les Grecs au Concile de Trulle, et sur le Pape Agathon, qui ne présida pas en personne au VI Concile general, mais seulement par ses Legats. Lanfranc, qui étoit le plus sçavant homme de son siecle, étoit aussi celui qui avoit le plus de Critique. L'Histoire nous en fournit plusieurs preuves sur divers sujets de Literature. ' Berenger s'étant émancipé de citer à faux des passages de S. Jérôme, de S. Augustin, de S. Gregoire et autres, Lanfranc rompu dans la lecture de leurs écrits, le reconnut aussi-tôt. Il s'offrit non seulement à montrer, qu'ils étoient ou faux, ou corrompus; ' mais il l'exécuta en effet, à l'égard de quelques textes de S. Ambroise. ' Une de ses occupations literaires, en quoi il fit voir un autre genre de Critique, étoit de corriger les exemplaires de la Bible, et des ouvrages des Peres sur les meilleurs manuscrits. On conserve encore à l'abbaye de S. Martin de Séez, les dix premieres Conférences de Cassien, corrigées de la propre main de ce grand homme. A la fin se lisent ces mots qui en font la preuve : *Hucusque ego Lanfrancus correxi*. Il rendit le même service à trois écrits de S. Ambroise, l'Hexameron, l'Apologie de David et le traité des Sacrements, tels qu'on les voit à la bibliothèque de S. Vincent du Mans. Lanfranc étendit sa critique jusqu'aux livres dont on se servoit au Bec pour l'office divin, tant de la nuit que du jour. Quoiqu'élevé sur le siege de Cantorberi, et chargé de tous les soins inseparables de la dignité de Primat de toute l'Angleterre, il trouva encore du temps pour continuer le même travail, tant il le jugeoit utile à l'Eglise et à la Republique des Letres.

Bar. an. t. 11. p. 1004-1009.

Lanf. in Ber. c. 1. c. 9.

c. 9.

Vit. c. 15. | not. p. 41. 1. | Mab. rép. à M. de la T. p. 317. 318.

CXLII. ' Le goût qu'avoit Lanfranc pour la critique il le communiqua à ses disciples. A son exemple ' S. Anselme, pendant qu'il étoit Prieur du Bec, s'appliqua aussi à corriger

Lanf. vit. c. 15.

Ansel. vit. p. 5. 6.

. 1. ep. 34.

Mat. Paris, his.
p. 13.Guib. de Nov. de
pig. p. 327-366.

l. 3. c. 1. n. 3.

les livres. On a dit ailleurs, ' que d'autres Moines du Bec y travailloient pareillement, et qu'à cet effet il faisoient venir, même de loin, les exemplaires qu'ils savoient être le plus corrects. ' Gondulfe, l'un d'entre eux, étant devenu successivement Abbé de S. Alban, puis Evêque de Rochester, continua de s'occuper au même travail. Les corrections qu'il fit aux livres de l'ancien et du nouveau testament, corrompus par l'inadvertance des Copistes, eurent de si heureuses suites, que l'Eglise d'Angleterre et celle de France en tirèrent beaucoup de fruit. Le travail des Moines de Cîteaux en ce même genre de Literature, dont on a parlé autre part, suppose que ce grand Ordre dès sa naissance avoit quelque goût pour la Critique. Guibert de Nogent en avoit beaucoup plus, que presque tous les autres Ecrivains de ce siècle. Ses divers ouvrages en présentent grand nombre de traits. ' Son traité des Reliques des Saints en particulier peut passer pour un traité de Critique. Il y établit des principes fort judicieux, touchant le respect qui est dû à ces SS. Reliques. Il avoue qu'il y en a de fausses, comme il y a aussi de fausses Legendes, et rapporte plusieurs exemples des unes et des autres. Il y fait une vive sortie sur les inventeurs de faux miracles, et souhaitoit qu'on les punit severement. La raison qu'il en donne est frappante. C'est, dit-il, qu'attribuant à Dieu ce qu'il n'a pas fait, ils le font mentir, autant qu'il est en eux. Guibert composa cet écrit à l'occasion d'une dent de notre Seigneur, que les Moines de S. Medard de Soissons prétendoient avoir. ' Il montre fort bien, que cette prétention est chimerique, et qu'il en est de même de celle d'autres personnes, qui croioient posséder le Nombriil, ou d'autres parties du corps de J. C.

CXLIII. Mais il s'en faut beaucoup, que tous nos gents de Letres eussent autant de lumiere et de discernement pour les faits passés. Ce défaut general de Critique, et le mauvais goût qui régnoit encore, furent cause qu'on étudia, et qu'on écrivit aussi mal l'histoire en ce siècle qu'au précédent. On ne se plaisoit encore qu'à l'extraordinaire et au merveilleux; negligant ou méprisant même le vrai et le naturel. C'est ce qui fit aimer les Romans, la fable, les fictions, et recevoir tout sans discernement. A ces défauts generaux, ceux qui s'émançiperent d'écrire l'histoire en joignirent encore d'autres. Au lieu de prendre les Anciens pour modèle, ils se contentoient d'imiter ceux qui les avoient suivis de plus près, et qui étoient

tombés dans des défauts essentiels. Un des plus palpables, c'est qu'en se proposant de conserver à la postérité les événements de leur temps, ils avoient commencé leurs ouvrages par l'origine du monde, en le continuant par la suite des siècles jusqu'au leur, et y faisant entrer les mêmes choses, que d'autres avoient dites avant eux. Rien, il faut l'avouer, n'est plus déplaisant, lors sur-tout qu'il s'agit de faits, que la répétition des mêmes choses, sans y presque rien ajouter de nouveau. La négligence qu'ils eurent à lire les écrits des Anciens, les laissa dans l'ignorance de l'antiquité. De-là ces vives altercations sur l'apostolat de S. Martial, qui agiterent l'Aquitaine pendant plusieurs années, et que la connoissance de l'antiquité auroit terminées dès leur origine. De-là ces bévues en fait d'histoire, rapportées par M. l'Abbé le Beuf sur le siècle qui nous occupe. Pour avoir ignoré que le titre de Pape se donnoit anciennement aux simples Evêques, on crut qu'un anneau trouvé à Perigueux en 1072, au doigt d'un Evêque attestoit, que c'étoit le Pape Leon III qui étoit venu mourir en France, par ce qu'on y lisoit ces mots, *Papa Leo*. On feroit une longue liste, si l'on vouloit entrer dans quelque détail de cette sorte d'erreurs, dans lesquelles sont tombés nos Historiens, faute d'être instruits de l'antiquité. Quelques-uns ignoroient même ce qui s'étoit passé en France depuis moins de deux cents ans. Tel est Ademar de Chabanois dans la succession des principaux Maîtres de la doctrine qu'il a entrepris de nous tracer.

CXLIV. Quelque défectueux après tout que soit la manière d'écrire de nos Historiens de ce siècle, tant à cause des vices généraux qu'on vient de marquer, qu'à raison du défaut de choix, de méthode, et autres qu'on fera sentir dans le compte qu'on en rendra en particulier, on ne laisse pas de tirer beaucoup de fruit de leur travail. Il nous en reste grand nombre de monuments. Mais tous ne sont pas de même mérite, et leurs Auteurs s'y sont proposés des desseins fort différents, les uns plus, les autres moins étendus. Quelques-uns tels que Raoul Glaber, Geoffroi de Mala terra et Guillaume de la Pouille ont embrassé des royaumes et des nations entières. Nous aurions d'abord nommé Aimoin de Fleuri, si nous n'en avions déjà parlé au siècle précédent. D'autres ont entrepris de rapporter indistinctement des faits arrivés en divers pays, sans qu'ils aient de liaison entre eux. Tel est le dessein de Sigebert dans sa chronique. Ceux-ci se sont bornés à l'histoire

Conc. t. 9. p.
836. | 864-910. |
Mab. an t. 4.
717-728.

Le Beuf, diss. t. 2.
par. 2. p. 157.

Adem. chr. p. 158.
159.

particulière de quelques Souverains, comme Helgaud à celle du Roi Robert le Pieux, Wippon, qui nous paroît avoir été Bourguignon, à celles des Empereurs Conrad le Salique et Henri III, et Guillaume de Poitiers à celle de Guillaume le Conquerant. Ceux-là ont fait entrer dans leur dessein les événements arrivés dans plusieurs provinces. C'est ce qu'Ademar de Chabanois a exécuté dans sa chronique, le principal de ses ouvrages. Plusieurs autres se sont retrains à des villes et des monasteres particuliers. Tels sont les auteurs des chroniques de Verdun, de Gemblou, d'Andres, de Mouson, d'Afflighem, de S. Pierre le vif à Sens, de S. Riquier, qui finit en 1088, et autres. Celle d'Andres, quoique poussée jusqu'en 1234, fut néanmoins commencée dès 1082 par Guillaume Abbé de la Maison.

Lab. bib. nov. t.
1. p. 75.

CXLV. Dans toutes ces Chroniques particulieres, les Auteurs ont été attentifs à inserer quantité d'événements publics, qui regardent l'Eglise et l'Etat, et qui rendent ces écrits fort intéressants. Celle de Verdun entre toutes les autres est par cette raison d'un prix inestimable ; et le sçavant P. Labbe ne fait pas difficulté de la qualifier un thrésor incomparable de l'histoire ecclésiastique du XI siecle. Le grand nombre des autres monuments historiques sont des Legendes, dont plusieurs ont un merite réel. Il faut mettre dans cette classe les vies de S. Abbon de Fleuri ; du B. Guillaume, Abbé de S. Benigne ; de S. Henri Empereur ; du B. Richard, Abbé de S. Vanne ; de S. Poppon de Stavelo ; de S. Isarne de S. Victor à Marseille ; de S. Maïeul de Cluni, et de S. Odilon son successeur ; de S. Robert, Abbé de la Chaize-Dieu ; du B. Simon, Comte de Crespi ; de S. Arnoul, Evêque de Soissons, du B. Thiéri, Abbé de S. Hubert ; du B. Hellouin, fondateur du Bec ; du B. Lanfranc, Archevêque de Cantorberi ; de S. Gautier, Abbé de S. Martin à Pontoise ; et quelques autres, dont on rendra compte dans la suite, comme des précédentes. Outre la certitude des faits qu'on trouve dans ces Legendes, et la lumiere qu'elles donnent pour l'histoire de ce siecle, il y en a plusieurs qui sont écrites avec ordre, un certain choix, et quelques beautés de style, qu'on aura soin de faire observer en leur lieu. Aussi quelques-unes sont-elles la production d'Auteurs célèbres, tels que S. Anselme de Cantorberi, Marbode de Rennes, Raoul Glaber, les Crispins, et autres. Les Cartulaires peuvent aussi être comptés entre les monuments historiques.

riques. On a marqué ailleurs de quelle utilité ils sont pour l'histoire. Il en fut dressé plusieurs en ce siècle. Un des plus estimables est sans contestation celui de l'abbaye de S. Pere à Chartres.

CXLVI. La Geographie et la Chronologie, les deux aîles de l'histoire, ne furent pas mieux cultivées en ce siècle qu'au précédent. Seulement Bernard, Clerc de l'Eglise d'Utrecht, qui portoit le surnom de Silvestris, et que Sigebert place à la fin du XI siècle, laissa de sa façon sur la Geographie un écrit intitulé : *Cosmographus*, qui se trouve entre les manuscrits de la Cathedrale d'Amiens. A l'égard de la Chronologie, Marien Scot, Moine de Fulde et contemporain de Bernard, s'étant aperçu que notre ère vulgaire est défectueuse, travailla beaucoup à la rectifier. Nos François purent tirer quelque secours de son travail. Un point de Chronologie auquel ils se montrèrent fort attentifs est la date du jour auquel mouroient les personnes de distinction. Presque tous ceux qui ont composé des épitaphes sur leur mort, se sont fait un devoir d'y marquer le jour. S'ils avoient eu la même attention pour l'année, leurs pieces seroient tout autrement utiles. On ne fit pas plus d'honneur à la science des Antiques, qu'à la Geographie et à la Chronologie. Il étoit cependant impossible, qu'on en découvrit beaucoup dans la démolition de cette multitude d'Eglises qu'on rebâtit à neuf dans le cours de ce siècle. Mais le silence que presque tous nos Ecrivains gardent à ce sujet, fait juger qu'on n'étoit pas fort curieux de cette sorte de monuments, et qu'on se mettoit encore moins en peine d'en conserver quelque notice à la posterité. Ce qu'en disent quelques-uns, doit être compté pour presque rien. Le Poëte Foulcoïe fait mention d'une Statue trouvée à Meaux, sous les ruines d'un temple de Mars, et la croïoit de ce faux Dieu. ^a Guibert de Nogent parle d'anciens sepulcres et d'inscriptions, qu'on trouva en bâtissant le monastere de Nogent, et nous apprend que c'étoit des monuments de l'antiquité païene. Ebrard, Chanoine Regulier de Guatines, Historien de la fin de ce siècle, et des premieres années du suivant, paroît s'être assés bien connu en Antiques, comme on le voit par celles dont il a eu occasion de parler.

CXLVII. L'Eloquence, suivant l'idée des Anciens, est l'art de persuader par le discours; et cet art dépend encore plus du naturel et de la trempe de l'esprit, que de l'étude. Si

Sig. scri. c. 169.

Le Beuf. ib. p. 176.

Sig. chr. an. 1083.

His. de Meaux, t. 2. p. 433. | Le Beuf, ib. p. 164.

^a Guib. de Nov. vit. l. 2. c. 1.

Mart. anec. t. 3. p. 800.

la nature en ce point ne fait les premières avances, tous les préceptes de l'art deviennent inutiles. Mais lorsqu'ils trouvent des dispositions naturelles, le progrès dans l'Eloquence est prompt et aisé. Ces dispositions ne manquoient pas sans doute à plusieurs de nos gents de Letres. On étoit soigneux d'ailleurs de donner des leçons d'Eloquence. La Rhétorique, qui est destinée à cet effet, s'enseignoit publiquement dans nos Ecoles, avec les autres Arts Libéraux, dont elle fait partie. Avec tout cela néanmoins ce siècle ne produisit presque point d'Orateurs. Nous en remarquons deux raisons principales. D'une part, les Rhéteurs, ou Maîtres d'Eloquence, ne la connoissoient guères eux-mêmes, et suivoient de mauvais modèles. De l'autre, ceux qui l'étudioient, s'y appliquoient trop tôt, comme on l'a déjà observé sur le siècle précédent. On leur faisoit lire à la vérité, Crysippe, Cicéron et Quintilien ; mais ils n'avoient pas encore le jugement assez formé, pour en tirer tout le fruit qu'il auroit été à souhaiter. Il ne laisse pas après tout de se trouver une certaine Eloquence dans les ouvrages de quelques-uns de nos Ecrivains. Il y en a dans ceux du Cardinal Humbert, de Lanfranc, de S. Anselme, d'Hildebert du Mans, et de quelques autres, nommément de Raoul Ardent, qui peut passer pour un véritable Orateur. Mais ce qu'ils en retiennent, vient plutôt de la beauté et de l'heureux génie de ces grands hommes, que des préceptes de l'art qu'ils avoient reçus.

Fulb. ep. 88.

Conc. t. 9. p. 903.

CXLVIII. Quoique nos Rhéteurs, pour les raisons qu'on vient de voir, formassent très-peu d'Orateurs en ce siècle, il y eut toutefois bon nombre de personnes, qui s'exercerent à l'Eloquence de la Chaire. De tout temps c'étoit une fonction attachée à l'episcopat, comme l'observe S. Fulbert de Chartres. C'est pourquoi il vouloit que les Evêques eussent le don de la parole, et fussent hommes de beaucoup de Letres. Mais il paroît, que depuis quelques siècles la plus part négligeoient de remplir cette obligation de leur saint ministère, et se mettoient peu en peine d'y faire suppléer par d'autres. Cette négligence jeta l'Eglise Gallicane dans une si grande disette de Prédicateurs, que les Prélats qui en 1031 composoient le Concile de Limoges se crurent obligés de s'en plaindre. Il fut ordonné en conséquence, que les Evêques engageroient à cette fonction tous les Clercs qui en seroient capables, pourvu qu'ils eussent l'ordre de Lecteur. Depuis ce règlement les Prédica-

teurs se multiplierent beaucoup. Mais pour empêcher qu'ils ne parussent interessés, et ne semblassent rendre mercenaire l'Eloquence de la chaire, ' le Concile de Poitiers tenu en 1100 défendit d'admettre à la prédication ceux qui portoient des Reliques pour quêter. L'histoire nous a conservé quelque connoissance de la plus part de ceux qui s'y distinguèrent au-dessus des autres. Cependant comme ils étoient tout occupés à instruire leurs auditeurs, ils pensoient rarement à conserver à la posterité les discours qu'ils faisoient de vive voix. Il est arrivé de-là qu'il nous reste peu de leurs sermons. Raoul Ardent est celui dont on en a le plus. On y découvre, comme nous l'avons déjà dit, grand nombre de traits d'éloquence, et d'une éloquence digne d'un meilleur siecle. Si l'on avoit été soigneux de nous conserver les pieces des autres Prédicateurs, peut-être trouveroit-on dans quelques-unes les mêmes beautés, que dans celles de Raoul. Tout ce que l'on peut dire de celles qui sont venues jusqu'à nous, c'est en general ' qu'elles sont plus sententieuses que les sermons du XII siecle.

t. 10. p. 726. c. 12.

Le Beuf, ib. p. 146.

CXLIX. Puisque nous sommes privés de presque tous les discours de nos plus célèbres Prédicateurs de ce siecle-ci, il importe de les faire connoître au moins par quelques traits de leur histoire. On a déjà vû, ' que S. Gervin Abbé de S. Riquier, merita de tenir entre eux une des premieres places. Il prêcha effectivement avec beaucoup de succès, non seulement en Ponthieu, en Picardie, en Aquitaine et autres provinces de la France, mais encore en Flandres et jusqu'en Hongrie. ' Hugues, Archidiacre de l'Eglise de Rouen, joignoit à un rare sçavoir, un grand talent pour l'Eloquence de la chaire. ^a Gerold, Clerc d'Avranches, et homme de Letres pour son temps, aiant suivi en Angleterre Guillaume le Conquerant, s'y distingua par ses Prédications. ' S. Hugues, ordonné Evêque de Grenoble dès 1080, avoit beaucoup d'esprit, de sçavoir, une memoire des plus heureuses, et passoit pour un des grands Prédicateurs de son siecle, *Prædicator egregius*. ' S. Gerould, fondateur et premier Abbé de la Sauve-Majour, exerça aussi avec fruit le ministere de la parole. ' Gilbert Evêque d'Evreux, étoit sans doute regardé comme habile dans l'Eloquence de la chaire; puisqu'il fut choisi entre tous les autres Prélats de Normandie, pour faire l'oraison funebre du Roi Guillaume, qu'il prononça à la satisfaction de l'auditoire. ' Wederic, Moine de Blandimberg, se rendit célèbre par ses prédications en

Mab. act. t. 9. p. 329. n. 21.

t. 3. p. 374. n. 14.
^a Ord. vit. l. 6. p. 598.

Boll. 1. apr. p. 41. n. 22.

Mab. ib. t. 9. p. 888. n. 24.

Ord. vit. l. 7. p. 662.

Spic. t. 10. p. 586.

Flandres et en Brabant, au temps du différend entre le Pape Grégoire VII et le Roi de Germanie Henri IV. Il vit au nombre de ses conquêtes spirituelles, six Chevaliers fameux par leurs rapines, qui devinrent illustres par leur pénitence et l'établissement de l'abbaye d'Afflighem. ' Tout à la fin du siècle, Gilbert, Moine de S. Amand, le B. Robert d'Arbrisselles, S. Bernard de Tiron et S. Vital de Savini, ou de Mortain, illustrèrent aussi par leurs prédications plusieurs de nos provinces. ' Guibert de Nogent s'exerça non seulement à l'Eloquence de la chaire ; il fit encore un petit traité de la manière de prêcher, dans lequel il donne de beaux préceptes pour ceux qui veulent l'entreprendre.

Mab. an. l. 69. n.
17.

Guib. de Nov. p.
2-8.

CL. Si la France n'eut presque point de vrais Orateurs en ce siècle, on ne doit pas être surpris de ce qu'elle n'eut point non plus de vrais Poètes. La Poésie en effet, au sentiment des meilleurs connoisseurs, n'est qu'une Eloquence plus sublime et plus raffinée, qui demande ce que l'esprit humain a de plus fort, de plus élevé, de plus délicat, de plus brillant, et le langage le plus poli, le plus énergique, le plus animé. Malgré tant de qualités requises pour faire un bon Poète, presque tous nos Ecrivains eurent l'ambition d'aspirer à cet honneur. On verra paroître plus de cinquante de ces versificateurs dans le cours de ce siècle. Mais tous leurs efforts se bornerent à faire de très-méchants vers pour l'ordinaire : des vers semblables à ceux des quatre derniers siècles, où non seulement il n'y a presque aucun trait de la belle Poésie, mais où la prosodie n'est pas même gardée, et où l'on ne découvre qu'une platitude disgracieuse et rebutante. Dans les pièces même des Versificateurs, qui passoient pour avoir un peu plus de talent que les autres, on trouve des fautes grossières, et quelquefois des Césures affectées. ' En voici un exemple tiré des poésies d'Hildebert.

Hild. car. p. 1175.

Dicitur à physio cum docet inde-logo.

Outre la grande quantité d'ouvrages en vers, souvent de longue haleine qu'enfanta ce siècle, le nombre prodigieux d'épigrammes qui y furent faites, et les vers intercalés dans la plupart des Legendes, quelquefois même dans les chroniques et autres écrits, montrent qu'on avoit un attrait particulier pour la versification, sans avoir les dispositions nécessaires pour y réussir. ' Elle devint si commune et si fort à la mode, qu'on écri-

Le Beuf, ib. p.
53.

voit ou gravoit des vers sur les sceaux, les cachets, et autres choses semblables.

CLI. Hildebert ne fut pas le seul, qui s'éleva un peu au-dessus de la foule des Versificateurs de son temps. Il y a aussi dans Marbode, son contemporain, quelques vers tolerables ; mais ses pieces ne sont pas soutenues. Hugues, Evêque de Langres, qui se mêloit aussi quelquefois de versifier, fit en une occasion deux vers sur le champ, comme il semble, en présence de Guillaume le Conquerant, qui furent alors admirés et grassement païés par le Prince. Il y a du bon ; mais on ne les admireroit pas en nos jours. Les voici pour en juger.

Mart. am. Coll.
t. 6. p. 933.

Si quis in ante videt, qui te circumspicit, ex te
Colligit, ante Comes, Rex modo, Cæsar eris.

Geofroi, Poète de Reims, Raoul Tortaire, Moine de Fleuri à la fin de ce siecle et les premieres années du suivant, et quelques autres se distinguerent aussi par certains traits de leurs poësies, du commun des Versificateurs. Odon, de Moine de Cluni, Cardinal Evêque d'Ostie, different du Pape Urbain II, qui avoit porté le même nom, et rempli la même dignité, s'en distingua encore davantage. Sa poësie est moins rude, plus reguliere et plus coulante que celle de tous les autres. On remarque au sujet des pieces de vers d'Hildebert du Mans, qu'elles furent si goûtées, qu'on en fit bien-tôt usage dans les Ecoles même de Rome. Quoique le gros de nos Poètes n'exerçât sa Muse pour l'ordinaire, que sur des sujets de pieté, plusieurs d'entre eux neanmoins prirent d'autres matieres. Gui, Evêque d'Amiens choisit la conquête d'Angleterre par Guillaume le Batard. Oudard, ou Odon, depuis Evêque de Cambrai, travailla sur la guerre de Troies. Marbode de Rennes écrivit avant son épiscopat sur les pierres précieuses. Ekbert Chanoine de Liege publia un recueil d'énigmes champêtres. Hildebert traite aussi quelques autres sujets que ceux de pieté. L'on verra encore dans la suite d'autres Poètes, qui en ont usé de même.

Duches. t. 4. p.
275, 278.

Egas. Bul. t. 1. p.
521.

CLII. Quelques autres donnerent dans le genre satyrique, qui jusqu'ici avoit été assés rare en France. Peut être le goût leur en vint-il des Poètes Provençaux, qui en faisoient beaucoup d'usage. Mais sur le pied qu'étoit alors la Poësie, la satire ne pouvoit avoir les beautés requises. On n'y voit effectivement ni vivacité, ni ces traits agreables que demande ce

genre de Poésie. On n'y a pas même toujours porté l'attention à n'attaquer directement que les mœurs, et ne toucher aux personnes que par reflexion. Ces défauts se montrent à découvert dans deux pièces satyriques d'un Poète nommé Nicolas ; l'une contre les Abbés simoniaques, l'autre contre un Abbé de S. Estienne de Caen, qui devoit être le successeur du B. Lanfranc, et qui étoit un homme d'une vie irréprochable. On ne trouve non plus que de la passion et un tas de paroles, sans sel, ni saillies ingénieuses, dans un autre long poème satyrique contre Ives, Abbé de S. Denys, mort en 1094. Les Evêques et les Abbés se mêloient aussi eux mêmes quelquefois de faire des satyres. Le poème d'Adalberon, Evêque de Laon au Roi Robert ne merite point d'autre qualification. 'Ce Prélat n'est pas lui-même épargné, dans une prose cadencée sur les temps du même Prince, où l'Auteur a masqué ses personages sous des noms empruntés de l'Ecriture et de l'histoire profane. 'Il y a aussi quelques vers satyriques de la façon de Hugues Evêque de Langres. 'Godefroi de Cambrai, Prieur de Winchester, avoit aussi du goût pour la Poésie satyrique. Tous nos Poètes n'emploierent presque point d'autres especes de vers que les hexametres et pentametres. Mais les vers leonins, ou vers latins rimés, et quelquefois sans rime, ni d'autres mesures que la cadence, devinrent alors tout communs. On les employa même à écrire des ouvrages d'assés longue haleine en tout ou en partie. Témoins les histoires de Donizon, Moine de Canosse, de Wippon. Panegyriste, de Conrad le Salique, et le troisième et quatrième livre de Geofroi de Mala terra. 'Leur origine remonte même plus haut, comme nous l'avons montré ailleurs. Ainsi tombe l'opinion commune, qui la renvoie à la fin du XII siecle, pour en faire honneur au Poète Leonius. 'Opinion déjà détruite par les sçavants Continuateurs de Bollandus.

Mab. an. 1. 68. n. 96.

Ana. t. 3. p. 533-536.

Mart. am. Coll. t. 4. p. 933. 934.

Angl. sac. t. 1. p. 256.

His. Lit. de la Fr. t. 3. p. 484. | t. 4. p. 277. | t. 6. p. 237. 512.

Boll. 1. jun. p. 23. n. 1.

Mab. ana. t. 1. p. 420-422.

CLIII. On peut juger, combien les vers latins rimés étoient au goût du siecle que nous parcourons, en voiant que les plus célèbres Ecrivains les préferoient quelquefois à la Poésie plus commune. 'C'est en ce genre de versification qu'Adelmann, depuis Evêque de Bresse, a fait les éloges de Fulbert de Chartres, et des autres plus grands hommes de Letres de son temps. C'est aussi le même genre de Poésie que choisit S. Anselme, pour célébrer les louanges du B. Lanfranc son Maître. Cette sorte de vers donna un nouveau cours aux proses rimées, dont

l'usage étoit déjà établi longtems auparavant. ' Les manuscrits des grandes bibliothèques, remarque M. l'Abbé le Beuf, sont pleins de ces anciennes pieces rimées, tant pieuses que profanes. ' Goudin, Moine de Luxeu, en a fait une de trente strophes sur la mort de Constance, Ecolatre du monastere. ^a Gilbert, Moine de Vareilles, en fit une autre sur S. Romain, et un Anonyme une troisième sur la mort du B. Thierry Abbé de S. Evroul, qui mourut dans l'isle de Chypre en allant à Jerusalem. ' Ordric Vital en rapporte une autre sur la mort de Witmond, sçavant Moine de la même abbaïe. Mais toutes ces pieces ne sont considerables, que pour nous faire voir quel étoit le goût de ce siecle. La rime y étoit si fort à la mode, qu'on l'introduisit dans les Tragédies latines, qui commencerent à avoir cours, ainsi qu'on l'a observé plus haut. On en fit une à S. Martial de Limoges, sous le regne de Henri I, dans laquelle on a associé Virgile aux Prophètes, qui vont à l'adoration du Messie nouveau né. Nous ne trouvons point cependant de vestiges, qu'on fit représenter ces Tragédies avec appareil et décoration, ' avant les exercices de Dunestaple sous l'Ecolatre Mathieu, dont on a parlé. Le sujet de la premiere piece dramatique, qui fut ainsi représentée, étoient les miracles de sainte Catherine. De sorte qu'elle pouvoit être pour le fonds ' de la façon d'Ainard premier Abbé de S. Pierre sur Dive, qui avoit composé plusieurs années auparavant des Chants sur cette Sainte, et sur S. Kilien de Wirtzbourg. Les premieres pieces de theatre parmi nos François représentoient, comme l'on voit, des sujets de pieté : ce qui continua jusqu'au XVI siecle.

CLIV. Ce qui donna occasion à ces pieces dramatiques de pieté, furent vraisemblablement les exercices des Jongleurs. On a observé en son lieu, que depuis nos anciens Bardes Gaulois il s'étoit conservé en France, sur-tout à la Cour des Grands, de ces especes d'Histriens, de Bouffons, Bâteleurs, Baladins. Sur la fin du X siecle ces Jongleurs se multiplierent, à la faveur des poésies vulgaires que les Trouverres commencerent à composer, pour être chantées, ou déclamées en public. Et comme ces Jongleurs, mêlés avec les Cantadours, et autres gents de cette sorte, accompagnoient de gestes, de grimaces, de danses, de postures indecentes, leurs chants, leurs déclamations et sons d'instruments, et que d'ailleurs leurs pieces n'étoient pas toujours fort chastes, la pieté chrétienne en fut

Le Beuf, ib. p. 65.

Mab. ib. t. 3. p. 537-539.
^a act. t. 1. p. 83. n. 14. | an. 1. 61. n. 23.

Ord. vit. l. 3. p. 485.

Le Beuf, ib. p. 65-68.

Mat. Paris, de abb. S. Alb. ib.

Ord. vit. l. 4. p. 530.

alarmée. On chercha en conséquence à substituer à ces dangereux divertissemens des spectacles qui pourroient divertir sans blesser les bonnes mœurs. De-là vinrent probablement les Tragédies, dont il est ici question. La même chose étoit déjà arrivée à l'égard des augures et autres divinations païenes, auxquelles on substitua ce qu'on nomme le sort des Saints et les Jugemens de Dieu. Pour revenir aux Jongleurs, il s'étoient répandus dès ce siècle-ci dans presque toutes nos provinces. ' Il en étoit même passé à la Cour de l'Empereur S. Henri, par conséquent avant 1024. ' Il s'en trouva aussi une troupe aux nopces de Henri III, Roi de Germanie, lorsqu'en 1043 il épousa à Ingelheim Agnès, fille du Comte de Poitiers. Une preuve que ces Jongleurs y étoient allés de France, c'est que le Prince les méprisa souverainement, et les renvoïa sans récompense. Exemple utile pour tout le monde, remarque un des Historiens qui rapporte ce fait. ' Il y en avoit aussi en Auvergne, comme on l'a vû par celui que S. Robert de la Chaise-Dieu convertit. La vie de S. Aybert Prêtre et Reclus nous apprend ' qu'on en voïoit aussi en Hainaut. Pasquier ajoute qu'ils fréquentoient particulièrement la Cour des Comtes de Flandres.

Mab. act. t. 8. p.
580. n. 21.

Canis. B. t. 3.
par. 1. 267.—Leib.
scri. brun. p. 730.

Mab. ib. t. 9. p.
213. n. 2.

Boll. 7. apr. p.
674.

Ivo., ep. 67.

Gend. moe. des
Fr. p. 121. 122.

CLV. A l'égard de la Poésie françoise, on étoit encore bien éloigné des temps où elle devoit recevoir quelques degrés de perfection. Elle ne laissa pas néanmoins d'être fort cultivée en ce siècle. Presque tous les ouvrages en langue romancière, jusqu'aux traductions étoient en vers. Outre ceux qui composoient des ouvrages sérieux en ce genre d'écrire, et les faiseurs de Romans, il s'éleva tant en Languedoc, en Provence, en Aquitaine, qu'ailleurs une nuée d'autres Poètes, qui se bornerent pour la plupart à faire des Chansons et Vaudevilles. De tout temps les François ont eu de la passion pour cette sorte d'amusements; et l'on peut dire sans les flatter, qu'ils n'y ont pas mal réussi, par rapport aux gentillesses et aux saillies ingénieuses. Tout événement un peu remarquable suffisoit pour animer leur Muse. ' Ives de Chartres nous en a laissé un exemple dans une de ses Letres, au sujet de la conduite d'un Clerc, qui l'avoit fait chanter en Vaudeville. ' Les Tournois, qui furent au moins mis en regle et devinrent fréquents en ce siècle, si même ils n'y prirent naissance, fournirent de nouveaux sujets à ces chansons, par les aventures, le plus souvent singulieres, qui les accompagnoient. Ils contribuerent encore

re en une autre maniere à faire cultiver la Poësie Françoise, ' en ce que l'annonce s'en faisoit d'ordinaire en vers, par deux filles de qualité. Ils furent non seulement avantageux à notre Poësie; ' ils servirent aussi à polir les mœurs de la Noblesse. Il falloit être sans reproche, et n'avoir rien fait d'indigne de sa qualité pour y être admis. De sorte que les jeunes Gentilshommes désirant de briller dans de si nobles assemblées, veilloient à ne rien faire qui pût les en exclure. ' La jeunesse les regardoit comme une Ecole honorable pour apprendre ses exercices, les gents faits, comme une occasion de faire admirer leur adresse, et les Amants comme un moïen d'acquérir l'estime de leurs Belles. C'étoit pour les Dames qu'ils se faisoient, et c'étoit toujours elles qui en donnoient le prix.

p. 117.

p. 119. 120.

p. 116.

CLVI. Les Romans, ces agreables mais nuisibles fictions, concoururent encore davantage à la culture de la Poësie françoise; puisqu'ils étoient presque tous en vers. On a montré qu'ils avoient cours au moins dès le siecle précédent. Ils se multiplierent en celui-ci; mais nous manquons de lumiere, pour faire connoître ceux qui virent alors le jour pour la première fois. Il y a au reste dequoi se consoler; la chose n'en valant la peine, qu'autant qu'elle peut servir à faire voir l'application qu'on donna à cultiver nôtre ancienne Poësie.. ' Le Roman de ' Guillaume au court nez, qui contient l'histoire travestie ¹ de Saint Guillaume de Gellone, est incontestablement de ce temps-là, comme on l'a déjà prouvé. Il y a beaucoup d'apparence ' que le Roman de Roland, qu'on trouve encore manuscrit, quoiqu'imparfait, sous divers titres recents et arbitraires, comme celui de Roncevaux, est de même date pour sa première origine. Plusieurs raisons nous portent à le croire ainsi. Ceux qui l'ont eu entre les mains, conviennent qu'il est en vers françois fort anciens, et que le manuscrit ne l'est gueres moins. D'ailleurs, c'est vraisemblablement de ce Roman qu'a été tirée ' la fameuse Chanson de Roland, que Guillaume le Conquerant en 1066 fit chanter à la tête de son armée, pour animer ses troupes à la bataille d'Hasting contre Harold, qui y fut défait. Chanson qui devint depuis comme le cri, ou le signal du combat, par l'usage que les Princes et Generaux d'armée en firent en semblables occasions. La première origine d'Amadis de Gaule,

Catel. his. du
Lang. l. 4. p. 567-
573. | com. de
Toul. p. 50.

Angl. bib. ms. par.
1. n. 1624. | Le
Long, bib. fr. p.
325. 326. | Du
Cang. nov. t. 2.
p. 196. | t. 4. p.
771.

Malm. de reb.
Angl. l. 2. c. 11.
Alber. chr. par.
2. p. 108.

Ce Roman est divisé en quatre parties: 1, les enfances de S. Guillaume; 2, le couronnement de Louis le Debo-

naire; 3, le Charoy de Nisme; 4, le moïnage, ou monachisme de Guillaume.

Gesn. bib. uni. p.
33. 832.

autre Roman, fort different aujourd'hui de ce qu'il étoit dans sa naissance, peut remonter jusqu'au XI siecle. ' Nicolas d'Herberay seigneur des Essarts, qui se connoissoit en romancerie, soutient qu'il fut d'abord écrit en vers françois ; et ce qu'il ajoute, feroit juger que ce fut en dialecte picard.

Gauf. vos. chr. l.
1. c. 69. p. 322. |
His. de Lang. t.
2. p. 247.

CLVII. Tout cela concourut à mettre notre Poësie en vogue. Elle étoit dès-lors si fort à la mode, que les plus grands seigneurs se faisoient un honneur de devenir Poëtes. ' Guillaume IX, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, sur la fin de ce siecle et les premieres années du suivant, composa plusieurs pieces en vers françois. Il fut imité en ce genre d'écrire par Ebole, Vicomte de Ventadour en Limousin, fils d'un autre Ebole, et pere d'un troisième. Ebole avoit un talent particulier pour les chansons et autres poësies enjouées : *Erat valde graciosus in cantilenis*, ce qui faisoit nommer ses pieces *alacritatis carmina*, des vers pleins de gaieté et d'enjouement. Sa facilité à versifier de la sorte lui donna beaucoup de part aux bonnes graces du même Comte de Poitiers, son contemporain. Ce goût pour la Poësie françoise se communiqua aux Ecclésiastiques et aux Moines. Mais ceux-ci n'en firent usage pour l'ordinaire que d'une maniere convenable à leur profession. Dès le commencement du siecle S. Israël chantre du Dorat, l'emploïa d'une façon utile au peuple, à qui il donna en vers françois du temps la vie de Jesus-Christ, et même l'histoire de l'ancien Testament. ' Au bout de quelques années, Thiebault, ou Thetbautd de Vernon, Chanoine de la Cathedrale de Rouen, composa des chansons spirituelles sur S. Vulfram et S. Vandrille, qui eurent cours dans le public. ' On y en vit aussi sur S. Thibaud de Provins, de la Maison des Comtes de Champagne, qui étoient même quelquefois chantées par les Histrions et Baladins. ' Un Moine de Stavelo faisant en 1071 l'histoire du transport des Reliques de S. Remacle à Liege, fait mention de *Cantadours*, qui chantoient des chansons vulgaires : ce qui lui fit naître l'envie d'en faire à la louange du Saint ; et il l'exécuta sur le champ. Ce détail suffit pour faire juger combien étoit alors cultivée la Poësie françoise.

Mab. act. t. 3. p.
378. 379. | an. l.
60. n. 41.

Boll. 7. apr. p.
674. n. 5.

Leod. hit. t. 2. p.
561.

CLVIII. On cultiva aussi beaucoup la Dialectique ; puisqu'on l'enseignoit avec les autres Arts Libéraux dans presque toutes nos Ecoles, qui s'étoient alors multipliées jusqu'au point qu'on a vû. ' L'on y donna même une nouvelle application

Gend. ib. p. 236.

vers le milieu de ce siècle, à l'occasion des écrits d'Aristote, qui aiant pénétré de Grèce en Espagne, furent apportés en France vers ce temps-là. Bien-tôt ce Philosophe s'y fit grand nombre de sectateurs. Berenger dès ce siècle-ci, Abélard, Gilbert de la Poirée et autres beaux Esprits au suivant, s'efforcèrent de l'exalter, et de le mettre en vogue. Mais comme ils passoient pour gents notés, plus ils lui donnerent de louanges, plus sa doctrine devint suspecte. On se souvenoit peut-être que les Peres Grecs, et beaucoup de Peres Latins avoient dit dès les premiers siècles, qu'il n'y a point de Philosophes dont les principes soient plus contraires à la croïance de l'Eglise. On verra dans la suite, quel fut en France le sort de ce fameux Philosophe. Outre ses écrits, on se servit aussi de ceux d'Averroès, un de ses Interpretes, des Introductions de Porphyre, et des Categories attribuées à S. Augustin. Neanmoins avec tous ces secours, on ne vit point d'habiles Dialecticiens, ou Logiciens, parmi nos François, jusqu'à Lanfranc et S. Anselme. La Dialectique dans son institution étoit l'art de raisonner avec justesse et solidité, et de chercher la vérité par les voies les plus sûres. C'est à quoi l'on ne pouvoit parvenir, sans avoir des idées justes, qui dépendent de la connoissance des choses; et l'on ne s'appliquoit presque point du tout en ce siècle à l'acquérir, cette connoissance. On ne faisoit consister la Dialectique qu'en des mots et des regles, dont on ne sçavoit pas le plus souvent faire l'application. Tout aboutissoit à des raisonnemens generaux, qui n'ont servi qu'à décrier les Philosophes, qui se sont bornés à discourir sur le bon, le parfait, l'infini, sans entrer dans le détail des connoissances d'usage et de pratique.

CLIX. Ce fut pour remedier à ces défauts essentiels, que S. Anselme composa son traité du Grammairien, qui est un veritable traité de Dialectique, où il s'attache à faire connoître la substance et la qualité, les deux objets generaux de toutes nos idées. Il réussit par-là à décrasser la Philosophie de son temps, et à lui donner quelque degré de perfection. Les travaux philosophiques de Lanfranc, et ceux du Docteur Odon, depuis Evêque de Cambrai, y contribuerent aussi beaucoup. On fut redevable à ces trois grands Philosophes, de voir revivre la methode des Anciens, qui fut alors violemment attaquée par une nouvelle secte de Philosophes, inconnue jusques-là. Odon l'avoit particulièrement en vûe dans trois livres qu'il publia sur la Dialectique. L'un étoit intitulé, Le Sophis-

p. 257.

Duches. t. 4. p. 259. | Mab. an 1. 71. n. 88.

Fleu. dis. 5. n. 3.

Spic. t. 12. p. 361.

p. 361. 362. |
Avent. an. l. 9. p.
383.

Spic. ib. p. 362.

Duches. t. 4. p.
90.

Mab. an l. 67. n.
78.

Duches. ib.

Spic. ib. p. 361.

te, parce qu'il y enseignoit à découvrir les sophismes et à les éviter. Le second portoit pour titre, *Traité des conclusions, ou conséquences*. Le troisième étoit employé à traiter de la chose et de l'être : sçavoir si l'un est le même que l'autre. La doctrine de cette nouvelle secte consistoit à philosopher sur les mots et les notions des termes : C'est-à-dire, que raisonnant sur l'universel, ces nouveaux Dialecticiens l'établissoient dans les noms, et soutenoient que toutes choses étoient singulieres. Et pour donner du crédit à leur secte, ils se vantoient de suivre Porphyre et Aristote. Leurs adversaires au contraire soutenoient, conformément à la doctrine de Boëce et des Anciens, que l'objet de la Dialectique sont les choses, et non pas les paroles. Aussi porterent-ils le nom de Réalistes : au lieu que les autres, qui étoient ennemis des choses, et qui n'aimoient que les paroles, furent qualifiés Nominiaux. S. Anselme, qui les combattit avec avantage, les regardoit comme des hérétiques en fait de Philosophie, et disoit hautement, qu'ils ne meritoient pas le nom de Philosophes; puisqu'ils prétendoient que l'universel n'étoit qu'un souffle, ou son de paroles.

CLX. Jean le Sophiste, fort peu connu d'ailleurs, passe pour le pere de la nouvelle secte, quoique d'autres transportent cet honneur à Roscelin, Clerc de Compiègne, qui ne le merite que pour en avoir été le plus zélé partisan. Ce Jean n'est autre suivant toute apparence, que celui qui fit à S. Anselme la proposition erronée du même Roscelin sur la Trinité, de laquelle il sera parlé dans la suite. Outre Roscelin, Jean eut encore pour principaux disciples Robert de Paris, Arnoul de Laon, et Raimbert Ecolâtre de l'Isle en Flandres, qui en firent de leur côté grand nombre d'autres. Ainsi se forma la fameuse secte des Nominiaux, qui causa un schisme furieux parmi les Philosophes, et troubla horriblement toutes nos Ecoles. Le mal aiant commencé sur la fin de ce siecle, alla toujours croissant; et l'on fut très-longtemps, sans y pouvoir apporter de remede. Une de ses plus funestes suites, fut de réduire le bel art de la Dialectique à un pur exercice de disputer et de subtiliser à l'infini. L'on ne s'y proposoit presque autre chose, que de chicaner sur les termes et les réponses des adversaires; de les embarrasser par des questions captieuses et sophistiques; d'en inventer de curieuses et d'inutiles; de trouver de vaines subtilités, des distinctions frivoles, qui ne demandoient que de l'esprit et de l'imagination, sans lecture et

sans examen des faits. En un mot, bien loin d'approfondir les choses, jusqu'à ce qu'on eût trouvé un principe évident par la lumière naturelle, ce qui est le but de la bonne Dialectique, on ne s'amusoit qu'à diviser et définir, sans rien conclure de solide, à disputer sans fin, et ne s'avouer jamais vaincu. De là tant d'opinions incertaines et de doutes problematiques, qui n'apprenent rien, et sont pires que l'ignorance même. Déplorable maniere de philosopher, qui étendit dans la suite son empire jusques sur la Theologie et la Morale !

CLXI. Toute la Philosophie de ces temps-là se réduisoit ordinairement à la Dialectique, ou Logique, qui n'en fait qu'une partie. On commença cependant après les premières années de ce siècle à étudier, et donner des leçons de Morale et de Physique. C'est ce qui paroît par l'histoire d'Halinard Archevêque de Lyon, et celle de S. Lietbert Evêque de Cambrai. Mais pour la Metaphysique, elle ne fut presque connue que de nom, jusqu'au temps de S. Anselme, qui la ressuscita, comme on l'a montré ailleurs. L'application que nos Philosophes donnerent à la Morale, fut fort superficielle; et l'on ne nous apprend point de quelle maniere ils l'enseignoient. Nos Theologiens la cultiverent avec plus de soin et de succès. Le progrès qu'on fit dans la Physique, doit être compté pour presque rien. Un événement arrivé sous le regne de Robert le Pieux, montre en quel état étoit alors la Physique de nos François. Sur une des côtes maritimes d'Aquitaine, il tomba pendant trois jours avant la fête de S. Jean-Baptiste une pluie de sang de telle nature, qu'on ne pouvoit lever les taches qu'elle laissoit sur le corps humain, les habits et les pierres, où elle tomboit. Mais il n'en étoit pas de même de celles qu'elle imprimoit sur le bois. Guillaume Duc d'Aquitaine, en aiant donné avis au Roi, avec priere de sçavoir des Philosophes de son royaume ce que signifioit ce phénomène, Robert en écrivit à Gauzlin de Bourges et à Fulbert de Chartres, qui passoient pour deux des plus sçavants Prélats de leur temps. Il ne s'agissoit pas d'en sçavoir la cause physique; on n'y pensoit pas même, quoiqu'il semble qu'on dût commencer par-là. Les réponses des deux prélats conviennent à la question proposée par le Roi, et sont toutes mystérieuses. Ils y parlent, non en Physiciens, mais en Historiens; lui détaillant ce qu'ils avoient vû de semblable, ou d'approchant dans les anciens Auteurs, et lui marquant ce que cela pouvoit signifier pour l'avenir.

Mab. act. t. 9. p.
36. n. 3. | Spic.
t. 1. p. 461. | t. 9
p. 677. 678.

Fulb. ep. 93-97.

CLXII. Quoique la France n'eût point alors de véritables Physiciens, il s'y trouva néanmoins plusieurs personnes curieuses des sujets qui ont trait à la Physique. Presque tous nos Chroniqueurs de ce siècle sont attentifs à marquer les phénomènes, qui paroissent sur la terre, comme les monstres qui naissent quelquefois des femmes, et qui sortent de la mer, les combats extraordinaires entre les animaux, et autres semblables événements. Mais il faut dire d'eux, ce que nous avons déjà dit de ceux qui observoient les phénomènes de l'air et des cieux, qu'ils le faisoient, non en Physiciens, non plus que les autres en Astronomes, mais en amateurs de superstitions, qui étoient toujours une suite de leurs observations physiques. De sorte qu'au lieu de rechercher les causes naturelles de ces phénomènes, et de leurs effets, afin d'en rendre des raisons au moins vraisemblables, ils se bernoient à en tirer des pronostics pour l'avenir: en quoi ils se montroient plutôt Astrologues que Physiciens. Quelques autres cependant, aiant entrepris de traiter d'autres sujets qui sont du ressort de la physique, n'y réussirent pas mal. 'Hildebort du Mans, par exemple, a écrit sur quelques animaux terrestres, sur quelques oiseaux, des reptils, des poissons, comme le lion, le renard, le cerf, l'éléphant, l'aigle, la tourterelle, la couleuvre, la baleine, les sirenes etc. et en a assés bien exposé la nature et les caracteres. De même, 'Marbode, Evêque de Rennes dans la suite, a fait un traité de soixante-une pierres précieuses, dont il donne une assés juste connoissance, sur-tout par rapport à leurs principales propriétés, et leurs qualités essentielles.

Hild. car. p. 1173.
1178.

Marb. car. p.
1637-1673.

CLXIII. Nos François cultivèrent beaucoup plus la Médecine, que la Physique proprement dite, à raison sans doute de sa plus grande utilité. Comme il n'y avoit presque que les Clercs et les Moines qui sçussent les Letres, aussi étoient-ils les seuls qui s'appliquassent à la Médecine. Les Evêques mêmes et les Abbés en faisoient l'objet de leur étude, et l'exerçoient quelquefois. 'Fulbert de Chartres y donna une application particuliere, et l'exerça longtemps. 'Étant ensuite élevé à l'épiscopat, il en cessa l'exercice ordinaire; de façon néanmoins qu'il ne laissoit pas quelquefois d'en faire usage. 'Gilbert Maminot, Evêque de Lisieux, passoit pour y être si habile, que Guillaume le Conquerant le choisit pour son premier Medecin. Ce fut lui, qui avec Gontard Abbé de Jumiege, et quelques autres Medecins traita ce Prince dans sa dernière mala-

Fulb. ep. 47.

ep. 10.

ep. 113.

Ord. vit. 1. 4. p.
330.

1. 7. p. 656.

die 'Jean, ou Joannelin, depuis Abbé de Fécam, étant déjà Moine de S. Benigne de Dijon, étudia la même science par l'ordre exprès du B. Guillaume son Maître: On ne voit point qu'on en donnât des leçons aux Ecoles monastiques, non plus qu'aux autres. Il n'y avoit en France que des particuliers qui se portassent à cette étude, soit par goût, soit par intérêt, ou par nécessité. Mais la célèbre Ecole de Medecine, établie à Salerne au royaume de Naples, où nos François avoient de grandes habitudes, à la faveur des conquêtes de la Pouille et de la Calabre par les Normans, put bien leur faire naître un nouveau goût pour cette science. Cette Ecole acquit en ce siecle une nouvelle réputation, par les grandes connoissances en ce genre de Constantin, Moine du Mont-Cassin dans le voisinage de Salerne, qui composa plusieurs écrits sur la Medecine, et en traduisit en latin un plus grand nombre des Medecins Grecs, Arabes et autres. Le secours qu'en tirerent d'abord les Italiens, ne tarda pas à se communiquer aux François. Ceux-ci eurent même l'avantage de pouvoir lire en leur langue maternelle les traductions latines de Constantin, qu'Atton son disciple mit en langage romancier.

CLXIV. Tout cela concourut à multiplier les Medecins en France. Outre ceux qu'on vient de nommer, 'Hildier disciple de Fulbert, et comparable à son Maître pour le merite, acquit une grande connoissance de la Medecine. 'Jean et Goisbert, l'un et l'autre de Chartres, s'y rendirent fort habiles. Le premier fut Medecin du Roi Henri I; et l'autre embrassa la vie monastique à l'abbaye de S. Evroul au pais d'Ouche en Normandie. 'Baudouin, Moine de S. Denys près de Paris, s'y fit une telle réputation, que le Roi Edouard l'appella en Angleterre, où il mourut Abbé de S. Edmond, le vingt-neuvième de Decembre 1097, dans une heureuse vieillesse: Il ne fut pas le seul Medecin que la France donna alors à l'Angleterre. 'Grimbald Norman de nation, y étant passé avec tant d'autres qui s'y habituerent, exerça la même profession à Oxfort sous le regne de Henri I. Il y a beaucoup d'apparence qu'un autre Medecin nommé Jean, qui fut fait Evêque de Bath en 1098, étoit aussi ou Norman, ou François. 'On trouve un Hugues Moine de Cluni, qui signe à un acte avec la qualité de Medecin du grand Hugues: C'est-à-dire du S. Abbé de Cluni qui portoit ce nom. Circonstance remarquable, qui nous feroit croire, que chaque abbaye avoit au

Mab. act. t. 2. p. 342. n. 22.

Petr. diac. scri. c. 23. | Trit. scri. c. 236.

Petr. diac. ib. c. 24.

Mab. ana. t. 1. p. 421.

Duches. t. 4. p. 150. | Ord. vit. 1. 3. p. 480. | l. 5. p. 574. 581. 586.

Lanf. not. p. 336. | ep. 18.

Wood, l. 1. p. 46.

Ord. vit. l. 5. p. 764.

Mab. an. l. 69. n. 36.

moins un medecin pour les besoins des freres. On a déjà vû un Joannelin à S. Benigne, un Goisbert à S. Evroul, un Baudouin à S. Denys. ' Marmoutier avoit aussi un de ses Moines nommé Jacques qui étoit Medecin, et avant lui Tetbert et Raoul de Mala-Corona. ' Hugues, Chanoine de S. Martin à Tours, étoit aussi Medecin, ce qui lui faisoit donner la qualification de Physicien, parce qu'alors on confondoit la Medecine avec la Physique, dont elle n'est qu'une partie. ' Vulfe-re, successivement Moine de S. Germain d'Auxerre et de Moutier-S. Jean, et Roger Moine Norman, qui engagea Guitmond à écrire contre Berenger, sçavoient aussi la Médecine.

l. 68. n. 98.

Mart. am. Coll.
t. 5. p. 1012.

Mab. act. t. 8. p.
170. n. 5. | Glab.
l. 2. c. 9. | Guit.
de euch. l. 1.

Mab. an. l. 60. n.
1.

Ord. vit. l. 3. p.
477.

Boll. 24. apr. p.
335. n. 3.

Neuf. pia, p. 716.

Ansel. l. 1, ep. 28.
36.

ep. 33. 51.

CLXV. Ceux-ci n'y étoient peut-être que médiocrement versés. Mais quelques autres y excellèrent pour leur temps, et s'y firent une brillante réputation. ' Tetbert, Moine de Marmoutier au milieu de ce siecle, y étoit si habile, que les maladies le plus désesperées en apparence cédoient à son habileté. ' Raoul ¹ de Mala-Corona, dont il a déjà été parlé, la possédoit si parfaitement, que se trouvant à Salerne dans le cours de ses voïages, avant que de se rendre Moine à Marmoutier, et aïant eu occasion de faire preuve de son sçavoir dans la fameuse Ecole de Medecine de la même ville, il ne se trouva qu'une seule Dame qui en sçût plus que Raoul. ' Le succès extraordinaire qu'avoit S. Firmat, Chanoine de S. Venant à Tours, fait juger qu'il étoit aussi fort instruit de la Medecine. ' Odon Stigand, ce seigneur Norman dont on a déjà parlé, passoit pour y être fort versé, et possédoit divers secrets admirables. ' S. Anselme nous donne encore pour habile Medecin un Norman nommé Albert, à qui il adresse deux de ses Letres. ' On étoit soigneux au Bec d'amasser, et de faire même venir de loin les livres de Medecine : comme le traité du poulx, apparemment de Galien, les Aphorismes d'Hypocrate avec les gloses. On avoit ailleurs le même soin, comme il paroît par les anciens manuscrits d'ouvrages qui traitent de la même matiere. Il ne s'y en trouve point cependant aucun de nos François ; et l'on n'a pas même de preuve qu'avec tous ces

Le Beuf, ib. p.
194.

Wil. Gem. l. 7. c.
10. | Ord. vit. l.
3. p. 463. 464.

¹ Un sçavant moderne suppose que ce Raoul étoit frere de Guillaume Duc de Normandie, et cite pour garant Guillaume de Jumiège. Mais ni cet Historien, ni Ordric Vital, qui parle fort au long de Raoul, ne disent rien de cette

circonstance. * Ils attestent au contraire l'un et l'autre que Raoul étoit fils de Gerroie, François de nation, et qu'un de ses freres se nommoit Guillaume, un des braves chevaliers de son temps.

secours ils aient alors entrepris d'écrire sur la Medecine. Seulement il y en a divers traits dans quelques lettres de S. Fulbert. La cent treizième en particulier, écrite par un autre que celui dont elle porte le nom, entre dans un juste détail de la maniere de prendre un remede dont il s'agissoit, et du régime que la personne devoit garder.

Fulb. ep. 47. 113.

CLXVI. Gerbert et Abbon de Fleuri, aiant beaucoup travaillé en leur temps sur l'Arithmétique, la Geometrie et les autres parties des Mathématiques, les porterent à un degré de perfection, qu'elles avoient perdu depuis la premiere décadence des Letres. Ils eurent en ce siecle plusieurs imitateurs, qui tâcherent de marcher sur leurs traces, quoiqu'ils n'y aient pas entierement réussi. Constantin de Fleuri, disciple de ces deux grands Maîtres, donna beaucoup d'application à ces facultés de Literature; mais il n'en a rien laissé par écrit à la posterité. L'on en faisoit des leçons publiques dans nos Ecoles; et grand nombre de sçavants les étudierent avec soin en leur particulier; mais le succès en fut médiocre. On avoit, par exemple, un attrait dominant pour l'Astronomie, comme nous l'avons déjà observé. Engelbert, Moine de S. Laurent de Liege, passoit pour un des plus habiles Astronomes de son temps. Gilbert Maminot, Evêque de Lisieux, perçoit les nuits, et préféroit au sommeil le plaisir de considerer le cours des astres, et de faire des observations astronomiques. Odon, Ecolatre de Tournai, s'occupoit aussi volontiers aux mêmes operations. A quoi cependant aboutit toute cette penible étude? A faire quelques méchants Astrologues, et pas un seul vrai Astronome. Un mauvais levain la fit dégénerer en Astrologie judiciaire, qui se plaît à tourner en pronostics de l'avenir, des phénomènes purement naturels. L'Evêque de Lisieux, qu'on vient de nommer, étoit précisément dans le cas. Quoique cette science conjecturale fit du progrès sous le nom specieux d'Astronomie, néanmoins les plus judicieux gents de Letres n'avoient pour elle qu'un souverain mépris. C'est ce qui paroît par un long Poème en quinze chants, intitulé: Le Mathématicien, qu'Hildebert, depuis Evêque du Mans, composa pour en faire voir le ridicule, et en détourner ses disciples.

Pez. anec. t. 4.
par. 3. p. 23.

Ord. vit. l. 9. p.
719.

Spic. t. 12. p. 360.

Hild. cat. p. 1295.
1310.

CLXVII. Continuons à faire connoître de quelle maniere nos sçavants de ce siecle cultiverent les Mathématiques en tout, ou en partie. Halinard Archevêque de Lyon dans

Spic. t. 1. p. 461.

la suite, fit en sa jeunesse une étude particulière de la Géométrie, et la continua, lors même qu'il fut Abbé de S. Benigne. Heriger, Abbé de Laubes travailla sur l'*Abacus* de Gerbert, et autres sujets d'Arithmétique, comme le Cycle pascal, et a assés bien réussi à montrer que celui de Victorius n'est point exact. Helbert, Moine de S. Hubert en Ardenne, écrivit aussi sur l'*Abacus*. Arnoul, et Ramnulf, ou plutôt Raimond, Moines de S. André d'Avignon, s'appliquèrent beaucoup à ce qui regarde l'Astronomie, la connoissance des temps, et autres sujets qui appartiennent aux Mathématiques. Francon Scolastique de Liege fit un traité du Comput, et un autre sur la quadrature du cercle, qui a toujours donné, et donnera encore de l'exercice aux Mathématiciens. Hugues Metel, disciple de Tiecelein à l'Ecole de Toul, s'adonna particulièrement à la Geometrie, et aussi, ce semble, aux autres parties des Mathématiques. Il adresse une de ses lettres à un Gerland, Chanoine de S. Paul de Besançon, qu'il représente comme un homme, qui avoit acquis une connoissance particulière de tous les Arts Libéraux, et qui en tiroit beaucoup d'honneur : *Scientia trivii, quadrivvique onerato et honorato*. Gerland en effet, qui commença à fleurir à la fin de ce siècle, composa un traité du Comput, en prenant le venerable Bède pour Modèle, et fit encore d'autres écrits de même nature. Les sçavants, sur-tout ceux qui étoient établis en Angleterre, purent tirer du secours des travaux de Richard de Wallinford, qui a laissé de sa façon un grand ouvrage sur les Mathématiques. Il est intitulé Albion, et divisé en quatre parties. Il se trouve encore entre les manuscrits appartenants autrefois à Guillaume Lauë, Archevêque de Cantorberi.

CLXVIII. Telle fut l'application que donnerent nos François à la culture des Arts Libéraux. Celle qu'ils apportèrent à cultiver les beaux Arts, fut encore plus generale, et au moins aussi heureuse. Il eurent un nouveau motif de faire beaucoup d'usage de l'Architecture en particulier. La fausse et ridicule opinion, où l'on étoit au siècle précédent, de la fin prochaine du monde, avoit fait negliger de réparer les Eglises, et d'en construire de nouvelles. L'exemple d'Arnoul II Evêque d'Orleans, qui rebâtit sa Cathedrale, réduite en cendres vers 988, et celui d'Hildebert, Abbé de l'Isle-Barbe, qui acheva de renouveler l'Eglise de son monastere en 985, ne furent point capables de dissiper la terreur panique du pu-

Mart. am. coll. t. 1. p. 925.
 a Mab. an. l. 55. n. 95. | Mon. gall. ms.

Sig. scri. c. 164.

Mab. ana. t. 3. p. 463.

p. 459.

Pez. anec. t. 2. diss. p. 25. | Alb. chr. par. 2. p. 129.

Angl. bib. ms. par. 1. n. 1092.

f Glab. l. 2. c. 5.

Mab. an. l. 49. n. 52

blic, ni de rassurer les esprits. Mais, lorsqu'on vit le siecle ré-
 volu, et le monde subsister tel qu'il étoit auparavant, on se
 mit tout de bon à rebâtiŕ les Eglises, quoique la plus part n'en
 eussent pas besoin. Une pieuse émulation se saisit des esprits ;
 et c'étoit à qui en auroit de plus belles. Non-seulement on
 renouvella presque toutes les Cathedrales et les monaste-
 res, mais encore jusqu'aux moindres chapelles des villages.
 Cet empressement general à bâtir de toutes parts, multiplia
 prodigieusement les Architectes, et engagea nos François à
 se mettre au fait de l'Architecture. Les Evêques et les Abbés
 ne croioient pas déroger à leur dignité, en devenant les Ar-
 chitectes et les Ordonateurs des Eglises, et autres édifices
 qu'ils faisoient construire. On a vu ce que firent en pareil cas
 le B. Guillaume Abbé de S. Benigne de Dijon, et Hunaud
 son disciple, depuis Abbé de Tonnerre. A leur exemple, le
 B. Richard, Abbé de S. Vanne, fut lui-même l'Architecte et
 l'Ordonateur des églises et monasteres qu'il rebâtit, ou fonda
 de nouveau. Berenger Evêque d'Elne, aujourd'hui Perpign-
 an, aiant dessein de rebâtiŕ son église sur le modèle de celle
 de Jerusalem, tira lui-même sur les lieux le plan de celle-ci,
 et prit soin de le faire executer à son retour.

CLXIX. Il y a plusieurs autres exemples de ce que nous
 avançons ici seulement pour ce siecle. Nous n'en rapporte-
 rons plus que deux. Conrad Evêque d'Utrecht, aiant adroite-
 ment tiré d'un habile Frison le secret de bâtir solidement en lieu
 marécageux, en fit lui-même l'épreuve dans la construction de
 sa Cathedrale. Halinard, Archevêque de Lyon, qui avoit tant
 d'autres belles connoissances, passe pour l'Architecte du pont
 qu'on éleva sur la Saone en 1050. L'Histoire nous a conservé
 quelque connoissance d'autres Architectes, qui illustrerent
 alors la France. Lanfride qui bâtit la fameuse tour d'Ivry en
 Normandie, étoit regardé sans contestation comme le plus
 habile de tous : *Cujus ingenii laus*, dit Ordric Vital, *super om-
 nes artifices, qui tunc in Gallia erant.* Odon, Moine de Mici,
 ou S. Mesmin près d'Orleans, qui dirigea la construction de
 l'Eglise de son monastere dans les premieres années de ce sie-
 cle, se fit aussi de la réputation par son habileté. Pierre, Moi-
 ne de S. Martial à Limoges, contemporain d'Odon, est aussi
 qualifié habile Architecte. Il y a toute apparence, qu'il con-
 duisit l'édifice de l'Eglise du Sauveur, contiguë à celle de S.
 Martial, dont la dédicace se fit en decembre 1028. ^a Leduin,

Glab. 1. 3. c. 4.

Felib. his. de S. D.
l. 4. p. 170.Mab. act. t. 8. p.
522. 523. 526.Gall. chr. Nov. t.
6. p. 1039. 1040.Trit. chr. hir. t.
1. p. 314. 315.Le Beuf. ib. p.
227.Ord. vit. l. 8. p.
705. 706.Mab. ib. p. 252.
n. 2.

an. t. 4. p. 717. 1.

Gauf. vos. chr. p.
283.
^a Mab. ib. l. 53.
n. 49.

act. t. 8. p. 586.
n. 36.

Helg. vit. Rob. p.
73.

^a Mab. ib. p. 713.

n. 2.

^b Du Ches. t. 4.
p. 256.

Abbé de S. Vaast d'Arras vers le même temps, passoit aussi pour s'entendre en Architecture. Un certain Hubald dont se servit S. Poppon, Abbé de Stavelo, pour renouveler l'Eglise de son monastere, avoit la même réputation. Il s'agiroit maintenant de sçavoir, si l'habileté de tous ces Architectes étoit aussi réelle, qu'elle est spécieuse dans les termes de l'histoire. On parle avec éloge, il est vrai, des édifices qu'ils éleverent. Helgaud, par exemple, fait une description magnifique de l'Eglise de S. Agnan d'Orleans. ^a Anselme de S. Remi de Reims en fait autant par rapport à celle de son monastere. ^b Baudri de Bourgueil releve beaucoup pour l'ordre d'Architecture, la belle et grande maison qu'un nommé Jean fit construire à Poitiers, sur la fin de ce siecle. Mais tous ces Auteurs ne parlent que suivant le goût de leur temps.

Mab. an. l. 52. n.
8.

l. 55. n. 7.

l. 53. n. 116.

l. 58. n. 100.

l. 67. n. 57.

CLXX. Voici cependant de quoi verifier la nature de leur goût. Il nous reste un très-grand nombre de morceaux d'Architecture de ce temps-là. Les connoisseurs qui sont à portée de les considerer, peuvent décider de la juste idée qu'on en doit avoir. De la belle et magnifique Eglise que le B. Guillaume Abbé de S. Benigne, commença à Dijon en 1001, il reste encore la rotonde, soutenue par un triple rang de colonnes, au nombre de quarante-huit. L'Eglise de S. Martin de Tours subsiste encore, telle que le B. Hervé, Thrésorier de cet illustre Chapitre, la fit construire au commencement de ce siecle. Celle de S. Hilaire de Poitiers, qui est presque de même structure, peut être du même temps, ou n'est guères posterieure à la précédente. On prétend, que la Cathedrale de Chartres, qui passe pour une des belles du Roïaume, est la même que l'Evêque Fulbert commença à élever, avec le secours de Guillaume Comte de Poitiers. L'Eglise du Mont S. Michel, qui est double comme la Cathedrale de Chartres, fut commencée en 1022, telle qu'on la voit aujourd'hui, par les soins d'Hildebert II, Abbé du monastere, et les liberalités de Richard II, Duc de Normandie. Le rond-point fait l'admiration des connoisseurs. Geofroi établi Abbé de Charroux en Poitou l'an 1017, en rebâtit l'Eglise, dont il subsiste de beaux restes. Celle du Sauveur, contiguë à celle de S. Martial de Limoges, et dédiée en 1028, passe pour être du même temps. Le cloître de l'abbaye de S. Vanne est un ouvrage du B. Richard. La belle et vaste Eglise de Cluni dont on a la représentation dans les Annales de Dom Mabillon, fut

commencée en 1088 par l'Abbé S. Hugues, et finie au bout de vingt ans. Hezelon, Moine du lieu, homme d'éloquence et d'érudition, contribua le plus par son habileté à la perfection de cet édifice. S'il faut juger de tous les autres morceaux d'Architecture du XI siècle, par ceux dont on vient de faire le dénombrement, l'on conviendra que le goût qui y reugnoit étoit au-dessus de celui des quatre ou cinq derniers siècles précédents. Tel il étoit alors, tel il passa aux Anglois, à la conquête de leur isle par Guillaume le Bâtard. On y vit depuis des Eglises magnifiques, des monasteres et des maisons bien bâties, ce qui n'étoit pas auparavant.

CLXXI. Cette ardeur presque generale de nos François à bâtir des Eglises, suppose que les autres Artistes y abondoient à proportion du nombre des Architectes. Il falloit effectivement orner et embellir ces grands édifices, qu'on élevoit pour les assemblées de piété. Aussi avons-nous montré, qu'à S. Benigne de Dijon, à S. Hubert en Ardenne, à Vassor et à S. Tron en particulier, il y avoit divers Artistes destinés à cet effet. Les autres villes et monasteres avoient aussi les leurs, quoiqu'on n'en ait pas des preuves aussi détaillées. On nous apprend toutefois qu'à Sens, Odoranne, Moine de S. Pierre le Vif, étoit fort entendu en orfèvrerie. Ce fut lui que le Roi Robert choisit, pour faire la belle châsse enrichie d'or et de pierres précieuses, que la Reine Constance donna pour enfermer les Reliques de S. Savinien. Il y avoit aussi en Normandie un habile Orfèvre, nommé Othon, qui fut chargé des embellissements du mausolée du Roi Guillaume le Conquerant. Les décorations que le B. Richard fit faire à l'Eglise de S. Vanne, sur-tout le pupitre pour chanter l'Evangile, et le propitiatoire, ou tabernacle, enrichi d'or et de pierreries, supposent qu'il avoit des Artistes habiles et de bon goût. On nous fait encore connoître avantageusement un Orsmond, habile ouvrier en cuivre à Reims, sous le pontificat de Pascal II, et un Guinamand, Moine de la Chaise-Dieu, qui en 1077 orna le tombeau de S. Frond, premier Evêque de Perigueux, d'un ouvrage de sculpture, qui faisoit l'objet de l'admiration de ce temps-là. Il est fait mention dans la vie de S. Odilon, Abbé de Cluni, de deux vases de cristal cizelé comme de pieces très-précieuses; mais il n'est point marqué de quel temps ils étoient. On parle avec éloge de deux tableaux, qu'Adeleïde, Vicomtesse de Couci, fit faire pour deux Eglises de Picardie,

l. 71. n. 73.

Malm. de Reg.
Angl. l. 3.Mab. act. t. 8. p.
264. n. 26.Ord. vit. l. 8. p.
663. 664.Mab. an l. 52. n.
84.Lab. bib. nov. t.
2. p. 738.Mab. act. ib. p.
704. n. 18.

an. l. 67. n. 18.

l. 68. n. 63.

celle de Nogent, et celle de S. Eloi de Noïon. Enfin on trouve dès la fin de ce siècle des vestiges de l'art de tourner, en usage chés les Solitaires, lequel devint dans la suite si commun parmi les Chartreux, qui commencerent alors à se multiplier.

l. 60. n. 19.

Lab. ib. t. 1. p.
453. 454.Mab. act. t. 9. p.
600. c. 29. n. 31.p. 598-600. c. 28.
n. 30.

c. 29. n. 31.

CLXXII. Mais il ne nous reste presque rien des ouvrages de tant de divers Artistes, sur quoi l'on puisse décider de leur habileté et de leur bon goût. S'il en faut juger par quelques vignettes, qui ont échappé à l'injure des temps, on conviendra, que la Peinture en particulier n'avoit rien de fin. La bande de tapisserie, dont il a été parlé ailleurs, comme représentant l'histoire de la conquête d'Angleterre, n'est propre qu'à nous en donner une idée encore moins avantageuse. A l'égard de la Sculpture, il en reste un morceau au-dessus de l'endroit où se conserve la sainte larme de Vendome. On y voit représentée l'histoire de l'origine de cette précieuse Relique, suivant la tradition du temps, mais d'une façon qui n'a rien de délicat. Il ne tint pas cependant à Geofroi de Champ-Aleman, Evêque d'Auxerre sous le regne de Henri I, qu'on ne se piquât d'émulation à perfectionner ces beaux Arts. Son zèle pour la Maison de Dieu le porta à leguer des prébendes de sa Cathedrale, pour les Ecclésiastiques qui s'appliqueroient à la Peinture, l'orfèvrerie, la vitrerie, et autres arts qui servent le plus à la décoration des Eglises. Mais le temps n'étoit pas encore venu, auquel on devoit voir ces beaux Arts portés à un certain point de perfection en France. Il y avoit plus de cinq cents ans qu'ils y étoient tombés, comme en Italie; et il y a beaucoup d'apparence, que les François des siècles suivans les apprirent des Italiens, comme les Italiens en eurent dès ce siècle-ci la connoissance par le canal des Grecs. En voici l'occasion. Didier, Abbé du Mont-Cassin, qui fut depuis Pape sous le nom de Victor III, aiant formé le dessein de renouveler l'église de son monastere, ce qu'il commença d'exécuter en 1066 avec une magnificence à peine croïable, et voulant que les dedans de l'édifice répondissent au reste, envoïa des Députés à Constantinople, qui en firent venir des ouvriers de Mosaïque, des Marbriers, et autres Artistes necessaires pour les bâtimens. Et afin de conserver dans le país la connoissance de ces arts, Didier les fit apprendre à plusieurs serfs de l'abbaye.

CLXXIII. Nous avons observé ailleurs, que dans les

siecles demi-Barbares on faisoit tant de cas de la Musique, que tous ceux qui se mêloient de Literature, y donnoient une application particuliere. Il semble qu'il y eût autant de deshonneur à l'ignorer parmi les gents de Letres, qu'il y en auroit aujourd'hui parmi les personnes de quelque naissance, à ne savoir ni lire ni écrire. On a même vu, que le docte Gerbert la comptoit pour la seconde aîle du Mathématicien. Sur ces principes on ne doit pas douter, qu'elle ne fût beaucoup cultivée en ce siecle-ci. On l'enseignoit dans toutes nos Ecoles ; et tous nos gents de Letres l'étudioient, les uns plus, les autres moins, suivant leur goût. Plusieurs s'y rendirent très-habiles, aux termes des Historiens du temps. On met de ce nombre le B. Guillaume de Dijon, *artificialis etiam Musicae perdoctus* ; Olbert, Abbé de Gemblou, qui possédoit tant d'autres belles connoissances ; Brunon Evêque de Toul, depuis Pape sous le nom de Leon IX ; Gerbert Abbé de S. Vandrille, mort en 1089 ; Ainard, Abbé de S. Pierre sur Dive, mort en 1077 ; Durant, Abbé de Troarn, mort en 1088, trois brillantes lumieres après le milieu de ce siecle ; Witmond, d'abord Moine du Mont-Sainte-Catherine à Rouen, puis de S. Evroul ; S. Gerould, qui l'ayant enseignée à Moissac, en donna ensuite des Leçons à la Deaurade à Toulouse, puis à Toledé en Espagne, où il conduisit quelque temps le Chœur, avant que de devenir Archevêque de Brague. Quoiqu'on s'appliquât à la Musique avec ardeur et quelque succès, on n'en multiplia point les traités, comme aux siecles précédents ; et l'on eut raison. Cependant Raoul de Laon, frere du célèbre Anselme, et Theorger, depuis Evêque de Metz, qui fleurirent plusieurs années dans ce siecle, écrivirent sur le semiton, qui est comme l'ame du chant, et en forme les differences suivant sa situation. L'écrit de Raoul se conserve manuscrit à S. Victor de Paris, sous le nombre 758.

CLXXIV. Ce qui empêcha qu'on écrivit beaucoup sur la Musique et le plain chant, fut peut-être la facilité qu'on eut alors de s'instruire de l'un et de l'autre, à la faveur de la nouvelle methode introduite vers 1026 par le Moine Gui d'Arezzo. L'on sçait, que ce fameux Musicien inventa alors les lignes, ou échelles, avec les clefs, et qu'il y appliqua les notes, déjà connues avant lui, mais presque les mêmes dont on se sert dans la Musique de nos jours. Au moien de cette methode, qui passa à l'usage des François avant la fin de ce sie-

Hist. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 577. 578.

Mab. ib. t. 8. p.
331. n. 24.

t. 605. n. 14.

t. 9. p. 64. n. 13.

p. 362. 363. n.
7-9.

Ord. vit. l. 3. p.
485.

Bal. misc. t. 3.
p. 179. 180.

Le Beuf, ib. p.
115.

Mab. an. t. 4. p.
688. 689. | l. 55.
n. 100.

cle, comme on l'a montré, un enfant apprenoit en peu de mois, ce qu'un homme pouvoit à peine apprendre en dix ans. La Musique et le plain chant reçurent encore un nouveau relief, par l'usage des Orgues, qui commença à se communiquer à nos monasteres. On en a vû à S. Hubert en Ardenne. Il y en avoit aussi à Fécam, et ailleurs sans doute, quoiqu'on n'en ait pas les mêmes preuves. Tout cela concourut à faire cultiver avec un nouveau plaisir et une nouvelle ardeur le chant ecclésiastique, composé de Musique et plain chant. Grand nombre de nos sçavants y donnerent une application particuliere; et en le cultivant ils enrichirent considerablement la Liturgie. Ils firent en effet, et noterent quantité d'offices, ou parties d'offices à la gloire de Dieu, et à l'honneur des Saints. Il faudroit entrer dans un détail, peut-être ennuyeux, si nous entreprenions de faire ici l'énumération de tous ceux qui ont travaillé en ce genre de Literature. On les verra paroître en leur rang dans le cours de ce volume. Il suffit de dire, que le nombre excède celui du siecle précédent. Ce genre d'écrire fut un de ceux qui devinrent alors le plus à la mode.

Neus. pia. p.
127.

Mab. ib. l. 52. n.
99.

Sig. scri. c. 156.

Lau. de Scho. p.
136.

Hell. scri. c. 83.

Pol. Verg. l. 9.
p. 212. 213.

CLX XV. On ne négligea point non plus les autres parties plus interessantes de la Liturgie. Heriger, Abbé de Laubes, travailla non seulement sur les offices divins; il a fait encore un traité sur la durée de l'Avent. Bernon, Eleve de l'Ecole de Fleuri, puis Abbé de Richenou, se distingua entre tous les autres Ecrivains de son temps, qui ont entrepris de traiter des matieres liturgiques. Pierre, Chancelier de l'Eglise de Chartres, et disciple de Fulbert, a composé un Manuel des mysteres de l'Eglise, où il se trouve une explication du Canon de la Messe. Odon, Evêque de Cambrai, qui appartient encore plus à ce siecle qu'au suivant, a aussi expliqué le même Canon. Un Evêque de Maguelone engagea Brunon Evêque de Segni à écrire sur la dédicace des Eglises, et sur d'autres mysteres. Jean Evêque d'Avrenches, puis Archevêque de Rouen, a composé un ouvrage entier sur les offices ecclésiastiques. Un, ou deux autres Auteurs ont tenté d'y faire un supplément; mais leur travail s'est borné à abreger Amalraire. Osmond l'un de nos François qui passerent en Angleterre, d'abord Chancelier de Guillaume le Conquerant, puis Evêque de Sarisberi, donna à l'Office ecclésiastique l'ordre et la forme, qu'il a conservés dans presque toutes les Eglises d'Angleterre, jusqu'au fameux schisme de Henri VIII. Le B.

Lanfranc

Lanfranc a fait entrer dans ses beaux Reglements, plusieurs rits ecclésiastiques. S. Ulric de Cluni, et Thierrri ou Diederic, de Fleuri ou S. Benoit sur Loire, en userent de même en écrivant les coûtumes de leurs monasteres. S. Anselme a aussi traité de divers points de la Liturgie, dans quelques-uns de ses ouvrages : comme du pain azimé, des ceremonies qui s'observoient dans la célébration du S. Sacrifice. Sigebert, Moine de Gemblou et Scolastique de S. Vincent de Metz, fit un écrit sur le jeûne des quatre-temps. On a parlé ailleurs du Sacramentaire de S. Vandrille, de l'Ordinaire et du Rituel de Jumiege, comme de livres curieux sur les matieres liturgiques.

Ansel. op. p. 33-137.

Sig. scri. c. 171.

CLXXVI. En tous les siecles, l'Ecriture sainte a fait le principal objet de l'étude des Clercs et des Moines letrés. Il ne doit donc point y avoir de doute qu'en celui-ci l'on y ait donné une application particuliere. De-là ce zèle et cette ardeur à en multiplier les exemplaires, qui étoient devenus rares par les raisons qu'on a alleguées ailleurs. De-là cette scrupuleuse attention à en corriger le texte, afin de l'avoir dans sa pureté. Attention dont on a vû des exemples si édifiants en la personné du B. Lanfranc, et celle de S. Anselme, comme de plusieurs de leurs disciples. On fut redevable à S. Anselme en particulier, de ce qu'on étudia les Livres sacrés avec plus d'ordre et de méthode qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Depuis les leçons qu'il en donna, l'on commença à distinguer clairement les principales sortes de sens, dont ils sont susceptibles : le literal ou historique, l'allegorique, le tropologique, ou moral et l'anagogique. Le moral fut cependant le seul qu'on suivit, comme étant le plus au goût du siecle. Il faut encore rappeler ici un autre service que S. Anselme rendit à ceux qui s'appliquoient à cette étude, par l'espèce d'introduction à l'Ecriture sainte qu'il composa, afin d'en faciliter l'intelligence. On a dit ailleurs en quoi elle consiste. A la faveur de ces secours, on l'étudia avec fruit. Le célèbre Thierrri, Modérateur de diverses Ecoles, puis Abbé de S. Hubert, la possédoit si parfaitement, qu'il en développoit avec beaucoup de lumière les plus épineuses difficultés. Quoique les anciens Interpretes de l'Ecriture, et les modernes fussent en très-grand nombre, et qu'on prit soin de les copier, et d'en fournir les blibliothèques, néanmoins plusieurs de nos sçavants de ce siecle entreprirent d'en composer de nouveaux commentaires.

Guib. de Nov. vit. l. 1. c. 16.

Op. p. 4. 2.

Mab. an. l. 57. n. 112.

Nous en réservons le détail pour l'histoire de ces sçavants. Entre ceux qui ne viendront qu'au siècle suivant, quoiqu'ils aient commencé à fleurir dès celui-ci, Hervé Moine de Bourg-dieux, et Guibert Abbé de Nogent se signalerent en ce genre de travail littéraire.

CLXXVII. A l'étude de l'Écriture sainte on joignoit celle des Peres de l'Église, qu'on poussa en ce siècle aussi loin qu'aux siècles précédents. Il n'en faut point d'autre preuve que le soin qu'on apporta à copier leurs ouvrages, et à les avoir corrects. C'étoit après les livres sacrés, la source la plus ordinaire, où nos François puisoient leur Théologie. On le voit par les écrits dogmatiques du Cardinal Humbert, de Lanfranc, de Guitmond, d'Adelmann, de Durand, et quelques-uns de S. Anselme. Nos sçavants cultivèrent beaucoup cette faculté de Littérature. Aussi sçait-on, qu'en ce siècle, comme aux précédents, l'Église et la religion attirèrent presque toute l'attention des gens de Lettres. La Théologie est à deux usages principaux : pour l'instruction des fidèles et la réfutation des hérétiques. On eut souvent occasion de l'employer à l'un et l'autre usage. Il s'éleva en divers provinces de France de faux Mystiques, qui étoient un rejetton de Manichéens. Berenger sema des erreurs sur l'Eucharistie, et autres points de notre religion. Roscelin en débita sur la Trinité. L'on vit naître de nouveaux sujets de contestations entre l'Église Romaine et la Gréque. Tout cela engagea grand nombre d'Écrivains à prendre la plume, pour défendre la vérité et combattre l'erreur. On en compte plus de douze qui s'armèrent contre le seul Berenger. Nous ferons voir dans la suite, de quelle manière la vérité fut défendue, et l'erreur terrassée. Plusieurs autres, nommément S. Fulbert de Chartres, S. Anselme de Cantorberi, Hildebert du Mans, Guibert de Nogent, se crurent obligés d'écrire pour instruire leurs freres sur divers points de la religion Chrétienne, et composerent à ce sujet plusieurs traités dogmatiques, et des lettres qui mériteroient le même titre, à raison de leur importance et prolixité.

CLXXVIII. Rien de plus solide et de plus lumineux que les principes et la méthode de tous ces Théologiens. Leur méthode est la même que celle des Anciens, qui les avoient précédés ; et le style qu'ils y emploient, parfaitement digne de la gravité des choses qu'ils traitent. Ce qu'ils avancent, ils l'appuient de l'autorité de l'Écriture et de la Tradition, les

deux regles invariables de la commune croïance de l'Eglise. Les incrédules et les esprits prétendus forts, qui ne veulent admettre que ce qu'ils comprennent, y trouvent des regles admirables, et propres à les faire revenir de leurs fausses idées. 'Ce n'est point, dit S. Fulbert, par la seule lumiere et la subtilité de l'esprit humain, qu'on parvient à la connoissance du secret des mysteres de Dieu. Il ne faut donc pas, ajoute cet humble Theologien, mesurer les choses invisibles par celles qui tombent sous les sens. Il faut au contraire en pareil cas adorer, se soumettre, et non pas disputer. 'Lanfranc enseigne la même chose. Lorsqu'il s'agit des difficultés sur des points de foi, il faut, dit-il, ou prier Dieu de nous donner l'intelligence de ce qui n'est pas au-dessus de la raison, ou souffrir avec patience et humilité cette privation de lumiere, sans cesser néanmoins de croire ce qui dans de si profonds mysteres surpasse les forces de l'esprit de l'homme, et qu'on ne peut comprendre en cette vie. 'C'est à peu près de la même sorte que raisonne S. Anselme, en écrivant sur le mystere de la Trinité. 'Eusebe Brunon, Evêque d'Angers, après avoir reconnu et abjuré son erreur sur l'Eucharistie, établit contre ceux qui refusoient de croire cet adorable mystere, parce qu'ils ne pouvoient le comprendre : qu'il faut remonter jusqu'à la toute puissance de Dieu, et ne pas s'arrêter à l'ordre commun des choses créées. Il est aisé de juger par-là du mérite de la Theologie de nos François de ce siecle.

Fulb. ep. 1. p. 3.
5.

Lanf. in. B. c. 21.
n. 38.

Ansel. de Trin.
c. 2.

Lab. bib. nov.
t. 1. p. 288. Mab.
act. t. 9. pr. n. 16.

CLXXIX. Jusqu'ici l'on ne connoissoit que deux sortes de Theologie, ou plutôt deux methodes de la traiter, et de s'en servir. L'une qui étoit celle des premiers Peres de l'Eglise, consistoit à puiser immédiatement dans l'Ecriture et dans la Tradition les connoissances necessaires pour la religion; l'autre étoit propre aux Theologiens qui avoient paru depuis le VIII siecle, et consistoit à puiser aussi dans l'Ecriture, et à y joindre l'autorité des Peres précédents, dont on faisoit des extraits et des recueils, pour établir ce qu'on avoit dessein de prouver. Mais après le milieu de ce siecle, il commença à se former une troisième methode, qui traita la doctrine de l'Ecriture et des Peres par la force et les organes de la Dialectique et de la Métaphysique. Nouvelle methode, qui reçut dans la suite le nom de Theologie Scolastique, et dont il importe de développer l'origine. On regarde communément le B. Lanfranc et S. Anselme son disciple, comme les peres de

Mab. ana. t. 4, p.
383.

cette nouvelle methode. Voici à quelle occasion il lui ont donné l'être. Berenger aiant choisi pour son Héros et son modèle le fameux Jean Scot Erigene, qui avoit fraié une nouvelle route dans la Theologie, et ouvert la premiere porte à la Scolastique, marcha fidèlement sur ses traces. Le desir de se faire admirer et de s'attirer des Etudiants, lui fit avancer des questions nouvelles et sacrileges. Afin de les soutenir, il usoit, à l'imitation d'Erigene, de raisonnements philosophiques, et donnoit plus à la raison humaine qu'à l'autorité des divines Ecritures et de la Tradition. Lanfranc lui en fit des reproches, et se crut néanmoins obligé pour le mieux refuter de tirer par le raisonnement plusieurs connoissances des verités revelées, dans les deux sources essentielles de la vraie Theologie. Methode que suivit aussi-tôt S. Anselme, mais qui ne s'éloigne de celle des Anciens, qu'en ce qu'elle fait plus d'usage du raisonnement.

Ansel. op. p. 74.

CLXXX. En effet, quoique ces deux grands Theologiens emploient des propositions démontrées par la lumiere naturelle, ils ne laissent pas de recourir à l'écriture et à la Tradition. C'est de-là qu'ils tirent des principes incontestables, qu'ils posent pour fondement de ce qu'ils ont dessein d'établir. S. Anselme en particulier déclare ouvertement, qu'en se servant du raisonnement pour traiter des mysteres divins, il ne le fait pas pour arriver à la foi par la raison, ce qui est condamner sans détour la mauvaise Scolastique. Mais qu'il n'en use de la sorte, qu'afin que ses Lecteurs aient le plaisir d'entendre et de contempler ce qu'ils croient, et qu'ils soient en état d'en rendre raison aux autres. Lanfranc et ses disciples different encore de plusieurs Scolastiques, qui les ont suivis, en ce qu'au lieu d'un style sec, qu'ont employé ceux-ci, ils se sont servis d'une maniere d'écrire aussi agreable que solide, accompagnée de pensées ingénieuses, de tours délicats, d'expressions nobles.

CLXXXI. Cette Theologie eut ses âges et ses progrès. On vient de voir le premier point de sa naissance. La nouvelle maniere de raisonner, dont userent vers la fin de ce siecle nos Philosophes, sur-tout ceux qui mériterent le titre de Nominaux, contribua autant, ou plus que tout le reste, à lui donner son premier degré de constitution. Il se trouva des esprits qui s'habituerent insensiblement à raisonner sur la religion, comme on faisoit sur les sujets de pure Dialectique. Ils aime-

rent la nouveauté, dont l'homme est naturellement partisan. La passion de la dispute et de la vaine gloire fit inventer des questions extraordinaires, et rechercher toutes les subtilités que la raison humaine peut fournir sur les matières de religion. Lanfranc, Anselme du Bec, Anselme de Laon, Odon Ecolatre de Tournai, et quelques autres s'en étant appercus, s'y opposerent de toutes leurs forces, en rejetant ces nouveautés, et se tenant attachés à l'ancienne methode. Mais leurs efforts furent inutiles. La Scholastique fit de terribles progrès dès ce siecle-ci, et encore plus dans la suite. Pierre Abélard nous fait effectivement juger par le peu de cas qu'il fait d'Anselme de Laon, qu'il n'estimoit que ce qui étoit de la production de l'esprit humain et de nouvelle invention. Bien des Docteurs se jetterent sur des questions chimeriques, pointilleuses, sophistiques, et souvent dangereuses, du possible et du convenable. Et afin d'y répondre avec une apparence de subtilité, faute de quoi l'on auroit passé pour n'avoir ni sçavoir ni esprit, ils inventerent des distinctions, qui ne consistoient qu'en de grands mots, et ne tendoient qu'à ne se pas avouer vaincus.

Abaël. ep. 1. c. 32.

Egas. Bul. ib. p. 511. 512.

CLXXXII. L'on a observé, que les anciens theologiens n'écrivoient sur les vérités theologiques, que par occasion, et lorsque le besoin le demandoit. Cette coûtume changea en France sur la fin de ce siecle. On s'avisa alors de traiter de ces vérités comme par goût et de soi-même, sans que les conjonctures l'exigeassent. S. Anselme fut le premier qui l'entreprit; et Hildebert, évêque du Mans, puis Archevêque de Tours, le suivit et poussa les choses encore plus loin. Il alla jusqu'à faire un corps entier et methodique, quoiqu'en abrégé, de presque toutes les matieres de Theologie. Tayon, Evêque de Saragoce parmi les latins au VII siecle, et S. Jean de Damas parmi les Grecs au VIII, avoient déjà publié des ouvrages presque semblables. Mais ce qu'ils ont fait en ce genre, n'est presque qu'un essai de ce qu'Hildebert a exécuté depuis. Son ouvrage qui a son prix, paroît avoir fait naître l'idée, et servi de modèle à tous ces corps de Theologie qu'enfanterent les siecles suivants. La plus part des Theologiens n'auroient pas cru passer pour tels, s'ils n'eussent donné chacun sa somme theologique. Il seroit seulement à souhaiter, qu'ils y eussent imité S. Anselme et Hildebert. Leurs ouvrages ne seroient pas devenus presque tous le rebut des biblio-

Mab. Etud. p. 210.

thèques. Ces deux respectables Theologiens ont été attentifs à se renfermer dans de justes bornes, et ne donnent point dans d'ennuieux fatras. Leur manière d'écrire est aussi bien différente de celle des Theologiens qui les suivirent, sans marcher sur leurs traces. Ils y ont conservé beaucoup de netteté et de précision, et apporté un grand choix dans les preuves qu'ils emploient.

CLXXXIII. Quoique les chicanes de l'Ecole commençassent dès ce siècle à s'introduire dans la Theologie, elles ne se glisserent point dans la Morale. On continua encore à l'enseigner dans toute sa pureté, conformément aux regles de l'Evangile et de S. Paul. Les Theologiens de ce siècle n'en ont point laissé de traités particuliers de leur façon : excepté Oderic Abbé de Vendôme, dont il y en a un, encore manuscrit, des vices et des vertus. Mais leurs sermons, leurs homélies, leurs autres écrits de piété, et la plus part de leurs lettres, sont remplis de principes aussi solides que lumineux, pour diriger les mœurs, inspirer l'horreur du vice, et l'amour de la vertu. S. Anselme entre tous les autres, comme on l'a déjà remarqué, est celui qui a excellé en ce genre de doctrine. Nos François ne négligerent point non plus la science des Canons, et l'étude de la Discipline ecclésiastique. Non seulement ils furent soigneux d'en recueillir les anciennes collections, dont ils multiplièrent les exemplaires ; ils en firent aussi de nouveaux recueils. On en connoît plusieurs entre ceux-ci. Dès le commencement de ce siècle, ou peu après, Godon, Abbé de Bonneval, au diocèse de Chartres, en donna un à son monastere, d'où il est passé en ces derniers temps à la bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de M. Colbert. Les Moines de S. Tron en dirigerent un autre, dont on déjà parlé, et que Gratien semble avoir pris pour modèle de son fameux Decret. Bouchard, Evêque de Wormes, en publia un troisième, qui est devenu fameux, et auquel Olbert, un de nos illustres François, eut le plus de part. Celui-ci se répandit aussi-tôt en France ; et l'on en trouve une copie faite par l'ordre de Veran Abbé de Fleuri, dès 1029. Enfin Ives, depuis Evêque de Chartres, donna le sien, qui est de grande autorité parmi les Canonistes. On peut même regarder le recueil de ses lettres, comme une source abondante de Droit canonique, en ce qu'elles contiennent plusieurs décisions sur des points de la Discipline de l'Eglise.

an. l. 68. n. 39.

l. 68. n. 83. | act.
t. 8. p. 32. n. 4 p.

CLXXXIV. On ne l'étudioit cette Discipline, que dans les Collections dont on vient de parler, et autres semblables : presque toutes viciées par les maximes erronées des fausses Decretales. Il auroit fallu la puiser dans les sources, et l'on y auroit appris l'ancienne Discipline, qui tend à conserver les bonnes mœurs et la pratique de l'Evangile.

CLXXXV. Ceux qui étudioient plus à fond le Droit canonique, prenoient au moins une teinture du Droit civil. C'est ce qui paroît par le Decret d'Ives de Chartres, et plusieurs de ses lettres, où l'on en trouve quantité de traits. Grand nombre d'autres gents de Letres y donnerent une application particulière ; et ce siecle est regardé comme l'époque d'un renouvellement d'étude de la Jurisprudence. ' On en rapporte l'origine à la découverte des Institutes de Justinien, ou du Digeste selon d'autres, faite par les Pisans dans la ville de Melfi. Evénement que Pasquier fixe à l'année 1100, mais qu'il faut avancer au moins d'un siecle entier, par les raisons qu'on va voir, et autres qu'il seroit trop long de détailler. On ne tarda pas à ouvrir à Pise et à Pavie des Ecoles publiques de Droit civil. Elles étoient si célèbres après le milieu de ce siecle, qu'elles attiroient de divers païs, nommément de Provence, un concours prodigieux d'Etudiants. ' Dès l'année 1032 Lanfranc et Garnier son Collègue, aiant entrepris une étude sérieuse des Loix, expliquèrent publiquement à Pavie le Code Justinien. Pendant que Garnier continua cet exercice, ' Lanfranc poussa les choses plus loin. Après s'être fait de la réputation, quoi qu'encore jeune, par sa pénétration et sa justesse d'esprit à découvrir les ruses des vieux chicaneurs qui embrouilloient les procès, il entreprit un recueil de sentences choisies du Droit alors en usage, qui fut de grande utilité aux Jurisconsultes et aux Magistrats qui rendoient la Justice. C'est par ces voies, que l'étude du Droit civil se communiqua à presque toutes les principales villes d'Italie. ' De sorte qu'au temps de Pierre de Damien, il étoit ordinaire d'y voir des Docteurs ès Loix, des Jurisconsultes et des Avocats.

CLXXXVI. On n'étudioit les Loix, que pour connoître, et rendre ou contribuer à faire rendre la Justice. ' Le même Pierre de Damien nous apprend de quelle façon les choses se pratiquoient alors. Les tribunaux où on la rendoit étoient composés d'un Juge, de Conseillers, d'Avocats et de Notaires ou Greffiers. Comme il n'y avoit presque que des

Pasq. rech. l. 9. c. 33.

Mart. am. Col. t. 1. p. 470. 471.

Lanf. not. p. 37. 1.

vit. c. 3.

Dam. l. 8. ep. 7. 10.

car. 222.

Mart. ib.
 Conc. t. 10. p.
 94. c. 6.

Clercs et les Moines qui sçussent alors les Letres, c'étoit eux par conséquent qui exerçoient ces fonctions et connoissoient des affaires civiles. ' On le voit manifestement par l'exemple d'un Moine de S. Victor de Marseille. ' Mais le Concile de Reims, tenu en 1131, défendit expressément aux Moines et aux Chanoines Reguliers, d'étudier les Loix civiles et la Medecine par un esprit de cupidité, et de se faire Avocats. On ne sauroit au reste assurer précisément, si le goût pour l'étude de la Jurisprudence passa en ce siecle des Italiens à nos François. Nous avons montré en effet, que dès les premieres années du même siecle on l'enseignoit publiquement à l'Ecole de Toul, et que même dès le siecle précédent les Comtes d'Anjou et autres Seigneurs en faisoient une étude particuliere. Il étoit cependant naturel que Lanfranc qui y étoit si habile, et qui passa la plus grande partie de sa vie en France, y fit goûter cette sorte d'étude. Il ne l'étoit pas moins, que l'application bruïante qu'y donnerent alors les Italiens, piquât les François d'une noble émulation. Toûjours est-il vrai, que ceux-ci s'y portèrent avec plus de soin, qu'ils n'avoient fait depuis plus de cinq cents ans. Mais on ne vit point encore si-tôt parmi eux ce qu'on nomme Docteurs ès Loix, qui enseignassent le Droit civil.

Mab. act. t. 9. p.
 53. 54. n. 1.

Ord. vit. l. 4. p.
 507. | l. 7. p. 643.

CLXXXVII. Cette multitude d'Ecoles établies dans nos provinces, dont nous avons fait le dénombrement et le plus souvent la description : cette ardeur presque générale à cultiver toutes les facultés de Literature, porterent leur fruit, et eurent d'heureuses suites. Outre ce grand nombre d'Ecrivains qui s'y formerent, et qui laisserent de leur façon presque une infinité d'ouvrages, comme on va le voir dans leur histoire, la Nation entiere prit un nouveau goût pour les Letres. Il n'y eut pas jusqu'au sexe, qui y est le moins propre et le plus indifferant, qui ne les aimât, et ne se fit un merite de les cultiver. On trouve effectivement plusieurs Princesses, et autres Dames de la premiere condition, qui se distinguerent en ce siecle autant par leur sçavoir, que par leur vertu. ' Helvide, sortie des Ducs de Lorraine, et mere du Pape S. Léon IX, possedoit aussi parfaitement la langue latine que sa langue maternelle. ' Mathilde, fille de Baudouin V Comte de Flandres, et femme de Guillaume le Conquerant Roi d'Angleterre, n'étoit pas moins estimée pour la connoissance qu'elle avoit des bonnes Letres que pour sa naissance et sa beauté. Elle fut
 mere

mere de deux Princesses, qui acquirent aussi la réputation de Sçavantes. Cécile, qui aiant été consacrée à Dieu par le Roi son pere au monastere de la Trinité de Caen, où elle fut instruite des sciences divines et humaines, *multipliciter erudita*, en devint ensuite Abbesse. Baudri, qui lui adresse un de ses poëmes, nous la represente comme une Religieuse qui faisoit ses délices de la lecture. Adèle, sœur de Cécile, et depuis Comtesse de Blois, n'étoit pas moins studieuse. Hugues de Sainte-Marie, Moine de Fleuri, lui dédia une de ses chroniques, comme il en avoit déjà dédié une autre à la Reine Mathilde sa mere. A l'amour de l'histoire Adèle joignoit du goût pour la poësie, et réussissoit elle-même, selon Baudri, à faire des vers.

1. 5. p. 348. | Du
Ches. t. 4. p. 274.

Duches. ib. p.
272. 273.

Una tamen restat quâ præsit filia patri,
Versibus applaudit, scitque vacare libris.
Hæc etiam novit sua merces esse Poëtis.
A probitate sua nemo redit vacuus.
Rursus inest illi dictandi copia torrens,
Et præferre sapit carmina carminibus.

CLXXXVIII. Agnès, fille de Guillaume V Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, qui épousa l'Empereur Henri le Noir, passoit aussi pour une des Princesses sçavantes de son temps. Sa memoire est célèbre dans les écrits de S. Pierre de Damien, et ceux de Jean Abbé de Fécam, qui composa en sa faveur un recueil de prieres choisies. Il y a d'elle une letre à André Abbé de Frutare, où l'on trouve de grands traits de sa foi, de sa pieté et de son sçavoir. Ce n'est pas la seule qu'elle écrivit, sur-tout pendant six ans qu'elle fut Régente de l'Empire; mais les autres sont perdues. La B. Ide, Comtesse de Boulogne, fille de Godefroi le Barbu, Duc de Lorraine, et mere de Godefroi de Bouillon Roi de Jerusalem, fut fort bien instruite en sa premiere jeunesse. Constance, fille de Robert Duc de Bourgogne, et femme d'Alfonse VI Roi de Castille, avoit de grandes connoissances. Son estime pour les sçavants lui en fit attirer plusieurs de France en Espagne, qui contribuerent le plus à renouveler la face de cette Eglise. Baudri nous a laissé l'épitaphe d'une autre Constance, qui mourut vierge, et qu'il nous donne pour une des filles les plus sçavantes de son siecle.

Mab. an. 1. 58. n.
73. 93. | 1. 61. n.
102. 103.

ana. t. 1. p. 135.
163. | Dam. opusc.
56.

Mab. act. t. 8. p.
350. 351.

Boll. 13. apr. p.
141. n. 2.

Mab. act. t. 9. p.
900. n. 9. | not.

Duches. ib. p.
258.

Ipsius pectus ditavit litera dives,
Ut potuit credi dia Sybilla tibi.

- p. 277. | Mab. an.
l. 71. n. 36. 'Emme Abbessé, apparemment de S. Amand de Rouen, se méloit de faire des vers. On a un poëme du même Baudri, en réponse à un de ceux de cette Abbessé. 'Hildebert du Mans loue une autre Dame Française pour la beauté de ses Poésies. Nous avons dit plus haut, 'que la femme et les filles du Docteur Manegold avoient du sçavoir, et l'emploïoient à instruire les personnes de leur sexe.
- Hild. car. p. 1338.
- Mart. ib. t. 5. p. 1169.
- CLXXXIX. A l'exemple de ces sçavantes Françaises ; plusieurs Princesses étrangères entreprirent d'étudier aussi les Letres. 'L'Imperatrice sainte Cunegonde en acquit une connoissance que l'Auteur de sa vie n'a pas oubliée dans son éloge : *Literarum*, dit-il, *sicut et aliarum Artium..... fuit peritissima*. Beatrix et Mathilde¹ sa fille, si connue par l'histoire du Pape Gregoire VII, l'une et l'autre Marquises, ou Comtesses de Toscane, et Duchesses de Lorraine, en étoient plus que médiocrement instruites. 'Sainte Marguerite, Reine d'Écosse, et Mathilde sa fille, qui épousa Henri I Roi d'Angleterre, possedoient les Letres humaines, comme la sciencedu salut : *Scientiæ tam sæcularis quam spiritualis*, dit d'elles Guillaume de Jumiege. 'Adeleïde, Abbessé d'un monastere près de la ville de Bonne dans l'Electorat de Cologne, ne se contentoit pas de sçavoir les Arts Liberaux ; elle étoit encore soigneuse d'en instruire ses Religieuses. Il y eut même en France des monasteres de filles, où l'on donnoit aux garçons dans leur plus tendre jeunesse la premiere teinture des Letres. 'C'est ainsi que le venerable Goderanne, successivement Abbé de Maillezais et Evêque de Saintes, et le B. Thierry, Abbé de S. Hubert, reçurent leur premiere instruction : le premier à S. Pierre de Reims, ou à Avenai, par les soins d'une tante, et l'autre à Maubeuge, sous la conduite d'Ansoalde sa sœur. Ces monasteres de filles avoient leurs bibliothèques, comme ceux d'hommes, lesquelles étoient quelquefois considerables. On en juge ainsi 'par une circonstance singuliere de la fondation de l'abbaié de Notre-Dame à Saintes. Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, et Agnès son épouse, qui en
- Mab. act. t. 8. p. 438. n. 6.
- Wil. Gem. l. 8. c. 40.
- Mab. ib. p. 144. n. 42.
- t. 9. p. 319 n. 2.
p. 562. n. 6.
- an. l. 59. n. 21.
- Du Cang. nov. t. 4. p. 147. ¹ La princesse Mathilde voulut se franciser en quelque façon, en adoptant en 1076 la loi Salique, au lieu de celle des Lombards qu'elle suivoit auparavant.

furent les fondateurs, lui léguerent entre autres choses les cerfs et les biches qu'on prendroit dans l'isle d'Oleron, afin que leurs peaux fussent employées à couvrir les livres à l'usage des Religieuses.

CXC. On ne pouvoit s'affectionner de la sorte à la culture des Letres, sans aimer les livres. Aussi en vit-on multiplier à l'envi les recueils, qui formoient le plus souvent de riches bibliothèques pour ce temps-là. Outre ceux qui paroissent de nouveau presque tous les jours, par le travail de nos Ecrivains, on étoit soigneux de rechercher ceux des Anciens, et d'en faire acquisition, s'il étoit possible. Nous en avons déjà rapporté plusieurs exemples, auxquels nous ajouterons celui de Gerard, Moine de Cluse, qui réussit par-là à former une nombreuse bibliothèque. Cluse, comme on l'a dit, étoit au diocèse de Turin; mais les Moines qui l'habitoient, étoient presque tous François. Un autre moien plus efficace pour multiplier les livres fut de les copier. On a déjà vû les motifs qu'on eut de l'entreprendre, et l'ardeur avec laquelle on l'exécuta. Il ne reste plus qu'à montrer de quelle manière on s'y prenoit. Dans les monasterés bien disciplinés, comme Cluni, S. Evroul, Jumiege, S. Benigne de Dijon, et autres, on choisissoit un certain nombre de Moines qui excelloient à écrire; et on les chargeoit de copier les Bibles et les ouvrages des Peres. D'autres sans nombre, qui n'avoient pas une si bonne main étoient occupés à transcrire les autres livres. On donnoit le soin à un autre Moine, qui possédoit toutes les sciences et les beaux Arts, de veiller sur cette sorte de travail, et de corriger les copies. Ces correcteurs étoient soigneux de les conferer aux meilleurs exemplaires, et d'y rectifier la ponctuation, les divisions et les subdivisions. Telle étoit la pratique nommément d'Hirsauge et de S. Martin de Tournai, où l'on suivoit les coûtumes de Cluni; et il n'y a pas lieu de douter, qu'elle ne fût la même dans tous les autres monasteres, où la bonne discipline étoit en vigueur. Qu'on se rappelle ce qui a été dit des travaux en ce genre du B. Lanfranç, de S. Anselme et de leurs disciples, des Chartreux et des premiers Moines de Cîteaux.

CXCI. Ce n'est pas encore-là tout. A la faveur de nos Ecoles et de la doctrine qu'on y enseignoit, le goût des François se raffina. Leur esprit cultivé par de nouvelles connoissances se défit peu à peu des idées de rusticité. Ce premier

act. t. 9. p. 698.
n. 2.

p. 719. n. 4. |
Trit. ch. hir. t. 1.
p. 227. | Spic. t.
12. p. 440. 443.
470.

avantage ouvrit la voie à une certaine honnêteté et politesse de mœurs, auxquelles le bénéfice du temps donna de nouveaux degrés de perfection. Les Normans, cette nation auparavant si féroce, furent les premiers qui étant entrés dans cet heureux renouvellement, y firent un progrès mieux marqué. De barbares qu'ils étoient ils devinrent un peuple civilisé, et autant amateur des Lettres et des beaux Arts, qu'il l'avoit été du brigandage. Il est tout à fait admirable qu'une nation, qui ne respiroit autrefois que le sang et le feu, et qui en avoit laissé tant de marques funestes en France et en Angleterre qu'elle avoit ravagées, soit la même qui en ce siècle réprima les excès d'autres brigands, rétablit le bon ordre et la tranquillité dans les païs qu'ils avoient saccagés, et travailla avec succès à rappeler les bonnes mœurs et l'amour de l'Etude dans un autre païs, d'où elle les avoit elle-même chassées. Ce furent-là en effet les services que les Normans rendirent en ce siècle à la Sicile et à l'Angleterre. Il y avoit près de deux cents cinquante ans, que cette première isle gémissoit sous la tyrannie des Sarasins, lorsque Robert Guichard et Roger son frere, Princes Normans, lui rendirent sa première liberté, et y rétablirent la religion chrétienne. Heureuse révolution, dont l'origine et le premier honneur remontent jusqu'à nos Ecoles. Ce fut de-là que sortirent aussi les premiers Evêques qui gouvernerent alors l'Eglise de Sicile. Ansgar, Breton de naissance et Moine de S. Florent de Saumur, fut Evêque de Catane; Gerland natif de Besançon et reconnu pour Saint, le fut de Gergenti; et Estienne de Fer, natif de Rouen, eut l'Evêché de Mazare. Remontons encore plus haut, sans sortir de ce siècle.

Mur. Scri. It. t. 1.
3. p. 592.

p. 247.

Boll. 8. feb. p.
205.

Ugh. t. 2 p.
1113.

CXCII. Dès que les premiers Normans, qui passerent en Italie, y eurent établi leur puissance, et se furent rendus maîtres de la Pouille et de la Calabre, qui forment aujourd'hui le royaume de Naples, ils y attirerent grand nombre de François, gents de Lettres et de mérite, qui y porterent la doctrine qu'ils avoient puisée en France. Tel fut Milon, natif d'Auvergne, Archevêque de Benevent, que l'Eglise honore comme Saint, et qui y forma aux Lettres et à la Vertu S. Estienne de Thiers, depuis fondateur de l'ordre de Grammont, Tels furent Gosfrit et Guitmond, l'un après l'autre Archevêque d'Averse, le premier célèbre dans les poésies d'Alphane Archevêque de Salerne et l'autre par ses propres écrits. Tels

furent encore S. Albert, Evêque de Monte Corbino, et Richard son successeur, qui a écrit sa vie; Rangier Cardinal Archevêque de Rege, auparavant Moine de Marmoutier; Guillaume, surnommé Louis, qui l'étoit de Cormeri, Evêque de Salpina; Robert fils d'un Comte de Mortagne, premier Evêque de Traîne, puis de Messine. On a vû ailleurs, que l'abbaye de S. Evroul, et celle de S. Victor de Marseille envoient dans les mêmes païs des colonies entieres de leurs Moines, dont quelques-uns furent élevés à l'épiscopat, notamment Berenger de S. Evroul, qui fut Evêque de Venouse. Plusieurs autres Eglises d'Itale tirerent encore de France en ce siecle, d'autres élèves de nos Ecoles pour les gouverner. Rome en tira quatre Papes: Leon et Estiene IX, Nicolas et Urbain II. Milon, Moine de S. Aubin d'Angers, cardinal Legat de deux Papes, fut Evêque de Palestrine; Odon Cardinal Evêque d'Ostie après Urbain II; Bernard, de Doïen de Metz, Cardinal Legat, Evêque d'Albane; Matthieu, de Prieur de S. Martin des Champs, Cardinal et successeur du précédent. Alphane fait l'éloge d'un Estiene, Cardinal François, comme d'un personnage du premier mérite. Les autres Cardinaux et Legats que la France donna à l'Eglise Romaine, sont presque sans nombre.

p. 1123.

CXCIII. D'un autre côté, Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, aiant conquis l'Angleterre, entreprit d'en renouveler toute la face, et y réussit assés heureusement, en y faisant observer la police déjà établie dans son Duché. Pendant cinquante-six ans qu'il gouverna ses Etats, si-tôt qu'il apprenoit la mort d'un Evêque, il prenoit les mesures nécessaires, pour que les biens de son Eglise ne fussent pillés, comme c'étoit auparavant la mauvaise coûtume. Puis assemblant les autres Evêques, les Abbés et les personnes d'un meilleur conseil, il choisissoit le sujet le plus propre à remplir le siege vacant. Ennemi de la simonie, alors si commune, il n'avoit égard dans ces élections, qu'à la science et aux bonnes mœurs. Il en faisoit autant à la mort des Abbés. Il réussit par-là à donner une nouvelle face à toute l'Angleterre. On y vit reflourir la bonne discipline dans le Clergé, l'exacte régularité dans les cloîtres, le goût pour l'Etude et les beaux Arts dans l'un et l'autre Etat, et l'amour du bon ordre presque par tout. Voilà encore un des heureux fruits de nos Ecoles; car ce fut de Normandie et des autres provinces de France, que ce sage Prince

Ord. vit. l. 4. p.
516. | Duches. t.
4. p. 88.

tira tous les Ministres, dont il se servoit pour operer cet admirable renouvellement. Il suffisoit qu'on lui fit connoître, ou qu'il connût par lui-même quelque digne sujet, pour l'appeler aussi-tôt en Angleterre, et lui confier quelque cathédrale, ou abbaïe. Il faudroit entrer dans un trop long détail, si l'on entreprenoit de faire l'énumération de tous les grands hommes que la France donna alors à l'Angleterre. Il n'y eut presque point de siege épiscopal, ni de monastere, qui ne fût gouverné par des Normans, ou des François. On en a déjà vû paroître un grand nombre dans la suite de ce discours.

Rox. Nim. l. 6. c.
26. 27.

c. 28.

c. 27.

c. 26.

c. 30.

CXCIV. ' Il se fit aussi une espece de renouvellement dans l'Eglise d'Espagne, après l'oppression qu'elle avoit soufferte de la part des Musulmans ; et l'on en fut encore redevable aux Eleves de nos Ecoles. Celui qui y travailla plus efficacement, fut le célèbre Bernard, né en Agenois, qui de Moine de Cluni étant devenu Archevêque de Toledé, emmena à différentes fois de France en Espagne plusieurs sujets de mérite, qui partagerent avec lui les travaux de cette généreuse entreprise. Voici les plus célèbres. ' Maurice Bourdin, sçavant Moine d'Userche en Limousin, trop connu dans la suite par la qualité d'Antipape, qui fut d'abord Archidiacre de Toledé, puis Evêque de Conimbre et ensuite Archevêque de Brague. ' S. Gerould, Moine de Moissac, qui après avoir été Chantre de l'Eglise de Toledé, fut Archevêque de Brague avant le précédent. Pierre, natif de Bourges, d'abord Archidiacre de Toledé, et depuis Evêque d'Osma. Deux autres Pierres, natifs d'Agen, dont l'un gouverna le diocèse de Segovie, et l'autre celui de Palencia. Bernard, de même país que les deux précédents, successivement Chantre de Toledé, Evêque de Siguença, et Archevêque de Compostelle. Un autre Bernard, Perigourdin, Evêque de Zamora, après Jérôme son compatriote, qui avoit été d'abord Evêque de Valence. Enfin Raimond, de même país que Bernard Archevêque de Toledé, à qui il succéda immédiatement, après avoir été Evêque d'Osma. On a parlé plus haut des colonies de Moines, que les abbaïes de Cluni, de S. Victor de Marseille et de la Sauve-Majour envoïerent en Espagne. Elles y furent d'un grand secours pour rendre à cette Eglise quelque chose de son ancienne splendeur. ' Ce fut alors qu'on y établit l'office de l'Eglise Gallicane, qui étoit le Romain, à la place du Mosarabe, ' et les lettres ou caracteres françois à la place des goti-

ques. On commença aussi à y user de l'ère Chrétienne; mais elle n'y fut uniformément suivie que sur la fin du XIV siècle. Il n'y eut pas jusqu'à la Syrie et la Palestine, qui tirèrent dès avant la fin de ce siècle quelque avantage de nos Ecoles. Elles donnerent effectivement à ces pais éloignés, plusieurs de leurs Eleves de merite, même parmi les Laïcs, malgré les desordres déplorable qui se glisserent dans la Croisade, à la faveur de laquelle ces grands hommes y pénétrèrent. Il suffit de nommer Godefroi de Bouillon, établi Roi de Jerusalem, Baudouin son frere Prince d'Edesse, et Boëmond fils aîné de Robert Guischart, établi Prince d'Antioche. (II.)

Boll. apr. t.
app. p. 901. n. 5

S. ABBON,

ABBÉ DE FLEURI.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

ABBON¹, qu'on a confondu quelquefois avec un autre Ecrivain de même nom, dont nous avons donné l'histoire, fut un des grands personages de son temps. Il nâquit dans le territoire d'Orleans de parents, non pas nobles, mais libres d'extraction, et craignants Dieu. Son pere, qui se nommoit Lætus, et sa mere Ermengarde, l'offrirent dès l'enfance à l'abbaye de Fleuri, suivant la Regle de S. Benoît. Vulfald, depuis Evêque de Chartres, en étoit alors Abbé. En donnant l'habit monastique à l'enfant, il découvrit en lui un si riche caractere, qu'il prédit dès lors ce qu'il seroit un jour. On le mit aux Ecoles, où il fit de grands progrès dans les Letres et la pieté.

Aim. vit. Abb. c
1. 2.

Ces qualités acquises, jointes à celles qu'il avoit reçues de la nature, lui firent confier le soin d'instruire les autres : emploi dont il s'acquitta avec beaucoup de fruit pendant quelques années. S'y étant suffisamment instruit lui-même dans la Grammaire, l'Arithmétique et la Dialectique, et voulant y

c. 3.

¹ Il se trouve aussi nommé Albon dans quelques Ecrivains, mais par erreur, comme

l'a déjà remarqué Vossius.

Voss. his. lat. i.
2. c. 41. p. 112. 1.

joindre la connoissance des autres Arts Liberaux, il alla aux Ecoles fameuses de Paris et de Reims, écouter ceux qui professoient la Philosophie. Il apprit sous eux quelque chose de l'Astronomie, mais non pas tant qu'il auroit souhaité. Il revint ensuite à Orleans, où il étudia la Musique comme en cachette, à cause de quelques envieux. Le Clerc qui la lui enseignoit, sachant profiter de ce contre-temps, lui vendit chèrement ses leçons. Quoiqu'il ne possedât encore que cinq des Arts Liberaux, il en sçavoit beaucoup plus que tous les autres gents de Letres de son âge. Il ne lui restoit à apprendre que la Rhétorique et la Geometrie. Il les étudia l'une et l'autre en son particulier, et en acquit une connoissance suffisante. Le Rhéteur Victorin, que S. Jérôme avoit eu autrefois pour Maître, fut celui qu'Abbon choisit pour guide dans l'étude de la Rhétorique. Ces études fatigantes finies, il se mit, comme pour se délasser, à écrire sur des sujets de Philosophie et d'Astronomie.

c. 4. 5. | Mab. act.
t. 7. p. 741. n. 26.
| an. 1. 49. n. 67.
69. | l. 30. n. 1.

Abbon cependant se vit obligé de quitter les délices et de sa solitude et de ses occupations literaires, pour passer la mer. Les Etudes étant tellement tombées en Angleterre, qu'à peine s'y trouvoit-il quelques Prêtres qui entendissent le latin. S. Oswald, successivement Evêque de Worchestre et Archevêque d'Yorc, qui avoit étudié à Fleuri, y envoia en 985 demander quelque sçavant Moine, pour instruire dans les Letres et la pieté ceux de l'abbaye de Ramsey, qu'il avoit fondée depuis quelque temps. Abbon fut choisi pour l'exécution de ce dessein, et s'y prêta volontiers. Il ne s'y trouva pas en pais tout à fait inconnu. Germain Abbé de Ramsey avoit été tiré du monastere de Fleuri. Outre cet agrément, Abbon eut encore celui de se voir comblé d'honneurs et de présents, tant de la part de S. Dunstan Archevêque de Cantorberi et de S. Oswald, que de celle du Roi Ethelrede et des Grands du roiaume. Il n'étoit alors que Diacre; mais S. Oswald, pour marque de l'estime qu'il faisoit de son sçavoir et de sa vertu, l'ordonna Prêtre. Malgré le temps que lui emportoient ses leçons publiques, il en trouva encore pour composer divers ouvrages, dont il sera parlé dans la suite.

Aim. ib. c. 6. 7. |
Mab. an. 1. 49. n.
109.

Au bout de deux ans, sur la fin de 987, il revint à Fleuri. L'Abbé Oylbold, qui l'y avoit rappelé, étant mort peu de temps après, Abbon fut élu par la plus grande et plus saine partie de la communauté pour lui succeder, et commença à gouverner

gouverner l'abbaye de Fleuri dès 938. Entre les avis salutaires qu'il donnoit à ses frères, pour les faire avancer dans la perfection de leur état, il avoit soin de leur recommander l'Étude, comme fort utile à la piété. Ce qu'il recommandoit aux autres, il le pratiquoit lui-même, ne cessant point de lire, d'écrire, ou de dicter. On a montré ailleurs, combien l'École de Fleuri fut brillante et célèbre sous le gouvernement de ce sçavant Abbé, et la direction de Constantin son disciple, qui lui succéda dans l'emploi de Scolastique du monastere.

His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 37. 38.

Jusqu'ici les Arts Libéraux avoient fait le principal objet de l'étude d'Abbon. Mais si-tôt qu'il fut élevé à la dignité d'Abbé, il donna une application sérieuse à la lecture de l'Écriture sainte et des ouvrages des Peres, et en tira quantité de sentences choisies, dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi se défendre contre les prétentions d'Arnoul Evêque d'Orleans. Ce Prélat, très-respectable d'ailleurs, non content de la juridiction spirituelle sur le monastere de Fleuri, exigeoit encore que l'Abbé se reconnût son Vassal, et qu'en cette qualité il lui prêtât serment de fidélité. Mais Abbon le refusa constamment; alléguant pour raison, que son abbaye pour le temporel ne dépendoit que du Roi. Refus qui lui attira de la part d'Arnoul quelques mauvais traitements, auxquels il n'opposa que sa douceur et sa patience.

Aim. ib. c. 7. 8.

A cette disgrâce en succéda bien-tôt une autre. Abbon fut invité et se trouva à un Concile de plusieurs Evêques, tenu vers 995 à S. Denys en France. Mais au lieu d'y traiter de la pureté de la foi et des mœurs et du maintien de la Discipline ecclésiastique, comme on se l'étoit proposé, l'on y parla d'ôter aux Moines et aux Laïcs les dixmes qu'ils possédoient, et de les rendre aux Evêques. Notre abbé s'y opposa fortement; et la populace aiant pris son parti, il se fit une si grande sédition, que les Evêques furent contraints de se sauver à la hâte, sans avoir rien fait. Ils furent même indignement insultés, et quelques-uns blessés. Tout le blâme de cette violence réfléchit sur Abbon, qui fut obligé de s'en justifier auprès des Princes regnans, Hugues Capet et Robert son fils, par une Apologie dont on rendra compte en son lieu.

c. 9. | Conc. t. 9.
p. 770. 771. |
Abbo. apo. p. 400.

Il avoit déjà assisté à deux autres Conciles, dont il lui revint beaucoup plus d'honneur. Dès 991 il s'étoit trouvé à celui de S. Basle, où il fut chargé avec Rainulfe Abbé à Sens,

Mab. ib. l. 30. n.
54.

l. 51. n. 1. | Conc.
ib. p. 747.

Bal. misc. t. 1. p.
409.

Aim. ib. c. 11.
12. | Mab. ib. n.
25. 40. 41. 73. |
Abbo. ep. p. 402.

Helg. vit. Rob.
p. 70.

Mab. ib. n. 44. |
Abbo. ep. p. 402-
404.

p. 403.

n. 48. 49. | Fulb.
ep. 21. | Abbo.
ep. p. 409. 411.
414.

et Jean Scolastique de l'Eglise d'Auxerre, de la cause d'Arnoul Archevêque de Reims, qui y fut déposé, malgré l'éloquence avec laquelle ces trois habiles Avocats défendirent sa cause. Au bout de quelques années, le Pape voulant rétablir Arnoul sur son siege, fit tenir en 995 un autre Concile à Mouson. Abbon y assista encore avec plusieurs autres Abbés, distingués par leur piété et leur sçavoir, et y lia amitié avec le Legat Leon, Abbé de S. Boniface à Rome.

S'il avoit eu auparavant cette connoissance, il n'auroit peut-être pas fait, comme il arriva, un voiage infructueux dans cette capitale du monde Chrétien. Y étant allé pour faire confirmer les privileges de son monastere, il trouva en la persone de Jean XV un Pape peu disposé à le favoriser. Mais ce que Jean lui avoit refusé, Gregoire V, son successeur, le lui accorda gracieusement. En effet Abbon étant retourné à Rome en qualité d'Ambassadeur du Roi Robert, pour tâcher d'appaizer ce Pontife irrité du délai qu'on avoit apporté à rétablir Arnoul, et l'engager à confirmer le mariage du Roi avec Berte sa proche parente, Gregoire le reçut avec toutes les marques possibles d'honneur et de bienveillance. Le Pape convint avec lui de ce qu'il y avoit à faire touchant le double sujet de son voiage, et le renvoia comblé de présents. Au retour d'Abbon en France, Arnoul fut tiré de prison, et rendu à son Eglise. Notre Abbé lui remit le pallium que le Pape lui envoioit, et fit tant auprès du Roi Robert, qu'il lui persuada de renvoier Berte. Evenement dont un Ecrivain de ce temps-là a pris occasion de comparer Abbon au Prophete Nathan, par rapport à la sainte hardiesse qu'eut celui-ci de faire connoître à David la faute qu'il avoit commise, en aimant une femme qui n'étoit pas à lui. La part qu'eut Abbon à ces deux événements, lui fut d'un grand mérite auprès du Pape. Il se forma entre eux un commerce de letres, honorable pour l'Abbé de Fleuri. Celui-ci aiant envoié à ce Pontife l'histoire de la translation de S. Benoît en France, qu'il lui avoit demandée, il le pria de lui envoier encore un des meilleurs Missels de Fleuri, afin que s'en servant à l'autel, il l'y fit souvenir de l'ami dont il l'auroit reçu.

Abbon étoit si généralement estimé pour son sçavoir et sa vertu, qu'on avoit recours de toutes parts à ses lumieres, surtout lorsqu'il s'agissoit de la discipline monastique. S'étant élevé de son temps de fâcheux troubles à Marmoutier, à Mici et

à S. Père de Chartres, on s'adressa à lui pour trouver le moïen d'y remedier. Il s'y prêta avec son zèle et sa charité ordinaires, et écrivit à ce sujet diverses lettres.

Cet amour pour le bon ordre lui fit entreprendre plus d'un voïage en Gascogne, afin de le rétablir à la Reolê, abbaïe soumise à Fleuri, comme il a été dit autre part. Le second voïage fut fatal à l'homme de Dieu. Il s'excita à la Reole même une sédition, dans laquelle un Gascon lui porta au côté gauche un si violent coup de lance, qu'il traversa les côtes. Aimoin, l'un de ses disciples, qui l'accompagnoit dans ce voïage, et qui a écrit sa vie, dit que le S. Abbé mourut le même jour, qui étoit le treizième de novembre ¹ 1004, après avoir été seize ans Abbé, et qu'il fut enterré dans l'église du même lieu, et honoré comme Martyr. Il avoit fait quelques miracles de son vivant; mais il en fit encore davantage après sa mort. Dès l'an 1031, comme il paroît par les actes du Concile de Limoges, tenu la même année, le culte de S. Abbon étoit établi dans plusieurs Eglises. Celles de Fleuri et de la Reole en font une fête solennelle.

Outre Aimoin son Historien, qui a encore écrit d'autres ouvrages, ses principaux disciples furent Gauslin, fils naturel de Hugues Capet, qui lui succeda dans la dignité d'Abbé de Fleuri, et qui fut depuis Archevêque de Bourges; Bernard, successivement Abbé de Beaulieu en Limousin et Evêque de Cahors; le B. Hervé II du nom, Thrésorier de S. Martin de Tours; Constantin, Modérateur de l'Ecole de Fleuri; Odolic, Abbé de S. Martial de Limoges; Gerard, ou Gerould; Diederic, ou Thierri, dont il y a divers écrits, et autres.

Non-seulement le mérite extraordinaire d'Abbon lui avoit attiré l'estime du Pape Gregoire V et des Rois de France et d'Angleterre, comme on l'a vu : il le lia encore avec presque tous les plus grands hommes de Letres de son temps, tels que Fulbert depuis Evêque de Chartres, S. Odilon Abbé de Cluni; Letald Moine de S. Mesmin et autres. Il est étonnant avec cela, qu'on ne trouve aucune trace de ses liaisons avec le docte Gerbert, son contemporain, qui en entretenoit cependant avec Constantin de Fleuri. Il seroit difficile d'en donner une bonne raison. Dom Mabillon a prétendu qu'Abbon avoit été

Aim. ib. c. 17-20. | Glab. l. 3. c. 3.

Aim. ib. c. 14. p. 57. 58. | Adem. chr. p. 172. | Lab. bib. nov. t. 2. p. 768. | Mab. ib. l. 52. n. 51.

Mab. ib. n. 53.

¹ Sigebert place la mort d'Abbon dès 1003, en quoi il a été suivi de Vossius et

de quelques autres Modernes; mais c'est une faute visible. Voss. his. lat. l. 1. c. 41 p. 112.

son disciple; mais c'est ce que nous avons déjà montré ne pouvoir se soutenir. ' Il est seulement vrai, qu'Abbon reconnoissoit Gerbert pour son ami.

Cela n'empêche pas que l'un et l'autre n'aient été deux des plus sçavants hommes de leur temps, qui avec Fulbert de Chartres travaillèrent le plus efficacement à étendre l'empire des Letres. ' C'est l'idée que nous donne d'Abbon en particulier le Concile de Limoges déjà nommé, lors qu'en citant son autorité, il le qualifie un Philosophe très-célebre, qui s'étoit acquis une réputation la plus brillante, par le soin qu'il avoit pris d'instruire toute la France dans les sciences divines et humaines: *Abbo florentissimus Philosophus... et omni divina et sæculari auctoritate totius Franciæ Magister famosissimus.* ' Dès son vivant, Fulbert, qui étoit bien capable d'en juger, le regardoit lui-même comme un grand Philosophe, qui réunissoit à toutes sortes de belles connoissances les plus précieux dons de la sagesse. ' Ademar de Chabanois, son contemporain, n'en pensoit pas autrement, lorsqu'il le qualifie un homme d'un profond sçavoir, *summæ Philosophiæ Abbas.*

Cet Auteur pousse encore plus loin dans un autre écrit l'éloge d'Abbon, où il le représente comme un défenseur de la foi catholique, un zélé partisan de la pieté Chrétienne, en qui la sagesse paroissoit résider d'une maniere si visible, que les sçavants de son siecle, qui étoient en grand nombre, s'en tenoient à ses décisions. Abbon devint par-là, continue Ademar, l'oracle de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre; la lumiere et l'organe des Conciles, l'ornement de l'Eglise entiere. Quoique François de Nation, c'est toujours le même Ecrivain qui parle, il possedoit si bien la langue latine, qu'il passoit pour le Ciceron de son temps. Il sçavoit non-seulement tous les Arts Liberaux; mais il s'étoit encore rendu l'Ecriture sainte si familiere, qu'il la faisoit entrer dans tous ses discours. ' Guillaume de Malmesburi et Ordric Vital, exaltant les fruits de la mission d'Abbon en Angleterre, attestent qu'il y fut d'un grand secours, et pour le renouvellement des Etudes, et pour le rétablissement de la discipline monastique.

Malm. de Pont.
angl. l. 3. p. 270.
| Ord. vit. l. 4. p.
317.

§ II.

SES ECRITS.

NOTRE pieux et docte Abbé laissa de sa façon un assés grand nombre d'écrits sur divers sujets de Literature. Mais quelque multipliés qu'ils soient, nous n'osons pas nous flatter de connoître tous ceux qui sont sortis d'une plume aussi féconde. La plus part sont perdus, ou ne sont encore que manuscrits; et il n'y en a point entre ceux-ci ni les imprimés qui soient de longue haleine.

1°. Le principal ouvrage d'Abbon, parmi ceux qu'on a donnés au public, sont ses lettres. Elles se trouvent un peu dispersées, et mériteroient bien d'être réunies ensemble. Il y en a déjà un recueil, où l'on en compte quatorze, la plus part fort prolixes, sur-tout la dernière, qui pourroit porter le titre de traité. La pénultième n'est point d'Abbon, et n'a aucune connexité avec les siennes. Elle appartient, ainsi qu'on en a averti autre part, à Albert Abbé de Mici, qui l'adresse au Pape Jean XVIII, ou XVII, comme porte une autre édition, pour le prier de confirmer une donation faite à son monastere.

Abbo. ep. p. 416.

Entre les quatre premières, la seconde est du Pape Gregoire V, en réponse à une de celles de notre Abbé, qui lui écrit les trois autres. Dans la première, Abbon lui rend compte de ce qu'il avoit fait en France après son retour de Rome, touchant les deux objets de son voyage : le rétablissement d'Arnoul sur le siege de Reims, et le mariage du Roi Robert. Il y a inseré quelques traits qui regardent l'état où étoit alors cette Eglise, et celui où se trouvoit l'abbaye de Ferrieres. C'est dans cette lettre, qu'Abbon parlant au Pape, se sert du terme de Majesté, *vestræ Majestati*. Il l'emploie encore, avec ceux de Sainteté, de Reverence et de Serenité dans sa seconde lettre au même Pape, qui est la troisième du recueil. Dans celle-ci Abbon prie le Pontife Romain de confirmer la fondation de deux monasteres, l'un de Chanoines et l'autre de Religieuses, qu'une Da-

p. 402-404.

1° Dom Mabillon avoit déjà publié cette même lettre de l'Abbé Albert, avec une Charte du même, d'où l'on apprend, qu'a-

vant de se rendre Moine de Jumiege, il avoit été marié, et qu'Arnoul Archevêque de Tours étoit son fils.

Mab. ana. t. 3. p. 439-441.

me de condition, nommée Hildegarde et sa parente, venoit de faire. Par la troisième letre, qui fait la quatrième du recueil, Abbon donne avis au Pape, qu'il lui envoie conformément à sa demande, l'histoire de la translation du corps de S. Benoît en France, et qu'il y a joint deux vases curieux, dont nous avons parlé ailleurs. La letre est accompagnée d'une épigramme de douze vers élegiaques, qui roulent sur l'envoi de cette histoire.

p. 404. 405.

' Abbon adresse la cinquième letre du recueil aux Chanoines de S. Martin de Tours, nommément au célèbre Hervé, qui en faisoit le principal ornement. Ceux-ci lui avoient mandé les entreprises de leur Archevêque contre les privileges de leur Eglise, et l'avoient ce semble, prié de leur indiquer quelques moïens de défense. Abbon, qui marchoit toujours armé des anciens Canons, comme il le déclare lui-même, pour être en état de répondre aux attaques de ses envieux, leur transcrit deux passages du Pape S. Gregoire le Grand en faveur des privileges des monasteres, et y joint quelques avis en peu de mots.

p. 405. 406.

' La sixième est écrite au Roi Robert, pour se justifier de l'accusation de mensonge, dont l'avoit chargé un Secrétaire de la Cour. Abbon fait revivre dans celle-ci, comme dans quelques autres suivantes, la qualité de serviteur des serviteurs de Dieu, que prenoient autrefois les Abbés, et même de simples Moines, à la tête de leurs lettres et autres écrits.

p. 406-409.

' La septième, adressée à S. Odilon Abbé de Cluni, est tout autrement interessante. C'est proprement une introduction à l'intelligence des Canons sur la concordance des Evangeliques. Ammonius d'Alexandrie, Eusebe de Césarée, S. Augustin et S. Jérôme avoient déjà écrit sur le même sujet; et c'est de ce dernier en particulier, qu'Abbon a tiré ce qu'il dit dans cette letre, où pour une plus grande clarté il apporte un exemple de ces tables, ou Canons, et de leur usage. Tout cela a fait donner à cette letre le titre de traité par divers Bibliographes. ' Aimoin en fait mention dans la vie de notre sçavant Abbé, qui l'entreprit à cette occasion. ' S'étant trouvé avec S. Odilon, et quelques autres Moines de Cluni, un de ceux-ci pria Abbon de lui donner des éclaircissements sur les difficultés que présentent ces Canons. Les circonstances du temps et du lieu ne le lui permirent pas alors; et ce fut pour y satisfaire qu'au bout de quelque temps il écrivit la letre ou traité, dont il s'agit ici.

Aim. vit. Abbo.
c. 13.
Abbo. ib. p. 406.

^a Il adresse la huitième à Gausbert Abbé de S. Julien de Tours, dont le nom n'est désigné que par la première lettre. Abbon en y déplorant les troubles scandaleux qui étoient arrivés à Marmoutier à l'occasion de certaines accusations graves, dont on chargeoit l'Abbé Bernier, y prescrit de sages règles, lorsqu'il s'agit d'accusations de la part des inférieurs contre les supérieurs, et engage Gausbert à tâcher de remédier au scandale. La suivante, qui fait la neuvième du recueil, est écrite à Bernier. Abbon y presse cet Abbé, en lui témoignant beaucoup de bonté, ou de ne point craindre de paroître devant des Juges convenables, s'il est innocent : ou d'abdiquer, s'il est coupable, afin qu'un autre plus digne soit élu en sa place.

XI SIECLE.

* p. 409-411.

p. 411.

Le titre de la dixième lettre est conçu en ces termes : *Episcopo amatorum Christi amator Abbo*. Tous ceux qui en ont parlé, ont cru qu'elle est adressée à une personne revêtue du caractère épiscopal. Mais la suite fait juger, que le terme *Episcopo* est ici un nom propre plutôt qu'un nom appellatif. S'il s'agissoit d'un Evêque, l'Auteur lui parleroit avec plus de respect, et ne le traiteroit pas de frere, comme il fait sur la fin de la lettre. Quoiqu'il en soit, il paroît que la qualité d'ami des amis de J. C. qu'y prend Abbon, comme il fait à la tête de plusieurs autres lettres, avoit pour lui un attrait particulier. Cette lettre est assés longue, et roule entièrement sur la nature du serment. L'Auteur y traite son sujet d'abord en Philosophe, puis en Theologien, et y dit beaucoup de bonnes choses, qui peuvent être d'usage. Il y touche aussi quelque chose du mensonge, à raison de l'affinité qu'il a avec le serment.

p. 412.

p. 414.

p. 412-414.

Abbon écrit la onzième aux Moines de Mici, nommément à Constantin leur Doïen, et à Letald, dont nous avons donné l'histoire sur le siècle précédent. La lettre tend à remédier aux troubles et à la division qui s'étoient élevés dans ce monastere, au sujet de l'Abbé Robert, que l'on avoit injustement calomnié, et qu'on refusoit en consequence de reconnoître pour Abbé.

p. 414. 415.

La douzième, que Dom Mabillon a réimprimée dans ses Annales, est écrite de Poitiers à S. Odilon de Cluni, lorsqu'Abbon passoit par cette ville dans son dernier voiage à la Reole. De sorte que la date de celle-ci est aussi certaine que connue ; aiant été écrite dans les premiers jours de novembre 1004. L'Auteur y expose avec son énergie ordinaire les suites

p. 415. 416. | Mab
an. 1. 52. n. 48.

de la calomnie dont on tâchoit de noircir la réputation de Gislebert, son parent; Abbé de S: Cyprien, monastere dépendant alors de Cluni; et prie S. Odilon d'y apporter un remede efficace.

Abbo. ib. p. 416-429. | Mab. ib. n. 52.

Enfin la quatorzième letre, qui est presque aussi prolixue que toutes les autres ensemble, est adressée à un Moine, dont le nom n'est désigné que par un G. Dom Mabillon croit que ce peut être où Gerould, ou Gauslin, l'un et l'autre disciple d'Abbon. L'Auteur y a recueilli grand nombre de passages tirés des Conciles et des ouvrages des Peres. Il y en a de S. Ambrôise, le plus souvent de ses écrits supposés, de S. Jérôme, de S. Isidore de Seville, et particulièrement d'ŷ Pape S. Gregoire. Le but qu'Abbon s'y est proposé, est de fournir par-là aux Moines des moïens pour soutenir leurs exémptions, et se défendre contre les usurpateurs de leurs biens. Il semble que la personne à qui est adressée cette compilation, l'avoit demandée à l'Auteur, à l'occasion d'un Evêque qui vouloit ôter à quelque monastere, peut-être celui de Fleuri même, certaines dixmes et aufels; avec les revenus qui y étoient attachés, pour les transporter à des Laïcs. Nous avons parlé ailleurs de cette letre, comme écrite pour montrer le soin qu'on doit avoir de conserver les biens donnés aux Eglises.

God. can. vet. p. 402-429.

Ce recueil de letres a été publié à la fin de l'Ancien Code des Canons de l'Eglise Romaine, tiré de l'obscurité par le célèbre Pierre Pithou, et imprimé, long-temps après sa mort, au Louvre l'an 1687 en un vol. *in fol.*

Aim. ib. c. 10.

Outre les douze letres d'Abbon, comprises dans le recueil, dont on vient de rendre compte, il y en a plusieurs autres dispersées qui lui appartiennent aussi. Aimoïn dans l'histoire de sa vie en a inseré deux, l'une en abrégé, l'autre en entier, écrites à Bernard, un de ses disciples; alors Abbé de Beaulieu en Limousin. La première est pour détourner Bernard d'entrer dans la manœuvre du Comte de Toulouse et de l'Archevêque de Bourges, qui vouloient lui vendre l'Evêché de Cahors, duquel Bernard fut ensuite pourvû par une voie plus canonique: Abbon y détruit le raffinement qu'on avoit dès-lors inventé pour tâcher de colorer la simonie, en disant que ceux qui acqueroient un bénéfice par cette voie, n'achetoient point la dignité, mais seulement les revenus qui en dépendoient. L'autre est l'effusion d'un cœur plein de tendresse pour la personne à qui elle est adressée; et une piece bien écrite à tous égards.

égards. Abbon y répond avec beaucoup de lumiere, à l'avis que Bernard lui avoit demandé sur le parti qu'il devoit prendre, dans la perplexité où il se trouvoit de quitter, ou de retenir le gouvernement de son monastere.

M. Baluze nous a donné une autre letre d'Abbon, que Dom Mabillon a fait réimprimer en deux divers endroits de ses recueils. Elle est écrite à un Abbé de S. Boniface, dont le nom n'est désigné que par une L, et que le premier Editeur avoit pris pour un Abbé de Fulde : en quoi il a été suivi par Dom Mabillon, dans la premiere édition qu'il a faite de cette letre après M. Baluze, et où il ne la donne pas entiere. Mais ce second Editeur a corrigé depuis cette erreur, après avoir reconnu, que la letre est adressée à Leon, Abbé de S. Boniface et S. Alexis à Rome, avec qui Abbon avoit fait connoissance à Reims, comme la letre le porte, à l'occasion du Concile de Mouson, auquel présida l'Abbé Leon en qualité de Legat du Pape. Cette letre au reste est interessante, en ce que les François y ont un nouveau titre contre les Italiens, touchant la translation du corps de S. Benoît en France. L'Abbé de S. Boniface en étoit si persuadé, qu'il avoit prié Abbon de lui envoyer quelque partie de ses Reliques. C'est ce qu'il exécuta, en lui demandant par retour de celles de S. Boniface. Voilà le sujet principal de la letre. On y apprend aussi, qu'Abbon fit au moins trois fois le voiage de Rome ; quoique son Historien ne parle que de deux. Il fit le premier, comme on l'a vû, sous le Pontificat de Jean XV, et un autre du temps de Gregoire V. Mais la letre fait mention d'un autre voiage, qui étoit le second dans l'ordre des temps, et qu'Abbon fit à la mort de Jean XV. C'est encore une circonstance marquée dans la letre, qui fut écrite peu de temps après, au mois de Juin 996, lorsqu'on avoit déjà appris en France, que Gregoire V étoit élu Pape.

A toutes ces lettres il en faut joindre une autre, qui comme circulaire, étant adressée à tous les Moines Anglois, et particulièrement à ceux de l'abbaye de Fleuri, Abbon l'écrivit, lorsqu'il enseignoit à Ramsey, et la mit à la tête des premieres réponses qu'il fit à quelques questions grammaticales, qu'on lui avoit proposées. Il y invite tous ceux qui voudroient lui en proposer d'autres, à le faire avec liberté ; promettant qu'il se fera un mérite d'y répondre. On trouve cette letre en deux divers endroits des Annales de Dom Mabillon marqués à la marge.

Bal. misc. t. 1. p. 409. 410. | Mab. act. t. 8. p. 33. | an. t. 4. app. p. 691. 692.

Bal. ib. p. 410.

Mab. an. l. 49. n. 69. | t. 4. app. p. 687.

XI SIECLE.

l. 52. n. 52.
act. ib. p. 30. n.
17.

¹ Le même Ecrivain en avoit deux autres d'Abbon, encore manuscrites, qu'il avoit dessein de publier au III volume de ses *Analectes*, où il croïoit les avoir inserées, lorsqu'il dirigeoit l'édition de la vie de notre Abbé, mais où elles ne se trouvent point. Elles sont écrites l'une et l'autre à Gerard et à Vital, Moines de Fleuri, et disciples de l'Auteur. Ce Gerard est sans doute le même que Gerauld de Fleuri, dont nous avons déjà parlé sur la fin du siècle précédent, et qui se trouve ailleurs nommé Girard. Abbon emploie la première de ces deux lettres à traiter des Cycles pour la fête de Pâque. Il y corrige celui de Denys le Petit, et y traite de la mort de S. Benoît. L'autre roule sur l'année de la mort du Sauveur.

Bal. ib. p. 411. |
Mab. an. l. 52. n.
40.

Si jamais on entreprenoit de réunir toutes ces lettres d'Abbon dans un même recueil, il seroit à propos d'y joindre la lettre circulaire des Moines de Fleuri sur sa mort. M. Baluze l'a déjà publiée, et Dom Mabillon d'après lui.

Fulb. ep. 21. |
Aim. vit. Abbo.
c. 6.

Il y a encore une autre lettre d'Abbon à l'Empereur Otton III; mais comme elle est en vers, nous nous réservons à en rendre compte à l'article de ses poésies. On n'a pas au reste été soigneux de conserver à la posterité toutes celles qu'avoit écrit notre sçavant Abbé, comme il paroît nommément par celles que S. Fulbert et Oylbold de Fleuri lui adressent. Nous nous sommes un peu arrêtés à cette notice des lettres d'Abbon, sur la considération que personne jusqu'ici n'a entrepris de les faire toutes connoître. Seulement M. du Pin a donné une idée assés juste de la seconde à l'Abbé Bernard, depuis Evêque de Cahors, et Dom Mabillon de deux ou trois autres.

Du Pin, 10. Sie.
p. 167.

Cod. Can. vet. p.
395-402. | Aim.
ib. c. 8. 9.

²°. A la tête du recueil des douze premières, on a publié l'Apologetique d'Abbon, dont le Moine Aimoin a fait entrer deux fragments considerables dans l'histoire de sa vie. Nous apprenons de ce même Historien ce qui donna occasion à cet écrit. Le zèle et la fermeté d'Abbon à soutenir les privileges de son monastere, comme aussi à prendre en general les interêts de l'ordre monastique, et sur-tout ce qui s'étoit passé au Concile de S. Denys, dont on a parlé : tout cela lui avoit attiré l'indignation d'Arnoul Evêque d'Orleans, et de quelques autres Prélats, qui le chargeoient des suites fâcheuses de cette assemblée. Dans cette triste conjoncture Abbon eut recours à sa plume, et composa l'écrit en question, qu'il adresse aux deux Rois, Hugues Capet et Robert son fils, qui l'aimoient et l'honoroient de leur protection. L'écrit fut fait par consé-

quent avant le vingt-quatrième d'Octobre 996, qui est l'époque de la mort du Roi Hugues.

'Après y avoir touché les motifs de l'animosité de ses adversaires, Abbon y expose la pureté de sa foi ; se soumettant au jugement canonique des Evêques, et se justifie assés bien dans la suite du blâme dont on vouloit le charger. Mais il sort un peu des bornes de son dessein, pour se jeter sur des matieres étrangères. Il s'y étend particulièrement à distinguer dans l'Eglise trois états differents entre les femmes, celles qui sont mariées, les veuves et les vierges, et trois autres états parmi les hommes, les Laïcs, les Clercs et les Moines. Ici Abbon pensant plus à relever les Moines, qu'à leur inspirer la modestie qui leur convient, les met autant au dessus des Clercs, que ceux-ci au-dessus des Laïcs. Il ne reconnoît au reste pour Clercs, que les Evêques, les Prêtres et les Diacons. Les Ordres inférieurs, selon lui, aiant la liberté de se marier, ne sont Clercs qu'abusivement.

Abbo. apo. p. 393. 396.

p. 400. 401.

p. 396. 397.

'De-là il passe à fronder la simonie et l'avarice, qui n'étoient alors que trop communes dans le Clergé. Il n'oublie pas le mauvais prétexte des Simoniaques, qu'il avoit déjà renversé dans une de ses lettres à l'Abbé Bernard. Prétexte qui consistoit à dire, qu'ils n'achetoient point la grace de l'Ordination, mais seulement les revenus temporels de l'Eglise : comme si, remarque judicieusement Abbon, quelqu'un pouvoit avoir le feu sans la matiere qui le nourrit, le miel sans la douceur, et l'absynthe sans l'amertume.

p. 393. 399.

En finissant son écrit, notre Auteur prie le Roi Robert en particulier, comme plus attentif à cette sorte de choses, d'engager les Evêques de France à corriger une faute qui s'étoit glissée en quelques lieux dans le Symbole attribué à S. Athanase ; à dissiper la fausse opinion qui s'étoit élevée touchant la fin prochaine du monde ; et à faire garder l'uniformité dans l'observation de l'Avent, qui ne doit être jamais que de quatre semaines et un jour tout au plus.

p. 401. 402.

'Entre les autorités qu'emploie Abbon dans son Apologetique, il copie sous le titre de Pastoral et le nom de S. Ambroise un assés long passage qui se lit mot pour mot dans l'écrit intitulé : *De informatione Episcoporum*,^a que nous avons attribué à Gerbert d'après Dom Mabillon, sur la foi d'un ancien manuscrit de S. Martial de Limoges. Cette citation, il faut l'avouer, feroit douter que la piece en question fût véritable-

p. 399.

Mab. ana. t. 2. p. 230.

^a His. Lit. de Fr. t. 6. p. 591. 592.

ment de l'Auteur, à qui la donne ce manuscrit. Les réflexions se présentent d'elles-mêmes. Il y avoit à la vérité déjà quelques années, que Gerbert étoit revêtu de la dignité d'Archevêque. Il avoit pû par conséquent faire cet écrit, qui suppose un Auteur constitué dans cette dignité. Mais comment auroit-il pû se faire, qu'en si peu de temps l'écrit se soit répandu sous le nom de S. Ambroise?

Aim. ib. c. 7.

3^o Un autre écrit encore plus considerable d'Abbon, est son recueil de Canons, adressé comme le précédent, dont il y est fait mention, aux Rois Hugues et Robert. On croit, que c'est cette collection de Sentences choisies, qu'Abbon tira des ouvrages des Peres, et qu'Aimoin son Historien marque entre ses autres écrits. Opinion qui paroît fortifiée par les Chapitres XIX, XX et XXIII du recueil. Aimoin ajoute, qu'il ne se trouvoit plus à Fleuri, lorsqu'il en parloit, soit par la negligence de ses freres, ou la cupidité frauduleuse des étrangers. Mais il s'en étoit répandu ailleurs divers exemplaires. Il y en a actuellement deux à la Bibliothèque du Roi, et c'est sur l'un des deux, qui appartenoit alors à celle de S. Martial de Limoges, que Dom Mabillon l'a donné au public, avec quelques notes de sa façon. Il porte dans le titre avec le nom du compilateur, ceux des Rois Hugues et Robert, qui le revêtirent de leur autorité.

Montf. bib. bib.
p. 1036. 1.
Mab. ana. t. 2. p.
248-348.

L'ouvrage est divisé en cinquante-deux Chapitres, sans y comprendre la préface, ou épître dédicatoire aux Princes regnans, dans laquelle Abbon expose en peu de mots et avec justesse l'œconomie de son dessein. Il se propose d'y établir les devoirs des Rois, et ceux de leurs sujets, comme aussi les droits de l'ordre monastique, dont ils étoient les défenseurs. Abbon a assés bien rempli son dessein, suivant le goût et le genie de son siecle. Ce qu'il rapporte, il l'a particulièrement puisé dans les Conciles, tant anciens que modernes, et dans le Pape S. Gregoire le Grand. Il ne cite guères d'autres Pères, sinon S. Augustin, à qui il attribue le traité des Dogmes ecclésiastiques, qui appartient à Gennade de Marseille, comment nous l'avons montré en son lieu. Il copie quelques textes, mais rarement, de la Regle de S. Benoît, du Code Theodosien, des Nouvelles de Justinien, des Capitulaires de nos Rois, et un endroit de Ciceron. Ce qui donne un nouveau prix à son recueil, c'est qu'il n'y a rien inseré des fausses Decretales.

p. 313. 322.

p. 253. 322.

On voit par là, que le compilateur y a fait entrer beaucoup d'érudition. Les sujets qu'il y touche, sont presque tous intéressants. ' Ce qu'il dit sur les devoirs d'un Roi, où il a glissé en peu de mots l'éloge de Charlemagne et de Louis le Debonaire, est bien choisi. ' L'article qui regarde la fidelité, et les autres obligations des sujets envers leur souverain, mérite d'être lû et médité. ' Ce que l'Auteur dit des Avoués, *Advocati*, c'est-à-dire des Défenseurs, ou Protecteurs des Eglises et des Monasteres, est aussi à lire. ' Les articles sur lesquels il s'étend davantage, sont le quarante-troisième et le suivant : l'un sur l'Eucharistie et la Communion, l'autre sur la maniere d'examiner les accusateurs des Prêtres. Le quarante-troisième est admirable, pour les excellentes instructions qu'il contient.

4°. Abbon fit un abregé des vies des Papes, qui se trouve porter divers titres dans les manuscrits. ' Dans un de ceux de la Bibliothèque du Vatican il est intitulé : *Chronique des Souverains Pontifes par Abbon Abbé de Fleuri*. ' Dans un autre appartenant autrefois à Isaac Vossius, il porte cette simple inscription : *Abbon de Fleuri sur l'histoire des Papes*. Il est mieux caractérisé ' au frontispice de l'édition qu'en a publié le P. Jean Busée Jesuite, où il est intitulé : *Abregé des vies de quatre-vingt-onze Papes, tiré de l'histoire d'Anastase le Bibliothecaire*. L'Abbréviateur s'y trouve à la verité nommé Abbon, mais par erreur, comme on l'a observé en une autre occasion, et que sa qualité d'Abbé de Fleuri le montre. Quoique le titre annonce l'abregé de l'histoire de quatre-vingt-onze Papes, néanmoins le manuscrit, sur lequel l'ouvrage a été imprimé, finit à Gregoire II, successeur de Constantin en 714. Cette édition que nous avons vûe par nous-mêmes, parut à Maïence *in-4°*. chés Jean Albin l'an 1602. ' Possevin, le P. Alegambe et M. Cave la marquent de la même année. Le P. Labbe et Casimir Oudin, qui en parlent aussi, la donnent pour être de l'année 1604, au même endroit et en même volume. Elle pourroit fort bien avoir été renouvelée cette année-là. Mais il y a toute apparence que c'est par erreur qu'elle se trouve marquée de 1603 dans M. du Pin. Dans cette édition on a mis à la suite de l'ouvrage d'Abbon, celui de Luitprand Diacre de Pavie sur la même matiere.

5°. ' Les manuscrits et les imprimés donnent à Abbon une vie de S. Edmond, Roi d'Angleterre, honoré comme Martyr : ce qui est confirmé par l'autorité de Guillaume de Mal-

p. 257-259.

p. 259-262.

p. 255-257.

p. 313-330.

Montf. ib. p. 72.

1.

678. 1.

Bib. Fonteb.

Poss. app. t. 1. app. p. 28. | Aleg. Scri. S. J. p. 429. | Cave, p. 504. 2 | Lab. Scri. t. 1. p. 23 | Oud. Scri. supp. p. 318. Du Pin, 40. sie. p. 169.

Angl. bib. ms. t. 1. par. 1. p. 82 | par. 2. p. 69 | Bib. Cotto . 22. |

Sur. 20. Nov. p.
465. Mab. act. t.
7. p. 741. n. 20.
Malm. de pont.
Angl. 1. 3. p. 270.

Sur. ib.

p. 466.

p. 465.

p. 465-472.

Bail. 20. nov. tab
cr. n. 4.

mesburi, et d'un des Historiens de S. Oswald Archevêque d'Yorc. Ces deux Ecrivains ajoutent, que ce fut à la priere de S. Dunstan Archevêque de Cantorberi, qu'il y mit la main; et le Roi Ethelrede, selon un autre Auteur, l'y engagea aussi. Mais Abbon nous apprend lui-même, qu'il l'entreprit aux instances des Moines de Ramsey, lorsqu'il demouroit avec eux. Ainsi ce fut pendant son séjour en Angleterre, et vers 985, comme porte l'inscription d'un des manuscrits, qu'il composa cet ouvrage. Il n'y avoit par conséquent que trente-neuf¹ ans qu'on avoit ôté la vie au S. Roi, ce qui arriva en 946. Ce qu'on sçavoit de son histoire étoit assés récent, et n'avoit pas été alteré par une tradition éloignée de sa source. Abbon en fut instruit de personnes qui l'avoient appris de la bouche même de S. Dunstan, à qui un Ecuier de S. Edmond avoit tout raconté avec fidelité. Il eut encore la sage précaution, pour ne rien rapporter qui ne fût exactement vrai, d'envoier son écrit à S. Dunstan, et de le prier par une épître qui se lit à la tête, d'y corriger ce qu'il y auroit de contraire à la verité de l'histoire, et d'y ajouter ce qui pourroit y manquer. L'Auteur qualifie cet ouvrage les prémices de ses travaux literaires. Il n'étoit encore que Diacre, lorsqu'il le composa.

Abbon le commence par donner une idée des révolutions, que les Saxons et les Anglois causerent dans la Grande Bretagne, et faire une courte, mais assés vive description du pais d'Estengle, où regnoit particulièrement le Roi Edmond. Comme ce furent les Danois qui ôterent la vie à ce pieux Prince, l'Auteur n'oublie pas de les faire connoître, et les représente comme une des nations les plus barbares de l'univers. Il est concis dans ses narrés, et touche peu de faits de l'histoire de son Héros. Mais il n'a pas cherché à amplifier sa matière par des lieux communs. Il n'use point non plus de prolixité dans les miracles qu'il rapporte. Il a la sage précaution d'avertir qu'il y en a quelques-uns qui passeroient pour incroyables, s'ils n'étoient aussi autorisés qu'ils l'étoient effectivement.

Surius est le seul qui jusqu'ici ait publié cette vie. Il en a trouvé le style assés bon, pour le respecter, et n'y faire aucun changement. L'écrit a paru si édifiant à M. Arnauld d'Andilly, qu'il lui a fait l'honneur de le rendre en françois, et de lui

¹ M. Baillet n'a pas supputé juste, lorsqu'il a avancé qu'il y avoit environ cent ans que S. Edmond étoit mort, lorsqu'Abbon écrivit sa vie.

donner place entre ses autres traductions de même nature.

' A la suite du texte original, dans le manuscrit dont s'est servi Surius, étoit un recueil de miracles opérés à l'invocation du S. Roi. Mais l'Editeur ne le croïoit pas d'Abbon. Ce n'est pas sans fondement; puisque notre Abbé a fait entrer dans son écrit les miracles, dont il a jugé à propos de parler.

p. 472.

' Dans un autre manuscrit du cabinet de Kenelme Digby, l'ouvrage en question se trouve accompagné d'un Office noté pour la fête du Saint, qui pourroit bien être de la même main que l'histoire de sa vie. Il seroit à souhaiter qu'on eût averti, pourquoi' cette vie, dans un manuscrit du College de Jesus à Oxfort, est qualifiée *Liber Feretrariorum*, c'est-à-dire, le livre des Thrésoriers, ou Gardiens des Reliques.

Angl. bib. ms. ib. par. 2. p. 96

Par. 2. p. 96.

6°. ' Parmi les manuscrits de la Reine de Suede, qui sont aujourd'hui à la Bibliothèque du Vatican, le 1292 contient une vie de S. Edouard, autre Roi d'Angleterre et Martyr, écrite en vers françois et vers latins. Quoique nos Hagiographes n'aient rien imprimé, ni même fait aucune mention de cet ouvrage, et que personne ne le donne à notre Abbé, nous ne serions pas néanmoins éloignés de lui en faire honneur. Il a tout l'air d'être la production d'une plume françoise; et nous ne connoissons point d'Ecrivains dans le temps où remonte l'antiquité du manuscrit, à qui il conviendrait mieux qu'à Abbon. Il étoit Poète, comme on va le voir; et lorsqu'il alla ressusciter les Letres en Angleterre, il n'y avoit que sept à huit ans que S. Edouard n'étoit plus au monde; sa mort étant arrivée le dix-huit de mars 978. Abbon aiant fait cette vie en vers latins, un autre Poète l'aura mise depuis en vers françois.

Montf. ib. p. 42. 1.

On n'a imprimé que très peu des autres poésies d'Abbon. La plus ingénieuse est un double acrostiche de trente-cinq grands vers, dont les premières et les dernières lettres forment de côté et d'autre le vers suivant :

Aim. ib. c. 13.

Otto valens Cæsar, nostro tu cede coturno.

Abbon y fait l'éloge de l'Empereur Otton III, à qui il est adressé, et celui d'Otton II son pere. Aimoin le rapporte en entier dans la vie de notre Abbé, et en relève beaucoup le prix, en suivant le genie de son siecle. ' L'inscription d'un manuscrit du Vatican conçue en ces termes, *Abbonis Floriacensis*

Montf. ib. p. 43. 1.

p. 72. 1.

epistola et carmina ad Ottonem Imperatorem, feroit juger qu'Abbon avoit adressé d'autres poésies au même Prince, et qu'il les avoit accompagnées d'une épître dedicatoire en prose. ' Un autre manuscrit de la même bibliothèque annonce encore un traité d'Abbon à cet Empereur, sur la translation de S. Benoit.

Abbo. ep. p. 404.

On ne sçait point d'ailleurs au reste, que notre Auteur ait écrit sur ce sujet. Il en parle seulement, comme il a été dit, dans une de ses lettres au Pape Gregoire V, en lui envoyant l'histoire de cette translation. ' A la fin de cette lettre est imprimée une autre pièce de poésie d'Abbon, qui consiste en douze vers élégiaques sur la même matière.

Mab. an. t. 4. app. p. 688. 1.

' Dom Mabillon en a publié une autre de quatorze vers encore élégiaques, qui valent beaucoup mieux que les précédents. Abbon y fait une description agréable de la situation du monastere de Ramsey, où il demouroit alors. ' Il y a aussi du même Poète un huitain, dont on parlera dans la suite. Il y explique ce qu'on entend par Cycle pascal.

Bed. t. 1. p. 306.

Bib. Reg. Angl. p. 41.

' Un manuscrit de la Bibliothèque du Roi d'Angleterre, coté VI. 2, nous présente sous le nom d'un certain Abbon, qui nous paroît être le même que notre Abbé, une centaine de vers latins, qualifiés barbares ou mêlés de mots grecs. Qualification qui conviendroit parfaitement au poème d'Abbon de S. Germain des Prés sur le Siege de Paris. Mais le nombre fixe de cent vers, et le premier qui annonce une matière différente en ces termes,

Clerice, diptycas lateri ne demseris unquam,

nous fait juger qu'ils ne font point partie de ce poème, et qu'ils peuvent plus vraisemblablement appartenir à Abbon de Fleuri.

Angl. bib. ms. t. 1. par. 1. n. 56.

' Parmi les papiers de Jean Leland se trouvoit autrefois une autre pièce de poésie, comprise en soixante-dix vers. De la manière qu'on nous la représente, nous comprenons que c'étoit un triple acrostiche, semblable à peu près à celui que fit Gautbert Moine de Fleuri à la louange de Guillaume Comte de Blois, et dont nous avons parlé en son lieu. Aussi les premières et les dernières lettres des vers, comme aussi celles du milieu étoient-elles majuscules et peintes en rouge, pour les faire mieux remarquer. Le Moine Abbon, à qui le titre les donne,

donne, est à la vérité qualifié Italien de nation. Mais c'est une erreur visible. Ces vers sont dédiés et faits à la louange de Dunstan Evêque Anglois, avec qui Abbon de Fleuri avoit d'étroites liaisons pendant son séjour en Angleterre. Ainsi personne ne doutera que l'Abbon Auteur de cet acrostiche ne soit Abbon de Fleuri.

7°. Abbon travailla aussi sur le Cycle pascal de Victorius, dont nous avons rendu compte sur le V siècle; et son ouvrage existe encore dans diverses bibliothèques de l'Europe. Il se trouve nommément dans deux manuscrits de celle du Vatican, l'un desquels appartenoit autrefois à Christine Reine de Suede, et l'autre à Alexandre Petau, et dans un troisième de l'abbaye de Laubes. C'est sur celui-ci que Dom Martene et Dom Durand ont publié la préface de l'Auteur. Il y paroît qu'il étoit déjà Abbé, lorsqu'il entreprit ce travail. Il s'y détermina à la priere de ses freres, qui trouvoient de grandes difficultés dans l'ouvrage de Victorius. Abbon se propose de l'éclaircir et de le corriger : ce qui, selon lui, demandoit autant de lumiere que d'application, parce qu'il y falloit employer les connoissances que donne l'Arithmétique, la Geometrie, la Musique et l'Astronomie. Néanmoins après un travail de cette nature, Abbon avoit assés de modestie pour ne regarder son commentaire que comme une voie pour entrer dans l'intelligence de l'Arithmétique, titre qu'il porte dans un des manuscrits nommés.

Sigebert lui rend plus de justice, et ne craint pas de dire que ce commentaire fait voir combien son Auteur étoit versé dans l'une et l'autre Literature. Il y a toute apparence, que c'est ce même commentaire dont a prétendu parler l'Auteur d'une Chronique d'Anjou, lorsqu'il dit en termes obscurs et peut-être viciés, qu'Abbon avoit fait des Cycles de dix-neuf ans : *Qui Cyclos XVIII scripsit*. Cet ouvrage a été fort connu dans les siècles suivans. Alberic de Trois-Fontaines, Trithème et les autres Bibliographes postérieurs en font mention. Quoiqu'Aimoin ne nomme pas Victorius, il ne laisse pas de désigner clairement l'écrit d'Abbon dont il s'agit ici, lorsqu'il dit que cet Abbé corrigea en suivant la vérité des Evangelies, les Cycles des années de l'Incarnation du Verbe, et qu'il les conduisit depuis le point de cette célèbre époque jusqu'à son temps.

8°. Aimoin ajoute, qu'Abbon dans la suite poussa encore

Montf. ib. p. 23.
2 | p. 87. 2. Mart.
vol. lit. t. 1. par.
2. p. 210.

Mart. anec. t. 1.
p. 118. 119.

Sig. Scri. c. 139.

Lab. bib. nov. ..
1. p. 286.

Alb. chr. par. 2.
p. 34 | Trit. Scri.
c. 303. Poss. app.
t. 1. p. 35.

Aim. ib. c. 13.

Ibid.

Trit. ib. | Poss. ib.

Bed. t. 1. p. 256-320.

Lab. ib.

Bed. ib. p. 256.

p. 258-300.

p. 301.

p. 302.

p. 303-306.

p. 307-320.

son travail beaucoup plus loin en dressant des Cycles pour mille cinq cents quatre-vingt-quinze ans ou environ. La préface de ce nouvel ouvrage, selon le même historien, étoit adressée aux Moines de Fleuri; et l'Auteur y parloit de l'année de la mort de S. Benoît du Mont-Cassin. C'est cet ouvrage que Trithème, Jacques Philippes de Bergame et autres ont connu sous le titre d'Additions au commentaire du Cycle de Victorius, dont ils sçavent les distinguer.

La notice qu'Aimoin nous en donne, rapprochée de l'écrit sur le même sujet, imprimé au premier volume des œuvres du Venerable Bede, fait voir que c'est-là l'ouvrage d'Abbon, dont nous entreprenons de rendre compte. Son nom à la vérité n'y paroît pas, non plus que l'inscription par laquelle il l'adressoit à ses freres de Fleuri; mais il n'y a qu'à lire la préface, pour y reconnoître celle dont parle Aimoin, et l'une des lettres manuscrites d'Abbon, que Dom Mabillon dit avoir eues entre les mains. Outre que ce sont les mêmes caracteres dans l'une et l'autre piece, comme aussi dans la notice qu'en donne Aimoin, le titre de l'ouvrage qui est intitulé : *Decennovales Circuli*, Cycles de dix-neuf ans annonce, conformément à ce qu'on lit dans Aimoin, qu'ils sont pour mille cinq cents quatre-vingt-quinze ans. On a peine à comprendre comment on a attribué cet ouvrage au Venerable Bede, qui y est cité au moins deux fois. L'expression du chroniqueur d'Anjou rapportée plus haut : *Qui Cyclos XVIII scripsit*, dit-il, en parlant d'Abbon, pourroit bien désigner l'écrit dont il est ici question, plutôt que le commentaire sur Victorius. Cet Ecrivain en effet a pû avoir en vûe d'exprimer le terme *decennovales* par le nombre de dix-neuf qu'il emploie.

Quoiqu'il en soit, ce qu'Abbon a executé dans l'ouvrage précédent par rapport à Victorius, dont il a corrigé les erreurs, il l'entreprend dans celui-ci, à l'égard de Denys le Petit, dont il se propose de rectifier les supputations. Après sa préface, où il parle à deux différentes fois de la mort de S. Benoît, il rapporte en entier le Cycle de ce fameux Computiste Romain, et donne ensuite deux exemples, ou modèles de la façon qu'il auroit dû procéder dans ses operations chronologiques. Apres quoi viennent deux autres exemples pris du Cycle de S. Cyrille d'Alexandrie, qui sont suivis du Cycle entier de dix-neuf ans de la façon de notre Auteur. La dernière partie de l'ouvrage sont les supputations, pour trouver

chaque année le jour de la lune qui doit fixer la fête de Pâque, pendant tout le cours de ce Cycle : supputations qui devoient servir, suivant le titre, depuis l'année de l'Incarnation jusqu'à l'an mil cinq cents quatre-vingt-quinze.

' A la tête se lit encore sous le nom du Prêtre Bede, et le titre de préface, une courte explication de ce qu'on entend par Cycle pascal. ' Mais quelques manuscrits où se trouve cette explication sous le titre de lettre, la donnent à Abbon : Ce qui est conséquent, et confirme ce que nous venons d'établir. Notre sçavant Abbé y explique clairement les huit colonnes qui entrent ordinairement dans la construction d'un Cycle pascal. Suivent après huit grands vers, où il y a de l'art, et qu'Abbon paroît avoir faits pour qu'on retînt mieux les regles de son explication, qu'il a eu le secret d'y faire entrer.

p. 306.

Montf. ib. p. 23.
2.

9°. Il ne faut pas confondre avec les deux ouvrages précédents, un traité du Comput par Abbon, quoique celui-ci roule sur presque le même sujet que les autres. ' L'Historien de sa vie les distingue clairement lui-même ; et ils se trouvent également distingués dans les manuscrits. Il y en a deux à la Bibliothèque du Vatican, dans l'un desquels ce traité porte pour titre : *De ratione Calculi*, et dans l'autre : *De Computo epistola et tractatus*. ' Aimoin entreprenant d'en laisser une idée à la posterité, dit que les supputations qu'Abbon y fait entrer, sont variées, agreables et à peu près semblables aux tables de Calcul qu'on avoit coûtume de dresser pour les affaires temporelles.

Aim. ib. c. 3. 7 |
Montf. ib. p. 23.
2 | p. 87. 2.

Aim. ib. c. .

10°. ' Un des manuscrits qu'on vient de citer, contient aussi un traité d'Abbon sur l'Astronomie en general. ' Possevin, qui en parle, le qualifie un traité de demonstrations astronomiques. On ne nous en donne point d'autre connoissance. Il est certain que notre laborieux Abbé cultiva beaucoup cette partie des Mathématiques, comme il paroît par les écrits suivants.

Mont. ib. p. 87. 2.

Poss. ib. p. 35.

11°. ' Aimoin atteste qu'il composa un traité particulier du mouvement du Soleil et de la Lune. Celui-ci ne paroît point dans les divers catalogues de manuscrits ; et il y a toute apparence qu'il est perdu sans ressource.

Aim. ib. c. 3. 7.

12°. ' Cet Ecrivain nous apprend encore qu'Abbon fit un traité du cours des Planètes. Celui-ci a eu un sort plus heureux que le précédent. ' Il se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, où il porte pour titre : Du cours des sept Planètes dans le cercle du Zodiaque.

Ibid.

Bib. Cotton. p. 82.
n. XII. 2.

XI SIECLE.

Ibid.

13°. ' A la tête de ce traité dans le même manuscrit, il y en a un autre, où Abbon établit son sentiment sur la différence entre le cercle et la sphère.

p. 24. n. I. 1.

14°. ' Un autre manuscrit de la même bibliothèque nous présente un autre ouvrage d'Abbon. Ce sont des éphémérides touchant les douze Signes, extraites du traité de Germanicus sur l'Astronomie, dans lesquelles sont dessinées les figures des Astres. L'inscription nomme Ciceron au lieu de Germanicus ; mais on voit bien que c'est une méprise.

Angl. bib. ms. t. 2. par. 1. p. 85.

On ne sauroit prononcer définitivement, si ces extraits sont la même chose que les *Ephemerides d'Abbon*, autrement intitulées : Le Comput vulgaire, qui se trouvent parmi les manuscrits de Thomas Wagraffe. Il faudroit être à portée de conférer l'un à l'autre, pour être en état de juger de l'identité, ou de la différence.

15°. D'autres manuscrits des bibliothèques d'Angleterre nous présentent encore des extraits qu'Abbon a faits d'Hygin sur la configuration des signes. Ils sont accompagnés de quelques vers de sa façon sur la même matière.

Mab. an. l. 52. n. 52.

16°. ' Il y a aussi quelque part un traité de notre Auteur sur le poids, le nombre et la mesure. Dom Mabillon l'avoit autrefois parmi ses papiers, comme il le témoigne lui-même ; et M. de Sainte-Palaye l'a vu dans les bibliothèques sous ce titre : *De mensuris et ponderibus*.

Aim. ib.

17°. ' Aimoin entreprenant de nous conserver une notice de quelques-uns des ouvrages d'Abbon, met à la tête celui qu'il avoit composé sur la Dialectique. L'Auteur y développoit avec beaucoup de lumière, *enucleatissimè*, une partie des difficultés qui concernent les Syllogismes. C'est-là tout ce qu'on en sçait, et qu'on peut esperer d'en sçavoir ; car l'ouvrage ne paroît plus nulle part.

Mab. an t. 4. p. 687. 688 | l. 49. n. 69.

18°. ' Abbon travailla aussi sur la Grammaire. Nous avons rendu compte plus haut de la lettre circulaire qu'il écrivit, lorsqu'il enseignoit à Ramsey, pour inviter à lui proposer des difficultés grammaticales. Dom Mabillon, qui a publié cette lettre, y a joint quelques réponses que fit Abbon à des questions de cette nature. Mais c'est peu de choses ; et ce petit écrit n'est guères intéressant, qu'en ce que l'Auteur y attribue à S. Hilaire de Poitiers le célèbre cantique, *Te Deum laudamus*.

Poss. app. t. 1. p. 10 | Oud. Scri. t. 2. p. 510 | Pez.

Abbon composa un ouvrage en forme sur la Grammaire, ' auquel divers Bibliographes donnent le titre de *Rudimenta pue-*

relia. C'est sans doute le même ouvrage qui est marqué en ces termes : *Abbo de regulis*, dans un catalogue des livres de l'abbaye de Kotwisch dans la basse Autriche, dressé au XII siècle. Une preuve non équivoque qu'il s'agit ici d'un traité de Grammaire, c'est que l'écrit en question est placé entre un abrégé de Priscien et Phocas sur la même matière. On voit même par-là l'estime qu'on a faite de cet écrit, en le mettant ainsi de pair avec ceux des plus célèbres Grammairiens.

anec. t. 2. pr. p. 11. n. 6.

19°. ' Abbon nous apprend lui-même qu'il avoit fait un autre ouvrage, qu'on ne connoît point d'ailleurs, et qui ne paroît plus nulle part. Il s'agissoit de l'erreur populaire sur la proximité de la fin du monde, contre laquelle Richard, son Abbé, lui ordonna d'écrire, en répondant à des lettres sur ce sujet qu'il avoit reçues de Lorraine.

Abbo. apo. p. 402

20°. ' Ce que dit Abbon un peu plus haut dans son Apologétique, où il annonce cet écrit perdu, feroit juger qu'il en avoit déjà composé un autre auparavant, pour réfuter la même erreur. Parlant en effet du temps qu'il étudioit à Paris, il dit qu'il l'y avoit ouï prêcher devant le peuple dans une des églises de la ville. Il ajoûte aussi-tôt, qu'il la combattit de toute sa force par l'autorité des Évangiles, de l'Apocalypse et du livre de Daniel.

p. 401.

21°. ' L'Auteur d'un sermon prêché à la dédicace de l'église de S. Pierre de Limoges, qu'on croit être Ademar de Chabanois, y copie un assés long passage d'un autre écrit d'Abbon, qui nous paroît différent de tous ceux dont on vient de donner une notice. Ce passage roule sur le prétendu apostolat de S. Martial, et ne se lit point dans aucun des ouvrages d'Abbon qui ont été imprimés. On ne voit point non plus, qu'il ait pu trouver place dans les autres qui sont encore manuscrits. L'écrit où il se trouvoit sera donc du nombre de ceux qui se sont perdus. Au reste ce qu'Abbon dit dans ce passage, il l'avoit pris des faux actes de S. Martial, comme il est aisé de s'en convaincre en conferant l'un à l'autre.

Mab. act. t. 8. p. 31. n. 3.

22°. ' Dans un manuscrit du collège de S. Benoît à Cantbrige, on trouve encore une production de la plume d'Abbon de Fleuri, sous ce titre : *De vita S. Martini*. L'on ne nous en donne point d'autre connoissance. Mais il est à présumer que c'est un des écrits que cet Auteur composa en Angleterre, qui paroît en être la seule dépositaire.

Bosq. par. 2. p. 54.

Angl. bib. ms. par. 3. n. 1360.

23°. ' Jean Balée, Possevin et d'autres Bibliographes mo-

Oud. Scri. t. 2. p.

510. Poss. ib. |
 Jour. des Sc. 687.
 p. 263.

Sig. scri. c. 139.
 not. | Bart. adv.
 l. 3. c. 19.

Mss. S. Mar. Lem.
 n. 65.

Du Pin, 10. sie.
 p. 169.

dernes attribuent encore à notre sçavant Abbé les ouvrages suivants : Des homelies sur les Evangiles ; Un sermon de la Cène du Seigneur ; un traité de Categories spirituelles, et une séquence avec quelques répons pour l'office de S. Estiene premier Martyr. Mais nous n'avons rien pour garantir cette attribution. Le même Balée distingue du commentaire d'Abbon sur le Cycle de Victorius, la correction qu'il en fit en le poussant jusqu'au temps qu'il écrivoit. Ce n'est cependant qu'un seul et même ouvrage, comme il paroît par la préface. On sçait aussi, qu'on a donné par erreur à Abbon de Fleuri le poème sur le siege de Paris, qui appartient à Abbon de S. Germain des Prés.

24°. Enfin parmi les manuscrits de S. Martial de Limoges, qui font aujourd'hui partie de ceux de la bibliothèque du Roi, il y en a un qui porte ce titre singulier : *Canones Abbonis de ornamentis Ecclesie Romanæ*. Le mot de Canon ne paroît pas assurément fait pour celui d'ornement. Il faut qu'il s'agisse du recueil des Canons, dont on a rendu compte, et que le copiste n'ait pas fidelement copié son original.

Cette longue liste d'ouvrages sortis de la plume de notre Abbé, dépose visiblement en faveur de la variété et de l'étendue de son érudition. Il étoit Grammairien, Philosophe, Historien, Mathématicien, sur-tout grand Computiste, et traversé dans la connoissance de la Discipline ecclésiastique. Ce n'est donc pas sans raison, qu'on le regarde comme un des hommes le plus sçavants de son siecle, et digne d'aller de pair avec le docte Gerbert son contemporain. A l'égard de son style, M. du Pin va trop loin, lorsqu'il nous le donne pour un style très-pur et très-élegant. Cet éloge ne convient tout au plus qu'à la letre d'Abbon à l'Abbé Bernard. Ses autres pieces ne sont pas à beaucoup près si bien écrites ; quoique son latin soit meilleur que celui de la plus part des Écrivains de son temps. On y trouve même des termes barbares, comme nous l'avons observé ailleurs. Du reste ses pensées sont ordinairement justes, ses preuves assés bien choisies, et ses raisonnements bien soutenus.

GERARD,

MOINE DE FLEURI.

'GÉRARD, ou GIRARD, le même suivant toute apparence que Gerauld, dont nous avons déjà eu occasion de parler, étoit Moine de Fleuri et disciple d'Abbon. A la tête d'un de ses ouvrages, qui se trouve manuscrit dans la bibliothèque du Roi, il est décoré du titre de Saint. Mais nous avons fait observer que cette inscription paroît être d'une main récente, et qu'on ne le reconnoît point pour tel dans son propre monastere. Il n'est point non plus qualifié de la sorte dans les titres de ses autres écrits. Le reste des événements de sa vie se borne presque à ses occupations literaires. ^a Il florissoit dès le temps de l'épiscopat d'Erchambaud Archevêque de Tours, sur la fin du siecle précédent. Abbon, son Maître, lui adresse conjointement avec Vital, un autre de ses disciples, deux de ses écrits, comme on l'a déjà vu : l'un sur les Cycles pour regler la fête de Pâque, l'autre sur l'année de la passion du Sauveur. On voit en partie par-là quel étoit le genre d'étude de Gerard. Mais il ne s'addonna pas si entierement à la connoissance des temps, qu'il ne s'appliquât à la Poësie, qu'il paroît avoir beaucoup cultivée. C'est ce que montrent les productions suivantes de sa plume, qui sont encore toutes manuscrites.

1°. Il y a de lui un long poëme élegiaque de plus de cinq cents vers, sur la translation du corps de S. Benoît d'Italie en France. A en juger par les six premiers vers qu'on en a publié, Gerard n'a fait que mettre en vers ce qu'Adalbert, autre Moine de Fleuri, avoit écrit en prose sur le même sujet, environ cent cinquante ans auparavant. La versification de notre Poëte n'a rien de remarquable, que sa rudesse et sa platitude. Aussi son travail sur l'histoire d'Adalbert n'empêcha pas que peu après Aimoin, un de ses Condisciples, n'entreprît le même dessein, en quoi il réussit mieux que n'avoit fait Gerard. Au reste quoique l'ouvrage de celui-ci ne fût pas généralement goûté, Aimoin ne laisse pas, ce semble, de comprendre son Auteur dans l'éloge général qu'il fait des Moines de Fleuri, qui avoient employé leur plume à écrire sur la trans-

Mab. an. l. 52. n. 52 | His. Lit. de la Fr. t. 6. p. 438.

Montf. bib. bib. p. 73. 1. | Boll. 21. mar. p. 300. n. 6.

^a Le Long. bib. fr. p. 777. 2.

Mab. ib.

Boll. ib. | Mab. act t. 2. p. 350. n. 33-36.

Aim. Ser. de S. B. p. 294.

lation et les miracles de S. Benoît, leur commun pere.

Boll. ib. 2°. ' Gerard composa un autre poëme de cent quatre-vingt vers encore élegiaques, à la louange du même Saint. Bollandus, ou ses Associés l'avoient fait copier avec le précédent, sur un manuscrit de Christine Reine de Suede, ' qui est maintenant à la Bibliothèque du Vatican. Mais ils n'ont pas jugé à propos avec raison d'en charger leur recueil. Ils se sont sagement bornés à n'en publier que quatre vers, qui montrent que ce poëme ne vaut pas mieux que l'autre pour la versification.

Boll. ib. 3°. ' A la suite de ces deux poëmes dans le même manuscrit, en vient un troisième de près de cent vers héroïques. C'est encore une production de la Muse de Gerard, qui l'a consacré à l'honneur de la sainte Vierge. Mais la poésie n'en est pas meilleure, que celle des poëmes précédents, comme on en peut juger par les deux premiers vers qui suivent, et dans lesquels on s'apercevra de deux syllabes longues de leur nature, que le Poëte s'est donné la licence de faire breves.

Rite diem festum sanctæ Mariæ genitricis,
Quæ præclara thronum Cæli conscendit ad altum.

Le Long, ib. 4°. ' Un autre manuscrit de la Bibliothèque du Roi, autrefois de celle de M. Colbert, cotté 6388, nous présente encore un poëme du même Poëte, qui est nommé Gerould dans l'inscription. Ce quatrième poëme est dédié à Erchambaud Archevêque de Tours, et traite des hauts faits de Vautier, ou Waltaire, qui y est qualifié Roi d'Aquitaine. (iv.)

J E A N ,

MOINE DE S. AMAND.

J EAN, qui fait le sujet de cet article, continua la chaîne des hommes de Letres, qui illustrerent l'abbaye de S. Amand, connue autrefois sous le nom d'Elnone, pendant le X siecle et le suivant. ' Il étoit contemporain d'Hellouin, ou Herluin, Evêque de Cambrai depuis 996 jusqu'en fevrier 1012. ' Ses propres écrits nous fournissent une autre preuve qu'il ne florissoit que longtemps après les ravages des Normans en France. ' Il avoit d'étroites liaisons avec un Estiene, Moine à Gand, qui

Gall. chr. nov. t. 3. p. 48.
Boll. 2. feb. p. 301. 2.

12. mai. p. 79 n. 2.

qui se donne pour un disciple d'Hucbald, mort comme on l'a vû dès 930. Il faut qu'Estiene, lorsqu'il parloit ainsi de lui, fût fort vieux, et plus qu'octogenaire. Jean ne paroît pas avoir été si avancé en âge, et ne peut par conséquent avoir été instruit que par les Eleves du même Maître. On ignore les autres événements de sa vie, si on en excepte ce qui regarde ses écrits.

A la priere du Prélat déjà nommé, Jean mit en vers la vie de sainte Rictrude, premiere Abbessse de Marchienes, écrite en prose par Hucbald dès 907. On suppose aussi qu'il rendit le même service à celle de sainte Eusebie, fille de la précédente et Abbessse d'Hamay. au diocèse d'Arras. Molanus a même avancé que Jean étoit également Auteur de la prose de cette derniere Legende, comme de la poésie. Mais pour sçavoir au vrai à quoi s'en tenir sur cette double opinion, il faut se souvenir, que nous avons montré que la vie de sainte Eusebie n'est qu'un abrégé de celle de sainte Rictrude sa mere. De sorte que comme on a fait deux especes d'écrits de la vie en prose, la même chose sera arrivée à l'égard de la vie en vers. Nous ne doutons point que l'on ne s'en convainquît, si l'on vouloit se donner la peine de conférer au manuscrit qui contient en entier le poëme sur sainte Rictrude, ce qu'on a imprimé pour servir à l'histoire de sainte Eusebie. Il suffiroit même de lire avec attention la prose de cette Legende empruntée et abregée, pour s'appercevoir que les vers disent beaucoup plus, comme ayant été faits sur la piece originale. Ce qu'a fait Bollandus en détachant de l'ouvrage de notre Poëte sur l'histoire de sainte Rictrude, la partie qui contient la vie de saint Adalbauld son mari, d'anciens Copistes l'auront pareillement fait, pour ce qui concerne l'histoire de sainte Eusebie leur fille. Et c'est-là l'origine la plus plausible des deux différentes histoires.

L'ouvrage de Jean se trouve à la suite de celui d'Hucbald dans un manuscrit de Marchienes, d'où Bollandus l'avoit tiré. A la tête se lit une épître du Poëte à Estiene son ami de Gand, avec la réponse de celui-ci. De tout ce long poëme on n'a imprimé que deux parties : celle qui fait à l'histoire de S. Adalbauld, et qu'on a au second jour de Fevrier dans le recueil de Bollandus, et l'autre qui roule sur la vie de sainte Eusebie. On a celle-ci au seizième jour de Mars dans la même collection. Cette derniere partie est divisée en Chapitres, ce que n'est pas la précédente ; et chaque chapitre a son titre exprimé en vers. De sorte que si cette division est du Poëte original, il montre

Ibid.

16. mar. p. 450.
n. 2.His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 259.Boll. 12. mai. p.
79. n. 2.

2. feb. p. 300-302.

16. mar. p. 455-
457.

qu'il aimoit la poésie jusques dans les simples inscriptions, ou sommaires. Sa versification au reste n'a rien au-dessus de celle des autres Poëtes de son temps.

Mab. act. t. 2. p.
937. n. 1. | p. 984.
n. 1.

Dom Mabillon, quoiqu'engagé par une suite de son dessein à donner l'histoire de sainte Rictrude et celle de sainte Eusebie, n'a pas cru devoir faire à l'ouvrage de notre Poëte le même honneur que Bollandus et ses Associés. Il n'en a rien imprimé ; se bornant au travail d'Hucbald sur sainte Rictrude auquel il a renvoïé pour l'histoire de sa fille.

an. 1. 47. n. 39.

Le même Hagiographe dans ses Annales fait mention, et copie quelques vers d'un Moine anonyme de S. Amand, qui a fait un poëme élegiaque sur les Abbés de son monastere. Ce Poëte ne nous est point connu d'ailleurs. Mais, comme on nous le donne pour ancien, nous ne serions pas éloignés de le prendre pour le Moine Jean dont on vient de lire l'histoire.

R O R I C O N ,

H I S T O R I E N ,

E T A U T R E S É C R I V A I N S .

Du Ches. t. 1. p.
799 | Le Long,
bib. fr. p. 315. 1.

RORICON, dont il y a un abrégé d'histoire beaucoup plus fameux qu'intéressant, nous est presque inconnu d'ailleurs. On convient de lui donner la qualité de Moine. Mais on n'en apporte point de preuves ; et nous n'y voïons d'autre fondement que l'air de piété avec lequel il a écrit, ce qui peut également convenir à un pieux Ecclésiastique. Il n'y a point au reste de difficulté à le regarder ou comme un Clerc, ou comme un Moine. Il étoit très-rare en son siècle de voir des Laïcs lettrés et capables d'écrire, comme il a fait.

Mab. an. t. 3. app.
p. 594. n. 26.

On connoît un Roricon, Evêque de Laon jusqu'en 976, qui passoit pour un Prélat qui avoit toute sorte de belles connoissances : *totius scientiæ lumen*. Mais personne n'a pensé à lui attribuer l'écrit dont on va parler ; et nous ne prétendons pas non plus nous-même lui en faire honneur. Outre qu'il n'y a que l'identité de nom qui pût autoriser ce sentiment, ce qui est fort équivoque, un Prélat aussi habile auroit apparemment mieux réussi dans l'exécution de son dessein.

Roric. c. 1. pr.

S'il falloit prendre à la lettre certaines expressions de notre

Historien, on croiroit qu'il auroit fait le métier de Berger, et gardé les troupeaux à la campagne. Mais il est visible par d'autres endroits de son écrit, que ce n'est-là qu'une fiction, qui lui a paru ingénieuse, et qui convenoit à son génie. Il dit au reste assez clairement, qu'il étoit de la nation des Francs. Il ne nous fournit rien de précis pour fixer le temps auquel il écrivoit. On ne laisse pas toutefois de juger par son style, qu'il ne l'a fait qu'au XI siècle. Le fondement est bien léger. Mais ce qui donne plus de poids à cette opinion, c'est que l'Auteur fait mention de Perpignan, qui n'a été connu qu'au X.

1. 2. 3. 4. pr.

1. 4. pr.

Le Long, ib.

Roric. 1. 4. p. 18.

L'ouvrage de Roricon est intitulé : *Gesta Francorum*, Les Gestes, ou Exploits des François. Titre spécieux qui annonce beaucoup ; et néanmoins l'ouvrage n'est presque qu'un abrégé de l'historien anonyme, qui nous en a laissé un autre beaucoup plus ample sous le même titre, dont nous avons rendu compte aux pages 53-55 de notre IV volume. Roricon s'est proposé d'abrégé cet Historien, depuis l'origine de la Nation jusqu'à la mort de Clovis inclusivement, et en copie toutes les fables et les erreurs. Il a divisé son ouvrage en quatre livres, et a mis à la tête de chacun une préface, où il a laissé des vestiges de son génie poétique. Le corps de l'ouvrage après tout n'est pas mal écrit. C'est seulement dommage que son Auteur n'ait pas travaillé sur un meilleur fonds.

André du Chesne est le premier qui a imprimé cet abrégé, sur un ancien manuscrit de l'abbaye de Moissac, et semble être aussi le premier qui a donné à Roricon la qualité de Moine. Dom Bouquet l'a mis dans la suite sur l'édition précédente, à la tête du III volume de sa nouvelle collection des Historiens de France, avec de courtes remarques préliminaires.

Du Ches. ib p.
799-817.

Il se trouve trois sortes d'actes de S. SAVIN et S. CYPRIEN, que l'on suppose avoir été freres, et qui sont patrons titulaires de deux abbayes de leurs noms, l'une à la porte de Poitiers, l'autre à dix lieues de là dans le diocèse. Les premiers imprimés ne sont que des extraits informes d'autres actes plus prolixes, et apparemment les suivants. Le P. Labbe les aiant tirés d'anciens Legendaires du Limousin, les a donnés au public, en l'avertissant qu'on n'y peut faire absolument aucun fonds. En effet, outre que c'est très-peu de chose que ces extraits, ils sont pleins de fautes contre la Chronologie. Nous en avons d'autres assés étendus, au onzième de Juillet dans la grande Collection des successeurs de Bollandus. Mais les sçavants Editeurs qui les ont

Lab. bib. nov. t. 2.
p. 663. 666.Boll. 41. jul. p.
190-198.

publiés, ont eu soin de les accompagner d'une critique judicieuse, pour en faire sentir les anachronismes et autres erreurs palpables, et montrer que c'est la production d'un Imposteur, qui s'est caché sous le nom spécieux d'Asclepius et Valerius, Prêtres et amis des SS. Martyrs. Ces seconds actes, d'où les autres semblent avoir été tirés, ont été eux-mêmes tirés d'un Breviaire de l'Eglise de Bresse en Italie, où S. Savin et S. Cyprien sont honorés comme censés natifs de la ville. Il est néanmoins visible qu'ils ont été fabriqués en France. Aussi remarque-t-on qu'ils furent portés à Bresse par l'Evêque Pierre de Monti vers le milieu du XV siècle. Mais quoiqu'ils appartiennent à quelqu'un de nos Ecrivains, ils ne valent pas la peine qu'on en recherche l'Auteur, et qu'on s'y arrête davantage.

Mart. anec. t. 1.
p. 151.

Enfin il y a d'autres actes des mêmes Saints, mais encore manuscrits, hors la préface, ou épître dédicatoire, imprimée au I volume des Anecdotes de Dom Martene et Dom Durand. Elle a été copiée sur un manuscrit de l'abbaye de S. Cyprien de Poitiers, et suppose que le corps de l'ouvrage s'y trouve aussi. Les Editeurs n'en disent rien, et se sont bornés à n'en imprimer que ce morceau, qu'ils ont placé entre les monuments des premières années de ce XI siècle. Cette préface est en un style peu naturel, embrouillé et par conséquent obscur. Elle est adressée à deux Moines nommés Bason et Fride-ric, et porte le nom d'un GAUZBERT, qui témoigne avoir entrepris d'écrire à la prière et aux instances des frères du monastere de S. Cyprien.

Mon. Gall. | Mab.
an. l. 50. n. 35 |
l. 51. n. 50 | Mart.
am. Coll. t. 3. p.
1077.

Sur ce principe elle peut fort bien être avec l'histoire, ou les actes qu'elle suppose, la production de la plume d'un des deux illustres Abbés de ce nom qui florissoient alors. Le premier fut un des Restaurateurs de l'ordre monastique à la fin du siècle précédent, et soutenoit cette fonction par une haute naissance. Il descendoit des Comtes de Blois, et fut d'abord Abbé de S. Julien de Tours. Emme Comtesse de Poitiers, sa proche parente, aiant fondé en 990 les abbayes de Bourgueil et de Maillezais, choisit Gauzbert pour y établir la discipline régulière. Le relâchement s'étant glissé dans quelques autres monasteres, nommément à la Coulture du Mans, et à Marmoutier, Gauzbert y fit revivre l'esprit de S. Benoît. C'est à lui qu'Abbon de Fleuri adresse sa huitième lettre, au sujet des troubles fâcheux qui s'étoient élevés dans cette dernière Maison. En 999 il fit un voiage à Rome, et obtint du Pape Sil-

Abbo. ep. p. 409-
411.

Mon. gall.

vestre II la confirmation des biens, droits et privileges de son monastere de S. Julien. Soigneux et vigilant à maintenir le bon ordre qu'il avoit établi dans les autres, il les visitoit souvent. Il finit ses jours dans celui de Bourgueil le 15 d'Octobre 1006, et fut enterré dans le chapitre, où l'on voit encore sa tombe sepulcrale. Dom Mabillon ne marque sa mort qu'en l'année suivante, sans en indiquer le jour; mais la date de Dom Michel Germain paroît préférable, comme prise sur les lieux.

Mab. ib. l. 52. n. 102.

Il eut pour successeur à S. Julien un autre Gauzbert, second du nom, grand homme de Letres, qu'il avoit étudiées avec fruit: *Hic peritus Literarum satis fuit, Philosophiæ studiis adornatus*. Celui-ci n'eut ni moins de zèle, ni moins de vigilance que son prédécesseur pour le bien de son abbaïe. Il prit un soin particulier de l'instruction de la jeunesse qu'on y élevoit, et de faire copier les bons livres à quoi il travailloit lui-même. Après l'avoir sagement gouvernée dix-huit ans accomplis, il mourut plein de mérites, au commencement de 1025.

Mart. ib. p. 1078 |
Mab. ib. l. 55. n. 68.

Si l'on a égard aux habitudes qu'avoit en Poitou Gauzbert I, on lui donnera l'écrit dont on vient de parler. Mais si l'on fait plus d'attention à la réputation de sçavoir où étoit Gauzbert II, on lui en transportera l'honneur.

Dom Mabillon et les Continueurs de Bollandus après lui, nous ont donné avec des remarques historiques et critiques, une histoire de la translation des Reliques de S. VANDRILLE, S. Ansbert, S. Vulfram et autres, de la ville de Boulogne à Blandimberg, ou S. Pierre de Gand. L'ouvrage est incontestablement la production d'un Moine de cette abbaïe, comme il paroît par plusieurs endroits du texte. Mais il est très-difficile d'y appercevoir au vrai, en quel temps précis il y a mis la main; et les Editeurs n'ont point dissimulé cette difficulté. La translation se fit en 944; et l'Auteur semble en parler comme y aiant été présent. Ceci pourroit fixer, s'il n'étoit contredit dans la suite par un autre endroit, où l'Auteur parlant d'une merveille extraordinaire qui arriva alors, dit qu'elle continuoit depuis plusieurs siecles, *longis post modum sæculis*. Expression impropre et hyperbolique qu'il ne faut pas prendre à la letre, mais dans le même sens que celle dont nous nous servons, en disant qu'il y a une infinité de temps, pour en marquer un long espace. Il s'agit des arbres du voisinage de Blandimberg, qui bien qu'en automne fleurirent à l'arrivée des SS. Reliques, ce qui se renouvelloit tous les ans en la même saison depuis grand nombre

Mab. act. t. 7. p. 199-213 | Bol. 22. jul. p. 291-302.

Boll. ib. p. 297. n. 28-32.

p. 294. 295. n. 8.

d'années. On réussira à concilier ces deux endroits opposés entre eux, en plaçant l'écrit au commencement de ce XI siècle, lorsqu'il y avoit environ soixante ans que la merveille continuoit.

p. 291. 292. 300.
n. 1. 4. 6. 44.

p. 291-293.

Cet écrit au reste n'est qu'un ample discours, qui semble avoir été prononcé de vive voix au jour de l'anniversaire de la translation dont il traite. L'Auteur y parle des autres translations qui avoient précédé celle qui se fit à Boulogne du temps de Charles le Chauve, en commençant par un éloge fort général de ces mêmes Saints, qui montre qu'il sçavoit peu de choses de leur histoire. Cette partie de l'écrit en fait comme le prélude. Elle est suivie de la description et de l'histoire abrégée du monastere de Blandimberg, qui en fait comme une autre partie : après quoi vient l'histoire de la translation, qui a donné occasion à l'ouvrage entier. Il est en un style assés pur et intelligible, quoiqu'un peu affecté. Le premier Editeur a retranché certaines choses du prélude, que les autres ont cru devoir rétablir.

Mab. ib. t. 3. p.
364. 366.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 203. 204.

Boll. 2. Jun. pag.
222. 227.

p. 222. n. 1.

On peut rapporter aux premieres années de ce siecle un autre ouvrage, qu'il suffit d'indiquer, parce qu'outre qu'il n'est encore que manuscrit, on n'en peut tirer aucune utilité. C'est la vie de S. ERME, ou ERMINON, Abbé de Laubes, retouchée par un Moine de ce monastere. Dom Mabillon l'avoit tirée d'un manuscrit de l'abbaye de Compiègne. Mais il a eu la sage précaution de n'en point grossir son recueil. Seulement il en a extrait ce qui pouvoit éclaircir la vie originale écrite par Anson, Auteur presque contemporain, de laquelle nous avons rendu compte en son lieu.

Il y a quelques indices pour placer vers le même temps la vie de S. ADALGISE, ou ALGISE, Prêtre en Thierache au VII siècle. Il est certain, d'une part, que l'Auteur ne l'a écrite que fort long temps après la mort du Saint ; et il est visible de l'autre, que le Saint étoit déjà reconnu pour Patron de l'abbaye de S. Michel au même pais, lorsqu'on entreprit de le faire connoître à la postérité. Ce fut vers 970 que le Comte Eibert, fondateur de ce monastere, l'enrichit des Reliques de S. Algise. Son Historien ne parlant point de ce fait, c'est une preuve qu'il ne prit pas la plume à cette occasion, ce qu'il n'auroit pas certainement oublié. Ainsi il put écrire trente à trente-cinq ans après, lorsqu'on crut nécessaire d'avoir quelque chose à lire au jour de la fête du Saint.

Cet Ecrivain, qui se représente assés clairement comme Moine de S. Michel, assure que ce qu'il rapporte, il l'a tiré des écrits des Anciens, mal dirigés, dit-il, *inconvenienter tamen dictata*, et de la tradition de ses peres. Mais ces écrits où il a puisé ne sont au sentiment des meilleurs Critiques, que l'ancienne vie de S. Fursy, et l'histoire du venerable Bede, où il n'est pas dit un mot de S. Algise. D'ailleurs une tradition de plus de trois siecles étoit trop éloignée de sa source, pour être pure. Tout cela porte à juger que l'écrit de notre Auteur n'est d'aucune autorité. Aussi Henschenius vouloit-il le laisser dans l'obscurité, où il avoit été jusqu'à lui. Mais ses Associés ont cru devoir le donner au public, afin qu'il jugeât lui-même de son mérite. C'est vraiment dommage que cet Anonyme n'ait pas eu de meilleurs mémoires. Il auroit réussi à nous donner une bonne pièce ; ayant le talent de bien écrire pour son siecle, et d'écrire avec pieté et un certain bon goût qui n'étoit pas commun.

Le jugement qu'Henschenius portoit de l'écrit précédent, Bollandus l'avoit déjà porté de la Legende de S. GERMAIN, Evêque d'Amiens, qu'on suppose avoir souffert le martyre au V siecle. Ce sçavant Hagiographe ne laissa pas cependant de l'illustrer de ses notes et de ses observations, à la priere du P. Jean Cauchie, Prémontré et Curé de S. Germain d'Amiens, qui prit soin de le faire imprimer en 1645, et d'en donner encore une autre édition au bout de vingt ans. Cette édition differe de l'autre, en ce que le P. Cauchie y a ajouté quelques remarques de sa façon, avec un office du Saint, et sa vie en notre langue.

Dans l'espace du temps qui s'écoula entre ces deux éditions, le P. Labbe aiant déterré la même Legende, mais sans la préface de l'Auteur, la publia dans sa nouvelle Bibliothèque de manuscrits. Enfin les successeurs de Bollandus l'ont donnée à leur tour, telle qu'elle avoit paru en 1665. Seulement ils y ont joint l'histoire de la translation du Saint, faite par le P. Cauchie, et le jugement qu'ils portent de l'ouvrage de notre Ecrivain anonyme.

Il est clair par la critique qu'ils en font, qu'ils n'en avoient pas une idée plus avantageuse que Bollandus. Ce n'est en effet qu'un tissu de prodiges, qui n'ont d'autre garant que des traditions populaires, et par conséquent tout au moins fort incertaines. La pièce au reste n'est pas mal écrite ; quoiqu'elle ne paroisse l'avoir été qu'après le X siecle, et tout au plutôt dans les premières années du suivant.

p. 223. pr.

p. 222. n. 4.

2. Mai p. 261. 1.
13.

n. 12.

Lab. bib. nov. t. 1.
p. 716-723.

Boll. ib. p. 259.
270.

- Il n'en est pas de même de l'histoire de l'invention du corps de *SAINTE MASTIDIE*, vierge à Troies en Champagne, et des miracles qui la suivirent. Cette découverte se fit en 988, lorsque l'Evêque Milon faisant aggrandir sa cathédrale et renouveler le maître autel, on déterra le corps de la Sainte en démolissant l'ancien autel. Dieu opéra plusieurs miracles alors et dans les années suivantes. Cependant l'Auteur de l'écrit dont il est ici question, s'est borné à ceux dont il avoit été témoin oculaire. Il en a joint la relation à l'histoire de la découverte du saint corps, qu'il a faite en peu de mots. Ces miracles arriverent en Avril de l'année 1007, auquel temps il est visible qu'il composa son écrit. L'Auteur étoit suivant toute apparence Chanoine de la cathédrale, qu'il nomme le monastere de *S. Pierre*, en donnant aux Chanoines la qualité de freres : ce qui montre qu'on y suivoit encore la vie commune, que l'Evêque Mannassé y avoit établie au siecle précédent, à la persuasion de *S. Aderalde*, Chanoine et Archidiacre de la même Eglise.
7. Mai p. 141.142. n. 1-3.
- Camus. prom. p. 86.
- Boll. ib. p. 142. n. 1.
- p. 143. n. 10.
- Camus. ib. p. 50-53. p. 56.
- Boll. ib. p. 141. n. 4.
- p. 141-144.
- Notre Ecrivain se plaint de n'avoir pû avoir les actes de la Sainte, soit qu'on eût négligé de les écrire pour la postérité, ou qu'ils se fussent perdus dans la suite. C'est ce qui l'a tenu sur la reserve à l'égard des actions de sa vie, comme des miracles qu'il n'avoit pas vûs par lui-même. Ainsi il étoit fondé à prendre *J. C.* à témoin, comme il fait, qu'il n'avance rien qui ne soit exactement vrai. Son écrit ne paroît pas fini ; parce apparemment qu'il se proposoit d'y ajoûter une suite de miracles, qui pouvoient encore s'opérer sous ses yeux. Le style n'en est point naturel ; et il s'y trouve des consonances presque à toutes les périodes. On s'y sert de circonlocutions pour exprimer les choses les plus communes. Par exemple, pour exprimer les yeux, on dit les fenêtres du visage.
- Camusat est le premier qui a publié cet écrit. Il l'a accompagné de quelques observations sur la vie et le culte de la Sainte, dans lesquelles il a inseré une très-petite histoire, ou pour mieux dire, un petit éloge de *S. Aderalde*, dont on vient de dire un mot. C'est probablement l'écrit de notre Auteur tel que l'avoit donné Camusat, qu'on tradüisit en françois, et qui parut à Troies en 1625, sous le titre de vie de *S. Mastidie*, à laquelle on ajouta celle de sainte Heléne. Depuis, les Continueateurs de Bollandus ont fait réimprimer le texte original sur l'édition de Camusat, après l'avoir illustré de leurs observations et de leurs notes.

^a Les mêmes Editeurs ont long-temps balancé, sçavoir s'ils publieroient une Legende de S. LINUERE, que d'autres nomment Lunatre, et les Latins Leonorius. C'étoit, ce semble, un Evêque Regionaire qui passa de la Grande-Bretagne dans l'Armorique après le milieu du VI siecle, du temps de S. Samson et de S. Magloire. La retenüe de ces laborieux Hagiographes étoit établie sur le mauvais fonds de cette Legende, qui n'est qu'un tissu de prodiges plus extraordinaires les uns que les autres, et dénués de toute vraisemblance. ' Du Chesne, qui n'a pas laissé d'en imprimer une partie dans son recueil des Historiens de France, et le sçavant Usserius, ont cru qu'elle avoit été écrite dans la Grande-Bretagne. ' Mais il y a beaucoup plus d'apparence que c'est la production de quelque Armoricaïn, ou François d'ailleurs inconnu, et qu'il importe peu de connoître. La raison en est, que cet écrit ne paroît avoir été fait, qu'à l'occasion de la translation des Reliques du Saint à Paris, sur la fin du X siecle, et de là à Beaumont sur Oise au diocèse de Beauvais. Il pourroit fort bien être de la façon de quelque Clerc de cette petite ville. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'alors la France et la Normandie jouissoient d'une paix profonde, ce qui convient au temps où nous le plaçons.

^a 1. jul. p. 120.
n. 8. 9. 10.

Du Ches. t. 1. p.
536. 537.

Boll. ib. p. 110.
n. 5.

' A sa suite les Editeurs ont mis une autre Legende, qui n'est proprement qu'un abregé de la précédente, dirigé pour servir de leçons à la fête du Saint, et déjà imprimé dans le Breviaire de l'Eglise de S. Mâlo de l'année 1517, mais qui en a été retranché dans une édition postérieure. Cet abregé ne differe du fonds de l'original, qu'en ce qu'on y a substitué quelques nouveaux prodiges à ce qu'on a cru devoir retrancher de l'autre. ' Ces deux mauvaises pieces sont imprimées au premier jour de Juillet dans le grand recueil des Bollandistes, avec des remarques historiques et critiques, qui valent incomparablement mieux que le texte.

p. 118. 119. n. 2.
3.

p. 118-123.

Avant de passer outre il est bon d'avertir qu'on verra encore des Plagiaires dans le cours de ce siecle, comme au précédent, parmi les Ecrivains de Legendes. Il arrivoit effectivement, que plusieurs de ces Auteurs entreprenant de faire connoître des Saints dont ils ignoroient l'histoire, avoient recours aux actes d'autres Saints, où ils puisoient suivant leur génie et le genre de leur entreprise.

Le plus souvent ils se bornoient à n'en tirer que certains traits, qu'ils cousoient à des traditions populaires. C'est ainsi qu'en ont

usé l'Auteur de la Legende de S. Germain d'Amiens, et l'Historien de S. Adalgise, desquels nous venons de parler. L'un a puisé dans la vie de S. Mercurial de Frioul, l'autre dans celle de S. Furcy, comme on l'a remarqué.

Quelquefois ces Ecrivains allant encore plus loin, démembroient les anciennes Legendes, et en tiroient tout ce qu'ils vouloient apprendre sur les Saints, dont ils entreprenoient de décrire l'histoire. Telle a été la conduite, comme on l'a vû, de l'Auteur de la Legende de sainte Eusebie, qui l'a prise de celle de sainte Rictrude, et de l'Historien du B. Pepin de Landen, qui a tiré ce qu'il en dit, de la plus ample vie de sainte Gertrude de Nivelles.

D'autrefois ces Historiens prétendus s'émancipoient de travestir presque en entier les anciennes Legendes, afin de les ajuster à leur dessein. M. l'Abbé le Beuf nous en a donné un exemple frappant, à l'égard de l'histoire de S. Germain d'Auxerre par le B. Heiric, travestie de la sorte en celle de S. Trophime, premier Evêque d'Arles. Nous en avons produit nous-mêmes d'autres assés singulieres. Telle est l'histoire de sainte Gertrude travestie en celle de sainte Montane. Telle est encore la vie de S. Evroul, Abbé d'Ouche, travestie en celles et de S. Ebremond, et de S. Albert.

Le Beuf, diss. t. 1.
p. 51. 52.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 260. 514.
537.

HERIGER,

ABBÉ DE LAUBES.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Sig. scri. c. 137 |
Trit. scri. c. 306.

Boll. 3. feb. p. 383.
n. 12. 15.

Cam. chr. p. 182.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 31. 32 |
Mab. act. t. 8. p.
599. n. 2.

HERIGER, ou HARIGER, est regardé comme un des principaux Ecrivains du commencement de ce siècle. Si l'on étoit assuré que la relation des miracles de sainte Berlende fût son ouvrage, comme la vie qui les précède, on auroit des preuves qu'il étoit né à Merbek, près de Ninove en Brabant. Quoi qu'il en soit du lieu de sa naissance, il embrassa dès sa jeunesse la profession monastique à Laubes vers 955. Les Etudes y étoient alors florissantes, comme on l'a

1 Tous les anciens Auteurs le nomment Heriger. Il n'y a que quelques Modernes qui se sont avisés d'écrire Hariger.

montré ailleurs. Heriger s'y appliqua avec tant de succès, qu'il ne tarda pas d'acquérir la réputation d'un des plus sçavants hommes de son temps. Il fut chargé de la direction des Ecoles, dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur. Olbert, qui devint si célèbre dans la suite, fit ses premières études sous cet habile Maître, auquel il succéda depuis dans le même emploi. On peut aussi compter, ce semble, entre ses autres disciples, qui furent en grand nombre, Bouchard depuis Evêque de Wormes, dont il y a un fameux recueil de Canons, et Adelbolde, qui le fut d'Utrecht.

Souvent les plus grands hommes de Letres ne sont propres qu'à les cultiver pour eux mêmes, et les enseigner aux autres. Il n'en fut pas de même d'Heriger. Notger, Evêque de Liege, ayant reconnu en lui une grande étendue d'esprit, et beaucoup d'intelligence pour les affaires et de dextérité à les manier, se servit utilement de ses conseils pour le gouvernement de sa maison et de son diocèse. Après ces premières épreuves, il mit encore ses talents à de plus grandes, qui furent aussi heureuses. Comme ce Prélat se trouvoit chargé des affaires d'Etat, pendant le jeune âge de l'Empereur Otton II, non seulement pour la Lorraine, mais encore pour l'Italie, il en partagea le soin avec Heriger, qui s'en acquitta en habile politique. Ce lui fut une occasion de faire connoître dans les pais étrangers son sçavoir et son mérite ; comme ils étoient déjà connus dans son propre pais.

Tel étoit Heriger, lorsqu'en 990 le monastere de Laubes perdit Folcuin son Abbé. Après une vacance de plusieurs mois, les Moines élurent unanimement Heriger pour remplir sa place, et écrivirent aussi-tôt à Rothard Evêque de Cambrai, et à Notger de Liege, pour les prier de confirmer leur élection et de bénir l'Elu. On s'adressa aux deux Prélats conjointement, parce que Laubes étoit du diocèse de Cambrai, et dépendoit de celui de Liege pour le spirituel. En genre de letre, celle qui fut écrite à cette occasion, est un des beaux monuments de ce temps-là. Elle est à lire pour avoir une juste idée de tout le mérite d'Heriger. On y voit que l'administration des affaires publiques n'avoit affoibli ni alteré sa vertu. Il y est représenté sous tous les caracteres que S. Benoît fait entrer dans le portrait d'un Abbé. C'est beaucoup dire ; car on sçait que ce saint Legislateur a réussi à le tirer avec toutes ses perfections. Heriger, disent ses Electeurs, y ressembloit d'autant mieux, qu'il croïoit

Spic. t. 6. p. 390.

Ibid.

Cam. cher. p. 181.

p. 181-183.

Mart. anec. t. 3.
p. 1416.

Spic. t. 6. p. 590.
591 | Mart. ib |
Mab. an. l. 52. n.
99.

Spic. ib. p. 691.

Oud. scri. t. 2. p.
436. 437.

Spic. ib.

Ibid.

Gall. chr. nov. t. 3.
p. 84.

lui-même y avoir moins de ressemblance. Et ce qui le rendoit encore plus digne de remplir la place qu'on lui destinoit, c'est qu'il ne l'avoit ni ambitionnée ni recherchée par les voies de la simonie, qui étoit alors si commune. ' La véritable raison de la longue vacance après la mort de Folcuin, fut sans doute l'absence d'Heriger, qui n'étoit pas apparemment encore de retour du voiage qu'il avoit fait à Rome l'année précédente, en la compagnie de l'Evêque Notger.

' L'élection eut son effet ; et l'Elu reçut la bénédiction Abbatiale le vingt-un de Decembre, jour de la fête de S. Thomas Apôtre de la même année ¹ 990. Heriger devenu Abbé, donna ses premiers soins à l'embellissement et à la décoration de l'église de son monastere. Il ne perdit point de vûe pour cela son occupation favorite, qui étoit l'Etude. On va voir par la liste de ses écrits, avec quel fruit il la cultiva. Enfin après avoir gouverné sagement son abbaie pendant l'espace de dix-sept ans presque entiers, il mourut en odeur de pieté le trente-unième d'Octobre 1007. C'est par erreur que d'autres mettent cette mort dès le jour précédent. ' Le Continuateur de Folcuin dit clairement, qu'elle arriva le dernier jour d'Octobre, *pridie Kalendar. Novembris.* ' Oudin la renvoie jusqu'en 1009, ou même 1010. Il appuie son opinion sur ce que le Dialogue entre Heriger et Adelbolde étant le dernier écrit de notre Abbé, et Adelbolde n'ayant été fait Evêque qu'en 1008, cette mort ne peut être arrivée qu'un ou deux ans après. Mais c'est ici un pur paralogisme. En premier lieu il n'est point certain que ce Dialogue soit le dernier écrit d'Heriger. D'ailleurs, quoiqu'en annonçant Sigebert qualifie Adelbolde Evêque d'Utrecht, il ne le fut que dans la suite. ' C'est ce que le Continuateur de Folcuin, plus ancien de quelques années que Sigebert, explique de façon à n'y laisser aucune difficulté, en disant qu'Adelbolde étoit alors Clerc de l'Eglise de Liege.

' Heriger fut enterré dans la chapelle de S. Thomas, qu'il avoit fait construire. Il paroît qu'il avoit une vénération particuliere pour cet Apôtre, parce qu'il avoit été béni au jour de sa fête. La tradition de son siecle portoit, qu'il s'étoit operé quelques miracles à son tombeau. Sur quoi l'un de ses Histo-

¹ Quelques Ecrivains renvoient cette cérémonie à l'année suivante 991, peut-être sur la longue vacance depuis la mort de Folcuin. Mais il est incontestable qu'elle se

fit en 990, comme le marque la Chronique de Laubes, et que le supposent les dix-sept ans qu'Heriger fut Abbé, étant mort dès 1007, le 31 d'Octobre.

riens ajoute, que comme il ne doutoit point de sa sainteté de vie, il ne doutoit point non plus qu'il n'en eût reçu la récompense devant Dieu, ' S. Geraud, fondateur de la Sauve-Majour, atteste qu'Heriger passoit pour un des plus célèbres entre les sçavants de son siecle : *inter sapientes habebatur celeberrimus.* ' Sigebert dit aussi, qu'il s'étoit rendu illustre par son érudition, ' et Tritheme, qu'il avoit un aussi grand fonds de Literature profane que sacrée. ' Bernon, Abbé de Richenow, presque contemporain d'Heriger, nous le donne pour un homme d'une grande autorité en son siecle.

Mab. act. t. 6. pr. n. 47.

Sig. scri. c. 137

Trith. scri. c. 306.

Pez. anec. t. 4. pr. p. 7. n. 7.

§ II.

SES ECRITS.

' Sigebert de Gemblou, qui florissoit dès la fin de ce siecle, et le Continuateur de l'histoire de Laubes, qui écrivoit quelques années avant lui, ne nous font connoître en particulier que cinq ouvrages de notre sçavant Abbé. Mais ce dernier Ecrivain lui en attribue plusieurs autres en général, qu'Heriger ne publia pas de son vivant, et qu'on n'a reconnu lui appartenir que dans la suite.

Sig. ib. | Spic. t. 6. p. 591.

1°. ' Le plus interessant est l'histoire, ou les Gestes des Evêques de Tongres, de Mastrich et de Liege, qui suivant l'opinion commune, n'ont fait successivement qu'une seule et même Eglise. L'ouvrage commence à S. Materne, qui passe pour en avoir été le premier Evêque et conduit la suite de l'histoire jusqu'à S. Remacle qui en est compté pour le vingt-septième.

Leod. his. t. 1. p. 1.

Quoique la possession de cet ouvrage soit assurée à Heriger par l'autorité des deux Ecrivains cités, et l'adhésion des siecles suivants, on est cependant obligé de reconnoître, qu'il lui est commun avec Notger, Evêque de Liege. En voici la raison. ' Ce Prélat dans sa préface, ou épître dédicatoire à la tête de la vie de S. Remacle, assure qu'il a recherché de toutes parts, et recueilli avec soin les actes non seulement de ce saint Evêque, mais aussi de tous ses prédécesseurs et successeurs jusqu'au temps qu'il écrivoit, et que c'est de là qu'il a tiré l'histoire de S. Remacle. Or cette histoire est la même que celle du même Saint dans l'ouvrage d'Heriger, dont elle fait la dernière partie, depuis la page 81 jusqu'à la 97. Il n'y a de différence que celle qu'y a mis Surius par les changements, et peut-être les additions qu'il a faites dans son édition. D'ailleurs l'épître dédica-

Sur. 3. sep. p. 17 18.

toire de Notger, hors l'inscription, est ce qui forme le premier chapitre ou la préface de l'ouvrage d'Heriger.

Boll. 3. feb. p. 370.
n. 20 | Swe. a h.
Belg. p. 586 |
Andr. bib. belg.
p. 702.

Il n'y a donc point d'autre moïen de concilier des preuves si manifestement opposées, qu'en disant que cette histoire des Evêques de Liege est un ouvrage commun à Notger et à Heriger. C'est le temperament que le docte Bollandus et les Bibliographes de la Gaule Belgique y ont apporté, et qui est fondé sur l'étroite union qui étoit entre ces deux grands hommes. Il ne seroit effectivement ni juste, ni raisonnable de regarder l'un ou l'autre comme plagiaire. Mais il sera arrivé que Notger aiant recueilli les materiaux pour cette Histoire, aura laissé à Heriger le soin de les mettre en ordre, lui abandonnant l'économie et la direction de l'ouvrage. Heriger de son côté, voulant rendre justice au travail de Notger, aura mis à la tête l'écrit où il marque la part qu'il y a eue. Dans cette hypothese, qui a un juste fondement, tout s'accorde à merveille.

Boll. ib.

Il ne seroit plus question que de sçavoir pourquoi Heriger n'a pas poussé cette histoire jusqu'à l'Evêque Notger, qui dit expressément qu'il avoit amassé les monuments jusqu'à son évêché. Mais c'est ce que les anciens Auteurs n'ont pas jugé à propos de nous apprendre. Le judicieux Bollandus croit que la suite de l'ouvrage, qui comprenoit les actes des dix-huit Evêques, est du nombre de ces écrits que composa nôtre sçavant Abbé, mais qu'il laissa dans l'obscurité sans les donner au public. On ne sçauroit dire non plus, si ces materiaux ont servi à Anselme, à Alexandre et aux autres qui ont continué l'histoire des mêmes Evêques depuis S. Remacle.

Leod. his. t. 1. p.
1-98.

Svve. ib. | Andr.
ib.

Cave p. 509. 1 |
Oud. Scri. t. 2. p.
486 | Supp. p.
320.

Jean Chapeaville, Chanoine et grand Vicair de Liege, a publié l'ouvrage d'Heriger à la tête des autres Auteurs, qui ont écrit l'histoire des Evêques de cette Eglise. Le recueil est en trois volumes in-4°. qui parurent à Liege en 1612. Les Bibliographes de la Gaule Belgique, que nous venons de citer, et qui devoient bien connoître cette édition, la marque néanmoins de l'année 1613. M. Cave, Oudin, et ceux qui les ont copiés sont tombés dans la même erreur. Nous avons observé autre part, que cette même édition a été décorée d'un frontispice postiche, qui porte l'année 1618 afin d'en imposer au public, et lui faire croire, qu'il y en auroit eu une nouvelle édition. Mais c'est entièrement la même, sans le moindre changement, que le frontispice frauduleux. Le texte

d'Heriger y est accompagné des observations de l'Editeur, et de Giles de Liege Moine d'Orval, comme faisant partie du texte, sans diversité de caracteres, ce qui est capable de tromper un Lecteur peu attentif. ' Dom Martene et Dom Durand avoient trouvé dans un manuscrit ancien de six cents ans, l'ouvrage d'Heriger beaucoup plus entier, que ne l'a donné Chapeville. Mais ils n'ont pas cru qu'il valût la peine qu'on en marquât les variantes, encore moins qu'on le réimprimât, tant il est rempli de choses douteuses, incertaines et quelquefois fabuleuses. Il s'y agit des premiers Evêques de Tongres, de Mastrich et de Liege, sur quoi l'on n'avoit effectivement que des traditions fort éloignées de leur source, et par conséquent dénuées de verité.

Mart. am. Coll. t. 4. p. 843. 844.

2°. ' Un autre ouvrage d'Heriger, entre ceux que le Continuateur de Folcuin et Sigebert nous font connoître, est la vie en vers héroïques de S. Ursmar, Evêque et Abbé de Laubes, mort au VIII siecle. On a vû qu'Anson l'avoit déjà écrite en prose, qui fut ensuite retouchée par le fameux Rathier, et que Folcuin avoit amplement parlé du même Saint, et de ses miracles dans son histoire de l'abbaye de Laubes. Heriger avoit sans doute connoissance de tous ces monuments; et il est à présumer qu'ils lui servirent de guide dans l'exécution de son dessein. Sigebert jugeoit qu'il y avoit assés bien réussi, *laudabiliter*. Mais cet Ecrivain n'étoit pas bon Juge en matiere de Poésie. ' Oudin au contraire n'en parle qu'avec un souverain mépris, et blâme les successeurs de Bollandus de s'être arrêtés à imprimer quelques-uns de ces vers d'Heriger. ' Ce qu'ils en ont publié, se réduit à très-peu de chose, et se lit au dix-huitième de leur mois d'avril. ' Dom Mabillon en a donné davantage, et jusqu'à cent cinquante-quatre vers. Le poëme en contient un peu plus de mille, ' et a été imprimé en entier l'an 1623, avec d'autres monuments, pour l'histoire de l'abbaye de Laubes, par les soins de Dom Giles Waulde Moine du lieu. ' Il semble que les doctes Bollandistes aient ignoré cette édition; puisqu'ils offrent la copie qu'ils en avoient tirée d'un manuscrit de Gemblou, à quiconque seroit curieux de publier la piece. ' Elle se trouve aussi dans un autre manuscrit de l'abbaye de S. Vanne, dans lequel elle est divisée en deux livres, selon Dom Mabillon, ' ou en quatre selon Oudin.

Spic. ib. | Sig. ib.

Oud. Scri. ib. p. 487.

Boll. 18. apr. p. 558. n. 2.

Mab. act. t. 4. p. 608. 611.

Cave, ib.

Boll. ib.

Mab. ib. p. 557. n. 4.

Oud. ib.

Spic. ib. | Sig. ib.

3°. ' L'Historien anonyme de Laubes et Sigebert, continuant le catalogue des écrits d'Heriger, marquent une lettre à

- Cave, ib. un certain Hugues sur diverses questions. 'M. Cave la croïoit perdue; mais Dom Martene et Dom Durand, l'aïant heureusement recouvrée, 'en ont fait présent au public. Elle est fort longue, quoiqu'elle ne soit pas entiere; et sa prolixité lui mériteroit bien le titre de traité. L'Auteur y répond à quelques difficultés que Hugues lui avoit proposées, et y en ajoute d'autres qu'il résoud en partie. 'Ce Hugues est probablement le même qui fut depuis Abbé de Laubes, et qui avoit été auparavant compagnon d'Etude, ou plutôt disciple d'Heriger. 'Les Editeurs ont donné un petit fragment de sa letre qui feroit juger qu'ils l'avoient en main.
- Heriger dans sa réponse fait voir un homme de bon sens et d'une grande érudition, qui avoit quelque critique. Mais son discernement n'étoit ni assés éclairé, ni assés étendu. Il laisse la plus part des difficultés sans y donner les éclaircissements nécessaires. Nous avons déjà rapporté ailleurs quelques traits de sa critique, qui pourroient suffire pour donner une notion de son écrit. En voici quelques autres, qui y contribueront encore.
- Les premieres questions de Hugues rouloient sur la célébration de la Pâque, et le comput ecclésiastique pour en trouver le veritable jour. 'Heriger répond que ce jour étant fixé par le Concile de Nicée, ne souffre aucune difficulté. Mais que pour le trouver on doit préférer les supputations des Grecs à celles des Latins, et montre en consequence que le Cycle de Denys le Petit étant erroné n'est point à suivre. 'Il a glissé par incident dans ce qu'il dit à ce sujet, une opinion assés singuliere, touchant le paralytique de trente-huit ans guéri par J. C. Il prétend, que ce fut le même qui au temps de sa Passion lui donna un soufflet. 'Il paroît que ce fut un des derniers ouvrages de l'Auteur, qui dit n'avoir pû lui-même le rediger par écrit, à cause de l'affoiblissement de sa vûe.
- 4°. 'Heriger, selon les deux Ecrivains qui nous servent de guide, composa un Dialogue entre lui et Adelbolde; alors Clerc de l'Eglise de Liege, et depuis Evêque d'Utrecht. Le titre en étoit conçu en ces termes : *De dissonantia Ecclesiæ de adventu Domini*. 'Titre que M. du Pin a rendu de la sorte : « De la discorde de l'Eglise, et de l'Avenement du Seigneur » ; ce qui est contre le dessein de l'Auteur, et le veritable sujet de l'ouvrage. Il s'y agissoit de la diversité qui étoit alors dans l'Eglise, touchant l'Avent qui précède la fête de Noël; les uns le
- Mart. anec. t. 1. p. 112-118.
- Gall. chr. nov. t. 3. p. 84. n. 28.
- Mart. ib. p. 117. not.
- p. 113-115.
- p. 114.
- p. 117.
- Spic. ib. | Sig. ib.
- Du Pin, 10. s. p. 173.

le commençant plutôt, les autres plus tard, comme nous l'avons exposé ailleurs. Bernon, Abbé de Richenow, est le seul qui nous donne une juste idée de cet écrit, non pour l'avoir lû par lui-même, mais sur le rapport de ceux qui en avoient pris la lecture. Heriger y montrait par des raisons plausibles, que c'étoit aller contre l'institut des Peres, que d'admettre plus de quatre dimanches dans l'espace de ce saint temps, lorsque Noël tombe le lundi. Pour l'écrit en lui-même, il est encore enseveli dans l'obscurité, ou même perdu sans ressource.

Pez. anec. t. 4.
 pr. p. 7. n. 7 |
 Mart. am. coll. t.
 1. p. 387.

5°. Le Continuateur de Folcuin et Sigebert attestent encore, qu'Heriger avoit composé un traité du Corps et du Sang de Jésus-Christ, dans lequel il avoit recueilli grand nombre de passages des Peres de l'Eglise contre Pascase Radbert. La notice que ce titre nous donne de l'ouvrage, convient parfaitement à l'écrit imprimé sans nom d'Auteur par les soins du P. Cellot, à la suite de son Histoire de Gothescalc. Il n'est donc pas surprenant, ou plutôt il étoit tout naturel que Dom Mabillon prit ce traité anonyme pour celui d'Heriger. Mais malgré cette grande ressemblance entre l'un et l'autre, et toutes les raisons de Dom Mabillon, on est obligé de reconnoître que l'écrit publié par le P. Cellot appartient au Pape Silvestre II. C'est ce que nous avons montré par des preuves qui ne souffrent point de replique. Quant à celui d'Heriger il aura eu le même sort que son Dialogue sur la durée du temps de l'Avent. On sçait au reste, qu'en ces écrits sur l'Eucharistie il ne s'agissoit point du fonds du dogme, mais seulement de la maniere que s'étoit exprimés quelques Auteurs en traitant de ce mystere. Possevin, et d'après lui Casimir Oudin prétendent, que celui d'Heriger n'étoit point contre Pascase Radbert, mais contre Rathier Evêque de Verone. Prétention frivole qui vient se briser, contre l'autorité de nos deux garants presque contemporains, qui nomment expressément Radbert, et non Rathier.

Spic. ib. | Sig. ib.

Cell. his. Got. p.
 541-548.

His. Lit. de la Fr.
 t. 6. p. 587. 588.

Poss. app. t. 1. p.
 735 | Oud. scri. t.
 2. p. 486.

Spic. ib. | Sig. ib.

6°. Heriger a aussi composé la vie de sainte Berlande, ou Bellende, mal nommée Herdelende par d'autres. C'étoit une Vierge de Merbek en Brabant, morte vers le commencement du VIII siecle. Bollandus avoit déjà publié cette vie comme un écrit anonyme, avec de sçavantes observations, au troisième jour de février. Mais Dom Mabillon l'ayant trouvée dans un manuscrit avec la petite préface, qui manquoit

Le Long, bib. fr.
 p. 53. 2.

Boll. 3. feb. p.
 377-381.

Mab. act. t. 3. p.
 16. n. 1.

- dans ceux dont s'étoit servi Bollandus, l'a rendue à son véritable Auteur. Heriger est effectivement designé dans cette préface par la premiere lettre de son nom, et s'y qualifie le dernier des Moines de Laubes : ce qui montre qu'il fit cet écrit avant qu'il en fût Abbé. Outre ces caracteres qui découvrent Heriger, ceux de l'écrit annoncent un Auteur qui écrivoit sur la fin du X siecle, ce qui lui convient aussi. ' On y voit que le roïaume de Lothaire avoit alors des Ducs, et portoit le nom de Lorraine. ' Dom Mabillon a fait réimprimer l'ouvrage d'après l'édition de Bollandus, collationée au manuscrit, dont il a été parlé, et l'a accompagnée de quelques notes historiques et topographiques.
- p. 17. n. 3.
- p. 16-21.
- p. 16. n. 1.
- p. 20. n. 15.
- n. 16.
- Boll. ib. p. 381-384.
- Mab. ib. t. 4. p. 557. n. 4.
- ' L'Auteur l'adresse à un ami nommé Gerard, qui le lui avoit demandé depuis longtemps, et s'excuse de ce délai, sur ce qu'il n'avoit pû avoir à sa volonté les memoires necessaires pour l'execution de ce desseïn. Il avoit besoin de ce secours, pour écrire sur des événements arrivés depuis trois siecles presque entiers. Cependant les memoires fournis n'étoient rien moins qu'exacts, ' comme il paroît en ce que l'Auteur dit sur S. Audbert Evêque de Cambrai, et d'un Norbert qu'il suppose Evêque de Tournai, où il n'y en eut jamais de ce nom. Ils ne contenoient non plus rien de fort interessant pour l'Histoire. Celui qui les avoit dirigés s'étoit laissé aller au génie de ces temps-là, qui étoit tourné aux choses extraordinaires et aux prodiges. Cette sorte de faits y sont cependant assés bien circonstanciés, et rapportés sans affectation. Ce qui nous y a paru de plus remarquable, ' est l'endroit qui prouve, que la Cathedrale de Toul étoit deservie par des Moines, peu de temps après la mort de sainte Berlende.
- A la suite de cette histoire, ' Bollandus a imprimé une relation des miracles de la Sainte, qui n'appartient point à Heriger. C'est la production de quelque Clerc de Merbek, qui assure les avoir appris de personnes dignes de foi, ou les avoir vûs par lui-même. Il n'écrivoit qu'un certain temps après notre Abbé; et c'est tout ce qu'on peut dire de moins équivoque touchant le temps auquel il a fleuri. Sa préface est fort édifiante, et montre un Ecrivain bien instruit de sa religion. Mais ce qu'il a fait entrer dans sa relation, n'est guères interessant.
- 7°. ' A la suite de la vie de S. Ursmar en vers héroïques, dans le manuscrit de S. Vanne, dont on a parlé, vient une

histoire de S. Landelin, premier fondateur de Laubes, en même genre de versification. Quoiqu'elle ne porte pas le nom d'Heriger, Dom Mabillon ne laisse pas de croire qu'elle lui appartient, tant à cause qu'elle est placée immédiatement après un autre de ses ouvrages dans le même manuscrit, qu'à raison du même genie de versification qui regne dans l'un et l'autre, et de la même étymologie qu'on y donne au mot de Crespin, un des monasteres que fonda S. Landelin en Hainaut. Du reste, ce poëme n'a rien au-dessus de celui sur S. Ursmar, soit pour l'histoire, ou pour la poésie. L'Auteur y aura apparemment été dirigé pour les faits qu'il y a fait entrer, par les deux vies du Saint écrites en prose dès le VIII siecle, desquelles nous avons rendu compte en leur lieu.

8°. ' On donne aussi à Heriger la vie de S. Landoald, Prêtre, un des compagnons de S. Amand de Mastricht, et l'histoire de la translation de ses reliques, et de celles de ses Associés, de Windohaim à Gand. Mais cette attribution souffre parmi les Critiques presque les mêmes difficultés, que celle de l'Histoire des Evêques de Liege. Il y a cependant plus de lumiere pour les éclaircir. Il est incontestable que l'épître dédicatoire est l'ouvrage de l'Evêque Notger. Il ne l'est pas moins, que le reste de l'écrit est la production de la plume de l'Abbé de Laubes. ' C'est un Auteur contemporain, Moine de S. Bavon de Gand, qui nous en assure, en écrivant sur le même sujet. Il n'y a qu'à rapporter en abrégé ce qu'il en dit pour lever toute difficulté. L'Abbé de S. Bavon, qui étoit alors Womar, aiant reçu les reliques des Saints dont il est ici question, députa des freres de sa communauté vers l'Evêque de Liege, pour le prier de sçavoir de ses Ecclesiastiques, s'ils avoient quelque connoissance de ces Saints et de leurs miracles, et de vouloir bien lui envoyer par écrit ce qu'il en apprendroit. Notger assembla son synode, et lui fit part de la priere de Womar. Les Clercs qui étoient au fait des miracles de ces Saints, soit pour les avoir vûs par eux-mêmes, ou les avoir appris sur le rapport d'autrui, en rendirent témoignage. Tout fut écrit par ordre du Prélat, qui chargea Heriger, qualifié ici Maître, parce qu'il enseignoit, ou avoit déjà enseigné, et habile Musicien, d'y donner la forme : ce qu'il executa, ajoute l'Ecrivain anonyme, en un style concis, clair et avec éloquence. Rien de plus trenchant que ce témoignage en faveur d'Heriger. Si Vossius et Oudin avoient lû cet endroit, ' le premier n'auroit pas insis-

His. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 70. 71.

Mab. ib. t. 3. p.
69. not. | Boll. 3.
feb. p. 369. n 19 |
Voss. his. lat. 1.
2. c. 41 | Oud.
seri. t. 2. p. 483-
487.

Boll. 19. mar. p.
45. n. 15.

Voss. ib. p. 111

XI SIECLE .^a Oud. ib.

Boll. ib.

p. 35. 36.

té à refuser cet ouvrage à notre Abbé ; ^a et l'autre n'auroit pas adopté cette opinion. L'écrit étant sorti des mains d'Heriger , Notger lui donna son approbation, le munit de son sceau, et l'envoya à Womar.

' Cette approbation n'est autre que l'épître dédicatoire qui se lit à la tête sous le nom de Notger. Elle est en date du dix-neuvième de Juin 980, indiction huitième, la neuvième année de son épiscopat, et la huitième du regne d'Otton II depuis la mort de son pere. Il n'est point d'ouvrage dont l'époque soit plus clairement marquée.

p. 36. 37.

On distingue dans celui-ci quatre parties, comprises en autant de chapitres, dont on a fait une division plus générale en les partageant en deux livres. ' La première partie est employée à rapporter ce que l'Auteur sçavoit des actions de S. Landoald et ses Compagnons : c'est-à-dire, le peu qu'il en avoit tiré de la Légende de S. Amand, et appris d'une tradition populaire, éloignée de sa source de plus de trois siècles. Aussi Heriger y fait-il beaucoup de fautes contre la chronologie et la vérité de l'histoire, desquelles les Editeurs ont pris soin de faire la censure. ' Dans la seconde partie, l'Auteur fait l'histoire des diverses translations de ces Saints à Windohaim, ou Wintershöven ; ' dans la troisième partie, la relation des miracles qui s'y opérèrent ; ' et enfin il décrit dans la quatrième la translation qui se fit à Gand, et les miracles qui l'accompagnerent, et la suivirent en partie. ' Heriger nous indique cependant une des sources où il avoit puisé, moins éloignée que le siècle où vivoit S. Landoald, mais qui n'étoit apparemment guères plus pure que les traditions populaires. C'est le rapport que faisoit un Prêtre nommé Sarabert, sur ce qu'il en avoit appris de deux autres personnes, qui disoient avoir lû la vie du Saint et de ses compagnons, laquelle avoit été réduite en cendres depuis quelques années dans les dévastations des Hongrois.

p. 37. 38.

p. 39.

p. 39-41.

p. 37. n. 7.

p. 41. 42.

Heriger ne s'étant pas assés étendu, au gré de quelque Ecrivain postérieur, sur la dernière translation, ' celui-ci entreprit d'y suppléer par une histoire plus prolix, que les Editeurs ont publiée en forme d'appendice à l'ouvrage de notre Abbé. Cette histoire est fort bien écrite ; mais ce n'est qu'un abrégé d'un autre écrit, dont on va rendre compte. Dans quelques manuscrits, nommément celui de Rougeval, on l'avoit cousue à l'ouvrage d'Heriger, dont on avoit retranché certaines choses, et dont elle finissoit le premier livre, et commençoit le second.

En 982 le treizième de Juin, trois ans après la translation des Saints à Gand, Lindulfe Evêque de Noïon en fit l'élevation avec grand appareil. Un Moine anonyme de S. Bavon, témoin oculaire de tout ce qui se passa à cette cérémonie, entreprit au bout de quelque tems d'en écrire l'histoire pour la postérité. Et afin de rendre son ouvrage plus intéressant, il y fit entrer une histoire de la translation même et de quelques miracles, beaucoup plus détaillée que celle qu'en avoit publiée Heriger, et que l'Anonyme avoit sous les yeux. C'est de cet Auteur, qui avoit le talent de bien écrire pour son siècle, que nous avons copié le trait historique qui concerne le travail d'Heriger.

p. 43-47.

Les successeurs de Bollandus ont publié ces trois écrits, à la suite les uns des autres, avec des observations préliminaires et des notes, qui y répandent une grande lumière. Surius les avoit déjà imprimés, mais non pas si entiers, et en attribuant à Notger Evêque de Liege celui qui appartient à Heriger. Il a retranché de l'ouvrage de l'Anonyme de S. Bavon, presque toute la première partie, qui contient l'histoire de la translation, et n'a retenu que celle de l'élevation par l'Evêque Lindulfe. En rapprochant le texte de celle-ci du texte de l'édition des derniers Editeurs, on y découvre quelques variantes, au sujet des Conciles tenus à Reims et à Noïon, pour vérifier les Reliques des Saints dont il s'agit. Cependant Surius ne dit point avoir touché au texte de l'ouvrage.

p. 34-47.

Sur. 19. mar. p. 281-293.

9°. On croit aussi devoir transporter à Heriger la vie de S. Remacle Evêque de Maastricht, que Surius a publiée au troisième de Septembre, sous le même nom de Notger Evêque de Liege. Mais cet honneur n'appartient à notre sçavant Abbé qu'à proportion de la part qu'il a eue à l'histoire des Evêques de la même Eglise. Cette vie en a été effectivement tirée, et en fait la dernière partie. Surius en a défigurée le style dans son édition ; et c'est là toute la différence qui se trouve entre l'une et l'autre, comme on l'a déjà observé plus haut. Cet écrit dans Surius est adressé à Werenfride Abbé de Stavelo, par une épître dédicatoire qu'on a transportée, hors l'inscription, à la tête de l'histoire des Evêques de Liege.

3 sept. p. 17. 29.

Leod. his. t. 1. p. 81-97.

p. 1-3.

A la page 94 de notre V volume, nous avons donné une notice d'une autre vie de S. Remacle, beaucoup plus ancienne que celle d'Heriger. Si celui-ci l'a connue, comme il lui étoit facile, puisqu'elle se trouvoit à l'abbaye de Stavelo, en faveur de

- laquelle elle avoit été principalement écrite, il ne paroît pas qu'il en ait fait grand usage. Il a beaucoup plus puisé pour les trois premiers Evêques de Tongres, dans l'Historien Goldscher, Moine de Treves.
- 10°. Les Continuateurs de Bollandus, parmi les monuments pour servir à l'histoire de S. Servais Evêque de Tongres, en ont imprimé un sous le nom d'Heriger. Mais ce n'est qu'un fragment de son recueil sur les Evêques de la même Eglise, qui comprend tout ce qu'il a dit de ce même Prélat, à quoi Giles de Liege, Moine d'Orval, a fait des additions beaucoup plus amples que le texte original. Les mêmes Hagiographes, ou plutôt Bollandus leur chef, en a usé de même dans l'histoire de S. Amand, Evêque de Maastricht; y ayant fait entrer ce que notre Abbé dit de ce Prélat dans le même recueil. Ce que l'on trouve au seizième de Juillet de la continuation de Bollandus, sur S. Monulphe, est encore tiré de l'ouvrage d'Heriger, quoique publié sous le titre d'un Anonyme. Il en est de même d'une vie de S. Perpetue, Evêque de Liege, citée quelquefois sous le nom d'Heriger dans le nouveau Glossaire de Du Cange. Ce n'est que ce que notre Abbé en a écrit dans son Histoire generale.
- 11°. Quoique Heriger donnât sa principale application à l'étude des sciences ecclésiastiques, il ne laissa pas d'étudier les Mathématiques. Il cultiva particulièrement l'Arithmétique, qui est la première aile du Mathématicien, et fit au moins un écrit sur cette faculté de Literature. Son ouvrage tendoit à expliquer l'*Abacus*, ou Tables de Gerbert, qui paroissent inintelligibles à plusieurs, comme il a été dit en donnant une notice de cet *Abacus*. Cette explication d'Heriger porte divers titres dans les manuscrits où elle se trouve. Dans celui *in-folio* de la Bibliothèque de l'Université de Leide elle est intitulée : *Ratio Abaci secundum divum Herigerum*. Alberic de Troisfontaines, qui en parle avec un certain mépris eu égard à son objet, qui est peu intéressant, la nomme : *Regulæ numerorum super Abacum Gerberti*. Dom Pez, qui l'avoit vûe dans un manuscrit de l'abbaye de S. Emmeram à Ratisbone, en donne le titre en ces termes : *Incipiunt Regulæ Herigeri in Abacum*. Et afin de la mieux faire connoître, il rapporte les premiers mots du corps de l'ouvrage, tels que nous les copions ici : *Si dividitur utique major per minorem, dividendus accipit denominationes aut ex toto dividendo, aut ex partibus, aut ex neutro; sed denominantur per differentias divisoris.*
- Boll. 29 jan. p. 917. n. 3.
- 13 mai p. 215. 216.
- Leod. his. t. 1. p. 28-31.
- p. 31-48.
- Boll. 6. feb. p. 835-837.
- Leod. his. ib. p. 73-81.
- Boll. 16. jul. p. 137. 158 | Leod. his. ib. p. 58-60.
- His. Lit. de la Fr. t. 6. p. 578-580.
- Oud. ib. p. 488.
- Alber. chr. par. 2. p. 32.
- Pez. anec. t. 1. diss. p. 33. n. 63.

12°. Heriger fit usage de la connoissance qu'il avoit de l'Arithmétique, pour écrire sur les cycles de Pâque. Au temps de Sanderus on voïoit encore entre les manuscrits de l'abbaye de Liessies en Hainaut, un de ses ouvrages en ce genre et sous ce titre: *Epistolaris responsio de Cyclo Pascali, et ejusmodi contra Dionysium exiguum Abbatem*. Mais si ceux qui sont à portée d'examiner ce manuscrit, vouloient se donner la peine de le faire, nous sommes presque persuadés qu'ils reconnoitroient que ce n'est que la partie de la Réponse de notre Abbé aux questions du Moine Hugues, dans laquelle il montre que le Cycle pascal de Denys le Petit est erroné, comme nous l'avons remarqué plus haut, et dans laquelle il fait observer la différence qu'il y a entre cet ancien Auteur et le vénérable Bède, touchant l'année de la Passion du Sauveur. Peut-être est-ce la Réponse en entier. Dans ce cas on auroit formé son inscription de ce qui en fait le sujet principal.

Sand. bib. belg.
ms. par. 2. p. 24.

13°. Tritheme et Possevin, peut-être d'après lui, attribuent encore à Heriger un traité *des divins Offices*. Quoique ni le Continuateur de Folcuin, ni Sigebert n'en fassent pas mention dans le catalogue des écrits de notre Abbé, Oudin ne doute point qu'il n'ait travaillé sur ce sujet. Il prétend même que le traité qui porte le même titre dans Alcuin que celui qu'on donne à Heriger, est son propre ouvrage. Il est certain, que ce traité qui n'est qu'un composé de pieces de rapport, appartient à un Compilateur postérieur au X siècle. Mais on n'a pas la même certitude qu'il soit de la façon d'Heriger. On peut consulter ce que nous en avons déjà dit ailleurs en divers endroits de nos volumes précédents.

Trit. scri. c. 306 |
Poss. ib.

Oud. ib. p. 487.
488.

His. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 349 | t. 6.
p. 117. 401.

Seulement il y a des preuves que notre Auteur a composé quelques pieces pour enrichir l'office divin; et comme il étoit habile Musicien, il est à croire qu'il les nota aussi. Telle est l'hymne à l'honneur de la Sainte Vierge, qui commence par ces mots: *Ave per quam*. Telles sont les deux antienes à l'honneur de l'Apôtre S. Thomas: *O Thoma Didyme*, et *O Thoma Apostole!*

Spic. ib.

En parlant des poésies d'Heriger, on a fait observer qu'elles retiennent tous les défauts de celles de son temps. Sa prose vaut un peu mieux, et peut lui mériter de tenir le milieu entre ceux de ses Contemporains qui avoient le talent de bien écrire, et ceux qui le faisoient mal. Quant au choix des choses et à la manière de les rapporter, d'habiles Critiques remarquent, qu'il

Boll. 16. jul. p. 1622.
n. 13.

aimoit mieux dire vrai, que d'affecter de passer pour éloquent en débitant des choses fabuleuses. Que s'il en a avancé d'incertaines sur les premiers Evêques de Tongres, il l'a fait avec réserve ; et d'ailleurs il n'avoit rien de meilleur sur des temps aussi éloignés de lui.

NOTGER,

EVÊQUE DE LIEGE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Leod. his. t. 1. p. 200 | Oud. scri. t. 1. p. 483.

Leod. his. ib.

Mab. act. t. 7. p. 21. 22. 384 | an. l. 43. n. 46 | Mart. am. coll. t. 4. p. 861. 862. not.

NOTGER¹ réunissoit à une grande naissance une éminente vertu, et beaucoup d'érudition pour son temps. Il nâquit en Souabe d'une ancienne noblesse. Si l'on en croit un Moderne, il étoit neveu de l'Empereur Otton I, et cousin germain d'Otton II, pere d'Otton III. Dieu avoit mis en lui de si heureuses dispositions, que dès sa première jeunesse il alla toujours de vertu en vertu, se portant du bien au mieux, et du mieux au parfait. Après avoir fait avantageusement de bonnes études, il passa à la Cour, où il se distingua par son sçavoir et la probité de ses mœurs.

Ses Historiens ne font aucune mention de sa profession monastique. Mais elle se trouve attestée par d'autres, qui méritent d'en être crus. Ce fut à l'abbaye de S. Gal que Notger se consacra à Dieu. Au moins est-ce de là qu'Odillon Abbé de Stavelo le fit venir pour lui confier la direction des Ecoles de sa maison. Notger y eut vraisemblablement pour disciples Adelmanne, qui fit par son sçavoir et sa vertu l'ornement de ce monastere, et peut-être aussi le Philosophe Eggihard, autre Moine du lieu, avec Wolbodon, depuis Evêque de Liege. Au bout de quelque temps il retourna à son premier monastere, dont il fut Prévôt, ou Prieur claustral. Ainsi ce fut de S. Gal qu'il passa à la Cour, où il y a toute apparence que l'attira Brunon frere d'Otton I, qui avoit la noble émulation d'y appeler,

Gerb. ep. par. 1. ep 30. 39. 42. 49.

¹ Ce Prélat est presque aussi souvent nommé Notker, que Notger dans les anciens monuments. Ils lui donnent aussi quelque-

fois le nom de Notcher. Gerbert le nomme plus ordinairement Notegaire.

appeller, comme on l'a vû, tous les sçavants de sa connoissance.

Everacle, Evêque de Liege, étant mort en 971, après une vacance de quelques mois, on élut Notger pour remplir sa place. Il fut ordonné l'année suivante avant le mois de Juin, par S. Geréon, Archevêque de Cologne son Métropolitain. Le nouvel Evêque fit monter avec lui sur le siege de son Eglise, toutes les éminentes qualités qui font les plus grands Prélats. Il seroit difficile de décider en quoi il excella davantage, ou dans l'heureuse administration du temporel de son Eglise, ou dans le bon gouvernement du spirituel.

Pour ce qui regarde le temporel, il entourra de murs sa ville épiscopale; la délivra des insultes et brigandages d'une forteresse voisine, dont il se rendit maître, par un stratagème qui ne mérite pas les louanges qu'on lui donne, et qu'il rasa entièrement; rebâtit sa cathédrale, et la rendit beaucoup plus belle et plus grande qu'elle n'étoit; répara, ou bâtit même de nouveau plusieurs autres églises, nommément celle de S. Jean l'Evangeliste. En un mot, il orna et embellit de telle sorte la ville de Liege, qu'au sentiment de ses Contemporains, il méritoit d'en porter le titre de fondateur, plutôt que la qualité de restaurateur. C'est ce qu'on a voulu exprimer par les deux vers suivants :

Legia, lege ligans cum Prælati sibi leges,
Notgerum Christo, Notgero cætera debes.

Ce renouvellement dans les édifices matériels fut accompagné d'un autre encore plus excellent, qui s'opéra dans les temples spirituels du S. Esprit. Notger mêlant la douceur avec la sévérité, selon les besoins, déclara au vice une guerre irréconciliable, et fit voir qu'il n'aimoit et ne pouvoit aimer que la vertu. Sa prudence, ses instructions, sur-tout son exemple et ses bonnes manières lui gagnèrent le cœur de son peuple. Il réussit à l'établir si solidement dans l'amour et la pratique des principales vertus chrétiennes, qu'il en retenoit encore de précieux restes plus de quarante ans après la mort du Prélat.

La jeunesse faisant une des plus solides espérances des Eglises, elle attira particulièrement l'attention de Notger. On a parlé ailleurs du soin extrême qu'il prenoit de l'instruction des enfants, et des autres plus avancés en âge. Il pousoit la complaisance en faveur de leur progrès dans les Lettres, jusqu'à en

Mart. anec. t. 3.
p. 1416 | Gall.
chr. nov. t. 3. p.
843.

Leod. his. ib. p.
201-203 | Albe:
chr. par. 2. p. 19.
Gall. chr. ib.

Mart. am. Coll.
ib. p. 866 | Gall.
chr. ib. p. 843.
846.

Mab. ana. t. 4. p.
386.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 29. 31.

p. 31.

Mart. ib. p. 863.
866 | Leod. his. ib.
p. 221.

p. 862. 866 | Leod.
his. ib. p. 206.

Gerb. ep. par. 1.
ep. 39. 42. 49. 66.
67.

* Mart. ib. p. 866.

Conc. t. 9. p. 747.

p. 784. 785.

Gall. chr. ib. p.
348 | Mart. anec.
t. 3 p. 1416 | Mab.
act. t. 9. p. 538.
n. 2 | Leod. his.
ib. p. 222.

Leod. his. ib. p.
233.

Trit. seri. c. 279.

Gerb. ib. ep. 30.
39. 42. 66. 67.

mener des bandes avec lui dans le cours de ses voïages : comptant pour rien l'embarras de faire porter les livres et les autres choses nécessaires pour leurs études. ' De son Ecole sortirent grand nombre de disciples du premier mérite, dont on a fait l'énumération autre part. ' Quelques-uns firent passer la doctrine de leur Maître jusqu'à Pragues, à Bamberg et à Paris même. Durand et Vazon, deux de ses successeurs, la firent revivre dans sa propre Eglise. Une des grandes maximes du vigilant Evêque envers les Clercs, étoit de ne les jamais souffrir oisifs. Il leur donnoit lui-même l'exemple pour fuir l'oisiveté. Ou il lisoit, ou il dictoit, ou il copioit lui-même des livres, ou il prioit, ou enfin s'occupoit aux autres fonctions du saint Ministère.

On a vû par l'histoire de l'Abbé Heriger, ' la part qu'eut notre Prélat aux affaires publiques. C'est ce qu'il ne put charitablement refuser au jeune âge d'Otton III, dont il avoit été Gouverneur, et dont il se trouvoit le proche parent. Ce Prince avoit une si entiere confiance en lui, qu'il en fit son principal Conseiller. Tant de titres ' attacherent étroitement Notger aux interêts des Ottons, comme il paroît par plusieurs des lettres de Gerbert. ^a Les Papes en lui renvoiant souvent la décision des differends qui s'élevoient entre les Evêques d'en-deça les Alpes montroient qu'ils ne faisoient pas moins de cas de ses lumieres.

Notger se trouva à divers Conciles. ' Il assista nommément à celui de Mouson tenu en 995, pour rétablir Arnoul sur le siege de Reims, ' et à celui qui fut assemblé à Francfort le premier de Novembre 1007, pour l'érection d'un siege épiscopal à Bamberg. Ce fut-là une des dernières actions de sa vie, qu'il termina plein d'années, de gloire et de mérites, ' le dixième d'Avril 1008, après un épiscopat de trente-six ans et quelques mois. La plus part des Ecrivains marquent sa mort dès le mois de Mars de l'année précédente. Mais c'est une erreur manifeste ; et la date seule du Concile de Francfort, auquel se trouva le pieux Evêque, suffiroit pour la détruire. Quelque long que fût son épiscopat, ' néanmoins le Clergé et le peuple de Liege lui étoient si tendrement attachés, qu'ils déploroient leur sort de l'avoir si-tôt perdu.

' Trithême et quelques autres, peut-être d'après lui, l'ont confondu avec le B. Notker le Begue, qui florissoit avant la fin du IX siecle. ' Notre Prélat étoit lié d'une étroite amitié avec Adalberon Archevêque de Reims, qui lui adresse plusieurs le-

tres entre celles de Gerbert , et qui le qualifie son pere, quoique plus ancien que Notger dans l'épiscopat. ' Gerbert, autre admirateur de notre Evêque, le félicite dans une de ses lettres, sur la grande réputation qu'il s'étoit faite en des temps où la probité étoit extrêmement rare. ' Il faisoit tant de cas de son amitié, qu'il n'oublia rien pour détruire les mauvais préjugés qu'on avoit voulu lui inspirer contre lui, lorsqu'il eut succédé à Adalberon.

ep. 49.

par. 2. ep. 34.

' Folcuin, Abbé de Laubes, qui écrivoit du vivant de notre Prélat, n'osant alors faire son éloge, de crainte de passer pour flatteur, nous apprend seulement comme une chose reconnue de tout le monde, que l'Esprit de Dieu l'avoit gratifié du don singulier de la vérité et de la foi. ' Gozechin, Scholastique de Liege, ne craignoit pas de dire de lui quelques années après sa mort, qu'il avoit été le plus excellent Evêque de tous ceux de son temps. ' Un autre Ecrivain, voulant laisser à la postérité une idée de son gouvernement, fit de son vivant, comme il semble, ou au moins aussi-tôt après sa mort, les vers suivants, qui peuvent lui servir d'építaphe, et dans lesquels le Poète a assés bien réussi à peindre sa sollicitude pastorale.

Folc. de abb. Laub. c. 28.

Mab. ana. ib. p. 386.

Leod. his. ib. p. 220.

Vulgari plebem, Clerum sermone latino
Erudit, et satiat magna dulcedine verbi :
Lac teneris præbens , solidamque valentibus escam.
Sponte cadunt hæreses sub forte milite Christi :
Fraus et ficta fides, tumor et commenta fugantur,
Et deprenta tremunt, tanquam sub iudice morum.

§. II.

SES ECRITS.

L'ENUMERATION raisonnée que nous avons faite des écrits d'Heriger, a déjà mis nos Lecteurs au fait de presque tous ceux de l'Evêque Notger, comme lui étant communs avec cet Abbé.

1°. ' On lui attribue l'Histoire, ou les Gestes des Evêques de Liege, imprimés dans le recueil de Chapeaville. Il est certain que notre Prélat a eu beaucoup de part à cette Histoire, et qu'il l'avoit même poussée jusqu'à son temps, comme il a été dit, quoique dans l'imprimé elle finisse à S. Remacle. Le fonds de cet ouvrage, c'est-à-dire les memoires sur lesquels il

Cave, p. 504. 1 |
Olea. bib. t. 2. p.
34 | Boll. 3. Feb. p.
370. n. 20.

XI SIECLE.

And. bib. belg.
p. 702 | Swe. ath.
belg p. 586.

Leod. his. t. 4. p.
3.

p. 2.

Le Long, bib. fr.
p. 266.

Voss. his. lat. 1. 2.
c. 41. p. 111, 112 |
Oud. scri. t. 2. p.
483. 484 | Sur. 3.
Sep. p. 17-29.

Leod. his. ib. p. 2.

Sur. ib. p. 17.

p. 29. 39.

a été composé, sont un fruit du travail de notre Prélat ; mais la forme est de la façon d'Heriger. ' C'est pourquoi Valere André et Sweert le donnent solidairement à l'un et à l'autre Auteur. Il n'y a que la préface à laquelle Heriger n'a pas touché. De sorte qu'elle est telle qu'elle sortit de la plume de Notger, qui l'avoit faite pour la vie de S. Remacle, à la tête de laquelle elle se trouve. Cette préface est pleine d'érudition et de grandes marques d'une humble modestie. ' Quoique ce soit un Evêque qui parle à un simple Abbé, il ne fait pas difficulté de le qualifier son bienheureux père, *Pater beatissime*, ' et de se servir de termes qui ne conviennent ordinairement qu'à un inférieur à l'égard de son supérieur. ' De la maniere que le P. le Long parle de cette Histoire des Evêques de Liege, il semble qu'il ne la croïoit pas encore imprimée.

2.º ' Vossius, Oudin et plusieurs autres Bibliographes donnent sans hésiter à Notger la vie de S. Remacle, l'un de ses prédecesseurs dans le siege de l'Eglise de Liege. Surius l'a même publiée sous son nom, après en avoir changé le style, et y avoir fait quelques retranchements. La préface, que l'Editeur a respectée, et qui est la même que celle qui se lit à la tête de l'Histoire des Evêques de Liege, comme on vient de le dire, est véritablement l'ouvrage de Notger. Mais le corps de la vie ne lui appartient, qu'autant qu'il a eu de part à l'histoire générale des Evêques du même siege, ' de laquelle cette vie a été détachée. C'est ce que Notger atteste lui-même : *Vitam inde exceptam*. ' Sa préface est adressée à WERINFRIDE, ou Werenhair, Abbé de Stavelo, qui l'avoit prié de lui faire une vie de S. Remacle, mieux écrite et plus remplie que celle qu'on en avoit déjà, et dont nous avons rendu compte à la page 94 de notre V volume. Werinfride, tel que nous le représente Notger, étoit lui-même un homme de Letres, qui travailloit pour la posterité. Mais personne ne nous a fait connoître en particulier les productions de sa plume.

A la suite de cette vie, Surius a imprimé deux livres des miracles opérés par S. Remacle, qu'il a tronqués en quelques endroits, et dont il a voulu transporter l'honneur à Notger. Il lui attribue bien disertement le premier livre, et suppose qu'il est également Auteur du second. Mais c'est une erreur qui se détruit par le texte même de la relation. C'est l'ouvrage de divers Moines de Stavelo, qui ont vécu en différents temps, comme nous l'avons montré en l'endroit cité de notre V volume, où

nous en avons donné une notice suffisante. ^a M. du Pin semble avoir regardé cette relation de miracles, comme étant du même Auteur que la vie. C'est sans doute sur ce faux principe qu'il attribue l'une et l'autre au B. Notker le Begue, parce que le premier Auteur de la relation témoigne visiblement avoir écrit vers le milieu du IX siècle, et qu'un des autres marque qu'il écrivait en 883.

3^o Quelques Ecrivains ont aussi voulu faire honneur à notre Prélat d'une vie de S. Lambert, ou Lambert, l'un de ses autres prédécesseurs après S. Remacle. Mais on a reconnu depuis qu'il n'y a point d'ouvrage de lui sur ce S. Evêque. En effet les quatre différentes vies qu'en ont publié Surius, Canisius et Chapeaville, appartiennent à d'autres Ecrivains, comme nous l'avons déjà observé autre part. Surius a ajouté à l'écrit de l'Evêque Estiene, l'un d'entre eux, un appendice différent des quatre vies. Mais ce n'est point une production de la plume de Notger. On n'y reconnoît point son style. Il est visible d'ailleurs, que ce n'est qu'un écrit de pieces de rapport, afin de tâcher de compléter ce qui manquoit à l'ouvrage d'Estiene, qui mérite la préférence.

Giles de Liege, Moine d'Orval, nous assure néanmoins, qu'il avoit lû à S. Bayon de Gand une Lettre sur l'enfance de S. Lambert, qu'il croioit être de la façon de Notger. Elle n'en portoit pas le nom; mais il jugeoit qu'elle retenoit tous les caracteres de son style. Ce qui fortifie le jugement de cet Ecrivain, c'est que cette lettre se trouvoit jointe à une autre de notre Prélat sur S. Landoald, apparemment la même dont on va parler. Comme l'appendice de Surius contient divers traits sur l'enfance de S. Lambert, peut être auront-ils été pris, au moins en partie, de la lettre de Notger sur le même sujet.

4^o. Vossius, Cave, Oudin et autres ne font aucune difficulté de regarder notre Evêque, comme le véritable Auteur de la vie de S. Landoald. Quelques-uns lui donnent aussi l'histoire de la translation du même Saint et de ses Compagnons. Mais il n'a d'autre part à la vie, que d'avoir fait recueillir les memoires sur lesquels elle fut écrite, et d'y avoir mis la préface, ou épître dédicatoire à Womar, Abbé de S. Bayon de Gand, qui s'étoit adressé à lui pour avoir cet ouvrage. Cette épître, où se lisent quelques traits de la préface qui est à la tête de l'histoire des Evêques de Liege, et où Notger a laissé

XI SIECLE.

^a Du Pin, 10. sic. p. 206.

Bail. 17. Sep. tab. c. n. 1.

Hist. Lit. de la Fr. t. 4. p. 57-59.

Sur. 17. Sept. p. 269-271.

Leod. hist. ib. p. 221.

Voss. ib. | Cave, ib. | Oud. ib. | Boll. 3 feb. p. 369. n. 48 | Andr. bib. Belg. ib..

Sur. 19. mar. p. 281. 282 | Boll. 49. mar. p. 35. 33.

quelques marques de son érudition, ne peut lui être légitimement disputée. Elle est en date du mois de juin 980, la neuvième année de son épiscopat. Pour éviter les redites, nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit sur cette vie et l'histoire de la translation, à l'article des écrits de l'Abbé Heriger. On y verra, que l'une est l'ouvrage de cet Abbé, et l'autre un fruit du travail d'un Moine de S. Bavon.

Leod. his. ib.

5.° ' Giles de Liege ajoute, que Notger avoit aussi écrit quelque chose sur sainte Landrade, Vierge dans la premiere Belgique, et qu'il l'avoit lû avec les deux pieces précédentes de notre Prélat. Mais il ne paroît aujourd'hui nulle part rien sous son nom touchant cette Sainte. La vie qu'on en a est de Thierrri Abbé de S. Tron à la fin de ce siecle, et au commencement du suivant.

Boll. 3. fev. p. 366-376.

6.° ' Bollandus a publié sous le nom de notre sçavant Evêque, avec d'amples observations historiques et critiques, la vie de S. Hadelin, ou Hadalin, Prêtre d'Aquitaine, fondateur de l'ancien monastere de Celles près de Dinant sur la Meuse. Les manuscrits qui lui ont fourni cet ouvrage ne portent point le nom de Notger. Mais l'Editeur avec sa sagacité ordinaire a découvert sans beaucoup de peine par le texte même, que c'est un écrit de sa façon, ' à quoi Dom Mabillon a souscrit volontiers. L'Auteur en effet se donne manifestement pour un Evêque de Liege ; ' et la préface, qui contient plusieurs choses, et retient tout le style des préfaces qui sont à la tête des vies de S. Remacle et de S. Landoald, nous annonce Notger sans équivoque. Il y avoit environ trois siecles entiers, que S. Hadalin n'étoit plus au monde, étant mort vers 690, lorsque Notger entreprit d'écrire son histoire. C'est pourquoi il ne l'a écrite que sur des traditions, telles apparemment qu'elles se conservoient dans le monastere du Saint, et qu'elles lui furent communiquées par les Moines du lieu, qui l'engagerent à prendre la plume.

Mab. act. t. 2. p. 1017. n. 1 | not. ib.

Boll. ib. p. 373. n. 1.

Quoiqu'il se soit arrêté avec une certaine complaisance, à rapporter les miracles qu'opéra le Saint de son vivant, il n'entre dans aucun détail de ceux qu'il fit après sa mort. Il parle de ses vertus, mais trop généralement. Les liaisons du Saint avec S. Remacle aiant fait naître à notre Auteur l'occasion de parler de celui-ci, il l'a fait avec beaucoup trop d'étendue, et sans nous en apprendre rien de nouveau. Aussi Dom Mabillon a-t-il retranché presque tout ce qu'il en dit, ' de l'édi-

Mab. ib. p. 1013. 1017.

tion qu'il a donnée de son ouvrage d'après celle de Bollandus, qu'il a conférée à un manuscrit de l'abbaye de S. Hubert. Ce second Editeur en a aussi retranché la préface : sans doute sur la considération, qu'elle ne contient presque rien qui ne se trouve dans les autres préfaces du même Ecrivain.

7°. Parmi les manuscrits de l'abbaye de Pontigni, on trouve sous le nom de Notger un traité de Rhétorique, un autre du Comput et deux livres sur l'Astronomie. Mais comme l'Auteur n'est point qualifié Evêque de Liege, nous n'osons pas assurer, qu'ils appartiennent à notre Prélat. Ils peuvent également être de quelqu'un des Notkers de S. Gal, dont on aura écrit le nom par un G au lieu d'un K. Il est pourtant vrai que Notger auroit pu composer ces écrits avant son épiscopat ; et dans ce cas il ne seroit pas surprenant qu'il n'y soit pas qualifié Evêque.

Montf. bib. bib. p.
1334.

On attribue à Notker le Begue la traduction latine du fameux traité de l'Interpretation, qui est entre les écrits d'Aristote. M. Huet nous la donne effectivement pour être de la façon d'un Notger. Nous avons allégué une raison qui fait légitimement douter qu'elle soit du Moine de S. Gal : ainsi elle pourroit bien appartenir à l'Evêque de Liege.

Canis. B. t. 2. par.
3. p. 499 | Huet.
de Cl. int. p. 147.
148.

Gesner compte au nombre des écrits de ce dernier un recueil de Sequences, un traité sur la Musique et la Symphonie et un autre des Interpretes de l'Ecriture. Mais il est visible que ce Bibliographe confond ici notre Prélat avec Notker le Begue, à qui ces ouvrages appartiennent.

Gesn. bib. un p.
637. 2.

M. le Baron de Crassier de Liege conserve dans son Cabinet deux textes des Evangiles, écrits en 800. Sur la couverture de l'un et de l'autre, qui est enrichie d'ivoire, on voit en bas relief, entre autres decorations, la figure de l'Evêque Notger, priant à genoux, un livre ouvert entre les mains, avec cette inscription, composée de deux vers, qui ne peuvent être que de lui.

Montf. ib. p. 608.

En ego Notkerus peccati pondere pressus,
Ad te flecto genu, qui terras omnia nutu.

L'on a par-là une preuve, que ces deux textes des Evangiles lui ont appartenu autrefois, et qu'il en avoit fait faire la couverture. La tradition porte, qu'il avoit donné en présent à la Collégiale de S. Jean l'Evangéliste, dont il est le principal fondateur, le plus riche de ces deux livres. C'est de-là qu'il

est passé par voie de reconnaissance à M. le Baron de Cras-
sier.

AIMOIN,

MOINE DE FLEURI.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Hist. Lit. de la Fr.
t. 5. p. 641. 642.

Aim. vit. Abbo.
n. 18.

n. 16. 21.

vit. Abbo. pr. |
His. Fr. 14. c. 42.
a Lab. scri. t. 1. p.
17. | Du Pin, 10.
S. p. 170 | Oud.
scri. supp. p. 315.

Aim. de mir. S. B.
l. 1. c. 18. | Mab.
an. i. 48. n. 97.

Pits. angl. scri. p.
181.

'AIMOIN, l'un de nos plus fameux Historiens de ce siècle, a été longtemps confondu avec un autre Ecrivain de même nom, qui florissoit plus d'un siècle avant lui, comme nous l'avons montré ailleurs. Quiconque ignorerait le principe et la cause de cette confusion, et ne seroit pas au fait des preuves qui la détruisent, peuvent recourir aux pages citées de notre V volume. ' Aimoin nâquit en Perigord, dans un lieu nommé alors *Ad-Francos*, aujourd'hui ville-franche, entre les rivieres d'Isle et de Dordone. Sa famille tenoit quelque rang entre la Noblesse du País. Aunenrude sa mere, qui vivoit encore en 1004, étoit proche parente de Girauld Seigneur d'Aubeterre en Saintonge. On ignore le nom de son pere; et l'on ne sçait si c'étoit par lui ou par sa mere ' qu'il se trouvoit parent de Rosemberge, femme du Vicomte Amalguin, ou Amaluin, Avoué de l'Abbaïe de la Reole en Gasco-
gne.

' Dès son enfance Aimoin fut élevé à Fleuri, ou S. Benoît sur Loire, où il embrassa la profession monastique. ^a Plusieurs Modernes en mettent l'époque en 970, sous l'Abbé Oylbold. Mais c'est une double faute, en ce qu'ils avancent de dix ans entiers cet événement, et qu'ils lient l'année 970 avec le gouvernement d'Oylbold, qui ne fut Abbé qu'en 985. Il est juste de s'en rapporter à Aimoin lui-même, ' qui nous apprend que ce fut sous Amalbert prédecesseur d'Oylbold, et successeur de Richard en 979. De sorte qu'on ne peut placer plutôt qu'en cette année-là, ou la suivante sa consécration à Dieu. Il est aisé de juger par-là du fonds qu'on doit faire sur l'autorité ' de

¹ Il se trouve aussi nommé par corruption, Annonius, Ammonius, Hasmonius, Haymon, ou Heimon, et enfin Aimoenus.

Pitseus, lorsqu'il nous donne Aimoin, qu'il nomme¹ Haymon, comme quelques autres Ecrivains, pour Anglois de nation et Moine d'Yorc.

Aimoin eut pour Maître à Fleuri le célèbre Abbon, qui en fut ensuite Abbé, et à l'Ecole duquel il fit beaucoup de progrès dans les Letres. 'Trithème reconnoît qu'il se rendit très-habile dans toutes sortes de sciences : *in omni genere scientiarum doctissimus*, et qu'il réussit à bien écrire en vers et en prose. Il est effectivement celui de nos Historiens de ce siecle, qui a écrit avec le plus de politesse et de pureté. 'Il témoigne lui-même avoir eu à Fleuri des condisciples de mérite, qui contribuerent à son instruction. Tels furent Gauzlin, depuis Abbé du monastere et Archevêque de Bourges; Bernard, Evêque de Cahors dans la suite; Bernon, Abbé de Richenow; Hervé Thrésorier de S. Martin de Tours; et Constantin, Modérateur de l'Ecole de Fleuri.

Le progrès d'Aimoin dans la vertu fut égal à celui qu'il fit dans les sciences. Ses ouvrages respirent une piété aussi tendre qu'éclairée; 'et il y a laissé de grands traits d'une humble modestie. Il n'y parle de lui-même qu'avec une extrême réserve, et quelquefois avec mépris; se donnant pour le plus ignorant et le plus méprisable de tous les Moines : *Sensu minimus..... eorum peripsema omnium*. 'Si Baronius l'a traité d'Iconomaque, ce n'a été que par une erreur de fausse supposition, en prenant pour l'ouvrage d'Aimoin ce qui n'est qu'une appendice étrangère à son Histoire des Francs. 'Quoiqu'obligé par état à des études saintes, Aimoin ne crut pas y déroger en s'appliquant à l'histoire civile, qui a une étroite liaison avec celle de l'Eglise. 'D'ailleurs l'application qu'il y donna, ne lui fit jamais oublier sa profession.

'Abbon son Abbé avoit pour lui des sentiments de prédilection, qui ne pouvoient être fondés que sur son mérite. Il le prit avec lui dans le second² voiage qu'il fit en octobre et no-

Aim. his. Fr. pr.
p. 21.

Trit. chr. hir. t. 1.
p. 112.

Aim. ib. | De mir.
S. B. pr.

Ibid. — vit. Abbo.
pr.

Bell. scr. p. 270.

Aim. his. Fr. pr.
p. 21.

p. 22.

vit. Abbo. n. 16.

¹ Pitseus parle encore d'un autre Haymon qu'il fait aussi Anglois, et qui selon lui fut d'abord Moine de S. Denys en France, puis archidiaque de Cantorberi. Il attribue à celui-ci, dont il met la mort au IX d'octobre vers 1034, plusieurs commentaires sur l'Ecriture, deux livres d'homélies sur les Epitres et les Evangiles de l'année, et plusieurs autres ouvrages. Mais ce prétendu Haymon est un Ecrivain chimérique, et les

écrits qu'on lui attribue, sont ceux d'Haymon, Evêque d'Halberstat.

² Le P. Labbe et Oudin, qui le copie ici servilement, ont avancé que ce voiage se fit en l'année 1000, ce qui est contraire au texte d'Aimoin, et ne convient qu'au premier voiage : au lieu qu'il s'agit du second, dont étoit Aimoin, qui ne fut pas du premier.

Pits. ib. p. 163.

Lab. b. | Oud. ib.

n. 20. p. 55.

n. 21.

Mab. ib. l. 53. n. 41.

vembre 1004, à l'abbaye de la Reole, où on lui ôta inhumainement la vie. 'Aimoïn eut la douleur de se trouver présent à ce cruel spectacle : ce qui servit à le mettre plus en état d'en écrire l'histoire, comme il fit peu après. 'Il revint à Fleuri, où il reprit ses exercices littéraires, dont il nous reste plusieurs productions. 'On croit qu'Aimoïn ne vécut pas au-delà de l'année 1008. C'est ce qu'on tire de la fin des miracles de S. Benoît, et de la dédicace qu'il fit à Gauzlin, alors Abbé de Fleuri, et depuis Archevêque de Bourges.

§ II.

SES ÉCRITS.

A PRÈS avoir levé, comme nous avons fait ailleurs, la confusion qui s'étoit introduite entre les écrits d'Aimoïn de S. Germain des Prés, et ceux de notre Historien, et qui avoit son principe dans la confusion de leurs personnes, il ne nous reste plus de discussion à faire sur ce sujet.

Aim. his. Fr. pr. p. 21.

1°. Il y a d'Aimoïn de Fleuri une histoire des Francs, 'qu'il entreprit d'écrire par ordre d'Abbon son Abbé, comme il le déclare lui-même dans l'épître dédicatoire, par laquelle il la lui dédie, et la soumet à son jugement. Il y mit donc la main du vivant d'Abbon, et par conséquent avant 1004, qui est l'année de sa mort. Aimoïn dans la même épître nous a tracé lui-même tout le plan de son dessein. Il s'y proposoit de recueillir en un corps d'ouvrage, et mettre en meilleur style, ce qui se trouvoit épars et mal écrit en divers livres, sur la nation des Francs, et les Rois qui l'ont gouvernée. C'est ce qu'il devoit exécuter en reprenant l'histoire dès l'origine de la nation, et la conduisant jusqu'au regne de Pepin le Bref, pere de Charlemagne. Circonstance essentielle, qu'on n'a pas assez observée. Elle auroit suffi seule pour ne pas attribuer à Aimoïn un écrit qui pousse l'histoire beaucoup au-delà de ce terme.

p. 22.

'Son ouvrage doit être divisé en quatre livres, dans le premier desquels il traiteroit de cinq Rois de la nation des Francs, et de six dans le second. Le troisième seroit employé à donner l'histoire de sept autres Rois, et le quatrième celle de plus de huit. L'Historien promet d'y distinguer si bien les noms des Rois, qui se trouvoient ailleurs énoncés avec confusion, à cause de leur ressemblance, qu'il mettra leur généalogie dans un nouveau jour. Et afin de répandre plus de lu-

miere sur tout son ouvrage, il crut de l'avis d'Abbon, devoir mettre à la tête une notice de la Germanie et des Gaules, où s'étoient passés les événements qu'il se proposoit de décrire. ' C'est ce qu'il a executé dans une assés longue préface, où il a pris pour ses guides, Pline, Orose, et principalement Jules César, qu'il ne fait presque que copier en ce qu'il dit de ces vastes païs, et des mœurs de leurs habitans.

p. 22-28.

Quoique le quatrième livre d'Aimoin dût contenir l'histoire de plus de huit Rois des Francs, et même jusqu'à Pepin le Bref, comme on vient de le voir, néanmoins on n'y trouve, tel que nous l'avons, que celle de trois de ces Rois, jusqu'à la seizième année du regne de Clovis II. De sorte qu'il faut convenir, ou qu'on n'a point cet ouvrage en entier, ou que l'Auteur ne l'a point fini. ' Les principales sources où il a puisé ce qu'il rapporte, sont S. Gregoire de Tours, dont Aimoin n'avoit cependant que les sept premiers livres; Fredegair; l'abregé que celui-ci avoit fait des six premiers livres de l'Historien précédent; les Gestes des François; ceux de Dagobert; Paul Diacre; et quelques vies de Saints.

Val. rer. fr. 1. 15.
p. 441 | Mab. dip.
| Supp. p. 24.

Quant à la maniere dont il a executé son entreprise, et mis ses materiaux en œuvre, il n'a point réussi à nous donner une Histoire exacte et fonciere. ' Il ne fait presque que désigner ou indiquer légèrement les faits, à l'exemple de Fredegair, sans entrer dans les détails convenables. Il ne parle des guerres en particulier, que fort succinctement, et n'en développe ni les motifs, ni les causes, ni les suites, de quelque nature qu'elles soient. Non-seulement il ne cite aucun des Auteurs où il a puisé; mais il ajoute de son crû diverses choses à ce qu'ils disent, renverse l'ordre dans lequel ils les rapportent, et se trouve quelquefois en contradiction avec eux.

Val. ih.

' Aimoin en publiant son Histoire prévoïoit qu'il auroit des critiques, même de son vivant. Nous ne voïons point qu'il en eût dès-lors; mais il en a eu grand nombre dans les derniers siècles. Pasquier entre autres a employé les chapitres 27 et 28 du V livre de ses Recherches de la France, pour faire connoître une partie des erreurs où est tombé notre Historien. Il ne se borne pas à les indiquer simplement; il les verifie même en conferant les endroits d'Aimoin à ceux des Auteurs dont il s'est servi. Il est vrai que ce Critique en cite quelquefois qui ne sont pas d'Aimoin, mais de ses Interpolateurs. Il prend aussi d'autrefois un chapitre pour un autre, comme le 99 du

Aim. ib. p. 22.

Coin. ann. 654.
n. 25-27.

Le Beuf, diss. t.
1. p. 16. 17. 94.
340. 341. 348-
350.

III livre pour le 98. ' Le P. le Cointe de son côté a pareillement relevé bon nombre de fautes du même Historien. Le célèbre Pierre Pithou, dans ses Memoires des Comtes de Champagne et de Brie, remarque à son tour, qu'Aimoin parlant des charges de la Courone, les confond souvent, et que par-là il a jetté beaucoup d'Ecrivains dans l'erreur. Il ajoute qu'il seroit en état de montrer, qu'il a pris plusieurs autres licences, en abusant des termes des anciens Historiens, et les accommodant à son temps, afin de faire parade de son latin. ' Aimoin n'est pas plus exact en ce qui regarde la Geographie, comme le prouve fort bien le sçavant M. l'Abbé le Beuf, par un certain détail d'erreurs assés grossieres en ce genre de Literature, dans lesquelles il est tombé.

Il se trouve deux principaux manuscrits, fort differents l'un de l'autre, de l'histoire d'Aimoin, qui ont servi de modèle à presque tous les autres, et aux éditions qui en ont été faites. L'un appartient à l'abbaye de Fleuri, et ne contient de l'ouvrage d'Aimoin, que jusqu'au quarante-deuxième chapitre du quatrième livre : Ce qui conduit la suite de l'histoire jusqu'à la seizième année du regne de Clovis II, laquelle répond à la six cent cinquante-quatrième de notre ère vulgaire. De sorte qu'il y manque une suite de près cent ans, suivant le dessein de l'Auteur, qui s'étoit proposé, comme on l'a vû, de pousser son ouvrage jusqu'au regne de Pepin le Bref. On ne sçait, si Aimoin remplit entièrement ce plan ; et supposé qu'il l'ait fait, on ignore ce qu'est devenue cette continuation qui nous manque. L'autre manuscrit, qui fait partie de ceux de S. Germain des Prés, représente l'histoire d'Aimoin beaucoup plus ample. Non-seulement le quatrième livre y comprend plus de soixante-quinze chapitres que dans le premier manuscrit ; mais il y est encore suivi, contre le dessein de l'Auteur, d'un cinquième livre divisé en cinquante-sept chapitres, et conduit l'histoire jusqu'en 1165. Il s'y trouve de plus diverses additions et interpolations dans les quatres premiers livres, qui ne sont point dans le manuscrit de Fleuri. Celles du premier livre se réduisent presque à l'építaphe de Clovis le Grand. Mais celles des autres livres sont considerables, et paroissent assés visiblement hors d'œuvre.

Tous les Critiques conviennent unanimement aujourd'hui, que tout ce qui se lit dans ce manuscrit, depuis le quarante-unième chapitre du quatrième livre exclusivement, sont des

additions étrangères, qui n'appartiennent point à Aimoin. C'est l'ouvrage d'un ou de plusieurs Moines de S. Germain des Prés, comme il est aisé de s'en convaincre par les diplomes et l'abregé de l'histoire des Abbés de ce monastere, qui ont été intercalés dans le second livre et les deux suivants. Nous ne nous arrêterons point à discuter les additions du quatrième et cinquième livre. Plusieurs habiles Critiques l'ont déjà fait avec beaucoup de lumiere. On peut consulter à ce sujet Vossius, le P. le Long, et sur-tout le P. Labbe dans la sçavante et longue dissertation qu'il a faite sur notre Historien. ^a Une partie de ces additions, c'est-à-dire, celles depuis le chapitre 58 du IV livre, jusqu'à la fin du même livre, qui comprennent une suite d'histoire depuis l'an 741 jusqu'en 829, a été imprimée in-16 à Cologne l'an 1562, sous le titre d'un Anonyme Moine Benedictin.

Voss. his. lat. t. 2. c. 34. p. 96. 99 |
Le Long, bib. fr. p. 349-320 | Lab. scri. t. 2. p. 341. 850-877.
^a Wi n, lig. vit. par. 1. l. 2 p. 398.

La premiere édition de l'histoire d'Aimoin sortit en 1514 des presses de Badius Ascensius. Elle est en un volume *in-folio*, dédié à Guillaume Parvi, ou le Petit, Confesseur du Roi, qui paroît l'avoir dirigée. L'inattention à lire le nom de l'Auteur a fait qu'il s'y trouve nommé Annonius, au lieu d'Aimoinius. Il est facile de lire l'un pour l'autre dans une écriture où il n'y a pas de point sur les I. A la fin on a marqué, que l'Auteur étoit Moine de S. Germain des Prés, preuve que l'édition a été faite sur le manuscrit de ce abbaye. L'Editeur avoit cependant eu communication de celui de Fleuri; puisqu'après le chapitre 41 du IV livre, il avertit que ce dernier manuscrit ne va que jusqu'à cet endroit, et que vraisemblablement la suite est d'un autre Auteur.

Bib. D. de Lorch.

Cette édition se trouvant pleine de fautes, Jean Nicot, Maître des Requêtes et Ambassadeur du Roi en Portugal, et non pas M. Pithou, comme l'a écrit M. du Pin, travailla dès 1557 à en donner une nouvelle. C'est ce qui paroît par le privilege qui est de la même année. Elle ne fut néanmoins mise au jour que dix ans après, en 1567. Le volume est *in-8°*. et imprimé à Paris chés André Wechel. Celle-ci contient le texte d'Aimoin avec toutes ses additions, comme la précédente; mais elle est plus correcte. On y lit aussi après le chapitre 41 du IV livre la même remarque un peu plus étendue que dans l'autre. Wion et Possevin disent, que cette même édition parut encore à Lyon la même année qu'à Paris; mais nous n'en avons vû aucun exemplaire.

Du Pin, ib.

Bib. S. P. de cult.

Wion, ib. | Poss. app. t. 2. p. 21.

* Bib. Vin. Cen.

Lab. ib. p. 832 |
 Le Long, ib. |
 Cave, p. 472. 2. |
 Du Pin, ib. |
 Fab. bib. Lat. l. 1. 1. |
 p. 83.

^a Dom Jacques du Breul entreprit ensuite d'en donner une autre édition, qu'Ambroise et Jérôme Drouart Libraires publièrent à Paris l'an 1602 en un volume *in-folio* fort bien conditionné. Il est tout à fait surprenant de voir, que presque tous nos Bibliographes modernes s'accordent contre la vérité du fait, à lui assigner l'année suivante 1603. Tels sont entre autres les PP. Labbe et le Long, MM. Cave, du Pin, Fabricius et autres. Il est aisé que le premier aiant fait une fois la faute, les autres y soient tombées : ce qui suppose qu'ils se sont copiés les uns les autres, et n'ont point vu l'édition par eux-mêmes.

Du Breul l'a donnée sur le manuscrit de S. Germain des Prés, mais sans avertir, comme les autres Editeurs, que le manuscrit de Fleuri ne va pas au-delà du chapitre 41 du IV livre. Il n'a rien oublié pour transporter à Aimoin de S. Germain l'honneur de cette histoire, avec ses interpolations, et même les additions jusqu'au V livre exclusivement. Non-seulement il l'a décorée du nom et des qualités de cet Ecrivain, dès le frontispice du volume ; mais il emploie encore presque toute sa préface pour tâcher de le persuader. On sçait maintenant à quoi s'en tenir. En consequence l'Editeur y a joint quelques autres écrits du même Auteur, et le poëme d'Abbon son disciple, desquels nous avons rendu compte en leur lieu. Il y a aussi ajoûté plusieurs autres monuments, qui rendent son recueil interessant, moins pour le texte de l'histoire en question, qu'on a ailleurs beaucoup plus correct, que pour les opuscules dont il est accompagné.

Fab. ib.

Freh. his. fr. t. 2.
 p. 247-380.

M. Fabricius suppose par erreur, que le P. du Bois a fait entrer l'histoire d'Aimoin dans la Bibliothèque de Fleuri, imprimée à Lyon en 1605. Depuis l'édition de du Breul, il n'y en eut point d'autre jusqu'à celle qu'en publia en 1613 Marquard Freher, dans la seconde partie de son recueil d'historiens de France, qui parut à Hanaw en un volume *in-folio*. Cet Editeur y a suivi pour modèle l'édition de Nicot, jusqu'au chapitre 41 du IV livre inclusivement. Mais il en a retranché le chapitre 42 avec quinze suivants, et y a substitué les Annales d'Eginhard et la vie de Charlemagne par le même Historien. Il y a fait ensuite d'autres additions, qui ne regardent point les véritables écrits d'Aimoin.

Du Ches. t. 3. p
 1-120.

En 1641 François du Chesne, continuant la collection des Historiens de France, commencée par André son pere, mit à

la tête du III volume l'ouvrage d'Aimoin. Cette édition représente le texte de notre Auteur dégagé de toutes interpolations et additions étrangères. Elle a été faite sur un manuscrit semblable à celui de Fleuri, dont il diffère néanmoins, en ce que le quatrième livre de l'Histoire y contient un chapitre quarante-deuxième, qui manque dans l'autre. Ce chapitre, qui traite en peu de mots de la fondation de l'abbaye de Fleuri, et plus amplement de la translation qui y avoit été faite des Reliques de S. Benoît, est intéressant pour connoître le véritable Auteur de cette histoire, qui s'y donne clairement pour un Moine de cette abbaye.

Après toutes les éditions de l'histoire d'Aimoin, dont on vient de faire le dénombrement, Dom Bouquet l'a fait imprimer de nouveau à la tête du III volume de son grand recueil des Historiens de France. Ce nouvel Editeur s'est servi du texte de l'édition de du Chesne, comme le plus correct, et a eu soin de le conférer à trois manuscrits, celui de S. Germain des Prés, dont on a parlé, et deux autres du XIV siècle appartenants à la bibliothèque du Roi. Un autre avantage de cette dernière édition, c'est que l'Editeur y a porté l'attention jusqu'à marquer aux marges les endroits d'Aimoin empruntés des écrits où il a puisé. Travail ingrat pour celui qui en a pris la peine, mais utile et agréable à un Lecteur.

L'ouvrage d'Aimoin, qui nous a paru mériter une aussi longue discussion, afin d'en faire connoître le bon et le mauvais, porte ordinairement le titre d'*Historia*, ou *De gestis Fancorum*. M. du Cange en avoit cependant vu un manuscrit, où il est intitulé : *De abbreviatione historiarum*. Titre assés convenable; puisque l'ouvrage est une compilation abrégée d'autres Historiens. On en trouve parmi les manuscrits de Jean Selden, un abrégé fait par un certain Wilhelme, sous ce titre : *De gestis Imperatorum, ex historia Haimonis Abbatis Floriacensis collecta*. Aimoin est ici, comme on le voit, mal nommé Haimon, et encore plus mal qualifié Abbé.

2°. A la fin de l'histoire d'Aimoin, du Chesne et Dom Bouquet ont imprimé un poëme de plus de deux cents vers heroïques du même Auteur, qui fait partie de l'ouvrage, comme y étant annoncé tout à la fin de la prose. Dom Mabillon l'a aussi publiée au III tome de son recueil d'actes des Saints, sur l'édition de du Chesne. Aimoin y décrit l'histoire de la translation du corps de S. Benoît du Mont-Cassin à Fleuri.

Bouq. seri. fr. t.
3. p. 20-139.

Du Cang. gl. ind.
auc.

Angl. bib. ms.
par. 1. n. 3362. 7.

Du Ches. ib. p.
120-124 | Bouq-
ib. p. 139-143.

Mab, act. t. 3. p.
449-454.

Cave, p. 318. 1.
His. Lit. de la Fr.
t. 5. p. 318.

Comme il le commence par rapporter la fondation de son monastere, 'Cave le compte pour deux poèmes séparés l'un de l'autre. 'Nous avons observé ailleurs qu'Aimoin n'y a fait que mettre en vers ce qu'Adalbert, autre Moine de Fleuri, avoit écrit en prose sur le même sujet, plus d'un siecle auparavant.

Aim. his. Fr. pr.

3°. Il y a d'Aimoin un fort long sermon sur S. Benoît. On voit par-là et les autres écrits de notre Auteurs sur ce S. Patriarche des Moines d'Occident, combien étoit réelle 'la vénération qu'il déclaroit avoir pour lui. Ce sermon n'est proprement qu'un éloge, dans lequel Aimoin a recueilli ce que les Auteurs de sa connoissance avoient dit de plus remarquable à la louange de ce Saint. Quelquefois le compilateur n'en rapporte que le précis. D'autrefois il le copie mot pour mot. C'est ce qu'il fait à l'égard des Poètes en particulier : tels que Gauzbert de Fleuri, Marc du Mont-Cassin, Paul Diacre, l'Abbé Smaragde et l'Evêque S. Adhelme. 'Aimoin en usa ainsi, comme il le dit lui même dans son exorde, afin que ceux qui ne pouvoient avoir les écrits de ces divers Auteurs, trouvassent recueilli dans un seul et même discours ce qu'il y a de principal sur S. Benoît. 'Ce sermon est imprimé dans la Bibliothèque de Fleuri, d'où 'on l'a fait passer à la suite de la nouvelle vie de S. Benoit en grec et en latin, imprimée *in* 4°. à Venise en 1723. Mais on a sagement retranché de cette édition les poésies copiées par Aimoin, et déjà imprimées dans la premiere partie de ce recueil. 'On l'a aussi publié dans d'autres collections à la suite des poésies de Marc du Mont-Cassin, déjà nommé.

Flor. bib. par. 1.
p. 271.

p. 270-298.
S. Ben. vit. par.
2. p. 70-88.

Syll. poë. chr.

Aim. de mir. S.
B. pr.

4°. La vénération d'Aimoin envers S. Benoît, 'lui fit encore entreprendre la continuation de l'histoire de ses miracles, déjà commencée par Adrevald et Adélere, autres Moines de Fleuri, dont on a parlé sur la fin du IX siecle: 'Sigebert, qui fait mention de cet ouvrage, dit qu'Aimoin y reprend la suite des miracles operés au temps du Roi Eudes, et la conduit jusqu'au regne de Robert le Pieux. 'De sorte que sa continuation, qui est divisée en deux livres, et le recueil d'Adrevald et d'Adélere, qui est imprimé à la tête, contiennent les miracles qui s'étoient operés en divers lieux par l'invocation et les mérites de S. Benoît, sous trente Abbés consecutifs, qui avoient gouverné Fleuri pendant l'espace de plus de trois cents quatrevingt-cinq ans. 'Aimoin avoit commencé à travailler à cet

Sig. scri. c. 101.

Aim. ib. 1. 2. c.
22.

vit. Abbo. n. 20.

ouvrage,

ouvrage, lorsqu'il écrivoit la vie d'Abbon. ^a Trithème qui n'avoit connoissance que de ce seul écrit de notre Auteur, dit qu'il l'avoit entrepris par ordre de cet Abbé; et qu'il le dédia à un Moine nommé Renauld, que Possevin nomme Romuald. ^a Mais c'est à Gauzlin Abbé de Fleuri, et à toute sa communauté qu'il est dédié; et il paroît par les termes de l'Auteur, que ce fut à leur persuasion qu'il se porta à prendre la plume.

Aimoin a trouvé le secret de rendre son ouvrage intéressant, en ce qu'il y a fait entrer grand nombre de traits qui regardent l'histoire publique, et plusieurs autres qui concernent celle de son monastere. C'est en consequence que les du Chesne en ont imprimé une partie considerable entre les Historiens de France.

Outre ces morceaux détachés, nous avons trois éditions de l'ouvrage entier. La premiere est dûe aux soins du P. du Bois Célestin, qui l'a publié dans la Bibliothèque de Fleuri, à la suite de celui d'Adrevald et d'Adélere, qui fait le premier livre du recueil : de façon que le premier d'Aimoin est compté pour le second, et le second pour le troisième. Les successeurs de Bollandus ont ensuite inseré, sur l'édition précédente et les manuscrits de Fleuri et de Pereci, l'ouvrage d'Aimoin dans les monuments qu'ils ont imprimés au vingt-unième de Mars pour servir à l'histoire de S. Benoît. Enfin Dom Maillon en a donné une troisième édition sur celle de du Bois et celle des Bollandistes.

Dom Matthieu Lauret, Abbé de S. Sauveur de Castello, aiant occasion de parler d'Aimoin dans la Chronique du Mont-Cassin, qu'il publia à Naples en 1616, et que Dom Angelus de Nuce décrit fort dans la préface de la sienne, reproche aux Moines de Fleuri de porter la vénération pour ses écrits, jusqu'à les enfermer avec les Os de S. Benoît. Il s'agit sans doute du recueil des miracles dirigé par notre Auteur, et peut-être aussi du poëme sur la translation du corps du même Saint d'Italie en France. Si les Moines de Fleuri font effectivement ce qu'on leur reproche ici, l'on ne voit pas quel sujet on auroit de les en blâmer. C'est une coûtume assés constante, et jusqu'ici irrépréhensible, de conserver avec les Reliques des Saints les procès verbaux et autres actes, qui constatent la verité de ces mêmes Reliques, et la sainteté de ceux dont elles sont les dépouilles. Les écrits d'Aimoin, dont il est question, sont de cette nature à l'égard du corps de S. Benoît. Dom

^a Trit. chr. hir. t. 1. p. 113.

Seri. c. 303 | Poss. app. t. 1. p. 67. ^a Aim. ib. pr.

Du Ches. t. 4. p. 133-142-151-155.

Flor. bib. ib. p. 79-148.

Boll. 21. mar. p. 391-316-334.

Mab. ib. t. 6. p. 356-390.

Sim. let. choi. t. 3. let. 12.

Lauret n'est pas mieux fondé à faire valoir la prétendue note d'hérésie, que Baronius a voulu faire tomber sur Aimoin, en le traitant d'Iconomaque. On en a vû plus haut la raison sans réplique.

5°. Un autre ouvrage ¹ d'Aimoin, qui a mérité les éloges de tous les Sçavants, est la vie de S. Abbon, son Maître et Abbé de Fleuri, mis à mort, comme il a été dit, le trezième de Novembre 1004. Personne n'étoit plus propre qu'Aimoin à réussir dans cette entreprise. Il avoit été disciple du saint Abbé; il l'avoit accompagné dans son dernier voiage; il s'étoit trouvé present à sa mort; il avoit enfin le talent de bien écrire pour son siecle. Aussi seroit-il difficile de décider, lequel des deux a été le plus heureux; ou Aimoin d'avoir eu Abbon pour Maître, ou Abbon d'avoir eu Aimoin pour Historien de sa vie. Il y mit la main aussi-tôt après sa mort, aux instances du B. Hervé, Thrésorier de S. Martin de Tours, autre disciple du saint Abbé. C'est ce qui engagea l'Auteur à la lui dédier par une épitre fort honorable à sa memoire. Vient ensuite une courte préface; employée particulièrement pour justifier le titre de Martyr, qu'on donna à S. Abbon, en consequence de la mort violente qu'il avoit soufferte dans une occasion, où il s'agissoit de la reformation des mœurs.

Cet écrit est estimable, non seulement en ce qu'on y a une histoire exacte, bien ordonnée, dégagée d'épisodes, de lieux communs, de reflexions hors d'œuvre, mais encore parce qu'on y trouve plusieurs pieces originales, apportées en preuve, et que les faits particuliers y sont liés avec d'autres, qui regardent l'histoire generale de l'Eglise, et celle de France en particulier. Du Chesne a fait voir, qu'il en portoit le même jugement, pour en avoir fait imprimer la plus grande partie dans son recueil d'Historiens. Le P. du Bois nous a donné l'ouvrage entier dans sa Bibliothèque de Fleuri, et y a intercalé des gemissements, ou espece de lamentations de sa façon, sur la décadence de la discipline reguliere dans l'Ordre de S. Benoît. Dom Mabillon l'a publié depuis sur l'édition précédente, qu'il a conferée au manuscrit de Fleuri, sur lequel elle avoit été faite. La sienne est beaucoup plus correcte, et illustrée de notes et de sçavantes observations.

6°. Aimoin nous apprend lui-même, qu'il avoit fait l'histoi-

Mab. ib. t. 8. p. 30.
n. 1.

p. 37. n. 1.

Du Ches. ib p.
125-133.

Flor. bib. ib. p
299-348.

Mab. ib. p. 30-38.

Aim. vit. Abbo.
n. 16.

^a Du Cang. gl.
ind. auct.

¹ Il est tout-à-fait surprenant de voir que ouvrage à un moine d'Yorc, qu'il nomme Haimon.
^a M. Du Cange transporte l'honneur de cet

re des Abbés de Fleuri. Mais cet ouvrage ne paroît plus nulle part. Dom Mabillon en regretoit fort la perte. Ce n'étoit point le même dont parle Trithème sous le titre de Chronique du même monastere, dans laquelle, aux termes de cet Auteur, Aimoin avoit mêlé en forme de digressions, plusieurs choses sur l'histoire des François. Il est visible par cette addition, que Trithème entend parler de l'histoire des Francs écrite par Aimoin, de laquelle il n'avoit pas une assés juste idée.

Trit. chr. hir. ib.

7°. Outre le recueil des miracles de S. Benoît, dont nous avons rendu compte, notre Auteur se proposoit d'en faire un particulier des miracles qui s'étoient operés en Neustrie, par l'intercession du même Saint. Mais on ignore s'il a executé ce dessein projeté, quoiqu'il ait vécu quelques années depuis qu'il l'avoit annoncé.

Aim. de mir. S. B.
l. 2. c. 22.

Helgaud, autre Moine de Fleuri, rapporte dans son histoire du Roi Robert, quelques vers à la louange de ce Prince et de la Reine Constance son épouse. Il n'en nomme pas à la vérité l'Auteur, se contentant de le qualifier un poète de très-grande réputation. Mais, comme Aimoin se méloit de poésie, ainsi qu'on l'a vû par son poème sur la translation de S. Benoît, et que le montrent quelques vers qu'il a mis à la fin de la vie de S. Abbon, on pourroit penser qu'il est ce poète qu'Helgaud a ici en vû. D'autres croient au contraire, que c'est plutôt Gerard, son confrere et son contemporain, dont on a déjà parlé, ou enfin tout autre poète de ce même siecle, qui étoit fécond en versificateurs.

Helg. vit. Rob.
p. 66. 72.

Le manuscrit cotté 101, qui se voit à la bibliothèque de Fleuri, contient à la page 211, et les suivantes, un commentaire sur l'Apocalypse sous le nom d'Aimoin. Mais le caractere de cet écrit est plus ancien que notre Auteur; et nous avons montré ailleurs, que l'ouvrage appartient à Remi d'Auxerre. L'erreur sera venue de ce qu'au lieu de Raymon, ou Reimon, qui étoit le nom vulgaire de Remi, un Copiste aura écrit Heimon, comme il se lit à la fin du même manuscrit. Puis un autre s'imaginant que c'étoit Aimoin, l'aura ainsi nommé à la tête du commentaire.

Mss.

Quelques Bibliographes ont encore attribué à Aimoin de Fleuri d'autres ouvrages, comme un écrit sur l'invention, ou la translation de S. Vincent, et un autre sur les miracles de S. Germain de Paris. Mais ils ne lui ont fait l'attribution de ces écrits, qu'en le confondant avec Aimoin de S. Germain des Prés, à qui ils appartiennent. (III.)

Wion, ib | Poss.
ib.

ADALARD,

MOINE A GAND,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. an. 1. 50.
n. 1 | Angl. sac. t.
2. p. 148.

Mab. act. t. 8. p.
118. n. 5.

Angl. sac. ib.

Boll. 19 mai p.
334. n. 2 | Oud.
seri. t. 2. p. 522.
523.

Angl. sac. ib.

pr. p. 9. n. 5 | Oud.
ib. p. 522.

Angl. sac. ib.

ADALARD, Moine de Blandimberg à Gand, florissoit au commencement de ce XI siècle. Dom Mabillon en un endroit de ses écrits a cru qu'il en avoit été Abbé. Mais c'est une méprise, qu'il paroît avoir corrigée dans la suite. A la priere de S. Elfege, Archevêque de Cantorberi, Adalard composa un office pour la fête de S. Dunstan, un des prédecesseurs de ce prélat, qui aiant été exilé de son pais, passa la mer, et se retira quelque temps à Blandimberg. Il est aisé de découvrir le temps auquel à peu près notre Auteur mit la main à cet écrit. S. Elfege fut élu Archevêque en 1006, et alla aussi-tôt après sa promotion à Rome demander le pallium. Il y a tout lieu de croire, que ce fut dans ce voïage, ou au retour, que passant à Gand, il engagea Adalard à entreprendre l'ouvrage dont il s'agit ici. Et comme il lui est dédié, il n'y a pas à contester qu'il fut fait avant l'année 1012, qui est celle de la mort de ce saint Archevêque.

L'écrit d'Adalard consiste en un abrégé de la vie de S. Dunstan, divisé en douze leçons, avec autant de répons relatifs aux leçons, et une épître dédicatoire, dans laquelle il rend compte à S. Elfege de l'exécution de son dessein. Cet ouvrage se trouve dans plusieurs manuscrits, où il porte quelquefois pour titre : *La vie de S. Dunstan, etc.* Il est entier dans quelques-uns, et sans les répons dans les autres, nommément dans ceux du Bec et d'Anvers. Quelques Ecrivains ont avancé qu'il étoit imprimé dans l'*Anglia sacra*; mais on n'y a fait entrer que l'épître dédicatoire. Adalard n'y nomme point l'Auteur qu'il a abrégé. L'on croit cependant, que c'est Bridferth, ou Bridfrith, Moine de Ramsey en Angleterre, et disciple d'Abbon de Fleuri, qui outre la vie de S. Dunstan, a encore composé un traité du Comput des Latins, suivant les Grecs, les Hebreux, les Egyptiens et les Anglois. On observe qu'Adalard a inséré dans son abrégé quelques traits historiques, qui n'étoient pas dans l'original. Il s'agit apparemment de quelques circonstances du séjour que S. Dunstan fit à Blandimberg, desquelles il étoit mieux instruit que les Ecrivains Anglois.

^a Un INCONNU de Vienne en Dauphiné, comme il paroît, a laissé de sa façon un catalogue des Archevêques et Evêques, qui ont gouverné les Eglises de Vienne et de Grenoble pendant l'espace de plus d'un siècle et demi, environ depuis 850 jusqu'en 1012. Ce catalogue est important pour remplir les vuides qui se trouvent dans les autres listes des Evêques de Grenoble, et pour connoître le temps que ceux-ci et les Archevêques de Vienne ont occupé leurs sieges.

^a Mab. ana. t. 1.
p. 103-106.

Le manuscrit sur lequel Dom Mabillon l'a publié, contenoit trois autres pieces que l'Editeur a aussi imprimées, mais qui ne sont pas de même prix. 1, ' Une formule d'excommunication portée à la fin du X siècle, par Theutbald Archevêque de Vienne, et Isarne Evêque de Grenoble, les deux pénultièmes Prélats du catalogue précédent. 2, ' Une liste des Evêques de Grenoble, depuis la fondation de cette Eglise jusqu'au commencement du XII siècle. Mais cette liste, qui finit à S. Hugues, ne présente que les simples noms des Evêques. 3, ' Enfin un autre catalogue des Archevêques de Vienne et des Evêques de Grenoble, qui paroît visiblement n'être qu'un abrégé du premier, dont on a donné une notice, et qui n'est pas trop proluxe pour souffrir un abrégé. Celui qui l'a dirigé y a simplement ajouté les noms de quatre Archevêques, qui ne sont pas dans l'autre catalogue, et qui en continuent la suite jusqu'à Gui inclusivement.

p. 97-100.

p. 100-102.

p. 101-103.

' Au commencement de ce siècle, et dès la fin du précédent florissoit S. ISRAEL, grand Chantre de la Collégiale de Dorat dans la basse Marche, au diocèse de Limoges. ' Il étoit né au même païs, d'une famille distinguée par ses exploits militaires, mais encore davantage par la piété dont elle faisoit profession. Dès son enfance ses parents le vouerent à Dieu, et prirent soin de lui donner de bons Maîtres. Le jeune Israël fit beaucoup de progrès pour ce temps-là dans les Letres humaines et divines.

Lab. bib. nov. t. .
p. 567.

p. 566.

' Il embrassa ensuite l'institut des Chanoines dans la même Collégiale, ' où il brilla par sa vertu, son sçavoir, sa prudence et le talent de parler avec grâce et facilité. ' Tant de belles qualités portèrent Aldouin Evêque de Limoges à l'appeller près de sa personne. Il l'ordonna Prêtre, et se déchargea sur lui en partie du gouvernement de son diocèse.

p. 567.

p. 566.

p. 567.

' Une des actions les plus connues d'Israël dans l'exercice de ses fonctions, fut le rétablissement de l'Eglise collegiale de S. Junien, dont il devint Prévôt. ' Cependant le grand Chantre de Dorat étant mort, les Chanoines le revendiquerent pour lui

Coll. ill. Lem.
p. 24.

Lab. ib.

confier cette dignité. Israël la remplit avec une réputation éclatante de sainteté, soutenue par une vie pénitente, qu'il finit le vingt-deuxième de Decembre 1014. On compte entre ses disciples S. Gautier, depuis Abbé de l'Esterp, dont on a fait plus haut connoître le mérite.

p. 567. 569.

' Au bout de quelques années un Chanoine de Dorat, comme on en juge par le texte, écrivit la vie de S. Israël, que le P. Labbe a publiée au second volume de sa nouvelle Bibliothèque de manuscrits. Quoiqu'elle soit fort succinte, le Saint y est fort bien caractérisé. C'est de-là que nous avons tiré presque tout ce que nous venons d'en dire. ' Au siecle dernier M. Collin, Docteur de Sorbone, en composa une autre plus prolixé, dont on a parlé avec éloge. Elle se trouve manuscrite à l'abbaye de l'Esterp. ' M. Collin nous y apprend, que S. Israël avoit mis en vers et langue vulgaire ' l'histoire de J. C. pour l'instruction du peuple. Ce Docteur étoit donc persuadé, puisqu'il en apporte une preuve, qu'on avoit employé avant le XII siecle la langue romancière à écrire pour la postérité. M. Blondel, qui a donné dans son recueil de vies des Saints celle de S. Israël, prétend même qu'il mit en cantiques toute l'Histoire Sainte, depuis la création du monde jusqu'à l'Ascension de Notre Seigneur, afin que les paroles jointes à l'agrément du chant devinssent plus instructives.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 531.

Coll. ib.

Boll. 10 apr. p. 874. 875. n. 2. 6.

Nous avons eu occasion de parler ailleurs ' d'un S. MA-CAIRE, Archevêque d'Antioche en Pisidie, qui après divers voïages se retira en 1011 dans les Pais-Bas, et y mourut de peste le dixième d'Avril de l'année suivante, au monastere de S. Bavon de Gand. Dès 1014 un Moine de cette abbaye entreprit d'écrire sa vie par ordre d'Erembold son Abbé, et l'exécuta suivant la connoissance qu'il put avoir de ses actions. La reserve scrupuleuse qu'il y a apportée doit faire estimer davantage le peu qu'il nous apprend de ce saint Prélat. ' S'agissant de ses divers pelerinages, il se défend d'en parler en détail, parce, dit-il, que la vérité est préférable aux traditions incertaines. Aussi s'est-il borné à n'avancer que ce qu'il sçavoit par lui-même. ' A la suite de la vie du Saint, il a mis une relation des miracles opérés après sa mort jusqu'en 1014. ' Les Successeurs de Bol-landus nous ont donné cet écrit, avec leurs sçavantes observations, au dixième d'Avril de leur grand recueil.

p. 876. n. 1.

p. 876. 877.

p. 873-877.

Du Cang. gl. nov. t. 6. p. 1603. 1718.

1. Cette histoire existe encore, ' puisqu'elle est citée dans le nouveau Glossaire de Du Cange. Mais on l'y cite avec une faute énorme en l'attribuant à un prétendu

Isaac, Abbé de l'Esterp, qui ne fut jamais. L'Auteur du memoire aura lû dans le manuscrit Isaac pour Israël.

^a Le manuscrit sur lequel ils l'ont publié, et qui semble être l'original, contient d'abord l'histoire de la découverte du corps de S. BAVON, et la relation de quelques-uns de ses miracles. L'Auteur qui est incontestablement le même que le précédent, y a laissé trois feuillets en blanc, afin de pouvoir continuer la suite de sa relation, à mesure que les miracles s'opéreroient. Après quoi vient l'histoire de S. Macaire, qui commence par annoncer la découverte du corps de S. Bavon, comme faite au même temps que le saint Archevêque se retira au monastere où il mourut. On doit s'attendre, que les Editeurs du premier écrit nous donneront aussi l'histoire de cette découverte, lorsqu'ils en seront au premier jour d'Octobre consacré à la memoire de S. Bavon.

' A la vie de S. Macaire, dont on vient de rendre compte, ils en ont joint une autre plus prolixé, ' que Surius avoit déjà publiée, après en avoir changé le style suivant sa mauvaise coutume. Mais les derniers Editeurs lui ont rendu sa premiere integrité. ' Cette seconde vie a été écrite par un autre Moine de S. Bavon, sous l'Abbé Siger à l'occasion de l'élevation du corps de S. Macaire, qui se fit en 1067. Outre cet événement principal, et les circonstances qui l'accompagnerent, elle ne nous apprend rien de bien averé qui ne soit dans l'autre, dont elle n'est qu'un commentaire. ' On n'a pas laissé d'en faire desabregés qui se trouvent dans les manuscrits. Mais ils ne valent pas la peine qu'on en parle. Le meilleur de tous ces abrégés, est la premiere vie. ' Il y a une autre vie du même Saint, écrite en Flammant, et imprimée à Gand en 1644, dans laquelle on a fait entrer quelque chose de la seconde, sur ce qu'en avoit traduit en la même langue Dom Olivier de Langhe, Prieur de S. Bavon, dès 1435.

' Nous avons un autre monument des premières années de ce XI siecle, que Dom Mabillon a publié avec quelques remarques pour éclaircir certains endroits. C'est un dialogue au sujet des plaintes qu'on faisoit alors sur la rareté des miracles, qu'on ne voïoit plus s'operer par l'invocation du grand S. Martin. On s'attendoit d'en voir quelqu'un à la dédicace de sa nouvelle église, que le B. Hervé, qui avoit commencé à élever cet édifice dès 1004, fit faire en 1008. Mais il n'y en eut point d'autre qu'une vision mysterieuse que ce B. Trésorier eut ce jour-là même, du pouvoir accordé à S. Martin pour la délivrance d'une multitude d'ames des peines du Purgatoire. Hu-

XI SIECLE.
^a p. 874. n. 2.

p. 878-892.
Sur. 10 apr p.
612-621.

Boll. ib. p. 874.
n. 4 | p. 878. n. 3.

p. 874. n. 4

p. 892. n.

Mab. ana. t. 2. p.
349-374.

- p. 371. GUES, Archidiacre de l'Eglise metropolitaine de Tours, sous l'Archevêque Hugues de Châteaudun, en prit occasion de composer le dialogue dont il s'agit, et le dédia à un de ses amis nommé Fulbert. L'Editeur ne doute point que ce ne soit le même que l'Evêque de Chartres de ce nom. Et il faut avouer que ce sentiment paroît appuyé d'une part, sur ce que dans le manuscrit qui a fourni la piece, elle y est suivie immédiatement de deux lettres de ce Prélat; et de l'autre, sur ce que S. Fulbert dans une lettre à Abbon de Fleuri, se plaint lui-même que S. Martin ne faisoit plus de miracles. Il souffre néanmoins une grande difficulté. Il est certain que l'écrit fut fait après la dédicace dont on a parlé, c'est-à-dire après 1008, et même après la mort du B. Hervé, que Dom Mabillon place ici en 1012. Or S. Fulbert étoit dès-lors sur le siege de Chartres. Hugues cependant ne le qualifie point Evêque, et ne lui donne d'autre titre que celui d'ami. Un simple Archidiacre en auroit-il ainsi usé à l'égard d'un Evêque celebre?
- p. 374.
- p. 373.
- p. 357. 373.
- p. 319. 336.
- Quoi qu'il en soit, les Interlocuteurs du dialogue sont l'Auteur même, et l'ami à qui l'écrit est dédié. Il n'y faut pas au reste chercher l'élégance et les saillies ingénieuses, qu'on admire dans les dialogues de S. Severe Sulpice. On y trouve toutefois quelques traits d'érudition; mais l'Auteur y est trop diffus pour nous y apprendre si peu de choses. Raoul Glaber semble l'avoir lû, et y avoir puisé une partie de ce qu'il dit en un endroit de son Histoire.
- Glab. 1. 3. c. 4.
- BRUNON, Evêque de Langres, a aussi laissé à la posterité quelques productions de sa plume. Il étoit d'une grande naissance, et proche parent du Roi Lothaire. Ragenald son père, Seigneur de Rouci, portoit le titre de Comte de Reims; et sa mere étoit fille de Gerberge et de Gislebert Duc de Lorraine.
- Spic. t. 1. p. 429. Gall. chr. nov. t. 4. p. 548.
- Spic. ib.
- Hug. Fl. chr. p. 157. Spic. ib.
- Lab. bib. nov. t. 1. p. 657. b p. 294.
- p. 657 | Spic. ib. p. 429. 430. 433.
- ' Brunon fut d'abord Chanoine de Reims, où il prit des leçons de Gerbert, qui dirigeoit alors les Ecoles de cette Eglise. En 980, n'ayant encore que vingt-quatre ans, Lothaire lui donna l'Evêché de Langres. Il fut ordonné l'année suivante par Bouchard Archevêque de Lyon, ^a et entra en possession de son Eglise. Dès-lors il fit son capital de remplir tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il s'en aquita si dignement, qu'il ne fut inférieur à aucun autre Evêque de ce siege, ^b et qu'il a mérité d'être regardé comme un excellent Prélat, *Præsul eximius*. Un de ses premiers soins fut de rétablir dans le spirituel et le temporel l'abbaye de S. Benigne de Dijon, où il mit la reforme

me de Cluni, et pour Abbé le B. Guillaume, qui devint dans la suite le Reformateur de plusieurs autres monasteres. On peut voir ce que nous avons dit de l'Ecole de Langres sous Brunon, dans notre Discours historique, n. XL. Les Auteurs sont partagés sur l'année de la mort de ce grand Evêque. Mais on peut s'en rapporter à la chronique de S. Benigne, qui la place au trente-unième de Janvier 1016, après trente-cinq ans d'épiscopat. Le Necrologe de la même abbaïe, qui fait en peu de mots l'éloge de Brunon, ajoute qu'il étoit alors dans la soixantième année de son âge, et la trente-sixième de son ordination, ce qui confirme la supputation du Chroniqueur. On n'a qu'imparfaitement le peu d'écrits de Brunon.

Gall. chr. ib. p. 552.

Spic. ib. p. 456.

Lab. ib. p. 637.

1°. Dom Martene et Dom Durand nous ont donné le commencement d'une de ses lettres, adressée à Heldric, ou Hildric, Abbé de S. Germain d'Auxerre, et à toute sa communauté. Ce fragment est si court qu'il n'est pas possible de deviner quel étoit le sujet de la lettre. Le manuscrit des Prêtres de l'Oratoire de Troïes, d'où il a été tiré, n'en contenoit pas davantage. La lettre suivante fait regretter, qu'on n'ait pas celle-ci en entier. Brunon y emploie cette formule, qui est devenue depuis si fort en usage : Evêque par la grace de Dieu.

Mart. anec. t. 1. p. 107.

2°. Les mêmes Éditeurs ont publié entre les monuments du X siècle, sur un manuscrit de l'abbaïe de S. Allire en Auvergne, une autre longue lettre. Elle est sans nom d'Auteur ; mais les caractères dont elle est revêtue, font voir que c'est un Evêque de Langres qui y parle. En effet, elle est non seulement écrite aux jeunes Clercs qu'on élevoit dans l'église de S. Mammès, sous l'invocation duquel la cathédrale de Langres est dédiée ; mais l'Auteur y adresse aussi la parole à ceux qui étoient chargés de les instruire et former à la piété. De tout cela il résulte une juste vraisemblance qu'elle appartient à l'Evêque Brunon.

p. 79-84.

Après quelques avis généraux l'Auteur vient au but principal, le soin que cette jeunesse devoit avoir de recourir souvent au remède du Sacrement de Pénitence. C'est à quoi il les exhorte par toute sorte de motifs, avec une tendresse de père, et une onction capable de remuer les cœurs. De sorte que la lettre pourroit porter pour titre : *De confessione Clericorum* comme nous avons déjà un traité, *De singularitate Clericorum*. Ce dernier n'étoit point inconnu à l'Auteur de la lettre, qui semble l'avoir pris pour modèle en quelques endroits, et qui l'a effecti-

vement imité en ce qu'il n'emploie que l'autorité de l'Écriture et le raisonnement. On n'a point d'écrit de piété de ces temps-là, qui soit au dessus de celui-ci.

Gall. chr. ib. p. 550.
 His. Lit. de la Fr. t. 6. p. 614.
 Gall. chr. ib. app. p. 138.

Brunon écrivit quelques autres lettres, qui ne sont pas venues jusqu'à nous, comme il paroît nommément par les deux que lui adresse le Pape Benoît VIII. Il y a de lui deux chartes dignes de remarque. Dans l'une, qui est en date de 1006 ou 1007, il prend en parlant de lui-même le titre de Majesté, *nostram adiens Majestatem*. On a vû que Gerbert donnoit le même titre à de simples Evêques. Mais il est réservé depuis long-temps aux seules Têtes couronnées. L'autre charte de Brunon en date de 1008, confirme les pouvoirs qu'avoient les Moines de S. Benigne de prêcher et d'entendre les confessions des Fidèles.

Boll. 18 jul. p. 452-471.
 p. 457. 458. n. 20.

Les Continuateurs de Bollandus nous ont donné au dix-huitième de Juillet, une vie de S. Frederic Evêque d'Utrecht, qui souffrit une mort violente vers l'an 838. Cet écrit fut fait peu après l'année 1015, ainsi plus de cent soixante et dix ans après la mort du Saint. L'auteur se fait connoître dans de mauvais vers qu'il a mis à la tête. Il s'y nomme Ælbert, et nous y apprend, que l'Evêque Adelbolde l'ayant appelé à Utrecht, il y composa son écrit, sur ce qu'il put apprendre de la tradition du país. Le ruisseau étoit trop éloigné de sa source pour être bien pur. Aussi le commentaire dont les Editeurs ont accompagné cette vie est préférable au texte, pour nous instruire au vrai de l'histoire de S. Frederic. Ils y témoignent avoir eu la pensée qu'Ælbert qui s'en déclara l'Auteur, pourroit être le même que le celebre Olbert; mais il ne se sont point arrêtés à cette idée, et avec raison. Outre que le nom n'est pas le même, Olbert étoit alors occupé à reformer le monastere de Gibrout, dont il étoit Abbé.

His. Lit. de la Fr. t. 4. p. 79 | t. 6. p. 439. 440.
 Sur. supp. p. 1007-1011.

Mab. act. t. 2 p. 565. n. 1.
 Mss.

Nous avons déjà parlé en deux differens endroits de notre ouvrage, de deux vies de S. Josse, Patron et premier fondateur de l'abbaye de ce nom en Ponthieu sur la mer. Il y en a une troisième écrite par FLORENT Abbé du lieu, et imprimée dans le Supplement de Mosander, qui en a respecté le style Dom Mabillon ne dit rien de cet Abbé dans le cours de ses Annales, et ne fait que le nommer dans ses observations sur la premiere vie de S. Josse, en supposant par erreur, qu'il a été le second Historien du Saint. Mais nous apprenons de quelques manuscrits de Corbie, qu'il en avoit été tiré pour être Abbé

de S. Josse, après les premières années de ce siècle, et qu'il vivoit encore en 1015. Il y est représenté comme un homme d'esprit et de sçavoir, qui avoit du talent pour gouverner les ames; et son style fait voir, qu'il n'écrivoit pas mal pour ce temps là. Il put parvenir à la dignité d'Abbé, après que le B. Richard de S. Vanne, à qui le monastere de S. Josse avoit été confié, y eut établi la réforme.

L'ouvrage de Florent au reste n'est qu'un abrégé de ce qu'on avoit déjà écrit sur l'histoire de S. Josse. C'est l'Abreviateur qui nous le declare lui-même. Seulement il y a ajouté à la fin quelques miracles choisis, entre ceux qui s'étoient opérés de son temps. Il l'adresse à tous les Fidèles, mais particulièrement à tous les Confreres de S. Josse repandus en France et en Allemagne. C'étoit ceux-ci qui le lui avoient demandé, afin d'avoir une connoissance suffisante d'un Saint qu'ils honoroient d'un culte special. De sorte que la devotion pour S. Josse avoit dès-lors formé ce qu'on a depuis nommé confrerie, ou association. Florent y parle tant en son nom qu'en celui de sa communauté, et s'y qualifie Abbé par la miséricorde de Dieu : *Divina miseratione Abbas indignus*.

On a dans le recueil des Bollandistes, avec un sçavant et très-ample commentaire, une très-mauvaise Legende de S. ERTON, Evêque et Confesseur, connu dans le vulgaire sous le nom S. ZÉ, et honoré à l'abbaye de Liessies en Hainaut. Tout ce que l'on peut dire de cet Inconnu, c'est qu'il ne méritoit pas l'honneur que lui ont fait ses Editeurs. Aussi n'en parlons-nous que pour montrer que nous ne l'oublions pas. A peine peut-on tirer de tout ce qu'il dit, que le Saint vivoit vers le milieu du VII siècle. Quand au temps de l'Auteur, ses fréquentes consonances, ses vers intercalés, et autres caracteres de sa piece font juger qu'il pouvoit écrire dans le cours des premières années du siècle qui nous occupe.

ISEMBARD, Moine de Fleuri, dont nous avons parlé sur la fin du siècle précédent, vivoit encore sous l'abbé Gauzlin, qui succeda à S. Abbon en 1003, et qui fut depuis Archevêque de Bourges. C'est ce que nous apprenons de la vie encore manuscrite de ce Prélat, dans laquelle Isembard est représenté comme un homme d'une éminente vertu et d'un sçavoir peu commun. André, autre Moine de Fleuri, qui en est Auteur, y parle avec éloge d'un écrit d'Isembard, qu'il faut joindre aux autres du même Ecrivain dont nous avons déjà rendu compte.

Sur. ib. p. 1010.
n. 10.

p. 1007. pr.

Boll. 10 jul. p. 48-62.

His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 439. 440.
a Du Gang. gl.
nov. t. 6. p. 641.

Il étoit intitulé : *Speculum puerorum*, le Miroir des enfants. On n'en a point d'autre connoissance. C'étoit apparemment une regle de conduite pour l'éducation de la jeunesse qu'on élevoit à Fleuri.

Mss.

'INGOMAR, Ecrivain de l'Armorique, est qualifié Prêtre dans quelques monuments, et vivoit sous le regne du Duc Geofroi I, mort en 1008, et sous celui de son fils Alain III. Il laissa de sa façon une généalogie des Rois Bretons, c'est-à-dire des Princes de la Domnonée, ou partie Septentrionale de la même province, avec une vie de S. Judicaël Roi de Bretagne. Mais ces ouvrages n'existent plus aujourd'hui, ou sont encore ensevelis dans l'obscurité des bibliothèques. Seulement on en trouve quelques fragments dans la chronique de l'Eglise de S. Briec et dans l'histoire de Pierre le Baud.

DUDON,

DOÏEN DE S. QUENTIN.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

DUDON s'est rendu moins fameux par ses ouvrages, que par la maniere singuliere dont il a écrit. 'Dès sa jeunesse il entra dans le Clergé de la collegiale de S. Quentin en Vermandois, dont il devint Chanoine, puis Doien. L'histoire du X siecle nous fait connoître deux Dudons. 'L'un fut envoyé vers 956 par le Roi Otton I, en qualité de son second Ambassadeur, à Abderame, Prince des Musulmans en Espagne. 'L'autre étoit vassal du Prince Charles, fils de Louis d'Outremer, et engagea le Prêtre Adalger à livrer la ville de Reims, au commencement de l'épiscopat de l'Archevêque Arnoul, c'est-à-dire en 990. Il y a trop loin de l'époque du premier Dudon jusqu'au Doïen de S. Quentin de ce nom, pour croire que ce soit le même. Mais l'identité de personne pourroit bien avoir lieu, par rapport au second, et à celui qui fait le sujet de cet article.

Nor. scri. ant. pr.
p. 1. 2.Mab. act. t. 7. p.
404. 405.

Rem. Conc. c. 11.

Nor. scri. ant. ib.
p. 2.

Quoi qu'il en soit, 'Dudon n'étoit encore que simple Chanoine, lorsqu'Albert Comte de Vermandois le députa vers Richard I Duc de Normandie, afin d'engager ce Prince à inter-

poser sa médiation pour le reconcilier avec le Roi Hugues Capet. Si le voiage de Dudon n'eut pas d'autre réussite, ce lui fut au moins une occasion de se faire connoître du Duc Richard, et d'entrer bien avant dans l'honneur de ses bonnes grâces. Attentif à les cultiver, il fut soigneux de lui faire souvent sa cour. Il avoue avec reconnoissance, qu'elles lui furent avantageuses; lui aiant valu plusieurs bienfaits de la part de ce Duc. Dans une audience qu'il eut de lui deux ans avant sa mort, qui arriva en 1002, Richard l'accabla de tant de caresses, qu'il le fit consentir à écrire l'histoire des Normans. Dudon se mit aussi-tôt en devoir d'exécuter ce dessein. Mais la mort de Richard le jeta dans une telle consternation, qu'il abandonna son projet, et ne le reprit que long-temps après, aux sollicitations de Richard II, et de Raoul Comte d'Ivri. C'est donc par erreur, que quelques Modernes supposent, qu'il écrivit son histoire dès 996.

Dudon devint dans la suite Doïen de S. Quentin. Claude l'Hemeré, dans sa table chronologique des Doïens, Gardiens, Chanoines, etc. de cette collegiale page 27, le place dans cette dignité dès 1015. Mais elle étoit remplie par Vivien, comme il paroît par un acte public, signé de lui en cette qualité. Dudon encore alors simple Chanoine, obtint cette même année en faveur de son Eglise un Diplôme du Duc Richard II. On ignore en quelle année précisément il succéda à Vivien, et s'il vécut long-temps après. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne publia son histoire, que lorsqu'il fut parvenu à la dignité de Doïen. Richard II, à qui il la présenta, et Adalberon Evêque de Laon, ami particulier de l'Auteur, qui le pria de la revoir, étoient encore au monde. C'étoit par conséquent quelques années avant l'an 1026.

Dud. act. Nor. 1.
1. pr. p. 56 | 1. 3.
p. 158.

Mir. auc. p. 104 |
Oud. scri. supp.
p. 315 | Voss. his.
lat. 1. 2. c. 41. p.
112. 2.

Mart. an. 1. 54.
n. 8.

Dud. ib. pr. p. 51.

§. II.

SES ECRITS.

L'UNIQUE ouvrage qu'on sçache qui soit sorti de la plume de Dudon, est sa fameuse histoire des Normans. On vient de voir à quelle occasion il l'entreprit, et en quel temps il y mit la dernière main. La manière dont il a exécuté son dessein, est plaisante. Certains Modernes, beaux esprits d'ailleurs, mais difficiles à se laisser persuader, refusent de croire, que le génie romancier ait commencé dès le X siècle à saisir quelques-uns de nos Ecrivains. L'ouvrage de Dudon vient grossir

Pith. op. var. p. 713 | Voss. ib.

Dud. ib. pr. p. 59.

Will. Gem. 1. t. pr. p. 215.

Le Beuf. t. 2. p. 117.

Dud. ib. p. 56-61.

p. 51-56.

l. 1. p. 62-67.

l. 2. p. 67-87.

l. 3. p. 87-160.

Will. Gem. ib.

le nombre des preuves que nous en avons déjà données dans tant de Legendes qu'on vit alors éclore, et qui sont autant de pieux Romans écrits en mauvais latin. Son Auteur a fait réellement dans le civil, ce que ces Legendaires avoient déjà fait dans l'Ecclésiastique. Pithou, Vossius et tous les bons Critiques qui sont venus depuis, conviennent qu'il a écrit plutôt en Romancier qu'en Historien, et qu'il n'y a pas plus de fonds à faire sur son histoire, que sur la Theogonie d'Hesiodé, et l'Iliade d'Homere. Aussi nous apprend-il lui-même, qu'il n'y a point eu d'autre guide, que ce qu'il avoit appris de la bouche du Comte Raoul, frere du Duc Richard I : Ce qui est confirmé par Guillaume de Jumiege, qui l'a suivi de près.

Cette mauvaise maniere de traiter l'histoire, est assortie à un style qui ne vaut pas mieux. L'un et l'autre suffit pour constater, que l'Auteur étoit homme de beaucoup d'imagination et de peu de jugement. Rien de plus déplacé, rien de plus bizarre, rien de plus obscur, que les poésies, souvent mêlées d'expressions grèques et de termes latins, fabriqués exprès en faveur de la mesure, dont il a rempli son ouvrage. On y compte plus de cinquante apostrophes en vers, outre les autres poésies de presque toutes les sortes, heroïques, élégiaques, iambiques, épodes, etc. qui se lisent à la tête du premier livre. Sa prose n'est pas meilleure que sa versification, sur-tout lorsqu'il a pris le ton d'Orateur. A peine trouveroit-on dans toute la fausse éloquence de la basse latinité, quelque chose d'un gout plus fade et d'un style plus guindé, que son épître à Adalberon Evêque de Laon, pour le prier de revoir son histoire. C'est ici que les mots extraordinaires et de nouvelle fabrique ne sont pas épargnés. La prose au reste, qu'il emploie dans le corps de l'ouvrage, seroit tolerable.

Dudon a divisé ce bel ouvrage en trois livres, et lui a donné pour titre : *Des mœurs et des exploits des premiers Ducs de Normandie.* Le premier livre, qui est très-court, est employé à traiter de l'origine des Normans, et de leurs brigandages sous leur Duc Hasting. Le second contient les exploits du Duc Rollon. Le troisième est destiné partie à l'histoire de Guillaume I, partie à celle de Richard, son fils et son successeur, et finit à sa mort en 1002. Cette dernière partie est plus proluxe que toutes les autres ensemble. Mais la vérité n'y est pas plus respectée.

Guillaume de Jumiege avoue lui-même, qu'il a pris le com-

mencement de son histoire jusqu'au Duc Richard II inclusivement, de l'ouvrage de Dudon, et lui donne par reconnaissance le titre de sçavant. 'Ordric Vital reconnoît qu'il avoit quelque éloquence; mais il lui reproche une superfluité de paroles, de poésies et de louanges.

Ord. Vit. l. .pr.
p. 468.

'Du Chesne a publié parmi ses autres Historiens de Normandie, cet ouvrage de Dudon, sur deux manuscrits, l'un appartenant à François d'Amboise, l'autre plus entier au celebre P. Sirmond. 'Il se trouve d'autres manuscrits de cette histoire, qui different de l'imprimé en plusieurs choses, suivant la remarque de ceux qui nous font connoître ces manuscrits. L'un d'entre eux est relié avec un autre imparfait sur les exploits des Normans, qui contient les livres V, VI et VII. Mais si l'on y avoit regardé de plus près, on se seroit apperçu que c'est apparemment l'ouvrage, ou la suite de l'ouvrage de Guillaume de Jumiege, qui a continué l'histoire de Dudon.

Nor. scri. ant. p.
51-160 | pr. p. 2.

Montf. bib. bib.
p. 1214.

'Au College de S. Benoît à Cantbrige, se voïoit autrefois un manuscrit avec ce titre : *Libri XVI. Hitoricæ Rom. et Normanorum per Dudonem*. Cette inscription ne suppose sans doute autre chose, sinon qu'on a recueilli ensemble dans ce manuscrit treize livres de l'histoire romaine, avec les trois de Dudon sur celle des Normans. Saxon, Historien Danois du commencement du XIII siecle, en citant Dudon, le qualifie Ecrivain de l'histoire d'Aquitaine. Il a voulu dire incontestablement de Neustrie, ou de Normandie.

Voss. ib. p. 413. 1.

V A L C A N D E ,

MOINE DE MOÏENMOUTIER.

V A L C A N D E , inconnu à tous nos Bibliographes, mérite néanmoins de tenir rang entre le Ecrivains Ecclésiastiques. On sçait peu de chose de sa persone; mais on est plus instruit des productions de sa plume. 'Il étoit Moine de Moïenmoutier, au diocèse de Toul en Lorraine, et florissoit encore après l'an 1014. Les preuves de ceci se tirent de ses propres écrits. En parlant de S. Hidulfe, fondateur de cette abbaïe, il le nomme son pere et son nourricier. Ailleurs il rapporte plusieurs miracles opérés sous l'épiscopat de Berthold, et le gouvernement de l'Abbé Nardulfe, qui commença en 1011, et finit en 1026,

Mart. anec. t. 3,
p. 1109. 1124.

XI SIECLE.

^a Cal. his. de Lor.
t. 4. par. 2. p. 61.

Mart. ib. p.
1121.

Cal. ib. p. 56.

p. 49. 50.

Mart. ib. p. 1091-
1094 | Boll. 11.
jul. p. 208. n. 1 |
Cal. ib.

Boll. ib. p. 208.
209. n. 1-8.

Sur. supp. 11. jul.
p. 573. 576.

Boll. ib. p. 227.
228.

ou l'année suivante. ^a Parmi ces événements il y en a un arrivé en 1014, ce qui montre que l'Auteur n'écrivoit qu'après cette époque. Si cependant on s'arrêtoit à un autre endroit, où il est parlé de Lambert un des successeurs de Nardulfe, vers le milieu du même siècle, on croiroit que Valcande auroit vécu jusques-là. Mais 'Dom Calmet, aiant imprimé cet endroit entre deux crochets et en lettres italiques, nous fait juger que c'est une addition faite après coup. C'est aussi ce qui paroît visiblement par la lecture de l'ouvrage. 'Le nom de notre Auteur n'a été connu du public, qu'en l'année mil sept cents vingt-quatre. Pour ce qui est de ses écrits:

1°. On a de lui une vie de S. Hidulfe, d'abord Evêque de Trèves, puis fondateur et Abbé de Moïenmoutier. 'Cet ouvrage dans les manuscrits ne porte le nom d'aucun Auteur; et Jean Jacques Chifflet a tenté de le donner à Brunon, depuis Pape sous le nom de Leon IX, de quoi Dom Martene et Dom Durand, les premiers Editeurs, ne paroissent pas éloignés. Mais c'est un sentiment purement hazardé, et qui ne peut se soutenir. Brunon n'étoit point encore en âge d'écrire pour la postérité, lorsque l'ouvrage est sorti des mains de son Auteur. Il est plus juste de s'en rapporter à Dom Humbert Belhomme, Abbé de Moïenmoutier, qui aiant travaillé à l'histoire de son abbaïe, et fait à ce sujet des recherches particulieres, a découvert que l'Auteur qu'il croïoit d'abord anonyme, n'est autre que Valcande.

'Son écrit est proprement un commentaire d'une vie de S. Hidulfe, faite en 964 sur une autre beaucoup plus ancienne, et fort proluxe du même Saint, dont elle n'est qu'un simple abrégé. Cette première vie, qui passoit pour être une production des disciples de S. Hidulfe, et que Dom Mabillon souhaitoit extrêmement de recouvrer, est perdue depuis qu'elle fut abrégée. De sorte qu'il ne nous reste plus que l'abrégé, qu'en firent en 964 les Moines de Moïenmoutier, et le commentaire dont Valcande l'a illustré, en y conservant presque tout le texte de l'abrégé fait par ses confreres. Il y en a à la vérité encore un autre beaucoup plus court, mais qui ne mérite presque pas qu'on en parle.

'Celui-ci, dont on ignore le temps et l'Auteur, a été d'abord imprimé dans le supplement de Surius, par Mosander son confrere, qui en a changé le style. 'En 1723 les Continueurs de Bollandus l'ont réimprimé, au III volume de leur mois de Juillet,

let, sur un manuscrit d'Utrecht, à la faveur duquel ils lui ont rendu sa première intégrité. L'année suivante Dom Belhomme le fit entrer dans la première partie de son histoire de Moïenmoutier, qui parut à Strasbourg en un volume *in-4°*.

Dans l'une et l'autre édition ce plus court abrégé est précédé de celui qui fut fait vers l'an 964, et suivi de l'ouvrage de Valcande. On donne le premier sur un manuscrit de Moïenmoutier, ancien au moins de sept cents ans, et l'autre sur les manuscrits de Moïenmoutier, d'Epternac et de Paderborn.

Le tout est accompagné d'amples et savantes observations préliminaires, et de notes historiques et critiques, de la façon de Dom Belhomme et des autres Editeurs. On s'y attache à montrer et rectifier les fautes énormes, sur-tout contre la chronologie, qui se trouvent dans l'un et l'autre ouvrage. Dès 1717 Dom Martene et Dom Durand avoient publié celui de Valcande, sur le manuscrit de Paderborn; dont on vient de parler.

2°. Cet ouvrage dans le seul manuscrit de Moïenmoutier est immédiatement suivi d'un sermon du même Auteur, dont les Editeurs n'ont pas jugé à propos de charger leurs recueils. C'est une invective contre la corruption des mœurs de ce temps-là, d'où Valcande prend occasion d'exhorter ses Confreres à imiter les vertus de S. Hidulfe et de ses disciples.

3°. Au lieu de ce sermon, les manuscrits de Paderborn et d'Epternac contiennent tout de suite un traité des successeurs de S. Hildulfe en Vosge. Il est hors de contestation, que cet autre écrit appartient à l'Auteur du précédent, qui l'y promet en termes non équivoques. Nous avons trois éditions de cet ouvrage de Valcande. Dom Martene et Dom Durand l'ont d'abord donné à la suite de la vie de S. Hidulfe. Mais ils en ont retranché plusieurs chapitres vers la fin, sur ce qu'ils leur ont paru peu intéressants. Ils ne contiennent en effet que quelques miracles. Dom Belhomme l'a inséré depuis dans la seconde partie de son histoire de Moïenmoutier, et enfin Dom Calmet parmi les preuves de l'histoire de Lorraine. L'ouvrage est entier dans l'une et l'autre édition: Valcande l'emploie à donner la succession des Abbés de son monastere, depuis S. Hidulfe jusqu'à Nardulfe, avec quelques traits de leurs vies. Il y en a joint quelques autres touchant les divers états, dans lesquels s'est trouvé Moïenmoutier pendant cet espace de temps. S'il n'en rapporte pas davantage, il faut s'en prendre, selon lui, au

p. 221-227.
p. 228-233.

p. 203-221.

Mart. ib. p. 4091-4113.

Boll. ib. p. 238.
n. 41.

p. 208. n. 2.

p. 209. n. 5.

Mart. ib. p. 4113-4121.

Cal. ib. p. 49-62.

p. 33. c. 6.

p. 51. c. 4. défaut de monuments qui pouvoient l'en instruire. Son ouvrage au reste n'est pas exempt de fautes. Valcande y parlant d'un Fortunat, à qui Charlemagne donna l'abbaye de Moïenmoutier, le représente comme Patriarche de Jerusalem. Mais les sçavants sont persuadés qu'il l'étoit de Grade, et le même que celui qui, se voiant poursuivi par les Venitiens, se retira en France vers 803.

Boll. 19. jun. p. 883. not. 4°. On croit avec beaucoup de probabilité, que Valcande a aussi retouché la vie de S. Dié, ou Diey, d'abord Evêque de Nevers, puis fondateur et Abbé du monastere du même nom en Lorraine, converti depuis long-temps en une collegiale de Chanoines séculiers. Ce qui sert à appuyer ce sentiment, c'est que l'Auteur de cette vie, telle que nous l'avons, renvoie ses Lecteurs à celle de S. Hidulfe, retouchée par Valcande, comme on l'a vû, et que d'ailleurs ce sont les mêmes fautes contre la chronologie dans l'une et l'autre. On peut ajoûter, que les temps y conviennent; puisque l'Auteur ou le Reviseur, n'écrivait que quelques années après l'élevation du corps de S. Dié, qui se fit en 1003.

p. 881. n. 23. En remontant plus haut, on trouvera que cette vie de saint Dié aura eu les mêmes aventures que celle de S. Hidulfe. La tradition du XI siecle portoit effectivement, que les actes de ce Saint avoient été originairement recueillis par ses disciples, et ensuite remaniés par un saint et sçavant Abbé de Moïenmoutier. Cette seconde circonstance, il est vrai, ne peut se soutenir en tout; mais elle subsiste pour le fonds. Il est clair par le texte que le dernier Reviseur y a conservé cette circonstance remarquable, que ce fut, non un Abbé de Moïenmoutier, mais un Moine de Val-Golilée, aujourd'hui Saint-Dié, qui remania ces actes. Il l'avoit fait par consequent avant 980, qui est le temps auxquels les Chanoines prirent la place des Moines. Enfin Valcande les revit à son tour, et les rendit tels que nous les avons. Il y promet une relation des miracles du Saint. Mais cet écrit projeté est demeuré en idée, ou il faut dire qu'il est encore caché, ou entierement perdu. Dans la suite ces actes furent envoyés au pape Leon IX, qui les approuva dans un Concile tenu à Rome en 1049, la premiere année de son pontificat.

p. 882. n. 26. Spic. t. 3. p. 313. p. 876. 879. n. 11. 20. Boll. ib. p. 870. 871. n. 3. 6. p. 885. n. 28. n. 29. Sur. supp. 19 jun. p. 539-546. Nous en avons plusieurs éditions, et quelques traductions en notre langue. Mosander les a fait entrer dans son supplement à Surius. Mais outre qu'il en a changé le style, la préface

et la fin manquent dans son édition. ^a En 1619 ils furent réimprimés à Nanci en leur entier. Dès 1594 Jean Ruyr, Secretaire du Chapitre de S. Dié, les avoit traduits en François et publiés à Troies. Il les insera depuis dans son ouvrage *des Saints et antiquités de Vosge*, imprimé à Epinal en 1634. François Riguet, Grand Prevôt de S. Dié, les publia à son tour en 1679, sur l'édition de Nanci. Enfin les successeurs de Bollandus les ont donnés sur plusieurs manuscrits, collationés aux éditions précédentes, et les ont enrichis de sçavantes notes et observations préliminaires.

^a Boll. ib. p. 870.
n. 3.

p. 869-883.

S. WOLBODON,

EVÊQUE DE LIEGE.

WOLBODON nâquit au Comté de Flandres, d'une famille distinguée par sa noblesse. Il apporta au monde un si heureux genie, qu'en peu de temps il fit de grands progrès dans les Letres et la pieté. Après ses premieres études il se consacra au service de Dieu dans la Cathédrale d'Utrecht, desservie alors par des Moines. On ne fut pas long temps, sans le charger de la direction de l'Ecole, où il eut grand nombre de disciples, qu'il avoit soin d'instruire, suivant leur portée, dans les voies du Seigneur, comme dans la connoissance des Letres. De cet emploi il fut élevé à la dignité de Prevôt, qu'il remplit avantageusement pour le bien spirituel et temporel de cette Eglise. L'Empereur S. Henri, aiant connu son mérite, voulut l'avoir près de sa personne, et le choisit pour un de ses intimes confidens. On dit même qu'il le fit son Chapellain et son Chancelier.

Mab. act. t. 8. p.
176. 177. n. 2. 3.

p. 174. 175. n. 2.

p. 177. n. 3.

p. 178. n. 4.

Gall. chr. nov. t.
3. p. 850.

A la mort de Baldric, Evêque de Liege, qui arriva en 1017, ou seulement l'année suivante, selon d'autres, ce Prince fit élire Wolbodon pour remplir sa place. Le nouvel Evêque fut sacré par Heribert, Archevêque de Cologne. Si-tôt qu'il eut été mis sur le chandelier de l'Eglise, il y brilla par toutes les éminentes vertus qui font les plus grands Evêques. Malheureusement son épiscopat ne fut pas de longue durée; le saint Prélat étant mort le vingtième d'Avril 1021. Il fut enterré dans l'église de S. Laurent, où l'on voïoit autrefois en letres

Mab. ib. n. 5 | not.

p. 178-182. n. 6-13.

p. 175. n. 3.

p. 182. n. 13.

d'or l'építaphe suivante, qui retient tout le genie de son siecle.

EPITAPHE.

Ingens carnis honor, sed morum gratiâ major;
 Præsulis officio te locat et solio.
 Sensit dives, egens, ut çras ad singula præsens,
 Istis unde salus, his fluit unde cibus.
 Hinc eadem cunctis assunt et viscera nobis;
 Hincque salutiferum excolimus tumulum.

p. 184. 185. n. 18.

Dieu déclara la sainteté de son serviteur par un si grand nombre de miracles, qu'Etienne premier Abbé de S. Laurent, se crut obligé de conjurer le saint Evêque au nom du Seigneur de cesser d'en faire; parce que la multitude du monde qu'ils attiroient à son tombeau, troubloit la tranquillité du monastere.

p. 183. n. 15.

Wolbodon laissa de sa façon un Psautier, qui mérite d'être connu. Il l'avoit écrit de sa propre main; et à la fin de chaque Psaume il avoit mis une effusion de cœur en forme de priere, tirée du Psaume même et conforme à son esprit. Plus d'un siecle après la mort du saint Prélat, on conservoit à Liege son ouvrage comme un précieux thrésor, propre à nourrir la pieté chrétienne, et à exciter la componction dans le cœur.

Mart. am. coll. 1.
6. pr. n. 44.

Ce qu'on nous apprend du fameux Psautier, que S. Robert Abbé de Molesme porta à Cîteaux, où on le voit encore, feroit juger qu'il auroit été copié sur celui de S. Wolbodon. Il contient, comme celui-ci, une priere à la fin de chaque Psaume; et l'on y apperçoit des marques, qu'il avoit été écrit pour l'usage de quelque monastere de la Belgique.

Mab. ib. p. 602.
n. 7.

Le Chroniqueur de Gublou a fait entrer dans l'éloge de l'Abbé Olbert, un diplôme de l'Evêque Wolbodon en faveur de ce monastere. On y peut remarquer divers traits de sa pieté et de sa maniere d'écrire, si c'est lui-même qui l'a dicté.

A R N O U L ,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

ARNOUL, dont on a déjà fait l'histoire en partie dans celle de Gerbert, étoit fils naturel de Lothaire Roi de France. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut mis dans le Clergé de Laon, et devint Chanoine de la Cathédrale. Quelque temps après la mort d'Adalberon, Archevêque de Reims, qui arriva en Janvier 988, Arnoul, quoiqu'encore jeune, fut élu pour le remplacer. L'acte de son élection contient un éloge avantageux de son mérite, et ne dissimule pas néanmoins le vice de sa naissance. Le Roi Hugues Capet consentit volontiers à son ordination, et avoit même contribué à lui procurer cette dignité. La politique de ce Prince lui faisoit sans doute espérer de mettre par-là Arnoul dans ses intérêts, et de l'empêcher de troubler sa nouvelle domination, en favorisant le parti du Prince Charles son oncle, à qui il avoit auparavant livré la ville de Laon.

Mais le contraire arriva pour le malheur du jeune Prélat. Bien-tôt il fut accusé de s'être revolté contre son Souverain, et d'avoir aussi livré la ville de Reims, que Charles avoit effectivement surprise par la trahison du Prêtre Adalger. Hugues en porta ses plaintes au S. Siege; et aiant attendu en vain pendant dix-huit mois une réponse favorable, il fit assembler en 991 un Concile à l'abbaye de S. Basle, duquel nous avons rendu compte. Arnoul y fut entendu; et trois habiles Orateurs y prirent la défense de sa cause. Néanmoins s'étant confessé coupable, il y fut déposé de l'épiscopat, et relegué à Orléans. Gerbert fut ordonné en sa place, comme il a été dit, et l'occupa quelques années. Si-tôt que la nouvelle de ce double événement eut été portée à Rome, le Pape blâma l'ordination de Gerbert et la déposition d'Arnoul. Il se tint à ce sujet en 995 un Concile à Mouson, et peu de temps après un autre à Reims, où il fut réglé que Gerbert cederait à Arnoul le Siege de cette Eglise.

Ce decret ne fut cependant mis à exécution qu'après la mort du Roi Hugues Capet. Alors Arnoul fut tiré des prisons d'Orléans et rétabli sur son Siege. Son competitor étant devenu

Con. t. 9. p. 734. |
Gall. chr. vet. t. 1.
p. 499. | Mab. an.
l. 50. n. 2. 13.

Conc. ib.

Marl. t. 2. p. 39.

Hug. Fl. chr. p.
157.

Conc. ib. p. 737.
743.

p. 738. 739 | Du
Ches. t. 2. p. 142.

Conc. ib. p. 747-
750.

Du Ches. ib. p. 143.

Conc. ib. p. 778.

Marl. ib. p. 62. |
Mab. ib. l. 54. n. |
108. l. 33. n. 37.

Pape en 999, se fit un mérite de lui en confirmer la possession. Notre Prélat continua de gouverner assés paisiblement son Eglise, jusqu'au onzième de Mars 1021, ou même 1023, qu'il mourut. Dom Marlot est pour cette dernière époque; et Dom Mabillon, après l'avoir combatue, s'est cru obligé d'y revenir, déterminé par l'autorité de la chronique de Mouson. Arnoul est le dernier des Archevêques de Reims, qui ait porté le titre d'Archichancelier des Rois de France. Il fut enterré dans le chœur de l'église de S. Remi de Reims, où on lui érigea l'épithaphe suivante. Il avoit été bienfaiteur de cette abbaie; et le Necrologe de la maison l'en qualifie Moine, ce qui est confirmé par un autre monument.

E P I T A P H E .

Gall. ch. ib. p. 300. | Marl. ib. |
Egas. Bul. t. 1. p. 372.

Hic jacet Arnulphus, regali stemmate fusus,
Remorum Præsul, nulli pietate secundus :
Spes inopum, pes † debilium, pater Monachorum.
Assertor veri, rigidi servator honesti :
Quem fera mors rapuit quæ nulli parcere novit.
Flete patrem Monachi lacrimarum fonte perenni.

Ce qui nous reste des écrits d'Arnoul, est si peu considerable en soi-même, qu'il ne vaudroit pas la peine qu'on en parlât, si ce n'étoit autant de pieces originales pour l'histoire de son temps.

Conc. ib. p. 734. |
Marl. ib. p. 40.

1°. Nous avons de lui son serment de fidelité aux Rois Hugues et Robert. Il est conçu en des termes dignes de remarque, et pourroit servir de modèle en pareille occasion.

Conc. ib. p. 737. |
Marl. ib. p. 41.

2°. Un decret d'excommunication contre ceux qui avoient pillé l'Eglise et la ville de Reims, jusqu'à ce qu'ils eussent restitué. La piece, quoiqu'en un style vehément, est assés bien écrite pour ce tems-là, Arnoul la publia pour se justifier du soupçon où l'on étoit, que c'étoit lui-même qui avoit livré la ville de Reims, comme il avoit effectivement livré celle de Laon.

Conc. ib. p. 736. |
737. | Marl. ib. p. 41. 42.

Cette piece en attira une autre dans le même goût, qui fut publiée par les Evêques de la Province, assemblés à Senlis en 990, afin d'appuyer la justification de leur Métropolitain. Ils l'envoyerent ensuite aux Evêques absents, avec une lettre

† Au lieu de *pes*, on lit *spes* dans le *Galia Christiana* et dans l'histoire de l'Uni-

versité de Paris par Du Boullay. Mais la leçon de Dom Marlot paroît préférable.

circulaire qui la suit dans les mêmes recueils que les autres pièces précédentes, et qui fait la XXII de la seconde classe de celles de Gerbert.

On y a un autre monument de ces mêmes Evêques, qui est un titre en bonnes formes de l'inconstance humaine. C'est la lettre que ces Prélats, après s'être détachés de leur Archevêque, pour épouser les intérêts du Roi Hugues, écrivirent au Pape Jean XV, en conformité et pour appuyer les plaintes de ce Prince contre Arnoul.

Conc. ib. p. 738 |
Marl. ib. p. 44.

2°. Nous avons aussi de cet Archevêque l'acte de renonciation, par lequel il se reconnoît indigne de l'épiscopat, et consent qu'un autre plus digne soit reçu en sa place. Il est fait sur le modèle de celui qu'Ebbon, autre Archevêque de Reims, donna en une semblable conjoncture.

Conc. ib. p. 738 -
Marl. ib. p. 46

4°. Les écrits que publia Gerbert pour la défense de sa cause, supposent qu'Arnoul en fit de son côté; mais il ne nous en reste plus rien. Il y a seulement deux de ses lettres parmi celles de Gerbert, qui en fut le Secrétaire, ^a et une troisième, qu'Harriulphe a fait entrer dans sa chronique de S. Riquier. Celle-ci est écrite à l'Abbé Ingelard, et lui est fort honorable. (vi.)

Gerb. ep. par. 2.
ep. 2. 3.
^a Spic. t. 4. p. 530.

CONSTANTIN,

ABBÉ DE S. SYMPHORIEN A METZ;

ET

ALPERT,

MOINE DU MÊME LIEU.

CONSTANTIN, homme d'esprit, de mérite et de savoir, succéda à Siriaude mort en 1004, dans la dignité d'Abbé de S. Symphorien à Metz. C'est par erreur, et contre son propre témoignage, que les catalogues imprimés le font succéder à Fingene. Il dit expressément que celui-ci fut le premier Abbé de ce monastère, depuis que l'Evêque Adalberon II en eut relevé les ruines, et qu'il eut pour successeur Siriaude, à qui il succéda lui-même. Il reçut la bene-

Lab. bib. nov. t. 1.
p. 678 | Mab. an.
l. 52. n. 45-68 |
act. t. 8. p. 23. n.
40.

248 CONSTANTIN, ABBÉ DE S. SYMPHOR.

IX SIECLE.

Le Long, bib. fr.
p. 205. n. 4404.

Mab. ib. | Cal. his.
de Lor. t. 3.

Lab. ib. p. 670-
682.

Bal. misc. t. 4. p.
554-555.

Sig. scri. c. 143 |
Trit. scri. c. 329 |
Voss. his. lat. l. 2.
c. 41. p. 115. 2 |
Du Cang. gl. ind.
auc. p. 83.

Trit. ib.

Le Long, bib. fr.
p. 205. n. 4404.

diction ¹ abbatiale de la main de ce Prélat; qui lui donna beaucoup de part à son amitié et à sa confiance. Mais notre Abbé ne jouit pas long-temps de ces faveurs; le pieux Evêque étant mort dès le mois de Decembre 1005. Constantin gouverna son monastere avec beaucoup de sagesse l'espace de vingt ans, et mourut le dixième de Septembre 1024.

La reconnoissance le porta à écrire la vie de l'Evêque Adalberon, restaurateur de son monastere, que le P. Labbe a pris soin de ² publier, sur un manuscrit de M. Claude Hardy, Conseiller au Châtelet de Paris. L'Auteur ne s'y est point nommé, ce qui fait que le manuscrit la donne à un Anonyme. Mais il s'y est si bien caracterisé, qu'on ne peut l'y méconnoître. Il étoit fort en état, comme on vient de le voir, de réussir dans ce dessein. Il y est entré dans un assés grand détail, et a été attentif à y marquer les principales époques, comme le commencement de l'épiscopat de son Héros, et le terme de sa vie. L'ordre qu'il y a gardé, et les traits de l'histoire publique qu'il y a fait entrer, donnent aussi du relief à son ouvrage. Mais il y a employé un style beaucoup trop diffus, ce qui le rend ennuyeux, et souvent obscur par l'embarras où jette l'abondance de ses paroles inutiles.

M. Baluze a publié l'épitaphe du même Prélat en trente-deux vers élégiaques. Cette pièce ne porte point le nom de son Auteur. Mais si elle n'est pas de la façon de Constantin, le fonds au moins est tiré de son ouvrage.

Sous le gouvernement de Constantin, florissoit dans sa communauté un Moine nommé ALPERT, ou ALBERT, selon Sigebert et autres Bibliographes. Alpert fit de l'Etude une de ses principales occupations. Il se rendit habile dans l'intelligence de l'Ecriture, et acquit une assés grande connoissance des Arts Liberaux. Trithême ne le fait fleurir qu'en 1030, et M. du Cange huit ans encore plus tard; mais il est certain qu'il écrivoit dès les premières années de ce siècle.

Trithême ajoute, qu'Alpert avoit laissé à la posterité quelques productions de son sçavoir, et ne spécifie néanmoins que l'histoire de ce qui s'étoit passé de son temps. Il semble même,

¹ Ce trait joint à l'époque de la mort d'Adalberon, suffit seul pour renverser l'opinion du P. le Long, qui donne cette vie à l'abbé Richer, qui ne le fut que dix-neuf ans après la mort de ce Prélat.

² M. Eccard ne connoissoit pas cette édition de la vie d'Adalberon; puisqu'il la croioit encore cachée dans les bibliothèques.

me, qu'il ne la connoissoit que par Sigebert; puisqu'il en parle dans presque les mêmes termes que cet autre Bibliographe, comme d'un écrit succinct mais utile, *et si brevem, tamen utilem.*

Sig. ib.

Les Sçavants doutoient que cette histoire existât quelque part. Mais après avoir été long-temps ensevelie dans la poussiere, elle en est enfin sortie par les soins de M. Eccard, qui l'a publiée dans son recueil d'Historiens du moien âge imprimé en deux volumes *in-folio* à Leipsick l'an 1723. L'ouvrage d'Alpert, qui a été tiré d'un manuscrit du XI siecle, est divisé en deux livres, et chaque livre en plusieurs chapitres. L'Auteur y rapporte les événements arrivés de son temps, qu'il avoit dessein de conserver à la posterité. Son choix auroit pû être beaucoup meilleur, et l'ordre qu'il y a suivi plus methodique. Il est visible qu'il s'y est conduit d'une maniere fort arbitraire.

Mab. ib. l. 52. n. 69.

Eccard. Scri. Ger. t. 1. p. 91-132.

Entre ces événements il y en a plusieurs qui regardent des personnes particulieres, et qui par consequent sont peu interessants. Tel est le portrait qu'il nous trace de deux sœurs, nommées, l'une Luitgarde, et l'autre Addéle dont l'une étoit aussi vertueuse que l'autre adonnée au vice. Telles sont les querelles entre deux puissants Seigneurs Allemans, Vicmanne et Baldric, lesquelles occupent beaucoup notre Historien.

l. 1. c. 3.

c. 1 | l. 2. c. 1. 2. 5. 9. 12. 16. 17.

Il y a d'autres événements qui concernent l'histoire générale, et ce qu'en rapporte Alpert, peut être de quelque utilité pour l'éclaircir. A cette classe appartient ce qu'il dit de la mort de l'Empereur Otton III, de l'histoire de S. Henri son successeur; de celle de quelques Evêques d'Utrecht et de Metz; de deux différentes incursions des Normans, l'une en 1009, l'autre l'année suivante, et quelques autres faits semblables.

l. 1. c. 4.

c. 5.

c. 10-17 | l. 2.

c. 3. 7. 24. 25.

Alpert dans cet ouvrage a suivi le genie des autres Historiens de ce temps-là, qui presque tous sont attentifs à marquer les phénomènes qui paroissent dans l'air. Il y fait effectivement mention de deux Comètes extraordinaires, dont l'une se fit voir trois ans après que le Roi S. Henri fut parvenu à la couronne de Germanie, c'est-à-dire en 1005, et l'autre deux ans après le Concile indiqué à Noïon, où il se tint en 1017. Il nous apprend aussi que trois ans avant ce dernier phénomène il y avoit eu une éclipse de lune et une autre de soleil. Mais Alpert ne parle de ces effets de la nature, que suivant les préjugés d'une mauvaise Astrologie, en les donnant pour des pronostics de calamités publiques, de famine, de mortalité, de guerres

l. 1. c. 6 | l. 2. c. 19.

sanglantes. On voit par cette notice de son histoire, que c'est à juste titre qu'il l'a intitulée : *De diversitate temporum*.

1. 2. c. 22. 23.

Outre le personnage d'Historien, notre Auteur y fait encore celui de Controversiste. Aiant pris le parti d'y faire entrer l'histoire d'un Clerc qui s'étoit rendu Juif, il en prend occasion de rapporter les blasphemes et faux raisonnemens de ce Neophyte, et de les refuter, ce qu'il execute avec autant de force que de justesse et de solidité. Le grand nombre de passages des livres sacrés qu'il y emploie sont bien choisis; et ce morceau de l'ouvrage d'Alpert peut verifier ce que Trithême dit de sa grande intelligence de l'Ecriture. Le style en est vif, net, pressant, et la méthode qu'y suit l'Auteur conforme à celle que suivent communément les Peres en combattant les Juifs et les Héretiques. Elle est même dégagée de la secheresse et barbarie des Scholastiques qui sont venus depuis.

Trit. ib | Sig. ib.

Meur. his. de M.
p. 349.

Ecc. ib. p. 91.

Trithême, voulant expliquer la pensée de Sigebert, qui ne nomme point le Siege de l'Evêque à qui Alpert a dédié son ouvrage, dit que ce fut à celui de Metz, que Meurisse nomme Thierrî II. Alpert à la vérité écrivoit du temps de ce Prélat; mais c'est à Bouchard Evêque de Wormes qu'est dédié son écrit. Son épître dédicatoire et la réponse de Bouchart, qui se lisent à la tête, ne permettent pas d'en douter. Quoique le style d'Alpert ne soit ni pur ni élégant, il est néanmoins assés clair, et n'est point barbare au point que l'est celui de tant d'autres Ecrivains du même siecle.

Mell. scri. c. 77.

L'Anonyme de Molk parle d'un Moine Albert, comme du plus habile Computiste de son temps. En le plaçant entre Remi d'Auxerre et Willeramne, qui florissoient, l'un au commencement du X siecle, l'autre après le milieu du suivant, il nous donne à juger que ce peut fort bien être le même qu'Alpert qui fait le sujet de cet article. Albert laissa de sa façon un fameux traité, *libellum insignem*, des regles du Comput.

A R N O U L,

MOINE DE S. ANDRÉ D'AVIGNON.

ARNOUL, dont nous entreprenons de parler, ne nous est connu que par ses ouvrages. Quoiqu'ils ne soient pas encore imprimés, il importe néanmoins d'en avoir une notice, afin d'être plus au fait du goût des gents de Lettre de ce siècle. Dom Michel Germain, dans son *Monasticon gallicanum*, qui est encore manuscrit. confond aussi Arnoul avec un autre Moine de S. André, nommé Rannulse, ou plutôt l'aymond, qui ne florissoit que soixante ans, ou en iron, après lui. sous l'Abbé Pierre successeur de Ponce. Le motif le plus spécieux de cette confusion vient sans doute de ce que ces deux Ecrivains étoient Moines du même lieu, et qu'ils ont traité de sujets de presque même nature. Arnoul, qui écrivoit dès les premières années de ce siècle, a laissé cinq ou six ouvrages de sa façon.

Mon. gall.

Mab. an. l. 55. n. 95.

1°. Une chronique abrégée depuis le commencement du monde jusqu'à son temps. L'Auteur y compte ce qui est remarquable depuis cette première époque jusqu'à J. C. 5025 ans; depuis J. C. jusqu'à la quarantième année du regne de Charles, fils de Louis le Debonnaire, 854 ans; et depuis cette dernière époque jusqu'à l'année qu'Arnoul écrivoit, *in quo nostra devenit ætas*, 172 ans. De sorte que le tout bien compté, suivant la propre supputation de l'Auteur, fait 1026 ans depuis J. C. jusqu'au temps où finit sa chronique. S'il n'y a faute dans le texte, Arnoul y fait commencer le regne de Charles le Chauve, dont il y est question, neuf années avant que ce Prince nâquit. Cela n'empêche pas que son écrit ne puisse servir à illustrer l'histoire du païs. Il y est parlé d'Adalax femme de Guillaume Comte de Provence, et mere de la Reine Constance, femme du Roi Robert. La mort de cette Comtesse y est marquée en 1026, la même année qu'Arnoul finit sa chronique.

Ibid.

2°. Un petit Martyrologe, ou Calendrier pour le cours de l'année. Arnoul le tira particulièrement de ceux du venerable Bede et d'Adon, et y ajouta quelques Saints qui manquent dans ceux-ci.

Ibid. | Mon. gall.

3°. Un traité des poids et des mesures, qui peut être de

Mab. ib.

quelque utilité pour expliquer le Concile d'Aix-la-Chapelle, touchant la livre de pain prescrite aux Moines pour chaque jour, suivant la Regle de S. Benoît. Ce Concile dit que cette livre de pain doit peser trente sols, et la livre, dont parle notre Auteur, en pesoit vingt, et étoit de douze onces. A l'article des liquides, où il explique la mesure de l'hemine, il dit qu'elle pesoit une livre, selon quelques-uns, et une livre et demie selon d'autres.

Ibid.

4°. ' Un écrit touchant les Auteurs qu'on doit admettre, ou rejeter, conformément au decret de Rome : ce qu'on croit devoir entendre de la censure des livres faite par le Pape Gelase.

Ibid.

5°. ' Enfin deux autres petits traités, l'un sur ce qui regarde le Solstice, l'autre sur le jour de la Mort et de la Passion du Sauveur, sur quoi l'on a vû qu'Abbon de Fleuri et quelques autres avoient écrit depuis peu de temps. Arnoul ne prend point d'autre qualité dans ses écrits, que celle de Moine fragile, à *quodam fragili Monacho, Arnulfo nomine,*

Sig. scri. c. 157.

Sigebert dans son catalogue d'Ecrivains Ecclésiastiques, fait mention d'un Arnoul, qualifié Moine comme le précédent. Mais nous n'avons que l'identité de nom, de temps et de profession, pour juger que celui-ci est le même que l'autre. Celui dont parle Sigebert avoit choisi les plus belles Sentences des Proverbes de Salomon, et les avoit mises en vers. Arnoul dans cet ouvrage poétique avoit été attentif à ne point séparer le sens literal du sens spirituel.

A D E L B O L D E ,

EVÊQUE D'UTRECHT.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Heda, epis. ult. p. 282.

ADELBOUDE, ¹ l'un des Ecrivains le plus polis de son tems, étoit issu d'une famille noble, plutôt du país de Liege ou de Hollande que de Frise, comme la plupart des

* Ditm. l. 8. p. 425. 426.

¹ Il est peu de noms propres qui soient si diversement écrits que celui d'Adelbolde. Tantôt il est nommé Adalbalde, Adelbalde, Adalbode; d'autrefois, Aldebolde, Athal-

balde, Albalde, ou même Adelband. * Ditmar le nomme toujours Athelholde, et Baronijs Adalberon.

Modernes l'ont avancé. Il est au moins vrai, qu'il avoit un frere habitué près de Thiel au Duché de Gueldres. ' Dès sa jeunesse il se consacra au service de Dieu dans la Collegiale de S. Ursmar à Laubes, convertie depuis long-temps en une église paroissiale. ' Circonstance qui, selon Trithème, a jetté a posterité dans l'erreur, en supposant qu'Adelbolde avoit été Moine de Laubes. Il y étudia néanmoins sous l'Abbé Folcuin, ou Heriger son successeur, ' et fréquenta les autres écoles qui avoient alors le plus de réputation, nommément celle de Liege sous Notger Evêque du lieu, et celle de Reims sous le celebre Gerbert. ' A l'aide d'un esprit vif et pénétrant, Adelbolde y fit pour son siecle de très-grands progrès dans les sciences humaines et divines. Son érudition étoit si connue dès 994, qu'on le mettoit de pair avec les plus grands hommes de Letres de ce temps-là : comme Heriger son Maître, Fulbert de Chartres, Abbon de Fleuri.

' A l'érudition Adelbolde joignoit un mérite superieur et generalement reconnu, une prudence, une sagesse incomparables, et passoit dans l'esprit de tout le monde pour un homme de courage et d'excellent conseil. ' Tant de brillantes qualités rendirent son nom celebre, et le firent connoître à la Cour de Germanie. Le Roi Henri depuis Empereur, l'y appella, et en fit un de ses premiers Officiers : ce que des Ecrivains des siecles posterieurs ont exprimé, les uns par le terme de Chancelier, d'autres par celui de Proconsul. Dès 1004 il y étoit en grand honneur, et y avoit acquis une estime singuliere. ' Dès lors il donna des marques de deux autres qualités, qui se rencontrent rarement en un Ecclesiastique, en montrant qu'il étoit aussi brave Capitaine qu'habile Politique. En cette double qualité il parut quelquefois à la tête des armées, et eut beaucoup de part au gouvernement de l'Etat.

' Le siege de l'Eglise d'Utrecht étant venu à vaquer, le Roi Henri y fit placer Adelbolde. Presque tous les Ecrivains sont partagés sur le commencement de son épiscopat, les uns le mettant dès 1005, les autres en 1008, ou l'année suivante.

Mais aiant succédé à S. Ansfride mort le troisième de Mai 1010, il ne peut avoir été ordonné qu'après cette époque. Aussi est-ce à cette même année que Lambert de Schafnabourg et les Annales d'Hildesheim rapportent son ordination : ce qui s'accorde avec la durée de son épiscopat et le terme de sa vie.

Sig. scri. c. 138 |
not.

Trit. scri. c. 312.

Chr. hir. t. 1. p.
136 | Alb chr.
par. 2. p. 34.

Trit. scri. ib —
Boll. 14 jul. p.
723. n. 58. | Sig.
chr. an. 994.

Boll. 25 feb. p.
546. n. 1.

Trit. chr. hir. ib.
p. 150 | Beka. chr.
p. 26 | Sig. chr.
an. 1004.

Boll. ib | p. 547.
not.

Trit. ib. | Du Pin,
II sie. p. 366. |
Oud. scri. t. 2. p.
540. Supp. p. 324.

Mab. act. t. 8. p.
92, 93 n. 13. an.
1. 53. n. 48 Lamb.
chr. an. 1010 |
Hild. an. 1010.

Beka, ib. p. 26.
27 | Belg. chr.
mag. p. 98 | Boll.
ib. | Gall. chr. vet.
t. 1. p. 824. 825 |
Heda, p. 282.

Heda, ib. p. 281.

Boll. ib. | Ditm. 1.
8. p. 425. 426 |
Beka, ib. | Heda,
ib. p. 277-279 |
Trit. ib. p. 150 |
Scri. c. 312.

Beka, ib. p. 27 |
And. bib. belg. p.
5 | Swe. ath. belg.
p. 91.

' La principale occupation du nouvel Evêque, fut de faire fleurir la religion dans son diocèse, et d'y réparer les lieux saints. En 1015 il entreprit de rebâtir l'église de S. Martin dans sa ville épiscopale, et en fit un des beaux édifices de ce temps-là. L'ouvrage fini en 1023, la dédicace en fut faite la même année avec un pompeux et religieux appareil. L'Empereur S. Henri s'y trouva présent, avec douze Evêques de sa suite. Cette entreprise, qui suppose des frais immenses, n'empêcha pas que le zélé Prélat ne trouvât encore les moïens de renouveler quelques autres églises. ' Il rebâtit nommément, et fonda comme de nouveau la Collegiale de Tiel, dédiée sous l'invocation de S. Walburge.

On seroit dans l'étonnement, si l'on voïoit aujourd'hui un Evêque à la tête des armées. Mais c'étoit un usage assés ordinaire en ces siecles demi barbares. ' Adolbolde y parut quelquefois depuis son épiscopat, s'étant trouvé dans la nécessité d'emploïer les armes, pour réprimer les pillages des biens de son église. Si l'on est curieux de sçavoir le détail de ses guerres, et quelle en fut l'issue, on peut consulter les Ecrivains cités à la marge. Notre généreux Evêque mourut le vingt-septième de Novembre 1027, dans la dix-huitième année de son épiscopat.

' Quelques Auteurs lui en donnent dix-neuf ans, mais c'est une erreur que l'époque de son ordination et celle de sa mort doivent corriger. Il n'en faut pas davantage non plus, pour montrer que le sçavant P. Pagi s'est trompé en renvoyant la mort d'Adelbolde à l'année 1028.

§ II.

SES ECRITS.

JUSQU'ICI aucun de nos Bibliographes n'a donné une liste exacte et entiere des écrits d'Adelbolde. Nous allons tâcher de suppléer à ce double défaut.

1°. Le plus estimable et le plus interessant à tous égards, est la vie de l'Empereur S. Henri, mort en 1024. On ne peut se prévenir qu'avantageusement en faveur de cet ouvrage, sçachant qu'il est sorti de la plume d'un Auteur qui avoit tous les talents qu'on vient de détailler, et qui aiant été le favori et un des premiers Officiers de son Héros, avoit connu par lui-même ce qu'il a entrepris d'écrire. Mais par malheur, nous n'avons que le commencement de cette vie, qui contient à peine

l'histoire des deux premières années de ce Prince, la suite est perdue sans ressource, ou n'a peut-être jamais été écrite ; la mort de l'Auteur en aiant prévenu la perfection. Cette perte est d'autant plus grande, qu'on n'a rien dans ce genre qui soit capable de la réparer.

Pour éviter l'erreur, dans laquelle sont tombés la plupart des Critiques, au sujet de cet ouvrage d'Adelbolde, il faut bien le distinguer d'une autre vie du même Empereur, écrite plus d'un siècle après sa mort. C'est pour avoir confondu l'une avec l'autre, que les uns ont donné la plus récente à notre Prélat, et que les autres doutant avec raison qu'elle soit son ouvrage, sont demeurés dans le doute, et y ont jetté leurs Lecteurs, qu'Adelbolde en eût jamais écrit une lui-même. Le fait est cependant incontestable. Sigebert, qui écrivoit dans le même siècle, l'atteste en deux divers endroits ; et la partie de l'ouvrage qui nous reste, lui donne le dernier degré de certitude.

L'écrit qu'on a confondu avec celui d'Adelbolde, a été publié d'abord au sixième volume du recueil de Canisius, puis réimprimé dans le troisième de la nouvelle édition qu'en a fait M. Basnage. Depuis qu'il a été connu du public, Gretser l'a inséré dans ses vies des Saints de Bamberg, imprimées à Ingolstat en 1611. Les derniers Editeurs de Surius, et les Bollandistes l'ont fait entrer à leur tour dans leurs collections. Nous marquons ces différentes éditions, comme utiles à faire éviter l'erreur de confusion que nous entreprenons de détruire.

A l'égard de l'ouvrage de notre Prélat, il a paru pour la première fois au grand jour dans le recueil de Gretser déjà marqué. Dans la suite M. de Leibnitz l'a fait réimprimer parmi ses Historiens de Brunswick, et les Continuateurs de Bollandus au quatorzième jour de leur mois de Juillet. Ces derniers Editeurs ne lui donnent que le titre de fragment, parce qu'en effet ce n'est qu'une petite partie de l'ouvrage. N'importe, ce morceau, tout morceau qu'il est, mérite d'être regardé comme un des plus excellents monuments de ce temps-là. Les sçavants Critiques, qui l'ont donné en dernier, manquent d'expressions pour en relever le prix, et le qualifient sans difficulté, *egregia lucubratio . . . pretiosum thesaurum* : un écrit où l'on voit à découvert la fidélité de son Auteur, son habileté et son exactitude à traiter l'histoire.

Adelbolde l'avoit divisé par années, et non par chapitres, afin de mieux suivre l'ordre chronologique. Il le commence

And. ib | Voss. his.
lat. l. 2. c. 41. p.
413 | Cave, p.
519. 1 | Du Pin,
40. sie. p. 173. 11.
sie. p. 366 | Oud.
ib. p. 541. 542 |
Canis. B. t. 3. par.
3. p. 24-26.

Sig. scri. c. 138 |
chr. an. 1024.

Leib. scri. bruns.
p. 430-441.
Boll. 14 jul. p.
744-754.

p. 723. n. 58. |
p. 744. n. 153.

par l'année 1002, à laquelle S. Henri parvint à la Couronne de Germanie. Il ne nous en reste que ce qu'il dit sur cette année et la suivante, avec quelques traits de l'année 1004.

p. 745. n. 1. 3.

Rien de plus judicieux, ni de meilleur goût pour un siecle qui en étoit aussi dépourvû, que la Préface qui se lit à la tête. Adelbolde y pose pour principe, que pour réussir à écrire l'histoire, il faut prendre à tâche que la verité et l'utilité en soient inseparables. Il passe ensuite à développer ce qu'exige cette double condition, et ce qu'il dit à ce sujet, joint à l'exécution de son dessein, montre qu'il s'étoit avantageusement élevé au-dessus du genie de son siecle. Son style répond au fonds de l'ouvrage. Il est clair, aisé, naturel, dégagé de cette superfluité de mots trop ordinaire aux autres Ecrivains de ce temps-là; et l'on peut même dire qu'il s'y trouve une certaine élégance. De sorte que Trithème n'a rien dit de trop, lorsqu'en louant cette histoire de S. Henri, il a avancé qu'elle est écrite poliment, *pulchro et eleganti stylo*.

Trit. chr. hir. ib.
p. 150.Boll. 25 feb. p.
542-546.

p. 512. n. 7.

2°. Les derniers Editeurs de cet ouvrage d'Adelbolde, en ont publié un autre sous son nom. C'est une vie de sainte Walburge, Patrone de la Collegiale de Tiel: ou plutôt un abrégé de celle qu'en avoit écrit le Prêtre Wolfhard à la fin du IX siecle, et de laquelle nous avons rendu compte aux pages 681 et 682 de notre V volume. Quoique cet abrégé soit mieux écrit que beaucoup d'autres semblables monuments de ce temps-là, il n'approche pas des beautés du style qu'on vient de remarquer dans l'histoire de l'empereur S. Henri. L'on ne laisse pas au reste de le croire de la façon d'Adelbolde, tant sur l'autorité de Guillaume de Heda qui le lui donne, que sur la reflexion toute naturelle, que ce Prélat l'aura faite pour l'usage de la Collegiale de Tiel, dont il avoit relevé les ruines. Aussi le principal exemplaire, suivant la remarque des Editeurs, se conservoit-il à Utrecht.

Ibid | Heda, ib.
p. 282.Boll. ib. p. 546-
548.

Immédiatement après cet abrégé viennent deux Letres, qui se trouvent aussi à la suite dans le manuscrit des Jesuites d'Anvers, sur lequel les mêmes Editeurs les ont publiées. Elles appartiennent au GARDIEN, ou THRESORIER, de l'église de Tiel, et ont été écrites sur la fin de l'épiscopat d'Adelbolde. La premiere lui est adressée, et contient d'abord en peu de mots un bel éloge de ses grandes actions. Le reste est employé à lui décrire quelques miracles, qui s'étoient operés depuis peu par l'entremise de sainte Walburge, et dont l'Auteur parle comme témoin oculaire.

oculaire. L'autre lettre est adressée à un nommé Immon Dia- cre de l'Eglise de Wormes, qui aiant vû à Tiel cette relation de miracles, avoit souhaité d'en avoir une copie. L'Auteur la lui envoia avec cette seconde lettre, à laquelle il a joint un miracle oublié dans la relation précédente.

Cette sorte de pieces pour l'ordinaire n'interesse pas beaucoup les gents de Letres. Mais celles-ci méritent d'être connues pour la maniere dont elles sont écrites. Il seroit à souhaiter, que ceux qui dans la suite ont entrepris de faire des relations, les eussent prises pour modèle, et en eussent imité le style. On y trouve de la précision, de la netteté, et même un agréable naturel. Elles nous sont une nouvelle preuve, que dans les siècles les plus barbares il s'est toujours trouvé quelques Ecrivains, qui ont conservé le germe d'un certain bon goût.

3°. Ce bon goût se fait sentir dans une lettre d'Adelbolde au Pape Silvestre II, par laquelle il soumet à sa censure ce qu'il avoit écrit pour tâcher de trouver la juste grosseur de la Sphère. La lettre avec l'écrit enrichi de figures forme un petit traité, que Dom Bernard Pez a donné au public, sur deux manuscrits, l'un de l'abbaye de Tegernsée, et l'autre de S. Pierre de Saltzbourg. Adelbolde l'entreprit à l'occasion d'un endroit de Macrobe, qu'il a soin de rapporter. Il n'y prend d'autre qualité que celle de Scolastique, et s'y représente comme étant encore jeune. Il semble qu'il fût alors à Rome, où il est certain qu'il fit quelque séjour avant son épiscopat. Trithème a connu ce petit écrit sous le titre de question touchant le diametre parce qu'il en est beaucoup parlé dans ce traité.

Pez. anec. t. 3.
par. 2. p. 86-93.

t. 4. par. 2. p. 46.
Trit. ib. p. 136.

Comme il regarde aussi l'Astronomie, et qu'il y entre de l'Arithmétique et de la Géométrie, nous doutons s'il ne seroit pas le même que celui qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican, entre ceux qui appartenoient autrefois à Alexandre Petau, sous le nom de notre Prélat qui y est un peu défiguré, et ce titre: *Albodi ad Gerbertum Scholasticum de Astronomia, seu Abaco*. Nous aurions le même doute au sujet d'un traité de Géométrie, dédié au même Gerbert par Adelbolde, que M. l'Abbé le Beuf a déterré dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi; si ce sçavant Moderne, qui avoit sans doute connoissance du traité qu'a imprimé Dom Pez, ne paroissoit les distinguer l'un de l'autre.

Montf. bib. bib. p.
87. 2.

Le Beuf, t. 2. p.
83.

4°. Un autre manuscrit de la même Bibliothèque, cotté

Ibid.

6055. 4, nous présente un autre traité sur le cours des astres, qu'Adelbolde a composé à l'occasion d'un endroit de Boëce : comme il composa le précédent à l'occasion d'un endroit de Macrobe. L'Auteur, selon M. l'Abbé le Beuf, à qui l'on en doit la découverte, y fait amplement voir qu'il avoit beaucoup étudié la Sphère par rapport aux planètes.

Montf. ib. p. 108.
1. 491. 1.

5°. ' On voit à la bibliothèque du Vatican, et à Verone dans quelques Cabinets de Scavants, un autre manuscrit avec ce titre : *Albodi de minutiis*. C'est le nom de notre docte Prélat, quoique défiguré ; mais on ne nous instruit point de ce qu'il traite dans cet écrit sur les minuties, qui est un sujet bien vague.

Sig. scri. c. 138 |
Trit. scri. c. 312 |
Chr. hir. p. 150.

6°. ' Trithème, qui atteste, comme Sigebert avoit fait avant lui, qu'Adelbolde avoit laissé plusieurs productions de sa plume sur l'une et l'autre Literature, specifie en particulier un écrit sur les louanges de la Croix : *De laude*, ou *laudibus S. Crucis*.

Trit. ib. | Boll. 14.
jul. p. 723. n. 58.

7°. ' Un autre sur celles de la S. Vierge. Mais ce Bibliographe ne dit point si ces écrits étoient en vers ou en prose ; car de son aveu Adelbolde avoit publié plusieurs pieces en l'un et l'autre genre d'écrire, à la louange de Dieu et de ses Saints.

Boll. ib.

8°. ' Il ajoûte qu'il avoit encore composé divers sermons à l'honneur de ceux-ci, et fait entendre qu'il les avoit vûs ; puisqu'il parle en général d'autres ouvrages du même Auteur, qui n'étoient pas venus à sa connoissance.

Héda, ib. p. 280.

9°. ' Guibert Abbé de Gublou, qui écrivoit à la fin du XII siecle, nous apprend qu'Adelbolde composa le chant de l'office de Matines pour la fête de S. Martin, et le triomphe de ce Saint sur les Danois et Suédois, c'est-à-dire, les Normans, qui avoient tenté de s'emparer de la ville de Tours, et de la piller. Guibert rapporte quelques traits de ce dernier ouvrage.

p. 282. 283.

10°. ' Guillaume de Heda a publié une liste des Vassaux libres de l'Eglise et de l'Evêque d'Utrecht, et de ce qu'ils en tenoient à hommage. Adelbolde dressa cette liste pour l'instruction de la posterité, et la fit ratifier en 1021 dans un Synode, où se trouva l'Empereur S. Henri, avec les Evêques, les Seigneurs de sa suite, et ces mêmes Vassaux. Cette piece est interessante pour l'histoire du país. On y voit qu'au nombre de ces Vassaux étoient les Ducs de Brabant, les comtes de Guel-

dres, de Hollande, de Cleves et autres. Adelbolde s'y qualifie Evêque par la seule grace de Dieu, *Dei solummodo gratia*.

' Le même Editeur aiant mal pris le sens de Trithême, s'en autorise pour transporter à notre sçavant Evêque l'honneur du Dialogue sur la diversité de l'observation de l'Avent dans l'Eglise. Mais nous avons montré, qu'il appartient à Heriger, Abbé de Laubes, et qu'Adelbolde n'y a d'autre part, que d'y être nommé comme un des Interlocuteurs. ' Il écrivit néanmoins quelque chose sur ce même sujet, lorsqu'il étoit à Rome avant son épiscopat. Ce fut à la priere de Bernon depuis Abbé de Richenow, qui l'avoit consulté sur l'usage de l'Eglise Romaine par rapport à cette même observation. Bernon, qui a traité le même sujet, se sert dans son écrit de la réponse d'Adelbotde; mais elle ne nous a pas été conservée.

p. 230.

Mart. am. Coll.
t. 1. p. 337 | Pez.
ib. t. 4. par. 2. p.
46.

AGANON,

CHANOINE DE CHATILLON SUR SEINE.

' **A**GANON, ou HAGANON, le premier Ecrivain qui paroît à la tête de la nouvelle Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne par M. l'Abbé Papillon, y est représenté d'une maniere aussi peu avantageuse, que peu exacte. Ce n'est pas au reste le seul endroit de ce nouvel ouvrage qui auroit besoin de corrections. Il y auroit de quoi en faire un entier, si l'on vouloit entreprendre de rectifier ce qu'il y a de défectueux, et de suppléer à ce qui y manque. On y suppose, qu'Aganon florissoit dès le regne de Hugues Capet; quoiqu'il soit visible par ce qu'il nous apprend lui-même, qu'il n'écrivoit que plus de vingt-cinq ans après. C'est ce que montre incontestablement un miracle qu'il rapporte avec toutes ses circonstances, comme opéré au Concile d'Airy, tenu en 1020. Gozbert, sur qui il s'opéra étoit depuis quelques années au service des Chanoines de Châtillon sur Seine, au diocèse de Langres, lorsqu'Aganon en écrivoit l'histoire.

Pap. lib. de
Bourg. t. 1. p. 1.

Boll. 17. jun. p.
385. n. 6.

Elle fait partie d'un écrit de sa façon sur S. Vorle, Patron de cette Collegiale, et connu sous le nom de Verolus dans les monuments latins. ' L'Auteur, qui prononça publiquement au jour de la fête du Saint, ce que contient son écrit, s'y donne

p. 382. n. 1 | p.
387. n. 12.

Pap. ib.

visiblement pour Chanoine de cette Eglise. Nous ne le connoissons que par son ouvrage ; mais il suffit pour nous donner de sa persone une idée avantageuse. Il y a beaucoup d'apparence que M. l'Abbé Papillon, qui en voulant l'apprécier, l'a rangé dans la classe des pieces fort plates, n'avoit pas eu le loisir de le lire. Ce Bibliographe avoit trop de lumiere et de justesse d'esprit, pour en porter un tel jugement, s'il en avoit pris lecture.

Boll. ib. p. 383.
n. 2.

p. 383-387. n. 3-
41.

p. 387. n. 12.

Pap. ib.

Boll. ib. p. 382.
n. 2.
p. 382-388.

Mab. opusc. n. 2.
p. 9.

On peut assurer, qu'il nous reste de ces temps-là peu de monuments en ce genre, qui soient plus judicieux, plus solides, plus édifiants, où il y ait plus de candeur et de naïveté dans les détails, plus de noblesse dans les pensées, plus de variété dans les expressions. Le style, il est vrai, n'en est pas entièrement pur et élégant ; mais il n'est aussi ni rempant, ni plat, ni absolument barbare. On y distingue trois parties, sans l'exorde. Dans la première l'Auteur fait un éloge général du Saint, pour suppléer à ce qu'on ignoroit de son histoire. Sa prudente discretion lui fit prendre ce parti, plutôt que de se hasarder à débiter des faits douteux, incertains, ou même faux. La seconde partie, qui est la plus prolixie, est employée au récit des miracles du Saint. Aganon n'y rapporte que ceux qui s'étoient opérés de son temps, et même sous ses yeux, si l'on en excepte le premier de la relation. Cette partie de l'ouvrage est intéressante pour l'histoire du diocèse de Langres, à raison de ce qui y regarde plusieurs de ses Evêques, et la translation de S. Vorle. On y trouve aussi quelques circonstances touchant la tenue du Concile d'Airy, qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Enfin la troisième partie contient de fort belles moralités, avec une solide et pieuse exhortation à l'auditoire.

Si Bollandus n'a pas connu cet écrit, comme le prétend le dernier Bibliographe de Bourgogne, il a ignoré lui-même, que ses Continuateurs en ont eu entre les mains jusqu'à quatre divers exemplaires, sur lesquels ils l'ont donné au public, avec quelques observations et des notes historiques et critiques. L'ouvrage s'est trouvé tronqué dans l'exemplaire qui leur étoit venu de l'Eglise de Châtillon. Il y manquoit quelque chose dans la première partie, deux nombres entiers dans la seconde, et toute la troisième. Aucun de ces exemplaires ne portoit le nom de l'Auteur. C'est pourquoi l'écrit est imprimé, comme appartenant à un Anonyme. Mais Dom Mabillon en a vu dans la bibliothèque de M. le Président Bouhier

à Dijon, un cinquième exemplaire, dans le titre duquel le nom d'Aganon est disertement marqué. Voici ce titre *Homilia et libellus de miraculis B. Veroli, ab Aganone viro Scholasticissimo*; c'est-à-dire, suivant le langage de ce temps-là, un homme très-habile dans les Letres. Expression, dont M. Papillon n'a pas saisi le vrai sens.

Cinquante ans avant que les successeurs de Bollandus publiassent l'écrit d'Aganon, le P. Estienne Legrand, en avoit inseré une traduction françoise dans son histoire de Châtillon, imprimée à Autun en 1651. On ne devine pas aisément, pourquoi M. l'Abbé Papillon reproche à cet Historien, de n'avoir pas averti de quelle langue il avoit traduit l'ouvrage en question. Auroit-il soupçonné qu'il eût été en une autre langue que la latine? Après tout, si cette traduction a été faite sur le manuscrit de l'Eglise de Châtillon, elle ne peut être qu'imparfaite, par les raisons qu'on a vûes plus haut.

Pap. ib.

S. FULBERT,

EVÊQUE DE CHARTRES.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

FULBERT, ' la plus grande lumiere de l'Eglise Gallicane en son temps, est encore inconnu par rapport à sa famille, et au lieu de sa naissance. ' Il nous apprend lui-même : qu'il n'étoit considerable ni par son extraction, ni par ses biens.

Mab. act. t. 8. p. 686. n. 11.

Fulb. car. p. 51.
1.

Sed recolens quod non opibus, nec sanguine fretus,
Conscendi Cathedram, pauper de sorde levatus.

' Quelques sçavants ont panché sur un endroit de ses écrits, à le faire Romain. Mais ce qu'ils en citent, est très-équivo-

Fleu. H. E. l. 58.
n. 57 | Mab. act.
t. 7. pr. n. 43 | an
l. 52. n. 72.

1 La différente manière de prononcer ce nom, est cause qu'il se trouve différemment écrit dans les imprimés et les manuscrits. Au lieu de Fulbert, on y lit Folbert, Fulpert, Ulbert, et même Umbert; quelquefois avec

un double W, Wlpert, Wilbert, dont on a fait Wilbert. Et comme ce dernier nom paroissoit plus éloigné que les autres du véritable nom, l'on en a pris occasion de faire deux personnes différentes.

Fulb. ep. 13.

ep. 12.

car. ib.

Her. Gand. scri.
c. 1.

Mab. act. t. 3. p.
371. n. 9.

ana. t. 1. p. 420-
422. an. t. 4. app.
p. 698. 2 | Bar.
an. 1007. n. 1.

Adel. ad. B. p.
438. 1.

Rob. alt. chr. p.
74. 1 | Voss. hist.
lat. 1. 2. c. 43. p.
115. 2.

Adem. ch. p. 173
| Du Ches. t. 4.
p. 82 | Fulb. ep.
103. 128.

que, et ne le prouve en nulle maniere. On seroit mieux fondé à le croire de Poitou, ou en general d'Aquitaine. Ses liaisons étroites avec le Duc Guillaume V, à qui ces provinces obéissoient, en font un grand préjugé. Préjugé, qui prend la force de preuve, lorsqu'on voit Fulbert se représenter comme sujet de ce Prince, qu'il qualifie son Maître, *herus meus*. S'il avoit nommé l'Evêque, à qui il adresse sa douzième lettre, peut-être auroit-il levé toute difficulté sur ce point. Il est certain qu'il étoit né, et avoit reçu sa première éducation dans le diocèse, ou même la ville épiscopale de ce prélat. Mais il ne paroît pas moins certain, qu'elle n'est écrite ni à un Pape, ni à un Evêque d'Italie.

Malgré la pauvreté de sa famille, Fulbert trouva le moïen d'avoir de bons Maîtres, sous lesquels il fit des progrès merveilleux pour son temps, dans les Lettres humaines et les Sciences ecclésiastiques. On ne connoît de ses Maîtres, que le docte Gerbert. Mais c'en est assés pour juger du mérite de ses premières études. Au sortir des Ecoles de Reims, il se retira à Chartres, à quoi il fut peut-être engagé par Herbert, un de ses condisciples, qui étoit de la ville, et qui de Juif s'étant fait chrétien, devint un des sçavants hommes de son siècle. Là Fulbert ouvrit une Ecole, qui bien-tôt acquit une brillante réputation. Nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons dit ailleurs, tant pour ce qui regarde les sciences dont on y donnoit des leçons, que par rapport à la maniere admirable dont on les y enseignoit. Il suffit de dire, qu'il n'y en eut point alors de plus célèbre dans presque toute l'Europe. On y accouroit des pais les plus éloignés, d'Arles, de Liege, de Cologne, comme des lieux les plus voisins. Les Moines et les Clercs y alloient à l'envi écouter le venerable Socrate qui la dirigeoit.

Aux fonctions d'Ecolatre dans l'Eglise de Chartres, Fulbert joignit encore celles de Chancelier. Titre qui est devenu équivoque à l'égard de plusieurs Ecrivains, qui en ont pris occasion de supposer faussement que Fulbert avoit été Chancelier de Robert Roi de France. Ses travaux literaires ne furent pas cependant sans récompense, quoiqu'en un siècle où les Lettres n'étoient pas generalement estimées. Guillaume Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, dont on a déjà dit

1 Voyés les nombres XVI, XVII du discours historique à la tête de ce volume et les pages 44 et 45 du volume précédent.

un mot, Prince lettré et protecteur des gerfils de sçavoir et de vertu, appella Fulbert près de sa personne, et le combla d'honneurs. Entre autres bienfaits il lui donna la Thrésorerie de S. Hilaire de Poitiers, que Fulbert retint longtemps, même depuis son épiscopat, mais qu'il remit avant sa mort entre les mains de son bienfaicteur.

Baronius a cru que Fulbert avoit été Moine de S. Père en Vallée. Mais la letre vingt-unième sur laquelle il établit son opinion, et qui semble au premier coup d'œil la favoriser, la détruit réellement. On y lit les noms de tous les Moines qui composoient alors cette communauté; et celui de Fulbert ne s'y trouve point. M. Cave, M. Baillet et le P. le Long, qui le dit apparemment d'après eux, sont encore moins recevables à faire Fulbert Abbé de Ferrieres avant l'année 1004; puisque Rainard gouvernoit ce monastere en la même qualité au moins dès 997. Tout ce qu'il y a de vrai, c'est que Fulbert étoit lié d'une amitié très-étroite avec les plus grands Abbés de son temps, S. Abbon de Fleuri, S. Odilon de Cluni, le B. Richard de S. Vanne, et qu'il fut toujours fort affectionné à l'ordre monastique.

Après avoir enseigné longtemps à Chartres, et s'être acquis par sa doctrine l'estime des Rois, des Evêques et des peuples, le mérite de Fulbert le fit élire Evêque de cette ville à la mort de Rodolfe. Il fut particulièrement redevable de son élévation au Roi Robert, avec qui il avoit étudié à l'Ecole de Reims. Presque tous les Historiens s'accordent à mettre le commencement de son épiscopat en 1007. Quelques-uns néanmoins le renvoient contre l'autorité de son épitaphe, neuf ou dix ans plus tard. Il fut sacré de la main de Léoteric, ou Leutheric, Archevêque de Sens, son Métropolitain. Le terme de son épiscopat fait juger que son ordination se fit sur la fin de septembre, ou au commencement d'octobre. On suppose qu'il étoit encore jeune alors; mais la suite de sa vie montre, qu'il devoit approcher de l'âge de cinquante ans au moins.

¹ Ce qui a fait croire que Fulbert étoit encore jeune lors de son ordination, est le vers suivant, où il dit en parlant de lui-même: *Et juvenem perduxit ad hoc, ut Episcopus esses*. Mais il veut dire seulement, que la providence l'avoit conduit par dé-

grés depuis sa jeunesse jnsqu'à l'épiscopat. La preuve qu'il n'étoit pas alors jeune, est d'une part le long temps qu'il enseigna avant que d'être Evêque, et de l'autre l'âge de vieillesse auquel il arriva, quoique son épiscopat ne fût que de vingt-un ans et demi.

Bar. an 1007. n. 2 | Mab. an. l. 52. n. 101.

Cave, p. 518. 519 | Le Long. bib. sac. p. 736.

Mab. ib. l. 51. n. 43. Fulb. ep. 21. 66. 67 | Hug. Fl. chr. p. 175 | Mab. ib.

Trit. chr. hir. t. 1. p. 159 | Scri. c. 315.

Fulb. ep. 4 | Mab. act. t. 3. p. 371. n. 9.

Bar. ib. | Voss. ib. | Cave, p. 518 | Mab. an. ib. Bail. 10. avr. p. 143.

Fulb. ep. 23.

Fleu. ib.

Fulb. car. ib.

Mab. ana. ib. p. 420.

XI SIECLE.

Mab. ana. ib. p. 420.

Fulb. ep. 10. 47. 113.

Bar. ib.

Conc. t. 9. p. 787. 788.

Fulb. ep. pr. p. 2.

ep. 97. 102. 104.

Cave, p. 518. 2.

Fulb. car. p. 50 |
ep. pr. p. 2. 3.

ep 96.

Les fonctions de l'épiscopat, dont il se vit chargé, ne lui firent point interrompre les leçons publiques qu'il faisoit à ses disciples. Seulement il cessa de se mêler de Medecine, et de donner des remedes, comme il en usoit auparavant. A ces deux sortes d'occupations s'en joignit une autre, qui demandoit un temps considerable. En devenant Evêque il devint l'oracle de presque toute la France. Les Princes, les Evêques, les personnes privées avoient recours à ses conseils, comme à une source de lumiere. On en a la preuve dans le recueil de ses lettres. Au mois de mai 1008, peu de temps après son ordination, il se trouva au Concile que le Roi Robert avoit convoqué à son palais de Cheles, et y reçut des marques publiques du respect et de la veneration qu'on lui portoit. On voulut en effet par honneur, qu'il y souscrivit immédiatement après les Metropolitains, et avant onze autres Evêques dont plusieurs, tel qu'Adalberon de Laon, étoient fort anciens dans l'épiscopat. Il paroît par-là que ses Collègues le regardoient dès-lors comme leur pere et leur Docteur.

Nous ne sommes point instruits en détail des actions de ce grand Evêque. Une des plus mémorables fut la réédification de sa Cathédrale, qui avoit été réduite en cendres en 1020, dans l'embrasement de la ville. Fulbert entreprit de la rebâtir avec une magnificence, qui surpassoit infiniment les facultés d'un Evêque qui étoit sans patrimoine. Mais il trouva des ressources abondantes dans la liberalité de Canut Roi d'Angleterre et de Danemarc, et celle de Guillaume Comte de Poitiers, son illustre bienfaicteur. La dévotion singuliere qu'il avoit envers la sainte Vierge, sous l'invocation de laquelle cette Cathédrale est dédiée, le porta à y établir la fête de sa nativité, dont l'institution étoit encore de nouvelle date ailleurs. Le même motif de pieté lui fit faire plusieurs Proses et Hymnes à sa louange.

Au défaut d'histoire suivie des actions de notre Prélat, nous avons dans ses lettres quantité de traits de sa conduite pastorale. On y voit qu'il avoit sçu réunir en sa personne une fermeté vraiment épiscopale, avec une noble douceur, et une humilité sans bassesse. Attentif à user de l'une ou de l'autre avec une sage discretion, lorsqu'il étoit obligé d'employer son zèle tout de feu, pour réprimer les désordres, ou corriger les abus, c'étoit toujours sans blesser le respect qu'on doit aux Puissances. Il aimoit tendrement son Prince, et avoit pour lui un
sincere

sincere attachement. Aïant encouru sa disgrâce en une occasion, il n'eut point de repos qu'il n'eut regagné son amitié. Joignons à ces traits généraux, et à ceux que nous fournissent ses épitaphes, ce qu'il dit lui-même des devoirs d'un Evêque ; et nous aurons son portrait assés au naturel. Il n'a pû écrire autrement qu'il agissoit : de sorte qu'en exposant ce que doivent être les bons Evêques, il a réussi à se peindre lui-même.

Ce pieux et sçavant Prélat mourut, plein de jours et de mérites, le dixième, ou onzième d'avril ; car il y a d'anciens Auteurs pour ce dernier jour, s'il n'y a faute dans leur texte. Mais le plus grand partage entre les Anciens et les Modernes, est au sujet de l'année de cette mort. Les uns, comme Hugues de Flavigni et Clarius, la marquent dès 1027. D'autres la placent en 1028. Le plus grand nombre, sur-tout parmi les Modernes, la mettent l'année suivante. Quelques-uns la renvoient jusqu'en 1031, et Raoul Glaber deux ans encore plus tard. Comment découvrir la verité au travers de tant de différentes opinions ? Sera-ce à la faveur du jour de cette mort ? En ce cas-là le sentiment de ceux qui la marquent en 1028, revient à celui qui la place en 1029, et n'en fait plus qu'un. La raison en est sans replique ; car le dixième d'avril en 1028 étoit avant Pâque, suivant la supputation de nos François de ces temps-là, qui continuoient de compter 1028 jusqu'à Pâque : au lieu que suivant notre maniere de compter aujourd'hui, l'année 1029 étoit commencée avec le mois de janvier. Pour avoir quelque chose de plus décisif sur la véritable année de la mort de Fulbert, il faut recourir à son épitaphe. C'est une piece originale, qui vraisemblablement est de la façon de Sigon¹, qui prit soin de ses funeraïlles. Il y est marqué, qu'il gouverna l'Eglise de Chartres vingt-un ans et demi. De ces six mois prenons-en deux et vingt jours, pour remplir l'année 1007, à laquelle fut ordonné le S. Evêque. Il restera vingt-un ans trois mois et dix jours, qui joints à 1007, nous conduiront au dixième d'avril 1029. C'est donc à cette année-là qu'il faut rapporter la mort de Fulbert. Nous soumettons volontiers cette discussion Chronologique, qui nous a paru nécessaire, au jugement du dernier Supplementeur de Moreri, qui a tâché de la transporter à l'année précédente.

¹ Ce Sigon, successivement Scolastique et Chantre de l'Eglise de Chartres, dont on a déjà eu occasion de parler plusieurs fois, en est encore qualifié Doyen par l'historien

de l'abbaye de S. Florent de Saumur, qui ajoute qu'il nota les Répons de l'office de ce Saint, composés par Rainauld, Maître-Ecole d'Angers.

Mart. ancc. t. 1.
p. 131. 135.

Fulb. ib. pr. p. 3.
| Mallea. chr. p.
202 | Lab. bib.
nov. t. 1. p. 276.
287. 315 | Hug.
Fl. chr. p. 173 |
Clar. chr. p. 741 |
Glab. l. 4. c. 4 |
Voss. ib.

Mart. am. coll. t.
5. p. 1121. n. 48.

Fulb. ep. pr. p. 2.
3 | Gall. chr. vet.
t. 2. p. 486. 1.

Fulbert fut enterré dans l'Eglise de l'abbaye de S. Père, où plusieurs de ses prédécesseurs et autres Prélats avoient été déjà inhumés. On érigea en sa memoire deux épitaphes : l'une en prose, qui est plutôt un éloge abrégé pour être inséré dans les Necrologes, et l'autre en vers, telle qu'on va la lire.

E P I T A P H E.

Quem tibi Carnotis concessit fons bonitatis,
Doctrinæ fluvium duplicis egregium
Pontificum sidus, FULBERTUS fulgidus actu,
Vestis pauperibus, victus et assiduus
Inclausus jacet hic factus de pulvere pulvis,
Et prestolator surgere cum reliquis.
Virtutum cultor, vitiorum mortificator,
Auxiliante Deo, præstitit à puero.
Bis denos annos, atque unum dimidiumque,
Virgo Maria, tuæ præfuit Ecclesiæ.
Ingressurus erat Phœbus post lumina septem
Taurum, cum mœstum deseruit populum.

Trit. chr. hir. ib.
p. 159 | Boll. 1.
apr. p. 886. Mab.
act. t. 8. pr | Lab.
ib. t. 2. p. 730.

Jusqu'ici l'Eglise de Chartres n'a décerné aucun culte public à ce pieux Evêque ; quoiqu'on dise que sa sainteté a été attestée après sa mort par plusieurs miracles. Bucelin dans son Menologe le qualifie Bienheureux. Grand nombre d'autres Ecrivains modernes lui donnent indifféremment le même titre, ou celui de Saint. C'est en cette qualité que M. de la Rochepozay, Evêque de Poitiers, l'a fait entrer dans les litanies des Saints de son diocèse.

Les Auteurs du siècle de Fulbert, et ceux des suivants sont pleins d'éloges, qu'ils donnent également à la sainteté de sa vie et à sa doctrine lumineuse, à son éminente vertu et à sa grande érudition. Il seroit trop long, et peut-être ennuyeux de les rapporter ici. L'on en peut voir quelques-uns à la tête des éditions de ses ouvrages, où l'on n'en a copié qu'une partie. Ce qui contribua encore beaucoup à rendre celebre le nom de Fulbert, fut le grand nombre de disciples qu'il forma aux Letres et à la piété. Il n'y eut gueres d'Eglises en France, qui n'eussent quelqu'un de ses Eleves. Ils se répandirent même en Italie et en Allemagne, où ils porterent la doctrine de leur Maître. Nous avons fait ailleurs l'énumération des plus connus. Il y faut ajouter Gerard, depuis Abbé de S. Vandrille, un des

Mab. ib. t. 3. p.
574. n. 9.

1 Voies les nombres XVI, XVII et XVIII du Discours historique à la tête de ce volume.

grands ornements de l'ordre monastique en son siècle, et Bernard Maître - École d'Angers, qui dédia à son Maître son écrit sur les miracles de sainte Foi, avec ce titre glorieux à sa mémoire : *Sanctissimo atque hominum doctissimo Fulberto Carnoteno Episcopo*. L'on ne peut mieux faire comprendre les grands services que Fulbert rendit à la France en particulier, tant par sa doctrine, que par l'honneur qu'il fit au Sacerdoce de J. C. qu'en rapportant la pensée d'un Auteur contemporain, qui ne fait pas difficulté de dire, qu'à la mort de cet homme admirable, l'amour de la Philosophie et la gloire de l'épiscopat semblèrent être ensevelis avec lui dans le tombeau.

an. t. 4. app. p.
703. 1.

act. t. 8. p. 686.
n. 11.

§. II.

SES ECRITS.

QUOIQUE l'Eglise n'ait pas inseré dans ses Fastes le nom de Fulbert, on n'a pas laissé de le mettre au rang de ses Peres et de ses Docteurs. C'est un titre que lui ont mérité les productions de sa plume. Dès 1585 Papire le Masson en donna au Public un recueil, qui fut imprimé à Paris chés Dupré en un petit volume *in-8°*. Mais ce recueil ne contient qu'une partie des Letres de notre Prélat. Au bout de vingt-trois ans, c'est-à-dire, en 1608, Charles de Villiers, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, en publia en même volume un autre beaucoup plus ample, qui parut aussi à Paris chez Thomas Blaize. Cét Editeur y a fait entrer tout ce que les manuscrits du Collège de Navarre, et de MM. Petau et le Fèvre, lui avoient fourni des ouvrages de Fulbert. De cette édition pleine de fautes, souvent assés grossières, on les a fait passer dans les diverses Bibliothèques des Peres, de Cologne, de Paris et de Lyon. Depuis ces dernières éditions, on a recouvré quelques autres écrits de notre Auteur, desquels nous rendrons compte, après que nous aurons fait l'énumération de ceux qui sont réunis ensemble.

Bib. Card. de R.

.... de Pirm.

.... PP. t. 18. p.
1-55.

1°. A la tête de tous est placé le recueil de ses letres, le plus intéressant de tous ses ouvrages. On n'y en marque que cent trente-quatre divisées en deux classes ; mais il y en faut compter cent trente-huit, par la raison que les chiffres, ou nombres, de la 62, de la 96, de la 97 et de la 118 s'y trouvent répétés. Elles n'appartiennent pas toutes à Fulbert, comme on va s'en convaincre par le détail suivant. Les Editeurs les ont accom-

p. 3-36.

p. 53-55.

pagnées de quelques notes, où se trouvent de bonnes choses . mais elles en demandoient de plus amples et de plus instructives.

p. 3-6.

' La premiere de ces lettres, qui est la plus prolixé, comme la plus importante, est une lettre dogmatique sur trois points essentiels de la foi Chrétienne, suivant les propres expressions de l'Auteur : le mystere de la Trinité, la nature du Baptême et la vérité du mystere de l'Eucharistie. Fulbert y explique avec autant de solidité que de lumière ce que l'on doit croire sur ces trois grandes vérités de la Religion. Ce qu'il dit sur l'Eucharistie en particulier, montre évidemment que Berenger, un de ses disciples, avoit reçu sur ce point du dogme une doctrine toute opposée à celle qu'il enseigna dans la suite. ' On croit que Fulbert entreprit de traiter dans cette lettre ce qui concerne l'Eucharistie, à l'occasion de l'erreur où étoit à ce sujet Leutheric son Metropolitan. ' Erreur, ou abus, qu'on peut voir dans l'Historien Helgaud, qui en parle en détail. Rien de plus judicieux, rien de plus sage, rien de plus utile pour tous les temps ' que les principes généraux qu'établit ici Fulbert, au sujet de nos mysteres. Nous les avons déjà rapportés ¹ ailleurs, et ne les répéterons pas ici. ' Cette lettre a paru si belle à M. du Boulay, qu'il l'a fait entrer presque entièrement dans son Histoire de l'Université de Paris. On la trouve aussi imprimée dans quelques éditions, à la suite du traité de Pascase Radbert sur l'Eucharistie. Les Auteurs de l'office du S. Sacrement en ont tiré aussi la cinquième leçon du trente-septième office. Plusieurs manuscrits la représentent seule, et quelquefois avec la seconde, et les titres suivans : De la perfection chrétienne, ou, Des trois choses les plus nécessaires au salut.

Pagi, an. 1004.
n. 3.Helg. vit. Rob. p.
64.

Bib. PP. ib. p. 3. 2.

Egas. Bul. t. 1. p.
357. 358.Bib. PP. ib. p. 6.
7.

' La seconde roule sur la cérémonie de l'hostie consacrée, qu'on donnoit autrefois aux Prêtres nouvellement ordonnés. Fulbert, à l'occasion de la diversité de cette cérémonie suivant les divers lieux, dit de belles choses, pour ne pas s'embarrasser de la diversité qui regne dans la discipline, pourvû que la foi soit la même. Elle est adressée à Einard, mal nommé Fidnard dans les imprimés.

Entre les autres, plusieurs sont écrites au Roi Robert, une à Canut Roi d'Angleterre, quelques-unes au Comte d'Anjou, à Richard II Duc de Normandie, plusieurs à Guillaume V

¹ Voir le nombre CLXXVII du Discours historique à la tête de ce volume.

Comte de Poitiers, la plupart à des Evêques, nommément à Leutheric Archevêque de Sens. Dans celles-ci, comme dans quelques autres, Fulbert donne de justes décisions sur les cas qu'on lui proposoit, et de sages avis à ceux qui le consultoient sur leurs doutes et leurs difficultés. En general ces lettres font voir que Fulbert étoit un des premiers hommes de son siècle. On y trouve quantité de faits propres à éclaircir l'histoire ecclésiastique et civile de ce temps-là. C'est pourquoi Du Chesne en a inséré jusqu'à soixante-cinq dans le recueil de ses Historiens. Baronius, les Editeurs de la Bibliothèque de Cluni et Dom Marlot en ont usé de même; en ayant fait imprimer plusieurs dans leurs ouvrages. Outre l'utilité qu'on en peut tirer pour l'histoire, on y a plusieurs traits lumineux sur le Dogme, la Morale, la Discipline, et particulièrement au sujet des empêchements de mariage.

Du Ches. t. 4. p. 172-197.

Clun. bib. p. 349-354.

La huitième ne regarde point Avisgaud, mais Azelin Evêque de Paris, ce qui a trompé quelques Sçavants, même du premier ordre. La vingt-unième à Abbon de Fleuri est honorable à la mémoire de ce pieux et sçavant Abbé. Fulbert n'étoit point encore Evêque, non plus que lorsqu'il écrivit la quarante-septième, où il est parlé de remèdes: Ce qui montre qu'on n'a point suivi l'ordre chronologique en imprimant ces lettres. La quatre-vingt-quinzième, qui devrait être la quatre-vingt-seizième, est du Roi Robert à Gauslin Archevêque de Bourges, et la suivante est la réponse de ce Prélat au Roi. Dans l'inscription de l'une et de l'autre, Gauslin est nommé Guarlin par corruption. Celle qui pour la seconde fois se trouve marquée la quatre-vingt-seizième, et qui devrait être la quatre-vingt-dix-huitième, est du Comte Eudes au Roi Robert. La cent huitième, ou plutôt la cent onzième suivant notre manière de compter, est de S. Odilon à Fulbert. Les vingt-six suivantes n'appartiennent point à notre Prélat, ayant été écrites après sa mort, ou en son absence, soit par son Chapitre, soit par des particuliers.

Bib. PP. ib. p. 41.

p. 17.

La cent seizième, selon l'imprimé, appartient à HUGUES DE CHATEAUDUN Archevêque de Tours, depuis 1003 jusqu'en 1023, qui fut l'année de sa mort. Elle est écrite à un Evêque d'Angers, qui étoit alors Hubert de Vendôme. Ce Prélat refusoit de garder l'interdit auquel son Archevêque l'avoit condamné, pour avoir porté les armes, et ravagé les terres de l'Eglise de Tours, et lui en avoit écrit pour s'en plaindre. Hugues

p. 31. 32

lui fit la réponse dont il est ici question, et lui montre par l'autorité de S. Gregoire en particulier, que le refus qu'il faisoit de se soumettre, le rendoit coupable, et méritoit la peine dont il se plaignoit, quand même il ne l'auroit pas autrement méritée. La lettre est assés bien écrite, et prouve que son Auteur n'ignoroit pas les regles de l'Eglise.

p. 33.

Entre les autres lettres de la seconde classe, qui n'appartiennent pas à Fulbert, il y en a deux, la 118 et la 122 d'ISEMBERT I, Evêque de Poitiers, depuis 1019, ou environ, jusques vers 1047. L'une est écrite à l'Evêque d'Angers, dont on vient de parler, pour s'excuser de ne pouvoir assister à la dédicace de son église. L'autre est encore une lettre d'excuse; mais le nom de la personne à qui elle est adressée, se trouve tronqué. L'une et l'autre est écrite avec une précision, une netteté et une certaine politesse qui n'étoient pas alors fort communes.

p. 30. 31. 33-36.

On en compte jusqu'à douze écrites par HILDEGAIRE, disciple de Fulbert, tel qu'il se qualifie lui-même dans l'inscription de la 112. Cet Hildegairé, au sentiment de Dom Mabillon, n'est autre que le celebre HILDIER, dont nous avons fait ailleurs l'éloge d'après Adelmanne, qui l'avoit connu personnellement. Fulbert, avec qui il avoit beaucoup de ressemblance, tant pour les manieres, que pour la doctrine et le fonds d'érudition, l'avoit envoyé à Poitiers pour gerer les affaires de sa Thrésorerie de S. Hilaire. Emploi qui ne l'empêcha pas d'y ouvrir une Ecole qu'il dirigea lui-même avec l'aide d'un sous-Maitre. Hildegairé quitta enfin Poitiers, et retourna à Chartres, où il eut un Canonicat, et se trouvoit sous-Doïen du Chapitre en 1040. Mais avant son départ il engagea Raginald, ou Rainald Doïen de S. Hilaire à se charger du soin de la Thrésorerie en sa place.

Mab. an. l. 50. n. 72.

ana. t. 1. p. 421.

Fulb. ep. 18. 79-84.

ep. 129-130.

Conc. t. 9. p. 939.

Les lettres qui appartiennent à Hildegairé, sont la cent onzième avec les quatre suivantes, écrites à des amis particuliers sur des sujets peu interessants : la 120, la 121, la 123, la 127, la 129 et la suivante avec la dernière, qui devoit être la 138 par les raisons qu'on a alleguées, au lieu qu'elle n'est marquée que la 134. Quatre de ces dernières lettres sont écrites de Poitiers à Fulbert, au sujet de sa Thrésorerie, et contiennent néanmoins divers traits qui concernent l'histoire publique. Deux autres ont été écrites de Chartres à Raginald, Doïen de S. Hi-

1 Voir les numéros XVII et LXIV du Discours historique à la tête de ce volume.

laire. Il s'agit dans la dernière, d'écrits et de conseils que Raginald avoit demandés à l'Auteur. Hildegaire, en répondant aux conseils, cite ce qu'il avoit appris sur le sujet en question, de la bouche de Fulbert son Maître, qui n'étoit plus alors au monde. Il s'y montre un fidèle disciple de ce grand homme, non seulement sur ce point, mais encore par ses sentiments sur l'Eucharistie et sur la grace de J. C. Il nous y apprend que Raginald avoit un neveu nommé Herebert qui étoit alors à Chartres.

Quant aux autres lettres étrangères, réunies à celles de Fulbert, il y en a six de Guillaume Duc d'Aquitaine; desquelles nous parlerons en particulier; une autre qui lui est écrite par Leon Evêque de Verceil; et cinq ou six du Chapitre de Chartres à diverses personnes. Nous sommes entrés dans ce détail, en vûe d'abreger le travail de ceux qui entreprendront de remettre sous la presse ce recueil de lettres. Elles auroient grand besoin d'être revûes sur de bons manuscrits. Celui du Vatican où elle se trouvent avec celles de S. Sidoine, seroit d'un grand secours pour l'exécution de ce dessein. Il s'y est glissé des fautes presque sans nombre, soit par la négligence des Copistes, ou celles des Imprimeurs. Il y en a des plus grossières, même dans les inscriptions, ce qui est de plus grande conséquence, et qui a jeté dans l'erreur plusieurs Ecrivains. Nous en avons déjà donné quelques exemples, auxquels nous ajouterons le suivant, pour rendre la chose plus sensible. L'inscription de la quinzième lettre écrite au Roi Robert par Fulbert, est conçue en ces termes : *Domino suo Regi Fulbert. Adegavorum Comes.* Celles que Du Chesne a réimprimées, sont beaucoup plus correctes.

Bar. an. 1028. n.
5.

Depuis l'édition de Charles de Villiers, Dom d'Acheri a publié une lettre de Fulbert, que les derniers Editeurs de la Bibliothèque des Peres auroient pû réunir aux précédentes. Elle est adressée à Hildegaire, qui avoit consulté notre scavant Prélat sur l'administration des biens ecclésiastiques, et l'usage qu'on peut faire des vases sacrés en certains cas. Sur le premier point Fulbert lui montre par l'autorité des Peres, sur-tout de S. Jérôme, qu'on ne sauroit apporter trop de précaution et de piété dans la distribution des revenus de l'Eglise. C'est ce qu'il fortifie par cette belle Sentence : Que les biens ecclésiastiques sont le patrimoine des pauvres, non de ceux qui en jouissent. A l'égard du second point, Fulbert expose les cas où il est per-

Spic. t. 2. p. 827-832.

- mis de vendre les vases sacrés, suivant les Canons et la doctrine de S. Ambroise.
- Mart. anec. t. 1. p. 130-133. ' Dom Martene et Dom Durand ont encore publié une autre lettre de Fulbert, sur un manuscrit de S. Remi de Reims. Elle fut écrite avant la précédente, puisqu'elle y est citée. C'est encore une réponse à Hildegare, qui avoit souvent pressé son Maître de lui dire ce qu'il pensoit des Evêques qui alloient à la guerre. Fulbert lui prouve par plusieurs passages bien choisis de l'Écriture et des Peres, que cette profession est indigne de l'épiscopat, sous quelque prétexte que ce puisse être. Il y cite Origene avec les Peres Latins, Haimon d'Alberstat, et un Capitulaire de Charlemagne, qui défend aux Evêques et Clercs inferieurs le port des armes. En y citant le traité des douze abus du siècle, il l'attribue à S. Cyprien. Cette lettre est des plus belles et des mieux écrites de toutes celles de Fulbert. Il y trace en peu de mots les principaux devoirs d'un Evêque, en quoi il n'a fait que copier ce qu'il pratiquoit lui-même.
- p. 134.
- p. 133.
- p. 132. 133.
- Il peut sans difficulté se trouver encore d'autres lettres de Fulbert, ensevelies dans l'obscurité des bibliothèques. Telle peut être, par exemple, celle qu'on voyoit autrefois dans un manuscrit de S. Martin de Tournai, adressée à Guillaume Abbé de Fécamp, dont voici les premières paroles : *De notione altaris, vel parietum ecclesiae*. On peut joindre à ces lettres un diplôme du même Evêque en faveur de l'abbaye de Marmoutier, publié par M. Baluze, dans ses notes sur les Conciles de Narbonne pages 77 et 78.
- Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 102.
- Bib. PP. ib. p. 37-47. 2°. ' Après les lettres de Fulbert viennent ses sermons au nombre de dix. Les deux premiers sont très-courts, et contiennent les premières instructions qu'on donne aux Fidèles sur les mystères de la Trinité et de l'Incarnation, sur la fuite du péché et l'obligation d'en faire pénitence. Il est visible, que le premier n'est qu'un simple fragment d'un plus long discours. Le troisième est une explication succincte de l'origine et de la manière qu'on doit célébrer la fête de la Purification de la Sainte Vierge. Les trois suivants roulent sur sa Nativité, dont on a vu que Fulbert avoit établi la fête dans l'Eglise de Chartres. Dans le second des trois, l'Auteur fait une espece de genealogie et un abrégé de la vie de cette bienheureuse Mere de Dieu.
- Voss. his. lat. 1. 2. C'est ce qui a fait, que ces sermons portent quelquefois le titre

tre de Legendes dans les manuscrits, et même dans des imprimés. On y voit que l'usage étoit alors tout commun de donner aux parents de la Sainte Vierge les noms de Joachim et d'Anne. Fulbert dans le troisième sermon parle en homme judicieux d'une prétendue relation, supposée à S. Jérôme, suivant laquelle l'Évangéliste S. Mathieu auroit composé une genealogie de la Sainte Vierge, et une histoire de l'enfance de J. C. Dans la critique qu'il en fait, il se borne à dire que l'Église ne reconnoît point cet ouvrage prétendu, et qu'il s'y trouve des faits et des sentiments insoutenables. A la fin du sermon se lit une courte priere à la Sainte Vierge en deux grands vers. Le premier de ces trois sermons est marqué avec éloge par Henri de Gand et l'Abbé Trithème, entre les autres écrits de Fulbert. ^a Le P. Jean du Bois en a imprimé dans la Bibliothèque de Fleuri un fragment considerable, qu'il avoit trouvé dans une ancienne feuille volante.

c. 43. p. 113.

Bib. PP. ib. p. 40.
2.Hen. Gand. scri.
c. 1 | Trit. scri. c.
370.^a Flor. bib. par. 1.
p. 516. 517.

Les trois sermons qui suivent dans les éditions des œuvres de Fulbert, sont intitulés : *Contre les Juifs*. Mais c'est mal-à-propos qu'on les a séparés en trois, et qu'on leur a fait porter le titre de sermons. Il ne s'y lit pas un mot qui marque qu'ils aient été prononcés de vive voix. Ce n'est autre chose que le traité contre les Juifs, que Henri de Gand et l'Anonyme de Molk attribuent à notre sçavant Evêque. La notice qu'en donne le premier de ces deux Bibliographes, ne laisse aucun lieu d'en douter. L'Auteur, dit-il, l'entreprit pour prouver contre le sentiment commun des Juifs, que cette celebre prophétie de Jacob : *Le sceptre ne sera point ôté à Juda, etc.* avoit eu son accomplissement en la personne de J. C. Henri de Gand ajoute, ce qui est vrai, que Fulbert y a fort bien exécuté son dessein, en y employant l'autorité des SS. Ecritures et la force du raisonnement.

Bib. PP. ib. p.
42-46.Hen. Gand. ib. |
Mell. scri. c. 93.

Gen. 49. 10.

Hen. Gand. ib.

Enfin le dixième et dernier sermon du recueil est intitulé de la sorte : *Dieu est un en trois personnes*. Titre suffisant pour annoncer ce que contient la piece ; puisqu'elle roule non seulement sur la Trinité, mais aussi sur l'Incarnation du Verbe, les autres mysteres de J. C. et la nécessité de faire pénitence. Ce sermon n'est point entier. L'Exorde, et peut-être une autre partie considerable du commencement y manquent. La fin nous paroît aussi y manquer. Ce n'est au reste qu'un tissu de passages de l'Écriture, mais bien choisis, auxquels l'Auteur a joint deux

Bib. PP. p. 46.
47.

petits endroits des Peres, l'un de S. Fulgence, l'autre de S. Isidore de Seville.

Bib. PP. ib. p. 47.

p. 47. 48.

' A la suite des sermons viennent deux listes des différents degrés des pechés capitaux, avec les pénitences canoniques qui y étoient attachées encore alors. L'une de ces listes regarde les hommes, l'autre les Femmes. ' Ce qui se lit ensuite, est un fragment détaché de quelque sermon, soit de Fulbert, ou de quelque autre Auteur, qu'un Copiste aura mis dans son manuscrit, on ne sçauroit dire par quel motif, dans le même ordre qu'il se trouve dans l'imprimé. L'Auteur, quel qu'il puisse être, y montre d'abord, en se servant principalement des paroles de S. Augustin, en quel sens ces deux versets du VI chapitre de l'Evangile de S. Jean : *Si vous ne mangés la chair du Fils de l'homme, etc. Celui qui mangemachair, etc.*, contiennent une figure. Après quoi il prouve par l'autorité du Concile d'Ephese et d'Haimon, que cette chair sacrée est réellement le corps de J. C.

Aug. ser. app. p. 343.

' Plusieurs manuscrits attribuent à Fulbert le sermon sur l'Assomption de la Sainte Vierge, qui fait le 208 de l'appendice de ceux qu'on a supposés à S. Augustin. Mais nous avons montré ailleurs, qu'il appartient au B. Ambroise Autpert, à qui d'autres manuscrits le donnent.

Fer. Loer. p. 52.

' Locrius est beaucoup mieux fondé à lui faire honneur du second sermon sur l'Annonciation, qui fait le 194 du même appendice, et dont on a tiré, en le tronquant, les leçons du second Nocturne pour la fête de la Nativité et le second jour de l'octave, dans le Breviaire romain et l'ancien benedictin. Ce sermon commence par les mêmes mots que celui sur l'Assomption, et en a emprunté quelques autres traits. Il finit par la celebre Antienne que l'Eglise emploie pour la commémoration de la Sainte Vierge : *Sancta Maria, succurre miseris, etc.* Ce qui a fait regarder Fulbert comme Auteur de cette priere.

Sand. ib. p. 334.

Personne ne nous apprend si ' les homélies qui se trouvent sous le nom de Fulbert, dans un manuscrit de la Maison professe des Jesuites d'Anvers, avec le traité d'Arnauld de Boneval sur les paroles de J. C. à la croix, sont différentes des sermons dont nous venons de rendre compte : ou si ce recueil en contient d'autres que ceux qui sont imprimés. L'Anonyme de Molk annonçant les sermons de notre Auteur contre les Juifs, ajoute qu'il en avoit fait aussi contre les mauvais Chrétiens.

Expression qui suppose des sermons de Morale. Il ne s'en trouve point de cette nature parmi ceux de Fulbert, qui sont ou des panegyriques, ou des instructions sur nos mysteres, ou enfin des pieces de controverse, si l'on veut comprendre au rang de ses sermons son traité contre les Juifs.

3°. ' La Chronique de Maillezais, ou plutôt de S. Maixent, porte que Fulbert, outre ses écrits en prose, avoit encore laissé de sa façon plusieurs pieces notées pour les offices divins. ' A quoi Trithème ajoute, qu'il y avoit de lui des hymnes, diverses prieres, des chants à la gloire de Dieu, et quelques autres pieces de pieté. ' Le principal Editeur de Fulbert a recueilli tout ce qu'il a pû déterrer de ses écrits en ce genre, et les a mis à la suite de ses sermons. Le recueil est divisé en deux parties. Il s'y trouve des hymnes, des proses, tant rimées qu'autres, des litanies et autres prieres, des antienes, des répons, tant sur quelques-uns de nos mysteres, comme Noël, la Trinité, qu'à l'honneur de divers Saints. On y lit un Invitatoire, une Prose et des répons pour l'office de S. Gilles. C'est suivant toute apparence, ce qui aura fait ' avancer à l'Anonyme de Molk, et à quelques Modernes, que Fulbert avoit composé une vie de ce Saint.

' Parmi ces petits écrits de pieté il y a deux courtes ¹ prieres à Dieu, dans lesquelles l'Auteur en nous apprenant son extraction, a laissé de grands traits d'une profonde humilité. On y trouve aussi un poëme sur l'année, les mois, les jours, les heures, la maniere de trouver le bissexté, les épactes, etc. qui est comme un abrégé du Comput. Ce poëme est suivi d'un autre rimé, mais sous une seule rime, dans lequel Fulbert fait l'éloge du rossignol. ' La penultième piece du recueil est une hymne en vers saphiques sur le S. Esprit, où l'on découvre des beautés poëtiques dignes d'un meilleur siecle. ' La dernière piece, intitulée Répons, quoique ce soit une hymne sur Pâque, se trouve séparément à la page 847 du huitième tome de la Bibliothèque des Peres, édition de Paris 1645, où elle est fort déplacée.

' La piece intitulée : Hymne de la Trinité, qui commence par ces mots, *Verbum Dei*, ' est plus entiere dans un manuscrit de la bibliothèque du Roi d'Angleterre. On juge par ce ma-

Mallea. chr. p. 203.

Trit. scri. c. 315 | chr. hir. t. 1. p. 189.

Bib. PP. ib. p. 48-53.

Moll. ib.

Bib. PP. ib. p. 81.

p. 52.

p. 53.

p. 49.

.... Reg. Angl. ms. p. 68. n. 17. 9.

¹ La première commence dans le manuscrit du Vatican par le vers suivant, qui manque dans l'imprimé.

Bar. an 1007. n. 3.

Angele consilii magni, te consulo, Christe.

M m ij

XI SIECLE.

Oud. scri. t. 2. p.
522.

nuscrit, qu'il manque dans l'imprimé une page entière.

4°. Casimir Oudin, aiant déterré dans un manuscrit de Long-pont, abbaïe de Cîteaux au diocèse de Soissons, un traité de Fulbert sur ces premières paroles du XII chapitre des Actes des Apôtres : *Le Roi-Herode emploïa sa puissance pour maltraiter quelques-uns de l'Eglise*, le fit imprimer avec d'autres opuscules d'anciens Auteurs, tant en France que de la Belgique. Ce recueil a été imprimé en 1692 à Leyde chés Pierre Vander Meerche en un volume in-8°.

Pez, anec. t. 2.
pr. p. 26. n. 5.

5°. Dom Bernard Pez dans le cours de ses recherches littéraires, a découvert un catalogue dressé vers le XII siècle, de livres qui étoient alors à l'abbaïe de S. Pierre de Saltzbourg. Entre les titres de ces livres se lit le suivant : *Compotus Wicperti*. L'on a fait observer, que le nom de Fulbert a été si diversement défiguré, qu'on en a fait ceux d'Ulbert et de Vilbert. Il est fort aisé qu'on en ait fait également celui de Wicpert. De sorte que nous regardons comme fort vraisemblable, qu'il s'agit ici d'un traité du Comput, composé par notre Prélat. Nous sommes confirmés dans notre opinion, en voïant cité dans le nouveau Glossaire de Du Cange au mot *Regulares*, un semblable traité sous le nom de Fulbert. Ce n'est point l'abregé du Comput imprimé entre ses écrits, qui est ici cité ; puisque ce mot ne s'y trouve pas, quoiqu'on y lise celui de *Normales*.

t. 1. pr. p. 26. n.
44.

6°. Le raisonnement qu'on vient de faire au sujet du traité précédent, doit s'appliquer par les mêmes principes à un poëme, qui se trouve dans un manuscrit de l'abbaïe de Weichenstephen en Baviere, ancien de quatre cents ans environ, sous ce titre : *Wulperti libellus metricus de vita claustrali*. Cette découverte est encore dûe aux recherches de Dom Bernard Pez. Le poëme est en vers élégiaques, et commence ainsi :

Qui cupis immundi vitare pericula mundi,
Teque sitis Dio tradere servitio,
Cursu non pigro claustro sociabere nigro,
Velle relinque tuum, fer monachale jugum.

Quoiqu'il n'y ait pas de preuves positives que Fulbert ait été Moine, il étoit assés affectionné à l'ordre monastique, pour avoir invité à y entrer par cette piece de poésie. Les expressions du troisième vers qu'on vient de lire, semblent confirmer le sentiment qui la rapporte aux premières années de ce siècle, lors-

qu'on ne connoissoit d'autres monasteres que de Moines Noirs, ce qui convient au temps de Fulbert. On sçait que peu de temps après vinrent les Camaldules, les Chartreux, les Cisterciens.

Nous prendrons de ce poëme occasion d'en faire connoître un autre sur le même sujet, et peut-être du même siecle, mais d'un prix beaucoup au-dessus du précédent. Il pourroit arriver qu'on n'aura pas d'autre occasion d'en parler. Ce poëme, qui contient soixante vers élegiaques, est intitulé : *Laus vitæ monasticæ*, l'Eloge de la vie monastique, et commence par les deux vers suivants qui donneront une idée de toute la piece.

Goff. Vind. ep. l.
4. not. p. 69-71.

Felix grex hominum, qui Christi dogma sequentes,
Contentis opibus nil proprium retinent.

Le P. Sirmond, l'ayant découvert dans un manuscrit de l'abbaye de S. Melaine à Rennes, lui a donné place dans ses notes sur les lettres de Geofroi, Abbé de Vendôme. On n'en connoit point l'Auteur ; mais le poëme n'en est pas moins estimable en lui-même.

7°. Democharès au chapitre 15 de la celebration des saints mysteres, et M. Bellorte Chanoine de Laon d'après lui, supposent un Evêque de Poitiers nommé Walbert, et lui attribuent cinq proses à l'honneur de divers Saints. Jamais l'Eglise de Poitiers n'a eû, que l'on sçache, d'Evêque de ce nom : ce qui nous fait naître la pensée que ce Walbert n'est autre que l'Evêque de Chartres dont il est ici question. Si de Fulbert on a fait Wicpert et Wilbert, on en aura pû également faire Walbert : et si on l'a qualifié Evêque de Poitiers plutôt que de Chartres, cela se sera fait vraisemblablement en conséquence d'une de ces proses, qui est en l'honneur de S. Hilaire, de l'Eglise duquel Fulbert fut assés long-temps Thésorier. Josse Clichtoüe, qui a fait un recueil de proses, n'y a point fait entrer celles qui portent le nom de Walbert.

8°. Bellarmin attribue aussi à Fulbert un traité de la variété des offices divins, et ajoute qu'il est imprimé au troisième tome de la Bibliothèque des Peres, seconde édition de Paris. Nous ne le trouvons ni dans la première, ni dans la penultième édition de cet endroit, ni même dans l'édition de Lyon.

Bell. scri. p. 277.

9°. La plupart des Bibliographes s'accordent à donner à notre Prélat la vie de S. Aubert, Evêque d'Arras et de Cambrai, mort en 669. Ce qui paroît favoriser ce sentiment,

And. bib. belg. p.
252 | Voss ib. |
Oud. ib. p. 521 |
Cave. p. 519.

Sur. 13. dec. p.
901.

p. 895. 896.

p. 894-901.

Hen. Gand. ib.
not.

Boll. 6. feb. p.
801.

Sand. bib. belg.
ms.

Pits. Angl. scri.
an. 980.

Du Pin, II, sie.
p. 18. — Bail. 10.
avr. p. 144.

est d'une part qu'elle a été écrite de son temps : c'est-à-dire, quelques années après que Gerard, Evêque de Cambrai, eut transféré les Reliques du Saint au monastere qui porte son nom, ce qu'il fit en 1015. D'ailleurs la Chronique de Cambrai, aiant occasion de parler de cette vie, dit qu'elle avoit pour Auteur le célèbre Docteur Fulbert, auquel il ne donne point le titre d'Evêque. Malgré ces preuves specieuses, nous avons de la peine à la regarder comme un ouvrage de l'Evêque de Chartres. Outre que l'on ne connoît point d'occasion où il ait pû prêter sa plume à un écrit de cette nature, l'Auteur s'y représente visiblement comme un Clerc, ou un Moine du païs, qui faisoit partie du troupeau dont S. Aubert avoit été le Pasteur, et dont il étoit encore le protecteur par son pouvoir auprès de Dieu. Il pouvoit se faire, que cet Auteur se nommât Fulbert, et qu'aïant de la Literature et du talent pour écrire, comme il paroît par l'histoire dont il s'agit, on lui eût donné le titre de célèbre Docteur.

'Surius a publié cette vie sur un manuscrit, qui ne portoit le nom d'aucun Auteur en particulier. 'Le Mire avertit qu'elle est tronquée dans l'imprimé, et qu'elle se trouve plus entiere dans les manuscrits, nommément celui de la Collegiale de S. Aubert à Cambrai. 'Bollandus en a imprimé un fragment pour donner une plus ample connoissance de la translation des Reliques de S. Vaast. Ses doctes successeurs la publieront un jour en entier, et nous instruiront pleinement de tout ce qui la concerne. 'Sanderus en avoit vû une autre dans un manuscrit de la Cathédrale d'Arras. Celle-ci commence par ces mots : *Sanctus vir Dni Aubertus*, ce qui fait juger qu'elle est différente de celle qui est imprimée.

Peut-être ne sera-t-il pas hors de propos d'avertir, que Pitseus en parlant de Fuldebert, ou Fudebert, Abbé de Pershore au diocèse de Worchestre en Angleterre, et voulant l'élever à la dignité d'Ecrivain, quoique vraisemblablement il n'ait jamais écrit pour la postérité, lui fait honneur d'ouvrages qui appartiennent incontestablement à Fulbert de Chartres.

A l'égard de sa maniere d'écrire, les Critiques conviennent qu'elle est au-dessus de celle des autres Ecrivains de son temps. Le style de ses lettres en particulier est plus châtié. Il s'y trouve de l'esprit, un tour et une délicatesse dignes des bons siècles. M. du Pin ne juge pas aussi avantageusement à beaucoup près des poésies de notre Prélat. Il a raison, s'il ne l'entend

que du plus grand nombre. Mais il y en a quelques-unes qui méritent notre estime, pour les beautés qu'elles enferment. ' Barthius admiroit pour sa justesse et sa douceur l'Hymne de S. Martin en vers iambiques, à laquelle on a fait porter mal à propos le titre de Prose. Celle en vers saphiques sur le saint Esprit n'est pas moins estimable. ' Dès le siècle de Fulbert on avoit pris tant de goût pour les Hymnes et les Proses de ce Prélat, qu'on les chantoit publiquement dans les églises d'Angleterre. (VII.)

Barth. adv. l. 19.
c. 13. p. 653. 656.

Angl. sac. l. 2. p.
48.

GAUZLIN,

ARCHEVÊQUE DE BOURGES.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GAUZLIN, ou GAUSLIN, ou même GAUSCELIN, passoit pour un des grands Philosophes de son temps, et un Prélat de grande autorité : *totius scientiæ vir gravisque auctoritatis*. ' Il étoit fils ¹ naturel de Hugues Capet, depuis Roi de France, qui le fit élever dès sa plus tendre jeunesse au monastere de Fleuri. ' Là Gauzlin trouva d'excellents Maîtres pour le temps ; et à l'aide d'un bel esprit, il acquit un grand fonds de Littérature sacrée et profane. Il sçut si bien profiter des instructions du sçavant Abbon en particulier, que les aiant profondément gravées dans son cœur, elles passaient comme naturellement dans ses discours. Il ne fit pas moins de progrès dans la piété que dans les Letres, et réussit tellement à les allier ensemble, ' que ceux qui le connoissoient le mieux, ne louoient point sa science, qu'ils ne louassent aussi sa vertu. Gauzlin se disposa par-là à devenir un jour ' l'appui de la foi orthodoxe, et le soutien de la piété Chrétienne, pour parler d'après un Auteur contemporain.

Mab. act. t. 8. p.
31. n. 3.

Adem. chr. p. 172.

Helg. vit. Rob. p.
75 | Mss.

Fulb. ep. 40. 44.

Mab. ib.

Helg. ib.

Tant de belles qualités contribuèrent encore plus que la proximité du sang, à le rendre cher au Roi Robert. Ce Prince aiant connu son mérite, prit tant de confiance en ses conseils, qu'il ne faisoit presque rien d'important sans son avis. A

¹ Dom Pierre de S. Romuald Feuillant, dans son Trésor chronologique et historique tome 2, p. 639, fait Gauslin frère naturel

de Hugues Capet, contre l'autorité des Auteurs contemporains.

XI SIECLE.

Adem. ib.

Fulb. ep. 73.

Mab. ib. t. 6. p.
423.

p. 356.

an l. 53. n. 11.
91 | Adem. ib. |
Du Chef. t. 4. p.
96.

Mss.

Conc. t. 9. p. 842.

Mss.

la mort d'Abbon, qui arriva, comme on l'a vû, le treizième de novembre 1004, Robert lui donna l'abbaye de Fleuri. Les Moines firent beaucoup de difficulté de le recevoir, à raison du défaut de sa naissance ; mais la volonté du Roi prévalut. A peine Gauzlin fut-il tranquille dans la possession de cette dignité, qu'il se vit aux prises avec Foulques Evêque d'Orléans, au sujet de la dépendance de son monastere. Differend qui avoit déjà divisé Abbon son prédecesseur, et l'Evêque Arnoul II. Cependant Fulbert de Chartres, ami de Gauzlin, lui conseilla de donner au Prélat la satisfaction qu'il croïoit lui être dûe. Et ce fut apparemment par cette voie que l'affaire s'assoupit. L'abbaye de Fleuri étoit célèbre depuis longtemps ; mais elle acquit un nouveau relief sous le gouvernement de Gauzlin, par le concours de plusieurs personnes qualifiées, tant d'Espagne que de France, qui renonçant à leurs richesses, aux honneurs du siecle, et même aux dignités ecclesiastiques, se retirèrent dans ce pieux asyle, pour y finir leurs jours. Le Moine Aimoin, qui en faisoit un des plus grands ornements, voulut honorer les premieres années du nouvel Abbé, dont il avoit été condisciple sous Abbon, par la dédicace d'un de ses ouvrages.

Il y avoit huit à neuf ans, que le Roi Robert avoit conféré cette abbaye à Gauzlin son frere, lorsqu'en 1013 l'Eglise de Bourges étant venue à vaquer par la mort de Dacbert, il lui donna encore cet Archevêché. Les citoiens de Bourges, frappés comme les Moines de Fleuri, du défaut de la naissance de Gauzlin, se recrierent contre sa promotion, et refuserent de le reconnoître pour leur Pasteur. Refus qui obligea Gauzlin à faire le voïage de Rome, comme nous l'apprenons de sa vie encore manuscrite. Il y fut reçu avec honneur du Pape Benoît VIII, et y gagna l'estime de tous les Romains qui le connurent. Après y avoir fait admirer son éloquence, par un discours qu'il eut occasion de faire en public, il en revint avec un rescrit du Pape à Geofroi Comte de Bourges, au moïen de quoi il fut inthronisé dans son siege, et en demeura paisible possesseur.

En 1020 il assista au grand Concile d'Airy, convoqué pour rétablir la paix et la tranquillité en Bourgogne. Au bout de deux ans, le Roi Robert en aiant assemblé un autre à Orléans, pour juger une espece de rejetton des anciens Manichéens, qui troubloient l'Eglise de France, notre Prélat s'y trouva

trouva aussi, et y fit un grand personnage. Il y agit comme Evêque et comme Abbé : titre qu'il retint le reste de ses jours en retenant l'abbaye de Fleuri. En qualité d'Abbé il présenta au Concile la profession de foi de ses freres, dans laquelle rappelant la doctrine des six Conciles generaux que l'Eglise recevoit, ils protestoient qu'ils n'avoient point d'autres sentiments sur la religion. C'est apparemment en consequence de ce que fit alors Gauzlin contre ces hérétiques, qui furent confondus, qu'Ademar de Chabanois le regardoit comme un défenseur de la foi catholique, et une colonne de la pieté chrétienne.

Mab. act. t. 8. p. 31. n. 3.

Un funeste embrasement aiant réduit en cendres le monastere de Fleuri, le trentième de juillet 1026, le genereux Abbé entreprit de le rebâtir, et l'executa dans l'espace de deux ans. En 1029 il se trouva, avec deux autres Métropolitains et plusieurs Evêques, à la célèbre dédicace de l'église de S. Agnan à Orleans, que le Roi Robert fit faire, lui présent et toute sa Cour. Gauzlin mourut la même année le deuxième de Septembre, dans le cours des visites de son diocèse. Son corps fut porté à Fleuri et inhumé dans la principale église, comme il l'avoit réglé de son vivant. André, un de ses Moines, composa presqu'aussi-tôt sa vie, qui est encore manuscrite. D'autres dresserent des épitaphes à sa memoire. Il nous en reste trois différentes, presque aussi barbares les unes que les autres. Nous choisissons la moins mauvaise, rapportée par Dom Mabillon, qui en a sagement retranché quelques vers. M. Baluze en a publié une autre; et la troisième n'a jamais été imprimée.

Bal. misc. t. 2. p. 307. | Du Ches. ib. | Mss.

Helg. ib. p. 73.

Mss. | Mab. an. 1. 56. n. 60 | Bal. ib.

Bal. ib. t. 4. p. 558.

EPITAPHE.

'Dulce decus regni jacet hic sub marmore tristi,
Grandis honor patriæ jacet hic sub pulvere terræ.
Hic, GAUSLINE, tibi requies, finisque laboris.
Dum veniat Dominus dare digna piis, mala pravis.
Petre sacer, Benedicte pater, sacra Virgo Maria,
Fœnore multiplici servum dotate fidelem.

Mab. ib.

Octavas ¹ Martis superabat Apollo fenestras,
Cum fera mors famulis rapuit hæc gaudia mœstis.
Pro quo funde (preces) quisquis hæc scripta recurris.

¹ Les termes *d'Octavas Martis* ont trompé grand nombre d'Ecrivains, tant du

moien âge que de ces derniers siècles, qui ont entendu par-là le huitième de mars,

Mab. an. 1. 56 n. 60 | Bal. ib. t. 2. p. 307.

Mss.

QUELQUE sçavant que fût Gauzlin, il ne laissa point, que l'on sçache, de productions considerables de son sçavoir. L'Auteur de sa vie fait à la verité mention d'un discours public qu'il avoit prononcé à Rome, et qui lui attira un applaudissement universel. Mais il ne nous apprend point, s'il méritoit de passer à la posterité, soit par la matiere qui en faisoit l'objet, soit par la maniere dont l'Orateur l'avoit traitée. Le même Écrivain parle aussi d'une profession de foi que Gauzlin présenta en 1022 au Concile d'Orleans. Mais il ne dit point, si l'écrit entroit dans un certain détail, ou étoit d'une certaine étendue, pour qu'on pût le regarder comme un traité dogmatique.

Fulb. ep. 39. 40.
44. 73.Mab. an. 1. 53.
n. 53.

On sçait encore, que Gauzlin écrivit grand nombre de lettres au sujet de différentes affaires, qui le regardoient personnellement, ou dans lesquelles il fut obligé d'entrer. Tel fut entre autres son différend avec Foulques Evêque d'Orleans. Telle fut la déposition de Tedfroi Abbé de Bonneval, qui s'étant retiré près de notre Prélat, l'avoit engagé à prendre ses intérêts. Il y a de Fulbert de Chartres sur ces deux affaires quatre lettres à Gauzlin, lesquelles en supposent au moins autant de sa part. Elles font même mention d'une cinquième qu'il écrivit à Arnoul Abbé de S. Père en Vallée. Il eut encore occasion d'en écrire au sujet de la résistance qu'on fit à sa promotion à l'archevêché de Bourges, et en réponse à Hadvise Duchesse de Bretagne, aux Princes Alain et Eudes ses fils, et à l'Evêque de Vannes, touchant Félix Moine de Fleuri, qu'ils demandoient pour Abbé de S. Gildas de Ruys. Il ne nous reste plus maintenant aucune de toutes ces lettres, qui nous donneroient de nouvelles lumières sur tous ces événements.

Nous en avons néanmoins deux autres de notre Prélat sur deux autres sujets. L'une est adressée à Oliba, Evêque de

Marca. hisp. app.
p. 1025. 1026.

auquel ils placent la mort de Gauzlin. Dans ce cas il faudroit la renvoyer à l'année 1030, parce que selon eux ce huitième jour étoit en 1029 avant Pâques. Mais ces termes de l'építaphe ne signifient que la huitième heure du mardi, qui étoit le second de septembre, auquel jour le Necrologe de Fleuri marque

cette mort; et la petite chronique du même lieu la mettant en l'année 1029, on doit s'en tenir à cette époque, qui est confirmée par l'Historien de notre Prélat, qu'il dit être mort en la XXV année, depuis qu'il étoit Abbé de Fleuri. S'il n'étoit mort qu'en 1030, ç'auroit été la XXVI.

Vich en Catalogne. Gauzlin y parle plus en qualité d'Abbé qu'en celle d'Archevêque; quoiqu'il y prenne l'un et l'autre titre. C'est un compliment de condoléance sur la mort de Bernard Comte de Besalu, frere d'Oliba, en réponse à la lettre circulaire, par laquelle celui-ci avoit annoncé cette mort à ses amis.

L'autre lettre de Gauzlin qui nous a été conservée, est plus intéressante. C'est une réponse au Roi Robert, qui avoit écrit à notre Prélat, et à quelques autres sçavants de son royaume, touchant cette espece de pluie de sang qui étoit tombée sur une des côtes maritimes d'Aquitaine, comme on l'a rapporté ailleurs. Ce Prince les engageoit à lui dire si l'antiquité fournissoit quelque exemple d'un semblable phénomène, et quel fâcheux événement s'en étoit suivi. Gauzlin montre au Roi par le recueil de Valere Maxime, la Chronique d'Eusebe, l'Histoire des Lombards et autres anciens monuments, qu'on avoit effectivement vû autrefois des phénomènes approchants de celui dont il étoit question, et qu'ils avoient été suivis de calamités publiques, dont ils sont presque toujours des présages. Quant à la différente nature des taches qu'imprimoit cette pluie de sang, il n'y répond que par des raisonnements mystiques et moraux. Fulbert Evêque de Chartres, qui avoit été aussi consulté sur le même phénomène, y fait une réponse à peu près semblable. Tel étoit le genie du siècle.

Fulb. ep. 95.

ep. 95.

ep. 97.

On a inséré dans les actes du Concile de Limoges tenu en 1031, un assés long discours que Gauzlin avoit autrefois tenu à la Cour en présence du Roi Robert, contre ceux qui refusant de reconnoître S. Martial pour Apôtre, lui donnoient rang entre les Confesseurs. Entre les raisonnements qu'y emploie notre Archevêque, on en apperçoit quelques-uns tirés des faux actes du Saint. Ceux qui sont de son cru, n'ont guères plus de force que les autres. Il semble qu'Odolric Abbé de S. Martial, grand partisan de son apostolat, qui produisit ce discours dans l'assemblée du Concile, en faisant un grand éloge de l'Auteur, l'avoit en écrit.

Conc. t. 9.
872. 873.

Gauzlin fit présent à son abbaïe de Fleuri d'un morceau de suaire de Notre Seigneur, enfermé dans un reliquaire d'or en forme de bras, sur lequel il fit graver ces quatre petits vers, apparemment de sa façon.

Du Ches. t. 4.

Gaudia læta
Fert manus ista,
Sindone Christi
Plena refulgens. (VIII.)

GUILLAUME V,

COMTE DE POITIERS ET DUC D'AQUITAINE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mallea. chr. p. 203. 204 | Adem. chr. p. 167. 173. | Mab. an. i. 50 n. 37.

Adem. ib. p. 172. 173. 177.

p. 177.

Conc. t. 9. p. 882.

Adem. ib. p. 173.

GUILLAUME, dont nous entreprenons l'éloge, eut pour père Guillaume IV, surnommé Fier à bras, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, à qui il succéda dès 990. Emme sa mère étoit fille de Thibault, et sœur d'Odon, l'un et l'autre successivement Comtes de Champagne. Étant né avec toutes les heureuses dispositions du cœur, de l'esprit et du corps, il sut y réunir un sçavoir peu commun en son temps, une piété singulière, et toutes les autres excellentes qualités qui font les plus grands Princes. Aussi a-t-il mérité de porter le surnom de Grand, comme un titre de distinction. Ce n'est pas un petit sujet d'éloge pour les Ecoles du X siècle, d'avoir formé un Eleve aussi accompli.

Avant été instruit des Lettres avec succès dès son enfance, il y prit tant de goût, qu'il en fit dans la suite une de ses occupations plus ordinaires. Tout le temps qu'il pouvoit avoir libre, il le passoit sur les livres, dont il s'étoit fait une nombreuse bibliothèque. Il y employoit même, à l'exemple de Charlemagne, la plus grande partie des nuits, sur-tout en hiver que les jours sont courts. Il se rendit par-là habile à manier la plume comme l'épée, et fit ainsi revivre en sa personne la conduite des anciens Empereurs, qui sçavoient unir les travaux tumultueux de Mars avec les doux exercices de Minerve. Son goût pour les livres étoit si connu de ses amis, même les plus éloignés, qu'ils ne croioient pas lui pouvoir faire de plus agréable présent. C'est dans cette vûe, que Canut Roi de Danemark et d'Angleterre, lui envoïa un ancien manuscrit en lettres d'or, enrichi d'estampes, qui représentoient séparément grand nombre de Saints. L'amour qu'avoit Guillaume pour les Lettres, s'étendoit sur ceux qui les cultivoient. Il suffisoit d'être sçavant, pour être assuré d'avoir part à ses bonnes grâces et à ses bien-

faits. Ce fut par ce motif qu'il fit venir de Chartres à Poitiers le docte Fulbert, qu'il combla d'honneurs, et à qui il donna la Thrésorerie de S. Hilaire. Par le même motif il conféra l'abbaye de S. Maixent à Rainald, surnommé Platon, qui passoit pour un des sçavants personages de son temps.

La pieté du Comte Guillaume étoit encore au-dessus de son sçavoir. Elle le rendoit le défenseur des pauvres, le pere des Moines, le protecteur des Eglises, l'ami cheri des Evêques, dont il avoit presque toujours quelques-uns près de sa persone. Il y voïoit aussi avec plaisir les Abbés et les Moines reguliers, et se servoit volontiers de leurs conseils dans le gouvernement de ses États. Notre dessein ne nous permet pas d'entrer dans le détail de tout ce qu'il fit en leur faveur. Nous dirons seulement, qu'en 1010 il fonda un nouveau l'abbaye de Maillezais, qui a été depuis érigée en évêché transféré ensuite à la Rochelle. Il fonda aussi l'abbaye de Bourgueil dans une terre de son propre, et réforma divers autres monasteres, nommément ceux de Charroux et de S. Jean d'Angeli. Les abbayes de Cluni, de S. Martial de Limoges, de S. Michel de l'Erme, et tant d'autres se ressentirent aussi des liberalités de ce religieux et magnifique Prince. Sa pieté se proposa des objets encore plus étendus. Voïant avec peine la dépravation des mœurs, l'avidité qu'on avoit à piller les biens ecclésiastiques et ceux des pauvres, le mépris qu'on faisoit des Clercs; craignant d'ailleurs les fâcheuses suites de la doctrine des nouveaux Manichéens, qui commençoient à troubler l'Aquitaine, Guillaume convoqua divers Conciles, tant à Charroux, qu'à Poitiers, afin d'apporter quelque remede à tant de maux.

p. 172.

p. 173.

p. 184 | Conc. ib.
p. 733. 780. 732.

Dès sa jeunesse il prit la coûtume d'aller à Rome tous les ans, visiter le tombeau des Apôtres; et s'il manquoit une année à faire ce pelerinage, il y suppléoit par celui de S. Jacques en Galice. Un malheur arrivé à la ville de Poitiers, fut à notre genereux Comte une occasion de signaler sa magnificence et sa pieté tout ensemble. Cette ville aiant été réduite en cendres par un incendie inopiné, Guillaume entreprit d'en rétablir la Cathédrale et les autres Eglises avec son palais, et rendit ces édifices beaucoup plus beaux qu'ils n'étoient auparavant. Il fournit avec la même generosité au moins pendant trois ans, aux frais presque immenses pour la réédification de la Cathédrale de Chartres, à laquelle travailloit l'Evêque Fulbert son bon ami.

Adem. ib. p. 172.

p. 180.

Fulb. ep. 16. 80.
104.

Tant de dépenses n'empêchoient pas qu'il ne soutînt sa dignité avec une pompe et une magnificence roïales. Soit qu'il voïageât ou qu'il tint sa Cour, il paroïssoit un Roi, plutôt qu'un Duc. Mais tout cet éclat de grandeur étoit exempt de faste et d'orgueil. Quelque élevé en gloire que parût notre Comte, il n'en étoit ni moins affable, ni moins officieux envers tout le monde. Un Prince est toujours puissant, lorsqu'il possède le cœur de ses sujets. Ce fut peut-être encore plus par cette voie que par tout autre, que Guillaume devint absolu dans toute l'Aquitaine. L'Empereur S. Henri, Robert Roi de France, Alphonse de Castille, Sanche de Navarre, Canut de Danemarck et d'Angleterre, tous se faisoient un mérite d'être liés d'amitié avec un Prince aussi accompli. Les Papes et tout le peuple romain n'en faisoient pas moins de cas; et lorsqu'il alloit à Rome, ils l'y recevoient avec les mêmes honeurs que s'il avoit été leur Souverain.

Il ne tint pas aux Seigneurs de Lombardie, qu'il ne le devînt effectivement. A la mort de l'Empereur S. Henri, ils jetterent les yeux sur notre Comte pour le remplacer. Après en avoir délibéré entre eux, ils envoïerent des Députés à Poitiers lui offrir la Courone d'Italie, qui auroit été suivie du sceptre de l'Empire. Un Prince plus ambitieux et moins prudent auroit accepté avec une sorte d'avidité des offres aussi flatteuses. Mais Guillaume, qui ne faisoit rien qu'avec poids et mesure, voulut au préalable connoître par lui-même, si un projet de cette nature avoit autant de solidité et d'avantages, qu'il avoit de brillant. Il fit un voïage en Italie; et après avoir eu plusieurs conférences avec les Seigneurs du païs, il comprit qu'il n'y avoit aucune sûreté à se fier à des gents de ce caractere. Il méprisa donc leurs offres, et fit avorter leur dessein. Il le condamna même avec execration, lorsqu'il scut qu'on exigeoit entre autres conditions, qu'il déposeroit les Evêques, et leur en substitueroit d'autres. De sorte que cette occasion ne servit qu'à faire éclater davantage la religion et la sage politique de notre pieux et prudent Comte. Les Italiens n'aïant pû obtenir le pere pour leur Roi, lui demanderent son fils. Guillaume n'en parut pas éloigné, et fit même quelques démarches à cet effet. La chose ne réussit pas néanmoins, apparemment pour les mêmes raisons qui en avoient empêché le succès à l'égard du pere.

La pieté qui animoit toutes les autres actions de notre Prin-

ce dirigeoit aussi ses études. Elles n'étoient ni vaines, ni de pure curiosité. La science de la religion en faisoit le principal objet. Il donna une application particuliere à l'étude des saintes Ecritures, dont il acquit une assés grande intelligence. On voit effectivement, qu'il les cite à propos dans ses lettres. Les liaisons qu'il avoit avec les gens de Letres, nous font encore connoître d'autres traits de son genre d'Etude. ' Voulant sçavoir quelle avoit été la fin de Salomon, il engagea Hildegaire, Agent de Fulbert à Poitiers, de demander au sçavant Prélat ce qu'en avoient pensé les anciens. Fulbert le satisfit, ' et lui expliqua encore à sa demande dans une autre lettre, ce que renferme le serment de fidelité, et les devoirs réciproques du Vassal et du Seigneur.

Adem. ib. p. 177.

Fulb. ep. 80.

ep. 101.

' Ce grand Prince mourut à Maillezais revêtu de l'habit monastique, le dernier jour de Janvier 1030, après avoir gouverné ses Etats avec une sagesse admirable, *strenuissime*, l'espace de trente-neuf ans. Il en avoit alors soixante-onze. ' Guillaume avoit contracté successivement trois mariages légitimes : le premier avec Adalmode, veuve d'Aldebert Comte de Perigueux, de laquelle il eut un fils nommé Guillaume ; le second avec Brisque, sœur de Sanche Duc de Gascogne, laquelle le rendit père de deux autres fils, Odon et Thibauld, qui mourut enfant. Enfin après la mort de Brisque, notre Prince épousa Agnès, qui lui donna encore deux fils, Pierre Aigret, ou le Très-vif, et Geofroi surnommé Gui, avec une fille de même nom que la mere. Les quatre frères, qui survécurent le pere, succederent les uns après les autres à ses Etats, ce qui est rare. Les deux derniers laisserent leurs noms, et prirent celui de Guillaume leur pere. Agnès leur sœur épousa l'Empereur Henri le Noir, et fit par son sçavoir, sa pieté et son habileté dans l'art de regner, l'ornement de son sexe. ' Agnès sa mere, veuve de Guillaume, contracta de secondes nôces avec Geofroi Martel Comte d'Anjou.

Mallea. chr. p. 207.
| Adem. ib. p. 150.Adem. ib. p. 170.
172. | Mallea ib. p.
206.Lab. bib. nov. t.
1. p. 350.

§. II.
SES ECRITS.

- Adem. chr. p. 177. 'L'ANTIQUITE nous apprend bien, que le Comte Guillaume, à l'imitation de quelques Empereurs Romains, sçavoit manier la plume comme l'épée; mais elle ne nous instruit point s'il laissa de sa façon d'autres écrits que de simples lettres. De toutes celles qu'il eut occasion d'écrire, et qui formeroient un recueil aussi considerable pour la grosseur du volume, que précieux pour l'histoire, si l'on avoit eu le soin de nous les conserver, il ne nous en reste plus que six. On les a imprimées sans ordre entre celles de Fulbert de Chartres; et elles font partie de celles que Du Chesne a choisies pour les joindre à ses autres monuments, qui concernent l'histoire de France. On les trouve aussi entre les preuves de l'histoire des Comtes de Poitiers par Besly. Elles sont beaucoup plus correctes dans ces deux derniers recueils, que dans le premier. M. du Boulay, qui met notre Prince au rang de ses illustres Academiciens, et qui en prend occasion de parler de ses lettres, dit qu'on y trouve quelque élégance, *satis elegantes*.
- Il y en a trois fort intéressantes par rapport au dessein qu'avoient les Italiens de faire passer à Guillaume, ou à son fils, le royaume d'Italie avec le gouvernement de l'Empire. Outre plusieurs circonstances qui concernent ce fameux événement, l'Auteur y a laissé de grands traits de politique: non de cet art de jouer et de tromper les hommes, mais de cette prudence éclairée pour éviter d'en être trompé. Une de ces lettres est écrite à Maginfroi, Marquis de Suze, et à la Marquise Berte sa femme. Guillaume en y louant la bonne foi de ce Seigneur Italien, et celle de l'Evêque Alric son frere, avoue qu'il a été bien éloigné de trouver les mêmes dispositions dans le corps de la nation, et que c'est une des raisons pourquoi il a rejeté ses offres.
- Les deux autres lettres sont adressées à Leon, Evêque de Verceil, ami particulier de notre Comte, qui avoit travaillé le plus à faire réussir le dessein projeté dont on vient de parler. On voit par la première, que Guillaume n'étoit pas éloigné d'accepter l'offre des Italiens en faveur de son fils. L'autre, qui est la plus prolixie de toutes, comme la mieux écrite, regarde divers objets. Il y a du plaisant et du sérieux. L'Auteur, après
- Du Ches t. 4 p. 191-194.
- Egas. Bul t. 1. p. 597.
- Fulb. ep. 124.
- ep. 119. 129.
- ep. 119.
- ep. 126.

après y avoir plaisanté d'une manière agreable et polie sur une mule de Poitou, que lui avoit demandé l'Evêque de Verceil, il entre ensuite dans le serieux, et a réussi à nous tracer de grandes marques de sa pieté, de sa religion, de son équité envers ses amis, de son estime et de son respect pour les Evêques. C'est dans cette lettre qu'il nous apprend, que s'il avoit voulu consentir à déposer ceux d'Italie, le royaume étoit à lui. L'on comprend sans peine, que ce n'est là que la moindre partie des lettres qu'il écrivit sur cette grande affaire.

Il ne nous en reste qu'une non plus de toutes celles qu'il eut occasion d'écrire à Fulbert, Evêque de Chartres, qui lui écrivit assés souvent de son côté, comme il paroît par le recueil de ses lettres. Celle de notre Prince, qui en fait la 128, est un témoignage non équivoque de son estime et de son attachement pour ce grand Prélat. Guillaume y touche un mot du dessein qu'avoit le Roi Robert, de faire couronner le Prince son fils, apparemment Hugues, et dit librement ce qu'il en pensoit.

Il en écrivit aussi plusieurs à Aribert, Abbé de S. Savin en Poitou, afin d'obtenir de ses Moines pour reformer l'abbaye de Charroux. Mais il n'en est venu qu'une seule jusqu'à nous ; le malheur des temps nous aiant privés des autres. On voit dans celle qui nous reste des traits bien édifiants du zèle de son Auteur pour le bon ordre, le cas qu'il faisoit des Moines réguliers et avec quel fruit il avoit étudié l'écriture.

Entre les autres lettres du Comte Guillaume qui sont perdues, on connoît nommément celle où il faisoit au Roi Robert la description de cette espece de pluie de sang, dont il a été parlé, et des effets qui s'en étoient suivis, en le priant de consulter à ce sujet les Philosophes de son royaume. On sçait encore, qu'il en avoit écrit une autre à Azelin Evêque de Paris, dans laquelle il parloit du Roi d'une manière qui lui déplut beaucoup, lors qu'il en eut communication.

Enfin la sixième lettre qui nous reste de notre Prince, est une réponse à une de celles d'Hildegair, Agent de Fulbert à Poitiers et Scholastique de S. Hilaire. Si on s'arrêtoit à l'inscription qu'elle porte dans le recueil de celles de Fulbert, on la prendroit pour être d'Hildegair plutôt que du Comte Guillaume ; tant sont grossières les fautes qui se sont glissées dans cette édition. On y lit *Hildegarius* pour *Hildegario*.

A D A L B E R O N ,

EVÊQUE DE LAON.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Guib. de Nov. vit.
l. 3. c. 1.Gerb. ep. par. 2.
ep. 10. Mab. act. t.
8. pr. n. 5.Dud. act. Nor. pr.
p. 53 | Fulb. ep.
46.Du Ches. t. 2. p.
623 | Gall. chr. vet.
t. 2. p. 619 | Adal.
car. not. p. 236. |
Mab. ana. t. 3. p.
535.

Guib. de Nov. ib.

Fulb. ep. 45-47.

Hug. Fl. chr. p.
157.

Conc. t. 9. p. 709.

ADALBERON, surnommé ASCELIN; en qui on vit un mélange de mal et de bien, de vice et de vertu, étoit né en Lorraine, d'une famille qu'on ne connoît que par ses grandes richesses. On ignore à quelle Ecole il fit ses premières études; mais on sçait qu'il les continua à Reims sous Gerbert, qui y enseignoit, au moins dès 970. Il sçut s'insinuer bien avant dans l'amitié de son Maître, et fit sous lui de tels progrès dans les Lettres, qu'il passa dans la suite pour un des sçavants hommes de son siècle. Son sçavoir étoit soutenu par une éloquence naturelle, qui paroissoit aux meilleurs connoisseurs n'avoir point alors d'exemple : *Cui Deus bene suadendi copiam incomparabilem dedit.*

Ayant eu le secret de gagner les bonnes grâces du Roi Lothaire, soit par le crédit de ses parents, ou de ses amis, soit par son propre mérite, ou ses intrigues, ce Prince le fit élire, quoiqu'encore jeune, Evêque de Laon à la mort de Roricon. Il fut ordonné le Dimanche des Rameaux l'977, par Adalberon Archevêque de Reims son Métropolitain, et intronisé le propre jour de Pâque. Le nouvel Evêque porta à son Eglise des sommes presque immenses, qui lui appartenoient en propre, et les employa à augmenter les revenus de son Evêché, et ceux de son Chapitre. Les liaisons que Fulbert de Chartres entretenoit avant et après son épiscopat avec Adalberon, et les éloges qu'il fait de lui dans ses lettres, forment un préjugé avantageux en faveur de son mérite. Mais ce qu'il y avoit de louable en notre Prélat, fut horriblement terni par certains traits de conduite, que les Historiens ne rapportent qu'avec execration.

A la mort de Louis V, dernier Roi de France de la race

1. On lit la souscription de notre Prélat en qualité d'Evêque de Laon, entre celles d'autres Evêques, au bas du décret qu'Adalberon Archevêque de Reims publia dès 972, au Concile du Mont Sainte-Marie, pour la réforme de l'abbaye de

Mouzon. Ce n'est pas néanmoins à dire qu'Adalberon de Laon fût déjà Evêque, mais seulement qu'il ratifia ce décret, lorsqu'il eut été élevé à l'épiscopat. C'est de quoi il y a grand nombre d'exemples.

Carlovingienne, qui ne laissa point d'enfants, Arnoul fils naturel du Roi Lothaire, et Chanoine de Laon, voulant favoriser le parti du Prince Charles son oncle, lui livra cette ville, alors place très-forte. L'Evêque, qui paroît par là avoir été déjà déclaré pour le parti de Hugues Capet, fut mis en prison. Mais aiant trouvé moïen d'en sortir, il se retira auprès de Hugues. Ce fut sans doute en cette occasion, qu'il se plaignit dans une lettre, dont Gerbert fut le secretaire, qu'il se voïoit chassé de son Siege par la faction de certaines personnes. La lettre est adressée aux Evêques; et Adalberon les y menace de les citer en Concile, s'ils entreprennent de faire les fonctions épiscopales dans son diocèse. C'est à la même occasion qu'il faut, ce semble, rapporter les plaintes que fit la Reine Emme, veuve de Lothaire, dans une lettre à l'Imperatrice sa mere, de ce qu'on inventoit calomnieusement des crimes énormes contre l'Evêque de Laon : *Nefandissima in Laudunensem confinxerunt Episcopum*. On a au reste peine à comprendre comment cette Princesse, belle-sœur de Charles, épousa si ouvertement les intérêts de notre Prélat. Cette demarche pourroit donner quelque couleur à ce que des Ecrivains ont publié de fâcheux sur la réputation de l'un et de l'autre.

Gerb. ep. par. 1.
ep. 98.

ep. 97.

Quoi qu'il en soit, Adalberon profita de son accès auprès de Hugues Capet, pour réconcilier Arnoul avec ce Prince. Celui-ci pour preuve qu'il lui avoit effectivement rendu ses bonnes grâces, le fit bien-tôt Archevêque de Reims. Mais cette ville aiant été livrée aux ennemis du Roi, comme il a été dit ailleurs, Arnoul se retira à Laon près de Charles son oncle. Le Roi Hugues voulant couper court aux suites de la guerre, engagea l'Evêque à lui livrer l'oncle et le neveu. Adalberon eut la lâcheté de se prêter à ce dessein, et la perfidie de l'exécuter le jeudi de la Semaine sainte. Le Chroniqueur de S. Maixent rapporte cet événement à l'année 987; mais il n'arriva, comme la suite de l'histoire le fait voir, qu'en 991.

Hug. Fl. ib.

Ibid. | Adem. chr.
p. 167. | Mallea.
chr. p. 204 | Mab.
an. l. 50. n. 54.

La même année notre Prélat se trouva au Concile de S. Basle, où l'Archevêque Arnoul fut déposé, et Gerbert élu en sa place. Deux ans après en 993, il assista aussi à un autre Concile provincial, et en 1008 à celui qui se tint à Cheles.

Conc. t. 9. p. 738.

p. 740. 788.

Il se brouilla cependant, on ne sçait par quel motif, avec Gerbert son Metropolitain, qui lui écrivit une lettre fulminante, dans laquelle il lui reproche en termes fort vifs sa perfidie, et les dommages qu'en avoit souffert l'Eglise de Laon. Il eut

Gerb. ib. par. 2.
ep. ep. 10.

ep. 54.

- un autre différend encore plus grave avec le Roi Robert, qu'il eut le malheur d'offenser. Ce Prince, malgré sa modération naturelle, en fut si irrité, qu'il en porta ses plaintes au S. Siege, avec un détail des griefs dont notre Evêque se trouvoit chargé. En conséquence le Pape Silvestre II le cita à Rome, afin de se justifier, ou de se voir condamner, s'il étoit trouvé coupable.
- Adal. | car. not. ib. ' Mais cette tempête ne dura pas ; et notre Prélat rentra bientôt dans les bonnes grâces de la Cour. Il paroît même par le poëme qu'il adressa au Roi vers ce même temps, qu'il étoit son ami familier.
- Dud. | ib.
p. 51-56. ' Au bout de quelques années Dudon, Historien, ou plutôt Romancier des Normans, choisit Adalberon pour l'engager à revoir et corriger son Histoire. ' L'épître par laquelle il le prie de lui rendre ce service, est toute remplie de ses louanges, mais de louanges à perte de vûe, et aussi fades que prolixes. S'il en faut croire ce Romancier, Adalberon étoit le plus grand et le plus saint Evêque qui fût alors dans l'Eglise de Dieu.
- Cam. chr. 1. 3. c.
29. ' Gerard I, Evêque de Cambrai, n'en pensoit pas tout-à-fait de même. Aiant appris que notre Prélat sur la fin de ses jours vouloit se donner un successeur, et qu'à cet effet il avoit choisi Gui, neveu de Bertold Evêque de Soissons, il lui en écrivit fortement, et lui fit sentir que ce dessein alloit de pair avec la simonie. Il en écrivit sur le même ton à Ebole, leur commun Métropolitain ; ' et ses lettres empêcherent l'exécution du dessein projeté. Ce fut Gebuin, et non Gui, qui succéda à notre Prélat.
- Mab. an 1. 56. n.
30. Adalberon gouverna l'Eglise de Laon pendant cinquante-trois ans ; ' n'étant mort que le dix-neuvième de Juillet 1030. Il fut enterré avec la plupart de ses prédécesseurs à l'abbaye de S. Vincent, à laquelle il avoit fait beaucoup de bien, sur-tout en ornements et décorations pour l'Eglise. Son épitaphe ne roule que sur ces deux points, et ne nous apprend aucun autre événement de sa vie. Cette raison jointe à la platitude de la versification, nous empêche de la rapporter ici, suivant notre coutume.
- Ibid. | Gall. chr.
ib. | Marl. t. 2. p.
68.

§. II.

SES ECRITS.

EN TRE les productions de la plume de notre Prélat, il y en a en vers et d'autres en prose. Mais on ne les a point encore données toutes au public. Peut-être même n'a-t-on pas

encore connoissance de toutes celles qui lui appartiennent.

1°. La plus interessante est un poëme satyrique, en quatre cents trente vers hexametres au Roi Robert. C'est une espece de dialogue entre ce Prince, qui étoit encore jeune, et notre Evêque déjà avancé en âge. L'Auteur y touche d'une manière ironique, et presque toujours allégorique ce qui se passoit dans le Roïaume, et qui lui paroissoit contre le bon ordre. Il en prit occasion de faire sentir sa mauvaise humeur à ceux qu'il n'aimoit pas. Gerbert, qui lui avoit reproché sa perfidie envers le Prince Charles, fut du nombre. C'est lui qu'il désigne sous le nom de *Neptanabus*. On voit par toutes ces circonstances, que le poëme fut composé avant la fin du siècle précédent. Adalberon y fait au Roi une espece de crime de son affection pour les Moines, de laquelle il n'y avoit pas, dit-il, à espérer qu'il se départît jamais. Ce qui montre que le Poëte est sorti des bornes d'une juste critique, soit par rapport à ce qu'il dit contre les Moines, soit à l'égard de ses autres censures, c'est de voir qu'il n'épargne pas même S. Odilon Abbé de Cluni, qui étoit en vénération aux Papes, aux Empereurs, aux Rois, aux plus saints Evêques et à toute l'Eglise.

Mab. act. t. 7. p. 1.
n. 137.

Un autre Poëte satyrique, contemporain d'Adalberon, se crut en droit de critiquer à son tour celui qui en avoit critiqué tant d'autres. Voici de quelle manière il en parle au sujet de Landry Seigneur de Dunois, qu'il représente sous le nom d'Achitophel, et autres noms allegoriques.

ana. t. 3. p. 534.

Non percipit Adalbero, Achitophel cur rideat :
Vulpes portat in pectore, qui suis nescit parcere.

Le style allegorique et ironique tout à la fois, qu'Adalberon a employé dans son poëme, joint à sa mauvaise versification, y a jetté une grande obscurité. On ne laisse pas néanmoins d'y saisir plusieurs traits historiques, nommément sur la naissance, la belle figure, les qualités de l'esprit, les foiblesses et les vertus du Roi Robert ; sur les forces, la grandeur, la prééminence du Roïaume de France, enfin sur certains usages des François, peu connus de tout le monde.

C'est ce qui a porté les nouveaux Editeurs des Historiens de France à préparer une édition de ce poëme, avec de sçavantes notes, qu'ils feront entrer dans leur belle collection. L'on est redevable au celebre Adrien Valois de la premiere édition qui en a paru. Aiant déterré la piece avec quelques autres an-

Bib. S. Ger. à Pra

ciens monuments, dans un manuscrit de Paul Petau, il la publia à la suite du panegyrique aussi en vers de l'Empereur Berenger. Le volume est *in-8°*, et a été imprimé à Paris chés Cramoisy l'an 1663.

L'autre piece satyrique, dont on a dit un mot, vient ici à propos. Nous n'aurons pas d'occasion plus propre à la faire connoître. C'est un rythme, ou prose cadencée, et souvent rimée même à l'hemistiche. Elle est encore plus allégorique et plus mordante que le poëme d'Adalberon, et roule comme lui sur ce qui se passoit en France, sur-tout à la Cour, sous le regne de Robert. L'Auteur, qui est inconnu, en veut particulièrement à Landry Seigneur de Dunois et fils de Bosen Comte de Nevers, qui fait le principal personnage dans la scène. Dom Mabillon, qui a publié cette piece, a eu besoin de toute sa sagacité pour l'éclaircir, comme il a fait. Au moien des notes, dont il l'a accompagnée, on en peut tirer quelque secours pour l'histoire du temps. On en aura une nouvelle édition encore plus parfaite dans le recueil des Historiens de France, dont les trois premiers volumes ont deja paru dans le public.

Mab. ib. p. 533-536.

Sand. bib. belg. ms. par. 1. p. 298.

Pez, anec. t. 1. pr. p. 23. n. 41.

Montf. bib. bib. p. 45. 1. 61. 1.

Fulb. ep. 46.

2°. Au temps de Sanderus, on voïoit à la bibliotheque de l'abbaïe de Laubes un manuscrit, qui contenoit un autre poëme de notre Prélat. Celui-ci, qui étoit adressé, comme le précédent au Roi Robert, portoit pour titre *De Sancta Trinitate*.

3°. Dom Bernard Pez a découvert dans la bibliotheque de l'Electeur de Baviere, aujourd'hui Empereur, un autre manuscrit du XIV siecle, dans lequel se trouve un autre ouvrage d'Adalberon de Laon, adressé à Foulques Evêque d'Amiens. Il a pour titre : *De modo recte argumentandi et prædicandi Dialogus*, et commence par ces mots : *Domno Fulconi Ambiani Episcopo, Adalbero Laudunensis. Consequentia antecedentibus digna multarum res amicitiarum*. Il y a toute apparence que c'est le même ouvrage, dont il se trouve dans la bibliotheque du Vatican deux autres exemplaires beaucoup plus anciens, sous ce simple titre : Letre d'Adalberon de Laon à Foulques Evêque d'Amiens. On voit par le premier titre, que l'écrit roule sur la Dialectique et la Rhétorique. Il est fâcheux, que Dom Pez, qui a publié tant d'autres monuments, qui ne valent peut-être pas celui-ci, ne lui ait pas fait le même honneur. Nous pourrions juger, si Adalberon étoit meilleur Philosophe et Rhéteur, qu'habile Poëte, et s'il avoit réellement autant d'éloquence que Fulbert de Chartres en reconnoissoit en lui.

DIEDERIC,

MOINE DE FLEURY.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

DIEDERIC, ou THIERRI, que plusieurs Ecrivains font Alleman, étoit certainement François de nation. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans une grande discussion pour le prouver. Il suffit de rapporter quelques traits d'un de ses ouvrages, qui le constatent sans réplique. Richard Abbé d'Amersbach, qui l'avoit engagé à l'entreprendre, et que l'Auteur y fait parler, regardoit Diederich, non seulement comme étranger par rapport à la Germanie, où il écrivoit, mais aussi comme né en France : *qui tibi tuisque Gallis*, lui dit-il en parlant des talents, que Dieu lui avoit donnés avec profusion, à lui et aux autres François, pour relever sa gloire par leurs écrits, *tam largiflue dignatus est impluere*. Diederich avoit même vieilli en France avant que d'en sortir, *qui plures apud Gallos senuisti annos*, et avoit passé la plus grande partie de sa vie à Fleury, où il s'étoit consacré à Dieu sous la Règle de S. Benoît. Ajoutons à ces traits déjà décisifs, l'éloge pompeux que notre Auteur fait de la France, en la représentant comme le pais le plus fertile du monde ; le plus zélé pour la culture des sciences ; le plus soigneux de conserver l'exactitude de la discipline monastique ; enfin le plus riche après Rome en Reliques des Saints.

Ce détail joint au temps auquel florissoit Diederich, ne permet pas de douter, qu'il ne soit le même que ce Thierry Moine de Fleury, qui avoit acquis une grande connoissance de l'une et l'autre Littérature. Nous en avons déjà parlé à la fin du X siècle, avant que nous eussions approfondi l'opinion commune, qui le fait Alleman sous le nom de Diederich. Il n'a été regardé et qualifié tel, qu'à raison du séjour qu'il fit en Germanie. Il étoit déjà avancé en âge, lorsqu'il y passa. Le motif qui l'y attira, fut vraisemblablement le même qui fit appeler Abbon son Maître en Angleterre : c'est-à-dire pour y enseigner les Letres, et y communiquer l'exacte discipline qui s'observoit à

Trit. scri. c. 342. |
Mab. act. t. 6. p.
344. 347. n. 4.
20. | Cave, p. 320.
1.

Mab. ib. p. 350.

p. 351. n. 3.

Trit. chr. hir. t. 1.
P. 134.

His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 550. 551.

Fleuri. Nous ne doutons point que ce ne fût à cette occasion, qu'il rédigea par écrit les coutumes de son monastere.

Mab. ib. p. 347.
n. 20.

' On croit, qu'il alla d'abord à Hirsfeld en Thuringe, et qu'il y étoit résident, lorsque Richard Abbé d'Amerbach l'engagea à composer un autre ouvrage. De là il passa à l'abbaye de S. Alban de Maïence, où cet Abbé put l'attirer. Car bien que Dom Mabillon distingue en un endroit de ses écrits, sans néanmoins en donner de preuve, Richard abbé d'Amerbach d'avec Richard qui l'étoit de Fulde près de Maïence, il y a beaucoup de fondement à croire que ce n'étoit qu'un seul et même Abbé, qui l'étant en titre du monastere de Fulde, le devint par occasion d'Amerbach, pour l'avoir réformé et gouverné quelque temps en cette qualité, ' comme Dom Mabillon le reconnoît ailleurs. La même chose se vit en France au même temps en la personne du B. Richard Abbé de S. Vanne, par rapport à plusieurs autres monasteres.

an. l. 55. n. 37.

Trit. seri. ib. |
Voss. his. lat. l. 2.
c. 43. p. 115. 2.

' Trithème et Vossius en ont porté le même jugement, puisqu'en disant que Diederich dédia un de ses écrits à Richard, ils le qualifient Abbé de Fulde, quoique Diederich lui donne la qualité d'Abbé d'Amerbach. Vossius va plus loin, et ne fait point difficulté de regarder notre écrivain comme aiant été Moine à S. Alban.

Mab. ib. l. 32. n.
90.

Si Diederich ou Thierrî, Moine de Fleuri, n'est autre que le Moine de même nom, qui a passé quelque temps à S. Alban et à Hirsfeld, comme on vient de le voir; on ne peut pas dire également, qu'il soit le même ' qu'un autre Thierrî, son contemporain, Moine de S. Euchaïre, ou S. Mathias, à Trêves, dont il y a un écrit sur l'invention du corps de S. Celse, et la relation de ses miracles. La raison en est sans réplique. C'est que celui-ci nous apprend lui-même, qu'il étoit déjà vieux, *grandævus*, lorsqu'en 1006 il quitta le monde, et se rendit Moine à S. Mathias. Circonstances qui ne peuvent convenir à un disciple d'Abbon, qui étoit en même temps Moine de Fleuri.

Voss. ib. | Trit.
seri. c. 342.

Mab. ib. l. 58. n. 3.

' Diederich, selon quelques Modernes, vécut jusqu'en 1040. Mais c'est trop lui prolonger les jours; et peut-être ne l'a-t-on fait, qu'en jugeant de son âge par celui de l'Abbé Ricard, un de ses Mécenés, ' qui ne mourut qu'en 1039. Tout bien considéré, il nous paroît plus vraisemblable, que notre Ecrivain ne vécut pas au-delà de 1030.

§. II.
SES ECRITS.

SUIVANT les événements de la vie de Diederic qu'on vient de lire, et qui nous paroissent le mieux fondés, il se trouvera Auteur de beaucoup plus d'ouvrages, qu'on ne lui en attribue communément.

1°. Le plus connu est son histoire de l'Illation, c'est-à-dire du rapport des Reliques de S. Benoît, de l'église de S. Agnan d'Orleans à l'abbaye de Fleuri. Cet événement arriva en 883; et Diederic n'entreprit d'en faire la relation, que plus de cent quarante ans après. M. Cave assigne à son écrit pour époque l'année 1020. Mais l'Auteur n'y mit pas si tôt la main, par la raison qu'on va voir. La fête solennelle qu'on célébroit à Fleuri en memoire du rapport de ces Reliques, fut ce qui lui fit naître l'occasion de l'entreprendre. Richard, élu Abbé de Fulde en 1022 aiant ensuite rétabli le monastere d'Amerbach, entendit parler de cette solennité, et fut curieux d'être instruit de son origine, et des motifs qui l'avoient fait instituer. A cet effet, il engagea Diederic, le même qui avoit exalté cette fête en Germanie, où il demuroit alors, à le satisfaire sur ce point. Notre Auteur pour le mettre mieux au fait, remonta jusqu'à la source, et lui fit le détail de l'événement qui avoit donné naissance à la fête, et des miracles qui accompagnerent l'événement. C'est ce qu'on nomme l'histoire de l'Illation du corps de S. Benoît.

L'écrit est dédié à Richard Abbé d'Amerbach. Trithême l'avoit entre les mains; puisqu'il copie en l'annonçant, les premiers mots du corps de l'ouvrage. Il se trompe toutefois en nous le donnant pour une vie de S. Benoît: au lieu que ce n'est qu'une petite histoire d'une de ses translations. Son erreur en ceci a été suivie de plusieurs autres Bibliographes, qui n'en ont apparemment parlé que d'après lui.

Cette histoire, il faut l'avouer, souffre pour les faits qu'elle contient, des difficultés presque insurmontables. Dom Mabilon qui les a senties, n'a pas cru suivant sa candeur ordinaire, devoir les dissimuler. On peut voir à l'endroit cité de ses Annales, avec quelle naïveté il les expose, et comment il tâche de les resoudre. Outre ces vices essentiels qui tombent sur les choses, le style de l'écrit se ressent du mauvais goût du siècle où il

Mab. an. l. 38. n. 12.

Cave, p. 520. 1.

Mab. act. t. 6. p. 350 | an. l. 55. n. 37.

Trit. scri. c. 342.

Poss. app. t. 3. p. 455 | Voss. ib.

Mab. an. ib. n. 9-12.

a été fait. Il n'est ni simple, ni naturel, ce qui a jeté de l'obscurité dans le texte.

Flor. bib. par. 1.
p. 219-229.

Mab. act. ib. p.
345-355.

Boll. 21. mar. p.
299-300. n. 4. 5.

L'écrit est imprimé dans la Bibliothèque de Fleuri, où il est divisé en dix chapitres, sans y comprendre la préface. Mais il s'est glissé une faute dans l'inscription, où Richard est qualifié Abbé de Morbach, au lieu d'Amerbach. Dom Mabillon en a donné dans la suite une autre édition plus correcte, et accompagnée de sçavantes observations préliminaires. Le manuscrit, sur lequel cette édition a été faite, contenoit une autre histoire sur le voiage du Prince Carloman du Mont-Cassin en France, pour répéter le corps de S. Benoît. Mais on ne nous apprend point si cet écrit est du même Auteur que le précédent. Les continuateurs de Bollandus avoient trois manuscrits de l'histoire de Diederich, plus amples que l'exemplaire imprimé dans la Bibliothèque de Fleuri. Ils n'ont pas néanmoins jugé à propos d'en grossir leur recueil. Ce qui rend leurs manuscrits plus amples que l'imprimé, est apparemment là même histoire qui se trouvoit aussi dans le manuscrit de Dom Mabillon, et que celui-ci a négligé de publier, parce apparemment qu'elle lui paroissoit aussi fabuleuse, que la précédente aux successeurs de Bollandus.

Trit. chr. hir. t. 1.
p. 134.

His. lit. de la Fr.
t. 6. p. 550. 551.

2°. Un autre ouvrage de Diederich, qui fut fait avant le précédent, est le recueil des statuts et coutumes de Fleuri, fort différent de celui que le P. du Bois a imprimé dans la Bibliothèque de ce monastere. Lorsque nous en avons parlé ailleurs, nous avons peine à comprendre, comment un Ecrivain du bord de la Loire étoit allé chercher Bernouard Evêque de Wirtzburg, pour lui en faire la dédicace. Mais depuis que nous avons développé les aventures de l'Auteur, la chose paroît fort naturelle. Ce fut pendant son séjour en Germanie qu'il composa cet écrit, soit à la priere de ce Prélat ou de quelques autres personnes curieuses de connoître les observances de Fleuri, qui étoit devenu aussi celebre par son exacte discipline, que par son ardeur pour la culture des Letres. Si Diederich étoit alors à Hirsfeld, comme il y a toute apparence, il se trouvoit à portée d'avoir des liaisons avec l'Evêque de Wirtzburg, qui n'en est pas éloigné. Bernouard, à qui il dédia son écrit, ne gouverna cette Eglise que depuis 998 jusqu'en 1004. Comme cependant l'Auteur ne nomme point l'Eglise, dont son Mécene étoit Evêque, on pourroit croire que ce fut à S. Bernouard, Evêque d'Hildesheim depuis 993 jusqu'en

1022. Si l'on a plus d'égard aux temps qu'à la situation des lieux, cette dernière opinion mériterait la préférence. Il ne faut pas oublier, que Diederich étoit déjà vieux, lorsqu'il passa en Germanie, où il a certainement vécu au-delà de 1024. Il n'est donc guères croïable, qu'il y soit allé avant la mort de Bernouard de Wirtzburg. Quoi qu'il en soit, son recueil des usages de Fleuri est encore caché dans l'obscurité de quelque bibliothèque, ou perdu sans ressource.

3°. Trithème parle de quatre Ecrivains presque contemporains du nom de Thierris, comme d'autant de personnes distinctes les unes des autres. Il nous en donne un, Scolastique de S. Mathias à Treves ; un autre, qui exerçoit le même emploi à S. Alban de Maïence ; un troisième, Moine de Fleuri ; enfin un quatrième, Moine Alleman de l'ordre de S. Benoît. Mais nous avons montré, que tous ces Thierris se réduisent réellement à deux seuls : Thierris Scolastique de S. Mathias, et Thierris, ou Diederich de Fleuri. Celui-ci étant le même que le Scolastique de S. Alban, est par conséquent Auteur de la continuation de l'histoire des Archevêques de Maïence jusqu'à son temps. C'est ce qui est confirmé par Vossius, qui l'attribue disertement à l'Auteur de l'Illation de S. Benoît. On ignore au reste ce qu'est devenu cet ouvrage. Serarius, qui a fait l'histoire de Maïence et de ses Archevêques, ne témoigne nulle part avoir même eu connoissance, qu'il ait jamais existé.

Le même Trithème et Vossius, qui l'a suivi en ceci, donnent encore à notre Ecrivain l'histoire de la translation du corps de S. Benoît du Mont-Cassin en France. Mais c'est une erreur grossière dans laquelle Wion, Possevin et d'autres sont tombés. Cette histoire appartient à Adalbert de Fleuri, comme on l'a montré en son lieu. Le premier de ces Bibliographes ne paroît pas mériter plus de créance, lorsqu'il attribue au Moine Thierris un recueil de lettres ; un Commentaire sur le Cantique des Cantiques ; et un autre sur l'Évangile de S. Jean.

Trit. ib. p. 121.
122. 127. 134. |
scri. c. 342.

Chr. hir. ib. p. 127.
Voss. ib.

Trit. scri. ib. | Voss.

Trit. chr. hir. ib.
p. 127.

A D E M A R ,

M O I N E D E S A I N T C I B A R D .

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

- Adem, ch. p. 171. ' A D E M A R , l'un de nos plus celebres Historiens de ce siecle, étoit de la Maison de Chabanois, petite ville sur la Vienne au diocèse de Limoges, et non pas de celle de Chabanes, comme quelques Sçavants l'ont qualifié. Il eut pour pere le Comte Raimond, frere puis-né d'Adalbert, qui fut depuis Doïen et Prévôt de S. Martial, et de Roger qui en fut Chantre, l'un et l'autre personnages d'un grand mérite. Foucher, son aïeul, avoit épousé Officia, petite-fille de Turpion Evêque de Limoges, et petite nièce d'Aimon Abbé de S. Martial. La mere de notre Historien, qui se nommoit Hildegarde, ou Aldearde, étoit sœur des Ducs Abbon et Raimond, deux des plus braves Capitaines et plus fameux Guerriers de leur temps. Elle avoit aussi pour frere Ainard Prévôt du Dorat, homme d'un excellent conseil, à l'aide duquel Pierre son Abbé se signâla dans le gouvernement de la Marche, dont il étoit chargé, conjointement avec Humbert Drut son frere, l'un des plus puissants Seigneurs du pays.
- ep. p. 717. 2. 720. ' Ademar nâquit en 988, et apporta au monde d'heureuses dispositions pour soutenir sa noblesse. Entre les dons de la nature, il en reçut sur-tout une très-grande vivacité d'esprit, dont il donna des marques éclatantes dans la suite. Dès son enfance il fut mis à l'abbaye de S. Cibard d'Angoulême. C'est lui-même qui nous l'apprend. Ainsi l'opinion commune, qui suppose que ce fut à S. Martial de Limoges, doit céder à son propre témoignage. Il y fit néanmoins quelque sejour depuis ; y étant allé continuer et perfectionner ses études sous Roger, son oncle paternel, qui y enseignoit. On réussit à lui inspirer de grands sentiments de piété, et à lui donner de bons principes de Theologie, qu'on trouve établis dans un de ses écrits, quoique mal appliqués. Mais on négligea de lui faire connoître les anciens Historiens. Il y a juste sujet de douter, sur l'étymologie
- p. 174. 181. | Com. abb. S. M. p. 272.
- Chr. p. 174
- ep. p. 717. 2. 720. 2.
- p. 717. 2.
- Chr. p. 174. | Com. abb. S. M. p. 273.
- ep. p. 720. 2. 723. 1. 727. 2.
- Le Beuf, t. 2. p. 94. 95.

géographique qu'il donne au nom latin d'*Aquitania*, s'il ouvrit jamais les Commentaires de César.

Il conçut tant de dévotion pour S. Martial, premier Evêque de Limoges, soit en conséquence du séjour qu'il fit dans l'abbaye de son nom, soit par d'autres motifs, qu'il se déclara hautement zélé partisan de son apostolat. Il ne s'agissoit pas dans son sentiment de regarder ce Saint comme l'Apôtre du pays : c'est-à-dire, le premier Evêque qui y avoit porté le flambeau de l'Evangile, établi la foi et fait des Chrétiens. C'est un titre dont il a toujours été en possession, et qu'on ne peut légitimement lui disputer. Mais Ademar vouloit encore, qu'on le reconnût pour un des soixante-douze Disciples, qui avoit été ordonné par J. C. même, et avoit reçu le S. Esprit et le don des Langues avec les douze Apôtres. C'est ce qu'il nommoit Apôtre du second ordre. On l'accusa même d'être le premier qui avoit inventé ce prétendu apostolat de S. Martial, et de ne l'avoir pas fait gratuitement. Mais c'étoit une pure calomnie. Les faux actes de ce Saint, qui précéderent de quelques années la naissance d'Ademar, avoient été fabriqués exprès pour établir cet apostolat. Notre Historien ne faisoit que soutenir ce qu'ils avoient déjà tenté d'établir, et ne le soutenoit que sur leur autorité. L'on voit par là qu'il étoit sans critique, et sans connoissance de l'antiquité ecclésiastique. Il ne laissa pas de défendre son opinion avec tant d'éclat, qu'il semble avoir donné en particulier occasion aux Conciles qui se tinrent pour terminer cette fameuse dispute, l'un à Limoges en 1028, les deux autres à Bourges, et encore à Limoges en 1031.

Ademar étoit prêtre, et en prend lui-même la qualité à la tête d'un de ses écrits. Il ne paroît point, qu'il ait été élevé à d'autre dignité, ni exercé d'emploi considérable. Son genie l'ayant porté à l'Etude, il s'y livra tout entier. Il prêchoit quelquefois; mais sa principale occupation fut de copier les ouvrages des Anciens, et d'en composer de nouveaux. Un des siens est en date du mois de Septembre 1028, lorsque l'Auteur n'étoit encore que dans la quarantième année de son âge. Il écrivoit encore au commencement de l'année suivante. Mais on ne croit pas qu'il ait guères vécu au-delà. Ce qui semble ne souffrir aucune difficulté, c'est qu'il n'étoit plus au monde en 1031, au temps de la tenue des Conciles de Bourges et de Limoges, où l'on discuta avec tant d'appareil l'apostolat de S. Martial. Incontestablement Ademar y auroit fait son personnage;

Adem. ib. p. 717.
728.

p. 718. 2. 719. 1.

p. 717. 2.

p. 717. 1. 726. 1.

Mab. act. t. 8. p.
31. n. 3.

Adem. ib. p. 717.
2. 720. 2.

Chr. p. 184.

Mab. an. l. 56. n.
34.

Mir. auct. p. 43.

Voss. his. lat. l. 3.
par. 3. c. 6, p. 242.
1.

et on ne l'y voit point paroître. On a ici de quoi juger sainement de l'opinion d'Aubert le Mire, qui place notre Historien dès les regnes de Charlemagne et de Louis le Debonaire, comme aussi de celle de Vossius, qui ne le fait fleurir qu'en 1110. Il est visible, que le premier de ces deux Critiques l'a confondu avec le celebre Eginhard, dont on a tellement desfiguré le nom, qu'on l'a travesti en celui d'Adhemar, comme on l'a montré ailleurs.

Bib. Lug.-bat. p.
386. 2.

Il y a beaucoup d'apparence, que notre Historien mourut dans le cours d'un voiage qu'il entreprit au Sepulcre du Seigneur à Jerusalem : sorte de devotion qui étoit alors fort à la mode en France, comme il paroît par sa propre chronique. On lit en effet dans l'inscription posthume d'un écrit qui lui avoit appartenu, et qui étoit peut-être de sa façon, ainsi qu'on le dira dans la suite, qu'étant sur le point de partir pour ce pelerinage, et n'en devant pas revenir, il donna grand nombre de livres, qui lui avoient coûté beaucoup de travail, et entre lesquels étoit celui-ci, à l'abbaye de S. Martial de Limoges, où il avoit passé plusieurs années au service de Dieu dans la profession monastique. Ademar y est qualifié Grammairien d'heureuse mémoire. Pareille aventure arriva à Richard Abbé de S. Cibard, qui aiant entrepris le même pelerinage au mois d'Octobre 1027, mourut près de Constantinople au commencement de Janvier de l'année suivante, avant que d'arriver à Jerusalem.

Adem. chr. p.
182. 183.

§. II.

S E S E C R I T S.

S'IL nous reste peu de productions de la plume d'Ademar, malgré son ardeur et son application à l'étude, il faut l'attribuer au peu de temps qu'il a vécu. Peut-être aussi a-t-on négligé de nous les conserver, ou même de nous en laisser quelque connoissance.

Pagi, an. 1027.
n. 7. 11.

1°. Il y a de lui une Chronique, qui commence à l'origine de la Monarchie françoise, et conduit la suite de l'histoire jusqu'au dimanche des Rameaux de l'année 1029, suivant notre maniere de compter. Quelques Critiques, il est vrai, prétendent que l'Auteur la finit à l'année précédente ; mais leur prétention est dénuée de tout solide fondement. Ils supposent, que ce qui regarde le voiage de Guillaume Comte d'Angou-

lème à Jerusalem, entrepris au mois d'Octobre 1027, et son retour au mois de Juin de l'année suivante, est une addition étrangère. Cet endroit à la vérité manque dans un des manuscrits, sur lesquels l'ouvrage a été publié; mais outre qu'il se trouve dans les autres, celui-là même où il manque, contient la suite de l'histoire de ce Comte, c'est-à-dire la maladie dont il fut attaqué après son retour, sa mort et toutes les circonstances qui l'accompagnèrent. Ajoutons à cela, que le style est le même, et qu'il n'y paroît nul vestige de main étrangère. D'ailleurs on a montré qu'Ademar vivoit encore au mois de Septembre 1028. Pourquoi donc ne veut-on pas, qu'il ait continué d'écrire des événements arrivés en Juin de la même année, et qu'il ait vécu jusqu'aux premiers mois de la suivante?

Sa chronique est un excellent monument pour l'histoire, *egregium opus*, sur-tout pour ce qui s'est passé en Aquitaine, depuis Charles Martel jusqu'au temps de l'Auteur. Seulement il est fâcheux, que les temps y soient quelquefois confondus, et les événements rapportés sans ordre. Ce qui précède l'année 829, a été répété d'autres Historiens et Chroniqueurs: en quoi Ademar a imité la maniere d'exécuter des ouvrages de cette nature, que presque tous les autres avoient suivie. Mais son principal Editeur a eu la sage précaution d'en retrancher toutes ces fades répétitions, comprises dans les cinquante premiers chapitres. Il en a pourtant retenu plusieurs endroits, parce qu'ils contiennent, ou des variantes considérables, ou des faits même qui ne sont pas dans les Auteurs où Ademar avoit puisé.

On est redevable de cette édition au laborieux P. Labbe, qui l'a donnée sur trois manuscrits, l'un fort ancien, appartenant autrefois à M. de Thou, un autre d'Adrien Valois, et le troisième du collège de Louis le Grand.

Avant cette édition, Dom Guillebaud, plus connu sous le nom de Dom Pierre de S. Romuald, Feuillent, avoit fait entrer l'écrit d'Ademar depuis Pharamond jusqu'en 1029, mais en l'abregeant, l'interpolant et l'accommodant à sa façon, dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre: *Historiæ Francorum, seu Chronici Ademari Engolismensis, Monachi S. Martialis Lemovicensis epitome, etc.*, et qu'il poussa jusqu'en 1652. Cet abrégé ainsi dirigé fut traduit en François par l'Auteur, et imprimé la même année 1652 à Paris chés Louis Chamoudry, en deux volumes *in 12*, le latin en l'un, et le françois en l'autre.

Divers autres Auteurs, aiant depecé la même chronique, en

Adem. chr. p.
182. 183.

p. 183. 184.

ep. p. 717. 2. 720.
2.

Mab. an. l. 54. n.
54. | Pagi, ib. n. 7.

Lab. bib. nov. t.
2. p. 131-133.

Bib. Maj. Mon.
... Alb. Mant.

avoient déjà publié plusieurs morceaux, les uns sous le titre de Fragments de l'Histoire d'Aquitaine, comme Pierre Pithou entre ses Historiens contemporains, et du Chesne dans le second et quatrième tome de sa Collection des Historiens de France : d'autres sous le nom d'Ademar, comme Besli parmi les preuves de son Histoire des Comtes de Poitiers. Ce dernier Ecrivain est celui qui en a le plus imprimé ; mais les fragments qu'il en donne, et ceux qu'on en lit dans les deux autres recueils, ne sont point corrects. De-là vient la différence qui se trouve souvent entre le texte de ces morceaux détachés, et le texte de l'ouvrage entier, tel qu'il se lit dans le P. Labbe.

Lab. ib. p. 371-
273.

2°. Ademar a laissé de sa façon une Notice des Abbés de S. Martial de Limoges sous ce titre : *Commemoratio Abbatum Lemovicensium basilicæ S. Martialis Apostoli*. C'est encore le principal Editeur de sa chronique, qui a publié cet autre écrit. Il est court ; mais l'Auteur a sçu le rendre intéressant, en y faisant entrer plusieurs traits de l'histoire du diocèse, et quelques-uns de l'histoire générale de ces temps-là. Il est vrai, qu'il n'y est pas toujours exact : par exemple, lorsqu'il donne trois ans entiers de regne à Louis le Bègue. Ademar le commence à Dodon qui fut établi Abbé en 848, lorsque les Chanoines de S. Martial consentirent à se rendre Moines, et le finit à l'Abbé Hugues, mort sur la fin de Mai 1020. De sorte que ce petit écrit contient une suite d'histoire de plus de cent soixante et dix ans. L'Auteur n'y dit rien de l'Abbé Odolric, successeur immédiat de Hugues, quoiqu'il ait vécu plusieurs années du temps qu'il gouvernoit le monastere de S. Martial en cette qualité. La raison en est sans doute, qu'il s'attendoit à en parler à sa mort, s'il le survivoit. Il le termine en rapportant celle de Roger, son oncle paternel et son maître, qui mourut trente-deux jours avant l'Abbé Hugues.

p 273.

Ademar y a laissé des marques de son zèle pour l'apostolat de S. Martial. Il nous y apprend, que dès le temps de l'Abbé Hugues, c'est-à-dire entre 1014 et 1020, il s'étoit tenu à ce sujet une celebre assemblée en France. Elle étoit composée de Gauzlin Archevêque de Bourges, de plusieurs autres Prélats, de grand nombre de Sçavants ; et le Roi Robert s'y étoit trouvé en personne. Là il fut arrêté, qu'on ne donneroit point d'autre rang à S. Martial, qu'entre les Apôtres. On ne connoît point d'ailleurs cette assemblée, dont on fit revivre la définition dans le Concile de Limoges en 1031.

3°. Un autre écrit d'Ademar, où il fait éclater encore davantage son zèle tout de feu, en faveur de cet apostolat, est sa longue lettre circulaire sur le même sujet. Dom Mabillon l'a donnée au public sur un manuscrit de M. Baluze; et M. du Pin, en ayant eu communication, avant qu'elle fût imprimée, l'a déjà fait connoître suffisamment. Elle ne demande donc pas qu'on s'y arrête. Nous observerons seulement, que le Concile de Limoges dont l'Auteur y fait mention, et que ce Critique place en 1029, se tint dès le quatrième d'août de l'année précédente, comme Ademar le marque lui-même. La lettre, dont il est ici question, fut écrite au mois de septembre suivant. Nous ne trouvons point dans l'imprimé, que l'Auteur y donne, aux termes de M. du Pin, le Pape Jean, l'un de ceux à qui elle est adressée, pour un homme colere, brutal et cruel. Il est néanmoins vrai qu'Ademar s'y est laissé aller à des injures les plus grossières, contre Benoît Prieur de Cluse, le principal adversaire de l'apostolat de S. Martial, et qu'en cela il n'a pas soutenu le personnage d'homme de condition, qui ne doit parler qu'avec grace et politesse.

4°. On a dit, qu'Ademar se méloit quelquefois de prêcher. M. Baluze avoit parmi ses papiers un sermon prononcé en 1028, à la dédicace de l'Eglise du Sauveur à Limoges, et le croioit de la façon d'Ademar, quoique son nom n'y parût pas. L'ayant communiqué à Dom Mabillon, celui-ci en a imprimé un fragment considerable, où il est parlé avec éloge d'Abbon de Fleuri. L'on y trouve de quoi justifier pleinement la conjecture de M. Baluze. Cette piece roule en partie sur l'apostolat de S. Martial, et retient quelques traits des raisonnements qu'Ademar faisoit pour le soutenir. D'ailleurs il nous apprend lui-même, qu'il se trouva au Concile qui se tint la même année à Limoges, et qui fut apparemment une suite de cette dédicace.

Mais on ne peut pas dire la même chose de trois autres sermons, que le même M. Baluze a publiés à la suite de son Histoire de Tulle, comme appartenants à Ademar de Chabanois. Il furent prononcés, selon cet habile Critique, à un autre Concile de Limoges, tenu dès 994. Ils ne peuvent donc pas être une production de notre Auteur; puisqu'il ne se trouvoit avoir alors que six ans; n'en ayant que quarante en 1028, comme il le dit lui-même. C'est sur ce témoignage de M. Baluze, que nous n'avions pas encore examiné, que nous avons

Mab. an. t. 4. app.
p. 717-728.

Du Pin, II. sie.
p. 368-370.

Adem. ep. p. 717.
2. 720. 2.

Du Pin, ib. p. 368.

Mab. act. t. 8. p.
31. n. 3.

Adem. ep. p. 717.
2.

Bal. his. Tut. app.
p. 385-400.

Adem. ib. p. 717.
2. 720. 2.

His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 46.

avancé ailleurs, qu'Ademar avoit commencé à se faire de la réputation dès la tenue de ce Concile.

Mab. ana. t. 1. p.
418. 419 | Mss.

5°. Ademar se mêloit aussi quelquefois de Poësie. Mais il n'y réussissoit pas mieux que les autres Versificateurs de son temps. On en juge ainsi pas des vers acrostiches de sa façon que Dom Mabillon a publiés. Ils se lisent dans un manuscrit *in-4°*. de l'abbaye de S. Evroul, cotté 124, à la tête de l'Histoire des Papes attribuée à Damase, que Rohon Evêque d'Angoulême avoit fait copier par le moien d'Ademar. C'est ce qui lui donna occasion de faire cet acrostiche à la louange de ce Prélat. L'acrostiche est double. Les premières lettres forment ces mots : *Roho Episcopus Christi*, et les derniers ces autres mots : *Ademarus servus Christi*.

Bib. Lug-Bat. p.
386 2.

6°. Entre les livres dont Ademar fit présent au monastere de S. Martial, avant que de partir pour son voïage de Jérusalem, il y en avoit un intitulé : *Nomenclatura universalis*. Catalogue universel de livres, parmi lesquels il s'en trouve plusieurs sur la Geographie. C'est le même à la tête duquel se lit ce que nous avons rapporté des dispositions d'Ademar pour son pelerinage à la Terre Sainte. Ce manuscrit, appartenant autrefois à S. Martial de Limoges, est passé en ces derniers temps, après diverses révolutions, à la bibliothèque de l'Université de Leyde. Nous ne doutons point, que ce ne soit un fruit des travaux literaires d'Ademar : non pour en avoir été le simple Copiste, comme de tant d'autres ; mais pour en avoir été le véritable Auteur.

Montf. lib. bib.
p. 946. 2.

7°. Un autre manuscrit de la bibliothèque du Roi, entre ceux de M. Colbert, cotté 1238, nous présente un ouvrage sous ce titre : *Ademari de Conciliis Lemovicensibus anno 994 et 1031*. Il y a juste sujet de soupçonner que celui qui a dirigé ce titre, aura écrit 1031, au lieu de 1028. Il n'en faut point d'autre raison, que ce qu'on a déjà dit sur le terme de la vie d'Ademar, qui très-probablement n'a point vû le Concile de Limoges de 1031. Mais comme celui-ci est beaucoup plus connu que celui de 1028, le Scribe aura pris l'un pour l'autre. Après cet éclaircissement, nous soupçonnons encore, jusqu'à ce que nous aïons d'autres lumieres, que cet écrit décoré du nom d'Ademar n'est autre chose que les Sermons dont on a parlé plus haut.

Cave, p. 436. 1.
321. 1 | Oud. scri.
t. 2. p. 337 | Supp.

Cave et Oudin, qui paroît l'avoir copié sur ce point de Critique, voudroient encore faire honneur à Ademar du sup-

plément à l'ouvrage d'Amalatre sur les Offices divins, ^a imprimé au second volume des Analectes de Dom Mabillon. Mais il est visible pour peu d'attention qu'on y veuille apporter, que c'est un Clerc qui y parle par opposition à un Moine, ce qui ne peut convenir à Ademar. Notre Auteur n'y a d'autre part que d'avoir pris soin de le faire copier à la suite de l'ouvrage dont il fait le dernier chapitre : au moïen de quoi il a le mérite de l'avoir conservé à la posterité. Sans ce soin en effet il y a beaucoup d'apparence que ce morceau d'ouvrage se seroit perdu ; ne se trouvant dans aucune des éditions d'Amalatre, ni par conséquent dans les manuscrits sur lesquels elles ont été faites. Ainsi c'est une inadvertance à M. Cave d'annoncer, que ce supplément se trouve dans la Bibliothèque des Peres. Comme il roule sur l'ordre des Offices divins établi dans la Regle de S. Benoît, il n'y avoit guères que ceux qui la professoient, qui pouvoient s'interessier à conserver ce morceau de Liturgie. Les autres lassés du travail qu'il falloit apporter à copier un long ouvrage, tel qu'est celui d'Amalatre, laissoient ce dernier chapitre, qui est lui-même fort prolix. Plusieurs autres manuscrits retiennent des marques parlantes du zèle d'Ademar à multiplier les exemplaires des bons livres. L'inscription de son *Nomenclatura universalis* l'atteste de maniere qu'elle donne à entendre qu'il y travailloit lui-même.

Suivant le raisonnement du P. le Long, il faudroit encore regarder Ademar comme Auteur d'une histoire des Evêques et des Comtes d'Angoulême, qui se conserve manuscrite, dit-il, à la Bibliothèque du Vatican, entre les manuscrits de la Reine de Suede, et à celle du College des Jesuites de Paris. Du Chesne, continue ce Bibliographe, rapporte un fragment de cette Histoire dans son recueil des Historiens de Normandie, et l'attribue à Ademar. Mais ce fragment cité en preuve, n'est point pris d'une Histoire des Evêques et Comtes d'Angoulême ; il est tiré de la propre chronique de notre Historien. D'ailleurs cette Histoire manuscrite n'est autre que celle qui est imprimée dans le P. Labbe, et qui appartient à un Ecrivain du milieu du XII siecle. C'est ce que montre et le titre du manuscrit, et les fragments rapportés par Besly dans ses preuves de l'Histoire des Comtes de Poitou, et indiqués par le P. le Long même. Ces fragments se lisent dans l'imprimé du P. Labbe ; et l'Auteur de cette Histoire dit dans sa préface, qu'il a beaucoup puisé dans les écrits de Hugues Evêque d'An-

p. 230. 231. 326.
a. Mab. ana. t. 2. p.
96-144.

Cave, p. 436. 1.

Spic. t. 13. par. 2.
p. 185 | Cat. mss.
S. M. Lem. p. 19 |
Bib. Lug-Bat. ib.

Le Long. bib. fr.
p. 157. 2.

Nor. scri. ant. p.
19.
Lab. bib. nov. t.
2. p. 249-264.

p. 249.

XI SIECLE.

'Le Long, ib

308 BERNARD, SCOLASTIQUE D'ANGERS,

goulême. Témoignage qui a donné lieu à cette partie ' du titre de l'Histoire manuscrite : *ex Historia Hugonis Engolismensis descripta.*

Mab. an. l. 29. n. 86.

Enfin ' quelques Auteurs ont attribué à notre Historien les Annales d'Eginhard, nommées quelquefois Annales de Lorch, ou Lauresheim. Mais il ne l'ont fait, que sur la bévête de l'Interpolateur d'Aimoin, qui nomme leur Auteur Adhemar, au lieu d'Eginhard. (ix.)

B E R N A R D ,

SCOLASTIQUE D'ANGERS,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. an. l. 60. n. 58 | Mss.

BERNARD, dont on ne connoît point autrement la famille, avoit un frere beaucoup plus jeune que lui, comme il paroît, nommé Robert et surnommé l'Angevin, qui fut Abbé de Cormeri en Touraine. On conjecture de-là avec fondement, qu'il étoit du pais d'Anjou. Il quitta sa patrie, pour aller se rendre disciple de Fulbert à Chartres. Pendant qu'il y étudioit, il conçut une dévotion particuliere pour sainte Foi, dont il y avoit hors des murs de la ville une petite Chapelle, qu'il visitoit souvent, tant pour prier, que pour écrire plus en repos. Les miracles que Dieu operoit au tombeau de cette Sainte, firent alors beaucoup de bruit. On en débitoit à Chartres de si extraordinaires, que Bernard ne pouvoit les croire. Pour s'assurer de la vérité il résolut de recourir à la source, et de faire un voiage à l'abbaye de Conques en Rouergue, où se conservoit le corps de la Sainte. Il paroît même qu'il s'y engagea par une espece de vœu. Mais il ne le put si-tôt accomplir. L'Evêque d'Angers, qui étoit alors Hubert de Vendôme, l'appella près de lui pour lui confier la direction de l'Ecole épiscopale. Bernard en prit soin pendant trois ans, et y eut beaucoup à souffrir, de se voir d'une part empêché par un enchaînement d'affaires d'accomplir son vœu, et de l'autre engagé avec des Etudians si peu avancés qu'il ne pouvoit profiter des leçons qu'il falloit leur donner. Enfin il quitta brusquement Angers, et fit son voiage projeté. Il le fit même à deux dif-

Mab. ib. t. 4. app. p. 703. 1.

Lab. bib. nov. t. 2. p. 544.

ferentes fois. ' Etant à Conques, il recueillit tous les miracles de la Sainte, dont il put avoir des preuves certaines, et les envoya à Fulbert son Maître.

' On suppose que Bernard retourna à Angers, où il continua d'exercer l'emploi de Maître-Ecole, et qu'il peut être le même que le Chapellain de Geofroi Martel Comte d'Anjou, qui se nommoit Bernard. Mais c'est de quoi l'on n'a aucune preuve. On en a encore moins pour lui prolonger les jours jusqu'en 1054, ' qui est l'année de la mort de l'Abbé Robert son frere. Peut-être l'aura-t-on prise par erreur pour le terme de la vie de Bernard. Ce qu'il y a de certain, c'est que notre Scolastique florissoit dès l'épiscopat de Fulbert, ' et même dès le commencement vers 1010. Il y a bien loin de cette époque à celle de 1054.

Le principal écrit de Bernard est son recueil des miracles de sainte Foi, imprimé par les soins du P. Labbe, mais sans nom d'Auteur, parce que l'épître dédicatoire, où il se fait connoître, manquoit à son manuscrit. ' Dom Mabillon l'ayant déterminée dans un autre manuscrit de l'abbaye de S. Père à Chartres, où l'ouvrage est plus entier que dans l'imprimé, en a fait présent au public. ' Albéric de Trois-Fontaines nous avoit déjà appris, que ce recueil appartient à Bernard Scolastique d'Angers. On ne convient pas de l'année précise à laquelle l'Auteur y mit la main. ' Les uns croient, que ce fut en 1010, les autres en 1012. Il est au moins hors de doute, qu'il le finit avant 1026; ' puisqu'il y parle comme vivant encore du temps de Richard II Duc de Normandie, qui mourut la même année.

Le recueil est compris en vingt-deux Chapitres; mais il se trouve plus ample dans quelques manuscrits. On en a déjà nommé un de cette nature. ' Les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* copient un endroit de l'ouvrage, qui ne se lit pas dans l'imprimé. Aussi ils avertissent qu'ils l'ont tiré des manuscrits, ce qui prouve ce que nous avançons ici. L'Auteur au reste a fait ce recueil sans choix. Il paroît que tous les miracles lui étoient bons, pourvû néanmoins qu'ils fussent bien prouvés. Il s'est particulièrement attaché à cette certitude: ' ce qui l'autorisoit à inviter ceux qui en douteroient, à se transporter sur les lieux, afin de s'en convaincre par eux mêmes. ' M. de Tillemont lui rend cette justice, que ses narrations sont fort circonstanciées, et d'ordinaire appuyées par des témoins oculaires. Mais il observe avec raison, qu'il y en a de fort étranges, et

Mab. ib. 2.

Mss.

Mab. ib. 1. 60. n. 58.

l. 53. n. 42.

Lab. ib. p. 531-551.

Mab. ib. t. 4. app. p. 703.

Alb. chr. par. 2. p. 34.

Mab. ib. 1. 53. n. 42 | Gall. chr. nov. t. 2. p. 896. ^a Lab. ib. p. 544.

Gall. chr. ib.

Mab. ib. t. 4. app. p. 703. 2.

Till. H. E. t. 4. p. 548.

Lab. ib. p. 531.

que la pénultième sur-tout n'est propre qu'à rendre les autres suspects de fiction ou d'illusion. Bernard atteste néanmoins, qu'il l'avoit apprise d'un venerable Abbé, qui la sçavoit de la persone même à qui la chose étoit arrivée.

His. de Lang. t. 2.
app. p. 6. 7.

Catel, Com. de
Toul. p. 104.

Lab. ib. p. 535.

Quoique l'ouvrage de notre Scolastique ne contienne que des miracles, dont quelques-uns sont fort extraordinaires, on ne laisse pas d'y trouver plusieurs faits qui servent à illustrer l'Histoire civile de ce temps-là. C'est en conséquence, que les Historiens de Languedoc rapportent parmi leurs preuves un long fragment de l'écrit de Bernard. Si Catel en avoit eu connoissance, il n'auroit pas donné à la femme de Guillaume Comte de Toulouse à la fin du X siecle et au commencement du suivant, le nom d'Alfonse, ou Delfonse; il y auroit vû qu'elle se nommoit Arsinde.

His. de Lang. ib.
p. 545.

Catel, ib. p. 104-
107.

Il est vrai qu'il a été trompé par la copie défectueuse d'une traduction en vieux vers gascons du chapitre cinquième de l'écrit en question, dans laquelle cette Comtesse est mal nommée Delfonse. On y lit effectivement : *A Artous Delfonse Comtessa*, au lieu qu'il faut lire, comme le remarquent les Historiens de Languedoc : *A Arsens de Tolose Comtesse*. Cette traduction en anciens vers vulgaires, que Catel copie en entier, est une nouvelle preuve de notre sentiment au sujet de l'ancien usage de la langue romanciere. Nous sommes persuadés, qu'elle suivit de près la publication de l'écrit de Bernard. On n'aperçoit en effet, qu'un motif qui ait pû porter le Poëte à traduire ce chapitre plutôt qu'un autre. Ce motif étoit de faire plaisir à la Comtesse, ou aux deux fils, Raimond et Henri, dont elle devint mere par le pouvoir de sainte Foi auprès de Dieu. Tout le narré de ce chapitre tend à annoncer cet événement. Arsinde ou ses fils vivoient donc encore, lorsque le Poëte entreprit sa traduction. C'étoit donc avant la fin de ce XI siecle. Aussi la rudesse et grossiereté de l'idiome qu'il emploie dans ses vers, montrent-elles notre langue romanciere encore dans les langes.

Mss.

Bernard a laissé un autre écrit de sa façon. C'est la relation d'un pelerinage qu'il fit vers 1020, en la compagnie de quelques autres Angevins à Notre-Dame du Puy en Velai. Me-nard dans ses Ecrivains d'Anjou en rapporte un fragment, qu'il a tiré du P. Gissey.

Ici se présentent divers autres Ecrivains contemporains de Bernard, sur le compte desquels il y a peu de choses à dire, et

qui à peine méritent le titre d'Auteurs. Mais comme ils ont laissé quelques productions de leur plume, et concouru à la culture des Lettres, il est de notre dessein de les faire connoître. Nous les donnerons pour ce qu'ils ont été, et commencerons par les Chroniqueurs. Tout ce siècle fut fort fécond en cette sorte d'Ecrivains. On en a déjà vu paroître plusieurs sous leurs titres particuliers : Aimoin, Roricon, Alpert, Ademar. Voici les autres qui semblent avoir écrit au même temps, c'est-à-dire, les trente premières années de ce siècle.

La Chronique de l'abbaye DE LAUBES, que Dom Martene et Dom Durand ont donnée au public, et qui a été poussée jusqu'en 1041, est l'ouvrage de plusieurs Moines du lieu. Mais un seul l'a continuée depuis le commencement jusqu'en 1008. On en trouve la preuve sur l'année 868. Ce qu'il y rapporte depuis 418 jusqu'en 724, il l'a tiré du vénérable Bède. Il a puisé le reste jusqu'à son temps dans d'autres Chroniqueurs, qu'il ne fait pas connoître. Cet Ecrivain est fort superficiel ; ne faisant qu'annoncer les événements dont il entreprend de parler, sans les développer. Ses continuateurs sont entrés dans un plus grand détail. A la suite de cette Chronique les Editeurs ont imprimé une Genealogie des Comtes de Flandres, jusqu'à Thiéri, dont la fille nommée Marguerite épousa Baudouin Comte de Hainaut. Suivant cette Genealogie les Comtes de Flandres descendoient de Charlemagne par les femmes.

Mart. anec. t. 3.
1410-1431.

p. 1431. 1432.

M. de Boulainvilliers dans son Etat de la France, et ceux qui l'ont suivi, parlent avec éloge de la Chronique de MASSAI, abbaye de l'ordre de S. Benoît au diocèse de Bourges. Mais il est visible, qu'ils confondent les Annales du même monastere avec la Chronique, et qu'ils n'en font qu'un seul et même ouvrage. Il suffit cependant de jeter les yeux sur l'imprimé, pour y appercevoir deux écrits distingués et indépendants l'un de l'autre. Le premier, qui devoit être placé le second, suivant l'ordre des temps, est intitulé : *Courte Chronique*, et parcourt l'espace d'un peu moins de quatre siècles, depuis 732 jusqu'en 1013. Néanmoins dans ce long espace de temps l'écrit ne touche que quarante années, et ne marque qu'un seul événement sur chacune, avec un laconisme singulier. On voit par là, que le titre qu'on lui a donné, est fort convenable. Elle a été recueillie d'un ancien cycle pascal, aux marges duquel elle se trouvoit éparsée. Elle finit par la mort de Dacbert

Lab. ib. p. 732.
733.

Archevêque de Bourges, et contient quelques autres événements, qui peuvent servir à illustrer l'Histoire générale de France.

p. 733-736.

His. Lit. de la Fr.
t. 4. p. 180. 181.

Duches. t. 2. p.
6-10.

t. 3. p. 349-354.

Lob. his. de Br. t.
2. p. 35. 49.

L'autre écrit, qui est intitulé : *Annales des François*, prend la suite de l'Histoire à l'année 726, et la conduit jusqu'en 796 inclusivement. C'est celui-ci qui est intéressant pour les exploits de Charles Martel, de Pepin le Bref et de Charlemagne. Mais il appartient au VIII siècle, où nous en avons rendu compte, en montrant que ces Annales, qui s'y trouvent mal nommées de Moissac, au lieu de Massai, par la faute des Imprimeurs, sont les mêmes, à de légères différences près, que celles qu'avoit déjà publiées André du Chesne, sur un manuscrit, appartenant autrefois à du Tillet. On a remarqué en même-temps, qu'on en a dans Canisius d'autres tout autrement remplies, dans lesquelles se trouvent presque tous les événements rapportés dans les précédentes, mais beaucoup mieux circonstanciés, et accompagnés d'autres faits qui manquent dans les autres. Il est vrai que celles de Canisius ne commencent qu'en 741, et finissent en 793.

Du Chesne nous a donné une autre Chronique, qui commence en 688, et finit en 1015, mais avec des lacunes considérables, où l'Auteur laisse à trois différentes reprises plus de quatre-vingts années, sans nous y apprendre le moindre événement. Elle n'est point qualifiée ; mais on pourroit lui donner le titre de Chronique de SENS. En effet elle roule presque entièrement sur ce qui s'est passé de mémorable dans cette ville, et sur l'histoire de ses Archevêques. Il y a tant de conformité entre ce qu'elle rapporte d'Arnoul et de Gerbert Archevêque de Reims, de la mort de Hugues Capet et de quelques événements qui la suivirent, et entre ce qu'on en lit dans une des Chroniques de Hugues de Fleuri, qu'il est clair que ces deux Chroniqueurs se sont copiés l'un l'autre sur ces événements. Si l'on pouvoit prouver que le Chroniqueur de Sens est le Copiste, il faudroit dire qu'il n'a écrit au plutôt qu'au commencement du XII siècle, et que ce que nous avons de lui, n'est qu'une partie de son ouvrage, ou qu'il ne l'a pas poussé plus loin. Ce qu'il dit au reste sur Arnoul de Reims en particulier, ne s'accorde pas avec les actes de sa déposition.

Il y a parmi les preuves de l'histoire de Bretagne de 1707 une Chronique de NANTES, qui après un exorde commence en 843, et finit par le traité de paix entre Gautier Evêque de Nan-

tes

tes et Budic, Comte de la même ville, ' ce qu'on rapporte à l'année 1024 ou environ. Cette chronique est importante pour ce qui s'est passé de plus memorable à Nantes, et dans le Comté Nantois pendant cet espace de temps. Mais elle n'est point telle qu'elle est sortie originairement des mains de son Auteur. On y trouve plusieurs interruptions, ou lacunes. ' Aussi les Editeurs avertissent-ils qu'ils l'ont formée de divers fragments épars, qu'ils ont recueillis en un corps d'ouvrage. Il paroît par le grand usage qu'en a fait Pierre le Baud, et les morceaux qui en ont été tirés de son histoire, qu'il en avoit un exemplaire entier et suivi.

t. 1. p. 88.

t. 2. p. 35.

' Dom Martene et Dom Durand en ont déterré un semblable à la Chartreuse du Val-Dieu; mais malheureusement il finit avant la mort de Charles le Chauve. Le reste manque dans le manuscrit, sur lequel on a imprimé ce qu'il contient. ' D'Argentré avoit déjà publié peu de chose du commencement de cette chronique, qui a été depuis réimprimé par du Chesne et les Continuateurs de Bollandus. ' Les derniers Editeurs entreprenant de fixer à peu près le temps auquel elle a été faite, disent en general, que ce fut au moins dans le cours du XII siecle. Mais on a montré plus haut, quelle en est la vraie époque. Le P. le Long ne l'avoit pas cherchée avec soin, lors qu'il a avancé, que cette chronique finit en 950.

Mart. Anec. t. 3.
p. 831-844.Du Ches. t. 2. p.
286-337. | Boll.
jun. t. 6. p. 246.

Mart. ib. p. 831.

Le Long, bib. fr.
p. 760. 2.

L'Auteur étoit de Nantes, ou du pais Nantois, comme il paroît par toute la suite de sa narration. ' Il emploie son exorde, ou prélude, à découvrir la véritable cause de la révolte des Bretons contre Charles le Chauve : ce qui leur fit former la résolution d'avoir un Souverain de leur pais, et donna occasion à Nomenoi de prendre le titre de Roi. Notre Chroniqueur y fait une faute énorme, en nous donnant la ville de Fontenai en bas Poitou, pour le lieu de la fameuse bataille entre les trois fils de l'Empereur Louis le Debonaire.

Lob. ib. p. 35. 36.

' D'Argentré et Du Chesne d'après lui ont publié un autre fragment de chronique, qu'on pourroit prendre pour un débris de celle dont il est ici question. Mais il ne paroît nullement qu'il en ait jamais fait partie. Il roule sur le siege de la villed'Angers par les Normans, au temps de Charles le Chauve, et les suites fâcheuses qui en arriverent.

Du Ches. ib. p.
400. 401.

Parmi les papiers de rebut sur lesquels Dom Martene et Dom Durand ont publié tant d'anciens monuments, il se trouve une chronique, qui commence à la naissance de J. C. et finit en

314 BERNARD, SCOLASTIQUE D'ANGERS,

1027. On peut juger sur ce qu'on ne lui a pas fait l'honneur de la donner au public, qu'elle ne vaut guères la peine d'être connue. Elle place le commencement du regne de Pharamond à l'an 369, et le termine en 400.

Le Long, ib. p. 340.

Les Du Chesne ont publié entre leurs Historiens de France, trois fragments d'une prétendue chronique d'AQUITAINE, que Pithou avoit déjà imprimés, au moins en partie, Le premier, qui se lit dans le second volume de leur Collection, commence à la mort de Charles le Chauve, et au regne de Louis le Bègue, son fils et successeur, et continue une espee d'histoire jusqu'à Hugues Capet. Le second reprend la suite à la mort de ce prince, et la conduit jusqu'en 1028. Enfin le troisième fragment, qui suit immédiatement le second dans le IV volume du recueil, est employé pour la plus grande partie, à faire l'histoire de Guillaume V Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine. Mais presque tout ce qui est rapporté dans ces trois morceaux d'histoire a été tiré sans beaucoup d'ordre de la Chronique d'Ademar de Chabanois. Morceaux dont on peut se passer, depuis que le P. Labbe nous a donné l'ouvrage original en entier.

Du Ches. t. 2. p. 632-635.

t. 4. p. 80. 81.
p. 82. 83.

t. 3. p. 354-356.

On a dans le même recueil des Du Chesne une courte et très-succincte Chronique, intitulée de FLEURI, parce qu'elle paroît assés visiblement avoir été faite dans ce monastere. Elle embrasse un espace de plus de trois siecles, commençant en 688, et finissant en 1028. Mais elle passe sous silence la plupart des années, et n'en marque qu'un très-petit nombre en chaque siecle, avec un simple événement sur chacune des années qu'elle présente. De sorte que ce sont plutôt de simples dates, qu'une chronique en forme. L'écrit ne laisse pas cependant d'avoir son utilité, à raison de quelques époques interessantes, qu'on chercheroit peut-être inutilement ailleurs. M. Baluze a fait réimprimer depuis la même Chronique, et sous le même titre; croiant sans doute donner au public une pièce nouvelle. Toute la difference néanmoins qu'il y a entre son édition et celle des Du Chesne, consiste en deux seuls points. Celle de M. Baluze contient plus que l'autre quatre années, qui sont 615, 626, 1059 et 1060, et place en 1029 la mort de Gauzlin Archevêque de Bourges, et Abbé de Fleuri, au lieu que l'édition des Du Chesne la marque dès 1028.

Bal. misc. t. 2. p. 303-307.

Lamb. bib. t. 2. p. 393. 394.

Ce que M. Lambecius a publié sous le titre de petite Chronique des ROIS DE FRANCE, peut également appartenir, quoi-

que décoré de la sorte, à un Ecrivain Alleman, comme à un François. L'Auteur n'y fait que donner succinctement la succession des Empereurs et des Rois de France, depuis Pepin le Bref jusqu'à Conrad le Salique. Ce qu'il y a de plus intéressant dans son petit écrit est la généalogie de cet Empereur, sur l'extraction duquel les Ecrivains sont partagés. Mais l'autorité de ce Chroniqueur, qui écrivoit sous son empire devoit lever toute difficulté à ce sujet.

Les derniers Editeurs du Glossaire de Du Cange citent des GESTES DES FRANÇOIS, qui continuent la suite de l'histoire jusqu'au regne de Robert. L'ouvrage, qui est encore manuscrit, appartenoit autrefois à Loisel. C'est apparemment le même dont nous avons rendu compte ailleurs sous le même titre, mais qu'un Ecrivain du temps du Roi Robert aura pris soin de continuer.

Du Cange. gl. nov.
t. 1. p. 618 | t. 3.
p. 79.

A ces Chroniqueurs il faut joindre les Legendaires de leur temps. Entre les écrits de ceux ci se présente d'abord une espee de vie du B. HERVÉ II Thrésorier de S. Martin de Tours, mort en 1022. Dom Martene et Dom Durand, qui l'ont fait imprimer sur un manuscrit des Prêtres de l'Oratoire de Troies, l'ont regardée comme un écrit isolé, qui auroit été fait exprès pour apprendre à la posterité l'histoire de ce pieux Thrésorier. Mais ce n'est qu'un extrait de l'ouvrage de Raoul Glaber, qui forme le quatrième chapitre de son troisième livre. Il n'y a qu'à le conferer à l'imprimé de Dom Martene; et l'on trouvera mot pour mot les mêmes choses dans l'un et dans l'autre.

Mart. anec. t. 3.
p. 1689-1692.

Du Ches. t. 4. p.
27-29.

En 1025 on découvrit à Mici près d'Orleans le corps de S. MAXIMIN, abbé de ce monastere; et peu de temps après un Moine anonyme du lieu en écrivit l'histoire. Dom Mabillon nous l'a donnée sur un manuscrit de M. d'Herouval. L'écrit est court, mais fidele et authentique. Il commence de maniere à faire juger qu'il n'est pas entier, et qu'il y manque au moins la préface. On apprend de ce petit monument, qu'on rebâtissoit alors l'église de Mici, et que le Moine Odon, habile Architecte étoit chargé de la conduite de l'édifice.

Mab. act. t. 8. p.
252. 253.

A la suite de cette petite histoire dans le même manuscrit, s'en trouvoit une autre encore plus courte, que le même Editeur a aussi publiée. Celle-ci concerne la relation des reliques de S. EUSPICE d'Orleans à Mici. Albert Abbé du lieu, se trouvant à la dédicace de l'église de S. Agnan, que le Roi Robert fit faire le seizième de Juin 1029, les obtint de ce Prince, et

p. 313-315.

- les fit aussi-tôt transferer à son monastere. Il n'y a presque pas lieu de douter que ce petit écrit ne soit du même Auteur que le précédent. Ce qu'on en vient de dire, le prouve : à quoi il faut ajouter que les premiers mots par où il commence, le supposent assés visiblement. *Libet præterea annotare scripto* : paroles qui montrent, qu'il étoit précédé d'un autre écrit du même Auteur. ' François du Chesne le regardant comme de quelque utilité pour l'histoire generale, l'a inseré dans le recueil de ses Historiens de France.
- Du Ches. ib. p. 147.
- ' Robert, Moine de S. Marien à Auxerre, parle d'une vie de S. GILBERT Evêque de Meaux, qui mourut en 1009, ou tout au plûtard en 1015, comme d'une piece fort bien écrite, *stylo clarissimo edita*, et digne de passer à la postérité. Ce monument, qui nous paroît à ces caracteres avoir suivi de près la mort du saint prélat, n'existe plus depuis long-temps. Peut-être s'en est-il conservé quelques traits' dans ce que Bollandus a imprimé pour suppléer à sa perte.
- Rob. alt. chr. p. 74. 1.
- La vie de S. THIERRI II, Evêque d'Orleans, mort en Janvier 1022, a eu un plus heureux sort. Deux différents Auteurs entreprirent de l'écrire ; et leurs ouvrages sont venus jusqu'à nous. Le premier qui l'executa, ' fut un Moine de l'abbaië de S. Michel de Tonnerre, où mourut ce Saint en allant à Rome, et où il fut honoré depuis comme un des Patrons du monastere. Cet Ecrivain l'avoit connu personnellement ; et ne tarda pas à faire son histoire après sa mort. ' Dom Mabillon, qui l'a donnée au public sur un Lectionnaire de la même abbaië, étoit dans l'opinion qu'elle avoit été abrégée pour s'en servir à l'office divin. C'est apparemment pourquoy l'on n'y trouve que les traits les plus generaux de la vie de S. Thierry, et qu'on n'y lit point les autres évenemens qu'on en sçait d'ailleurs. De la même source seront peut-être venues quelques fautes qui s'y rencontrent, nommément par rapport à l'année de la mort du saint Evêque. Du reste cette vie est assés bien écrite pour le temps ; ' la préface montre que son Auteur avoit lû avec fruit S. Paul et S. Augustin.
- Boll. 15. feb. 717-719.
- La vie de S. THIERRI nous est inconnu, et pour ses qualités personnelles, et pour le temps auquel il a écrit. Son ouvrage, quoique plus abrégé que le précédent, contient néanmoins plus de faits. Mais il n'est pas exempt de fautes. ' Il suppose, que Thierry succeda à Arnoul dans le Siege d'Orleans, et ce fut à Foulques. ' L'ouvrage, qui n'est pas mal écrit, a été
- Mab. ib. p. 195. 196. n. 4. 5.
- p. 191-196.
- p. 194. n. 1.
- p. 197. n. 2.
- Saus. an. aur. 1. 8.

d'abord imprimé dans les Annales de l'Eglise d'Orleans, puis dans le recueil de Bollandus, et enfin dans celui de Dom Mabillon. Comme ces deux écrits ne suffisent pas pour l'histoire de S. Thierry, l'on a de quoi y suppléer dans les préliminaires, les notes et les observations dont ils sont accompagnés.

p. 363-377. | Boll.
27. jan. p. 788-
790 | Mab. ib. p.
196-198.

' On a dans le même recueil de Bollandus, une relation des miracles de S. URBAIN, Evêque de Langres. C'est la production d'un Moine de l'abbaye de S. Benigne à Dijon, qui ne se montre pas fort versé dans la connoissance de l'antiquité, par la raison qu'il allègue de ce qu'on n'avoit jamais écrit la vie du saint Prêlat. Il en rejette fort sérieusement la cause sur le défaut de personnes capables de l'exécuter, jusqu'au temps de Charlemagne. S. Urbain étoit cependant mort avant l'entière décadence des Letres. ' Il y a dans la relation de notre Auteur des époques, qui font juger qu'il écrivoit dans le cours des premières années de ce XI siècle. Son écrit au reste est très-peu intéressant, et M. de Tillemont n'en parle pas davantage.

Boll. 23. jan. p.
490-494.

Till. H. E. t. 11.
p. 543.

Il y a jusqu'à quatre différentes vies de S. HUMBERT, Abbé de Maroilles au diocèse de Cambrai, mort vers l'an 682. ' Celle qui appartient au temps que nous parcourons ici, a été publiée par les successeurs de Bollandus, sur un beau manuscrit de leur maison professe d'Anvers, conféré à trois autres de l'abbaye même de Maroilles. ' C'est l'ouvrage d'un Moine du lieu, qui se donne pour un de ceux que Gerard Evêque diocésain y mit en 1015 ou 1018, en la place des Chanoines. L'Auteur étoit homme de jugement, et avoit du talent pour écrire. Mais son style est trop diffus; et il se trouvoit lui-même dans un éloignement de près de trois siècles et demi des faits qu'il rapporte. Il put, il est vrai, les puiser dans les autres écrits qui avoient précédé le sien sur le même sujet; mais on va voir que si d'autres avoient écrit avant lui, ils ne l'avoient pas fait longtemps auparavant. C'est sans doute la principale raison pourquoi Dom Mabillon, obligé de donner des actes du même Saint, a laissé cette vie, et lui en a préféré un autre.

Boll. 25. mar. p.
559-567.

p. 565. 566. n. 19.
20. Mab. an. l. 54.
n. 46.

' Celle qu'il a donnée, est extrêmement courte, et contient néanmoins tous les faits principaux qui se lisent dans la précédente, si on en excepte les deux voyages de S. Humbert à Rome. La simplicité et la précision avec lesquelles elle est écrite, la feroient prendre pour une vie originale. Cependant l'Editeur ne lui attribue pas cette prérogative. Il y a plus; s'il est vrai, ' comme il l'observe, qu'Huchald de S. Amand soit le

Mab. act. t. 2. p.
801.

p. 802. not.

p. 802-806.

premier Ecrivain, qui ait fait connoître S. Humbert de Ma-roilles, il s'ensuit que la plus ancienne vie du saint Abbé est postérieure aux premières années du X siècle. Pour suppléer à ce qui manque à cette plus courte vie, Dom Mabillon y a ajouté ce que la précédente nous apprend de diverses translations du même Saint.

Sur. supp. 6. sept.
p. 693-695.

Mosander, Supplémenteur de Surius son confrere, a publié une troisième vie du même Saint, qui est la première dans l'ordre des éditions. Mais ce n'est probablement qu'un abrégé de celle qui est dans la Collection des Bollandistes. On en juge ainsi sur ce qu'on lit dans l'une et dans l'autre les mêmes choses

Boll. ib. p. 559.
n. 2.

pour le fonds, et dans le même ordre. D'ailleurs les Continuateurs de Bollandus ont trouvé celle de Mosander dans un manuscrit d'Utrecht, parmi plusieurs autres vies, qui toutes ne sont que des abrégés. C'est pourquoi ni eux ni Dom Mabillon n'ont jugé à propos de la réimprimer.

Ibid.

Les mêmes Continuateurs avoient découvert une quatrième vie du saint Abbé, dans deux manuscrits d'Aumont et de S. Guillain; mais elle leur parut n'être qu'une espèce de Commentaire de celle qu'ils ont donnée au public. (x.)

LE B. GUILLAUME,

ABBE' DE S. BENIGNE DE DIJON.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Sig. chr. an. 1037 |
Mab. act. t. 8. p.
320. n. 2 | p. 323.
n. 2. 4.

GUILLAUME, l'un des plus illustres Restaurateurs de la discipline monastique en son temps, nâquit en 961 près de Novare en Italie. Robert son Pere et Perinza sa mere étoient l'un et l'autre de famille noble et riche. Aiant voué à Dieu ce fils dès sa naissance, ils le mirent, lors qu'à peine il avoit sept ans, au monastere de Locedia, alors du diocèse de Verceil, maintenant de celui de Casal. On prit un soin particulier de l'instruction de l'enfant, qui fit en peu de temps de si grands progrès dans les Letres, qu'il surpassa tous ses condisciples, même ceux qui avoient commencé à étudier avant lui. Étant plus avancé en âge, on l'envoia à Verceil, puis à Pavie per-

p. 324. n. 5.

fectionner ses études. De retour à Locedia, il fut établi pour enseigner les autres, et regler le chœur, et bientôt après chargé des offices de Thrésorier, Chancelier et d'Apocrisiaire de la maison.

Voïant cependant que la discipline s'y affoiblissoit de jour en jour, Guillaume pensoit à chercher un monastere plus regulier. Ce qu'il entendit dire de l'exacte observance de Cluni, lui inspira le desir de s'y retirer. La Providence ne tarda pas à lui faire naître une occasion favorable d'executer son dessein. S. Maieul passant par Locedia en allant à Rome, Guillaume le lui communiqua; et à son retour le saint Abbé l'emmena avec lui. Il fut reçu à Cluni avec autant d'honneur que de charité; et l'on ne fut pas long-temps sans reconnoître en ce nouvel hôte une superiorité de mérite. Au bout d'un an on le choisit pour aller reformer le monastere de S. Saturnin sur le Rhône, aujourd'hui S. Saurin, prieuré dépendant d'Ambournai. Il en fut rappelé dix-huit mois après en 990, et aussitôt envoyé rendre le même service à S. Benigne de Dijon, Brunon. Evêque de Langres, qui sollicitoit depuis quelque temps la reforme de ce monastere, l'en établit Abbé, et l'ordonna Prêtre dans la suite.

Le succès éclatant avec lequel ce nouveau Reformateur fit revivre l'esprit de S. Benoit à Dijon, vola bien-tôt par tout; et engagea d'autres Evêques, des Princes, des Rois à lui confier le gouvernement de plusieurs autres monasteres. Guillaume en reforma plus de quarante, dans lesquels il mit des Abbés propres à maintenir la bonne discipline qu'il y établit. Les principaux sont S. Vivent de Vergy, Beze, Moutier Saint-Jean, S. Michel de Tonnerre en Bourgogne, S. Arnoul de Metz, S. Evre de Toul, Gorze en Lorraine, Fécam, Jumiege; Saint Ouën de Rouen, le Mont-Saint-Michel en Normandie, Saint Germain des Prés à Paris, S. Pierre de Melun, S. Faron de Meaux. On n'avoit point encore vû de Reformateur plus zélé et plus rigide. Au moins n'en connoît-on point jusques-là, qui ait mérité de porter, comme lui, le surnom de *Supra regulam*: un homme qui va encore plus loin que la regle. ^a Guillaume cependant se relâcha un peu dans la suite de cette trop grande severité, et se prêta aux sentiments de commiseration pour la foiblesse humaine.

Outre tant de monasteres, qu'il reforma, et dans lesquels il se trouvoit plus de douze cents Moines, il fonda de concert

n. 7.

p. 325. n. 9.

p. 326. n. 10. 11 |
an. l. 50. n. 30. 31.

act. ib. p. 326.
327. 328. 331. n.
12. 13. 16. 24. |
p. 337. 342. n. 6.
13 | an. l. 55. n. 62.

Hug. Fl. chr. p.
173.
^a Mab. act. ib. p.
337. n. 7.

p. 331. n. 24.

p. 329. n. 17 | p.

341. n. 20 | p. 347.
n. 2.

avec ses freres, dans une terre de leur patrimoine l'abbaye de Frutare, vulgairement S. Balain, au diocèse d'Yvrée, et prit lui-même soin d'en faire construire tous les édifices. Il établit encore d'autres monasteres dans le même païs, entre lesquels il y en avoit un pour des filles, et où l'on vit fleurir l'observance reguliere.

p. 327. n. 14.

' Une des maximes de l'Homme de Dieu, laquelle on ne scauroit trop relever, étoit d'instituer des Ecoles dans tous les monasteres de sa reforme. Elles étoient ordinairement doubles ces Ecoles. Il y en avoit d'intérieures pour les Moines, et d'extérieures pour les personnes de dehors. Mais nous ne répéterons pas ici ce que nous en avons déjà dit ailleurs. On peut y avoir recours.

p. 321. n. 2.

' Le prudent Abbé, qui étoit lui-même fort instruit, n'ignoroit point de quelle utilité est la science pour nourrir la

p. 340. 352. n. 15.
17. 22.

solide pieté. Sur ce principe, il vouloit que ses disciples, qui avoient les dispositions necessaires, étudiassent toutes les facultés de la literature, jusqu'à la Medecine même, dont l'utilité regarde les Moines comme les autres hommes. Pour lui, le principal usage qu'il faisoit de son sçavoir, étoit l'instruction de cette nombreuse famille répandue en tant de divers monasteres, qu'il visitoit de temps en temps. Il s'en servoit aussi pour corriger et rectifier les offices divins; car il possédait à fond le plain-Chant et la Musique. On a dit autre part, qu'à S. Benigne en particulier on joignoit de son temps à la culture des sciences celle des beaux Arts. Il en laissa, lui et ses freres, d'illustres marques dans la structure de la belle église, qu'il y fit rebâtir tout à neuf.

p. 334. n. 24.

p. 327. 328. n. 15.
p. 357-340. n. 9.
11-13. 15.

p. 339. n. 14. |
Glab. l. 3 c. 5.

' Guillaume réunissoit en sa personne deux qualités, qui ne se rencontrent pas toujours dans le même sujet, une grande vivacité d'esprit avec une prudence consommée. C'est ce qui joint à son desinterressement general, lui donnoit un accès favorable à la Cour des Rois, des Princes, et qui l'y faisoit estimer et honorer. Les Papes avoient eux-mêmes tant de vénération pour le pieux Abbé, qu'ils écoutoient volontiers les remontrances qu'il leur faisoit, ou faisoit faire. Il leur en fit cependant quelquefois, où bien loin qu'il y eût le moindre germe d'adulation, ou de respect humain, il s'y trouvoit une vigueur évangélique.

Mab. ib. p. 330.
n. 19.

Ce

1 Voirs le discours historique à la tête de ce volume, nombre XLI, avec les quatre suivants et le LXXXVIII.

Ce zélé et prudent Abbé, après avoir rempli une aussi glorieuse course, mourut à Fecam dans le cours de ses visites, le premier jour de Janvier 1031, âgé de soixante-dix ans, dont il avoit passé en France quarante-un commencés. Il fut enterré au même endroit, avec l'épitaphe suivante, qui se trouva gravée sur une plaque de plomb, lorsqu'en 1638 on fit la découverte de son corps.

p. 334. n. 29 | p.
343. 344. n. 26.

p. 322. n. 7.

EPITAPHE.

Abbatem plenum, Lector, cognosce dierum,
 Nomine WILLELMUM, hinc recubare senem.
 Iste loci primus Pastor præfulserat hujus,
 Quo statuit multos dante Deo Monachos.
 Jani prima dies animæ nova claruit ejus,
 Qui nova Jerusalem obvia tota fuit.

Quoique ce pieux Abbé ne soit honoré nulle part, que l'on sçache, d'aucun culte public, on ne laisse pas de lui donner le titre de Saint. Ce n'est pas sans fondement; puisque toute la suite de sa vie, et le don des miracles, dont Dieu l'a gratifié après sa mort, attestent sa sainteté. Nous nous bornons cependant à le décorer du titre de Bienheureux.

p. 321. 322. n. 6.

Glab. l. 4. c. 4.

Raoul Glaber, Historien de réputation, qui avoit été son disciple, et qui a écrit sa vie, voulant nous donner une juste idée de son mérite, dit que la vénération qu'on lui portoit n'avoit point d'autres bornes que toute l'étendue de la France et de l'Italie. Les Rois, ajoute-t-il, l'honoroient comme leur pere, les Pontifes du Seigneur comme leur Maître, les Abbés et les Moines comme un Ange du premier ordre, tout le monde en un mot comme l'ami de Dieu et le docteur de la voie du salut.

Mab. ib. p. 333.
334. n. 27. 28.

S. Odilon, Abbé de Cluni, qu'on peut regarder comme un autre de ses disciples, puisqu'il l'attira dans le cloître, parlant des grands Maîtres de la vie ascétique en son temps, met le B. Guillaume au-dessus de tous. Il trouvoit tant d'illustres exemples de vertu et tant d'autres merveilles dans la conduite de sa vie, qu'il ne se sentoît pas assés de capacité et de talent pour les écrire.

p. 321. n. 4. | p.
329. n. 18

L'ancien chroniqueur de Fecam atteste, qu'il étoit aussi parfaitement versé dans tous les arts liberaux, que dans les sciences ecclésiastiques, et tous les devoirs de la vie spirituel-

p. 321. n. 4.

le : à quoi le brillant de ses vertus donnoit un nouveau relief.

p. 343. n. 26.

p. 342. n. 24.

On ne peut douter, que dans ce nombre prodigieux de Moines qu'il gouverna, il n'eût plusieurs illustres disciples ; mais il seroit très-difficile d'en faire l'énumération. Nous dirons seulement en général, que plusieurs furent élevés à l'épiscopat, et d'autres choisis pour gouverner des monasteres. Entre les instructions qu'il leur donnoit, il leur recommandoit principalement trois points, qu'il regardoit comme essentiels : la pratique exacte de la Regle de S. Benoit, bien lire et bien chanter. On doit aussi compter au nombre de ses disciples, plusieurs Abbés et plusieurs Evêques Italiens, qui quitterent leurs Sieges, pour aller vivre sous la conduite de l'Homme de Dieu.

§. II.

SES ECRITS.

L'APPLICATION continuelle que le B. Guillaume fut obligé de donner à la reforme de tant de monasteres, dont on lui confia le gouvernement, ne lui permit pas sans doute de faire usage de son sçavoir pour en laisser des productions à la posterité. Le peu qui nous en reste n'est que des morceaux de quelques petits écrits que l'occasion, ou la nécessité arrachèrent de sa plume.

Mab. act. t. 3. p. 330. n. 19.

1°. Il y a de lui trois lettres qui font regretter la perte des autres ; car il est indubitable que le grand personnage qu'il fit dans l'Eglise de Dieu, l'engagea à en écrire un grand nombre d'autres qui ne sont pas venues jusqu'à nous. Deux de celles qui nous ont été conservées, sont écrites au Pape Jean XIX. La première, que Glaber a insérée dans la vie du saint Abbé, n'est pas entière. Guillaume aiant appris, que ce Pontife ne reprimoit pas avec assez de rigueur la simonie alors si commune, lui adressa cette lettre, pour lui exposer l'énormité du crime. C'est dommage qu'il y manque quelque chose. On peut assurer qu'on n'a rien de tout ce siècle-là en ce genre, qui soit mieux écrit à tous égards. Les pensées en sont nobles, l'application juste, les expressions choisies et énergiques, le style concis et bien soutenu. Qu'on en juge par les premiers mots du fragment : *Parcite, quæso, parcite qui dicimini sal terræ et lux mundi. Sufficiat hominibus jam semel Christum fuisse venditum pro communi salute universorum.* Le reste est dans le même goût. Quelque forte que soit cette lettre, le Pape la reçut fort bien, et n'en eut que plus d'estime pour le genereux Abbé.

L'autre lettre au même Pape n'est ni moins forte ni moins respectueuse. Elle fut écrite à l'occasion du bruit qui se répandoit, qu'Eustathe Patriarche de Constantinople, de concert avec l'Empereur d'Orient, agissoit auprès du Pontife Romain, afin d'en obtenir au moyen de riches presents, la permission de prendre le titre d'Evêque universel, comme le Pape le portoit lui-même. Mais ce dessein n'eut point le succès qu'on en attendoit; et peut-être en fut-on redevable en partie à cette vigoureuse lettre. Elle n'est écrite avec guères moins de politesse que la précédente. L'Auteur n'y prend point d'autre titre que celui de serviteur de la croix de J. C. On la trouve dans cinq divers recueils. Hugues de Flavigny l'a fait entrer dans sa chronique, les PP. Labbe et Cossart dans leur Collection des Conciles, M. du Boulay dans son Histoire de l'Université de Paris, Baronius dans ses Annales, et Dom Mabillon dans l'éloge de notre saint Abbé. Le premier Editeur la caractérise fort bien en disant qu'elle contient beaucoup de choses en peu de mots et en beaux termes.

Hug. Fl. chr. p. 175 | Glab. l. 4. c. 1.

Hug. Fl. ib. Conc. t. 9. p. 955. 956 | Egas. Bull. t. 4. p. 370 | Mab. ib. p. 335 | Bar. an. 1024.

La troisième lettre qui nous reste de lui, et que le même Dom Mabillon a tirée de la poussière, est adressée à S. Odilon Abbé de Cluni. Après lui avoir appris la mort d'Otton-Guillaume Comte de Bourgogne, et le bruit qui couroit de celle de Richard III duc de Normandie, l'Auteur lui expose le triste état auquel étoit réduit l'abbaye de Vezelay, et les suites fâcheuses de cette fatale situation.

Mab. an. l. 56. n. 12.

A ces lettres on peut joindre la charte de fondation du monastere de Frutare, l'une des plus nobles et des plus riches abbayes de toute l'Italie. C'est peut-être la piece la mieux faite et la mieux écrite que l'on connoisse en ce genre. On y reconnoît aisément la plume du B. Guillaume, qui y parle en son nom, et qui la souscrit en y prenant la qualité de Frere avec celle d'Abbé. La piece est encore interessante par d'autres endroits. On y trouve non seulement les premiers traits de l'histoire de l'abbaye de Frutare, mais encore divers événements qui concernent la famille du pieux Abbé, nommément trois de ses freres. D'ailleurs il se lit à la fin quantité de souscriptions de Rois, d'Archevêques, d'Evêques et Abbés, lesquelles bien que faites successivement, peuvent servir à l'histoire générale. La piece est sans date; mais elle fut faite peu de temps après le Concile, que tint le Pape Benoît VIII dans l'église de Latran, le troisième de Janvier 1015. Elle nous apprend qu'il s'y

act. ib. p. 347. 348.

trouva plus de quarante Evêques, sans compter les Cardinaux et les Abbés, et que la fondation de Frutare y fut confirmée.

p. 332. 333.

2°. De toutes les exhortations et discours, soit publics ou familiers, que fit l'Homme de Dieu pendant le cours d'un assés long ministere, ' on ne nous a conservé que des fragments du sermon qu'il prêcha à la dédicace de l'église de S. Benigne. Nous en sommes redevables à Raoul Glaber, qui leur a donné place dans l'histoire de l'Auteur. On y découvre de grands traits de la solidité de sa doctrine, tant sur le Dogme que sur la Morale, et de son zèle tout de feu à déclarer la guerre au vice. Quoique ce ne soit que des fragments, ils suffisent pour montrer que le saint Abbé possédoit les bons principes de la Theologie, et un fond d'Eloquence qui étoit rare en son siecle.

p. 330. n. 21.

On aperçoit la même solidité, la même sainte hardiesse, la même éloquence, ' dans un morceau du discours qu'il tint au Roi Robert et à la Reine Constance, sur la mort du jeune Roi Hugues leurs fils, et que le même Historien a été soigneux de nous conserver.

p. 331. n. 24.

3°. L'attention du prudent Abbé pour les divers besoins de ses fils spirituels, ' lui fit inventer en faveur des personnes les plus grossieres, qui se retiroient dans ses monasteres, des formules de prieres qui fussent à leur portée. Elles étoient un peu mystiques, mais ingenieuses, et tellement dirigées qu'on en faisoit cinq sortes d'application, pour demander pardon à Dieu, et implorer sa divine misericorde pour les péchés que l'on commet par chacun des sens. A chaque application on ajoutoit un *Miserere*. On les regarda dans la suite comme une espèce de Psautier ; et on leur en donna même le nom. Il n'en reste plus aujourd'hui, que la notice qu'on nous en a conservée, avec quelques-unes des expressions qu'on y emploïoit.

Aug. t. 5. app. p. 105. 106 | Mab. ana. t. 1. p. 155.

Mab. ib. p. 280.

p. 281.

' Parmi les prieres que Jean Abbé de Fécam dressa pour l'Impératrice Agnès, veuve de l'Empereur Henri III, il s'en trouve une sous le nom d'un Abbé Guillaume, qui n'y est point autrement qualifié. Dom Mabillon, qui a publié cette priere, 'avoit d'abord pensé qu'elle peut appartenir au B. Guillaume Abbé de S. Benigne, qui réforma, comme on l'a vu, les abbaïes de Fécam et de S. Arnoul de Metz, où se conserve le manuscrit qui contient ce recueil. ' Mais sur de plus sérieuses réflexions, il a cru devoir l'attribuer à Guillaume Abbé de S. Arnoul sur la fin de ce siecle. Les raisons qui l'y ont déterminé, sont d'une part, que l'Auteur n'y est décoré d'aucun titre

qui marque l'idée qu'on avait de sa sainteté : ce qu'on n'auroit pas oublié de faire, s'il se fût agi du B. Guillaume de Dijon, qui étoit mort, il y avoit un demi siècle, lorsque ce recueil de prieres fut écrit. ' On voit en effet, que ceux qui parloient alors de lui, le qualifioient Abbé de sainte memoire. ' D'ailleurs le manuscrit, qui contient ces prieres, est fait sous le gouvernement de Guillaume Abbé de S. Arnoul, ' ce que Dom Mabillon prouve par la forme des caracteres. Enfin, comme la priere en question est en mémoire de S. Augustin, à la doctrine duquel l'Abbé de S. Arnoul étoit fort attaché, ainsi qu'il paroît par ses lettres, elle lui convient mieux, qu'au B. Guillaume de S. Benigne. On pourrait ajouter, que le style de celui-ci est plus nerveux, plus concis et ses expressions plus latines et plus énergiques.

p. 229.

p. 281.

p. 162.

' Dom Bernard Pez témoigne avoir vû dans les manuscrits de l'abbaye de Lambach en Autriche, les anciennes coutumes du monastere de Frutare ; et les derniers Editeurs du Glossaire de du Cange citent souvent les anciens usages de l'abbaye de S. Benigne de Dijon. Quoiqu'on ne puisse pas dire que ce soit le B. Guillaume qui les ait dirigés tels qu'ils sont venus jusqu'à nous, il est hors de contestation, que le premier fonds de ces recueils lui appartient, en qualité de Fondateur de la premiere de ces deux abbayes, et de Réformateur de l'autre.

Pez. anec. t. 1. pr.
p. 3. n. 5.

L'Historien de S. Germain des Prés à Paris, parlant d'un statut de cette Maison, qui rétablit l'ancien usage de lire chaque jour au chapitre le Necrologe, et qui prescrit pour chaque fois cinq Psaumes pour le repos des Morts dont on aura lû les noms, l'attribue à notre S. Abbé. Mais ce statut porte lui-même la preuve, qu'il ne peut lui appartenir ; puisqu'il y est marqué qu'il fut fait de l'avis et en présence de Baudri Abbé de Bourgueil, et par conséquent plus de cinquante ans après la mort du B. Guillaume de S. Benigne de Dijon.

R O B E R T ,

ROI DE FRANCE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mab. act. t. 8. p.
264. n. 26.

Helg. vit. Rob. p.
68.

p. 63.

p. 63. 67.

Da Ches. t. 4. p.
146. 147.

Trit. chr. hir. t. 1.
p. 141.

Aim. vit. Abb. p.
44. n. 9.

ROBERT, que sa piété, sa douceur et ses autres vertus ont fait regarder comme le plus pieux, le plus debonaire de tous les Rois, *Regum piissimus*, nâquit à Orleans en 970, ou l'année suivante au plus tard. La nature l'avoit enrichi de presque tous ses dons les plus précieux. Il étoit bien fait, de grande taille; avoit les yeux doux, le regard affable et gracieux; une noble simplicité qui paroissoit dans sa démarche, comme dans le reste, et qui l'élevoit au-dessus du faste trop ordinaire aux Grands; l'esprit juste et capable des grandes choses; les inclinations heureuses et portées au bien; une bonté de cœur, qui lui faisoit pardonner sans peine les plus piquantes injures; une générosité qui le portoit à donner au-delà de ce qu'il promettoit. Les dons de la grace furent encore en lui au-dessus de ceux de la nature, comme on le verra par la suite.

Adeleïde sa mère, Princesse sage et vertueuse, prit un soin particulier de le faire instruire. Elle l'envoia à cet effet à l'Ecole de Reims. Robert y fit beaucoup de progrès dans les Letres, sous la direction du docte Gerbert, et en la compagnie de Fulbert, depuis Evêque de Chartres, et de plusieurs autres célèbres condisciples. Il s'y rendit même si habile, que son sçavoir, au sentiment d'un de nos Historiens, alloit de pair avec sa piété: *vir pietate egregius et egregie eruditus*. Le goût qu'il prit dès-lors pour la lecture, il le conserva toute sa vie. De sorte qu'on ne le voïoit presque jamais sans un livre à la main.

Ce même amour pour les sciences fit de lui un illustre protecteur pour ceux qui les cultivoient. C'est autant en cette qualité, qu'en celle de souverain, qu'il faisoit leur gloire et leurs délices.

Hugues Capet son pere, étant parvenu à la Couronne de France au mois de Juillet 987, eut la précaution de faire proclamer et couronner Roi le Prince Robert son fils, afin d'affermir

mir la succession dans sa famille. La cérémonie s'en fit, non à Reims, comme ledit Mezerai, mais à Orleans le premier jour de Janvier 988. Le Roi Hugues ne regna pas neuf ans entiers, depuis cette époque. Etant mort le vingt-quatre d'octobre 996, Robert se vit seul Maître du Roïaume.

Le jeune Roi fit regner avec lui toutes les vertus Chrétien-
nes; et sans les troubles que la Reine Constance, sa femme, et ses enfants exciterent dans le sein de sa famille, son regne auroit été des plus paisibles et des plus heureux. S'il fut obligé de prendre quelquefois les armes, ce fut moins pour faire la guerre, que pour terminer celles des seigneurs ses Vassaux. Robert se rendit si puissant, que les Princes d'Italie et d'Allemagne le respectoient. Ceux d'Espagne et d'Angleterre avoient recours à lui dans leurs besoins. Depuis la célèbre entrevûe qu'il eut avec l'Empereur S. Henri, il se forma entre eux une amitié indissoluble.

Glab. 1. 3. c. 2.

Mez. his. de Fr. t. 1. p. 383.

Sig. chr. an. 1023 | Glab. ib.

' Notre pieux Monarque partageoit son temps entre l'Etude, les œuvres de pieté et le gouvernement de ses Etats. Il se plaisoit à s'entretenir des choses édifiantes et instructives avec les personnes éclairées. Personne n'avoit plus de talent que lui pour lever les difficultés et répondre aux objections: *Disputationibus nulli secundus*. Il lisoit tous les jours le Psautier, et possédoit tellement les matières liturgiques, qu'il enseignoit aux autres les leçons et les hymnes. Il passoit pour être si versé dans les autres connoissances, que son principal Historien a cru qu'à celles qu'il avoit acquises par l'Etude, Dieu avoit ajouté un don particulier de sa science.

Mez. ib. p. 382.

Helg. ib. p. 63.

71.

p. 63.

' Se souvenant des avis que le Roi son pere lui avoit donnés au lit de la mort, en faveur des Eglises, il se fit un mérite de les suivre, et les poussa encore plus loin. On compte jusqu'à quatorze monasteres, et sept autres églises qu'il fit bâtir. Les principaux sont S. Agnan d'Orleans, S. Germain l'Auxerrois à Paris, Notre-Dame de Melun, S. Rieul à Senlis, Notre-Dame de Poissi. Les autres lieux consacrés à Dieu, auxquels il fit du bien, sont sans nombre. Nos Historiens s'arrêtent surtout à relever la magnificence de l'église de S. Agnan, et la dédicace qu'en fit faire notre religieux Prince. La cérémonie à laquelle il assista en personne, fut des plus pompeuses.

p. 68.

p. 65. 69. 72. 73.

77.

Mab. ib. p. 314. n. 2.

' Robert avoit pour la ville d'Orléans une affection particulière, parce qu'il y étoit né, et y avoit reçu le baptême et la couronne roïale. Ce fut-là qu'en 1022 il convoqua le fameux

Helg. ib. p. 68.

Conc. t. 9. p. 838 |

XI SIECLE.

† Glab. 1. 8. c. 8.
Spic. t. 2. p. 740.
* Conc. ib. p. 787.
788. 842. 843.

Concile, où furent condamnés cette nouvelle espee de Manichéens, qui menaçoient d'infecter toute la France de leurs erreurs. Il en avoit déjà assemblé deux autres : ^a un à Cheles dans son Palais dès 1008, et l'autre à Airy, au diocèse d'Auxerre en 1020. Mais il ne nous reste rien de l'un ni de l'autre, qu'un privilege en faveur de l'abbaye de S. Denys.

Helg. ib. p. 72.

Jamais Prince ne fut plus aumônier, ni plus assidu au service divin. Il nourrissoit tous les jours jusqu'à trois cents, et le plus souvent jusqu'à mille pauvres, sans compter les charités presque immenses qu'il faisoit aux autres répandus dans son royaume. On croit que ce fut pour l'en récompenser, que Dieu lui accorda le don de guerir leurs maladies : ce qui arrivoit souvent, lorsqu'il les touchoit et faisoit sur eux le signe de la Croix. Voilà aparemment l'origine du privilege singulier qu'ont nos Rois de toucher les écrouelles. Souvent, lorsqu'il assistoit aux offices de l'Eglise, il se tenoit entre les Chantres, aiant une Chappe de soie et son Sceptre d'or à la main. Lorsqu'il prioit en particulier, il accompagnoit ses prieres d'une effusion de larmes et de fréquentes genuflexions. L'année de sa mort il la passa presque en pelerinages, et autres actions de pieté. Il mourut à Melun de la mort des Justes, le vingtième de juillet 1031 ¹ âgé de soixante ans, dont il avoit regné près de trente-quatre entiers depuis la mort de son pere. Son corps fut porté à Paris, et de là à S. Denys, où il fut enterré sans épitaphe, ni autre ornement à son tombeau.

Mez. ib. p. 382.

Helg. ib. p. 77.

Mez. ib.

Du Ches. ib. p. 147.

Helg. ib. p. 63. 65.

p. 76.

p. 72. 77. 78.

p. 78.

Glab. 13. c. 2. 9 |
Mez. ib. p. 379.
386. 387.

Robert avoit épousé trois femmes, les deux premieres par raisons d'Etat, plutôt que par inclination. La première des trois fut Lieutgarde, ou Bosale, veuve d'Arnoul Comte de Flandres, et la seconde Berte, veuve d'Eudes I comte de Chartres

Mab. opus. t. 1. p. 532. 533. | Gall. chr nov. t. 4. p. 557. 558.

Conc. t. 9. p. 864.

^a p. 872.

^b Pagi. an. 1033.
1034. n. 8.

¹ Le texte de l'Historien Helgaud marque la mort du Roi Robert en 1032; et quelques Modernes ont tâché par divers raisonnements de faire revivre cette opinion. Mais tout ce qu'ils disent, et que d'autres pourroient dire de nouveau pour l'appuyer, ne pourra tenir contre les autorités des actes du Concile de Bourges et de celui de Limoges. Il est marqué à la tête du premier, qui se tint le premier jour de novembre 1031, que c'étoit la première année du regne de Henri, successeur du roi Robert. ^a Odolric Abbé de S. Martial de Limoges se trouvant à

l'autre Concile, qui suivit de peu de jours le précédent, et y parlant d'un fait arrivé, du temps de Robert, dit sans équivoque qu'il n'étoit plus au monde, lorsqu'il en parloit : *adhuc enim vivente Rege Roberto*. Il est donc visible qu'il s'est glissé une faute dans le texte d'Helgaud; et lui-même en fournit la preuve, puisqu'il dit que le vingtième de juillet, jour de la mort de Robert, étoit un mardi, ce qui marque clairement l'année 1031. ^b Grand nombre d'autorités établissent la même chose.

Chartres et de Blois, laquelle il quitta ensuite pour cause de parenté. La troisième fut Constance, fille de Guillaume Comte d'Arles, Princesse d'une beauté extraordinaire, mais d'une humeur altière et impérieuse à l'excès, qui exerça souvent la patience du bon Roi. Constance rendit Robert père de quatre fils et de deux filles : Hugues, Prince accompli, qui paroissoit être né pour faire le bonheur des François, et que les Italiens à la mort de l'Empereur S. Henri postulerent pour leur Roi, mais qui mourut dès 1026, après avoir regné quelques années avec son père ; Henri, qui regna après lui ; Robert qui fut Duc de Bourgogne ; Eudes, Evêque d'Auxerre, selon quelques-uns ; Alix, qui épousa Baudouin V Comte de Flandres ; et une autre fille dont on ignore le nom. Robert eut aussi un fils naturel, nommé Amauri, à qui il donna Montfort en appanage, et qui fut trisaïeul du célèbre Simon de Montfort.

Mez. ib. p. 383.

§. II.

SES ÉCRITS.

GUILLAUME de Malmesburi, et presque une infinité d'autres Ecrivains, dont on a déjà cité quelques-uns, s'accordent à relever par de grands éloges le savoir du Roi Robert. Il n'en fit cependant presque point d'autre usage qu'à composer des hymnes, des séquences, des répons et autres pièces de même nature, pour enrichir les Offices de l'Eglise. C'est ce qui lui a fait donner le titre de Theologien *Theosopho*, dans une Charte de Guillaume V Comte de Poitiers.

Malm. de Reg. Angl. p. 65.

Du Cang. gl. nov. t. 6. p. 1126.

1°. De toutes les hymnes que notre pieux Monarque a composées, on ne connoit nommément que celle qui commence par ces mots : *Chorus novæ Hierusalem*. Elle est en vers iambiques dimètres ; et l'Auteur y exhorte les Fidèles à louer le Sauveur sur la gloire de sa resurrection, pour laquelle il a enlevé à l'Enfer ses captifs, et les a introduits dans le Ciel. Guillaume Duranti, livre 9, c. 21, n. 23, la donne sans difficulté au Roi Robert ; quoique Josse Clichtoue, qui l'a publiée et paraphrasée, en transporte l'honneur au grand S. Ambroise. On prétend, que la dévotion qu'avoit notre Prince pour la sainte Vierge, lui fit composer d'autres hymnes à son honneur. Mais on n'en indique aucune en particulier.

Clich. Eluc. p. 37. 2.

Mez. his. de Fr. t. 1. p. 382.

2. Robert composa aussi quelques séquences, qui ont été autrefois chantées à la messe dans certaines églises. Telle est

Mart. am. Coll.

t. 5. p. 994 | Alb.
chr. par. 2 p. 35 |
Clich. ib. p. 206. 1.

Malm. ib | Clich.
ib. p. 207. 2. 208.

Trit. chr. hir. t.
1. p. 141.

Malm. ib | Mart.
anec. t. 3. p. 117.
1.

Fav. his. de Nav.
l. 3. p. 141 | Clich.
ib. p. 117. 118. 2.

Fav. ib.

p. 141-143.

Trit. ib | Mart. ib.
| Alb. ib.

celle de l'Ascension du Sauveur, qui commence ainsi : *Reus omnipotens die hodierna*, et que l'on trouve dans le recueil de Clichtoue, avec l'explication qu'en donne cet Editeur. Telle est encore celle de la Pentecôte, qui commence par ces mots : *Sancti Spiritus assit nobis gratia*. M. Baillet l'attribue à Notker le Begue ; mais Guillaume de Malmesburi, Clichtoue qui l'a imprimée et commentée, et divers autres Ecrivains la regardent comme une production du Roi Robert. C'est peut-être pour l'avoir confondue avec l'autre célèbre séquence de la Pentecôte, *Veni Sancte Spiritus, et emitte*, que Duranti, Trithème, le Cardinal Bona, M. Archon, et quelques autres Auteurs ont voulu faire honneur de celle-ci au même Prince. Mais on la croit communément du Pape Innocent III.

3°. Les répons et les antienes, dont le pieux Roi enrichit les Offices de l'Eglise, sont en grand nombre. Un des plus célèbres est celui qu'on chante encore aujourd'hui dans plusieurs églises la veille de Noël : *Judaea et Hierusalem nolite timere*.

Il y en a trois sur la nativité de la sainte Vierge, que Favyn a fait entrer dans son Histoire de Navarre, et Clichtoue dans son *Elucidatorium*. Chacun de ces répons est compris en trois vers hexametres. Le premier commence par ces paroles : *Solem justitiae* ; le second par ces autres : *Stirps Jesse* ; et le troisième par celles-ci : *Ad nutum Domini*.

Robert avoit une dévotion singulière pour la Sainte Vierge, qu'il avoit coûtume de nommer l'Etoile de son royaume. Il l'invoquoit très-souvent ; aiant presque toujours à la bouche ces deux vers, qu'on croit être de sa façon :

Alma Redemptoris genitrix, mundique salutis,
Stella maris fulgens, cunctis præclarior astris.

L'Oratoire ou Chapelle, qu'il fit dédier dans son palais à Paris, sous l'invocation de Notre-Dame de l'Etoile, a fait croire à un de nos Historiens, que ce prince avoit institué l'ordre de Chevalerie qui porta le même nom. En consequence il lui attribue la formule de priere, que les Chevaliers devoient réciter tous les jours. Mais cette institution est postérieure de plus de trois cents ans à Robert, et appartient au roi Jean.

Un autre répons, fameux entre ceux que composa notre religieux Prince, est celui qui commence par ces mots : *Cornelius Centurio*, pour la fête de S. Pierre. On dit que Robert se trouvant à Rome, le présenta lui même à l'autel du Prince des Apôtres, et qu'il y fut fort goûté et applaudi.

Il en fit plusieurs autres à l'honneur des SS. Martyrs, dont l'un commence ainsi : *Concedenobis, Domine, quæsumus*. Mais le plus célèbre de tous est celui-ci : *O Constantia Martyrum*, qu'on chante encore à S. Denys en France, et qui se trouve dans quelques processionaux au commun des Martyrs, quoique fait en particulier pour S. Denys et ses Compagnons. Divers Historiens prétendent que Robert le commença de la sorte pour faire cesser les importunités de la Reine Constance, qui le pressoit de faire quelque chant à sa louange.

Robert en fit un sur S. Martin : *O quam admirabilis*. On lui attribue encore les répons, ou antienes : *Eripe me de inimicis meis Deus.* | *Pro fidei meritis*, et *Cunctipotens genitor*. A toutes ces pieces particulieres notre zélé Prince en joignit, dit-on, plusieurs autres qui avoient leur mérite, *alia multa pulchra*. Mais on ne nous les fait point connoître en détail ; et quoiqu'on en releve la beauté, il y faut cependant moins chercher la délicatesse des pensées, le choix, la noblesse et l'arrangement des expressions, que les sentiments de piété. Peut-être que les airs sur lesquels l'Auteur, qui étoit habile dans le chant ecclésiastique, les avoit notées, leur donnoient des beautés qu'on ne trouve pas dans le texte.

M. Hubert dans ses antiquitez de l'Eglise Roïale de S. Agnan d'Orleans, pag. 39, dit que le Roi Robert fit aussi un dixain à l'honneur des Reliques de ce Saint, qui commence par ces mots, *In virtutem tumuli*.

4°. Quelles qu'aient été les autres productions de la plume du Roi Robert, on ne nous en a conservé que deux courtes lettres. L'une fait la quatre-vingt-quinzième entre celles de Fulbert, Evêque de Chartres, et roule sur cette espece de pluie de sang, dont on a parlé plus d'une fois. Quoiqu'elle soit adressée nommément à Gauzlin Archevêque de Bourges, il paroît qu'elle fut circulaire. Robert, à la priere de Guillaume le Grand Comte de Poitiers, y engage les Sçavants de ses Etats à l'instruire, s'il étoit jamais arrivé de prodiges semblables à cette pluie. Gauzlin et Fulbert y répondirent, comme on l'a dit ailleurs ; et leurs réponses sont à la suite de la lettre du Roi.

L'autre lettre de ce Prince, qu'Helgaud a inserée presque entiere dans sa vie, et que Baronius rapporte d'après Helgaud, est écrite à Leutheric Archevêque de Sens, pour le reprendre de deux erreurs, dans lesquelles il étoit tombé. Mezerai et quelques autres Ecrivains, qui prennent de cette lettre occasion de

Mart. ib. p. 568.
569 | Clich. ib. p.
121. 1 | Belg. chr.
mag. p. 92. 93.

Mart. am. Coll.
ib | Alb. ib. | Mart.
anec. ib.

Malm. ib. | Mart.
anec. ib.

Fulb. ep. 95.

ep. 96. 97.

Helg. vit. Rob. p.
64 | Bar. an. 1004.
n. 3.

Mez. ib. p. 383.

Helg. ib.

Bal. misc. t. 2. p.
143 145.

relever la doctrine et l'éloquence de Robert, supposent que Leutheric étoit dans la même erreur, que fut depuis Berenger de Tours au sujet de l'Eucharistie. Mais il ne s'agissoit que de l'abus qu'en faisoit quelquefois ce Prélat pour éprouver les coupables, son autre erreur consistoit à attribuer à la nature divine les souffrances, qui n'étoient tombées que sur l'humanité. La lettre de notre genereux Prince, qui respire un zèle tout de feu pour la pureté de la religion, eut son effet, et corrigea l'Archevêque. On y voit, que la formule dont on se sert pour administrer l'Eucharistie, étoit alors un peu différente de celle qui est aujourd'hui en usage.

Entre les écrits anonymes qui furent faits sous le regne de Robert, il y a des Litanies qui méritent d'être connues pour leur singularité, et qui regardent ce Prince personnellement. On en est redevable à M. Baluze, qui les a publiées sur un ancien manuscrit de l'Eglise de Beauvais. Quoiqu'elles portent le nom de cette Eglise, ce n'est pas à dire pour cela, qu'elles ne fussent répandues dans le Roïaume, et qu'on n'en fit usage ailleurs, et à la Cour même. Elles ne commencent point par *Kyrie eleison*, comme les autres qui sont communément imprimées dans les livres de piété, mais par *Christus vincit*.

On y prie deux fois pour le Pape, qui étoit alors Jean XVIII, deux fois pour Rotger Evêque diocésain et pour son troupeau, autant de fois pour le Roi Robert, une fois pour la Reine Constance, une autre fois pour les Juges et pour toute l'armée des Chrétiens. A chaque fois on invoque J. C. et jamais plus de quatre Saints, ou Saintes. Pour le Pape, qui y est qualifié Evêque universel, on invoque d'abord la S. Vierge, S. Michel, S. Gabriel, S. Raphael, puis S. Jean, S. Jacques et S. Philippe. Pour l'Evêque, on invoque d'abord S. Pierre, S. Paul, S. André, S. Simon, puis S. Martin, S. Remi, S. Medard. Pour le Roi on invoque en premier lieu S. Estienne, S. Denys, S. Lucien, S. Juste, ensuite S. Corneille, S. Laurent, S. Vincent. Pour la Reine, sainte Félicité, sainte Perpetue, sainte Agathe et sainte Agnès. Enfin pour les Juges et pour l'armée, S. Silvestre, S. Gregoire, S. Leon, S. Ambroise. Ce sont-là tous les Saints qu'on a fait entrer dans ces Litanies. Il est à remarquer, que dans les prieres pour le Pape, on ne demande que sa conservation. Mais dans celles pour l'Evêque et pour la Reine, en priant pour leur conservation l'on prie aussi pour leur salut; et dans celles pour le Roi et pour l'armée on demande leur conservation et la victoire.

O T H E L B O L D ,

ABBE' A G A N D ,

ET AUTRES ECRIVAINS.

O T H E L B O L D ne nous est connu que par sa dignité, et une seule production de sa plume. Il gouverna en qualité d'Abbé le monastere de S. Bavon de Gand, depuis 1019 jusqu'en 1034, qui fut le terme de sa vie; étant mort le cinquieme de Decembre de la même année.

Mab. act. t. 2. p. 396. n. 9.

Gall. chr. nov. t. 5. p. 179.

Il y a de lui une description de l'état de son monastere tel qu'il avoit été dans son crigine, et tel qu'il étoit au temps de l'Auteur. Othelbold l'entreprit à cette occasion: Otgive, femme de Baudoin le Barbu Comte de Flandres, aiant engagé notre Abbé à lui faire connoître les Reliques des Saints qu'on avoit à S. Bavon, il en dressa une liste détaillée, dans laquelle il a fait entrer, en homme instruit de l'Histoire ecclésiastique, une courte notice des principaux Saints de qui étoient ces Reliques. L'Auteur sçachant que cette Comtesse étoit affectionnée à son monastere, il saisit l'occasion de lui exposer le triste état auquel il étoit alors réduit, en le comparant à l'état florissant où il avoit été autrefois. Cet écrit, qui est adressé à Otgive, et qu'on croit fait vers l'an 1030, peut passer pour un abrégé de l'histoire de l'abbaye de S. Bavon. Othelbold s'y qualifie Abbé par la grace de Dieu, ce qui commençoit à passer en usage. Aubert le Mire a publié cet écrit avec de très-courtes notes, dans son recueil intitulé: *Donationum Belgicarum libri duo.* Il en a réimprimé le commencement, c'est-à-dire, ce qui concerne les Reliques, dans sa Notice des Eglises de la Belgique. Dom Mabillon a aussi donné d'après le Mire ce même commencement, mais non pas si entier.

Mir. don. belg. l. 1. c. 19. p. 37-42.

not. eccl. belg. c. 82.

Mab. ib.

Voici une autre histoire beaucoup plus interessante. C'est la Chronique de l'abbaye de Mouson au diocèse de Reims, que Dom Luc d'Acheri a publiée au VII volume de son spicilege. L'Auteur étoit un Moine du lieu, qui écrivoit en 1033, au moins finit-il son ouvrage à cette même année. On y a cousu depuis une petite récapitulation de la vie d'Adalberon Archevêque de Reims et restaurateur du monastere, avec quelques événements arrivés après le milieu de ce XI siècle, et dans le cours des deux suivants, à un fort long espace de

Spic. t. 6. p. 627-663.

p. 663. 664.

temps les uns des autres. Circonstances, qui jointes au défaut de suite et à l'extrême brieveté qui y regne, font manifestement voir que c'est une addition étrangere.

p. 623. 644.

Cette Chronique est divisée en trois parties. ' La premiere comprend un fort long discours fait, comme il paroît, pour le jour anniversaire de la fête, ou plutôt de l'arrivée des Reliques d'un S. Arnoul Martyr à Mouson, où il est honoré. Ce discours est employé à faire l'éloge du Saint, à rapporter le peu qu'on croïoit sçavoir de son histoire, à décrire quelques-uns de ses miracles, et les voies par lesquelles l'abbaye de Mouson parvint à posséder son corps. ' Les successeurs de Bollandus ont réimprimé toute cette premiere partie au vingt-quatrième de juillet, jour qu'ils ont assigné à la memoire de ce S. Arnoul, et l'ont illustrée de leurs observations et notes ordinaires. ' Dom Mabillon de son côté en a détaché ce qui concerne la translation des Reliques, et l'a inseré dans son recueil d'actes des SS. Benedictins, avec des remarques historiques et critiques.

Boll. 24. jul. p. 382-390.

Mab. ct. t. 7. p. 355-360.

Snic. ib. p. 642-660.

' La seconde partie de la Chronique contient un détail fort circonstancié du rétablissement de l'abbaye de Mouson, par les soins d'Adalberon Archevêque de Reims. L'Auteur pour mieux constater ce qu'il y avance, a été soigneux d'y rapporter les actes originaux, comme les lettres du Pape, les decrets des Conciles, et jusqu'aux discours que prononça le Restaurateur à cette occasion. L'on y trouve les actes du Concile tenu en 973 au Mont-Sainte-Marie, plus entiers et plus corrects qu'ils ne sont dans les Collections des PP. Sirmond, Labbe et Cossart.

p. 661-663.

' Enfin la troisième partie, qui commence par trois vers hexametres, qui en expriment le titre et le sujet, est employée à faire l'énumération des Abbés qui gouvernerent le monastere de Mouson, depuis son rétablissement jusqu'en 1033, et par occasion des Archevêques de Reims, depuis Adalberon jusqu'à Gui inclusivement. Ce qui donne un nouveau prix à ce Catalogue, c'est qu'on y trouve les principaux événements de la vie des Prélats et des Abbés, dont il contient la suite. Outre ce qu'il nous apprend d'Adalberon en particulier, on a son histoire presque entiere dans la seconde partie de la Chronique. Il est aisé de juger par-là, combien cet écrit est interessant, non-seulement pour l'abbaye de Mouson, mais aussi pour l'Eglise de Reims. C'est un excellent morceau pour continuer l'Histoire de ses Archevêques, commencée par Frodoard.

Le Long, bib. fr. p. 233.

Avant que Dom d'Acheri le donnât au public, ' Dom Nicolas Habert, Prieur claustral de l'abbaye de Mouson, en avoit

fait imprimer un abrégé à Charleville dès 1628 en un petit *in-8°*. Mais il est devenu inutile, depuis qu'on nous a donné l'ouvrage entier.

On a dans le grand recueil des Bollandistes, des actes en vers hexamètres d'un autre S. Arnoul Martyr, qualifié Archevêque de Tours, et disciple de S. Remi de Reims. L'Auteur s'y nomme lui-même LETSELIN : sur quoi les judicieux Editeurs regardent, comme vraisemblable, qu'il est le même que l'Abbé LEZCELIN, qui gouvernoit en cette qualité le monastere de Crespy en Valois, sous le regne de Robert. Opinion qui se trouve fortifiée par la consideration, que les Reliques du Saint reposent dans cette abbaïe, et que sa memoire y étoit en telle vénération, que le monastere en prit le titre de S. Arnoul de Crespy, qu'il porte encore. Aiant été fondé en 1008, il eut Gerard pour premier Abbé. Dom Mabillon ne doute point, que Lezcelin ne lui succedât, lorsque Gerard eut été transferé à S. Vandrille. Lezcelin avoit la réputation de grand homme de bien, fort attaché aux observations de l'état monastique qu'il avoit embrassé. Le Roi Robert avoit pour lui une affection particuliere ; et le pieux Abbé ne manquoit point tous les ans de lui rendre une visite. Après s'être entretenus ensemble des choses spirituelles, il retournoit à son monastere, comblé d'honneur et de présents. On ignore le temps de sa mort, et les autres événements de sa vie.

Son poëme sur S. Arnoul, qu'il entreprit aux instances de ses freres, n'est proprement que la vie en prose du même Saint, qu'il a mise en vers. Mais il ne s'y est pas si scrupuleusement attaché à la letre, qu'il n'ait quelquefois orné et paraphrasé le texte original. C'est assés la coûtume, comme l'on sçait, des Poëtes qui travaillent sur une prose étrangere. Quoique la versification de Lezcelin retiene de grands défauts, elle est cependant beaucoup moins plate que celle de la plupart des autres Versificateurs de son siècle.

La Legende sur laquelle il a travaillé, a été d'abord imprimée par le P. du Bois Célestin, sur un manuscrit d'Ambert, monastere de son Ordre, puis par les continueurs de Bollandus, qui l'ont illustrée de sçavantes observations, et en ont revu le texte sur un autre manuscrit. Du Chesne en a aussi fait entrer quelques petits extraits dans son recueil d'Historiens ; mais c'est très-peu de chose. Tout ce qu'on peut dire de moins équivoque sur le temps auquel elle a été faite, c'est qu'elle a précédé le travail de Lezcelin. On n'y découvre rien qui puisse

Boll. 18. jul. p. 407-414.

p. 411. 2.

p. 400. n. 18.

Mab. an. 1. 53. n. 9.

Helg. vit. Rob. p. 74.

Boll. ib. p. 407. 2.

Flor. bib. par. 2. p. 140. 151.

Boll. ib. p. 396-407.

Du Ches. t. 1. p. 533.

déterminer à lui fixer une époque particulière. Si néanmoins il étoit permis de donner dans la conjecture, nous serions portés à la croire du temps que les Reliques de S. Arnoul furent mises à Crespy, c'est-à-dire peu après la fondation de cette abbaïe, qui n'est plus qu'un Prieuré. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'elle est fort postérieure au temps où elle fait vivre le Saint; et il seroit très-difficile de justifier ce qu'elle en dit. Dans la suite du temps un Ecrivain, aussi indiscret que peu judicieux, se servit de cette Légende et du poëme de Lezcelin, pour composer une autre vie encore plus prolixie de S. Arnoul. Mais il ne l'exécuta qu'en y mêlant le profane avec le sacré, et le plaisant avec le sérieux. Les Editeurs des deux pièces, dont l'Avanturier s'est servi, avoient une copie de la siene, de laquelle ils ne parlent qu'avec un souverain mépris.

Boll. ib. p. 400.
n. 19.

p. 415-417.

Avant la fin de ce XI siècle, un autre Auteur qui n'avoit rien moins que le talent de bien écrire, entreprit de conserver à la postérité l'histoire de la translation d'une autre partie des Reliques de S. Arnoul, et de quelques miracles dont elle est suivie. On a son écrit dans le recueil des mêmes Editeurs à la suite du poëme de Lezcelin.

p. 417-421.

Ce qui vient après sous le titre d'actes de *Sainte Scariberge*, qualifiée nièce du Roi Clovis, et femme de S. Arnoul, est à la vérité mieux écrite que l'histoire précédente, mais paroît encore plus dénué de vérité, que la Légende du Saint. De sorte qu'on n'y peut faire aucun fonds, et qu'il ne vaut pas la peine qu'on en parle. Le P. Jean Marie de Vernon du Tiers Ordre de S. François, n'a pas cependant laissé de faire une traduction françoise de ces deux mauvaises Legendes, laquelle a été imprimée à Paris *m-16*. en 1677. Mais le nom du Traducteur n'y est désigné que par ces quatre lettres initiales, L. P. J. M. qui signifient le P. Jean Marie.

Le Long, bib. fr.
p. 193. 2.

Mab. act. t. 2. p.
696. 667.

Dom Mabillon nous a donné une histoire fort abrégée de la translation des Reliques de S. AIGULFE, vulgairement S. AYOÜ, de l'abbaïe de Fleuri à une église de Provins, au diocèse de Sens, laquelle porta depuis le nom du Saint et fut érigée en monastere en 1048. L'Auteur anonyme de ce petit écrit le fit avant cette époque, sous l'épiscopat de l'Archevêque Leoteric, environ cinquante ans après le principal événement qu'il y détaille.

p. 667 72.

À la suite vient une relation des miracles du même Saint. C'est la production d'un moine de Provins, qui n'écrivoit qu'as-

sés avant dans le XII siècle. S'il avoit été soigneux de marquer les époques des faits qu'il rapporte, son écrit seroit de quelque utilité pour l'histoire du païs.

'Un Auteur contemporain, ou presque contemporain de S. GERARD, Abbé de Brogne, avoit composé la vie de ce saint Restaurateur de l'ordre monastique; mort en 959. Mais son écrit ne se trouvant pas au goût du siècle suivant, un autre Ecrivain, Moine du lieu, entreprit d'en composer un autre qui fût plus à la portée des simples. C'est le prétexte qu'il allegue, et le motif qui porta l'abbé Gontier, à qui il est adressé, à l'engager à cette entreprise.' On croit qu'il l'exécuta vers 1035. Mais il a oublié qu'il s'étoit proposé d'écrire pour les simples. S'il s'en étoit ressouvenu, peut-être y auroit-il employé un style plus naturel, et en auroit-il supprimé ces vers qu'il intercale perpétuellement dans sa prose, et ces rimes ou consonances qu'il affecte à presque chaque membre de ses périodes. Il seroit à souhaiter qu'il se fût épargné ce travail. Il n'est que trop vraisemblable, qu'il a fait négliger et causer la perte de la première vie qui valoit mieux que son ouvrage; ' puisque de son aveu elle étoit sçavamment écrite : *grammaticè quidem composita*.

Celle qui nous reste, ne laisse pas d'avoir son mérite. Elle entre dans un assés grand détail des actions du Saint; et ce qu'elle nous en apprend, est autorisé; puisqu'il a été tiré pour la plus grande partie, de la première vie qui est perdue. Elle peut servir pour l'histoire générale de ce temps-là, et particulièrement pour celle de Lorraine et de Flandres. ' On y lit un trait assés curieux touchant la taille. Arnoul le Grand Comte de Flandres, étant travaillé des douleurs de la pierre, plusieurs Chirugiens tâcherent de lui persuader de souffrir l'opération. Et comme il la craignoit extrêmement, pour le rassurer ils la firent en sa présence sur dix-huit autres personnes, attaquées de la même maladie, qui toutes, excepté une seule, en furent parfaitement guéries en peu de temps. Ce prince néanmoins ne put se résoudre à s'en voir faire autant, et fut délivré de son mal par une voie plus sûre et moins douloureuse.

' Surius est le premier, que l'on sçache, qui a mis au jour cette vie de S. Gerard, mais après en avoir retouché le style, qui ne lui plaisoit pas. ' Dom Mabillon l'a donnée depuis sur les manuscrits, à l'aide desquels il lui a rendu sa première intégrité. Son édition est de plus ornée de notes et d'observations lumineuses. Une autre différence qui se trouve entre l'une et

- l'autre édition, c'est que Dom Mabillon a retranché la petite préface au Lecteur qui se lit dans Surius. Mais il a ajouté à la fin un petit appendix, qui contient quelques traits de l'histoire de S. Gerard et qui manque dans le premier Editeur.
- Le Long, ib. p. 225. ' L'ouvrage a été traduit par Dom Gerard Souris Prieur de Brogne, et imprimé de la sorte *in-8°*. à Namur en 1618. Mais on ne dit pas si cette traduction a été faite sur les manuscrits, ou sur l'édition de Surius qui est défectueuse.
- His. Lit. de la Fr. t. 6. p. 86. 87. ' Deux Auteurs dans les siècles précédents avoient déjà écrit, comme on l'a vû, la vie de S. Guilain, Abbé sur la fin du VII siècle, et Fondateur du celebre monastere qui porte son nom. ' Un troisième Ecrivain, nommé R A I N E R, Moine du lieu, entreprit encore de traiter le même sujet, et l'executa entre les années 1035 et 1042. C'est ce qui est constaté par la préface de son écrit, adressée à Ratbod son Abbé, mort la dernière année qu'on vient de marquer, et par un événement qu'il rapporte comme arrivé en 1035. ' Rainer étoit un homme judicieux, sincere et de bonne foi. S'appercevant qu'il manquoit plusieurs choses à l'histoire du saint qu'il entreprenoit d'écrire, il ne voulut pas néanmoins les y inserer, par la raison qu'il ne les avoit ni vûes, ni apprises de garants sûrs, ni lûes dans les anciens monuments.
- p. 787. n. 2. | Sur. 9. oct. p. 662. On ne voit point quel fut le motif qui l'engagea à composer une nouvelle vie de S. Guilain. Celle qu'en avoit écrite le second Auteur, existoit encore alors ; et il est visible que Rainer l'avoit sous les yeux. Il la suit effectivement en presque tous les points, et ne s'en écarte gueres qu'à l'égard de quelques circonstances. Par exemple, en parlant du motif qui porta le Saint à faire le voiage de Rome, Rainer dit qu'il l'entreprit par l'ordre d'un Ange, qui lui étoit apparu en songe. ' L'autre Ecrivain dit simplement, qu'il le fit pour imiter S. Denys d'Athènes qui l'avoit fait en son temps.
- Sur. ib. De sorte que l'ouvrage de Rainer ne nous apprend sur saint Guilain rien d'interessant, qui ne se trouve dans celui qui l'avoit précédé. C'est pourquoi Dom Mabillon lui a sagement refusé une place dans son recueil. ' Surius l'a cependant publié dans le sien, mais sans le nom de son Auteur, et après en avoir châtié le style, qui lui avoit paru trop diffus. La préface de Rainer manque dans cette édition ; parce sans doute qu'elle ne se trouvoit pas dans les manuscrits de Surius, qui par cette raison a ignoré le nom de notre Ecrivain. ' Mais Dom Mabillon
- Mab. ib. t. 2. p. 788. n. 1. | p. 799. n. 8.
- Mab. ib. p. 790. n. 4.
- Sur. ib. p. 662-667.
- Mab. ib. p. 789. n. 2.

l'ayant recouvrée dans d'autres manuscrits, l'a donnée au public presque en son entier.

Outre la vie de S. Guilain, Rainer a aussi écrit l'histoire de ses miracles, dont Surius n'a pas eu connaissance. Dom Mabillon, qui l'a découverte dans la suite, en a publié la plus considérable partie; ne jugeant pas à propos de faire le même honneur à l'ouvrage entier.

p. 796-800.

Le P. Labbe nous a donné une petite chronique, à laquelle il a fait porter le nom de LIMOGES. L'Auteur pouvoit effectivement être de cette ville, et Moine de S. Martial. Il est au moins vrai, qu'il a fait entrer dans son ouvrage plusieurs traits qui concernent cette ancienne abbaïe. Cette chronique au reste est un écrit très-imparfait, dans lequel il y a de fréquentes et longues lacunes, quelquefois de plus de cinquante ans. Dom Martene et Dom Durand n'ont pas laissé néanmoins de la faire imprimer de nouveau, sur ce qu'apparemment ils croient qu'elle n'avoit pas encore paru au grand jour. Il n'y a de différence entre l'une et l'autre édition, sinon que dans celle du P. Labbe la chronique commence en 538, et dans la suivante seulement en 687, et que d'ailleurs les événements dont il est parlé, sont marqués un an plutôt dans la première édition que dans l'autre. Du reste tout est entièrement semblable dans les deux éditions. Le manuscrit sur lequel la seconde a été faite, est d'une seule et même main, jusqu'en 1037 inclusivement : ce qui fait juger avec beaucoup de vraisemblance, que la chronique appartient à cette même année. Les deux traits qui suivent, et dont l'un est placé sur différentes années dans les deux exemplaires, ont été tirés d'un autre manuscrit. Quel qu'ait été l'Auteur de cette chronique, il a suivi le génie de son siècle, en s'y arrêtant à marquer les éclipses, les comètes et autres phénomènes.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 332-334.

Mart. anec. t. 3. p. 1400-1492.

On doit rapporter vers le même temps la vie de S. LEONARD, Patron de la petite ville de même nom, à quatre lieues au-dessus de Limoges sur la Vienne. Il y avoit alors près de cinq cents ans que le Saint n'étoit plus au monde. L'Auteur, qui paroît avoir été du pays, devoit être embarrassé où puiser sa matière, sur-tout aiant entrepris de remonter jusqu'à la naissance du Saint. C'est ce qui l'engagea à recourir sur divers monuments, qu'il ne fait pas autrement connoître, d'où il tira ce qui lui parut convenir à son sujet. Les Critiques en effet n'ont point d'autre idée de son ouvrage, que d'un écrit composé de pièces

Sur. 6. nov. p. 116.

Bail. 6. nov. tab. cr. n. 1.

de rapport, qui contenant plusieurs choses insoutenables, ne peut être de grande autorité. Quant au style de notre Ecrivain, on n'en peut porter un jugement fixe par la raison que Surius, ' qui a publié l'écrit, l'a abrégé et accommodé à son goût. On l'aura, Dieu aidant dans son intégrité originale, lorsque les sçavants Continueurs de Bollandus en seront au sixième jour de Novembre.

Sur. ib. p. 116-121.

p. 120.
Ful. ep. 127.

Sur. ib.

Le Long, ib. p. 270. 2.

Hug. Fl. chr. p. 174 | Spic. t. 12. p. 270.

Mab. act. t. 8. p. 186. n. 1.

La preuve de l'époque que nous attachons à cet écrit, ' se prend d'un endroit qui s'y lit sur la fin, ' et d'une lettre entre celles de Fulbert Evêque de Chartres. Il est certain qu'au temps de ce Prélat, il ne se trouvoit point de vie de S. Leonard dans toute l'étendue du diocèse de Limoges, qui étoit néanmoins le depositaire de ses SS. Reliques. Jourdain, Evêque diocésain, l'ayant fait rechercher inutilement jusqu'à Chartres, prit sans doute le parti de faire travailler à cette histoire. ' C'est ce qui fut executé peu d'années après la mort de Guillaume le Grand, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, comme on le voit par l'endroit de cette même histoire cité à la marge. ' En 1714 il parut à Paris *in-8°*. une vie de S. Leonard en notre langue, conjointement avec celle de S. Merri.

' RAIMBERT OU REMBERT, succéda dans l'évêché de Verdun à Hémon, mort le trentième d'Avril 1024, et gouverna ce diocèse avec beaucoup de sagesse pendant quatorze ans. Aïant entrepris le pelerinage de Jerusalem, il mourut en chemin à Belgrade l'an 1038. Son corps fut reporté à Verdun, et enterré avec honneur à l'Abbaïe de S. Airi, qu'il avoit fondée de son vivant. ' François de Rosieres, archidiacre de Toul, copie quelques fragments d'une histoire des Ducs de Lorraine, sous le nom de notre Prélat. Mais, comme cet Ecrivain est plein de fables et de faits controuvés, il n'y a pas beaucoup de fonds à faire sur son témoignage. D'ailleurs Dom Calmet, qui a fait des recherches particulieres pour l'Histoire de Lorraine, qu'il a écrite, ne parle nulle part de l'ouvrage de l'Evêque Raimbert. (XI.)

PIERRE,

CHANCELIER DE L'EGLISE DE CHARTRES,
ET AUTRES ECRIVAINS.

PIERRE, Chancelier de l'Eglise de Chartres, dont on a dit un mot autre part, fut un des premiers disciples du celebre Fulbert. A la mort de son Maître en Avril 1029, il lui succéda dans la direction des Ecoles, et exerça les fonctions de Chancelier dans la même Eglise. On a vû ailleurs, qu'elles demandoient des connoissances particulieres. Nous ignorons les autres événements de sa vie. Comme Sigon occupoit la place de Scolastique de Chartres en 1040, il est à présumer que Pierre son prédécesseur, ne vécut pas au delà de l'année 1039. Quelque temps au reste qu'il fût obligé de donner aux exercices de sa double dignité, il en trouva encore pour composer divers ouvrages, qui l'ont fait connoître avantageusement à la posterité.

Lau. de Scho. p.
136. Gar. de Euch.
p. 64. 2.

Mab. an l. 58. n.
20.

1°. Il y a de lui une paraphrase des Psaumes, qui lui a mérité une place entre les Auteurs ecclésiastiques, dans les recueils de plusieurs Bibliographes. Jean Garé, Chanoine regulier de S. Martin de Louvain au milieu du XVI siecle, avoit entre les mains cet ouvrage de notre Auteur, et s'en est servi pour son traité de l'Eucharistie contre les Sacramentaires de son temps. L'endroit qu'il en copie, est pris de ce que dit Pierre sur le verset : *Juravit Dominus* du Psaume 109, où il établit clairement la présence réelle de J. C. dans le Sacrement de l'Autel. Circonstance remarquable, qui montre que l'Auteur avoit fidèlement suivi les sentiments de Fulbert son Maître sur ce mystere; et que ce ne fut pas à cette Ecole que Berenger, autre disciple de ce Prélat, puisa l'opinion contraire qu'il enseigna.

Gesn. bib. uni. p.
669. 1 | Poss. app.
t. 2. p. 246.

Gar. ib.

Quelques Sçavants voiant ainsi citée la paraphrase du Chancelier de l'Eglise de Chartres, ont cru qu'elle étoit imprimée. Mais Gesner et Possevin, qui l'indiquent sans en marquer aucune édition, font légitimement douter de ce fait. D'autres se prévalant de l'autorité d'un ancien manuscrit de M. Hoïau Chanoine de Chartres, ont soupçonné que notre Ecrivain n'avoit fait sa paraphrase, que sous l'épiscopat de Jean de Sarisberi

Gesn. ib. | Poss.
ib.

Le Long, bib. sac.
p. 900.

après le milieu du siècle suivant. Soupçon mal fondé, en ce que le manuscrit ' portant seulement des marques qu'il a été fait du temps de cet Evêque de Chartres, cela ne prouve pas que l'Auteur de l'ouvrage n'ait écrit plus d'un siècle avant cette époque.

Lau. ib.

2°. ' Il se trouve à la bibliothèque de S. Victor à Paris, un autre ouvrage encore manuscrit de notre Chancelier sous ce titre: *Manuel des Mysteres de l'Eglise*. Le sçavant M. de Launoy, qui l'avoit examiné, atteste qu'il contient plusieurs choses, entre autres une explication du Canon de la Messe, dans laquelle l'Auteur a inséré quelques sentiments de l'ancienne Théologie.

3°. Un manuscrit *in-4°*. de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, cotté 29, contient des Gloses, ou courtes remarques sur Job, avec ce titre: *Glossæ in Job secundum Petrum Cancellarium Carnotensem*. Après quoi viennent d'autres Gloses sur les Lamentations de Jeremie et l'Evangile de S. Matthieu. Quoique le nom de notre Ecrivain n'y soit pas répété, l'on ne doit pas douter pour cela que ces deux autres ouvrages ne lui appartiennent.

Du Cang. gl. ind.
auc.

Il n'en est pas de même ' d'un recueil d'extraits des Lois Romaines, qui se trouve dans le manuscrit 1817 de la bibliothèque du Roi, sous le nom d'un Pierre, personnage très-sçavant, qui l'adresse à S. Odilon. D'abord il paroît tout naturel, que cet Auteur ainsi qualifié n'est autre que le Chancelier de l'Eglise de Chartres de même nom, qui étoit contemporain de S. Odilon Abbé de Cluni. Mais il y a tout lieu de croire, que ces extraits, qui ne sont ' qu'un abrégé des institutes de l'Empereur Justinien, tels qu'ils se voient dans la bibliothèque impériale, sont plutôt l'ouvrage du celebre S. Pierre de Damien.

Lamb. bib. t. 2.
p. 810. n. 122.

La vie de S. HUGUES, d'abord Moine de S. Savin en Poitou, puis Reformateur de l'abbaye de S. Martin d'Autun, enfin Prevôt d'Anzi-le-Duc, mort vers l'an 928, appartient aux années du siècle suivant que nous parcourons ici. ' Elle a pour Auteur un Moine anonyme de ce dernier endroit, qui avoit du sçavoir et du jugement, mais qui manquoit de talent pour bien écrire. Son style en effet est affecté, embarrassé, et par consequent ni clair ni naturel, quoique sa narration soit pleine, détaillée et instructive. Il paroît qu'il a travaillé sur de bons mémoires; car l'éloignement d'un siècle entier où il étoit du Saint, n'a point empêché qu'il n'ait été fort instruit de son histoire. Il l'a divisée en deux parties. Dans la première il décrit les événements de sa vie et les miracles opérés à son tombeau

Mab. act. t. 7. p.
104. n. 21.

avant l'élevation de son corps. Il emploie l'autre partie à faire l'histoire de cette élévation, et des miracles qui la suivirent jusqu'au temps qu'il écrivoit. Le dernier qu'il rapporte, s'étoit fait à l'occasion du transport des Reliques du Saint au premier Concile d'Anse, tenu en 1025. Il semble cependant que l'Auteur avoit déjà fini son écrit avant cette époque, sur ce que ce dernier miracle n'est placé qu'après la doxologie.

p. 104. 103. n. 27.
28.

Quelques Editeurs en ont même pris occasion de regarder cet endroit comme une addition étrangère. Mais en y regardant de plus près on s'apperçoit qu'elle est de l'Ecrivain original.

Boll. 20. apr. p.
771. not.

Du Chesne avoit déjà publié quelques extraits de cette vie de S. Hugues, au III volume de son recueil d'Historiens, lorsque les successeurs de Bollandus nous l'ont donnée en son entier sur deux manuscrits, qui venoient originaiement de la même source. Cette édition est ornée de sçavantes remarques et de courtes notes. Dom Mabillon a fait entrer depuis le même ouvrage dans sa collection d'actes, après en avoir revû le texte sur d'autres manuscrits, et l'avoir illustré de nouvelles observations.

Du Ches. t. 3. p.
418. 419.

Boll. ib. p. 762-
772.

Mab. ib. p. 90-
106.

Ce dernier Editeur a aussi publié sur un manuscrit de l'abbaye de Compiègne, avec ses remarques ordinaires, la vie de S. Vinok Abbé, mort en 717. Surius en avoit déjà imprimé une partie, à quoi Mosander suppléa depuis en la donnant entière, à la genealogie du Saint près, qui se lit à la tête dans l'édition de Don Mabillon. L'Auteur, dont Surius et son Supplémenteur relevent le mérite, avoit véritablement du talent pour écrire, et plus de goût que n'en avoient d'ordinaire les autres Legendaires ses contemporains. Il ne se fait connoître d'ailleurs, que par la qualité d'étranger à l'égard de l'abbaye de Berg-Saint Vinok, où on lui avoit fait beaucoup d'accueil. Ce fut à la priere des Moines de ce Monastere, qu'il entreprit, non de composer, mais de retoucher la vie de leur saint Patron : *novo stylo ex veteri sumto cuderem*. Il l'a exécuté avec discretion et jugement, sans qu'il paroisse qu'il ait rien ajouté à son original. Mais son ouvrage a fait perdre, comme il est presque toujours arrivé, celui sur lequel il avoit travaillé. Seulement il a ajouté à l'ancien Auteur, les miracles qui s'étoient opérés dans la suite par l'invocation du Saint. C'est par la relation de ces miracles, qu'on reconnoît que ce second Auteur écrivoit peu de temps avant le milieu du XI siecle. Drogon, Moine du

t. 3. p. 301-314.

Sur. 6. nov. p.
121-123 | Supp. 6.
nov. p. 809-817.

Mab. ib. p. 303.

p. 301. n. 1.

lieu, qui en continua l'histoire dans la suite, commence effectivement son écrit par ceux qui se firent vers le même temps.

- Si notre Ecrivain anonyme ne se donnoit lui-même pour un étranger, on pourroit croire qu'il ne seroit autre que l'Abbé GERMAIN, qui gouvernoit alors le monastere de Berg-S.-Vinok, et qu'on suppose être mort en 1041. Ce qui feroit naître cette pensée, c'est que Germain avoit quelque sçavoir. Au moins lui attribue-t-on des séquences et des répons pour les offices de l'Eglise.
- On a dans la seconde partie de la Bibliothèque de Fleuri, une longue Legende de S. LIE', Solitaire au diocèse d'Orleans dans le cours du VI siecle, nommé *Lætus* dans les monuments latins. Un trait qui s'y lit sur la fin, fait juger que cette Legende fut d'abord écrite peu de temps après la mort d'Odolric Evêque diocèsain, c'est-à-dire, vers 1040. Il y avoit alors près de cinq cents ans que le Saint avoit quitté la terre pour aller au ciel. Il ne doit donc pas paroître étonnant, qu'il s'y trouve grand nombre de difficultés, et des choses si peu autorisées, que Dom Mabillon lui a refusé une place dans son recueil. Ce qui a contribué à en faire une aussi mauvaise piece, c'est qu'elle a été retouchée et amplifiée par un Ecrivain posterieur, comme il paroît visiblement. Le style en est cependant tolerable; quoiqu'on ne puisse faire aucun fonds sur les choses qu'elle contient. Gonon n'a pas laissé de la faire entrer dans ses vies des Peres d'Occident, mais après l'avoir abrégée. C'est apparemment de cette Legende que le P. Claude Proust Célestin a tiré l'ouvrage *in-8°*. qu'il publia à Orleans en 1694, sous ce titre: *La vie de S. Lié Solitaire dans la Beauce*. Elle a encore fourni ce que le P. Labbe a donné sous le nom de vie de S. Douchard, et tout ce que contient celle de S. Viateur, qui est encore manuscrite.
- Un autre Ecrivain, encore du diocèse d'Orleans, nous a laissé de sa façon une histoire de S. GREGOIRE Evêque de Nicople, qui s'étant retiré en France sur la fin du X siecle, vécut en Solitaire dans le voisinage de Pithivier, où il mourut au commencement du siecle suivant. Cet auteur atteste, qu'il n'a rien avancé dans son écrit, ou qu'il n'eût vû de ses propres yeux, ou qu'il n'eût appris de ceux qui avoient vécu avec le Saint, et même de ses parents, qui étoient venus d'Orleans à dessein de le voir. Tout cela nous montre un Auteur contemporain, ou presque contemporain. Il ne mit en effet la main à son histoire, que

p. 328 | Gall. chr.
t. 5. p. 333.

Flor. bib. par. 2.
p. 254-271.

p. 270.

Mab. ib. t. 1. p.
614. n. 5.

Gonon. 1. 2. p.
138-140.

Le Long. bib. fr.
p. 270. 1.

Mab. ib. | Lab. bib.
nov. t. 2. p. 370.
371.

Boll. 16. mar. p.
453. 464. n. 7. 11.

que quarante ans ou environ après la mort du S. Evêque. C'est de son écrit même que nous tirons cette époque ; ' puisqu'il y est fait mention du siege que le Roi Henri mit devant Pithivier, ce qui n'arriva qu'entre les années 1037 et 1044. Avec tous les secours qu'avoit notre Ecrivain, il n'a pas réussi à nous donner une narration pleine et bien circonstanciée. Il s'est presque borné aux actions les plus éclatantes de son Héros. Du reste son ouvrage est bien écrit pour ces temps-là.

Il y en a deux éditions différentes. ' On est redevable de la première à Charles de la Saussaye, qui aiant déterré l'ouvrage dans un manuscrit de l'abbaye de S. Mesmin, l'a fait imprimer à la suite de ses Annales de l'Eglise d'Orleans. ' Les successeurs de Bollandus l'ont publié depuis sur un autre manuscrit, et l'ont illustré de quelques observations. La différence qui se trouve entre leur édition et la précédente, consiste uniquement en ce que dans celle-ci le texte de l'Auteur est orné de lieux communs, de réflexions et d'épisodes, qui ne disent presque rien d'intéressant, et que d'ailleurs la mort du Saint y est marquée à un autre jour que dans l'édition postérieure. Mais pour les faits et même pour les termes avec lesquels on les rapporte, ils sont entièrement les mêmes dans l'un et l'autre exemplaire.

' M. Baluze dans son appendice au *Marca hispanica*, nous a donné un monument qui appartient à ces temps-ci, et qui mérite d'être connu, quoiqu'écrit en un style diffus, embarrassé et plein de fautes contre la Grammaire. C'est l'ouvrage d'un nommé GARSIAS, Moine de S. Michel de Coxane, ou Cusan, au diocèse d'Elne, aujourd'hui de Perpignan en Roussillon, ' qui avoit eu pour maître un certain Arnol, apparemment Moine du même endroit, ' et qui écrivoit en 1040. Garsias dans cet écrit, qui est prolix et adressé à Oliva Evêque de Vic, et en même temps Abbé de Cusan, a entrepris de décrire l'origine de son monastere, et de faire connoître à la posterité la cérémonie de la dédicace de son église, ' et le grand nombre de Reliques qu'on y conservoit alors. L'énumération qu'il en a faite est accompagnée d'une notice assés juste des Saints, de qui l'on croïoit qu'elles étoient. ' Il y a joint une belle description du maître-autel, qu'Oliva fit construire. ' Après quoi vient une exhortation que l'Auteur avoit faite à ses freres à la fête de la dédicace. De sorte que son écrit est composé de deux parties, l'une historique et l'autre morale.

n. 11. not.

Saus. an. aur. p. 748-770.

Boll. ib. p. 461-464.

Marca. his. app. p. 1072-1082.

p. 1073.

p. 1079.

p. 1073. 1079.

p. 1079. 1080.

p. 1080-1082.

O D O L R I C ,

ABBE' DE S. MARTIAL.

Gauf. Vos. chr.
p. 283. c. 9.Lab. bib. nov. t.
2. p. 768.Gauf. Vos. ib. |
Adem. ep. p. 717.
1.

Lab. ib.

Gauf. Vos. ib. |
Adem. chr. p.
181 | Mab. an. l.
55. n. 70.Mab. ib. l. 58. n.
20.

Gauf. Vos. ib. c.

O D O L R I C , le plus zélé partisan de l'apostolat de S. Martial après Ademar de Chabanois, fut mis dès sa première jeunesse au monastere de S. Martial à Limoges. La légèreté trop souvent attachée à cet âge, l'empêcha de profiter des instructions qu'on lui donnoit. Aiant fait en un jour de grande solennité une faute grossiere, lorsqu'il chantoit l'Épître à la Messe, le grand Chantre en fut si ému, qu'il le frappa sur la joue en présence de tout le peuple. Le jeune Odolric en eut tant de confusion, qu'il s'en fuit aussi-tôt. Mais cette confusion lui devint salutaire, en lui inspirant le desir de s'instruire. Il forma dès ce moment le dessein de fréquenter les plus célèbres Ecoles. Celle de Fleuri, qui étoit du nombre, lui parut la plus convenable ; et il la choisit. Après y avoir étudié plusieurs années sous le docte Abbon et Gauzlin son successeur, il y acquit un grand fonds de sçavoir, et s'en retourna avec ces richesses à son monastere de S. Martial. Il s'y distingua autant par sa vertu que par ses belles connoissances, et passa dans la suite pour un des plus sçavants hommes de son temps. C'est ce qu'atteste un Auteur contemporain, en lui adressant un de ses écrits, avec le titre de très-habile grammairien, *Grammatico doctissimo*.

Hugues, son Abbé, faisoit tant de cas de son mérite, qu'il le choisit pour le compagnon ordinaire de ses voïages. Cette faveur procura quelquefois à Odolric l'agrément d'aller à la Cour. En une de ces occasions il se trouva à une fameuse conference, qui se tint à Paris dans le palais du Roi, entre grand nombre de personnes distinguées par leur rang et leur sçavoir, le Roi Robert présent, au sujet de l'apostolat de S. Martial. En 1025 Hugues étant mort, toute la communauté s'accorda à élire en sa place Odolric, qui reçut la bénédiction abbatiale des mains de Jourdain son Evêque. Il gouverna son monastere avec autant d'avantage que de sagesse pendant quinze ans, et mourut, comme on croit, en 1040, après avoir assisté à la dédicace de l'église de Vendôme, qui se fit le dernier jour de mai de la même année. Dès 1028 Odolric fit faire celle de la ba-

silique du Sauveur, qui fut suivie d'un Concile. Il s'y trouva onze Evêques, en y comprenant Godefroi Archevêque de Bourdeaux; et l'on y agita la question de l'apostolat de S. Martial. Mais cette fameuse question fut encore discutée avec plus de soin et de zèle dans un autre Concile, tenu en 1031 dans la même ville, comme le précédent.

10 | Gall. chr. nov.
t. 2. p. 558 | Conc.
t. 9. p. 887. 888.

L'Abbé Odolric, qui paroît avoir beaucoup agi pour sa convocation, y assista, et y fit un grand personnage. C'est ce qui nous porte à croire, que ce fut lui qui prit soin d'en recueillir les actes, qui sont fort prolixes, et qui étoient interessants pour son monastere. Notre jugement sur ce point n'est nullement hasardé. Outre l'interêt particulier qu'avoit Odolric de conserver ces actes à la posterité, comme il paroît par la fin de la premiere partie, les discours que cet Abbé prononça dans l'assemblée des Evêques, sont plus détaillés dans ces actes, que les discours d'aucun autre des assistans; et quoiqu'il y soit qualifié très-reverend Abbé, l'on n'y voit point qu'on releve son sçavoir et son érudition, ainsi qu'on en use à l'égard de presque tous les autres qui parlerent dans la même assemblée. Il n'est pas croïable que si tout autre qu'Odolric eût mis la main à ce recueil, il n'eût fait quelque éloge de sa grande suffisance dans les Letres. On a montré, que la réputation qu'il s'y étoit acquise avoit été déjà attestée par des Ecrivains de quelque mérite.

Conc. ib. p. 870.
872. 881.

p. 892.

Ces actes sont divisés en deux parties, chacune desquelles contient ce qui fut dit et statué dans les deux sessions du Concile, qui se tint le dix-neuvième jour de novembre 1031. Baronius, Binius et d'autres ne le placent qu'en 1034; mais c'est une faute visible. Il s'y trouva neuf Evêques avec Aimon de Bourbon, Archevêque de Bourges qui les présidoit. La premiere partie des actes, qui est la plus longue, contient tout ce qui fut dit en faveur de l'apostolat de S. Martial. Mais tous ces discours sont relatifs à la décision du Pape Jean XIX, et à celle du Concile tenu à Bourges, quinze jours précisément avant celui de Limoges, sur le même sujet. Décisions au reste qui ne sont fondées que sur la fausse Legendé du Saint, qui y est représenté comme disciple du Seigneur, ordonné Evêque par Jesus-Christ même le jour de l'Ascension, et envoyé par lui dans les Gaules. L'autre partie des actes du Concile est plus interessante. Il y est encore parlé de l'apostolat de S. Martial. Mais elle comprend particulièrement plusieurs reglements de

p. 869.

p. 856. 857 863.

discipline, et entre dans un grand détail de ce qui fut dit et fait pour établir la paix, qu'on nommoit autrement la trêve de Dieu. Ces actes, dont nous n'avons pas la fin, sont bien écrits pour le temps.

- p. 869.
Conc. R. t. 23. p. 342-409.
- Lab. ib. p. 766-796.
- Conc. ib. p. 269-910.
- p. 887.
- Gauf. Vos. ib.
- Lab. ib. p. 786-787.
- Conc. ib. p. 864-868.
- ' Baronius et Binius en avoient déjà publié quelques morceaux, ' lorsqu'on les donna entiers, à la fin près, dans le recueil des Conciles imprimé au Louvre en 1644. On assigne à ce Concile dans cette édition l'année 1034 ; mais c'est par erreur, comme on l'a remarqué plus haut. ' Dans la suite le P. Labbe aiant revu les actes dont il s'agit, sur le même manuscrit de la bibliothèque de Thou, dont s'étoient servis les Editeurs précédents, les fit entrer dans le II volume de sa Bibliothèque de manuscrits. ' Enfin le même Editeur et le P. Cossart son confrere les ont imprimés dans leur collection generale des Conciles. ' Ces actes font mention d'un autre Concile antérieur tenu à Limoges peu d'années auparavant, *ante hos annos*. C'est ce que la note marginale rapporte à l'an 1029. Mais c'est une faute, apparemment de l'Imprimeur, qui a été copiée par presque tous les Ecrivains qui ont parlé de ce premier Concile de Limoges. Le texte seul montre, qu'il se tint en 1028 ; puisque ce fut à la dédicace de l'Eglise du Sauveur, ' qui se fit la même année.
- ' On trouve inserés dans ces actes, suivant les éditions du Louvre et du P. Labbe, les reglements du Concile de Bourges tenu le premier de novembre 1031. Ils furent effectivement lus, confirmés et adoptés, à quelques particularités près, dans le second de Limoges. ' Ces reglements, dont le premier regarde l'apostolat de S. Martial, roulent sur des points importants de la Discipline de l'Eglise et du Cloître. Ils sont l'ouvrage de l'Archevêque Aimon et de cinq Evêques assemblés avec lui : Estienne du Puy, Rencon de Clermont, Ragamond, ou Raimon de Mende, Emile d'Albi, et Dieudonné de Cahors. Ces mêmes six Prélats assisterent ensuite au Concile de Limoges avec quatre autres Evêques : Jourdain de Limoges, Isembert de Poitiers, Arnaud de Perigueux, et Rohon d'Angoulême.

ANDRE',

MOINE DE FLEURY.

ANDRE', qui fait le sujet de cet article, est compté entre les sçavants Moines qui illustrerent l'abbaye de Fleury avant le milieu de ce siecle. On aura dans la suite les preuves qu'il florissoit effectivement peu de temps après le regne du Roi Robert, et même dès le vivant de ce Prince. Il étoit par conséquent presque contemporain d'Amoin et de Diederic, et pouvoit avoir été disciple de Constantin, successeur d'Abbon dans la direction des Ecoles de Fleury. Du reste il ne nous est connu, que par quelques écrits de sa façon qu'il a laissés à la posterité.

Boll. 21. mar. p. 301. n. 11. | Mab. act. t. 6. p. 347. n. 21.

1°. Il est un de ceux qui continuerent la relation des miracles, qui s'operoient par l'invocation de S. Benoît. Le recueil qu'il en fit, continuoit la suite de ces merveilles, depuis celles dont Amoin avoit écrit l'histoire jusqu'à celles que Raoul Tortaire entreprit d'écrire à son tour, c'est-à-dire, jusqu'au regne de Henri, fils et successeur du Roi Robert. C'est à cette époque, que ce dernier Auteur commence sa relation; et c'est lui-même qui nous apprend qu'André en avoit fait une autre avant lui.

Mab. ib.

p. 390.

Boll. ib. p. 334. 2.

Quæ tibi gestis scripsisse stupenda paternis
Dicitur ANDREAS, fistula nostra notat.

La relation d'André étoit en prose; et Tortaire en tire la matière pour un poëme de près de deux cents vers élegiaques, qui est imprimé, et qui commence par les deux vers qu'on vient de lire. Les successeurs de Bollandus et Dom Mabillon n'avoient pu réussir à déterrer cet ouvrage d'André, comme ils nous en avertissent eux-mêmes. Mais les derniers Editeurs du Glossaire de du Cange ont été plus heureux. Ils citent en effet le troisième livre de cette relation de miracles par André, et nous apprennent par-là qu'ils l'ont eue entre les mains, et que l'écrit est de quelque étendue, puisqu'il est divisé en plusieurs livres. Le poëme de Tortaire, dont il a été parlé, n'en est donc pas une version en vers, comme quelques sçavants l'ont avancé, mais seu-

p. 334. 335.

p. 301. n. 11 | Mab. ib.

Du Cange. gl. nov. t. 6. p. 739.

^aMontf. bib. bib. p.
16. 2.

lement des extraits, ou un précis. ^a L'inscription, qui se lit à la tête du manuscrit 126 de la bibliothèque du Vatican, entre ceux de la Reine de Suede, en ces termes : *Andreas Monachus Floriacensis de gestis S. Benedicti*, nous fait croire qu'il contient l'ouvrage dont il est ici question. L'on vient de voir, que Tortaire donne à l'ouvrage d'André le même titre.

Boll. ib. p. 333.
354.

A la suite de celui de Tortaire, les Continuateurs de Bollandus ont publié sous le titre de premier appendice, une courte relation de quelques miracles du même Saint, opérés partie à Fleuri, partie en Espagne. Les Editeurs l'ont tirée d'un manuscrit de Pereci, monastere dépendant de l'abbaye de Fleuri. Cette relation nous présente des traits qui nous persuadent qu'elle appartient au Moine André : soit qu'elle ait été détachée de sa grande histoire des miracles, comme il paroît fort vraisemblable en ce qu'on n'y trouve ni exorde ni épilogue, soit qu'il ait eu des raisons pour en faire un écrit isolé. Il est visible, que l'Auteur étoit Moine de Fleuri, où il avoit eu Gauzlin pour Abbé ; puisqu'il le qualifie son pere, en parlant d'un événement arrivé de son temps. D'ailleurs ce qu'il rapporte des miracles opérés en Espagne, il l'avoit appris de ces Espagnols, gents de mérite et de condition, qui s'étoient retirés à Fleuri sous le même Gauzlin. Circonstances, qui toutes conviennent au Moine André, et dont on ne peut faire l'application ni à Aimoin, ni à Tortaire, les deux autres Ecrivains qui ont continué en ce siecle-ci l'histoire des miracles de S. Benoît.

p. 334. n. 4.

Montf. ib.

Du Cang. ib. p.
641 1296. 1339.

2°. André a aussi composé une vie de Gauzlin son Abbé, qui étoit en même-temps Archevêque de Bourges, et dont nous avons donné l'éloge, en partie sur des extraits de cette même vie. Elle se trouve dans le manuscrit du Vatican, déjà indiqué, à la suite du recueil des miracles par le même Auteur. Les derniers Editeurs du Glossaire de du Cange en ont eu connoissance. Ils la citent plusieurs fois, et nous donnent à entendre qu'elle est divisée en deux livres. Nous ne sommes pas éloignés de croire, que c'est le même ouvrage que celui qu'a trouvé M. de Sainte-Palaye dans une autre bibliothèque d'Italie sous ce titre : *Libri duo de Floriacensi monasterio, ejusque sub Gauzolino regimine*. L'Auteur de cet écrit n'y est point nommé ; mais il y est qualifié Moine.

A la fin de la vie de Gauzlin, se trouve son épitaphe en quatorze vers élegiaques. Elle est de la façon d'André, qui a fait voir par-là, qu'il n'avoit rien au-dessus des autres Versificateurs

de son siècle. On a observé ailleurs, qu'il y a encore deux autres épitaphes du même Prélat, mais qui ne valent guères mieux que celle-ci.

ENGUERRAN,

ABBE' DE S. RIQUIER.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

ANGELRANNE, OU INCELRAMNE, dont on a fait le nom vulgaire d'ENGUERRAN, naquit en Ponthieu de parens libres et distingués par leur piété, mais peu considérables aux yeux du monde. Dès qu'il eut atteint l'âge de discernement, il fit paroître une inclination extraordinaire pour les Lettres. Cette heureuse disposition lui fit prendre le parti du Cloître. Il se retira, étant encore jeune, à l'abbaye de Centule, plus connue aujourd'hui sous le nom de S. Riquier, et s'y consacra à Dieu dans la profession monastique. Il fit en peu de temps de grands progrès dans la vertu. Mais son avidité pour apprendre n'étant pas satisfaite des Etudes qu'on faisoit dans le monastere, il alla avec la permission d'Ingelard son Abbé, fréquenter d'autres Ecoles. Après en avoir parcouru quelques-unes avec fruit, il tomba à celle de Chartres, où il s'arrêta plus long-temps. Elle étoit alors dirigée par le célèbre Fulbert, qui aiant découvert en ce nouveau disciple beaucoup d'esprit et d'autres grandes dispositions, s'appliqua à le former aux bonnes, comme aux Belles Lettres. Enguerran apprit parfaitement sous cet habile Maître, la Grammaire, la Musique et la Dialectique.

Sa réputation commençoit à se répandre, lorsqu'on l'indiqua au Roi Robert, qui se disposant à faire un voiage de dévotion à Rome, cherchoit des personnes instruites pour l'y accompagner. Enguerran eut cet honneur ; et ce lui fut une occasion favorable de se faire pleinement connoître à ce Prince. Robert fut si satisfait de sa conduite et de sa doctrine, qu'il forma dès-lors le dessein de l'élever à quelque dignité, qui ré-

Mab. act. t. 8. p.
494. n. 1. 2. Cent.
chr. 1. 4. c. 1.

Cent. chr. ib. c.
27. p. 543. 544.

^a Mab. an. l. 54.
n. 18.
^b Cent. chr. ib.
c. 1. p. 543.

pondit à son mérite. Au retour de ce voiage, ^a qui se fit en 1016, ou seulement en 1020 selon d'autres, ^b Enguerran, déjà ordonné Prêtre, alla rejoindre ses freres à S. Riquier. Il y fut reçu avec un applaudissement general; chacun le regardant comme un thrésor précieux pour la Maison. Elle en retira effectivement de grands avantages, par le soin qu'il prit d'y communiquer les connoissances qu'il avoit acquises, de renouveler les vieux livres, de faire copier ceux qu'on n'avoit pas encore, et de procurer à la Jeunesse qu'on y élevoit, une instruction convenable.

c. 2. p. 544.

' Au bout de quelque temps Ingelard, Abbé du monastere, étant mort, la plus grande et plus saine partie de la communauté élut Enguerran pour lui succeder. Il n'y eut que quelques Moines enflés de leur noblesse, qui s'y opposerent. Le Roi ravi de cette élection, alla aussi-tôt à S. Riquier pour la confirmer. Mais Enguerran, qui préferoit l'obéissance à la prélature, se cacha dans les bois pour l'éviter. Ce fut en vain, Robert le fit si bien chercher, qu'on le trouva; et lorsqu'on le lui eut amené, il entra dans l'église et en présense d'une grande assemblée, il le mit en possession, en lui faisant toucher les cordes des cloches. Cérémonie qui est encore d'usage, et dont nous n'avons point trouvé de vestige jusqu'à ce tems-ci. ' Cet événement arriva au plus tard en 1022.

Mab. ib. n. 21.

Cent. chr. ib. c.
3 8. 17.

' Le nouvel Abbé se donna tout entier à bien gouverner son monastere, tant pour le temporel, que pour le spirituel. Il en répara les bâtimens, orna l'église, retira les biens usurpés, empêcha les usurpations nouvelles, augmenta les domaines par diverses donations qu'il reçut, enrichit considérablement la bibliothèque. Son attention à soulager les pauvres étoit singulierement ingénieuse. ' La réputation de son grand sçavoir, qui lui avoit mérité le surnom de Sage, ou de Philosophe, lui attira plusieurs disciples d'entre la Noblesse, qui se firent toute leur vie honneur d'avoir été élevés à une aussi bonne Ecole. On nous fait connoître nommément Gui depuis Evêque d'Amiens, et Drogon, qui le fut de Terouane.

c. 11. 16. p. 557.
558. 566.

' Dieu, avant que de terminer la course du pieux Abbé, voulut épurer sa foi par une paralysie si entiere, qu'il ne pouvoit se remuer dans son lit. Epreuve qu'il souffrit avec une patience exemplaire, sans cesser de s'occuper de la priere, et de la méditation des SS. Ecritures, dont il avoit toujours fait son étude principale. ' Aiant appris, que Foulques, un de ses

c. 12-13 p. 558-
565.

Moines,

Moines, appuïé du crédit d'Enguerran, Comte de Ponthieu son pere, tentoit de profiter de son état de langueur et de vieillesse, pour se faire Abbé après sa mort, le prudent Abbé se fit un devoir de faire avorter ce projet ambitieux. Il prit de si justes mesures, qu'il réussit à se donner un successeur vraiment digne de lui en la persone de Gervin I, qui marcha constamment sur ses traces. Dès ce moment l'Homme de Dieu ne pensa plus qu'à jouir du fruit de ses travaux. Il mourut le neuvième de Décembre 1045, et fut enterré dans l'église de son monastere, devant l'autel de S. Laurent. Gui, l'un de ses disciples, alors Archidiacre d'Amiens, dont il devint ensuite Evêque, orna son tombeau de l'épitaphe suivante :

c. 16. 17. p. 567-569.

EPITAPHE.

Quem legit hic tumulus lectissimus ANGELIRANNUS,
Hujus cænobii Pastor et Abba fuit :
Dux gregis Ecclesiæ, Monachum spes inclyta vitæ ;
Vixit et in mundo mundus et in Domino.

' Hariulfe, Chroniqueur de S. Riquier, de qui nous avons tiré presque tout ce que nous venons de rapporter d'Enguerran, atteste qu'un autre Moine du lieu avoit écrit avant lui la vie du pieux Abbé. Mais cet ouvrage n'existe plus aujourd'hui. ' Le même Ecrivain nous apprend, qu'une fille paralytique du village de Feuquieres avoit été miraculeusement guérie au tombeau du serviteur de Dieu. ' L'on ne l'a point cependant mis au nombre des Saints ; et jusqu'ici l'on n'a rendu aucun honneur public à sa memoire.

b. 3. c. 32. p. 541.

l. 4. c. 17. p. 568. 569.

Mab. ib. l. 58. n. 74.

§. II.

SES ECRITS.

O N a vû par ce qui vient d'être dit, que le sçavoir d'Enguerran étoit généralement reconnu. ' Un Auteur presque contemporain ne fait pas même difficulté de nous le donner pour le plus sçavant homme de son temps : *qui.... cæteris philosophabatur altius*. Il ne paroît pas néanmoins, qu'il ait entrepris aucun ouvrage de quelque érudition. Seulement son génie l'ayant porté à la versification, il a beaucoup cultivé ce genre d'écrire. Mais il n'y a pas mieux réussi que les autres Versificateurs ses contemporains.

Mab. act. t. 8. p. 493. n. 2.

^a Cent. chr. 1. 4.
c. 8. p. 555.

Mab. ib. t. 2. p.
201.

p. 202.

p. 201.

p. 202.

p. 202. 203.

p. 201.

Cent. chr. ib.

Ibib | Mab. ib. p.
212.

Cent. chr. ib. |
Mab. ib. p. 202.

Cent. chr. 1. 3. c.
24. p. 527.

Mab. ib.

1^o. Il y a de lui un grand ouvrage en vers héroïques, divisé en quatre livres, qu'il composa de l'avis de Fulbert de Chartres son Maître, à qui il est dédié. Il est visible par la manière dont le Poète parle à son Mécène dans son épître en prose, qu'il étudioit actuellement sous lui, lorsqu'il entreprit son travail. Il s'y qualifie le plus méprisable de ses disciples, *scholasticorum vilissimus*, et le prie de vouloir bien revoir et corriger son poème, avant qu'il devienne public. Ailleurs il semble dire qu'il n'y avoit pas encore vingt un ans, qu'il avoit commencé à s'appliquer à l'étude. Il étoit par conséquent encore jeune, et donne à entendre que c'est là son coup d'essai : *mihi Poetæ novo*. Tout cela fait voir, que l'épigramme en vers élégiaques qui précède l'épître dédicatoire, n'y fut mise que longtemps après, et lorsque le Poète fut devenu Abbé, tel qu'il y est qualifié. Après l'épître qui montre que la prose d'Enguerran ne vaut gueres mieux que sa poésie, vient la préface en grands vers, comme le reste de l'ouvrage, laquelle est suivie de l'invocation du Poète.

Il emploie son premier livre à mettre simplement en vers ce qu'Alcuin, qu'il ne nomme pas, avoit déjà écrit de la vie de S. Riquier. Enguerran assure s'être scrupuleusement attaché au texte, sans y rien ajouter, ou retrancher. Hariulf lui rend le même témoignage; et l'on peut s'en convaincre par soi-même, en conferant l'un à l'autre.

Le second et troisième livre sont également employés à tourner en vers l'histoire des miracles du même Saint, écrite après le milieu du IX siècle par un Moine anonyme, dont nous avons rendu compte ailleurs. Enfin dans le quatrième livre Enguerran fait l'histoire de la translation du corps de S. Riquier et des miracles qui l'accompagnèrent et la suivirent, jusqu'au temps qu'il écrivoit. Cette translation se fit en 981, de l'abbaye de S. Bertin, où reposoit le corps, à celle de Centule. C'est ce qui fait dire à notre Poète, qu'après n'avoir fait que copier d'anciens Ecrivains dans ses trois premiers livres, il ne dit dans le quatrième que ce qui s'est fait de son temps :

Quæ Sancti meritis nostris sunt gesta diebus.

De tout ce grand ouvrage Dom Mabillon n'a jugé à propos de publier que le premier et dernier livre. Il s'est sagement borné à ne donner que les simple titres des Chapitres des deux autres livres; puisqu'ils ne contiennent rien qui ne se trouve

dans la prose. C'est pour la même raison, que les successeurs de Bollandus n'ont du tout rien imprimé de ces trois livres.

' Dom Mabillon a placé le premier à la suite de l'ouvrage d'Alcuin, au II volume de son recueil d'Actes. Il l'avoit tiré d'un manuscrit de S. Riquier, qui contient tout le poëme entier d'Enguerran. ' Le quatrième livre se trouve au VII volume du même recueil, ' et au vingt-sixième jour d'avril de la grande collection des Bollandistes. ^a Du Chesne en avoit déjà publié un fragment considérable.

p. 201-212.

t. 7. p. 563-566.

Boll. 26. apr. p.

459-462.

^a Du Ches. t. 4.

p. 99. 100.

2°. ' Hariulfe nous apprend, que notre pieux Abbé avoit aussi mis en vers l'Histoire du martyre de S. Vincent, et la vie de sainte Austreberte. Si ces deux ouvrages existent encore, il faut qu'ils soient ensevelis dans l'obscurité ; puisque personne depuis Hariulfe ne témoigne les avoir vûs.

Cent. chr. ib. c.

11. p. 557.

3°. ' Enguerran composa de nouveaux chants plus mélodieux que les anciens, qui étoient déjà en grand nombre, à l'honneur de S. Riquier. Il fit la même chose en l'honneur de S. Vulfram Archevêque de Sens, et de S. Valeri Abbé de Leucone.

ibid.

4°. ' Il y a encore de notre Poëte une épitaphe en quatre vers élegiaques, d'Odélger homme d'une piété singuliere, qui avoit rempli les dignités de Doïen et de Prieur claustral sous Enguerran. ' Celle de Gui, Abbé de Forestmoûtier, et frere de notre Abbé, paroît appartenir aussi au même Poëte. Elle est, comme la précédente, en quatre vers élegiaques.

c. 10. p. 557.

c. 12. p. 560.

5°. ' Enguerran a aussi laissé de sa façon en une espece de rimes, le catalogue des Abbés de S. Riquier jusqu'à lui-même inclusivement. Mais il est très-défectueux, comme Hariulfe l'a remarqué dès son temps, en montrant que l'Auteur, faute des monuments nécessaires qui manquoient alors à S. Riquier, y a omis les quatre Abbés suivans : Nithard, Ribbodon, Helgaud et Coschin.

c. 17. p. 570. 571.

Mab. act. t. 5. p.

107. n. 35.

ODORANNE,

MOINE DE S. PIERRE LE VIF.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Bar. an. 986. p.
856 | Odor. chr.
p. 636. 638. 639.

ODORANNE, que Baronius fait fleurir dès 986, ne naquit que l'année précédente. Il étoit encore jeune, lorsqu'il embrassa la profession monastique à S. Pierre le Vif à Sens. Il y trouva tous les secours nécessaires pour une bonne éducation. L'Archevêque Seguin, ayant rétabli ce monastere quelques années avant sa mort, qui arriva en 999, y avoit mis pour Abbé Rainard, personnage d'un grand mérite. Celui-ci travailla avec succès à y faire revivre une exacte discipline; y forma une bibliothèque; y renouvela les bonnes Etudes, et prit lui-même soin d'y enseigner les Letres.

Rob. alt. chr. p.
74. 2 | Spic. t. 2.
p. 740.

C'est sous cet habile Maître, qu'Odoranne les étudia, en la compagnie d'autres disciples de grande espérance, dont le plus connu étoit Thierrri, neveu de l'Abbé Rainard, et depuis Evêque d'Orleans. Odoranne à la faveur de la pénétration de son esprit et de son application au travail, y fit tous les progrès que son siecle pouvoit permettre. Il acquit aussi la connoissance des beaux Arts, sur-tout de l'orfèvrerie et des mécaniques. Tout cela concourut à en faire un homme célèbre, et utile à son monastere, auquel il procura de grands avantages. Il y fit un Christ attaché à la croix, et un puits, qui passoient pour des ouvrages dignes d'être connus de la postérité.

Odor. chr. p. 639.

Rob. alt. ib.

Odor. chr. ib.

Mab. an. l. 53. n. 4.

Cette sorte d'objets ne faisoit que la moindre occupation d'Odoranne. Sa principale application étoit l'étude des grandes vérités de la religion. Il éprouva néanmoins ce qui arrive quelquefois à des Solitaires, qui aiment la retraite, et mènent une vie sérieuse et saintement occupée, en la compagnie de personnes d'un génie tout opposé. Odoranne trouva des faux freres de ce caractere à S. Pierre le Vif. Sa conduite leur devint odieuse, parce qu'elle étoit une censure vivante de la leur. En conséquence il fut haï, injurié, calomnié, traité d'hérétique Antropomorphite. On poussa les choses jusqu'au point que malgré ses justes défenses, il se vit en danger de perdre la

Odor. chr. ib.

vie. Il ne l'évita qu'en cédant à la violence, et prit le parti de se retirer à S. Denis près de Paris. Ceci se passoit en 1022 et 1023 ; et quelque temps après il retourna à son premier monastere, où il fut reçu avec de grands honneurs.

Son habileté dans les beaux Arts étoit si connue, qu'en 1028 le Roi Robert et la Reine Constance voulant exécuter le dessein d'une châsse, que la Reine avoit fait vœu dès 1016 de donner pour enfermer les Reliques de S. Savinien, choisirent Odoranne pour cette pieuse exécution. Ils le firent venir à Dreux, où se trouvoit alors la Cour, et lui donnerent leurs ordres pour recevoir l'or, l'argent et les pierres précieuses nécessaires à cet effet. Odoranne s'acquitta si parfaitement de la commission aux yeux du Roi, que ce Prince le chargea du soin d'une autre châsse pour S. Potentien, et lui fit donner le poids d'argent convenable pour l'exécuter. On ignore les autres événements de la vie de cet illustre Moine. Seulement on sçait, qu'il vivoit encore en 1045, et qu'alors il n'étoit que dans la soixantième année de son âge.

ib. p. 639. 640 |
Mab. ib. l. 56. n.
44.

Odor. chr. p. 644 |

p. 636.

§. II.

SES ECRITS.

SUIVANT ce qu'Odoranne nous apprend lui-même de ses *ibid.* écrits en général, il paroît qu'il y en avoit un recueil, qui en contenoit un certain nombre. On n'a cependant connoissance que de ceux qui suivent.

1°. Il a laissé de sa façon une Chronique, qui commence en 675 et finit en 1032. Mais outre que l'Auteur y passe sous silence quantité d'années, sans y marquer aucun événement, il est fort succinct sur celles-là même où il en rapporte. Il n'y a presque que les années 999, 1031 et 1032, sur lesquelles il s'explique avec une juste étendue. Ce qu'il dit sur cette pénultième année, touchant l'exécution du dessein de la châsse vouée par la Reine Constance, dont il a été parlé, est répété de l'histoire de la translation de S. Savinien, qui nous paroît avoir précédé la fin de la chronique. Ce morceau, qui remplit plus de deux pages *in-folio*, forme le Chapitre XXVI et les deux suivans de cette histoire, et la finit. C'est aussi presque par-là que finit la chronique. Il n'y a plus que quatre vers, où l'Auteur demande à Dieu misericorde pour le Roi Robert, dont il a marqué la mort auparavant, et où il se recommande lui-

même à S. Pierre et à S. Savinien. Puis vient ce qu'il dit sur l'année 1032, où il nous apprend qu'il avoit enrichi d'or et d'argent le haut de la châsse de S. Sanucien et de sainte Beate sa sœur.

Bar. an. 875. p. 512. 513 | Coin. an. 704. n. 8-14.

' Baronius et le P. le Cointe montrent assés bien, que la Chronologie d'Odoranne n'est rien moins qu'exacte, et qu'il a confondu quelques faits en les rapportant. Défauts que Clarius, autre Moine de S. Pierre le Vif, a copiés pour la plûpart, sur les temps où il a suivi Odoranne son confrere. ' Robert, Moine de S. Marien d'Auxerre, avertit qu'il a aussi puisé dans notre Chroniqueur.

Rob. alt. chr. p. 74. 2.

Du Ches. t. 2. p. 636-641.

' Pithou avoit déjà publié quelque chose de l'écrit d'Odoranne, lorsque Duchesne l'a donné plus entier, sur un manuscrit d'Alexandre Petau. L'on ne sçauroit dire précisément, pourquoi cette Chronique ne pousse pas l'histoire au-delà de 1032. Il est néanmoins certain, comme on le lit à la tête, que son Auteur a vécu au moins jusqu'en 1045.

Mab. act. t. 8. p. 254-266.

2°. ' Dom Mabillon a fait imprimer l'histoire de la translation de S. Savinien, dont on a dit un mot, et l'a accompagnée d'observations préliminaires, où il donne des raisons fort plausibles, pour montrer qu'elle appartient à Odoranne. ' La maniere dont l'Auteur y parle de l'Archevêque Leoteric, est une preuve qu'il l'écrivoit avant 1032, qui est l'année de la mort de ce Prélat. C'est sur cela que nous avons avancé, qu'on en avoit détaché la partie qui se lit dans la Chronique du même Ecrivain, plutôt qu'on ne l'auroit transportée de la Chronique dans l'Histoire. Odoranne commence ce second écrit, en remontant jusqu'à l'épiscopat de l'Archevêque Wenilon au XI siecle, et y a fait entrer tout ce qu'il sçavoit de la découverte, et des différentes translations des SS. Martyrs Savinien et Potentien, avec la relation des miracles qui les avoient accompagnées et suivies. Il le finit par le transport des Reliques de S. Savinien, de la châsse de plomb où elles étoient auparavant, dans celle que la Reine Constance avoit fait faire sous la direction d'Odoranne même. Ce qui rend cet écrit plus intéressant, sont divers traits qui s'y lisent sur l'histoire des Archevêques de Sens, et des Abbés de S. Pierre le Vif.

p. 263. c. 24.

an. 1. 85. n. 4.

3°. ' Les calomnies dont Odoranne se vit chargé, l'engagerent à écrire une letre apologetique pour s'en justifier. Dom Mabillon en a publié le commencement sur un manuscrit de la Cathédrale d'Orleans, où la suite manque. Elle est adressée

au Scolastique de la même Eglise, à Aycfroi Abbé de S. Avite, et à Hugues Archidiacre de l'Eglise de Sens.

4°. Odoranne dans cette lettre fait mention d'un autre écrit, qu'il avoit été obligé de publier sur le même sujet, et qu'il avoit intitulé Plainte ou Gémissement, *in lamentatione mea*.

' Si le titre du manuscrit 1625 de la bibliothèque du Vatican, entre ceux de la Reine de Suede, est aussi réel que spécieux, on y trouveroit ces deux lettres d'Odoranne. Au moins les annonce-t-il avec sa chronique et d'autres opuscules.

Montf. bib. bib. p. 51. 2.

5°. Le recueil manuscrit 167 de la bibliothèque de S. Germain à Paris, qui fait partie de ceux de feu M. de Coislin, nous présente un autre écrit du Moine Odoranne, touchant l'origine de l'abbaye de S. Pierre le Vif, qu'il rapporte à la Reine Theodechilde, ou Theudechilde, fille de Thierrî Roi d'Austrasie, qui épousa un Roi étranger. Mais il paroît que cet écrit est fort peu de chose ; puisque Dom Mabillon n'a pas jugé à propos d'en faire aucun usage, dans l'histoire de la fondation de ce monastere.

p. 1071. 1.

Mab. ib. 1. 2. 29.

LE B. RICHARD,

ABBE' DE S. VANNE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

RICHARD, surnommé la Grace de Dieu, à cause de sa douceur, fut un des illustres Restaurateurs de la discipline monastique en ce siecle. ^a Il nâquit à Banton en Argone, à l'extrémité du diocèse de Reims, d'une famille des plus distinguées par sa noblesse. Son pere, qui se nommoit Vautier, et sa mere Theodraclé, le mirent dès son enfance à la cathédrale de Reims, pour y être élevé dans la connoissance des Lettres et de celle de la Religion. L'Ecole de cette Eglise étoit alors florissante, tant pour les mœurs que pour la doctrine ; et les Eleves qui en étoient déjà sortis, l'avoient renduë la plus célèbre de toute la Belgique. Le jeune Richard à la faveur d'un heureux génie et d'un esprit vif et pénétrant, y fit en peu de temps de grands progrès dans la science et la vertu.

Hug. Fl. chr. p. 173. n. 15 | Trit. chr. hir. t. 1. p. 161. ^a Mab. act. t. 8. p. 519. n. 2.

Hug. Fl. ib. p. 160. n. 12.

n. 2 | Mab. ib.

Non content des études qu'on lui prescrivoit, il en faisoit encore d'autres particulieres. Ses Historiens ne nomment point les Maîtres sous lesquels il étudia ; mais les conjonctures des temps font voir, que ce fut sous le docte Gerbert. Son mérite l'aïant fait promouvoir à tous les ordres sacrés, l'éleva encore successivement aux dignités de grand Chantre, d'Archidiaque et de Doïen.

ibid.

Mab. ib. p. 519-524 | Hug. Fl. ib. p. 162-168. 172.

' Quoiqu'il fit beaucoup de fruit dans son Eglise, tant par une vie saintement exemplaire, que par sa fermeté à empêcher le relâchement, et à soutenir le bon ordre, il aspirait néanmoins à un état encore plus parfait. ' Il étoit tout occupé de cette pensée, lorsque Frideric, Comte de Verdun, déjà touché de Dieu et dégouté du monde, le détermina à le quitter. De l'avis de S. Odilon Abbé de Cluni qu'ils allerent consulter, ils se retirerent à S. Vanne de Verdun, monastere réduit alors à peu de chose. C'étoit en 1004 ; et l'Abbé Fingenne étant mort au bout de quelques mois, Richard fut élu pour lui succeder. Il fut beni le vingt-huitième d'Octobre par Heimon Evêque diocésain ; et dès lors, il se donna tout entier à faire revivre dans sa Maison la plus exacte discipline. Il avoit tous les talents imaginables pour y réussir : sur-tout une prudente discretion à corriger les fautes, une douceur, une éloquence pour inspirer l'amour du bien, ausquelles on ne pouvoit se refuser. Son mérite ne fut pas connu qu'il lui attira grand nombre de sujets. Les Seigneurs et autres personnes de moindre condition, lui offrirent à l'envi leurs enfants. Sa communauté devint par là si nombreuse, qu'on pouvoit la comparer aux anciens monastères de Nitrie ou d'Egypte. Il n'y avoit plus moyen de la loger, sans étendre les bornes de la Maison. Richard entreprit de la rebâtir, en la rendant plus spacieuse, et trouva dans la libéralité du Roi Henri, depuis Empereur, et celle d'autres personnes puissantes, de quoi fournir aux dépenses nécessaires.

Hug. Fl. ib. p. 165. 166.

p. 163. 169 | Mab. ib. p. 525. 526. n. 12.

' On a une description détaillée des décorations qu'il fit à l'Eglise.

Ce fut par ces voies, ' que l'abbaye de S. Vanne devint célèbre en France, en Allemagne, en Lorraine, et le modèle sur lequel plusieurs autres furent reformées. On en compte jusqu'à vingt-une, où l'Homme de Dieu fit revivre l'esprit de S. Benoît. Les principales sont Laubes, S. Laurent de Liege, S. Amand, S. Bertin, Corbie, S. Vaast d'Arras, S. Pierre de Châlons sur Marne, S. Vandrille en Normandie, S. Hubert en Ardenne.

Dans

' Dans un voyage que Richard fit à Rome, il s'insinua bien avant dans les bonnes graces du Pape Benoît VIII. Il semble qu'il en fit un autre sous Jean XIX son successeur, pour empêcher ce Pontife de se prêter au dessein ambitieux du Patriarche de Constantinople, dont on a parlé ailleurs. ' L'Empereur S. Henri avoit donné son estime et sa confiance au saint Abbé, jusqu'au point qu'il vouloit se rendre Moine sous sa conduite. ' Il trouvoit en ses lumieres et sa prudence une source féconde, tant pour sa conduite particuliere que pour le gouvernement de l'Etat. ' Ce Prince le choisit avec Gerard Evêque de Cambrai, pour ses Ambassadeurs auprès du Roi Robert, avec qui ils conclurent à Compiègne cette paix solide, qui dura si long-temps entre la France et l'Empire. ' L'Empereur Henri III montra qu'il ne faisoit pas moins de cas du merite de notre pieux Abbé, en le nommant à l'évêché de Verdun, à la mort de l'Evêque Rambert. Mais l'humilité de Richard le porta à ceder cette place à un autre.

Hug. Fl. ib. p. 173-174.

Mab. ib. p. 533. n. 8.

Hug. Fl. ib. p. 164. n. 6.

Mab. ib. p. 516. 417. n. 4.

Hug. Fl. ib. p. 186.

' Richard II Duc de Normandie, un de ses autres admirateurs, lui aiant déjà donné des preuves de son estime et de son amitié, voulut encore y ajouter celle de fournir aux frais du voiage de devotion qu'il entreprit à Jerusalem suivant le goût de son siecle. Liberalité magnifique ; puisqu'elle suffit pour défraier sept cents pelerins qui y accompagnerent le saint Abbé. En passant par Constantinople, il fut comblé d'honneurs et de presents de la part de l'Empereur d'Orient et du Patriarche.

p. 176-178. n. 18. 19. 21.

' A son retour en France il amena avec lui le saint Moine Simeon, dont on a parlé ; et lorsqu'il approcha de Verdun, tout le monde, l'Evêque avec son Clergé, les Moines, le peuple, les Religieuses mêmes allerent à sa rencontre, pour lui témoigner la joie extraordinaire qu'on avoit de le revoir.

p. 180. n. 23. 24.

' Quelques années avant sa mort, il se déchargea sur d'autres du soin des monasteres qu'il conduisoit par lui-même, et ne retint que celui de S. Vanne. Après l'avoir gouverné l'espace de quarante-deux ans, il mourut aussi saintement qu'il avoit vécu, le quatorzième de Juin 1046. Richard, Evêque de Verdun, son filleul, qui lui avoit administré les derniers Sacrements, prit lui-même soin de l'ensevelir, et fit ses funerailles. Le saint Abbé fut enterré dans un caveau sous le maître autel de l'église de son monastere, ' d'où il a été depuis transféré sous un tombeau de marbre près de la chapelle de sainte Anne. On ne voit point qu'on ait érigé aucune épitaphe à sa

p. 188. 189 | Mab. ib. p. 529. 530. n. 19. 20.

Mart. voi. Lit. t 1. par. 2. p. 96.

memoire. Mais un de ses Historiens a fait en son honneur quelques vers que nous allons copier, non à cause de la beauté de la poésie, mais à raison du caractere de l'homme de Dieu qui y est assés bien exprimé.

Mab. ib. p. 526.
n. 13.

' Quam vigili cura sic nobilitate studebat,
Intus et exterius ne cultus deforet ullus,
Et nihil infectum remaneret in ordine fratrum,
Quod Christo placitum, vel quod constaret honestum,
Non probitas morum, non pax, non gloria laudum.
Cernere tunc miram posses certamine pugnam,
Hos decertare, reliquos virtute præire :
Sic sobolem pacis Pastor animabat herilis,
Sic et Ovis sacrum tutabat ab ore luporum,
Sic Vigil astabat, sic Christi castra regebat,
Sic denique nobis ejus recordatio dulcis.

p. 527. n. 15. | Hug.
Fl. ib. p. 190.

Mab. ib. p. 530.
n. 19.

p. 525. n. 10.

p. 516. n. 3.

p. 533. n. 8.

Aug. Fl. ib p. 159.

' La sainteté de sa vie fut relevée par le don des miracles, opérés de son vivant et après sa mort. Jusqu'ici cependant on ne lui a décerné aucun culte public. Ce qui a encore contribué à rendre celebre le B. Richard, ' est le grand nombre d'illustres disciples qu'il forma aux Letres et à la pieté. Tels sont entre autres Richard, Evêque de Verdun ; ' le Comte Frideric, qui de compagnon de sa retraite, se soumit à sa conduite, et qu'il établit ensuite Prieur de S. Vaast d'Arras, où il mourut en odeur de sainteté; les Comtes de Breteuil Geduin et Waleran ; le Comte de Letard, proche parent de l'Empereur Conrad. Tels sont encore le Comte Herman, surnommé Hezelon ; Gregoire Archidiacre de l'Eglise de Liege ; Gervin Chanoine de Reims, qui fut dans la suite Abbé de S. Riquier. On peut aussi compter entre les disciples de l'homme de Dieu, l'Empereur S. Henri, qui non seulement se conduisoit par ses conseils, ' mais qui lui voua même obéissance, dans la resolution de finir ses jours sous sa discipline. La maniere ingenieuse dont le saint Abbé lui fit reprendre les rênes de l'Empire, est devenue celebre dans l'histoire. ' Hugues Abbé de Flavigni, fort connu par sa chronique, atteste que tout ce qu'il étoit, il en étoit redevable après Dieu aux soins du B. Richard. Aussi n'a-t-il rien oublié pour lui en marquer sa reconnoissance, par l'attention qu'il a eue à le faire avantageusement connoître dans sa chronique. Un autre Ecrivain du même temps, mais

anonyme, a écrit aussi son histoire, et nous n'avons fait qu'abreger ces deux Auteurs dans ce qu'on en vient de lire.

§. II.

SES ECRITS.

L'HISTORIEN anonyme du B. Richard nous apprend qu'il avoit laissé à la posterité quelques écrits de sa façon. Mais il ne les connoissoit pas tous ; parce qu'il s'est moins appliqué à nous instruire de ce qui concerne les productions de sa plume, que de ses vertus. Mab. ib. p. 525.
n. 12.

1°. Suivant le témoignage de cet Auteur, le pieux Abbé avoit écrit la vie de S. Rodinge, vulgairement S. Rouyn Confesseur, honoré d'un culte particulier à l'abbaye de Beau-lieu en Argone, une de celles que Richard reforma. Le même Ecrivain ajoute, que cette vie étoit en beau style, *honorifico sermone*. Si c'est la même que celle qui est venue jusqu'à nous, comme il y a toute apparence, elle n'est pas effectivement mal écrite. On y apperçoit même de l'ordre et de la méthode dans la narration. Il est seulement fâcheux que l'Auteur n'ait pas eu de meilleurs memoires. Il étoit trop éloigné des temps du Saint, qui vivoit au VII siecle, pour avoir été bien instruit de ses actions sans ce secours. Ibid.
t. 6. p. 536. not.

Dom Hugues Menard est le premier qui a publié cette vie, mais sans lui faire porter le nom de son Auteur. Il l'avoit tirée d'un manuscrit de l'abbaye de S. Pierre de Châlons sur Marne, qui avant la fin du dernier siecle montroit six cents ans d'antiquité, et remonte par-là jusqu'au temps du B. Richard. C'est sur ce même manuscrit, que Dom Mabillon l'a donnée dans la suite, avec de sçavantes observations préliminaires, où il discute les raisons qui l'adjugent à notre Abbé. Le premier Editeur en avoit déjà publié un abregé avant que d'imprimer l'ouvrage entier. Mais cet abregé, qui part d'une main fort posterieure à l'Auteur original, n'est rien moins qu'exact, et se trouve d'ailleurs grossi de traditions populaires, trop éloignées de la source. Men. mart. B. p.
910-920.
Mab. ib. p. 531.
n. 1.
p. 531-536.
Men. ib. n. 690-
694.

2°. Richard a aussi composé une vie de S. Vanne, Evêque de Verdun, et Patron titulaire de son monastere. Il paroît par la préface, adressée à ses freres, qui l'engagerent à l'entreprendre, que ce fut son premier écrit en ce genre. Rien de plus humble, de plus modeste, de plus édifiant que cette préface. Mab. ib. t. 8. p.
563.

L'Auteur s'y nomme à la tête, en se qualifiant le dernier des serviteurs de J. C. Il nous y apprend que le motif qui porta ses freres à lui faire prendre la plume, fut le desir de s'instruire de ce qui regardoit leur saint Patron. L'on juge par-là, ou que personne n'avoit encore écrit sur ce sujet, ou que si on l'avoit fait, l'ouvrage étoit péri par le malheur des temps. Celui du B. Abbé, qui a beaucoup de ressemblance pour le style avec la vie de S. Rouyn, et qui est au-dessus de la maniere d'écrire de la plupart des Auteurs de son temps, est divisé en deux parties.

p. 566.

L'Auteur emploie la premiere à faire l'histoire, ou plutôt l'éloge du Saint, parce que dans le grand éloignement où il étoit du siecle où il avoit vécu, il n'avoit point de faits bien averés à en rapporter. Il a destiné la seconde partie à faire la relation de ses miracles. C'est ce qu'il a exécuté avec choix, et en homme judicieux, qui auroit mieux aimé se condamner au silence, que d'avancer des faussetés. Sur ces principes, qui doivent être ceux de tous les bons Ecrivains, il s'est borné à ne parler que des miracles dont il étoit instruit par lui-même, ou qu'il avoit appris de personnes veridiques et dignes de foi. Ceux qu'il rapporte prouvent ce qu'il vient de dire. Ils sont tellement détaillés, et revêtus de toutes leurs principales circonstances; ils sont de plus écrits avec tant de gravité, de candeur et d'onction même, qu'on ne peut se refuser à y reconnoître la vérité.

p. 565-569.

Dom Mabillon, qui a tiré cet ouvrage de l'obscurité, à la faveur d'un manuscrit de l'abbaye de S. Vanne, n'en a publié que la préface avec la relation des miracles. Il a jugé à propos d'en retrancher la premiere partie, parce sans doute qu'on n'y peut faire aucun fonds pour l'histoire, par la raison que nous avons alleguée plus haut. On a dans Mosander, Supplément de Surius, un très-court abrégé d'une vie de S. Vanne. C'est fort peu de chose que cet écrit. Mais quel qu'en soit l'Auteur, il avoit sous les yeux l'ouvrage de notre saint Abbé.

Sur. 9. nov. p. 820.

Mab. ib. p. 516. n. 2.

3°. L'on croit devoir lui donner dix-neuf grands vers, qui se lisent sur une grande pierre et le pavé qui est au-dessous, dans un petit édifice qu'il fit élever en l'endroit où il avoit trouvé les corps de huit saints Evêques de Verdun lorsqu'il renouvela l'église de son monastere. On y lit encore trois autres vers; mais ils portent une datte qui montre qu'on ne les peut attribuer au B. Richard. Les uns et les autres n'ont au reste rien de remarquable, que leur rudesse et leur platitude. Si les premiers appartiennent au pieux Abbé, il faut convenir que

sa prose est incomparablement au dessus de sa versification.

4°. ' Nous apprenons de Hugues de Flavigni, que Richard avoit dressé une regle en faveur des solitaires, qui s'étoient mis sous sa conduite, lors de son séjour à Rombech près de Remiremont, où il s'étoit retiré pour ceder au temps, à l'occasion de son differend avec l'Evêque Heimon, qui vouloit malgré lui comprendre le monastere de S. Vanne dans l'enceinte des murs de la ville de Verdun. ' Cette Regle qui étoit tirée des Institutions des anciens Peres de la vie ascetique, n'existe plus aujourd'hui.

Hug. Fl. chr. p. 185. n. 29.

Mab. ib. p. 526. 527. n. 14.

Hug. Fl. ib.

5°. ' Le même Historien parle aussi de quelques Reglements, que Richard dirigea pour l'Eglise de Rouen, où le jeune Duc Guillaume le Bâtard, qui avoit pour lui une veneration particuliere, l'avoit engagé de venir à force de sollicitations. Ces Reglements se lisoient encore à la fin du même siecle dans le livre commun de cette Eglise, enchaîné derriere le grand autel.

p. 186. n. 30.

6°. ' Richard possedoit autant que personne de son siecle le don de la parole, et en faisoit usage non seulement pour instruire ses freres, mais encore pour annoncer au peuple les grandes verités du salut. Ce qu'on nous apprend de l'éloquence et de l'onction de ses discours, nommément de ceux qu'il faisoit contre les vices, et d'un autre qu'il prononça à Blois sur la passion du Sauveur, au retour du tombeau de S. Martin, fait regretter qu'on ne se soit pas donné le soin de les conserver à la postérité. ' L'homme de Dieu eut l'attention d'en faire écrire un, à la tête du Necrologe de son monastere, afin que ses freres eussent toujours devant les yeux l'instruction qu'il leur y donnoit. Ce discours qu'il avoit prononcé devant sa communauté, rouloit sur la reconnoissance indispensable qu'on doit aux fondateurs et bienfaicteurs des monasteres.

p. 172. n. 14. |
Mab. ib. p. 134.
Trit. chr. hist. t. 1.
p. 161.

Hug. Fl. ib.

7°. On ne nous a point conservé non plus quantité de lettres, qu'il eut souvent occasion d'écrire. ' Il y en avoit plusieurs en réponse à celle de ses freres, qui pendant plusieurs années qu'il demeura dans sa retraite de Rombech, le sollicitoient de temps en temps de revenir les consoler par sa présence. Hugues de Flavigni atteste qu'en son enfance il avoit lû ce recueil de lettres. ' Richard en écrivit encore plusieurs autres à l'occasion de l'extrême famine qui désola la France en 1028. Après avoir épuisé toutes les facultés de son monastere, et vendu jusqu'aux ornements de l'église pour soulager les pauvres, il eut recours

p. 185. 186. n. 29.

p. 182. 183 n. 27.

Mab. ib. p. 593.
n. 53.

à sa plume, pour engager les Rois, les Princes, et les Evêques de sa connoissance à faire la même chose. Des Letres écrites par une personne aussi éloquente, et sur un sujet aussi touchant, se feroient lire avec autant de plaisir que d'édification. ' L'on nous donne la même idée de celles qu'il écrivit à S. Poppon Abbé de Stavelo, qui voulut être inhumé avec ce recueil sur sa poitrine. Mais on eut soin d'en conserver un exemplaire pour l'édification de la posterité.

p. 517. n. 4.

8°. Nous avons fait observer ailleurs l'utilité des Cartulaires : ce qui dans presque tous les temps a porté d'illustres Abbés à tenir la main à cette sorte de recueils. ' Le B. Richard s'en fit un vrai devoir, et veilla à en faire diriger un qui se conserve à Dijon en original. Il a pris soin d'y marquer lui-même les motifs qui l'avoient déterminé à ce travail : C'est-à-dire, pour prévenir tout sujet odieux de différends, qui ont toujours de fâcheuses suites, et se prémunir lui et ses successeurs contre les préjudices qu'on pourroit leur causer. C'est par cette sorte de voie, que sont venus jusqu'à nous la plupart des anciens titres.

OLIBA,

EVÊQUE DE VIC.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Bal. Capit. t. 2.
p. 4304. | Marca
his. p. 532. 543.

OLIBA, ou OLIVA, l'un des célèbres Prélats de son siècle, eut pour pere Oliban ¹ Cabreta, Comte de Besalu et de Cerdagne, qui se rendit ensuite Moine au Mont-Cassin, et pour mere la Comtesse Ermengarde. Il étoit frere puisné de Bernard, surnommé Taillefer, Comte de Besalu, et de Guifroi Comte de Cerdagne, qui eut plusieurs enfants, dont trois furent élevés à l'épiscopat, Guifroi Archevêque de Narbone, Berenger Evêque de Girone, et Guillaume d'Ur-

Mab. act. t. 8. p.
312. 313. | Fleu.
H. E. l. 57. n. 4

¹ Dom Mabillon et M. l'Abbé Fleuri d'après lui, ont supposé contre la vérité de l'histoire, qu'Oliban sortit ensuite du Mont-Cassin, et qu'il fut Abbé de Cusan, puis Evêque d'Alzone, qui n'est plus

qu'un village entre Carcassone et S. Papoul. Mais il n'y eut jamais de siege épiscopal en cet endroit. D'ailleurs ces deux célèbres Ecrivains ont confondu le Comte Oliban avec Oliba son fils.

gel. Dès son jeune âge Oliba prit le parti du Cloître, et se consacra à Dieu dans le monastere de Ripouil, fondé par Guifroi son bisaïeul, agrandi et enrichi par les liberalités de Miron son aïeul, et celles d'Oliban son pere. De-là il passa à l'abbaië de Cusan au diocèse d'Elne, aujourd'hui de Perpignan, dont il étoit Prévost, ou prieur Claustral dès 990.

Marca. his. P. 1050.

p. 824.

A la mort de Guarin, Abbé du monastere, tous les Moines s'accorderent à élire Oliba pour le remplacer, ce qui fut applaudi de tous les gents du país. Cette élection se fit en 1110; quoiqu'il y eût déjà deux ans qu'Oliba étoit Abbé de Ripouil. Il continua cependant de gouverner en cette qualité ces deux monasteres le reste de ses jours, et s'en acquitta avec une sagesse et une douceur, qui ont merité les éloges de la posterité. L'on prétend, que son zèle et sa charité pastorale s'étendoient aussi sur plusieurs autres abbaïes, qu'il gouverna de même en excellent pere: *Multarum abbatiarum pater eximius*. On en fait même monter le nombre jusqu'à trente-huit.

Mab. act. t. 7. p. 888. n. 21.

Marca his. p. 421. 445. 978. 983.

p. 543. | Mab. ib.

Après avoir ainsi donné des preuves de son talent pour le gouvernement des ames, il fut fait Evêque de Vic, ou Ausone, alors sous la Metropole de Narbone, avant le mois d'août 1019. Sa conduite dans l'épiscopat répondit parfaitement à la réputation qu'il avoit acquise dans le Cloître. Attentif à se faire tout à tous, et ne rien entreprendre qu'avec une prudente discretion, afin de mieux réussir à extirper le vice, et établir la vertu, il sçavoit proportioner ses instructions aux divers états et caracteres des peuples confiés à ses soins. Les fonctions épiscopales ne l'empêchoient point de s'acquitter des devoirs d'Abbé. Il veilloit avec une sollicitude vraiment pastorale sur toutes les personnes dont il étoit chargé; et dans le cours ordinaire de ses visites, il étoit soigneux de leur prescrire les moïens d'avancer dans les voies du salut. C'est-là le principal usage qu'il fit jusqu'à la vieillesse, de l'étude de la Philosophie chrétienne, à laquelle il s'étoit fort appliqué. Et afin que ce qu'il plantoit et arrosoit portât son fruit, il avoit soin d'accompagner son travail de fréquentes prieres. Conduite admirable, qui l'a fait regarder comme un des excellents Pasteurs de l'Eglise de Dieu: *Ecclesiæ Dei sanctæ Pastor egregius*.

Mab. ib.

Marca his. p. 430. 1013.

Mab. ib. n. 2. 22.

n. 21.

Au mois de janvier 1032, il fit faire avec un religieux appareil la dédicace de son église de Ripouil, qu'il avoit rebâ-

Conc. t. 9. p. 935 |
Marca his. p. 436.
437.

Con. ib. p. 933.
942. | Marca his.
p. 438. 440. 1038.

n. 445. 543. 972. |
Mab. ib.

Marca his. p. 1079.

tie. Il s'y trouva plusieurs Evêques, qui après la cérémonie tinrent un Concile, auquel présida Guifroi de Narbone, neveu d'Oliba. Notre Prélat se trouva encore à d'autres assemblées d'Evêques de la même province, qui furent presque toujours comme la précédente, des suites de dédicace d'Eglises : à Cusan en 1035, à Girone en 1038, enfin à S. Michel dans le Lampourdan en 1045. Oliba ne survécut à ce dernier Concile que deux ans, et finit saintement ses jours dans son monastere de Cusan, après avoir rempli la dignité d'Abbé l'espace de trente-huit ans, et en avoir passé vingt-huit dans l'épiscopat. Il fut enterré dans l'église du même monastere, qu'il avoit richement décorée, comme on le peut voir par la description qu'en fait Garsias Moine du lieu, dans un écrit dédié à notre pieux Evêque, dont l'Auteur a tracé en peu de mots un bel éloge.

§. II.

SES ECRITS.

Mab. ib. n. 21.
22. | Marca his. ib.

L'APPLICATION presque continuelle, qu'Oliba donnoit à répandre les thrésors de la sagesse dont il s'étoit enrichi, suivant l'expression des Ecrivains du temps, n'a point produit d'ouvrage qui soit venu à notre connoissance. De sorte que ce qui nous reste des productions de sa plume, se réduit à peu de chose.

Marca his. p. 1026.
1027.

1°. On nous a conservé quelques-unes de ses lettres, dans lesquelles il prend toujours la qualité d'Abbé avec le titre d'Evêque. M. Baluze en a publié deux dans son appendice au Marca Hispanica. La première, qui est courte, mais écrite avec une politesse qui n'étoit pas alors commune, est en réponse à celle que Gauselin Archevêque de Bourges, lui avoit écrite, tant en son nom, qu'en celui de sa communauté de S. Benoît sur Loire, au sujet de la mort de son frere Bernard, Comte de Besalu, qui avoit eu le malheur de se noier dans le Rhône en 1020. L'autre lettre d'Oliba est adressée aux Moines de Cusan, pour leur rendre compte de diverses affaires qu'il avoit traitées depuis qu'il les avoit quittés. Jean Briz Martinez, Historien de l'abbaye de S. Jean de la Pegna, près de la ville de Jacca en Aragon, témoigne avoir vû une troisième lettre de notre Prélat, et en copie quelques endroits. Celle-ci, dont cet Ecrivain porte un jugement fort avantageux,

p. 46.

geux, est écrite à Sanche le Grand Roi de Navarre.

2°. ' Le même M. Baluze nous a donné dans ses additions au chapitre 24 du IV livre de la Concorde du Sacerdoce et de l'Empire par M. de Marca, les actes, ou statuts d'un Synode du diocèse d'Elne, tenu en un lieu nommé Tulujes. Ces actes, qui de ces additions ont passé dans le recueil général des Conciles, appartiennent principalement à Oliba, qui présida à ce Synode en la place de Berenger Evêque diocésain, alors en pelerinage à la Terre Sainte, et que ce Prélat, à son départ avoit chargé du soin de son Eglise. L'objet principal de ces statuts est l'établissement de la paix, ou Trêve de Dieu, dont l'observation y est prescrite sous peine d'excommunication. Ils portent pour date le seizième de mai 1027; mais c'est une faute, ' comme le prouvent fort bien les derniers Historiens du Languedoc. Il faut lire 1047, qui étoit la dernière année de la vie d'Oliba. ' Au bout de dix-huit ans il se tint encore au même endroit une autre assemblée, dont l'unique objet fut le même.

Conc. t. 9. p.
1259. 1250.

His. de Lang. t.
2. p. 608.

Conc. ib. p. 4184.

3°. On doit rapporter au même Prélat ' la relation, ou acte de la dédicace de l'église de Ripouil, faite en janvier 1032. Il est visible par la manière dont elle est conçue, que ce fut lui qui la dicta à Isarne. Celui-ci eut commission de l'écrire en l'absence d'Arnalle Secrétaire d'Oliba, qui y est indifféremment nommé Oliva et Oliban. ' On a dans cette relation une nouvelle preuve que le Roi Robert le Pieux étoit mort dès l'année précédente 1031.

Marca his. p.
1030. 1032.

p. 1030.

4°. ' M. Baluze a découvert dans le manuscrit 6242 de la bibliothèque Colbertine, un traité du Cycle pascal, fait en 1047 par Oliva Moine de Notre-Dame de Ripouil. Mais la qualité de Moine donnée à l'Auteur, aiant échappé à la plume du Copiste, s'y trouve ajoutée au-dessus de la ligne. Sur quoi M. Baluze n'a osé prononcer définitivement, si l'écrit appartient à notre Prélat, qui fut effectivement Moine et Abbé de Ripouil, ou à quelque autre Moine du lieu, qui auroit aussi porté le nom d'Oliva. L'on ne peut qu'être édifié de la modeste retenue de cet habile Critique. N'auroit-il pas pu néanmoins se faire, que la date qui se lit dans ce traité, soit celle non du temps où il avoit été fait, mais de l'année où il fut copié?

p. 446.

Outres les autres liaisons, qu'Oliba pouvoit avoir dans le cœur de la France avec les hommes de Letres, ' il en avoit

Mass. an. 1. 3. p.
224. 225.

Du Cang. gl.
noy. t. 5. p. 589.

particulièrement avec un Moine de Fleuri nommé JEAN. Il y a de celui-ci une lettre à notre Prélat, intéressante pour l'histoire de ce temps-là. Papire le Masson, qui l'avoit entre les mains, en rapporte un fragment considérable. Jean y décrit à Oliba les erreurs des nouveaux Manichéens découverts à Orléans, et le genre de supplice dont ils furent punis après le Concile, tenu dans cette ville en 1022. Les derniers Editeurs du Glossaire de Du Cange citent sous le nom d'un Jean qualifié Moine, comme le précédent, un traité de la Musique encore manuscrit. Ce pourroit bien être le même que Jean de Fleuri, ami d'Oliba; mais les lumières nous manquent pour l'assurer positivement.

DROGON,

EVÊQUE DE BEAUVAIS,

ET AUTRES ECRIVAINS.

G. II. chr. vet. t.
2. p. 379. 2 | Mab.
an. 1. 59. n. 9.

Mab. ib. 1. 57. n.
53. 70.

n. 53.

Bal. capit. t. 2. p.
1221.

p. 1349. 1350.

DROGON, ou DROCON, gouverna l'Eglise de Beauvais en qualité de son Evêque, depuis 1030 jusqu'en 1047 au moins. Sa mort est marquée dans le Necrologe de sa Cathédrale au vingt-unième d'avril, apparemment de l'année suivante, qui n'y est pas spécifiée comme le jour. Ce Prélat procura de grands avantages aux monasteres de son diocèse. Il rétablit celui de S. Paul pour des filles, et l'abbaye de S. Germer de Flais. Il fonda même en 1035, à un des fauxbourgs de sa ville épiscopale, le monastere de S. Symphorien, maintenant uni au seminaire du diocèse. C'est sans doute en conséquence de ce zèle digne d'un S. Evêque, que le Roi Henri I dans un de ses diplomes le qualifie un homme tout dévoué au culte de Dieu : *Virum divinæ religioni totum mancipatum.*

Il y a de ce Prélat une lettre dogmatique en réponse à la consultation d'un des Evêques ses comprovinciaux, dont le nom n'est désigné que par un W. M. Baluze croit que ce peut être Gui Evêque de Senlis. Mais il y a autant d'apparence que c'est Vautier de Meaux. Quoi qu'il en soit, on voit par-là quel cas les Evêques faisoient des lumières et de la doctrine de notre Prélat. Drogon dans sa réponse, que le même M. Baluze a publiée, approuve l'excommunication déjà por-

tée par l'Evêque qui le consultoit. Il étoit question d'un homme qui avoit grièvement frappé un Clerc, élevé aux ordres Sacrés, et de quelle maniere on devoit traiter cette sorte de coupables. Drogon ajoute qu'on ne sauroit les punir trop sévèrement, et le prouve par un endroit des Capitulaires de nos Rois.

LEDUIN, ou LIETDUIN, Abbé de S. Vaast d'Arras, a aussi laissé à la posterité quelque production de sa plume. Il fut élevé à cette dignité, non en 1018, comme Locrius l'a avancé, mais quelques années plus tard, en 1022, ou l'année suivante. Au bout de cinq ans, Baudouin Comte de Flandres, aiant jugé à propos de substituer des Moines à la place des Religieuses dans le monastere de Marchienes, Leduin fut choisi pour cette exécution, et établi premier Abbé de ce monastere, sans cesser de gouverner celui de S. Vaast. On loue beaucoup son zèle pour l'observation de l'exacte discipline dans le Cloître, et le maintien du bon ordre au dehors. Il rebâtit depuis les fondements son monastere de S. Vaast, et s'interessa si avantageusement à l'embrasement de la Cathedrale d'Arras, que Gerard, qui en étoit Evêque aussi-bien que de Cambrai, se crut obligé de lui en écrire pour lui en témoigner sa reconnoissance. Leduin vivoit encore en 1041, et ne mourut apparemment que quelques années après; quoique Locrius mette sa mort dès 1040.

Il ne paroît de lui dans le public, qu'un écrit intitulé : *De placito generali*. M. Brussel l'avoit déjà publié au II toime de l'usage des Fiefs, lorsque Dom Martene et Dom Durand l'ont fait imprimer de nouveau. Ce sont des Reglements tant généraux que particuliers, dans lesquels on peut apprendre divers usages de ce temps-là. Ils sont particulièrement interessants pour faire connoître les anciens privileges de l'abbaye de S. Vaast.

L'Auteur de la Legende de S. ANTIDE, Evêque de Besançon et Martyr, étoit contemporain de Drogon et de Leduin, dont on vient de parler. C'est ce qui paroît par son écrit, où il fait mention de la translation des Reliques du Saint à l'église de S. Paul. Evenement qui arriva en janvier 1044, et qui suivant toute apparence donna occasion à écrire cette Legende. Les derniers Editeurs n'en ont pas jugé autrement, non plus que le sçavant M. de Tillemont. Celui qui lui a prêté sa plume, se donne visiblement pour un homme du país.

Mab. an. l. 54. a.
86 | l. 56. n. 41 |
l. 58. n. 33 | Gall.
chr. nov. t. 3. p.
379. 380.

Cam. chr. l. 3. c.
32. 39.

Mab. ib. l. 58. n.
33 | Gall. chr. ib.
p. 380.

Mart. am. Coll.
t. 1. p. 381-383.

Boll. 25. jun. p.
47. n. 15.

p. 40. n. 4 | Till.
H. E. t. 11. p.
650. 651.

Boll. ib. p. 42.

p. 43. n. 4.

Till. ib | Boll. ib.
p. 40. 41. n. 46 |
43. not.

Mais il étoit trop éloigné du V siècle, où vivoit le Saint, pour avoir réussi à écrire une bonne histoire de sa vie. 'Aussi ne cite-t-il pour ses garants que des vieillards, dignes de foi selon lui, mais qui n'en étoient pas mieux instruits. De sorte que manquant de bons memoires, 'il a été réduit à nous donner des paroles et des lieux communs, sans aucun trait historique, si l'on en excepte le martyre du Saint. Il y a même inseré des fables insipides et indignes de la pieté chrétienne. Tant de défauts ont fait regarder cette Legende par les bons Critiques, tels que Baronius, M. de Tillemont et les Continueurs de Bollandus, comme une piece non seulement suspecte, mais aussi à rejeter entierement. C'est sans doute pour les mêmes raisons, que Surius et Mosander, qui en avoient un exemplaire, lui ont refusé une place dans leurs collections.

Chiff. Veson. par.
2. p. 83-91.

p. 70. 85.

Boll. ib. p. 39-
47.

' Il n'y a que Jean-Jacques Chifflet qui ait entrepris de la justifier. Mais tous ses efforts ne seront jamais capables de lui concilier la créance des personnes éclairées et judicieuses. ' Il n'a pas laissé de la faire imprimer sur deux divers manuscrits. ' Les successeurs de Bollandus ont eu aussi la complaisance de la publier à leur tour, malgré tous les défauts que les sçavantes observations, dont ils l'ont accompagnée, nous y font apercevoir.

Du Ches. t. 3. p.
356. 357.

' Les Du Chesne nous ont donné une très-courte Chronique de FRANCE, qui appartient en partie à ces temps-ci. C'est proprement une liste assés suivie des Princes et des Rois François, depuis Pepin l'Ancien jusqu'à Henri I, à quoi l'on a ajoûté le plus souvent la durée de leur regne. On y distingue deux Auteurs differents. Le premier écrivoit en la quarante-deuxième année du regne de Charlemagne et la neuvième de son empire, à laquelle finit cette petite Chronique. L'autre Ecrivain la reprend à Pepin le Bref, et la conduit jusques vers le milieu du regne de Henri I. On lit dans cette seconde partie des choses assés singulieres touchant le regne de Charles le Simple.

Mab. act. t. 7. p.
771. 772. n. 29.

' Dom Mabillon rapporte deux traits d'une autre petite Chronique des Rois de France, qui montrent qu'elle est du même temps que la dernière partie de la précédente. Elle est conservée dans la bibliothèque des Carmes Déchaussés de Clermont en Auvergne, ainsi nous nous bornons à l'indiquer.

Mart. am. Coll.
t. 2. p. 60-64.

' Il y a une relation assés bien écrite de la dédicace de l'église de STAVÉLO, et de l'invention du corps de S. Remacle.

fondateur de cette abbaïe. C'est la production de la plume d'un Moine du lieu, qui y parle comme témoin oculaire. Ne s'étant proposé pour objet de son écrit, que ces deux événements avec leurs principales circonstances, il s'y est précisément borné. L'un de ces événements arriva le cinquième de juin 1040, et l'autre le douzième de mars 1042. Notre Auteur cependant n'entreprit d'en écrire l'histoire, que dans le cours de l'année 1048, sous l'Abbé Pierre, qui avoit succédé à Poppon, mort en janvier de la même année, et qui eut pour successeur dès 1049 l'Abbé Thiéri.

' UN AUTRE ECRIVAIN, qui ne nous est connu que par sa qualité de Moine de S. Bertin, nous a laissé de sa façon un ouvrage intitulé : *Eloge d'Emme, Reine d'Angleterre, fille de Richard I Duc de Normandie*. Titre aussi impropre qu'insuffisant pour exprimer la nature de l'ouvrage, et en donner une juste idée. C'est effectivement moins l'éloge de cette Princesse que l'histoire de Canut le Grand, Roi de Danemark et d'Angleterre, qu'elle épousa en secondes noces, et d'Hurald fils et successeur de ce Roi. Il est divisé en deux livres, dont le premier, qui est fort court, contient l'histoire abrégée de Sucin, Roi de Danemark pere de Canut, et les commencements de celle de ce dernier. L'autre livre, qui est plus prolix, est employé à décrire le regne de Canut, et les revolutions dont il fut suivi en Angleterre sous Hurald et après sa mort, lors qu'Edouard, fils du Roi Ethelrede et de la Reine Emme parvint à la Couronne. Cet événement arriva en 1042 ; et notre Auteur n'a pas poussé son histoire plus loin. Il la finit par la bonne intelligence et l'union qui regnoient entre ce Prince et Canut II son frere uterin Roi de Danemark : ce qui montre que l'Historien n'entreprit d'écrire que quelque temps après l'époque qu'on vient de marquer. Mais il est certain qu'il l'exécuta avant l'année 1052, qui est la date de la mort d'Emme, à qui l'écrit est dédié par une épître détachée du corps de l'ouvrage, et suivie d'un avertissement, ou sommaire de toute l'histoire.

' Cet ouvrage, que Du Chesne a donné au public sur un manuscrit de la bibliothèque Cottonienne, paroît peu connu ; puisqu'il n'y en a encore que cette seule édition. Au moins n'en connoissons-nous point d'autres. Il auroit assurément mérité de trouver place dans les recueils des Historiens d'Angleterre et de Danemark, qu'on a imprimés depuis un siècle ou environ. Outre quantité de traits propres à illustrer l'histoire de ces deux

Nor. scri. ant. p.
173.

p. 164-166.

p. 166-177.

p. 164-177.

p. 163.

roïaumes, qui s'y lisent, ce qu'il contient doit passer pour très-averé. C'est la production d'un Auteur, non seulement contemporain, mais qui avoit encore en singuliere recommandation la verité de l'histoire, comme il s'en explique lui-même. D'ailleurs le style en est fort bon pour le siecle où l'ouvrage a été fait. Il est même fleuri en plusieurs endroits, et animé jusqu'au point qu'il retient quelque chose du style poétique.

Mab. ana. t. 2. p. 375.

p. 390. 400.

p. 592.

Cal. his. de Lor. t. 1. p. 1092.

Mab. an. l. 60. n. 9.

Cal. ib. p. 468.

Mab. ana. ib. p. 375. 376.

p. 401-415.

Nous avons un autre morceau d'Histoire, qui n'est pas moins interessant pour l'abbaye de S. MIHEL en Lorraine, dans ce qu'en a écrit un Moine de ce monastere, sous le titre de Chronique. Le temps précis auquel il executa son dessein se prend de deux endroits de son ouvrage. Il l'entreprit, comme il le témoigne lui-même, aux instantes prieres de ses freres, et principalement de l'Abbé Nanterre, dont il parle fort au long dans la suite et très-avantageusement, mais sans faire mention de sa mort. Il est visible par-là qu'il écrivoit du vivant de cet Abbé : ce qui joint à la maniere dont il parle du B. Richard Abbé de S. Vanne, qui suivant ses expressions n'étoit plus alors au monde, montre qu'il ne finit son ouvrage qu'après le quatorze de juin 1047, qui est l'époque de la mort de l'Abbé Richard. A ce compte l'Abbé Nanterre aura vécu au-delà de 1044, temps vers le quel on rapporte ordinairement sa mort. Aussi l'histoire ne nous fait-elle connoître aucun de ses successeurs qu'en 1051. Il est encore évident par ce qui vient d'être dit, que la Chronique en question n'est point une production de la plume de Nanterre, comme un Auteur celebre l'a avancé.

Celui à qui elle appartient, étoit beaucoup plus âgé que Nanterre ; puisqu'il le qualifie le soutien de sa vieillesse, et qu'il l'avoit connu dès l'enfance ; ce qu'il ajoûte feroit juger qu'il étoit d'un monastere étranger, et qu'il n'y avoit pas encore cinq ans, lorsqu'il écrivoit, que Nanterre l'avoit attiré à S. Mihel. Quoi qu'il en soit, le dessein qu'il s'est proposé dans son ouvrage, a été de faire l'histoire abrégée de son monastere, depuis sa fondation jusqu'au temps que Nanterre l'enrichit du corps du Pape S. Calixte. Et afin de trouver plus de créance dans l'esprit de ses Lecteurs il a eu soin d'apporter en preuve les diplomes des Rois accordés à l'abbaye de S. Mihel, et la relation des miracles opérés par l'intercession du saint Pape depuis sa translation. Il passe fort legerement sur les faits dont il n'avoit point de preuves. Il ne parle avec quelque détail que

de l'illustre Abbé Smaragde et de Nanterre ; parce qu'il avoit divers anciens monuments pour l'histoire du premier , et qu'il vivoit sous l'autre. Outre ce qu'il nous apprend de la découverte et translation des Reliques de S. Calixte, son ouvrage contient encore quelques autres traits historiques pour l'Histoire generale, et sur-tout pour celle de Lorraine.

Dom Mabillon en a publié la principale partie, au II. volume de ses Analectes, avec de sçavantes observations. Mais il a cru en devoir retrancher les miracles de S. Calixte. Dom Calmet dans l'édition qu'il en a donnée depuis, parmi ses preuves de l'histoire de Lorraine, en a fait autant, et en a même retranché les diplomes de nos Rois. Mais il y a ajouté une seconde partie de l'ouvrage, que le premier Editeur n'avoit pas connue. Cette seconde partie, qui commence par la guerre entre l'Empereur Conrad le Salique et Eudes Comte de Champagne, contient particulièrement ce que fit l'Abbé Nanterre pour établir le prieuré d'Harville sur la Meuse, où il mit les Reliques de S. Calixte. L'Auteur finit son écrit par un miracle operé par leur vertu, avant que la chapelle fût achevée : miracle dont il se donne pour témoin oculaire.

p. 374-424.

Cal. ib. t. 4. par. 1. p. 533-564.

p. 561-564.

BERNON,

ABBÉ DE RICHENOW.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

BERNON, qui se trouve plus souvent nommé BERN¹ dans les manuscrits, et qui y porte aussi le nom de QUOD VULT DEUS, passoit pour un des plus saints et sçavants personnages de son siecle : *magna insignis scientia pietateque*, dit de lui un Ecrivain qui l'avoit connu personnellement. Presque

Mab. ana. t. 4. p. 625 | Herm. chr. an. 1008.

1. Du nom de Bern quelques Copistes, et même des Auteurs de réputation, ont fait les noms de Bernard et de Bernier, Dom Mabillon est lui-même tombé dans cette faute, en supposant deux Abbés consécutifs de Richenou, l'un nommé Bernon et l'autre Bernard. Une autre er-

reur plus considérable sur l'histoire de Bernon, est celle où Baronius et Vossius ont donné, en le confondant avec un Bernon ordonné Acolyte par Enée Evêque de Paris, et qui étoit allé étudier à Reims du temps d'Hincmar.

^a Mab. an. l. 59. n. 27. 33. ^b Bar. an. 912. p. 682 | Voss. his. lat. l. 2 c. 41. p. 116. 1.

Bern. de adv. c. 4.
p. 52.

Sig. scri. c. 156 |
Mell. scri. c. 81 |
Trit. scri. c. 311 |
Voss. de math. c.
60. n. 7.

Herm. chr. an.
1006. 1008 | Trit.
chr. hir. t. 1. p.
160 | Mell. scr.
ib.

Sig. chr. an. 1027.

tous les Bibliographes modernes le font Allemand de nation, et Moine de S. Gal. Mais ces deux circonstances sont dénuées d'autorités suffisantes pour les établir. Il y a beaucoup d'apparence, que Bernon étoit né François ; et la suite de sa vie fait voir qu'il ne demeura jamais à S. Gal en qualité de Moine. Ce qu'on ne peut constester, c'est qu'il le fut de Fleuri, ou S. Benoît sur Loire. C'est lui-même qui nous apprend ce trait de son histoire, en deux endroits d'un de ses écrits. Il y faisoit encore sa demeure en 999, et fut un des Moines de ce monastere députés à l'Assemblée d'Orléans, au sujet du differend survenu en décembre de cette même année, touchant la durée de l'Avent qui précède la fête de Noël. Bernon y fit son personnage ; et il s'ensuit de là, qui avoit alors fini ses études. Il les avoit faites par consequent sous Abbon, ou sous Constantin, et peut-être sous l'un et sous l'autre, qui eurent successivement la direction de l'Ecole de Fleuri. L'on peut juger du fruit qu'avoit fait Bernon sous ces habiles Maitres, par la grande réputation qu'il acquit depuis dans l'une et l'autre Literature. Il devint effectivement Poëte, Rhéteur, Musicien, Philosophe, Théologien.

De Fleuri il passa à l'abbaye de Prom au diocèse de Trèves, apparemment pour y enseigner. On a vû que Fleuri avoit déjà fourni depuis peu aux pais étrangers divers Ecolatres : Abbon à l'Agleterre, et Dioderic à l'Allemagne. Le Roi S. Henri n'eut pas connu le mérite de Bernon, qu'il forma le dessein de lui donner des marques de son estime. L'occasion s'en présenta en 1008. Immon Abbé de Richenou au diocèse de Constance, s'étant rendu odieux à ses freres par la trop grande sévérité dont il usoit envers eux, et son monastere aiant été en conséquence réduit en un triste état, on jugea à propos de lui en ôter le gouvernement. Henri fit élire à sa place Bernon, qui reçut la benediction abbatiale des mains de Lantper Evêque diocésain. Richenou recouvra bien-tôt son premier lustre. Le nouvel Abbé commença par y rappeler les freres dispersés, et en augmenta considerablement le nombre. Il en renouvela les édifices, rétablit la bibliothèque, revendiqua les biens aliénés. Et ce qui est un plus grand sujet d'éloge pour lui, il réussit par ses exhortations soutenues de son exemple, à y faire revivre l'esprit de S. Benoît. C'est sans doute ce qui a porté Sigebert à compter Bernon au nombre des plus illustres Abbés, qui faisoient alors fleurir la vigueur de la discipline dans les monastere de France et de Lorraine : S. Odilon de Cluni, S. Guillaume

laume de Dijon, le B. Richard de Verdun, S. Popponde Stavelo, le venerable Olbert de Gemblou.

En 1013 Bernon accompagna le Roi Henri dans son voiage d'Italie, et se trouva à la cérémonie de son couronnement en qualité d'Empereur, qui se fit à Rome au mois de Fevrier de l'année suivante. Il fut aussi présent à la conference qu'eut ce Prince avec les Prêtres de l'Eglise Romaine, sur ce qu'ils ne chantoient pas le Symbole à la Messe après l'Evangile. Bernon fit ce voiage en homme sçavant, et curieux des divers usages que suivoient les Eglises d'Italie dans les offices divins, et qu'il avoit soin de remarquer.

Herm. chr. an.
1014 | Ber. de
miss. c. 2. p. 37.

Bern. ib | de adv.
c. 2. p. 46.

En 1032, il obtint du Pape Jean XIX le privilege d'user des ornements pontificaux, dans la celebration des SS. mysteres. C'est le premier exemple que nous aïons trouvé jusqu'ici d'un semblable privilege. Mais Warmanne Evêque de Constance le regardant comme une usurpation sur les droits attachés à sa dignité, en porta ses plaintes à l'Empereur; et l'un et l'autre presserent si vivement notre Abbé, qu'il fut obligé de leur remettre son privilege, qui fut brûlé en plein Synode, l'année suivante.

Herm. chr. an.
1032.

Le merite de Bernon, encore plus que sa dignité, lui procura d'étroites liaisons non seulement avec l'Empereur S. Henri, comme on l'a vû, mais encore avec plusieurs grands Prélats de son siecle. Aribon de Maïence, à qui il dedia divers écrits, faisoit entre autres beaucoup de cas de sa vertu et de son sçavoir. La derniere action de sa vie fut la dedicace de l'église de son monastere, sous l'invocation de S. Marc, qu'il avoit rebâtie et rendue plus belle qu'elle n'étoit. La cérémonie, à laquelle l'Empereur Henri Le Noir et grand nombre d'Evêques et d'Abbés se trouverent, se fit le vingt-quatrième d'avril 1048. Bernon plein de jours et de merites, mourut le septième de juin suivant, dans la quarantième année de son administration, et fut enterré dans la même église. Cette époque qui est prise de la chronique d'Hermanne le Bref, Moine de Richenow, qui écrivoit alors, montre qu'on ne doit avoir aucun égard à celle de la plus part de nos Bibliographes modernes, qui font mourir Bernon dès l'année 1045.

Bern. de add. c. 4.

Trit. chr. hir. ib.
p. 186.

Herm. chr. an.
1048.

Voss. ib. | Cave
p. 520. 1 | Lab.
scri. t. 1. p. 201.

MALGRE' les grandes occupations inseparables de la charge d'Abbé, et des fonctions de Restaurateur de son monastere, Bernon ne laissa pas de trouver du temps pour composer divers ouvrages, qui paroissent tous avoir été faits lorsqu'il étoit Abbé.

Mell. scri. c. 81.

1°. ' Il y a de lui un traité de l'office de la Messe, suivant le titre qu'il porte dans les premieres éditions: ou ' de l'institution des Messes comme le nomme l'Anonyme de Molk. Cet écrit, qui a son merite, mais auquel nous ne nous arrêtons pas, parce qu'il est assez connu du public, ne traite que de quelques parties de la Messe, ce qu'on a fort bien exprimé dans le titre qu'on lui a donné dans les diverses Bibliothèques des Peres. ' Il ne fut fait qu'après la mort de l'Empereur S. Henri, et par consequent tout au plutôt sur la fin de l'année 1024. L'Auteur y rapporte ce que fit ce Prince, pour engager l'Eglise Romaine à reprendre la coutume, qu'elle avoit interrompue, de chanter le Symbole à la Messe. Bernon étoit présent à ce qui se passa à cette occasion: ainsi l'on doit l'en croire. Mais il auroit besoin de garant sur certains autres points qu'il avance. Son traité est compris en sept chapitres, presque tous fort prolixes. Il paroît néanmoins qu'il n'en contenoit ordinairement que six, et que le septième, qui traite du jeûne des quatre tems, y a été ajouté après coup, comme il sera dit dans la suite. Il paroît aussi, que la préface, ou épître dédicatoire, y manque. On en juge ainsi sur ce qu'il commence par *Igitur*.

Bern. de miss. c. 2.
p. 57.

Bib. PP. t. 13. p.
36-64.

Nous n'en connoissons point d'édition, avant celle que Melchior Hittorpius en donna dans sa collection de semblables écrits, publiée à Cologne *in-fol.* en 1568. Margarin de la Bigne la renouvela ensuite en 1575, au IV tome de sa Bibliothèque des Peres. Depuis, on a eu soin de réimprimer l'écrit dans tous les autres recueils, qui portent le même titre. ' Il se trouve au XVIII volume du recueil de Lyon.

Il ne faut pas au reste confondre ce traité avec un autre écrit, intitulé tantôt de l'office de la Messe, tantôt de l'office de l'Eglise, et décoré du nom de notre pieux et sçavant Abbé.

. . Mini. cen.

' Cet écrit imprimé de la sorte dès 1510, et plusieurs fois dans

la suite, soit separement, ou dans divers recueils, n'est autre que le *Micrologus de ecclesiasticis observationibus*. On ignore sur quelle autorité Jacques d'Etaples, qui en publia la premiere édition, lui fit porter le non de Bernon Abbé de Richenow. L'Editeur n'en dit rien dans son épître adressée à tous les Prêtres. Il en faut conclure qu'il a suivi en cela l'inscription de son manuscrit. Cette fausse attribution a jetté dans l'erreur Claude d'Espence, qui l'a suivie, et sans doute plusieurs autres moins connus, jusqu'à ce qu'on s'est apperçu que Bernon mort dès 1048, ne pouvoit être Auteur d'un écrit, où se trouvent citées les Decretales du Pape Gregoire VII.

2°. ' Sigebert et les autres Bibliographes qui l'ont suivi, nous avoient appris que Bernon a fait aussi un traité du jeûne des quatre temps. On a fait observer, que le septième chapitre de l'office de la Messe par le même Auteur, traite de la même matiere. Aussi ce chapitre n'est-il autre chose que le traité dont il est ici question. C'est de quoi nous nous sommes convaincus, en les conferant l'un à l'autre. Ceux qui l'ont cousu à l'écrit précédent, n'ont fait qu'en retrancher l'épître dédicatoire, et les interrogations faites à celui qui les resoud; car ce traité est originairement en forme de dialogue. Le Moine Gerungue y propose les questions; et l'Abbé Bernon y répond, et y fait le principal personnage. ' Don Bernard Pez l'a détérré en entier dans d'anciens manuscrits de Baviere, et l'a publié comme une piece nouvelle, au IV volume de ses Anecdotes. L'Auteur, qui le dedie à Aribon, Archevêque de Maïence depuis 1021, n'y prend point d'autre qualité que celle de dernier des serviteurs de la Mere de Dieu, sous l'invocation de laquelle son monastere étoit dédié.

La varieté qui se trouvoit alors en plusieurs Eglises, par rapport aux jours qu'on observoit le jeûne des quatre temps, fut le principal motif qui engagea Bernon à écrire sur ce sujet. Il se proposa donc, après avoir dit un mot de l'obligation de jeûner quelques jours de chaque saison de l'année, d'établir des regles pour fixer les semaines de mars, de juin, de septembre et de décembre, auxquelles on devoit jeûner. Mais ces regles n'étant appuyées que sur des raisons allegoriques, l'Eglise en a établi d'autres, qui ont fixé le jeûne aux semaines que nous l'observons aujourd'hui, ' Dès le siecle de Bernon, le Clergé de Trèves découvrit le foible des raisons allegoriques de notre Abbé, et en écrivit au Clergé de Liege, pour

Sig. scri. c. 156 |
Trit. chr. hir. t. 1.
p.160 | scri.c.311 |
Poss. app. t. 1. p.
218.

Pez. anec. t. 4.
par. 2. p. 53-68 |
pr. p. 8.

Mart. anec. t. 1.
p. 304-309.

scavoir ce qu'il en pensoit. Sigebert de Gemblou, qui fut chargé de répondre pour ceux-ci, avoua de bonne foi ce qui en étoit. Mais il eut soin de faire observer, que ce défaut ne devoit point préjudicier au mérite de Bernon, qui avoit acquis à juste titre la réputation d'Auteur aussi illustre par son savoir que par sa piété. Neanmoins Aribon Archevêque de Maïence, et le Concile de Selgenstad, auquel il présida au mois d'août 1022, ne firent pas difficulté de fixer le jeûne des quatre temps conformément aux regles de Bernon. L'on voit par là que son écrit avoit précédé cette époque.

Conc. t. 9. p. 845.
c. 2.

Pez, ib. p. 39-50.

3°. Il en a fait un autre, que Dom Bernard Pez¹ a aussi publié sur un manuscrit de S. Emmeram de Ratisbonne. Celui-ci, qui est encore dédié à Aribon de Maïence, et dans lequel Bernon se qualifie le vil Esclave de la Mere de Dieu, roule sur la durée, et le jour auquel doit commencer l'Avent qui précède Noël, lorsque cette fête arrive le lundi. Il y avoit alors deux divers usages à ce sujet. Dans plusieurs Eglises on commençoit l'Avent de façon, qu'il s'y trouvoit cinq dimanches et un jour de plus que quatre semaines. D'autres ne le commençoient que huit jours plus tard, de sorte que l'Avent n'étoit que de trois semaines et un jour. Bernon se déclare pour ce second usage, et prétend que l'Avent ne doit jamais commencer plutôt que le vingt-septième de Novembre, et plus tard que le troisième de decembre : de maniere qu'il ne s'y trouve jamais plus de quatre dimanches. C'est ce qu'il tâche de prouver et par divers raisonnemens, et par l'autorité des Peres, pour laquelle il fait voir dans cet écrit, comme dans tous les autres qui sont sortis de sa plume, un grand respect et une entiere deference. A la fin du traité se lit l'approbation qu'y donna l'Archevêque Aribon.

p. 49-52.

Elle est suivie d'un *Post scriptum*, ou addition faite après coup par l'Auteur même, afin de confirmer par de nouveaux raisonnemens, et l'autorité de S. Hilaire de Poitiers, ce qu'il avoit établi dans son écrit. Mais le traité des Offices qu'il cite sous le nom de ce saint Docteur, n'est point de lui. Il n'en faut point d'autre preuve que ce qu'on y lit, touchant l'établissement de l'Avent pour y préparer les Fidèles à la fête de

Mart. ampl. Coll.
t. 1. p. 383-389.

1. L'édition de Dom Pez parut en 1723, dans le IV volume de ses *Anecdotes* et Dom Martene imprimoit alors de son côté le même écrit dans le I vol. de

sa plus grande Collection. Mais le *Post scriptum* de l'Auteur manque dans cette dernière édition.

Noël. Nous avons remarqué autre part, que les premiers vestiges de cette observation qu'on trouve dans l'antiquité, sont postérieurs à S. Hilaire de plus d'un siècle. Encore ne la connoissoit-on point alors sous le nom d'Avent. D'ailleurs ni saint Jérôme qui a fait le catalogue des écrits de S. Hilaire, ni aucun des Anciens, ne parlent de ce livre, ou traité des offices. Bernon temoigne cependant en avoir vû un intitulé de la sorte, et décoré du nom de ce grand Evêque, et d'en avoir tiré, lorsqu'il étoit encore en France, ce qu'il en rapporte. En dernier lieu il appuie son sentiment de la définition du Synode d'Orleans, dont il a été parlé, et auquel il se trouva lui-même présent en qualité de Moine de Fleuri.

4°. Dans l'énumération que Sigebert fait des écrits de Bernon, il compte un traité des Symphonies et des Tons, que d'autres nomment traité de la Musique en general. Ce Bibliographe n'en parle qu'avec éloge, et prétend que l'Auteur y surpasse ceux qui avant lui avoient entrepris d'écrire sur ce sujet. L'Anonyme de Molk et Trithème qui l'avoient lû, n'en font pas moins de cas, et ne craignent pas de le qualifier un excellent ouvrage, *opus præstantissimum*. L'Auteur l'a intitulé *Tonarius*.

Sig. scri. c. 156.

Mell. scri. c. 81 |
Trit. scri. c. 311.

Dom Bernard Pez l'aïant détérré dans la bibliothèque de l'abbaye de Tegernsée en Baviere, en a publié la préface ou épître dédicatoire à Piligrin Archevêque de Cologne, avec le premier chapitre presque entier. Dom Mabillon avoit déjà donné cette préface, mais sur un manuscrit defectueux, où le nom de Piligrin est travesti en celui de Grinover : ce qui a donné quelque exercice à la sagacité de l'Editeur, pour tâcher de découvrir le caractere de ce Mecène. La qualification de serviteur de la Mere de Dieu, qu'y prend Bernon, comme dans presque tous ses autres écrits, et même ses simples lettres, montre d'une part, que ce titre flattoit beaucoup sa dévotion pour la sainte Vierge, et de l'autre qu'il ne les publia qu'après qu'il fut Abbé de Richenow. Vossius suppose que le traité en question fut fait dès 1020. Mais on peut légitimement douter de cette époque, sur ce qu'il n'est pas certain que Piligrin à qui il est dédié en qualité d'Archevêque de Cologne, remplit dès-lors ce siege.

Pez, ib. p. 69-72.

Mab. an. l. 53. n. 26.

Voss. de math. c. 60. n. 7.

5°. Bernon a encore composé un autre écrit sur la Musique,

Pez, ib. t. 5. par. 1. p. 199-201.

1 Voyez l'article de S. Perpetue Evêque de Tours, page 627 de notre second volume.

où il traite de l'accord des divers Tons, *de consona Tonorum diversitate*. il l'entreprit à la priere de deux de ses jeunes freres, nommés Puchard et Kerungue, ou plutôt Gerungue, un des interlocuteurs du dialogue sur le jeûne des quatre temps. C'étoit deux Etudiants de Richenow ; et l'on comprend par la modestie et la discretion avec lesquelles l'Auteur leur parle, à eux et à leurs condisciples, quoiqu'il se qualifie leur Abbé, qu'il craignoit de blesser la délicatesse de celui qui prenoit soin de les enseigner. Après leur avoir expliqué les huit Tons de la Musique, il leur en montre l'accord dans une douzaine d'Antienes, qu'il leur nota à cet effet. Mais Dom Bernard Pez, qui a trouvé le traité dans un manuscrit de l'abbaye de S. Gal, s'est sagement borné à n'en publier que la préface.

Ce traité au reste paroît avoir servi de modèle à un autre sur le même sujet, que le P. Jaques Hommey a donné au public sous le nom de S. Bernard et ce titre *Tractatus de tonis*. Ce qu'il y a de vrai, est que plusieurs des Antienes et Répons, notés dans l'un et dans l'autre pour l'instruction des commençants sont les mêmes. On aura dans la suite occasion de mieux faire connoître ce dernier traité.

Trit. ib. | chr. hir.
t. 1. p. 160.

Voss. ib....

6°. ' Trithême avoit lû un autre écrit de notre sçavant Abbé sur les instruments de la Musique, *de instrumentis musicalibus*, qui commençoit par ces mots: *Musicam non esse contem!* Vossius semble aussi l'avoir connu, puisqu'il atteste, ce que ne dit pas Trithême, qu'il étoit dédié à Aribon Archevêque de Maïence. Du reste on ne voit point paroître ce traité dans cette multitude de manuscrits, dont on nous a donné depuis peu les catalogues.

Trit. ib. | Poss. ib.

7°. ' Le même Trithême, et ceux qui l'ont suivi, comme Possevin et autres, attribuent encore à Bernon un écrit sur la mesure du Monochorde. Mais il est à craindre que cet écrit n'ait existé que dans l'idée de Trithême, qui l'aura prise du traité des symphonies et des Tons, où il est beaucoup parlé du Monochorde et de ce qui le compose. Pareille chose lui est arrivée à l'égard du traité sur le jeûne des quatre temps. Comme il y est souvent fait mention du samedi, et que les semaines y sont exprimées dès le titre de l'ouvrage par le terme de *sabata*, ce Bibliographe en a pris occasion de grossir le nombre des écrits de Bernon, d'un traité particulier sur le jeûne du samedi. Mais outre qu'il ne rapporte pas lui-même les premiers mots de ces deux traités, comme il en use à l'égard de ceux qu'il a vûs, au-

cun autre Ecrivain n'en a fait mention avant lui.

8°. Il n'en est pas de même du recueil des lettres qu'il attribue à Bernon, qui en écrivit effectivement un grand nombre, dont plusieurs sont venues jusqu'à nous. Dom Bernard Pez en a publié onze, qu'il avoit découvertes de suite, mais sans beaucoup d'ordre, dans le manuscrit de S. Gal déjà nommé. La première est écrite à un Abbé célèbre par sa vertu, dont le nom n'est désigné que par ces deux lettres, Vo. Ce pourroit bien être Volbert, ou Volpert Abbé de Gladbac, qui le fut ensuite de Tuis. Bernon l'ayant une fois connu, desiroit ardemment de passer ses jours auprès de lui; et c'est ce qui fait le sujet de sa lettre. Le titre qu'il y prend de client des disciples de S. Benoît, porte à juger qu'il étoit encore alors à Fleuri, ou S. Benoît sur Loire. Les autres lettres, excepté la onzième, ne contiennent rien de fort remarquable. La troisième est pour remercier le Roi S. Henri, depuis Empereur, de lui avoir procuré la dignité d'Abbé de Richenow. On voit dans la cinquième, qui est adressée aux Moines de ce monastere, la pratique des trente Messes consécutives pendant trente jours sans interruption, pour le repos de l'ame d'un défunt. Il s'agit de la mort du Moine Henri, qui paroît avoir été un des principaux Officiers du monastere. Bernon veut que non-seulement on soit exact à acquitter les trente Messes, mais aussi que le premier jour on nourrisse cent pauvres, deux cents le troisième jour, trois cents le septième, et quatre cents le trentième jour, et qu'on récite chaque jour un Psautier avec l'office des Morts.

La plus intéressante, comme la plus longue de toutes, est la onzième, écrite à un Frideric ami de l'Auteur. Dom Martene et Dom Durand l'avoient déjà publiée en partie, mais sur un manuscrit plein de fautes, lorsque Dom Pez l'a donnée en entier et plus correctement. Bernon l'emploie à résoudre la question que lui avoit proposé son ami, dans une entrevûe qu'ils avoient eue à Cologne: pourquoi Cassien qui a écrit plusieurs choses utiles sur l'institut des Moines, se trouve répréhensible sur d'autres? L'Auteur pour mettre Frideric au fait de ce qu'on reprochoit à Cassien, et lui prouver que ce n'est pas sans raison, lui copie d'abord le jugement qu'en porte Cassiodore, qui loue la censure qu'en avoit fait S. Prosper, et qui atteste que Victor Evêque de Martirite en Afrique, s'étoit cru obligé de le purger de ses erreurs, et d'y joindre un correctif. Ensuite il lui transcrit plusieurs passages de Cassien, avec ceux de S. Pros-

Pez, ib. p.
222.

p. 208. 209.

Mart. ampl. Coll.
t. 1. p. 390-392.

Pez, ib. p. 214-
222.

per en réponse, et le renvoie à l'ouvrage même de ce dernier, pour se mieux convaincre de la vérité de sa doctrine, dont Bernon se declare zélé partisan.

Entre ses autres lettres il y en a une adressée à Geron Archevêque de Magdebourg, d'autres à quelques autres Prélats, dont les noms ne sont désignés que par les lettres initiales, d'autres à des Abbés. On voit en partie par-là, quelles étoient les liaisons de Bernon.

Mab. ana. t. 4. p. 81. 625.

an. l. 58. n. 91.

A ces onze lettres, qui sont peut-être les mêmes que Dom Mabillon avoit découvertes, et qu'il promettoit de donner au public, ce qu'il n'a pas exécuté, il en faut joindre une autre, que le même Ecrivain rapporte presque entière. Celle-ci est écrite à l'Empereur Henri le Noir, qui se plaisoit à avoir les écrits de notre Abbé. Bernon l'y loue de l'accueil favorable qu'il avoit fait à Pierre Roi de Hongrie, qui avoit eu recours à sa clémence, et lui recommande Hirmingarde Abbessse à Zurich, qui aiant eu le malheur de violer son vœu de virginité, en faisoit alors une pénitence convenable.

Mart. de rit. eccl. t. 4. p. 18.

Dom Martene dans ses Rits ecclésiastiques, cite un assez long passage d'une autre lettre de Bernon à un autre Bernon et à un Meginfroi. L'Auteur y parle du travail de S. Jérôme sur le Psautier, et dit que c'est la version de ce Pere qui étoit passée dès son temps aux Eglises de Gaules et de Germanie, et que c'étoit pourquoi on la nommoit le Psautier Gallican.

Possev. ib. | Buc. an. 1016. p. 210.

Possevin d'après Eisingrenius, et l'Annaliste Bucelin, font mention d'autres lettres de notre Abbé à l'Empereur S. Henri, et en relevent beaucoup le prix. Elles rouloient sur le vrai sujet de l'éloge du Roi : *De vera laude Regis*. On ne nous apprend point si elles existoient encore quelque part. Il est hors de doute qu'il s'est perdu grand nombre d'autres lettres de Bernon. Il y en avoit autrefois quelques-unes qu'Aribon Archevêque de Maïence lui avoit écrites, et qui en supposent au moins autant de la part de l'Abbé de Richenow. Cependant entre celles dont nous venons de rendre compte, il n'y en a qu'une seule qui peut lui être adressée.

Trit. scri. c. 309.

Chr. hir. ib.

Mab. an. ib.

9°. Trithême fait entrer dans le catalogue des écrits de Bernon plusieurs sermons, ou discours familiers, qu'il avoit faits à ses freres. Bernon dans sa lettre à Henri le Noir parle lui-même de deux de ces discours, qu'il envoïoit à ce Prince, en le priant de les faire réunir à ses autres écrits. Il y en avoit un de l'Épiphanie et l'autre de la Cène du Seigneur, dans lequel
l'Auteur

l'Auteur traitoit de la pénitence. Nous avons observé ailleurs, qu'il se trouvoit autrefois dans les bibliothèques des Pais-bas deux autres sermons, l'un sur la Nativité de la sainte Vierge, et l'autre pour rendre raison de ce qu'on fait memoire de cette B. Mere de Dieu tous les samedis de chaque semaine. Il est vrai que ces deux sermons se trouvent porter le nom de Bernier. Mais comme il y est qualifié Abbé, et que le nom de Bernon est le plus souvent exprimé par celui de Bern dans les manuscrits, il a été aisé que les Copistes en aient fait le nom de Bernier pour celui de Bernon. D'ailleurs le sujet dont traitent ces sermons convient fort à la dévotion de notre pieux Abbé pour la sainte Vierge.

Sand. bib. belg.
ms. par. 1. p. 244.

10° Entre les écrits de Bernon, que l'Anonyme de Molk a fait entrer dans son éloge, il nomme une vie de S. Udalric, ou Ulric, Evêque d'Augsbourg, mort en 973. Cet ouvrage est venu jusqu'à nous ; et il y en a au moins deux éditions. Surius l'a d'abord publié dans son recueil, sans avertir qu'il ait entrepris d'y rien changer, suivant sa mauvaise coûtume. Goldast lui reproche toutefois d'y avoir fait quelques altérations, et dit qu'il avoit entre les mains deux manuscrits de cette vie beaucoup plus corrects. Marc Uelser l'a fait ensuite imprimer sur l'édition de Surius, avec quelques remarques de sa façon, et le catalogue des Evêques d'Augsbourg. Ce recueil, qui contient aussi les deux autres vies du Saint, desquelles on va parler, parut à Augsbourg en 1595. Les successeurs de Bollandus et Dom Mabillon n'ont point jugé à propos, pour les raisons qu'on va voir, de réimprimer l'écrit de Bernon. Seulement, Dom Mabillon en a donné la préface, avec les quatre premières lignes du corps de l'ouvrage.

Mell. scri. c. 81.

Sur. 4. jul. p. 79-92 | Gold. rer. alem. t. 2. par. 2. p. 198 | Mab. act. t. 7. p. 415. 416. n. 1. 4.

Mab. ib. p. 473.

Nous apprenons de cette préface, quels furent les motifs qui engagerent Bernon à travailler sur ce sujet, et de quelle maniere il l'a exécuté. Il y avoit déjà deux vies presque entieres de S. Udalric : l'une écrite avec beaucoup de fidelité, mais d'un stile extrêmement diffus et presque aussi rampant, par le Prêtre Gerard, que le Saint avoit ordonné lui-même, comme Dom Mabillon l'a découvert ; et l'autre, que Gebehard, un des successeurs de Udalric avoit commencé à composer, et qu'il n'acheva pas. Celui-ci avoit pris le contre-pied de Gerard ; aiant écrit en un style si relevé, qu'il étoit hors de la portée du commun des Lecteurs. Bernon à la priere de Fridebold, Abbé du monastere de Sainte Affre à Augsbourg, entreprit une

Ibid.

troisième vie qui tint le milieu entre les deux autres. C'est ce qu'il a exécuté avec quelques grâces, et avec une sage retenue; se bornant à abréger les endroits trop diffus, et à en changer le style, sans préjudice de la vérité de l'histoire. Son ouvrage fut fait avant 1030, qui est l'année de la mort de Friedehold. Mais quoiqu'il ait son mérite, celui de Gerard est beaucoup au-dessus. Aussi les Hagiographes que nous avons nommés, lui ont-ils donné la préférence.

t. 6. p. 63.

11°. On attribue aussi à Bernon avec un juste fondement la vie de S. Meginrad, ou Meinrad, Ermite et Martyr, mort en 861. Quoiqu'elle ne porte pas son nom dans les manuscrits, on y découvre sans peine toute sa manière d'écrire. D'ailleurs ce fut du temps de Bernon, que le Saint dont les Reliques reposoient à Richenow, fut canonisé. Et il y a bien de l'apparence, que le motif de le faire connoître alors, déterminâ l'Auteur à écrire son Histoire. Il l'a exécuté avec une grande précision, sans donner dans les épisodes ni les lieux communs, ou autres ornements étrangers; se bornant scrupuleusement à ce qu'on en sçavoit dans son monastere.

Sur. 21. jan. p.
516-519.Boll. 51 jan. p.
381. n. 4 | Mab.
ib.

'Surius est le premier qui a publié cette vie, avec quelques légers changements; quoiqu'il n'avertisse pas qu'il ait touché au style.' On la traduisit depuis en allemand, et on l'imprima de la sorte en 1603, avec les Origines de l'abbaye d'Einsidlen, ou Notre-Dame des Ermites dans la Forest noire. Dom Christophe Hartmanne, Moine du même endroit, la fit imprimer à son tour en sa langue originale, dans les Annales de son monastere, en avertissant qu'il la croioit de la façon de Bernon de Richenow. Bollandus soupçonnant que cet Auteur avoit écrit Bernon, au lieu de Bennon, qui succeda à S. Meginrad dans son ermitage, a publié l'écrit sans nom d'Auteur, après l'avoir illustré de quelques observations. Surius en avoit usé de même. 'Mais Dom Mabillon en le donnant à son tour, avec de nouvelles remarques, a cru le devoir décorer du nom de Bernon, et le rendre par-là à son véritable Auteur.

Boll. ib. p. 381-
385.

Mab. ib. p. 63-68.

12°. On a vû que ceux qui ont fait l'éloge de notre pieux et sçavant Abbé, lui donnerent la qualité de Poëte, avec plusieurs autres titres d'honneur. Cependant il ne paroît nulle part aucune piece de Poësie de sa façon. Il y a seulement une inscription en six grands vers, qui se lisent à la tête d'un Sacramentaire, qu'on voit dans la bibliothèque de M. le Président Bouhier à Dijon, et dans lesquels Bernon est nommé, comme faisant ce

présent au Roi Henri. Ce Prince n'est autre sans doute que saint Henri depuis Empereur, ou plutôt Henri le Noir, à qui Bernon, comme on l'a remarqué plus haut, avoit coutume d'envoyer ses propres écrits. Quoiqu'il en soit, ces vers font juger que leur Auteur étoit très-mauvais Poëte, et que sa prose est incomparablement au-dessus de sa versification. Ces six vers se trouvent imprimés en trois endroits des ouvrages de Dom Mabillon, qui les avoit copiés sur l'original.

an. 1. 55. n. 27 | 1.
57. n. 77 | opusc.
t. 1. p. 10. 11.

Peut-être seroit-on en droit de donner à Bernon un poëme sur la ruine de Troies, publié par Goldast et Barthius. Ce qui paroît autoriser cette attribution, est d'une part que la piece porte en tête dans l'édition de Goldast, le nom de Bernard de Fleuri, et de l'autre, qu'elle est ancienne et faite avant la fin du XII siecle, ce qui convient à un Auteur^a qu'on suppose du siecle précédent, tel que ce prétendu Bernard. Or comme on ne connoît point en ces temps-là de Bernard de Fleuri, et qu'on sçait que Bernon en étoit alors Moine, et que de son nom ordinaire Bern on a fait souvent celui de Bernard, ainsi qu'on l'a montré, il y a beaucoup de fondement à lui faire honneur de ce poëme.

Fab. bib. lat. 1. 2.
p. 625.

Bart. adv. 1. 31.
c. 7.
^a Fab. ib.

Il est compris en quatre-vingt huit vers élégiaques, rimés dans l'hémistiche et dans la fin, de façon que l'une et l'autre rime est la même dans le pentametre et l'hexametre, ce qui doit avoir coûté beaucoup de travail au Poëte, qui a réussi par là à rendre sa piece plus curieuse qu'interessante. Quoique ses vers retiennent plusieurs traits de rudesse et de barbarie, on y en découvre d'autres qui ont leur mérite. On doit juger de là que la muse de Bernon étoit mieux montée, lorsqu'il travailla à ce poëme, que quand il fit l'inscription précédente dont il a été parlé.

Barth. ib.

Goldast est le premier qui l'ait tiré de la poussiere. Il l'a publié entre les poësies faussement attribuées au poëte Ovide. Ensuite Barthius, qui ne connoissoit pas cette édition, aiant déterré la piece dans les manuscrits, l'a fait réimprimer sans nom d'Auteur avec quelques observations de sa façon.

Fab. ib.

Barth. ib.

13°. Le même Goldast nous apprend qu'on attribue enfin à Bernon une Chronique; et ajoute aussi-tôt, qu'on ignore si elle existe. On pourroit même douter si jamais elle exista, sur ce que Sigebert, l'Anonyme de Molk et Trithème qui ont fait plus de recherches sur les ouvrages de Bernon, ne parlent point de celui-ci.

Gold. ib.

Il ne faut pas finir son article, sans dire un mot de sa maniere d'écrire. Elle n'est pas à la vérité entièrement polie, mais aussi elle ne retient presque rien de la barbarie et rudesse de son siecle. On y découvre de la netteté, de la précision, de la clarté, un air aisé, certains traits d'un bon goût qui étoit alors rare, sur-tout en Germanie. Il n'y a qu'à lire principalement ses vies de S. Udalric et de S. Meginrad, pour avoir des preuves de ce qu'on avance ici à ce sujet. On y reconnoitra sans peine un disciple d'Abbon de Fleuri pour le style. Quant à son érudition, elle est connue de tous ceux qui ont lu ses écrits. Les Centuriateurs de Magdebourg en particulier en font un éloge accompli; quoique les grandes vérités qu'ils y ont trouvées contre leurs erreurs, les eussent mis de fort mauvaise humeur contre le pieux et sçavant Abbé.

Magd. cent. 11.
c. 10. p. 637.

V A Z O N ,

EVÊQUE DE LIEGE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

V A Z O N , ou W A T H O N , autrement nommé GUALTHON, et même Valton, suivant l'idiome des différents païs, devint par sa pieté un modèle de vertu, et par sa doctrine un oracle de l'Eglise en son temps. On ignore le lieu de sa naissance, quoiqu'il soit à présumer qu'il étoit du diocèse de Liege. Dès son enfance il fut élevé à l'abbaye de Laubes, en la compagnie de condisciples celebres dans la suite, et sous la discipline du sçavant Heriger. Il fit à cette Ecole un égal progrès dans la science et les mœurs. Notger Evêque de Liege aiant connu son mérite, le prit pour son Chapellain, et lui confia bientôt après la direction de l'Ecole épiscopale. On a dit autre (1) part, combien elle devint alors florissante sous un aussi habile Modérateur. Après y avoir enseigné plusieurs années, Baldric II, successeur de Notger, le fit Doïen de son Eglise. Le zèle que fit paroître Vazon pour le maintien du bon ordre dans sa nouvelle dignité, lui attira des ennemis, qui

Mab. act. t. 8. p. 593. n. 52 | Mart. am. Coll. t. 4. p. 894. 898.

Spic. t. 6. p. 519 | Mab. ib. p. 006. n. 15.

Mart. ib. p. 873 | Mab. ana. t. 1. p. 422. 424.

Mart. ib. p. 873. 880.

1. Voyez le nombre XX. du Discours historique à la tête de ce volume.

mirent sa vertu à l'épreuve. Il crut devoir céder à leur passion; et s'étant défait de son Doïené, il passa au service de l'Empereur Conrad, en qualité de Chapellain.

' Sa retraite ne servit qu'à mieux faire connoître son mérite. p. 881. Il ne fut pas longtemps à la Cour, sans gagner l'estime et les bonnes grâces de l'Empereur, et de tous ceux qui l'approchoient. Les Prélats charmés de sa piété et de son sçavoir, lui donnerent leur confiance, le consultoient sur leurs difficultés, et le prenoient pour arbitre dans leurs différends.

' Un Juif qui passoit pour le plus habile Docteur de sa nation, et qui avoit grand accès à la Cour, à raison de la connoissance particuliere qu'il avoit de la Medecine, fournit à Vazon le sujet d'une victoire signalée. Ce Juif enflé de sa science, provoquoit souvent le Chapellain à la dispute. Enfin il arriva que celui-ci le confondit si pleinement, que le Juif s'avoua lui-même vaincu. Avantage qui inspira à l'Empereur une nouvelle estime pour le mérite de Vazon. A la mort d'Aribon Archevêque de Maïence, ce Prince voulut lui donner Vazon pour successeur; mais l'humilité de Vazon l'empêcha d'y consentir. p. 881. 882.

' Jean, Prévôt de l'Eglise de Liege, l'ennemi capital de Vazon étant mort, et sa place remplie par l'Archidiacre Lambert, l'ancien Doïen retourna à son Eglise se réunir à ses freres et jouir du repos du Cloître. Mais au bout de trois mois il se vit contraint, malgré sa modestie, de se charger de la double dignité d'Archidiacre et de Prévôt, que Lambert laissa vacante par sa mort. Il en remplissoit les fonctions avec autant de zèle que de suffisance, lorsque l'Eglise de Liege perdit son Evêque. Tout le monde jeta aussi-tôt les yeux sur le Prévôt pour remplir ce siege. Mais l'humble et ingénieux Vazon trouva le secret de l'éviter, et d'y faire placer Nithard un de ses disciples. p. 882. 883.

Il n'en fut pas de même à la mort de celui-ci. Tous les pieux artifices de Vazon se trouverent inutiles; et quoique déjà avancé en âge, il fut obligé d'entrer dans l'épiscopat. Son élection se fit en 1041, et son sacre l'année suivante par Herimanne Archevêque de Cologne, son Métropolitain. Elevé sur le chandelier de l'Eglise de Liege, il y brilla par toutes les vertus épiscopales. Il sut réunir à la vigilance et aux autres exercices du sacré ministere, le jeûne, l'abstinence, la priere, l'amour des pauvres, et retraça de la sorte la conduite des p. 887. 888 | Gall. chr. nov. t. 3. p. 887 | Sig. an. 1042.

Mart. ib. p. 893. 906.

p. 894. 898. 899.
902.

Mab. act. ib. p.
606. n. 16.
* Gall. chr. ib. p.
858.

grands Evêques de l'antiquité. Ses discours familiers étoient toujours assaisonnés du sel de la sagesse, qui en bannissoit toute inutilité. Souvent il se plaisoit à proposer des difficultés sur l'Ecriture, afin d'avoir occasion de les résoudre, en quoi il réussissoit avec autant de grace que de lumiere. La réputation de sa doctrine répondoit au brillant de ses vertus. Elle étoit si connue, que les Papes, les Empereurs, les Evêques avoient recours à ses décisions. Un évêcopat soutenu de la sorte fut de trop courte durée. Vazon n'y passa pas sept ans entiers; étant mort le huitième de juillet 1048.^a Il fut enterré devant le grand autel de sa Cathédrale, avec cette simple inscription, qui dit beaucoup de choses en peu de mots :

Ante ruet mundus, quàm surgat WAZO secundus.

Son corps fut transféré dans la suite devant l'autel de S. André, où il repose maintenant.

Mab. ib. p. 589.
n. 43 | an. 1. 53.
n. 74.

Vazon avoit deux freres, l'un nommé Emmelin, et l'autre Gonzon, ou Wenzon. Le premier, qui étoit un homme de mérite, et comme le bras droit de S. Poppon de Stavelo, fut Abbé de S. Vaast d'Arras, et l'autre de Florines, qu'il illustra par sa piété et sa doctrine.

§. II.

SES ECRITS.

Mart. ib. p. 873.

TOUT ce qui nous reste des productions de la plume de ce grand Evêque, se réduit à quelques lettres intéressantes à la vérité, mais qui toutes ne sont pas venues en entier jusqu'à nous. La principale, qui est entière, et qui pourroit passer pour un traité, à cause de sa prolixité, et du sujet dont il y est question, est adressée à Jean Prévôt de l'Eglise de Liege, cet ennemi capital de Vazon, dont il a été parlé, quoiqu'auparavant un de ses intimes amis. Suivant la coutume alors établie dans cette Eglise, l'administration du temporel appartenoit au Prévôt. Jean s'en acquittoit depuis longtemps avec une infidélité et une indépendance si marquée, que Vazon, alors Doien de la même Eglise, se crut obligé de l'en avertir. Vazon pour tâcher de remédier au mal, en faisant connoître le sujet pour ce qu'il étoit, prit le parti de lui écrire la lettre dont il s'agit. Elle est en un style un peu vif et piquant, mais rempli de grands principes, et soutenue par de justes raisonnements, qui peu-

vent servir à quiconque est chargé de l'administration des biens ecclésiastiques, sous la dépendance de Superieurs. On voit par cette lettre, que son Auteur avoit non-seulement un zèle tout de feu pour le bon ordre, mais qu'il possédoit encore le talent de mieux écrire qu'on ne faisoit communément en son siècle.

Nous sommes redevables de ce monument à Anselme et Alexandre Chanoines de Liege, qui l'ont inseré dans la continuation des actes des Evêques de cette Eglise. Il y a deux éditions de ces actes, l'une par Chapeaville, l'autre par Dom Martene. La lettre est tronquée en plusieurs endroits dans la première édition ; mais elle est entière dans l'autre.

Les mêmes Chanoines ont fait entrer dans leur ouvrage un fragment considerable d'une autre lettre de Vazon, mais fort différente dans les deux éditions marquées. Cette lettre étoit écrite à Henri I Roi de France, qui méditoit de faire la guerre à Henri le Noir, pendant qu'il étoit à Rome, occupé à se faire couronner Empereur. Ainsi la lettre fut écrite en 1046. On découvre dans ce fragment autant de force que d'éloquence. Aussi eut-elle son effet, en détournant le Roi de l'exécution de son dessein. Vazon lui en avoit déjà écrit au moins une autre sur le même sujet ; mais on ne nous en a rien conservé.

Il y a dans le même recueil une troisième lettre de notre Prélat en réponse à Roger II, Evêque de Châlons sur Marne, qui l'avoit consulté touchant les nouveaux Manichéens, qui se répandoient en France. Roger, après avoir exposé à Vazon les erreurs de ces hérétiques, le prioit de lui dire, s'il étoit permis, ou non, de les livrer au bras séculier pour les punir de mort? Vazon, établit la négative, tant par des raisonnements fort sensés, que par l'autorité de l'Ecriture et des Peres, notamment la parabole de l'yvraie et du bon grain mêlés ensemble, qui vient tout naturellement à son sujet. Il montre d'ailleurs que le pouvoir qu'ont reçu les Ministres de l'Eglise, est un pouvoir de vie, non de mort, pour édifier, non pour détruire. Quant aux erreurs de ces hérétiques, il dit qu'il y avoit longtemps qu'elles avoient été proscrites par les Peres. Cette lettre, qui mérite qu'on la lise, paroît presque entière dans l'édition de Dom Martene : au lieu qu'elle est tronquée dans celle de Chapeaville.

On auroit fait un recueil aussi utile que considerable, si l'on avoit été soigneux de recueillir les autres lettres de notre sçavant Evêque. Ses Historiens nous apprenent qu'il étoit sou-

p. 873-880 | Leod.
his. t. 1. p. 282.
286. c. 85.

Mart. ib. p. 897.
898 | Leod. his.
ib. p. 300. c. 103.

Mart. ib. p. 897.

p. 898. 901 | Leod.
his. ib. p. 302. 303.
c. 105.

Mart. ib. p. 898

p. 902 | Leod. his.
ib. p. 303. 304.

vent consulté, et qu'il se faisoit un devoir de répondre à tous ceux qui avoient recours à ses lumières. Ils nous ont encore conservé un fragment de sa réponse à l'Empereur Henri le Noir, qui l'avoit consulté sur le dessein de donner un successeur au Pape Clément II ; quoique Benoît IX, auparavant déposé, fût encore en vie. Mais les deux éditions où se trouve ce fragment le représentent d'une manière fort différente l'un de l'autre.

O L B E R T ,

ABBE' DE GEMBLOU.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Gemb. chr. p. 331.

p. 319.

'OLBERT' ne survêcut que de sept jours l'Evêque Vazon, son intime ami dès l'enfance, et fut comme lui un Docteur célèbre en son temps. Il étoit d'une famille honnête et chrétienne au diocèse de Liege, ou de Cambrai, en un lieu alors nommé LEDERVA. N'étant encore qu'enfant, il fut mis à l'abbaye de Laubes pour y être élevé dans la connoissance des Letres et de la Religion. Il y embrassa la vie monastique, à laquelle il paroît que ses parents l'avoient destiné. Les premiers progrès qu'il fit dans la vertu et l'étude des sciences, annoncerent dès-lors ce qu'il seroit un jour. A peine eut-il pris quelque connoissance des sept Arts Liberaux, sous le sçavant Abbé Heriger, qu'il conçut une ardeur insatiable pour l'Étude. C'est pourquoi, lorsqu'il entendoit parler de quelque habile Maître qui excellât dans les Letres, il y voloit aussi-tôt. Il parcourut ainsi plusieurs Ecoles célèbres ; et plus il acquerroit de connoissances, plus il en desiroit acquerir. Il fut d'abord à S. Germain des Prés à Paris, où il étudia quelque temps, sans négliger de profiter des exemples de vertu qu'il y eut sous les yeux ; la discipline régulière y étant alors en vigueur. De Paris il passa à Troïes, où il emploïa trois ans à perfectionner ses connoissances ; et de Troïes il alla à Chartres prendre les leçons du docte Fulbert. Telles furent les voies par lesquelles

Trit. scri. c. 308 |
chr. hir. t. 1. p.
121.

1' Tritheme le nomme indifferemment Albert et Adelbert.

les

les ' il se fit ce grand fonds de Literature ecclésiastique et séculiere, que Sigebert reconnoissoit en lui.

^a Sig. scri. c. 142.
Gemb. chr. ib.

S'étant ainsi enrichi des thrésors de la doctrine, Olbert retourna à Laubes, et y reprit avec son assiduité ordinaire les exercices du Cloître. Il commençoit à peine à y jouir de quelque repos, que Baldric Evêque de Liege l'envoia à Bouchard nouvellement ordonné Evêque ¹ de Wormes, qui lui avoit demandé quelque habile homme, qui pût l'aider à perfectionner ses études. Bouchard trouva en la personne d'Olbert tout ce qu'il souhaitoit ; et quoique revêtu de la dignité épiscopale, il ne fit pas difficulté de se rendre son disciple. On jugea bientôt de son progrès dans la science ecclésiastique sous la direction de cet habile Maître, par le recueil de Canons qu'il mit au jour dès 1007, ou l'année suivante. Le Prélat auroit fort souhaité de retenir Olbert à Wormes, pour avoir lieu de reconnoître les services qu'il lui avoit rendus ; mais Olbert préféra le parti de retourner à Laubes.

p. 519. 520.

p. 520.

Ibid. | Sig. an.
1008 | Leib. rer.
bruns. p. 831.

Au bout de quelque temps, l'Evêque Baldric le fit élire Abbé de Gemblou, ou Giblou, dont il prit le gouvernement en 1012, après avoir reçu la bénédiction abbatiale le vingt-un de septembre de la même année. Dès ce moment Olbert fit son capital de remplir à la lettre tous les devoirs d'un bon Pasteur. Il trouva de quoi exercer son zèle ; le monastere étant extrêmement déchu et pour le spirituel et pour le temporel. Mais le vigilant Abbé travailla avec tant d'application et de sagacité à remédier à l'un et à l'autre, qu'il eut la consolation d'y réussir en peu de temps. Il en renouvela l'église et tous les lieux réguliers, et parvint à établir parmi ses freres une exacte discipline. Et afin de l'y maintenir solidement, il les appliqua à l'étude des livres Sacrés ; des Ecrits des Peres et des autres Ecrivains Ecclésiastiques, dont il eut soin de fournir la bibliothèque de son monastere, jusqu'au nombre de plus de cents volumes, ce qui passoit alors pour fort considerable. Il voulut aussi qu'ils prissent quelque teinture des Belles Lettres, comme utiles à acquérir la science ecclésiastique ; et il leur en procura cinquante volumes. Exemple instructif pour tous les temps, dans lequel on a une nouvelle preuve de la connexité entre la vigueur de la discipline et les bonnes Etu-

Gemb. chr. p. 520.
521.

p. 521.

p. 522. 524.

p. 522. 529.

¹ Le Continuateur de l'histoire des Abbés de Laubes suppose par erreur, que Bouchard n'étoit encore que simple Cha-

noine de Liege, lorsqu'il étudioit sous Olbert ; et son erreur a été suivie par plusieurs Ecrivains.

Spic. t. 6. p. 591.

des. Ces exercices étoient soutenus à Gemblou par un travail réglé, qui consistoit principalement à copier les livres.

p. 529. 530.

Le service qu'Olbert rendit en cela à ses freres, il l'étendit à grand nombre de personnes externes, pour lesquelles il y avoit une Ecole ouverte dans son monastere, où il prenoit lui-même soin d'enseigner. De cette Ecole sortirent plusieurs Eleves de mérite, dont quelques-uns firent honneur à l'Eglise par leur bonne conduite, et lui devinrent utiles par leur doctrine, tandis que d'autres brillèrent à la Cour par la suffisance

p. 533. 535. 537.

avec laquelle ils y exercerent des charges. On connoît nommément entre ses disciples Misac, ou Mascelin, Folcuin, l'un et l'autre freres d'Olbert, Guiric, ou Guerin, son proche parent et Lietard. Folcuin, après avoir dirigé quelques années les Ecoles de Stavelo, devint Abbé de S. Vincent de Metz. Les trois autres le furent successivement de Gemblou, où Guiric en particulier prit de si justes mesures pour y perpetuer les bonnes Etudes, que pendant tout le reste de ce siecle, et encore au commencement du suivant, il y eut toujours de sçavants Moines.

p. 529.

Autant Olbert fit paroître de sagacité à rétablir les affaires de Gemblou, et d'amour pour le bon ordre à y faire fleurir les Letres, et revivre l'esprit de S. Benoît, autant il montra de bon goût et de magnificence dans les décorations et les ornements de son église. La réputation qu'il s'étoit acquise par là, le fit appeler à S. Jacques dans l'isle à la porte de Liege, afin de lui rendre les mêmes services, dont il avoit un extrême besoin. Olbert en fut fait abbé en 1021, sans discontinuer de gouverner Gemblou ; et dans l'espace de trois ans il renouvela toute la face de ce monastere. Le temporel, l'exacte discipline, les bonnes Etudes, tout y fut rétabli. Tant de travaux de la part d'Olbert en faveur de l'ordre monastique, l'ont fait compter par Sigebert entre les plus illustres Abbés de ce siecle, ses Restaurateurs : tels que S. Odilon de Cluni, le B. Guillaume de Dijon et les autres.

p. 528.

p. 528.

Sig. chr. an. 1027.

Gemb. chr. p. 527.
528.

Quelque dépense qu'Olbert fût obligé de faire pour la réédification, et l'embellissement des édifices de ses monasteres, il eut toujours la religieuse attention à réserver de quoi soulager la misere des pauvres. L'extrême famine qui désola toute la France en 1043, lui fut une occasion de multiplier ses aumônes presque à l'infini. Il semble que comme un autre Joseph il eût prévu ce temps de disette, et qu'il eût amassé exprès des

grains pour y suppléer. Bien loin de profiter du malheur des temps pour les vendre bien cher, il les donna avec une profusion qui a peu d'exemples. Tous les divers états du païs, les monasteres, les Maisons de Noblesse, comme le petit peuple, tout le monde trouva une ressource abondante en sa tendresse et sa liberalité paternelle.

'Ce fut une de ces bonnes œuvres par lesquelles il s'étoit préparé un thrésor dans le ciel, dont il ne tarda pas d'aller jouir.

' Il mourut le quatorzième de juillet de l'année 1048, le septième jour précisément après l'Evêque Vazon, comme il l'avoit souhaité en lui administrant les derniers sacrements. ' Il y

avoit alors un peu moins de trente-sept ans, c'est-à-dire, pour parler juste, trente-cinq ans et dix mois moins quelques jours qu'il étoit Abbé de Giblou, ' et vingt-huit ans qu'il gouvernoit en la même qualité S. Jacques de Liege. Il fut enterré dans ce dernier monastere, où il avoit rendu l'esprit, et où on lui érigea l'építaphe suivante.

p. 332.

p. 331.

p. 330.

p. 525. 532 | Mab.
act. t. 8. p. 606.
not.

EPITAPHE.

Hic jacet Abbatum speculum, decus et Monachorum,
Abbas OLBERTUS, flos paradise tuus.
Præfuit Ecclesiis normali tramite binis.
Legia corpus habes, Gembla carendo doles.

§. II.

SES ECRITS.

'SIGEBERT de Gemblou, qui avoit étudié sous la discipline du venerable Abbé, nous a laissé une notice de ses écrits, suivant la connoissance qu'il en avoit lui-même.

Gemb. chr. p. 36.

1°. ' Il nous apprend dans trois de ses ouvrages, sa chronique, son catalogue d'Ecrivains et l'histoire des Abbés de Gemblou, qu'Olbert a eu la principale part au fameux Decret, ou Recueil de Canons, qui porte le nom de Bouchard Evêque de Wormes, et dont il y a plusieurs éditions. Les termes de Sigebert ne sont rien moins qu'équivoques. On ne peut même rien de plus énergique pour établir ce qu'il avance. 'Après avoir donné une idée de ce Décret, en disant, que c'est une compilation de sentences choisies des Auteurs Ecclesiastiques, qu'il comprend ici par le terme de *Scripturarum*, il ajoute,

p. 520 | Sig. chr.
an. 1008 | Scri. c.
142.

chr. ib.

D d d i j

Seri. ib.

Gemb. chr. ib.

Montf. dia. it. p.
36.

Sig. seri. ib.

Du Pin, 40. sie.
p. 174.

que Bouchard ¹ avoit partagé ce travail avec le très-sçavant Abbé Olbert son Maître : *Collaborante sibi in hoc Magistro suo Olberto Abbate, viro undequaque doctissimo.* Il s'explique encore plus fortement ailleurs, et dit que ce fut Olbert ² qui fit les recherches nécessaires pour cet ouvrage, et qui les redigea par écrit : *ejus studio, ore et manu* ; ou ' comme il parle en un autre endroit : *dum Olberto dictante et magistrante magnum illud Canonum volumen centonisavit.*

Ce recueil, qui est divisé en vingt livres, étant suffisamment connu, ne demande pas que nous nous y arrêtions. Seulement nous y ferons quelques courtes remarques. Comme il commence par traiter de l'autorité du Pape, on en a pris occasion de lui donner dans un manuscrit du XI siècle, qui se voit à l'abbaye de San Benedetto en Italie, le titre suivant : *De potestate et primatu sedis apostolicæ.* Mais son titre ordinaire est *Magnum Decretorum volumen.* C'est effectivement le plus ample recueil en ce genre, qui eût paru jusqu'alors. Nous avons déjà observé en parlant de celui de Reginon, que Bouchard et son Compagnon de travail ont beaucoup puisé dans cet autre Canoniste ; qu'ils en ont copié jusqu'aux fautes ; qu'ils en ont assez souvent changé les termes ; et que ces changements leur ont fait faire d'autres fautes quelquefois considerables. Quelque defectueux au reste que soit ce recueil de Bouchard, il a beaucoup servi à Gratien pour sa fameuse compilation de même nature.

2°. ' Sigebert ajoute, qu'Olbert a rendu son nom immortel en écrivant des vies des Peres, *vitas SS. Patrum describendo.* Surquoi M. Dupin observe, que ce Bibliographe ne dit pas qu'Olbert eût composé ces vies, mais seulement qu'il les avoit copiées de sa main. Observation tout-à-fait déplacée et contraire au véritable sens de Sigebert, qui auroit attaché par là l'immortalité d'un homme de Letres à transcrire simplement des ouvrages d'autrui. L'on ne peut en effet révoquer en doute, que cet Ecrivain a voulu dire, qu'Olbert étoit non le simple Copiste, mais l'Auteur même des vies dont il est ici ques-

Alb. ch. an. 1003.

¹ Alberic de Trois-fontaines en parlant de ce recueil de Canons, fait de concert avec Olbert, nomme Baldric Evêque de Liege, au lieu de Bouchard de Wormes.

² Il est visible par-là qu'on ne doit tenir aucun compte de ce que dit l'Auteur de la vie de l'Evêque Bouchard, en prétendant que ce fut avec le secours de Vautier de Spire, que ce Prélat composa son Decret.

tion. La preuve s'en tire ^a d'un autre ouvrage de Sigebert, où parlant de ce même travail littéraire de notre sçavant Abbé, il dit sans équivoque, qu'il avoit composé en divers lieux quelques vies de Saints, et qu'il l'avoit fait en un style clair et poli : *Vitas aliquas Sanctorum aliquibus in locis liquide et polite composuit.*

De toutes ces vies, Sigebert ne nous fait connoître nommément que celle de S. Veron Confesseur, qu'Olbert écrivit à la priere de Raginer Comte de Hainaut. Cette vie, qui prouve de nouveau que M. Dupin s'est éloigné du sens de Sigebert, a été d'abord imprimée à Mons chez Jean Havart en 1636, par les soins de Dom George Galopin, Moine de S. Guilain, qui l'a accompagnée de ses remarques. Les Continuateurs de Bollandus l'ont donnée depuis avec de nouvelles observations, au trentième de mars de leur grand recueil, où elle est intitulée : l'histoire de l'invention des miracles et de la translation de St Veron, par Olbert Abbé de Gemblou. Titre qui ne faisant aucune mention de l'histoire personnelle du saint, convient parfaitement à l'écrit, où il n'est parlé des actions de sa vie, que pour annoncer qu'on les ignoroit entierement. On voit ici la louable retenue du judicieux Auteur, qui a mieux aimé passer sous silence ce qu'il ne sçavoit pas, que d'y suppléer, comme tant d'autres Legendaires, par des faits controvés, ou par des traditions souvent incertaines.

De sorte qu'Olbert n'a fait entrer dans son écrit, que ce qui s'étoit passé de son temps : c'est-à-dire l'invention du corps de S. Veron, qui se fit en 1004, les miracles qui l'accompagnèrent et la suivirent, avec sa translation de Lembec à Mons, nommé alors le Mont de Château-lieu, événement qu'on place en 1012. Tous les faits y sont détaillés avec beaucoup d'ordre, et revêtus de toutes leurs principales circonstances. A la tête se lit une courte épître dédicatoire au Comte Raginer ; après quoi vient une description abrégée des ravages, causés autrefois dans les Gaules par les Huns, les Vandales, les Normans, qui montrent que l'Auteur avoit étudié avec fruit l'histoire civile. Cet endroit est écrit avec une piété charmante. On trouveroit en partie dans tout l'ouvrage les beautés qu'y découvroit Sigebert, sans les consonances affectées qui y regnent perpétuellement.

3°. Enfin ce Bibliographe atteste, qu'Olbert avoit employé la grande connoissance qu'il avoit de la Musique à com-

^a Gemb. chr. p. 530.

Ibid.

Andr. bib. belg. p. 706.

Boll. 30. mar. p. 844-850.

p. 846. n. 2.

p. 850. n. 21. not.

Sig. scri. ib. | Gemb. chr. p. 530.

poser des chants, c'est à dire apparemment des hymnes, des repons, des antienes à l'honneur des saints. Il en fit en particulier pour les offices de S. Veron et de sainte Vaudru, honorée principalement à Mons.

Sig. ib. not. | Swe.
ath. belg. p. 588 |
And. ib. | Le
Long, bib. sac. t.
2. p. 884.

Gemb. chr. p. 529.

4°. ' Aubert le Mire, et autres Bibliographes modernes, attribuent aussi à Olbert une Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, que ni Sigebert, ni Trithême n'ont point connue. Mais il y a tout lieu de croire, que cet ouvrage prétendu n'a d'autre fondement, ' que ce qu'on lit dans l'histoire du Venerable Abbé, où il est parlé du soin qu'il prit d'enrichir de bons livres la bibliothèque de Gemblou. Il y est dit à ce sujet, qu'il fit copier, ou qu'il copia lui-même en un seul volume l'histoire entiere de l'ancien et du nouveau Testament : *plena-riam vetus et novum Testamentum continentem in uno volumine transcripsit historiam.*

Angl. bib. mss.
par. 1. n. 949.

Un ami, qui s'intresse beaucoup à la perfection de notre ouvrage, conjecture que les vies des Peres composées par Olbert, pourroient bien être ' ce qu'on trouve dans un manuscrit de Guillaume Laude Archevêque de Cantorberi sous ce titre : *Worici Abbatis historiolaë, seu Legendæ de vitis Patrum.* Mais sa conjecture n'est appuïée que sur la supposition, que les Copistes auront écrit *Worici* pour OLBERTI, ce qui est purement hazardé.

Boll. 18. jul. p.
458. n. 21.

' Les doctes Continueurs de Bollandus ont soupçonné, comme il a été dit autre part, qu'Æthert qui se donne pour Auteur des Actes de S. Frederic Evêque d'Utrecht, pourroit être le celebre Olbert. Mais comme ils ne se sont pas arrêtés à cette idée, et que nous avons montré d'ailleurs, qu'Olbert étoit alors trop occupé pour aller à Utrecht et y faire un certain séjour, ce que fit l'Auteur de ces actes, cette idée demeure pure idée.

RAOUL GLABER,

MOINE DE CLUNI.

§. I. HISTOIRE DE SA VIE.

RAOUL, surnommé ¹ GLABER, qui est moins un nom propre qu'un sobriquet qui signifie sans poil, ^a embrassa la profession monastique avant l'âge de douze ans accomplis. Il n'en donne point d'autres motifs, que les sollicitations d'un oncle, déjà engagé dans le même état, qui croioit pouvoir le retirer par-là d'une vie déréglée qu'il menoit dès-lors. Ce frein cependant ne fut point si-tôt capable d'arrêter les passions d'une jeunesse bouillante, comme Glaber a l'humilité d'en faire lui-même sa confession publique. Il ne laissa pas au travers des miseres de son libertinage de faire d'assés bonnes études pour son siecle, et d'acquérir un certain fonds de Literature qui lui servit au besoin. Son indocilité, sa rebellion même, et ses autres vices l'aïant fait chasser d'un monastere, son sçavoir lui ouvrit l'entrée dans un autre. Il en nomme quatre, où il passa ses premieres années depuis qu'il eut quitté le monde : ['] S. Leger de Champaux, mal nommé de *Cappellis* dans le texte de son histoire, et dès-lors soumis à S. Germain d'Auxerre, ['] S. Benigne de Dijon, Notre-Dame du Moutier, S. Germain d'Auxerre, et deux autres, ['] Béze et Cluni, dans lesquels il fit aussi quelque résidence.

Glaber par ce détail nous donne acte de son inconstance et de sa legereté. Tous ces monasteres étoient situés au Duché de Bourgogne : d'où il est à présumer, que Glaber étoit natif du même païs. Il auroit dû en conséquence trouver place dans la nouvelle Bibliothèque des Ecrivains de cette province. Mais il n'est pas le seul Bourguignon qui y manque ; et l'on feroit une longue liste de tous ceux qui y devoient entrer, et qu'on y a cependant oubliés.

¹ Dans un de ses ouvrages il prend simplement le nom de Rodulphe, dont nous faisons celui de Raoul ; et dans un

autre il se nomme Glabert Rodulfe, en prenant pour prénom ce qui n'étoit que son surnom.

His. de l'Acad. des
insc. t. 8. p. 549.
^a Glab. l. 5. c. 1.
p. 51.

p. 50 | Mab. an. 1.
50. n. 20. 93.

Glab. ib. p. 51. 52.

p. 54 | l. 4. c. 6.
p. 47.

Mab. act. t. 8. p.
322. n. 1 | Glab.
l. 1. pr.

XI SIECLE.

Mir. auc. c. 315 |
 Voss. his. lat. l. 2.
 c. 44. p. 116. 2 |
 Cave, p. 523. 2 |
 Glab. l. 5. c. 1.
 p. 50. 31.
 b. l. 4. c. 3. p. 43.

p. 42. 43.

Mab. act. t. 8. p.
 333. n. 27.

Glab. l. 3. c. 1. p.
 52. 53.

l. 1. pr.

Mab. an. l. 58. n.
 73.

Glab. l. 5. c. 3.
 p. 58.

Il n'y a rien de bien clair pour dire précisément dans quel monastere Glaber se consacra, d'abord à Dieu. Quelques modernes supposent, sans le prouver, que ce fut à S. Germain d'Auxerre. Néanmoins à s'en tenir à l'ordre^a de sa propre narration, il y a beaucoup d'apparence que ce fut à S. Leger de Champaux, d'où il passa ensuite à S. Benigne de Dijon.^b Le B. Guillaume, qui en étoit alors Abbé, lui donnoit, soit par ménagement pour son humeur difficile, soit pour tâcher de le ramener à son devoir, des marques de prédilection, en le prenant quelquefois pour le compagnon de ses voyages. Glaber se trouvant avec lui à Suze dans les Alpes, démasqua un insigne imposteur, qui débitant de fausses reliques, abusoit de la crédulité, non seulement du petit peuple, mais aussi des Evêques et du Seigneur du pais.

Tous les égards de l'homme de Dieu pour Glaber, ne furent pas capables de le retenir à S. Benigne. L'ayant un jour grièvement offensé, il en sortit, et se retira dans un monastere qui n'étoit pas de sa juridiction, afin apparemment d'éviter la peine reguliere dûe à sa faute. Cette circonstance marquée par Glaber même convient à S. Germain d'Auxerre, reformé par S. Maïeul, et par conséquent de la dependance de Cluni. On l'y occupa à renouveler les inscriptions et les épitaphes de l'église : ce qui lui attira la jalousie, et lui fit sentir les effets de la mauvaise humeur d'un Moine étranger, qui avoit été reçu comme lui dans le même monastere avec beaucoup de charité.

Glaber sortit encore de cet asyle ; mais on ne voit pas si de là il se retira plutôt à Beze qu'à Notre-Dame du Moûtier. Ce qui ne paroît pas souffrir de difficulté, c'est que Cluni fut sa dernière demeure. C'est-là qu'il mit la dernière main à son histoire par ordre de l'Abbé S. Odilon, à qui elle est dédiée. Circonstance qui montre que ce fut avant le premier jour de janvier 1049, qui est l'époque de la mort du saint Abbé. Mais la publication de son ouvrage ne précéda de guères cet événement. On croit communement que notre Historien le finit en 1044, sur ce que l'élection du Pape Gregoire VI, qui se fit la même année, est le dernier trait qu'il y a fait entrer. Mais on devoit observer, qu'il ajoute tout de suite, que la bonne conduite de ce Pontife effaça les taches de celle de son prédécesseur : ce qui fait voir qu'il y avoit alors un certain temps que Gregoire remplissoit le S. Siege.

Outre

Outre cette preuve que Glaber publia plus tard son Histoire qu'en 1044, il nous en fournit lui-même d'autres. Non seulement il rapporte des événements arrivés sur la fin de Novembre 1046, tels que des Phénomènes extraordinaires; mais il marque encore quelques-unes des fâcheuses suites qu'ils avoient présagées, suivant les idées superstitieuses de ce temps-là, et nommément une grande disette de vin, laquelle n'arriva sans doute que l'année suivante. De sorte que ce ne fut au plutôt que sur la fin de 1047, qu'il mit au jour son Ouvrage, et que l'Auteur vivoit encore en 1048, si même il n'a vécu au-delà. Sigebert ne le connoissoit que de nom, et sous le titre d'Auteur d'une Histoire des François, pour l'avoir placé entre ses Ecrivains du VI et VII siècle.

c. 1. 3. p. 55. 56.

Sig. scri. c. 50.

§. II.

SES ECRITS.

GLABER passoit pour avoir de la science, puisque c'étoit sur cette réputation qu'on se tenoit assuré, lorsqu'il sortoit d'un Monastere, qu'il trouveroit place dans un autre. Il avoit étudié les Belles Lettres et les autres Arts liberaux, quoiqu'il n'eût pas acquis le talent de bien écrire. On voit par les mots tirés du grec qu'il emploie assez souvent, qu'il avoit quelque connoissance de cette langue. Il fait quelquefois le Theologien et le Philosophe; mais il n'avoit point approfondi ces sciences. Il se mêle aussi de faire le Poète; mais sa versification n'est guères meilleure que celle des autres Versificateurs de son temps. Avec ces connoissances il entreprit de laisser à la posterité quelques écrits de sa façon.

Glab. l. 5. c. 1. p. 51.

1°. Il y a de lui une Histoire divisée en cinq Livres, et chaque Livre en plusieurs Chapitres, sans compter l'Épître Dedicatoire à S. Odilon, et deux courtes Préfaces, l'une à la tête du troisième Livre, et l'autre qui précède le quatrième. Glaber commença à y travailler par ordre du B. Guillaume de Dijon, dès le temps qu'il étoit à S. Benigne sous la conduite de ce grand Homme, mort en 1031, et l'avoit déjà fort avancé. Mais l'ouvrage fut interrompu dans la suite, à raison apparemment des différentes aventures de l'Auteur. Se trouvant enfin à Cluni, S. Odilon et les Con-

Mab. act. t. 8. p. 333. n. 27.

Glab. l. 1. 1. pr.

freres de Glaber l'engagerent à reprendre et finir son Histoire. Les motifs qui lui en firent naitre le dessein, furent de voir que depuis le Venerable Béde et Paul Warnefride, au commencement et à la fin du VIII siècle, personne ne s'étoit mis en devoir de conserver à la posterité ce qui s'étoit passé dans l'Eglise et dans l'Etat.

c. 1. p. 3.

pr. p. 2.

c. 1. p. 2. 3.

Glaber en conséquence se proposa d'écrire les principaux événements, arrivés dans l'un et dans l'autre, depuis l'année 900 jusqu'au temps qu'il écrivoit : c'est-à-dire, comme on l'a déjà vu, jusqu'en Novembre 1046 au moins ; non-seulement en France, mais aussi dans tous les païs qui formoient autrefois l'Empire Romain, ou comme il s'explique lui-même ailleurs, dans les quatre parties du monde. Expression qu'il ne faut pas prendre à la lettre, comme supposant que l'Amérique fût dès lors connue, mais qui étoit d'usage, et dont notre Auteur tâche par des raisonnements mystiques au dernier point, de montrer la convenance avec les quatre Evangiles, les quatre vertus Cardinales, les quatre éléments, et enfin les quatre âges du monde ; car il n'en compte pas davantage. Tel est le début de Glaber, qui ne prévient pas en faveur de son Histoire.

l. 3. c. 9. p. 36.

Mab. an. l. 55. n. 88.
Glab. l. 5. c. 1. p. 55.

Le Boué, t. 2. p. 93.

Aussi en a-t-il exécuté le dessein d'une maniere fort défectueuse. Il n'y a ni bon goût, ni choix, ni ordre dans la plupart des faits, ni beaucoup de jugement. C'est un mélange confus d'Histoire Civile et d'Histoire Ecclésiastique, dans lequel l'Auteur a fait entrer des visions et apparitions nocturnes, avec d'autres minuties, qui ne devoient point paroître dans un ouvrage sérieux. A ces défauts généraux s'en réunissent plusieurs particuliers. Par exemple, il n'est pas toujours d'accord avec lui-même. Il dit que Hugues fils du Roi Robert fut couronné Roi, n'ayant pas encore dix ans accomplis, et qu'il mourut avant que d'avoir porté ce titre dix ans entiers, ce qui fait l'espace de dix-huit ans.

Cependant il lui en donne vingt-huit : *Ter denis minus creverat duobus.* Il faudroit lire *bis* au lieu de *ter* ; mais les manuscrits portent cette dernière leçon. De même, il place deux ans trop tard la mort de l'Empereur Conrad le Salique, et le mariage de Henri le Noir avec Agnès de Poitiers. D'autres ont remarqué ses fautes d'Etymologie et de Géographie.

Malgré tous ces défauts, l'Ouvrage de Glaber ne laisse pas

de contenir d'excellentes choses, tant pour l'Histoire générale que la particulière. Il y en a même quelques-unes qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Nous n'avons point d'Historiens du temps, qui nous fassent mieux connoître que lui, le Prince Hugues le Grand, fils du Roi Robert, et le B. Hervé II Trésorier de S. Martin de Tours. Ce qu'il nous apprend de celui-ci en particulier, enferme une suite presque entière de sa vie, et a été détaché de l'Histoire de Glaber, pour en faire un écrit isolé. Il se trouve de la sorte dans quelques manuscrits, sur lesquels on l'a imprimé, sans sçavoir qu'il fait partie de l'Ouvrage de notre Historien.

C'est apparemment en ne regardant Glaber, que par les beaux endroits de son Histoire, que le Cardinal Bona nous le donne pour un Écrivain très-exact : *Historiarum sui temporis accuratissimus scriptor*. Le Cardinal Baronius reconnoissoit aussi en lui de la fidélité, et lui reproche seulement d'avoir avancé que le Pape n'a pas plus de juridiction sur un Diocèse étranger, que n'en ont les autres Evêques. C'est ce que Glaber entreprend de prouver effectivement, en parlant de la fameuse dédicace de l'Eglise de Beaulieu en Touraine. Quiconque souhaiteroit avoir une plus ample notice de son Histoire, peut consulter la sçavante Dissertation de M. de la Curne de Sainte-Palaye sur ce sujet.

L'Histoire de Glaber a été imprimée pour la première fois par les soins de Pierre Pithou, qui l'a placée à la tête de son premier Recueil d'Historiens de France, imprimé à Francfort, *in-fol.* en 1596. Dans le titre l'Auteur est qualifié Moine d'abord de S. Germain d'Auxerre, puis de Cluni; et son Ouvrage y est annoncé comme ne contenant que quatre Livres, quoique l'édition comprenne les cinq. C'est sans doute sur ce titre erroné, que le Mire n'y compte non plus que quatre livres, et que lui et les autres qui l'ont suivi, donnent à Glaber les mêmes qualifications.

Les Duchene ont donné dans la suite une autre édition de Glaber, dont ils ont revû le texte avec soin sur un ancien manuscrit de la Bibliothèque de M. de Thou. Il est placé à la tête du IV volume de leur Collection, imprimé à Paris en 1641, l'inscription annonce les cinq Livres que contient son Histoire, et ne donne à l'Auteur que le simple Titre de Moine, conformément au manuscrit, comme il est à croire.

Le P. le Long a avancé, que l'Histoire de Glaber a été

Glab. 1. 3. c. 4.
9.

Mart. anec. t. 3.
p. 1689. 1692.

Bon. not. aut. p.
41.

Bar. an. 996. p.
904.

Glab. 1. 2. c. 4.

Hist. de l'Acad.
des insc. t. 8. p.
549-559.
Pith. scri. Fr. t. 1.
p. 1-59.

Mir. auc. c. 315.

Duches. 4. 4. p.
1-58.

Le Long, bib. fr.
p. 241.

traduite dans les Chroniques de saint Denys. Mais M. de Sainte-Palaye assure, qu'après y avoir examiné avec attention tout ce qui regarde le temps où Glaber a écrit, il n'y a rien trouvé qui y ressemble tant soit peu.

Gl. 1. 4. c. 4.

2°. ' Glaber a composé un autre Ouvrage, qu'il publia avant son Histoire, dans laquelle il est annoncé. C'est la vie du B. Guillaume Abbé de saint Benigne de Dijon, dont il avoit été disciple, comme il a été dit. Il étoit donc en droit de protester, ' ainsi qu'il fait dans la petite Préface qui se lit à la tête, que ce qu'il entreprend d'écrire, il en avoit été témoin en partie; ayant appris le reste de personnes très-véridiques. Le Saint mourut en 1031; et Glaber écrivit en 1047 l'Histoire de son temps, dans laquelle il fait mention de cet autre ouvrage. Il s'ensuit de-là, qu'il y mit la main peu de temps après la mort de saint Guillaume. L'Auteur l'adresse à tous les Fidèles, et s'y qualifie le dernier des Moines. Il a assez bien réussi à y peindre le caractère, et décrire les principales actions du Saint. Mais son écrit ne suffit pas pour le faire entièrement connoître.

Reom. p. 121-146.

Il y en a trois éditions. ' La première a été donnée par le P. Pierre Rouviere, dans son Histoire de Réomé, ou Moutier Saint Jean, imprimée à Paris *in-4°*. en 1637. ' Au bout de six ans Bollandus publia de nouveau cette vie, avec quelques remarques de sa façon, au premier jour de son mois de Janvier. ' Enfin Dom Mabillon l'a fait entrer, sur les deux éditions précédentes conférées à un manuscrit de S. Benigne et à un autre, dans le VIII volume de sa Collection d'actes. Cette édition est préférable aux autres, non-seulement à raison des notes et des nouvelles observations dont elle est illustrée, mais aussi parce qu'on y a rectifié à la faveur des manuscrits divers endroits transposés, et qu'on y a joint en forme de supplément, ce que la Chronique de S. Benigne nous apprend du B. Abbé.

Roll. 1. jan. p. 57-64.

Mab. ib. p. 320-334.

Gl. 1. 5. c. 1. p. 52.

3°. ' Lorsque notre Historien demouroit à saint Germain d'Auxerre, il renouvela les inscriptions des autels, effacées par l'injure des temps, et fit des épitaphes pour orner les tombeaux des personnes illustres qui y avoient été enterrées. Ces autels étoient au nombre de vingt-deux; ce qui montre que Glaber eut de quoi exercer sa Muse. Quoique ces inscriptions renouvelées, qui étoient en vers hexamètres, fussent biffées peu de temps après par un effet de l'envie, ou

de la jalousie, il peut y en être resté quelques-unes. A cela près, on ne trouve point que Glaber ait composé d'autres poésies, qu'un petit poème en vers iambiques rimés sur la mort du Roi Hugues, dont il a été parlé, et un autre en vers hexamètres sur le luxe et la dépravation des mœurs, qu'introduisirent en France les peuples d'Auvergne et d'Aquitaine, c'est-à-dire de Provence, en conséquence du mariage de Constance avec le Roi Robert. Glaber a inséré l'un et l'autre dans le dernier Chapitre du III Livre de son Histoire. (XII.)

L. 3. c. 9. p. 36-39.

HELGAUD,

MOINE DE FLEURI.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

HELGAUD,¹ ou HELGALD qui méritoit mieux le titre de Panegyriste que celui d'Historien, étoit contemporain de Glaber, dont on vient de parler. Il nous apprend lui-même, qu'il avoit été Moine de Fleuri sous l'Abbé Gauzlin, qui réunissoit en sa personne cette dignité avec celle d'Archevêque de Bourges, et qui mourut en 1029. De-là il est à présumer, qu'Helgaud avoit étudié sous Abbon, ou sous Constantin, son successeur dans la direction des Ecoles de Fleuri. Mais s'il y fit du progrès dans les autres connoissances littéraires, il ne sçut guères profiter de leurs leçons pour apprendre à bien écrire. Son stile est effectivement si peu naturel, ou pour mieux dire, si affecté, si rude, si obscur, qu'on n'y reconnoîtroit jamais un disciple d'Abbon.

Helg. vit. Rob. p. 74. 75.

L'on ne peut d'ailleurs s'empêcher de convenir, qu'Helgaud étoit homme de mérite et de piété. C'est ce que fait juger la part singulière qu'il avoit à l'honneur des bonnes grâces du Roi Robert, qui ne contractoit ordinairement d'étroites liaisons qu'avec des personnes de ce caractère.

¹ / Possevin le nomme Helgacitus, ou Helgacidus, suivant la leçon de Vos- sius. Mais c'est par corruption.

Poss. app. t. 1. p. 720. | Voss. his. lat. 1. 2. c. 44. p. 116. 2.

- p. 74.
p. 76.
- p. 75. 76.
- p. 76.
- p. 74.
- p. 75.
- p. 74. 76.
- p. 75.
- p. 79.
- Non-seulement, il avoit un libre accès auprès de ce Prince, qu'il regardoit comme son pere, il ose même dire, comme son ami, *amicus de amico, dilectus de dilecto* ; ' mais encore Robert aimoit véritablement Helgaud comme son fils, *affectu diligebat paterno*. ' Les preuves qu'en donne notre Ecrivain sont concluantes, et ne permettent pas d'en douter. ' Helgaud avoit un autre illustre ami en la personne d'Odolric, Evêque d'Orleans, sur l'amitié duquel il pouvoit compter, jusqu'à en obtenir tout ce qui seroit conforme aux règles de l'équité.
- Gauzlin avoit aussi des égards particuliers pour Helgaud. Il le choisit pour prendre soin de faire construire sur le fonds de l'Abbaye de Fleuri, une Chapelle sous l'invocation de S. Denis et de ses Compagnons. Helgaud ne la fit d'abord que de bois. ' Le Roi Robert étant allé dès lors la visiter par dévotion, y fit des présents, et l'enrichit peu de temps après de quelques Reliques des Saints Martyrs. Un embrasement inopiné l'ayant ensuite réduite en cendres, Helgaud trouva le moïen de la rebâtir de pierres. Et afin d'apprendre à ceux qui y iroient prier, que c'étoit son ouvrage, et de les engager à se souvenir de lui dans leurs prières, il mit à droit et à gauche de l'Autel deux inscriptions en Vers, dans lesquels il a eu soin de se nommer, et de reclamer les suffrages de ceux qui les liroient. On peut tirer de-là, qu'Helgaud étoit Prêtre, puisqu'il étoit chargé de deservir cette Chapelle. Entre ses autres bonnes qualités, ' il avoit la reconnoissance en grande recommandation. C'est ce qu'il montre par les prieres qu'il fait pour le bonheur éternel de ses bienfaiteurs, lorsqu'il parle de leurs bontés à son égard.
- Il seroit difficile de fixer précisément le terme de sa vie. Il est certain qu'il a vécu au-delà de 1033, qui est l'époque de la mort d'Odolric, Evêque d'Orleans, ' dont il parle comme d'une personne qui n'étoit plus au monde. Il y a même beaucoup d'apparence, qu'il n'écrivoit qu'après 1042 : c'est-à-dire, après que le Roi Henri, fils de Robert, se fut signalé contre Etienne, Comte de Champagne, Galeran de Meulan et les factieux de Normandie, qui refusoient de reconnoître Guillaume le Bâtard pour leur Souverain. Ce qui en fait ainsi juger, ' est la fin de l'ouvrage d'Helgaud, où parlant de ceux qui entreprendroient d'écrire les exploits militaires du Roi Robert, il dit qu'ils y trouveroient matière

à faire paroître le pere et ses fils, comme de grands Capitaines couronnés de gloire. Plusieurs Modernes supposent, qu'Helgaud florisoit vers 1050. Mais on peut légitimement douter s'il a vécu au-delà de 1048. ^a Sa mort est marquée au vingt-neuvième jour d'Août, dans le Nécrologe de S. Benigne de Dijon, et au jour précédent dans celui de S. Germain-des-Prez, qui lui donne la qualité de Prêtre.

Oud. scri. t. 2. p. 644. | Le Long. bib. fr. p. 340. ²
^a Montf. bib. bib. p. 1163. 2. | Hist. de S. Ger. app. p. 117. 3.

§. II. SES ECRITS.

L'UNIQUE ouvrage, qui nous reste de la façon d'Helgaud, est un abrégé de la vie du Roi Robert. On a ajouté à ce titre que l'écrit a été pris de l'ouvrage d'un autre Moine, qui auroit traité plus amplement le même sujet avant notre Historien. Mais M. de Sainte-Palaye a montré par de fortes raisons, que cette addition, qui réduit Helgaud à la qualité de simple Abréviateur, est sans le moindre fondement, et qu'on doit la regarder comme un effet téméraire de l'ignorance des Copistes. Si donc cette Vie porte le titre d'abrégé, ce n'est point qu'elle soit un extrait d'un autre écrit plus étendu, mais parce qu'elle n'est qu'une Histoire abrégée du Prince, dont l'Auteur entreprend d'écrire les actions, Helgaud en effet avertit lui-même, qu'il n'a pas eu dessein de parler des guerres où Robert se signala, ni des affaires politiques, et qu'il laisse aux Historiographes le soin d'en transmettre la mémoire à la postérité.

Du Ches. t. 4. p. 39.

Hist. de l'Acad. des insc. t. 10. p. 336.

Helg. vit. Rob. p. 79.

Par cette suppression l'Auteur a proscrit de son ouvrage ce qu'il y avoit de plus intéressant pour l'Histoire, dans la vie du Roi Robert. Il s'est borné à nous donner une longue déclamation, qui roule uniquement sur la piété de ce Prince, sur sa dévotion envers les Saints, sur ses jeûnes, ses mortifications, ses prières, sur sa charité pour les pauvres, sur l'affection qu'il portoit aux Moines, sur les biens dont il les combla, les grandes fondations qu'il fit dans l'Ordre de S. Benoît, et particulièrement dans l'Abbaïe de Fleuri, enfin sur quelques miracles qui lui furent attribués. De sorte que c'est moins une Histoire, qu'un Sermon, ou Oraison Funébre dans le goût de ce temps-là, où l'Auteur a placé beaucoup de minuties, et est entré dans les plus petits détails. Le tout

Hist. de l'Acad. des insc. ib. p. 338.

- p. 559. est assorti à un style tel qu'on l'a déjà dépeint, et où les consonances souvent affectées tiennent lieu du bon goût. Cela n'empêche pas que ces détails, qui regardent souvent l'intérieur de la maison de nos Rois, ne nous offrent une peinture très-naïve et très-singulière de la simplicité des mœurs du temps.
- Du Ches. ib. p. 59-62. Cet écrit est précédé d'une courte notice de la fondation de Fleuri, et du testament de Leodebode son Fondateur, pièces qui sont ici visiblement hors d'œuvre, à l'égard de la vie du Roi Robert, avec laquelle elles n'ont point de rapport. D'où le sçavant et judicieux M. de Sainte-Palaye conjecture avec beaucoup de fondement, que l'Auteur avoit un dessein plus étendu, et qu'il s'étoit proposé de faire l'Histoire des Abbaïes de S. Agnan d'Orleans, et de Fleuri. Après quoi n'ayant pas voulu laisser ignorer à la postérité les grands biens qu'elles avoient reçus du Roi Robert, il en aura pris occasion d'y ajouter par maniere de Supplement, ou comme une suite de cette Histoire, la vie de ce Prince, dont la plus grande partie contient en effet ce qu'il fit en faveur de ces deux Monastères; quiconque se donnera la peine de lire avec attention la Préface qui est à la tête de cette Vie pour la lier avec l'ouvrage précédent, conviendra que la conjecture est aussi solide qu'ingénieuse. Il sera arrivé dans la suite des temps, que la négligence des Copistes aura fait perdre ce qui nous manque du corps de l'Histoire.
- Hist. de l'Acad. des insc. ib. p. 357. L'Écrit d'Helgaud, tel qu'il est venu jusqu'à nous, a été d'abord imprimé avec la Vie de S. Louis, par Guillaume de Nangis, et l'Histoire de France par Gaguin. Le Recueil, qui est *in-folio*, parut à Francfort en 1577. Il paroît que cette édition n'a pas été connue de nos Bibliographes. Pithou réimprima depuis l'Ouvrage de notre Auteur à la suite de l'Histoire de Glaber, dans le premier Volume de ses Historiens. Les Duchesne l'ont donné de nouveau dans le quatrième Volume de leur collection à la suite du même Glaber.
- Du Ches. t. 4. p. 59-79. Vossius attribué à Helgaud la Vie de S. Abbon, Abbé de Fleuri, dont on a fait l'Histoire en son lieu. Mais cette opinion, qui est particulière à ce Critique, se trouve dénuée de toute vrai-semblance. L'ouvrage appartient à Aimoin disciple d'Abbon, comme on l'a vu à son article.
- Bib. cath. Rot. M. de Sainte-Palaye, après avoir discuté ce qui concerne la personne d'Helgaud et son Écrit, nous donne une notice
- Pith. scri. fr. t. 1. p. 59-79.
- Voss. his. lat. l. 2. c. 44. p. 116. 2.
- Hist. de l'Acad. des insc. ib. p. 559-560.

tice de deux fragments d'Histoire imprimés à la suite. Nous en avons déjà rendu compte nous-mêmes dans le cours de l'Histoire de ce siècle, en montrant que ce sont des extraits fort défectueux, tirés de la Chronique d'Ademar de Chabanois. Ainsi, depuis qu'on a l'original en entier, ces morceaux informes ne doivent plus paroître dans les recueils de nos Historiens de France.

SYRUS ET ALDEBALD,

MOINES DE CLUNI.

SYRUS et ALDEBALD, les deux premiers Historiens de S. Maïeul, ne nous sont presque connus, que par l'ouvrage qui leur est commun. Ils étoient l'un et l'autre Moines de Cluni, sous S. Odilon, successeur immediat de S. Maïeul. On croit, que Syrus est le même que Syron, l'un des confidens et des compagnons de voïage de S. Odilon, homme de merite, et Abbé d'un certain Monastere qu'on ne nomme pas. Mais cette opinion ne scauroit se soutenir. Ce Syron, de qui Iotsauld entreprenant d'écrire la vie de S. Odilon, en apprit plusieurs particularités, survêcut le S. Abbé : au lieu que Syrus qui fait le sujet de cet article, mourut avant lui, comme on va le voir par la suite.

Garnier, autre homme de merite, et Confrere de Syrus à Cluni, voïant que personne ne s'étoit encore mis en devoir d'écrire la vie de S. Maïeul, le pressa si fortement de l'entreprendre, que Syrus se rendit à ses importunités. Avant que l'ouvrage fût entierement fini, S. Odilon envoïa pour quelques affaires l'Auteur en Italie, et Garnier en Alsace. Celui-ci porta avec lui l'écrit de son Confrere, qui n'étoit encore que sur des feuilles volantes. On le fit voir à S. Odilon, lorsque dans le cours de ses voïages il s'arrêta à l'Abbaïe de Morbac. De retour à Cluni, où Syrus étoit revenu d'Italie, il l'engagea à revoir son ouvrage, et y mettre la derniere main. L'Auteur le fit, et le dedia à S. Odilon par une Epitre qui se lit à la tête, et qui contient les avantures qu'on vient de lire.

Son ouvrage est divisé en trois Livres; et les détails dans

Tome VII.

F f f

Mab. act. t. 7. p.
760-762. n. 2-4.

t. 9. p. 693. n. 1.

t. 7. p. 761. n. 4.
p. 766. pr.

p. 787. pr.

p. 801. 804. 809.
n. 2. 8. 19.

lesquels Syrus est entré, montrent qu'il étoit bien instruit des actions du Saint. Il en a cependant omis plusieurs intéressantes. De sorte que, bien qu'il soit celui de tous les Historiens de S. Maïeul qui a le mieux réussi à traiter cette riche matière, son ouvrage n'est pas suffisant pour le faire pleinement connoître. C'est ce qui a fait prendre le parti à Dom Mabillon d'y suppléer par un éloge historique du même Saint, qu'il a tiré des Archives de Cluni, et des anciens Ecrivains. Du reste il y a beaucoup d'ordre dans ce qu'en rapporte Syrus; et le style qu'il y emploie, quoiqu'un peu diffus, est tolerable pour le temps. Il a inseré dans le troisième Livre trois petites pièces de vers, par où l'on voit non-seulement qu'il s'exerçoit quelquefois à la versification, mais aussi qu'il y réussissoit moins mal que presque tous les autres Versificateurs ses contemporains. Dans tout ce qu'il nous apprend de S. Maïeul, il n'insinue nulle part, qu'il l'eut connu personnellement. D'où il suit, qu'il ne s'étoit rendu Moine à Cluni, qu'après 994, qui est l'année de la mort de ce grand Abbé.

p. 661. n. 3. Boll.
14 mai. p. 668-
669.

Mab. id.

Après celle de Syrus, Aldebald ne regardant pas son ouvrage comme parfait, entreprit d'y faire des additions. C'est ce qu'atteste REIMBAULD, autre Moine de Cluni, dans une épigramme d'une trentaine de grands vers, qu'il mit à la tête de la copie qu'il fit peu de temps après, de l'ouvrage ainsi retouché par Aldebald, dont il relève beaucoup le travail. Mais l'écrit de Syrus se seroit fort bien passé du service que ce Reviseur a prétendu lui rendre. Il ne faut pas croire, que par les additions qu'il y a faites, il ait suppléé aux omissions de l'Auteur original. Elles ne consistent qu'en des Préfaces, qu'il a mises au devant de chacun des trois Livres, et en grand nombre de vers de sa façon, qu'il y a ajoutés, et intercalés dans le corps de l'ouvrage. Toutes pièces superflues; puisqu'elles ne nous apprennent rien de nouveau touchant S. Maïeul, et dont quelques-unes, sur-tout la première Préface, sont si obscures qu'on a peine à en saisir le sens. Du reste il a laissé le texte de Syrus tel qu'il étoit sorti de sa plume. Seulement il en a retranché sa Préface, abrégé quelques endroits du commencement, et y a ajouté une courte relation de la prise de l'isle de Lerins par les Sarasins, et de la barbarie qu'ils y exercèrent du temps de l'Abbé S. Porcaire. C'est par-là qu'il débute, sans montrer

quel rapport peut avoir ce trait d'histoire avec la vie de S. Maïeul. Aldebald a conservé la division de Syrus; mais il a partagé le troisième Livre en deux Parties.

Il est visible par ce qui a été dit, que Syrus avoit publié son ouvrage avant 1049; puisqu'il est dédié à saint Odilon, qui mourut le premier jour de cette même année. Il y a même des preuves, que l'ouvrage précéda cette époque d'un temps considerable. Il est en effet un de ces écrits, auxquels saint Odilon, qui a fait aussi à son tour une vie de S. Maïeul, renvoie ses lecteurs, et dont il relève extrêmement le mérite: *volumina à doctissimis viris ordinata, sensu catholico, calamo conscripta rhetorico*. En nommant de la sorte plusieurs écrits sur ce même sujet, il est hors de doute qu'il y comprend celui d'Aldebald, parsemé de vers, comme on l'a dit. C'est ce que confirme le reste du passage cité de saint Odilon: *Et in quibusdam locis metro variata dactylico*. Tous ceux qui depuis Syrus ont écrit sur saint Maïeul, ont beaucoup puisé dans son ouvrage. Un Anonyme en particulier, dont on va bien-tôt parler, le copie quelquefois mot pour mot.

Boll. ib. p. 687-688. n. 10.

Aussi Dom Mabillon lui a-t-il donné la préférence; n'ayant imprimé que lui entre tous les Historiens de saint Maïeul. Cet Editeur est même le seul, qui jusqu'ici l'ait publié dans sa pureté, et dégagé des ornements superflus d'Aldebald. Il l'a placé dans le VII volume de son recueil d'actes choisis, où il est précédé de l'éloge historique dont on a parlé, pour suppléer à ce qui manque à la narration de Syrus. Les successeurs de Bollandus, qui n'avoient pas d'abord connoissance du texte pur de cet Historien, en ont réimprimé la préface d'après Dom Mabillon, avec les mêmes lacunes qui se trouvent dans le manuscrit de saint Martial de Limoges, d'où le premier Editeur a tiré l'ouvrage.

Mab. ib. p. 786-810.

p. 760-786.

Boll. mai. t. 7. p. 684. n. 2.

Celui d'Aldebald a été mis au jour la première fois, sur plusieurs manuscrits, par ces mêmes successeurs de Bollandus, qui l'ont accompagné de deux autres Historiens de S. Maïeul, et de quelques observations préliminaires. Mais s'étant apperçu dans la suite, qu'il leur y étoit échappé plusieurs fautes, ils ont eu soin de les corriger avec une humilité aussi édifiante qu'instructive pour toute sorte d'Ecrivains, dont il n'en est point qui soient infaillibles. A la tête de cet écrit se lit l'épigramme de Reimbaud, que Dom Mabillon

11. mai. p. 668-684.

p. 657. n. 2. 3. t. 7. p. 683-687.

11. mai. p. 668-669.

Mab. ib. p. 810-811.

a réimprimée en partie. ' Il a aussi détaché de l'écrit d'Aldebald, la petite relation qui concerne les ravages de l'Isle de Lerins par les Sarasins, et l'a transportée à la fin de l'ouvrage de Syrus.

Clun. bib. p. 1763-1782.

Après Syrus et Aldebald, plusieurs autres Ecrivains exercèrent encore leur plume sur l'histoire de saint Maïeul, dès ce siècle-ci et le suivant. Outre saint Odilon et Nalgod, qui sont du nombre, et dont on parlera en leur temps, deux Anonymes l'entreprirent aussi, et l'exécutèrent à leur façon.

Boll. ib. p. 637. n. 3.

' Il y a de l'un une vie de ce Saint, imprimée dans la Bibliothèque de Cluni, laquelle a paru aux Editeurs être l'ouvrage d'un Moine de Souvigni, où le Saint fut enterré, et où s'est trouvé le manuscrit sur lequel elle a été publiée. Quel qu'en soit l'Auteur, il en a pris tellement tout le fonds dans Syrus, qu'il copie à la lettre plusieurs endroits de son écrit. Il l'abrege en d'autres, et le paraphrase quelquefois. ' De sorte que cette vie ne contient rien qui ne soit plus exactement dans l'original. C'est pourquoi les Continuateurs de Bollandus lui ont refusé une place dans leur Collection.

Clun. bib. p. 1783-1786.

' Le travail de l'autre Anonyme sur saint Maïeul, est encore une vie abregée, qui se trouve à la suite de la précédente dans le même recueil. Il est clair, que cet Abreviateur a encore tiré tout ce qu'il dit, de l'ouvrage de Syrus. Il faut en excepter le très-court abregé qu'il donne à la fin de son écrit, des miracles de saint Maïeul operés à son tombeau, desquels Syrus n'a point parlé. L'Abreviateur nous apprend aussi le nom du pere de ce Saint, que son original ne lui a point fourni. Il n'est pas moins visible qu'il nous manque au moins les deux tiers de cet abregé, soit par la négligence des copistes, ou autrement. La preuve en est sans replique; ' puisque ce qui en est imprimé, passe brusquement de l'archidiaconat de saint Maïeul dans l'Eglise de Mâcon, au temps de sa vieillesse, et ne contient rien ni de son entrée à Cluni, ni de son élévation à la dignité d'Abbé, ni de ses autres actions les plus éclatantes dans l'exercice de cette charge. Il y manque ainsi l'abregé de dix-huit pages entieres de l'original. Il est néanmoins évident par ce qui en reste, que l'Abreviateur avoit dessein d'abreger de suite et par ordre l'Auteur sur lequel il a travaillé. Cet abregé a été fait avec un certain bon goût, et beaucoup de jugement, quoique les consonances y soient frequentes, et quelquefois

p. 1784.

affectées ; il peut appartenir au siècle qui nous occupe ; et il y a de l'apparence, qu'on l'avoit fait pour servir à l'Office du Saint.

Il y a encore sur l'histoire de saint Maïeul, une relation de ses miracles divisée en deux livres, chacun avec sa préface. Elle se trouve à la suite de l'ouvrage de Syrus dans le manuscrit de saint Martial de Limoges, dont il a été parlé. Mais elle n'appartient point à cet Historien ; quoique son Auteur avertisse qu'il l'a faite par ordre de saint Odilon. Outre qu'on n'y reconnoît pas le style de Syrus, celui qui lui a prêté sa plume dit avoir mis au devant un abrégé de la vie du Saint : *Compendiosa, prout scire potuimus, descripsimus ratione*, ce qui ne convient pas à son principal Historien. Aussi la croit-on d'un Moine de Souvigni, le même sans doute qui est Auteur du premier abrégé, dont on a rendu compte. C'est ce qui est confirmé, non-seulement par un manuscrit de Fecam, où cette relation est à la suite de cet abrégé, quoique l'autre abrégé de la même vie soit entre deux ; mais aussi par quelques circonstances décisives, tirées de la relation même. On a déjà vu que l'Auteur l'a entreprise par ordre de saint Odilon : Circonstance qui convient à un Moine de Souvigni, dont saint Odilon étoit le Supérieur général, en qualité d'Abbé de Cluni. Cet Ecrivain se donne pour témoin oculaire du premier miracle operé au tombeau de saint Maïeul, qui fut enterré dans son monastere. Enfin il n'en rapporte presque point d'autres que ceux qui se firent au même tombeau.

Sa narration annonce un Ecrivain de bonne foi, et fort au fait de ce qu'il écrit. Mais elle contient peu de choses intéressantes. C'est pourquoi Dom Mabillon n'a pas jugé à propos d'en grossir son Recueil. Nous en avons deux éditions, qui doivent suffire : l'une dans la Bibliothèque de Cluni, sur un Manuscrit de Souvigni, où se trouvent les deux Abrégés de la Vie ; l'autre dans la grande Collection des Bollandistes, sur un manuscrit de Fecam, tout semblable à celui de Souvigni.

Mab. ib. p. 762.
n. 6.

Boll. ib. p. 691.
1.

Clun. bib. p. 1787.

Ib. | Boll. ib. p.
687. n. 3.

Boll. ib. p. 691 n.
1.

Mab. ib.

Clun. bib. p. 1787-
1814.

Boll. ib. p. 690-
700.

SAINT ODILON,

ABBE' DE CLUNI.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Abbo. ep. p. 406.
| Mab. an. l. 50.
n. 59.

Mab. act. t. 8. p.
680.

p. 681. n. 1.

p. 329. n. 28.

p. 681. n. 2.

n. 3. | Hug. Fl.
chr. p. 158. | Mab.
an. l. 50. n. 59.

Spic. t. 6. p. 428.

Adem. chr. p.
168.

Mab. act. ib. n. 4.

ODILON, qui brilla entre tant d'autres Abbés de son temps, illustres par leur science et leur vertu, sortoit d'une noble et ancienne famille, qu'on croit être celle des Seigneurs de Mercœur. Il nâquit en Auvergne en l'année 962, et eut pour pere Berald, surnommé le Grand, et pour mere Girberge, qui se fit ensuite Religieuse à l'Abbaïe de S. Jean d'Autun. Dès son enfance il fut mis dans le Clergé de S. Julien de Brioude, où son avancement en âge fut marqué par le progrès qu'il faisoit dans la connoissance des Lettres et la pratique de toutes les vertus. L'attrait qu'il se sentit pour la perfection évangélique lui inspira ensuite le desir de quitter le monde. Le B. Guillaume, depuis Abbé de S. Benigne, aiant eu occasion de le voir, le confirma dans son dessein; et S. Maïeul passant par Brioude, acheva de le déterminer.

En 991, Odilon quitta donc son païs et ses parents, et se retira à Cluni, où le même S. Maïeul lui donna l'habit Monastique. Il n'avoit pas encore fini le temps de sa probation lorsque le S. Abbé, déjà chargé d'années, jetta les yeux sur lui pour en faire son successeur. Ce choix, en quoi il n'y avoit rien que de conforme à ce qu'avoient pratiqué tous les autres Abbés de Cluni, se fit peu après avec cérémonie, en présence de grand nombre de personnes de presque tous les états, Evêques, Comtes, Abbés et simples Moines. Le Roi Hugues Capet, qui fut, ce semble, consulté, y applaudit comme les autres. Odilon fut le seul qui y résista. Il eut encore plus de peine à y consentir, lorsqu'à la mort de S. Maïeul en 994, il lui fallut exercer seul les fonctions d'Abbé.

' Il possédoit tous les talents nécessaires pour y réussir avec fruit. Quoique de médiocre taille, il sçavoit réunir ensemble un air de gravité et d'autorité, avec un air affable et gracieux. Celui-ci le faisoit autant aimer des bons, que l'autre craindre des méchants. Doué du don de la parole, jusqu'à être éloquent, il avoit le secret de proportionner ses discours aux divers sujets dont il avoit à parler. La douceur et les graces en étoient toujours inséparables, comme une humble modestie l'étoit de l'usage qu'il faisoit de son sçavoir.

p. 682. n. 5.

' Son premier soin fut de régler sa conduite sur celle des Saints de l'antiquité. A leur exemple, tout le temps que lui laissoient ses autres devoirs, étoit partagé entre la prière et l'étude. Il acquit par-là une grande intelligence de l'Écriture, et ce fonds de doctrine qu'on trouve en partie dans ses Sermons et ses autres Ecrits. Autant il fut soigneux de cultiver lui-même les Letres, autant il eut d'attention à favoriser et exciter les Etudes dans les Monasteres de sa dépendance. On a vû que ce fut par son ordre que Raoul Glaber composa l'Histoire de son temps, Syrus la vie de S. Maieul, et un autre Ecrivain la Relation de ses Miracles.

Ib. | Abbo. ep. p. 406.

Mab. ib. n. 4. n. 6.

' La réputation que se fit alors l'Abbaïe de Cluni par sa doctrine et la sainteté de ses mœurs, la rendit encore plus célèbre qu'elle n'étoit, dans toute la France et les Païs étrangers. Ce fut aussi ce qui mit S. Odilon en une si haute estime, et lui acquit tant de crédit auprès des Papes, des Evêques, des Empereurs, des Rois, des Princes, et qui faisoit que tout le monde souhaitoit l'avoir pour pere et pour ami. Les Papes Sylvestre II, Benoît VIII, Benoît IX, Jean XVIII, Jean XIX et Clement II avoient pour lui les mêmes égards, què s'il eût été leur propre frere. Trois Evêques, Sanche de Pampelune, Gautier de Màcon, et Ledbald, dont on ignore le Siège, avoient conçu un si vif attachement pour le pieux Abbé, qu'ils allèrent à Cluni vivre sous sa conduite. Fulbert de Chartres, qui étoit en relation de letres avec lui, l'honoroit comme son Maître, et le consultoit, comme s'il l'eût été réellement.

p. 657. n. 93.

p. 683. n. 7.

Ib. | p. 639. n. 96.

p. 669-706.

Fulb. ep. 66-68-108.

' Les Empereurs Otton III, S. Henri, Conrad le Salique, Henri le Noir son fils, l'Impératrice Sainte Adelaïde, aïeule du premier, les Rois de France Hugues Capet et Robert, ceux d'Espagne Sanche, Ramir et Garsias, S. Etienne Roi de Hongrie, Guillaume le Grand, Comte de Poitiers : tous

Mab. ib. p. 660-683. | Spic. t. 2. p. 388-389. | Adem. chr. p. 171-173.

s'étudièrent à donner à l'homme de Dieu des marques sensibles de la bienveillance et de la vénération qu'ils lui portoient. S. Henri en particulier, l'attiroit de temps en temps à sa Cour, pour jouir de ses pieux entretiens. Le Comte de Poitiers, le regardant comme un temple vivant du S. Esprit, lui avoit donné toute sa confiance, et lui soumit plusieurs Monastères de ses Etats. Odilon en conséquence y établit les observances de Cluni. Il rendit nommément ce service à S. Jean d'Angeli en Saintonge. Le Roi Hugues Capet voulut aussi qu'il réformât l'Abbaïe de S. Denys.

Adem. ib. p. 171.
p. 173.

p. 167.

Mab. ib. p. 650-687-687.

Spic. ib. p. 386-388.

Mab. ib. p. 684.
n. 9.

p. 687.

Glab. l. 5. c. 4. p. 57. | Hug. Fl. chr. p. 137. | Spic. ib. p. 387-388.

Il en reforma quantité d'autres, et en établit même de nouveaux, tant en Italie et en Espagne, qu'en France et en Bourgogne. Sur la fin de ses jours, il fonda dans une Terre de sa famille le Monastère de la Voute. Quelque amour qu'il eût pour la pauvreté, jusqu'à prendre pour lui et pour ses freres la qualification de pauvres de Cluni, et quelque tendresse qu'il eût pour les indigents jusqu'à vendre les vases Sacrés, et les autres choses les plus précieuses pour soulager leur misère, il n'épargnoit cependant rien pour les ornements et la décoration de ses Monastères. Il avoit sur-tout grand soin de les fournir de livres convenables.

Une vie remplie de tant de brillantes actions, est assurément un grand sujet d'éloge pour Odilon. Mais rien n'est plus glorieux à sa mémoire, que le refus persévérant qu'il fit d'accepter l'Archevêché de Lyon, principalement en un temps où l'ambition et la simonie étoient si communes. Le Clergé de cette Eglise d'accord avec le peuple, avoit jetté les yeux sur le S. Abbé pour en faire leur Archevêque. Le Pape Jean XIX ravi de ce choix, lui envoya l'anneau et le pallium, avec ordre d'accepter cette dignité; et voyant que tout cela n'avoit pû l'ébranler, il y joignit les motifs les plus pressants et la menace d'encourir la disgrâce du S. Siège. Ce fut en vain; Odilon persista dans son généreux refus. Que les Odilons sont rares en tous les temps!

Mab. ib. p. 673.
676. 688. 690.

Enfin accablé de travaux et de vieillesse, il mourut à Souvigni, dans le cours des visites de ses Monasteres, la nuit du samedi au dimanche premier jour de Janvier 1049, dans la quatre-vingt septième année de son âge, et la

Mallea. chr. p. 204-209.

1 Il s'est glissé plus d'une faute dans la chronique de Maillezais, par rapport à l'âge de S. Odilon, et à la durée de son gouvernement. Elle ne lui donne que 76 ans de vie, et 51, ou même seulement 33 de Prélature.

cinquante-

cinquante-sixième de sa prélature. Il fut enterré au même lieu; et l'Eglise célèbre sa mémoire au jour de sa mort. Sa sainteté fut attestée par le don des miracles, dont Dieu le gratifia avant et après son décès. ' Iotsauld un de ses disciples, qui a écrit sa vie avec une certaine éloquence, nous en a laissé un fort long détail. ' La lettre circulaire des Moines de Souvigni sur sa mort, adressée à Albert Abbé de Marmoutier, comme il semble, atteste la même chose. ' Grand nombre d'Ecrivains du même siècle et des suivants sont pleins des éloges du saint Abbé.

p. 679-700.

p. 673-675.

p. 671-672. | Clu. hib. p. 339-344.

' Son caractere dominant étoit un grand fonds de bonté, qui lui a fait donner le surnom de pieux, ou debonaire. ' Il disoit, au rapport de saint Pierre de Damien, un de ses Panegyristes, que s'il avoit à être reprouvé, il aimoit mieux l'être pour avoir péché par trop de douceur, que pour avoir usé de trop de sévérité. ' Une des actions qui l'ont rendu le plus célèbre, est l'institution de la commémoration générale des Trépassés, qu'il établit d'abord pour tout son ordre en particulier, au second jour de Novembre, et qui passa bien-tôt à l'Eglise universelle. ' M. du Pin voudroit aussi lui transporter l'honneur d'avoir institué la fête de tous les Saints. Mais nous avons montré ailleurs, que son établissement a précédé de plus d'un siècle les temps de saint Odilon. Entre ses autres bonnes œuvres, ' on compte les mouvements qu'il se donna pour faire observer la trêve de Dieu, en quoi il agit puissamment.

Hug. Fl. chr. p. 173. Mad. ib. p. 664. n. 107.

p. 663-666.

Dupin, 10. sie. p. 165.

Mart. anec. t. 1. p. 161. | Hug. Fl. chr. p. 187.

Aux trois Evêques déjà nommés entre ses plus illustres disciples, ' il faut joindre un Richard Evêque en Hongrie, auparavant un des confidants du saint Abbé et des compagnons de ses voyages. Les Abbés qui se formerent sous sa discipline, et devinrent ensuite célèbres par leur sainteté de vie et leur doctrine, sont sans nombre. Nous nommerons seulement ' saint Alfier premier Abbé de Cave en Italie; Adrald, Abbé à Brême; Paterne et Garsias en Espagne, où ils répandirent avec succès la Regle de saint Benoît, avec les observances de Cluni; saint Hugues, successeur immédiat de notre Saint. Il ne faut pas oublier l'illustre Prince Casimir, fils de Miseslas II, Roi de Pologne, qui s'étant rendu Moine à Cluni sous le B. Odilon, fut ensuite contraint d'en sortir, pour prendre les resnes du royaume. Entre ceux qui se sont distingués dans les lettres, on doit

Mab. ib. p. 699. n. 12.

p. 669-670.

an. l. 53. n. 18-19.

compter Raoul Glaber, Syrus, Aldebald, desquels il a été déjà parlé, et Iotsauld, Historien de notre pieux et sçavant Abbé, l'un des plus polis et plus judicieux Ecrivains de son siècle. On peut leur associer un JEAN, Moine Italien, d'abord disciple de saint Romuald, qui dès le commencement de ce siècle se retira à Cluni, pour s'instruire lui-même des usages de ce célèbre monastere, dont il écrivit deux livres, étant encore sur les lieux. Son ouvrage se trouve dans la Bibliothèque du Vatican.

§ II.

SES ECRITS.

Nous avons observé ailleurs d'après un Ecrivain de Cluni même, que depuis saint Odon la Literature étoit devenue un bien héréditaire à l'égard des autres Abbés ses successeurs. S. Odilon ne laissa point inculte ce précieux héritage, malgré la foule des occupations inseparables de sa dignité. L'on a vû qu'il trouvoit encore du temps pour donner à l'Etude; et il nous en est venu diverses productions.

Canis. B. t. 3. par.
1. p. 71.

p. 70.

1°. Il y a de lui une vie de l'Imperatrice Sainte Adelaïde, femme de l'Empereur Otton I, mort en Decembre 999. On ne peut assez s'étonner, de ce que M. Basnage, homme d'esprit et de sçavoir, ait tenté sur des raisons prétendues, qui se détruisent les unes les autres, et qui le trahissent lui-même, de ravir à saint Odilon l'honneur de cet ouvrage. Ce n'est pas assurément par principe de conviction, qu'il a pris ce parti. Nous laissons à d'autres à juger du motif qui l'y a pû déterminer. Il est vrai que le manuscrit sur lequel Canisius, premier Editeur de l'ouvrage, l'a publié, ne portoit point le nom de son Auteur. Mais Canisius avoit eu soin d'avertir sur le temoignage de Lupold de Bamberg, que ce nom se lisoit dans d'autres exemplaires répandus en Bourgogne et en Allemagne. D'ailleurs M. Basnage avoit connoissance de l'édition faite par Dom Marrier et du Chesne, à la tête de laquelle est une petite préface de l'Auteur, qui s'y nomme formellement, Préface que les premiers mots du corps de l'ouvrage supposent visiblement; puisqu'ils en sont une induction, comme le montre l'*igitur* : *In hujus igitur acta-*

tis, etc. Enfin le style, et tous les caracteres sous lesquels l'Auteur se représente, conviennent sans équivoque à saint Odilon, à qui tous les autres critiques ne font aucune difficulté de donner cet écrit.

Malgré toutes ces preuves décisives, ' M. Basnage prétend que c'est la production d'un courtisan affamé, qui faisoit sa cour à l'Imperatrice pour en obtenir des charges et autres faveurs. N'importe qu'elle ne fût plus au monde, lorsqu'il en écrivoit l'histoire. N'importe que ce prétendu courtisan reconnoisse saint Maïeul pour son pere. N'importe qu'il se qualifie lui-même Abbé, et qu'il nous apprenne avec une humble modestie, que la pieuse Princesse un moment avant que de mourir, prit dévotement l'habit negligé de l'Auteur, qui se trouvoit présent, et le baisa comme une Relique, en se recommandant à ses prieres et à celles de ses freres. De bonne foi reconnoît-on ici un Courtisan ambitieux ?

Il est donc clair que les faux raisonnements de M. Basnage ne peuvent rien contre la possession où est saint Odilon de l'ouvrage dont il s'agit. Il n'y mit la dernière main tout au plutôt qu'en 1046, lorsque Henri le Noir étoit déjà Empereur. Comme la sainte Imperatrice lui avoit donné une part singuliere à sa confiance, et qu'il possedoit le talent de bien écrire pour son siècle, il étoit fort en état de réussir dans cette entreprise. Aussi l'a-t-il exécutée avec beaucoup d'ordre, en Ecrivain aussi judicieux que bien instruit de ce qu'il raconte, et qui est entré dans un juste détail, sans donner dans une prolixité ennuyeuse. Le style qu'il y a employé, est clair, concis, agréable, et respire un air de pieté ; quoiqu'il y ait un peu suivi le goût du temps, qui étoit pour les consonances, et les vers intercalés dans la prose. ' S. Odilon néanmoins n'avoit pas lui-même une idée si avantageuse de son ouvrage. Son humilité ne le lui faisoit regarder que comme une espèce d'építaphe mal écrite, qu'il n'avoit entreprise que pour faire naître à quelque habile homme, l'occasion d'employer sa plume à traiter une si riche matiere.

Il a divisé son écrit en deux livres, dont le premier contient l'histoire de la vie de son Héroïne, et l'autre la relation de ses miracles. ' L'Auteur le dédie à André Abbé de Saint Sauveur de Pavie, et à tous les freres qui vivoient sous sa discipline. Il n'en donne point d'autre motif, sinon que leur monastere reconnoissoit sainte Adelaïde pour sa fondatrice.

Saint Odilon n'y prend que la qualité de frère, et du plus méprisable de tous les pauvres de Cluni : *Frater Odilo, Cluniensium pauperum cunctorum peripsema*. Quand l'Auteur ne s'y seroit pas nommé, on l'y reconnoitroit à la qualification qu'il donne à sa communauté. L'on voit effectivement par ses lettres, qu'il se plaisoit à la nommer la communauté des pauvres de Cluni.

Spic. t. 2. p. 386-388.

Outre l'histoire de la Sainte Imperatrice, on apprend de l'écrit de saint Odilon plusieurs traits des coutumes alors en usage dans l'Eglise. Une des plus remarquables étoit l'adoration rendue à l'Eucharistie : ce que l'Auteur de la Perpetuité de la foi a déjà fait observer, contre le Ministre Claude, qui prétend faussement, que cette coutume ne s'est introduite qu'après Berenger.

Clun. bib. p. 361.

Canis. B. ib. p. 69.

Clun. bib. p. 353-370.

Leib. scri. bruns. p. 262-272.

Canis. B. ib. p. 69-85.

Canisius est le premier qui ait publié cette vie de Sainte Adelaïde. Il la donna sur un manuscrit de l'Abbaïe de Saint Magne, au bout du pont de Ratisbone en Baviere. Depuis on l'a inserée dans les dernières éditions des actes des Saints par Surius. Dom Marrier et du Chesne l'ayant trouvée dans un manuscrit plus entier que celui de Canisius, lui ont donné place dans leur Bibliothèque de Cluni. Cette édition est la seule où se trouve la préface, ou épître dédicatoire de l'Auteur. En 1707 M. de Leibnitz fit entrer l'ouvrage de S. Odilon dans son recueil de monuments sur l'Histoire du duché de Brunswick. Enfin M. Basnage renouvelant en 1725 la Collection de Canisius, l'y a réimprimé avec quelques remarques de sa façon, dont quelques-unes sont fort déplacées.

A la fin de toutes ces éditions se lit une hymne, avec cinq oraisons pour l'office, et la Messe de sainte Adelaïde. Mais on n'a point d'autre preuve pour les croire du même Auteur que la vie, sinon qu'elles se trouvent à sa suite dans les manuscrits.

Clun. bib. p. 279.

2°. Quoique Syrus et deux autres Ecrivains eussent déjà fait la vie de saint Maieul, et que saint Odilon eût connoissance de leurs écrits, dont il relève le mérite, comme on l'a vu plus haut, le S. Abbé ne laissa pas d'entreprendre lui-même de traiter le même sujet. Mais il l'a exécuté plutôt en Panegyriste qu'en Historien : de sorte que son ouvrage est moins une histoire, qu'un éloge de saint Maieul. L'Auteur l'adresse à Hugues, qui fut depuis son successeur, et à Al-

manne, autre Moine de Cluni, à la censure desquels il le soumet. On juge par-là, que Hugues et Almanne étoient hommes de letres; et l'on y a en même temps de nouvelles preuves de l'humilité d'Odilon. Il nous apprend qu'il fit cet écrit lorsqu'il étoit à Romans, monastere en Dauphiné, dépendant de Cluni, par le motif de chercher quelque consolation à la douleur que lui causoient les malheurs du temps.

L'écrit a été publié pour la première fois par les soins de Surius, qui en a abrégé quelques endroits, retranché quelques autres, et changé le style à sa mode. Il a paru ensuite dans la Bibliothèque de Cluni, où on lui a rendu sa première intégrité. En dernier lieu les continuateurs de Bollandus l'ont donné sur l'édition précédente, conférée à divers manuscrits, et l'ont illustré de leurs observations.

3°. Notre Saint et sçavant Abbé laissa de sa façon plusieurs sermons, ou discours familiers sur divers sujets. Iotsauld, son Historien, en parle comme de pieces capables de faire connoître tout à la fois l'orthodoxie de la foi de leur Auteur, l'intelligence qu'il avoit des divines Ecritures, et quelle étoit la douceur de son éloquence.

On en a imprimé quatorze sous son nom dans la Bibliothèque de Cluni, d'où ils ont passé au bout de peu d'années dans la Bibliothèque des Peres imprimée à Cologne, puis dans toutes les autres éditions du même recueil qui l'ont suivie. Il y en a neuf sur les mysteres du Seigneur, dont le premier sur Pâque est très-court; un sur la naissance de saint Jean-Baptiste; un autre pour la veille de la fête de S. Pierre et S. Paul; deux de la sainte Vierge, l'un sur son Assomption, l'autre sur sa Nativité; et enfin le commencement d'un autre sur l'Invention de la sainte Croix. Celui qui le précède immédiatement n'est point entier non plus. Il y manque le commencement, et quelque chose vers la fin. On trouve dans ces sermons de quoi justifier à la lettre le jugement avantageux, qu'en porte l'historien Iotsauld. Nous pouvons ajouter qu'on y découvre même tous les principes de la bonne Theologie et de la saine Morale. Il est peu de sermons de ce temps-là qui soient plus lumineux, plus solides, plus instructifs, et où les moralités suivent plus naturellement des principes qu'on établit. Saint Odilon y cite les Peres Grecs comme les Latins, mais en des termes qui

Sur. 11. mai. p. 166-172.

Clun. bib. p. 279-290.

Boll. 11. mai. p. 684-690.

Mab. act. t. 8. p. 682. n. 6.

Clun. bib. p. 371-408.

Bib. PP. t. 17. p. 634-669.

p. 665. 2. 666. 2. 667. 1.

- montrent le profond respect qu'il avoit pour leur doctrine.
- Mart. anec. t. 5. p. 621-625. ' Dom Martene et Dom Durand, ont publié sur un manuscrit de Souvigni deux autres Sermons, sous le nom de notre éloquent Abbé, l'un de la Nativité de la sainte Vierge, l'autre de la sainte Croix. Le premier n'a ni commencement ni fin; et ce qu'on en a imprimé n'est qu'un fort long morceau du second livre de saint Ambroise sur les Vierges, tiré du second chapitre. ' Saint Odilon avoit une vénération particuliere pour ce saint Docteur; et il n'est point surprenant qu'il se plût à copier ses écrits dans les siens. Ce fragment de sermon donné par Dom Martene, et l'autre fragment imprimé dans la Bibliothèque de Cluni nous paroissent appartenir au même sermon, et en faire le milieu et la fin. De sorte que si l'on pouvoit recouvrer le commencement, on auroit la piece en entier. Quant à l'autre sermon sur la Croix, il n'y manque rien dans l'édition de Dom Martene. Mais il n'y en a que les treize à quatorze premieres lignes dans la Bibliothèque de Cluni, où il est mal intitulé de l'invention de la sainte Croix, puisqu'il roule également sur son exaltation. Il est digne à tous égards de saint Odilon, qui y cite comme dans les précédents, les Peres Grecs et les Latins.
- Bibb. PP. ib. 636. 2.
- Mart. ib. p. 623-628.
- Aug. ser. app. p. 295-296.
- Bib. PP. ib. p. 638. 2. 639. 1.
- Ray. t. 11. p. 202. n. 244.
- Petr. Dam. Ser. 56. p. 132. 2.
- p. 134. 2. 135. 1.
- Ray. ib.
- Petr. Dam. ib. p. 132. 2. 134. 2.
- Les derniers Editeurs de saint Augustin ont observé dans leur censure, tout à la fin du XI volume, que le cent soixante-onzième sermon entre ceux de l'appendice appartient à S. Odilon. Il est en effet à très-peu de chose près, le même que le cinquième du saint Abbé, qui fait le premier sur Pâque, et qui n'est pas entier, comme on l'a déjà remarqué.
- ' Quelques Critiques ont reconnu, que le cinquante-sixième Sermon entre ceux de saint Pierre de Damien, n'est point son ouvrage, quoique décoré de son nom, mais la production d'un Ecrivain François. C'est ce qui paroît hors de doute par les expressions de l'Auteur, qui y parlant d'abord de S. Martin, dit que Dieu par un effet de sa misericorde l'avoit accordé à notre roïaume, *regno nostro providit misericorditer*. ' Dans la suite, qui roule entierement sur la Morale, il cite deux fois sous le titre du Ciceron de son temps un Orateur, qu'on croit être Fulbert de Chartres. Ces deux circonstances jointes à divers traits du style de saint Odilon, qu'on découvre dans le sermon dont il s'agit, comme la

maniere de s'excuser sur son peu d'éloquence, et les citations de saint Ambroise, son Docteur favori : tout cela porte à juger que la piece appartient à l'Abbé de Cluni, contemporain de Fulbert.

Sanderus avoit découvert en son temps à l'Abbaïe de Laubes, un manuscrit qui contenoit plusieurs autres sermons sous le nom du même Abbé, pour les diverses fêtes de saint Benoît. Il ne paroît point que jusqu'ici l'on en ait rien imprimé.

Sand. bib. belg.
ms. par. 1. p. 303.

4°. Iotsauld atteste, qu'il y avoit de S. Odilon grand nombre de lettres, *multipliques epistolæ*, qui comme les sermons étoient une preuve de sa doctrine et de son éloquence. Il en reste cependant très-peu ; quoiqu'on en ait plusieurs de celles qui lui ont été écrites, et qui en supposent au moins autant de sa part. Il y en a deux d'Abbon de Fleuri, la septième et la douzième ; quatre de Fulbert de Chartres, et une de son Clergé après sa mort. De toutes les réponses qu'y fit S. Odilon, nous n'avons qu'une seule lettre adressée à Fulbert. Elle est la cent huitième entre celles de ce grand Evêque, et a été imprimée dans la Bibliothèque de Cluni. Fulbert n'avoit pas encore été élevé à l'épiscopat, lorsqu'elle fut écrite. Il avoit consulté S. Odilon sur sa conduite, en quoi il faisoit paroître son humilité. L'Abbé de Cluni ne donne pas de moindres preuves de la sienne dans sa réponse. On y découvre de plus, de quoi justifier le jugement que Iotsauld portoit des lettres du sçavant Abbé en general.

Mab. act. t. 3. p.
682. n. 6.

Abbo. ep. p. 406.
415. Clun. bib.
p. 350-352.

Fulb. ep. 108.

Clun. bib. p. 349-
350.

Dom d'Acheri nous a donné trois autres lettres de saint Odilon, qui sont fort courtes. La première, où il manque quelque chose à la fin, est adressée à Paterne, auparavant Moine de Cluni, et alors Abbé en Espagne. S. Odilon, qui n'y prend que la qualité de frere, y parle tant en son nom, qu'au nom de Sanche Evêque de Pampelune, retiré à Cluni. La seconde est écrite au Roi Garsias, pour l'engager à soulager la disette où se trouvoit Cluni depuis plus de deux ans, dans la famine generale qui affligeoit toute la France. Enfin la troisième lettre est adressée à une Dame de grande condition, dont le nom n'est désigné que par une R, pour la remercier du secours qu'elle avoit donné à Cluni, et l'assurer qu'on l'avoit associée, comme elle le souhaitoit, aux prieres de la communauté.

Spic. t. 2. p. 386-
387.

p. 388-389.

p. 389-390.

Entre les lettres de saint Odilon qui sont perdues, il y en

Conc. t. 9. p. 607. | Clun. bib. p. 338.

avoit une remarquable. ^a C'étoit une consultation au Pape Jean XIX, comme il paroît touchant un homme qui avoit tué par ruse un Evêque nommé Estienne, et qui ne trouvant point de pénitence proportionnée à un si grand crime, s'étoit rendu Moine à Cluni pour pleurer son péché. Dans la suite aiant appris à bien lire et à bien chanter, saint Odilon eut la pensée de le promouvoir aux ordres Sacrés. Mais ne voulant rien faire témérairement, il consulta le Pape, qui lui répondit, qu'un tel homme ne pouvoit non - seulement être élevé à aucun grade dans l'Eglise, mais non pas même recevoir la communion laïque, sinon à la mort, qu'on lui donneroit par grace le S. Viatique. Il ne reste de cette consultation et de la réponse, que la notice qu'on en trouve dans les actes du Concile de Limoges de l'année 1031, telle qu'on vient de la lire.

Clun. bib. p. 369.

p. 406-408.

5°. S. Odilon laissa aussi diverses poésies de sa façon. Nous avons déjà parlé d'une hymne à l'honneur de sainte Adelaïde, pour vêpres de son office, qu'on trouve à la fin de sa vie par notre saint Abbé. Il en a fait deux autres à l'honneur de la sainte Vierge, l'une, qui n'est pas entière, sur son assumption, l'autre, dont il ne reste que la première strophe, sur la Nativité; et quatre, dont la première et la troisième, comme toutes les précédentes sont en vers iambiques, et les deux autres en saphiques, pour l'office de S. Maieul.

p. 362.

Barth. adv. l. 3. c. 5. | l. 65. c. 10.

Outre ces hymnes, il y a encore de saint Odilon un poëme de cinquante-trois grands vers, qui est une espèce d'*Epicedion* sur la mort de l'Empereur S. Henri. Barthius le cite comme fait sur la mort d'Otton le Grand dont le Poëte relève effectivement les vertus dans ses premiers vers. Mais la suite montre que saint Odilon l'entreprit plutôt pour pleurer la mort de S. Henri, et que ce n'est que par occasion qu'il y parle des trois Ottons. Ce Poëme se trouve entre les deux livres de la vie de sainte Adelaïde, dans la seule édition de la Bibliothèque de Cluni. Toutes ces pieces de poésie au reste n'ont rien au-dessus des autres du même temps.

Clun. bib. p. 369. 370. | Bib. PP. ib. p. 633. 2

6°. Il y a encore de S. Odilon deux petits Ecrits, imprimés à la tête de ses Sermons. L'un est intitulé : *credulitas*, Croïance, et n'est qu'une Profession de foi sur le mystere de la Sainte Trinité, ceux de l'Incarnation, du S. Esprit, et les autres points de la fin du Symbole ordinaire. L'autre est une prière affective à la Sainte Croix.

7°. ^a Les Bibliographes comptent encore entre les Ecrits de S. Odilon, le Décret ou Statut qu'il fit pour l'établissement de la Commémoration des Trépassés. ^b Nous en avons deux éditions, l'une dans la Bibliothèque de Cluni, où ce Statut est plus entier; l'autre dans l'Eloge de notre S. Abbé, par Dom Mabillon. Suivant l'opinion commune cet établissement fut fait dès 998, mais le Statut n'en fut publié qu'après la mort de l'Empereur S. Henri, dont la mémoire y est nommément recommandée.

^a Cave, p. 511. 1. | Dupin, ib.

^b Clun. bib. p. 338 340 | Mab. ib. p. 666-667.

8°. Enfin à tous ces Ecrits il faut joindre le Cartulaire de Cluni, tel qu'il subsiste encore à présent, dans lequel S. Odilon fit recueillir et rédiger par ordre, tous les Diplomes, et Chartes accordées à l'Abbaïe sous son gouvernement et celui de ses Prédécesseurs.

Mab. opus. t. 2. p. 21-22.

H U G U E S ,

EVÊQUE DE NEVERS,

ET AUTRES ÉCRIVAINS.

HUGUES, surnommé le Grand, gouvernoit l'Eglise de Nevers, au moins dès 1026. On en a la preuve dans l'acte d'une donation faite à l'Abbaïe de Flavigni la même année. Hugues y a souscrit le dernier des Evêques, ce qui montre qu'il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit revêtu de l'Episcopat. En 1048 il asista au Concile de la Province de Sens, dans lequel fut confirmé l'établissement du Monastère de S. Ayou de Provins. Au mois d'Octobre de l'année suivante, il se trouva aussi au grand Concile que célébra à Reims le Pape Leon IX. Il fut un des Prélats François qui suivirent ce Pontife à Rome, et qui assisterent à un autre Concile qu'il y tint après Pâque 1050, contre l'hérésie de Berenger. Messieurs de Sainte-Marthe supposent, que Hugues se trouva aussi au Concile de Verceil, qui fut tenu en Octobre de la même année. Mais c'est de quoi l'on n'a point d'autre preuve. Peut-être ont-ils nommé le Concile de Ver-

Gall. chr. vet. t. 3. p. 797. 2 | Mab. an. l. 55. n. 90.

Conc. t. 9. p. 947.

p. 1036.

p. 1032. | Mab. act. t. 8. p. 725. n. 18.

Gall. chr. ib ..

Mab. ib.

ceil pour celui de Rome, dont ils ne disent rien. Hugues de retour en France, y mourut le huitième de Mai. ' Anselme de S. Remi de Reims, Historien du temps, le cite pour garant d'un fait qu'il rapporte.

Dip. 1 2. c. 25.
n. 12.

Notre Prélat avoit tant d'attrait pour la versification, qu'il l'emploioit quelquefois dans ses souscriptions. C'est ce qui paroît par un Acte public fait en la quinzième année du règne de Henri I auquel il a ajouté les trois Vers barbares qui suivent :

Annus quindenus Henrici tunc rotabatur
Regni, sextilis mensis et in idibus ipsis.
Sic chronicabat et hunc indectio tertia *ehoc*.

Au lieu du dernier mot il faut lire *deca*. Nous ne copions au reste ces mauvais vers, que pour mieux faire connoître le goût et le génie de ce siècle. On juge par-là, que la perte des autres Poësies de Hugues n'est pas à regretter.

an. l. 55. n. 92.

CATWALLON, Abbé de Redon au Diocèse de Vannes, Contemporain de ce Prélat, étoit illustre par sa naissance et sa vertu. Il avoit pour frere, comme on croit, Geofroi Duc de Bretagne. Après avoir passé quelques années dans la profession monastique sous le pieux Abbé Mainard, il fut chargé d'aller établir une Colonie de Moines dans le nouveau Monastère de Guedel, ou Belle-Isle, que Redon tenoit de la libéralité du Duc son frere. A la mort de Mainard vers 1025, Catwallon fut rappelé à Redon, et élu Abbé en sa place. Il commença par en renouveler les édifices, et continua de le gouverner avec beaucoup de sagesse, au moins jusqu'en 1049.

Ibid.

L. 57. n. 107. |
app. p. 722.

On a de cet illustre Abbé, deux Lettres assés bien écrites pour le temps et le país où il vivoit; et l'on y trouve de grands traits de son humilité. ' L'une qui contient quelques faits pour l'Histoire générale, est écrite à Hildegarde, Comtesse d'Anjou, femme de Foulques Nerra. ' L'autre est adressée à Leburge, ou Lieburge, première Abbesse de Notre-Dame de la Charité, connuë depuis long-temps sous le nom du Ronceray à Angers.

Ana. t. 1. p. 422.

WARIN, Abbé de S. Arnoul de Metz, s'est aussi fait connoître par une production importante de sa plume. ' Il étoit d'abord Clerc de l'Eglise de Liege, où il paroît qu'il

avoit fait ses premières études, en un temps où cette Ecole étoit florissante. De-là^a il passa à l'Abbaïe de Gorze, où il embrassa la vie monastique. Il en fut tiré dans la suite, et établi Abbé de S. Arnoul à la mort d'Oddon. En 1049 le Pape Leon IX se trouvant à Metz, Warin l'engagea à faire la Dédicace de son Eglise, qu'il avoit achevé de faire rebâti. Ce Pontife attacha au maître-Autel le même privilège qu'il avoit déjà accordé à celui de S. Remi de Reims, et à quelques autres, et permit à l'Abbé l'usage des ornements pontificaux à la Messe les jours de solennité. Warin ne jouit pas long-temps de cette faveur, étant mort le vingtième d'Août de l'année suivante.

^a p. 233. 246. | an.
l. 51. n. 79. | l.
59. n. 59.

L. 59.n. 89.

Il y a de lui une fort longue Lettre, en réponse à une autre de Jean, ou Jeannelin, Abbé de Fécam, au sujet d'un Moine nommé Benoît. Jean le répétoit commé appartenant à son Monastère, et avoit écrit en conséquence à Warin une Lettre peu mesurée et fort vive, dans laquelle il prononçoit la peine d'excommunication contre Benoît, jusqu'à ce qu'on l'eût satisfait sur ce point; Warin y répond avec modération, mais par des raisons fortes et bien soutenues. Et après avoir montré fort au long, que le Monastère de S. Arnoul avoit plus de droit sur Benoît, que celui de Fécam, et fait sentir à Jeannelin l'indécence de son procédé, il vient à l'article de l'excommunication. C'est le plus bel endroit de sa Lettre, et qui la doit faire regarder comme un précieux monument de l'antiquité. Warin y montre fort bien, que c'est contre l'esprit de l'Evangile et la pratique de l'Eglise, que d'en venir à cette peine, la plus terrible de toutes, pour un sujet aussi léger.

Ana. ib. p. 225-
246.

p. 239 244.

Il est parlé avec éloge d'AGINULFE, Moine de Montmajour sous l'Abbé Benoît, qui gouvernoit ce Monastère depuis 1036 jusques vers le milieu de ce siècle. On nous le représente comme un sçavant du premier ordre, qui avoit laissé de sa façon divers beaux écrits. Mais le malheur des temps nous les a enlevés; et l'on ne nous en a pas même conservé la notice d'aucun en particulier. Il y a toute apparence qu'Aginulfe étoit disciple de Domnus, autre Moine du même lieu, qui l'avoit été neuf ans entiers du Docteur Fulbert à Chartres : ou d'Umbert, qui enseignoit à Montmajour au commencement de ce siècle. Dom Mabillon, en parlant d'Aginulfe, le qualifie *eximius scriptor*, ce qui ne peut signifier qu'un habile Copiste, comme nous l'avons exprimé ailleurs.

An. l. 57. n. 76. |
M.n. gall.

Mais Dom Michel Germain, qui avoit vû par lui-même le manuscrit qui contient son éloge, l'entend d'un Auteur qui avoit composé d'excellents Ouvrages, tels qu'ils pouvoient être en ce temps-là.

Mss.

GUALDON, autre Ecrivain du même temps, étoit Moine de Corbie au Diocèse d'Amiens, et non de Corwei en Saxe, comme quelques modernes l'ont prétendu. Il continua la chaîne des hommes de Letres dans son Monastère, malgré le malheur des temps, et travailla à y perpétuer les bonnes Etudes par le soin qu'il prit d'y enseigner. M. du Cange ne le fait fleurir que vers 1070; mais il y a des preuves, qu'il écrivoit des 1050, ou 1051 au plus tard.

Du Cange, gl. in l. auc. p. 115.

Mab act. t. 6. p. 113. 121.

Nous avons de Gualdon une Vie de S. Anscaire, premier Archevêque de Hambourg et de Bresme, écrite en Vers hexametres. Il l'entreprit à l'occasion des Reliques de ce Saint, qu'Albert, ou plutôt Adalbert, élu Archevêque de la même Eglise en 1043, avoit envoiées à Corbie, en renouvelant avec l'Abbé Foulques l'ancienne confraternité qui étoit entre les Moines de Corbie et le Clergé de Hambourg. L'Ouvrage fini, Gualdon l'envoia par reconnoissance à Adalbert, dont il fait un grand éloge dans la Préface qui lui est adressée. A cette longue Préface près, qui est de l'invention du Poète, le reste de l'Ouvrage n'est presque autre chose, que le texte de S. Rembert, premier Historien de S. Anscaire, mis en vers d'une grande platitude. Gualdon y fait quelquefois des digressions, entre lesquelles il prie Adalbert de faire confirmer par le Pape les privilèges de Corbie. On a ici une preuve non équivoque, que le Poète écrivoit avant l'année 1052, à laquelle le Pape Leon IX confirma effectivement ces privilèges, peut-être à la prière d'Adalbert.

an. 1. 59. n. 30.

act. ib. p. 75. 76. n. 4.

L'Ouvrage de Gualdon a été souvent imprimé, presque toujours avec celui de S. Rembert. Il parut pour la première fois en 1652, à la suite des Origines de Hambourg, par les soins de M. Lambecius, à qui Dom Luc d'Acheri en avoit communiqué une copie. En 1677 il fut réimprimé à Stokholm, sur l'édition précédente, et avec les Notes de l'Editeur. Il se trouve aussi dans l'édition des mêmes *Origines de Hambourg*, renouvelées en 1706. Dès 1657, Henschenius le fit entrer dans le premier volume du mois de Février de la continuation de Bollandus, où il est illustré de

Boll. 3. Feb. p. 427-445.

Notés et d'observations Historiques et Critiques. ^a Dom Mabillon en publiant la prose de S. Rembert, a cru ne devoir réimprimer de la Versification de notre Poëte, que la Préface avec les quatre premiers nombres du premier chapitre du corps de l'ouvrage. ' Il en copie cependant ailleurs quelques autres vers, qui sont à son sujet.

^a Mab. ib. p. 115-120.

an. ib.

HUBERT, qui ne nous est guères connu, que par la Vie de Sainte Gudule, ou Gudile, qu'il a écrite, étoit Contemporain du Poëte Gualdon, dont on vient de parler. ' Autant qu'on en peut juger par son Ouvrage, il paroît avoir été du pais de Brabant, ou de Bruxelles même, où la Sainte est particulièrement honorée. Il y avoit environ trois cents ans qu'elle étoit morte, lorsqu'Hubert entreprit d'écrire sa Vie. ' C'est ce qui a fait dire à M. Baillet, que cette circonstance n'est point propre à donner du crédit à son Ouvrage. La remarque seroit juste, si l'Auteur avoit écrit d'original. ' Mais il nous assure, qu'il a travaillé sur une autre Vie plus ancienne, qu'un ami lui avoit communiquée en quatre feuilles, et qu'il n'a fait que la mettre en meilleur style, sans rien changer au fonds des choses : *Ipsorum sensus gestorum excipiens fideliter.* ' Il ajoute dans la suite, qu'il aimeroit mieux par principe de religion, se taire que d'écrire des faussetés.

Boll. 8. Jan. p. 523. n. 40.

Bail. 8. Jan. tab. cr. n. 4.

Boll. ib. p. 514. n. 1.

n. 2.

Cet Auteur n'a donc fait que suivre ce qui avoit été écrit de la Sainte long-temps avant lui. Seulement il a trop orné sa narration, ce qui rend son style fort diffus. La fin manque à son Ouvrage ; ' mais elle se trouve dans celui de son Abréviateur. On voit par-là qu'il n'y mit la main, qu'après la Dédicace de l'Eglise de S. Michel, et la Translation qu'on y fit alors des reliques de Sainte Gudule. C'est ce qui arriva en 1047, comme il le marque lui-même ; et ce fut aussi peut-être l'occasion qui l'engagea à prendre la plume. ' Il adresse son Ecrit à un Albert, qu'il qualifie son très-cher Frere. ' Les Editeurs ont soupçonné, que ce pouvoit être le célèbre Olbert Abbé de Gemblou. Mais Hubert ne lui auroit-il donné que le simple titre de frere ? D'ailleurs Olbert étant mort le quatorzième de Juillet 1048, comme on l'a vû, n'étoit peut-être plus au monde, lorsque notre Auteur publia son Ouvrage. Pour lui, il n'y prend d'autre qualité, que celle de serviteur des serviteurs de Dieu.

p. 530. n. 33.

p. 514. n. 1.

not.

' Bollandus nous a donné cette Vie, sur un Manuscrit des Jesuites de Bruges, après l'avoir illustrée de ses remarques.

p. 513-524.

^a p. 524-530.

Sur. 8. Jan. p.
167-176.

Boll. 28. Jun. p.
82-87.

Mallea. chr. p.
215.

Boll. ib. p. 84. n.
s.

Gall. chr. nov. t.
4. p. 871. 872.
882. | Bail. 8. oct.
tab. c. n- 7.

Chif. vesun. par.
2. p. 205-207.

^a Il a mis à sa suite l'Abregé, qu'en fit assés long-tems après Hubert, un Ecrivain anonyme. Celui-ci a tellement suivi son original, qu'en l'abregeant par ordre, il y a souvent ajoûté diverses circonstances, qu'il a prises d'ailleurs. ' Surius avoit déjà publié cet Abregé, mais après y avoir fait de legers changements dans le style : au lieu que Bollandus l'a donné dans sa pureté.

' Ses successeurs ont fait imprimer avec leurs observations ordinaires, qui valent beaucoup mieux que le texte, une Legende de Sainte PEZAINÉ, Vierge du huitième siècle, honorée en Poitou, qu'ils croient écrite peu avant le milieu du onzième. Leur opinion est fondée sur ce que ce fut alors qu'on bâtit, ou répara l'Eglise ou Chapelle, dédiée à l'honneur de la Sainte. Peut-être y auroit-il autant de fondement à dire, que ce fut la découverte de son corps ' trouvé en 1098, qui fit naître l'occasion d'écrire sa Legende. Mais il importe peu d'entrer dans la discussion du temps où elle a été faite. Elle est de ces mauvais écrits, dont on ne doit parler que pour montrer qu'on ne les oublie pas. C'est tout dire en un mot : ' ses propres Editeurs y ont découvert tout le génie d'une fable. Le style au reste n'en est pas mauvais pour le temps.

' La Vie de S. GRATS, Evêque de Châlons sur Saone, que Perry à la fin de son illustre Orbandale et Cusset ont publiée, sur un ancien Legendaire de cette Eglise, ne vaut guères mieux que l'écrit dont on vient de parler. Ses partisans voudroient nous la donner pour être d'un Auteur contemporain, c'est-à-dire, du milieu du septième siècle, où vivoit le S. Evêque. Mais la pièce même les trahit ; puisqu'il y est parlé de la translation de ses Reliques qui ne se fit que sur la fin du dixième siècle. Encore paroît-il par les expressions de cette mauvaise Legende, qu'elle ne fut écrite qu'au bout de plusieurs années, et peut-être tout au plutôt vers le milieu du siècle suivant. Toutefois, quoiqu'on y découvre des choses peu vraisemblables, et d'autres visiblement fausses, on juge qu'il ne faut pas entièrement rejeter tout ce qu'elle contient.

On a une époque plus certaine du temps, auquel a été écrite l'Histoire de l'Invention et de la Translation du Chef de S. AGAPIT, Martyr. Il est visible qu'elle le fut peu après ' la Dédicace de l'Eglise de S. Etienne de Besançon,

en 1048 par le Pape Leon IX qui plaça ce Chef sur le grand autel, comme on l'apprend d'une inscription rapportée par Jean-Jacques Chifflet. L'Ecrivain anonyme qui a prêté sa plume à cette Histoire, avoit connu particulièrement l'Archevêque Vautier mort en 1030. Mais il n'y mit la main que sous Hugues son successeur, dont il fait un grand éloge. Sa Relation, dont nous sommes redevables aux Continuateurs de Bollandus, est courte, mais assés bien écrite et intéressante pour l'Histoire de Besançon. L'Auteur n'y a pas oublié le soin qu'apportoit l'Archevêque Hugues à avoir un Clergé bien réglé, et instruit des bonnes Lettres, tel que nous l'avons représenté ailleurs. Il est cependant tombé dans un anachronisme considérable, en confondant les temps de l'Empereur Constantin le Grand avec ceux de l'Evêque Quelidoine.

Boll. 18. aug. p. 530. n. 28.

n. 31.

p. 530-532. n. 26-32.

n. 30-31.

n. 27-28.

GERARD, I,

EVÊQUE DE CAMBRAI.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

GERARD, premier du nom, l'un des plus célèbres Prélats de tout ce siècle, tant par la doctrine, que par la vigueur épiscopale, nâquit sur les frontieres de France et de Lorraine, d'une famille distinguée par sa noblesse. Il eut pour pere Arnoul, Seigneur de Florines et de Rumigni, et pour mere Ermentrude. Dès sa premiere jeunesse il fut élevé dans le Clergé de Reims, sous les yeux de l'Archevêque Adalberon son proche parent. Le docte Gerbert dirigeoit alors l'Ecole de cette Eglise, à laquelle Gerard fit de grands progrès dans les letres humaines et la science ecclésiastique. De là il passa au service du Roi Henri, depuis Empereur, en qualité de Clerc de sa Chapelle. Gerard ne fut pas long temps à la Cour, sans s'y faire une brillante reputation.

Cam. chr. 1. 3. c. 1. p. 267. | not. p. 542. | Alb. chr. an. 1002. | Spic. t. 9. p. 676. | Mab. an. 1. 33. n. 73.

Alb. 'b. an. 1004.

Il n'étoit encore que Diacre, lorsqu'à la mort d'Erluin, Evêque d'Arras et de Cambrai, qui étoient encore gouver-

Cam. chr. ib. c. 1. 2. | Spic. ib.

nés par un seul et même Evêque, le Roi Henri le nomma à cet Evêché. C'étoit le premier jour de l'evrier 1012 ; et néanmoins Gerard ne fut sacré que le lendemain de la Purification de l'année suivante. La cérémonie s'en fit à Reims. Henri auroit fort souhaité qu'elle se fût faite à Bamberg, à la dédicace de la Cathédrale qu'il y avoit nouvellement érigée. Mais Gerard craignant de donner par-là atteinte au droit commun, préfera de recevoir l'ordination de la main de l'Archevêque Arnoul son Métropolitain.

Spic. ib. | Alb. ib.
an 1002. | Cam.
ib. c. 18.

Mab. ib. l. 54. n.
46. | l. 56. n. 78.
| Mir. not. eccl.
belg. c. 84.

Gall. chr. nov. t.
3. p. 20. | Cam.
chr. ib. c. 6. 20.

Cam. chr. ib. c.
49.

c. 32.

Spic. ib.

Ibid.

Cam. chr. ib. c.
49.

Spic. t. 13. p. 2. 3.

' Si tôt qu'il eut pris le gouvernement de son Eglise, tout s'y ressentit de sa vigilance pastorale. Il acheva le monastere de saint Gingulfe de Florines, que son pere avoit commencé pour une communauté de Clercs, et y en fonda un autre pour des Moines, sous l'invocation de saint Jean-Baptiste. Son affection pour l'ordre monastique, parut encore dans la fondation d'un troisieme monastere à Château-Cambresis, et dans le rétablissement de l'Abbaïe de Marolles, où il remit des Moines en la place des Clercs, qui s'y étoient introduits. Ses soins s'étendirent aussi à trois autres monasteres, Maubeuge, S. Guilain et Hautmont, dans lesquels il rappella le bon ordre, et fit revivre l'esprit de S. Benoît.

Tant de dépenses pour toutes ces fondations n'empêchèrent point, que le zèle et la charité de notre genereux Prêlat ne trouvassent des ressources pour d'autres entreprises encore plus grandes. L'Eglise Cathédrale de Cambrai menaçant ruine, il commença à la rebâtir en 1023, et l'acheva dans l'espace de sept ans. Il en fit solennellement la dédicace en Octobre 1030. A peine avoit-il fini ce somptueux édifice, que la Cathédrale d'Arras fut réduite en cendres par le feu du ciel, le trentième de Juillet de la même année. Gerard entreprit de lui rendre le même service qu'à celle de Cambrai, en la rendant même plus belle qu'elle n'étoit auparavant ; et il en vint heureusement à bout.

Le vigilant Evêque ne borna pas son attention à ces édifices extérieurs, il la porta encore à faire observer les Canons dans son Clergé, et à maintenir la saine doctrine dans toute l'étendue de son diocèse. Il paroît par la qualification de monastere, que l'Auteur de la Chronique de Cambrai donne à l'Eglise Cathédrale, que les Chanoines y vivoient en commun. Gerard se trouvant à Arras à la fin de l'année 1025, et aiant appris qu'il y étoit venu d'Italie des hommes,

qui

qui introduisoient une hérésie nouvelle semblables à ceux qui avoient été condamnés à Orléans, deux ans auparavant, il prit de justes mesures, non pour les traiter comme ceux-ci l'avoient été, mais pour tâcher de les convertir. Le sage Prélat commença par indiquer un jeûne et des prières publiques pour la conversion de ces malheureux. Puis aiant assemblé son Synode avec un religieux appareil, il les y fit comparoître. Là ils furent interrogés sur tous les points de leur croïance ; et après avoir reçu une instruction aussi pathétique que lumineuse, ils reconnurent publiquement leurs erreurs, et les abjurèrent sans détour.

p. 3-12.

p. 13-63.

Cet amour de Gerard pour les regles dirigeoit toutes ses actions. Ce fut par ce motif qu'il refusa de se conformer au nouveau décret d'un Concile tenu à Teuver près de Maïence, qui ordonnoit qu'on feroit le jeûne des Quatre-temps de Mars le premier jour de Carême, lorsqu'ils se rencontreroient ensemble. Gerard s'en tint à l'ancienne coûtume de l'Eglise, qui étoit de ne faire ce jeûne que la semaine suivante, ce qui s'observe aujourd'hui uniformément par-tout.

Alb. chr. an. 1030.

Le même motif l'empêcha d'abord de recevoir les reglements de la fameuse Trêve de Dieu, tels qu'ils sont rapportés dans Sigebert. Baronius, qui a blâmé ce refus de notre sage Prélat, n'avoit pas assurément approfondi ses raisons. Elles sont aussi justes que solides. On peut les voir dans les Auteurs cités à la marge. Une de ses raisons étoit, qu'on ne devoit point promettre par serment toutes ces pratiques, de peur de s'exposer au péril du parjure. L'événement fit voir combien étoit fondée sa crainte ; car presque tous ceux qui avoient juré de garder la Trêve, fausserent leur serment. Gerard ne laissa pas néanmoins d'y consentir lui-même, quoiqu'à regret, ne pouvant le refuser aux instances des siens et de quelques amis. A la mort d'Arnoul Archevêque de Reims, Adalberon de Laon proposa pour remplir ce Siège Ebole, ou Ebles, qui avoit été son Secrétaire, et trouva moïen d'y faire consentir le Roi. Mais Gerard qui sçavoit qu'Ebles étoit Neophyte, et que pour toute doctrine il n'avoit qu'un peu de Dialectique, crut devoir s'y opposer, pour ne pas violer la défense de S. Paul.

Sig. chr. an. 1032.

Mab. an. l. 57. n. 17.

Sig. ib. | Alb. chr. an. 1032. Cam. chr. ib. c. 27.

Cam. chr. ib. c. 25.

A cet amour pour les regles, dont on verra encore d'autres traits dans la discussion de ses lettres, notre Prélat joignoit un grand zèle pour la paix et la justice. S'étant trouvé au sacre

c. 24.

c. 35. | Mab. ib.
l. 55. n. 11.

de Bertold, Evêque de Soissons, où il s'éleva une fâcheuse dispute entre deux autres Evêques, Adalberon de Laon et Hardouin de Noïon, laquelle menaçoit de terribles suites, Gerard prit les deux Prélats par tant de raisons tirées des regles de l'Eglise, qu'il réussit quoiqu'avec peine, à l'assoupir pour un temps. En 1022 il assista au Concile d'Aix-la-Chapelle, où se trouvoit l'Empereur Henri. Là fut discuté l'ancien différend entre Piligrin Archevêque de Cologne, et Durand Evêque de Liege, au sujet de la juridiction sur l'Abbaïe de Borcet. Gerard, qui avoit une connoissance particuliere du droit de Durand, fit terminer la contestation en sa faveur.

Mab. ib. n. 35-
39. | Cam. chr.
ib. c. 37.

L'Empereur Henri continua toujours de lui donner des marques de son estime et de sa confiance. Il le choisit plus d'une fois pour son Ambassadeur près de Robert Roi de France. Ce fut lui qui alla inviter le Roi au fameux Colloque d'Ivois entre ces deux Princes, auquel il assista lui-même, avec quantité d'autres Prélats et Seigneurs de France et d'Allemagne.

Spic. ib. p. 716.
c. 46. | Boll. 23.
Jun. p. 585. n. 3.

Après un si glorieux épiscopat, qui fut de trente-sept ans un mois et onze jours, ce grand Evêque mourut le quatorzième de Mars 1051. L'Historien de Liebert, son successeur immédiat, place, il est vrai, cette mort dès 1048, en quoi il a été suivi de presque tous les Modernes. Mais les doctes continuateurs de Bollandus ont établi, par des raisons si solides, l'époque que nous suivons ici, qu'on ne peut se refuser à la solidité de leurs preuves. Si les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* en avoient eu connoissance, ils y auroient adhéré sans difficulté, d'autant plus qu'ils montrent fort bien que Liebert ne fut ordonné qu'en 1051.

Gall. chr. ib. p.
21.

§. II.

SES ECRITS.

JUSQU'ICI aucun de nos Biographes n'a fait entrer notre Prélat dans ses Catalogues, ou Bibliothèques d'Auteurs. Il méritoit cependant à juste titre d'y trouver une place honorable. On en va juger par la notice des productions de sa plume.

1°. Il y a de lui les actes du Synode, qu'il tint à Arras en 1025 à l'occasion qu'on a déjà spécifiée. Monument pré-

cieux, qui peut entrer en parallèle avec ce qui nous reste de la bonne antiquité en ce même genre. Ces actes, qui sont divisés en dix-huit chapitres, quoiqu'on n'y en compte que dix-sept sans y comprendre la préface, roulent sur des faits, et sur les principaux points de la doctrine Chrétienne.

Quant aux faits, on y apprend à quel sujet fut convoqué le Synode; comment il fut célébré; quels étoient les hérétiques qui y donnerent occasion; de quelles erreurs ils se trouverent coupables et convaincus; par quelle voie on réussit à les en convaincre et les leur faire condamner; enfin avec quelles formalités ils les abjurèrent.

Spic. t. 13. p. 2.
3. 60.

p. 4. 13. 23. 32.

39. 44. 46. 49. 51.

57. 61.

p. 21. 22. 62. 63.

Pour ce qui regarde les points de doctrine, Gerard y établit avec une juste étendue, et prouve solidement tous ceux que rejettoient ces hérétiques. Il commence par la nécessité du Baptême et le mystere de l'Eucharistie. De-là il passe à montrer la sainteté des églises materielles, et de l'autel sur lequel on offre le sacrifice; l'usage de l'encens, des cloches, de la psalmodie et des autres cérémonies extérieures; l'honneur qu'on doit rendre aux Saints Confesseurs, comme aux Martyrs; la veneration qu'il faut avoir pour la croix et les images; l'utilité de la sepulture ecclésiastique, et des cérémonies qui l'accompagnent; la nécessité de la pénitence et ses effets, qui s'étendent même jusqu'aux Morts; l'établissement des différents ordres dans l'Eglise, depuis le portier jusqu'à l'Evêque, et des diverses dignités ecclésiastiques; comment il faut regarder le mariage permis aux Fidèles; enfin ce qu'il faut croire de la grace de J. C.

p. 4-60.

On a dans ces actes un traité methodique de controverse, précis et abrégé à la vérité, mais solide, à la portée de tout le monde, et bien écrit à tous égards. Les preuves en sont justes, claires, assez bien choisies, et presque toutes tirées de l'Ecriture Sainte. Si Gerard y mêle quelquefois des citations de livres apocryphes et des Histoires incertaines, on doit lui pardonner, en ce que d'une part il n'en connoissoit pas le foible, et que d'ailleurs elles étoient reconnues pour vraies de part et d'autre. Il fortifie toutes ses preuves par celle de la Tradition, en assurant, que telle étoit la doctrine que l'Eglise Romaine avoit reçue de saint Pierre, et qui de-là s'étoit communiquée aux autres Eglises d'Italie, à celles des Gaules, de l'Espagne, de l'Afrique, de la Sicile et des autres Isles.

p. 17. 18. 21. 32.

p. 60.

p. 61-63.

a Ces actes finissent par la condamnation des erreurs opposées aux vérités qu'on vient d'indiquer. Condamnation qui fut prononcée en latin par l'Evêque avec les Abbés, les Archidiaques, le Clergé, et qui fut adoptée et souscrite par ceux qui avoient été engagés dans l'hérésie et qui étoient présents au Synode, après toutefois qu'on la leur eut fait expliquer en langue vulgaire par un Interprete.

p. 42-43.

Si notre dessein le pouvoit permettre, il y auroit plusieurs traits importants à faire observer dans ces actes. Ce qu'on y lit sur le Purgatoire et l'utilité du sacrifice de l'Autel, des prières et des aumônes pour les Morts, est à remarquer. Gerard venant à la fausse doctrine des hérétiques qu'il réfutoit, établit puissamment la gratuité de la prédestination et la nécessité de la grace. L'endroit est à lire, aussi-bien que ce qu'il dit sur l'Eucharistie, qu'il reconnoît disertement être la même chair, qui étant née de la Vierge, a souffert sur la croix, qui étant sortie du sepulcre, a été élevée au-dessus des cieux, et est assise à la droite du Pere. Cet aveu a d'autant plus de force contre l'erreur favorite de nos Freres séparés, qu'ils sçavent mieux qu'il a précédé l'hérésie de Berenger sur ce point de doctrine.

p. 57-60.

p. 13-16. 61. 62.

p. 1. 2 | pr. p. 4.

Presque aussi-tôt après la tenue du Synode, Gerard en envoia les actes à un Evêque voisin, dont le nom n'est designé que par une R, mais que l'on croit être Renauld de Liege. Il les accompagna d'une lettre qui leur sert de préface, et dans laquelle on voit, que son dessein étoit de précautionner Renauld contre ces hérétiques, qui avoient su se déguiser si bien dans son diocèse, qu'il les avoit laissé aller impunis. On est redevable de la publication de ces actes à Dom Luc d'Acheri, qui les a donnés sur un manuscrit de l'Abbaie de Cîteaux, à la tête du XIII volume de son Spicilege.

p. 1-63.

2°. Gerard écrivit plusieurs lettres, dont l'Auteur de la chronique de Cambrai nous a conservé quelques-unes, qu'il a insérées dans le corps de son ouvrage.

Cam. chr. 1. 3. c.
28. p. 308-317.

La première, qui est prolixie et fort belle, est écrite aux Archidiaques de l'Eglise de Liege, qui soit par intérêt, ou par une complaisance mal placée, accordoient la sepulture ecclesiastique à des personnes excommuniées, et mortes après une vie déréglée, sans avoir fait pénitence, ni même donné aucun signe de repentir. Gerard montre à ces Ecclesiastiques, que leur conduite est contraire aux regles de l'Eglise,

et les exhorte charitablement à se corriger. Il y a apparence, que l'Eglise de Liege étoit alors sans Evêque, soit pour cause de mort, ou autrement.

La seconde et les deux suivantes, que Dom Marlot a réimprimées dans son Histoire de l'Eglise de Reims, regardent le dessein qu'avoit Adalberon, Evêque de Laon de se donner un successeur de son vivant, en la personne de Gui neveu de Bertold de Soissons. Gerard, qui regardoit ce dessein projeté comme d'un pernicieux exemple, et contraire aux loix de l'Eglise, écrivit ces trois lettres pour le faire avorter et elles eurent leur effet. La première est adressée à Adalberon même, la seconde à Ebles Metropolitain de la Province, et la troisième à l'Evêque Bertold.

c. 29-31. | Marl.
t. 2. p. 69.

Notre Prélat adresse la cinquième du recueil à Leduin Abbé de S. Vaast, son ami particulier, au sujet de l'embrasement de la Cathédrale d'Arras, dont il a été parlé; par conséquent cette lettre fut écrite peu de jours après le trentième d'Août 1030. L'Auteur y déplore en Evêque plein de tendresse pour ses frères, les malheurs de son siècle, et y répond d'une manière aussi solide qu'instructive aux insultes des libertins, qui attribuoient aux mauvais Ecclesiastiques la cause de ces malheurs.

Cam. chr. ib. c.
32.

La sixième lettre écrite à un Abbé du diocèse de Liege, roule sur un point de discipline. Gerard y blâme le jugement que les Archidiacres de cette Eglise avoient porté en faveur d'Hezelin, qui après huit ans de mariage refusoit d'habiter avec sa femme, nièce de l'Evêque de Cambrai.

c. 33.

La septième est adressée à Foulques, Evêque d'Amiens, qu'il conjure par les motifs les plus pressants d'agir en faveur de Drogon de Terouane, que Baudoin comte de Flandres avoit injustement chassé de son Siège. Comme Gerard n'étoit pas sous l'obéissance du Roi de France, il prie Foulques d'engager l'Archevêque de Reims et ses Suffragans, qui y étoient, à inspirer à ce Prince de secourir le Prélat opprimé.

c. 34.

Enfin Gerard adresse la huitième et dernière lettre de celles qui nous restent de lui, à l'Empereur Henri le Noir, et lui rappelle ce qui se passa entre le Pape saint Grégoire et l'Empereur Maurice, pour l'exciter à employer son autorité en faveur de l'Eglise.

c. 60.

Ces lettres, qui ne sont sans doute que la moindre partie de celles que notre sçavant et généreux Evêque écrivit en

tant d'autres occasions, contiennent d'excellents traits de Morale et de Discipline. On peut juger des autres par ceux que nous venons de marquer. Elles sont belles à tous égards, et bien écrites pour le temps. On y découvre presque tous les caracteres du cœur et de l'esprit de leur Auteur : un attachement inviolable pour les loix de l'Eglise, une vive douleur des maux qu'elle souffroit, un ardent desir d'y remédier, un riche fonds de pieté, de politesse et d'érudition.

HUGUES,

EVÊQUE DE LANGRES.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Hug. Fl. chr. p. 190. | Mab. an. l. 56. n. 57.

Cave, p. 521. 1. | Oud. scri. supp. p. 329. 330. | Du Pin, 11. sie. p. 58. a Spic. t. 1. p. 456.

Ibid.

Gall. chr. nov. t. 4. p. 333.

Spic. t. 1. p. 459.

HUGUES, le premier Ecrivain qui ait pris la plume pour refuter les erreurs du fameux Berenger, étoit fils de Gelduin Comte de Breteuil, et Restaurateur de l'Abbaye de même nom, et avoit pour frere Valeranne, Abbé de S. Vanne de Verdun. Presque tous les Modernes supposent qu'il se rendit Moine à Cluni dès sa jeunesse. C'est de quoi cependant on n'a point d'autre preuve, que leur simple autorité. Sa premiere profession fut celle de Clerc, ou Chanoine, dans l'Eglise de Chartres. Il reçut par consequent son éducation à l'Ecole du docte Fulbert, et y fit beaucoup de progrès pour la doctrine. Mais il n'en tira pas le même avantage pour les mœurs, comme sa conduite ne le fit que trop voir dans la suite.

A la mort de Richard Evêque de Langres, qui n'avoit occupé ce Siège que cinq mois, depuis Lambert, ¹ décedé en Août 1030, le Roi Robert donna cet évêché à Hugues,

¹ On place communément la mort de Lambert Evêque de Langres, en Août 1031. Mais elle arriva dès l'année précédente, selon le Croniqueur de S. Benigne de Dijon, qui dit clairement que ce Prélat mourut le X des Calendes de Septembre avant le B. Guillaume de

Dijon, mort le premier jour de Janvier 1031. C'est ce qui est confirmé par la suite, où il est dit que ce fut le Roi Robert, mort le XX de Juillet de la même année, qui donna cet Evêché à Richard et à Hugues successivement.

vers la fin de Janvier, ou au commencement de Fevrier 1031. Hugues avoit toutes les qualités nécessaires pour le gouverner avantageusement, s'il eut été attentif à reprimer les passions de la jeunesse, et les saillies de l'orgueil, naturel à l'homme depuis sa chute. Mais bien loin de les arrêter, il s'y livra de telle sorte, que son évêché, qui dura dix-huit ans et quelques mois, ne fut presque qu'un enchaînement de crimes. Y étant entré par simonie, il continua de trafiquer des choses saintes, en vendant les Ordres Sacrés, il porta les armes, commit des homicides, des adulteres, et d'autres impuretés encore plus execrables; il traita tyranniquement son Clergé et son peuple.

Mab. act. t. 8. p. 722. n. 15.

Ibid. | Spic. ib.

En 1049 le Pape Leon IX ayant indiqué un Concile à Reims, qui devoit suivre la dédicace de l'Eglise de S. Remi, notre Prélat se trouva à l'une et l'autre cérémonie. Dans la première Session du Concile qui se tint le troisième d'Octobre, Hugues forma plusieurs graves accusations contre Arnold Abbé de Pouthieres, son Diocésain, qui n'ayant pu s'en justifier, fut déposé de sa dignité. Le lendemain dans la seconde Session vint le tour de notre Evêque. Pierre Diacre de l'Eglise Romaine, et Promoteur du Concile, l'accusa de tous les crimes qu'on a détaillés plus haut. Hugues ayant choisi pour ses Avocats Halinard Archevêque de Lyon et Hugues de Besançon, celui-ci qui étoit fort éloquent, voulut entreprendre la défense de l'accusé; mais il fut privé sur le champ de l'usage de la parole, ce qui fut regardé comme un miracle. Notre Prélat frappé de ce prodige, et craignant d'ailleurs le jugement du Concile ne se trouva point à la troisième Session, qui se tint le jour suivant. On l'envoia chercher à son logis, après que le Promoteur l'eut appelé trois fois de la part du Pape. Mais on apprit, qu'il avoit pris la fuite; et en conséquence il fut excommunié.

Mab. ib. p. 721. n. 14.

p. 722. n. 15. | t. 9. p. 72. n. 4.

t. 8. p. 723. n. 16.

Après la tenue du Concile, l'infortuné Prélat, touché de Dieu et tout baigné de ses larmes, alla trouver le Pape, à qui il confessa publiquement ses crimes, en se soumettant à la pénitence qu'il voudroit lui imposer. Il fit plus; le Pontife s'en retourna à Rome, il l'y suivit nuds pieds. Au bout de quelque temps, le Pape y ayant assemblé un grand Concile, Hugues s'y présenta sans habits et sans chaussure, portant d'une main tremblante un faisceau de verges, et chantant d'une voix dolente et lamentable une antienne tirée de l'E-

t. 9. p. 72. n. 4.

Spic. t. 12. p. 282. 283.

t. 1. p. 468. | t.
12 p. 283.

Mab. ib.

Gall. chr. nov. t.
4. p. 539.

Spic. t. 12. ib. |
Mab. an. l. 58. n.
99. | l. 59. n. 56.

Rom. 5. 20.

Montf. bib. bib. p.
1161. 2. | Gall.
chr. ib.

Spic. t. 1. p. 468.
Fleu. H. E. l. 59.
n. 79.

vangile de l'Enfant prodigue. A ce touchant spectacle tout le Concile fut si attendri, qu'il en versa des larmes, et poussa des soupirs et des gémissements. Tous les Evêques demandèrent grace pour le Criminel pénitent ; et Leon, encore plus attendri qu'eux tous, lui accorda une entiere absolution, sans lui imposer d'autre pénitence que ce qu'il avoit déjà souffert. Hugues fut ainsi rétabli dans les honneurs de l'épiscopat, et renvoïé à son Eglise, chargé de présents : pourvû néanmoins qu'elle, ou quelque autre voulût bien le recevoir.

Notre Prélat reprit le chemin de France: Mais la rigueur de ses jeûnes et de ses autres macérations le jetta dans une maladie, dont il mourut à Biterne, qu'un Ecrivain a pris fort mal à propos pour Besiers, qui étoit bien éloigné de la route de Hugues. Se sentant frappé à mort, il demanda l'habit de S. Benoît, sous le nom du monastere de saint Vanne, dont son frere étoit Abbé, et où le Comte Gelduin leur pere s'étoit rendu Moine. Il le reçut de la main de quelques Moines de Cluni qui l'accompagnoient, et y mourut en odeur de pieté. Ainsi se vérifia en notre Evêque pénitent cette parole de saint Paul : *Où il y a eu une abondance de péché, Dieu a répandu une surabondance de grace.*

La mort de Hugues est marquée au seizième de Mars dans le necrologe de saint Benigne de Dijon ; quoique son anniversaire soit transporté au septième de Fevrier. L'année de cette mort dépend de celle du Concile, que tint à Rome Leon IX, après son retour de France. Or ce Concile fut célébré en 1050 après Pâque. Par conséquent la mort de Hugues arriva en 1051. Il faudroit néanmoins la différer jusqu'à l'année suivante, si l'on suivoit comme a fait M. l'Abbé Fleuri le Chroniqueur de saint Benigne, qui suppose que Hugues n'alla à Rome, qu'au troisième voïage qu'y fit l'Archevêque Halinard en 1051. Mais nous avons cru lui devoir préférer l'autorité de Wibert, historien du Pape Leon, et celle de Laurent de Liege, Moine de saint Vanne, l'un Auteur contemporain, et l'autre presque contemporain. D'ailleurs le Siège de Langres n'étoit point rempli, lorsque Hugues fut renvoïé en France, et Halinard y avoit ordonné un Evêque en se rendant à Rome, la dernière ou troisième fois qu'il y alla.

§. II.

SES ECRITS.

L'UNIQUE ouvrage qui nous reste de notre Prélat, est un petit traité en forme de lettre, adressé à Berenger même, dont il entreprend de réfuter les erreurs sur l'Eucharistie. Hugues l'écrivit avant sa déposition, et par conséquent avant le mois d'Octobre 1049. L'occasion qui lui fit prendre la plume, fut un entretien qu'il avoit eu avec Berenger sur cette matière. De sorte qu'il ne lui impute que ce qu'il lui avoit oui dire à lui-même; il ajoute qu'il ne parle que par expérience, sans quoi il ne l'auroit pas cru: *expertus loquor, audisse contigit, nam non crederem.* Il le traite avec beaucoup de ménagement, et même avec honneur, lui donnant les titres de Prêtre très-respectable à certains égards, et d'homme d'un génie supérieur.

Lanf. op. app. p. 71. 2.

p. 68. 1.

Il paroît par ce que l'Auteur nous découvre des erreurs de Berenger sur le mystère de l'Eucharistie, qu'elles étoient alors presque les mêmes, que celles des Freres de Bohême au commencement du XVI^e siècle. C'est-à-dire qu'il soutenoit, que le Corps de J. C. est de telle sorte dans ce Sacrement, que la nature et l'essence du pain et du vin ne sont point changées, et que ce qu'il y a de plus, se fait par la puissance de l'entendement. Hugues s'attache d'abord à réfuter en Philosophe cette folle opinion. Il en montre fort bien l'absurdité, en ce que Berenger rendoit intellectuel et incorporel le Corps de J. C. qu'il nommoit néanmoins un corps crucifié. Car, ajoute notre Auteur, l'entendement par la puissance duquel tout se fait, selon Berenger, dans ce mystère, examine seulement les choses, et ne les produit pas; il en juge, mais il ne leur donne pas leur constitution.

Ibid.

Après quoi, il rappelle son adversaire à la foi, qui lui faisoit croire le mystère de l'Incarnation, quoiqu'il ne le comprît pas. Il lui montre, que son erreur est contraire à l'Écriture, et à la doctrine des Peres, nommément de saint Ambroise et de saint Augustin, desquels il rapporte plusieurs passages. Hugues finit par lui reprocher, qu'il pense autrement que tous les Catholiques, et qu'il se sépare de l'unité pour avoir la vaine gloire de faire une secte à part.

p. 69. 70.

p. 71. 2.

Cet écrit est un peu abstrait et métaphysique en quelques endroits; et il s'y trouve plusieurs termes obscurs et barbares. Mais il suffit pour faire voir clairement, que la transsubstantiation étoit alors la croïance commune de tous les Fidèles, et que c'étoit scandaliser l'Eglise, que d'avoir un sentiment opposé. Il est au reste surprenant, de ce que Hugues qui avoit étudié sous Fulbert de Chartres, et qui vraisemblablement avoit eu Berenger pour condisciple à la même Ecole, ne fasse pas valoir contre son adversaire l'autorité de ce sçavant Evêque, qui a exposé d'une manière si claire et si solide le point de dogme, dont il s'agissoit entr'eux.

p. 68-71.

Dom Luc d'Acheri paroît être le premier qui a fait présent au public du traité de Hugues contre Berenger. L'ayant déterré dans deux manuscrits, l'un de la Bibliothèque du Roi, l'autre de celle de Corbie, il l'a donné avec d'autres divers écrits, à la suite des œuvres du B. Lanfranc. Plusieurs de nos Bibliographes marquent cette édition, pour ne l'avoir pas vûe par eux-mêmes, comme faite en 1647, quoiqu'elle soit réellement de l'année suivante. De ce recueil l'écrit de notre Prélat est passé dans la Bibliothèque des Peres. Jean Garet en a fait entrer une grande partie dans son traité de la présence réelle dans l'Eucharistie, contre les sacramentaires de son siècle. MM. de Port-Royal en ont aussi tiré une leçon pour l'Office du S. Sacrement.

Cave, p. 521. |
Ond. Scri. supp.
p. 330.Bib. PP. t. 18. p.
417-419.
a Gar. de Euch. p.
68. 2-70. 1.Gesn. bib. un. p.
363. | Poss. app.
t. 1. p. 770. | Du
Cang. gl. ind. auc.

Il ne seroit pas aisé de deviner, ce qu'entendent Gesner et d'après lui Possevin et M. du Cange, par une lettre sous le nom de Hugues Evêque de Chartres contre Adelmanne de Bresse, imprimée selon eux en 1554 à Louvain, avec d'autres écrits sur le même sujet. Il est néanmoins certain que l'Eglise de Chartres n'eut point d'Evêque du nom de Hugues du vivant d'Adelmanne. Il ne l'est pas moins, qu'il n'y eut point d'Evêque qui écrivit contre celui de Bresse, l'un des plus zélés défenseurs du dogme Catholique contre Berenger; car il s'agit de l'Eucharistie. De-là il s'ensuit, que les trois Ecrivains cités auront pris Hugues de Langres pour un Evêque de Chartres, dont il avoit été Clerc, ou Chanoine, avant son épiscopat et Adelmanne pour Berenger. Cette dernière bévue est néanmoins grossière. S'étant trompés en ces deux points, ils peuvent l'avoir fait également en ce qui regarde l'édition de l'écrit faite à Louvain en 1554. Ni Dom d'Acheri, qui a publié le traité sur les manuscrits,

ni aucun autre Auteur qui nous ait passé sous les yeux, n'a connu cette édition.

Claude Robert attribue à notre Evêque des actes en vers de S. Victor, qui de son temps se conservoient manuscrits à la Bibliothèque du Roi. Mais il y a plus d'apparence, que cet ouvrage appartient à Rainard, surnommé Hugues, l'un de ses successeurs en ce siècle, qui se mêloit de Poésie.

Lanf. ib. p. 68.

VIPPON,

PANÉGYRISTE DE L'EMPIRE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

VIPPON, Historien de l'Empereur Conrad le Salique, et Panegyriste de l'Empereur son fils, Henri le Noir, passe communément pour avoir été Allemand de nation. Mais cette opinion est du nombre de celles qui n'ont pour principe que des préjugés dénués d'examen. Pour peu d'attention qu'on donne à la lecture de ses écrits, on conviendra qu'il étoit de la Bourgogne Transjurane. Lorsqu'il en parle lui-même, c'est avec une affection et un détail de circonstances qui montrent visiblement, qu'il s'intéressoit plus particulièrement pour elle, que pour toute autre Province de l'Empire. Ceci rapproché de l'endroit, où invitant le Roi Henri, avant qu'il fût proclamé Empereur, à la visiter, il la nomme sa patrie, prouve qu'elle est effectivement le pays où il avoit pris naissance, ce qui ne peut convenir à ce Prince.

Ond. Scri. t. 2. p. 644.

Vipp. pan. p. 168. |
Nit. cun. p. 424.

Irradias patriam, si tu modo viseris eam.

L'Empereur Conrad le Salique fit la conquête de cette Province, et la réunit à l'Empire en 1033. Ce fut très-probablement alors, qu'il prit Vippon à son service. Vippon, qui étoit Prêtre, y entra en qualité de Chapelain, et continua d'en faire les fonctions sous l'Empereur Henri le Noir. En dédiant à celui-ci l'Histoire de l'Empereur son père, il

Vit. cun. p. 424.
438.

p. 421.

K k k ij

p. 422. se qualifie lui-même Prêtre par la grace de Dieu, et serviteur des serviteurs des Maîtres de ce monde, c'est-à-dire de Conrad et de Henri son fils. Quoique fort valetudinaire, il s'appliquoit beaucoup à l'Etude, et s'exerçoit souvent à la versification, qui paroît avoir eu pour lui un attrait particulier. Il avoit lû les Historiens et les anciens Philosophes, et ne les possédoit pas mal pour son temps. Ce qu'il nous apprend de l'entrée qu'il avoit dans les conseils de l'Empereur Henri, et les assemblées publiques, fait juger qu'il étoit homme d'esprit, et au fait du maniement des affaires d'Etat.

p. 424.

p. 421.

pan. p. 166.

Vippon florissoit sous les deux Empereurs déjà nommés, ce qui fait un espace de plus de trente ans, depuis 1024 jusqu'en 1056, qui est la date de la mort de Henri III surnommé le Noir. Mais il y a toute apparence, qu'il ne vécut pas jusqu'à cette dernière époque. Il s'étoit proposé d'écrire l'Histoire de ce dernier Prince, comme il avoit déjà écrit celle de son pere; et il ne paroît point qu'il ait exécuté ce dessein projeté. Son dernier ouvrage fut même publié, avant que Henri parvint à l'Empire, c'est-à-dire avant l'année 1046. Il ne l'y qualifie effectivement que simple Roi, quoiqu'il lui annonce qu'il seroit bien-tôt Empereur: *Pie Rex Cæsarque future*. Ainsi l'on peut douter, si notre Panegyriste vécut au-delà de 1050, ou 1051.

§. II.

SES ECRITS.

AVANT que Pistorius et Canisius publiassent leurs recueils, Vippon ni ses écrits n'étoient point connus dans la République des Letres. Mais on a sçu depuis qu'il a composé :

Vipp. vit. cun. p. 421-423.

p. 421.

1°. L'Histoire de l'Empereur Conrad le Salique. Il la dédie à Henri son fils par une épître, qui est suivie d'une préface, où il fait un peu le Philosophe. On voit dans l'une et l'autre piece les motifs qui l'engagerent à entreprendre cet ouvrage, et le dessein qu'il s'y proposoit. Il se piquoit si fort d'exactitude, qu'il prie ses Lecteurs de rejeter les fautes qui s'y trouveroient, sur ceux qui lui avoient fourni des mémoires; car ses frequentes infirmités ne lui permettoient pas d'être toujours à la suite de la Cour. Par conséquent il fut

obligé d'avoir recours à d'autres, pour savoir ce qui s'y étoit passé. Il se flatte en finissant son écrit, de n'y avoir rien oublié de ce qu'il avoit appris, ou vû par lui-même, des choses qui faisoient à son sujet. Plusieurs autres Historiens avant Vippon avoient déjà traité la même matiere, ce qui ne l'empêcha pas de l'entreprendre après eux.

p. 443.

p. 421.

Il commence son Histoire par l'assemblée générale, qui se tint aussi-tôt après la mort de l'Empereur saint Henri, afin de lui donner un successeur à la Couronne de Germanie.

p. 423-424.

Il passe ensuite à l'élection qu'on y fit de Conrad, et à la cérémonie de son sacre. Trois événements sur lesquels il s'étend davantage. Il rapporte de suite et avec assez d'ordre les autres actions plus memorables de son Héros, dont il est attentif à marquer ordinairement les époques. L'Histoire de Conrad ne fait pas tellement l'objet principal de Vippon, qu'il ne touche aussi les hauts faits du Roi Henri son fils, depuis Empereur, comme il s'y étoit engagé d'abord. Quoiqu'il entre dans un certain détail sur l'Histoire de l'un et de l'autre, sa narration est cependant un peu succincte, ce qu'il dit avoir observé pour n'être pas à charge à ses Lecteurs. S'il y a mieux réussi que plusieurs autres Historiens de son temps, il y a suivi le génie de la plupart, en intercalant de fois à autres des vers dans sa prose.

p. 424-428.

p. 421.

p. 443.

L'écrit de Vippon est interessant, non-seulement en ce qu'il nous apprend plusieurs traits d'histoire échappés aux Historiens qui l'avoient précédé, mais encore en ce qu'il nous instruit de la vraie extraction de Conrad, et de l'Impératrice Gisele son épouse, qu'on ignoroit auparavant. Le public en est redevable à Jean Pistorius, qui l'a mis au jour entre ses autres Historiens de Germanie, dont le recueil, comme l'on sçait, a été imprimé plusieurs fois à Francfort, les années 1582, 1584 et 1607.

Pist. rer. ger. scri.
t. 3. p. 421-443.

2° Vippon a composé un panegyrique de trois cents vers hexametres, ou environ, à la louange du Roi Henri le Noir, qui n'étoit pas encore Empereur. Il le publia par consequent avant l'année 1046, et le dédia à Henri même par une petite épitre en prose, dans laquelle il l'intitule Tetralogue. C'est qu'il est divisé en quatre parties autant qu'il y a de personages qui y parlent: le Poëte, les Muses, la Loi et les Graces. Il nous apprend ailleurs, qu'il le présenta au Roi à Strasbourg, où il célébroit la fête de Noël. Quoique ce

Vipp. ib. p. 428.

Panegyrique soit une piece presque toute d'imagination, il s'y trouve néanmoins quelques faits, qui peuvent servir à l'Histoire. Mais l'Auteur ne s'y montre pas meilleur Poëte que les autres versificateurs de son temps. A la fin est ajouté un petit poëme élegiaque, qui fut présenté à la table du même Prince. Il roule sur le mystere de Noël, et ne contient d'ailleurs aucune beauté Poëtique.

Canis. B. t. 3. par.
1. p. 151-170.

Canisius est le premier qui ait tiré de l'obscurité ces deux pieces de la Muse de Vippon. Elles sont placées au second volume de ses *Lectiones antiquæ*, d'où elles ont été transportées au III volume de la nouvelle édition du même recueil par M. Basnage, qui a fait quelques legeres observations.

Pist. ib. p. 443-
444.

3°. A la fin de l'Histoire de l'Empereur Conrad, l'Auteur a ajouté un chant lugubre sur la mort de ce Prince. En parlant de celui qui l'avoit fait, il ne le designe que par ces termes *quidam de nostris*. Mais il n'est autre que Vippon lui-même

Vipp. ib. p. 428.

qui se sert de la même expression pour designer l'Auteur du Tetralogue, ou panegyrique du Roi Henri. Il en rapporte à cette occasion deux vers, qui se lisent un peu différemment dans le corps du poëme : ce qui porte à juger, qu'il le retoucha dans une seconde édition, qui suivit son Histoire

pan. p. 167.

de Conrad le Salique. Vippon présenta le chant lugubre, dont il est ici question, au Roi Henri, lorsqu'il étoit à Constance. La piece contient neuf strophes chacune de dix petits vers rimés. Mais l'Editeur en la faisant imprimer a joint deux vers ensemble dans la même ligne : de sorte qu'au premier coup d'œil on les prendroit pour de grands vers, et les strophes pour n'en contenir que cinq.

Fab. bib. lat. 1. 3.
p. 1263-1272.

4°. M. Fabricius, tout à la fin du III livre de sa Bibliothèque latine du moien âge, a publié un recueil de Proverbes, que le Prêtre Vippon dédia à Henri fils de l'Empereur Conrad, comme porte le titre. Ce sont de courtes Sentences choisies, qui tendent à former les bonnes mœurs, et que l'Auteur a exprimées en cent cinquante especes de petits distiques rimés, mais sans aucune mesure uniforme. Les vingt-cinq derniers roulent par autant d'antitheses sur les vices et les vertus, dont le caractere de chacune est assez bien représenté. L'écrit est ingénieux et fort instructif.

Vipp. ib. p. 438.

5°. Nous apprenons de Vippon même, qu'il avoit encore composé un autre poëme de cent vers, sur la rigueur extrême du froid qu'il fit en 1033, lorsque Conrad, à qui il le

présenta, étoit occupé à reconquérir en Bourgogne les places, dont Eudes Comte de Champagne s'étoit emparé. Ce Poëme ne paroît plus nulle part.

6^o Vippon avoit aussi formé le dessein d'écrire l'Histoire de l'Empereur Henri le Noir. Il avoit même commencé à recueillir les memoires nécessaires pour l'exécuter. Mais la mort le prévint apparemment, et ne lui permit pas de mettre la dernière main à cet ouvrage. (XIII.)

p. 421.

p. 423.

HALINARD,

ARCHEVÊQUE DE LYON.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

HALINARD, OU AELINARD, l'un des plus doctes et plus éloquents des hommes de son siècle, naquit en Bourgogne sur la fin du siècle précédent. Son pere étoit de Langres et sa mere d'Autun, l'un et l'autre de famille noble. Il fut levé des fonds de baptême par Vautier Evêque d'Autun, qui prit un soin particulier de l'instruire. Aïant atteint l'âge d'adolescence, son pere le donna au celebre Brunon Evêque de Langres, qui le fit chanoine de sa Cathedrale. Halinard trouva dans la ville des Ecclesiastiques vertueux, et des gents lettrés pour le temps. Il s'attacha à eux, et faisoit de leur compagnie ses plus cheres délices. Comme il avoit beaucoup d'esprit et une grande inclination pour la vertu, il ne fut pas long-temps inferieur aux autres en science et en pieté.

Mab. act. t. 9. p. 35. n. 1. | an. 1. 56. n. 93.

Ces heureuses dispositions, jointes à son excellent caractere lui concilierent l'affection de Lambert, successeur de Brunon, qui pensoit à l'élever aux dignités ecclesiastiques. Mais Halinard méprisant tous les avantages apparents du monde, se retira à saint Benigne de Dijon, où malgré tout ce qu'il eut à souffrir à ce sujet de la part de ses parents, et même de l'Evêque Lambert, il s'engagea dans la profession monastique. Il devint bien-tôt l'exemple et le modèle de ses freres. Le B. Guillaume Abbé de la Maison, charmé de ses pro-

act. ib. n. 2.

p. 36. n. 3.

grès, l'en établit Prieur, et au bout de quatre ans lui laissa par sa mort la dignité d'Abbé, qu'il fut contraint d'accepter malgré son humble résistance. Pour en remplir dignement les fonctions, Halinard donna une nouvelle application à l'Etude. Il avoit tant d'ardeur pour la lecture, qu'on lui voïoit toujours, même dans ses voïages, un livre à la main. Il lisoit les Auteurs profanes, comme les autres; mais il ne prenoit des premiers que ce qu'il y avoit d'utile, et laissoit le reste comme nuisible. Il se fit par-là un fonds admirable de littérature tant ecclesiastique que seculiere, et se rendit habile dans l'intelligence de l'Ecriture, le Droit ascetique, la science des Loix, et les subtilités de la Philosophie. Cette grande érudition étoit soutenue en lui par une rare éloquence. De sorte que les discours qu'il faisoit à ses freres, étoient aussi agréables qu'instructifs.

p. 37. n. 4. | Glab.
l. 5. c. 4.

Tant d'éminentes qualités le firent aimer et honorer des Papes, des Empereurs et des Rois. Henri le Noir, Roi de Germanie et de Bourgogne, à qui Lyon obéissoit alors, affligé de voir cette Eglise abandonnée, par le refus persévérant que saint Odilon de Cluni faisoit de se charger de sa conduite, voulut la donner à Halinard. Mais notre modeste Abbé scût adroitement éviter le coup, et fit tomber le sort sur Odalric Archidiacre de Langres, qui la gouverna avantageusement depuis 1041 jusqu'en 1046.

Hug. Fl. chr. p.
190. | Mab. ib. p.
38. n. 7.

Mab. ib. n. 6.

p. 38. 39. n. 7. |
Fleu. H. E. l. 59.
n. 50.

Au bout de ce terme Halinard ne put refuser de lui succéder. Il fut donc ordonné la même année Archevêque de Lyon, par Hugues Archevêque de Besançon. Son sacre se fit à Herbestein en presence du Roi, qui fournit tout ce qui étoit nécessaire pour la cérémonie. De-là ce Prince aiant pris la route de Rome, Halinard l'y suivit, et s'y fit extrêmement aimer pour son éloquence et son affabilité. Il parloit effectivement avec beaucoup de grace, sachant prendre l'accent de toutes les nations, qui usaient d'une langue sortie de la Latine : c'est-à-dire qu'il parloit bien l'Italien, le françois et les autres langues vulgaires, qui commençoient dès lors à se former de la corruption du latin. Les Romains firent voir l'estime qu'ils avoient conçue pour notre Prélat, en le demandant l'année suivante à l'Empereur pour succéder au Pape Clement II. Mais Halinard le sachant, évita d'aller à la Cour, jusqu'à ce que le S. Siège fut rempli.

Mab. ib.

p. 39. n. 8.

Leon IX y aiant été placé après Benoit IX et Damase

II, et se disposant à tenir à Rome au commencement de l'année 1049 un Concile, pour remédier aux maux de l'Eglise, y appella notre Archevêque avec plusieurs autres Prélats de France et d'ailleurs. De Rome le Pape venant en France, Halinard l'y suivit, et se trouva à la célèbre dédicace de l'Eglise de saint Remi de Reims, et au grand Concile qui la suivit. Depuis ce temps-là, le Pontife Romain voulut l'avoir toujours à sa suite. Halinard l'accompagna donc dans tous ses voyages, et assista au premier Concile qui se tint à Rome en 1050 contre les erreurs de Berenger, et apparemment aussi à celui de Verceil de la même année. Il revint avec lui en France l'année suivante, et retourna encore en Italie en 1052. Après l'avoir suivi à Benevent, Capoue, au Mont-Cassin et au Mont-Gargan, et lui avoir servi de Médiateur pour traiter la paix avec les Normans, car il étoit puissant en paroles, comme on l'a vû, et avoit un grand talent de persuader. Il se retira à Rome au monastere de saint Gregoire. Là un faux ami lui aiant servi dans un repas un poisson empoisoné, Halinard en mourut le vingt-neuvième de Juillet 1052, après avoir tenu sept ans le siège de Lyon, et gouverné vingt ans, ou plutôt vingt-un ans et quelques mois, l'Abbaïe de saint Benigne de Dijon. Les Nobles Romains le firent enterrer à saint Paul avec beaucoup d'honneur. Bucelin dans son Menologe rapporte son épitaphe, telle qu'on va la lire. Si elle est de ce temps-là, les deux vers qui la composent, sont peut-être les meilleurs que ce siècle ait produits.

t. 8. p. 717. 722.
723.

t. 9. 16.

n. 9.

ib. not.

EPITAPHE.

Factus Apostolici consors et compar honoris,
Duxit Apostolicam factis et nomine vitam.

Halinard en mourant laissa ses ornemens et son argenterie à l'Abbaïe de saint Benigne, à laquelle il avoit procuré de son vivant divers avantages, et dont il avoit renouvelé les officines et enrichi la Bibliothèque. On y voit encore un sacramentaire, qu'y donna en 1036 Himbert Evêque de Paris à la priere de l'Abbé Halinard. Il ne paroît pas qu'on ait jamais decerné aucun culte à la memoire de notre Archevêque. Seulement Bucelin en fait mention dans son Me-

p. 39. 40. n. 9-13.

Opusc. t. 2. p. 7.
8.

act. ib. p. 34. n. 3.

nologe benedictin au jour de sa mort, et Ferrarius au vingt-sixième d'Avril, auquel jour les Continueurs de Bollandus en parlent parmi leurs Saints omis. L'Auteur du supplement au Martyrologe Gallican en fait un assés bel éloge.

§. II.

SES ECRITS.

Mab. act. t. 9. p. 40. n. 9.

QUELQUE vaste que fût l'érudition d'Halinard, et quelque versé qu'il fût dans la Geometrie et la Physique, auxquelles il avoit donné une application particuliere, il n'a point laissé, que l'on sçache, aucun monument de son sçavoir. Il ne nous reste de lui que quelques lettres, même en petit nombre.

an. t. 4. app. p. 728. 729. | Perard. p. 187-188.

Il y en a trois qui furent écrites, lorsqu'il n'étoit que simple Abbé. La premiere est adressée au Pape Jean XIX, pour tâcher de le faire revenir des préventions, que les Chanoines de Dijon lui avoient données contre l'Abbaïe de saint Benigne, au sujet d'un Cimetiere qui lui appartenoit. La seconde est écrite à Eiquoque, Camerier du Sacré Palais, et ami d'Halinard, qui le prie d'empêcher que le Pape ne fasse rien de préjudiciable aux droits de son monastere. Halinard adresse la troisieme à ses freres, les Moines de saint Benigne, pour leur marquer la peine que lui causoit son absence; aiant appris, mais trop tard, que saint Odilon les étoit allé visiter. Il les prie de ne rien oublier pour faire d'une part à un Hôte aussi respectable, tout l'accueil qu'il meritoit, et de l'autre pour profiter de l'exemple de ses vertus.

Spic. t. 2. p. 390.

Dans les deux premieres Halinard se qualifie Abbé; mais il ne prend dans la troisieme que le simple titre de Frere: ce qui vérifie la remarque que nous avons déjà faite sur le siècle précédent, au sujet de l'usage de cette qualification parmi les Abbés, comme parmi les simples Moines. Quant au Souverain Pontife, il lui donne les titres de Maître de tout le monde et de Pape universel: ce qui avoit aussi commencé à passer en usage dès le même siècle.

Gall. chr. nov. t. 4. app. p. 8.

Nous avons une quatrieme lettre d'Halinard, qui est comme le testament de ses dernieres volontés. Il l'écrivit de Rome, ainsi qu'il paroît, lorsqu'il se sentit frappé à mort, et l'adresse aux Chanoines de son Eglise de Lyon. Halinard les

conjure d'abord de lui pardonner les fautes de négligence, qu'il avoit commises à leur égard; leur protestant, que si Dieu lui accordoit encore des jours, il donneroit tous ses soins à leur avancement. Il leur conseille ensuite, lorsqu'il s'agira de lui élire un successeur, de n'en point chercher dans des Eglises éloignées et étrangères, comme par le passé, mais d'avoir recours au jeûne et à la priere, afin que Dieu, qui peut susciter des enfants à Abraham, leur donne lui-même un digne Pasteur tiré de leur corps. Il leur designe néanmoins le Prevôt Humbert, comme propre à remplir cette place. Le reste de la lettre roule sur divers arrangements, principalement sur la disposition de ses biens, qu'il vouloit qui fussent partagés entre sa Cathédrale et l'Abbaïe d'Ainai. Il fait paroître de grands égards pour cette Abbaïe, et témoigne lui avoir de grandes obligations. Ces lettres sont bien écrites pour les temps; et il en est peu du même siècle, qui soient au-dessus pour la politesse de style. Elles font regretter que l'Auteur n'ait pas laissé de sa façon quelque écrit de plus longue haleine et plus intéressant.

J O U R D A I N ,

EVÊQUE DE LIMOGES,

ET AUTRES ECRIVAINS.

JOURDAIN, surnommé de Laron, était issu d'une ancienne Noblesse. Son aïeul se nommoit Marbode, son pere Gerauld, sa mere et sa grand'mere Odolgarde. Aïant embrassé l'état ecclésiastique, il fut depuis Prevôt de saint Leonard. A la mort de Girard Evêque de Limoges, qui arriva en Janvier 1024, Guillaume Duc d'Aquitaine, de concert avec Guillaume Comte d'Angoulême, voulant éviter la simonie qui auroit pû se glisser dans l'élection de son Successeur, convoqua l'assemblée à S. Junien pour y proceder. Là Jourdain fut élu sans contradiction, pour remplir le Siege vacant, et dès le lendemain conduit à Limo-

Gall. chr. nov. t.
2. app. p. 171. |
Adem. chr. p.
180. | Gaufr. vos.
chr. p. 283. n. 9.

ges, où il en prit possession. Il n'étoit tout au plus que Soudiacre, mais dès le Samedi de la mi-Carême suivant il fut ordonné Diacre et Prêtre, puis le lendemain Evêque. La cérémonie s'en fit à l'Abbaïe de saint Jean d'Angeli en Saintonge, par Islon Evêque de Saintes, assisté de l'Archevêque de Bourdeaux, et de presque tous ses Suffragans.

Adem. ib.

Cette ordination faite ainsi sans la participation de l'Archevêque de Bourges, Metropolitain de Limoges, attira sur le Diocèse une excommunication, de la part d'un Concile qui se tint le Jour de la Pentecôte de la même année, et auquel se trouverent sept Archevêques, avec leurs Suffragans et le Roi Robert. Cependant Jourdain trouva moïen de la faire lever, en faisant le voïage de Bourges, accompagné de cent tant Clercs que Moines, tous nuds pieds.

p. 184. | Gauf. vos. ib.

Le pelerinage de Jerusalem étoit alors une dévotion à la mode. Jourdain, à l'exemple de plusieurs autres Evêques, qui l'avoient déjà fait, l'entreprit en la compagnie d'Isembert Evêque de Poitiers, de grand nombre de Seigneurs, et d'une multitude de peuple. Après son retour il fit faire la Dedicace de l'Eglise du Sauveur dans sa ville épiscopale, le dix-septième de Novembre 1028. A cette cérémonie assisterent neuf autres Evêques, avec l'Archevêque de Bourdeaux, qui tous au nombre de onze tinrent un Concile, dont le principal objet étoit l'apostolat de saint Martial. Jourdain y opina, comme les autres, en faveur de ce sentiment favori des Aquitaines. Il y avoit cependant été fort opposé auparavant; voulant s'en tenir à l'ancienne tradition, qui n'avoit jamais mis ce Saint qu'au nombre des Confesseurs. Mais le Pape Jean XIX aiant décidé le contraire, notre Prélat se conforma ensuite à sa décision.

Gauf. vos. ib. n. 10. | Lab. bib. nov. t. 1. p. 334.

Lab. ib. t. 2. p. 779.

Gall. chr. ib. p. 163.

Lab. ib.

p. 766.

Au bout de trois ans, le dix-huitième de Novembre 1031, se tint un autre Concile dans la même ville, encore plus célèbre que le précédent. Jourdain en fit l'ouverture par un discours, où il expose les divers sujets qu'on y devoit discuter, et continua dans la suite à y faire un des principaux personnages. Il assista l'année suivante à un autre Concile, qui se tint à Poitiers, et mourut en 1052, après avoir gouverné avantageusement son Eglise, l'espace de vingt-huit ans et quelques mois. Il fut enterré à l'Abbaïe de saint Augustin hors la ville. Ce qui nous reste de ses écrits, se réduit à peu de chose.

Conc. t. 9. p. 914. 1068. | Gall. chr. nov. t. 2. p. 315.

1°. a Il y a de lui une assez longue lettre au Pape Benoît VIII, au sujet de l'apostolat de saint Martial. Elle est intéressante, en ce qu'elle nous apprend d'une part, l'origine de cette opinion singulière, et de l'autre, la contradiction qu'elle eut d'abord à souffrir. Jourdain y avertit le Pape, auquel il prévoyoit qu'on s'adresseroit pour l'autoriser, que c'étoit l'Abbé de saint Martial qui l'avoit fait naître, à dessein de donner par là un nouveau relief à son Eglise, et de l'élever, s'il pouvoit, au-dessus de la Cathédrale. Que le Roi Robert, le Duc d'Aquitaine, les Archevêques de Bourges, de Bourdeaux, de Tours et tous leurs suffragans, au nom desquels il a l'honneur de lui écrire, comme en son propre nom, pensent tout autrement. Qu'il est vrai, qu'on regardoit saint Martial comme un des soixante-douze Disciples, ce qu'il prouve par plusieurs traits de sa fausse Légende qu'il copie; mais qu'on ne l'avoit jamais honoré que comme un Confesseur. En conséquence il prie Benoît de s'armer de fermeté, pour ne rien décider contre la Tradition, et lui faire savoir ce qu'il en pensoit lui-même; ajoutant, que s'il étoit assez osé pour faire ce que ses Prédecesseurs, Grégoire, Clément, Boniface et tant d'autres n'avoient pas fait, la faute en retomberoit sur lui.

p. 162-163.

p. 163.

La lettre est sans date; mais il est visible qu'elle fut écrite peu de temps après l'ordination de Jourdain, c'est-à-dire, dans le cours des premiers mois de l'année 1024. C'est ce qui paroît en ce qu'elle est adressée à Benoît VIII, mort le dixième de Juillet de la même année, et que ce fut Jean XIX son successeur qui y fit réponse. Réponse où ce Pape établit l'apostolat de saint Martial, malgré les raisons de notre Evêque, et déclare que c'est être extravagant que de s'y refuser.

Conc. ib. p. 856-857.

2°. On a recueilli dans les actes du Concile tenu à Limoges en 1031, plusieurs discours qu'y fit notre Prélat. Les principaux sont les suivans: relation abrégée de l'autre Concile, qui avoit été célébré dans la même ville et sur le même sujet en 1028; Homélie sur ces paroles de l'Evangile selon saint Luc: *Le Fils de l'homme est venu pour chercher et pour sauver ce qui étoit perdu*; éloge des Monastères du Diocèse de Limoges.

Lab. ib. p. 779-780.

p. 781. 782.

p. 790.

3°. Enfin on a imprimé deux petits écrits de Jourdain. L'un n'est qu'une simple donation en faveur de son Eglise,

Gall. chr. ib. p. 171-173.

p. 173. dans laquelle il nous apprend une partie de sa généalogie ; mais l'autre est un monument très-honorable à sa mémoire. Il porte pour titre : Accord entre Jourdain Evêque de Limoges, et Guillaume Comte de Poitiers. Le début de la piece est d'un excellent goût à tous égards. Le dessein principal que s'y proposoit le pieux Evêque, étoit d'écartier toute simonie dans l'élection de son Successeur, et de prendre de justes mesures, pour que cette élection se fit suivant les regles. ' Après la mort de Jourdain son Chapitre écrivit au même Comte, une courte, mais belle letre dans le même dessein.

Mab. act. t. 1. p. 138. a p. 148-149. Il faut rapporter vers le milieu de ce siecle, ou peu après, un MOINE ANONYME de saint Gildas de Ruiz au Diocèse de Vannes ; quoique Dom Mabillon l'ait placé en un endroit de ses écrits, dès les premieres années du même siecle. ^a Il n'écrivoit effectivement que vingt ans après, des événements arrivés en 1024, ou 1026. C'étoit un homme de merite et de sçavoir, qui avoit le talent d'assez bien écrire pour son temps. ' Il se représente comme étant du pais-même ; et il paroît qu'il remplissoit quelque emploi, ou dignité dans son monastere.

p. 143. n. 16. 17.

p. 144. n. 19. On a de lui une vie de saint Gildas, premier Abbé du lieu, mort en 565. Notre écrivain étoit bien éloigné de ce temps-là, pour réussir dans son entreprise. Nous n'avons au reste rien de meilleur pour l'histoire de ce Saint ; et il est à croire, que ce qu'il nous en apprend, il l'avoit tiré en partie des papiers de sa Maison. ' Ce qu'il cite des écrits de saint Gildas, fait voir en effet, qu'il n'avoit pas négligé de faire les recherches nécessaires pour l'exécution de son dessein. Néanmoins il donne trop dans le merveilleux. ' Ce qu'il y a de meilleur dans son écrit, et qui lui a mérité le titre d'Auteur grave et digne de foi, sont les événements arrivés de son temps, ' entre lesquels il y en a qui avoient échappé à l'historien Aimoin : tel qu'est la mission du B. Felix, envoyé de Fleuri pour rétablir l'Abbaïe de saint Gildas.

Boll. 29. jan. p. 956. n. 32.

Mab. an. 1. 55. n. 53. ' Cet ouvrage a été publié pour la premiere fois dans la Bibliothèque de Fleuri sur un manuscrit de ce même Monastere. ' Bollandus l'a fait ensuite réimprimer sur l'édition précédente, et l'a illustré de ses observations. Enfin ' Dom Mabillon l'a donné à son tour avec de nouvelles remarques, sur un manuscrit de saint Gildas de Ruiz, plus correct et

Flor. bib. par. 1. p. 429-453.

Boll. ib. p. 954-967.

Mab. act. ib. p. 138-152.

plus entier que celui de Fleuri. Cependant il manque quelque chose dans toutes ces éditions, à la fin du texte de l'Auteur.

L'AUTEUR ANONYME de la Chronique de saint Benigne de Dijon appartient au même temps ; puisqu'il n'a point poussé son ouvrage au-delà de la mort de l'Archevêque Halinard son Abbé, c'est-à-dire, au-delà du mois de Juillet 1052. Il avoit du mérite, de l'esprit, une certaine connoissance de l'histoire, et encore plus de talent pour bien écrire que l'Anonyme précédent. Son pere en l'offrant au monastere de saint Benigne, y fit suivant la coûtume une donation considerable. C'étoit au temps du B. Abbé Guillaume. Halinard lui aiant succédé, prit un soin particulier de former notre Ecrivain à la vertu, de quoi celui-ci a cru devoir lui marquer sa reconnaissance. Il l'a fait sur-tout en consacrant à sa mémoire la fin de son ouvrage, où il nous a donné avec beaucoup d'ordre et une juste étendue l'histoire de ce grand Prêlat. C'est de là que nous avons tiré presque tout ce que nous avons dit de lui dans son éloge.

Spic. t. 1. p. 470.

p. 461.

p. 461-471.

Quoique le but principal de son ouvrage soit de faire connoître l'Abbaïe de saint Benigne, l'Auteur a néanmoins sçu le rendre plus interessant, en liant cette partie d'histoire avec l'Histoire ecclésiastique et civile de la Province de Bourgogne. Il le commence en remontant jusqu'au temps de saint Benigne, Patron de son Monastere. Il est vrai, qu'il n'a pas réussi à nous donner exactement la vie et le martyre de ce Saint, comme M. Boulliau l'a montré dans une dissertation faite exprès, et imprimée à Paris en 1657. Il est encore vrai, suivant la remarque du sçavant Adrien Valois, que notre Auteur n'a pas été entierement fidèle à copier les anciens Historiens, dont il s'est servi, tels que sont Gregoire de Tours, Fredegair et autres. Mais il est exact en ce qu'il a écrit des événements de son siecle, et même de ceux qui l'avoient précédé de plusieurs années. L'histoire qu'il a faite du B. Guillaume son Abbé, et celle d'Halinard son successeur, inserées l'une et l'autre dans sa Chronique, sont fidelles et assez bien remplies. On trouve dans la premiere quantité de faits qui avoient échappé à l'Historien Glaber.

p. 333-356.

Journ. des Sc.
1695. p. 75.

Le P. Rouviere Jesuite avoit déjà imprimé une partie de l'ouvrage de notre Chroniqueur, c'est-à-dire, ce qui concerne l'histoire du B. Guillaume de Dijon, lorsque Dom

Reom. p. 146-170.

Spic. ib. p. 333-471.

Mab. act. t. 8. p.
333-344.

t. 9. p. 34-41.

Boll. 18. aug. p.
618-622.

Mart. anec. t. 3.
p. 1126-1160.

d'Acheri le publia en entier, au premier volume de son Spicilege, sur l'original même de l'Auteur, comme l'on croit. Environ un siecle après que notre Anonyme eut fini son ouvrage, Jean Moine de Béze, entreprenant d'écrire aussi la chronique de son Monastere, le prit tellement pour modèle qu'il en copia litteralement la préface et plusieurs autres longs morceaux. Dom Mabillon en a tiré plusieurs autres, pour suppléer à l'histoire du B. Guillaume Abbé de saint Benigne, à la fin de laquelle il les a imprimés. Il a aussi extrait, et imprimé en son lieu la vie d'Halinard Archevêque de Lyon.

Les laborieux successeurs de Bollandus nous ont donné depuis peu un écrit, dont l'AUTEUR ANONYME étoit contemporain du Chroniqueur de saint Benigne. C'est une relation des miracles opérés sous le regne de Henri I Roi de France, et l'Episcopat de Gui Archevêque de Reims, par l'invocation des Saints honorés à l'Abbaïe de Hautvilliers au même Diocèse. On n'y aperçoit point de date plus recente que l'année 1048; mais ce ne fut qu'au bout de quelque temps que l'Auteur y mit la main. Il n'y dit rien qui puisse le faire connoître autrement, ni qui designe s'il étoit Clerc ou Moine. Seulement on y voit par les vers qu'il y a inserés, suivant le goût de son temps, qu'il se plaisoit à la versification, et qu'il y réussissoit un peu moins mal que ses contemporains qui s'en mêloient. Sa prose vaut cependant encore mieux que sa poésie. Il a fait entrer dans son écrit l'extrait d'un sermon prononcé par un Adalbert, Clerc de la ville de Reims, à la station qui suivit une procession solennelle, à laquelle on avoit porté toutes les Reliques de Hautvilliers.

Entre les diverses Chroniques qu'ont publié Dom Martene et Dom Durand, il y en a une de l'Abbaïe d'EBERSMUNSTER, au Diocèse de Strasbourg en Alsace qui a été faite en partie vers le milieu du siecle qui nous occupe. Les Editeurs la donnent cependant pour l'ouvrage d'un seul et même Auteur, qui l'auroit composée vers 1235, où elle finit. Mais il est visible pour peu d'attention qu'on apporte en la lisant, qu'il y faut distinguer au moins trois différents Auteurs: l'un qui l'aïant commencée, l'a poussée jusques vers la fin de l'Empire de Henri le Noir; l'autre qui l'a ensuite continuée, jusques vers le milieu du XII siecle; et un troi-

sième

sième qui y a mis la dernière main. C'est ce que montre la manière dont ils s'expriment, en parlant des événements arrivés aux divers temps qu'on vient de marquer. Ils les rapportent en effet, comme s'ils en avoient été témoins : ' ce qui a fait dire aux Editeurs, afin de soutenir leur opinion, que ces Auteurs avoient copié jusqu'aux paroles des Ecrivains précédents, qui leur avoient servi de guide. Mais c'est ce qui ne peut convenir, sur-tout au premier, dont il est ici question. Il n'y a qu'à lire ' ce qu'il dit de faits passés en 1039 et quelques années suivantes, pour y reconnoître un Auteur contemporain.

p. 1126.

p. 1142. 1143.

Il étoit Moine de l'Abbaïe même dont il entreprend l'histoire, et la commence à Jules César. De-là il passe brusquement au Roi Dagobert I, et débite beaucoup de fables dans le cours de ces premiers temps, ce qui a porté ses Editeurs à supprimer plusieurs endroits de son écrit. Il est assés exact dans le recit des événements proches de son siècle ; et sa chronique avec ce qui y ont ajouté ses Continuateurs, peut beaucoup servir à l'Histoire ecclésiastique et civile, principalement à celle des Evêques de Strasbourg. Elle seroit encore plus utile, si les Auteurs avoient été soigneux d'y marquer les époques convenables.

On a l'abregé d'une vie de S. MARCIEN, premier Abbé de saint Eusebe au Diocèse d'Apt. ' Gonon est le premier qui l'ait donné au public, après l'avoir tiré du Breviaire de ce Diocèse. C'est sur son édition ' que Dom Mabillon et les Continuateurs de Bollandus l'ont fait réimprimer dans la suite, avec des remarques historiques et critiques. Quelque partage qu'il y ait entre les Sçavants, sur le temps auquel a vécu ce saint Marcien, les uns le plaçant dès le VIII siècle, les autres ne le faisant vivre qu'à la fin du X et au commencement du suivant, ce qui paroît le mieux fondé, l'histoire de sa vie dont on a fait l'abregé en question, nous paroît avoir été écrite au plûtard peu d'années après le milieu du XI siècle. Un certain air d'antiquité que respire cet abregé, avec la manière simple et naïve dont les faits y sont rapportés, ne permet pas d'en reculer l'époque. Il n'y a que deux expressions qui pourroient autoriser à renvoyer l'écrit original aux siècles du bas âge. ' C'est d'une part la qualité de *Religiosus Benedictinus*, qu'on y donne au Saint, et de l'autre, ce qui y est dit d'un lieu qui se nommoit encore

Gonon. l. 4. p. 242. 243.

Mab. act. t. 8. p. 93-96 | Boll. 25. aug. p. 270-272.

Mab. ib. p. 94. n.

1.
p. 95. n. 4.

alors la pierre de saint Marcien. Mais ces manieres de parler sont plutôt de celui qui a pris soin de faire l'abregé, que de l'Auteur original.

Barth. adv. l. 32.
c. 20 | l. 33. c. 8.

Nous croions devoir rapporter au même temps, pour les raisons qu'on va voir, un Moine nommé MENGOR, qui a laissé de sa façon un écrit considerable. Il avoit beaucoup voïagé en France, en Allemagne, en Angleterre, et l'avoit fait en homme curieux et sçavant. C'est ce qui paroît par l'attention qu'il eut à tirer des livres qu'il trouva dans ses courses, quantité de traits sur les propriétés des choses, qu'il recueillit en un corps d'ouvrage sous le même titre, et qu'il a divisé en dix-neuf livres. Barthius qui l'avoit lû, en parle avantageusement. Il appartenoit alors à Theodore Zwinger; et il ne paroît point qu'il ait été imprimé depuis. L'Auteur y cite le venerable Bede, saint Jean de Damas, Marcien, Helperic, et ne fait aucune mention du celebre traité de Marbode sur les pierres précieuses, quoi qu'il ait recueilli beaucoup de choses sur cette matiere. C'est le principal motif qui nous porte à croire, qu'il écrivoit vers le milieu de ce XI siecle. A l'égard du país dont étoit cet Auteur, il est clair qu'il étoit ou de France ou d'Allemagne. Il loue l'une et l'autre, comme les deux país les mieux fournis de bons livres. De sorte que pour concilier toutes choses, il faut supposer qu'il a écrit en Allemagne, et qu'il étoit François de naissance. Supposition qui a encore son fondement sur la qualité de Moine de saint Benoit, qu'on donne simplement à Mengor, et qui n'étant point jointe à l'expression d'ordre, équivaut à celle de Moine de Fleuri. Mengor ne fut pas le seul, comme on l'a vû dans le cours de cette histoire, qui fut tiré de cette celebre Abbaïe, pour aller étendre l'empire des Letres dans les país étrangers. (xiv.)

SAINT LEON IX,

PAPÉ.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

LÉON, l'un des plus grands Papes qui aient gouverné l'Eglise dans les siècles d'ignorance et d'obscurité, se nommoit Brunon avant son élévation au souverain pontificat. Il descendoit d'une des premières Noblesses d'Alsace, où il nâquit au Château d'Egesheim, connu alors sous le nom d'Eginiskeim, près de Colmar, le vingt-unième de Juin 1002. Hugues son pere étoit cousin germain d'Adelaide, mere de Conrad le Salique, depuis Empereur. Helvide sa mere n'étoit pas de moindre qualité. Mais ils se rendirent l'un et l'autre encore plus illustres par leur piété, qu'ils ne l'étoient par leur naissance. Et ce qui étoit extrêmement rare alors, ils parloient aussi-bien le Latin que leur langue maternelle.

Mab. act. t. 9. p. 53. 54.

'Le présage qu'on eut de la grandeur future de Brunon, avant même qu'il naquit, fut confirmé par les excellentes qualités qu'il apporta en venant au monde. Dès qu'il eut atteint l'âge de cinq ans, sa mere le confia à Bertold Evêque de Toul pour le faire instruire. On a parlé ailleurs des progrès que fit à cette Ecole le jeune Brunon, tant dans les Arts Libéraux, que dans l'étude de la Jurisprudence. Ce fut sans doute pendant le cours de ses études, qu'il embrassa la vie monastique, plutôt à saint Evre de Toul, qu'ailleurs.' Il est certain qu'il fut Moine; puisqu'il le dit lui-même; et l'on ne voit point d'autre temps que celui de sa jeunesse, auquel il ait pu embrasser cet état.

p. 54. 55. n. 2-4.

'Conrad étant parvenu à la couronne de Germanie, les parents de Brunon l'envoierent à la Cour de ce Prince. Il n'y fut pas long-temps, sans s'attirer l'estime et l'affection du Roi, de la Reine et de tous les Courtisans. Prévoiant dès lors

p. 57. n. 6.

¹. Voyés les nombres XXIX et XXX du discours historique à la tête de ce siecle.

p. 57. 58. n. 7.

qu'il seroit élevé à l'épiscopat, il resolut, suivant l'avis de S. Gregoire, de préférer une Eglise pauvre à toute autre, resolution que son Historien regarde comme une espece de prodige, dans un siècle où l'ambition n'avoit point de bornes. En 1025 n'ayant encore que vingt-trois ans, et étant déjà Diacre, il se trouva dans l'obligation d'accompagner Conrad en Lombardie, où la revolte des Milanois demandoit sa présence. Brunon l'y suivit à la tête des troupes d'Herimanne Evêque de Toul, dont il avoit le commandement. Malgré son peu d'experience dans l'art militaire, il ne laissa pas de se faire admirer, par les justes mesures qu'il prit pour les campements, et la subsistance des troupes. Mais de General d'armée il devint bien-tôt Evêque.

p. 58-63.

Herimanne, ou Herman, étant mort l'année suivante 1026 pendant le Carême, le Clergé et le peuple de Toul élurent unanimement Brunon pour lui succeder. Celui-ci l'accepta d'autant plus volontiers, que cette Eglise étoit plus pauvre, et son élection plus canonique. Il quitta l'Italie avec le service; et s'étant rendu à Toul le jour de l'Ascension suivante, il fut mis en possession par Thierrî Evêque de Metz, son proche parent. Certains incidents, qui survinrent, retarderent son ordination. Il ne fut sacré Evêque que le neuvième de Septembre de la même année. La cérémonie s'en fit par Poppon Archevêque de Trèves, son Metropolitan. Un des premiers et principaux soins du nouvel Evêque, fut de reparer les monasteres de son diocèse, et d'y faire revivre l'esprit de saint Benoît. C'est ce qu'il exécuta heureusement par le ministere de Widric, qu'il avoit établi Abbé de saint Evre. Le Roi Conrad devenu Empereur, continua de donner à notre Prélat des marques d'estime et de confiance, et l'emploia quelquefois avec succès dans ses ambassades auprès des Têtes couronnées. Brunon n'eut pas moins de crédit auprès de l'Empereur Henri le Noir, qui ne faisoit presque rien sans son avis.

p. 62-64.

an. 1. 56. n. 40 | 1.
57. n. 84.

act. ib. p. 68. n. 2.

p. 68-71 | an. 1.
59. n. 6. 51.

Il y avoit vingt-deux ans qu'il gouvernoit l'Eglise de Toul, lorsque dans une assemblée des Evêques et des Seigneurs, que l'Empereur tint à Vormes sur la fin de l'année 1048, il fut élu tout d'une voix pour remplir le S. Siège, vacant depuis quelques mois par la mort du Pape Damase II. Brunon, qui étoit présent, et qui ne s'attendoit à rien moins, mit tout en œuvre pour éluder son élection, et ne consentit

à accepter le souverain pontificat, qu'à condition d'avoir le consentement unanime du Clergé et du peuple romain. C'est ce qui lui fut accordé dans la suite avec de grandes acclamations de joie. Il retourna cependant à Toul, d'où après avoir célébré les fêtes de Noël, il prit le chemin de Rome en habit de pèlerin. Il y fut intronisé le douzième de Février 1049, qui étoit le premier dimanche de Carême, et prit le nom de Leon IX.

Considerant l'étendue de ses devoirs, et le déluge de maux qui inondoit toute l'Eglise, il s'arma d'un nouveau zèle pour tâcher d'y remédier. Il y emploïa, comme la voix la plus sûre, la tenue des Conciles; et dès la seconde semaine d'après Pâque il en tint un à Rome, où il appella les Evêques d'Italie et de France. On y prit des mesures pour rétablir l'observation des décrets des quatre premiers Conciles généraux, et des autres anciens Canons; et l'on y en fit de nouveaux contre la simonie et les mariages illicites. Deux points, qui avec l'hérésie de Berenger et l'incontinence des Clercs, firent le principal objet de tous les autres Conciles qu'assembla notre zélé Pontife. Peu de temps après celui de Rome, il en célébra un autre à Pavie, d'où il reprit la route de France, pour venir dédier la nouvelle Eglise de saint Remi de Reims, comme il l'avoit promis à l'Abbé Herimar, qui l'en avoit prié.

La cérémonie s'en fit avec un pompeux et religieux appareil, le premier d'Octobre de la même année 1049, et fut suivie le lendemain de la translation du corps de saint Remi, et les jours suivants d'un grand Concile. Il s'y trouva avec le Pape vingt-cinq tant Archevêques qu'Evêques, près de cinquante Abbés, et quantité de Clercs inférieurs. Anselme, Moine de saint Remi, nous a laissé une relation fort détaillée de tout ce qui s'y passa aussi-bien que dans la double cérémonie qui le précéda. Outre plusieurs abus introduits dans l'Eglise Gallicane, qui furent condamnés à ce Concile sous peine d'anathème, on y fit douze Canons, pour renouveler les décrets des Peres méprisés depuis long-temps. De Reims le Pape retourna à Rome, en prenant sa route par l'Allemagne. Il passa à Metz, où il dédia l'église de saint Arnoul, et delà à Moïen-Moutier, d'où il amena avec lui le sçavant Moine Humbert, qu'il créa bien-tôt Cardinal.

A Maïence il célébra un autre grand Concile, auquel assis-

act. ib. p. 71 |
Conc. t. 9. p.
1027 | Herm. chr.
an. 1049.

Mab. an. ib. n.
54 | act. ib. p. 72.
n. 4 | Herm. ib.

Mab. act. t. 8. p.
713-724 | t. 9. p.
72 | an. ib. n. 53-
64.

Conc. ib. p. 1046.

Mab. an. ib.

terent sept Métropolitains, et plus de trente Evêques, avec l'Empereur Henri et les Seigneurs de sa cour. Par tous les lieux de sa route Leon laissa des marques de sa pieté envers les Eglises, et de sa bienveillance envers les Moines et les Moniales.

ib. n. 74-76 |
Herm. chr. an.
1050 | Lanf. in.
Ber. c. 4.

De retour à Rome en 1050, il y assémbla encore un Concile de sept Archevêques, quarante-sept Evêques, de grand nombre d'Abbés et d'autres personnes pieuses de divers pais. Il se tint après Pâque dans la Basilique de Latran. Là furent discutées et condamnées pour la premiere fois les erreurs de Berenger. Mais afin d'y proceder avec plus de maturité, l'on en indiqua un autre à Verceil pour le mois de Septembre suivant. Le Concile indiqué fut tenu. Les mêmes erreurs y furent prosrites de nouveau, et le livre de Jean Scot, sur lequel Berenger s'appuioit particulièrement, condamné au feu. Avant que de se rendre à Verceil, Leon fit un voïage en Pouille, à dessein de rétablir la paix entre les Normans et les gens du pais, et tint sur sa route un Concile à Siponto, dans lequel il déposa deux Archevêques pour cause de simonie.

Mab. act. t. 9. p.
73. n. 6.

Herm. ib. an.
1051.

En 1051 après Pâque notre Pape se trouvant à Rome, y célébra un Concile suivant sa Coûtume. Gregoire Evêque de Verceil y fut excommunié pour adultere; et l'on y fit quelques autres reglements pour rétablir le bon ordre. Leon revint ensuite à Toul, et y éleva de terre le corps de l'Evêque S. Gerard, qu'il avoit canonisé à Rome. De Toul il retourna en Italie, et emploïa une partie de l'année 1052 à voïager en divers lieux, à Benevent, à Capoue, au Mont-Cassin, au Mont-Gargan, et delà en Allemagne, où il passa le reste de l'année. Le but de ce dernier voïage étoit d'empêcher la guerre entre l'Empereur Henri et André Roi de Hongrie, et de demander au premier du secours contre les Normans établis en Italie, où ils commettoient de grands desordres.

Mab. ib.

p. 39. n. 8 | p. 74.
n. 8 | Herm. ib.
an. 1052. p. 272.

Herm. ib. an.
1053.

Herm. ib. | Mab.
ib. p. 77. 78 | an.
l. 60. n. 31.

Leon ne le pouvant plus souffrir, forma le dessein de les combattre. Il assembla cependant un Concile à Rome après Pâque de l'année suivante 1053, pour consulter s'il l'exécute-roit. La guerre y aiant été résolue, le S. Pere marcha lui-même à la tête de ses troupes. On combattit vaillamment de part et d'autre; mais la victoire se déclara enfin pour les Normans. Leon, qui attendoit dans un fort l'issue du combat, y fut

assiégé, pris et conduit avec honneur à Benevent, où les Normans le retinrent depuis le vingt-troisième de Juin de la même année jusqu'au douzième de Mars 1054. Cette guerre fut blâmée par plus d'un Ecrivain de ce temps, Auteurs graves et attachés à Leon, parce, dit l'un d'eux, qu'il convenoit mieux à un successeur de saint Pierre de ne combattre qu'avec les armes spirituelles.

Petr. Dan. l. 4.
ep. 9 | Herm. ib.

Pendant que le Pape fut entre les mains des Normans, il ne relâcha rien de ses exercices de piété; pratiquant ses austerités ordinaires, priant et méditant l'Ecriture qu'il lisoit en grec. Ce fut alors qu'il répondit aux reproches dont les Grecs chargeoient de nouveau l'Eglise Latine, par la plume de Michel Cerularius Patriarche de Constantinople, et celle de Leon Evêque d'Acride. Il répondit aussi aux lettres que l'Empereur Constantin Monomaque lui avoit écrites sur un autre sujet, et envoya trois Legats, le Cardinal Humbert, Pierre Archevêque d'Amalfi, et Frideric Chancelier de l'Eglise Romaine, qui fut depuis Pape sous le nom d'Estienne IX, porter ses réponses à Constantinople.

Mab. act. ib. p.
78. n. 12.

p. 76. n. 9.

Mais notre zélé Pontife n'eut pas la consolation de voir l'événement de cette grande affaire, la plus éclatante de son pontificat. Etant tombé malade à Benevent, il obtint du chef des Normans de se faire transporter à Rome, où il mourut de la mort des Justes le dix-neuvième d'Avril 1054, dans la cinquante-deuxième année de son âge, après avoir rempli le S. Siège cinq ans deux mois et neuf jours. Il fut enterré avec grande solennité à saint Pierre, près de l'Autel de saint Grégoire, devant la porte de l'Eglise. Pour toute épitaphe on lui fit le distique suivant, qui dit beaucoup en peu de mots.

p. 79. 80 | Herm.
ib. an. 1054.

EPITAPHE.

Victrix Roma dolet nono viduata LEONE,
Ex multis talem non habitura Patrem.

L'Eglise célèbre sa memoire au jour de sa mort; et sa

Mab. ib. p. 52. n.
7.

¹ Il s'est glissé deux fautes dans le texte de l'Historien de notre S. Pape. On y lit qu'il mourut en 1053 dans la cinquantième année de son âge. La première est corrigée par la suite, où l'Historien qui avoit mis le commencement

de son Pontificat en Février 1049, dit qu'il mourut dans la sixième année, qui auroit été la septième, s'il ne fût mort qu'en 1055. L'autre est aussi corrigée par le même Auteur, b qui marque sa naissance en 1002.

Mab. act. ib. p.
69. n. 2.
b p. 54. n. 2.

Spic. t. 9. p. 510.

Sainteté fut attestée par plusieurs miracles, opérés de son vivant et à son tombeau. Entre les Historiens qui ont écrit sa vie en tout ou en partie, et qui sont en bon nombre, nous avons préféré Wibert Archidiacre de Toul, et Herman le Bref, comme les plus exacts, et contemporains du Saint Pape. Outre ses parents que nous avons déjà fait connoître, il avoit une sœur nommée Ricelde, qui épousa en premières nopces Herman Comte de Mons, et en second mariage Baudouin Comte de Hainaut. Ricelde fut mere d'Arnoul Comte de Flandre, tué à la bataille de Calais, et de Baudouin Comte de Hainaut, puis Roi de Jerusalem.

§. II.

SES ECRITS.

Mab. act. t. 9. p. 64. n. 13.

WIBERT, principal Historien de notre Pontife, assure qu'il avoit un grand fonds d'érudition ecclesiastique et seculiere : *Sapientia divinarum humanarumque Artium in eo refulgebat amplissima*. Aussi avoit-il fait de bonnes études pour son temps, comme on l'a vû. Il n'a point cependant employé son sçavoir à écrire des ouvrages considérables, ou de longue haleine. Ce qui nous reste de productions de sa plume, se réduit à quelques lettres dogmatiques, des lettres familières, quelques petits traités, ou discours, des decrets faits en Concile, et grand nombre de Bulles. Entrons dans un plus grand détail.

p. 76. n. 9 | Conc. t. 9. p. 949-971.

1°. Il y a de lui une longue lettre divisée en quarante-un articles, ou chapitres, à Michel Cerularius Patriarche de Constantinople, et à Leon Evêque d'Acride, laquelle méritoit pour sa prolixité et l'importance de la matière le titre de traité. Le Pape l'écrivit lorsqu'il étoit prisonnier à Benevent, c'est-à-dire sur la fin de l'année 1053, comme il paroît par le chapitre cinquième, où il dit que l'on comptoit alors mille vingt ans presque revolus depuis la mort du Sauveur. Le but de la lettre est de repousser les reproches mal fondés des Grecs contre l'Eglise Latine, sur-tout au sujet du pain sans levain, dont elle use dans la célébration des Saints mystères, le jeûne du samedi, même en carême, et autres semblables points qui concernent la Discipline. Après avoir justifié de ces fausses accusations les Latins, et relevé la dignité

gnité de l'Eglise Romaine, le Pape use de représailles, et reproche aux Grecs plusieurs choses graves et trop réelles.

Il se présente dans son écrit deux endroits, particulièrement dignes de remarque. Le premier, c'est qu'en parlant de la souveraineté temporelle unie à la juridiction spirituelle des Papes, Leon l'établit sur la prétendue donation de l'Empereur Constantin, qui est depuis long-temps reconnue pour fausse par tous les sçavants. Il semble qu'elle dût l'être aussi dès lors. En effet la cession de la ville de Rome faite par Pepin le Bref, puis confirmée par Charlemagne et par Louis le Debonaire, suffisoit pour convaincre de faux cette spécieuse donation, tant vantée par les Romains. L'autre remarque qui se présente à faire sur l'écrit de notre Pape, c'est le reproche qu'il fait aux Grecs, sur le bruit public qu'une femme avoit été placée sur le siège patriarcal de Constantinople. Reproche qui montre clairement, que la fameuse fable de la Papesse Jeanne, dont on place l'époque environ deux cents ans auparavant, n'avoit pas encore été inventée.

Conc. ib. p. 956-958.

p. 963. n. 23.

Sigebert, qui avoit lû cette réponse du Pape Leon, lui donne le titre de Livre, adressé aux Grecs en général, pour réfuter leurs erreurs, et affermir la foi de l'Eglise. Il ajoute qu'il est écrit avec politesse, *Luculento Sermone*. Le style en est effectivement assés bon pour ce temps-là. L'Anonyme de Molk en l'indiquant, qualifie le Patriarche Michel, Evêque d'Acridè, au lieu que c'étoit Leon son Collègue, qui portoit ce titre.

Sig. scri. c. 149.

Mell. scri c. 85.

2°. On nous a conservé un autre écrit de notre Pape, adressé au même Patriarche personnellement, en date du mois de Janvier indiction VII, ce qui marque l'année 1054. C'est une réponse à la Letre que Michel Cerularius avoit écrite, de concert avec l'Empereur des Grecs au Pape Leon. Leur dessein étoit d'engager le Pontife Romain à procurer à ce Prince, de la part de l'Empereur d'Occident, le secours qu'il en espéroit contre les Normans, établis en Pouille et en Calabre. Et afin de l'y mieux engager, Cerularius lui témoignoit un grand desir de voir rétablir l'union, altérée depuis long-tems, entre l'Eglise Grecque et la Latine. Leon après avoir répondu à cet article, comme il convenoit, fait encore divers reproches à ce Patriarche, et touché de nouveau la question des azymes. Mais pour ne pas étendre d'avantage sa réponse, qui est assés longue, il le renvoie à un

Conc. ib. p. 978-981.

écrit plus ample, dont ses Legats étoient chargés, et qui n'est apparemment autre que la Letre précédente.

p. 981-984 | Bar.
an. 1054. n. 2-15.

3°. Un autre écrit important de notre Pape, est sa réponse à l'Empereur Constantin Monomaque, qui lui avoit écrit sur le même plan, et pour la même fin que le Patriarche Michel. Le Pape louë d'abord la démarche de l'Empereur en faveur de la paix, et lui rend ensuite compte des motifs qui l'avoient porté à marcher contre les Normans, et du dessein qu'il avoit d'essayer encore de les reduire. Wibert a fait entrer dans l'Histoire de Leon ce morceau de sa Letre à Constantin. Dans la suite de la Letre, notre S. Pontife ne fait pas difficulté d'avouer que le S. Siège avoit été trop longtems occupé par des mercenaires au lieu de Pasteurs, qui ne cherchant que leurs intérêts, avoient misérablement ravagé l'Eglise Romaine.

Mab. ib. p. 77.

Conc. ib. p. 983.

Sig. ib.

Sigebert parle d'une Letre du Pape saint Leon à l'Empereur Constantin Monomaque. Mais s'il n'a rien brouillé dans la Notice qu'il nous en donne, il faut convenir qu'elle étoit différente de celle dont on vient de rendre compte, et par conséquent qu'elle est perdue, ou encore ensevelie dans l'obscurité. La Letre, selon ce Bibliographe, étoit pour engager l'Empereur à bannir de son empire plusieurs hérésies, dont il fait le dénombrement. C'est ce qui a porté Trilhème, qui paroît l'avoir lûe, à lui donner pour titre : *De extirpandis hæresibus.* Alberic de Troisfontaines n'en avoit point d'autre idée, et il semble qu'il l'eût prise de Sigebert, qu'il copie. Cependant la seule Letre qui nous reste de Leon à Constantin, ne fait aucune mention de tout cela, et ne dit que deux mots du dessein ambitieux qu'avoit le Patriarche Michel Cerularius de soumettre à sa domination les Patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et de son injustice à anathématiser tous ceux qui participoient aux Sacrements faits avec des azymes.

Trit. scri. c. 331. |
chr. hir. t. 1. p.
194.

Alb. chr. par. 2.
p. 89.

Conc. ib. p. 984.

p. 974-978 | Bar.
an. 1083 n. 18-21.

4°. Nous avons une autre Letre du Pape Leon à Pierre Patriarche d'Antioche, laquelle mérite d'être connue. Elle est sans date ; mais il paroît qu'elle fut écrite vers le même temps que les précédentes, et peut-être envoyée par les mêmes Legats. C'est une réponse à celle que le Patriarche avoit écrite à notre Pontife, pour lui faire part de sa promotion, et lui demander sa communion. Il lui envoioit aussi, suivant la coûtume, sa profession de foi. Le Pape la déclare Catholi-

que et approuve sa promotion, pourvû qu'elle eût été faite selon les règles. Ce qu'il y a de plus intéressant dans sa réponse, est sa propre profession de foi qu'il y a insérée. Elle entre dans un détail admirable sur presque tous les points de la Doctrine Chrétienne, et mériteroit d'être sçue au moins de tous les Ministres de l'Eglise, et de leur devenir familiere. S. Leon cependant n'y fait mention que de sept Conciles généraux, et ne dit rien du huitième, parce que peut-être il n'a rien décidé sur la Doctrine.

Conc. ib. p. 976.
977.

5°. Ces quatre Letres font partie d'un recueil, qui en contient plusieurs autres du même Pape. Mais comme celles-ci sont beaucoup moins intéressantes, il suffira d'en donner une légère notice. Il y en a une fort courte aux Evêques de Venetie et d'Istrie, en date de l'année 1053, comme le montre l'indiction VI, pour leur annoncer que le droit de Metropole de ces deux Provinces venoit d'être confirmé dans un Concile, en faveur de la Ville de Grade, ou nouvelle Aquilée.

p. 971.

Une autre Letre, qui fait la troisième du Recueil, à Thomas, Evêque Africain. Elle est datée du dix-septième de Decembre 1053, et roule en partie sur le triste état auquel l'Eglise étoit alors réduite dans cette partie du monde, où il y avoit à peine cinq Evêques, au lieu qu'autrefois on y en comptoit plus de deux cents. Le Pape y déclare, que l'Evêque de Carthage en est le Metropolitan, et y établit quelques autres points de discipline, mais en les appuïant sur les fausses Decretales.

p. 972 | Bar. ib. n.
41. 42.

La Letre suivante dans le même Recueil, dont elle est la quatrième, est adressée à deux autres Evêques d'Afrique, nommés Pierre et Jean, sur le même sujet que la précédente. Leon y fait aussi quelques décisions sur les mêmes principes. Sigebert marque ces deux Letres, comme adressées aux Primats et aux Evêques d'Afrique, de Numidie et d'Egypte.

Conc. ib. p. 973.
974.

Sig. ib.

Il fait aussi mention en général des deux qui suivent, la huitième et la dixième du Recueil. L'une est écrite à tous les Evêques d'Italie, pour empêcher qu'aucun Fidèle ne donne tout son bien aux Monastères, sans en reserver au moins la moitié pour l'Eglise où il a reçu le saint Baptême. L'autre adressée au Clergé et au Peuple d'Ossimo, condamne la mauvaise coûtume de quelques lieux, où après la mort de l'Evê-

Ib. | Conc. ib. p.
984-987 | Bar. an.
1051. n. 3-5.

que, le peuple entroit à main armée dans sa maison, pilloit tous ses biens, brûloit les maisons de campagne, coupoit les vignes et les arbres.

Conc. ib. p. 988.
989 | Bar. ib. n.
7-9.

' Une sixième Letre, qui fait la onzième du Recueil, à Jean Archevêque de Salerne, pour confirmer à son Eglise le droit de Metropole.

Conc. ib. p. 993.
994 | Mart. vet.
scri. par. 1. p. 54.
55 | anec. t. 3. p.
869. 870.

' Une septième, la douzième du Recueil, laquelle se trouve aussi dans d'autres Collections, est écrite au Duc de Bretagne et aux Seigneurs du País. Le Pape leur notifie l'excommunication qu'il avoit prononcée contre les Evêques de l'Armorique, qui persistant dans leur refus de reconnoître l'Archevêque de Tours pour leur Metropolitain, et étant de plus accusés de simonie, n'avoient point comparu au Concile de Rome, comme il leur avoit été ordonné à celui de Reims. Le Pape leur enjoint de se trouver au Concile de Verceil, qu'il devoit tenir le premier de Septembre suivant. Ainsi la Letre fut écrite en 1050, peu après le Concile de Rome.

Conc. ib. p. 1189.
1190.

' Une huitième à Edouard, Roi d'Angleterre, par laquelle le Pape l'absout du vœu qu'il avoit fait d'aller à Rome, et lui prescrit d'emploier à la fondation, ou au rétablissement de quelque Monastère, l'argent qu'il destinoit pour ce voiage.

p. 1000. 1001. |
Petr. Dam. opusc.
7. p. 63.

' Une neuvième à Pierre de Damien, qui lui avoit adressé son traité de la Corruption des Mœurs du Clergé de son temps; le priant de lui donner sa décision touchant les Clercs infectés de péchés abominables. Leon par sa Letre approuve son Ouvrage, et avoue que suivant la sévérité des Canons, les quatre degrés de péchés qu'il a marqués, méritent la privation de tous les Ordres. Mais usant de clemence, il ne prononce la peine de déposition que contre les Clercs les plus criminels.

Conc. ib. p. 1041.
1045 | Bar. an.
1082. n. 10-12 |
Mab. act. t. 8. p.
726. | Mart. t. 2.
p. 104.

' Une dixième aux François, dans laquelle notre Pape leur donne part de ce qui s'étoit fait au Concile de Reims en 1049, et les exhorte à célébrer la fête de la Translation de saint Remi au premier jour d'Octobre. Cette Letre se trouve dans plusieurs recueils, outre celui des Conciles.

Mab. ib. p. 168.

' Une onzième à Wibert, Evêque de Mantoue, par laquelle le Pape approuve le culte public qu'on rendoit à saint Symeon, Ermite d'Armenie, et permet qu'on éleve une chapelle et des autels en son honneur.

6°. On grossiroit considérablement le recueil des Letres de notre S. Pape, si l'on y comprenoit quantité de Bulles

expédiées sous son Pontificat, comme quelques Editeurs ont compris au nombre de ses Bulles quelques-unes de ses Lettres. Telle est celle qui est adressée au Clergé et au Peuple d'Ossimo, dont on a rendu compte. Telle est encore celle à Thomas, Evêque Africain, de laquelle il a été aussi parlé. Ces deux Lettres décorées du titre de Bulles, sont imprimées dans le Bullaire Romain de l'édition de 1692, à l'article de Leon IX, et sont les deux seules qu'on y ait insérées. Il n'en sera pas sans doute de même de la nouvelle et très-ample édition du même Bullaire, à laquelle on travaille actuellement à Rome. On aura infailliblement soin d'y recueillir toutes les Bulles, et autres pièces de cette espèce, comme Privilèges, Diplomes, etc., qui appartiennent au même Pape.

Bull. rom. t. 1. p. 48. 49.

Nous n'entrerons point ici dans ce détail, qui pourroit être ennuyeux, et seroit peu utile. Il suffit pour notre dessein d'avertir, que nous avons découvert plus de quarante de ces sortes de Bulles, ou Privilèges, tant dans la collection générale des Conciles, et l'*Italia Sacra* d'Ughelli, que dans les recueils de Dom d'Acheri, Dom Mabillon, Dom Martene, Dom Calmet, et autres. Ces Bulles et Privilèges, comme aussi les Lettres du même Pontife, sont bien écrites pour le temps, et seront toujours regardées comme des monuments de la science, de la piété de leur Auteur, et de son amour pour la religion, la discipline de l'Eglise et l'ordre monastique.

Dupin, 11. sie.

Il est à remarquer, que notre Pape dès le commencement de son Pontificat datoit quelquefois ses Bulles et ses Lettres par les années de l'ère vulgaire ; mais il ne le faisoit pas toujours. Les Papes ses successeurs l'ont imité en ce point, sans s'y astreindre uniformément. De sorte que l'usage de compter les années par l'Incarnation du Verbe, employé dans les Bulles, remonte beaucoup au-delà d'Eugene IV.

Mab. dipl. 1. 2. c. 25.

7°. On a vû par l'Histoire de notre S. Pape, que dans le cours de son Pontificat il tint grand nombre de Conciles. Les Décrets et Réglemens qui y furent faits, étoient particulièrement son ouvrage, et devroient être comptés entre ses écrits. Mais il ne nous en reste que de légères notices, excepté les douze Canons du Concile de Reims touchant les élections des Evêques, la simonie, l'usure, les mariages incestueux, et autres points de discipline.

Conc. ib. p. 1041.
1042 | Mab. act. t. 8. p. 724.

Bell. scri. p. 179.
 Lab. scri. t. 2. p.
 18 | Sig. scri. c.
 149. not. | Cave,
 p. 524. 1.

Bib. S. Vin. cen.

8°. Plusieurs Bibliographes attribuent à Leon IX quelques Homelies, ou Sermons imprimés, selon eux, à la suite de ceux de S. Leon le Grand, dans les éditions de Louvain 1565, de Cologne 1568, 1598, et d'Anvers 1583. Mais ils ne spécifient rien en particulier, et ne nous en donnent point d'autre connoissance. N'ayant pû déterrer aucune de ces éditions, nous avons été assés heureux pour en trouver une autre de Cologne de 1548. A la fin de celle-ci est imprimé sous le nom de S. Leon Pape, un traité *du Combat des vices et des vertus*. Pierre Canisius qui en est l'Editeur, atteste qu'il se trouve dans des Manuscrits fort anciens, entre les écrits du grand S. Leon. Mais il avoue en même-temps qu'il n'est point de ce Pape. L'unique preuve qu'il en donne est la diversité de style. A celle-ci, qui est palpable, il pouvoit en joindre une autre, qui est sans réplique. C'est que l'Auteur du Traité renvoie sur la fin la personne à qui il l'adresse, à la Règle de S. Benoît, de laquelle il fait un grand éloge, comme contenant toutes les instructions suffisantes pour mener une vie chrétienne.

Trois raisons nous persuadent, que ce Traité, qui est peut-être la même chose que les Homelies, ou Sermons, dont parlent les Bibliographes cités, appartient à notre S. Pape. 1°. Il porte le nom de Leon dans les anciens manuscrits, et n'est point un écrit de S. Leon le Grand. 2°. L'éloge qu'on y lit de la Règle de S. Benoît, convient parfaitement à Leon IX, qui l'avoit professée. 3°. Enfin le style, qui est coupé, aisé, coulant, retient les caractères de celui de notre Sçavant Pontife. Il n'y a qu'une difficulté solide, qu'on puisse opposer à notre sentiment. C'est que l'Auteur parlant de la Ville de Milan, la désigne comme le lieu où il écrivoit. Mais on peut l'entendre aussi du lieu où faisoit sa demeure la personne à qui l'écrit est adressé. S'il est véritablement de notre S. Pape, il put le composer pendant sa prison de Benevent. L'Auteur témoigne qu'il étoit fort occupé, et qu'il lui avoit fallu prendre sur son sommeil pour trouver le tems de l'écrire.

Ce Traité est divisé en vingt-cinq Chapitres, dans chacun desquels l'Auteur introduit un vice et la vertu opposée, qui combattent l'un contre l'autre; commençant par l'orgueil et l'humilité, et finissant par l'amour de ce monde et le desir des biens futurs. Le fonds principal en est tiré de l'Écriture-Sainte; et l'Editeur en faisoit tant de cas, qu'il le qualifie un livre d'or.

9°. ^a Trithème et Baronius d'après lui, rapportent presque entier le discours que Leon déjà Pape fit au Comte Adalbert, son neveu par sa sœur, lorsqu'il passa chés lui sur sa route de Rome en France, au sujet du rétablissement de l'Abbaïe d'Hirsauge.

^a Trit. chr. hir. t. 1. p. 189. 190 | Bar. an. 1049. n. 21. 22.

10°. ' Dom Mabillon nous a aussi conservé un autre petit écrit, que publia notre S. Pontife, lorsqu'il n'étoit encore qu'Evêque de Toul, touchant le rétablissement du Monastère de S. Evre, sous ce titre : *Notitia Brunonis Episcopi Tullensis de instauratione cœnobii S. Apri.*

Mab. dipl. t. 6. p. 582. 583.

11°. ' Le Pape Leon, comme on l'a déjà dit ailleurs, étoit très-habile dans la Musique, et en sçavoit si parfaitement la composition, qu'il surpassait en ce point plusieurs des Anciens. Il se plaisoit à en faire usage, et nota plusieurs anciennes pièces, et en composa encore un plus grand nombre de nouvelles. On parle sur-tout avec éloge de l'Office de S. Gregoire le Grand, qu'il mit en Musique d'un nouveau goût. ' Il fit aussi, et nota des Répons en l'honneur de plusieurs autres Saints, comme de S. Cyriaque Martyr, S. Hidulfe, Evêque de Trèves, Sainte Othilie vierge. ' Un Auteur du XII siècle ajoûte que Leon nota aussi l'Office de S. Nicolas, l'Hymne célèbre *Gloria in excelsis*, et quelques Antiennes. ' En passant par Metz, lorsqu'il étoit déjà Pape, Sigifroi Abbé de Gorze, l'engagea à composer, et noter des Répons pour Matines de l'office de S. Gorgon Martyr. ' Ceux de saint Hidulfe se chantent encoré à l'Office de ses fêtes.

act. t. 9. p. 64. n. 13. | Mell. scri. c. 85.

Mab. ib.

Pez. anec. t. 1. part. 3. p. 384.

Mab. ib. p. 72. n. 3.

Boll. 11. jul. p. 220. n. 69.

12°. ' Wibert, Historien de Leon, et l'Anonyme qui a fait la relation de sa mort, nous ont conservé quelques prières fort touchantes, que fit alors le S. Pape. ' On trouve dans un Manuscrit de l'Abbaïe de Vauclerc, un recueil d'autres prières sous le titre de *Salutations de la Sainte Vierge*; et il est marqué dans le titre, qu'elles ont été tirées du Pseautier par un nommé Leon, qui n'est point autrement qualifié. Mais il paroît par ces traits et quelques autres, que l'Auteur de ce recueil est beaucoup plus recent que le Pape Leon IX.

Mab. ib. p. 80-82.

Montf. bib. bib. p. 1302. 2.

13°. ' Un autre Manuscrit de la même Bibliothèque, nous présente un petit ouvrage sous le nom d'un Leon qualifié Pape, et adressé à Aimeric, ou plutôt Hameric, Abbé d'Anchin, dans lequel l'Auteur examine cette question : sçavoir si les Apôtres reçurent à la dernière Cène du Seigneur un corps passible, au lieu que nous le recevons impassible ?

p. 1301. 1.

Mab. an. l. 65. n. 74 | l. 67. n. 17.

Ivo. ep. 287.

Mart. anec. t. 3. p. 1091.

faudroit pouvoir lire l'écrit pour assurer s'il appartient ou non à notre Pape. Ce que l'on sçait et qui ne favorise pas le sentiment qui voudroit lui en faire honneur, ' c'est qu'Hameric ne fut Abbé d'Anchin qu'en 1088 au plutôt, et que ce monastère ne fut même fondé que plus de vingt ans après la mort de Leon IX. Il y a encore quelque chose de plus décisif : ' c'est que ce Traité n'est autre qu'une des dernières Lettres d'Ive de Chartres.

14°. ' Enfin Jean-Jacques Chifflet, et Dom Martene d'après lui, ont tenté de donner à notre Pape les Gestes des Abbés de Moïen-Moutier, qui contiennent deux Ouvrages, la Vie de saint Hidulfe et l'Histoire de ses successeurs ; supposant qu'il les avoit écrits, lorsqu'il n'étoit que simple Evêque de Toul. Mais nous avons montré ailleurs, que ce double ouvrage appartient à Valcande Moine de Moïen-Moutier. (xv.)

ALEXANDRE ET ANSELME,

CHANOINES DE LIEGE.

§. I.

HISTOIRE DE LEUR VIE.

ALEXANDRE et ANSELME, que la profession du même état, le dessein du même ouvrage et le temps auquel ils ont vécu, ne permettent pas de séparer, étoient l'un et l'autre Chanoines de la Cathédrale de Liege. On ne connoît le premier, que depuis la nouvelle édition de l'ouvrage de l'autre, faite en 1729 par les soins de Dom Martene et Dom Durand. Avant ce temps-là on étoit persuadé, qu'Anselme étoit le premier qui eût continué l'Histoire des Evêques de Liege, commencée par l'Evêque Notger et l'Abbé Heriger. ' Mais Anselme nous apprend lui-même qu'Alexandre, l'un de ses confreres, l'avoit entrepris et exécuté quelques années avant lui. Ce fut aux sollicitations de la venerable Ide, Abbessse de sainte Cécile à Cologne, qui l'avoit levé des fonds du baptême, qu'Alexandre mit la main à son ouvrage. Le principal motif qui avoit porté la pieuse

Mart. am. Coll. t. 4. p. 843. 844.

Abbessse

Abbesse à le solliciter, étoit le desir de sçavoir l'Histoire de S. Ebergise ou Ebregeise, Evêque de Tongres, dont le corps avoit été transferé à Cologne, et celle du célèbre Vazon, un de ses successeurs, mort, comme on l'a vû, en 1048. Il paroît visiblement par-là que ce fut en cette même année, qu'Alexandre prit la plume pour satisfaire la venerable Abbesse. On ignore les autres événements de sa vie. Seulement il semble qu'il n'étoit plus au monde, lorsqu'en 1056 Anselme écrivoit ce que nous en venons de rapporter.

Nous sommes un peu mieux instruits de ce qui regarde la personne d'Anselme. Il étoit issu d'une famille noble, et devint encore plus recommandable par la beauté de son esprit, l'intégrité de ses mœurs, et une piété exemplaire, qu'il ne l'étoit par sa naissance. L'Evêque Vazon, connoissant tout son mérite, se l'attacha par ses bienfaits, et le rendit confident de ses plus secretes actions. Theoduin, successeur de Vazon, n'eut ni moins d'estime, ni moins d'attachement pour Anselme. En 1053 qu'il fit le pèlerinage de Rome au tombeau des Apôtres, il voulut l'avoir en sa compagnie. Là Anselme fit rencontre du B. Thierrî, ce célèbre Écolatre de tant de monasteres, et son intime ami depuis long-temps, qui malgré les difficultés insurmontables qu'il avoit trouvées à faire le voiage de Jerusalem, conservoit toujours le desir de l'exécuter. Anselme lui exposa si pathétiquement les périls qu'il y avoit à craindre, qu'il le détourna de son dessein, et le ramena à Liege.

De simple Chanoine, Anselme devint dans la suite Doïen de la Cathédrale, et en cette qualité avoit beaucoup de crédit dans les assemblées du Clergé. Il semble qu'il fut déjà revêtu de cette dignité, lorsqu'en 1055 il s'agit de donner un Abbé au monastere de saint Hubert. Les sentiments se trouvant partagés à ce sujet, Anselme qui étoit de l'assemblée, les réunit tous en faveur de Thierrî, dont il fit connoître avantageusement le mérite. Plusieurs Modernes, qui se sont copiés les uns les autres, supposent qu'Anselme fut Doïen de l'Eglise de Namur, et scolastique de celle de Liege. Mais leur autorité ne peut tenir contre celle de l'Auteur cité, et presque contemporain, qui le fait Doïen de la Cathédrale de Liege même. A l'égard de l'emploi de scolastique, il fut rempli depuis Vazon, qui l'avoit exercé, par Adelmanne, Alestan, Odulfe, Gozechin, Valcher, Francon; et l'on n'y trouve point de

Mab. act. t. 9. p. 567. 568. n. 15. 16.

Mart. ib. p. 905. 906.

Mab. ib. n. 15.

Mart. ib. p. 923. n. 11.

Ibid. | Mab. ib. p. 568. n. 16 | an. 1. 60. n. 74.

Andr. bib. belg. p. 60 | Swe. Ath. belg. p. 129 | Voss. his. lat. 1. 2. c. 44. p. 117. 2 | Cave, p. 524. 1 | Oud. scri. t. 2. p. 611.

Mart. ib. p. 843.

place pour Anselme. ' Anselme vécut au moins jusqu'en 1056, qui est l'année à laquelle il publia son ouvrage. Le reste de son histoire nous est inconnu.

§. II.

LEURS ECRITS.

Mart. ib. p. 843.
844.

ANSELME ne nous apprend pas seulement qu'Alexandre son confrere avoit composé une histoire des Evêques de Tongres, de Maastricht et de Liege, qui n'ont fait successivement qu'un même Siège épiscopal; il nous instruit encore de quelle maniere il exécuta son dessein. On a déjà vû à quelle occasion il l'entreprit. Quant à l'exécution, il divisa l'ouvrage en deux parties. Dans la premiere, il mit un abrégé de l'histoire des vingt-sept premiers Evêques jusqu'à S. Remacle inclusivement : abrégé qu'il avoit tiré avec choix de ce qu'on en avoit déjà publié, c'est-à-dire de l'écrit d'Heriger, qu'il ne nomme pas cependant. Alexandre employa l'autre partie de son ouvrage, à faire aussi en abrégé l'histoire des successeurs de saint Remacle, en commençant par saint Theodard, et continuant jusqu'à Vazon. Mais en étant venu à celui-ci, il jugea à propos de changer sa maniere succincte d'écrire, et de s'étendre davantage sur son histoire. Deux motifs, qu'Alexandre marque lui-même, l'engagerent à en user de la sorte. Il étoit bien aise d'une part, que la posterité n'ignorât pas les actions d'un si grand Evêque; et il vouloit de l'autre satisfaire le desir de la venerable Abbessse Ide, qui souhaitoit d'en être instruite.

p. 844 845.

p. 839. 840.

L'ouvrage fini sur ce plan, l'Auteur l'adressa à la même Abbessse, par une épître, ou préface, dont Anselme nous a conservé un assez long fragment. C'est peut-être tout ce qui nous reste, ou au moins tout ce qu'on a publié jusqu'ici de cet ouvrage d'Alexandre. ' La pensée qu'ont eu Dom Martene et Dom Durand, qu'il pourroit être le même que celui qu'ils ont fait imprimer, n'est ni fondée ni plausible. Aussi ne l'ont-ils pas plutôt produite, qu'ils l'ont abandonnée. On pourroit d'ailleurs s'imaginer, que cet ouvrage n'est autre que celui qu'on a dans le recueil de Chapeville sous le nom d'Anselme, qu'on auroit pris pour Alexandre. Mais c'est ce qui ne se peut soutenir; et l'on en va voir les raisons dans la suite.

L'ouvrage d'Anselme a eu un sort plus heureux, que celui de son confrere. C'est encore une Histoire des Evêques de Liege, sur le même plan que celle d'Alexandre. ' Anselme l'entreprit par ordre de ses supérieurs, qu'il ne designe qu'en ces termes, *priorum loci istius*, et y mit la main dès 1056. ' Il parle un peu plus clairement dans sa préface générale, où il nous donne à entendre, que ces supérieurs étoient Annon Archevêque de Cologne, son Métropolitain, et l'Abbesse Ide, dont il a été fait mention. Peut-être y doit-on joindre aussi Theoduin Evêque de Liege. De tout ceci, et de ce qui a été dit au sujet d'Alexandre il est naturel de conclure, que son ouvrage n'ayant pas été goûté l'on engagea Anselme à en composer un de sa façon.

p. 843.

Leod. his. t. 1. pr.

' Anselme s'y prêta ; et soit pour faire honneur à son confrere, ou autrement, il s'attacha à suivre le même ordre qu'il avoit suivi. Comme Alexandre, ' il a divisé son ouvrage en deux parties, dont la première contient l'histoire des vingt-sept premiers Evêques de Liege telle qu'elle étoit sortie des mains d'Heriger, Abbé de Laubes son Auteur. Seulement, comme elle étoit écrite tout de suite sans aucune division, Anselme la partagea en chapitres, et mit à chacun son titre. Dans la seconde partie de l'ouvrage, il a fait l'histoire des autres Evêques de Liege, jusqu'à Vazon inclusivement, et n'y a fait entrer, comme il l'assure lui-même, que ce qu'il avoit trouvé dans des écrits antérieurs, ou appris de personnes dignes de foi, ou enfin vû par lui-même. ' Il ajoute ailleurs, qu'il avoit principalement puisé pour cette seconde partie dans l'ouvrage d'Alexandre. ' Aiant mis la dernière main à son Histoire, il la dédia à Annon II, ordonné Archevêque de Cologne l'année précédente 1055.

Mart. ib. p. 843.
344.

Leod. his. ib.

Mart. ib. p. 843.

Leod. his. ib.

' Cet ouvrage, tel que nous venons de le représenter, se trouve entier dans un manuscrit de M. le Baron de Crassier à Liege, qui appartenoit autrefois à l'Abbaïe de saint Hubert, et qui est ancien de plus de six cents ans. Il remonte par conséquent jusqu'au temps d'Anselme, et doit servir de règle, pour lever les difficultés que la critique pourroit faire naître sur l'attribution de cet ouvrage à tout autre Auteur. Cependant ' Dom Martene et Dom Durand, qui ont fait cette découverte, n'ont jugé à propos avec raison de publier que la seconde partie de l'ouvrage. On ne peut douter sur la preuve qu'on en vient d'apporter, qu'il ne soit le propre

Mart. ib. p. 838.
n. 2.

p. 837-912.

Leod. his. ib. p.
99-318.

Mart. ib. p. 843.

Leod. his. ib. pr.

Ibid.

écrit d'Anselme, et tel qu'il le donna lui-même au public. L'édition de Dom Martene fait voir clairement, que ' ce qui est imprimé sous le nom d'Anselme, dans le premier volume du recueil de Chapeaville, n'est qu'un abrégé de l'ouvrage de notre Historien. Celui qui l'a dirigé l'a fait de telle sorte, qu'il y a le plus souvent conservé les propres expressions de l'Auteur original. Mais en abregeant la préface qui est à la tête de la seconde partie, il a pris la licence d'y nommer Anselme, ' au lieu d'Alexandre qui se lit dans le texte qu'il abrege. Il a laissé d'ailleurs des articles entiers sans y toucher : entr'autres l'article de saint Theodard ; et la préface générale de l'Auteur à l'Archevêque Annon, ' que Chapeaville a placée à la tête de son recueil, immédiatement après son avertissement au Lecteur, et avant *l'index*. Anselme se nomme lui-même dans l'inscription de cette préface, et s'y qualifie le dernier des Prêtres.

La nouvelle édition de son ouvrage doit particulièrement faire plaisir aux sçavants en ce qu'ils y ont son texte pur et entier : au lieu que le premier Éditeur ne l'avoit donné que tronqué, et tellement mêlé avec les additions de Giles d'Orval, qu'on a peine à distinguer ce qui est de lui, de ce qui appartient à Anselme. On ne sçauroit trop priser la seconde partie de l'ouvrage qu'elle contient. L'Auteur a porté l'attention à y recueillir avec beaucoup de candeur et de bonne foi, non-seulement tout ce qu'il a connu de l'histoire ecclésiastique de Liege, mais aussi les principaux événements qui concernent son Histoire Civile. Il a été sur-tout soigneux d'y faire entrer quantité de traits propres à nous faire connoître les gents de lettres, et le zèle avec lequel on cultivoit les sciences. Les détails où il entre sur cette matière avec une sorte de complaisance, montrent un Auteur qui aimoit l'Étude, et qui desiroit animer les autres à s'y appliquer. ' Il fait voir aussi, qu'il n'étoit pas sans quelque critique, en refutant dans sa préface générale l'opinion où étoient quelques-uns, que S. Ebergise Evêque de Tongres, l'avoit été aussi de Cologne en même temps, et qu'il n'étoit autre que saint Severin de Cologne.

ANSELME,

MOINE DE S. REMY DE REIMS.

ANSELME a cela de commun avec plusieurs autres Ecrivains, qu'il ne nous est presque connu que par les productions de sa plume. S'il faut s'en rapporter à Trithème, c'étoit un homme versé dans toutes sortes de belles connoissances, principalement dans l'intelligence des SS. Ecritures. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il étoit homme de mérite, et qu'il avoit le talent d'assés bien écrire pour son siècle. Il avoit avec lui à S. Remi de Reims, dont il étoit Moine, plusieurs confreres gents de sçavoir et de vertu, dont quelques-uns furent élevés aux premieres dignités du Cloître. Il fut cependant celui qu'Herimar leur Abbé choisit par préférence, pour faire la relation de ce qui s'étoit passé à S. Remi à la dédicace de l'Eglise, faite en 1049 par le Pape Leon IX.

Trit. chr. hir. t. 1.
p. 202 | scri. c.
333.

Mab. an. l. 63. n.
88.

act. t. 8. p. 713.
n. 1.

Anselme en aiant été témoin oculaire, et possédant les qualités qu'on vient de voir, étoit propre à réussir dans ce dessein. Il ne l'exécuta toutefois qu'au bout de quelques années, et tout au plutôt en 1056, lorsque Gervais étoit déjà devenu d'Evêque du Mans Archevêque de Reims, ce qui arriva l'année précédente. Quoique son écrit porte simplement le titre d'Histoire de la dédicace de l'Eglise de saint Remi de Reims, Anselme n'a pas laissé d'y faire entrer, avec un détail aussi agréable qu'instructif, plusieurs célèbres événements qui précéderent et suivirent cette cérémonie.

p. 724. n. 16.

On peut distinguer cinq ou six parties dans le corps de sa relation, qui sont presque toutes annoncées dans la préface, adressée aux Moines de saint Remi. D'abord l'Auteur y décrit la construction de la nouvelle Eglise qui fut dédiée, et fait connoître celle qui subsistoit auparavant. Il fait ensuite la relation du voiage que le Pape Leon IX entreprit de Rome à Reims, pour venir faire cette dédicace, marquant avec soin tout ce qui se passa de mémorable sur sa route. C'est la raison pourquoi Sigébert a donné à l'écrit entier d'Anselme le titre d'Itineraire du Pape Leon IX de Rome dans les Gaules et Trithème celui d'histoire de ce que fit ce Pape en

p. 713. n. 1.

p. 713-715.

p. 715-717.

Sig. scri. c. 152.

Trit scri. c. 333.

XI SIECLE.

^a Mab. ib. p. 717-720.

p. 720-724.

Sig. ib | Trit. ib.

Mab. ib. p. 723.
p. 724-726.

Bar. an. t. 11.
app. p. 1033-1070.

Marl. t. 2. p. 88-104.

BoH. 19. apr. p. 642. 644.

Conc. t. 9. p. 1028-1045.

Mab. ib. p. 711-727.

Fleu. H. E. 1. 59.
n. 59-63.

Sand. bib. belg.
ms. par. 1. p. 126.
127.

France dans la tenue des Conciles et autres assemblées. De-là Anselme passe à la description de la dédicace et la translation du corps de saint Remi, qui se firent le second jour d'Octobre de l'année déjà marquée 1049. Ce morceau d'histoire comme tout le reste, est écrit avec une noble simplicité, un ordre et un détail qui charment le Lecteur. ' Après quoi vient la relation du grand Concile, qui se tint les deux jours suivants, troisième et quatrième d'Octobre. C'est la partie de l'écrit la mieux circonstanciée, comme la plus intéressante. ' Sigebert et Trithème ne l'avoient pas lûe avec attention, en ce que parlant des événements de cette assemblée, il mettent sur le compte de l'Evêque de Frisingue, ' ce que la relation dit être arrivé à Hugues Archevêque de Besançon. Enfin Anselme termine son écrit par quelques miracles qui s'étoient opérés depuis la dédicace, à quoi il a joint la lettre du Pape aux François, pour les engager à célébrer la fête de la translation de saint Remi au premier d'Octobre.

' Baronius est le premier qui ait imprimé l'écrit d'Anselme; mais sans le nom de son Auteur, et après en avoir retranché la première partie. ' Dom Marlot l'a donné dans la suite en entier à la préface près et quelques lignes qui précèdent immédiatement la lettre du Pape Leon IX. ' Les continuateurs de Bollandus en ont aussi fait entrer plusieurs morceaux dans leurs savantes observations sur la vie du même Pape. ' On a encore dans la collection générale des Conciles tout ce que Baronius avoit déjà publié du même ouvrage. ' La meilleure édition qu'on en ait, est celle qu'en a donné Dom Mabillon sur les manuscrits de saint Remi de Reims, avec des observations historiques et critiques. ' C'est sur cette édition que le célèbre M. l'Abbé Fleuri a fait un ample extrait de l'ouvrage qui est un des plus beaux morceaux du XII volume de son Histoire Ecclésiastique.

' A la tête du texte d'Anselme dans un manuscrit de saint Martin de Tournai, se trouve la lettre prétendue du Grand saint Benoît à saint Remi Evêque de Reims, et à la suite une autre lettre des Moines de saint Remi à ceux du Mont-Cassin, pour assurer ceux-ci que la lettre précédente est sincère, et leur rendre compte de son envoi d'Italie en France. Il n'y a pas, ce semble, lieu de douter que cette seconde lettre ne soit aussi un écrit d'Anselme.

François Juret avoit autrefois un manuscrit, qui contenoit sous le nom d'Azelin Moine de Reims, un poëme en vers iambiques rimés, dédié à l'Empereur Henri. Plusieurs circonstances pourroient faire croire, que cet Azelin ne seroit autre qu'Anselme qui fait le sujet de cet article. Les qualifications que porte Azelin, conviennent parfaitement à Anselme. Les temps lui conviennent également ; puisqu'il florissoit sous l'Empire de Henri III dit le Noir. Il ne reste que le nom, qui est un peu différent. Mais on sçait qu'anciennement on rendoit quelquefois le nom d'Ascelin pour celui d'Anselme. C'est ainsi que Guillaume de Nangis, suivant la remarque du docte P. Petau, dans son *Rationarium temporum*, partie premiere, livre huitième page 491, nomme Ascelin Adalberon Evêque de Laon. Si donc on prenoit Anselme pour Ascelin, on pouvoit prendre pareillement Azelin pour Anselme. D'ailleurs on prononçoit, et on écrivoit quelquefois Aselme, ou Azelme pour Anselme ; et comme l'on ne marquoit pas alors de points sur les I, il étoit aisé de lire *Azelini* pour *Anselmi*. Nous en avons donné un exemple frappant pour le nom d'*Aimoinus*, que son premier Editeur a nommé par cette raison *Annonius*.

Quoiqu'il en soit, ce Poëme ne peut pas faire beaucoup d'honneur à celui qui lui a prêté sa plume. Ce n'est effectivement autre chose, que l'impertinent écrit intitulé *Cœna*, le souper, ou festin, faussement attribué à S. Cyprien de Carthage, que ce Poëte a mis en vers rimés. Saumaise, qui en avoit eu communication, en cite plusieurs vers dans ses notes sur l'Histoire de l'Empereur Aurelien, par Vopisque. Colomiès a fait un procès littéraire à ce Critique, de ce qu'il lui avoit échappé de donner à ce ridicule écrit le titre de la Cène du Seigneur. Oudin nous apprend qu'il y en avoit dans la Bibliothèque de M. de Leibnitz, une édition faite en 1681, avec une version à côté en vers Allemans ; que le texte Latin y est divisé en vingt Chapitres, et qu'il portoit le nom d'un certain Maur, qui l'avoit dédié à Lothaire, Roi de France, depuis 954 jusqu'en 985. Mais Oudin ne dit point, que la traduction en vers Allemans ait été faite sur les vers Latins d'Azelin. L'écrit ne méritoit pas assurément la peine que se sont donné ces deux Poëtes de l'assujettir aux règles de la versification.

Vop. vit. Aur.
not. p. 586. | Cyp.
vit. n. 36. p. 131.

Vop. ib. p. 557
586.

Oud. scri. t. 1. p.
275. 276.

ESTIENNE IX,

P A P E.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Cass. chr. l. 2. c. 96 | Trit. chr. hir. t. 1. p. 200 | Mab. act. t. 9. pr. n. 3. | Cal. his. de Lor. t. 1. p. 1093.

ESTIENNE, qui ne fit presque que se montrer sur le saint Siège, se nommoit Frideric avant son exaltation. Il étoit de sang roïal du côté de sa mere, et proche parent du Pape Leon IX et de l'Empereur Henri le Noir. Il eut pour pere Gozilon, Duc de Lorraine, et pour frere Godefroi, qui succéda à ses Etats, et qui devint aussi Duc de Toscane par son mariage avec Beatrix, et l'un des plus puissants Princes de son temps. Dès son enfance Frideric fut instruit des Letres humaines, et de la science Ecclésiastique, apparemment à l'école de l'Eglise de Liége, où il remplit une place de Chanoine et la dignité d'Archidiacre.

Spic. t. 12. p. 282 | Mab. an. l. 59. n. 84 | l. 60. n. 1. | Rom. pont. vit. t. 1. p. 803.

En 1049 le Pape Leon passant par cette Ville pour se rendre à Reims, emmena avec lui Frideric, qui le suivit ensuite à Rome, et se trouva au Grand Concile de Reims, et aux autres que tint le Pape sur sa route. Au bout de deux ans, Leon le créa Cardinal Diacre du titre de sainte Marie *in Dominica*, Bibliothécaire et Chancelier de la Sainte Eglise Romaine. En cette qualité, Frideric avoit le soin de diriger les Bulles, les Diplomes, les Rescrits qui émanoient du S. Siège. Charge importante, qui demandoit un homme sçavant et habile dans les affaires.

Cass. chr. ib. c. 88 | Mab. act. ib. p. 76. n. 9.

Le même Pape aiant pris le parti d'envoyer des Légats à Constantinople pour le sujet dont on a parlé dans son Histoire, choisit Frideric avec le Cardinal Humbert et Pierre, Archevêque d'Amalfi. Frideric partit avec ses Collègues en 1053, et eut part à tout ce qui se fit pour tâcher de réunir l'Eglise Grecque avec la Latine, et réfuter les erreurs et les calomnies des Grecs. Un Auteur presque Contemporain lui fait même l'honneur de lui attribuer tout ce qui se passa en cette occasion, de la part des Légats. Mais il est dû au Cardinal Humbert.

Lamb. Sch. an. 1053.

Frideric

Frideric de retour à Rome en 1054, après la mort du Pape Leon, jugeant par l'épuisement où l'avoient jetté les fatigues du voiage, qu'il n'avoit pas long tems à vivre, et se sentant d'ailleurs un extrême dégoût pour le monde, se retira au Mont-Cassin, et y embrassa la vie monastique sous l'Abbé Richer. M. Dupin le suppose frere de Frideric; mais c'est une faute d'inadvertance à cet Ecrivain. On parla diversement du motif de cette retraite; et quelques-uns l'attribuerent à d'autres causes. Leon, de Marsi la rapporte effectivement à l'indignation de l'Empereur Henri, qui auroit été irrité contre Frideric, à cause du Duc Godefroi son frere, qu'il regardoit comme son plus grand ennemi. Mais Lambert de Schasnabourg soutient le contraire. En 1057 la place d'Abbé du Mont-Cassin étant vacante, Frideric fut unanimement élu pour la remplir, le Vendredi dans l'Octave de la Pentecôte, vingt-troisième de Mai. Peu de jours après il alla avec le Cardinal Humbert, qui se trouvoit au Mont-Cassin, recevoir la bénédiction abbatiale de la main du Pape Victor II, qui étoit alors en Toscane, et qui le reçut avec tous les témoignages d'estime et d'affection. Entre autres marques de bienveillance, le Pontife Romain lui changea son titre de Cardinal Diacre, et lui donna celui de Cardinal Prêre du titre de saint Chrysogone.

an. 1054 | Cass.
chr. ib. c. 88. 89.

Dupin, 11. sie. p.
91.
a Lamb. Sch. ib
Cass. chr. ib. c.
89.

Cass. chr. ib. c.
95.

c. 96.

Sur la fin de Juillet de la même année, Frideric s'en retournant à son monastere, passa à Rome pour prendre possession de son nouveau titre. Il y étoit encore, lorsqu'on y apporta en diligence la nouvelle de la mort du Pape, décédé le vingt-huitieme du même mois. Aussi-tôt une grande partie du Clergé et les Citoïens allèrent trouver le Cardinal Abbé, pour le consulter sur le choix d'un nouveau Pape. Frideric leur nomma cinq sujets, qu'il croïoit les plus propres pour remplir le S. Siège. Mais il n'en voulurent point d'autres que lui-même; et l'ayant tiré par force de son logis, ils le conduisirent à l'Eglise de S. Pierre-aux-Liens, où ils l'élurent Pape, et le nommerent Etienne, parce que c'étoit le second d'Août, jour de la fête de saint Etienne Pape et Martyr. Dès le lendemain, jour de Dimanche, tous les Cardinaux accompagnés du reste du Clergé, et de tout le Peuple, le menerent à saint Pierre, où il fut sacré avec grande cérémonie. Jusques-là on n'avoit jamais vû d'élection faite avec une joie et une unanimité plus universelle.

c. 97.

Lamb. sch. a.
1057.

XI SIECLE.

Cass. chr. ib.

Petr. Dam. opusc.
18. c. 6. p. 178.

Cass. chr. ib.

l. 3. c. 9.

l. 2. c. 101 | Mab.
act. ib. p. 257. n.
29.Rom. Pont. vit.
ib. p. 821.Cass. chr. ib. c.
98.

l. 3. c. 9.

l. 2. c. 100 | Lamb.
Sch. an. 1058 |
Hug. Fl. chr. p.
192.Mab. ib. p. 585.
n. 4.

Etienne demeura à Rome jusqu'à la S. André, et y tint plusieurs Conciles, pour tâcher d'abroger entièrement les mariages des Prêtres et des autres Clercs, et les alliances entre parents. Il chassa tous ceux du Clergé qui avoient vécu dans l'incontinence depuis la défense du Pape Leon IX. Quoiqu'ils eussent quitté leurs femmes, et embrassé la pénitence, il voulut qu'ils sortissent du sanctuaire pour un temps, sans espérance de pouvoir dans la suite monter à l'autel. De Rome il retourna au Mont-Cassin, où il s'appliqua à corriger les abus, que le vice de propriété y avoit introduits depuis quelques années, et à y substituer le chant romain à la place de l'ambrosien. Y étant tombé malade, il fit élire pour lui succéder dans la dignité d'Abbé, le Moine Didier, qui fut lui-même Pape dans la suite, sous le nom de Victor III.

Ces objets particuliers ne lui firent point perdre de vûe les besoins généraux de l'Eglise. Il travailla à lui donner de bons Ministres, en quoi il fit connoître son juste discernement, et à tâcher de lui réunir l'Eglise Grecque. Connoissant tous les talents et l'éminente piété de Pierre de Damien, il le tira de sa solitude, et le contraignit à accepter l'Evêché d'Ostie, avec le titre de Cardinal. Il créa trois autres Cardinaux, du nombre desquels fut Brunon Archiprêtre de la sainte église Romaine, du titre de sainte Sabine, qu'on a confondu quelquefois avec le fameux Cardinal Bennon. L'église de Salerne fut aussi redevable à notre Pape, de se voir gouvernée par le sçavant Alfane, qu'il lui procura après l'avoir ordonné Archevêque. Le desir d'avancer la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, le porta à envoyer de nouveaux Légats à Constantinople. Il choisit à cet effet Didier nouvellement élu Abbé du Mont-Cassin, à qui il donna pour associés le Cardinal Etienne et Mainard, depuis Evêque de sainte Rufine.

C'étoit au commencement de l'année 1058; et cette expédition fut une des dernières actions de notre Pape. Etant ensuite parti du Mont-Cassin, il se rendit à Rome, d'où il alla en Toscane. A peine fut-il arrivé à Florence, qu'il y tomba subitement malade, et y mourut le vingt-neuvième de Mars de la même année. Il y fut enterré avec honneur, et non pas à Lucques, comme le prétend Hugues de Flavigni. L'on assure qu'il se fit plusieurs miracles à son tombeau. Son nom se trouve au jour de sa mort dans le Martyrologe

Bénédictin, et en d'autres avec le titre de Saint, ou de Bienheureux. Pierre de Damien prit occasion du lieu de son décès, d'où l'on tira le Pape Nicolas II qui lui succéda, de faire les trois Vers suivants.

Petr. Dam. car. 202.

Parva virum " magnæ debet Florentia Romæ,
Quæ tenet extinctum, cogatur reddere vivum ;
Sic nova Bethlæis lux mundo " fulsit ab oris.

al. viduæ.

al. fluxit.

§. II.

S E S E C R I T S .

L'ANONYME de Molk attribue à notre pieux et zélé Pontife un traité célèbre, *Insignem Tractatum*, qu'il composa, lorsqu'il étoit Apocrisiaire du Pape Leon IX à Constantinople, contre les erreurs de ceux qui usoient de pain-levé dans l'Eucharistie. Pierre Diacre et Bibliothécaire du Mont-Cassin, parlant du même Ouvrage, lui donne pour titre : *Du Corps du Seigneur*, et dit qu'il étoit commun à Humbert et à Frideric, depuis Pape sous le nom d'Estienne. C'est apparemment de-là, que le P. Louis Jacob a pris occasion d'intituler cet écrit : *De la vérité du Corps du Seigneur*, comme s'il s'y fût agi de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. Mais il n'y étoit question que de l'usage du pain sans levain, du jeûne du Samedi, et des autres reproches des Grecs contre l'Eglise Latine ; et l'écrit n'est autre que la réponse que firent les Légats de Leon IX à Michel Cerularius. On en parlera plus amplement à l'article du Cardinal Humbert, à qui on la donne plus communément.

Mell. scri. c. 86.

Petr. Diac. scri. c. 17.

Jac. bib. Pont. l. 1. p. 211.

Pierre Diacre ajoute, que Frideric composa un autre Traité sur le même sujet, contre un certain Moine de Constantinople. Ce n'est encore autre chose que la réponse des mêmes Légats aux écrits de Nicetas, surnommé Stethatos, ou Pectorat, Moine de Stude, de laquelle il sera parlé avec la précédente, comme attribuée particulièrement au même Auteur. Néanmoins Wibert, Historien de Leon IX, qui devoit être fort au fait de ce qui se passoit sous son Pontificat, ne fait point de difficulté de rapporter au Chancelier Frideric, à l'exclusion de tout autre, l'honneur de cette réponse, chargée d'invectives. Frideric l'intitula : *De l'azyme, du Sabbat*

Petr. Diac. ib.

Mab. ib. p. 76. n. 9.

et des mariages des Prêtres. On voit par-là, que c'est la même que nous avons entre les opuscules du Cardinal Humbert.

Bar. an. 1057. n. 33 | Du Ches. t. 4. p. 198 | Marl. t. 2. p. 115. 116 | Conc. t. 9. p. 1080.

Il ne nous reste que deux Letres de notre Pape. L'une, qui se trouve dans un grand nombre de recueils, depuis que Papire le Masson l'a publiée à la suite de celles de Gerbert et d'autres, est écrite à Gervais, Archevêque de Reims, mal nommé Guillaume par Baronius. C'est une réponse à celle que ce Prélat avoit d'abord écrite à Estienne, pour le féliciter sur son exaltation, et l'assurer de son attachement pour le S. Siège. Le Pape y touche plusieurs points, dont les principaux regardent deux Conciles, l'un desquels auroit dû se tenir à Reims, au sujet duquel Estienne souhaitoit de sçavoir, si le Roi de France y donnoit son consentement, et l'autre étoit indiqué à Rome quinze jours après Pâque. L'autre Letre qui fut écrite le onzième de Decembre 1057, s'adresse à Pandulfe, Evêque de Marsi, pour réunir cet é. éché auparavant divisé en deux.

Conc. ib. p. 1080. 1090.

Il ne paroît pas qu'on nous ait conservé d'autres Letres encore plus interessantes, qu'Estienne avoit écrites pendant le peu de temps qu'il remplit le S. Siège. On ne voit point paroître en particulier celles dont il chargea ses Legats pour l'Empereur de Constantinople, qui étoit alors Isaac Comnène, et sans doute pour d'autres personnes.

Cass. chr. 1. 3. c. 9.

Poss. app. t. 1. p. 565.

Conc. ib. p. 1085.

On parle de quelques Decrets de notre Pape imprimés avec d'autres à Cologne, sans nous en donner d'autre notice. Mais ce n'est apparemment autre chose, que ce qu'on a imprimé dans la collection générale des Conciles. Dans ce cas il ne s'agit que du Decret que fit le Pape Estienne, touchant l'élection de son successeur.

On pourroit lui rapporter, comme à leur principal Auteur, les Bulles, les Diplomes, les Rescrits qu'il dirigea, pendant qu'il fit les fonctions de Bibliothécaire et de Chancelier, sous le Pontificat de Leon IX.

WIBERT,

ARCHIDIACRE DE TOUL.

WIBERT, ou GUIBERT, l'un des célèbres Ecrivains de ce siècle, ne nous est connu d'ailleurs que par sa qualité d'Historien du Pape S. Leon IX, et la dignité d'Archidiacre de l'Eglise de Toul. Il en fit les fonctions sous ce Pape, lorsqu'il étoit Evêque de la même Eglise, et pendant les premières années de l'épiscopat d'Udon son successeur. Comme il étoit à peu-près de même âge que Leon, et qu'il paroît avoir été élevé dans le Clergé de Toul, il eut l'honneur de l'avoir pour condisciple à l'école de cette Eglise. On y faisoit alors de bonnes études, comme on l'a vu. Wibert s'y appliqua avec fruit, et apprit non-seulement les Bell's-Letres, mais acquit encore un grand fonds de Théologie. C'est ce que montrent divers traits de l'Ouvrage qu'il nous a laissé de sa façon.

Cet ouvrage est l'Histoire du Pape saint Leon IX, que nous n'avons fait presque qu'abreger dans l'éloge historique de ce pieux et zélé Pontife. Wibert étoit fort propre à réussir dans cette entreprise. Il avoit été un des principaux confidens de son Héros, lorsqu'il n'étoit encore que simple Evêque; et il possédoit le talent de bien écrire pour son temps. Aussi a-t-il exécuté son dessein avec exactitude et fidélité. Un célèbre Critique ajoute même, en habile Ecrivain. Cependant son style n'est pas uniformément soutenu. Il s'y trouve quelques négligences et divers endroits obscurs. D'ailleurs les consonances, qui étoient alors au goût des Ecrivains, y sont fréquentes. Mais pour les choses, elle y sont rapportées avec beaucoup d'ordre, de sincérité, et une juste étendue. L'Auteur avertit néanmoins, qu'il en a omis plusieurs et abregé le détail de quelques autres, de peur de tomber dans le vice de prolixité. Il ajoute, que dans tout ce qu'il écrit de ce grand Pape, il y a peu de choses qu'il n'ait vues par lui-même.

Son ouvrage est divisé en deux parties. La première, à laquelle il mit la main dès le vivant même de saint Leon, contient ce qui regarde sa naissance, ses études, la conduite

Mab. act. t. 9. p. 49. n. 1 | p. 53. pr. | Voss. his. lat. l. 2. c. 43. p. 118. 2.

Mab. ib. p. 74. n. 8.

p. 53. pr.

Voss. ib.

Mab. ib.

Ibid.

qu'il tint depuis, et l'histoire de son Episcopat jusqu'à son élévation sur le saint Siege. D'abord Wibert avoit dessein de ne pousser pas plus loin son écrit; laissant à de plus habiles Auteurs que lui, sur-tout aux Romains, le soin d'écrire les événements de son Pontificat. Mais il changea d'avis dans la suite : soit qu'il vit qu'on négligeoit de l'exécuter, soit qu'il y fût déterminé par d'autres motifs. Il en entreprit donc lui-même l'histoire, qui fait la seconde partie de son ouvrage. ' Ce ne fut que quelques années après avoir fini la première partie, qu'il travailla à la seconde, et tout au plutôt après le mois de Mars 1058; puisque le Pape Estienne n'étoit plus alors au monde. ' Il la publia au reste du vivant de l'Evêque Udon, et par conséquent avant l'année 1069, qui est l'époque de la mort de ce Prélat. Wibert est attentif à marquer les dates des principaux événements, et le fait avec exactitude. Nous avons cependant observé ailleurs, ' qu'il s'est glissé dans son texte deux fautes de chronologie, l'une touchant l'âge du Pape Leon, l'autre touchant l'année de sa mort. Mais Wibert fournit lui-même le moien de les rectifier.

Bib. S. vin. cen.

Du Ches. Card.
Fr. t. 2. p. 5-24.

Le Long. bib. fr.
p. 142.

Boll. 19. apr. p.
642-685.

Mab. ib. p. 49-80.

Mur. seri. It. t. 3.
p. 278-299.

Du Cang. gl. nov.
t. 4. p. 1365.

On peut juger du cas que les Sçavants ont fait de son ouvrage, par le grand nombre d'éditions qu'il en ont donné au public. ' Le Docte P. Sirmond est le premier qui l'ait tiré de l'obscurité; l'ayant fait imprimer dès 1615, avec la vie de saint Charles Comte de Flandres. Cette édition est en un petit volume in-12, sorti des presses de Nivelles Imprimeur à Paris pour Sebastien Cramoisy. ' François Duchesne imprima depuis l'écrit de Wibert. parmi les preuves de son Histoire des Cardinaux François. ' Ce que le P. le Long marque se trouver à la page 585 du même recueil, n'est qu'un abrégé informe et fort défectueux de la vie du Pape saint Leon IX, qui a été tiré de tout autre Auteur que Wibert. Après Duchesne, ' les Continueurs de Bollandus ayant revû le texte de notre Ecrivain sur deux manuscrits, l'ont publié plus entier et plus correct, avec de sçavantes observations. ' Dom Mabillon l'a aussi donné à son tour, sur les éditions précédentes et les manuscrits, avec de nouvelles remarques. ' C'est cette édition que M. Muratori a prise pour modèle en donnant place au même ouvrage dans sa collection des Historiens d'Italie. ' Quelques Ecrivains le citent, comme étant aussi imprimé dans le traité de l'origi-

ne de la Maison d'Hasbourg par M. Eccard. ^a Le P. le Long compte encore Barthius au nombre des Editeurs de Wibert ; mais il n'en est que le critique ; ' n'ayant fait qu'éclaircir quelques endroits de son texte.

A la suite de cet écrit dans l'édition des Bollandistes, vient une relation de la mort du même Pape, avec un recueil de ses miracles, qui se trouvent aussi en partie dans les éditions de Duchesne et de Dom Mabillon. Mais comme il paroît que ce sont des productions d'Ecrivains Italiens plutôt que François, nous ne nous arrêterons point à les discuter.

XI SIECLE.

^a Le Long, ib.
Barth. adv. l. 45.
c. 19.

J O T S A U L D ,

MOINE DE CLUNI.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

JOTSAULD, Historien de saint Odilon, Abbé de Cluni, fut élevé sous sa discipline dans l'étude des sciences ecclésiastiques, et la pratique des exercices du Cloître. Quelques Critiques veulent que son véritable nom ait été Gotscalc, ou Lotsald, qu'on aura ensuite changé en Jotsauld, pour l'adoucir et le rendre plus conforme au génie de la langue Française. Mais tous les anciens manuscrits le nomment uniformément Jotsaldus. ^a Un de ces Critiques paroît mieux fondé en prétendant que notre Historien étoit Alleman d'origine, ou de naissance. C'est ce qu'il établit sur deux vers d'un de ses poèmes, où priant saint Odilon de se souvenir de lui, il lui parle de la sorte :

Odilo jam valeas, JOTSALDI jam memot esto,
Almanique tui votis pie semper adesto.

Barthius, de qui est cette remarque, soutient qu'*Almani* est ici pour *Allemanni*, ce qui peut fort bien être, à cause de la mesure nécessaire pour la versification. Jotsauld pouvoit d'ailleurs être le seul Alleman, qui demeurât alors à

Mab. act. t. 8.
p. 679.

Barth. adv. l. 4. c.
18. | Du Cang. gl.
ind. auc.

Mab. ib. p. 632.
n. 2.
^a Barth. ib. c. 18.
19.

Clun. bib. p. 279.

Cluni, et y être connu sous ce nom appellatif, comme sous son nom propre. On pourroit cependant dire qu'Aleman, ou Almanne, étoit un nom propre, ainsi que Jotsauld, et que notre Historien portoit l'un et l'autre. ' S. Odillon lui adressant à lui et à Hugues qui fut depuis Abbé de Cluni, ce qu'il avoit écrit sur s int Maieul, en le soumettant à leur censure, le nomme Almanne et non l'Alleman.

Mab. ib.

Quoiqu'il en soit, ' Jotsauld eut pour pere Bernard, et pour mere Ada, qui lui donnerent au moins un frere nommé Joseranne. Il exerça à Cluni l'emploi de Chancelier, ou Secrétaire de la Maison : ce qui joint aux écrits qu'il laissa à la posterité, fait juger de son progrès dans les Letres. Il n'en fit pas de moindres dans la vertu; et il paroît par le peu qu'on sçait de son histoire, que c'étoit un homme de grand merite. Il étoit cependant fort éloigné d'avoir de sa personne une idée aussi avantageuse. ' Lorsqu'il est obligé d'en parler, il ne le fait qu'avec une profonde humilité; se donnant pour le dernier des serviteurs de Dieu, qui n'étoit Moine que de nom, et pour un homme de néant, *quantilluscunque homuncio*. C'est sans doute pour ces grandes qualités, que ' saint Odilon avoit pour lui un attachement particulier, et le choissoit quelquefois pour l'accompagner dans ses voia-ges. ' S: Hugues qui en usa de même dans la suite, paroît par-là n'en avoir pas fait moins d'estime.

p. 679.

p. 685. n. 10.

p. 699. n. 12.

p. 632. n. 2.

' On lit sur le mur de l'ancienne Eglise de saint Pierre de Cluni en dehors, l'épitaphe d'un Jotsauld décoré du titre d'Abbé. Mais il est fort incertain que ce soit le même que l'Historien de saint Odilon. Il n'y a rien non plus d'assuré touchant le terme de sa vie; quoiqu'il n'y ait pas de doute qu'il a vécu plusieurs années après le même saint Odilon, mort le premier de Janvier 1049.

§. II.

SES ECRITS.

ENTRE les ouvrages de Jotsauld il y en a en vers, comme en prose. Il y en avoit aussi de Théologie, comme d'Histoire. Mais ceux-là ne sont pas venus jusqu'à nous.

1°. Le plus interessant de ceux qui nous restent, est la vie de saint Odilon, son Maitre et son Abbé. Il la publia au moins

moins dès 1053, quatre à cinq ans après sa mort. ' La preuve s'en tire de la dédicace qu'en fit l'Auteur à Estienne de Mercœur, Evêque du Puy et neveu du Saint, qui mourut la même année. L'ouvrage, auquel l'Auteur ne donne que le titre d'építaphe, à l'imitation de saint Jérôme, et de saint Odilon même, qui avoit ainsi intitulé la vie de l'Impératrice sainte Adelaïde, est divisé en trois livres. Jotsauld emploie le premier à faire l'histoire de la vie du saint Abbé, le second à décrire les miracles qu'il fit de son vivant, et le troisième à rapporter ceux que Dieu opera par son intercession après sa mort. Ce dernier est fort court, par la raison qu'il se passa trop peu de temps depuis cette époque jusqu'à ce que l'Auteur mit la main à son ouvrage, pour qu'il se fût fait beaucoup de miracles.

' Jotsauld proteste qu'il n'avance rien dans tout son ouvrage, qu'il n'ait vû par lui-même, ou appris de témoins veridiques, et ajoute qu'il ne rapporte pas même tout ce qu'il savoit de la sorte. ' Il paroît par le soin qu'il eut de consulter les personnes qui étoient le mieux instruites des actions du saint Abbé, qu'il ne négligea rien pour se mettre au fait de ce qu'il avoit dessein d'en apprendre à la posterité. C'est ce qui lui a inspiré la confiance de dire, en nommant plusieurs de ses garants, entre lesquels il y avoit des Evêques et des Abbés, qu'il ne craignoit nullement de passer soit pour adulateur, ou fabricant de mensonges. D'ailleurs, dit-il, en empruntant l'expression du celebre saint Severe Sulpice à l'égard de saint Martin, le merite de saint Odilon est déjà assez connu, et n'a pas besoin de faits controuvés pour se soutenir.

p. 693. 707.

p. 693. n. 1. p.
699. n. 12.

Nous avons très-peu d'ouvrages de ce siecle en même genre de littérature, qui soient écrits avec plus d'ordre, plus de netteté, plus de candeur, plus d'onction, on peut même dire en meilleurs termes, que cette vie de saint Odilon par Jotsauld. Cependant Dom Mabillon, ' qui est le seul qui jusqu'ici l'ait publiée en entier, ce qu'il a fait sur trois anciens manuscrits, n'a pas crû qu'elle fut suffisante pour faire pleinement connoître le saint Abbé. ' C'est ce qui l'a porté à y joindre un éloge historique du même Saint, qu'il a tiré des meilleurs monuments, tant imprimés que manuscrits. Avant cette édition, ' les Editeurs de la Bibliothèque de Cluni avoient publié un morceau informe de l'écrit de notre

p. 679-710.

p. 631-678.

Clun. bib. p. 18
1822.

Boll. 4. jan. p.
65-71.

Historien sans le nommer. ' Bollandus en donna depuis un plus long fragment, avec l'Épître dédicatoire à Pierre Evêque du Puy, mais en changeant un peu le nom de l'Auteur, et le nommant Lotsauld. Ce qu'a fait saint Pierre de Damien sur la vie de saint Odilon, n'est proprement qu'un abrégé de l'ouvrage de notre Historien.

Poss. app. t. 1. p.
648.

' Possevin parle d'un Godscale, François de nation et Moine de Cluni, qui vivoit encore après 980, et qui selon ce Bibliographe, a fait la vie de l'Abbé saint Odon son Maître: Il ajoute, que cet écrit se trouvoit chez les Chartreux d'Anvers avant les ravages des Héretiques, mais qu'on croioit qu'ils avoient causé sa perte. Il est hors de contestation qu'ici Possevin a brouillé ses idées, et que l'Ecrivain dont il parle, n'est autre que Jotsauld.

Clun. bib. p. 329-
331.

2° ' On a imprimé dans la Bibliothèque de Cluni un Gemissement, ou Poème lugubre, *Planctus*, en cent cinquante grands vers, que Jotsauld composa sur la mort de saint Odilon. Bollandus et ' Dom Mabillon n'ont pas jugé à propos de le réimprimer, parce qu'il ne contient presque rien d'historique. Ce dernier en a cependant fait entrer dix vers dans l'éloge du saint Abbé. Outre ce Poème, il y a de Jotsauld quelques autres vers qu'il a intercalés dans sa prose. ' Barthius jugeoit, que la poésie de notre Ecrivain étoit un peu au-dessus de celle de son siècle, ce qui l'a porté à dire de lui : *Non ineptus pro ævo illo versificator.*

Vin. Bell. 1. 27. c.
9.

' Vincent de Beauvais rapporte quelques vers hexamètres, sur les premiers Abbés de Cluni, qui paroissent avoir été faits les premières années du gouvernement de saint Hugues. Ils pourroient fort bien être une production de la Muse de Jotsauld. On y voit le caractere distinctif de saint Odilon et de saint Hugues, sous lesquels il avoit vécu.

Mab. ib. p. 638.
n. 11.

p. 668. n. 117.

' Dom Mabillon en a tiré plus de trente autres aussi hexamètres, d'un manuscrit de Cîteaux, qui roulent sur l'élection de saint Odilon pour succéder à saint Maïeul. ' Le même Editeur en a encore publié quelques autres, qu'il avoit trouvés en plus grand nombre dans un ancien manuscrit de l'Eglise du Puy en Velai. L'Auteur y fait l'éloge de S. Maïeul, et les dédie à saint Odilon. Nous ne donnons pas au reste ces deux pièces pour être de la façon de Jotsauld, qui n'étoit peut-être pas encore à Cluni, lorsqu'elles furent faites, et n'en parlons que pour les faire connoître.

3°. ^a Une liste, ou catalogue des anciens livres de Cluni, porte que Jotsauld avoit écrit contre l'hérésie de Berenger, sous le regne de Henri Roi de France. Mais on ne sçait rien autre chose de cet ouvrage.

^a p. 632. n. 2.

G O N Z O N ,

ABBÉ DE FLORENNE.

ET AUTRES ECRIVAINS.

GONZON, ou GONTHON, ou même Wenzon, Gl'un des illustres Abbés que ce siècle produisit en grand nombre, étoit frere du célèbre Vazon Evêque de Liege, dont nous avons donné l'histoire. Aiant embrassé la profession monastique à l'Abbaïe de Florenne, ou Florines, au Diocèse de Liege, il eut l'avantage d'y être formé à la vertu par les soins du B. Richard de saint Vanne, à qui cette Abbaïe fut soumise dès le temps de sa fondation. Il y exerça ensuite les premiers emplois de la Maison, et en devint le quatrième Abbé. Elevé à cette dignité, il fit revivre en sa personne le B. Richard son Maître, par la pratique de toutes les vertus chrétiennes, et une vie angelique. L'ordre monastique n'eut point en son temps de plus brillante lumiere, ni de plus rigide observateur de la discipline du Cloître. C'est principalement à raison de sa grande régularité, que le Pape saint Leon IX lui portoit une affection singuliere. Il se trouva en 1055 à l'élection du B. Thierrî, et contribua beaucoup à le déterminer à accepter la dignité d'Abbé de saint Hubert, pour laquelle il avoit été élu. Gonzon vécut au moins jusqu'en l'année 1059, à laquelle il assista avec grand nombre d'Evêques, d'autres Abbés et des Seigneurs, au Sacre du Roi Philippe I, qui se fit à Reims. Quoiqu'il se soit rendu recommandable par sa doctrine comme par sa pieté, il a néanmoins laissé peu de productions de son sçavoir.

Mart. am. Coll. t. 4. p. 1086 | And. bib. Belg. p. 296

Mab. act. t. 9. p. 569. n. 16 | an. 1. 53. n. 74.

Boll. 11. mai. p. 654. n. 33 | And. ib.

Mab. act. ib.

rot.

p. 569. n. 16. | Mart. ib. p. 922. 924.

^a Mab. an. 1. 61. n. 41.

l. 53. n. 74.

1°. Il y a de lui une relation des miracles de saint Gengoul, dont la vie avoit été écrite plus d'un siècle auparavant, comme on l'a vû en son lieu. Gonzon y mit la main

Boll. ib. p. 654. 655.

Q q q ij

p. 648. n. 2.

en 1028, malgré l'embarras des affaires de sa Maison, dont il étoit chargé, et l'adressa au nom de l'Eglise de Florenne à toutes les Eglises du monde Chrétien. Il assure n'y avoir point fait entrer de miracles, dont il n'eût été témoin oculaire, ou qu'il n'eût appris de personnes instruites et fidèles. Outre les autres défauts de son style, on y trouve une affectation perpétuelle de consonances disgracieuses. La préface, qui est en vers, montre que la versification de l'Auteur ne vaut pas mieux que sa prose. Les successeurs de Bollandus nous ont donné cette relation, à la suite de la Legende de saint Gengoul.

p. 648-655.

Andr. ib. p. 297.

2° Valere André nous apprend, que Gonzon avoit fait aussi un écrit touchant la fondation du monastere de saint Gengoul, qui étoit pour les Clercs; et par consequent different de celui dont Gonzon étoit Abbé, et qui portoit le titre de saint Jean-Baptiste. Mais on ne dit point ce qu'est devenu cet autre écrit de Gonzon.

Gonc. t. 9. p. 1072-1076.

Comme nous n'aurons pas d'occasion particulière de parler de quelques monuments de Littérature, qui appartiennent aux années qui s'écoulèrent depuis la mort du Pape S. Leon IX jusqu'à celle d'Estienne IX, il est de notre dessein d'en donner ici une courte notice. Il nous reste de ce temps-là les actes d'un Concile tenu à NARBONNE, le vingt-cinquième d'Août 1054. Le Concile fut convoqué par la protection du Comte Pierre Raimond et du Vicomte Berenger; et il s'y trouva dix Evêques, qui avoient à leur tête Guifroi, Archevêque de Narbonne, sans compter grand nombre d'Abbés, de Clercs, de Nobles et autres Laïques. Ces actes consistent en vingt-neuf Canons, avec une Préface, qui tendent principalement à établir dans la Province la fameuse Trêve de Dieu. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'on joint en ces Canons les peines temporelles aux spirituelles. La raison en est, que les deux puissances concouroient en ce Concile. La même chose se fit encore en d'autres assemblées, comme on le verra par la suite.

. 1082. 1083.

On nous a aussi conservé un extrait des actes d'un autre Concile, qui se tint à S. GILLES deux ans après le précédent, et dont les décisions tendoient au même but. Il y eut dans cette assemblée jusqu'à vingt-deux Evêques, tant de la même Province de Narbonne, que des Provinces voisines.

Le treizième de Septembre de la même année 1056, il y eut un troisième Concile à TOULOUSE, auquel assistèrent dix-huit Prélats, en y comprenant Raimbault, Archevêque d'Arles et Ponce d'Aix, Légats du Pape Victor II, qui y présidèrent. Il nous en reste treize Canons, avec une courte préface et une petite épilogue, pour tâcher en particulier d'extirper la simonie, et d'affermir la continence des Clercs. Ces Decrets du Concile étoient autant pour les Provinces d'Espagne, où s'étendoit le pouvoir des Evêques qui le composent, que pour celles de Gaules.

M. Baluze nous a donné un autre monument de la même année, qu'on a fait entrer depuis dans la collection générale des Conciles. C'est une longue plainte, que BERENGER, Vicomte de Narbonne présenta au Concile de Toulouse, contre Guifroi son Archevêque, qu'il chargeoit de plusieurs graves accusations.

p. 1254-1259 |
Bal. Conc. Narb.
p. 8-18.

ODON, Moine de l'Abbaïe des Fossés près de Paris, où il avoit été élevé dès son enfance, florissoit au même temps de la tenue de ces Conciles. On vit en sa personne ce qui n'arrive que trop tous les jours : c'est-à-dire, que le mérite et la vertu ne mettent pas toujours à couvert des mauvais traitements. Aussi a-t-il soin à ce sujet d'observer lui-même d'après saint Paul, que tous ceux qui veulent vivre avec piété en J. C. seront persécutés. Odon le fut jusqu'au point que ne pouvant plus y tenir, il se vit contraint à chercher un asyle dans une terre étrangere. Mais avant que de quitter son Monastère, il composa la Vie du vénérable Bouchard, Comte de Melun et de Corbeil, restaurateur de l'Abbaïe des Fossés, où il finit ses jours en 1012 dans l'habit monastique. Il n'y a pas à se tromper sur le temps précis auquel Odon exécuta ce dessein. Il marque lui-même, que ce fut en l'année 1058, quarante-six ans par conséquent après la mort de Bouchard. Il ne laissa pas en si peu de temps de se perdre beaucoup de circonstances de l'Histoire de ce Comte. La crainte qu'il n'en fût de même du reste, jointe à d'autres motifs, engagea Odon à recueillir ce qu'on en sçavoit en son temps, et à le conserver à la postérité.

Ant. par. supp. p.
148.

p. 163 | Mab. an.
l. 93. n. 69.

Ant. par. ib. p.
165.

p. 148.

Son Ouvrage est intéressant, et bien écrit pour son siècle. Outre ce que l'Auteur avoit appris de la naissance, du caractère et des principaux événements de la vie de Bouchard, on y trouve plusieurs traits pour l'Histoire générale de Fran-

Du Ches. t. 4. p.
113-124.

* Ant. par. ib. p.
147-166. Clun.
bib. p. 298-302.

Ant. par. ib. p.
148. 163. 166.

Montf. bib. bib. p.
1278. 1.

Mab. act. t. 2. p.
596. n. 6.

an. l. 61. n. 20.

Ord. vit. l. 6. p.
598.

ce, et un plus grand nombre encore pour l'Histoire particulière de l'Abbaïe des Fossés. C'est pourquoi les Duchesne ont inséré l'écrit en entier dans leur Collection d'Historiens. Dom Jacques du Breul l'avoit déjà publié dans son Supplément des Antiquités de Paris; et les Editeurs de la Bibliothèque de Cluni en avoient aussi donné un morceau considérable. Sebastien Bouillard en a fait une traduction en notre Langue, et l'a imprimée sans la Préface, à la suite de son Histoire de Melun, qui parut à Paris en 1628.

Odon s'étoit proposé d'écrire aussi, au moins en partie l'Histoire de Rainauld, Evêque de Paris, fils du Comte Bouchard. Mais les vexations qu'il souffroit alors, ne lui permirent pas d'exécuter son dessein projeté. Il avoit cependant quelque espérance d'y travailler, lorsque l'orage seroit passé, et le calme revenu.

Parmi les Manuscrits d'une Bibliothèque de France, que Dom de Montfaucon n'a pas nommée, se trouve un Manuscrit avec l'inscription suivante : *Vita S. Mauri metro et prosa scripta per Odonem*. La vie de saint Maur qui est ici annoncée en prose, n'est autre sans doute, que l'ouvrage retouché par Eudes, ou Odon, Abbé des Fossés, après le milieu du IX siècle. Mais celle qui est en Vers, pourroit bien être de la façon du Moine Odon, qui fait le sujet de cet article.

Il avoit aussi composé en l'honneur de saint Babolin, premier Abbé de son Monastère, des Répons que l'on y chantoit autrefois au jour de sa fête.

Dom Mabillon avoit entre ses papiers un Poème en Vers hexametres, à la louange de l'École et des Etudiants de l'Abbaïe des Fossés, dont il n'a jugé à propos d'imprimer que trois Vers. C'est la production de la Muse d'un nommé TEULFE, ou TEUDULFE, Breton de nation, qui étoit fort affectionné à ce Monastère. Parmi les Etudiants, dont il fait l'éloge, il nomme le Moine Odon, qui n'est autre que l'Historien du Comte Bouchard. Il paroît par-là, que Teulfe avoit publié son Poème, avant qu'Odon eût écrit son Histoire.

On ne peut placer ni plus tard, ni guères plutôt que vers les premières années après le milieu de ce siècle, la Vie de S. GUILLAUME, Duc d'Aquitaine, l'ondeur, et enfin Moine de Gellone au Diocèse de Lodève, mort vers 812.

On ne peut la placer plus tard, parce qu'elle étoit connue

en Angleterre dès l'année 1066. On ne peut non plus la faire remonter plus haut, parce qu'elle n'a été composée qu'après le fameux Roman de Guillaume au court nez, et qu'il y est parlé de saint Fulcran, Evêque de Lodève, mort en 1006, comme étant déjà reconnu pour Saint, et devenu célèbre par les miracles opérés à son tombeau : ce qui suppose qu'il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit passé de ce monde à la vie éternelle.

Nous ne connoissons point d'Auteur, qui contredise notre première proposition, c'est-à-dire, qui prétende que l'écrit en question soit postérieur au XI siècle. Les doctes Continuateurs de Bollandus, M. Baillet et les derniers Historiens du Languedoc s'accordent à lui assigner la même époque que nous. Aussi ne peut-on pas raisonnablement lui en donner une plus récente ; puisque cette vie de saint Guillaume étoit connue de Gerold, Clerc d'Avranches et Chapellain de Hugues Comte de Chester, dès le temps que Guillaume le Bâtard conquit l'Angleterre. L'Histoire nous apprend en effet, que Gerold animé d'un saint zèle, emploïoit entr'autres exemples celui de saint Guillaume, qui après avoir porté longtemps les armes, renonça généreusement au monde, et embrassa la pénitence du cloître, afin d'inspirer aux Seigneurs, et aux jeunes gents de condition, qu'on élevoit à la Cour de ce Comte, le mépris des délices trompeuses de la chair, et le désir d'imiter les Saints des siècles passés. Il est constant par-là, que la vie de saint Guillaume existoit dès-lors ; et l'on ne peut pas dire qu'il s'agit ici du Roman de Guillaume au-court-nez. La raison en est d'une part, qu'Ordric Vital, qui nous a conservé ce trait historique, distingue clairement l'un de l'autre en disant, que le Roman n'étoit qu'une chanson à l'usage des Jongleurs, ou Cantadours, au lieu que la Vie étoit une histoire authentique, qui avoit été écrite par des Auteurs respectables, et qu'on lisoit avec respect dans les assemblées des Clercs et des Moines. D'ailleurs Vital joint ici la Vie avec l'ancien et le nouveau Testament, les actes de saint Sebastien, de saint Maurice et autres, honneur qu'il n'auroit pas fait au Roman.

Il n'en est pas de même de notre seconde proposition. Dom Mabillon, suivi de M. Cave et peut-être encore de quelques autres, suppose que la Vie dont il s'agit ici, a été écrite dès le milieu du IX siècle, ou environ, par un Auteur

Boll. 28. mai. p.
809. 811. n. 2.

Ib. p. 809. n. 2 |
Bail. 10. Fev. tab.
cr. n. 4. | His. du
Lang. t. 1. p. 440.

Ord. vit. ib.

Mab. act. t. 5. p.
70. n. 1. | Cave.
p. 459. 2.

presque contemporain. Mais outre que les raisons déjà alléguées contre ce sentiment, suffiroient pour le détruire, il y en a encore d'autres qui viennent à l'appui de premières. L'Auteur de cette Vie y emploie le terme de Consul pour exprimer un Comte, ce qui n'a commencé à être en usage tout au plutôt que sur la fin du X siècle. De plus, son écrit étoit fort peu répandu au commencement du XII, et n'avoit point encore pénétré à S. Evroul, où l'on étoit si soigneux de recueillir les bons Livres. Circonstance qui ne favorise pas l'ancienneté qu'on voudroit lui donner. Enfin si cet écrit étoit d'un Auteur presque contemporain, il faudroit dire que le Roman de Guillaume au-court-nez, qui y est clairement rappelé, seroit au moins du commencement du IX siècle, ce qui ne se peut soutenir.

Après tout, quoique le Roman soit plus ancien que la Vie, nous sommes bien éloignés de lui donner avec M. de Marca la préférence au-dessus d'elle. L'Auteur, qui l'a écrite y a suivi de fort bons mémoires, et presque tout ce qu'il y a fait entrer, s'accorde parfaitement avec ce que les Ecrivains du temps de saint Guillaume nous apprennent de son Histoire. Il faut seulement en excepter ce que l'Auteur dit du siège et de la prise de la Ville d'Orange par le Saint, comme aussi peut-être la plus grande partie de ce qu'il raconte de ses victoires éclatantes sur les Musulmans : aventures un peu romanesques, qu'il aura vraisemblablement tirées du Roman si souvent cité.

A cela près son écrit est regardé comme une bonne pièce, sur laquelle les meilleurs Ecrivains de ce siècle et du précédent ne font point difficulté de s'appuyer, comme sur un monument digne de toute créance. L'Ouvrage est écrit avec ordre, et divisé en deux Livres, ou Parties, dont la première est employée à faire l'Histoire de la Vie du Saint, et l'autre la Relation de ses Miracles. Dom Mabillon n'ayant eu d'abord connoissance que de la première Partie, l'avoit jugée d'un Auteur différent de celui de la seconde. Mais il y a tant de rapports de l'une à l'autre, et une si grande conformité de style entre les deux, qu'il ne reste presque aucun doute, qu'elles ne soient sorties de la même plume.

Dès 1161 Charles Stengelius, Bénédictin Alleman, publia la première partie de l'écrit de notre Historien, avec des remarques de sa façon, à la suite de la Vie du Bienheureux Guillaume

Mab. ib. p. 73. n. 3.

Ord. vit. ib.

Mab. ib. n. 2.

His. du Lang. t. 1. p. 703.

Boll. ib. p. 809. n. 2.

Bib. august. p. 140.

Guillaume Abbé d'Hirsauge. ^a Dom Mabillon en aiant revû le texte sur deux manuscrits, l'un de Gellone, ou S. Guilhem du desert, l'autre de S. Corneille de Compiègne, en a donné une autre édition, avec de nouvelles remarques, et un appendice qui contient des pièces originales. On trouve dans Ordric Vital un abrégé fort exact de cette première partie. Dom Mabillon ne fut pas long-temps sans recouvrer la seconde. Un Manuscrit du Monastère d'Eyssès au Diocèse d'Agen la lui aiant fournie, il la donna au public avec ses notes ordinaires, trois ans après la première partie. Enfin les successeurs de Bollandus, aiant réuni les deux Parties ensemble les ont fait réimprimer sur les éditions précédentes, avec de sçavantes observations préliminaires. Ils y ont ajouté une petite Histoire de l'élévation du corps de saint Guillaume, qui appartient à des temps fort postérieurs à celui qui nous occupe ici.

^a Mab. ib. p. 70-90.

Ord. vit. ib. p. 598-600.

Mab. ib. t. 6. p. 556-561.

Boll. ib. p. 809-826.

p. 827. 828.

Les Duchesne dans leur recueil d'Historiens de France, nous ont donné des Fragments de Chronique, ou d'Histoire un peu informes par les défauts des manuscrits, dont le principal AUTEUR écrivoit vers 1056. Il étoit Moine Bénédictin, et paroît s'être intéressé pour ce qui regarde l'Abbaie de Fleuri en particulier; quoiqu'on ne puisse pas assurer qu'il en fût. Ces Fragments commencent au règne de Louis le Débonnaire, et conduisent la suite de l'Histoire jusqu'au couronnement de Louis VI en 1109. Mais il est visible que ce qui suit depuis 1059, est d'une main différente, en ce que les faits qui devroient être plus détaillés et mieux circonstanciés, y sont rapportés en peu de mots: au lieu que dans ce qui précède, ils sont racontés avec une juste étendue. L'écrit est en forme d'Histoire, plutôt que de Chronique ou d'Annales, ce qui en rend la lecture moins disgracieuse.

Du Ches. t. 3. p. 331-342. | t. 4. p. 96-98.

DIVERS AUTRES ECRIVAINS du même temps, ont laissé de leur façon d'autres mémoires pour l'Histoire de France. Ce qu'ils ont écrit à ce sujet, se trouve sous les titres de petite Chronique, d'Histoire et de Généalogie des Rois de France jusqu'à Philippe I, entre les manuscrits de la bibliothèque du Roi, n°. 1445, 2578, de celle de saint Germain-des-Prez n°. 547, de celle de saint Victor à Paris n°. 447, et ailleurs.

Le Long, bib. fr. p. 341. 550. 523.

L'AUTEUR de la Chronique de Novalesse, qui se dit originaire du pais de Maurienne, et qui écrivoit au même

Mur. scri. It. t. 2. par. 2. p. 733.

Du Ches. t. 2. p.
223-229 | t. 3. p.
635-643.

Mur. ib. p. 702.

p. 697-764.

Du Ches. t. 3. p.
356. 357.

t. 4. p. 148-150.

Mart. anec. t. 5.
p. 1071-1080.

temps que les précédents, a fait entrer dans son ouvrage plusieurs traits qui concernent l'Histoire de France, et que les Duchesne ont eu soin de recueillir. Circonstances qui nous engagent à donner une notice de l'écrit de ce Chroniqueur. Il avertit lui-même, qu'il ne parle que sur des relations verbales, parce que les monuments de son monastère avoient disparu dans les incursions des Sarasins. Aussi le peu de faits réels qu'il rapporte se trouvent-ils noyés dans des traditions populaires et des fables souvent ridicules. De sorte que M. Muratori, qui a eu la complaisance de publier tout ce qu'il a pu trouver de cette Chronique, a cru néanmoins devoir applaudir à la sage discrétion des Duchesne, qui n'en ont imprimé que des endroits choisis.

Les mêmes Editeurs nous ont donné un autre Fragment de CHRONIQUE, où l'on distingue visiblement deux mains différentes, et autant de parties. La première est très-peu de chose, et ne contient que six articles, qu'on trouve ailleurs plus détaillés. On a dans l'autre une Généalogie de nos Rois de la première et seconde race, jusqu'à Henri I. Il paroît par les derniers traits, que l'Auteur écrivoit sur la fin du règne de ce Prince. Son petit écrit contient divers faits instructifs pour le même règne et le précédent.

On en trouve encore davantage pour le règne de Henri en particulier, dans un autre fragment d'HISTOIRE, imprimé dans le même recueil, avec quelques lacunes. Il en fournit même plusieurs pour les premières années de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, puis Roi d'Angleterre, dont l'Histoire se trouve mêlée avec celle de nos Rois du même temps. L'Auteur, qui a voulu être inconnu, y touche les premiers événements du règne de Henri, et le termine par sa mort. C'est dommage qu'il ne soit pas entré dans de plus grands détails. Il avoit le talent d'assés bien écrire pour son siècle; et il l'a fait avec beaucoup de naïveté, sans fard, sans passion, et par le seul motif, comme il paroît, de faire connoître la vérité.

Dom Martene et Dom Durand ont publié un autre ECRIT HISTORIQUE, intéressant pour l'Histoire de l'Eglise de Tours; quoiqu'il y manque plusieurs choses, nommément la fin de l'ouvrage. Celui qui lui a prêté sa plume, étoit Moine de S. Julien, et s'y est proposé de donner l'Histoire du renversement de son monastère par les Normans, et de

son rétablissement par Theotolon Archevêque de Tours, et le ministère de S. Odon Abbé de Cluni. Il dit avoir composé son écrit sur les archives de sa Maison, ce qui lui donne un nouveau prix. Dom Mabillon témoigne l'avoir vû avec tous ses défauts, avant qu'il eût été imprimé, et conjecturoit alors, que l'Auteur y pousoit l'Histoire de son monastere jusqu'aux commencements du XII siècle. Mais comme le manuscrit est fort défectueux, et qu'il ne contient pas l'ouvrage entier, la conjecture n'est pas assez fondée pour s'y arrêter. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il paroît par le morceau qu'on en a publié, que l'Auteur n'écrivoit qu'après l'an 1052; puisqu'il y est fait mention de Barthelemi Archevêque de Tours. Entre les sçavants de son siècle il nomme Fulbert de Chartres, Gauzbert II Abbé de S. Julien, Rainauld de Tours, desquels nous avons parlé ailleurs, et Sasqualon Abbé de S. Laumer de Blois, qui n'est peut-être connu que par ce seul monument. Notre Anonyme avertit, qu'il auroit volontiers entrepris la vie du B. Hervé Thrésorier de S. Martin de Tours, s'il avoit eu de bons mémoires.

Mab. an. l. 8. n. 62.

Mart. ib. p. 1077. p. 1078.

On a dans le P. Labbe une chronique très-abregée et fort défectueuse, intitulée DU MONT S. MICHEL, par ce qu'elle a été tirée d'un manuscrit de cette Abbaie. Ce peut être l'écrit d'un Moine de la Maison, qui le finit en 1056. On ne comprend pas quel a été le dessein qu'il s'y est proposé. Après l'avoir commencé par la naissance de saint Gildas, qu'il place en 421, et dit un mot d'Artus Roi des Bretons, il parcourt tous les siècles suivans, en n'y marquant tout au plus qu'une trentaine d'évenemens, encore d'une maniere sèche et resserrée. De sorte que le secours qu'on en peut tirer, se réduit à peu de chose.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 349. 350.

GOZECHIN,

SCOLASTIQUE DE LIEGE,

ET AUTRES ECRIVAINS.

GOZECHIN, qui s'est fait connoître avantageusement à la posterité par un écrit qui nous reste de sa

Mab. ana. t. 4. p. 363. 368. 372.

R r r ij

- façon, étoit suivant ses propres expressions du païs, ou de la ville même de Liege. ' Il fut instruit à l'Ecole de la Cathédrale, où les études étoient alors très-florissantes. De disciple ' il devint ensuite Maître, et enseigna à la même Ecole les Humanités, la Philosophie et les Sciences ecclésiastiques. ' Il s'en aquitta avec tant de succès, qu'il a cru malgré sa modestie, pouvoir s'applaudir du fruit de ses leçons. ' De son Ecole sortirent en effet grand nombre d'élevés de mérite, qu'il avoit formés à la vertu, comme aux lettres, et dont il eut la consolation de voir de son vivant plusieurs élevés à l'emploi d'Ecolatre. ' Le plus connu, et l'un des plus méritants fut Valcher, qui enseigna après lui à l'Ecole de Liege. L'éloge qu'il fait de ce cher disciple, fournit un excellent modèle à suivre pour des Etudiants à l'égard de leurs maîtres.
- Il y a beaucoup d'apparence, que Gozechin avoit succédé lui-même ' dans la dignité de scolastique au célèbre Adelmanne, qui fut fait Evêque de Bresse en 1050. Après en avoir fait les fonctions environ treize ans, ' Gozechin se retira à Maïence, comme en un lieu d'exil. Il y fut néanmoins accueilli avec honneur, et une cordialité, dont il a sçu relever le mérite par un esprit de reconnoissance. Mais ce double avantage ne pouvoit le consoler de son éloignement de sa chere patrie. ' Le motif de sa retraite fut le déluge de maux, dont il voioit alors l'Eglise inondée : principalement les suites funestes des erreurs de Berenger, qui causoient, comme il paroît, des troubles particuliers dans l'Eglise de Liege. ' Même motif avoit porté plusieurs autres sçavants à renoncer à leurs chaires, et aux avantages qui y étoient attachés, pour chercher une retraite, s'y occuper uniquement de l'étude de la vraie sagesse. Gozechin les aiant imités dans leur renoncement et leur fuite, les imitoit dans leur pieuse occupation.
- ' Valcher son cher disciple, qui lui copioit quelquefois les livres qui lui manquoient à Maïence, essaïa en vain de le tirer de sa retraite, et de le rappeler à Liege. ' Ceci se passoit peu après la mort de Liutbalde, Archevêque de Maïence, c'est-à-dire en 1059 ; ' et Gozechin étoit dès-lors dans l'âge de la vieillesse. On ignore les derniers événements de sa vie.
- ' Il y a de cet illustre Scolastique une lettre, qui mériteroit mieux le titre d'opuscule, tant à raison de sa prolixité, qu'à cause de l'importance des sujets qui y sont touchés. Elle
- p. 365. 368.
- p. 362.
- p. 361.
- p. 393.
- p. 360-362. 393.
394.
- t. 1. p. 420. 423.
- t. 4. p. 363. 373.
- p. 382-390.
- p. 385.
- p. 360. 390-392.
- p. 387.
- p. 361.
- p. 360-395.

étoit inconnue au public, lorsqu'en 1685 Dom Mabillon lui en fit présent, sur un manuscrit du Collège de S. Jérôme de Dole en Franche-Comté, avec de courtes remarques de sa façon. C'est une réponse à la lettre que Valcher avoit écrite à Gozechin, pour tâcher de le faire revenir à Liege. L'Auteur en y justifiant sa retraite, y touche divers sujets, qui y causent une agréable variété. Un des plus considérables, est la peinture des vices dominants de son siècle, en les comparant avec les mœurs des premiers temps. L'éloge qu'il y fait de la ville de Liege, tant pour la culture des lettres, que pour la piété, qui y étoient l'une et l'autre en honneur, mérite d'être remarqué, de même que la description de la même ville, qui précède l'éloge. Il paroît par cet écrit, qui fut fait vers 1060, que l'Auteur avoit autant de piété et de connoissance de la littérature sacrée, qu'il étoit versé dans les Belles-Lettres, dont il y fait un usage perpétuel.

p. 382-390.

p. 363-365. 372.
373.

ECKBERT, ou EGEBERT, autre Clerc de l'Eglise de Liege, et contemporain de Gozechin, possédoit parfaitement, aux termes de Trithème, la science ecclésiastique et la séculière. Il laissa de sa façon un recueil d'Enigmes champêtres en vers dont le même Bibliographe parle avec éloge : *eleganti metro compositum*. Ce recueil étoit d'abord peu de chose ; mais aiant été goûté du public, l'Auteur le remania, et y fit des additions considérables. Il existoit encore à la fin du XV siècle. Aubert le Mire ajoute, qu'Egebert a aussi composé la vie de saint Amor, Confesseur, natif d'Aquitaine, dont le corps repose à Belise près de Tongres, et qu'il y en avoit des exemplaires parmi les manuscrits de l'Abbaie de S. Laurent de Liege, et ailleurs.

Sig. scri. c. 146.
Trit. scri. c. 330 |
chr. hir. t. 1. p.
217.

Sig. ib. not.

GILBERT, ou GISLEBERT, Moine de S. Remi de Vareilles, Abbaie au diocèse de Sens, mais qui ne subsiste plus, florissoit au même temps que les Ecrivains dont on vient de parler. Il est tout-à-fait étonnant, que M. l'Abbé Papillon n'ait pas connu cet Auteur, dont l'ouvrage a été mis au moins trois différentes fois sous la presse. M. Fabricius l'a incontestablement confondu avec un autre de même nom, et plus célèbre que lui, lorsqu'il a avancé qu'il étoit né à Auxerre. Dom Mabillon, en le donnant pour un Moine de la même ville, n'a pas non plus fait attention aux caractères sous lesquels Gilbert se représente lui-même : c'est-à-dire comme un Moine du lieu où reposoient les Reliques de saint

Mab. act. t. 1. p.
87. 88. n. 8-10.Pap. bib. de Bourg.
t. 1. p. 249.Fab. bib. lat. l. 4.
p. 160.Mab. ib. p. 82. n.
5.p. 82. n. 1 | p. 87.
88. n. 8-10.

Romain, Abbé de Font-Rouge, lorsqu'il en écrivoit la vie. Lieu qu'il nomme expressément, et qui n'étoit autre que l'Abbaïe de Vareilles.

Son ouvrage est divisé en deux parties, dans la première desquelles il fait l'Histoire de la vie de saint Romain, et celle des translations de ses Reliques; et dans l'autre la relation des miracles opérés par son entremise auprès de Dieu. Gilbert s'étend particulièrement sur ceux qui s'étoient faits depuis la dernière translation. Aussi étoit-ce un objet qui l'intéressoit davantage; puisqu'ils regardoient son monastère, où les Reliques furent transférées.

Boll. 22. mai. p.
153. 154. n. 1. 2.

L'Auteur avoue avec ingénuité, que l'ancienne vie du Saint étant périée par le malheur des guerres, il n'avoit pu rien trouver pour son histoire. C'est ce qui l'a engagé à commencer son écrit par une espèce d'exorde, comme s'il eût voulu faire une exhortation au lieu d'une légende, et à tirer ce qu'il dit dans son premier livre, de la vie de saint Benoît par saint Gregoire, et de celle de saint Maur par Fauste. Gilbert en usa de la sorte, sur ce qu'en son temps on croïoit que le saint Romain dont il entreprenoit l'histoire, étoit le même que celui qui avoit été quelque temps le père nourricier de saint Benoît du Mont-Cassin. Il est aisé aussi de juger par-là, que cette première partie de l'ouvrage de Gilbert est peu de chose. D'ailleurs il s'y trouve quantité de fautes, que les derniers Editeurs ont eu soin de relever dans leurs notes.

153. n. 3.

p. 165. not.

Il n'en est pas de même de la seconde partie. Ces mêmes Editeurs en font cas, et reconnoissent que les faits qui y sont rapportés, s'accordent avec les anciennes chroniques. Mais ils ont peine à croire, que les miracles écrits en prose cadencée, sur la fin de cette seconde partie, soient du même Auteur que les précédents. Ils n'en alléguent point de raison; et la chose n'est pas si intéressante qu'elle mérite d'être discutée. Il paroît cependant, que Gilbert en enchâssant ainsi de la prose cadencée dans la prose ordinaire, n'a fait que suivre le génie de son siècle. On a montré en effet, que la plupart des Ecrivains de ce temps-là avoient la passion d'intercaler des vers dans leur prose. De plus, le style de Gilbert étant un peu poétique, et l'Auteur y faisant voir du goût pour les consonances, il ne seroit pas merveilleux qu'il s'y fût entièrement livré, pour écrire quelques miracles en une prose cadencée et souvent rimée.

^a Cet écrit de Gilbert, qui paroît avoir été fait sur la fin de la vie de l'Abbé Rainulfe, ou Rannulse, mort en 1060, a été imprimé pour la première fois dans la Bibliothèque de Fleuri. Mais l'Editeur a négligé de distinguer de la prose ordinaire ce qui est en prose cadencée. Dom Mabillon l'a fait ensuite entrer dans son recueil d'actes choisis, où il est accompagné de quelques notes. Il en a cependant retranché une partie des miracles vers la fin. Les successeurs de Bollandus l'ont publié depuis en entier, avec de nouvelles observations.

p. 164. 2.

Flor. bib. par. 2.
p. 65-110.

Mab. ib. p. 81-97.

Boll. ib. p. 152-163.

Vers le même temps, un MOINE ANONYME du monastere de S. Paul à Utrecht, écrivit la vie de S. Aufroi, ou Ansfride, Evêque du lieu, mort en 1010. Il ne l'exécuta qu'après l'an 1050, auquel ce monastere fut transféré dans la ville, et prit le nom de S. Paul. C'est ce qui joint à la manière dont s'exprime cet Auteur, et à l'ancienneté du manuscrit qui contient ce qui nous reste de son ouvrage, nous porte à lui assigner l'année 1060; nous paroissant y avoir mis la main cinquante ans après la mort du S. Prélat. Quoiqu'il n'en fût pas plus éloigné, il n'est point exact dans ce qu'il nous en apprend, sur-tout dans les époques qu'il assigne. Les siècles qui l'ont suivi, ont négligé de nous conserver son écrit en entier. Les Continuateurs de Bollandus, en ont imprimé ce qu'ils en ont détérré dans un ancien manuscrit, et l'ont illustré de savantes remarques. Dom Mabillon l'a fait réimprimer dans la suite avec ses observations, en y ajoutant ce que les Auteurs du même siècle ont dit de plus avéré sur le même Saint.

Mab. an. l. 52. n. 92.

act. r. 8. p. 83. n. 1.

Boll. 3. mai. p. 428-432.

Mab. ib. p. 85-93.

Le même Editeur nous a donné, à la suite des écrits de l'Abbé Bernier sur sainte Hunegonde, première Abbessse d'Homblieres, l'histoire d'une des translations de ses Reliques, faite en 1051. Histoire que les Bollandistes ont publiée de nouveau, à la suite des mêmes écrits, et qui appartient aux années que nous parcourons ici; n'ayant été écrite au plutôt qu'en 1059 ou 1060. L'AUTEUR, qui a voulu être inconnu pour son nom et sa profession, quoiqu'il y ait à présumer qu'il étoit Moine, s'y est fait connoître par le talent qu'il avoit de bien écrire pour son temps, et par son sçavoir dans la Médecine. Il paroît effectivement par le raisonnement qu'il fait sur l'épilepsie, qu'il avoit étudié cette faculté de littérature, et qu'il avoit quelque connoissance de la langue gréque.

t. 7, p. 221-226.

Boll. 25. aug. p. 237-240.

Mab. ib. p. 224. n. 4.

* Boll. ib. p. 225.
n. 11.

On trouve dans un manuscrit de la Chartreuse de Cologne, une vie de la même Sainte en vers rimés, dont les derniers Editeurs des écrits de Bernier rapportent quelques morceaux dans leurs observations préliminaires. Il n'y a pas de doute, que ce POËTE n'a écrit qu'après Bernier, et ainsi vers le milieu du XI siècle, ou peu d'années après. Mais, quoique son poëme soit un peu moins mauvais que tant d'autres du même temps, il ne nous apprend rien, qui ne soit et plus détaillé et plus autorisé dans les écrits sur le même sujet qui l'ont précédé.

Mab. ib. t. 2. p.
272. n. 8.

Hug. Fl. chr. p.
101.

Bail. 8. fev. tab.
cr. n. 2.
Mab. ib. not.

Sur, 8. feh. p. 931-
935.

Boll. 8. feh. p.
175-178.

Mab. ib. p. 268-
275.

Boll. 18. apr. p.
508. n. 4.

His. Lit. de la Fr.
t. 6. p. 457. 458.

Il nous paroît, qu'on peut rapporter au même temps l'AUTEUR ANONYME, dont on a une vie de S. Paul Evêque de Verdun, mort environ l'an 647. Ce qui nous autorise à placer ici cet Ecrivain, c'est d'une part qu'il cite le Prêtre Berthaire, comme un Auteur déjà ancien et de l'autre qu'il a écrit avant Hugues de Flavigni, qui semble assez visiblement avoir emprunté de lui un trait, qui regarde l'Histoire de saint Germain Evêque de Paris. Notre anonyme, quoiqu'éloigné de quatre siècles de l'épiscopat de S. Maur, ne laisse pas d'être regardé comme un Ecrivain grave et fidèle. Il n'est pas d'une entière exactitude, suivant la remarque d'un de ses Editeurs.

Surius est le premier qui a publié son écrit, après en avoir changé le style, et même paraphrasé le texte en quelques endroits. Bollandus l'a ensuite imprimé à son tour, en lui rendant sa première intégrité, à la faveur d'un manuscrit de S. Maximin de Trèves, et l'accompagnant d'observations historiques et critiques. Enfin Dom Mabillon aiant revû l'édition de Bollandus, sur un autre manuscrit de S. Germain des Prés, en a donné une nouvelle avec ses notes et remarques ordinaires.

Aux Ecrivains précédents il faut joindre, pour les raisons qu'on va voir, deux ou trois MOINES ANONYMES de Laubes, qui ont continué l'histoire des miracles de saint Ursmar, Abbé de ce monastere. Ce qu'ils en ont écrit, se trouve réuni à ce que le sçavant Abbé Folcuin, et un autre Auteur son contemporain, en avoient déjà publié, et forme un corps d'ouvrage suivi, que les successeurs de Bollandus ont imprimé sur un manuscrit de l'Abbaïe de Laubes. Nous avons rendu compte ailleurs du travail de Folcuin à ce sujet, et de celui de l'autre Ecrivain qui l'a suivi de plus près.

Il n'est ici question, que de discuter ce qu'ont fait dans le même genre ceux qui ont écrit après eux.

Ce qui leur appartient, se trouve dans l'imprimé aux pages citées à la marge. Il est visible, qu'il y faut distinguer deux différents Auteurs, non-seulement à raison de la différence de style, mais aussi à cause des divers temps, auxquels chacun a écrit. Le premier écrivoit fort peu de temps après la mort de l'Empereur Henri le Noir, c'est-à-dire après le cinquième d'Octobre 1056 : *' Nuper igitur . . . quo Henricus Imperator decessit humanis . '* Au contraire l'autre Ecrivain ne prit la plume qu'après plus de vingt-cinq ou trente ans ; puisque ce ne fut que long temps après la mort d'Adelard Abbé de Laubes, laquelle arriva en 1076. Le style du premier, quoique rempli de consonances perpétuelles, est plus clair, et moins barbare que celui du second.

Boll. ib. p. 570-573.

p. 572. not.

p. 571. n. 23.

p. 572. n. 24.

p. 573. not.

A la suite de ce recueil de miracles, vient un autre écrit intitulé : Le Voïage, *Itineratio*, de S. Ursmar, dans lequel il a voulu être glorifié parmi les Flamans. C'est une relation détaillée et fort circonstanciée de tout ce qui se passa dans le transport circulaire des reliques du Saint, qui se fit en 1058. Le Monastère de Laubes aiant été presque entièrement détruit dans les guerres précédentes, les deux Baudoins pere et fils, Comtes de Flandres, permirent avec l'agrément des Evêques, qu'on portât ces Reliques par toute la Province, afin d'exciter la piété des Fidèles à concourir au rétablissement du Monastère. Cette relation nous paroît appartenir au premier Ecrivain, qui n'y rapporte rien dont il n'ait été témoin oculaire. Mais la forme du recueil et la Préface, qui se lit à la tête de tout le corps de l'ouvrage, sont de la façon du second Anonyme, qui a voulu conserver à la postérité un recueil entier et suivi des miracles de saint Ursmar, réunis en un seul et même volume.

p. 573-578.

p. 563. 564.

T H I E R R I ,

ABBÉ DE S. AUBIN,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mart. anec. t. 1. p. 184 | Lab. bib. nov. t. 1. p. 276 | Mss.

Mss.

Ab. an. l. 60. n. 96.

Lab. ib. p. 276. 282.

THIERRI étoit d'abord Moine de Marmoutier. Après la mort de Vautier Abbé de S. Aubin d'Angers, il fut élu pour remplir sa place, le quatorzième de Janvier 1056. Son élection se fit en présence d'Albert Abbé de Marmoutier, qui l'avoit conduit à Angers, et qui le présenta ensuite à Geofroi Martel, Comte d'Anjou, et à l'Evêque Eusebe Brunon, afin qu'il reçut du premier, comme porte l'acte, la puissance d'administrer le temporel, et de l'autre le pouvoir de gouverner les ames. Le nouvel Abbé aiant appris cependant, que le Comte Foulques Nerra avoit assujéti son Monastère à certaines coûtumes onéreuses, et peu convenables à la profession monastique, refusa constamment de prendre à ces conditions le bâton Pastoral, qui étoit la marque de sa dignité. Geofroi Martel aiant examiné ses raisons, les trouva justes, et déchargea de ces assujettissemens l'Abbaïe de S. Aubin. Aimeric Vicomte de Touars en exigeoit aussi un devoir illégitime; mais la fermeté que Thierry fit paroître en cette occasion, engagea le Vicomte à s'en déporter. Notre Abbé ne gouverna pas son Monastère cinq ans entiers, étant mort le vingt-sixième de Decembre 1060.

On y conserve un manuscrit, grand in-4°, ou petit *in-folio* où sont représentés en figures les miracles de saint Aubin, Evêque d'Angers, Patron de l'Abbaïe, avec deux ou trois vers à chaque figure, pour en donner l'intelligence. A la tête du manuscrit il est marqué, que ces miracles ont été tirés, tant de la Vie du Saint par Fortunat de Poitiers, que des Ecrits de saint Gregoire de Tours, et de ceux de Thierry Abbé de saint Aubin. Sur quoi l'on ne doute point que cet Abbé n'ait fait un recueil des miracles du S. Evêque. Ce recueil ne paroît plus aujourd'hui. Mais on croit que c'est de là principalement qu'ont été prises les leçons pour l'office de la Translation du Saint, de même que celles pour l'office de

l'Octave de la même fête : telles qu'elles sont dirigées dans le grand *Legendaire* de cette Abbaïe, écrit en 1273, par ordre de l'Abbé Guillaume Polari.

Les premiers successeurs de Bollandus ont publié sur un manuscrit de Nicolas de Beaufort, Chanoine Régulier de saint Jean des Vignes à Soissons, une relation de quelques miracles du même saint Aubin, divisée en trois chapitres. Ce n'est point l'ouvrage de l'Abbé Thierrî, mais de deux MOINES ANONYMES du même Monastère, dont l'un écrivoit sous l'Abbé Vautier, qui gouverna ce Monastère depuis 1036 jusqu'en 1055, et l'autre seulement après l'Abbé Othbranne mort en 1081. L'une et l'autre partie de cette relation est fort bien écrite pour ce tems-là. Celle qui appartient au premier Ecrivain, paroît visiblement se terminer à la fin du second Chapitre. Dans l'une et l'autre il est fait mention des miracles opérés sous deux des prédécesseurs de Thierrî, Hubert et Vautier, et sous Othbranne son successeur immédiat ; et il n'y est parlé d'aucun qui se fût fait sous son gouvernement. Circonstance qui feroit juger que ceux qu'il avoit recueillis étoient ceux qui s'étoient opérés de son temps, et d'autres qui avoient échappé au premier des deux Ecrivains anonymes.

ETIENNE, premier Abbé de S. Laurent de Liege, et contemporain de l'Abbé Thierrî dont on vient de parler, en fut comme le second Fondateur, par l'application qu'il donna à bâtir les lieux réguliers, et à y former une communauté de Moines. Il avoit été d'abord Chanoine de S. Denys à Liege même, d'où il passa à S. Vanne de Verdun, et y embrassa la profession monastique sous le célèbre Abbé Richard. Après y avoir exercé l'emploi de Cellerier, il fut choisi pour Abbé de S. Laurent : dignité qu'il remplit avec autant d'honneur que de succès, pendant trente-trois ans et deux mois. Il mourut en odeur de piété au mois de Janvier 1061, et fut enterré dans l'Eglise de son monastère, aux pieds de S. Volbodón Evêque de Liege. On a publié son épitaphe, qui ne contient rien qui intéresse à la rapporter ici. Elle est suivie d'une inscription, où il s'est glissé une erreur visible. On y lit que le pieux Abbé étoit mort dès 1058 ; quoiqu'il soit constant d'ailleurs, que sa mort n'arriva qu'en la treizième année de l'Episcopat de Deoduin, laquelle répond précisément à l'an 1061.

Boll. 1, mar. p.
60-63.

p. 62. n. 11.

p. 63. n. 15.

Mart. am. Coll. t.
4. p. 1056 | Pez.
anec. t. 4. par. 3.
p. 20. 21.

Mab. act. t. 8. p.
544. n. 12.

Mart. ib. 1056.
1067.

p. 1067. not.

p. 1067. n. 15.

^a Pez. ib. p. 20.

Mab. ib. p. 184.
n. 17.

p. 182. 183 | Pez.
ib. p. 22.

Mart. ib. p. 1165.

Mab. act. t. 9. p.
62. n. 11 | an. 1.
56. n. 40.

act. ib. p. 62. 63.
n. 12. 13.

an. ib.

Cal. his. de Lor.
t. 1. p. 1181.
^a Mab. ib. l. 61. n.
97.

^a Rainer, un des Historiens d'Etienne, témoigne qu'il ne laissa aucun écrit de sa façon, et que néanmoins il s'étoit rendu célèbre par son sçavoir, *scientia clarus*. Il a voulu sans doute parler d'écrits de quelque étendue; car il nous apprend lui-même, et rapporte la pièce, que notre Abbé avoit composé l'Epitaphe de Durand Evêque de Liège, enterré dans l'Eglise de S. Laurent. Cette Epitaphe est en huit vers élégiaques, et n'a rien au-dessus des autres Poésies du même siècle. Comme S. Volbodon prédécesseur de Durand, et Reginard son successeur immédiat, furent enterrés dans la même Eglise, où ils avoient chacun son Epitaphe, il est à présumer, qu'elles sont aussi de la façon de l'Abbé Etienne. Celle de S. Volbodon, que nous avons donnée en son lieu, et que Rainer a enchâssée dans deux de ses écrits, est en six vers élégiaques, et celle de Reginard en quatre autres vers de même mesure. Il y en a une autre du même Evêque, meilleure que la précédente; mais c'est l'ouvrage d'Everlin, neuvième Abbé de S. Laurent.

VIDRIC, ou GUIDRIC, autrement VINDRIC, Abbé de S. Evre à Toul, dont il y a quelques écrits en vers et en prose, survécut peu de temps à l'Abbé Etienne. Il fut élevé à S. Evre même, où il embrassa ensuite la vie monastique, et dont il devint Prevôt, ou Prieur. Y aiant eu à différentes fois pour Maître l'illustre S. Guillaume de Dijon, Reformateur de S. Evre, comme de tant d'autres monastères, Vidric réussit si parfaitement à se former sur ses vertus et sa conduite, qu'il le fit comme revivre en sa personne. Brunon, depuis Pape sous le nom de Leon IX, aiant conçu le dessein, dès les premières années qu'il fut Evêque de Toul, de faire observer la vigueur de la discipline dans les Monastères de son Diocèse, choisit Vidric pour l'exécution de ce grand ouvrage. Il commença par l'établir Abbé de S. Evre, et lui soumit dans la suite ceux de S. Mansui et de Moïen-Moutier. Vidric eut un si heureux succès dans cette entreprise, qu'il a mérité de passer pour un des Restaurateurs de la Discipline monastique dans la Belgique. A l'exemple de son Maître, il forma à la vertu et aux exercices du cloître plusieurs élèves de mérite, dont quelques-uns furent choisis pour gouverner des Monastères en qualité d'Abbés. Dom Calmet lui prolonge les jours jusqu'en 1069; ^a mais Dom Mabillon doute s'il vécut au-delà de 1061. Sa mort

est marquée au dixième de Mars dans le Necrologe de saint Evre, ce qui s'accorde avec son Epitaphe, qui se lisoit autrefois dans le Chapitre du Monastere, où il fut enterré. Nous la donnons ici, parce qu'elle est un témoignage authentique de son éminente piété, et de la noblesse de sa naissance.

EPITAPHE.

Hac tegitur tumba Monachorum lucida gemma,
 Exemplum vitæ maxima lux patriæ,
 Abbas officio WIDRICUS, germine claro,
 Eximius mundo, egregius Domino.
 Dum revehit cursus per senas Martius idus,
 Tale decus terris livida mors rapuit.
 Nos petimus vidui misera sub morte relictî :
 Sit dignus tecto vivere, Christe, tuo.

Les écrits qui nous restent de ce pieux Abbé, montrent qu'il avoit sçu allier la culture des Letres avec les austérités de la vie monastique. Le principal est l'Histoire de S. Gerard Evêque de Toul, mort en 994. L'Ouvrage est divisé en trois Parties, et a été écrit à autant de reprises. Vidric a consacré la première à faire la Vie du S. Evêque: Il y travailla par ordre de Brunon, un de ses successeurs, et avant qu'il fut élevé à la dignité de souverain Pontife. Cette partie lui est dédiée; et l'Auteur ne prend point d'autre qualité dans l'inscription de son épître que celle de serviteur de S. Evre. Il en étoit néanmoins dès-lors Abbé; mais sa modestie lui a fait supprimer ce titre. Se proposant de n'y rien avancer qui ne fût conforme à la vérité, il prit toutes les mesures possibles, pour se mettre au fait de ce qu'il devoit écrire. Il y avoit encore alors en vie plusieurs personnes qui avoient connu S. Gerard, et qui apprirent à Vidric ce qu'ils en sçavoient.

Mart. anec. t. 3.
p. 1048.

Il ne mit la main à la seconde partie de son ouvrage, employée à rapporter les miracles du Saint, tout au plutôt qu'en 1050, la seconde année du Pontificat de Leon IX, lorsque ce Pape avoit déjà canonisé saint Gerard dans un Concile tenu à Rome. Vidric y copie la Bulle de canonisation, et les noms de tous les Evêques et Abbés, qui s'étant trouvés à

p. 1074.

p. 1080-1083.

p. 1074.

ce Concile, l'avoient souscrite. Cette seconde partie est dédiée à Udon primicier, et à tous les Chanoines de la Cathédrale de Toul. Udon, qui en fut depuis Evêque, avoit engagé l'Auteur à l'ajouter à la première.

p. 1083-1088.

Enfin la troisième, qui contient l'Histoire de l'élévation du corps de S. Gerard, et celle de quelques autres miracles, ne fut écrite qu'un certain tems après la seconde. Vidric a réussi à nous donner dans cet Ouvrage une Histoire écrite avec ordre, beaucoup de candeur, de bonne foi, une piété, une onction qui en font goûter la lecture.

p. 1049.

Entre l'Épître Dédicatoire à l'Evêque Brunon, et le commencement de la première Partie, se lit un Poème de quarante-quatre vers héroïques, des meilleurs qu'ait produit ce XI siècle. L'Auteur y a fait un juste précis de ce qu'il détaille dans sa Prose.

Boll. 23. apr. p. 206-213.

Les successeurs de Bollandus ont publié de cet ouvrage de Vidric, ce que leur en a fourni un manuscrit de Toul. Mais ce n'en est proprement qu'un abrégé, où manquent non-seulement l'Épître Dédicatoire, le Poème, les petites Préfaces au Lecteur, qui sont d'un bon goût, mais aussi plusieurs Chapitres entiers, et parties d'autres Chapitres de la première Partie de l'ouvrage, avec la seconde et la troisième. Dom Martene et Dom Durand l'ayant recouvré entier dans deux autres manuscrits, l'ont donné tel au troisième volume de leurs Anecdotes, et d'après eux Dom Calmet parmi les preuves de son Histoire de Lorraine. Dès 1700 le P. Benoît Picard, Capucin, fit imprimer à Toul en un volume in-12, avec des Notes de sa façon, l'Ouvrage de Vidric. Mais ceux qui annoncent cette édition ne nous apprennent point si elle contient l'Ouvrage entier, ou seulement ce qu'en avoient déjà publié les successeurs de Bollandus.

Mart. ib. p. 1048-1088.

Cal. ib. t. 4. par. 2. p. 132-164.
t. 1. pr. p. 53.
1.

Boll. ib. p. 206.
n. 4-6.

Ces mêmes Editeurs font mention d'un office, dont les antiennes et les répons sont en vers hexamètres, pour la fête de la Translation de saint Gerard, et en rapportent l'hymne et l'antienne pour *Magnificat*. Il y a du bon dans cette Poésie : ce qui nous feroit croire que Videric, qui avoit du talent pour la Versification au-dessus des autres Versificateurs de son temps, pourroit fort bien être Auteur de cet Office.

11. apr. p. 7. n. 5.

ADAM, surnommé de Paris, du lieu de sa naissance, florissoit aussi peu d'années après le milieu de ce siècle. S'é-

tant instruit à fonds des Arts Libéraux en son païs, et desirant encore acquerir les sciences que professoient les Grecs, il entreprit à ce dessein un voïage à Athènes. Il croïoit apparemment que cette Ville autrefois si célèbre pour les Lettres, en souûtenoit encore la culture avec un certain succès. Quoiqu'il en soit, en passant sur la route à Spalatro en Dalmatie, il y fut reçu avec honneur par l'Archevêque Laurent, qui venoit tout récemment d'y être transféré d'un autre Siège, avec l'agrément du Pape Nicolas II. C'étoit par conséquent en 1059, ou 1060. Laurent engagea son nouvel Hôte à mettre en meilleur style les actes des SS. Martyrs Domnie, premier Evêque de Salone, dont le Siège avoit été transféré à Spalatro, et Anastase qui est moins connu. Adam s'y prêta volontiers, et fit encore davantage; car il composa des hymnes, et mit en vers tout ce qui se chantoit en Musique dans l'office de S. Domnie en particulier.

' Le sçavant M. Jean-Lucius fit present de tout cet office Ecclésiastique au célèbre P. Henschenius Jesuite, lors du séjour de celui-ci à Rome. C'est de ce manuscrit que ce même Hagiographe a tiré les actes de saint Domnie, divisés en leçons pour l'office des matines, et retouchés par Adam de Paris. ' Les aiant ensuite illustrés d'observations préliminaires et de quelques notes, il les a publiés au onzième jour d'Avril. Ces actes, ou si l'on veut, cette Legende, est en un fort beau style pour le temps; mais elle contient des traits qui ne viennent pas d'une pièce originale. ' On y lit, par exemple, que le Saint, qu'on donne pour un disciple de saint Pierre, baptizoit ceux qu'il avoit convertis, en puisant l'eau dans le fleuve voisin, ce qui est dire qu'il ne baptizoit pas par immersion. ' Il y est aussi parlé d'une Eglise dédiée dès-lors sous l'invocation de la sainte Vierge. Adam avoit apparemment trouvé ces traits extraordinaires dans l'écrit qu'il a retouché, et n'en est point responsable. On ne dit point ce que sont devenus les actes de saint Anastase, qu'il avoit aussi retouchés.

' PAULIN, Primicier de l'Eglise de Metz, nommé Paul par Durand Abbé de Troarn, et par l'Historien Sigebert, avoit commencé à se faire connoître dans le monde sçavant avant le milieu de ce siècle. On ne peut donc le placer guères plus tard que vers 1060 ou 1061; et il ne faut pas le confondre avec un autre Paulin, homme sçavant, Archidiacre de la même Eglise vers 1094. Outre que les temps ne permettent

Ibid.

p. 5-8.

p. 7. n. 1. 2.

n. 3.

Adel, ad. B. p. 438. 2. | Dur. de Euch. p. 437. 2 | Sig. scri. c. 133.

Mart. am. Coll. t. 4. p. 988.

Adel. ib. — Dur.
ib.

Adel. ib.

pas cette confusion, elle ne sçauroit s'allier avec la dignité de Primicier, la première dans l'Eglise de Metz, où l'on nomme Primicier celui qui la remplit. Paulin étoit ami de Berenger, scolastique de Tours, et en commerce de lettres avec lui. Il avoit aussi d'étroites liaisons avec le célèbre Adelmanne, depuis Evêque de Bresse. C'est ce qui porta celui-ci à se servir de Paulin, comme étant plus à portée que lui-même, pour sçavoir de Berenger, si les bruits fâcheux qui se répandoient de son changement de doctrine, étoient fondés. Paulin avoit promis à Adelmanne de le faire; mais il négligea d'acquitter sa parole, de quoi Adelmanne se plaignoit à Berenger même deux ans après.

Mart. anec. t. 1.
p. 196.

De toutes les lettres qu'il écrivit soit à Adelmanne, soit à Berenger, ou à d'autres, il n'en est venu qu'une seule jusqu'à nous. Elle est adressée à Berenger, que l'Auteur qualifie son très-cher frere, ce qui montre qu'il n'avoit pas encore été condamné dans les Conciles de Rome, de Verceil, de Paris et de Tours. Quoique courte, elle est intéressante pour l'Histoire de Berenger. Paulin n'y dissimule point la mauvaise réputation qu'il se faisoit par sa doctrine; et craignant qu'il n'y eût réellement de sa faute, il lui donne à ce sujet des avis fort salutaires. Il lui fait part du jugement qu'il avoit porté d'un de ses écrits sur l'Eucharistie, et finit par lui dire qu'il lui a fait copier le traité des hérésies par saint Augustin, et qu'il le lui fera tenir incessamment.

Mab. act. t. 3. p.
378. 379. n. 26.

THETBAULD, OU THIBAULD, Chanoine de la Cathédrale de Rouen, l'un de nos premiers Traducteurs et Poètes François, paroît n'avoir pas vécu au-delà de l'année 1061. Il étoit natif de Vernon au diocèse d'Evreux, et déjà avancé en âge, lorsqu'aïant la vûe extrêmement affoiblie, il en recouvra l'usage par la vertu des Reliques de saint Vulfram, que l'on conservoit à saint Vandrille. Il racontoit lui-même cette merveille, à l'Abbé Robert, qui en 1053 accompagna ces mêmes Reliques à Rouen où elles furent portées en procession. C'est sur ce témoignage qu'un Auteur contemporain, Moine de S. Vandrille, a fait entrer cet événement dans la relation des miracles du même Saint. A cette occasion il nous apprend, que Thetbauld avoit traduit avec une certaine élégance, *satis facunde*, en langue vulgaire plusieurs vies de Saints, nommément celle de S. Vandrille, et qu'il en avoit tiré le sujet de quelques pièces rimées et cadencées,

cadencées, qu'on chantoit par les villes, *urbanas ex illis cantilenas edidit.*

L'AUTEUR ANONYME, qui vient d'être indiqué, étoit homme d'esprit, de sçavoir, avoit le talent de bien écrire pour son siècle, et une piété qui se fait sentir dans ce qu'il a écrit. Il y a de lui un ouvrage intéressant, non seulement pour l'Abbaie de saint Vandrille, mais aussi pour la Province de Normandie. C'est l'Histoire de l'invention du corps de S. Vulfram, d'abord Evêque de Sens, puis Moine de S. Vandrille, laquelle se fit dans l'Eglise de ce monastere en 1027, et des miracles dont elle fut suivie, jusqu'en Mars 1058. L'Auteur put la commencer quelque temps avant cette époque; mais il ne la finit que très-peu de temps après, et très-certainement avant 1066. Il nous en fournit lui-même la preuve; puisque relevant la gloire et la magnificence de Guillaume le Bâtard, il ne le qualifie que simple Comte de Normandie, et jamais roi d'Angleterre, dont il entra en possession la même année. On peut même assurer, qu'il y mit la dernière main avant 1062, sur ce qu'y parlant amplement des Abbés Gerard, Gradulfe et Robert, qui gouvernerent de son temps le monastere de saint Vandrille, il n'y dit pas un mot de Gerbert, qui prit cette année-là la place de Robert, transféré à saint Germain des Prés.

an. 1. 56. n. 14.

act. t. 3. p. 381.
n. 1.

p. 373. n. 13.

On voit par-là, que notre Historien n'a rien avancé dont il n'ait pû être témoin oculaire. Il se donne pour tel, en nous apprenant, qu'il étoit du nombre de ceux qui porterent à Rouen le corps de saint Vulfram, à la procession dont on a parlé et dont il détaille l'occasion et les suites. Il entre dans de pareils détails à l'égard des autres événements qu'il rapporte; aiant soin de nommer les personnes, leur país, leurs qualités, de marquer les dates et les autres caracteres qui peuvent servir à constater les faits. D'ailleurs son style est simple, grave, naturel, ni trop serré, ni trop diffus, en un mot tel qu'il convient à un Historien sincere et véridique, qui ne cherche ni à imposer à ses Lecteurs, ni à enfler les merveilles qu'il raconte.

p. 374. n. 14.

Notre Auteur travailla à son ouvrage à deux reprises. Après avoir décrit ce qui s'étoit passé par rapport à son objet, jusqu'en 1053 inclusivement, il comptoit d'en demeurer-là.

p. 381. n. 31.

Mais il changea d'avis dans la suite, et y ajoûta ce qui arriva de plus mémorable jusqu'au samedi Saint de l'année 1058,

Boll. 20. mar. p.
150.

Mab. ib. p. 367.
368. n. 3.

p. 374.

Spic. t. 3. p. 248-
276.

Mab. ib. p. 365-
381.

p. 381-382.

Boll. ib. p. 148.
161.

p. 163-165.

p. 163. n. 7.

qu'il compte 1057, parce qu'alors la nouvelle année ne commençoit que le lendemain jour de Pâque. Il est constant par son écrit, que le corps de S. Vulfram n'avoit point été transporté de Fontenelle ailleurs, avec ceux de saint Vandrille et de saint Ansbert : Ce que l'Auteur relève fort bien, contre ceux qui prétendoient le contraire. Outre le Chanoine Thetbauld, dont il a été parlé, notre Historien nous fait connoître un Archidiacre de la même Eglise, nommé Hugues, qu'il nous donne pour un personnage, qui réunissoit à un grand sçavoir beaucoup d'éloquence. Aussi étoit-il chargé du ministere de la parole.

Cette Histoire est imprimée en partie au III volume du Spicilege de Dom d'Acheri, à la suite de la Chronique de Fontenelle, ou saint Vandrille. Mais il n'y a que le commencement avec une suite jusqu'à l'arrivée des Reliques dans la ville de Rouen. Dom Mabillon a donné depuis cette partie en son entier, sur un manuscrit de saint Vandrille, après en avoir cependant supprimé quelque chose du commencement. Il en a usé de même à l'égard de la seconde partie, c'est-à-dire de celle où l'Auteur reprit son ouvrage pour le continuer. Cet Editeur n'en a publié que des endroits choisis entre le commencement et la fin de la seconde partie. Les successeurs de Bollandus de leur côté ont imprimé toute cette seconde partie, avec ce qui se trouve de la première dans le Spicilege, mais sans la suite qu'en donne Dom Mabillon. De sorte qu'il faut recourir à ces deux dernières éditions ensemble, pour avoir entier et complet l'ouvrage de notre Historien. Nous croions sans difficulté que cet Ecrivain n'est autre que l'Auteur d'une chronique du même monastere, dont il sera parlé ci-après.

A la suite de l'écrit précédent les Bollandistes ont ajouté une autre relation des miracles du même S. Vulfram opérés à Abbeville, où l'AUTEUR, qui étoit du pais, suppose qu'on avoit ses Reliques. On avoit anciennement la même prétention ailleurs, ce que l'Historien précédent s'est attaché à refuter, comme il a été dit. Cette circonstance peut faire douter, si la relation dont il s'agit ici, ne précéda pas celle du Moine de S. Vandrille, ou si elle n'est venue qu'après qu'on eut obtenu à Abbeville quelque partie des Reliques du Saint. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'a été écrite que lorsque la Neustrie portoit le nom de Normandie.

NICOLAS II,

PAPPE.

§ I.
HISTOIRE DE SA VIE.

NICOLAS, dont le premier nom étoit Gerard, ou Girard, nâquit en Savoïe, qui faisoit encore alors partie du roïaume de Bourgogne, ce qui l'a fait surnommer quelquefois le Bourguignon. Telle est l'opinion de tous les Modernes touchant la naissance de ce Pape. Cependant ^a Gervais Archevêque de Reims, lui écrivant à lui-même, le fait souvenir que la France étoit sa patrie, et qu'elle l'avoit donné à Rome pour remplir le S. Siège. Gerard étoit suffisamment lettré, d'un esprit vif, de mœurs pures au-dessus du soupçon, et fort aumônier. On ignore les autres premiers traits de son histoire.

De France il passa en Italie, on ne sçait à quelle occasion, et devint ensuite Evêque de Florence. Il succéda dans cette dignité à Athon vers l'année 1046, et se fit une réputation avantageuse dans le gouvernement de son diocèse. On loue en particulier la faveur qu'il accorda à divers établissements religieux, qui y furent faits alors. Son épiscopat fut marqué par la mort de deux Papes, Victor II et Etienne IX, qui moururent consecutivement à Florence, et furent enterrés dans sa Cathédrale. Gerard ne s'attendoit pas apparemment à remplacer ce dernier. C'est néanmoins ce qui arriva, de la manière qu'on le va voir.

Mais avant que la chose s'exécût, l'Eglise souffrit un schisme, qui dura environ dix mois. Si-tôt que la nouvelle de la mort d'Etienne fut portée à Rome, Gregoire comte de Tusculum, et Girard de Galere, voulant lui donner un successeur, s'assemblerent de nuit avec quelques-uns des plus puissants de la ville, gagnés par argent et une troupe de gents armés, et élurent pour Pape sous le nom de Benoît, Jean Evêque de Veletri, homme sans esprit, sans lettres, sans mérite. Pierre de Damien et tous les autres Evê-

Ugh. t. 3. p. 83 |
Trit. chr. hir. t.
1. p. 202. | Bull.
Rom. t. 1. p. 50.
2 | Rom. Pont.
vit. t. 1. p. 824.
^a Conc. t. 9. p.
1098.

Petr. Dam. 1. 3.
ep. 4 | Bar. an.
1038. n. 13.

Ugh. ib.

p. 84-93.

p. 84.

Petr. Dam. ib. |
Cass. chr. l. 2. c.
100. 101. | Bar.
an. 1038. | Herm.
8.

ques Cardinaux, avec presque tout le Clergé, s'opposèrent hautement à cette faction, et prononcèrent anathème contre ses Auteurs. Néanmoins le parti des Schismatiques se trouvant le plus fort, prévalut.

Cass. chr. 1. 2. c. 100 | 1. 3. c. 13. | Petr. Dam. ib.

' Au bout de quelques mois Hildebrand, Sousdiacre de la sainte Eglise Romaine, étant de retour de sa légation d'Allemagne, et aiant appris ce qui s'étoit passé n'eublia rien pour y apporter un prompt remède. Non seulement les Canons avoient été violés dans la prétendue élection; mais on y étoit encore allé contre la défense expresse du Pape Etienne, qui du consentement des Evêques, du Clergé et du peuple romain avoit ordonné qu'à sa mort on ne lui donneroit point de successeur que par le conseil d'Hildebrand. Hildebrand, qui s'étoit arrêté à Florence, écrivit aux Romains les mieux intentionés, et aiant reçu leur consentement sans restriction, il élut Pape Gerard Evêque de Florence.

Bar. an. 1058. n. 15 | Pagi, an. 1061.

' Cette élection se fit à Sienne le vingt-huitième de Decembre 1058; et le nouveau Pape prit le nom de Nicolas II.

Conc. ib. p. 1090.

' Aussi-tôt de l'avis d'Hildebrand il envoya des Députés à l'Impératrice Agnès, afin qu'elle engageât le Roi son fils à approuver la nouvelle élection. La chose réussit, et Godefroi Duc de Toscane eut ordre de conduire Nicolas à Rome, et d'en expulser l'Intrus.

Bar. an. 1059. n. 2 | Cass. chr. 1. 3. c. 13.

' Cependant pour ne rien précipiter, le Pape prit le parti de tenir auparavant un Concile à Sutri, ville du Patrimoine, où se trouverent les Evêques de Toscane et de Lombardie, avec le Duc Godefroi et le Chancelier Guibert. Là fut déposé et excommunié l'Anti-Pape Benoît, qui voiant que son parti ne se pouvoit plus soutenir, quitta le S. Siège, et se retira comme personne privée en sa maison. On étoit au mois de Janvier 1059; et Nicolas aiant appris la démarche de son compétiteur, alla à Rome, avec les Cardinaux et le Duc Godefroi, mais sans gents armés. Il y fut reçu par le Clergé et le peuple avec l'honneur convenable, et intronisé suivant la coûtume. Quelques jours après, l'Anti-Pape vint se présenter à Nicolas, qui le voiant humilié et repentant de sa faute, leva l'excommunication prononcée contre lui: mais à condition qu'il demeurerait à Sainte Marie-Majeure, déposé de l'épiscopat et de la Prêtrise. Ainsi finit le Schisme, après avoir duré un peu moins de dix mois.

Conc. ib. p. 1099-1105 | Lanf. in Ber. c. 1.

' En Avril de la même année le Pape tint à Rome un grand

Concile, auquel assisterent cent treize Evêques, avec des Abbés, des Prêtres et des Diacres. Il y fut fait plusieurs décrets importants, dont il sera parlé dans la suite. Le premier tend à prévenir les schismes de l'élection des Papes à venir, et prescrit à ce sujet de fort sages conditions. On y proscrivit les mariages, et l'incontinence des Prêtres et autres Clercs, la simonie et d'autres abus encore. Le Pape écrivit à ce sujet une lettre aux Evêques, aux Abbés, aux Clercs et à tous les Fidèles du royaume de France, particulièrement d'Aquitaine et de Gascogne, et leur y notifie une partie de ce qui avoit été ordonné, en y ajoutant quelques autres réglemens pour le maintien du bon ordre.

Hug. Fl. chr. p. 192. 193.

Conc. ib. p. 1099-1101.

p. 1096.

A ce Concile de Rome se trouva le fameux Berenger de Tours, qui y abjura son erreur touchant l'Eucharistie, et jeta lui-même au feu en pleine assemblée les écrits qui la contenoient. Sa conversion, qui n'étoit qu'apparente, comme il parut par la suite, donna tant de joie au Pape, qu'il envoya aussitôt sa profession de foi à toutes les Eglises d'Italie, de France et d'Allemagne, pour y réparer le scandale que son erreur y avoit causé.

Lanf. ib. c. 1. 2.

Ce zélé Pontife desirant d'extirper par-tout la simonie et l'incontinence des Clercs, qui deshonorioient l'Eglise depuis long-tems, et d'établir à leur place la bonne discipline, prit toutes les mesures possibles pour y réussir. C'est ce qui paroît tant par le peu de Letres qui nous restent de lui, et les Conciles qu'il tint, que par ceux que ses Légats tinrent en France, en Italie et ailleurs, sachant que ces deux vices régnoient principalement dans l'Eglise de Milan, il y envoya Pierre de Damien et Anselme Evêque de Luques, depuis Pape sous le nom d'Alexandre II, qui les combattirent avec quelque succès. Le premier de ces Légats, voulant concourir encore d'une autre manière à détruire ces deux vices, publia deux traités, l'un du célibat des Prêtres, l'autre de l'abdicatation de l'épiscopat, et les dédia à notre Pape.

Conc. ib. p. 1091-1093. 1096-1099. 1109. 1110 | Mart. vet. scri. par. 1. p. 224-225.

Bar. an. 1054. n. 44.

Petr. Dam. opusc. 17. 19.

Peu de temps après le Concile de Rome, Nicolas fit un voyage en Pouille, où les Princes Normans l'avoient invité à venir recevoir leurs soumissions, et les reconcilier à l'Eglise. Le Pontife étant arrivé à Melfe, y fut reçu avec beaucoup d'honneur, et y célébra un Concile où se trouverent cent Evêques. On y renouvella les Décrets de celui de Rome, nommément ceux qui concernent l'incontinence des Clercs,

Bar. ib. n. 68. 69 | Cass. chr. l. 3. c. 13. ib. | Mur. scri. t. 5. p. 262 | Conc. ib. p. 1091.

qui aux termes de Guillaume de la Pouille, Historien des Normans, étoit toute commune dans le païs. Après quoi les Princes Richard et Robert Guiscard, s'étant présentés devant le Pape, remirent en sa libre disposition toutes les terres de saint Pierre, dont ils s'étoient emparés. De son côté le Pape leva l'excommunication qu'ils avoient encourue, et les reçut aux bonnes grâces du S. Siège. Et afin de les attacher davantage à l'Eglise Romaine, qui en pouvoit tirer de grands services, il céda, à la reserve de Benevent, toute la Pouille et la Calabre à Robert Guiscard, qui en étoit déjà en possession, l'honora du titre de Duc, et lui confirma ses prétentions sur la Sicile, qu'il avoit commencé de conquérir sur les Sarasins. De même, il confirma à Richard la Principauté de Capoue, dont il s'étoit emparé sur les Lombards. Au moien de quoi ces deux Princes prêterent serment de fidélité entre les mains du Pape, et se rendirent Vassaux du S. Siège, avec promesse de lui paier une redevance annuelle. Telle fut l'origine des Roïaumes de Naples et de Sicile; et tel fut le fondement du droit des Papes sur ces deux Royaumes.

Gene. ib. p. 1105-1107 | Mur. ib.

Petr. Dam. l. 1. ep. 7 | Opusc. 17. p. 184.

Ugh. ib. p. 93 | Cass. chr. l. 3. c. 21 — Rom. Pont. vit. t. 4. p. 826. 827.

Pagi. an. 1061. n. 1.

Ugh. ib. p. 84. 93.

Nicolas aiant réglé tout ce qui concernoit le patrimoine de Benevent, où il tint un Concile au mois d'Août, retourna à Rome jouir quelque temps du fruit de ses travaux. Tant d'heureux succès rendirent illustre son Pontificat, et procurerent à l'Eglise une paix et une agréable tranquillité, dont Pierre de Damien crut devoir féliciter ce bon Pape, qui ne vécut pas long-tems après. Comme il avoit retenu l'Evêché de Florence, il y faisoit de temps en temps quelques voïages. Ce fut là qu'il mourut, après avoir tenu le S. Siège deux ans, six mois et quelques jours; quoique d'autres prétendent qu'il mourut à Rome. Il n'y a point de contestation touchant l'année de sa mort, que tout le monde s'accorde à mettre en 1061. Mais les Ecrivains sont fort partagés au sujet du jour et du mois qu'elle arriva. Quelques uns la placent dès le septième de Juin, d'autres seulement vers la fin du même mois, ceux-ci le troisième de Juillet, ceux-là enfin le vingt-deuxième du même mois; et c'est l'opinion qui nous paroît la plus sûre, comme la mieux discutée. Le corps de notre pieux Pontife fut enterré dans l'Eglise de sainte Reparate, qui est la Cathédrale de Florence, où ses deux prédécesseurs immédiats avoient déjà leurs tom-

beaux. ^a Oldoini rapporte son Epitaphe, qu'il a tirée d'ailleurs.

^a Rom. Pont. vit. ib. p. 828.

E P I T A P H E.

Conditur hoc antro sacræ substantia carnis
Præsulis egregii NICOLAI dogmate sancto :
Qui fulsit cunctis, mundum replevit et orbem ;
Intactis nituit membris, castoque pudore :
Quæ docuit verbis, actuque peregit opimo.
Sidereæ plenus mansit splendore Sophiæ,
Cœlorum claris quem servant regna triumphis,
Ut veneret soliis procerum per sæcula natum.

Pierre de Damien voulant laisser à la postérité un trait de l'éminente piété du Pape Nicolas, rapporte sur la foi de Mainard Evêque de sainte Rufine, qu'il ne passoit pas un seul jour, sans laver les pieds à douze pauvres, et que s'il n'avoit pu le faire le jour, ils s'en aquittoit la nuit. Il eut une attention particulière à ne mettre dans le Collège des Cardinaux, que des personnes de sçavoir et de vertu. Témoins Didier Abbé du Mont-Cassin, et le Sousdiacre Hildebrand, qui furent successivement Papes l'un et l'autre. La Vie de Nicolas fut écrite vers 1356. On la trouve en partie dans Baronius, et en entier au troisième Volume du Recueil des Ecrivains d'Italie par M. Muratori.

Petr. Dam. opusc. 9. c. 7.

§. II.

S E S É C R I T S.

QUOIQUE les écrits de notre Pape ne soient ni en grand nombre, ni d'une certaine étendue, ils demandent néanmoins quelque discussion.

1^o. Il y a de lui plusieurs Letres, presque toutes intéressantes, en ce qu'elles concernent particulièrement les affaires de France. Oldoini n'en a connu que cinq; mais on en trouve au moins huit, sans y comprendre les Bulles et Privilèges accordés par ce Pontife. Elles sont presque toutes réunies dans la collection générale des Conciles, et dispersées en divers autres Recueils. Binius, Margrain de la Bigne,

Rom. Pont. vit. t. 1. p. 827.

et Papire le Masson ont été les premiers qui en ont publié quelques-unes.

Conc. t. 9. p. 1091-1093 | Du Ches. t. 4. p. 198-200.

On en compte jusqu'à quatre écrites à Gervais, Archevêque de Reims. Après avoir rassuré ce Prélat dans la première, contre les bruits par lesquels on tâchoit de le rendre suspect de favoriser l'Anti-Pape Benoît, Nicolas l'exhorte à soutenir le Roi par ses avis salutaires. Il s'agissoit particulièrement d'empêcher ce Prince de se prêter aux mauvais conseils de ceux qui cherchoient l'impunité de leurs crimes, dans la division de l'Eglise Romaine. La fin de la Letre fait voir que c'est une réponse à une de celles de Gervais, qui y parloit d'un voiage qu'il projettoit de faire à Rome. Par la seconde le Pape ordonne à l'Archevêque d'interdire l'Evêque de Beauvais, qui avoit été, disoit-on, ordonné par simonie : jusqu'à ce qu'il fût allé à Rome, se justifier au Concile qu'on y devoit tenir. Il paroît par-là que cette Letre fut écrite quelque-temps avant le mois d'Avril 1059. Le but de la troisième est de recommander à Gervais de faire justice à l'Eglise de Verdun, pour quelque dommage qu'elle avoit souffert. Afin de l'y mieux engager, le Pape lui dit, qu'elle étoit sous la protection particuliere du S. Siège. Il la lui promet à lui-même dans sa quatrième Letre, en reconnoissance de son attachement et de la fidélité envers l'Eglise Romaine, et lui accorde ce qu'il lui avoit demandé en faveur de l'Evêque de Senlis. Ce qu'il ajoute de l'incertitude de son voiage en France, feroit croire que cette Letre seroit une réponse à celle qui nous reste de Gervais au même Pape.

Conc. ib. p. 1097. 1098.

p. 1192. 1193.

Nous en avons une cinquième de ce Pontife à saint Edouard Roi d'Angleterre, qui lui avoit écrit pour lui demander qu'il confirmât la fondation du Monastère d'Oüestminster, qu'il venoit de rétablir, en confirmant de son côté les revenus que le S. Siège avoit en Angleterre. La Letre du Pape est une réponse à celle-ci, et contient entr'autres choses un éloge de la piété des Rois d'Angleterre.

p. 1096.

Il y en a une sixième, écrite aussi-tôt après le Concile de Rome en Avril 1059, et adressée aux Evêques, aux Abbés, aux Clercs et à tous les Fidèles de France. On en a déjà donné une notice plus haut ; et Hugues de Flavigni l'a insérée en partie dans sa Chronique.

Hug. Fl. chr. p. 193.

Ibid | Conc. ib, p. 1097.

Une septième au Comte de Rouergue, rapportée aussi par le même Ecrivain. Le Pape y exhorte ce Comté à donner

ner

ner sa protection aux Eglises, aux Pauvres, et le menace d'excommunication, s'il retient plus long-temps les terres que l'abbaye de saint Vanne de Verdun possédoit dans son païs.

Une huitième au Clergé de Sisteron, pour lui notifier qu'il lui avoit ordonné Evêque Gerard, élu par Hugues Abbé de Cluni, Legat du S. Siege en ces quartiers-là, par l'Archevêque d'Arles, l'Evêque d'Avignon et autres Prélats de la Province. La Letre entre dans le détail de plusieurs points importants, que Gerard devoit observer, principalement à l'égard de l'ordination des Clercs, qui ne devoient point y être admis, s'ils n'étoient lettrés, et n'avoient les autres qualités prescrites par les Canons. On voit par cette Letre; qu'encore alors on ne donnoit point le baptême, hors les cas de nécessité qu'aux veilles de Pâques et de Pentecôte. Outre l'édition marquée, on l'a encore dans l'Histoire de Provence par Bouche.

Gall. chr. nov. t.
1. app. p. 89.

Enfin une neuvième Letre à la Reine Anne, Princesse de Russie, que Henri I Roi de France avoit épousée. Le Pape l'exhorte à continuer ses pratiques de piété, et lui donne d'excellents avis pour porter le Roi son époux à régner chrétiennement, et pour bien élever les Princes ses enfants. La piété de cette Princesse au reste ne l'empêcha pas de contracter de secondes nêces avec Raoul Comte de Crépy, après la mort duquel elle alla mourir en son païs. Quand à la Letre, elle pourroit bien être l'ouvrage de saint Pierre de Damien, entre les écrits duquel elle se trouve.

Conc. ib. p. 1095.
Petr. Dam. l. 7.
ep. 9 — Du Ches.
t. 4. p. 87.

Quelques Papes avoient déjà commencé à user quelquefois, dans l'inscription de leurs Letres, de la formule qui joint au souhait du salut la bénédiction apostolique. Nicolas II est le premier qui a soutenu uniformément l'usage de cette formule.

Outre les Letres dont on vient de rendre compte, il y a encore de ce Pape diverses Bulles et Privilèges. On n'en trouve aucune dans le dernier Bullaire Romain de Lyon. Mais Baronius, Ughelli et les PP. Labbe et Cossart en ont publié plusieurs dans leurs recueils. On les réunira sans doute avec les autres du même Pape qui sont moins connues, dans la nouvelle édition du Bullaire, qu'on imprime actuellement à Rome.

Conc. ib. p. 1093-
1094. 1105-1107.

2°. Le Pape Nicolas fit plusieurs Decrets, pour tâcher de

Conc. ib. p. 1099-1100 | Mab. an. t. 4. app. p. 748. 1.

Conc. ib.

p. 1099. c. 1.

p. 1099. 1100.

c. 3.

c. 4.

remedier aux desordres qui s'étoient introduits dans l'Eglise, et y faire regner la vigueur de la discipline. Les plus connus sont ceux qui furent faits dans le Concile de Latran, au mois d'Avril et premier jour de Mai 1059, de concert avec cent treize Evêques qui y assisterent. Après l'Assemblée, le zelé Pontife en fit un précis, qu'il réduisit à treize articles, ou Canons, et les adressa à tous les Evêques, tous les Clercs et tous les fidèles de l'Eglise Catholique, par une courte Préface qui se lit à la tête.

Le premier tend à empêcher à l'avenir les troubles, qui pourroient arriver dans l'élection d'un Pape. Ce qui s'étoit passé depuis peu dans le Schisme de l'Anti-Pape Benott X, faisoit craindre avec raison pour la suite. Il est donc ordonné, que lorsqu'il s'agira à la mort d'un Pape de lui donner un successeur, l'Élection sera au pouvoir des Cardinaux : de façon que si quelqu'un est intronisé dans le S. Siege, sans qu'ils l'aient élu unanimement, et selon les regles, et qu'ensuite les autres ordres des Clercs et des Laïcs y aient consenti, il sera regardé, non comme Pape, mais comme apostat.

Les principaux entre les autres articles, ou réglemens, regardent l'incontinence des Clercs, la simonie, la pluralité des bénéfices, l'intention qu'on doit avoir en entrant dans le cloître, surquoi il est défendu de se faire Moine dans l'esperance de devenir Abbé, enfin les mariages entre parents, qui y sont prohibés jusqu'au septième degré. A l'égard des Prêtres concubinaires, on défend d'entendre la Messe de ceux qui sont notoirement reconnus pour tels. Tous ceux qui depuis la constitution du Pape Leon IX avoient vécu dans ce desordre, de même que les Diares et les Soudiacres, ont défense de célébrer la Messe, y lire l'Évangile ou l'Épître, demeurer dans le sanctuaire pendant l'Office et même de recevoir leur part des revenus de l'Eglise. Il est ordonné, que ceux qui suivant la même constitution avoient gardé la continence, mangeroient ensemble et dormiroient en un même lieu, près des Eglises pour lesquelles ils seroient ordonnés; qu'ils mettroient en commun tout ce qui leur viendroit de l'Eglise, et s'étudieroient à pratiquer la vie commune et apostolique. C'est-là l'origine des Chanoines Reguliers, dont on rapporte l'institution à notre Pape.

Nous avons dit que ces treize articles, Canons, ou Réglemens, qu'il a adressés à toute l'Eglise, ne sont qu'un pré-

cis des Décrets qui furent faits dans le Concile de Rome ; et en voici les preuves. ' Le Règlement contre la Simonie, par exemple, est compris en deux lignes, et porte simplement défense, qu'aucun soit ordonné ou promu, par cette voie, qui y est qualifiée hérésie, à quelque Office Ecclesiastique que ce puisse être. Au contraire ' le Décret sur ce même point, tel qu'il est imprimé à la suite des treize articles, est fort étendu. D'abord on y établit, que les Simoniaques seront déposés sans aucune miséricorde, conformément aux anciens Canons et aux Décrets des SS. Peres. Après quoi, le Pape aiant quelque égard pour ceux qui avoient été ordonnés gratuitement par des Simoniaques, leur permet par indulgence de demeurer dans les Ordres qu'ils avoient reçus. Il en apporte aussitôt la raison. C'est que la multitude de ceux qui avoient été ainsi ordonnés, étoit si grande, qu'on ne pouvoit observer à leur égard la rigueur des Canons. Mais il a soin de défendre à ses successeurs, de prendre pour règle cette indulgence, que la nécessité du temps lui avoit extorquée.

p. 1100. c. 9.

p. 1100. 1101.

Il en est de même du décret touchant l'élection du Pape. Il est fort étendu, et contient non seulement ce que porte le premier article des treize, tel que nous l'avons donné ; mais il comprend encore le beau discours que fit à ce sujet Nicolas II, et plusieurs sages précautions, propres à écarter, ou au moins à remédier aux fâcheux inconvénients qui n'arrivent que trop souvent dans cette sorte d'élection. ' Il est chargé, de plus, de quantité de malédictions contre les infracteurs de ce qu'il prescrit. On y souhaite au contraire de la prospérité à ceux qui l'observeront.

Hug. Fl. chr. p. 192.

p. 193.

Il s'y lit une clause ' que M. l'Abbé Fleuri a fort bien relevée. C'est qu'on y fait passer pour un privilege personnel, l'ancien droit de l'Empereur pour approuver l'élection du Pape. ' *Qui ab hac Apostolica sede personaliter hoc jus impetrauerint*, porte cette clause en parlant du Roi Henri, qui devoit être Empereur, et de ceux qui lui succederoient dans la suite, par rapport au droit dont il est ici question.

Fleu. H. E. l. 60. n. 31.

Hug. Fl. ib. p. 192.

' Nous n'avons ce décret entier, que dans la chronique de Hugues de Flavigni, le recueil de Gratien, et la collection des Conciles par les PP. Labbe et Cossart. Les trois éditions sont assez semblables, à quelques variantes près de peu de consequence. Dans l'édition de Hugues et celle des Con-

p. 192. 193. | Grat. par. 1. dist. 23. p. 33. 34 | Conc. ib. p. 1103-1105.

ciles, le décret est souscrit par le Pape et soixante-dix-neuf Evêques, dont il n'y en a que trois de nommés : Boniface d'Albane, Humbert de Blanche-Selve, et Pierre d'Ostie, qui est le célèbre Pierre de Damien, avec les Prêtres et les Diacres. Il s'est glissé une faute dans le texte de Hugues, qui place le Concile où fut fait ce décret, en la seconde année de l'ordination du Pape Nicolas. Il est néanmoins constant, qu'il fut tenu la première année. Outre le décret en entier, rapporté aux pages marquées de la collection des Conciles, on en a imprimé ailleurs quelques traits informes, qui ne le représentent que très-imparfaitement.

Conc. ib. p. 1101.

Mab. ib. p. 748-750.

Le décret touchant l'institution des Chanoines Reguliers, est encore plus étendu que le précédent. Dom Mabillon est le seul qui jusqu'ici l'ait publié. Il l'a donné sur un manuscrit de M. le Cardinal Ottoboni, qui lui paroissoit être l'original même. Malheureusement il y manquoit à la fin au moins un feuillet entier; et il se trouvoit quelques petites lacunes en d'autres endroits. Ce décret y est précédé d'un assez long discours d'Hildebrand, qui faisoit dans le Concile les fonctions d'Archidiaque du saint Siege; comme il est marqué dans le dispositif. Discours qui n'est proprement qu'une invective un peu véhemente contre la regle des Chanoines, approuvée par le Concile d'Aix-la-Chapelle en 816, et pratiquée jusqu'alors en divers Diocèses, comme nous l'avons montré ailleurs. Vient ensuite un petit discours du Pape Nicolas, pour appuier celui d'Hildebrand. Après quoi l'on fait une critique fort vive de la même regle, et de celle des Chanoinesses qui se trouvoit dans le même volume, dont lecture fut faite dans le Concile. On en conclut l'abrogation de l'une et de l'autre; mais cette partie et la forme du décret, se trouvant dans le feuillet qui manquoit au manuscrit, ne sont point venues jusqu'à nous.

p. 748. 1.

On apprend de cette édition imparfaite, que le Concile qui avoit commencé en Avril, continuoit encore le premier jour de Mai, qui est la date du décret dont on vient de parler. On y trouve aussi les noms du Patriarche de Grade, et des Archevêques de Milan, de Benevent, d'Amalfi et de Pavie qui assisterent au Concile, noms qui ne se lisent point dans les autres monuments de cette assemblée. Enfin on y

¹ Voirés les pages 535 et 536 de notre IV volume, où nous avons parlé du sort de cette Regle.

voit, que la Basilique de Latran, où elle fut tenue étoit la Basilique Leoniene, qu'on nommoit anciennement la grande Basilique, ou la Sale Leoniene, du nom du Pape Leon III, ou Leon IV, qui l'avoit fait construire. On lit au contraire dans la collection générale des Conciles, que ce fut dans la Basilique de Constantin que se tint le Concile dont il s'agit ici. La leçon du monument publié par Dom Mabillon, qui paroît original, mériteroit la préférence.

Quoiqu'il en soit, l'Editeur pour rendre plus interessant ce morceau, qui concerne l'institution des Chanoines Reguliers, a imprimé à la tête l'ancienne formule de leur profession, avec les prieres qui l'accompagnoient : telles qu'elles se trouvent dans un manuscrit de Corbie. Quiconque souhaiteroit avoir encore plus de lumière sur les premiers temps de cette institution, pourroit lire la belle letre d'Odon Chanoine Regulier du XII siecle, au sujet des obligations que l'on contractoit en embrassant cet Etat.

Il est clair par tout ce qu'on vient de dire touchant le Concile de Latran sous Nicolas II, que les actes de tout ce qui s'y passa devoient être fort prolixes, et que la plus grande partie de ce qui en est venu jusqu'à nous n'a point encore été réunie ensemble. C'est ce qui nous a engagés à nous arrêter un peu à faire connoître ce qui en est dispersé. Il seroit à souhaiter qu'on pût recouvrer la partie qui concernoit la cause du fameux Berenger. Ce seroit un morceau aussi curieux qu'interessant. Il est certain que cet infortuné Scolastique y comparut. Que sa doctrine y fut discutée. Qu'il y eut entre lui et le Diacre Alberic, Moine du Mont-Cassin, une dispute réglée et de plusieurs jours. Et qu'enfin aiant été convaincu d'erreur par le Pape Nicolas, il brûla ses écrits dans le feu qu'il alluma de ses propres mains, et qu'il consentit à souscrire l'abjuration de son hérésie. De tout cela, il ne nous reste que sa profession de foi, et une connoissance générale des faits. Mais nous n'en avons point le détail suivi, tel qu'il fut fait et redigé par écrit dans le Concile, suivant la coûtume.

Notre vigilant Pontife célébra plusieurs autres Conciles, comme il a été dit ; mais il ne nous reste rien non plus de leurs actes. On n'a seulement que quelques traits historiques fort superficiels de ce qui s'y passa. Il y a apparence qu'à celui de Malfe, où il se trouva cent Evêques, on fit à peu

Raps. de bas. lat.
l. 4. c. 11.

Conc. ib. p. 1100.

Mab. ib, p. 747.
748.

Spic. t. 2. p. 525-
529.

Cass. chr. l. 3. c.
35 | Petr. diac. scri.
c. 21.

Sig. scri. c. 155 |
Lanf. in. Ber. c. 1.
2.

Mur. scri. It t. 5,
P. 262.

près les mêmes reglements qu'à celui de Rome. Au moins Guillaume de la Pouille nous apprend, que le Pape Nicolas y en publia contre l'incontinence des Clercs, et qu'ils y apporterent quelque remede.

Conc. ib. p. 1111.

' C'étoit la coûtume des Papes de ce temps-là, de tenir à Rome chaque année après Pâque un Concile, auquel ils appeloient les Evêques étrangers comme les autres. Notre Pape en tint donc deux autres, outre celui de 1059 ; puisqu'il ne mourut qu'en Juillet 1061. Mais bien loin qu'on nous ait conservé quelque chose de leurs actes, on ignore même ce qui y fut agité ou défini. Il faut cependant excepter ' ce qui regarde Aldrede, Evêque de Worchestre en Angleterre, qui assista à celui de 1061.

Pagi, an. 1059.
n. 8.

Bal. misc. t. 7. p.
67. 68.

' M. Baluze nous a donné un recueil de reglements, qui portent pour date la premiere année du regne de Philippe, c'est-à-dire, l'année 1060. Le regne de ce Prince ainsi marqué à la tête de ces reglements feroit croire, qu'ils étoient faits pour la France en particulier. On lit dans le petit préambule, que ce sont les ordonnances, ou reglements du Pape Nicolas, tels qu'ils se trouvoient dans les saints Canons, et que l'Eglise Romaine faisoit profession de suivre. Ils sont au nombre de quinze, dont le premier recommande l'observation de la Trêve de Dieu, sous peine d'anathême. Les autres roulent principalement sur le concubinage des Clercs, la simonie, et tout ce qui y tendoit. On a vû que ce sont là les deux vices, que notre zélé Pontife avoit plus à cœur d'extirper, comme étant les plus répandus et les plus affligeants pour l'Eglise. Afin d'inspirer plus d'éloignement pour la simonie en particulier, ' il veut que les Eglises qui auront été consacrées à prix d'argent par des Simoniaques, soient consacrées de nouveau, et déclare que les Prêtres, et tous autres Clercs qui seroient ordonnés dans la suite par des Simoniaques reconnus pour tels, ne devoient point se regarder comme véritablement ordonnés.

p. 67. c. 8.

p. 68. c. 9.

HUMBERT,

CARDINAL, ÉVÊQUE DE BLANCHE-SELVE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

HUMBERT, que d'autres nomment HUBERT, ¹ l'un des plus sçavants hommes de son temps, est le premier François bien connu qui ait été élevé à la dignité de Cardinal. Il nâquit en Bourgogne ² au commencement de ce siecle, ou tout au plutôt à la fin du siecle précédent. Ceux qui le font Lorrain, ont pris le lieu de son éducation pour celui de sa naissance. En 1015 ses parents, qui nous sont inconnus, le mirent à Moien-Moutier, où il s'engagea dans la profession monastique. Sigebert parlant de lui, le qualifie Moine de Toul, parce que cette Abbaïe se trouve dans ce Diocèse. De-là il est arrivé, que la plupart des Modernes prenant mal le sens de cet Ecrivain, ont fait Humbert Moine de saint Mansui, autre Abbaïe dans la ville même de Toul.

Aussitôt après son entrée dans le Cloître Humbert, quoique tout jeune, s'appliqua serieusement à l'étude. Il ne négligea aucune des facultés de Littérature alors en usage; et à l'aide d'un bel esprit il y fit de grands progrès. Plus il

Lanf. in. Ber. c. 2.
4. 8. 16.

Cal. his. de Lor.
t. 4. par. 2. p. 66.

Sig. scri. c. 150.

Ugh. t. 1. p. 126 |
Rom. Pont. vit. t.
1. p. 795 | Lab.
scri. t. 1. p. 484 |
Pap. bib. de B. t.
1. p. 322.

Cal. ib. p. 66.
69 | Lanf. ib. c. 2 |
Trit. scri. c. 332.

¹ Il est effectivement nommé Ubert dans la vie de S. Jean Gualbert, écrite au XII siecle; et grand nombre de Modernes lui donnent le même nom, en l'écrivant avec une H. Mais le B. Lanfranc son contemporain, et Sigebert qui écrivait peu après, le nomment toujours Humbert.

² L'opinion qui suppose Humbert né en Bourgogne, plutôt qu'en Lorraine, est fondée d'une part sur ce que Berenger, qui n'avoit aucun motif de le faire d'un païs plutôt que d'un autre, le nomme toujours le Bourguignon. D'ailleurs le B. Lanfranc, entreprenant de justifier cet illustre Cardinal des injures dont

le chargeoit Berenger, se borne à dire que ce ne fut pas de Bourgogne, mais de Lorraine, que le pape S. Leon l'emmena à Rome: ce qui est vrai. Il ajoute ensuite, que quand même Humbert auroit été Bourguignon, Berenger avoit tort d'en prendre sujet de lui insulter, parce que l'Esprit de Dieu souffle où il lui plaît. C'est-à-dire, que chaque païs a ses sçavants et ses gents de merite: ce qui n'est pas nier qu'Humbert fût Bourguignon, ni prouver non plus qu'il fût Lorrain. Après tout la Bourgogne et la Lorraine étant limitrophes, il est aisé d'attribuer à l'une ce qui appartient à l'autre.

Mab. act. t. 9. p.
274. n. 22.

Lanf. ib.

c. 2.

acquerait de connoissances, plus il souhaitoit en acquerir. Dès 1028 il passoit pour avoir un grand fonds de sçavoir. Mais il le poussa beaucoup plus loin dans la suite, sous les Abbés Noribert et Lambert, qui prirent soin de diriger ses études. Il donna une application particuliere au grec, ce qui n'étoit pas fort commun alors, et l'apprit suffisamment pour être en état de traduire les écrits en cette langue. On avoit alors au Diocèse de Toul un secours particulier pour l'étudier avec fruit. L'Evêque saint Gerard y avoit donné retraite quelque temps auparavant, à des Communautés entières de Grecs, qui y étoient venues chercher un asyle. Quelques Modernes prétendent même, qu'Humbert sçavoit aussi l'Hébreu ; mais on n'en a point d'autres preuves que leur autorité. Ce fut par ces voies, qu'il parvint à se faire de son vivant et après sa mort, la réputation d'homme très versé dans les sciences divines, comme dans les lettres humaines : *Scientia divinarum ac sæcularium Literarum apprime eruditum*. Témoignage que lui rendoit peu après sa mort le B. Lanfranc, sur la foi de tous ceux qui l'avoient connu par eux-mêmes, et des autres à qui ils l'avoient fait connoître. Ce qu'il dit de sa vertu persévérante, et de sa piété reconue de tout le monde, est encore au-dessus.

Une si brillante lumiere ne pouvoit être toujours cachée dans l'obscurité du Cloître. Richer, chroniqueur de Senone, a avancé qu'Humbert avoit été Abbé de Moïen-Moutier ; mais il n'y a plus de doute, qu'il s'est trompé sur ce point. La Providence avoit d'autres vues sur Humbert, et le destinoit à de plus grandes choses. Le Pape Leon IX, qui l'avoit connu n'étant encore que simple Evêque de Toul, voulut l'avoir près de sa personne : en quoi remarque Baronius, il se fit à lui-même un grand merite, et rendit à l'Eglise un service signalé. Humbert lui auroit été peut-être inutile en Lorraine : au lieu qu'il l'a servi avantageusement à Rome. Après le Concile que ce Pontife vint tenir à Reims en Octobre 1049, il prit sa route par la Lorraine, et emmena avec lui le Moine Humbert. Baronius dit qu'il l'établit Abbé de Sublac, vulgairement Subiago, et apporte en preuve un fragment de la chronique de ce monastere, où l'Abbé dont il s'agit, est effectivement nommé Humbert, et qualifié venu de France, *ductum ex Francia*. N'importe, cet Humbert

Mab. act. t. 9. p. 76. n. 9.

Cal. ib. par. 1. p. 146. 147. c. 52.

Rom. Pont. vit. ib. | Friz. Gall. pur. p. 89. nf. ib.

Cal. ib. par. 2. p. 69. Rich. chr. 1. 2. c. 18.

Cal. ib. p. 69. 70.

Bar. an. 1049. n. 28.

Mab. an. 1. 59. n. 61.

Bar. an. 1051, n. 6.

Mab. ib. 1. 60. n. 2.

Humbert est réellement différent de notre ¹ Cardinal, comme il est visible par les traits de son histoire, que contient la même chronique; et Dom Mabillon l'assure sans hésiter. Il merite néanmoins d'être connu pour le soin qu'il prit de rétablir son monastere, dont il n'oublia pas de fournir la bibliothèque de bons livres, et pour la patience chretienne avec laquelle il souffrit les peines et les afflictions, dont son gouvernement fut traversé. L'on a en sa personne un élève de merite, point connu d'ailleurs, que nos écoles fournirent à l'Italie, entre plusieurs autres qu'elles lui donnerent au même siecle.

Celui qui fait le sujet de cet article, fut ordonné Archevêque de toute la Sicile par le Pape Leon, aussi-tôt après leur arrivée à Rome. Il étoit revêtu de cette dignité avant le Concile qui s'y tint en Avril, ou en Mai 1050; puisqu'il se qualifie tel dans la souscription à la Bulle de canonisation, qui y fut donnée en faveur de S. Gerard Evêque de Toul. Le but du Pape en la lui conferant, étoit qu'il allât annoncer la foi aux Sarasins, qui dominoient dans cette isle. Ughelli prétend qu'Humbert exécuta ce louable dessein, et qu'il y eut un heureux succès. Mais un Auteur beaucoup plus ancien nous apprend, qu'Humbert n'ayant pu pénétrer en Sicile, à cause des incursions des Normans, qui tenoient la Pouille et la Calabre, Leon IX le créa Cardinal Evêque ² de Blanche-Selve, ou sainte Rufine, à dix milles de Rome sur le chemin d'Aurele, Diocèse qui a subsisté jusqu'au Pape Calixte II, qui le réunit à celui de Porto, à raison de son petit nombre d'habitants.

Cette promotion se fit en 1051; et le Pape Leon eut en Humbert un Conseiller fidèle, un coopérateur zélé, un compagnon inséparable dans ses voyages. La même année le nouveau Cardinal l'accompagna en Lorraine, où le Souverain Pontife alla lever de terre le corps de saint Gerard, un de ses prédecesseurs dans le Siège de Toul. Là Humbert eut occasion de faire voir qu'il n'ignoroit pas l'histoire, et

Lanf. ib. | Mab. ib.
l. 59. n. 72. 75. |
t. 4. app. p. 739.
¹ | Rich. chr. ib.
| Cal. ib. p. 70.

Ugh. ib.

Cal. ib.

Ugh. ib. p. 104.
106. 126.

p. 126. Rich. chr.
ib. | Cal. ib. | Pez.
ib. t. 3. par. 2. p.
587.

Cal. ib.

¹ Il ne faut pas non plus le confondre avec un troisième Humbert, Abbé de S. Laurent de Rome au même temps. Celui-ci paroît avoir été de Liege, et parent de Godefroi Chanoine et Prévôt de Liege, à qui il fit présent de quelques Reliques du Martyr S. Laurent.

² L'inattention de Barthius est extrême, ^a pour avoir fait notre Cardinal Evêque de Senlis. Il est visible qu'il l'a confondu avec Humbert Evêque de cette Eglise à la fin du XI siecle, et les premieres années du suivant.

Pez. anec. t. 4.
par. 2. p. 1.
^a Barth. adv. l. 46
c. 6.

qu'il avoit lû avec fruit les ouvrages de S. Augustin. Halinard Archevêque de Lyon s'entretenant avec le Pape, on vint à parler de la découverte des Reliques de saint Étienne premier Martyr. Ce Prélat l'ayant donnée au moins pour suspecte, Humbert en prouva la vérité par un livre du S. Docteur, qu'il fit venir exprès de Moïen-Moutier; ne se trouvant pas apparemment à Toul. Notre Cardinal suivit le Pape dans les pèlerinages de dévotion et les autres voïages qu'il entreprit le reste de cette année-là et la suivante, tant pour le bien de l'Eglise, que pour les interêts de l'Empire.

Mab. act. ib. p. 76. n. 9.

En 1053 se trouvant à Trani, Jean Evêque du lieu lui communiqua une letre, à lui adressée de la part de Michel Cerularius Patriarche de Constantinople, et de Leon Evêque d'Acride Métropolitain de Bulgarie, qui y chargeoient de reproches l'Eglise Latine, sur les points dont il a été parlé ailleurs. Humbert ayant pris lecture de l'écrit, qui étoit en grec, en fit une traduction latine, et la porta au Pape Leon, qui y répondit comme on l'a vû en son lieu.

Cass. chr. l. 2. c. 88 | Sig. an. 1054.

Ce pacifique Pontife desirant de rétablir l'union entre l'Eglise Latine et la Gréque, se détermina à envoyer trois Légats à Constantinople. Il choisit à cet effet Humbert, Frideric Archidiacre et Chancelier de l'Eglise Romaine, et Pierre Archevêque d'Amalfi. Les Légats, avant que de partir allèrent au Mont-Cassin, se recommander aux prieres des Freres. Puis s'étant mis en chemin sur la fin de l'année 1053, ils arriverent heureusement à Constantinople. Ils y furent reçus avec de grands honneurs par l'Empereur Constantin Monomaque, qui les logea quelques jours dans son palais. Pendant leur séjour dans cette grande ville, Humbert, qui étoit l'ame de cette légation, en dirigea tout le cours, travailla à refuter lui-même la letre du Patriarche Michel et de l'Evêque d'Acride; quoique le Pape Leon l'eût déjà fait. Il y opposa un assez long ouvrage, dont il sera parlé dans la suite, et en fit encore un autre pour répondre à celui de Nicetas Pectorat, Moine de Stude, qui contenoit les mêmes reproches, que la letre précédente.

Bar. an. 1054. n. 1. ib. | Rom. Pont. vit. t. 4. p. 796. Lab. ib.

1' Baronius et la plupart des autres Modernes ne mettent le départ des Légats qu'en 1054; s'autorisant du texte de Leon d'Ostie. Mais l'expression *eodem anno* du Chapitre 88 du Livre 2, ne se rapporte pas à la mort du Pape S. Leon

arrivée en 1054, mais à l'année 1053, que l'Auteur marque disertement au Chap. 87 du même Livre. a Le P. Labbe est encore moins bien reçu à placer cette légation dès 1051.

Le premier écrit de notre Cardinal fut sans succès. Mais le second eut un heureux effet. Nicetas l'ayant lû, fut touché de ses raisons, ouvrit les yeux à la vérité, et renonça au Schisme. De sorte que les Légats étant allés au monastere de Stude, le jour de la S. Jean-Baptiste, vingt-quatrième de Juin 1054, Nicetas anathématiza l'écrit publié sous son nom contre le S. Siège et toute l'Eglise Latine. Il souffrit même que l'Empereur, qui étoit présent à cette retractation, fit brûler son livre en présence de tout le monde. Et afin de montrer que sa conversion étoit sincere, il alla dès le lendemain trouver les Légats à leur logis, et après en avoir reçu de nouveaux éclaircissements sur ses difficultés, il renouvela sa retractation du jour précédent. Les Légats de leur côté le reçurent en leur communion ; et il devint leur ami particulier.

Conc. t. 9. p. 991.

Au contraire le Patriarche Michel ne voulant ni leur parler, ni même les voir, ils allerent à l'Eglise de sainte Sophie le samedi, seizième de Juillet à l'heure de Tierce, au moment que le Clergé étoit préparé pour la messe. Là s'étant plaints de l'obstination du Patriarche, ils mirent sur le grand autel une excommunication en présence de tous les assistants. Puis étant sortis aussi-tôt, ils secouerent la poussiere de leurs pieds suivant l'Evangile, pour leur servir de témoignage en criant : que Dieu le voie, et qu'il juge.

Ibid. | Sig. ib.

Conc. ib. p. 992.

Cependant la nouvelle de la mort du Pape Leon, qu'avoient reçu les Légats, les faisoit penser à leur retour. Ils allerent donc prendre congé de l'Empereur, qui leur donna le baiser de paix, et les chargea de présents, tant pour eux que pour S. Pierre. Après quoi ils partirent fort satisfaits, le dix-huitième du même mois. Deux jours après leur départ, le Patriarche Michel les fit rappeler sous un prétexte spécieux, afin de les faire donner dans un piège qu'il leur avoit tendu. Mais l'Empereur le leur fit éviter ; et ils se rendirent assez heureusement à Rome.

Ibid. | Cass. chr. ib.

Conc. ib. | Sig. ib.

Entre les antiques curieuses qui sont dans le cabinet du Roi, l'on voit une belle Agathe, qui après avoir été fort long-temps dans le thrésor de l'Abbaïe de S. Evre à Toul, fut présentée au Roi Louis XIV, sur la fin de l'année 1684. On l'a regardée autrefois, suivant la tradition de ce monastere, comme faisant partie des présents que le Cardinal Humbert avoit apportés de Constantinople. Alors on croïoit y

His. de l'Ac. des Insc. t. 1. par. 1. p. 276.

appercevoir un S. Jean l'Évangéliste, enlevé par un aigle et couronné par un Ange. Mais on a reconnu depuis, que c'est une antiquité purement païene, et peut-être l'apothéose de Germanicus.

Pez. ib.

Ce qu'Humbert avoit été auprès du Pape Leon IX, il continua de l'être auprès de Victor II son successeur. L'ayant accompagné dans un voyage qu'il fit à Ratisbone en Baviere, Othlon Evêque du lieu eut occasion de connoître ce grand Cardinal, de quoi il se faisoit un vrai mérite. On remarqua en cette même occasion, qu'Humbert étoit si touché de la corruption des mœurs de son siècle, sur-tout de celle qui regnoit dans les Cours des Princes, qu'il ne pouvoit s'empêcher de la déplorer hautement.

Cass. chr. ib. c. 94.

c. 93.

Le Pape Victor indigné de ce que les Moines du Mont-Cassin avoient élu un Abbé, sans lui en avoir donné avis, et de ce que cette élection n'avoit pas, disoit-on, été faite suivant les regles, y députa notre Cardinal pour s'informer de ce qui s'étoit passé, et faire justice. C'étoit à la Pentecôte de l'année 1057. Humbert courut quelques risques en cette expédition. Les Serfs de l'Abbaïe, ameutés par quatre Moines, à l'insçu des autres, et s'imaginant qu'on étoit venu pour déposer leur Abbé, menaçoient de fâcheuses suites. Mais le nouvel élu usant de prudence, appaisa le tumulte, et se départa volontairement de son élection. Notre Cardinal assista à celle qu'on fit ensuite du Moine Frideric, ci-devant son Collègue dans la légation de Constantinople, et depuis Pape, comme on l'a vû. Après cette cérémonie qui se fit le vendredi dans l'octave de la Pentecôte, il accompagna le nouvel Abbé en Toscane, où étoit alors le Pape, dont Frideric reçut la bénédiction abbatiale. Humbert fit à ce Pontife l'éloge de la bonne discipline qui s'observoit au Mont-Cassin, et expédia la Bulle que le Pape accorda à Frideric, pour confirmer son élection. L'on voit par là, que notre Cardinal faisoit alors les fonctions de Chancelier et Bibliothécaire de l'Eglise Romaine.

c. 96.

c. 97.

À la mort de Victor II, le même Frideric, à l'avis duquel les Romains vouloient s'en rapporter pour lui donner un successeur, leur nomma d'abord le Cardinal Humbert, puis quatre autres, comme les plus capables de remplir le S. Siège. Mais les suffrages se réunirent en faveur de Frideric même, qui prit le nom d'Etienne IX et continua

Conc. ib. p. 1090.

Humbert dans les dignités de Bibliothécaire et Chancelier. C'est en cette double qualité, qu'il souscrivit le privilege de ce Pape en faveur de l'Eglise de Marsi.

Toujours assidu auprès du nouveau Pape, Humbert se trouva à sa mort, qui arriva à Florence après un pontificat de très-peu de durée. Aiant appris qu'on avoit fait aussitôt à Rome, en violant toutes les regles, une élection qui causa dans l'Eglise le schisme dont il a été parlé, et que les autres Cardinaux ses Collègues, qui s'y étoient opposés, avoient été obligés à se cacher, il se retira à Benevent. De-là il fut prié d'aller au Mont-Cassin, où il passa la fête de Pâque de l'année 1058. Il y présida à l'élection de l'Abbé Didier, qui devint ensuite Pape sous le nom de Victor III. Humbert étoit déjà lié d'amitié avec lui, et l'avoit autrefois fait connoître avantageusement à Leon IX, dont il lui procura l'estime et la bienveillance.

Cass. chr. ib. c. 401.

1. 3. c. 7. 10.

La paix aiant été rendue à l'Eglise par l'élection canonique de Nicolas II, qui se fit tout à la fin de la même année, Humbert s'attacha au Pape légitime, et eut auprès de lui le même crédit que sous ses trois prédécesseurs. Lui et le Cardinal Boniface, Evêque d'Albane, étoient aux termes de S. Pierre de Damien, comme les yeux de ce Pape. Humbert continua sous son pontificat les fonctions de Bibliothécaire et Chancelier de l'Eglise Romaine, comme on le voit par le privilege que Nicolas peu de jours après son élection accorda au monastere de Sainte Felicité près de Florence. Il assista aux Conciles que le même Pape tint à Rome, à Benevent, et sans doute aussi à ceux de Sutri et de Melfe.

Petr. Dam. 1. 1. ep. 7.

Conc. ib. p. 1094.

p. 1105. 1107.

A celui de Rome de 1059, où le fameux Berenger reconnut ses erreurs, Humbert fut chargé de dresser la profession de foi qu'il étoit convenu de souscrire, pour preuve de la sincérité de son retour à la commune croiance de l'Eglise. Profession contre laquelle cet infortuné scholastique eut ensuite le malheur de reclamer, et d'en prendre occasion de charger d'injures atroces notre illustre Cardinal. Humbert n'étoit plus alors au monde. Mais il trouva en la personne du B. Lanfranc un puissant Apologiste, qui sut faire retomber sur Berenger les traits dont il vouloit percer son innocent adversaire.

Lanf. ib. c. 2.

Les Auteurs sont fort partagés sur le temps de la mort

Cave, p. 527. 2 | Rom. Pont. vit. t.

1. p. 797 | Oll.
Ath. rom. p. 349 |
Cal. ib. p. 71. c.
58.

Ugh. ib. p. 127.

Petr. Dam. opusc.
9. c. 7.

Ugh. ib.
Cal. ib.

Petr. Dam. ib. 19.
c. 4.

Lanf. ib.

Mab. act. t. 9. p.
274. n. 22.

Poss. app. t. 1. p.
773. 776.

de ce grand homme. Quelques-uns la renvoient jusqu'après l'année 1064 indistinctement, ce que d'autres étendent jusqu'en 1073. Jean de Bayon, Ecrivain du XIV siècle, la place au contraire dès le mois de Mai 1061, et ajoute que le Pape Nicolas prit lui-même soin d'enterrer notre Cardinal avec les honneurs convenables, dans la Basilique de Constantin à Latran, auprès des corps de Sainte Rufine, et de Sainte Seconde: ' ou plutôt comme le marque Ughelli des Saintes Vierges et Martyres Materne et Secondine. Ce qu'il y a de plus certain sur la date de cette mort, c'est qu'on ne peut la mettre plus tard qu'en 1063. ' Nous en avons la preuve dans les écrits de S. Pierre de Damien. Ce célèbre Ecrivain, citant le témoignage du Cardinal Mainard, lorsqu'il n'y avoit pas encore trois ans que le Pape Nicolas II étoit mort, et par conséquent après le mois de Juillet 1063, ou les premiers mois de l'année suivante 1064, le qualifioit dès lors Evêque de Blanche-Selve, où il succéda à Humbert. C'est ce qui s'accorde ' avec l'opinion d'Ughelli, qui la place avant le septième de Mai 1063. ' Ce jour qu'il lui assigne, est le même qu'y attache Jean de Bayon.

Toute la postérité a témoigné un extrême respect pour la mémoire d'Humbert. ' S. Pierre de Damien, qui aiant vécu avec lui, en pouvoit parler scavamment, rapportant certains faits sur son témoignage, le qualifie homme d'une très-grande autorité, *summæ auctoritatis viri*, et dont les paroles portoient tous les caracteres de vérité. ' Le B. Lanfranc fait de lui en peu de mots un éloge, aussi pompeux dans les termes que vrai dans leur signification. Après avoir rehaussé son scavoir, son orthodoxie, et sa persévérance dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes, il prend à témoin de ce qu'il avance toute l'Eglise Latine, qui en étoit bien instruite, ajoute Lanfranc; puisqu'Humbert avoit toujours assisté, ou même présidé à ses assemblées et à ses conseils. ' La mémoire d'Humbert, dit l'Evêque Atton, Historien de S. Jean Gualbert, qui écrivoit un peu moins d'un siècle après Lanfranc, est encore célèbre à Rome, et vit encore en nos jours dans une multitude de bonnes œuvres.

' Possevin donnant à Humbert deux divers articles dans son Apparat, l'un où il l'établit Moine de Toul, puis Cardinal, l'autre, où il le représente Legat à Constantinople, paroît en avoir fait deux personnes différentes.

Nous nous sommes un peu arrêtés à l'Histoire de ce grand homme, sur la considération que personne jusqu'ici ne s'est donné la peine de recueillir de suite, et mettre sous un même point de vue, ce qui peut le faire connoître pour ce qu'il a été.

§. II. SES ECRITS.

SUIVANT le témoignage de Lanfranc, l'érudition d'Humbert étoit fort vaste. Il ne l'a point cependant employée à écrire beaucoup ; se bornant à le faire dans les occasions où le demandoient les besoins de l'Eglise : en quoi il a imité les Peres des premiers siècles, qui ne prenoient la plume que dans les mêmes cas de nécessité. L'on nous a conservé de sa façon les ouvrages qui suivent.

Lanf. in. Ber. c. 2.

1°. Une Réponse à la Lettre de Michel Cerularius, Patriarche de Constantinople, et de Leon Evêque d'Acride, Metropolitan de Bulgarie : la même qui étoit adressée à Jean Evêque de Trani en Pouille, et qu'Humbert avoit traduite en Latin, avant sa Legation à Constantinople. On ne comprend pas d'abord, quel fut le motif, ou la raison qui engagèrent notre Cardinal à écrire de nouveau contre cette Lettre, que le Pape S. Leon IX avoit déjà réfutée, comme on l'a vû, et dont Humbert même et les autres Legats portoient la réfutation, qu'en avoit fait ce Pontife. Mais il put arriver deux choses, l'une desquelles suffisoit pour le porter à entreprendre ce nouveau travail. Comme ce fut à Constantinople qu'il y mit la main, il put sçavoir étant sur les lieux, ou que les Auteurs de la Lettre faisoient des repliques verbales à l'écrit de S. Leon : ou qu'ils se plaignoient qu'il n'y avoit pas répondu en les suivant pied à pied. C'est pourquoi Humbert en y répondant à son tour, a suivi cette dernière méthode.

Humb. in. Gr. p. 283-307.

Après un petit préambule de bon goût, il rapporte par articles le texte de la Lettre, et répond ensuite à chacun : imitant en cela ce qu'avoit déjà fait S. Augustin en réfutant les écrits de Julien d'Eclane. Humbert pour distinguer du texte de sa réponse celui de la Lettre, eut soin de mettre des obèles à celui-ci, et des astériques au sien. Dans la suite, au lieu de ces marques distinctives, on exprima à la tête du texte

Sig. scri. c. 150.

de la Letre le nom de Constantinopolitain, et celui de Romain à la tête du texte d'Humbert. De sorte que cet écrit ainsi dirigé, forme une espece de Dialogue entre ces deux personnages. Il étoit tel dès le temps de Sigebert, qui nous le représente sous ce titre.

c. 150. 151 | Cong.
t. 9. p. 991. 992.

Humbert sçavoit assés de Grec pour le pouvoit traduire. Mais il ne le possédoit pas suffisamment pour écrire en cette Langue. Il écrivit donc en Latin; après quoi l'Empereur fit traduire en Grec sa réponse, par un nommé Paul et Smaragde son fils, et donna ordre qu'on la conservât dans les archives de la Ville.

Fleu. H. E. l. 60.
n. 6.

Nous ne nous arrêtons point à donner un extrait de cet écrit d'Humbert. M. l'Abbé Fleuri l'a déjà fait avec sa suffisance ordinaire; et l'on peut prendre dans ce qu'il en dit une juste notice de tout l'ouvrage. Seulement nous observerons, que les matieres sur lesquelles il roule, ne sont ni graves, ni fort importantes. Il s'agit d'y repousser les reproches, ou les calomnies, comme on les nomme, dont les Grecs Schismatiques chargeoient l'Eglise Latine, pour user du pain azyme dans le sacrifice de l'Autel, jeûner le Samedi, manger du sang et des viandes suffoquées; enfin interrompre le chant de l'*Alleluia* en Carême. Humbert dans sa réponse s'en est acquitté avec autant d'avantage que d'esprit, et en homme sçavant. D'habiles Théologiens lui reprochent toutefois, d'attribuer aux Grecs certaines conséquences, qu'il tire de leurs écrits, comme si c'étoit des dogmes qu'ils eussent formellement soutenus. Il en use quelquefois de même dans l'écrit suivant. Le Cardinal Bona juge de son côté, qu'Humbert par un trop grand zèle à défendre les Rits des Latins, donne quelquefois dans la minutie.

Perp. de la F. t.
1. l. 2. c. 6.

Bon. not. auc. p.
23.

Humb. in Nic. p.
314. 324.

2°. Une réfutation de l'écrit de Nicetas, surnommé *Stéthatos* par les Grecs, et *Pectoratus* par les Latins. C'étoit un Moine de Stude, fameux Monastère à Constantinople même, qui étant venu à l'appui du Patriarche Michel et de l'Evêque Leon, faisoit à l'Eglise Latine les mêmes reproches qu'eux, et défendoit de plus contre son usage les mariages des Prêtres. Surquoi Humbert s'est cru autorisé d'accuser les Grecs de l'hérésie des Nicolaïtes: qualification que le Pape Nicolas II donna depuis aux Clercs mariés dans une de ses Letres.

Conc. ib. p. 1096.

Comme l'écrit de Nicetas étoit d'un style un peu vif, et hérissé de pointes, Humbert lui répondit sur le même ton, et rencherit

rencherit même au-dessus de lui. Du reste il fait paroître dans sa réponse beaucoup d'érudition, et même un fonds de critique, qui étoit alors fort rare. On y peut apprendre bon nombre de traits, qui concernent les Rits de l'Eglise Latine de ce temps-là, sur-tout au sujet de la Messe et du jeûne. On y trouve aussi des preuves de la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie. Mais la plus avantageuse idée qu'on puisse donner de cette réponse, c'est que Dieu s'en servit pour convertir Nicetas, qui en conséquence retracta ses erreurs, et anathematiza son propre écrit, comme il a été dit plus haut.

3°. Une courte relation de ce qui se passa à Constantinople pendant le séjour des Legats, mais seulement depuis le vingt-quatrième de Juin 1054, jusqu'au vingtième de Juillet suivant, jour de leur second départ. Car on a vû qu'étant partis dès le dix-huitième, ils furent rappelés deux jours après, et renvoïés aussi-tôt pour éviter le piège que leur avoit tendu le Patriarche Michel. On y a aussi quelques événements arrivés après.

Humb. com. p. 325. 326.

A la suite de cette relation vient l'Acte d'excommunication, qu'ils avoient déposé sur l'autel de sainte Sophie, le seizième de Juillet. D'abord ils y louent en peu de mots l'orthodoxie, et la religion de l'Empereur, des Grands de l'Empire, et des sages Citoïens de Constantinople. Venant ensuite à Michel, nommé abusivement Patriarche, disent-ils, et à ses Sectateurs, ils les comparent à presque tous les anciens Hérétiques, les Valesiens, les Ariens, les Donatistes, et tâchent d'appuier cette comparaison. En conséquence les Legats prononcent l'anathème contre eux, s'ils ne se convertissent. C'est principalement dans cet acte qu'Humbert impute aux Grecs des inconséquences tirées de leur doctrine ou de leur conduite, comme si c'eût été des dogmes formels. Il est adressé à tous les enfants de l'Eglise Catholique, et porte les noms d'Humbert et des deux autres Legats.

p. 326-328.

Cet acte se trouve traduit en Grec, et enchâssé dans une des relations que Michel Cerularius dressa de son côté, touchant ce qui s'étoit passé dans cette grande affaire. Le manuscrit qui contient l'un et l'autre, est à la Bibliothèque de l'Empereur. Il y a deux diverses relations de ce Patriarche à ce sujet : l'une comprise en deux Letres, adressée à Pierre d'Antioche, et imprimées entre les Monuments de l'Eglise

Lamb. bib. l. 3. p. 160.

Eccl. gr. mon. t. 2. p. 135-143. 162-168.

Allat. de lib. Gr.
p. 161-181.

Humb. com. p.
326 | Sig. an. 1054.

Bar. an. t. 11, app.
p. 995-1014 | Ca-
nis. t. 6. p. 111-
197.

Bar. an. 1054. n.
19-26.

Bib. PP. t. 18. p.
389-416.

Canis. B. t. 3. par.
1. p. 277-328.

Conc. t. 9. p. 991-
993.

Gesn. bib. uni. p.
367. 1.

Grecque de M. Cotelier. L'autre relation n'est proprement que le Decret qu'opposa ce Patriarche à l'excommunication des Legats. Decret conçu en un style historique, et publié en Grec et en Latin par Leo Allatius. C'est dans ce Decret qu'est enchâssé l'acte dont-il s'agit ici, après avoir été fidèlement traduit en Grec sur l'original Latin. Il est néanmoins constant, que Cerularius l'avoit d'abord falsifié, à dessein d'en prendre occasion de soulever le peuple contre les Legats : de quoi il fut convaincu par l'exemplaire fidèle, que ceux-ci envoièrent à l'Empereur. Il craignit apparemment de s'exposer à la même confusion dans la suite. C'est pourquoi il l'inséra dans son écrit, tel qu'il étoit originairement.

Nous avons quatre éditions des trois ou quatre écrits du Cardinal Humbert, desquels on vient de rendre compte. En 1604 Baronius et Canisius les publièrent chacun de son côté, sans s'être concertés : l'un dans l'appendice du onzième Volume de ses Annales, sur un manuscrit du Vatican, l'autre au sixième Volume de ses *Lectiones antiquæ*, sur un Manuscrit de la Bibliothèque de l'Electeur de Baviere. Toute la différence entre ces deux éditions consiste, en ce que Baronius n'a point donné le texte suivi de la Lettre de Michel Cerularius et de Leon d'Acride, et qu'il a transporté dans le corps de son ouvrage la courte relation de ce qui se passa à Constantinople, avec l'acte d'excommunication qui la suit. Au contraire dans l'édition de Canisius, ces deux pièces viennent immédiatement après les autres ; et le recueil commence par la Lettre qu'Humbert refute dans son premier ouvrage. On a mis de même à la tête du second dans l'une et l'autre édition, l'écrit du Moine Nicetas. De l'édition de Canisius le recueil est passé dans les diverses Bibliothèques des Peres, où l'on auroit bien pû corriger le nom du Diocèse de l'Evêque Jean, à qui la Lettre de Michel et de Leon est adressée. Ce nom y est exprimé par *Cannensi*, au lieu de *Tran-nensi*. La plus belle, comme la plus correcte des quatre éditions, est celle qu'en a donné M. Basnage en renouvelant la collection de Canisius, réimprimée à Anvers en 1725. On a aussi la petite Relation, avec l'acte d'excommunication dans le recueil général des Conciles.

Gesner marque une édition particuliere de l'écrit contre Nicetas, faite à Cologne en 1521. Mais comme il se trompe en donnant à cet écrit le titre de Dialogue, qui appartient à

la Réfutation de la Lettre du Patriarche Michel et de l'Evêque Leon, il pourroit fort bien s'être aussi trompé en indiquant cette édition, inconnue aux autres Bibliographes.

4°. Il y a d'Humbert un autre écrit beaucoup plus étendu que tous les précédents ensemble. C'est un traité contre les Simoniaques, qui étoient si multipliés en son siècle, et contre lesquels tous-les Papes de son temps firent tant de Décrets réitérés. L'ouvrage est divisé en trois livres, et chaque livre en plusieurs chapitres, souvent assés longs. On en compte jusqu'à cinquante-trois dans le troisième livre; mais les neuf derniers y manquent, comme il paroît par la table qui est à la tête du livre, et dans laquelle ils sont indiqués. Dom Mabillon avoit tiré ce traité d'un manuscrit de la Bibliothèque Laurentienne du Grand Duc de Toscane, qui lui paroissoit du temps de l'Auteur, et qui pourroit bien être son original. C'est sur sa copie que Dom Martene en a fait présent au public, dans le cinquième Volume de ses Anecdotes.

Mab. it. Ital. p. 168 | Mart. anec. t. 5. p. 631.

Mart. ib. p. 629-844.

Le premier Livre du Traité, et quelques endroits des suivants sont en forme de Dialogue, tantôt entre le Corrupteur et le Censeur, tantôt par objections et par réponses. Jean de Bayon, Auteur de la Chronique de Moïen-Moutier, qui ne compte que deux Livres dans ce Traité, dit qu'Humbert le composa pendant son séjour à Florence. On a vû, qu'il passa effectivement quelque-temps dans cette Ville, à la suite des Papes Victor II et Etienne IX. Ce fut précisément en ce temps-là qu'il y mit la main. Nous en avons la preuve dans son ouvrage même. Y faisant l'éloge de l'Empereur Henri le Noir, pour son zèle à combattre la Simonie, il le loue comme étant déjà mort, ce qui arriva en 1056. Y parlant fort mal, au contraire de Henri I, Roi de France, parce qu'il la favorisoit, il le suppose encore en vie; et l'on sçait qu'il ne mourut qu'en 1064. Ceci rapproché des événements de la vie de l'Auteur, montre qu'il finit son ouvrage en 1057, ou avant le mois de Mars de l'année suivante, qu'il quitta Florence pour se retirer à Benevent, et de-là au Mont-Cassin.

Cal. his. de Lor. t. 4. par. 2. p. 72.

Humb. in Sim. 1. 3. c. 7.

Humbert l'entreprit pour refuter un certain Ecrivain, nommé Spinusule, qui avoit publié un ouvrage, en faveur des ordinations faites par simonie, ou par des simoniaques. Autant qu'on en peut juger par les morceaux qu'en rapporte Humbert, il paroît que Spinusule soutenoit ces ordinations,

l. 1. c. 7. 8.

c. 7. non-seulement, comme valides, mais encore comme licites :
' *ut puta quibus nihil desit in nulla gratia*. Humbert entre-
prend de montrer le contraire sur l'un et l'autre point. De
façon que le but principal de son ouvrage tend à établir,
que ces sortes d'ordinations sont tout à la fois nulles comme
illicites.

1. 1. c. 11 | 1. 2. c.
11. 21 | 1. 1. c. 3 |
1. 2. c. 34. 41. Pour y parvenir l'Auteur pose divers principes, qu'il ap-
puie des autorités de l'Écriture, des Peres et des Conciles,
et d'où il tire des conséquences favorables à son dessein. Il
établit que les Hérétiques sont pires que les Juifs et les
Païens, mais qu'entre tous les Hérétiques il n'y en a point
au-dessus des Simoniaques. Qu'ils croient le S. Esprit non-
seulement moindre que le Pere et le Fils, et par consequent
soumis à l'un et à l'autre, mais encore inférieur et soumis à
eux-mêmes, comme une chose venale. ' Que ceux qui sont
ordonnés par les Hérétiques, deviennent leurs complices,
et par conséquent sujets à la pénitence publique : d'où il
s'ensuit qu'ils ne peuvent être ordonnés puisque les Canons
défendent d'ordonner les Pénitents publics.

1. 1. c. 12. c. 19. ' Humbert se fait quelques objections : ou plutôt rapporte
celles qu'on lui faisoit. La plus forte consiste à dire, que les
Canons prescrivent de déposer ceux qui ont été ordonnés
par simonie : d'où il résulte qu'ils avoient reçu la grace et
l'honneur de l'ordination ; puisque la déposition n'est que la
privation de l'honneur reçu. A quoi il répond par le second
Canon du Concile de Calcedoine contre les Simoniaques,
qui porte que la grace de l'ordination ne se peut vendre. Il
ajoute de plus, qu'il est constant par plusieurs endroits de
l'Écriture, qu'on ne peut ni vendre ni acheter le S. Esprit.
1. 3. c. 33. ' Revenant ailleurs à la même objection, il soutient que la
déposition des Simoniaques n'est point une privation de
l'honneur qu'ils auroient reçu, mais une refutation notoire
de leur prétendue promotion.

1. 1. c. 21. ' Il s'objecte encore, qu'il est au moins vrai, que les Si-
moniaques reçoivent injustement le S. Esprit et la grace de
l'ordination, et que l'ayant injustement, ils la confèrent
de la même manière à ceux qu'ils ordonnent. Humbert répond,
que le S. Esprit étant la Justice éternelle, ne peut jamais
s'acquérir injustement. Il est visible par-là, que notre Auteur
confond ici la grace de l'ordination avec l'essence de l'ordi-
nation. Il n'étoit pas au reste le seul, qui en son temps re-

gardât comme nulles les ordinations Simoniaques. On a vû; que le pape Nicolas II établit la même chose dans un de ses décrets; et peut-être y fut-il déterminé par l'ouvrage d'Humbert.

Bal. misc. t. 7. p. 68. c. 9.

Cet ouvrage après tout est fort propre à inspirer une horreur salutaire pour la simonie; à en faire sentir toutes les suites pernicieuses; et à montrer les grands maux qu'elle avoit dès lors causés dans l'Eglise. Il est de plus écrit avec un air de pieté qui touche, et une certaine politesse qui n'étoit pas alors commune. Il y a de l'éloquence et une grande érudition. L'Auteur y cite quelquefois, il est vrai, de fausses pièces, telles que les Décretales attribuées aux premiers Papes. Il paroît qu'il avoit sur-tout beaucoup lû les poésies de S. Prosper, et qu'il les goûtoit singulièrement.

5°. Richer Chroniqueur de Senones, et Jean de Bayon attribuent à Humbert des Hymnes et autres pieces pour les Offices de divers Saints: nommément S. Cyriaque Martyr, S. Gregoire Pape, S. Hildufe, S. Deodat, S. Colomban, sainte Othilie Vierge. Ils ajoutent qu'Humbert, après les avoir composées, les envoia ensuite à Brunon Evêque de Toul, et depuis Pape sous le nom de Leon IX, afin qu'il les notât en musique, ou en plain chant. Mais Wibert, Historien de ce Pape, qui vivoit de son temps, lui donne disertement ces pieces, tant pour le fonds que pour la note.

Rich. chr. l. 2. c. 48 | Cal. ib. p. 69.

Mab. act. t. 9. p. 64. n. 13.

6°. Ciaconius, Oldoini et quelques autres attribuent aussi à Humbert un recueil de diverses histoires, qu'ils ne spécifient point autrement. Vassebourg lui donne pour titre: *Historial de Humbert Cardinal de Sicile*; et le sçavant Dom Calmet nous avertit, qu'il s'agit de l'histoire des Abbés de Moien-Moutier. Mais nous avons montré en son lieu, que cet ouvrage appartient à Valcande, Moine de ce Monastere, qui florissoit avant Humbert.

Rom. Pont. vit. t. 4. p. 797 | Old. ath. rom. p. 349.

7°. Les Auteurs déjà cités, et d'autres après eux, veulent encore faire honneur à notre Cardinal, d'un commentaire sur la Regle de S. Augustin. Mais ils confondent ici Humbert, Evêque de Blanche-Selve, avec Humbert, cinquième General de l'Ordre de S. Dominique, qui est le véritable Auteur de ce commentaire.

Ibid.

8°. Enfin Oldoini attribue au cardinal Humbert un écrit, en faveur de la virginité perpetuelle de la sainte Vierge, contre ceux qui la combattoient. C'est au reste ce qu'il ne

Old. ib.

Mab. act. t. 9. p.
76. n. 9.

prouve point, et qui ne se trouve établi nulle part ailleurs. Mais on ne peut lui refuser la traduction de la Lettre du Patriarche Michel et de l'Evêque Leon à Jean de Trani, telle qu'elle se lit à la tête de la réponse qu'il y fit; puisque l'Historien du Pape saint Leon IX la lui donne. On a dit aussi plus haut, qu'Humbert avoit dressé la profession de foi que Berenger souscrivit en 1059, et dont nous parlerons plus amplement ailleurs. (xvi.)

A D E L M A N N E ,

EVÊQUE DE BRESSE.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Leod. his. t. 1. p.
263.

Jour. des Sc. 1739.
p. 657. 2.

Sig. scri. c. 153.

Adel. ad Ber. p.
438. 2.

Ibid. 1 | Mab. ana.
t. 1. p. 420-422.

ADELMANNE, mal nommé Adelin par d'autres, nous est inconnu et pour sa famille, et pour le lieu précis de sa naissance. Un Ecrivain de ce siècle, qui en 1710 a publié à Leipsick un ouvrage intitulé *Des illustres Allemands*, veut faire honneur à sa patrie d'avoir donné le jour à notre Prélat. Mais son opinion se trouve destituée de preuves solides; n'étant appuyée que sur ce que Sigebert le nomme Almanne, au lieu d'Adelmann: en quoi il est tout naturel de reconnoître une erreur de Copiste. D'ailleurs Adelmann parlant lui-même des païs Teutoniques, c'est-à-dire, l'Allemagne, les regardoit comme une terre étrangère à son égard.

La première figure qu'on lui voit faire dans le monde, est à l'école de Chartres, où il étudia sous le célèbre Fulbert, et où il eut pour condisciples Hildier, Sigon, Berenger, Lambert, Engelbert, et plusieurs autres Sçavants, dont on a parlé à l'article de cette illustre Académie. Adelmann étoit un de ces Eleves chéris, que le venerable Socrate, c'est le nom qu'il donne à Fulbert son Maître, prenoit le soir avec lui, dans un petit jardin près d'une Chapelle de la Ville, pour leur faire des instructions particulieres, outre les leçons publiques qu'il leur donnoit à d'autres heures.

Là il les conjuroit avec larmes et les transports d'une sainte ardeur, à suivre toujours le grand chemin, en marchant soigneusement sur les traces des Peres, sans jamais s'en écarter.

Adelmanné étoit si pénétré du bonheur d'avoir reçu de telles instructions, que longtemps après il n'en parloit qu'avec les plus vifs sentiments de reconnoissance. Écoutons-le un moment s'en expliquer lui-même.

Mab. ib. p. 420.

Carnotenæ decus urbis memorande Pontifex,
Te primum, Pater Fulberte, dum te conor dicere,
Fugit sermo, cor liquescit, recrudescunt lacrymæ.
Deploranda sigillatim multa quidem memini,
Utpote convictor senis hærens sæpe lateri,
Aurè bibens oris fontem aureum melliflui.

On a vû ailleurs avec quels éloges il relève la doctrine de cet excellent Maître, et son admirable maniere d'enseigner. Tout cela le portoit à rendre à Dieu de continuelles actions de grâces, pour Ini avoir procuré l'avantage de passer quelque temps auprès d'un tel Docteur : avec bien plus de raison, dit-il, que n'en avoit Platon de remercier la nature, de l'avoir fait naître homme, et non une bête, au temps de Socrate.

Adel. ib.

Mais s'il avoit un si tendre attachement pour Fulbert, Fulbert n'en avoit pas un moindre pour lui. Adelmanné étoit déjà Soudiacre, lorsqu'il passa à son école. Il paroît que c'étoit vers les dernières années de l'Épiscopat de Durand Evêque de Liege. Reginard lui aiant succédé en 1024, écrivit à Fulbert pour lui redemander son Soudiacre, qu'il qualifioit une brebis errante : d'où nous apprenons qu'Adelmanné étoit Diocésain de Reginard. Fulbert lui répondit avec sa politesse ordinaire, qu'il louoit à la vérité sa sollicitude pastorale ; mais qu'il le prioit en même temps de ne point regarder son frere Adelmanné, qui se nourrissoit à Chartres dans de bons paturages, comme une brebis hors du troupeau. Qu'il devoit se tenir tranquille sur son compte, vû que par la grâce de Dieu cette brebis se nourrissoit à profit, et qu'elle étoit industrieuse à éviter les embuches fraudu-

Fulb. ep. 57 | Mab. act. t. 9. pr. n. 8.

Fulb. ib.

1 Quoiqu'alors Diocésain de Liege, Adelmanné pouvoit être né ailleurs.

Valere André assure, qu'il étoit François de langue et de naissance.

Andr. bib. belg. p. 5.

leuses des loups. Qu'il cessât de qualifier fugitif un soldat, qui se préparoit avec soin à combattre tant au-dedans qu'au dehors l'armée entiere des erreurs et des vices. Qu'au reste Adelmanne se rendroit incessamment à Liege; mais que lui Fulbert prioit Reginard de le lui renvoier à Chartres avec un démissoire en forme, afin qu'il lui fût un gage de leur union mutuelle.

On voit ici avec quel zèle, quelle sagacité et quel fruit Adelmanne s'appliquoit à l'étude. On y voit quelles grandes esperances il donnoit dès lors, et qu'il s'y prenoit au mieux pour les soutenir. On y voit enfin le désir que Fulbert qui se connoissoit bien en merite, avoit conçu de l'attacher à son Eglise.

Mais la providence en disposa autrement. L'Evêque Reginard usa de son droit, et retint près de lui Adelmanne, qui continuant ses études sur le plan qu'il les avoit commencées, acquit toutes sortes de belles connoissances : *vir in omni varietate scripturarum doctissimus*. Il devint non-seulement Grammairien, c'est-à-dire, habile dans les Belles-Letres, mais aussi Philosophe, sur-tout un des fameux Dialecticiens de son temps, et bon Théologien. Le peu qui nous reste de ses écrits, suffit pour appuier cet éloge.

L'école de Liege avoit alors à sa tête le docte Vazon. Celui-ci s'étant retiré avant son Episcopat à la Cour de l'Empereur Conrad, pour le sujet qu'on a rapporté dans son histoire, Adelmanne fut choisi pour remplir la dignité de Scolastique. Cette école célèbre dès le temps de l'Evêque Notger, acquit une nouvelle réputation sous ces deux sçavants Moderateurs. Le concours des Etudiants y étoit grand, comme on l'a montré; mais on ne connoît point en détail ceux qu'Adelmanne y forma à la science et aux mœurs qui faisoient l'objet de ses leçons. Il y a beaucoup d'apparence, que Francon un de ses successeurs, et plusieurs autres de ces Sçavants qui illustrerent la ville de Liege sur la fin de siecle, furent de ce nombre. On y compte nommément Lambert, depuis Abbé de saint Laurent, qui a laissé divers écrits de sa façon. Guillaume qui fut aussi dans la suite Abbé de saint Arnoul à Metz, et de saint Remi à Reims, et dont il y a quelques écrits, eut aussi le même avantage. Adelmanne, aiant appris sa retraite dans le Cloître, lui écrivit pour la blâmer : non par un défaut d'estime

pour

Sig. scri. c. 153 |
Trit. seri. c. 320 |
chr. hir. t. 1. p.
167.

Mab. ana. ib. p.
422.

Trit. chr. hir. ib.
p. 180.

Mab. ib. p. 273 |
an. l. 63. n. 89.

pour son dessein, comme il paroît, mais par l'esperance qu'il auroit été plus utile à l'Eglise, s'il fût demeuré dans le Clergé. Sa letre lui attira une réponse, qui n'eut pas l'effet de lui inspirer le même dessein; quoique son disciple lui en suggerât bien des motifs.

ana. ib. p. 273-276.

Après avoir enseigné publiquement à Liege pendant plusieurs années, Adelmanne quitta son école, et se retira en Allemagne comme en une espece d'exil. Il ne nous apprend point pourquoi; mais il est à présumer que ce fut par la même raison, qui porta depuis le Scolastique Gozechin son successeur, à prendre le même parti. Il y avoit déjà du temps, qu'il n'étoit plus à Liege, lorsqu'il apprit que les erreurs de Bérenger de Tours, l'un de ses condisciples à l'école de Chartres, sur le mystere de l'Eucharistie faisoient du bruit en Allemagne, comme ailleurs. Adelmanne en fut également frappé de surprise et de douleur, mais la charité lui fit suspendre son jugement. Il forma aussi-tôt le dessein d'en écrire à Berenger même, pour sçavoir certainement à quoi s'en tenir. Il jugea cependant plus à propos d'entremettre Paulin, Primicier de l'Eglise de Metz, leur commun ami, qui étoit moins éloigné de Tours. Il le pria donc d'écrire à Berenger, et de l'instruire ensuite de ce qui en étoit. Adelmanne attendit inutilement deux ans entiers la réponse de Paulin. Au bout de ce terme, aiant trouvé une occasion favorable, il lui écrivit lui-même l'excellente letre dont on rendra compte. Letre tendre et lumineuse, aussi polie que forte en raisons: capable par conséquent de faire une impression salutaire sur un cœur moins endurci, et un esprit moins prévenu. Mais elle n'eut point d'autre effet, que de faire voir d'une part la tendresse chrétienne, le zèle ardent, le profond sçavoir d'Adelmanne, et de découvrir de l'autre l'ingratitude, l'insensibilité, le mauvais génie, l'obstination de Berenger dans ses erreurs.

Adel. ib. 2.

Mab. ib. t. 4. p. 382-390.

Adel. ib.

D'Allemagne notre Scolastique passa en Lombardie, soit qu'il y allât chercher une autre retraite, soit que quelque Puissance l'y appellât. L'Eglise de Bresse se trouvant alors vacante, il en fut élu Evêque. C'est ce qui arriva suivant l'opinion commune en 1048. Mais si l'on veut bien faire attention aux particularités, qu'on vient de détailler d'après Adelmanne même, on conviendra que son évêcat n'a commencé tout au plutôt qu'en 1050. Rappelions-les en deux

Ugh. t. 4. p. 738. 739.

Adel. ib.

mots ces particularités. Il y avoit deux ans au moins, qu'Adelmannne avoit ouï les bruits qui couroient par-tout des erreurs de Berenger, lorsqu'il lui écrivit. Les termes dont il se sert dans sa lettre, en le qualifiant son saint frere, montrent à la vérité, qu'elle précéda les Conciles de Rome et de Verceil, dans lesquels ses erreurs furent condamnées, ce qui est confirmé par le silence d'Adelmannne sur ces événements publics. Mais d'un autre côté les deux ans écoulés depuis que ces mêmes erreurs faisoient du bruit dans le monde, ne permettent pas de placer cette lettre plutôt qu'à la fin de 1049, ou au commencement de l'année suivante; et il ne faut pas oublier qu'elle fut écrite d'Allemagne. Il est donc constant, que ce ne fut au plutôt qu'en 1050 que son Auteur remplit le Siège de Bresse en qualité de son Evêque.

Ugh. ib.

Ceux qui étoient plus à portée de nous instruire des événements de son épiscopat, ne nous en apprenent rien. Mais on est fondé à présumer, qu'un Evêque, qui avoit reçu l'éducation qu'on a décrite, qui avoit brillé dans la dignité de Scolastique, et donné des marques si éclatantes de son zèle et de sa charité pour le salut d'un ami, gouverna avec autant de fruit que de suffisance le diocèse qui lui fut confié. L'on sçait en particulier, que le Pape Nicolas II lui enjoignit, conformément aux décrets des Conciles, de déposer les Prêtres et les Diacres concubinaires. Il est aisé de juger par-là, et par ce qui a été dit plus haut du cas qu'on doit faire de l'autorité de Rubeus, qui met la mort d'Adelmannne dès 1046.

Elle est marquée dans les catalogues de son Eglise à l'année 1057. Mais c'est une autre faute; et l'on ne peut la placer plutôt qu'en 1062, ou l'année suivante. Ughelli en avoit la preuve en main, dans les actes manuscrits du pontificat de Nicolas II, qui font foi que notre sçavant Evêque vécut au-delà de 1061. Il fut enterré dans l'Eglise des Saints Faustin et Jovitte, d'où son corps fut transféré en 1612, avec ceux de trois de ses prédécesseurs, dans un lieu plus honorable, comme l'atteste l'inscription suivante.

Donec immortalitatem induant,
Apsidii, Petri, Ramperti et ADELMANNI,
Brixiae Episcoporum, Reliquias
Hic grata Cassinensis Congregatio
Reposuit
M D C X I I.

§. II.

SES ECRITS.

SIGEBERT, et presque tous les Bibliographes qui l'ont suivi, n'ont point oublié Adelmanne dans les catalogues de leurs Ecrivains. Il mérite à juste titre d'y trouver sa place ; quoique ce qui nous reste aujourd'hui de ses écrits, se réduise à peu de chose, si l'on considère la grosseur du volume. Mais il n'en est pas de même, si l'on a attention à ce qu'ils contiennent.

1°. La lettre à Berenger est un des plus beaux morceaux de littérature de ce temps-là, à tous égards. On a déjà dit à quelle occasion, et en quel temps elle fut écrite. Il ne s'agit plus que d'en donner une juste notice. Mais tout ce qu'on en sauroit dire, sera toujours au-dessous de ce qu'elle est effectivement. Il faudroit la lire soi-même, pour en connoître tout le prix. On peut dire sans exagérer, que la charité l'ayant conque, la Théologie de concert avec la Philosophie l'a digérée, et l'Eloquence l'a écrite.

On y apperçoit un ingénieux Auteur, qui pour mieux convaincre l'esprit, tâche d'abord de gagner le cœur. Afin d'y réussir, Adelmanne rappelle à Berenger les sentiments de tendresse, qu'il avoit toujours eus pour lui, et y joint le souvenir de cette affection paternelle, dont le vénérable Fulbert les honoroit l'un et l'autre. Affection, dit-il, qui bien loin d'avoir souffert quelque affoiblissement depuis qu'il nous a quittés pour aller au ciel, n'en est devenue que plus parfaite, et qui nous doit rendre présentes les instructions salutaires qu'il nous donnoit, lorsque nous exhortant à suivre toujours le grand chemin, il nous conjuroit de demeurer inviolablement attachés à la doctrine des Peres.

Après ce début, Adelmanne lui parle des bruits fâcheux qui couroient de toutes parts contre lui, et lui témoigne qu'il refusoit de les croire, avant que d'en avoir appris la vérité de lui-même. Que s'ils étoient fondés, il le conjure par la miséricorde de Dieu, et par la mémoire de leur commun Maître, laquelle devoit leur être si chère, de s'attacher à l'unité catholique, et de ne point troubler la paix de l'Eglise, pour laquelle tant de milliers de Martyrs ont com-

Adel. ad. B. p.
438. 1.

battu, d'une maniere si triomphante contre l'idolatrie et les forces de Satan, et que les Saints Docteurs ont défendue contre les attaques des hérétiques, par des écrits où coulent des fleuves d'une salutaire éloquence. De sorte que s'il s'en élève de nouveau quelqu'un, il est aussi-tôt percé de mille traits. Où sont maintenant, continue Adelmanne, les Manichéens, les Ariens? Leur mémoire est en execration. Au contraire celle des Ambroises, des Augustins, des Jérômes et autres, qui les ont terrassés, devient de jour en jour plus glorieuse, et l'on ne parle d'eux qu'avec éloge.

p. 439. 1.

' Ici notre Auteur prévient une objection qu'on lui auroit pû faire: sçavoir comment il sera arrivé, que les Peres de l'Eglise, qui étoient hommes, ne se seront pas trompés, et n'auront pas trompé les autres, comme il est certain que les plus grands Philosophes de la Gentilité ont donné dans l'erreur? C'est répond Adelmanne, qu'étant humbles de cœur et pauvres d'esprit, le Pere céleste leur a revelé ce qu'il avoit caché aux sages et aux prudents, et que s'étant attachés à lui qui est la voie, la vérité et la vie, ils ont été rendus participants de ces divins caracteres.

Math. 11. 25.

Joan. 14. 6.

Adel. ib.

' Il vient ensuite à établir la croïance commune de l'Eglise sur le mystere de l'Eucharistie; et il le fait en habile Théologien. D'abord il emploie ce raisonnement si simple, et en même temps si péremptoire: J. C. avoit promis de nous donner un pain, qui seroit sa propre chair. C'est ce qu'il a exécuté en instituant l'Eucharistie. A ce raisonnement pris de la promesse de J. C. il ajoute celui qui se tire de sa toute-puissance. Celui qui a dit: que la lumiere soit faite, et la lumiere fut faite, et faite de rien, dit également du pain: ceci est mon corps. Car, continue Adelmanne en le prouvant par plusieurs autorités, c'est J. C. qui consacre, comme c'est J. C. qui baptise, quel que soit le Ministre qui le fait. Raisonnements qu'il fortifie par une pensée admirable. L'intercession, dit-il, de J. C. à la droite du Pere en faveur des Fidèles, de laquelle parle saint Paul, ne se fait pas par des paroles, mais par la vertu de l'Eucharistie, où J. C. s'offrant lui-même, renouvelle le mystere de sa Passion.

2.

Ibid.

' De-là notre Auteur passe à l'objection favorite des Sacramentaires de tous les temps. Objection qui consiste à dire, que l'on ne voit rien du changement qu'on suppose se faire dans l'Eucharistie; puisque les choses paroissent les mêmes

qu'elles étoient avant la consécration. A quoi il répond, que si le changement qui se fait dans les Sacrements, étoit visible, et qu'ils parussent au dehors ce qu'ils sont en eux-mêmes, la foi qui est, selon l'Apôtre, une pleine conviction des choses qu'on ne voit pas, et qui fait la vie du juste, seroit ici sans objet et dans l'inaction, ou même réduite à rien. Ce Sacrement de vie, continue-t-il en parlant de l'Eucharistie en particulier, est caché avec toute sa force et sa vertu sous des espèces sensibles, comme l'ame l'est dans le corps qu'elle anime. ' O homme charnel, s'écrie éloquemment Adelmanne, qui ne comprend pas les choses qui sont de Dieu ! Dans le baptême, où il se fait un vrai changement, puisque celui qui le reçoit devient ce qu'il n'étoit pas, néanmoins les choses ne paroissent-elles pas les mêmes qu'elles étoient auparavant. Celui qui est baptisé, ne devient point blanc de noir qu'il étoit, ni letre d'ignorant qu'il étoit avant sa régénération.

p. 440. 1.

L'Auteur entreprend ensuite de montrer, que l'esprit hu- main, quelque pénétrant qu'il soit, ne peut atteindre à la sublimité de nos mysteres. Mais ce qui nous reste de son écrit finit par malheur au raisonnement qu'il fait sur ce qui se passe dans le baptême et dont il fait une application au mystere de l'Eucharistie. Il est visible par le plan qu'Adelmanne se forme, qu'il pousoit fort loin son écrit ; et peut-être ce qui nous en reste, n'en est-il que la moindre partie. C'est ce que paroissent avoir compris presque tous les Editeurs, qui ont eu soin de marquer à la fin, qu'il semble y manquer plusieurs choses. Il est après tout fort surprenant, qu'on n'ait pû le recouvrer en entier ; vû qu'il subsistoit encore tel au temps de Trithême, qui nous le donne pour un ouvrage extrêmement prolix, *valde prolix* : ce qu'on ne sçauroit dire de la partie qui en est venue jusqu'à nous. La disete entiere des manuscrits de ce même ouvrage, feroit supçonner la malignité humaine de les avoir supprimés. Les deux derniers siècles, et le nôtre ont produit une infinité d'hommes, qui ne s'accomodoient pas de la doctrine d'Adelmanne. Il est aisé d'en juger par la maniere dont Calvin l'a traité, maniere indigne d'un Chrétien et de tout homme d'honneur. Ce Reformateur prétendu, voiant ses faux principes renversés par ceux de notre Ecrivain, et n'aïant rien de raisonnable à y répondre, emploie contre lui les plus grossieres injures ; le traitant d'ignorant, d'homme grossier et de Sophiste qui ne

Ibid.

Trit. chr. hir. t. 2
1. p. 167.

Ugh. t. 4. p. 739.

- parle que pour tromper. Ressource ordinaire de presque tous ceux qui entreprennent de défendre une cause desespérée.
- Sig. scri. c. 154. ' Berenger, qui se trouvoit précisément dans le même cas, ne tenant aucun compte de l'affection d'Adelmanne son ami, qui ne cherchoit qu'à le rappeler de ses écarts, ne répondit à son écrit que par un autre plein de présomption et d'arrogance, dans lequel il s'opiniâtroit à soutenir ses erreurs.
- Mart. anec. t. 4. p. 109-113. ' Nous avons dans quelques fragments de cette mauvaise réponse, de quoi justifier le jugement qu'en porte ici l'Historien Sigebert. Mais nous y reviendrons, lorsqu'on en sera à l'article de Berenger.
- Bib. Lehon. ' Ce qui nous reste de l'écrit d'Adelmanne contre lui a été imprimé avec les traités de Pascase Radbert, de Lanfranc et autres sur la même matiere, le tout en un même volume *in-8°*, qui parut à Louvain chez Martin Rotaire et Pierre Phalesius, en 1551. Cette édition, que l'on compte pour la première; est dûe aux soins de Jean Coster. ' Au bout de dix ans, c'est-à-dire en 1561 Jean Ulimmier, prieur des Chanoines Reguliers de S. Martin de Louvain, fit réimprimer l'écrit de notre Auteur, réuni aux précédents et à quelques autres. L'édition est en même volume, mais mieux conditionnée, et se débita encore à Louvain chez Jérôme Vellaus. ' Vers le même temps Jean Garet, autre Chanoine Regulier, fit entrer dans son traité sur la présence réelle, presque tout ce que nous avons de celui d'Adelmanne. ' Du Boullay en a usé de même dans le premier volume de son Histoire de l'Université de Paris.
- .. S. Vin. cen. ' En 1575, Margarin de la Bigne publia de nouveau tout ce qui nous en reste, au premier tome de sa Bibliothèque des Pères, p. 487-492. ' De ce recueil l'écrit d'Adelmanne est passé dans tous les autres, qui portent le même titre. En dernier lieu ' M. Galeardi, Chanoine de la Cathédrale de Bresse, qui a donné sous les auspices et la direction du sçavant Cardinal M. Quirini, une nouvelle édition des ouvrages de S. Philastre et de S. Gaudence, y a joint l'opuscule d'Adelmanne. Cette collection, qui est en un volume *in-folio*, est sortie en 1739 des presses de Jean-Marie Aizzardi Imprimeur à Bresse.
- Gar. de Euch. p. 67. 68.
- Egas. Bul. t. 1. p. 411-413.
- Bib. PP. t. 18. p. 438-440.
- Journ. des Sc. 1739. p. 650.
- Sig. ib. c. 153. 2°. ' Sigebert, après avoir donné une notice de cet opuscule de notre Prélat, ajoute qu'il écrivit à Paul, ou plutôt Paulin, Primicier de l'Eglise de Metz, une autre lettre sur le

même sujet, afin qu'il travaillât à faire revenir de son erreur Berenger, leur ami commun. Adelmanne fait lui-même mention de cette lettre, qui n'est point venue jusqu'à nous, et que personne depuis Sigebert ne témoigne avoir vûe. M. Cave prenant mal le sens de ce Bibliographe qu'il cite, a avancé que cette lettre étoit aussi pour tâcher de faire changer Paulin de sentiment sur l'Eucharistie. On se plaît naturellement à grossir le nombre de gents qui pensent comme nous, souvent sans beaucoup s'embarrasser, si c'est aussi réellement que l'amour propre le fait souhaiter. C'est apparemment par ce motif que cet Ecrivain Anglois a compté Paulin au nombre des Sacramentaires. Mais outre que le texte de Sigebert suppose le contraire, Adelmanne n'en dit rien; se plaignant seulement de la négligence de ce Primicier à l'instruire, comme il l'en avoit prié, de la vérité des bruits qui couroient contre Berenger. D'ailleurs on a montré à l'article de Paulin, que si Berenger avoit voulu suivre ses sages avis, il n'auroit pas fait tant d'écarts dans la doctrine. Au reste l'idée avantageuse qu'on a donnée de l'écrit précédent, doit faire regretter la perte de celui-ci.

Trithême parle en général d'autres lettres d'Adelmanne, comme faisant un recueil entier. Mais ne les caractérisant pas autrement, et n'en copiant pas les premiers mots, ainsi qu'il en use à l'égard des écrits qu'il connoissoit par lui-même, on peut douter que ce recueil ait existé. Il n'en est pas moins vrai cependant, qu'Adelmanne pouvoit avoir écrit grand nombre de lettres, même intéressantes; mais il n'est pas certain qu'on ait jamais été soigneux de les recueillir pour en faire un volume. On a dit ailleurs un mot de celle qu'il écrivit à Guillaume, l'un de ses disciples, et depuis Abbé de S. Arnoul de Metz et de S. Remi de Reims.

3° Il y a d'Adelmanne des Rythmes alphabétiques: c'est-à-dire une prose cadencée et rimée, dont chaque strophe composée de trois vers commence par une lettre de l'alphabet, depuis l'A jusqu'au Z inclusivement. L'Auteur les composa, lorsqu'il faisoit actuellement les fonctions de scolastique à Liege, comme il paroît par la fin. Il s'y est proposé deux objets principaux. D'abord il y fait un portrait très-avantageux du vénérable Fulbert son Maître, dont il relève avec de vives couleurs la doctrine et la manière d'enseigner. Ensuite il y donne à la postérité une notice des plus grands

Adel. ad. B. p. 438. 2.

Cave, p. 523. 2.

Trit. scri. c. 320.

Mab. ana. t. 1. p. 420-422.

hommes de lettres, qui s'étoient formés de son temps à l'École de Chartres, et à celle de Liege. Quoique la pièce se ressent des défauts de son siècle, elle est néanmoins ingénieuse, et a encore d'autres beautés. On a peine à comprendre, comment l'auteur a pu dire tant de choses en si peu de mots. Nous en avons fait souvent usage dans le cours de ce volume.

p. 420-425.

Dom Mabillon l'ayant déterrée dans un Manuscrit de Gemblou, est le premier qui l'a rendue publique. Il l'a accompagnée de quelques remarques de sa façon, qui en éclaircissent divers endroits. Mais Sigon, dont il est parlé, n'est point le célèbre Abbé de S. Florent de Saumur de même nom, comme le prétend le sçavant Editeur. C'est un autre Sigon, qui prit soin des funérailles de l'Evêque S. Fulbert, et qui fut successivement Scolastique et Chantre de l'Eglise de Chartres : fort différent de l'Abbé Sigon, ainsi que nous l'avons montré ailleurs.

Mart. ib. p. 113.
114.

Au bout de quarante ans, ou environ, Dom Martene et Dom Durand, étant tombés sur le même Manuscrit de Gemblou, dans lequel ces Rythmes sont mêlés avec divers Fragments sans ordre, qui concernent le Concile tenu à Rome en 1078, sous Gregoire VII, fragments tirés pour la plupart des écrits de Berenger, ils les ont publiés de nouveau avec ces mêmes Fragments. Dans cette édition se lit à la tête des Rythmes, conformément au Manuscrit, un petit avertissement de l'Auteur à Berenger. Adelmanne lui dit, que cette pièce, qu'il avoit faite depuis quelques années, lorsqu'il étoit encore à Liege, sur la mort de plusieurs de ses amis, connus pour la plupart de Berenger, lui étant tombée sous la main, il avoit cru devoir la lui envoyer. Il est visible par-là, qu'Adelmanne l'avoit jointe à sa belle Lettre au même Berenger ; et la place qu'occupent ces Rythmes dans la seconde édition, dont il s'agit, montre que celui-ci les avoit mêlés avec ses papiers. C'est ce qui paroît encore par l'impertinente réponse qu'il y fit, et qui découvre tout à la fois son mauvais goût et son humeur bizarre. Cette réponse se lit au bas des Rythmes en ces termes : *Respondit Berengerius : nascitur ridiculus mus.*

p. 114.

Jour. des Sc. ib.
p. 657.

Enfin M. l'Abbé Galeardi a publié de nouveau ces mêmes Rythmes, à la suite de l'opuscule du même Auteur, dont on a rendu compte. Cette dernière édition est faite sur celle de Dom Mabillon ; et l'on n'en a point séparé ses notes.

4°. ^a Trithême, qui ne parle point de ces Rythmes, ajoute en général à ce qu'il dit de leur Auteur, qu'Adelmannne avoit composé tant en Prose qu'en Vers plusieurs autres écrits, outre sa Lettre à Berenger. Mais ou ils sont encore cachés dans les Bibliothèques, ou perdus sans ressource. Il semble qu'ils ne l'étoient pas encore tous au temps du même Trithême, qui donne à entendre qu'il avoit lû un de ces écrits, dans lequel Adelmannne donnoit de grands éloges à Lambert, l'un de ses disciples, Moine de S. Laurent de Liege, dont il fut ensuite Abbé. Il est à la vérité parlé d'un Lambert dans les Rythmes alphabétiques. Mais celui-ci étoit un Professeur qui avoit enseigné à Paris, et qui n'étoit plus au monde, lorsqu'Adelmannne le louoit : au lieu que Lambert de S. Laurent le survêcut. Ainsi l'écrit désigné par Trithême est différent des Rythmes.

XI SIECLE.

^a Trit. ib.

chr. hir. t. 1. p. 180.

Mab. ib. p. 421.

ALBERT;

ABBÉ DE MARMOUTIER,

ET AUTRES ÉCRIVAINS.

ALBERT, que nous entreprenons de faire connoître, Amérite à plus d'un titre de trouver place entre les illustres Abbés de son siècle. Il fut le huitième qui en cette qualité gouverna Marmoutier, depuis que S. Maëul l'eut réformé. Un Ecrivain domestique ne le compte cependant que pour le quatrième ; mais il s'est trompé en ce point. ^a Depuis l'année 1034, qu'Albert en devint Abbé, ce Monastère déjà célèbre, acquit une nouvelle splendeur, tant pour le spirituel que pour le temporel. On auroit peine à compter le grand nombre de donations qui lui furent alors faites, et la quantité de Prieurés qu'il établit sous sa dépendance, et où il envoioit des essaims de Moines, qu'il avoit formés aux Lettres et à la vertu. Marmoutier suivoit les usages de Cluni, qui portoient les choses à un certain point de perfection. Mais notre Abbé enchérit au-dessus par des pratiques encore plus parfaites qu'il y institua. C'est ce qui donna à son Monastère une réputation si brillante et si avantageuse pendant

Mab. act. t. 9. p. 385. n. 4.

Gr. T. his. app. p. 105.

^a Mab. an. 1. 57. n. 41.

act. ib. p. 384. n.
2.

ce siècle-ci et le suivant, ' qu'il n'y eut presque point en France, non seulement de Province, mais de Diocèse même, ou de Ville, qui ne voulût avoir des Moines tirés de ce Sanctuaire. On a vû plus haut, que l'Angleterre ambitionna le même avantage.

an. l. 61. n. 116.

l. 62. n. 38 | Lab.
bib. nov. t. 2. p.
288.
Mab. act. ib.

Il seroit superflu de répéter ici, ce que nous avons dit ailleurs des Hommes de Letres qui firent alors un des grands ornements de Marmoutier. On peut consulter à ce sujet les nombres LXVIII et LXIX de notre discours historique à la tête de ce Volume. Nous observerons seulement comme une chose singulière, et dont nous n'avons point encore trouvé d'exemple plus ancien, ' qu'Albert se croioit en droit de donner la tonsure Cléricale, et qu'il la conféra effectivement à un Serf de la Maison, après l'avoir affranchi. L'Abbé Bernard un de ses successeurs au même siècle, en usa de même à l'égard d'un autre Serf. ' Notre pieux Abbé continua de gouverner Marmoutier avec le même succès jusqu'en 1064, qu'il mourut le vingtième de Mai. ' Dom Mabillon avoit d'abord marqué sa mort dès l'année précédente ; mais aiant eu de nouvelles lumières, il l'a renvoïée en 1064.

Gr. T. his. app.
ib.

On ignore si Albert laissa d'autres Ecrits de sa façon, que le Recueil des Coûtumes de son Monastère. ' L'Historien des Evêques de Tours et des Abbés de Marmoutier, qui l'avoit vû, tel qu'il étoit sorti des mains de son Auteur, en parle avec éloge. Il ajoute en s'en plaignant avec amertume, que quelque autre aiant ensuite entrepris d'y faire des changements, l'avoit tout défiguré. Ce Recueil ainsi retouché, non plus que l'original, ne subsistent plus aujourd'hui. L'on en juge de la sorte, en voiant que Dom Martene qui a demeuré long-temps à Marmoutier, n'en fait aucun usage dans son Traité des Rits Monastiques. ' L'Auteur, qui a écrit l'Histoire de ce qui se passa de plus mémorable à Marmoutier au onzième siècle, rappelle un trait de ces anciennes Coûtumes, au sujet des suffrages pour les morts. Il nous donne aussi à entendre, qu'il en rapportoit quelques autres, dans la partie de son ouvrage qui nous manque.

Mab. ib. p. 391.

Lanf. not. p. 25.
2. 26. 1 | Mab.
act. t. 9. pr. n. 18 |
an. l. 59. n. 80 |
Spic. t. 2. p. 340.

' ASCELIN, l'un des premiers Ecrivains qui combattirent les erreurs de Berenger, florissoit dès le milieu de ce siècle, et vécut encore sans doute plusieurs années après. Il étoit né en Poitou, comme on le croit communément sur certaines expressions d'une Lettre de Berenger. De-là il passa au

Bec, et y embrassa la profession Monastique sous le B. Helouin, dont il fut un des premiers disciples. Ascelin eut ainsi occasion de prendre des leçons du docte Lanfranc, qui ne tarda pas à choisir la même retraite, s'il ne l'avoit déjà fait. Le peu qui nous reste des Ecrits d'Ascelin, montre qu'il avoit fait beaucoup de progrès sous un si habile Maître, tant pour la Théologie, que pour la maniere de bien écrire. Sa vertu soutenue par son sçavoir, le fit élever au Sacerdoce.

Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, que Berenger tâchoit adroitement d'engager dans son erreur, aiant sagement pris le parti de faire examiner ses sentiments, indiqua une conférence à Briône, petite Ville à une lieue du Bec. Là se trouverent les plus habiles gens de toute la Normandie. Ascelin et deux de ses confreres, Arnoul, auparavant Chantre de l'Eglise de Chartres, et Guillaume, que M. Dupin suppose sans fondement disciple d'Ascelin, mais qui devint ensuite Abbé de Cormeilles, furent du nombre. Le jeune Duc y assista, et y amena avec lui Berenger, qu'il avoit retenu près de sa personne, avec un Clerc de sa compagnie, sur l'éloquence duquel Berenger comptoit beaucoup. Lanfranc auroit été infailliblement de la conférence; mais il étoit alors en Italie, où il étoit allé pour le Concile de Rome, qui fut tenu après Pâque 1050, et celui de Verceil, qui se tint le mois de Septembre suivant. Au reste la cause de la vérité ne souffrit point de son absence, à la conférence de Briône, qui suivit le premier de ces Conciles, et précéda l'autre. La croïance commune de l'Eglise sur l'Eucharistie y fut si solidement défendue, sur-tout par les Moines du Bec, que Berenger et son Clerc avec toute son éloquence spécieuse, furent d'abord réduits au silence, puis forcés à confesser la foi Catholique.

Ce qui fait croire, qu'Ascelin fut un de ceux qui eurent le plus de part à la dispute et à la victoire, dont elle fut suivie, est que Berenger après la confusion qu'il avoit reçue à la conférence de Briône, le choisit préférablement à tout autre, pour lui porter ses plaintes de certaines choses qui lui déplaisoient. Il lui écrivit à ce sujet une Lettre, dont il sera parlé plus amplement ailleurs. Ascelin y répondit par une autre, qui méritoit de passer à la postérité. Outre qu'elle est bien écrite et capable de donner une idée fort avantageuse de son Auteur, elle est encore un monument précieux

Lanf. ib. p. 24. 1.

Conc. t. 9. p. 1054. 1053 | Mab. an. ib.

Lanf. ib. p. 24 | 25 | Du Pin, 11. sie. p. 26.

Conc. ib.

p. 1052. 1055.

p. 1055.

Lanf. ib. p. 24.

p. 24. 2. 25.

qui avec tant d'autres, atteste l'ancienne croïance de l'Eglise sur le mystère de l'Eucharistie.

p. 25. 2.

Ascelin dans sa réponse suit Berenger pied à pied, et répond à chaque point de sa Letre, avec autant d'esprit que de solidité, autant de politesse que de force. Il insiste beaucoup sur ce chemin droit et battu, que nos Maîtres, dit-il, si Saints, si sages, si Catholiques nous ont montré; de sorte que personne ne s'égare en le suivant, au lieu que quiconque ne le suit pas, ne peut que s'égarer. Il finit en conjurant Berenger de revenir à cette tradition des Catholiques, qui leur vient des Apôtres, et de tenir à deshonneur de se déclarer encore partisan du Livre de Jean Scot, qui venoit d'être condamné au Concile de Verceil, et pour lequel lui Berenger avoit été noté d'hérésie. On voit par-là, qu'Ascelin fit sa réponse peu de temps après le mois de Septembre 1050. Elle fait juger, que si Berenger avoit eu avec Ascelin l'entretien qu'il semble avoir souhaité, afin de lui prouver plus clair que le jour la vérité de ses sentiments, comme il avoit la présomption de s'en flatter, il n'y auroit pas été plus heureux, qu'il le fut à la conférence de Briône.

p. 24. 2.

Ord. vit. l. 6. p. 623. 624.

Il est hors de contestation, suivant tout ce qui vient d'être dit, que l'Auteur de cette réponse est tout-à-fait différent d'Ascelin l'ancien, Moine de S. Evroul, qui vivoit au siècle précédent. Il l'est aussi de son neveu de même nom, qui bien que Prêtre et letre, avoit quitté sa premiere profession pour vivre dans le monde et qui étoit peut-être déjà mort, avant que notre Ecrivain se retirât au Bec.

Lanf. ib. p. 24. 25.

Egas. Bul. t. 1. p. 430. 431.

Conc. t. 9. p. 1057-1059.

Nous avons trois éditions de sa Letre. Dom Luc d'Acheri paroît être le premier qui l'ait rendue publique. On la trouve enchâssée dans ses Notes sur la Vie du B. Lanfranc, à la tête de ses Oeuvres, imprimées à Paris en 1648. M. du Boullay l'a ensuite insérée dans son Histoire de l'Université de Paris, où il donne mal-à-propos à son Auteur la qualité de neveu d'Ascelin l'ancien, Moine de S. Evroul, Enfin les PP. Labbe et Cossart l'ont fait entrer dans leur collection générale des Conciles.

Mab. act. t. 8. p. 09. pr.

UN AUTRE AUTEUR, contemporain d'Ascelin, nous a laissé de sa façon la Vie de S. Ysarne, Abbé de S. Victor à Marseille, mort en 1048. Cet Ecrivain ne se fait connoître ni par son nom, ni par sa profession, ou autre qualité, qui puisse le caractériser. Il nous apprend seulement qu'attiré

par la réputation éclatante que s'étoient fait les Moines de S. Victor par leur vie angélique, il alla les voir, et se recommander à leurs prières. Qu'entre les merveilles dont il y fut témoin, il se sentit surtout frappé de celles qui s'operoient en faveur des personnes qui venoient visiter le Tombeau du B. Abbé Ysarne, mort depuis peu de temps. Ce pieux spectacle lui fit former le dessein d'en écrire la Vie, pour conserver à la postérité l'exemple de ses vertus. A ce premier motif s'en joignirent encore d'autres. L'Auteur considéroit, comme il le dit lui-même, qu'il pourroit d'autant mieux réussir à exécuter cette entreprise avec exactitude, et conformément à la vérité des faits, que la mémoire du S. Abbé étoit plus recente. Toute la Province, poursuit-il, et principalement les vénérables Moines, disciples du Saint, qui le faisoient revivre par le soin qu'ils prenoient de l'imiter, et qui n'avoient pas moins d'éloignement pour le mensonge, que pour la mort même, étoient témoins oculaires de ses grandes actions.

Ce fut sur le témoignage de personnes aussi instruites et aussi véridiques, que notre Auteur composa son écrit. Il paroît, qu'à mesure qu'il avançoit, il le lisoit à ses pieux hôtes, et que ceux-ci se rappelant alors des faits qu'ils ne lui avoient pas d'abord communiqués, les y faisoient ajouter. A l'exactitude et la vérité de l'Histoire l'Auteur a seu unir un air de piété, et une certaine onction qui touchent et font aimer ce qu'il raconte. On sent bien par la lecture de son ouvrage la différence qu'il y a entre l'écrit d'un Auteur contemporain, et celui d'un autre qui n'écrit que long-temps après que les événements sont arrivés. Il n'est pas cependant exempt de défauts. Le style en est pesant et quelquefois embarrassé. D'ailleurs l'Historien ou ceux qui lui ont fourni les Mémoires, paroissent avoir un peu négligé les actions ordinaires du Saint, pour s'arrêter aux plus éclatantes, suivant le génie de leur siècle.

On est redevable de l'édition de cette Vie à Dom Maillon, qui l'a donnée sur deux Manuscrits, l'un de la Bibliothèque du Roi, l'autre de S. Victor de Marseille, avec des observations préliminaires. La Préface de l'Auteur, qui est d'un bon goût, et le seul endroit de son écrit, où il se fasse un peu connoître, manquoit dans le second Manuscrit. Mais elle s'est heureusement trouvée dans l'autre, quoiqu'a-

p. 608. n. 5.

vec de petites lacunes. Dans le même Manuscrit se lit une vieille hymne à l'honneur de S. Ysarne, laquelle se chante encore à son Office. L'Editeur en a publié les six premiers vers, qui montrent que la pièce est d'une grande platitude. L'épithaphe qu'il a donnée à la suite de la Vie, retient le même caractère; et les vers en sont encore plus grossiers.

t. 7. p. 556. 557.

Environ l'an 1060, ou 1065, UN MOINE ANONYME de Leucone au Diocèse d'Amiens, écrivit l'Histoire de la Translation du Corps de S. Valeri, Patron de cette Abbaie, qui se fit en 981 du Monastere de S. Bertin à sa propre Eglise. Le temps que nous assignons à cet Ecrivain, est appuyé d'une part, sur ce qu'il n'a mis la main à son ouvrage, qu'après la mort de l'Abbé Theodin, à qui Walon avoit succédé dès 1052, et de l'autre, sur le Manuscrit qui contient son Histoire, et qui montrant six cents ans d'antiquité avant la fin du dernier siècle, remonte ainsi jusqu'à Walon, ou à Bernard son successeur. Outre l'événement qui fit prendre la plume à notre Anonyme, pour en instruire la postérité, il s'y est encore proposé deux autres objets. Cette Translation s'y étant faite par les soins de Hugues Capet, alors simple Duc des François, il s'est cru obligé de donner par reconnaissance quelque chose à son Histoire. L'autre objet qui l'occupe le plus, sont les miracles qui s'opererent par l'entremise du Saint, depuis la Translation jusqu'au temps que l'Auteur écrivait. Il a exécuté son dessein d'une maniere tolerable pour son siècle, sans néanmoins en éviter les défauts ordinaires. La doxologie manquant à son écrit, feroit juger qu'il ne seroit pas entier.

Boll. 1. apr. p. 93-27.

Les Continuateurs de Bollandus l'ont publié, à la suite de la Vie de S. Valeri, sur le Manuscrit que Dom Mabillon leur avoit communiqué, et ont pris soin de l'illustrer de leurs observations. Mais ils en ont retranché au commencement diverses choses, qui roulent sur les guerres de ce temps-là entre les François. Retranchement assés convenable, vû que ces traits historiques sont étrangers au but principal de l'écrit, et qu'ils se trouvent ailleurs plus fidèlement détaillés. Dom Mabillon l'a aussi donné à son tour, avec de nouvelles observations et des notes.

Mab. ib. p. 556-562.

Boll. ib. p. 27. 28.

A la suite de la premiere édition, viennent quelques Fragments d'une Vie du même Saint, et de l'histoire de sa Translation et de ses miracles, l'une et l'autre mise en vers,

qui n'ont rien au-dessus des autres pièces de Poésie du même temps. L'ouvrage est divisé en trois Livres dans les Manuscrits, et paroît visiblement avoir été fait sous l'Abbé Bernard, dont on a parlé. Cette circonstance jointe à ce que le Poète suit pied à pied la relation précédente, forme un préjugé légitime que la versification appartient aussi à l'Auteur de la Prose. Dom Mabillon a cru toutefois y appercevoir deux Ecrivains différents l'un de l'autre; mais la chose ne vaut pas la peine qu'on en fasse le sujet d'un procès littéraire. Il n'a rien publié de l'ouvrage en vers, parce qu'il ne contient rien qui ne soit encore mieux dans la Prose. La même considération a retenu les premiers Editeurs, qui n'en ont donné que quelques morceaux, pour que le public fût en état de juger du mérite de la pièce. Ce que le Poète a fait à l'égard de l'Histoire de la Translation et des Miracles, en y suivant la prose pied-à-pied, il l'a aussi apparemment exécuté à l'égard de la Vie, écrite d'abord par l'Abbé Raimbert au VII siècle, puis par un Anonyme au siècle suivant.

Mab. ib. p. 556.
n. 1.

Les extraits de son Poème sont suivis d'une courte relation du transport des Reliques du même Saint en un lieu nommé Faucourt. Mais cette pièce, dont on ignore le temps précis, n'est guères intéressante que pour l'Abbaïe de S. Valeri, à laquelle Gilbert Seigneur de Druisencourt, restitua une terre à l'occasion de ce transport de Reliques. C'est-là presque tout ce que nous apprend cette relation.

Boll. ib. p. 29.
30.

On peut porter le même jugement d'une HISTOIRE de la Translation des Saints qui reposent dans l'Eglise de saint Medard à Soissons, et des miracles qui s'y opererent sous le règne de Henri I. Cette Histoire qui peut avoir été écrite les premières années du Roi Philippe successeur du précédent, se trouve entre les Manuscrits de la Reine Christine à la Bibliothèque du Vatican. Puisqu'elle n'a pas encore été tirée de l'obscurité, il faut qu'elle n'en vaille pas la peine.

Montf. bib. bib.
p. 43. 1.

Il n'en est pas de même de la continuation de l'Histoire des Evêques de Verdun, par un MOINE ANONYME de l'Abbaïe de S. Vanne. Cet Auteur qui écrivoit sous l'Abbé Valeranne, successeur du B. Richard, et par conséquent tout au plus tard en 1060, s'est proposé dans son écrit de continuer l'ouvrage du Prêtre Berthaire, dont on a parlé en son lieu. Il l'a repris à l'Evêque Barnoin, dont il ne nous apprend que le nom seul, parce, dit-il lui-même, qu'on avoit

Spic. t. 12. p.
274.

p. 262.

p. 273.

p. 262-274.

Cal. his. de Lor.
t. 4. par. 1. p. 99-
206.

Cent. chr. p. 541.

Boll. 3. mar. p.
283. 284. n. 4.

Mab. act. t. 4. p.
426. n. 18.

p. 420 n. 1.

négligé d'écrire l'Histoire de son Episcopat. Il s'étend davantage sur les autres Evêques ses successeurs, jusqu'à Thierrri inclusivement, qu'il compte pour le quarantième. Comme il écrivit sous l'Episcopat de celui-ci, il ne nous en a donné que les premiers événements. Quelque précieux au reste que soit ce qu'il nous a conservé de l'Histoire de cet Evêque, et de celle de huit de ses prédécesseurs, il auroit pû le rendre encore plus intéressant. Il lui étoit aisé en effet d'avoir de plus amples instructions; puisque son dessein d'histoire ne remontoit qu'un siècle au-delà du temps où il vivoit. Ce qui concerne personnellement les Evêques de Verdun, n'a pas fait le seul objet de son écrit. Il y a sçu lier divers traits qui regardent l'Histoire Civile, et plus particulièrement celle de l'Abbaïe de S. Vanne. Dom d'Acheri nous a donné cette continuation d'Histoire, à la suite de l'ouvrage de Berthaire; et Dom Calmet l'a réimprimée au quatrième Volume de son Histoire de Lorraine. Notre Historien eut lui-même ses Continuateurs, dont il sera parlé en leur temps. Comme il avoit été disciple du B. Richard en la compagnie de l'illustre Comte Federic, il s'est un peu arrêté à faire connoître le mérite de l'un et de l'autre.

On doit rapporter aussi aux premières années du règne de Philippe I, une Vie d'ENGUERRAN Abbé de S. Riquier mort en 1045, comme il a été dit. Hariulf Chroniqueur de ce Monastere, qui écrivoit en 1088, en fait mention, et donne à entendre, qu'elle avoit précédé de plusieurs années sa Chronique, ce qui remonte jusqu'au temps que nous lui assignons. Mais cet écrit ne se trouve plus aujourd'hui: soit que le malheur des temps ait causé sa perte, ou qu'il soit encore enseveli dans la poussière des Bibliothèques. C'étoit sans doute le fruit de la plume de quelque Moine de saint Riquier, ou peut-être de Gui Evêque d'Amiens, l'un de ses disciples, qui fit son Epitaphe, et composa plusieurs écrits en vers et en prose.

La Vie de Sainte HILTRUDE, Vierge recluse près de Liessies en Hainaut, sur la fin du VIII siècle, appartient au même-temps que la précédente. Elle fut en effet écrite après la mort de Gerard I, Evêque de Cambrai, c'est-à-dire, après 1051, mais avant l'année 1096; puisqu'elle le fut à la priere des Chanoines de Liessies, dont les Moines avoient pris alors la place. L'Auteur étoit par conséquent éloigné de trois siècles

siècles entiers des principaux événements, qu'il a entrepris d'écrire. Aussi n'a-t-il pas réussi à nous donner une Histoire exacte ; quoique d'ailleurs il eût de la lecture et du jugement. On ne le connoît point par ses autres caracteres : sinon qu'il passe pour avoir été Moine de Vassor, et qu'on dit que son nom commençoit par W.

' Le fonds de son écrit peut être vrai ; et nous n'avons rien de meilleur pour l'Histoire de la Sainte, et la fondation de l'Abbaïe de Liessies, dont il y parle par occasion. Mais il aura été altéré par des traditions incertaines, que l'Auteur aura employées, faute de bons Mémoires. De cette source sera venu ce qu'il dit d'un Hugues Prince de Bourgogne, qu'on ne connoît point au temps dont il parle. C'est à la même source qu'il a pris, que la Sainte reçut le voile des mains de Thierrî, Evêque de Cambrai ; quoiqu'il soit constant, que ce Prélat ne remplit ce siège qu'en 818, plus de vingt ans après la mort de la pieuse Recluse. ' L'Auteur paroît avoir eu plus de connoissance du triste état, auquel les Letres étoient alors réduites, et de ce qui contribue beaucoup à les soutenir, lorsqu'il rapporte à la disette d'Ecrivains, causée par les troubles qui agitoient alors l'Etat, la raison pourquoi l'on n'avoit point écrit les premiers miracles opérés au tombeau de cette Sainte. Il montre cependant, qu'il a été sobre sur cette partie de son histoire. Quoiqu'il ait entrepris de la toucher, et qu'il se fit encore souvent de nouveaux miracles, au temps qu'il écrivoit, il ne s'est pas néanmoins arrêté à les rapporter.

' Jacques de Guise Cordelier a fait entrer l'écrit de notre Auteur dans ses Annales de Hainaut, écrites originairement en Latin, dont on a un abrégé en notre Langue imprimé à Paris en 1531. ' Dom Mabillon l'a ensuite publié sur deux Manuscrits, l'un de Liessies, l'autre de Vassor, et l'a accompagné d'observations Historiques et Critiques. Mais il a omis certaines choses de la Préface, qu'il jugeoit inutiles.

Il y a encore moins de fonds à faire sur la Legende de S. GOBAIN, que sur celle de Sainte Hiltrude. ' Le Saint vivoit au VII siècle, comme on le croit ; et son Historien n'a entrepris de le faire connoître, que peu après le milieu du XI. Il est effectivement fort vraisemblable, que sa Legende aura été faite à cette occasion. Helinand Evêque de Laon dès 1052, aiant donné la Chapelle sous l'invocation de ce Saint au Monastere de S. Vincent, Reginer, qui en étoit

alors Abbé, y envoia des Moines pour la desservir, et l'éri-gea en Prieuré. Ces nouveaux Habitants pour accrediter la dévotion envers leur Saint, entreprirent suivant la coûtume de ces temps-là, d'instruire le public de son Histoire. Mais manquant de bons monuments pour y réussir, ils eurent recours aux traditions populaires. L'Auteur, qui prêta sa plûme à l'exécution de ce dessein, n'écrivoit pas mal. C'est dommage qu'il n'ait pas eu de meilleurs matériaux à mettre en œuvre.

p. 21-25.

Quelque dénué de faits avérés que soit son écrit les suc-cesseurs de Bollandus n'ont pas laissé de le publier, avec les observations de Casimir Oudin, alors sous-Prieur des Prémon-trés de Genlis à Chaulni. On y a joint une prose, qui con-tient en abregé ce que la Legende dit en détail. Elle se chan-toit autrefois à l'Office du Saint, et peut être de la façon de l'Auteur de la Legende. On prétend au reste, que le Villa-ge où le Saint est honoré, et qui en porte le nom, étoit au-trefois considérable ; mais que dans la suite il fut réduit à presque rien, jusqu'à ce qu'en nos jours il a commencé à se repeupler, et à devenir fameux par les belles glaces, dont on y a établi une Manufacture.

His. Lit. de la Fr.
t. 3. p. 167-170.

Boll. 16. Jun. p.
12. n. 5.

p. 11. .
p. 12. n. 6.

Outre les actes du Martyre des SS. FERREOL et FERRU-TIEN, dont nous avons rendu compte en leur lieu, il y a en-core deux autres écrits sur leur Histoire. L'un est employé à décrire l'invention de leurs Reliques, et l'autre à faire con-noître leurs diverses Translations. A s'en tenir aux termes du premier écrit, on croiroit que son Auteur, qui ne se fait point autrement connoître, auroit vécu au quatrième siècle, du temps de S. Anien Evêque de Besançon, de qui il tâche de faire croire qu'il avoit appris ce qu'il entreprend d'écrire. Mais le terme de *Chrysopolis* qu'il emploie pour exprimer la Ville de Besançon, et divers autres traits de sa narration, le trahissent, et montrent un Auteur qui n'écrivoit au plûtôt que cinq cents ans après. On va même voir qu'il ne le fit que quelques années après le milieu du XI siècle. Tout ce qu'il nous débite, n'est fondé que sur des traditions incertaines. Il donne même dans la Fable, lorsqu'il en vient à parler de l'origine de la Ville de Besançon.

p. 14. n. 4. 5.

L'Auteur de l'autre écrit, si néanmoins il est différent de celui qu'on vient de caractériser, en détaillant les diverses Translations des Saints Martyrs, dit qu'il s'en fit une le tren-tième de Mai, lendemain de l'Ascension, sous l'Episcopat

de l'Archevêque Hugues. C'est nous indiquer l'année 1063. Il y a tout lieu de croire, que ce fut à cette occasion qu'il entreprit d'écrire. Et comme il y a de grands rapports, et beaucoup de conformité pour le style, qui est fort bon pour le temps, entre l'un et l'autre écrit, on est fondé à juger qu'ils sont d'un seul et même Auteur. N'importe que le premier montre un air spécieux d'antiquité, et qu'il soit cité comme tel dans le second. L'Auteur n'en a usé de la sorte, que pour tâcher de lui concilier plus de créance.

p. 13. n. 3.

Les Continuateurs de Bollandus, qui ont publié l'un et l'autre, à la suite des actes des Saints Martyrs déjà nommés, les ont trouvés divisés en neuf Leçons, dans les Manuscrits d'où ils les ont tirés. De-là il est à presumer, qu'ayant été faits à l'occasion qu'on a marquée, ils auront été divisés de la sorte bien près de leur origine, pour servir à l'Office de la fête de la Translation des Saints qu'ils concernent.

p. 11-14.

UN MOINE ANONYME de S. Vandrille, qui écrivoit vers 1063, a laissé de sa façon une Chronique, dont on voit dans ce Monastère une copie, faite sur parchemin en un volume *in-12*, d'une écriture du quinzième siècle. Il y a au même endroit un autre volume *in-folio*, de différentes feuilles de parchemin, auparavant éparses et maintenant réunies ensemble. On nomme ce volume la grande Chronique de S. Vandrille, de laquelle Dom d'Acheri et Dom Mabillon ont tiré grand nombre de monuments, qu'ils ont publiés l'un dans son Spicilege, l'autre parmi ses Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoît. La petite Chronique, suivant la remarque de ceux qui ont examiné l'une et l'autre, contient presque tout ce que comprend la grande : d'où il est naturel de conclure, que celle-ci est l'original, et l'autre la copie. Au reste, quoiqu'on ait imprimé ce qui se trouve de plus intéressant dans ce Recueil, la notice qu'on en donne, fait juger qu'on y découvreroit encore diverses choses, qui serviroient à illustrer l'Histoire du país. C'est dans cette vûe que nous avons cru en devoir parler ici. Quant à l'Auteur, nous avons déjà dit ailleurs, qu'il ne nous paroît point différent de celui qui a fait l'Histoire de l'Invention du Corps de saint Vulfram, et des miracles dont elle fut suivie. Ecrivain de mérite, que nous avons fait connoître avantageusement.

Montf. bib. bib.
p. 1096. 1.

p. 1193.

p. 1196. 1.

Dom Hugues Mathou copie un assez long fragment d'ouvrage, dans lequel l'Auteur traitoit de l'Histoire des Ar-

Math. Cat. Ep.
sen. p. 22-23.

p. 3.

chevêques de Sens. Cet ouvrage appartenait à un nommé VARNIER, Scolastique de la même Eglise, qui le composa en 1063, et l'adressa à Gerbert, Abbé de S. Pierre le Vif. On ne nous donne point d'autre connoissance de cet écrit, non plus que de son Auteur. Mais l'ouvrage ne seroit-il point le même qu'un traité *des noms, actions et sepultures des Archevêques de Sens*, que Geofroi de Coulon, Ecrivain de la fin du XIII siècle, dit avoir eu entre les mains? Si cela étoit, l'écrit de Varnier auroit été fondu dans celui de Geofroi, qui témoigne en avoir beaucoup profité pour la composition du sien, qui porte le même titre. (XVII.)

BOVON,

ABBÉ DE S. BERTIN,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Mab. act. t. 3. p. 144. n. 17.
 a Mart. anec. t. 3. p. 575.

Mab. ib. p. 105.
 n. 3.

Mart. ib.

Mab. an. l. 62. n. 72.
 b. act. ib. p. 157 |
 Mart. ib.

BOVON, dont on ignore l'extraction, a augmenté le nombre des Abbés célèbres en son siècle. ^a Etant entré encore tout jeune au monastere de S. Bertin, il y fut élevé avec soin dans les pratiques de la vie monastique, et la connoissance des lettres. Il y fit du progrès; ' puisqu'on le chargea dans la suite de les enseigner aux autres. Folcard, Ecrivain domestique sur la fin de ce siècle, le reconnoît directement pour son Maître.

D'écolatre de S. Bertin, ' Boyon en devint Abbé en 1043. L'Eglise du monastere aiant été réduite en cendres peu auparavant, le nouvel Abbé en fit un des objets de son attention, et travailla efficacement à la rebâtir. Mais quels que fussent les soins qu'il y apportât, ' il fut obligé d'en laisser la perfection à Herbert son successeur. ^b Pendant qu'on remuoit les terres pour les fondements du nouvel édifice, on trouva sous le grand autel de l'ancienne Eglise le corps de S. Bertin, qui y avoit été caché depuis plus de deux siècles. Boyon s'étant assuré de cette heureuse découverte, invita Drogon Evêque de Terouane, et Gui Archevêque de Reims son Métropolitain, à en venir faire l'élevation. La cérémonie s'en fit avec un religieux appareil le second jour de mai 1052,

et se renouvela chaque année dans la suite au même jour, par une fête qui en fut établie.

' En 1057 Boyon obtint du Pape Victor II un privilege, pour maintenir les Moines de S. Bertin dans la libre élection de leur Abbé, sans que l'Evêque de Terouane pût les y troubler. ' Au retour d'un voiage qu'il fit à Rome au bout de cinq ans, il passa à S. Denis près de Paris, et obtint des Reliques du S. Martyr, qu'il mit en 1063 dans une même châsse avec celles de S. Bertin. ' Enfin après avoir dignement gouverné son monastere pendant vingt-quatre ans, il mourut le dixième de Decembre 1065. C'est par erreur que d'autres renvoient sa mort en 1067, ou même deux ans encore plus tard. Il fut enterré dans le cloître à côté de l'Abbé Roderic son prédecesseur. On érigea à sa mémoire l'épitaphe suivante, qui sert à montrer en partie le génie de son siècle en genre de versification. ' De son temps Hermanne, Evêque Anglois, aiant abdiqué l'épiscopat se retira à S. Bertin pour y finir ses jours.

Mart. ib. p. 577.

p. 578.

Ibid | Mab. an. ib |
Gall. chr. nov. t.
3. p. 494.

Mab. ib.

- EPITAPHE.

' Bos Domini Bovo, Domino donatus ab ævo,
Fructu non parvo Domini profecit in arvo,
Cujus tollendo juga, quadrigamque trahendo,
Hanc fabricam primo templi locavit ab imo :
Quam divinarum portans virtute rotarum
Rexit et erexit, contraque pericula traxit.
Hinc ejus membris decima sub luce Decembris
Terræ mandatis, societur in æthere datis.

Mart. ib.

Cette épitaphe ne fait nulle mention des écrits du pieux Abbé. Mais on sçait d'ailleurs, qu'il fit quelquefois usage de sa plume.

1°. Il y a de lui l'Histoire de la découverte et de l'élevation du corps de S. Bertin, desquelles on a parlé. ' Avant que de l'entreprendre, Bovon crut devoir proposer son dessein à l'Archevêque Gui, qui avoit fait la cérémonie de cette élevation, afin d'en avoir son avis. Il le consulta donc par une letre, aussi modeste qu'édifiante d'ailleurs; et après que le Prélat eut approuvé son dessein, il mit la main à la plume pour l'exécuter. ' Il a dédié son écrit au même Archevêque,

Mab. act. ib. p.
153-154.

p. 154.

et à tout le Clergé de Reims, en le soumettant à leur censure. Bovon à la tête de son épître, prend les qualités de Frere et de pécheur avec celle d'Abbé, où l'on voit de nouvelles marques de son humble modestie. Nous n'avons point d'histoire plus averée ; puisque l'Auteur non-seulement avoit été témoin oculaire de ce qu'il rapporte, mais qu'il y avoit fait encore le principal personnage. Elle est fort bien détaillée, et seroit bien écrite à tous égards, si le style en étoit moins diffus.

p. 153. 154.

p. 162. 163.

Pour donner plus de poids à sa narration, l'Auteur l'a appuyée des lettres qui furent écrites à l'occasion de la découverte dont il s'agit, et du dessein d'en conserver la mémoire à la posterité. Tout à la tête de l'ouvrage se lit la lettre de Bovon à l'Archevêque de Reims, avec la réponse du Prélat. Dans le corps de l'histoire est enchâssée la lettre par laquelle Drogon, Evêque de Terouane, annonce au même Archevêque l'événement de la découverte, et le consulte sur ce qu'il convient de faire en cette occasion. Vient ensuite la réponse du Métropolitain, dans laquelle il dit à Drogon, qu'après avoir communiqué l'affaire à son Clergé, comme il l'en prioit, ils étoient convenus d'indiquer un jeûne de trois jours et des prières, afin de consulter Dieu, et ne rien faire témérairement.

p. 153-168.

Dom Mabillon aiant tiré cette Histoire de l'obscurité, à la faveur de deux manuscrits, l'un de l'Abbaïe de S. Bertin, l'autre de celle de Clairmarès, en a fait présent au public, à la suite de la vie et de la relation des miracles de S. Bertin.

p. 160. n. 5.

2°. Bovon nous apprend lui-même, qu'il avoit fait un autre écrit, qui lui avoit coûté beaucoup de recherches et de travail, n'aïant négligé aucun ancien monument qui avoit pû venir à sa connoissance, pour tâcher de réussir dans son entreprise. C'étoit une dissertation, où il se proposoit de découvrir les raisons, qui avoient porté S. Folcuin, Evêque de Terouane au IX siècle, à cacher le corps de S. Bertin, et l'année à laquelle il l'avoit fait. Cet écrit étoit fini, lorsque l'Auteur publia l'histoire dont on a rendu compte; et il avoit quelque dessein de l'y inserer. Mais sur la réflexion, qu'il interromploit trop le cours de sa narration, il le reserva pour le publier une autre fois, après y avoir fait des additions : *hæc alias plenius texenda conserventur*. On ignore si Bovon exécuta ce dessein projeté. Ce qu'il y a de vrai, est que sa dissertation ne paroît plus nulle part.

WITMOND sçavant Moine de S. Evroul, qu'il ne faut pas confondre avec Guitmond, Moine de la Croix-Saint-Leufroi, et depuis Evêque d'Averse, florissoit au même temps que Bovon, dont on vient de parler. Osberne aiant été fait Abbé de saint Evroul en 1061, l'y amena avec lui du Mont-Sainte-Catherine près de Rouen, où ils avoient embrassé l'un et l'autre la profession monastique, sous le célèbre Abbé Isembert. Witmond étoit très-versé pour son temps dans la connoissance des Belles-Letres et de la Musique. Et ce qui le rendoit encore plus recommandable, son sçavoir se trouvoit soutenu par une grande pieté et une prudence singuliere. Toutes ces belles qualités, qui avoient été pour Osberne un puissant motif de l'attirer près de lui, le porterent à en faire son principal conseiller. De sorte que pendant qu'il vécut, il n'entreprenoit rien sans son avis. Le bon Abbé eut besoin d'une telle ressource au milieu des peines et des agitations, dont son gouvernement fut traversé. Il mourut en Juillet 1065; et Witmond paroît l'avoir suivi de près. ^a Ils furent enterrés l'un et l'autre dans le Cloître, d'où l'Abbé Mainier, au bout de dix-sept ans, fit transferer leurs ossements dans le chapitre. On fit sur la mort de Witmond des Rythmes lugubres, dans lesquels on le représente comme un Docteur qui s'étoit rendu aimable à tout le monde, et en qui l'on trouvoit une source très-abondante d'une triple sagesse : *et Sophiæ triplicis fons uberrimus.*

La grande connoissance de la Musique qu'avoit Witmond, la lui fit extrêmement aimer, et cultiver. Il nota quantité de pièces sur des airs mélodieux, et en composa plusieurs autres, qu'il prit aussi le soin de noter pour les offices de l'Eglise. Le livres du chœur de l'Abbaie de S. Evroul en étoient remplis, au temps d'Ordric Vital. Mais il est incertain qu'il reste encore aujourd'hui d'autre production de la plume de Witmond, que la belle letre adressée au Pape Alexandre II, au nom de l'Abbé Osberne. Celui-ci se trouvant dans un extrême embarras, en consequence d'une espece d'excommunication, que l'Abbé Robert, dont il occupoit la place, quoiqu'il n'y fût entré que par ordre de Guillaume Duc de Normandie, et de Hugues de Lisieux Evêque diocésain, suivant l'avis d'Ansroi Abbé de Préaux, et de Lanfranc Prieur du Bec, avoit fait porter contre lui par les Légats du Pape, prit le parti de s'adresser au Saint Siège. Osberne

Ord. vit. l. 3. p. 485.

Mab. an. l. 62. n. 81.
^a Ord. vit. ib. p. 491.

Mab. ib. n. 22.

Ord. vit. ib. p. 485.

p. 486.

p. 481. 482.

p. 485.

p. 486. chargea Witmond, dont il connoissoit l'habileté, de diriger une letre convenable au sujet. Witmond réussit à en faire une aussi éloquente que flateuse pour le Souverain Pontife. Elle lui fut portée à Rome, et lue en plein Consistoire. L'Abbé Robert, qui s'y trouvoit, fut lui-même si touché des raisons d'Osberne, qu'il pria le Pape de lever l'excommunication. Au moien de quoi Osberne demeura paisible Abbé de S. Evroul. Ordric Vital jugeoit cette letre si interessante pour la posterité qu'il a crû devoir l'insérer dans le corps de son Histoire.

Le Long, bib. Fr. p. 940. 2.

' UN CHANOINE, que l'on croit avoir été de Carcassone, écrivit en 1065 une Chronique des Rois de France, depuis Pepin le Bref jusqu'à Henri I. Son ouvrage n'a point été encore donné au public; et l'on peut douter s'il vaut la peine qu'on l'imprime. Il se trouve à la Bibliothèque de saint Germain des Prés, au X volume du Recueil de dom Estienne, qui avoit ramassé avec beaucoup de recherches et de travail grand nombre de monuments pour l'Histoire, sur-tout ecclésiastique et monastique.

p. 232.

' Il y a un autre monument du même temps à la Bibliothèque du Roi, entre les manuscrits de Duchesne, qui ont appartenu à M. Colbert. Il porte pour titre : *Historia renovationis seu instaurationis basilicæ Jovinianæ*, c'est-à-dire: Histoire du rétablissement de l'Eglise de S. Nicaise à Reims, connue sous le nom de Jovinienne dès le temps de S. Remi au moins, parce que ce fut Jovin, Général de l'armée romaine; sous les fils de Constantin le Grand, qui la fit bâtir. On assigne à cette Histoire l'année 1066, ce qui s'accorde parfaitement avec le temps de l'épiscopat de l'Archevêque Gervais, qui rétablit l'Eglise, et y mit des Moines sous la Regle de saint Benoît. Mais le reste du titre, qui paroît récent est vicieux, en ce qu'il attribue l'écrit à Herimar Abbé de saint Nicaise, qui l'étoit de saint Remi. Au reste cette histoire pourroit bien être ce vieux manuscrit cité par Dom Mabillon, qui en a tiré ce qu'il dit du renouvellement de cette Abbaïe par les soins de l'Archevêque Gervais.

Mab. an. l. 61. n. 18.

Le Long, ib.

Mab. ib.

Le Long, ib.

Mab. ib.

Conc. t. 9. p. 1184.

' En 1065 il y eut une grande assemblée à Tuluje au diocèse d'Elne en Roussillon: au même endroit qu'il s'en étoit déjà tenu une autre, à laquelle présida l'Evêque Oliba en 1047, comme on l'a vu. A celle dont il s'agit, se trouverent Guifroi Archevêque de Narbone, Berenger Evêque de Girone, Raymond

Raymond d'Elne, avec les Comtes de Roussillon, de Besalu, de Cerdagne et autres Seigneurs du pais. On y fit des Statuts, ou Constitutions, pour l'établissement de la fameuse Trêve de Dieu, beaucoup plus détaillées, que les autres dont nous avons parlé ailleurs. Le détail des temps et des jours auxquels on devoit l'observer, est particulièrement remarquable. M. Baluze avoit déjà publié ces Statuts dans ses additions au IV livre de la Concorde du Sacerdoce et de l'Empire, lorsque les Editeurs de la Collection générale des Conciles les ont fait entrer dans leur recueil.

p. 1184-1186.

Le même M. Baluze dans son Appendice au *Marca Hispanica*, nous a donné encore d'autres Statuts fort détaillés sur le même sujet. Ceux-ci furent faits vers le même temps que les précédents, dans une assemblée des Evêques, des Abbés, des Comtes et Vicomtes du pais, dont aucun n'est nommé. L'assemblée fut tenue au diocèse de Vic, ou Ausone. Oliba qui en étoit Evêque environ dix-huit à vingt ans auparavant, avoit déjà travaillé à établir la Trêve, comme on l'a dit; mais on n'en fut pas plus religieux observateur dans son diocèse qu'en tant d'autres. Comme les deux Puissances concoururent à dresser ces Statuts, ils joignent les peines temporelles aux spirituelles.

Marca his. app. p. 1139-1141.

GIRAUD, Abbé de Tournus au diocèse de Châlons sur Saone, où il succéda à Guillaume en 1061, ne gouverna ce monastere que cinq ans, et mourut en 1066. C'étoit un homme de lettres, qui laissa quelques productions de sa plume. Mais Falcon, Ecrivain domestique, qui écrivoit dans le même siècle, ne nous fait point autrement connoître ses écrits, qu'en disant qu'on s'en servoit encore dans son temps à l'Eglise. C'est ce qu'on croit devoir entendre de quelques homélies, ou Legendes réduites en leçons, de Répons, Proses, Hymnes, ou autres parties de l'office divin, que Giraud composa pour les mysteres du Seigneur, ou les fêtes des Saints.

Chif. his. de T. p. 143-144 | app. p. 30.

M. de Marca dans son Histoire de Bearn nous apprend, qu'il y a un recueil considerable des usages de Barcelone écrit à la main. C'est l'ouvrage de RAYMOND BERENGER, surnommé le vieux, Comte et Marquis de Barcelone, qui les dirigea en 1060, du consentement d'Aalmodis sa femme et des principaux Seigneurs de sa terre. Ce Comte, qui sçavoit la Jurisprudence, comme il paroît par-là, vécut au

Marca, his. de Bear. l. 3. c. 2. n. 9.

Bar. an. 1064. n.
42 | Conc. ib. p.
1180.

Mart. am. Coll.
t. 4. p. 469-471.

p. 478-480.

p. 471.

p. 470.

moins jusqu'en 1066, ainsi que le montrent plusieurs actes qu'on a de lui dans le *Marca Hispanica*. Il a mis à la tête de son recueil, qui comprend plus de soixante-dix chapitres, une préface, dans laquelle il rend raison du dessein qu'il s'est proposé. L'on y voit, que bien loin d'avoir changé les loix Gothiques, qui étoient auparavant suivies dans le país, il n'a fait que les expliquer, conformément au pouvoir qu'elles lui en donnoient elles-mêmes. Elles portent en effet, qu'il n'appartient qu'au Prince seul de faire des additions au Code de ces mêmes loix. Baronius n'avoit pas vû ce recueil, ni lu la préface de l'Auteur; prétendant que ces loix furent abrogées dans un Concile qui se tint à Barcelone en 1064, par Hugues Cardinal Legat du Pape Alexandre II, et les Evêques Espagnols, qui avoient assisté au Concile de Mantouë.

Dom Martene et Dom Durand ont publié une lettre, qui appartient à quelqu'une des années que nous parcourons ici. Elle est intéressante pour les premiers temps, où l'étude de la Jurisprudence fut renouvelée; et nous en avons déjà fait usage à ce sujet. L'inscription montre, qu'elle est écrite à un Abbé de saint Victor de Marseille, dont le nom n'est exprimé que par un B, et que l'Auteur, dont le nom n'est désigné que par une R, étoit un Moine du même monastere. Mais il y a toute apparence, que le B marque l'Abbé Bernard, et que l'R, RAYMOND ARNALLI, Moine sous le même Abbé. Dans cette supposition, qui n'est rien moins que hasardée, la lettre fut écrite en 1065, qui est l'année de l'élection de Bernard, ou l'année suivante; car il est visible par le texte, qu'il y avoit peu de temps que cet Abbé étoit à la tête de la communauté de saint Victor.

Le but principal que s'y propose Raymond, étoit d'obtenir la permission d'étudier la Jurisprudence, et de quoi subsister pendant le cours de cette étude. Il nous apprend lui-même avec ingénuité, ce qui lui en fit naître le dessein. Aiant été député à Rome pour quelque affaire importante de sa Maison, et sa voiture lui aiant manqué en chemin, il s'arrêta en divers lieux d'Italie. Il y fut témoin du concours extraordinaire d'Etudiants, que ce nouveau genre d'Etude attiroit de toutes parts, de Provence même comme des autres país, et ce qui lui avoit fait encore plus d'impression, c'est que les Moines en augmentoient même le nombre. Frap-

pé de leur exemple, il conçut le desir de les imiter. ^a En conséquence il marque à son Abbé qu'il va à Pise attendre sa réponse. Mais afin que Bernard fit moins de difficulté de lui accorder sa demande, il a soin de le prévenir, en lui protestant que bien loin d'emploier les connoissances qu'il espérait acquérir, à faire le métier d'Avocat dans les tribunaux séculiers, comme c'étoit alors la coutume de quelques Moines, il ne s'en servira que pour soutenir et défendre les droits de saint Victor, contre quiconque tenteroit d'y donner atteinte.

p. 471.

p. 470.

LOUIS, surnommé l'Ancien, Diacre et Moine de saint Laurent de Liege, dirigeoit alors les Ecoles de ce monastere, où il se fit connoître par ses écrits au moins dès 1056. Le peu qui nous en reste, joint au mérite de ses disciples, dont on nous a conservé les noms, fait juger, qu'il avoit fait de bonnes études, et enseigné avec succès. Entre ceux qui prirent de ses leçons, on connoît nommément Falcalin, qui lui succeda dans l'emploi d'Ecolatre, et Eribrand, qui fut Abbé de la Maison, après y avoir exercé le même emploi, et y avoit formé aux lettres le célèbre Rupert Abbé de Tuy dans la suite. Heribrand aiant vécu jusqu'en 1134, on en doit conclure, que Louis continua d'enseigner jusques vers 1066 au moins. On ignore le temps précis de sa mort. Seulement on sçait, qu'il laissa après lui sa mémoire en vénération.

Pez. anec. t. 4.
par. 3. p. 22. c.
5-7.Mab. an. 68. n.
44.

Pez. ib. c. 5.

Ce qui nous a été conservé de ses écrits, se réduit à une petite histoire du transport d'une partie des Reliques de S. Laurent Martyr, de Rome à Liege. Ces Reliques consistoient en une portion de la liqueur, qu'on croioit alors avoir été recueillie du corps de ce S. Martyr, lorsqu'il étoit sur le gril. L'Auteur rapporte avec beaucoup de simplicité et de candeur, avec quelle adresse un Chanoine de la Cathédrale de Liege, nommé Godefroi, la déroba dans l'Eglise de S. Laurent, dont Humbert son proche parent étoit Abbé. Il nous apprend à cette occasion, qu'il y avoit alors à Rome cinq églises toutes célèbres sous l'invocation de S. Laurent. A ce récit, qui n'est proprement que la relation d'un pieux larcin, qu'on regardoit alors comme permis, notre Auteur a joint le détail d'un miracle éclatant, qui se fit à Liege, à la reception des Reliques, et dont il fut lui-même témoin avec toute la ville. Afin de concilier plus de créance à son

p. 1-4.

écrit, il a eu soin d'en marquer la date, qui est le dixième de Juin de l'année 1056. Précaution qu'il seroit à souhaiter que tous les autres Ecrivains eussent prise. Elle abrégeroit beaucoup le travail des Critiques, et leur donneroit de grandes lumieres, pour juger plus sainement du prix des ouvrages de l'antiquité.

p. 122-126.

Leod. his. t. 2. p. 27-29.

C'est dommage au reste, que notre Historien n'ait pas fait usage de sa plume, pour traiter quelque autre sujet plus intéressant, et qui auroit demandé plus d'étendue. Son style est clair, précis et assez pur pour son siècle. Quelque peu considérable après tout que soit son petit écrit, ' Reiner sçavant Moine de la même Abbaïe au siècle suivant, en faisoit tant de cas, qu'il crut devoir le mettre en vers héroïques, en paraphrasant un peu le texte original. Dom Bernard Pez nous a donné les vers et la prose, avec les autres ouvrages de Reiner, sur les manuscrits de saint Laurent de Liege. Depuis Reiner, ' Giles de Liege Moine d'Orval fit entrer dans son Histoire l'écrit presque entier de notre Auteur. (xviii.)

G E R V A I S ,

ARCHEVÊQUE DE REIMS.

§ I.

HISTOIRE DE SA VIE.

Mab. act. t. 9. p. 572. n. 20 | ana. t. 1. p. 256. | t. 3. p. 304 | Egas. Bul. t. 1. p. 424.

Lab. bib. nov. t. 1. p. 360. Mss.

GERVAIS, ¹ qui à quelques défauts près du côté de l'humeur, et des manieres trop dures et trop hautaines, auroit été le Prélat le plus accompli de son siècle, réunit à une haute naissance, à de grandes richesses, à un esprit fin, élevé et capable des plus grands desseins, le sçavoir, l'éloquence, le zèle, la vigilance, la vigueur épiscopale, les bonnes mœurs, enfin une magnificence bien entendue. Il nâquit le second jour de Février de l'année 1007, ' à Coai-

¹ C'est sans le moindre fondement, que des Ecrivains peu attentifs donnent

à Gervais les surnoms de Barbet et de la Roche-Guion.

mon ¹ au Mainé, alors maison considérable, appartenante à sa famille, et convertie depuis en un Prieuré dépendant de l'Abbaïe de Ronceray d'Angers. Il eut pour père Aimon ² Seigneur de Château du Loir, et pour mere Hildeburge, fille d'Ives I, Comte de Bellesmes et d'Allençon. Aiant choisi l'état ecclésiastique, ou y aiant été destiné par ses parents, il fut élevé à la Cathédrale du Mans, comme il nous l'apprend lui-même. Avesgaud son oncle maternel en étoit alors Evêque; et nous avons montré que les Ecoles s'y soutenoient sur un bon pied. Le jeune Gervais y fit de si grands progrès dans la connoissance des Arts Liberaux, qu'il avoit la réputation d'y exceller.

Avesgaud étant mort le vingt-septième d'Octobre 1036, Gervais fut élu pour lui succeder, et sacré le dix-huitième de Decembre suivant. Il vit dès lors son évêcat traversé. Herbert Baccon, qui gouvernoit le Maine pendant la minorité de Hugues son neveu, légitime héritier de ce Comté, souffrit impatiemment de voir le siège épiscopal rempli par une personne plus riche et meilleure que lui. Aiant, dit-on, conçu le dessein de s'emparer des Etats de son pupille, il craignit que Gervais, qui étoit son parrein, ne l'empêchât d'exécuter son entreprise. En consequence il lui suscita tant d'obstacles, que le nouveau Prélat ne put pendant deux ans prendre possession de son Eglise. Il le fit enfin au moïen de certaines conventions.

S'étant ensuite élevé de nouvelles brouilleries entre le Comte et l'Evêque, celui-ci comptant peu sur la protection du Roi Henri, pria ce prince de vouloir bien investir Geofroi Martel, Comte d'Anjou, du Comté du Maine, qui reviendrait au Roi après la mort de Geofroi. Herbert irrité de cette demarche, eut aussi-tôt recours à Geofroi même, et le sollicita fortement à chasser Gervais de son Siège, et le dépouiller de l'héritage de ses peres. Le prudent Evêque informé de ce dessein, assembla les Citoïens de la ville et les Seigneurs du païs, pour délibérer de ce qu'il y avoit à faire.

Boll. 6. Jan. p. 333. 1 | Mart. t. 2. p. 112 | Mss | Mab. ana. t. 3. p. 307*. 308*.

Mab. ib. 302*.

t. 1. p. 256 | act. ib. p. 572. n. 20.

ana. t. 3. p. 394* 310* | an. 1. 58. n. 23.

Mss.

Mab. ana. ib. p. 304*. 306*.

p. 305*.

p. 306*.

¹ Coaimon est situé sur un côteau un peu élevé au-dessus du rivage de la riviere du Loir, et se nomme dans les anciens monuments *Curia Aimonis*, la Cour d'Aimon, du nom de quelqu'un des ancêtres de notre Prélat.

² D'autres nomment Hamelin le pere de Gervais, et Hildegarde sa mere. Ils se trompent certainement pour celle-ci. Mais Aimon pouvoit bien porter aussi le nom d'Hamelin. C'est ainsi que Gervais neveu de notre Prélat par son pere, nomme son aïeul paternel.

Mss. a Gall. chr. vet. t. 1. p. 506. 2. Mab. act. ib. p. 389.

On convint d'expulser de la ville Herbert Baccon, et de rétablir le jeune Hugues dans ses droits. Le projet fut exécuté, et Baccon contraint à s'enfermer dans un Cloître. Gervais attentif aux intérêts du jeune Comte, songea à fortifier son parti par une puissante alliance. Dans cette vûe il lui fit épouser Berte, fille d'Eudes Comte de Blois, et veuve d'Alain de Bretagne.

Ibid.

Mss.

L'Angevin voyant avorter par-là les prétentions qu'il avoit sur le Maine, s'en prit directement à l'Evêque. Pour s'en venger, il alla mettre le siège devant le Château du Loir, qui faisoit partie du patrimoine de Gervais. C'étoit alors une place forte et bien munie. Les assiégés se défendant avec valeur, le siège avançoit peu. Geofroi ennuyé de cette lenteur, feignit un accommodement avec notre Prélat, et sous ce spécieux prétexte l'attira à une conférence. Mais si-tôt qu'il l'eut en son pouvoir, le perfide le fit mettre en prison. Perfidie qui ne servit qu'à deshonorer le Comte, sans avancer ses projets. La garnison, bien loin de se déconcerter à la nouvelle de ce désastre, s'arma d'un nouveau courage, ranima sa fidélité; et l'on fut obligé de changer le siège en blocus.

Mab. ib.

p. 307.

Geofroi cependant dans l'esperance que Gervais lui livreroit la place pour prix de sa rançon, le retenoit toujours dans les liens. Enfin notre Prélat aiant appris que Hugues Comte du Maine étoit mort, et que l'Angevin s'étoit emparé de ses Etats, désespéra alors de recouvrer autrement sa liberté, et l'achetta au bout de sept ans de prison, par la reddition de la ville assiégée. Geofroi n'étant pas encore content, exigea de plus du Prélat opprimé, qu'il ne mettroit jamais le pied dans sa ville épiscopale, pendant que lui Geofroi seroit maître du país. Gervais réduit à une si triste condition, prit le parti de se retirer en Normandie près du Duc Guillaume, qui tâcha par un gracieux accueil et de genereuses liberalités de le dédommager de ses disgraces et de ses pertes.

Ibid | Ord. vit. 1.
3. p. 474.Mab. an. 1. 63. n.
13 | act. ib. p. 389.

Notre Prélat laissa lui-même dans son diocèse, avant que d'en sortir, d'insignes marques de sa générosité épiscopale. D'abord il avoit fondé avec le secours de ses parents, l'Eglise de saint Guingalbois au Château du Loir, dans laquelle il mit des Chanoines. Mais cette Collegiale aiant été détruite au temps du siège dont il a été parlé, Gervais neveu de notre Prélat la donna depuis, de concert avec l'Evêque

diocésain et les Seigneurs du pais, à Barthelemi Abbé de Marmoutier, pour la rétablir et y mettre des Moines.

' L'Abbaïe de S. Vincent du Mans eut aussi beaucoup de part aux bienfaits de l'Evêque Gervais. La voiant réduite à peu de chose, il prit soin de la rétablir, et y mit pour Abbé Avesgaud son proche parent. ' Lui aiant ensuite fait restituer les Eglises de Sarcé et de Colongé, qu'on lui avoit enlevées, ' il y unit du consentement de ses Chanoines une prébende de son Eglise, en considération de ce qu'elle étoit le lieu ordinaire de la sepulture des Evêques et des Chanoines.

an. l. 58. n. 23.

Mss.

Mab. ib.

Ce qu'il fit en faveur du Chapitre de sa Cathedrale, est encore au-dessus. ' Aiant bâti l'Eglise du Bourg de Parigné dans un fonds de son Patrimoine, ' il en céda la moitié à ses Chanoines, pour en jouir pendant sa vie, avec assurance de posséder le tout après sa mort. Il leur transporta la Seigneurie de saint Aubin près du Mans, de sainte Gemme sur Sarte, de saint Ouen en Blin, de saint Martin de Laigné, de la Magdelene de Marsene, d'Assé le Berenger, avec deux moulins au-dessus de la ville Episcopale, qui font encore revivre le nom de ce généreux Prélat. En un mot, ' il les combla de tant de bienfaits, qu'il surpassa en ce point tous les Evêques ses prédecesseurs. ' Le motif qu'il se proposoit dans sa pieuse générosité, étoit d'engager ses Chanoines à s'acquitter exactement de leurs devoirs, et à mener une vie conforme à leur état.

Mss.

Mab. ana. ib. p. 306*. 309*. 310*.

p. 304*.

p. 309*.

En 1055 pendant que Gervais ' étoit dans sa retraite de Normandie, l'Archevêché de Reims vint à vaquer. Le Roi Henri, informé de son merite et de la persecution qu'il souffroit, peut-être aussi à la priere du Duc Guillaume, l'y nomma presque aussi-tôt, du consentement du Clergé et du Peuple. Notre Prélat en prit possession le quinzième d'Octobre de la même année, dix-huit ans et environ dix mois après, qu'il avoit été fait Evêque du Mans. Eleyé sur ce nouveau siege, un des plus éminents de l'Eglise Gallicane, Gervais le remplit avec autant d'honneur, qu'il en reçut lui-même. Aucun de ses Prédecesseurs depuis Hincmar, n'en scut mieux soutenir les droits et les privileges.

an. l. 60. n. 64 |
Marl. ib. p. 113.

Il eut une occasion particuliere de le faire voir au sacre de Philippe I, l'action la plus éclatante de tout son épiscopat. ' Le Roi Henri pere de Philippe aiant resolu à l'exemple des Rois Robert et Hugues Capet, de faire couronner

Conc. t. 9. p. 1107.

p. 1107. 1108.

p. 1107.

p. 1108.

Ibid.

p. 1088. 1091.
1126. 1127.

de son vivant ce Prince pour lui succeder, la cérémonie s'en fit à Reims avec grand appareil, le Jour de la Pentecôte vingt-troisième de Mai 1059, par les mains de notre Archevêque. Il s'y trouva vingt-quatre Prélats, entre lesquels étoient les Legats du Pape, vingt-neuf Abbés, tous les Seigneurs du Roïaume, ou en personne ou par députés, grand nombre de simples Chevaliers, et une multitude de peuple. Après avoir expliqué au jeune Prince la Foi Catholique, et reçu son serment, Gervais prit le bâton Pastoral de saint Remi, et fit un discours, où il représenta comment l'élection et la consecration du Roi lui appartenoient, depuis que saint Remi baptiza et sacra Clovis. Il n'y oublia pas, que par ce bâton le Pape Hormisdas conféra ce pouvoir à saint Remi avec la primauté de toute la Gaule; et faisant allusion au Pallium, qu'il avoit reçu du Pape Victor II, il ajouta, que ce Pontife lui avoit donné le même pouvoir à lui-même et à son Eglise. Après quoi, par la permission du Roi Henri, il élut pour Roi le Prince son fils: ce qui fut confirmé par les suffrages respectifs des Prélats, des Abbés, des Seigneurs, des Chevaliers, et par les acclamations de tout le peuple.

Le nouveau Roi confirma ensuite les droits de l'Eglise de Reims, et donna à son Archevêque la dignité de grand Chancelier. Gervais l'exerça sur le champ, en souscrivant en cette qualité aux lettres du jeune Prince. Outre le double honneur qu'il reçut en cette occasion, il s'en procura encore un autre, en faisant tous les frais de cette auguste assemblée. Frais immenses ausquels il n'étoit point obligé, sinon à l'égard de la personne du Roi. Mais il fut bien aise de faire honneur à son Eglise, et de donner en une si belle rencontre des marques de sa magnificence.

La réputation du merite de Gervais ne se concentra pas dans l'enceinte du Roïaume. Elle pénétra jusqu'à Rome, et lui concilia l'estime et l'amitié des Papes et des Cardinaux. Victor II et ses trois Successeurs faisoient un cas singulier de ses lumieres, et de son attachement pour le S. Siege. Les lettres qu'ils lui écrivirent en assez bon nombre, en sont autant de témoignages. Ils le pressoient souvent de faire le voïage de Rome, afin de profiter de ses avis et de ses conseils, pour le gouvernement de l'Eglise universelle. Le connoissant pour un Prélat d'une prudence consommée,

et

et un défenseur intrépide des saintes regles, ils esperoient beaucoup de son secours contre les ennemis de cette mere commune : *ut prudentissimus conciliator, et fortissimus propugnator*, ce sont les termes du Pape Alexandre II, *contra hostes suos unionis atque defensionis impendas auxilium*. Sur cette idée avantageuse, les Papes avoient en lui une entiere confiance, jusqu'à lui renvoyer quelquefois la décision d'affaires qu'on avoit portées à Rome.

L'attachement de Gervais pour les Papes étoit tendre et sincere, et répondoit parfaitement à l'estime et à la confiance dont ils l'honoroient. Leurs avantages faisoient l'objet de sa joie, comme leurs disgraces l'objet de sa douleur.

Il souhaitoit fort d'en voir quelqu'un venir à Reims tenir un Concile, à l'exemple de Leon IX. Il avoit pris à cet effet quelques mesures avec Victor II, et en écrivit ensuite à Etienne son successeur ; mais le projet ne put s'exécuter.

On n'est point instruit en détail de la conduite de notre Archevêque dans le gouvernement de son Diocèse. Seulement on sçait en général qu'il y fit paroître un grand zèle pour la justice, et beaucoup de fermeté pour soutenir la vigueur de la discipline : ce qui lui attira plus d'une persécution. Il eut quelque différend avec Godefroi Duc de Lorraine ; mais il est à croire qu'il avoit une autre origine.

Il s'éleva aussi quelques brouilleries entre notre Prélat, et deux de ses Chanoines, Manassé, ^a le même apparemment qui lui succéda dans la suite, homme violent et sans politesse, et Amalric. Cet amour de Gervais pour la justice et le bon ordre, lui avoit fait déclarer à la simonie une guerre irréconciliable. Quelque commune qu'elle fût alors par-tout, il étoit si vigilant et si soigneux de la combattre, qu'autant qu'il étoit en lui, on n'en voïoit pas le moindre germe dans son Diocèse. Une telle conduite faisoit esperer au Pape Nicolas II, que Gervais par ses soins pourroit remedier aux autres grands maux de l'Eglise de France.

L'attention qu'il donna à celle de Reims en particulier, s'étendit jusques sur les lieux de pieté. Ce qu'il avoit déjà fait à cet égard dans le premier Diocèse qu'il avoit gouverné, il le fit aussi dans le second. L'Abbaïe de S. Nicaise, alors reduite à presque rien, fut le premier objet de sa sollicitude pastorale. Dès 1056 il commença à la rebâtir tout à

p. 1068. 1119.

p. 1088.

p. 1088. 1127.

p. 1129.

p. 1126. 1127.

^a Mab. ana. t. 1. p. 256.

Conc. ib. p. 1119.

p. 1129. 1130.

p. 1091.

Mab. an. l. 61. n. 48 | Marl. ib. p. 113. 122.

neuf; et en étant venu heureusement à bout, il y fit revivre l'esprit de S. Benoit.

Mab. ib. n. 35 |
Marl. ib. p. 138.
140.

Cette dépense ne l'empêcha pas de rendre le même service en 1059 à l'Abbaïe de S. Denys, à un autre Fauxbourg de sa ville Archiepiscopale. Dans celle-ci Gervais mit des Chanoines Reguliers, sous la Regle de S. Augustin. C'est la premiere fois qu'il est parlé de cette Regle, pour être observée en France par quelque Communauté. L'on a vû, que le Pape Nicolas II fit précisément la même année 1059 un Décret en faveur de l'institution des Chanoines Reguliers. De sorte que notre Archevêque a l'honneur d'en être le premier Instituteur en France, comme ce Pontife l'est en Italie. De l'établissement que Gervais en fit à saint Denys de Reims, et de celui que le célèbre Ives, depuis Evêque de Chartres, en fit quelques années après à saint Quentin de Beauvais, cet Institut, dont l'Eglise a tiré, et tire encore de grands avantages, se répandit dans les autres Eglises de France.

Marl. ib. p. 123 |
Boll. 23. aug. p.
575.

La Collegiale de saint Timothée à Reims, que l'Archevêque Adalberon avoit autrefois donnée à l'Abbaïe de saint Remi, étant reduite à un seul Chanoine par le malheur des temps, Gervais engagea l'Abbé Herimar à la rétablir. On y travailla dès 1064; et le zélé Prélat eut bien-tôt la consolation d'y voir douze Chanoines y faire regulierement l'Office Divin.

Mab. an. 1. 63. n.
6.

n. 69.

act. t. 9. p. 572.
n. 20 | ana. t. 1.
p. 256.

act. ib.

Mart. anec. t. 1.
p. 158.

Plusieurs autres Eglises eurent encore part à ses soins paternels, et à ses pieuses liberalités. La Cathedrale de Reims, et l'Abbaïe de S. Remi l'ont toujours regardé comme un de leurs Bienfaiteurs. Il fit aussi quelque donation à l'Abbaïe de saint Hubert en Ardene, en consideration du B. Thierrî Abbé du Monastere, avec qui il étoit en grande relation. Car bien que Gervais eût des défauts du côté de la douceur et de la politesse, il aimoit néanmoins, et honoroit beaucoup les personnes de pieté. Il les écoutoit même volontiers; et un Auteur contemporain a remarqué, que les avis salutaires de l'Homme de Dieu avoient beaucoup servi à corriger ce qu'il y avoit de dur et de fâcheux dans l'humeur et les manieres de ce Prélat, d'ailleurs recommandable à tant d'égards. Enfin dès 1038, lorsqu'il n'étoit encore que simple Evêque du Mans, il donna une terre considerable à l'Abbaïe de Vendôme nouvellement fondée par Geo-

froi Martel, Comte d'Anjou, et la Comtesse Agnès son Epouse.

Les Ecoles, ces Seminaires de la science et de la vertu, sont un avantage trop précieux aux yeux d'un Prélat, qui aime autant le bien de l'Eglise que l'aimoit Gervais, pour négliger de les entretenir. Aussi prit-il un soin particulier de celles de sa Cathedrale, et réussit à les rendre aussi florissantes, qu'elles étoient sur la fin du siècle précédent. La providence lui aiant envoié de Cologne le célèbre Bruno, depuis Instituteur de l'Ordre des Chartreux, Gervais l'en établit le Modérateur, après l'avoir attaché à l'Eglise de Reims par un Canoniat. On a parlé ailleurs ¹ des grands Hommes qui se formerent alors aux Letres sous l'Episcopat de notre Archevêque.

Guib. de Nov. vit. l. 1. c. 41 |
Mab. an. l. 66. n. 63 | Marl. ib. p. 133.

' Etant tombé dangereusement malade, le jour de la fête des Apôtres S. Pierre et S. Paul 1067, il fit assembler près de lui les Chanoines et les Clercs de son Eglise. Puis aiant fait en bon Catholique, ce sont les termes de l'Auteur original, sa profession de foi en leur présence, il reçut la sainte Eucharistie, en conjurant les assistants de lui être témoins devant Dieu, qu'il croioit qu'elle étoit réellement le Corps et le Sang de J. C. On verra par la suite, que plusieurs autres illustres personnages de ce siècle en firent autant à l'article de la mort, à raison des erreurs de Berenger sur cet adorable mystere. Quoique Gervais eût donné à son Eglise plusieurs ornemens, et des revenus considerables, on l'avertit cependant alors, qu'il lui avoit causé quelques dommages, qu'il falloit reparer. C'est ce qu'il promit de faire pleinement si Dieu lui accorderoit encore des jours. Mais il mourut le quatrième de Juillet suivant, auquel jour sa mort est marquée dans l'ancien Necrologe de sa Cathedrale, avec le legs de deux moulins, qu'il fit en faveur de ses Chanoines pour son anniversaire. Il étoit alors dans la soixante-unième année de son âge, et la douzième de son Pontificat, laquelle auroit été revoluë le quinzisième d'Octobre. Il fut enterré dans le chœur de la Cathedrale de Reims auprès de l'aigle, où l'on voit sa tombe avec une épitaphe de date fort recente, dans laquelle on a réuni tous les titres les plus magnifiques, pour conserver à la posterité la memoire de ce grand Archevêque.

Mab. ib. l. 63. n. 6 | act. t. 9. pr. n. 26.

an. ib.

Ibid | Alb. chr. par. 2. p. 110.

Marl. ib. p. 129.

¹ Voyés le nombre CV du discours historique à la tête de ce XI siècle.

Gervais possédoit réellement d'excellentes qualités; et le Lecteur est en état d'en juger par lui-même sur le détail de ses actions. ' Guibert de Nogent, Historien sincere, en parle avec éloge; ' et Foulcoie Poëte fameux de ce temps-là, l'a célébré dans ses vers, entre les plus illustres Prélats de son siecle. ' L'Abbé Guillaume, grand homme de mérite et de Letres, qui gouverna au même siecle les Monasteres de S. Arnoul de Metz et de S. Remi de Reims, lui donne aussi de grands éloges: ' en quoi il a été suivi par l'Auteur de la vie du B. Thiéri, Abbé de S. Hubert, qui écrivoit très-peu de temps après. Il est vrai aussi, que ces deux derniers Ecrivains n'ont pas dissimulé, que ce qu'il y avoit de louable en la personne de notre Prélat, étoit mêlé avec quelques défauts. ' L'Abbé Guillaume en particulier y en avoit découvert d'assez considérables, pour se croire fondé à établir un parallele, à cet égard seulement, entre Gervais et le fameux Archevêque Manassé son successeur immédiat. C'est sur cette ressemblance, selon lui, que les gents qui les avoient connus, disoient qu'il s'étoit fait une métempsycose de l'un à l'autre; l'ame de Gervais aiant passé dans le corps de Manassé.

' L'on ne voit point au reste, sur quel fondement cet Auteur a pû avancer des choses aussi deshonorables à la mémoire de notre Archevêque. ' L'autre Ecrivain s'explique, en faisant tomber les défauts qu'il avoit trouvés en lui, sur la dureté de son humeur et de ses manieres. Encore nous apprend-il, qu'il l'avoit beaucoup adoucie depuis ses étroites liaisons avec le B. Abbé Thiéri. De sorte que ces foiblesses, qui venoient moins du cœur que du génie naturel de Gervais, n'étoient pas suffisantes ' pour autoriser à le représenter sous de si noires couleurs, et le qualifier même de Tyran. Il sera sans doute arrivé, que ces contemporains de notre grand Prélat, qu'on fait parler ici, n'auront pris de lui une idée aussi desavantageuse, que ' sur la prétendue vision d'un certain Solitaire Italien, suivant laquelle il étoit arrivé à l'ame de l'Archevêque Gervais, ce que la fable prête à celle du Roi Dagobert I. Sans le secours de S. Denys et de S. Nicaise, elle étoit la proie du Diable. Vision qui n'est après tout appuïée, que sur le récit d'un Avanturier soi disant Manceau.

Outre les parents de notre Archevêque, que nous avons

Guib. ib.

Mab. ib. l. 66. n. 27.

ana. t. 1. p. 256.

act. ib. p. 572. n. 20.

ana. ib.

p. 279.

act. ib.

ana. ib. p. 256.

Marl. ib. p. 129. 130.

déjà nommés, ^a il nous fait connoître sa bisaïeule paternelle, qui se nommoit Roranse, et qui avoit eu pour sa dot la Terre d'Argentré au Maine. ^b Il avoit de plus deux frères, Bouchard et Robert. Bouchard fut aïeul de Mathilde, qui épousa Elie Comte du Maine, du mariage desquels sortit Eremberge, femme de Foulques Roi de Jerusalem. Robert épousa Elisabeth, qui lui donna au moins un fils nommé Gervais, dont il a été parlé.

^a Boll. ib. p. 333.
2.

^b Gall. chr. vet. t. 1. p. 505 | Mab. act. ib. p. 389 | Marl. ib. p. 112.

Cette généalogie, avec ce que nous avons dit plus haut du pere et de la mere de notre Prélat, est prise de ce que lui et Gervais son neveu nous apprennent eux-mêmes de leur famille. Il ne faut donc pas avoir égard à une autre généalogie, qu'en fait Dom Mabillon en un endroit de ses Annales. Suivant ce qu'il y en dit, Gervais auroit eu pour pere Bouchard l'ancien, Comte de Paris et de Corbeil, et pour mere Elisabeth qui avoit épousé en premieres nopces Aimon Comte de Corbeil. Bouchard le jeune et Rainauld Evêque de Paris auroient été ses freres; et il auroit eu pour sœur Grécie femme de Foulques Nerra Comte d'Anjou.

Mab. an. l. 57. n. 2.

§. II.

SES ECRITS.

DEUX des Ecrivains déjà cités, et contemporains de Gervais, réhaussent beaucoup la connoissance qu'il avoit des Belles-Letres. Mais il ne nous apprennent point s'il laissa quelque production de sa plume, qui pût faire preuve des éloges qu'ils donnent à son sçavoir. On sçait cependant d'ailleurs, qu'il fit quelquefois usage de sa plume; et il est venu jusqu'à nous quelques morceaux de ses écrits.

Mab. act. t. 9 p. 572. ana. t. 1. p. 256.

1°. Gervais fut en commerce de lettres avec tous les Papes de son temps, qui lui écrivoient assez fréquemment; puisqu'il nous reste plus de vingt de leurs lettres, qui lui sont adressées, en qualité d'Archevêque de Reims. Il y en a d'Etienne IX, de Nicolas II, et le plus grand nombre d'Alexandre successeur de Nicolas. Il n'en paroît point de Victor II; mais on a des preuves d'ailleurs qu'il lui écrivit aussi. Toutes ces lettres en supposent au moins autant de la part de Gervais; et il est hors de doute, que si l'on avoit été soigneux de nous conserver celles-ci, elles formeroient un recueil très-

Gerh. ep. app. p. 709-722.

interessant. On y auroit non-seulement grand nombre de traits pour l'Histoire du diocèse, de la Province même ecclésiastique de Reims, et de la France en general ; mais encore quantité de points sur la discipline de ce temps-là. Il est aisé d'en juger par celles des Papes, et le peu de celles de Gervais qui nous restent.

Marl. t. 2. p. 129 |
Bar. an. 1069.

Voici un de ces points de Discipline, sur lesquels notre Prélat consultoit Alexandre II. Il s'agissoit d'un Clerc, qui avoit été ordonné Diacre et ensuite Prêtre, sans prendre le degré de Sousdiacre, ce qui s'étoit fait, non par un motif d'ambition, mais par pure négligence. Il seroit difficile que le cas arrivât aujourd'hui, par les sages précautions que l'on prend, et qu'on ne prenoit pas apparemment alors. Le Pape consulté répond à la difficulté par une lettre, qu'on a oubliée dans le recueil de celles de ce Pontife, et qui se lit dans Baronius et Dom Marlot. Il est vrai qu'elle est presque la même, qu'une autre d'Alexandre à Rumold Evêque de Constance, qui l'avoit consulté sur un semblable cas. Le Pape le resoud en disant, que si la conduite du Clerc, dont il est question, se trouve irréprochable, il s'abstiendra des fonctions des ordres déjà reçus, jusqu'aux premiers quatre-temps. Qu'alors il se présentera à l'Evêque avec ceux qui doivent être ordonnés Sousdiacres, et qu'après avoir reçu cet ordre, il pourra reprendre l'exercice de ceux du Diaconat et de la Prêtrise.

Conc. t. 9. p.
1137.
Marl. ib | Bar. ib.

La lettre où Gervais exposoit cette difficulté, est perdue, ou encore ensevelie dans l'obscurité. Il en est de même de toutes les autres qu'il eut occasion d'écrire, soit aux Souverains Pontifes, soit à d'autres personnes, à l'exception de deux seules. L'une est adressée à Nicolas II, l'autre à Alexandre ; et les deux se trouvent avec celles de ces Papes dans la Collection générale des Conciles, dans le recueil des Historiens de France des Duchesne, et à la suite des lettres de Gerbert, de Jean de Sarisberi et d'Etienne de Tournai. La première fut écrite peu après le quatrième d'Août 1060, qui est la date de la mort du Roi de France Henri I, que Gervais annonce au Pape. Un des principaux objets de cette lettre, est de remercier Nicolas de la charité, et des bons offices qu'il avoit exercés envers un de ses Députés, qui étoit mort à Rome, et que ce Pontife avoit visité dans sa maladie, et pris soin de faire enterrer avec l'honneur conve-

Conc. ib p. 1097.
1098 | Du Ches. t.
4. p. 206. 207 |
Gerb. ib. p. 721.
722.

nable. Gervais s'y justifie aussi, comme il l'avoit déjà fait par une autre lettre, des faux bruits qui avoient couru contre son attachement sincère pour le S. Siège, et contre l'ardent desir qu'il avoit, et qu'il renouvelle encore ici, de voir le Pape en France.

L'autre lettre, qui est écrite à Alexandre II, rouloit sur des sujets beaucoup plus importants pour l'Histoire; mais par malheur la partie la plus intéressante nous manque. Gervais après y avoir dit un mot des troubles, que causoit dans le Royaume le second mariage de la Reine Anne, veuve de Henri I, avec Raoul Comte de Crespi, troubles qui l'empêchoient, lui Gervais, de satisfaire le desir qu'il avoit d'aller à Rome, il entreprenoit de mettre le Pape au fait des suites fâcheuses de ces secondes Noces. C'est ce détail qui manque à la lettre dans le manuscrits et les imprimés. Mais on sçait d'ailleurs, que ces suites allerent jusqu'à l'excommunication, que les Evêques prononcèrent contre Raoul.

Gerb. ib. p. 722.

Deux manuscrits de la Bibliothèque du Vatican, l'un appartenant autrefois à Christine Reine de Suede, l'autre à Alexandre Petau, Conseiller au Parlement de Paris, contiennent quelques débris des lettres de Gervais. Entre plusieurs titres que présente le premier manuscrit, cotté 197, on lit : *Fragments de quelques lettres de Gervais de Reims, et de Hugues de Lyon Légats Apostoliques*, par où l'on voit, que celui qui a dirigé le titre, ignoroit l'Histoire de notre Prélat, qui ne fut jamais revêtu de la dignité de Légat du S. Siège. L'inscription de l'autre manuscrit porte : *Quelques lettres de Gervais, Archevêque de Reims que l'on attribue fausement à S. Anselme*. Mais n'étant pas à portée d'examiner ces manuscrits, nous ne sçaurions prononcer définitivement, si ce qu'ils comprennent des lettres de Gervais, est différent de ce qui en est imprimé. Un troisième manuscrit de la même Bibliothèque, entre ceux de Petau, annonce encore un fragment de lettre du même Gervais à l'Evêque de Die. C'est incontestablement le fameux Hugues, qu'on a voulu désigner ici, et qui fut depuis transféré à l'Archevêché de Lyon. Mais en cela le titre est vicieux; puisqu'il ne fut élevé à l'épiscopat que plusieurs années après la mort de Gervais.

Montf. bib. bib. p. 18. 2. 64. 2.

p. 18. 2.

p. 64. 2.

Ibid.

2°. Il y a de notre Archevêque une courte relation bien écrite de quelques miracles, opérés par la vertu d'une portion des Reliques de saint Melaine, Evêque de Rennes. On en

Boll. 6. Jan. p. 333.

1. doit l'édition à Bollandus, qui l'a publiée avec de petites notes, à la suite de la vie du Saint; et de quelques autres miracles tirés de S. Gregoire de Tours. ' Gervais, qui étoit déjà Archevêque de Reims, l'écrivit à l'occasion du présent qu'il fit de ces mêmes Reliques à Even Abbé de saint Melaine, qui les lui avoit demandées avec beaucoup d'instance. Il nous apprend d'abord dans son écrit, adressé au même abbé par
2. quelles voies ces Reliques lui étoient venues. ' Roranse sa bisaïeule, Dame d'Argentré près de Laval qui n'est pas fort éloigné de Rennes, en étant en possession, les laissa à sa mort à Aimon son petit fils, pere de notre Prélat. Les miracles qu'il rapporte, s'étoient tous faits, ou dans sa famille, ou dans la ville du Château du Loir, dont son pere étoit Seigneur; et Gervais avoit été lui-même témoin de quelques-uns. Il paroît visiblement que son écrit n'est pas entier, et que la fin y manque.

3°. Divers traits de la relation du sacre de Philippe I Roi de France, dont il a été parlé, montrent qu'elle appartient à Gervais, qui y fit le principal personnage. On voit d'ailleurs par l'exemple du célèbre Hinemar, qui nous a conservé plusieurs couronnements de Rois et de Reines, que c'étoit la coûtume que les Archevêques de Reims dirigeassent eux-mêmes cette sorte de relations. Celle dont il est ici question, est sur-tout interessante, en ce qu'on y a le premier acte authentique du sacre de nos Rois de la troisième race. Quoique fort succincte, elle contient néanmoins avec beaucoup d'ordre, toutes les principales circonstances de cette auguste cérémonie. ' L'Auteur y rapporte en entier la formule du serment qu'y prêta le jeune Roi, ' et y a conservé les noms et les dignités de toutes les personnes de marque, qui y assisterent : des Archevêques, Evêques, Abbés et premiers Seigneurs du Roiaume. ' En parlant de l'ordre des suffrages, il a eu la précaution d'observer, qu'on permit par honneur, et par amitié aux Légats du S. Siège de donner le leur, mais après avoir expressément remontré, que le consentement du Pape n'y étoit point nécessaire : *Cum id sine Papæ nutu fieri licitum esse disertum ibi sit.* Cette relation n'est pas moins bien écrite, que la précédente.

Gene. ib. p. 1107.
p. 1107. 1108.

p. 1108.

Du Ches. ib. p. 161.

Chif. his. de T. app. p. 317-319.

On en a au moins quatre éditions. ' Les Duchesne l'ont d'abord publiée dans leur recueil d'Historiens, sur un manuscrit d'Alexandre Petau. ' Ensuite le P. Chifflet l'a reimprimée, sur
l'édition

l'édition précédente parmi les preuves de son Histoire de Tournus. ^a Depuis, on l'a fait entrer dans la Collection générale des Conciles; ^b et Dom Marlot lui a aussi donné place entre les pièces qui servent à l'histoire de notre Archevêque. Enfin on en trouve une traduction presque entière dans l'Histoire ecclésiastique de M. l'Abbé de Fleuri.

^a Conc. ib. p. 1107.
1108.
^b Marl. ib. p. 117.
118.

Fleu. H. E. l. 60.
n. 41.

Marl. ib. p. 129.

4°. L'épithaphe de notre Prélat, en citant Couvenier, ce qui montre combien en est récente la date, lui fait honneur d'une vie de saint Donatien, Evêque de Reims sur la fin du IV siècle. MM. de Sainte-Marthe, apparemment sur la même autorité, lui attribuent le même ouvrage. Mais outre qu'aucun ancien Auteur ne paroît avoir connu de vie de ce Saint, et qu'il ne s'en trouve aujourd'hui nul vestige, personne jusqu'à Couvenier, au moins que l'on sçache, n'a témoigné que Gervais en eût composé une. A la vérité Surrius a donné une Histoire de la translation de ce Saint, faite de Reims à Bruges en Flandres; mais elle ne peut être l'ouvrage de notre Archevêque, par la raison qu'elle a été écrite plus de trente-cinq ans après sa mort.

Gall. chr. vet. t. 1.
p. 507. 1.

Sur. 14. Oct. p.
759-762.

5°. Les trois vers suivants, qui selon toute apparence sont de la façon de Gervais, font juger, qu'il donnoit quelquefois des moments à la versification. Ils se lisent sous le ventre d'un grand cerf de bronze, qu'il fit faire, et placer sur un piedestal convenable, à la porte de son palais archiepiscopal. Gervais y a exprimé lui-même le motif, qui le porta à eriger ce monument. C'étoit à dessein de lui rappeler continuellement le souvenir du país où il étoit né, si propre pour la chasse, et si fertile alors en cerfs et autres bêtes rousses.

Marl. ib. p. 115.

Dum Cenomanorum saltus lustrare solebat
GERVASIUS, cervos tunc sufficienter habebat;
Hunc, memor ut patriæ sit semper, condidit ære.

En lisant ces vers on ne peut s'empêcher de penser, que Gervais en sa jeunesse avoit aimé la chasse des bêtes fauves, et que ne pouvant plus satisfaire cette inclination à Reims, soit à cause de ses occupations trop sérieuses, et de sa dignité d'Archevêque, soit parce que les plaines de la Champagne n'y étoient pas propres, il voulut au moins s'en dédommager en quelque sorte par l'objet d'un cerf jetté en fonte. Quoiqu'il en soit, on ne trouve point dans ce morceau de

versification la rudesse et platitude inséparables de presque toutes les autres pièces de vers du même temps. De sorte que si notre Prélat avoit laissé quelques autres productions de sa Muse, et qu'on eût été soigneux de nous les transmettre, elles ne seroient pas désagréables à lire.

p. 123. 124. 139-141 | Mab. ana. t. 3. p. 307 * 311 * | Mart. anec. t. 1. p. 158.

6. ' On nous a conservé plusieurs de ses Chartes, qui méritent quelque attention. Quoiqu'elles soient particulièrement des monuments de sa piété, et de sa généreuse libéralité envers les Eglises et les monasteres, elles ne sont pas indignes de tenir place entre ses écrits. Ce ne sont point de ces actes communs, qui ne contiennent que des formalités triviales et usées, exprimées en termes grossiers et barbares. On y découvre au contraire une habile plume, et un bon goût qui n'étoit pas ordinaire. Les dispositifs de celles en faveur du Chapitre de la Cathédrale du Mans, et de l'Abbaïe de Vendôme en particulier, annoncent même un Prélat, qui avoit une grande connoissance de l'Écriture Sainte, et qui sçavoit en faire un ingénieux usage. Outre les traits de son sçavoir, on y en découvre de sa modestie et de son humilité, qui prouvent que l'humeur dure et fâcheuse qu'on lui reproche, ne le dominoit pas toujours. Qu'il est aimable, qu'il est charmant de voir ce grand Prélat qualifier ses Chanoines, ses tendres enfants, ses chers associés dans le service qu'ils rendoient en commun à l'Eglise du Mans !

Conc. ib. p. 1108.

Gall. chr. ib. | Marl. ib. p. 118. 119.

Conc. ib.

7°. Il faut encore compter au nombre des écrits de Gervais, ' le discours qu'il fit au sacre du Roi Philippe, pour montrer que la dignité de Grand Chancelier, aiant appartenu aux Archevêques de Reims ses prédecesseurs, devoit lui être restituée. ' MM. de Sainte-Marthe et Dom Marlot attestent, que ce discours se trouve dans un manuscrit de l'Abbaïe de saint Thierrri près de Reims ; et ce dernier auteur en a même imprimé un morceau. L'on a vû que le discours fut goûté, puisqu'il eut son effet. Il ne paroît pas qu'on ait eu la même attention à recueillir ' l'autre discours qu'avoit déjà fait notre Prélat à la même cérémonie, touchant le droit de sacrer nos Rois, et celui de primauté sur toute la Gaule, l'un et l'autre attaché selon lui à l'Eglise de Reims et à ses Archevêques. Cet autre discours ne seroit pas moins curieux, que celui qui roule sur la prétention à la dignité de Grand Chancelier.

A l'occasion de l'Archevêque Gervais, dont nous venons

de finir l'Histoire, en ce qui concerne ses écrits, nos Lecteurs ne seront pas fâchés, que nous disions un mot d'un prétendu Evêque de même nom, que l'on place sur le Siège d'Amiens, où il n'y en eut jamais. Cependant François Eximenez, Auteur Espagnol du XIV siècle, de l'ordre de S. François, dans son traité du bon gouvernement des Princes et de la République cite sans hésiter ce prétendu Gervais en ces termes : *Gervasius Ambianensis Episcopus in suo Officiario*. Ce qui prouve, que ce Gervais est un Ecrivain purement imaginaire et fabuleux, sont les autres prétendus personnages qu'Eximenez cite encore avec assurance sous des titres pompeux : Luctorius Evêque de Beauvais, Audifax Conseiller de Pepin Roi de France, Amelius Général de la Cavalerie sous Charlemagne. Tous personnages inconnus, avant qu'Eximenez les eût imaginés. (XIX.)

Ant. bib. Hisp. 1.
9. c. 7. n. 372.

LE B. MAURILLE,

ARCHEVÊQUE DE ROUEN.

§. I.

HISTOIRE DE SA VIE.

MAURILLE, l'un des plus saints et vigilants Prélats de son temps, nâquit au Diocèse de Reims ¹ d'une famille noble, à la fin du siècle précédent. Il fut élevé dans l'Eglise de la même Ville ; et après y avoir fait ses premières études, il alla les perfectionner à l'Ecole de Liège. Cette Ecole étoit alors très florissante ; et Maurille y apprit tous les Arts Libéraux, et les trois parties de la Philosophie, qui étoient alors connues. De-là il passa en Saxe, et fut Ecolâtre de l'Eglise d'Halberstat, où il enseigna plusieurs années avec honneur.

Mab. ana. t. 2. p. 439. 440 | act. t. 9. p. 222. 223. n. 3 | Ord. vit. l. 4. p. 507.

1. ^a Ordric Vital, qui rapporte l'építaphe de Maurille, où il est dit clairement qu'il nâquit au territoire de Reims : *hunc Remis genuit*, le fait néanmoins de Maïence. ^b Mais il est hors de doute, qu'il a pris ici le pais de Gerbert compagnon de pénitence de Maurille, pour

celui de Maurille même : comme il lui est arrivé de le faire Italien, parce que Jean Abbé de Fécam sous lequel il se retira, l'étoit effectivement. ^c MM. de Sainte-Marthe en suivant cet Ecrivain, ont fait la même faute.

^a Ord. vit. ib. | l. 5. p. 567.
^b Mab. act. ib.
^c Gall. chr. vet. t. 1. p. 574. 1.

^aMab. ana. ib. p. 440.

act. ib. p. 223. n. 3.
^a ana. ib.

Guil. Pict. p. 195 |
Ord. vit. l. 5. p. 567.

Ibid | Mab. ib. p. 440. 441.

Mab. an. l. 57. n. 96.

ana. ib | Guil. Pict. ib. | Ord. vit. ib.

^a Cependant le desir des biens futurs croissant toujours dans son cœur, lui inspira un entier dégoût pour le monde. Conduit par ces pieuses dispositions, il revint en France, et alla enfouir tous ses talents dans l'obscurité d'un cloître. Il choisit l'Abbaïe de Fécam, où il se consacra à Dieu par la profession monastique, sous l'Abbé Guillaume, comme l'on croit, et par conséquent avant la fin de l'année 1030. ^a Maurille y vécut un temps considérable, et y fut un modèle de vertu. Mais l'amour d'une plus grande perfection l'en fit sortir; et avec la permission de son Abbé il se retira en Italie.

Là s'étant associé avec Gerbert, autre saint et sçavant Moine, qui fut depuis Abbé de S. Vandrille, ils menerent quelque temps la vie érémitique; travaillant de leurs mains, et ne s'occupant que de Dieu et de la céleste patrie. Genre d'occupation, s'écrie Guillaume de Poitiers, Auteur du temps, beaucoup plus excellent et plus sublime, que celui du fameux Platon; puisqu'il élevoit ces deux illustres Solitaires au-dessus de tous les avantages humains, et leur faisoit mépriser, non-seulement les richesses et la noblesse de leur parenté, avec les délices de leur patrie, mais encore toute étude d'une Philosophie séculière, qui n'avoit plus pour eux que de l'amertume!

Maurille ne put néanmoins si bien se cacher, que l'éclat de sa vertu ne le fit découvrir. Le Marquis Boniface, Seigneur du pais, informé de son mérite, lui donna l'Abbaïe de Sainte-Marie à Florence, vacante par la mort de son Abbé; et l'homme de Dieu malgré sa répugnance fut obligé de l'accepter par le conseil des gens de bien. Dom Mabillon, il est vrai, a de la peine à lui trouver place entre les Abbés, qui gouvernerent ce Monastère en ce temps-là. Mais la raison qu'il en allègue, ne peut contrebalancer l'autorité de trois Ecrivains du temps qui l'attestent. Maurille y fit observer la Règle aussi exactement qu'il lui fut possible, et y brilla par sa vertu au-dessus de tous les autres Abbés. Mais les Moines accoutumés à la licence sous son prédcesseur, méditerent de l'empoisonner pour s'en défaire. Dans cette extrémité le prudent Abbé imita l'exemple de S. Benoît son pere et son Docteur, qui s'étoit trouvé en pareil cas. Il quitta Florence, et revint à Fécam, avec Gerbert le compagnon de sa pénitence.

Maurille comptoit de finir ses jours dans le repos de cette

solitude ; mais la providence fit voir qu'elle avoit d'autres vûes sur lui. Le Duc Guillaume, aiant fait déposer cononiquement Mauger, Archevêque de Rouen, quoique son oncle paternel, à raison de sa vie scandaleuse, fit mettre à sa place le vénérable Moine Maurille. C'est ainsi que ce Prince le qualifioit, en s'applaudissant encore au lit de la mort de cette double action, persuadé que Dieu lui avoit renvoié Maurille de Florence à ce dessein. Guillaume de Jumiége place en 1054 la déposition de Mauger ; et son sentiment paroît appuïé sur ce que ce fut un Légat du Pape Leon IX, mort dès le mois d'Avril de la même année, qui présida au Concile de Lisieux où il fut déposé. Mais ce ne fut que sur la fin de l'année suivante, que Maurille lui succéda ; puisqu'étant mort au mois d'Août 1067, il ne tint pas ce siège douze ans entiers. Aussi la Chronique de Rouen et celle de S. Etienne de Caen ne placent son ordination qu'en 1055.

L'Eglise de Rouen, qui gémissoit depuis long-temps sous trois Archevêques consécutifs, qui en portoient le titre sans en remplir les devoirs, avoit besoin d'un Pasteur qui la consolât, et réparât ses pertes. Elle trouva en Maurille tout ce qu'elle pouvoit souhaiter. Il réunissoit en lui, comme on l'a vû, la naissance, la sainteté des mœurs, le sçavoir, l'amour pour l'observation des réglés. L'Episcopat ne changea rien à son genre de vie, qu'il continua le reste de ses jours, et ne servit qu'à donner un nouveau relief à ses jeûnes, à ses prières, à ses aumônes, et à faire voir qu'il sçut encore joindre à tant d'éminentes qualités le zèle, la vigilance, la sollicitude pastorale. C'est ce qui a donné occasion aux deux vers suivants, dans lesquels un Poëte, presque contemporain, a voulu représenter en racourci le caractère de son épiscopat.

Præsul MAURILIUS doctrinæ luce refertus,
Moribus eximiis præfulsit, et actibus almis.

Maurille en commença les fonctions par un Concile de tous les Evêques ses suffragans, qu'il tint à Rouen, auquel se trouva le Duc Guillaume. Le principal objet de cette assemblée étoit de tâcher de rétablir la continence dans le Clergé, et de remédier aux autres abus qui s'étoient introduits sous les trois Archevêques précédents. Le zélé Prélat attentif à tout ce qui se passoit dans l'étendue de sa Métropole,

Guil. Pict. ib. |
Mab. ib. p. 439 |
Ord. vit. l. 7. p.
657.

Will. Gem. l. 7.
c. 24.

Mab. ib.

Ord. vit. l. 4. p.
507 | Lab. bib.
nov. t. 1. p. 360 |
Nor. scri. ant. p.
1017.

Mab. ib. p. 438.
439 | Guil. Pict.
ib. | Will. Gem.
ib. | Ord. vit. l. 3.
p. 567.

Mab. ib. p. 442.

Ord. vit. ib.

Mab. ib. p. 441

^a Ord. vit. l. 3. p. 475.

alla l'année suivante à S. Evroul, accompagné de Hugues de Lisieux, Evêque Diocésain, d'Ansfoi Abbé de Preaux, Lanfranc Prieur du Bec, et plusieurs autres personnages d'une profonde sagesse, afin d'y rétablir la paix entre l'Abbé Thiérri et le Prieur Robert de Grentemaisnil, en quoi il réussit pour quelques mois.

Mab. ib. p. 442.

Tout le temps de son Episcopat fut une suite non interrompue de soins et d'attentions, pour faire observer les règles de l'Evangile et celles de la discipline Ecclésiastique.

act. ib. p. 223. n. 7.

En 1056 ou 1057, il célébra à cet effet un autre Concile; et il y a apparence que chaque année il en usa de même. Il se trouva, et présida même en 1061 à la célèbre assemblée de Caen, à laquelle assista le Duc Guillaume avec tous les Evêques, plusieurs Abbés et les Seigneurs de la Province.

ana. ib. p. 441 |
Ord. vit. l. 3. p. 567.

Au bout de deux ans, en 1063, ayant fini de bâtir sa Cathédrale, commencée par l'Archevêque Robert, Maurille assisté de tous ses suffragans, en fit la dédicace, qui fut suivie d'un Concile. L'auteur anonyme, que nous suivons ici,

Mab. ib. p. 441. 442.

avec Ordric Vital, apporte en preuve de l'époque marquée, le Pontificat de Victor II, et le règne de Henri I, Roi de France. Mais ces deux circonstances doivent s'appliquer à l'action précédente, dont parle le même Auteur. Après cette double cérémonie, à laquelle se trouva le Duc Guillaume, notre Prélat transféra dans la nouvelle Eglise les corps des Ducs de Normandie, Rollon et Guillaume Longue-épée.

Ord. vit. ib.

l. 4. p. 507 | Will.
Gem. l. 7. c. 38.

A la prière du même Prince, qui étoit revenu depuis peu de sa conquête de l'Angleterre, Maurille alla dédier l'Eglise de l'Abbaie de Jumiege. La cérémonie s'en fit le premier Juillet 1067, avec un pompeux et religieux appareil. Tous les Evêques de Normandie, le nouveau Roi et toute sa Cour s'y trouverent. Ce fut une des dernières actions de la vie de notre Archevêque, qui mourut le neuvième d'Août suivant. Sa mort fut aussi édifiante aux yeux des hommes, que précieuse aux yeux de Dieu.

Will. Gem. ib.

Un Auteur contemporain voulant en laisser une idée à la postérité, dit que ce grand Prélat mourut dans une profonde paix, et même avec joie, dans la confiance qu'il alloit régner avec J. C. *cum suo Rege Christo jam victurus, liber et gaudens decessit.* Il étoit alors dans la douzième année de son Pontificat, et environ la soixante-huitième de son âge. Son corps fut inhumé dans sa Cathédrale,

Ord. vit. ib.

où RICHARD un de ses Chanoines lui érigea l'Épitaphe suivante.

EPITAPHE.

Humani cives lacrymam nolite negare
 Vestro Pontifici, MAURILLO Monacho,
 Hunc Remis genuit studiorum Regia Nutrix;
 Potavit trifido fonte Philosophie.
 Vobis hanc ædem cœptam perduxit ad unguem,
 Lætitia magnâ fecit et encœnia.
 Cum tibi, Laurenti, vigilat plebs sobria Christi,
 Transit, et in cœlis laurea festa colit.

Le nom de ce pieux Archevêque a été inséré dans le Martyrologe Gallican et le Benedictin. Plusieurs Auteurs anciens et modernes lui donnent même indifféremment les titres de Saint et de Bienheureux. Cependant ni son Eglise Cathédrale, ni l'Abbaïe de Fécamp, qui ont été les témoins oculaires de la sainteté de sa vie, n'ont décerné à sa mémoire aucun culte public. Guillaume de Malmesburi et Alberic de Troisfontaines rapportent à son sujet deux circonstances fort extraordinaires, l'une qui regarde l'heure de son décès, l'autre son corps déjà inhumé. Mais les Auteurs contemporains ou presque contemporains, que nous avons suivis, n'en font aucune mention.

Mab. act. ib. p. 230. n. 19. 20 |
 an. l. 63. n. 5.

On sçait que l'Ordre Monastique est redevable au Bienheureux Maurille, de ce que S. Anselme l'embrassa préféralement à tout autre état. Ce fut encore lui, qui lui persuada de ne point quitter la dignité de Prieur du Bec, en lui prédisant en quelque sorte, qu'il seroit bien-tôt élevé à une plus grande. La chose arriva ainsi : Anselme ne tarda pas à devenir Abbé, ensuite Archevêque de Cantorberi.

act. ib. p. 228. n. 15.

§. II.

SES ECRITS.

L'ÉRUDITION de notre pieux Prélat étoit si connue, que Jean alors Evêque d'Avranches, et depuis Archevêque de Rouen, aiant composé son Traité des Offices Ecclésiastiques, non-seulement lui en fit la dédicace, mais

Mab. ib. p. 227. n. 12.

Guil. Pict. p. 193.

Mab. ib.

le soumit encore à son examen et à sa censure ; afin qu'il en jugeât en Maître, *Vigilantis Magistri censura corrigere*. On ne voit point au reste, que Maurille ait employé son sçavoir à écrire pour la postérité. Seulement il fit divers Décrets ou Statuts, dont il sera parlé. Il faut se souvenir, qu'après avoir embrassé la pénitence, il renonça à toute occupation littéraire, pour se donner tout entier à l'étude de la vraie sagesse. Il semble toutefois, aux termes de l'Evêque déjà cité, que le zèle ardent de Maurille pour la religion, dont l'affoiblissement lui causoit une vive douleur, lui avoit fait former le dessein de quelque ouvrage, sur lequel il l'avoit souvent consulté, afin de tâcher d'y remédier. Mais une santé fort valétudinaire ne lui permit pas d'exécuter ce louable projet. Il nous paroît que c'est dans ce sens qu'il faut prendre les expressions de l'Evêque d'Avranches, plutôt que de les entendre d'autres moïens, que notre zélé Prélat ne manqua pas d'employer. Malgré tous ces inconvénients, qui nous ont privés de plus importantes productions de sa plume, il y a de lui :

p. 226. 227. n.
11 | Conc. N. par.
1. p. 49.

1°. Quelques débris des Décrets qu'il fit dans la tenuë des Conciles de sa Province. On a vû qu'il étoit soigneux de convoquer souvent ces saintes assemblées, les plus propres à remédier aux maux de l'Eglise. Le morceau le plus intéressant qui nous reste du grand nombre de réglemens qu'il y publia, est une profession de foi sur le Sacrement de l'Eucharistie. Les termes en sont si clairs et si expressifs, que l'hérésie la plus raffinée, avec tous ses subterfuges, n'y peut trouver de faux-fuiant. Elle porte cette profession de foi : Que le pain mis sur l'Autel n'est que du pain avant la consécration, mais qu'alors sa nature et sa substance sont changées par la puissance ineffable de Dieu en la nature et substance du corps de J. C. non d'aucun autre corps, mais de celui qui étant conçu du S. Esprit, né de la Vierge Marie, attaché à la croix, enseveli dans le tombeau, et ressuscité le troisième jour, est assis à la droite de Dieu le Père. Elle s'explique de la même manière touchant le vin changé au sang de J. C. et prononce anathème contre quiconque attaqueroit cette sainte croïance, qui vient des Apôtres. Il est marqué à la tête, que cette formule fut faite à l'accasion de l'infâme doctrine de Berenger et de ses Sectateurs.

Ibid | Fleu. H. E.
1. 60. n. 19.

On est partagé au sujet du Concile dans lequel elle fut publiée.

publiée. Les uns sont pour le premier Concile, que notre Archevêque célébra aussi-tôt après son ordination. Les autres tiennent pour celui de 1063. Mais tous conviennent que cette profession de foi appartient principalement au Bienheureux Maurille. Elle étoit plus nécessaire en Normandie, qu'en beaucoup d'autres endroits, parce que Berenger y avoit plus travaillé à y répandre ses erreurs. Aussi y devint-elle si célèbre dans la suite, qu'il ne s'y tenoit plus de Concile, qu'on ne l'y réitérât. C'est à ce dessein qu'on l'a insérée dans l'écrit qui porte pour titre : *La manière ou l'ordre de tenir le Concile Provincial dans l'Eglise de Rouen.*

Mab. ana. t. 2. p. 461.

Il est aisé de juger par-là de la grandeur de la perte qu'on a faite, par la privation des autres Décrets ou Réglements de notre Prélat. Il est certain, qu'il en publia contre l'incontinence des Clercs, qui aiant été cômme autorisée par l'exemple de trois Archevêques ses prédcesseurs immédiats, devoit avoir fait d'horribles progrès. Il en fit aussi contre les autres abus introduits, afin d'y substituer l'observation des saints Canons.

p. 441.

Dom Guillaume Bessin, qui a fait beaucoup de recherches pour son nouveau Recueil des Conciles de la Province de Normandie; rapporte trois Décrets qui ont échappé aux injures du temps, entre ceux qui furent faits dans la célèbre assemblée de Caen en 1061. On voit par ce peu qui en reste, que le principal objet qu'on s'y proposa, fut la tranquillité publique et les bonnes mœurs : c'est-à-dire l'établissement de ce qu'on nommoit alors la Trêve de Dieu. Il est ordonné par un de ces Décrets, ce qui est aussi sage que remarquable, qu'on avertiroit tous les soirs le peuple au son de la cloche, de se rendre à la prière : après quoi chacun se retireroit dans sa maison, sans en sortir jusqu'au lendemain.

Conc. N. ib. p. 48.

On a imprimé dans la collection générale des Conciles, et Dom Bessin les a fait entrer dans son Recueil, treize Réglements de pénitence pour ceux qui tuent à la guerre. Il est marqué à la tête, qu'ils furent dressés par les Evêques de la Province de Normandie, et confirmés par l'autorité d'Ermenfroi, Evêque de Sion en Valais, Légat du Pape, et que les pénitences qui y sont prescrites, devoient être infligées à ceux qui avoient combattu pour le Duc de Guillaume, apparemment dans la conquête qu'il fit de l'Angleterre en 1066. Ce n'est pas que le métier de la guerre soit un crime,

Conc. t. 10. p. 352. 353 | N. ib. p. 50. 51.

comme le remarque fort bien S.-Augustin dans son homélie XIX sur les paroles du Seigneur, et qu'il faille mettre en pénitence tous ceux qui l'exercent. Mais c'est que les Militaires peuvent se porter à tuer, ou à blesser dans le combat, par d'autres motifs que celui d'une juste défense de l'état, ou des intérêts du Prince. D'ailleurs sous prétexte d'une juste guerre, ils se portent trop souvent à des actions défendues dans tout état ; le vol, les rapines, les vexations et d'autres crimes condamnés par la Loi de Dieu. C'est dans cette vue, que les sages Prélats de Normandie, à la tête desquels étoit alors le Bienheureux Maurille, dressèrent ces Canons de pénitence, qui entrent dans un juste détail, à l'égard de ceux qui avoient combattu pour la conquête de l'Angleterre.

Conc. t. 9. p.
1047-1050 | N. ib.
p. 40-45.

Notre vigilant Prélat adopta sans doute, et fit observer, autant qu'il lui fut possible, les Réglemens que l'Archevêque Mauger, son prédécesseur, avoit publiés dès 1050 dans un Concile où se trouverent seulement deux de ses suffragans. Ceux-ci sont au nombre de dix-neuf, sans compter la Préface, où l'on affecte de se plaindre des mauvais Princes, parce que Mauger étoit mal avec le Duc Guillaume son neveu. Ces Réglemens ou Canons, tendent principalement à réprimer les brigues auprès des Princes et de leurs Ministres ou Favoris, pour parvenir aux dignités Ecclésiastiques ; les autres diverses sortes de simonie ; les entreprises des Evêques et des Clercs les uns sur les autres. Le huitième, qui est beaucoup remarquable pour notre dessein, tend à bannir l'ignorance du Clergé ; défendant d'ordonner personne qui ne soit instruit. Il n'est rien statué contre l'incontinence des Clercs, parce peut-être que Mauger étoit lui-même dans le cas. Ces Réglemens dans l'édition de Dom Bessin, sont accompagnés d'amples notes, qui y répandent beaucoup de lumière.

Ord. vit. l. 3. p.
567. 568 | Pom.
cath. de Rou. p.
68. 69.

2°. On croit devoir donner à l'Archevêque Maurille les Epitaphes des Ducs Rollon et Guillaume Longue-épée. Les expressions d'Ordric Vital, qui les rapporte, ne permettent pas de douter, qu'elles ne soient de la façon de ce Prélat. Après avoir dit, qu'il fit transférer les corps de ces deux Princes dans la nouvelle Cathédrale, il ajoute : et *Epitaphia eorum super illos literis aureis annotavit*. La première de ces deux Epitaphes est en vingt vers, l'autre en quatorze, tous élégiaques. Maurille y a fort bien exprimé le caractère de l'un et de l'autre Duc, et réussi à y donner une juste notice de leurs actions plus mémorables. La versification qu'il y em-

ploie, n'est pas d'ailleurs si mauvaise, que celle de tant d'autres Versificateurs de son temps.

Mart. anec. t. 1.
p. 206. 720.

3°. Enfin il y a de lui une Lettre à l'Evêque d'Evreux, l'un de ses suffragans, laquelle porte aussi le nom de Jean Abbé de Fécam. Quoiqu'elle soit courte, elle est bien écrite, et intéressante pour établir le droit qu'ont les Supérieurs réguliers d'exercer la correction sur leurs sujets; indépendamment des Evêques, qui au terme de la Lettre, ne doivent point s'en mêler.

B E R N A R D ,

MOINE DE CLUNI.

BERNARD, qui fait le sujet de cet article, ne doit pas être confondu avec divers autres Moines de même nom et de la même Abbaie, tous plus recents que lui de plusieurs années. Trithême dit en un endroit de ses écrits, qu'il florissait dès 1050. Ailleurs il le place un peu plus tard et avec raison. On peut même reculer cette époque de quinze ans au moins. On en a la preuve dans un des Ecrits de Bernard même. Il nous apprend en effet, qu'il étoit étoit un des Elèves de S. Hugues, qu'il ne fut Abbé de Cluni qu'en 1049, et qu'il avoit tiré plus de secours de ses instructions, sur-tout pour acquérir la science de la religion, et l'intelligence des livres sacrés, que de sa propre industrie et de son application à l'étude. Aux sciences Ecclésiastiques il joignit aussi une grande connoissance des Lettres humaines; et ce qu'il y a encore de plus louable en lui, il soutenoit son sçavoir par une vertu exemplaire, et une grande modestie, dont on trouve des traits édifiants dans ses écrits. Il est, suivant toute apparence ce Moine Bernard, dont il est parlé au premier Chapitre du Recueil des miracles de S. Hugues, à l'occasion d'une merveille qui arriva à Cluni du vivant de ce pieux Abbé.

Trit. scri. c. 347.
chr. hir. t. 1. p.
202.

Clun. bib. app.
p. 23.

Trit. ib.

Clun. bib. ib.

p. 447.

S'étant apperçu, qu'à mesure que mouraient les Anciens, il survenoit aux jeunes des doutes et des difficultés sur les usages de la Maison, Bernard forma le dessein de les rédiger par écrit. Mais ne voulant rien faire sans la permission, et l'agrément de son Abbé, il s'en ouvrit à S. Hugues, qui l'approuva volontiers. En conséquence Bernard travailla à l'exécuter; et son ouvrage fini, il le dédia au vénérable Abbé,

app. ib.

Ffff ij

en lui donnant de grands titres d'honneur, et ne prenant pour lui-même que la qualité de simple frere. L'Épître Dédicatoire sert de Préface à son ouvrage; et c'est de-là que nous avons tiré presque tous les traits de l'Histoire de l'Auteur, qu'on vient de lire.

Bernard n'y fait aucune mention du Traité qu'Ulric, autre Moine de Cluni sous S. Hugues, composa sur le même sujet. De même, Ulric ne parle dans aucune de ses Préfaces, ni de Bernard, ni de son ouvrage. On ne doute point cependant que celui-ci n'ait écrit avant l'autre. Ulric n'écrivait que vers 1085: au lieu que Bernard l'avoit fait dès 1067, ou l'année suivante. Il y a beaucoup de ressemblance entre les ouvrages de l'un et de l'autre, comme on peut le penser; puisque c'est la même matière qui y est traitée. Néanmoins celui d'Ulric mérite la préférence, à raison de l'ordre et de la méthode qu'y suit l'Auteur; et il est le seul qui jusqu'ici ait été imprimé en entier. Mais s'il est plus méthodique que l'écrit de Bernard, celui-ci quoique compris seulement en quatre-vingt-un Chapitres, a l'avantage d'être plus ample, et d'entrer par conséquent dans un plus grand détail. C'est Dom Martene qui dans sa Préface sur les Rits monastiques, en porte ce jugement. Aussi l'a-t-il cité préférablement au traité d'Ulric dans le corps de son recueil.

p. 22. 23 | Mab.
an. l. 66. n. 105.

Mab. ib | Spic. t.
4. pr. p. 9.

Hen. Gan. scri. c.
2.

Trit. scri. ib.

Spic. ib. p. 7-9.

Clun. bib. ib. p.
23.

Henri de Gand et Trithème en parlent avec éloge. Le premier de ces Bibliographes le regardoit, comme fort utile aux Moines attachés à l'ordre de S. Benoît; et l'autre nous le donne comme un ouvrage bien écrit: *luculento Sermone conguessit*. On a montré le cas qu'on en faisoit par le soin qu'on a pris d'en multiplier les exemplaires. Outre celui dont s'est servi Dom Martene pour ses Rits, qu'il a composés à Marmoutier, Dom d'Acheri en avoit un autre, sur lequel il a publié la Préface de Bernard, à quelque chose près qu'il en a retranché vers le milieu, et d'où il a tiré trois Chapitres qui manquoient dans les Manuscrits du Traité d'Ulric. Dom Martin Marrier en avoit un troisième exemplaire, sur lequel André Duchesne a imprimé la même Préface en entier, parmi ses notes sur la Bibliothèque de Cluni. Enfin il y en avoit au Monastère de S. Etienne de Nevers un quatrième exemplaire, plus ancien que le précédent, à la tête duquel se lisoient ces quatre vers qui peuvent appartenir à notre Ecrivain.

Monache, qui Christi fieri pugil arripuisti,
 Ut pugnare scias, hoc opus inspicias.
 Lex sub qua vivis quæ sit, cognoscere si vis,
 Nosse quid hæc habeat pagina non pigeat.

Trithème atteste, que Bernard avoit encore composé d'autres Ecrits. Mais il ajoute aussi-tôt, qu'il n'avoit pû parvenir à en avoir connoissance par lui-même. Il y a un fameux Poème sur le mépris du monde, qui porte le nom d'un Bernard Moine de Cluni. Mais ce Poète est différent de Bernard, qui a recueilli et redigé les usages de cette célèbre Abbaïe. (XX.)

Trit. ib. | chr. hir. ib.

EVERHELME,

ABBÉ D'HAUTMONT.

EVERHELME, que d'autres nomment Everlin, ou Everhelin, étoit neveu du célèbre S. Poppon, Abbé de Stavelo, et apparemment de même país que lui : c'est-à-dire, de ce qu'on nomme aujourd'hui la Flandre Françoise, au Territoire de Terouane. Il embrassa la profession monastique à Stavelo¹ même, où son oncle, à qui l'Empereur S. Henri confia le gouvernement de ce Monastère en l'année 1020, pouvoit dès-lors être Abbé. De Stavelo Everhelme passa à Hautmont en Hainaut, dont il fut établi lui-même Abbé avant l'an 1048. Mais il eut le malheur de dégénérer et de la vertu de son oncle, et de la réputation avantageuse que se firent en ce siècle grand nombre d'illustres Abbés.

Mab. act. t. 8. p. 572. 595. n. 2. 56 | Voss. his. lat. l. 2. c. 44 | Gall. chr. roy. t. 5. p. 496 | Mart. voi lit. t. 2. p. 159.

Ayant fait quelques voïages à Blandinberg à Gand, il prit du goût pour ce Monastère, jusqu'au point qu'il en ambitionna la première place. A la mort de l'Abbé Guichard, il trouva le moïen de se faire reconnoître pour son successeur dès le mois de Janvier 1059. Malheureusement Everhelme y emploïa la voie de simonie, et ajouta à ce crime ceux de

Mab. an. l. 56. n. 69 | l. 59. n. 27.

Conc. t. 9. p. 1128.

Mab. act. ib. p. 596. n. 58.

Gall. chr. ib.

Conc. ib.

¹ Oudin suppose, qu'Everhelme fut d'abord Moine d'Hautmont. Mais nous avons la preuve de notre sentiment dans

une liste des hommes illustres qui sont sortis de Stavelo, imprimée sur un ancien manuscrit par Dom Martene.

Oud. scri. t. 2. p. 645 | Supp. p. 332.

la dissipation des biens du Monastère, et de l'inhumanité envers les Moines qui y servoient Dieu. Au moins fut-il accusé de ces excès, et de quelques autres encore plus grossiers auprès du Pape Alexandre II. Ce Pontife y voulant faire droit, renvoia l'examen de l'affaire à Gervais Archevêque de Reims, Métropolitain de la Province. On ignore quelle en fut l'issue. Il est à craindre, qu'elle ne fut pas gracieuse pour notre Abbé ; et c'est peut-être pourquoi ceux qui parlent de lui, ne le qualifient qu'Abbé d'Hautmont : de peur qu'en lui donnant le titre d'Abbé de Blandinberg, ils ne fissent revivre le fâcheux souvenir de la conduite qu'il avoit tenuë dans ce Monastère. Everhelme mourut, selon Sanderus et les Bibliographes de la Belgique, en 1069.

Gall. chr. ib. |
Swe. Ath. belg.
p. 234 | Andr. lib.
belg. p. 213.

Malgré les défauts de sa conduite, il n'a pas laissé de s'acquérir la qualité d'Ecrivain, par le soin qu'il a pris de composer la vie de S. Poppon son oncle, mort en 1048. Everhelme étoit fort propre à réussir dans cette entreprise. Outre que son degré de parenté l'avoit mis au fait de ce qui concernoit son Héros, et qu'il avoit passé une partie de sa vie sous sa discipline, ce fut encore lui qui lui administra les derniers Sacrements, et qui fit la cérémonie de ses obsèques. D'ailleurs il avoit quelque talent pour écrire, comme il paroît par son ouvrage.

Mab. ib. p. 500.
591. n. 46.

p. 571. n. 1.

Il avoit d'abord engagé ONULFE, Moine de Stavelo sous S. Poppon, à y travailler ; et celui-ci l'avoit accepté avec une sorte d'empressement, et même de reconnaissance pour l'honneur qu'on lui procuroit. Il trouvoit, il est vrai, de la difficulté à réussir dans l'exécution du dessein ; mais il espéroit qu'au moien de son assiduité persévérante au travail, soutenue d'une bonne volonté, il en viendroit enfin à bout. Onulfe avec ses belles dispositions mit effectivement la main à l'œuvre. Mais comme il étoit naturellement léger et inconstant, il négligea de la continuer. De sorte qu'Everhelme fut obligé d'exécuter lui-même ce dessein projeté. Il a pourtant fait à Onulfe l'honneur de conserver sa Préface, qui se lit sous son nom à la tête de l'ouvrage. Notre Auteur a réussi à nous donner un bon écrit. La matiere est déjà intéressante par elle-même, en ce que S. Poppon a été en son temps un des Réformateurs de l'ordre monastique. Everhelme a été attentif à décrire toutes les occasions où le S. Abbé a figuré en cette qualité, et les liaisons qu'il contracta en conséquence

p. 596. n. 58.

p. 569. n. 1.

p. 571. 572.

avec les puissances Sécularies. Attention qui lui a fait insérer dans son écrit plusieurs traits qui concernent l'Histoire générale de ce temps-là, sur-tout celle de Lorraine. Il faut bien se donner de garde au reste de confondre cette Vie de l'Abbé Poppon avec celle de Poppon Archevêque de Trèves, de même qu'Evervin, Auteur de celle-ci avec l'Historien Everhelme.

Voss. ib.

Surius est le premier qui ait publié l'ouvrage de notre Abbé : ce qu'il a exécuté en y faisant ses changements ordinaires, blâmés depuis par tous les Sçavants de bon goût.

Sur. 25. Jan. p. 626-646.

Dans la suite, Bollandus l'a fait réimprimer avec des remarques historiques et critiques, mais en lui rendant sa première intégrité, à la faveur de deux anciens Manuscrits.

Boll. 25. Jan. p. 636-652.

Enfin Don Mabillon en a donné une nouvelle édition sur la précédente, avec de nouvelles observations de sa façon.

Mab. ib. p. 569-596.

PIERRE,

MOINE DE MAILLEZAIS.

PIERRE, homme d'esprit, de mérite et de sçavoir, florissoit sous Goderan Abbé de Maillezais en Bas-Poitou, Monastère érigé depuis en Evêché, dont le siège a été transféré à la Rochelle. La manière dont il parle de Theodelin et de Humbert, prédecesseurs de Goderan, fait juger qu'il avoit embrassé la profession monastique dès le temps du premier de ces trois Abbés, qui mourut en 1045. Si notre Ecrivain fit ses études à Maillezais même, il faut dire que les Letres y étoient alors en quelque honneur. Il paroît effectivement avoir eu plus de goût pour les sciences, qu'on n'en avoit communément en son siècle. Il regardoit la mauvaise Philosophie à l'usage de ce temps-là, comme une subtilité de faux raisonnemens, qui devoit son origine aux Peripatéticiens; et deux ou trois Vers de sa façon, qu'il a insérés dans sa prose, montrent qu'il avoit mieux réussi en ce genre d'écrire, que presque tous les Versificateurs ses contemporains.

Lab. bib. nov. t. 2. P. 222.

p. 237.

p. 231.

Il y a de lui un écrit intéressant pour l'Histoire de ce siècle, principalement pour celle des Comtes de Poitiers, Ducs

- p. 222. 237. d'Aquitaine, et plus spécialement pour celle de l'Abbaïe de Maillezais. Pierre l'entreprit par ordre de l'Abbé Goderanne, qui succeda à Humbert en 1060, et qui fut depuis Evêque de Saintes. Goderanne n'ayant été élevé à l'épiscopat tout au plutôt qu'en 1065; et notre Auteur ne lui donnant point le titre d'Evêque en lui dédiant son ouvrage, c'est une preuve qu'il l'écrivit vers cette même année. Toujours est-il vrai, qu'il l'avoit fait avant 1074, qui est l'année de la mort de ce Prélat; puisqu'il le finit en s'excusant de ne pas s'étendre sur son sujet, parce qu'il étoit encore en vie.
- Lab. ib. p. 237. D'abord il n'étoit question que d'écrire l'Histoire de la translation des Reliques de S. Rigomer, Confesseur au païs du Maine, afin d'apprendre à la postérité par quelle voie elles étoient venues à la possession de l'Abbaïe de Maillezais, et à qui elle en étoit redevable. Mais notre Ecrivain jugea à propos de faire précéder cette relation, par une histoire abrégée de la fondation de son monastère, et même de tout ce qu'il sçavoit s'être passé de plus mémorable dans l'Isle de Maillezais, où il étoit situé. Tel est le plan d'ouvrage sur lequel Pierre entreprit de travailler, et qu'il a suivi en divisant son écrit en deux parties conformément aux deux principaux objets qu'il se proposoit.
- p. 222. 223. L'Auteur commence la première partie, qui comprend sept Chapitres, sans compter la préface, ou épître dédicatoire, par une description détaillée du territoire de Maillezais, qu'il qualifie du titre d'isle, parce qu'il se trouve entre deux petites rivières, l'Hautize à l'orient, et la Sevre au midi. Il nous apprend ensuite, quand et comment il commença à être habité et à avoir une Eglise. Puis parcourant tous les divers états où il s'est trouvé, autant qu'il en étoit instruit, il vient à la fondation du monastère, et aux principaux événements qui y étoient arrivés. Et comme cette fondation étoit due à la pieuse libéralité des Comtes de Poitiers, notre Ecrivain a cru devoir par reconnoissance s'arrêter de temps en temps à ce qui a trait à leur histoire. Quoique la seconde partie comprise en quatre chapitres sans la préface, soit destinée, suivant le plan de l'ouvrage, à faire l'Histoire de la translation de S. Rigomer, l'Auteur n'y emploie néanmoins que le dernier chapitre. Il traite encore dans les autres de ce qui concerne celle de son monastère, et c'est même par-là qu'il finit son écrit. Il est aussi à remarquer, que ces
- p. 236. 237.

ces derniers traits ne sont pas les moins intéressants. On y a la date¹ de la mort de Guillaume le Grand Comte de Poitiers, l'âge qu'il a vécu, le temps qu'il a gouverné ses Etats, et le lieu où il fut enterré. On y trouve de plus la succession des Abbés de Maillezais, depuis le commencement du siècle, avec leur éloge et la durée de leur gouvernement. Après quoi se lisent les deux vers suivants, qui finissent l'ouvrage.

Hic rivulum verbi libuit defigere nostri,
Ne protracta nimis tædio sit pagina Doctis.

Cet ouvrage a été imprimé par les soins du P. Labbe, p. 222-238. entre les autres monuments qu'il a recueillis pour l'histoire d'Aquitaine. A la fin du manuscrit, dont l'Editeur s'est servi, on lisoit deux traits de l'histoire de Guillaume fondateur de Maillezais, pere du précédent, avec le commencement d'un autre écrit. L'Editeur a publié ces morceaux, mais en avertissant qu'ils étoient d'une autre main que le texte de l'ouvrage, dont nous avons rendu compte. On juge par-là qu'ils n'appartiennent pas à notre Auteur.

Depuis l'édition du P. Labbe, Dom Mabillon a réimprimé l'Histoire de la translation de saint Rigomer, avec des observations et des notes de sa façon. Il l'a tirée d'un manuscrit de S. Benoît sur Loire, où elle se trouve à la suite des Legendes du même Saint. Cette partie d'histoire a été détachée de l'ouvrage de notre Ecrivain, et se lit au quatrième, ou dernier chapitre de son second livre. Seulement on y a mis trois lignes pour en faire le commencement, et l'on en a retranché tout ce que l'Auteur ajoute à la fin, sur les autres événements de son monastere, ce qui comprend une page entière. Les successeurs de Bollandus ont aussi donné à leur tour et avec leurs remarques, cette Histoire de la translation de S. Rigomer à la suite de sa vie, sur l'édition du P. Labbe leur confrere. Il n'y a au reste de difference entre leur édition et celle de Dom Mabillon que les trois premières lignes, par où commence celle-ci, et qui ne sont pas dans l'autre.

Dès l'entrée de son ouvrage notre Auteur nous apprend, Lab. ib. p. 222. qu'il avoit retouché de son mieux la vie du Saint d'un bout

¹ Cet endroit de l'écrit de notre Auteur ne s'accorde pas en ceci avec la chronique dite de Maillezais, que nous avons préférablement suivie. Mallea. chr. p. 206. 207.

Mab. ib. p. 133.
n. 1.

à l'autre. On a vû que cette mauvaise maxime de retoucher ainsi, sous prétexte de les polir, les anciennes Legendes des Saints étoit fort commune en ce XI siècle et dès le précédent. Celle que le Moine Pierre retoucha, se trouve dans le manuscrit de Fleuri, d'où Dom Mabillon a tiré l'Histoire de la translation. Elle n'a point été encore imprimée; et le public peut aisément s'en passer, depuis que les Continuateurs de Bollandus et M. l'Abbé le Beuf nous ont donné le texte original. Les deux éditions, quoique faites la même année en divers lieux, et sur divers manuscrits, sont néanmoins fort semblables, à quelques variantes près de peu de consequence.

Lab. ib. p. 236.

Pour ne rien omettre des travaux literaires de notre Auteur, nous ajouterons qu'il s'étoit proposé, si Dieu lui conservoit la vie, de faire la relation des miracles de S. Rigomer, suivant ce qu'il en pourroit apprendre de la bouche des Anciens, qui vivoient de son temps, et qui en étoient instruits. On ne voit point au reste, qu'il ait exécuté ce dessein projeté; de quoi les derniers Editeurs d'une partie de son autre ouvrage témoignent beaucoup de regret.

Boll. ib. p. 791.

GUILLAUME,

MOINE DE S. ÉVROUL,

ET AUTRES ECRIVAINS.

Ibid | Ord. vit. l. 3.
p. 499 | l. 5. p. 582.

GUILLAUME étoit de l'ancienne maison de Meslerau, au pais d'Ouche du côté de Sééz, connue dans les monuments latins sous le nom de *Merula*, et bienfaictrice de l'Abbaïe de saint Evroul. Aiant embrassé dans ce monastere la Regle de saint Benoît, avant les troubles qui l'agiterent, et dont on a parlé ailleurs, il s'y distingua par l'exactitude à remplir ses devoirs, son application à l'Étude, et le talent qu'il avoit de s'énoncer avec grace. Sa vertu qui le rendoit respectable, le fit élever au Sacerdoce. Il fut un des Moines de mérite qu'on choisit pour aller établir le Prieuré de Marcheville, sous la dépendance de S. Evroul. De son temps il y avoit dans cette Abbaïe plusieurs Moines studieux, qui

travailloient avec succès, comme on l'a vu, à cultiver les lettres, sur-tout à copier les bons livres, ce qui servit beaucoup à favoriser les études de Guillaume. Il commença au moins dès 1066, sous Mainier qui de Prieur de la Maison en fut fait Abbé en Juillet de l'année précédente, à se faire connaître par ses écrits. On ignore les autres événements de la vie de notre Ecrivain. Voici ce que l'on sait des productions de sa plume.

Mab.an. 1. 62. n. 82.

1°. Il a laissé de sa façon un corps d'homelies pour tout le cours de l'année, qui se trouvent dans deux manuscrits de l'Abbaïe de S. Evroul, cottés 65 et 66. L'ouvrage est dédié à l'Abbé Mainier, que l'auteur représente sur la fin de sa préface comme un homme de piété et de sçavoir. Guillaume y donne beaucoup dans le sens figuré, et ne laisse pas toutefois d'y établir une Morale assortie à la propriété de chaque fête.

Mss.

2°. Entre un assez bon nombre de manuscrits qui se conservent encore à S. Evroul, le P. Artur du Montier donne le catalogue de six à sept seulement parmi lesquels il y en a un qui appartient encore à notre Auteur. Ce sont des Homelies sur l'Apocalypse, qui portent disertement son nom en ces termes : *Homiliae Willelmi de Merula super Apocalypsim.*

Neus. pia. p. 130.

3°. Ordric Vital Moine de S. Evroul même dès la fin de ce siècle, atteste que Guillaume avoit aussi composé un excellent ouvrage, *egregium dictamen*, sur les miracles opérés en un lieu, alors nommé Parnes, que nous ne trouvons point dans la Notice des Gaules, par la vertu des Reliques de S. Josse. L'Auteur y touchoit aussi l'Histoire d'une des translations de ces mêmes Reliques : ou plutôt de la découverte qui s'en fit à Parnes, sous le regne de Henri I Roi France. Ordric rapporte cet ouvrage de Guillaume, qui ne paroît plus nulle part, à l'année 1066. On voit par là, et par la préface de ses Homelies adressée à l'Abbé Mainier, que notre Auteur florissoit alors.

Ord. vit. 1. 3. p. 499.

IL FAUT rapporter au même temps, pour les raisons qu'on va voir, un autre Ecrivain, qui a de plus un autre degré de conformité avec le précédent, en ce qu'il a aussi fait des Homelies. Celui dont il est maintenant question, est anonyme, et ne nous est connu que par son ouvrage. Dom Martene et Dom Durand l'ont découvert entre les manuscrits de l'Abbaïe de Floref, de l'ordre de Prémontré au diocèse de

Mart. voï. lit. t. 2. p. 123. 125

p. 126.

p. 125.

Namur. L'ouvrage est divisé en plusieurs parties, et traite de diverses matieres sous le titre *De viduitate*, et la forme d'homelies. Un des endroits copiés fait juger, que l'Auteur par le terme de veuve, dont il a tiré le titre général de la viduité entend l'Eglise. L'exemplaire de son ouvrage paroissoit dès lors ancien de plus de cinq cents ans. La troisième partie roule entierement sur l'Eucharistie; et l'on y trouve des preuves suffisantes pour juger, que l'ouvrage fut fait au temps que les erreurs de Berenger sur ce mystere, troubloient l'Eglise de France. Pour n'en pas douter, il n'y a qu'à se rappeler les traits que nous avons déjà rapportés, tant de l'écrit de Hugues Evêque de Langres, et de la letre d'Adelmann au même Berenger, que de la profession de foi dressée à ce sujet par le B. Maurille Archevêque de Rouen, puis les conferer à ce que dit notre Anonyme dans sa preface, et à ce qu'il se propose, dans les titres des chapitres de son ouvrage, de discuter en détail et avec une certaine étendue. On aura encore d'autres preuves dans la discussion des écrits du B. Lanfranc, de Guitmond d'Averse, de Durand de Troarn et de Berenger même.

Ibid.

Or notre anonyme entreprenant de détailler les erreurs de son temps sur l'Eucharistie, les expose ainsi. Les uns, dit-il, prétendent que le pain et le vin n'y sont point changés; qu'elle n'est qu'un simple signe: de sorte qu'on la nomme le Corps de J. C. non qu'elle le soit véritablement, mais seulement en figure, et qu'il en est comme de l'eau et du saint Chrême dans le baptême, et de la robe blanche qu'on donne à un nouveau baptisé, en lui disant: prenez cet habit blanc, et le présentez au tribunal de J. C. D'autres soutiennent, continue l'Auteur, que le pain consacré n'est pas purement une figure, mais que J. C. s'y trouve aussi avec le pain, dont il se fait une espèce de corps. Voilà le faux dogme de l'Impanation. Ceux-ci croient, c'est toujours notre Anonyme qui parle, que le pain et le vin sont changés au corps et au sang, non de J. C. mais de tout homme de bien et agréable à Dieu. Il semble par une circonstance de la profession de foi du B. Maurille, qu'il a eu en vûe la condamnation de cette opinion absurde. Ceux-là faisant injure à la grace de Dieu, disent que l'indignité des Prêtres rend nulle l'invocation du S. nom de Dieu; parce que selon eux le pain ne peut être changé au corps de J. C. que par une di-

gne consécration. D'autres poussant l'injure encore plus loin, sont dans l'opinion qu'il se fait à la vérité un changement en la chair de J. C. mais que ce changement ne persévérant point, à cause de l'indignité de ceux qui reçoivent l'Eucharistie, elle redevient un pur signe du pain. Enfin quelques autres, qui sont encore plus detestables prétendent que l'Eucharistie devient par la manducation, sujette à la digestion et à toutes ses suites.

Après ce détail, l'Auteur avertit qu'il va exposer ce que la vérité nous enseigne touchant le Corps du Seigneur, et que de-là il passera aux différentes questions qu'on fait naître sur ce Sacrement. C'est ce qu'il entreprend d'exécuter en vingt-trois chapitres, dont on a imprimé les titres. Il paroît par ce qu'ils annoncent, que notre Anonyme s'y prend en bon Theologien. Pour y proceder avec plus de méthode, et poser des principes fondamentaux et incontestables, il remonte dans les deux premiers chapitres jusqu'à l'Incarnation du Verbe, et montre : Que Dieu voulant que son Fils s'incarnât pour nous, il l'a élevé au-dessus de toutes choses. Qu'afin de nous inspirer une plus grande espérance de sa gloire, après nous avoir rendus participants par la grace de J. C. d'une nature semblable à la sienne, il nous a encore rendus ses freres, et qu'il a porté sa misericorde jusqu'à nous donner ce Fils, et toutes choses avec lui. Que pour plus grande certitude d'une telle faveur, Dieu qui est notre chef, nous a tellement établis ses membres, que réunis à ce divin chef, nous sommes appelés son corps; J. C. nous unissant à lui, et nous rendant les membres de son corps par le Sacrement et la réalité de son corps dans l'Eucharistie.

Ensuite l'Auteur explique ce que c'est que Sacrement, et en combien de manieres on entend ce terme. Après quoi il entreprend de prouver, que le corps de J. C. est appelé le Sacrement visible du pain et du vin par dénomination seulement. Les dix chapitres suivans sont destinés principalement à réfuter les erreurs détaillées dans la préface, et à établir les dogmes catholiques de la transsubstantiation et présence réelle, ce que l'Auteur promet de confirmer par le récit de plusieurs miracles. Parmi ces questions il en entremêle quelques autres, qui aiant toujours trait à son principal dessein, font voir que cet Anonyme avoit bien examiné sa matiere, et se proposoit de la traiter à fond, Il consacre un

c. 14. chapitre à montrer en quoi le Sacrement du Corps de J. C. differe des autres Sacrements, et en quoi il leur ressemble. ' Dans un autre il entreprend de prouver que bien que le Corps de J. C. soit local, c'est-à-dire en un lieu déterminé, il peut néanmoins se trouver en divers lieux au même moment.

p. 127. c. 16. Les points qu'il discute dans les autres chapitres, sans perdre de vue son principal objet, ne sont pas moins intéressants. Par exemple, ' que l'immolation de J. C. sur l'Autel ne suppose point, qu'il soit mis à mort de nouveau. Mais que cette immolation réelle, quoique représentative, a la même vertu sur l'Autel que sur la Croix. ' Qu'il y a deux manieres de manger son corps, l'une corporelle, c'est-à-dire réelle, l'autre spirituelle. Que les bons le reçoivent en l'une et l'autre maniere; mais que les méchants ne le font qu'en une seule, qui est la corporelle.

c. 21. ' L'Auteur emploie le vingt-unième Chapitre à montrer, que comme la consecration du Corps de J. C. n'est pas moins réelle, lorsqu'elle est faite par un méchant Prêtre: de même elle n'acquiert aucun degré de réalité, lorsque c'est un bon Prêtre qui la fait. Que le méchant Chrétien le reçoit également, comme l'homme de bien, quel qu'il puisse être sans qu'il y ait du plus ou du moins quant à la substance.

c. 22. Un traité de cette nature demandoit, qu'on y dit quelque chose de la préparation nécessaire pour recevoir l'Eucharistie d'une maniere salutaire. ' C'est à quoi notre Théologien destine son vingt-deuxième Chapitre. Enfin dans le vingt-troisième, qui est le dernier, il expose plus particulièrement les diverses questions qu'on faisoit alors naître sur le Sacrement du Corps et du Sang de J. C.

Si nous nous sommes un peu arrêtés à faire connoître cet écrit, c'est que personne n'a encore entrepris de le faire, et que d'ailleurs il meritoit d'être connu. Il est fâcheux qu'il ne le fût pas dès l'origine des erreurs de Luther et de Zuingle sur l'Eucharistie, on y auroit trouvé de nouvelles armes propres à les combattre.

Anse. app. p. 569. 1. ' Jean Picard, Chanoine Régulier de S. Victor à Paris, l'un des Editeurs de S. Anselme, avertit qu'en son temps il se conservoit à la bibliothèque de sa Maison, un traité manuscrit DE L'ORIGINE DES COMTES D'ANJOU, qui conduisoit la suite de l'Histoire jusqu'en 1069. On voit par-là qu'il n'est

point ce que Dom d'Acheri a publié sous le titre de Gestes des mêmes Comtes, ni ce qu'un d'entre eux en a écrit lui-même. Il nous suffit de renouveler cet avertissement pour montrer, que ce traité appartient aux années que nous parcourons ici. Ceux qui travaillent à l'Histoire d'Anjou, seront sans doute soigneux de faire des recherches pour le recouvrer.

On a dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi, une vie de S. SOLENNE, vulgairement S. Souleine Evêque de Chartres à la fin du V siècle et au commencement du suivant, de laquelle les critiques parlent d'une manière fort desavantageuse. Le célèbre Bollandus s'est néanmoins engagé de la donner au public ; et ses fidèles continuateurs ne manqueront pas d'aquiter sa promesse, en nous la faisant connoître pour ce qu'elle est. En attendant leur édition et leur sage jugement, nous nous bornerons à dire ici qu'elle nous paroît être l'ouvrage d'un Clerc de l'Eglise de S. Souleine, qui est aujourd'hui la Cathédrale de Blois ; et avoir été écrite un peu plus de vingt ans après la mort du B. Richard abbé de S. Vanne, ainsi vers 1070. C'est l'idée que nous en a donné un fragment de la vie même, publié par les soins de Dom Mabillon. Si le reste de la pièce est semblable à ce fragment, on peut dire qu'elle n'est pas mal écrite pour le temps où elle l'a été. Mais l'Auteur étoit trop éloigné du siècle où est mort saint Souleine, pour que son écrit mérite quelque créance.

M. l'abbé de Bragelone, Doïen de la Collegiale de S. JULIEN DE BRIOUDE en basse Auvergne, a dirigé un catalogue des Abbés, Prévôts et Doïens de cette ancienne et illustre Eglise. Il nous fait connoître par de fréquentes citations, que les Auteurs du nouveau *Gallia Christiana* ont répétées d'après lui, un Cartulaire du même Chapitre, qui contient au moins quatre cents vingt-huit tant diplomes, que chartres ou autres monuments semblables. Ce recueil, qui est intéressant pour l'histoire d'Auvergne, porte pour titre : *Liber de honoribus S. Juliano Collatis*, en 1066. Au moins ne se trouve-t-il plus cité pour les temps qui suivent : ce qui montre, qu'il fut fait vers la même année, ou peu après. Tous ceux qui sont au fait de l'Histoire conviennent de l'utilité de cette sorte de recueils ; et c'est ce qui nous tient attentifs à les faire connoître.

Coin. an. 497. n. 10 | 509. n. 12 |
Bail. 24. sep. p. 307.

Mab. act. t. 8. p. 534.

Gall. chr. nov. t. 2. p. 492.

p. 471. 476. 477. 487.

^a Mart. vol. lit. t.
1. par. 1. p. 173.

^a Il y a quelque part un SUPPLEMENT à la vie de S. Odon Abbé de Cluni, écrite comme il a été dit ailleurs, par le Moine Jean un de ses principaux disciples. Dom Martene et Dom Durand dans le cours de leurs voïages literaires, l'aïant vû manuscrit entre les mains de M. le Chambrier du Prieuré de Gigni en Franche-Comté, en ont publié la Préface. C'est l'ouvrage d'un Moine de l'Ordre de Cluni, qui faisoit sa residence dans quelque'une des Maisons dépendantes de l'Abbaïe de même nom. Il l'adresse à l'Abbé Hugues, qu'il qualifie reverendissime Abbé de S. Pierre, qui est le patron titulaire de cet illustre Monastere. On ne doute point, que ce ne soit le célèbre S. Hugues, successeur immédiat de S. Odilon. Il est clair par-là, que l'écrit appartient à quelque'une des années qui suivirent le milieu du XI siecle, avant le commencement du suivant.

p. 174.

On a vû par l'idée que nous avons donnée de la vie de saint Odon, que son Historien, quelque instruit qu'il fût des actions de son Héros, n'avoit pas entierement rempli son dessein. De sorte que le projet d'un supplement étoit fort convenable. Pour l'exécuter notre Anonyme, en homme judicieux, eut recours aux monuments originaux, qui pouvoient lui donner les éclaircissements nécessaires. Il reconnoît avoir beaucoup tiré de secours en particulier d'un poëme de l'Evêque HILDEBOLDE, que l'Abbé Hugues lui avoit communiqué. Poëme qui traitoit, comme on voit par-là, de l'Histoire de saint Odon, mais qui ne paroît pas que l'on connoisse d'ailleurs. On n'a guères plus de connoissance du Poëte son Auteur. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le *Gallia Christiana* ne nous présente aucun Evêque, ni Archevêque de ce nom, qui ait vécu depuis saint Odon de Cluni jusqu'à la fin de ce siecle.

Ibid.

L'Auteur du Supplement ne s'y est pas précisément borné à ce qui concerne saint Odon. Il y a aussi fait entrer plusieurs traits de l'histoire du Vénéral Bernon, son pere spirituel, cet homme plein de foi et de pieté, comme il le qualifie lui-même. Il y a encore touché par occasion divers faits, qui regardent les commencements et les progrès de l'Abbaïe de Cluni, qui est, dit-il, redevable de toute sa grandeur au B. Odon.

Boll. 20. aug. p.
24. n. 3.

Nous croïons pouvoir rapporter à quelque'une des années, que nous entreprenons de parcourir ici, la ' Legende, ou plutôt

plutôt l'espèce de Roman en façon de Legende de S. AMATEUR Ermite, honoré à Roquemadour en Querci. Il est au moins certain que l'écrit n'a été fait qu'après que les actes fabuleux de S. Martial premier Evêque de Limoges étoient répandus dans le public. Il semble même que le dessein qu'on s'y est proposé a été de venir à l'appui de l'opinion chérie des gents du país touchant l'apostolat de ce Saint, qui fit tant de bruit en France les années 1028 et 1031 en particulier. Roquemadour est un bénéfice dépendant de l'Evêché de Tullés, autrefois Abbaïe de l'Ordre de S. Benoit ; et il y a une Chapelle fameuse par les pèlerinages, où la dévotion envers la Sainte Vierge attire les peuples de Querci et du bas Limousin. L'Auteur qualifiant S. Amateur son Patron, c'est une preuve qu'il étoit du país.

p. 20. n. 22.

Bal. his. Tut. 1. 2.
c. 2.

Boll. ib.

p. 24. n. 1. 4.

Que son écrit au reste ne soit qu'une espèce de Roman, et même de Roman rempli de contradictions, c'est ce que montrent les traits suivants. S. Amateur, si l'on veut l'en croire, étoit domestique de J. C. et sa femme, nommée Veronique servante de la Sainte Vierge. Elle descendoit de Jacob ; et néanmoins on la confond presque au même instant, avec l'Hémorrhôisse de l'Evangile. Elle avoit déjà épousé saint Amateur, lorsque J. C. prêchoit en Judée. Le Saint étant venu dans les Gaules, y convertit Sigebert Duc de Bourdeaux ; et y aiant embrassé la vie éremitique, y fonda plusieurs Monasteres. S. Martial le tira cependant de la solitude, et l'envoia à Rome saluer de sa part l'Apôtre saint Pierre, au temps précis de son martyre. On a ici comme en tant d'autres Legendes encore plus anciennes des preuves que nos François avoient le génie tourné au Roman longtemps avant le milieu du XII siecle.

n. 2.

n. 1.

n. 3.

n. 4.

Cette pièce romanesque, que les Successeurs de Bollandus ont eu la complaisance de publier, sur les mémoires du P. Odon Gisseÿ, un de leurs Confreres, est divisée en neuf leçons, apparemment pour servir à l'Office du Saint. On est au reste avantageusement dédommagé du texte, par le suivant commentaire préliminaire, dont les Editeurs l'ont accompagné.

p. 16. 25.

La Legende de S. ETWIN ne vaut guères mieux, que le Roman dont on vient de parler. Ainsi il importe peu de la rapporter à ces temps-ci, ou à d'autres. D'ailleurs il y a lieu de douter, si elle appartient à un Ecrivain François, plutôt

^a Sur. 19. Oct. p. 872. 873.

Le Long, bib. Fr. p. 220. 2.
^b Sur. ib. p. 871.

p. 871-873.

Gonon. 1. 3. p. 136. 1.

Marca. his. 1. 4. p. 353. 354 | His. de Lang. t. 1. app. p. 83. 84.

His. de Lang. ib. not. p. 706. 707.

app. p. 83.

Marca. his. ib.

Sand. bib. ms. belg. par. 1. p. 185.

qu'à un Etranger, ^a sur ce que le Saint étant de la petite Bretagne, ou Armorique, alla mourir en Hibernie. C'est autant l'histoire de saint Guingalois, que celle de saint Ethbin. Le Saint vivoit au VI siecle, et il y a bien loin de-là jusqu'au XI, auquel on peut tout au plutôt placer sa Legende.

' Le P. le Long suppose, qu'il fut Abbé de Taurac, ce que ne porte point l'écrit que nous discutons ici. ^b Il en est seulement dit, qu'il quitta le Clergé de saint Samson pour se rendre Moine en ce Monastere, dont saint Similien étoit Abbé. Il seroit inutile d'entrer dans une plus grande discussion ; puisqu'on ne peut absolument rien établir sur cet écrit. ' Surius nous l'a donné dans son recueil, après en avoir changé le style ; ' et Gonon en a publié un abrégé, qu'il a tiré du miroir historial de Vincent de Beauvais.

' On trouve dans les manuscrits une petite Histoire, qui roule particulierement sur ce qui s'est passé en Languedoc. Les derniers Historiens de cette Province, et avant eux Messieurs Borel et de Marca, où plutôt M. Baluze, en ont publié quelques morceaux. Elle porte le nom d'un certain ODON ARIBERT, qui a paru à M. Baluze le même que celui dont parle la Duchesse Dodane dans son Manuel, et qui étoit oncle de ses fils, soit par Bernard leur pere, Duc de Septimanie et de Gothie, soit autrement. Dans cette supposition l'écrit appartiendroit au IX siecle. ' Mais M. la Faille et Dom Veissete ont donné tant de preuves solides du contraire, qu'on ne peut le rapporter tout au plutôt, qu'au siecle qui nous occupe. ' C'est ce qui paroît visiblement par l'épitaphe du Duc Bernard qui s'y lit en langue romanciere. On dit, il est vrai, qu'elle y a été ajoutée après coup. Mais d'autres circonstances, qui démentent la grande antiquité qu'on s'efforce de donner à cette Histoire, font voir qu'elle n'appartient qu'aux temps où la langue romanciere commençoit à être en usage, et qu'ainsi l'Auteur original peut fort bien avoir inseré lui-même dans son écrit l'épitaphe en question. ' Au reste Dom Mabillon et le Ministre Daillé n'ont pas laissé de se servir de cet écrit pour montrer, qu'anciennement on emploïoit quelquefois le Sang du Seigneur, c'est-à-dire, le vin eucharistique, à signer les lettres qu'on vouloit qui fussent sacrées et inviolables.

' Sanderus nous apprend, qu'on voïoit en son temps à l'Abbaie des Dunes, une Histoire manuscrite de trois Ducs des

Normans : Hagnus, Rollon et Guillaume, apparemment Longue-épée, avec un traité de la nature des animaux. Nous marquons ici ces deux écrits, non que nous aïons des preuves qu'ils appartiennent à ce siècle, plutôt qu'au précédent, où vivoient ces Ducs, mais pour ne les pas oublier entièrement. C'est tout ce que nous en pouvons dire, n'étant pas à portée d'examiner le manuscrit qui les contient. (XXI).

Fin du septième Tome.

TABLE

C H R O N O L O G I Q U E .

An. de J. C.
1004

LA culture des Letres tombe en plusieurs endroits ; la Noblesse sur-tout les méprise presque généralement : des Provinces entieres, nommément l'Armorique, se trouvent dénuées de gents de Letres. Les pillages, les rapines, les meurtres continuent. Les Seigneurs qui se multiplient à l'infini, se font eux-mêmes justice à main armée. Ces desordres joints à ceux qui regnent dans le Clergé, favorisent l'ignorance, le mépris et le dépérissement des Letres. A tous ces maux grand nombre de généreux Evêques opposent la tenue des Conciles où se font de sages reglements. Les Ecoles qui se multiplient à la faveur de la reforme des Monasteres, y apportent aussi quelque remede. Le B. Guillaume Abbé de S. Benigne de Dijon, et S. Odilon de Cluni continuent heureusement cette reforme dans nos Provinces, et même dans des pais étrangers. Richard, sçavant élève de l'Ecole de Reims, successivement Chantre et Doïen de cette Eglise, se rend Moine à saint Vanne de Verdun, et en étant devenu Abbé la même année, travaille de son côté à reformer d'autres Monasteres. L'Ecole de Chartres et celle de Liege, l'une et l'autre fort florissantes dès la fin du siècle précédent, acquierent un nouveau degré de réputation, la premiere, sous la direction du docte Fulbert, l'autre, sous le gouvernement du célèbre Evêque Notger. Il vient à l'une et à l'autre des Disciples de presque tous les pais, et elles deviennent toutes deux des sources fécondes et heureuses de doctrine. Celle de l'Abbaïe de Fécamp, qui étoit une Ecole autant de charité que d'instruction, et qui servit de modèle à plusieurs autres, se fait de la réputation ; et il en sort pendant tout le cours de ce siècle plusieurs Elevés d'un merite distingué. L'Abbaïe de Cluse au Diocèse de Turin, fondée et habitée par des François, continue à cultiver les Letres

avec succès. Heimon Evêque de Verdun, et Vernher de Strasbourg sont soigneux de soutenir le bon état où étoient les Ecoles de leurs Eglises. Les autres Ecoles Episcopales et Monastiques deviennent plus ou moins célèbres, suivant l'habileté, ou la réputation des Maîtres qui y enseignent. Abbon de Fleuri célèbre par sa vertu, son sçavoir et ses écrits, fait un voiage en Gascogne pour rétablir la discipline à l'Abbaïe de la Reole, et est mis cruellement à mort le treizième de Novembre. Gauzlin, frere naturel du Roi Robert, et l'un des grands Philosophes de son temps, qui fut depuis Archevêque de Bourges, lui succede dans la dignité d'Abbé de Fleuri, où il prend soin de soutenir les bonnes Etudes. Naissance de Berenger depuis Scolastique de Tours, et Archidiaque d'Angers, aussi fameux par ses variations, que connu par ses erreurs. On travaille à l'envi à renouveler les Eglises Cathedrales, celles des Monasteres et jusqu'aux simples Chapelles : ce qui engage à cultiver l'Architecture et les autres beaux Arts, et concourt à multiplier les Architectes et les Artistes. On les cultive avec succès notamment à saint Benigne de Dijon, et à saint Pierre le Vif à Sens. Odoranne Moine de cette derniere Abbaïe, en fait un grand ornement. A saint Remi près de la même Ville, sous l'Abbé Rainulfe ou Romulfe, grand homme de sçavoir et d'éloquence, on fait aussi quelque honneur aux Lettres. Wifroi, Prieur, puis Abbé de saint Victor de Marseille, y fait revivre l'esprit de saint Benoît, et y ressuscite les études. Il en sort grand nombre d'illustres personnages dans le cours de ce siècle, et ses Eleves reforment environ vingt Monasteres, soit en France, en Espagne, ou en Sardaigne. Constantin, Historien d'Adalberon II Evêque de Metz, est fait Abbé de saint Symphorien dans la même Ville. Adelbolde, depuis Evêque d'Utrecht, et l'un des plus polis Ecrivains de son siècle, est en grand honneur à la Cour d'Allemagne.

1005.

Aimoin Moine de Fleuri, qui avoit accompagné Abbon en Gascogne, revient à Fleuri, et y reprend ses travaux littéraires. A la sollicitation du B. Hervé Trésorier de saint Martin de Tours, il écrit la vie d'Abbon leur commun Maître, et la dédie à Hervé. Il fait aussi une Histoire des autres Abbés de son Monastere, qui paroît perdue, et continue la relation des miracles de saint Benoît. Gerard, ou Girard, au-

trement Gerould, Moine du même lieu et grand versificateur, paroît avoir vécu au moins jusqu'ici. Jean Moine de saint Amand, autre grand Versificateur, n'a guères vécu après le précédent. Ademar Moine de saint Cibard d'Angoulême, dans la suite un de nos célèbres Historiens de ce siècle, passe à saint Martial de Limoges, pour y continuer et perfectionner ses études. Dès ce temps-ci au moins il y avoit à Troïes une Ecole célèbre, à laquelle le sçavant Moine Olbert s'arrêta trois ans, avant que de passer à celles de Chartres et de saint Germain des Prés à Paris. Celle de Laubes, brillante dès le siècle précédent, se soutient avec avantage sous le docte Abbé Heriger. Il en est de même de celle de Langres, où l'Evêque Brunon porta dès 984 les connoissances littéraires qu'il avoit puisées à Reims sous le célèbre Gerbert. Naissance de Lanfranc, qui devint dans la suite le plus sçavant homme de son siècle, et le principal Restaurateur des sciences en France.

1006. Berthold, Evêque de Toul, qui avoit beaucoup de talent pour l'éducation de la Jeunesse, prend un soin particulier des Ecoles de son Eglise. On rapporte communément à l'une de ces premières années du siècle l'Historien Roricon, Ecrivain de très-mince mérite. Un moine de Blandimberg à Gand écrit l'histoire de la Translation des Saints Vandrille, Ansbert et Vulfram. Un autre Moine de Laubes retouche la vie de saint Erme, ou Ermion, Abbé de ce Monastere. Un troisième de saint Michel en Thierache, homme d'esprit et de bon goût, publie celle de saint Algise, ou Adalgise, Prêtre du País. Un quatrième Ecrivain encore anonyme fait l'histoire de S. Germain Evêque d'Amiens : autre ouvrage bien écrit pour le temps, mais de nulle autorité non plus que le précédent. Heriger Abbé de Laubes écrit à Hugues, qui fut depuis son successeur, sa belle et longue lettre sur divers points de critique. Aimoin de Fleuri finit sa relation des miracles de saint Benoît, et la dédie à Gauzlin son Abbé et aux Freres de la Maison. Olbert, un des célèbres Docteurs de son temps, après avoir parcouru les meilleures Ecoles de France, est appelé à Wormes auprès de l'Evêque Bouchard, et travaille avec lui à son fameux recueil de Canons. Le quinzième d'Octobre mort de Gausbert I, Abbé de Bourgueuil, de S. Julien de Tours et Reformateur d'autres Monasteres, de la façon duquel peuvent être les moins mauvais actes des Saints Martyrs Savin et Cyprien.

1007. Le deuxième de Février naissance de Gervais, successivement Evêque du Mans et Archevêque de Reims dans la suite, et l'un de nos Ecrivains. En Avril un Chanoine de Troïes, qui a voulu être inconnu, écrit l'histoire de l'invention du corps de sainte Mastidie Vierge, et la relation de ses miracles opérés jusqu'alors. Un Armoricaïn, ou autre François anonyme, fait une vie de saint Linuere, ou Lunatre, Evêque regionaire venu d'Angleterre en Armorique. Notger Evêque de Liege se trouve au Concile de Francfort pour l'érection d'un Evêché à Bamberg. Brunon, depuis Pape sous le nom de Leon IX, est mis, n'ayant encore que cinq ans, à l'école de Toul, et y a pour condisciples plusieurs autres Eleves de merite et de grande condition. En Octobre le célèbre Fulbert Ecolatre de Chartres est ordonné Evêque de cette Eglise, et devient un des oracles de la France. Le trentunième du même mois mort du Vénérable Heriger Abbé de Laubes, connu par sa pieté, son érudition et plusieurs écrits imprimés. Adalard Moine de Blandimberg, écrit à la priere de saint Elfege une vie de saint Dunstan Archevêque de Cantorberi, qui avoit passé quelque temps dans son Monastere.
1008. Domnus Moine de Mont-majour, après avoir passé neuf ans à l'Ecole de Chartres, retourne à son Monastere, où il communique les connoissances qu'il avoit acquises. Gerard autre Eleve de la même Ecole, est élu Abbé de saint Vandrille, où il porte la doctrine de Fulbert son Maître, et prend soin d'y entretenir de bonnes Etudes. Bernon, auparavant Moine de Fleuri, et disciple d'Abbon, qui acquiert dans la suite par son érudition les titres de Poëte, de Rhéteur, Musicien, Philosophe, Théologien, est fait Abbé de Richenow, et travaille à y faire fleurir les Letres et l'exacte discipline. Le dixième d'Avril mort du pieux et sçavant Notger Evêque de Liege, dont il y a divers écrits. Le Roi Robert assemble un Concile à son Palais de Chelles, où se trouvent plusieurs Prélats, nommément Fulbert de Chartres et Adalberon de Laon. Aimoin de Fleuri, Historien de France, et Auteur de divers autres écrits, ne paroît pas avoir vécu au-delà de ce temps-ci. André autre Moine de la même Maison, reprend la suite de la relation des miracles de saint Benoît, à laquelle Aimoin avoit travaillé, et la conduit jusqu'au regne de Henri I. Naissance de Thierrî, depuis Evêque de Verdun,

- qui fit un grand personnage dans le fameux schisme qui divisa le Sacerdoce et l'Empire. Un Moine de Laubes, qui avoit entrepris une Chronique, la finit cette année.
1009. Hugues Abbé de Farfe en Italie, envoie à Cluni pour y faire décrire les usages de cette Maison. Adam, le premier Maître qu'eut le fameux Berenger, qui lui succeda dans la suite, enseigne à l'Ecole de Tours. Naissance de Paul depuis Moine de saint Pere de Chartres, Auteur d'un recueil de monuments importants pour l'Histoire.
1010. Célèbres Conférences tenues à Limoges pendant un mois pour tâcher de convertir les Juifs qui demeuroient dans cette Ville. L'Ecole de saint Martial dans la même Ville se soutient avec honneur. Bernard disciple de celle de Chartres, passe à Angers, où les Etudes continuoient à être sur un bon pied, et y enseigne publiquement pendant trois ans. Mort d'Hel-dric, Abbé de saint Germain d'Auxerre, de la façon duquel il y a quelques vers et des miniatures, en quoi il excelloit pour le temps. Achard homme de grand sçavoir lui succede dans sa dignité. Adelbolde Eleve des Ecoles de Reims et de Liege, Ecrivain de grand mérite, est ordonné Evêque d'Utrecht. Guillaume Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, le plus sçavant Prince de son temps, fonde de nouveau l'Abbaïe de Maillezais, et fait de grands biens à plusieurs autres Abbaïes.
1011. Un Ecrivain sans nom fait en prose la Legende de saint Arnoul Martyr, dont les Reliques avoient été transferées depuis peu à Crespy en Valois; et Aezcelin Abbé du lieu met au bout de quelques années cette Legende en vers. Oliba, ou Oliva, grand Philosophe Chrétien, déjà Abbé de Riupol, le devient aussi de Cusan, alors au Diocèse d'Elne, maintenant de Perpignan, et gouverne, dit-on, en la même qualité plus de trente-cinq autres Monasteres.
1012. Jean un des Eleves de l'Ecole de Reims sous Gerbert, et l'un des éloquents hommes de son temps, après avoir dirigé les petites et grandes Ecoles d'Auxerre, est élu Evêque de cette Eglise. Un Ecrivain anonyme de Vienne en Dauphiné, fait un catalogue des Archevêques de cette Métropole, et des Evêques de Grenoble. Olbert après être revenu de Wormes à Laubes, écrit l'histoire de la translation et des miracles de saint Veron Confesseur, et est beni Abbé de Gemblou, où il fait fleurir l'exacte discipline, et l'étude de l'une et l'autre

tre Literature. Il y assemble à ce dessein une nombreuse Bibliothèque; et ses soins ont un tel succès, que pendant tout le reste de ce siècle et au-delà, l'Ecole de Gemblou se soutient en un état florissant. Hugues Archidiacre de l'Eglise Cathedrale de Tours fait un dialogue au sujet de l'interruption des miracles de saint Martin. Mais si l'écrit ne sortit des mains de son Auteur qu'après la mort du B. Hervé, il n'appartient qu'à l'année 1022, ou à quelqu'une des premières suivantes.

1013. Gerard I, l'un des plus célèbres Prélats de son siècle pour la doctrine et la vigilance épiscopale, qui avoit été nommé l'année précédente à l'Evêché de Cambrai, en est ordonné Evêque, et y entretient l'amour des Lettres. On enseigne à son Ecole tous les Arts liberaux; et l'on y donne de plus des leçons de Physique et de Morale. Bernon Abbé de Richenow accompagne à Rome le Roi saint Henri, et y assiste à la cérémonie de son couronnement en qualité d'Empereur. Il profite de ce voiage pour faire des observations liturgiques, qu'il sçut employer dans la suite dans ses écrits sur la même matiere. Gauslin Abbé de Fleuri est nommé à l'Archevêché de Bourges. Mais le Clergé et le Peuple refusant de le reconnoître à raison du vice de sa naissance, il va à Rome, et obtient un rescrit du Pape Benoît VIII, au moien de quoi il est inthronisé. Un Moine de Massai en Berri, aiant commencé une chronique, la finit à cette année.

1014. Jean Evêque Italien, qui sçavoit la peinture, se retire à Liege, et y finit ses jours. Cluni continue à se faire une si grande réputation par sa vertu et sa doctrine, que saint Mainverc Evêque de Paderborn en tire une colonie de Moines, pour établir cet institut dans son Diocèse. Un Moine anonyme de saint Bavon de Gand écrit la vie de saint Macaire Archevêque d'Antioche en Pisidie, mort à Gand deux ans auparavant, et fait aussi l'histoire de la découverte du corps de S. Bavon. Le vingt-deuxième de Decembre mort de saint Israël grand Chantre de la Collegiale du Dorat au Diocèse de Limogès, Auteur d'une vie de J. C. en vers et langue vulgaire, et de cantiques sur toute l'Histoire sainte. S. Gautier un de ses disciples, qui fut depuis Abbé de l'Esterp, se fait la reputation d'un des plus forts controversistes de son temps. Saint Thibault autre disciple de saint Israël, va perfectionner ses études à Perigueux, où il y avoit alors une

- Ecole de quelque nom , qui devint encore plus célèbre dans la suite.
1015. Mort de Constance Moderateur de l'Ecole de Luxeu , où l'éclat de son grand sçavoir attiroit des Etudiants de diverses Provinces. Adelberon grand homme de Letres , qui laissa de sa façon une Chronique qu'on croit perdue , dirige l'Ecole d'Utrecht. Ingon disciple de Gerbert à l'Ecole de Reims , succede dans la dignité d'Abbé de saint Pierre le Vif à Rainard , homme versé dans l'une et l'autre Literature , et y soutient les études établies par son Prédécesseur. Valcande Moine de Moïenmoutier s'applique à écrire pour la posterité , et publie peu après divers écrits , nommément sur saint Hidulfe , saint Dié , ou Diey , et les Abbés de Moïenmoutier en général. On donne dans cette Abbaïe un soin particulier à copier les bons livres ; et Humbert , depuis sçavant Cardinal de l'Eglise Romaine , y est reçu , et s'y engage bientôt dans la profession Monastique. Gerard Evêque de Cambrai fait la translation des Reliques de saint Aubert , un de ses Prédécesseurs ; et un Ecrivain nommé Fulbert , different de l'Evêque de Chartres de même nom , en prend occasion de composer la vie de ce Saint. Un Auteur inconnu d'ailleurs finit ici une Chronique dite de Sens , qui commence en 688.
1016. Le trente-unième de Janvier mort de Brunon sçavant Evêque de Langres , Auteur de quelques petits écrits , et auparavant disciple de Gerbert à l'Ecole de Reims. Lambert Prêlat fort zélé pour le maintien des bonnes études , lui succede dans sa dignité. Un nommé Ælbert publie une très-mauvaise histoire de saint Frederic Evêque d'Utrecht , et un Inconnu celle de saint Eon , vulgairement saint Zé , Evêque et Confesseur , laquelle ne vaut pas mieux que la précédente. Florent Abbé de saint Josse sur mer , dont il y a une troisième vie du Saint de ce nom , et Isambard Moine de Fleuri d'une vertu éminente et d'un sçavoir peu commun , qui a laissé quelques écrits de sa façon , paroissent avoir vécu au moins jusqu'en cette année. On croit y devoir rapporter aussi Ingomar , Historien de saint Judicaël Roi de la petite Bretagne , et Auteur d'une Chronique des Princes de la Domnonée.
1017. Dudon , Doïen de saint Quentin en Vermandois depuis l'année précédente au plutôt , qui avoit projeté dès la fin du X siècle une histoire des Normans , la finit plutôt en Roman-

cier qu'en Historien. Hildier, ou Hildegair, disciple de Fulbert de Chartres, et son Agent à saint Hilaire de Poitiers, y dirige une Ecole avec l'aide d'un sousmaître, et écrit de-là à ce Prélat plusieurs lettres interessantes. Célèbre assemblée en France, au sujet de l'apostolat de saint Martial, à laquelle se trouvent le Roi Robert, Gauzlin Archevêque de Bourges, et grand nombre d'autres Sçavants. S. Volbodon est élu cette année-ci, ou la suivante, Evêque de Liege, et fait monter avec lui sur ce siège toutes les vertus qui font les plus grands Prélats. Naissance de Durand, depuis Abbé de Troarn en Normandie; l'un des principaux Ecrivains qui refuterent les erreurs de Berenger.

1018.

Outre les autres sciences qu'on enseignoit à l'Ecole de Toul, on y donne aussi des leçons de Jurisprudence, ce qu'on ne voit point s'être fait en France depuis le retablissement des Letrés jusqu'ici. A Orleans, qui devient en ce siècle une source de lumiere et de doctrine tant pour l'Angleterre que pour la France, on voit deux Ecoles à la fois, l'une à la Cathédrale, l'autre à saint Pierre Puellier. Enguerran, depuis Abbé de saint Riquier, étudiant à l'Ecole de Chartres, commence à mettre en vers de l'avis de Fulbert son Maître, la vie de saint Riquier écrite par Alcuin. Naissance d'Ulric Moine de Chuni dans la suite, et l'une des grandes lumieres de l'ordre Monastique en ce siècle.

1019.

L'Abbaie de saint Gildas de Ruits aiant été rétablie, on y ouvre une Ecole d'autant plus nécessaire, que l'ignorance étoit plus grossiere et plus répandue dans le país. Richard II Duc de Normandie attire à Rouen par ses liberalités plusieurs Grecs et Armeniens, qui y sont de quelque utilité par leur sçavoir, sur-tout pour la connoissance des langues orientales. Thierrî, ou Diederic, Moine de Fleuri est appellé en Allemagne, où il enseigne successivement à Hirsfeld et à saint Alban de Maïence, et écrit les Coûtumes et usages de son Monastere, qu'il dédie à saint Bernouard Evêque d'Hildesheim. Oliba Abbé de plusieurs Monastères, est élu Evêque de Vic, ou Ausone, avant le mois d'Août. Halinard, sçavant élève de l'Ecole de Langres, et depuis Archevêque de Lyon, se rend Moine à saint Benigne de Dijon, et y continue à cultiver l'une et l'autre Littérature, la sacrée et la profane.

1020.

Odon Ecolatre de Marmoutier commencé à y enseigner ;

l'Ecole de cette Abbaïe continue à être florissante tout le reste de ce siècle. Célèbre Concile à Airy au Diocèse d'Auxerre, pour rétablir la paix en Bourgogne. Gauzlin Archevêque de Bourges y assiste; mais il n'en reste presque rien. La Cathédrale de Chartres est réduite en cendres; et l'Evêque Fulbert entreprend aussi-tôt, avec le secours de Canut Roi de Danemark et d'Angleterre, et de Guillaume V, Comte de Poitiers, d'élever le bel édifice qui subsiste aujourd'hui. Le Roi Robert fait un voïage à Rome en la compagnie du Moine Enguerran, nouvellement sorti de l'Ecole de Chartres, et d'autres personnes de sçavoir, et met sur l'Autel de S. Pierre un Répons de sa façon en l'honneur de cet Apôtre. Le moine Ademar, Etudiant à Limoges, fait une notice des Abbés de S. Martial. Bernard, Maître-Ecole d'Angers, entreprend un pèlerinage à Notre-Dame du Puy en Velay, et en écrit la relation. Maurille, Archevêque de Rouen dans la suite, quitte l'Ecole de Reims, et va à celle de Liège. Naissance de Foulcoïe, qui devint depuis le plus fécond et un des plus célèbres Poètes de son temps; et de Guillaume, dit de Poitiers, le plus poli de tous les Historiens de Guillaume le Conquérant.

1021. Heimon, Evêque de Verdun, attire à son Ecole un nommé Hermenfroi, qui sçavoit cinq Langues différentes. Le vingtième d'Avril, mort de S. Volbodon, Evêque de Liège, qui laisse de sa façon un Pseautier curieux, avec des effusions de cœur à la fin de chaque Pseaume. Adelholde, Evêque d'Utrecht, aïant dirigé un état des devoirs des Vassaux de son Eglise, le fait confirmer dans un Synode en présence de ces mêmes Vassaux. Olbert, sans cesser d'être Abbé de Gemblou, le devient de S. Jaques en l'Isle près de Liège, et y rétablit la discipline régulière avec les Etudes.

1022. Fameux Concile à Orleans, contre un rejetton de Manichéens. Gauzlin, Archevêque de Bourges et Abbé de Fleuri, y assiste et y fait un grand personnage. Jean, Moine de Fleuri, écrit à Oliba, Evêque de Vic, sur ce qui s'étoit passé à ce Concile. Enguerran, surnommé le Philosophe, et l'un des grands Versificateurs de son temps, est élu Abbé de S. Riquier, et travaille à enrichir la Bibliothèque, et à former aux Lettres et à la vertu plusieurs Elèves de mérite. Odoranne, Moine de S. Pierre le Vif, se voïant haï et vexé par des faux-freres, publie des Ecrits pour sa justification, et se trou-

ve obligé de se retirer à S. Denys près de Paris. Gerard, Evêque de Cambrai, se trouve à un Concile tenu à Aix-la-Chapelle. Berenger va de Tours étudier à l'Ecole de Chartres. Rainauld, Elève de cette Ecole, et l'un des plus sçavants Grammairiens de son temps, remplit l'office de Sous-maître à celle de Tours sous le Modérateur Adam.

1023. Le onzième de Mars, mort d'Arnoul, Archevêque de Reims, de qui l'on a divers petits Ecrits, qui sont autant de pièces originales pour l'histoire de son Pontificat. L'Ecole de Paris, florissante dès le siècle précédent, acquiert un nouveau relief. Lambert, disciple de Fulbert de Chartres, y enseigne publiquement, et amasse de grandes richesses dans cet emploi. Hildier, ou Hildegare, quitte S. Hilaire de Poitiers, où il enseignoit, et retourne à Chartres, dont il devint ensuite Chanoine, puis Sousdoïen. Adelbolde, Evêque d'Utrecht, aiant fini l'Eglise de S. Martin, un des beaux édifices de ce temps-là, en fait la dédicace avec un pompeux et religieux appareil. Gerard, Evêque de Cambrai, est Député vers le Roi Robert, de la part de l'Empereur S. Henri, pour l'inviter au colloque d'Ivois, et y assiste lui-même. Diederic, Moine de Fleuri, se trouvant enseigner en Germanie, écrit l'Histoire de l'Illation de S. Benoît, à la priere de Richard, Abbé d'Amerbach, à qui il la dédie. Mort de Hugues de Châteaudun, Archevêque de Tours, dont il y a une Lettre à Hubert, Evêque d'Angers, touchant l'excommunication.
1024. Jourdain, est sacré en Mars, Evêque de Limoges, et peu après écrit au Pape Benoît VIII, une forte Lettre contre l'Apostolat de S. Martial. Les Lombards offrent la Couronne d'Italie à Guillaume, Comte de Poitiers, qui la refuse par des motifs qui lui font plus d'honneur que le titre de Roi, et à qui cette affaire fait naître l'occasion d'écrire plusieurs Lettres intéressantes pour l'Histoire. Germain, Elève de l'Ecole de S. Bertin, qui a enrichi l'office Ecclésiastique de quelques Antienes et Répons de sa composition, est élu Abbé de Berg-S-Vinok. S. Odilon, Abbé de Cluni, fait un Poème lugubre sur la mort de l'Empereur S. Henri, arrivée le quatorzième de Juillet, et publie son célèbre Statut pour la Commémoration des Trépassés. Adelmanne, déjà ordonné Sousdiacre, est rappelé de l'Ecole de Chartres à Liège, et y est chargé dans la suite de la direction de l'Ecole de cette Eglise. Le dixième de Septembre, mort de Constantin, Abbé de S. Symphorien à

Metz , qui laisse de sa façon une Vie d'Adalberon II , Evêque de la même Ville. Alpert , ou Albert , Moine de la même Abbaïe , écrit vers ce tems-là une Histoire de divers évènements arrivés en son temps , dans laquelle il a inseré une Controverse contre les Juifs , et fait aussi un Traité des règles du Comput. On a une Chronique imparfaite de Nantes et du pais Nantois , qui contient une suite d'histoire jusqu'en cette année.

1025. Au commencement de celle-ci , mort de Gatzbert II , Abbé de S. Julien de Tours , l'un des sçavants hommes de son siècle , à qui peuvent appartenir les Actes des SS. Martyrs Savin et Cyprien , qu'on donne indifféremment à son Prédecesseur. Odolric , qui avoit fait avec succès ses principales études à Fleuri , est établi Abbé de S. Martial de Limoges , et y entretient la culture des Letres. Isembert , l'un des doctes Moines de son temps , dirige l'Ecole de S. Ouen à Rouen , d'où il est tiré au bout de cinq ans , pour être Abbé du Mont Sainte-Catherine à la porte de la même Ville , où il forme une célèbre Académie. Maurille quitte l'Ecole de Liège , et aiant passé en Saxe , enseigne publiquement et avec honneur à Halberstat. Un Moine d'Anzi-le-Duc , homme de sçavoir et de jugement , écrit la Vie de S. Hugues , Moine de S. Savin en Poitou , puis Réformateur de S. Martin d'Autun , et enfin Prevôt d'Anzi-le-Duc. Un autre Moine de S. Michel de Tonnerre , publie vers le même-temps , ou peu après , une Vie de Thierrî II , Evêque d'Orleans , mort dans ce Monastere en 1022 : ce qui n'empêche pas qu'un autre Auteur n'en écrive une autre dans la suite. Sur la fin de cette année Gerard , Evêque de Cambrai , assemble à Arras , dont il étoit aussi Evêque , un célèbre Synode , où après avoir instruit un rejetton d'anciens Manichéens , il leur fait abjurer leurs erreurs. Naissance de S. Gerauld , depuis Fondateur et premier Abbé de la Sauve-Majour , Auteur de quelques Ecrits.
1026. Gerard envoie les Actes de son Synode l'année suivante à Rainauld , Evêque de Liège. Arnoul , sçavant Moine de S. André d'Avignon , qui laissa plusieurs autres Ecrits de sa façon , finit sa Chronique à cette année. Gui Moine d'Arezzo , invente pour la facilité du plain-chant et de la Musique , les lignes , ou échelles , avec les clefs , auxquelles il applique les notes ; méthode facile , qui passe à l'usage des François , avant la fin de ce siècle. Le Thrésorier de la Collégiale de Tiel fait la Relation

de quelques miracles de Sainte Valburge, et la dédie à Adelbolde son Evêque. Le Monastere de Fleuri aiant été réduit en cendres, l'Archevêque Gauzlin qui en étoit Abbé, entreprend de le rebâtir, et l'exécute dans l'espace de deux ans. Bernard Maître-Ecole d'Angers, écrit tout au plus tard cette année-ci son Recueil des miracles de Sainte Foi. Un Moine de Mici près d'Orleans, fait l'Histoire de l'Invention de S. Mesmin, et trois ans après, celle de la Translation de S. Euspice. Le neuvième de Septembre, Brunon, depuis Pape sous le nom de Leon IX, est ordonné Evêque de Toul, et prend aussi-tôt des mesures pour la reforme des Monastères de son Diocèse. Halinard, Archevêque de Lyon dans la suite, est établi Prieur claustral de S. Benigne de Dijon.

1027.

Raoul Glaber, alors Moine de cette Abbaie, commence à travailler à son Histoire par ordre du B. Guillaume son Abbé. Widric, Abbé de S. Evre à Toul, travaille à la réforme des Monastères de ce Diocèse, dans lesquels il est soigneux de faire revivre l'amour des Letres avec l'esprit de S. Benoît. Le B. Richard, Abbé de S. Vanne, et S. Poppon de Stavelo, en font autant de leur côté en plusieurs autres Monastères. Celui de S. Vanne se distingue entre tous les autres en ces deux points. Naissance de Guillaume, dit d'abord le Bâtard à raison du vice de sa naissance, puis le Conquérant en conséquence de sa conquête de l'Angleterre, qui fut en son temps le Protecteur des Letres, et de ceux qui les cultivoient. Le vingt-septième de Novembre, mort d'Adelbolde, Evêque d'Utrecht, qui laisse plusieurs Ecris de sa façon nommément la Vie de l'Empereur S. Henri, l'un des plus précieux monuments de Littérature qu'ait produit ce siècle, mais malheureusement imparfait. Aganon, Chanoine de Châtillon-sur-Seine, qu'on suppose avoir écrit dès la fin du siècle précédent, ne publie tout au plûtôt qu'en cette année-ci son bel Ecrit sur S. Vorle.

1028.

Jean, surnommé Jeannellin à cause de la petitesse de sa taille, l'un des sçavants et illustres Abbés de ce siècle, le devient de Fécam, par les soins du B. Guillaume, qui l'étoit auparavant de ce même Monastère et de plusieurs autres qu'il avoit reformés. Hugues, autre homme de sçavoir, le devient de Laubes, où il soutient avec succès les bonnes Etudes, qui y étoient déjà en vigueur. Le B. Richard de S. Vanne, écrit plusieurs Letres aux Rois, aux Princes, aux Evêques, pour

les engager à soulager les indigents pendant la famine de cette année. Simeon, Moine du Mont-Sinaï, qui sçavoit l'Egip-tien, le Siriaque, l'Arabe, le Grec et le Latin, vient en Normandie, d'où il passe et s'arrête quelque-temps à S. Vanne de Verdun. Concile à Limoges au mois d'Août, auquel se trouvent onze, tant Archevêques qu'Evêques, et dans lequel on discute l'Apostolat de S. Martial. Ademar de Chabanois y prononce quelques Sermons, et écrit au mois de Septembre suivant sa longue et fameuse Letre circulaire en faveur du même apostolat. Odoranne, habile Orfévre, Moine de S. Pierre le Vif, est chargé de la part du Roi Robert et de la Reine Constance, de construire la belle châsse, vouée par cette Princesse à S. Savinien de Sens, et bien-tôt après écrit l'Histoire de la translation de ses Reliques dans la nouvelle châsse. Gonzon, Moine de Florence, ou Florine, dont il devint ensuite Abbé, fait une Relation des miracles de S. Gengoul, et l'adresse à toutes les Eglises du monde Chrétien. Humbert, Moine de Moïenmoutier, faisant de jour en jour de nouveaux progrès dans les Letres, s'acquiert quoiqu'encore jeune, la réputation d'un des sçavants hommes de son temps. On a une petite Chronique de Fleuri, qui se termine à cette année.

1029. Thiéri, célèbre Modérateur de plusieurs brillantes Ecoles dans la suite, dirige les petites Ecoles de l'Abbaïe de Laubes. Maurille quitte son emploi d'Ecolatre d'Halberstat, revient en France et se rend Moine à Fécam. Le dixième, ou onzième d'Avril, mort du docte Fulbert, Evêque de Chartres, dont il reste plusieurs monuments de Littérature. Sigon, l'un de ses plus illustres disciples, fait son Epitaphe, et lui succède dans la direction de son Ecole, ou peut-être Pierre Chancelier de la même Eglise. Engilbert, autre disciple de ce Prélat, va enseigner à Orleans; et sous lui se forment aux Letres plusieurs Elèves de mérite, nommément Gerould, qui passa dans la suite pour un grand Philosophe, un excellent Docteur, et la lumiere du pais. Berenger, après la mort de Fulbert retourne dans sa patrie, et ne tarde pas à y enseigner publiquement. Le Roi Robert fait faire avec beaucoup d'appareil la dédicace de l'Eglise de S. Agnan d'Orleans. Gauzlin, Archevêque de Bourges, et Abbé de Fleuri y assiste, et meurt le second de Septembre suivant. André, Moine de Fleuri, écrit peu de tems après sa Vie; et Veran qui lui succéda

- céda dans la dignité d'Abbé, signale la première année de son gouvernement par une copie du Recueil de Canons de Bouchard de Wormes, qu'il a soin de faire faire. Ademar de Chabanois finit à cette année sa célèbre Chronique.
1030. L'École de Vassor sous la direction de Rodulfe, qui devient ensuite Abbé de la Maison, fait honneur aux Lettres. On y cultive avec quelque succès pendant tout le reste de ce siècle les beaux Arts avec les sciences. La même chose se passe à l'École de S. Tron. Leger Chanoine du Puy en Velay devient Archevêque de Vienne, et y forme une nombreuse Bibliothèque. Le dix-neuvième de Juillet, mort d'Adalberon, surnommé Ascelin, Evêque de Laon, Auteur d'un Poème sur ce qui se passoit à la Cour, et de quelques autres écrits. Thierry, ou Diederic, disciple d'Abbon de Fleuri, qu'on a vû enseigner en Germanie, et qui a laissé divers écrits de sa façon, ne paroît pas avoir vécu au-delà de cette année. Ademar de Chabanois, Moine de S. Cibard d'Angoulême, avant que de partir pour le pèlerinage de Jerusalem, lègue ses Livres à l'Abbaie de S. Martial de Limoges, où il avoit fait ses études, et meurt dans ce voiage. Bernard, Maître-Ecole d'Angers, dont il y a quelques écrits, et dont on prolonge la vie jusqu'en 1054, ne vécut pas au-delà de cette année ou de la suivante. Un Moine de Maroilles au Diocèse de Cambrai, écrit la Vie de S. Humbert, Abbé de ce Monastere au VII siècle. Gerard, Evêque diocésain, fait la Dedicace de sa Cathedrale qu'il avoit rebâtie, et entreprend de réédifier celle d'Arras réduite en cendres cette même année.
1031. Le premier de Janvier, mort du B. Guillaume, Abbé de saint Benigne de Dijon, et Reformateur de plus de quarante Monastères, de qui il reste quelques petits écrits. Le sçavant Halinard est élu Abbé de saint Benigne. Le trente-unième du même mois, mort de Guillaume V, dit le Grand, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, Auteur de plusieurs Lettres intéressantes. En Janvier ou Fevrier, le Roi Robert donne l'Evêché de Langres à Hugues Clerc de Chartres, qui dans la suite écrivit le premier contre les erreurs de Berenger. Un autre Hugues, homme d'esprit et de mérite, est ordonné Archevêque de Besançon, et travaille avec succès à y former une bonne Bibliothèque, et à y faire fleurir son Ecole, qui se soutient pendant tout ce siècle sur un pied avantageux. On fait aussi de bonnes études à Epternac au Duché de Luxembourg.

- Thiofride, qui en fut ensuite Abbé, et qui a beaucoup écrit, commence à s'y former aux Letres: Fondation du Collège de la Porte de fer, dit autrement de saint Maurice à Angers, suivant l'opinion de quelques Modernes. Le vingtième de Juillet, mort de Robert, l'un de nos Rois le plus letrés, dont il y a divers petits Ecrits de piété. Concile à Bourges le premier de Novembre, dans lequel on fait quelques réglemens qui nous ont été conservés. Autre Concile à Limoges le dix-huitième et dix-neuvième du même mois. A celui-ci se trouve grand nombre de sçavants du païs et des Diocèses voisins, qui y étalent à l'envi leur érudition en faveur de l'apostolat de saint Martial. Jourdain, Evêque du lieu en fait l'ouverture, et y soutient le principal personnage. Il en reste des Actes fort prolixes, qu'Odolric, Abbé de saint Martial, prend soin de recueillir.
1032. En Janvier, Oliba, Evêque de Vic et Abbé de Riupol, fait faire la Dédicace de l'Eglise de ce Monastère, et en écrit la Relation. La cérémonie est pompeuse et suivie d'un Concile. Lanfranc et Garnier son compagnon d'Etude, donnent une application particuliere à celle des Loix, et expliquent publiquement à Pavie le Code Justinien. Lanfranc fait même un Recueil de sentences choisies du Droit, qui devient fort utile aux Juges et Jurisconsultes. Robert de Tombelaine, Ecrivain de quelque réputation dans la suite, se rend Moine au Mont-Saint-Michel au moins en cette année. Alestan et Odulfe brillent à Liège par leur sçavoir. Odoranne, Moine de saint Pierre le Vif, finit ici sa Chronique.
1033. Sanche le Grand, Roi de Castille, d'Arragon et de Navarre, introduit dans les Monastères de ses Etats l'institut de Cluni : à la faveur duquel et au moïen des Colonies qu'y envoïerent depuis les Abbaïes de saint Victor de Marseille et de la Sauvemajour on vit se renouveler toute la face de l'Eglise d'Espagne. Vippon, Historien de l'Empereur Conrad le Salique, et Panegyriste du Roi Henri le Noir son fils, passe au service du premier, et fait sur la rigueur de l'hiver de cette année un Poème qui est perdu. Un Moine de l'Abbaïe de Mouson finit à cette même année la Chronique de son Monastère, ouvrage intéressant pour l'Histoire.
1034. Albert, un des illustres Abbés de ce siècle, commence à gouverner en cette qualité l'Abbaïe de Marmoutier, et en fait un Séminaire de science et de vertu. Anastase, noble Venitien,

- célèbre dans la suite par sa sainteté et son sçavoir, se vient rendre Moine au Mont-Saint-Michel. Le cinquième de Décembre mort d'Othelbold Abbé de saint Bavon à Gand, dont il y a un écrit qui concerne particulièrement l'Histoire de ce monastere.
1035. Rodulfe d'Ecolatre de Vassor en devient Abbé, et se fait un devoir d'y maintenir les bonnes études. Poppon, Abbé de Stavelo, y attire de Laubes le célèbre Thierrri, pour diriger l'Ecole de sa Maison, qui reçoit par-là un grand relief. Un Auteur anonyme entreprend d'écrire une nouvelle Vie de saint Gerard de Brogne mort en 959, laquelle fait perdre l'original qui paroît avoir mieux valu. Guillaume le Bâtard, n'ayant encore que huit ans, succède au Duché de Normandie. On lui donne pour Précepteur Turoid, homme de grande naissance, de mérite et de sçavoir, à qui les factieux ôtent inhumainement la vie peu de temps après.
1036. Rainer, Moine de saint Guilain, écrit une nouvelle Vie du Saint de ce nom, et la relation de ses miracles. En Octobre, Gervais du Château-du-Loir, est élu Evêque du Mans, et sacré le dix-huitième de Novembre suivant.
1037. Un Ecrivain anonyme, qui semble avoir été Moine de saint Martial, finit ici une Chronique, à laquelle on a cru devoir donner le titre de Chronique de Limoges. Un autre Ecrivain encore sans nom, et du même Diocèse, fait la vie de saint Leonard.
1038. Syrus Moine de Cluni, qui avoit le talent de bien écrire pour son siècle, commence à travailler à la vie de saint Maïeul Abbé de ce Monastère, et la laisse imparfaite pendant quelques années. Mort de Raimbert, ou Rembert, à qui l'on attribue une histoire des Ducs de Lorraine. Concile à Gironne, auquel se trouve Oliba Evêque de Vic.
1039. Hugues Evêque de Lizieux, qui avoit beaucoup d'éloquence, et une noble passion pour les Livres, attire à sa Cathedrale les Clercs de sçavoir qu'il pouvoit, et donne par-là naissance à une espece d'Académie, qui fut célèbre sous son successeur. Mort de Pierre Chancelier de l'Eglise de Chartres, Auteur de divers écrits. Sigon lui succede dans la direction de l'Ecole de cette Eglise, et à Sigon un nommé Jean au bout de quelques années. Un Moine inconnu d'ailleurs, mais qui avoit le talent d'assez bien écrire, retouche la vie de saint Vinok. L'Ecole de Tours sous la direction du fameux Be-

renger devient florissante de plus en plus; et le mérite de ce Scolastique le fait élever à la dignité d'Archidiacre dans l'Eglise d'Angers.

1040. Lanfranc, parfaitement instruit des Lettres divines et humaines qu'il avoit étudiées en Lombardie sa patrie, vient en France avec une bande d'Etudiants de mérite, et s'arrête à Avranches, où il enseigne quelque temps. La réputation de l'Ecole de Poitiers y attire des Etrangers de fort loin. Guillaume, depuis Archevêque de Lizieux, et le meilleur Historien de Guillaume le Conquerant, y va étudier, et en retient dans la suite le surnom, n'étant presque plus connu que sous le nom de Guillaume de Poitiers. L'Ecole du Mans est dirigée jusqu'ici par Ermenulfe, à qui succède Robert, que son grand sçavoir fait surnommer le Grammairien. On publie une longue et mauvaise Légende de saint Lié Solitaire au Diocèse d'Orléans. Garsias, Moine de Cusan au Diocèse d'Elne, fait un ouvrage historique et moral, où l'on trouve plusieurs traits pour l'histoire de son Monastère, et une exhortation à ses frères. Mort d'Odolric Abbé de saint Martial, à qui appartient le recueil des actes du Concile de Limoges tenu en 1031. Vippon publie l'histoire de l'Empereur Conrad le Salique. Rainauld Archidiacre d'Angers, dont il fut depuis Maître-Ecole après le Scolastique Jean, Berenger autre Archidiacre de la même Eglise, ce qui montre contre l'opinion de quelques Modernes qu'il y avoit dès lors plusieurs Archidiaconés dans la Cathédrale d'Angers, et divers autres de nos gents de Lettres se trouvent, avec le Comte d'Anjou et grand nombre d'autres Seigneurs, à la célèbre dédicace de l'Eglise de Vendôme. Paul Moine de saint Père à Chartres, homme d'esprit et fort studieux, exerce au moins dès cette année l'office de Chancelier de son Monastère.

1041. Gozechin, l'un des grands Philosophes Chrétiens, enseigne avec éclat à l'Ecole de Liege, peut-être après Alestran et Odulfe. Un Auteur anonyme écrit la vie de saint Gregoire Evêque de Nicople, mort dans l'Orléanois au commencement de ce siècle. Mort de Germain Abbé de Berg saint-Vinok, à qui l'on attribue quelques Sequences pour l'office divin. Vazon célèbre Modérateur de l'Ecole de Liege, après avoir rempli les dignités de Doïen, d'Archidiacre et de Prevôt de cette Eglise, en est élu Evêque, et sacré l'an-

- née suivante, sans discontinuer de veiller sur son Ecole.
1042. Nicolas fils de Richard III Duc de Normandie est établi Abbé de saint Ouen à Rouen, et prend soin d'y faire fleurir les Letres pendant cinquante ans qu'il gouverne ce Monastere. Adelmanne Ecolatre de Liege publie ses Rythmes alphabétiques, dans lesquels il fait l'éloge de Fulbert son Maître, et des plus célèbres entre ses élèves et ceux de l'Ecole de Liege. Lanfranc quitte son Ecole d'Avranche, et se retire à l'Abbaïe du Bec nouvellement fondée par le B. Hellouin, où il se fixe, et embrasse la profession monastique. Foulcoïe sort de Beauvais sa patrie, et choisit pour sa demeure la ville de Meaux, où il est ordonné Soudiacre dans la suite, et se fait connoître par ses poësies. Naissance d'Odon, ou Otton; depuis Pape sous le nom d'Urbain II.
1043. Maurillé avec la permission de son Abbé, passe de Fécam en Italie, où après avoir vécu quelque temps en Solitaire, il est fait Abbé de sainte Marie à Florence. Frolland, dont il y a une letre à Berenger fort bien écrite, est ordonné Evêque de Senlis. Syrus Moine de Cluni à la sollicitation de l'Abbé Odilon, met la derniere main à la vie de saint Maïeul, et la dédie à son Abbé. Peu de temps après Aldebald, autre Moine du lieu, y fait des additions fort superflues; et Raimbauld, un de ses Confreres y ajoute une préface en vers. Un Moine de Souvigni abrege ensuite cette même vie, et y joint une histoire des miracles de saint Maïeul. S. Odilon de son côté fait lui-même une vie du même Saint, qui est un panégyrique plutôt qu'une histoire. Bovon, homme de merite et de sçavoir, d'Ecolatre de saint Bertin en devient Abbé.
1044. Ponce Evêque de Marseille, de concert avec l'Abbé de saint Victor, établit à saint Pierre d'Auriol une Communauté de Moines Grecs, qui peuvent donner du gout pour leur langue, et faciliter les moïens de l'apprendre. Translation des Reliques de saint Antide Evêque de Besançon et Martyr, qui fait naître l'occasion d'écrire peu après une Legende insoutenable de ce Saint. Vippon publie le panégyrique du Roi Henri le Noir, et quelques autres moindres poësies. Teulfe, ou Tendulfe, autre Poëte, célèbre les louanges de l'Ecole et des Etudiants de l'Abbaïe des Fossés près de Paris. Oderic, homme de grand merite, qui a laissé quelques écrits de sa façon, est établi Abbé de Vendôme.
1045. Lanfranc est fait Prieur du Bec, et y ouvre une Ecole, qui de-

vient la plus célèbre Académie qu'on eut vû depuis plusieurs siècles. On y accourt de presque tous les païs éloignés, comme des diverses Provinces de France. Les Maîtres des autres Ecoles les plus fameuses se font un merite de se rendre disciples de Lanfranc; et il se forme sous lui une multitude de grands hommes, qui ont fait honneur à l'Eglise, à l'Etat et à la Republique des Letres. Concile à saint Michel dans le Lampourdan, auquel assiste Oliba Evêque de Vic. Hermanne, l'un de nos Ecrivains, est ordonné Evêque de Wilt en Angleterre. Le neuvième de Decembre mort d'Enguerran sçavant Abbé de saint Riquier, dont il reste plusieurs écrits, sur-tout en vers. Gui l'un de ses disciples, alors Archidiacre, puis Evêque d'Amiens, fait son épitaphe. Un autre Ecrivain compose au bout de peu d'années sa vie, qu'on regarde comme perdue. Gervin sçavant dans les deux langues, la Greque et la Latine, et honoré comme Saint, succede à Enguerran, et soutient comme lui dans son Monastere la culture des Letres et l'amour des bons livres. Odoranne Moine de saint Pierre le vif, fort habile dans les beaux Arts, et dont on a quelques écrits, vivoit encore en cette année, âgé de soixante ans.

1046.

Fondation de l'Abbaïe de la Chaise-Dieu en Auvergne, qui devient pendant tout le reste de ce siècle et au-delà, une Ecole de science et de vertu. Vazon Evêque de Liege écrit à Henri Roi de France une belle letre, pour le détourner de faire la guerre à Henri le Noir Roi de Germanie. Halinard Abbé de saint Benigne de Dijon est ordonné Archevêque de Lyon, et accompagne ce dernier Prince à Rome, où il se fait admirer des Romains par son éloquence. Le quatorzième de Juin mort du B. Richard Abbé de saint Vanne, Reformateur de plus de vingt autres Monasteres, Maître de plusieurs illustres disciples, et Auteur de divers écrits. Etienne l'un de ses élèves, est fait Abbé de saint Urbain en Parthois au Diocèse de Châlons sur Marne, et travaille peu après sur l'histoire de saint Urbain I Pape. Saint Odilon Abbé de Cluni écrit cette année-ci au plutôt la vie de l'Imperatrice sainte Adelaïde. Un Moine anonyme de Ruits au Diocèse de Vennes, qui avoit le talent de bien écrire, fait la vie de saint Gildas, Patron de son Monastère. Widric Abbé de S. Evre à Toul, compose la premiere partie de l'histoire de S. Gerard Evêque diocésain, et la dédie à Brunon l'un de ses

Successeurs et depuis Pape. Gerard, ou Girard, qui le fut aussi dans la suite sous le nom de Nicolas II, aiant passé de France en Italie, est élu Evêque de Florence en Toscane. Adelmanne quitte l'Ecole de Liege, et se retire en Allemagne, comme en exil. Ainard, ou Einard, grand homme de Letres, et l'un des disciples du célèbre Isembert, est établi premier Abbé de saint Pierre sur Dive en Normandie, et y fait vivre l'esprit de piété et les bonnes études. Vautier, homme de vertu et de sçavoir, est aussi élevé à la dignité d'Abbé du saint Sepulcre à Cambrai. Thiéri fameux par la part qu'il prit au Schisme dans la suite, est nommé à l'Evêché de Verdun, et reçoit l'ordination épiscopale l'année suivante. Naissance de saint Etienne de Thiers, Instituteur de l'ordre de Grandmont dans la suite.

1047. Francon, depuis Ecolatre de Liege, commence à se faire connoître par ses écrits. Sigon, qu'il ne faut pas confondre avec le chantre de l'Eglise de Chartres, de même nom et disciple de Fulbert, se rend Moine à Marmoutier, où trouvant établies de bonnes études, il y fait des progrès jusqu'à devenir habile dans le grec et dans l'hebreu. Mort d'Isembert I Evêque de Poitiers, dont il y a deux lettres écrites avec beaucoup de politesse. Thiéri, qui avoit tous les talents pour enseigner avec fruit, est attiré de Stavelo à saint Vanne de Verdun, pour y diriger l'Ecole. A sa place Folcuin élève du sçavant Olbert, devient Ecolatre de Stavelo. Oliba Evêque de Vic et Abbé de plusieurs Monasteres, de qui il reste quelques petits écrits, préside au Synode de Tulujes au Diocèse d'Elne, qu'il gouvernoit en l'absence de l'Evêque, et meurt peu de temps après. Raoul Glaber, célèbre Historien de ce siècle, ne finit son histoire qu'en cette année, quoique d'autres en rapportent l'époque à l'an 1044, et la dédie à saint Odilon son Abbé. Halinard Archevêque de Lyon est postulé pour succéder au Pape Clement II, et l'évite par humilité. Le sixième, ou seulement le treizième de Decembre, ordination d'Eusebe Brunon Evêque d'Angers, qui fit bien-tôt après quelque personnage dans la fameuse affaire de Berenger l'un de ses Archidiacres. On a deux petites Chroniques de France, qui poussent la suite de l'histoire jusques vers ce temps-ci.

1048. Berenger, Archidiacre d'Angers et Scolastique de Tours, commence à répandre ses erreurs. Les fâcheux bruits qui en cou-

rent, pénétrèrent jusqu'en Allemagne, d'où Adelmanne l'un de ses condisciples à l'Ecole de Chartres, en écrit à Paulin Primicier de l'Eglise de Metz, leur commun ami, pour en sçavoir la verité. Drogon Parisien, grand homme de merite et de sçavoir, enseigne publiquement à Paris : puis dégouté de cet emploi, y renonce pour se donner tout entier à l'étude de la Théologie. L'Ecole de Paris acquiert un nouveau degré de réputation. L'on y voit venir plusieurs étrangers tant d'Italie que de Germanie. Entre ceux-ci saint Stanislas, depuis Evêque de Cracovie, y étudie pendant sept ans, au bout desquels il retourne en Pologne, et emporte avec lui une bibliothèque considerable. Il est suivi à la même Ecole, de saint Adalberon Evêque de Vurtzbourg dans la suite, de saint Altmanne qui le fut de Passaw, et de saint Gebehard qui devint Archevêque de Saltzbourg. Herimar est fait Abbé de saint Remi de Reims, et s'applique à y entretenir la bonne discipline et l'étude des Letres. Le vingt - unième d'Avril mort de Drogon, ou Drocon, Evêque de Beauvais, Prêlat de grand merite, dont il reste une letre dogmatique. On peut rapporter à la même année, quoique d'autres la placent dès 1040, la mort de Leduin, ou Lietduin, premier Abbé de Marchiennes, qui laisse de sa façon un petit recueil de reglements tant généraux que particuliers. Un Moine anonyme de Stavelo écrit l'histoire de la dédicace de l'Eglise de son Monastère, et de la découverte du corps de saint Remacle son fondateur. Un autre Moine aussi sans nom, de l'Abbaïe de saint Bertin, fait en abrégé l'histoire de Canut le Grand, Roi de Dannemark et d'Angleterre, et celle d'Harald son fils et successeur : ouvrage mal intitulé, Eloge de la Reine Emme. Il faut rapporter à cette même année au plutôt la Chronique de l'Abbaïe de saint Mihel, qui contient un abrégé de l'histoire de ce Monastère, et plusieurs traits pour celle de Lorraine. Bernon, Abbé de Richenow, et l'un de nos célèbres Ecrivains de ce siècle, fait faire le vingt-quatrième d'Avril la Dedicace de son Eglise, qu'il avoit rebâtie, et meurt le septième de Juin suivant. Le huitième de Juillet mort du pieux et docte Vazon Evêque de Liege, dont il y a quelques écrits, courts à la vérité, mais fort intéressants. Theoduin, ou Deoduin, l'un des premiers Ecrivains qui prirent la plume contre Berenger, est élu Evêque à la place de Vazon, et ordonné avant la fin de Juillet. Le quatorzième

quatorzième du même mois, mort du vénérable Olbert, Abbé de Gemblou et de saint Jacques à Liege, un des célèbres Docteurs de son temps, qui a eu la meilleure part au fameux Décret de Bouchard de Wormes. Raoul Glaber, Historien du B. Guillaume de Dijon, et Auteur d'une Histoire de son temps, paroît avoir vécu au moins jusqu'en cette année. Helgaud Moine de Fleuri, Panégyriste plutôt qu'Historien du Roi Robert, n'a pas passé le vingt-neuvième d'Août de la même année, ou d'une des plus proches suivantes. Alexandre Chanoine de la Cathédrale de Liege entreprend de continuer l'histoire des Evêques de cette Eglise. Foulques homme d'esprit et de mérite, dont il reste un petit écrit, est élu Abbé de Corbie, qu'il gouverna long-temps. Saint Poppon Abbé de Stavelo et Reformateur de plusieurs autres Monasteres, meurt, et Everhelme son neveu Abbé d'Hautmont, engage Onulfe Moine de Stavelo à écrire sa vie : ce que celui-ci entreprend aussi-tôt, et ensuite l'abandonne. Brunon Evêque de Toul est unanimement élu Pape sur la fin de cette année.

1049.

Le premier de Janvier mort de saint Odilon Abbé de Cluni, Réformateur de tant d'autres Monasteres, et Auteur de plusieurs écrits. Jotsauld, Moine de la Maison, qui écrivit depuis sa vie, fait un poème lugubre sur sa mort; et l'illustre saint Hugues succède à saint Odilon dans la dignité d'Abbé. Il continue comme lui à réformer divers Monasteres de France et des païs étrangers, et à faire de Cluni un asyle de science et de vertu. Le douzième de Février Brunon Evêque de Toul, élu Pape à la fin de l'année précédente, est intronisé dans le S. Siège, et prend le nom de Leon IX. Au mois d'Avril suivant, il tient à Rome un Concile, auquel il appelle plusieurs Evêques François. Halinard Archevêque de Lyon, qui accompagnoit toujours le nouveau Pape, y assiste entr'autres. Hermanne Evêque de Wilt, qu'Edouard Roi d'Angleterre avoit envoyé à Rome, se trouve aussi à ce Concile, et y fait un grand personnage. Paulin Primicier de l'Eglise de Metz écrit à Berenger sur son changement de doctrine, et en reçoit un écrit qui confirme le bruit répandu touchant ses erreurs. Hugues Evêque de Langres aiant eu avec le même Berenger une conférence sur l'Eucharistie, et reconnu par-là qu'il étoit réellement dans l'erreur touchant ce mystere, lui écrit pour la refuter. Cat-

walon Abbé de Redon en Bretagne, dont on a quelques lettres, a vécu au moins jusqu'en cette année-ci. Vers le même temps, un nommé Hubert publie la vie de sainte Gudule, ou Gudile, honorée à Bruxelles. Celle de sainte Pezaine honorée en Poitou, passe pour être du même temps; quoiqu'il y ait des preuves pour la renvoyer jusqu'en 1098. Le Pape Leon, après avoir tenu un Concile à Pavie, vient en France, et se trouvant à Reims, y fait les premiers jours d'Octobre la Dédicace de l'Eglise de saint Remi, puis la translation du corps de ce saint Patron du Monastere, et y tient un célèbre Concile, auquel se trouvent entr'autres Halinard Archevêque de Lyon, Hugues de Besançon, Hugues Evêque de Nevers, Eusebe Brunon d'Angers, Hugues de Langres. Celui-ci ayant été excommunié, prit le parti de suivre à Rome nuds pieds le Pontife Romain, afin qu'après avoir ainsi donné des marques de pénitence, il pût obtenir l'absolution, ce qui arriva. Lanfranc Prieur du Bec, qui avoit aussi assisté au Concile, fait le voiage de Rome à la suite du Pape. Leon à son retour passant par la Lorraine et à Liege, emmene avec lui Frideric Archidiacre de cette Eglise, fils d'un Duc de Lorraine, et le sçavant Moine Humbert, qu'il crée Cardinaux l'un et l'autre au bout de deux ans. A Maïence sur son passage il tient un autre Concile, dont on sçait peu de chose. Berenger écrit à Lanfranc, qu'il croïoit au Bec, sa fameuse letre, qui ne lui fut rendue que l'année suivante à Rome.

1050.

Adelmann écrit à Berenger l'excellente letre qui nous reste de lui, mais seulement en partie, et aiant passé d'Allemagne en Italie, est élu Evêque de Bresse. Berenger y fait une réponse qui ne respire qu'arrogance et présomtion. Gozechin Moderateur de l'Ecole de Liege, quitte cet emploi par l'amour de la retraite; et Valcher l'un de ses disciples prend sa place. De saint Vanne l'Ecolatre Thierrî passe à Mouson au Diocèse de Reims, et y enseigne avec le même succès qu'en tant d'autres Abbaïes. Thierrî de Matonville, élève puis Ecolatre de Jumiège, en est tiré, et fait Abbé de saint Evroul, où il mene avec lui plusieurs habiles Copistes, qui après avoir exercé leur art à Jumiège, continuent de l'exercer à saint Evroul, et y forment grand nombre d'élèves à bien écrire. On y copie dans le cours de ce siècle tous les Livres de l'Ecriture, presque tous les ouvrages des

Peres de l'Eglise, et la plupart de ceux des Auteurs profanes. De saint Evroul ce bel art se communique par des colonies de Moines à divers autres Monasteres, nommément à saint Pierre sur Dive et à saint Martin de Séez. Le Pape Leon de retour à Rome, y célèbre après Pâque un nombreux Concile. Lanfranc y assiste, et s'y justifie des soupçons que la letre de Berenger, qui y fut lûe, avoit fait naître contre sa foi. L'hérésie de Berenger y est condamnée, et lui excommunié, et cité au Concile qu'on indique à Verceil pour l'automne suivante. Hugues Evêque de Langres se présente au même Concile de Rome, avec les marques les plus humiliantes d'un pénitent vraiment contrit, et y est absous. Hugues de Nevers, aussi mauvais que fécond versificateur, s'y trouve aussi, et revient aussi-tôt en France, où il meurt le douzième de Mai de cette année-ci, ou de la suivante. Humbert assiste au même Concile en qualité d'Archevêque de toute la Sicile, dignité dont il avoit été revêtu aussi-tôt après son arrivée à Rome. Halinard de Lyon fut aussi un des Prélats François, qui composerent l'assemblée. Foulques Abbé de Corbie, et Gerard Moine de la même Abbaïe, Fondateur de la Sauve-Majour dans la suite, et l'un des Historiens de saint Adalard, étant allé chercher le Pape en Italie, y sont ordonnés Prêtres l'un et l'autre. Berenger passe en Normandie, pour tâcher de s'y faire des partisans et y est reconnu pour ce qu'il étoit. Le Duc Guillaume fait tenir à Briône une fameuse conférence, à laquelle il se trouve lui-même, avec tout ce qu'il y avoit alors de gents sçavants dans ses Etats. Berenger y est réduit au silence, et forcé à reconnoître la vérité. De-là il va à Chartres, d'où il écrit à Ascelin Moine du Bec, qui avoit été de la conférence, et qui lui fit sur la fin de l'année la belle réponse que nous avons encore. Après sa sortie de Chartres, Berenger écrit aux Clercs de cette Eglise une autre letre toute pleine de blasphêmes et d'erreurs. Theoduin Evêque de Liege, écrit de son côté sa belle letre à Henri I Roi de France, touchant Berenger et le Concile indiqué contre lui à Paris. Le vingtième d'Août mort de Warin Abbé de saint Arnoul de Metz; dont il y a une belle et longue letre, intéressante sur-tout pour ce qui regarde l'excommunication. Guillaume surnommé Walon, autre homme de Letres, lui succede dans sa dignité. Aginulfe, sçavant Moine de Mont-Majour près d'Arles, qui laissa

de sa façon plusieurs écrits qu'on a perdus, semble avoir vécu jusqu'ici. Gualdon Moine de Corbie met en vers la vie de saint Anscaire premier Archevêque de Hambourg et de Brême, écrite par saint Rembert son successeur. La mauvaise Légende de saint Grats Evêque de Châlons sur Saône, et l'histoire de la translation du chef de saint Agapit Martyr à Besançon, peuvent appartenir à cette année. Un Ecrivain anonyme retouche l'ancienne vie de saint Vinok. Brunon, homme de mérite et de sçavoir, est élu Abbé de Montier-en-Der. En Septembre le Pape Leon tient le Concile indiqué à Verceil. Lanfranc que ce Pontife y avoit amené, y expose de nouveau sa foi, qui y est unanimement confirmée. Deux Clercs envoiés de la part de Berenger, y aiant été entendus, la doctrine de leur Maître y est condamnée de nouveau, et le livre de Jean Scot brûlé. Le seizième d'Octobre autre Concile à Paris, dans lequel est lû avec une indignation générale un écrit de Berenger, intercepté par l'Evêque d'Orleans. Ses erreurs y sont encore condamnées, et lui puni de la privation du revenu de son bénéfice : ce qui lui donne occasion d'écrire sa lettre à un Abbé nommé Richard, et une autre au Trésorier de saint Martin de Tours. On élève sur la Saône le beau pont qu'on y voit encore, et dont Halinard Archevêque de Lyon fut l'Architecte et l'ordonnateur en partie.

1051.

Les écrits d'Aristote, aiant pénétré de Grece en Espagne, passent en France et commencent à y faire des partisans de ce fameux Philosophe. Le quatorzième de Mars mort de Gerard Evêque de Cambrai et d'Arras, dont il nous reste plusieurs lettres, et un écrit intéressant de Controverse. Le seizième du même mois Hugues Evêque de Langres, le premier Ecrivain qui prit la plume contre les erreurs de Berenger, meurt en revenant de Rome en France. Robert d'Abbé de Jumiège devenu Evêque de Londres, envoie à son ancien Monastere un beau Missel de l'Eglise Anglicane, enrichi de miniatures, lettres initiales et vignettes, qui pouvoit servir de modèle pour orner de la sorte d'autres manuscrits. Le Pape Leon, après avoir tenu à Rome son Concile ordinaire, revient en France, et va faire l'élévation du corps de saint Gerard Evêque de Toul. Widric Abbé de saint Evre dans la même Ville, en prend occasion de travailler à la seconde partie de l'histoire de ce saint. Le même Pontife crée

Cardinal Evêque de Blanche-Selve, Humbert, déjà Archevêque de toute la Sicile. Il crée aussi Cardinal Diacre Fride-ric Archidiaire de Liege, et le fait Bibliothécaire et Chan- celier de la S. E. R. Francon de Liege, aidé de Falchalin Ecolatre de saint Laurent dans la même Ville, compose un traité de la quadrature du cercle, qu'il dédie à Herimanne Archevêque de Cologne. Un Auteur sans nom fait une ré- lation des miracles opérés à Hautvilliers par l'intercession des Saints qu'on honoroit dans cette Abbaïe.

1052.

Hubert, qui passoit alors pour le modèle des Maîtres, ensei- gne avec éclat à Meun sur Loire, et y donne les premières teintures des Letres à Baudri, un des fameux Poètes de ce siècle, successivement Abbé de Bourgueil et Evêque de Dol dans la suite. Le Pape Leon repasse les Alpes, et fait divers voïages, dans lesquels il est toujours accompagné d'Halinard Archevêque de Lyon, qui meurt à Rome le vingt-neuvième de Juillet. Foulcoïe Sousdiaire de Meaux, commence à se faire de la reputation par ses Poësies. Ulric, l'un de nos bons Ecrivains de ce siècle, quitte la Baviere sa patrie, et va se rendre Moine à Cluni. Mort de Jourdain Evêque de Limoges, dont il y a quelques petits écrits. Un Moine anonyme de saint Benigne de Dijon, à qui quelques-uns donnent le nom de Jean en le confondant avec le Chroniqueur de l'Ab- baïe de Beze, finit ici la Chronique de son Monastere, ou- vrage intéressant et bien écrit pour ce siècle. Un autre Moine encore anonyme d'Ebermonster en Alsace, finit aussi à cette même année la Chronique de sa Maison. Thetbauld, ou Thi- bauld, Chanoine de la Cathedrale de Rouen, traduit en lan- gue vulgaire plusieurs vies de Saints, et en tire la matière pour des Cantiques spirituels en la même langue. Bovon Abbé de saint Bertin, fait faire avec un pompeux et reli- gieux appareil l'élévation du corps du saint Patron de son Monastere : après quoi il en écrit l'histoire, et fait une dis- sertation sur le temps auquel il avoit été caché. Gui Arche- vêque de Reims, et Drogon Evêque de Térouane, qui font cette cérémonie, écrivent de leur côté quelques lettres à ce sujet.

1053.

Willeram, après avoir pris des leçons de Lanfranc à l'Ecole du Bec, passe à Paris, et y aiant enseigné quelque temps, va à Bamberg exercer le même emploi. Un Auteur anonyme écrit la vie de saint Marcien premier Abbé de saint Eusebe

au Diocèse d'Apt, de laquelle il ne reste qu'un abrégé. Mengor, Moine peut-être de Fleuri, publie un grand ouvrage sur les propriétés des choses. Wibert, qui avoit été Archidiaque de l'Eglise de Toul, lorsque le Pape Leon en étoit Evêque, entreprend d'écrire l'histoire de ce Pontife dès son vivant. Jotsauld, Moine de Cluni, l'un de nos Ecrivains le plus polis de ce siècle, écrit celle de saint Odilon son Abbé, et un traité qui n'existe plus contre les erreurs de Berenger. Un Moine de saint Vandrille, homme d'esprit, de piété et de sçavoir, commence à travailler à l'histoire de l'invention du corps de saint Vulfram et de ses miracles. Le Pape Leon, après la tenue de son Concile ordinaire à Rome, va combattre les Normands, qui le font prisonnier, et le mènent à Benevent le vingt-troisième de Juin. Il profite de ce repos pour répondre aux reproches des Grecs schismatiques, et aux lettres de l'Empereur Constantin Monomaque. Le Cardinal Humbert se trouvant à Trani, l'Evêque lui communique la lettre de Michel Cerularius et de Leon d'Acride écrite en Grec, qu'Humbert traduit en Latin, et la porte au Pape qui la réfute. Ce Pontife envoie des Legats à Constantinople, qui sont les Cardinaux Humbert et Frideric avec l'Archevêque d'Amalfi. Hermanne Evêque de Wilt quitte son Evêché, passe la mer, et va se rendre Moine à saint Bertin.

1044. Manegold de Lutembach, célèbre Docteur de ce temps-là, devient une source de lumière et de doctrine pour la France par le soin qu'il prend d'y enseigner en divers endroits. Le Pape Leon, étant tombé malade à Benevent, obtient des Princes Normans de retourner à Rome, où il meurt le dix-neuvième d'Avril. Durant le séjour que ses Legats font à Constantinople, Humbert travaille à repousser par ses écrits les reproches des Grecs contre les Latins, et réussit à convertir le fameux Moine Nicétas Pectorat. Ils en partent le dix-huitième de Juillet, et se rendent à Rome, d'où le Cardinal Frideric, l'un d'entre eux, se retire au Mont-Cassin, et y embrasse la profession monastique. Le vingt-cinquième d'Août il se tient à Narbonne un Concile, dont on a les actes, au moins en partie. Lambert est tiré de l'Abbaïe de saint Laurent de Liege pour enseigner à celle de Tuy nouvellement établie, et y compose la vie de saint Heribert Archevêque de Cologne. Widric, ou Guidric, l'un des Historiens

- de sainte Aldegonde, est établi Abbé de saint Guilain, et écrit peu après une belle lettre à l'Empereur Henri le Noir. Jeannellin Abbé de Fécamp, fait un voyage en Angleterre, où le Roi Edouard le comble d'honneurs et de présents. Les erreurs de Berenger sont condamnées de nouveau dans un Concile tenu à Florence. On en assemble un autre à Tours, dans lequel Berenger les anathématise lui-même en personne.
1055. Urson, homme d'esprit, de mérite et de sçavoir, est élu Abbé d'Hautmont au Diocèse de Cambrai; Sigon le devient de saint Florent de Saumur, et y fait un merveilleux usage des connoissances literaires qu'il avoit acquises à Marmoutier. Il y assemble une nombreuse bibliothèque, et y forme aux sciences et à la vertu plusieurs élèves de merite. Le B. Thierri, célèbre Ecolatre de divers Monasteres, est élevé à la dignité d'Abbé de saint Hubert en Ardenne, à qui il rend en peu de temps sa premiere splendeur. Il y fait revivre les Lettres et les beaux Arts, et prend un soin particulier d'y faire multiplier les bons livres, en y employant d'habiles Copistes. On y ouvre, comme dans presque tous les autres Monasteres, deux Ecoles, l'une pour les Moines de la Maison, l'autre pour les externes. Maurille de retour d'Italie à Fécamp, est élu Archevêque de Rouen, et commence les fonctions de sa dignité par la convocation d'un Concile contre l'incontinence des Clercs. Gervais du Château du Loir passe de l'Evêché du Mans à l'Archevêché de Reims, dont il prend possession le quinzième d'Octobre, et travaille avec succès à faire fleurir les bonnes études dans son Eglise. Herimanne, l'un des célèbres Théologiens de son temps, y enseigne avec réputation, et continue d'en faire un grand ornement pendant presque tout le reste de ce siècle.
1056. Hermanne Evêque de Wilt quitte saint Bertin, où il s'étoit rendu Moine, repasse la mer, et reprend le gouvernement de son Eglise. Anselme, sçavant Chanoine de la Cathédrale de Liege, publie une nouvelle histoire des Evêques de cette Eglise, dans laquelle il fait entrer en partie ce qu'Alexandre son Confrere et contemporain en avoit déjà écrit. Un autre Anselme, Moine de saint Remi de Reims, homme d'esprit et de piété, qui écrivoit bien pour son temps, fait la relation du voyage du Pape Leon IX, en France, à laquelle il joint celles de la dédicace de l'Eglise, de la translation du corps de saint Remi, et du grand Concile qui suivit ces cé-

rémonies. On tient un Concile à saint Giles en Languedoc , des actes duquel il ne reste que des extraits informes. Autre Concile à Toulouse le treizième de Septembre, dont on a treize Canons. Berenger Vicomte de Narbonne y présente une grande requête contre Guifroi son Archevêque. Un Moine anonyme du Mont-saint-Michel finit ici une Chronique de son Monastere, de laquelle on ne peut tirer grand secours. Louis surnommé l'Ancien, Ecolatre de saint Laurent à Liege, fait l'histoire du transport de quelques Reliques du Martyr saint Laurent, de Rome à son Monastere, laquelle fut ensuite mise en vers par Reiner autre Moine du lieu.

1057.

Raoul de Mala-corona, issu d'une ancienne noblesse de France et de Bretagne, fort instruit de tous les Arts Libéraux, et qui passoit pour le plus sçavant homme de son siècle dans la Médecine, se retire à Marmoutier, et y meurt après sept ans de pénitence. Il y donne avant sa mort à quelques-uns de ses Confreres du goût pour la Médecine, dans laquelle il s'acquiert quelque réputation. Frideric de Moine du Mont-Cassin en devient Abbé le vingt-troisième de Mai, et le second d'Août suivant est élu Pape sous le nom d'Estienne IX. Il tient aussi-tôt divers Conciles à Rome, puis va au Mont-Cassin, où il se démet de la dignité d'Abbé, et fait substituer le chant romain à l'ambrosien. Le Cardinal Humbert exerce cette année-ci et les deux suivantes au moins les fonctions de Chancelier et Bibliothécaire de l'Eglise Romaine. Se trouvant à Florence, il y compose son grand Ouvrage contre les Schismatiques. Drogon, Moine de Berg S. Vinok, dont on a quelques écrits, fait un voiage en Danemark, sans qu'on en sçache le sujet: Fulbert surnommé le Sophiste, le principal Conseiller de l'Archevêque Maurille, et l'un de nos Ecrivains de quelque réputation, fait par son sçavoir un grand ornement de l'Eglise de Rouen. Terme d'une Chronique dite d'Anjou, mais qui devoit plutôt être nommée de Vendôme.

1058.

Au commencement de cette année le Pape Estienne envoie de nouveaux Legats à Constantinople, afin de trouver les moïens de réunir l'Eglise Grecque avec la Romaine. Le vingt-neuvième de Mars ce Pontife se trouvant à Florence, y tombe malade, et meurt presque aussi-tôt. A la nouvelle de cette mort, le Cardinal Estienne, François de nation et l'un des Legats envoyés à Constantinople, revient sur ses pas avec ses

Collègues,

Collègues, et laisse sa légation imparfaite. Odon, Moine de l'Abbaïe des Fossés près de Paris, écrit la Vie du vénérable Bouchard, Comte de Melun et de Corbeil, mort en 1012. Un Moine de saint Julien de Tours finit une Histoire de son Monastère, intéressante pour l'Histoire du pais. Un autre Moine de l'Abbaïe de Laubes continue la relation des miracles de saint Ursmar, et y joint celle du transport circulaire de ses Reliques par la Flandres. Anselme, si célèbre dans la suite par son grand sçavoir et sa sainteté, après avoir parcouru la Bourgogne et la France, arrive à Avranches, et y fait quelque temps des leçons publiques. Gerard Evêque de Florence, le quatrième François qu'on vit jusqu'ici sur la Chaire de saint Pierre, est élu Pape le vingt-huitième de Décembre, et prend le nom de Nicolas II.

1059.

Ce pontife tient en Janvier un Concile à Sutri, d'où étant allé à Rome il y est inthronisé suivant la coûtume, et y tient en Avril un célèbre Concile. Berenger de Tours, qui y avoit été invité, s'y trouve, et y retracte solennellement ses erreurs, en souscrivant la formule dressée par le Cardinal Humbert, et brûlant lui-même les écrits qui les contenoient. Lanfranc son illustre adversaire, que Guillaume Duc de Normandie avoit envoié à Rome pour faire sa paix avec le Pape, en conséquence de son mariage avec Mathilde sa parente, assiste au même Concile, et y est spectateur de cette retraction. Le Pape, qui la croïoit sincère, se hâte de l'annoncer à toutes les Eglises. Il publie dans son Concile de Rome un fameux Decret en faveur de l'Institut des Chanoines Reguliers. Gervais, Archevêque de Reims, en établit de son côté sous la Regle de saint Augustin, dans l'Abbaïe de saint Denys à un des Fauxbourgs de sa Ville Archiepiscopale. Le vingt-troisième de Mai, jour de la Pentecôte, ce Prélat fait dans son Eglise avec beaucoup de pompe la cérémonie du Sacre de Philippe I, en présence du Roi Henri son pere et d'une nombreuse Cour, et en écrit aussi-tôt la Relation. Le Cardinal Estienne est envoié Légat en France, où il assemble les années suivantes divers Conciles, dont il reste quelques Decrets. Le Pape Nicolas passe en Pouille, tient un Concile à Melfe, reçoit les soumissions des Princes Normans, leur cède ce qu'ils avoient conquis, et donne par-là naissance aux Roïaumes de Naples et de Sicile; et au droit qu'y prétendent les Papes. Durand, Elève de l'Ecole du Mont-Sainte-Catherine

près de Rouen, est élu Abbé de Troarn, où il fait observer une exacte discipline, et peu de temps après écrit contre Berenger. Wibert, Archidiacre de Toul, met la main à la seconde partie de l'Histoire du Pape Leon IX. Gonzon, Abbé de Florence, célèbre par sa doctrine et sa piété, et qui laissa quelques écrits de sa façon, paroît avoir vécu jusqu'ici. Il faut rapporter à la même année, ou à la suivante au plus tard, la Vie de saint Guillaume de Gellone. Un Moine, inconnu d'ailleurs, pousse jusqu'à la même époque une Histoire de France depuis Louis le Debonnaire, de laquelle on n'a que des fragments. D'autres Histoires aussi de France, qui ne sont encore que manuscrites, finissent au même temps. La Chronique de Novalesse, qui entre plusieurs traditions populaires et des fables ridicules, contient des traits pour l'Histoire de France, est à peu près de même date que les précédentes. Gilbert, ou Gislebert, Moine de saint Remi de Vailles au Diocèse d'Auxerre, écrit vers le même temps la Vie de saint Romain, Abbé de Font-Rouge et l'Histoire de ses miracles.

1060. - Le trentième de Janvier le Cardinal Estienne, Legat en France, tient à Vienne un Concile, et le premier de Mars un autre à Tours, dont les décrets sont entierement les mêmes. Berenger de retour de Rome en France, desavoue tout ce qu'il avoit fait au Concile de Latran de l'année précédente, et publie de nouveaux écrits en faveur de son hérésie. Anselme abandonne son Ecole d'Avranche, et se retire au Bec, dont il devient ensuite Prieur, puis Abbé, et où il soutient avec un nouvel éclat la réputation de l'Ecole que Lanfranc y avoit ouverte. Au moien des travaux littéraires de ces deux grands hommes, le Latin s'épure et se polit; la Théologie acquiert de nouvelles perfections; la Philosophie s'élève au-dessus des pointilleries et du jargon de l'Ecole; on apprend à devenir Métaphysicien, à étudier par principes et à découvrir la vérité. Il sort de leur célèbre Academie un grand nombre d'Élèves, pour remplir les premières dignités de l'Eglise, jusqu'au souverain Pontificat inclusivement. Fondation de l'Abbaie de Cormeilles, où l'Abbé Osberne, qui mérita le surnom du plus Saint de tous les Abbés, porte l'amour des Letres et de la discipline réguliere, qu'il avoit puisé au Mont-Sainte-Catherine. Gozechin, auparavant Ecolatre de Liège, et alors retiré à Maïence, comme en une espece d'exil, écrit étant déjà

arrivé à l'âge de la vieillesse, sa belle et longue Letre à Valchér son disciple et son successeur. Eckbert ou Egebert, autre sçavant de l'Eglise de Liège, qui laissa de sa façon un recueil d'Enigmes champêtres en Vers, et la Vie de saint Amor Confesseur en Prose, semble avoir vécu au moins jusqu'en cette année. Raimond Berenger, Comte et Marquis de Barcelone, qui savoit la Jurisprudence, rédige les usages de Barcelone dont on a le Recueil. Un Moine de saint Paul à Utrecht, écrit la Vie de saint Aufroi, ou Ansfride, Evêque du lieu, et un autre Moine inconnu, qui savoit la médecine, et avoit le talent de bien écrire, l'Histoire d'une des Translations de sainte Hunegonde. Un poète anonyme en prend peut-être occasion de mettre en Vers la Vie de cette Sainte. Un autre Ecrivain sans nom, du Diocèse de Verdun, publie l'Histoire de saint Paul, évêque de cette Eglise au VII siècle. Adam de Paris, homme sçavant, allant à Athènes pour perfectionner ses études, passe par Spalatro en Dalmatie, où on l'engage à retoucher les Actes des SS. Martyrs Domnie et Anastase, et à mettre en Vers l'office du premier. Le vingt-sixième de Decembre, mort de Thierrri Abbé de S. Aubin d'Angers, qui avoit continué la relation des miracles du S. Patron de son Monastere, commencée par un de ses Moines et reprise par un autre après Thierrri,

1061.

En Janvier, mort d'Estienne, Abbé de saint Laurent de Liège, célèbre par sa piété et son sçavoir, dont il y a plusieurs Epitaphes de sa façon. Lambert, autre homme de Letres, lui succède. Frotard qui se fit de la réputation par sa science et sa vertu, est élu Abbé de saint Pons, où il forme plusieurs Elèves de mérite aux Letres et à la religion, et fait revivre l'esprit de saint Benoit dans plusieurs autres Monasteres. Bruno, connu depuis sous le titre d'Instituteur des Chartreux, vient à Reims, où il est d'abord revêtu d'un Canonat de la Cathedrale et bientôt après chargé de la direction des Ecoles, qui reprennent sous lui tout leur ancien lustre. On y voit des Etudiants du premier mérite, nommément Odon, ou Otton, depuis Pape sous le nom d'Urbain II, Manassé II et Raoul le Verd, l'un et l'autre successivement Archevêques de Reims. Le dixième de Mars de cette année, ou de la suivante, mort de Widric célèbre Abbé de saint Evre et Reformateur de divers autres Monasteres, duquel on a des écrits en vers et en prose. Paulin, Primicier de l'Eglise de

M m m m ij

Metz, ami d'Adelmann et de Berenger, avec lesquels il entretenoit des liaisons littéraires, ne paroît pas avoir vécu au-delà de cette année. Un Moine de saint Vandrille, homme de beaucoup de mérite, finit l'Histoire de l'invention du Corps de saint Vulfram et de ses miracles, dans laquelle il réfute celle d'un Ecrivain d'Abbeville qui prétendoit qu'on y avoit les Reliques du Saint. Le vingt-deux de Juillet, le Pape Nicolas II, de qui il reste quelques Decrets et Letres intéressantes, sans compter ses Bulles, meurt à Florence, dont il avoit été Evêque et y est enterré. Giraud, homme de mérite et de sçavoir, dont il fit quelque usage en écrivant pour la postérité, est établi Abbé de Tournus. Maurille, Archevêque de Rouen, préside à la célèbre assemblée de Caen, où sont faits de beaux réglemens pour tâcher de rétablir le bon ordre. Jean de Baieux, l'un des plus sages et plus lettrés Laïcs de son temps, est élu et sacré Evêque d'Avranche, et devient bientôt une des Lumieres de l'Eglise de Normandie. Emenon, homme d'esprit et d'un grand zèle pour l'exacte discipline, qui fit quelques écrits dans la suite, est élu Abbé d'Aniane en Languedoc.

1062.

Robert Guischart et Roger son frere, Princes Normans, aiant conquis la Pouille et la Calabre, se rendent Maîtres aussi de la Sicile, et avec le bénéfice du tems réussissent à rendre à cette Isle, auparavant opprimée par les Sarrasins, sa premiere liberté, et à y établir la religion. Eux et leurs enfants renouvellent toute la face de ces pays-là, y appelant des Elèves de nos Ecoles, qu'ils y établissent pour Evêques et Abbés. Ordination de Richer, Archevêque de Sens, le propre jour de Pâque. Everhelme, Abbé d'Hautmont, reprend et achève la Vie de saint Poppon, Abbé de Stavelo son oncle, commencée par le Moine Onulfe. Estienne, dont il y a quelques écrits, est fait Abbé de saint Airi à Verdun, et réussit à y faire observer une exacte discipline. Assemblée d'Evêques à Angers, dans laquelle on étouffe les étincelles des erreurs de Berenger qui vouloient se rallumer. Eusebe Brunon, évêque du lieu, qui étoit de l'assemblée, écrit peu après sa belle letre au même Berenger, pour l'empêcher de remuer de nouveau. Folcard, Moine de saint Bertin, publie une Vie abrégée du S. Patron de son Monastere, laquelle fut suivie quelques années après d'une autre plus proluxe. Robert de Tombelaine, envoie son explication du Cantique des

Cantiques à Ansfroï, Abbé de Préaux, l'un de ses disciples. Fulbert le Sophiste, Archidiacre de Rouen, fait une Vie de saint Romain, Evêque de cette Eglise, et au bout de quelque temps une autre de saint Remi, l'un des successeurs du précédent.

1063. Robert de Grentemaisnil, Abbé de saint Evroul, forcé à quitter son Monastere, se retire en Calabre, où il fonde de nouveaux Monasteres, et relève les ruines de ceux qui avoient été détruits : au moïen de quoi les usages de saint Evroul se trouvent établis dans ce pais-là, avec ceux de Cluni qui y avoient été portés dès le siècle précédent. Lanfranc est choisi pour premier Abbé de saint Estienne de Caen, où il continue de former aux Letres et à la vertu plusieurs excellents sujets, qui remplirent dignement dans la suite divers Archevêchés, Evêchés et Abbaïes. Anselme est établi en sa place Prieur du Bec, où il dirige l'Ecole, qui acquiert une nouvelle réputation. Mort du sçavant Cardinal Humbert avant le septième de Mai, dont on a divers écrits considérables. Adelmanne, Evêque de Bresse, Auteur d'une admirable Letre à Berenger sur l'Eucharistie, paroît avoir vécu jusqu'ici. Varnier, Scolastique de Sens, écrit sur les Archevêques de cette Eglise, un Ouvrage qu'il dédie à Gerbert, Abbé de saint Pierre le Vif, mais qui est perdu. Le Moine anonyme de saint Vandrille, Auteur de l'Histoire de l'invention du corps de saint Vulfram, finit ici une Chronique intéressante. Maurille, Archevêque de Rouen, aiant achevé le vaisseau de sa Cathedrale, en fait la Dédicace, qui est suivie d'un Concile, dans lequel il publie l'excellente profession de foi touchant l'Eucharistie, qu'on a encore sous son nom. Oderic, Abbé de Vendôme fait un voïage à Rome; et le Pape Alexandre II, en considération de la bonne odeur que répandoit sa Communauté, lui accorde à lui et à tous ses légitimes successeurs le titre de Cardinal. Fulbert, sçavant Moine de saint Oüen, qu'il ne faut pas confondre avec un autre Fulbert, Archidiacre et successivement Doïen de la Cathedrale de Rouen, qui mourut au siècle suivant dans l'habit Monastique, écrit la premiere partie de son recueil des miracles de saint Oüen, Patron de son Monastere.
1064. Anselme, Prieur du Bec, entre en commerce de Letres avec Robert de Tombelaine, Moine du Mont-Saint-Michel, et lie amitié avec le sçavant Ermite Anastase. Guibert, dans la

TABLE

suite Abbé de Nogent sous Couci, et l'un des plus judicieux Ecrivains du siècle suivant, se rend Moine à saint Germer de Flais. Le vingtième de Mai, mort du vénérable Albert Abbé de Marmoutier qui laissa de sa façon de beaux Statuts pour son Monastere. Barthelemi, autre Abbé de grand mérite et de sçavoir, lui succéde. Un Ecrivain inconnu d'ailleurs fait la Vie de saint Ysarne, Abbé de saint Victor de Marseille, mort en 1048. Un Moine anonyme de Leucone au Diocèse d'Amiens, écrit l'Histoire de la Translation et des miracles de saint Valeri Patron de son Monastere, et met en Vers la Vie du même Saint. On a une histoire encore manuscrite de la Translation des Saints qui reposoient à saint Medard de Soissons, laquelle paroît être du même temps. Un disciple du B. Richard, Abbé de saint Vanne, continue jusques vers ce temps-ci l'Histoire des Evêques de Verdun, commencée par le Prêtre Berthaire. On écrit vers le même temps la Vie d'Enguerran, célèbre Abbé de saint Riquier, laquelle n'existe plus aujourd'hui. La Vie et l'Histoire des miracles de Sainte Hiltrude, Vierge recluse en Hainaut, appartient au même temps. On y peut rapporter aussi la mauvaise Legende de saint Gobin, et l'Histoire de l'invention des Reliques des saints Martyrs Ferreol, Ferrution, et de leurs différentes Translations. Pierre, Moine de Maillezais, homme de mérite, d'esprit et de sçavoir, fait l'Histoire de la Translation de saint Rigomer, et en partie celle de son Monastere.

1065.

Saint Gautier, qui au bout de cinq ans fut Abbé de saint Martin à Pontoise, quitte une célèbre Ecole, où il communiquoit à une multitude de disciples les connoissances qu'il avoit acquises à plusieurs autres Ecoles, et va à Rebais enfouir tous ses talens dans l'obscurité d'un cloître. Synode à Tulujes au Diocèse d'Elne, dont il y a un Decret en faveur de la Trêve de Dieu. Witmond, sçavant Moine de saint Evroul, qui passoit pour un Docteur de réputation en son temps, et très-habile Musicien, et qu'il ne faut pas confondre avec le docte Guitmond, qui a refuté les erreurs de Berenger, paroît être mort vers cette année, et laisse de sa façon plusieurs pièces de Musique pour l'office divin, et une belle Letre au Pape Alexandre II. C'est aussi l'époque d'une Chronique de France encore manuscrite, qu'on attribue à un Chanoine de Carcassone. Raymond Arnalli, Moine de saint Victor de Mar-

seille, écrit d'Italie à Bernard son Abbé, une Lettre intéressante pour l'Histoire de l'étude de la Jurisprudence. Jeannellin Abbé de Fécam, compose des formules de prières et autres écrits de piété pour l'Impératrice Agnès. Jean, Evêque d'Avranche, de concert avec Maurille son Metropolitan, travaille à son Traité des Offices ecclésiastiques. Rainard, surnommé Hugues, est ordonné sur la fin de cette année Evêque de Langres, et se fit depuis la réputation d'un des sçavants et illustres Prélats de son siècle. Le dixième de Decembre, mort de Bovon, Abbé de saint Bertin, qui a fait deux petits Ecrits sur la découverte du corps du Saint de même nom.

1066.

Benoît, Elève de l'Ecole de l'Abbaïe de saint Hilaire à Carcassone, devient Abbé de Cluse au Diocèse de Turin, et prend soin d'y soutenir les bonnes Etudes. Robert de Tombelaine est aussi élu Abbé de S. Vigor nouvellement fondé à la porte de Baïeux, et y forme aux Lettres et à la vertu plusieurs disciples de mérite, du nombre desquels fut Richard des Fourneaux, depuis Abbé de Préaux, et l'un des sçavants hommes du siècle suivant. Didier, Abbé du Mont-Cassin, voulant renouveler l'Eglise de son Monastere, fait venir de Constantinople des Ouvriers de Mosaïque, des Marbriers et autres Artistes, qui communiquent ces arts aux Italiens, les Italiens aux François, et les François aux Anglois. On rapporte à cette année l'Histoire qui n'est encore que manuscrite du rétablissement de l'Abbaïe de saint Nicaise à Reims. C'est aussi la date de la mort de Giraud, Abbé de Tournus, qui laissa quelques productions de sa plume, dont on se servoit aux offices de l'Eglise avant la fin de son siècle. Louis, surnommé l'ancien, Diacre et Moine de saint Laurent de Liège, où il avoit enseigné avec succès, et Auteur d'un petit écrit, semble avoir vécu jusqu'en cette année. Entre les Moines de l'Abbaïe de saint Evroul, Guillaume de Meslerau, publie vers ce temps-ci divers Ouvrages, tant sur l'Ecriture, que la Morale et l'Histoire. On a un cartulaire intéressant, qui finit vers cette année-ci, et qui est conservé à la Collégiale de Brioude en Basse-Auvergne. Francon, qu'on a déjà vû paroître plus d'une fois, commence au moins en cette année à diriger l'Ecole de Liège. Guillaume, Duc de Normandie, aiant été institué par le Roi Edouard son héritier au Roïaume d'Angleterre, remporte le quatorzième d'Octobre sur Harold

son compétiteur, la fameuse victoire de la journée d'Hastings, et entre en possession de son héritage. Aussi-tôt il travaille avec succès à y renouveler toutes choses, tant pour le spirituel, que pour le temporel, en y établissant la langue et les mœurs des François. On commence à voir des Eglises magnifiques, des maisons bien bâties, des Ecoles célèbres et grand nombre de gents studieux et même sçavants, ce qu'on ne voïoit pas avant cette conquête. Guillaume est couronné Roi à Oüestminster le jour de Noël suivant.

1067. Marmoutier fournit une colonie de ses Moines, pour peupler le nouveau Monastere de saint Martin de la Bataille, fondé par le Roi Guillaume sur le lieu de sa victoire, et contribue par-là à renouveler des premiers la face de l'Eglise Anglicane. Gerold, Clerc d'Avranche et homme de Letres, aiant suivi comme tant d'autres Normans et François, Guillaume le Conquerant en Angleterre, s'y distingue par ses prédications. Marbode, depuis Evêque de Rennes, commence à enseigner publiquement à Angers, et le fait avec autant de succès que d'éclat. Il sort de son Ecole dans la suite plusieurs Elèves de mérite. Arnould, grand homme de Letres, qui avoit succédé à Robert son oncle dans la dignité de Scolastique du Mans, en est fait Evêque, et continue à en diriger l'Ecole. Un Moine de saint Bavon de Gand entreprend à l'occasion de la découverte du corps de saint Macaire, Archevêque d'Antioche en Pisidie, enterré à saint Bavon, une nouvelle Vie de ce Saint, qu'il joint à l'Histoire de cette découverte. Guillaume le Conquerant repasse la Mer et vient en Normandie, où il publie des Réglemens pour la Police de cette Province. Cervais, Archevêque de Reims, dont il y a divers écrits, se sentant attaqué d'une maladie mortelle, fait sa profession de foi touchant l'Eucharistie, et meurt le quatrième de Juillet. Maurille, Archevêque de Rouen, célèbre par sa sainteté et sa doctrine, le suit de près, étant mort le neuvième d'Août suivant. Lanfranc, Abbé de saint Estiene de Caen, est élu pour le remplacer; mais persistant constamment dans son refus, il y fait nommer Jean, Evêque d'Avranche, qui ne fut cependant intronisé qu'un, ou même deux ans après, et va à Rome par ordre du Roi Guillaume, pour faire approuver cette Translation. Hugues, Abbé de Cluni dans le cours de ses visites emmene avec lui le célèbre Anastase, noble Venicien, d'abord Moine du Mont-Saint-Michel,

Michel, et alors Ermite sur les côtes de l'Océan. Bernard, Moine de Cluni, redige par écrit cette année-ci, ou la suivante, les usages et coutumes de son Monastère, et les dédie à Hugues son Abbé. Drogon, sçavant Moine de Berg-Saint-Vinok, différent de Drogon, Evêque de Terouane, et d'un troisième Drogon, Moine de Saint André de Bruges, fait la relation des miracles de saint Vinok. Gui, Evêque d'Amiens depuis plus de dix ans, et l'un des fameux Poètes de ce siècle, assiste à la célèbre dédicace de l'Eglise de Saint Martin des Champs à Paris, et publie un long poème sur la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard.

1068.

Ce Prélat fait un voiage en Angleterre à la suite de la Reine Mathilde, Duchesse de Normandie, dont il étoit l'Aumônier, et peut-être le Confesseur. Le Roi Guillaume continue à y attirer de sçavants François. Folcard, Moine de saint Bertin, qui est du nombre, est fait Abbé de Torney, et avant que de parvenir à cette dignité, publie la Vie de saint Jean de Beverley. Lanfranc finit son Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, et l'envoie à Anselme son disciple, Prieur du Bec, Radbod, second du nom, homme de mérite et de sçavoir, est ordonné Evêque de Noion. Le Cardinal Estienne, Legat en France, tient un Concile à Bordeaux en Avril, et paroît avoir vécu au-delà de ce terme. Un habile Théologien, inconnu d'ailleurs, publie vers ce temps-ci un grand ouvrage encore manuscrit, sur divers sujets, nommément contre les erreurs de Berenger et de ses sectateurs, touchant l'Eucharistie. Un Moine de quelque une des Maisons dépendantes de Cluni, donne vers le même temps un Supplément à la Vie de l'Abbé saint Odon, écrite par le Moine Jean, l'un de ses disciples. On peut rapporter à la même année la Vie, ou plu-tôt le Roman de saint Amateur Ermite, honoré à Roquemadour en Querci. La Legende de saint Ethbin, Moine dans l'Armorique, qui ne vaut pas mieux que le Roman précédent, peut être de même date. Odon Aribert, dont il y a une petite Histoire de ce qui s'étoit passé en Languedoc, n'est tout au plus que du même temps; quoique d'autres le placent dès le IX siècle.

Fin de la Table chronologique.

TABLE

DES AUTEURS

ET DES PRINCIPALES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Le chiffre romain se rapporte à l'Avertissement, et l'autre au corps de l'Ouvrage.

A

L'Abacus de Gerbert commenté par divers Ecrivains, 138. par Heriger, 206. par Aldebolde, 257.

Les Abbés exercent la Médecine, 134. 135. L'Architecture, 139.

S. ABBON, Abbé de Fleuri, sa naissance, 159. Ses études, 159-161. Enseigne à Fleuri, 160. Devient le Docteur de la France, 164. Va enseigner en Angleterre, 160. Est élu Abbé de Fleuri, 161. Ses voyages à Rome, 162. 163. En faveur auprès de Grégoire V. 162. Ses autres liaisons, 163. Sa mort, *ib.* Voyez son histoire, 159-164. Ses disciples, 163. 183. 228. Sa vie par Aimoin, 226. Ses écrits,

165-182. Leurs éditions, 168, 170. 172. 173. 178. Son style, 182.

P. Abélard, commencement de son histoire, 103. 104. Son caractère, 104. Partisan de la Théologie Scolastique, 149. Sçavant dans l'Hébreu, 116. Fait des vers en Romance, L.

* Accusations d'Inférieurs contre leurs Supérieurs, sages réglés à ce sujet, 167.

Achard, sçavant Abbé de S. Germain d'Auxerre, 100.

Achard, Scholastique d'Arras, 94.

ADALARD, Moine de Blandimberg,

- Auteur d'un Office de S. Dunstan, 228. Ses autres écrits, *ibid.*
- S. *Adalbauld*, mari de S. Rictrude, sa vie en vers, 185. 186.
- Adalberon*, Archevêque de Reims, écrit pour son histoire, 334.
- ADALBERON, surnommé Ascelin, Evêque de Laon; sa naissance, ses études, son savoir, 290. Son caractère, 290. 291. Son ordination, 290. Ses diverses aventures, *Voiez* son histoire, 290-292. Ses écrits, sa maniere d'écrire, 293. 294. Leurs éditions, 293. 294.
- Adalberon II.* Evêque de Metz, sa vie, 248. Son épitaphe, *ibid.*
- Adalberons*, fils des Ducs de Lorraine, élèves de l'Ecole de Toul, 24. puis Evêques de Metz, 24. 28.
- S. *Adalberon*, évêque de Wirtzbourg, élève de l'Ecole de Paris, 103.
- Adalberon*, Moine de S. Hubert, habile Copiste, vingt-quatrième Abbé de S. Vincent de Laon, *ibid.*
- ADALBERT, Clerc de la ville de Reims, dont il y a un fragment de Sermon, 456.
- S. *Adalgise* ou *Algise*, Prêtre en Thierache, sa vie par un Moine de S. Michel, 190. 191. Fort bien écrite, 191.
- S. *Adalin* ou *Adelin*, Prêtre d'Aquitaine, 214.
- Adam*, Ecolatre de Tours, 53.
- ADAM de Paris, homme de Lettres. va à Athènes s'instruire des Sciences, 415. 510. 511. Ses écrits, 511.
- Ste *Adelaide*, Impératrice, sa vie, par S. Odilon, 418. 420. Fausses subtilités de M. Basnage à ce sujet, *ibid.* Son office, 420.
- Adelaide*, Abbesse près de Bonne, fille sçavante, 154.
- Adelard II.* Eleve, puis Abbé de S. Tron, homme de Lettres, 30. Cultive les beaux Arts, *ibid.*
- ADELBERON, Scolastique d'Utrecht, 97. Auteur d'une Chronique, *ibid.*
- ADELBOLDE, Evêque d'Utrecht, sa naissance, 252. Ses études, 255. Ses grandes qualités, *ibid.* Partage sur l'année de son épiscopat, *ibid.* Son gouvernement, 254. Sa mort, *Voiez* son histoire, 252-254. Ses écrits, 254. 259. Son style 255-256.
- Adele*, Comtesse de Blois, Princesse sçavante, 153. et Poëtrice, XLIX.
- S. *Adelelme*, Eleve et Abbé de la Chaize-Dieu, puis Abbé à Burgos, 40.
- A DELMANE, Eveque de Bresse, n'étoit point Alleman, 542. Ses études, 542-544. Enseigne à Liège, 544. Ses disciples, *ib.* Son ordination, 543, 546. Sa mort, 546. *voiez* son histoire, 542-546. Ses écrits, 547-553.
- Adelmann*, sçavant et vertueux Moine de Stavelo, 208.
- A DEMAR, de Chabanois, Moine de S. Cibard, sa naissance, sa famille, 300. Ses études, 300. 301. Zélé partisan de l'Apostolat de S. Martial, 301. Sa mort. 301. 302. *voiez* son histoire, 300-302. Ses écrits, 302-308. 314. Leurs éditions, 303. 304. Sa maniere d'écrire, 303. Ses anachronismes, 119.
- S. *Aderalde*, Chanoine de Troyes, fait établir la vie commune dans son Chapitre, 192. Son éloge, *ibid.*
- Affligem*, Abbaye, sa fondation, 97, 124. Son Ecole, 97.
- L'Afrique*, son triste état à l'égard de la Religion, 467.
- A GANON, ou HAGANON, Chanoine de Châtillon-sur-Seine, temps auquel il fleurissoit, 259. *voiez* son article. 259. 260. Ses écrits, 260. Leurs éditions, 260. 261. Sa maniere d'écrire, 260.
- S. *Agapit*. histoire de la translation de son Chef, 430. 431.
- AGINULFE, Moine de Montmajour, un des sçavants de son temps, 427. 428. Habile Copiste, 42. *voiez* son article, 427. 428.
- S. *Agnan* à Orléans, célèbre dédicace de cette Eglise, 281. 327.
- AGNES, Impératrice, célèbre dans l'Histoire, 153. Son sçavoir, *ib.* ses lettres, *ib.* Son éloge, 287.
- Agnès*, Comtesse de Poitiers, puis d'Anjou, 287.
- S. *Aigulfe* ou *Aïou*, histoire de sa translation et de ses miracles, 336. 337.
- AIMOIN, Moine de Fleuri, sa naissance, 216. Erreur sur le temps de son entrée à Fleuri, *ib.* Ses études, 217. Son sçavoir, sa piété, *ib.* Temps de sa mort, 218. *voiez* son histoire, 216 218. Ses

écrits, 218-227. Leurs éditions, 221-223. 225. 226. Sa maniere d'écrire, 219. 220. 226.

Ainard, ou *Einard*, Eleve du Mont-Sainte-Catherine, 71. puis Abbé de S. Pierre-sur-Dive, habile dans la Musique, 143.

S. *Airic*, Abbaie à Verdun, son Ecole et ses Eleves, 28.

Alberic, archevêque de Bourges, Eleve de l'Ecole de Reims, 88. Et de celle de Laon, 90. Enseigne à celle de Reims, 91.

Alberic, Chanoine de Limoges, grand Philosophe, 46.

S. *Albert*, Evêque de Monte Corbino, François de nation, 157.

ALBERT, Abbé de Marmoutier, grand homme de mérite, 553. 554. Ses écrits. 554.

Albert, Abbé de Mici, sa lettre au Pape Jean XVII, 165.

Albert, Normand de nation, habile dans la Médecine. 136.

ALDEBALDE. Moine de Cluni, 409. Historien de S. Maëul, 409-411. Editions de son écrit, 411.

Aldebert, de Montmorillon, Eleve de la Chaize - Dieu, successivement Abbé de Deols et Archevêque de Bourges, 41. 52.

Aldebert, Bibliothécaire de S. Martial, 47.

Aldrade, Archidiaque et Ecolâtre de Troie, 20.

Alestan, célèbre Ecolâtre de Liège, 18.

Alexandre II. Pape, Eleve de l'Ecole du Bec, 77.

ALEXANDRE, Chanoine de Liège, 472. Continuateur de l'Histoire des Evêques de ce Diocèse, 472. 473. Dessin de son écrit, 474. Son sort, 474, 475, *voiez* son article, 472.-476.

Alexandre, deux Romans de ce nom, LXXIX. LXXX.

S. *Alfero* porte l'Ordre de Cluni dans le Royaume de Naples, 11. Y fonde le Monastere de Cave, *ibid.*

Algar ou *Agar*, Evêque de Côtance, Eleve de l'Ecole de Laon, 91.

Alger, Eleve de l'Ecole de Liège, 19.

Se rend moine à Cluni, *ib.* Auparavant Ecolâtre de S. Barthelemi, *ib.*

Alix, Comtesse de Flandres, fille du Roi Robert, 329.

Les *Allemans*, plongés dans l'ignorance, 2. Viennent étudier en France, 75. 103.

ALPERT, ou ALBERT, Moine de S. Symphorien à Metz, son sçavoir, 248. Bon Controversiste, 250. Et passable Historien, 249. *voiez* son article, 248. 249. Ses écrits, 249. 250. Son style. 250.

S. *Allmanne*, Evêque de Passaw. Eleve de l'Ecole de Paris, 103.

Alulfe, sçavant Moine de S. Martin de Tournai, 97.

Amadis de Gaule, Roman LXXX. Sa premiere origine, 129. 130.

S. *Amand*, célèbre Abbaie, grands hommes qui en sont sortis, 184. 185. Poème sur ses Abbés, 186.

S. *Amant*, Evêque de Rodès, sa vie en langue Romance. LVIII. 110.

S. *Amateur*, Ermite, sa mauvaise Légende. 609.

Anauri, Seigneur de Montfort, fils naturel du Roi Robert, 329.

Ambroise, Moine de S. Arnoult de Metz, habile Copiste, 29.

S. *Amor*, prêtre d'Aquitaine, Confesseur, sa vie par Eckbert, 501.

S. *Anastase*, noble Vénitien, Moine au Mont Saint-Michel, puis à Cluni, 81. Sçavant dans le Grec et le Latin, 114.

ANDRÉ, Moine de Fleuri, ce qu'on sçait de son histoire, 349. Ses écrits, 349. 350.

Angelbert, Eleve de l'Ecole de Chartres, Professeur à Orléans, 15.

Angers, son Ecole, 57. 58. Ses Eleves, 58. 59. Ses Professeurs, 58-61.

Angier, Moine de S. Florent, de Saumur, Evêque de Catane, 60.

L'Angleterre, La face de son Eglise renouvelée par les François, 156-158. Secours qu'elle en tire pour les Letres, 60. 85. 91. 95. 99. 100. 160. 164. Pour la Médecine, 135. Pour l'Architecture, 141. Pour les Offices divins, 144. Sa Liturgie, *ib.* Eloge de la pieté de ses Rois, 520. L'usage de la langue Romance y est commun, XLII-XLIV.

Angoulême, Son Ecole, 48. 49.

Anjou, monuments pour l'histoire de ses Comtes, 606. 607. Ses Comtes grands Sénéchaux de France, 60. Etudient la Jurisprudence. *ib.* Motifs qu'ils en ont, 60. 61.

Anne, Princesse de Russie, Reine de France, ses aventures. 521.

ANONYME, dont on a une histoire de la translation du chef de S. Agapit, 430-431.

ANONYME, Moine de S. Michel en Thierache, 191. Historien du Prêtre S. Adalgise, ou Algise, 190. Son talent à bien écrire, 191.

ANONYME, dont il y a une très-mauvaise Légende de S. Amateur, 609.

ANONYME, qui a écrit sur les Comtes d'Anjou, 606. 607.

ANONYME, qui a fait la Légende de S. Antide Evêque de Besançon, 371. 372.

ANONYMES, Moines de S. Aubin d'Angers, qui ont travaillé à la relation des miracles de ce Saint, 507.

ANONYME, Moine de S. Paul d'Utrecht, Historien de l'Evêque S. Aufroi, 503.

ANONYME, dont il y a une histoire de la translation et des miracles de S. Aïou, 336. 337.

ANONYME, Chroniqueur de S. Benigne de Dijon, homme d'esprit et de savoir, 485. Mérite de son écrit, *ib.* Ses éditions, 486.

ANONYME, Moine de S. Bertin, qui a fait l'histoire de Canut Roi de Danemark, 373. 374.

ANONYME, Chanoine de Carcassone, Chroniqueur, 568.

ANONYMES, des quels il y a des actes des SS. Martyrs Cyprien et Salvin, 187. 188.

ANONYME, Moine de S. Riquier, Historien de l'Abbé Enguerran, 353. 560.

ANONYME, Chroniqueur d'Ebermonster, 436. 437.

ANONYME, Moine de Laubes, qui a retouché la vie de S. Erme, 190. Y a mal réussi, *ibid.*

ANONYME, dont il y a une mauvaise Légende de S. Ethebin, 609. 610.

ANONYME, qui a écrit sur l'Eucharistie, 603. *Voiez* son article, 603.-605. Ses écrits, 603-606.

ANONYME, qui a fait l'histoire de la translation de S. Ferreol, 563.

ANONYMES dont on a plusieurs chroniques de France, 372.

ANONYMES, Historiens de S. Gerard Abbé de Brogne, 337. 338.

ANONYME, qui a fait la vie de S. Germain Evêque d'Amiens. 191. Prix de son ouvrage, *ibid.*

ANONYME, qui a fait la vie de S. Gilbert, Evêque de Meaux, perdue, 316.

ANONYME, Moine de S. Gildas de Ruits, homme de mérite, 454. Auteur d'une vie de ce Saint, *ibid.*

ANONYME, qui a écrit une mauvaise Légende de S. Gobain, 561. 562.

ANONYME, dont on a une mauvaise Légende de S. Gratz Evêque de Châlons, 430.

ANONYME, Historien de S. Grégoire de Nicople, 344. 345.

ANONYME, Moine de Hautvilliers, dont il y a un écrit sur les Saints de ce Monastère, 456.

ANONYMES, desquels il y a une vie et un Roman de S. Guillaume de Gellone, 495-497.

ANONYME, qui a fait une vie de l'Empereur S. Henri, 255. Ses diverses éditions, *ibid.*

ANONYME, Moine de Vassor, Historien de Sainte Hiltrude, 560. 561.

ANONYME, Moine d'Anzi-le-Duc, Historien de S. Hugues, Prieur du lieu, 342. 343.

ANONYMES, dont il y a quatre diverses vies de S. Humbert Abbé de Maroilles, 317. 318.

ANONYME, qui a fait l'Histoire de la Translation de Sainte Hunegonde, 503. Scavant dans la Médecine, *ib.*

ANONYME, dont il y a une Histoire en vers rimés, 504.

- ANONYME, Chroniqueur de S. Julien de Tours, 498. 499.
- ANONYME, Moine de S. Bavon, qui a écrit l'Histoire de la translation de S. Landoald, 203. Prix de cet écrit, *ib.* Ses éditions, *ib.* Abrégé par un autre Ecrivain, 204.
- ANONYMES, dont on a différentes Légendes, 335. 336.
- ANONYME, Historien de S. Léonard, 339. 340.
- ANONYME, Ecrivain d'une mauvaise Légende de S. Lié, 344.
- ANONYME, dont on a une Chronique dite de Limoges, 339.
- ANONYME, qui a fait une mauvaise Légende de S. Linnaire, 193.
- ANONYMES, Moines de S. Bavon, dont il y a deux vies de S. Macaire Archevêque d'Antioche, 230. 231.
- ANONYMES, Moines de Souvigny, Historiens de S. Maieul Abbé de Cluni, 412. 413.
- ANONYME, qui a fait une vie de S. Marcien Abbé au Diocèse d'Apt, 457. 458.
- ANONYME, Chanoine de Troyes, qui a écrit l'Histoire de la découverte de Sainte Mastidie, 192. Comment écrite, *ib.*
- ANONYME, Moine de Mici, dont on a une histoire de la découverte du corps de S. Maximin, 315. Et une autre de la relation des Reliques de S. Euspice, 315. 316.
- ANONYME, Moine de S. Medard à Soissons, 559.
- ANONYME, Chroniqueur de S. Mihel, 374. 375.
- ANONYME, qui a écrit la Chronique de Mousson, 333. 334.
- ANONYME, Moine de S. Nicaise, 568.
- ANONYME, qui a écrit sur les premiers Ducs de Normandie, 610. 611.
- ANONYME, Chroniqueur de Novalèse, idée de son écrit, 498.
- ANONYME, Moine de l'Ordre de Cluni, dont il y a un supplément à la vie de S. Odon, 608.
- ANONYME, qui a laissé de sa façon une mauvaise Légende de Ste Pezaine, 430.
- ANONYME, Moine de Stayelo, Auteur d'une Histoire de l'invention du corps de S. Remacle, 372. 373.
- ANONYME, qui a fait une mauvaise Légende de Sainte Scariberge, 336.
- ANONYME, Historien de S. Solenne, 607.
- ANONYMES, l'un de S. Michel, de Tonnerre, l'autre d'un lieu inconnu, qui ont écrit la vie de S. Thierry II. Evêque d'Orléans, 316. 317.
- ANONYME, Moine de Leucone, dont on a une Histoire de la translation de S. Valeri, 558. Et de sa vie. 558. 559.
- ANONYMES, Chroniqueurs de S. Vandrille, 513. 514. 563.
- ANONYME, Moine de S. Vanne, Historien des Evêques de Verdun, 559. 560.
- ANONYME, qui a fait une vie de S. Vinok, 343. 344.
- ANONYME, Moine de S. Benigne, dont il y a une relation des miracles de S. Urbain Evêque de Langres, 317.
- ANONYMES, Moines de Laubes, qui ont écrit sur les miracles de S. Ursmar, 504. 505.
- ANONYME, Trésorier de l'Eglise Collegiale de Tiel, dont il y a une relation des miracles de Sainte Walburge, 256. 257. Fort bien écrite, 257.
- ANONYME, Moine de Blandimberg, dont il y a une relation de la translation des SS. Vulfram, etc. 189. 190.
- ANONYME, Historien de S. Ysarne Abbé de S. Victor, 556. 557.
- S. *Ansbert*, écrit sur sa translation, 189.
- S. *Anscatre*, Archevêque de Hambourg, sa vie mise en vers, 428.
- ANSCHER, Abbé de S. Riquier, Auteur de quelques écrits, 93.
- Ansel*, Chanoine de Paris, Chantre du S. Sepulcre, 105.
- S. *Anselme*, Archevêque de Cantorbery, vient au Bec et y enseigne avec un succès prodigieux, 75. Etablit le bon goût dans les études, 76-78. Ses travaux à corriger

les Livres, 117. A détruire les vices de la mauvaise Dialectique, 131. 132. Sur la Liturgie, 143. Sur l'Écriture Sainte, *ib.* Sur la Théologie, 146. 147. 149. Sa manière de la traiter, 148. 150. En quel sens il est le père de la Théologie Scolastique, 148. S'oppose à la mauvaise Scolastique, 149. Traite excellemment la Morale, 150. Ennemi juré des Nominiaux, 132. Paroît quelquefois à Lyon. 38.

Anselme, de Pustella, Archevêque de Milan, Eleve de l'École de Laon, 91.

Anselme, Doyen de l'Église de Laon, son savoir 90. Son éloge, 90. 91. Opposé à la mauvaise Scolastique, 149. Enseigne avec éclat, 89. 90.

ANSELME, Chanoine et Doien de l'Église de Liège, 472. Continuateur de l'Histoire des Evêques de ce Diocèse, 472. 473. Sa naissance, sa piété, son mérite. 473. Dessein et exécution de son ouvrage, 473. Edition, 473. 476. *Voiez* son article 472-476.

Anselme, Eleve de Gemblou, Ecolâtre à Hautvilliers, 21.

Anselme, Ecolâtre de Poitiers, 50.

ANSELME, Moine de S. Remi de Reims, 89. Son savoir et son mérite, 477. *voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 477-479. Leurs éditions, 478. Sa manière d'écrire, 477. 478.

Ansfride, Eleve de S. Vandrille, Abbé de Præaux, 72.

Ansgar, Evêque de Catane, Breton de naissance, et Moine de S. Florent de Saumur, 156.

Ansoalde, Religieuse de Maubeuge, seur du B. Thierry, 22.

S. *Antide*, Evêque de Besançon, sa mauvaise Légende, 371. 372.

Antiques, leur connoissance négligée, 121. Ce qu'on nous apprend de celles du XI siècle, *ib.*

L'*Antiquité*, sa connoissance nécessaire pour l'Histoire, 118. 119. Suites fâcheuses de son ignorance, 119.

L'*Apocalypse*, commentée par Remi d'Auxerre, 227. Homelies sur ce Livre, 603.

Apologetique, d'Abbon de Fleuri, écrit intéressant, 170. 171.

Apostolat de S. Martial, *Voiez* S. Martial.

L'*Aquitaine* cultive les Letres avec succès, 45.

L'*Architecture*, fort cultivée en France, 138-141. A S. Benigne de Dijon en particulier, 35. 36. Monuments du XI siècle qui nous en restent, 140. 141. Le goût en passe en Angleterre, 141.

Od. ARIBERT, qui a écrit sur l'Histoire du Languedoc, 610.

Aristote, ses écrits pénètrent en France, 131. Y sont goûtés de plusieurs beaux esprits, *ib.* Comment sa doctrine est regardée par d'autres, *ib.*

L'*Arithmetique*, Comment cultivée en France, 138. La première aile du Mathématicien, 206. Ecrits sur cette faculté, 179. 180. 206. 207. 237.

L'*Armorique*, dénuée de gens de Letres, 3.

Arnould, Evêque du Mans auparavant son Scolastique, 64. Son éloge, *ib.*

Arnould, Evêque de Rhodès, Prêlat sçavant, 49.

Arnoul Pt. de Jerusalem, auparavant Ecolâtre de Caen, 82. 83. Surnommé Malacorena, *ib.*

ARNOUL, Archevêque de Reims, sa naissance, 243. Son ordination, *ib.* Ses aventures, *ib.* Sa mort, 246. *Voiez* son article, 243. 246. Ses écrits, 246. 247.

S. *Arnoul*, Archevêque de Tours, 335. Sa vie, 335. 336.

S. *Arnoul*, Martyr, ce qu'on en sçait, 334.

Arnoul, Abbé de S. Pere à Chartres, Confesseur de Richard II. Duc de Normandie, 17.

Arnoul, Chantre de l'Église de Chartres, Eleve de Fulbert, 13.

ARNOUL, Moine de S. André d'Avignon, grand homme de Letres; 251. Confondu avec d'autres Ecrivains, *Voiez* son article, 251. Ses écrits, 42. 251. 252.

Arnoul, Clerc de l'Église de Toul, puis Moine de S. Benigne, 25. Habile dans la Jurisprudence, *ib.*

Arnoul de Laon, de la secte des Nominiaux, 132. Disciple de Jean le Sophiste, *ib.*

S. *Arnoul*, Abbaie à Metz, cultive les Letres, 28. 29.

Arras, gouverné par les mêmes Evêques que Cambrai, 94. Son École, *ib.*

Les *Artistes*, multipliés en France, 141.
142. Ouvrages de leur façon, 141.

Artus de Bretagne, son Roman, LXVI.

ASCELIN, Moine du Bec, son sçavoir et sa pieté 534. 535. Ses écrits, 535. 536. Sa maniere d'écrire, 536.

Ascelin, deux Moines de S. Evrou de ce nom, dont l'un Ecolatre de la Maison, 83. 556.

L'*Ascension*, séquence pour cette fête, 329. 330.

Assises de Jerusalem en Langue Romance, LXI, 108.

L'*Astrologie* judiciaire substituée à l'Astronomie, 134. 137. Condamnée par Hildebert, 137.

L'*Astronomie* convertie en Astrologie judiciaire par la pratique, 134. 137. Cultivée à Lisieux, 83. A Tournai, 93. à Fleuri, 160. 179. Ecrits sur ce sujet, 179. 180. 215. 257. 258.

ARRON, François de nation, Chapelain de l'Imperatrice Agnès, 110. 111. puis Moine du Mont-Cassin, LVI. Traducteur des ouvrages de Constantin son Maître, LVI. 135.

L'*Avarice* combattue, 171.

Auberi le Bourguignon, Roman, LXXV. LXXVI.

S. *Aubert*, Evêque d'Arras et de Cambrai, sa vie par Fulbert, différent de l'Evêque de Chartres, 277. 278.

S. *Aubin*, Evêque d'Angers, relation de ses miracles, 506. 507.

S. *Aubin*, Abbaïe à Angers, son Ecole, 62. ses grands hommes, 62. 506. 507.

Audebert, Archidiaque du Mans, grand Poète, 64. 65. Peut-être le même qu'Hildebert, 64.

L'*Avent*, qui précède Noël, écrits sur sa durée, 201. 380. 381. Diversité de sentiments à ce sujet, 200. 201. 259.

Averroës, Interprète d'Aristote, suivi par nos Dialecticiens, 131.

S. *Aufroi*, Evêque d'Utrecht, sa vie par un Anonyme, 503.

Auger le Danois, Roman, LXXIV. LXXV.

Les *Avoués* des Monasteres, ce qu'on entend par-là, 173.

Ste *Austreberte*, sa vie en vers par En-guerran Abbé de S. Riquier, 355.

Avranche, son Ecole, 80.

Autun, son Ecole, 37.

Auvergnat, jargon, voyez *Langue*.

Auxerre, soins de cette ville à cultiver les Lettres, 99.

Aycard, Moine de S. Victor, Archevêque d'Arles, 41.

Azenaire, sçavant Abbé de Fleuri et de Massai en Berri, 49. 102.

Azimes, blâmés par les Grecs et défendus par les Latins, 464. 466. 483.

B

S. *Babolin*, Répons en son honneur, 494.

Baïeux, on y cultive les Lettres, 81. Donne de grands hommes aux autres Eglises, *ib.*

Le *Baptême*, écrits sur sa nature, 268. sa nécessité, 435.

Barcelone, ses anciens usages, 569. 570.

Barthelemi, Evêque de Laon, Eleve de l'Ecole de Reims, 88.

S. *Barthelemi*, Abbaïe à Liège, son Ecole, 19.

Baudouin, Moine de S. Denis, puis Abbé de S. Edmon en Angleterre, sçavant dans la médecine, 105. 133.

Baudouin, Ecolatre de S. Hubert, 23.

Baudri, Abbé de Bourgeuil, puis Evêque de Dol, 63. Travaille beaucoup en faveur des Lettres, *ib.*

S. *Bavon*, Histoire de la découverte de son corps, et de quelques-uns de ses miracles, 231.

S. *Bavon*, Abbaïe à Gand, Ecrivains qu'elle a produits, 230. 231. Ecrits sur son Histoire, 333.

Beatrix, Duchesse de Toscane et de Lorraine, Princesse sçavante, 154.

Les *Beaux Arts*, tombés en France, 142. Y sont ressuscités, *ib.* Par quelles voies, *ib.* Comment cultivés, 133-142. Cultivés à S. Pierre le vif, 98. A S. Benigne, 35. 36.

Le *Bec*, Abbaïe en Normandie, Ecole

celebre 75-79. On y vient étudier de toutes parts, 77. On y travaille avec fruit à la correction des Livres, 117. 118. Soigneuse de rechercher les Livres de Médecine, 136. Sa conduite envers les Etudiants, 75. 76. Ses grands hommes, 75. 79. 80. 92.

Greg. *Bechade*, son écrit sur l'Histoire de la Croisade en Romance, LXII.

S. *Belande*, ou *Berlande*, Vierge de Merbek, sa vie par Heriger, 201. 202.

S. *Benigne*, Abbaïe à Dijon, ses anciens usages, 323. Son Ecole célèbre, 33. 34-37. 320. Sa Bibliothèque, 35. Grands hommes qui en sont sortis, 317. 318. 322. Sa Chronique fort estimable, 485.

S. *Benoît*, Pt. Son éloge, 224. Translation de son corps en France, 223. 224. Attestée par les Italiens, 169. Par les Papes mêmes, 162. Ecrits à ce sujet, 183. 349. 350. Histoire de son Illation. 297. 298. De ses miracles, 224. 225. 349. 350. Poème en son honneur, 184.

Benoît, Antipape, fin de son schisme, 516.

Le B. *Benoît*, Abbé de Cluse, Eleve de S. Hilaire de Carcassone, 43. 44.

Benoît, Moine de S. Germain d'Auxerre, Abbé de Selebi en Angleterre, 100.

Berenger, Evêque d'Elne, l'Architecte, et l'Ordonnateur de l'édifice de son Eglise, 139.

Berenger, Evêque de Venouse, auparavant Moine de S. Evroul, 157. Habile Copiste, 84. 85.

Berenger, Abbé de la Grasse, Eleve de S. Pons, 43.

Berenger, Ecolatre, puis Abbé de S. Laurent à Liège, 19. 20.

Berenger, Scolastique de Tours, 53. Ses grandes qualités *ib.* Ses défauts, 53. 54. Eleve de Fulbert, 53. Comment il s'y prend pour se faire de la réputation, 75. Bruits que causent ses erreurs, 501-545. Combattu par plus de douze Ecrivains de son temps, 146. Ses liaisons, 512. Condamné dans les Conciles, 462. Sa conduite au Concile de Rome sous Nicolas II. 517. 525. 633. Ecrits contre ses erreurs, 441. Lettre d'Adelmann à ce Scolastique, 547-551. Celle d'Ascelin, 555. 556. Donne occasion à la Théologie Scolastique, 148.

BERENGER, Vicomte de Narbonne,

Tome VII.

sa plainte contre l'Archevêque Guifroi, 493.

Berenger, pere de Pierre Abélard, assez bien instruit des Lettres, 67.

Berenger, sçavant Moine de Fécamp, 73.

Berland, moine de S. Arnoul, habile Copiste, 29.

Bernard, Cardinal, Evêque d'Albano, Doien de l'Eglise de Metz, 157.

Bernard, Moine de S. Victor, Cardinal Légat du S. Siège, 41.

Bernard, François de nation, Archevêque de Compostel, 158.

Bernard, Archevêque de Toledé auparavant Moine de Cluni, 39. 158.

Bernard, Cardinal de la S. E. R. Moine de Cluni, 39.

Bernard, Perigourdin, Evêque de Zamorn, 158.

S. *Bernard*, depuis abbé de Clairvaux, fait des vers romanciers, L.

S. *Bernard*, fondateur de l'Abbaïe de Tiron, auparavant Moine de S. Cyprien à Poitiers. 52. Grand Prédicateur, 124.

BERNARD, Moine de Cluni, ce qu'on sçait de son Histoire, 595. Son sçavoir et sa vertu, *voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 595-597.

Bernard, surnommé Mathieu, Moine de S. Evroul et de S. Pierre-sur-Dive, habile Copiste, 84. 85.

BERNARD, Maître-Ecole d'Angers, ses études, 308. *Voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 308-310.

Bernard de Chartres, fameux Philosophe et Humaniste, 16. Y enseigne, *ib.* Ses disciples, *ib.* Sa maniere d'enseigner, *ib.*

Bernard du Mans, Professeur à Paris, 66.

Bernard, Scolastique d'Utrecht célèbre Professeur, 97. Eleve de l'Ecole de Laon, 91. Son travail sur la Geographie, 121.

BERNON, Abbé de Richenow. Ses divers noms, 375. François de nation, 376. Ses études, sa réputation, ses transmigrations, *ib.* Sa conduite, 376. 377. Sa mort, *voiez* son Histoire, 375-377. Ses liaisons, 383. 384. Ses écrits, 378. 388. Sa maniere d'écrire, 388.

Berte, suites de son mariage avec le Roi Robert, 8. 162.

O O O O

S. Bertin, découverte de son corps, 564. Histoire de cette découverte, 565. 566.

S. Bertin, célèbre Abbaïe, son Ecole, 94. 95. Ses Ecolatres, 95. Sa Bibliothèque, 95.

Besançon, son Ecole célèbre, 32. Sa Bibliothèque, *ib.*

La *Bible*, son texte corrigé par le B. Lanfranc, 117. Par les Moines du Bec, 117. 118. Par ceux de Cîteaux, 116.. Traduite en Romance, LV.

Bibliothèque, maniere de les enrichir, 155. Celle d'Ademard de Chabanois, 202. De S. Airic à Verdun, 28. d'Angoulême, 48. Du Bec, 78. De S. Benigne à Dijon, 35. De S. Bertin, 95. De Besançon, 32. De Cluni, 38. De Cluse, 43. 44. 155. De S. Evroul, 71. 84. De Fleury, 102. De S. Florent de Saumur, 62. De Gemblou, 21. 393. De Guillaume V. Comte de Poitiers, 284. De Jumiege, 71. 72. De Lisieux, 83. De Lyon, 38. De Marseille, 41. De S. Martin de Tournai, 96. 97. 155. De Moienmontier, 26. De S. Pierre-le-Vif, 98. De Reims, 89. De S. Riquier, 93. De Strasbo rg, 30. De S. Tron, 30. Les Monasteres de Filles ont les leurs, 154. 155.

Blandinberg, Abbaïe à Gand. Ecrivains qui en sont sortis, 189. 190. 228. S. Dunstan y fait quelque sejour, 228.

Boson, Disciple de S. Anselme, son député au Concile de Clermont, 80.

Boucharil, Evêque de Vormes, son recueil de Canons, 20. 393. 395. 396.

Boucharil, Comte de Melun, sa vie. par Odon des Fossés, 493. 494.

Bovon, Ecolatre, puis Abbé de S. Bertin, homme de mérite et de sçavoir, 94. 564. Ses écrits, 565. 566.

Bourdieux, ou Beols, son Ecole, 52.

Bourges, Concile sur l'Apostolat de S. Martial, 348.

Bourgueil, Abbaïe en Anjou, son Ecole, 63. Ses grands hommes, *ib.*

Briand, Eleve de l'Ecole d'Angers, Evêque du lieu, puis Archevêque de Reims, 59.

Bridferd ou *Bridfrich*, Moine de Ramsey, Disciple d'Abbon de Fleuri, 228. Son écrit sur le Comput, *ib.*

Briône en Normandie, célèbre conférence avec Berenger, 555.

Brioude Auvergne, Cartulaire de sa Colégiale, 607.

S. Bruno, Scolastique de Reims, Instituteur des Chartreux, 11. 12. 87. Le Maître des Docteurs, 87.

BRUNON, Evêque de Langres, 32. 33. Eleve de Gerbert, 32. Sa naissance, ses études, 232. Son ordination. *ib.* Son gouvernement, 232. 233. Sa mort, *voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 233, 234.

C

CAEN, cultive les Letres avec succès, 82. 83. Ses citoyens y ont beaucoup de disposition, 82.

Calabre, service que lui rendent les Normans, 156. 157. Qui y portent la rime François, XLIX.

Le *Calcul*, ou *Comput*, écrit sur ce sujet 179. 180. 200. 215. 228. 250. 275. 276.

S. Calixte, Pape, son corps transféré à S. Michel, 374. 375.

Cambrai, gouverné par de sçavants Evêques, 94. Son Ecole, *ib.*

Le *Canon* de la Messe expliqué par divers écrivains, 144.

Canons sur la concordance des Evangelies, expliqués par des Auteurs célèbres, 166.

Les *Canons*, études qu'on en fait, 150. 151. Divers recueils, 150. 395. 396. Vicié par les maximes des fausses Décretales, 151. Ceux d'Abbon de Fleuri, 172. *voiez* Droit Canonique, et Discipline.

Cantbrige, ou *Cambridge*, les Moines François donnent naissance à son Université, 85.

Cantiques, en langue vulgaire, XLVII. XLIX. 230. 512. 513.

Canut, Roi d'Angleterre et de Danemark, ses libéralisés envers Fulbert, de Chartres, 264. Fait à Guillaume Comte de Poitiers présent d'un rare manuscrit, 284. Ecrits sur son Histoire, 373. 374.

Capiscoles, nom qu'on donnoit aux Scolastiques, 43.

Cartulaires, soin de les écrire, leur utilité pour l'Histoire générale, 120. 121. Mérite de celui de S. Pére de Chartres,

121. De celui de S. Vanne, 366. 607. De celui de Brioude, 607.
- J. *Cassien*, repris de quelques erreurs, 383. 384.
- Catégories* de S. Augustin, suivies par nos Dialecticiens, 131.
- Ste *Catherine*, vers dramatiques sur ses miracles, 127.
- CATRWALON, Abbé de Redon, 426. Ses écrits, *ib.*
- J. *Cauchie*, Prémontré, Curé de S. Germain d'Amiens, son travail sur la vie de ce Saint, 191.
- Cecile*, fille de Guillaume le Conquerant, Abbesse de Caën, son savoir, 153.
- Mic. *Cerularius*, Pt. de Cp. Ses écrits, 537. 538. Refutés par le Pape Leon IX. 464. 465. Et par le Cardinal Humbert, 535. 536.
- Chaise - Dieu*, son Ecole, 40. Chef d'Ordre, *ib.*
- Châlons-sur-Saône*, son Ecole, 37.
- Les *Chanoines* se réforment, 12. 13.
- Chanoines Réguliers*, leur Origine, 13. 522. 524. 578. Formule de leur profession, 525.
- Chansons à la mode* et en langue Romance, XLVI-L.
- Chansons* et Vaudevilles, fort communs au XI. siècle, 128. Les François y prennent goût et y réussissent, 128. 130.
- Le *Chant* cultivé avec succès à S. Benigne, 34. nouvelle Méthode, 34. 35.
- Chant Rom.* établi en Espagne, 43. cultivé en France, 44.
- Chartres*, son Ecole, 13. 14. Ses Eleves, 14. 15. 16. 17. 18. Son Eglise rebâtie, par S. Fulbert, 264. Au moien des libéralités du Roi Canut, *ib.* et de Guillaume V. Comte de Poitiers, 285.
- Les *Chartreux*, leur origine, 11. Travaillent à multiplier les bons livres, 11. 12. Leurs statuts, 12.
- Childeric*, Roi de France, son Roman, LXVI.
- Chroniques* multipliées au XI. siècle, 119. 120. Leurs défauts, 119. Leurs utilités, 120. Mérites de quelques - unes, *ib.*
- Chroniques* de France, 497. Sur l'Histoire de France, d'Alpert Moine à Metz, 249. d'Ademar de Chabanois, 302 - 304.
310. d'Arnoul, Moine de S. André d'Avignon, 251. De S. Benigne de Dijon, 455. 456. De Carcassonne, 568. D'Ebermonster, 456. 457. De Fleuri, 314. De S. Julien de Tours, 498 - 499. De Laubes, 311. De Limoges, 339. De Massai, 311. 312. Du Mont - S. Michel, 499. De S. Mihel, 374. 375. De Mouson, 333. 334. De Nantes, 312. 313. De Novalèse, 497. 498. D'Odoranne, 357. De Sens, 312.
- Chroniqueurs* attentifs à marquer les Phénomènes de la nature, 134. Moins en Phisiciens qu'en Astrologues, *ib.*
- La *Chronologie*, comment cultivée, 121.
- Citeaux*, Origine de cet Ordre, 12. On y travaille à la correction du texte original de la Bible, 116. 118.
- Clarius*, Moine de S. Pierre le Vif, copie la Chronique d'Odoranne, 358.
- Clement*, Moine de Fécam, illustre par sa naissance, 74.
- Le *Clergé*, sa corruption, 5. 6. Se réforme en divers endroits, 12. 13. Les Clercs et les Moines presque les seuls gens Letrés, et les seuls qui exercent la Médecine, 134-136. et la Jurisprudence, 151. 152. Ce qu'on entend par Clercs, 171.
- Cluni*, célèbre par sa sainteté et la culture des Letres, 38. Ses Eleves, 38. 39. 40. 319. Son Ordre se répand en Espagne et ailleurs, 11. Ses Ecrivains, 399. 409. 410. 414. 421. 395. Monuments pour son Histoire, 608. Ses usages, 595. 596.
- Cluse*, Abbaie au Diocèse de Turin, peuplée de François, tire de grands secours des Ecoles de France, 43. 44. Sa Bibliothèque 44. 155.
- Cæna*, fameux Ecrit faussement attribué à S. Cyprien, 479.
- Le P. Le *Cointe*, sa Critique de l'Histoire d'Aimoin, 220.
- La *Communion*, Ecrits à ce sujet, 173.
- Le *Comput* cultivé en France, 138. Ecrits sur cette matiere, *ib.* *Voiez* calcul.
- Conciles* fréquents, leurs objets, 8. A Airy, 259. 260. 280. A Bourges, 348. A S. Basle, 161. 162. 245. A Chelles, 264. A S. Denys près de Paris, 161. 170. A Francfort, 210. A Limoges, 305. 306. 347. 348. Au Mont-Ste Marie, 334. A Mouson, 162. 210. 245. A Noion, 249. A Orléans, 280. 281. 327. 478. A Reims, 245. A Rome sous Nicolas II. 517. 525. 533. A Rouen, 594. A Tulujes, 369.

- Confrairie*, ou association en usage dès le XI. siècle, 235. Celle de S. Josse, *ib.*
- Conrad*, Evêque d'Utrecht, l'Architecte et l'Ordonnateur de l'édifice de sa Cathédrale, 139.
- Conrad*, le Salique, Empereur, son extraction, 315. Son Histoire par Vippon, 441. 445. Chant lugubre sur sa mort, 446.
- Consonances* fort fréquentes dans les Légendes, 192. 235.
- CONSTANCE, Moine et célèbre Professeur à Luxeu, LXXXII, 32. Ses écrits, LXXXII. LXXXIII.
- Constance*, Reine de Castille, sa naissance 153. Princesse fort instruite, *ib.* Attire plusieurs sçavants François en Espagne, *ib.*
- Constance*, Reine de France, son caractère, et ses enfants, 329.
- Constance*, fille fort sçavante, 153. 154.
- CONSTANTIN, abbé de S. Symphorien à Metz, son mérite, son sçavoir, 247. Sa mort, 248. Voyez son article, 247. 248. Ses écrits, 248.
- Constantin*, Moine du Mont-Cassin, grand Traducteur de livres de Médecine, 135. Ses écrits traduits en Romance, XLVI. III.
- Constantin*, Moine et sçavant Ecolâtre de Fleuri, 102. N'a rien laissé par écrit, 137.
- Constantin le Grand*, Empereur, partage sur le lieu de son Baptême, 116.
- Constantin Monomaque*, Empereur, lettre du Pape Leon IX. à ce Prince, 466.
- Constantinople*, conduite qu'y tiennent Humbert et ses Associés, 530. 531. 557.
- Corbeil*, P. Abélard y ouvre une Ecole, 102.
- Corbie*, Abbaïe en Picardie, son Ecole 93.
- Cormelles*, Abbaïe en Normandie, son Ecole, 71.
- Cormeri*, Abbaïe en Touraine, son Ecole, 56.
- Cotenhan*, près de Cantbrige, lieu d'Exercices littéraires, 85. Où enseignent des Moines François, *ibid.* Qui donnent naissance à l'Université de Cantbrige, *ibid.*
- La *Coulture*, Abbaïe au Mans, ses hommes de Letres, 66.
- Couronnement* du Roi Philippe I, sa relation, 584. 586.
- Crespi*, Monastere en Valois, son histoire en partie, 335.
- La *Critique*, en quoi elle consiste, 116. Progrès qu'y font les François, 116-118. L'Eglise de France et celle d'Angleterre en tirent beaucoup de fruit, 118. Suite de son ignorance, *ib.*
- La *Croisade*, son histoire écrite par divers Auteurs, LXII. Ses fâcheuses suites, 4. 5.
- La *Croix*, son éloge, 258. Sermon sur son invention et exaltation, 421. 422. Priere à la Ste Croix, 424. La vénération qui lui est due, 435.
- Ste *Cunegonde*, Impératrice, Princesse sçavante, 154.
- Cunon*, Eleve de l'Ecole de S. Laurent à Liège. 20. Depuis Abbé de Sigebert, *ibid.* Rupert lui adresse un de ses écrits, 20.
- Cusan* ou *Coscane*, Monastere, écrit sur son histoire, 346.
- Cycle* Pascal, écrits sur ce sujet, 170. 176. 177. 179. 369. Celui de Denys le Petit corrigé, 170. 177. 200. Celui de Victorius aussi corrigé et augmenté, 177-179. 182. D'Heriger, 207.
- S. Cyprien*, Martyr, ses divers Actes, 187. 189.
- S. Cyprien*, Abbaïe à Poitiers, cultive les Letres avec succès, 52.

D

- D**ANIEL, Moine de Lerins, Interprète de l'Ecriture sainte, 42.
- Darès* Phrygien traduit en Romance, LVII. III.
- Dates*, employées par les Papes dans leurs Bulles, 469.
- Decretales* fausses, leur supposition découverte, 116.
- S. Denys*, près de Paris, son école, 105.
- DRODAT, Moine de S. Vandrille, Poète, 72.

Deorade, Monastere à Toulouse, son école, 44. 45.

La *Dialectique*, objet de son institution, 131. Fort cultivée en France, 130-133. Ses vices, 131-133. Corrigés par S. Anselme, 131. 132. par Lanfran, 131. par Odon depuis évêque de Cambrai, 131. 132. Ecrits dont on s'y sert, 131. 132. Ecrits sur cette faculté, 180. 294.

Didier, Abbé du Mont-Cassin, fait venir de Constantinople plusieurs Artistes habiles, 142. Ressuscite en Italie les beaux Arts, *ibid.*

S. *Dié* ou *Diey*, Evêque de Nevers, Abbé du Monastere de ce nom, sa vie, 242.

S. *Dié*, ou *Diey*, Collégiale en Lorraine, monuments pour son histoire, 242. 243.

DIEDERIC, ou **THIERRI**, Moine de Fleuri, François et non Alleman de nation, 295. Son sçavoir, *ib.* Va enseigner en Allemagne, 295. 296. Sa mort, 296. *voiez* son histoire, 295. 296. Ses écrits, 297. 299. Leurs éditions, 298. Sa maniere d'écrire, 297. 298.

Le *Digeste*, sa découverte, 151. Donne occasion à l'étude du Droit civil, *ib.*

La *Discipline* Ecclesiastique, comment cultivée, 150. 151. Sa diversité n'est rien, lorsque la foi est la même, 268. Traits de Discipline, 269. 270-272. *voiez* Canons. Droit Canonique.

S. *Domnie*, Martyr, et ses Compagnons, leurs actes. 511.

Domnus, Moine de Montmajour, Eleve de l'Ecole de Chartres, 15. 42.

Donoal, Evêque de S. Malo, Eleve du Mont S. Michel, 81.

Le *Dorat*, Collégiale au Diocèse de Limoges, son Ecole, 47. Grands hommes qui en sont sortis, 229. 230.

S. *Douchard*, sa vie empruntée de celle de S. Lié, 344.

DROGON, ou **DROCON**, Evêque de Beauvais, ce qu'on sait de son histoire, 370. Sa letre dogmatique, 370. 371.

DROCON, Evêque de Téroüane, Eleve de S. Riquier, 93. Une de ses lettres, 566.

Drogon, Abbé de S. Jean de Laon, Cardinal, 89. Eleve de S. Nicaise de Reims, *ib.*

Drogon. Parisien, Professeur à Paris, 104.

Le *Droit canonique*, comment cultivé, 150. 151. Ecrits à ce sujet, 150. *voiez* Discipline.

Le *Droit civil*, comment cultivé, 150. 152. On en ouvre des Ecoles à Pise et à Pavie, 151. *voiez* Jurisprudence.

Dupox, Doien de S. Quentin, différent de l'Ambassadeur de ce nom vers Abderame, 236. Ses ambassades vers Richard I. Duc de Normandie, 236. 237. Temps auquel il florissoit, 237. Son génie, 237. 238. *voiez* son histoire, 236. 237. ses écrits, 237 - 239. Sa maniere d'écrire, 237. 238.

Dunestaple en Angleterre, les François y établissent une Ecole célèbre, 66.

S. *Dunstan*, Archevêque de Cantorberi, contribué à l'histoire de S. Edmond Roi d'Angleterre, 174. Ses liaisons avec Abbon de Fleuri, 174. 177. Son Office, 228.

Durand, Evêque de Clermont, Eleve de la Chaize-Dieu, 40.

Durand, Abbé de Troarn, auparavant Moine de S. Vandrille, 72. Eleve du Mont-Ste-Catherine, 70. Habile dans la Musique 143.

E

ÉBERMONSTER, Abbaïe en Alsace, sa chronique, 456. 457.

EBLE, ou **EROLE** de Vantadour, Poëte, réussit à faire des vers enjonnés, XLIX, 130.

ECKBERT, ou **EGEBERT**, Clerc de l'Eglise de Liège, son sçavoir, 501. Ses écrits, *ibid.*

Les Ecoles fréquentées, 9. 10. Leurs caracteres, 9. 73. 75. 76. 78. Comment soutenues, 9. 10. Leur gratuité, 33. 34. 73. 76. Leurs bons effets, 10. Celles d'Afflighem, 97. De S. Airic, 28. D'Angers, 57-63. 308. D'Angoulême, 48. 49. D'Aquitaine, 145. D'Arras. 94. D'Autun, 37. D'Auxerre, 99. 100. De S. Barthelemi à Liège. 19. Beauvais, 92. Bec, 75-79. S. Benigne, à Dijon, 33-37. 320. S. Bertin, 94. 95. Besançon, 32. Cambrai, 94. Chaize-Dieu, 40. Châlons-sur-Saône, 37. Chartres, 13-18. 201. 262. Châtillon-sur-Seine, 37. Cluni, 38-40. Cormeri Abbaïe en Touraine, 56. Deols, 52. Deorade à Toulouse, 44. Dorat, 47. Epernac, 30. S. Evre à Toul, 26. S. Evroul, 83. 84.

Fleuri, 159. 160. Fougeres, 17. S. Germain des Prés, 20. S. Germer, 92. Giblon, 20. 21. S. Gildas de Ruits, 67. Hautvilliers, 21. S. Hilaire à Carcassonne, 43. S. Hilaire à Poitiers, 15. S. Hubert, 23. 24. S. Jacques à Liège, 20. Jumiège, 71. 72. Langres, 32. 33. Laon, 89-91. Laubes, 21. 22. S. Laurent à Liège, 19. 20. Lerins, 42. Liège, 17. 18. 209. 210. Limoges, 45. 46. Luxeu, 32. Lyon, 37. Maillezais, 599. Le Mans, 63-66. S. Mansui, 26. Marmoutier, 55. 565. S. Martial à Limoges, 46. 47. 300. Metz, 28. 29. Moën-moutier, 26. Normandie, 67-73. Orléans, 102. Paris, 101-106. S. Père à Chartres, 17. Périgueux, 48. Poitiers, 50-52. S. Pons de Tomières, 43. S. Quentin près de Beauvais, 92. Reims, 86.-91. S. Riquier, 91. 93. Sens, 98. 99. Stavelo, 22. 23. Strasbourg, 30. 31. Terouane, 94. Toul, 24. 25. Tournai, 95. 96. Tours, 53-55. Troies, 20. S. Tron, 29. 30. Vassor, 29. S. Victor à Marseille, 41. Utrecht, 97.

L'écriture Sainte beaucoup étudiée, 145. 146. Ses divers sens, 145. Ecrits pour en faciliter l'intelligence, *ib.* Application à en multiplier les exemplaires, et à les corriger, 145. La principale source de la Theologie, 146 - 148. *voiez* Bible.

Edmere, Historien de S. Anselme, 80.

S. *Edmond*, Roi d'Angleterre, Martyr, sa vie par Abbon de Fleuri, 173. 174.

S. *Edouard*, Roi d'Angleterre, Martyr, sa vie en vers Latins et François, 175.

Egghard, sçavant Moine de Stavelo, 208.

L'Eglise, ses Dignités et ses Ministres, 435. Ses cérémonies autorisées, *ib.* Se sert de la langue du País, en y établissant la Religion, XII. XIII. XXI. Usage qu'on doit faire de ses revenus, 271. 272. Ecrits à ce sujet, 390. 393. Sainteté des Eglises matérielles, 435. Renouvelées par presque toute la France, 439.

L'Eglise d'Angleterre renouvelée par les François, 156-158.

L'Eglise, d'Espagne renouvelée par les François, 153, 158-159.

L'Eglise de France, fâcheux état où elle se trouve, 6.

L'Eglise de Sicile renouvelée par les Normans, 156. 157.

L'Eloquence, en quoi elle consiste, 121.

122. Comment cultivée, 122-124. On y fait peu de progrès, et pourquoi, 122. Celle de la Chaire, 122-124.

Emme, Abbessede S. Amand, se mêle de Poésie, 154.

Emme, Reine d'Angleterre, son éloge, 373. 374.

Engelbert, Moine de S. Laurent de Liège, célèbre Astronome, 137.

Engelbert, Disciple de Fulbert, Professeur à Orléans, 101.

Engelramne, ou *Enguerran* de Couci, Evêque de Laon, disciple d'Anselme 90.

Engelric, Chanoine du Puy, sçavant Grammairien, 49.

ENGUERRAN, ou ENGELRAMNE, Abbé de S. Riquier, son éducation, ses études 93. 351. Son sçavoir et sa réputation, 351-353. Enseigne avec succès, 93. Ses dignités, 352. Sa conduite, *ib.* Ses disciples, *ib.* Sa mort, *voiez* son histoire, 351-353. Sa vie perdue, 560. Ses écrits, 353-355. Leurs éditions, 355.

Epternac, Abbaie au Duché de Luxembourg, son Ecole, 30.

S. *Erme*, ou *Erminon*, Abbé de Laubes, sa vie retouchée, 190. De quel prix, *ibid.*

Ernulf, Evêque de Rochestre, Eleve de de l'Ecole du Bec, 79.

L'Espagne, on y parle la langue Romane jusqu'au XIV siècle, 113. Recherche l'Ordre de Cluni, 38. Tire de grands hommes de France, 45. 158. Qui y renouvellent la face de l'Eglise, 153. 158. 159. On y introduit le chant Romain, 43. Aussi bien que les caracteres François, au lieu des Gottiques, 158. Et l'Ere Chrétienne, 159.

S. *Esprit*, belle hymne en son honneur, 275. Séquence sur le même, 330.

S. *Estienne*, Martyr, Séquence et Répons pour son Office, 182.

ESTIENNE IX, Pape, sa naissance, 480. Son éducation et ses études, *ibid.* Ses premières dignités, 480. 481. Sa promotion au Souverain Pontificat, 481. Sa conduite, 482. Sa mort, *ibid.* *voiez* son histoire, 480-483. Ses écrits, 483. 484..

Estienne, Cardinal, Légat des Papes. 39.

Estienne de Fer, Evêque de Mazare natif de Rouen, 156.

- S. Estienne* de Thiers, fondateur de l'Ordre de Grammont, sa première éducation, 156.
- S. Estienne*, troisième abbé de Cîteaux, élève de l'École de Paris, 103. Ses qualités, 12.
- Estienne*, Abbé de S. Florent, illustre par sa naissance et son savoir, 62.
- ESTIENNE, Abbé de S. Laurent à Liège, son mérite, 507. *voiez* son article, 507. 508. Ses écrits, 508.
- Estienne* de Mercœur, élève de la Chaize-Dieu, 41.
- Estienne*, Moine et Ecolâtre de S. Aubin d'Angers, 62.
- Estienne*, Moine à Gand, homme de Lettres, 184. 185.
- Estienne*, Ecolâtre à Orléans, 101.
- Estienne*, habile Copiste, 23.
- Estienne*, Comte de Blois, Poète, XLIX.
- S. Estienne*, Abbaie à Caën, sa fondation, 82. On y cultive les Lettres avec succès, *ib.* Ses grands hommes, *ib.*
- L'*Estoile*, Ordre de Chevalerie, son institution, 330.
- S. Ethelin*, sa mauvaise Légende, 609. 610.
- S. Etton*, vulgairement *S. Zé*, Evêque et Confesseur, sa mauvaise Légende, 235.
- L'*Etude* utile à la piété, 161. 320. Obstacle qu'y forment les troubles, les guerres, etc. 5-7. *voiez* Ecoles, Sciences.
- L'*Eucharistie*, disputes sur ce sujet, 54. Erreurs sur ce point, 332. 604. 605. Ecrits sur ce sujet, 51. 173. 201. 268. 271. 274. 341. 435. 436. 441. 442. 491. 548-551. 555. 556. 603-606. Profession de foi sur ce point, 592. 593.
- Eudes*, Evêque d'Auxerre, fils du Roi Robert, 329.
- Eudes*, Comte de Chartres, une de ses Lettres, 269.
- Even*, Moine de S. Florent, successivement Abbé de S. Melaine et Evêque de Dol, 62. 63.
- Les *Evêques*, leurs devoirs, 265. 272. Caractère d'un grand Evêque, 264. 265. 272. Evêque par la grâce de Dieu, titre en usage dès le XI siècle, 233. 239. Exercer la Médecine, 134. l'Architecture, 139.
- EVERHELME, Abbé d'Hautmont, ses aventures, 597. 598. *voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 598. 599.
- Everlin*, Abbé de S. Laurent de Liège, 508.
- Evervin*, différent d'Everhelme, auteur de la vie de Poppon Archevêque de Trèves, 599.
- S. Evre*, Abbaie à Toul, son Ecole, 26.
- S. Evroul* son Ecole, 83. 84. Travaille à copier les bons livres, 84. Et en forme une bonne Bibliothèque, 71. 84. Essais de ses Moines, 85. Ses grands hommes, 83.-86. Ses usages passent en Calabre, 41.
- Eusebe* Brunon, Evêque d'Angers, sa manière de traiter la Théologie, 147.
- Ste *Eusebie*, Abbessse d'Hamay, sa vie en vers, 185.
- S. Euspice*, Abbé de Mici, histoire de la relation de ses Reliques. 315. 316.
- L'*Excommunication*, bel écrit sur ce sujet, 427.
- Exca*, ville d'Espagne, histoire de sa prise en Langue vulgaire, LX. LXI.
- Alchalin*, Ecolâtre de S. Laurent à Liège, 19.
- Fécam*, célèbre Abbaie, réformée en 1001, devient une savante Ecole, 73. Ses grands hommes, 73. 74.
- St. *Ferreol*, Martyr et ses Compagnons, écrits sur leur translation, 563.
- S. Firmat*, Chanoine de Tours, habile dans la Médecine, 36. 55.
- Fleuri*, ou S. Benoit-sur-Loire, son Ecole célèbre, 101. 102. 159. 160. 217. Grands hommes, qui en sont sortis, 102. 159. 160. 163. 182. 216. 235. 236. 279. 280. 295. 349. 370. 375. 376. 405. Sa fondation, 408. Ses coutumes, 298. 299. Ecrits pour son histoire, 223 - 225. 227. 314.
- FLORENT, Abbé de Corbie, 235. Ses écrits, 234. 235.
- S. Florent*, Abbaie près de Saumur, son Ecole, 62. Ses grands hommes, *ib.*

Ste *Foi*, Vierge et Martyre, son culte, 308. Sa vie en Langue Romance, LVI. LVII. LX. Ses miracles traduits en même Langue, LVII, 308. 309.

Folcard, sçavant moine de S. Bertin, Abbé de Torney en Angleterre, 95.

Fougeres en Bretagne, son Ecole, 17. Foulcoide Moine de Marmoutier, enseigne à cette Ecole, 57, Hardouin y enseigne aussi, 66.

Foulcoide, Moine de Marmoutier, Ecolâtre à Fougeres, 57.

Foulques, Evêque de Beauvais, Eleve du Bec, 79.

Foulques, Moine de S. Evroul, Grammairien, 84. Puis Abbé de S. Pierre sur Dive, 85. Y soutient les bonnes études, *ibid.*

Foulques, Roi de Jérusalem, Comte d'Anjou, fort instruit dans sa Religion, 16.

Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, Historien, 61.

Foulques, habile Copiste, 23. Et Organiste, 24.

La *France*, son éloge, 295. Monuments pour son histoire, 497-499. 568. *voiez* Chroniques.

Les *François*, leur caractere au XI siècle, 1-3. 5. 6. Leur talent pour les Letres, 295. Passionnés pour les chansons et vaudevilles, 128. Y réussissent, 128. 130. Leur goût se raffine, 155. Se civilisent, 156. Prennent un nouveau goût pour les Sciences et les beaux Arts, 142. 152. Comment il entendent le Latin, XVII-XX. Le Latin a été parmi eux plus sujet à la corruptoin qu'ailleurs, XXVII. XXVIII. Renouvellent la face de l'Eglise d'Angleterre, 156-158. De l'Espagne, 153. 158. 159. Rétablissent la Religion en Sicile, 156. 157. Autres services qu'ils rendent aux Eglises d'Italie, *ib.* A la Syrie, à la Palestine, 159. Ecrits pour servir à leur Histoire, 187. 218. - 223. 249. 251. 269. 270. 272. 293. 294. 302-304. 310. 318. 402. 403. 407. 408. 455. *voiez* France.

Francica lingua, ce qu'on entend par ce terme, XXXVIII. XXXIX. 109.

Francon, sçavant Abbé d'Afflighem, 97. Son éloge, *ib.*

Francon, célèbre Ecolatre de Liège, 18. Ecrit sur le Comput et la Quadrature du Cercle, 138.

S. *Frédéric*, Evêque d'Utrecht, sa vie par Olbert, 234.

Frideric, Comte de Verdun, se fait Moine à S. Vanne, 360. 362.

Frodon, élève de l'école d'Angers, Poète et Philosophe, 39. Passe en Angleterre, y enseigne et y meurt, 60.

Frotard, Abbé de S. Pont de Tomieres, homme de sçavoir, 43.

Frutare, une des plus riches abbaies d'Italie, traits de son histoire, 320. 323; Ses anciens usages, 325.

Fudebert, ou *Fuldebert*, Abbé de Pershore dont on a fait un Ecrivain, sans raison, 278. Confondu avec Fulbert de Chartres, *ib.*

S. **FULBERT**, Evêque de Chartres, sa naissance, 262. N'étoit point Romain, *ib.* Ses études, 262. Ses premieres dignités, 262. 263. Ne fut point Moine, 263. Sa maniere d'enseigner, 13. 14. De traiter la Théologie, 146. 147. Donne à la Médecine une application particuliere, 134. Ses liaisons, 263. Temps de son Episcopat, *ib.* Sa conduite, 264. 265. Partage sur l'année de sa mort, 265. *voiez* Son histoire, 261-267. Sa sainteté, son érudition, sa doctrine, 266. Sa maniere d'écrire, 278. 279. Ses disciples. 266. 267. Ses écrits, 267-279. Leurs éditions, 267.

Fulbert, Archidiaque de Rouen, puis Moine, Auteur de divers écrits, 69.

FULBERT, Clerc ou Moine à Cambrai, Auteur de la vie de l'Evêque S. Hubert, 277. 278.

Fulgence, célèbre Abbé d'Afflighem, 97.

G

GALON, Evêque de Beauvais et de Paris, disciple d'Yves de Chartres, 92.

Garnier, Seigneur de Montmorillon, Moine de S. Cyprien, 52.

Garnier, Moine de Cluni, 409.

Garnier, Collègue de Lanfranc, enseigne le Droit Civil à Pavie, 151.

GARSIAS, Moine de Cusan, qui a écrit l'histoire de son monastere, 345.

- Gaubert*, Archidiaque de Limoges, sçavant Grammairien, 46.
- S. Gaucher*, élève de l'école de Meulan, passe en Limousin, 46.
- Gaulhelme*, Evêque de Worchestre, élève de S. Etienne de Caën, 82.
- Les *Gaulois*, leur langue, IV. En parloient trois, la Gauloise, la Gréque et la Latine, VII. Leurs colonies en Galatie, VIII. Subjugués par les Romains, IX. Sont les premiers qui donnent des leçons du Latin, XI. Le parlent plus fécondement que les Romains, XII. Font à Rome les fonctions d'Orateur et d'Avocat, XIV. Comment ils entendoient le Latin, XVII. XX. Qualifiés Romains, et en conséquence leur païs qualifié Romagne, XXXV.
- GAUNILON, sçavant moine de Marmoutier, 56.
- Gautier*, Evêque de Maguelone, Prêlat sçavant, 43.
- S. Gautier*, Abbé de S. Martin de Pontoise, 74. Enseigne les Letres avec succès, *ib.* Une des lumieres de son temps, *ib.*
- S. Gautier*, élève du Dorat, puis abbé de l'Esterp. 47. 48. Grand Controversiste, 48.
- Gautier*, moine de Jumiege, puis de S. Evroul, habile copiste, 84.
- Gautier* d'Angers, grand Poëte, 60.
- GAUZBERT I. Abbé de S. Julien de Tours, Restaurateur de l'Ordre Monastique 188. *voiez* son article, 188. 189. peut-être Auteur des actes de S. Savin et S. Cyprien, *ib.*
- GAUZBERT II. Abbé du même monastere, grand homme de Letres, 188. 189. peut-être Auteur des actes précédents, 188.
- GAUZLIN, Archevêque de Bourges, sa naissance, son éducation, 279. Sa science et sa vertu, *ib.* Est fait Abbé de Fleuri, 280. Puis Archevêque de Bourges, *ib.* Sa mort, *voiez* son Histoire, 279 - 281. Sa vie par le Moine André, 350. Ses diverses Epitaphes, 281. Ses écrits, 282. 283.
- Gebehard*, Archevêque de Saltzbourg, élève de l'école de Paris, 103.
- Gebehard*, sçavant Moine de Strasbourg, puis Evêque de Spire, 30.
- Gemblou* ou *Giblou*, célèbre Abbaye, son Ecole, 20. 21. 394. Sa Bibliothèque, 21.
- S. Gengoul*, relation de ses miracles, par Gonzon Abbé de Florenne, 491. 492.
- Geofroi* de Champalleman, Evêque d'Auxerre, zélé pour les beaux Arts, 142. Pour la décoration des Eglises, *ib.*
- Geofroi*, Evêque de Châlons sur Marne, élève de S. Nicaise de Rheims, 89.
- Geofroi*, élève de l'école du Mans, 65. Professeur à Dunestaple, 66. y fait représenter des piéces dramatiques, *ib.* Puis Abbé de S. Alban, *ib.*
- Geofroi* Babion, Anglois, enseigne à Angers, 59.
- Geofroi*, Poëte célèbre à Rheims, 123. Le même que Godefroi Scolastique, 87. 88.
- Geofroi* Martel, Comte d'Anjou, son éloge 61. Elève de l'Ecole d'Angers, 59.
- Geofroi* Plantegenest, Comte d'Anjou, fort éloquent, 62. Son éloge, 61. 62.
- La *Géographie*, comment cultivée, 121.
- La *Géométrie*, comment cultivée, 138. Ecrits sur cette faculté, 237.
- Gerard*, Evêque de Florence, *voiez*, Nicolas II.
- GERARD I. Evêque de Cambrai, l'un des plus célèbres Prélats de son temps, 431. Sa naissance et son éducation, *ib.* Son ordination, 432. Sa conduite dans l'Episcopat, 432. 434. Son caractère, 438. Célèbre un Synode fameux, 433. Sa mort, 434. *voiez* son Histoire, 431 - 434. Ses écrits, 434. 438. Sa maniere d'écrire, 435. 437. 438.
- Gerard* II. Evêque de Cambrai, sçavant Prêlat, 93.
- Gerard*, élève de l'Eglise de Baieux, 81. Ecolatre de plusieurs endroits, 48. Puis Evêque d'Angoulême, *ib.* Sa Bibliothèque, *ib.*
- S. Gerard*, Evêque de Toul, sa vie par Vidric, 509. 510.
- Gerard*, Abbé de S. Vandrille, favorise les Letres, 72, élève de Fulbert, *ib.*
- S. Gerard*, Abbé de Brôgne, ses diverses vies, 337. 338.
- Gerard*, élève de S. Martial, Abbé de S. Augustin à Limoges, 47, surnommé le Grammairien, 47. 49.

Gerard, Abbé de Solignac, homme savant, 49.

Gerard, moine de Cluni, Cardinal Legat des Papes, 39.

GERARD, ou GIRARD, Moine de Fleuri, disciple d'Abbon, 183. Ses occupations littéraires, *voiez* son article, *ib.* Ses écrits, 183. 184.

Gerard de Loudun, Eleve de Manegold, savant Moine de Bourgueil, 63.

Gerard de la Venne, Historien de S. Robert de la Chaize-Dieu, 41.

Gerard de Roussillon, Roman, LXXVI. LXXVII.

Gerauld, Archevêque de Brague, Eleve de Moissac, 158. savant dans le Plain-Chant et la Musique, 44. 143. Chantre et Ecolatre de Toledé, 45.

S. *Gerauld*, Fondateur et. Abbé de la Sauve-Majour, grand Prédicateur, 123. Répond ses usages en Espagne, 11.

Gerauld, de l'Estrade, Eleve de S. Martial, Abbé du Vigois, 47.

Gerauld ou *Gerard*, grand homme de Letres, 101.

Gerbert, Abbé de S. Vandrille, habile dans la Musique, 72. 143. Son éloge, 72.

Gerland, Eleve de l'Ecole de Besançon, en devient Ecolatre, 32. Travaille sur le Comput, 138. Habile dans tous les Arts Libéraux, *ibid.* Puis Evêque de Girgenti, 156.

S. *Germain*, Evêque d'Amiens, sa vie assez bien écrite, mais de nulle autorité, 191.

Germain, Abbé de Berg S. Vinok, Eleve de S. Bertin, 95, 344.

S. *Germain*, Abbaye à Auxerre gouvernée par des Abbés de mérite, 100. Son Ecole, *ibid.*

S. *Germain* des Prés à Paris, son Ecole, 20.

S. *Germer*, Abbaye au Diocèse de Beauvais, son Ecole, 92. 93. Ses Eleves, 93.

Gerold, Clerc d'Avranche, homme de Letres et grand Prédicateur, 123.

GERVAIS, Archevêque de Reims, sa naissance, 572. 573. Sa famille, 573. 581. Son éducation, 573. Son savoir, *ibid.* Son ordination, *ibid.* Ses brouilleries avec le comte d'Anjou, 573. 574. Prend un soin particulier des Ecoles, 86. 87. Ses libéralités envers les Eglises, 574. 575. 577. 578. Sa réputation 576. 577. Sa mort, *voiez* son

histoire 572. 581. Ses grandes qualités et ses défauts, 572. 578. Ses écrits, 581. 587.

Gervais, prétendu Evêque d'Amiens, 587.

Gervais, Eleve de S. Cyprien, Abbé de S. Savin, 52.

Gerwin, Evêque d'Amiens, auparavant Abbé de S. Riquier, homme éloquent, 93.

S. *Gerwin*, Abbé de S. Riquier, 86. 93. Eleve de l'Ecole de Reims, enrichit la Bibliothèque de son monastere, 93. grand Prédicateur en France et en Hongrie, 123.

Gilbert, Evêque d'Evreux, grand Orateur, fait l'oraison funebre du Roi Guillaume le Conquérant, 83. 123.

Gilbert Maminot, Evêque de Lisieux, savant Prêlat, 83. Premier médecin du Roi Guillaume, *ibid.* Cultive les Sciences, *ibid.* Grand Astronome, 137.

S. *Gilbert*, Evêque de Meaux, sa vie, perdue, 316.

Gilbert de la Poirée, Evêque de Poitiers, Eleve de l'Ecole de Laon, 91.

Gilbert Crispin, Abbé d'Ouesminster, Eleve du Bec, 79.

Gilbert, Moine de S. Amand, grand Prédicateur, 124.

Gilbert, Moine de S. Evroul, va enseigner en Angleterre, 85.

GILBERT, Moine de Vareilles, ses écrits, 501. 502. *voiez* son article, 501. 503. Leurs éditions, 503.

S. *Gildas*, sa vie par un Anonyme, 454.

S. *Gildas* de Ruits, son Ecole, 67.

S. *Gille*, Office en son honneur par Fulbert de Chartres, 275. qui n'a point fait sa vie, *ibid.*

S. *Gille*, Ville en Languedoc, 492.

GIRARD Gilbert, Eleve de l'Ecole de Chartres, 15.

GIRAULD, Abbé de Tournus, ses écrits, 599.

Girbert, Moine de S. Benigne, habile Copiste, 35.

Gislebert autre habile Copiste, 23.

S. *Gobain*, sa mauvaise Legende, 561. 562. Manufactures de Glaces au Village de ce nom, 562.

Godefroi, Evêque de Maguelonne, travaille à soutenir les Letres, 43.

- Godofrot*, Scolastique et Chancelier de l'Eglise de Reims, son sçavoir, 87. 88. Le même que Geofroi, Poëte, 123.
- Godofroi*, Prieur de Stavelo, fait des Cantiques sur S. Remacle, 130.
- Godofrot* de Bouillon, Roi de Jérusalem, LXI. Ses Assises, *ibid.* Divers Romans de ce nom, LXXVII. LXXVIII.
- Coderanne*, Evêque de Saintes, sa première éducation, 154.
- Godscale*, prétendu Moine de Cluni, le même que Jotsauld, 490.
- Goisbert*, Elève de l'Ecole de Chartres, sçavant dans la Médecine, 16. 86. 153. Moine de S. Evroul, 16.
- Goisfroi*, ou *Joffridé*, Moine de S. Evroul, Abbé de Croyland, 85. Auparavant Professeur des Belles-Lettres en Angleterre, *ibid.*
- Gondulfe*, de Moine du Bec Evêque de Rochestre, 79. Ses travaux à corriger les Livres, 118. Les Eglises de France et d'Angleterre en tirent beaucoup de fruit, *ibid.*
- Gonfroi*, Moine de S. Evroul, Grammairien, 84.
- Gontard*, Abbé de Jumiege, un des Médecins de Guillaume le Conquérant, 134.
- Gontier*, Elève de l'Ecole du Mans, Abbé de Torney, 65.
- GONZON**, Abbé de Florenne, sa naissance et son éducation, 491. Ses dignités et son mérite, *ibid.* Ses écrits, 491. 492.
- Goscelin*, sçavant Moine de S. Bertin, va illustrer l'Angleterre, 95.
- Goscelin*, Moine de S. Evroul, 84.
- Gosfrit*, Evêque d'Averse, François de Nation, célèbre dans les Poésies d'Alfane, 156.
- GOUDIN**, sçavant Moine de Luxeu, 32. Auteur d'une longue Prose rimée sur l'Ecolatre Constance, 127.
- Geof. de Goulon*, Auteur de la fin du XIII. Siècle, 564.
- GOZECHIN**, célèbre Ecolatre de Liège, 18. Sa naissance et ses études, 500. Ses disciples, *ibid.* Ses écrits, 500. 501. Sa manière d'écrire, 501.
- La *Grace* de J. C. Ce qu'il en faut croire, 435. 436.
- Gradulfe*, Abbé de S. Vandrille, grand Vicaire de Rouen, 72.
- La *Grammaire*, comment enseignée et cultivée, 106. 107. Ecrits sur ce sujet, 180. 181.
- S. Grats*, Evêque de Chalons sur Saone, sa mauvaise Legende, 430.
- Le *Grec* étudié en France, 68. 93. 528. Motifs qu'avoient nos François de l'apprendre, 113. 114. Moyens d'y réussir, 114. Plusieurs l'étudient avec succès, 114-116. Autrefois tout commun dans la Narbonoise, VII. VIII. Rome l'apprend de Marseille, *ibid.*
- Grècs* établis en France aux diocèses de Toul et de Marseille, 114. Schismatiques, leurs reproches contre les Latins, refutés, 465. 466. 483. 536.
- S. Grégoire* le Grand, Pape, son Office noté par le Pape Leon IX, 471. Ses Morales et ses Dialogues traduits en Romance, LV.
- Gregoire V.* Pape, ses Liaisons avec Abbon de Fleuri, 162. 163. Dissoud le mariage du Roi Robert avec Berte, 162. Rétablit Arnoul de Reims dans son Siège, *ibid.*
- S. Grégoire*, Evêque de Nicople vient en France, et y meurt, 114. Sa vie, 344. 345.
- Grenoble*, divers Catalogues de ses Evêques, 229.
- Grimbald*, Norman, exerce la Médecine à Oxfort, 135.
- Grimoald*, Moine de S. Milhan de la Cuculle, ses travaux Littéraires, LV.
- GUALDON**, Moine et Ecolatre de Corbie, 428. Ses écrits, 428. 429. *voyez* son article, *ibid.* Editions de ses écrits, 428, 429.
- Guarin*, Moine de Vanne et de S. Riquier distingué par son sçavoir et sa piété, 93.
- Gui*, Archevêque de Reims, une de ses Lettres, 566.
- Gui*, Evêque d'Amiens, Poëte, Elève de S. Riquier, 93.
- Gui*, Abbé de S. Evre à Toul, y soutient les Lettres, 26.
- Gui*, Abbé de Foresmontier, son épithèque, 353.
- Gui*, Moine d'Arezzo, inventeur d'une nouvelle méthode dans la musique, 143. enseignée à S. Tron, 30. Passe en France 143. 144.
- Gui*, Ecolatre du Bec, 80.
- Gui*, Ecolatre de S. Hubert, 23.
- Gui* de Tours, Elève de l'Ecole de Reims, n'y a point enseigné, 88.

Guibert, Abbé de Nogent, se fait Moine à Flais, 92. Disciple de S. Anselme, 80. Habile dans la critique, 118. Ses travaux sur l'Écriture Sainte, 146. Sur la Théologie, *ibid.* Son traité des SS. Reliques, 118. Autre sur la manière de prêcher, 124.

S. Guilain, Abbé, son Histoire par Rainier, 338. 339.

Guillaume de Corbeil, Archevêque de Cantorberi, Elève de S. Etienne de Caën, 82. Puis de l'École de Laon, 90. Porte en Angleterre la doctrine d'Anselme de Laon, 91.

Guillaume Bonne-ame, Archevêque de Rouen, Moine du Bec, 79. 82.

Guillaume de Champeaux, Evêque de Chalons, Elève de l'École de Laon, 90. Célèbre Professeur à Paris, 104.

Guillaume, surnommé Louis, Evêque de Salpina, auparavant Moine de Cormeri, 56. 137. Sçavant dans les langues, 56. 115.

Guillaume, Abbé d'Andres, premier Auteur de la Chronique de son Monastere, 120.

Le B. GUILLAUME, Abbé de S. Benigne de Dijon, sa naissance, 318. Ses études, 318. 319. Ses premiers emplois, 319. Est fait Abbé et réforme plusieurs Monastères, 319. 320. Ses travaux Littéraires et dans les beaux Arts, 35. 36. Habile dans la Musique, 143. Travaille à corriger le chant Ecclésiastique, 117. Sa mort, 321. *voiez* son Histoire, 318-322. Son mérite, 321. 322. Ses disciples, 322. Sa vie par Raoul Glabert, 404. Ses écrits, 322-323. Son style, 322. 324.

Guillaume, Abbé de S. Euphémie, auparavant Moine de S. Evroul, 84. 85.

Guillaume de Roz, Abbé de Fécam, 73. Auparavant Chantre, Archidiacre, Doyen de Bayeux, *ibid.* Elève de l'Eglise de Bayeux, 81.

Guillaume, Abbé de S. Florent, illustre par sa naissance, sa sainteté, son sçavoir, 62.

Guillaume, sçavant Abbé de S. Remi de Reims, 89.

Guillaume de Poitiers, Archidiacre de Lisieux, 83. Historien de Guillaume le Conquerant, *ibid.*

S. Guillaume Firmat, *voiez* Firmat.

GUILLAUME, Moine de S. Evroul, ce qu'on sçait de son Histoire, 602. 603. Ses écrits 603.

Guillaume, autre Moine de S. Evroul, va enseigner en Angleterre, 83.

Guillaume de Montreuil, Moine de S. Evroul et de S. Pierre sur Divo, habile Copiste, 85.

Guillaume, Moine de S. Vandrille, autre habile copiste, 73.

Guillaume, abbé de Saint-Tron auteur d'un poëme élégiaque LXXXIII et *Notes*.

Guillaume, de Gellonne, sa vie et son Roman, 494-497. La vie postérieure au Roman, XXXIII. LXXI. LXXII.

Guillaume, Maître-Ecole d'Anvers, 59.

Guillaume de Blois, Poëte Romancier, L.

Guillaume le Conquerant, Roi d'Angleterre, sage conduite qu'il y tient, 157-178. Renouvelle toute la face de ce Royaume, *ib.* Y établit la langue Romance et les autres usages françois, XLII-XLIV. Abrégé de ses lois en même langue, LX.

Guillaume I. Duc de Normandie, son histoire par Dudon, 238.

GUILLAUME V. Comte de Poitiers Duc d'Aquitaine, son sçavoir, 284. Protecteur des sçavants, 284. 285. Des Eglises et des Monastères, 285. Sa piété, *ib.* Sa magnificence, 286. Sa mort, 287. *voiez* son Histoire, 284-287. Sa politique, 286. 288. Ses écrits, 288. 289. Leurs éditions, 288.

Guillaume IX. Comte de Poitiers, s'applique à faire des vers François, 130.

Guillaume au court nez, Roman XXXIII. Son ancienneté, LXXI. LXXII. 129. 494-497. Sa chanson, XLIX.

Guinaman, Moine de la Chaize-Dieu, habile sculpteur, 141. Orne le Tombeau de S. Front de Perigueux, *ibid.*

Guiric, Docteur de l'Abbaye de Gemblou, 21.

Guischier, Doyen de l'Eglise du Mans, homme de Letres, 65.

Jacques de *Guise*, Cordelier Annaliste du Hainaut, 361.

Guilmond, Evêque d'Averse, Elève du Bec, 79. Different de Witmond de S. Evroul, 70. 71.

Guillaume de Blois, Poëte Romancier, L.

H

H Alberstat, Maurille, Elève des Ecoles de Reims et de Liège, y va enseigner, 18.

HALINARD, Archevêque de Lyon, sa naissance, 447. Son éducation et ses études, *ibid.* Moine à S. Benigne, dont il devient Abbé, 447. 448. Son savoir, 448. Son ordination, *ibid.* Son éloquence, 448. 449. Architecte du pont sur la Saône, 139. Sa mort, *ibid.* *voiez* son Histoire, 447-450. Ses écrits, 450. 451. Sa manière d'écrire, 451. Sa vie par un Anonyme, 455.

Hardouin, Elève de Fulbert, enseigne à Fougères, 17. 66.

Hariulf, Moine et Chroniqueur de S. Riquier, commencement de son Histoire, 93.

Hasting, Duc des Normans, son Histoire par Dudon, 238.

Hautvilliers, son Ecole, 21.

Haymon, dont Pitseus fait un Ecrivain chimerique, 217.

L'Hébreu, cultivé en France, 46. 56. 68. Motifs qu'avoient nos François de l'apprendre, 113. 114. Moyens d'y réussir, *ibid.* Quelques-uns l'étudient avec succès, 115. 116.

HELBERT, Moine de S. Hubert en Ardenne, habile Musicien et Calculateur, 23. Ecrit sur l'Abacus, 138.

Heldric, sçavant Abbé de S. Germain d'Auxerre, 100. Habile à peindre en miniature, *ibid.*

HELGAULD, Moine de Fleuri, Historien, ou plutôt Panegyriste du Roi Robert, 405. Ses études. *ibid.* Son mérite, *ibid.* Sa manière d'écrire, 405. 407. 408. *voiez* son Histoire, 405.-407. Ses écrits, 407-409. Leurs éditions, 408.

Helgot, Abbé de S. Ouen, homme de Lettres, 70.

Helvide, mère du Pape Leon IX, sçavante dans le Latin, 152.

Henri, Abbé de Bataille, Elève de l'Ecole du Bec, 79.

S. Henri, Empereur, médite de se rendre Moine, 361. 362. Monumens pour son Histoire, 249. Sa vie commencée par Adolbolde Evêque d'Utrecht, 234-256. Excellent morceau d'Histoire, 255. Autre vie entière, *ibid.*

Henri le Noir, Empereur, traits de son Histoire, 445. Son Panegyrique par Vippon, 445. 446.

Henri I. Roi de France, caractère de son Regne, 4.

Herbert, Evêque de Tetfort, ou Norvic, Moine de Fécam, 74.

Herbert, Moine de S. Hubert, assez bon Peintre, 24.

Les **Hérétiques**, belle manière de les convertir, 433. 435.

Heribert, Ecolatre de S. Pierre le Puellier, à Orléans, 101.

Heribrand, Ecolatre, puis Abbé de S. Laurent à Liège, 19. 20.

HERIGER, ou **HARIGER**, Abbé de Laubes, sa naissance, 194. Ses études, 194. 195. Son érudition, 177. Son habileté à manier les affaires publiques, 193. Ses autres grandes qualités, 195. 196. Est ordonné Abbé, 196. Habile dans la critique, 116. Sa mort, 196. *Voiez* son histoire, 194-197. Ses disciples, 195. Ses écrits, 197-203. Leurs éditions, 198. 199. 212. Sa manière d'écrire, 207. 208.

Herimanne, Chanoine de Reims, y enseigne la Théologie, 88. Son éloge, *ibid.*

Herimar, Abbé de S. Remi à Reims, lui procure un grand lustre, 89.

Hermenfroi, qui sçavoit cinq langues différentes, 26. Est appelé à Verdun, et en devient Archidiacre, *ib.*

Hermenulfe, Ecolatre du Mans, 63.

Hernuste, Evêque de Rochestre, Eleve de l'Ecole du Bec, 79.

Hervé II. Trésorier de S. Martin de Tours, son mérite, 166. 226. Aimoin lui dédie la vie de S. Abbon leur Maître commun, 226. Finit l'Eglise de S. Martin, 231. Sa vie, 315. 403.

Hervé, Moine de Bourdieu, Eleve de l'Ecole du Mans, 52. 65. Ses travaux sur l'Ecriture Sainte, 146.

Hezelon, Moine de Cluni, homme d'éloquence et d'érudition, 141.

S. Hidulfe Evêque de Trèves, fondateur de Moïenmontier, sa vie, 240. 241. Sermon sur le même, 241.

S. Hilaire, Evêque de Poitiers, à qui l'on attribue fausement un écrit sur l'Avant, 380. 381. Auteur du cant. *Te Deum*, 180. Prose en son honneur, 277.

HILAIRE, Professeur à Poitiers, 51. Auteur d'un écrit sur l'Eucharistie, *ib.*

S. Hilaire, Abbaie à Carcassone, son Ecole, 43.

S. Hilaire, Collégiale à Poitiers, son Ecole, 51, 52. Fille de celle de Chartres, 52.

Hildebert, Evêque du Mans, Eleve de l'Ecole de Tours, 53. Son éloge, 64. En-

seigne à celle du Mans, 64. Un peu Physicien, 134. Sa maniere de traiter la Théologie, 146. 149. Auparavant Moine de Cluni, 39. 40. Ecrit contre l'Astrologie judiciaire, 137. Son corps de Théologie, 149. 150. Eloge de ses écrits, 64.

HILDEBOLDE, Evêque inconnu, qui a fait un Poème sur S. Odon de Cluni, 608.

Hildebrand, Pape Gregoire VII. Eleve de Cluni, 38.

HILDEGAIRE, ou HILDIER, disciple de Fulbert, de Chartres, 14. 15. 270. Ecolatre de S. Hilaire à Poitiers, 51. 52. Son mérite, 270. Habile dans la Médecine, 153. Ses diverses dignités, *ib.* Ses Letres, 270. 271. celles de Fulbert à lui, 271. 272. de Guill. Comte de Poitiers, 289.

Ste Hiltrude, Recluse en Hainaut, sa vie, 560. 561.

Hirsauge, Abbaie en Allemagne, ses travaux littéraires influent sur nos Provinces, 31.

L'Histoire, comment cultivée, 118. 121. Maniere de l'écrire, 256. 257. 402. 476-478. 485. Ses défauts, 119. Leur source, 118. 119. Dessein qu'on y suit, 119. 120.

Hoël, Evêque du Mans, Eleve de cette Ecole, 64.

Horloge singuliere, 31.

Hubald, habile Architecte, 140. bâtit l'Eglise de Stavelo, *ib.*

Hubert, Ecolatre de Meun, 16. 66. 101.

HUBERT, Historien de S. Gudule, 429. 430. Son écrit, *ib.* *Voiez* son article, 429. 430. Editions de son écrit, *ib.*

S. Huber, Abbaie en Ardenne, son Ecole, 23. Double, 23. 24.

Hubold, Clerc de l'Eglise de Liège, Professeur à Paris, 103.

Hugues d'Amiens, Archevêque de Rouen, Eleve de l'Ecole de Laon, 91.

HUGUES de Châteaudun, Archev. de Tours, une de ses Letres, 269. Interressante pour la Discipline, 269. 270.

S. Hugues, Evêque de Grenoble, homme d'esprit, de mérite et de sçavoir, grand Prédicateur, 123.

Hugues de Breteuil Evêque de Langres, le premier Ecrivain contre Berenger, 16. 33. 438. Sa naissance, son éducation, 438. Sa conduite dans l'Episcopat, 439. Accusé et excommunié au Concile de Reims, 439. Absout dans celui de Rome, 440. Sa mort, *ib.* *Voiez* son histoire, 438-440. Ses écrits,

441-443. Sa maniere d'écrire, 442. Editions de ses écrits, *ib.*

Hugues, surnommé Rainard, Evêque de Langres, son génie pour la Poésie, 125. 126. *Voiez* Rainard.

Hugues, Evêque de Lisieux, sçavant Prélat, 83.

HUGUES, Evêque de Nevers, 423. Grand et Mauvais Versificateur, 426. *Voiez* son article, 423. 426.

Hugues, Eleve de S. Vanne, puis Abbé de Flavigni, 27.

Hugues, Abbé de Laubes, homme de Letres, 200. Y maintient les Etudes, 22. Son Elog, *ib.*

S. Hugues, Moine de S. Savin en Poitou, sa vie, 342. 343.

Hugues, Moine de Cluni, Médecin de la Maison, 153.

Hugues, pieux et sçavant Moine d'Afflighem, 97.

Hugues de Ste Marie, sçavant Moine de Fleuri, 102.

Hugues, fils d'un Vicomte de Rouen, Moine au Mont-Ste-Catherine, 70.

Hugues, Archidiaire de Rouen, homme sçavant, 69. Grand Prédicateur, 123. 514.

HUGUES, Archidiaire de Tours, écrit sur la rareté des miracles de S. Martin, 231. 232.

Hugues, Chanoine de S. Martin à Tours, Médecin, 54. 136.

Hugues, habile Scolastique de Sens, 98.

Hugues Metel, Eleve des Ecoles de Toul et de Laon, 91. s'applique aux Mathématiques, 138.

Hugues Capet, Roi de France, favorise la réforme dans les Monasteres, 10.

Hugues, fils du Roi Robert, Ses grandes qualités, 329. Règne quelque temps avec son pere, *ib.*

HUMBERT, Cardinal Evêque de Blanche-Selve, sa naissance, 527. Son éducation et ses études, 517. 528. Ses dignités, 528. 529. 531-533. Son mérite, 534. Sa mort, *ib.* *Voiez* son histoire, 527. 535. Son habileté à relever les fausses allégations de ses adversaires, 117. Ses écrits, 535-542. Leurs éditions, 538.

Humbert, Abbé de S. Laurent à Rome, 529. Not.

S. Humbert, Abbé de Maroilles, sa vie par quatre divers Ecrivains, 317. 318.

Humbert, Abbé de Sublac, Eleve des Ecoles de France, 528. 529.

Hunault, Abbé de S. Michel de Tonnerre, Eleve de Cluni, 36. Habile Architecte, *ib.*

Ste Hunegande, Abbessse d'Homblieres, histoire de sa translation, 503. Sa vie en vers rimés, 504.

J

Jaques, Moine de S. Benigne, habile Copiste et Architecte, 35. 36.

Jaques, Moine de Marmoutier, sçavant dans la Médecine, 57. 137.

S. Jaques, Abbaie à Liège, son Ecole, 20.

Jaranton, Abbé de S. Benigne, Eleve de la Chaize-Dieu, 41.

La *B. Ide*, mere de Godef. de Bouillon, princesse sçavante, 153.

S. Jean-Baptiste, Sermon sur sa nati- vité, 421.

JEAN de Baieux, d'Evêque d'Avranche Archevêque de Rouen, sçavant Prélat, écrit sur la Liturgie, 144.

Jean, sçavant Evêque d'Auxerre, 100. Son Eloge, *ib.*

Jean, Evêque de Bath en Angleterre, ha- bile dans la Médecine, 135.

Jean, Evêque d'Italie, réfugié en France, habile dans la Peinture, 19. 20.

Jean, Evêque de Terouane, y fait copier les bons livres, 94. Disciple d'Yves de Chartres, 92. Honoré comme Saint, *ibid.*

Jean, Evêque de Tusculum, Légit des Papes, Disciple d'Yves de Chartres, 92. Et de Lanfranc, 79.

Jean, Eleve, puis Abbé de S. Bertin, 95.

Jean, Abbé de Ste Cécile en Espagne, re- tiré à Fleuri, 102.

Jean ou *Jeannelin*, Abbé de Fécam, figure dans l'Eglise et dans l'Etat, 73. Etudie la Médecine, 135.

JEAN, Moine de S. Amand, grand Poëte, 184. Ses liaisons, 184. 185. *voiez* son ar- ticle, *ib.* Ses écrits, 185. 186.

Jean, Moine de S. Benigne, habile Co- piste, 35.

JEAN, Moine de Fleuri, sa Letre sur les Hérétiques découverts à Orléans, 370. Sur la Musique, *ib.*

JEAN, Moine Italien, vient à Cluni et y écrit les coutumes de ce Monastere, 418.

S. Jean de Damas, son corps de Théo- logie, 149.

Jean, Scolastique de Reims, Moine de S. Evroul, y continue d'enseigner, 86. 88.

Jean le Breton, grand homme de Letres, 50.

Jean, Ecolatre de Chartres, 58.

Jean de Chartres, surnommé le Sourd, Médecin, 16. 17. Le devient du Roi Henri I. 17. 135.

Jean d'Ibelin retouche les Assises de Je- rusalem, 108.

Jean le Sophiste, pere des Nominiaux, professe à Paris, 104. 132. Ses premiers disciples, *ib.*

Jerôme, Evêque de Valence, puis de Za- mora, François de Nation, 158.

Jerusalem, ses Assises, ou bons usages, LXI. Histoire de sa conquête, LXII; LXXXVIII.

JESUS-CHRIST, sa vie en vers François du temps, 130. 230. Hymnes, Répons, etc. sur ses Mysteres, 275. Son Suaire, 283.

Jeûne des 4. Temps, écrits sur ce sujet, 145. 379. 380. 382.

L'Ignorance, ses causes et ses effets, 3-8.

L'Incarnation, écrits sur ce Mystere, 272. 273.

Ingelard, Abbé de S. Riquier et son- Restaurateur, maintient les Etudes, 92.

INGOMAR, qualifié Prêtre, Historien de l'Armorique, 236.

Ingon, Abbé de S. Pierre-le-Vif, y sou- tient les Etudes, 98.

Ingulfe, Eleve et Prieur de S. Vandrille, 73. Secrétaire du Duc de Normandie, *ib.* Abbé de Croyland, *ib.*

Institutes de Justinien, leur découverte, 151. Donne occasion à l'étude du Droit Civil, *ib.*

Job, Livre sacré, sur lequel il y a des gloses de Pierre de Chartres, 342. Traduit en Langue Romance, LV.

Les *Jongleurs*, leur origine et leurs fonc-

tions, XLVI. Arrière-descendants des Bar-des, XLVI. 127. 128.

Joscelin, sçavant Moine de Fécam, 73.

S. Josse, Fondateur de l'Abbaïe de son nom, sa vie par Florent Abbé de Corbie, 234. 233. Confrairie, ou Association sous son invocation, 235.

JOTSAULD, Moine de Cluni, ses études, 487. Ses emplois, 488. Son talent pour la versification, 490. Son mérite, *voïez* son histoire, 487-488. Ses écrits, 488-491.

JOURDAIN, Evêque de Limoges, sa naissance, 451. Son ordination, 451. 452. *voïez* son article, *ib.* Ses écrits, 453. 454.

ISAMBARD, Moine de Fleuri, ce qu'on sait de son histoire, 235. Ses écrits, 235. 236.

ISEMBERT I, Evêque de Poitiers, sçavant Prêlat, 50. Deux de ses Letres, entre celles de S. Fulbert, 270. Bien écrites, *ibid.*

Isembert, Ecolâtre de S. Ouen à Rouen, premier Abbé de la Trinité, 70. Son éloge, *ibid.*

S. ISRAEL, Grand Chantre du Dorat, sa naissance, 229. Son éducation, ses études, 47. 229. Aide de l'Evêque de Limoges, 47. Sa mort, 230. *voïez* son article, 229. 230. Ses Poésies en Langue vulgaire, XLVIII. 130. 230. Sa vie par un Anonyme, 230.

L'Italie, secours qu'elle tire des François pour les Letres, 91. 156. 157. Pour le gouvernement de ses Eglises, 156. 157. Apprend des Grecs les beaux Arts, 142. Et les communique aux François *ibid.* Apprend des François la rime dans les vers, XLIX.

S. Judaël, Roi de la petite Bretagne, sa vie par Ingoimar, perdue, 236.

Ives, depuis Evêque de Chartres, Eleve de l'Ecole du Bec, 79. Ouvre une Ecole célèbre près de Beauvais, 92. Etablit l'Institut des Chanoines Réguliers, 13. Travaille à son Décret, 92. Recueil de grande autorité, 150. Idée de celui de ses letres, 150. 151. Une de ses letres attribuée à un Leon Pape, 471. 472.

Jugemens de Dieu, leur sort, 7.

Les *Juifs*, répandus dans presque toutes nos principales villes, 413. Leurs erreurs réfutées, 250. 273.

S. Julien, Abbaïe à Tours, sa Chronique, 498. 499.

Juniege, Abbaïe de Normandie, son Ecole, 71. 72. Sa Bibliothèque, 71. Ses grands hommes, 71. 72. Fournit d'habiles Copistes à S. Evroul, 84.

S. Junien, Collégiale au Diocèse de Limoges, rétablie par S. Israël, 229.

La *Jurisprudence*, renouvelée, 151. 152. Lanfranc et Garnier en font des leçons publiques, 151. Enseignée à Angers, 60. 61. A Pise et à Pavie, 151. A Toul, 25. 152. Raisons qui engagent à l'étudier, 25. Comment exercée, 151. 152.

K

Saint Kilien de Wirtzbourg, chants à son Honneur, 127.

L

Lambert, Evêque de Langres, sçavant Prêlat, 33.

S. Lambert, Evêque de Liège, écrit sur son enfance, 213.

S. Lambert, Evêque de Vence, Eleve de Lerins, 42.

Lambert, Abbé de S. Laurent à Liège, Eleve d'Adelmann, 593. Fait fleurir les Etudes, 19.

Lambert, Abbé de Pouthiere, Eleve de l'Ecole de Reims, 87.

Lambert, sçavant Ecolâtre de S. Bertin, 95.

Lambert, Eleve de l'Ecole de Chartres, Professeur à Paris, 13. 104.

Lambert, l'Ancien, va étudier la Philosophie en Italie, 23.

Lambert le Jeune, Eleve de S. Hubert, 24. Puis Ecolâtre de S. Vincent de Laon et de S. Remi de Reims, 24. 89.

Landelin, premier fondateur de Laubes. sa vie en vers, 203.

S. Landoald, Prêtre, sa vie, 213. 214. Histoire de la translation de ses Reliques, 293. 203.

Ste Landrade, Vierge, sa vie, 214.

Landulfe le Jeune, Historien de Milan, Eleve de l'Ecole de Laon, 91.

Le B. *Lanfranc*, Archevêque de Cantorberi, auparavant Moine et Prieur du Bec, y ouvre la plus célèbre Ecole de tout ce siècle, 73. Fait à Pavie des leçons publiques du Droit Civil, 151. En porte le goût en France, 152. En publie un Recueil par Sentences, 151. Ses travaux pour dégrader et perfectionner la Dialectique, 131. Sa manière de traiter la Théologie, 147-149. Etablit un bon goût dans les Lettres, 76. 77. Ses travaux à corriger les exemplaires de la Bible, et autres, 117. Son habileté à reconnoître et rectifier les fausses citations des Ecrits des Peres, 117.

Lanfranc, neveu du précédent, Eleve de l'Ecole du Bec, Abbé de S. Vandrille, 72. 79.

Lanfride, fort habile Architecte, 139. Bâtit la tour d'Ivry, *ibid*.

Langres, son Ecole. 32. 33.

Les *Langues*, conditions nécessaires pour les entendre, XIX.

Langues Auvergnate et Limosine, ne sont pour le fond qu'un Latin corrompu, XXIII. XXVI. XXIX. XXX. La Limosine, en usage en Espagne, LV.

Langue Celtique ou Gauloise, IV. perduë, X. XI. XX. XXVIII. XXXIX.

Langue Franche ou Franque, quelle elle est, XLII. not.

Langue Française, son origine, 107. 109. Comment entendue du peuple, XV. Ses révolutions, XXXIII-XXXV.

Langue Grecque, à l'usage des Gaulois et des Romains, VII. VIII. Employée dans la Liturgie dans les Gaules, XIII. *voiez* le Grec.

Langue Languedocienne, un Latin corrompu, XXX.

Langue Latine, a-t-elle été vulgaire parmi les Gaulois? I. II. IV. Oui. VI-XXXIV. XLII. Enseignée d'abord par les Gaulois, XI. Employée dans la Liturgie, XIII. Comment entendue des peuples, XVII. XVIII. XX-XXXII. Sujette à la corruption, XXVII. XXVIII-XXXV. Par quelles voies, XVII. Fait le fond de la Romance, XX. XXIX-XXXII. XXXIV.

Tome VII.

XXXV. Se reconnoît encore dans les *Langues Auvergnate, Limosine, Provençale*, etc. XXIII-XXVI. Dégénere en Romance, XXXIV. Comment elle est une Langue savante, XXVII. XXVIII. Se perfectionne sur la fin du XI siècle, 77. 107.

Langues Orientales, motifs qu'avoient nos François de les apprendre, 113. Moyens d'y réussir, 114. Quelques-uns le font, 113. 116.

Langue Provençale, un Latin corrompu, XXX.

Langue Romance, son origine, XXXIV. XXXV. XL. En quel temps a-t-on commencé à s'en servir? I-V. XXXVII. Sa nature, V. XX. XXI. XXVIII. XXIX-XXXII. Sa formation et ses degrés de formation, XXXII-XXXV. En usage avant le milieu du XII siècle, XL-LXXX. Confonduë avec la Tudesque, et mal à propos, XXXVIII. Ses divers noms, XXXIX. Usage qu'on en fait de vive voix, XL-XLV. A faire des Poésies, XLVI-LII. A traduire, XLI. LIII-LVIII. Dans les Actes publics, LVIII-LX. A écrire des ouvrages de longue haleine, LX-LXII. Des Romans, LXII-LXXXI. Ses gentilleses et beautés, XLV. Passe en Angleterre et en Orient, XLII-XLIV. Quelle est celle qu'établit notre Adversaire, XXXV. Détruite, XXXIV-XXXVI. *voiez* Romance.

Langue Théotisque, ou Tudesque, mal à propos confonduë avec la Romance, XXXVII. XXXVIII. Cultivée par Charlemagne, XXXVIII. Traductions en cette Langue, XLI. LIII.

Laon, Son Ecole célèbre, 89-91. On y vient étudier des Païs étrangers, 90-92.

Latran, Concile célèbre sous le Pape Nicolas II, 522. 523. 525.

Laubes, son Ecole, 21. 22. Ses Eleves, 22. Grands hommes qui en sont sortis, 194. 200. Sa Chronique, 311. Autres monuments pour son histoire, 504-505.

S. Laurent, Abbate à Liège, son Ecole, 19. 20.

Les *Lecteurs*, autorisés à prêcher en public, 122.

LEDUIN ou LIETDUIN, Abbé de S. Vaast d'Arras, habile Architecte, 139. 140. Son zèle pour la discipline monastique, 371. Ses écrits, *ibid*.

Légendes, multipliées au XI siècle, 120. Leur utilité pour l'Histoire générale, *ibid*. Mérite de plusieurs, 120. 191. 205. 226. 253. 257. 316. Travesties, 194. Empruntées d'autres Légendes, 193. 194.

Q q q q

S. LEON IX, Pape, sa naissance, 459. Sa première éducation et ses études, *ibid.* Ses premières dignités, 459. 460. Sacré Evêque de Toul, 460. Devient Pape, 460. 461. Sa conduite sur le S. Siège, 461-463. Sa mort, 463. Habile Musicien, 143. *voiez* son histoire, 439-464. Ses écrits, 464-472. Son sçavoir, 464. Son style, 465. 469. 471. Sa vie par Wibert, 485. 486.

Leon, Evêque d'Acride en Bulgarie, ses écrits réfutés par le Pape Leon IX, 464. Et par le Cardinal Humbert, 535. 536. 542.

Leon, Evêque de Verceil, en liaison avec Guillaume V. Comte de Poitiers, 288. 289.

Leon, Abbé de S. Boniface à Rome. Lé-gat du Pape, 169. Préside au Concile de Mouson, 162. 169. En liaison avec Abbon de Fleuri, *ibid.*

S. Leonard, sa vie comment écrite, 339. 340.

Leonius, Poète célèbre, n'est point l'in-venteur des vers Latins rimés, 126.

Lerins, Abbaie, son Ecole, 42. Traits de son Histoire, 410. 412.

Leutheric, ou Leoterie, Archevêque de Sens, ses erreurs, 331. 332. Letre du Roi Robert à ce Prélat, 332.

LEZCELIN, Abbé de S. Arnoul de Crespi en Valois, son mérite, 335. Ses écrits, 335. 336.

S. Lié, Sa mauvaise Légende, 344.

Liège, Le même siège successivement que Langres et Maastricht, 197. Sa description et son éloge, 501. Son Ecole, 17. 209. 210. Nourrice des beaux Arts. *ib.* Ses Ele-ves, 17-19. Histoire de ses Evêques, 197. 199. 205. 206. 208-211. 212. Traits mémo-rables de son histoire, 476.

S. Lietbert, Scolastique, puis Evêque de Cambrai, 94.

Lietbert, Moine de S. Tron, cultive les Letres avec succès, 30.

Limoges, ses soins pour la culture des Letres, 46. Conciles, 347. 348. Sa Chroni-que, 339.

Le Limousin, Jargon, *voiez* Langue Li-mousine et Auvergnate.

S. Linuere, ou Lunaire, Evêque ré-gionnaire, sa mauvaise Légende, 193.

Les Liquides, écrit sur ce sujet, LXXXIII.

Lisieux, gouverné par deux sçavants Evêques, 84. On y voit de grands hommes

de Letres, 83. On y cultive les Sciences, *ibid.*

Lisoie, Ecolâtre d'Orléans, 101.

Litanies singulieres au temps du Roi Robert, 332.

La Littérature, défauts qui s'y glissent, 7. 8. Ce qui les favorise, 9. 10. 13. 14. 16.

La Liturgie, comment cultivée, 144. 145. Ecrits multipliés sur ses diverses par-ties, *ibid.*

Livres, rares et chers, 3.

Lois, comment étudiées, 151. 152. *voiez* Jurisprudence.

La Lombardie, source abondante de lumiere, 45.

Lotulfe de Novare, Scolastique de Reims, 91.

Louis, Moine et Ecolâtre de S. Laurent de Liège, 19. 571. Ses écrits, 571. 572. Sa maniere d'écrire, 572.

Louis le Germanique, son serment à Charles le Chauve, XXXI.

Louvain, écrit sur l'origine de ses Comtes, LXXXIV.

Luxeu, Abbaie, son Ecole célèbre, 32. Ses grands hommes, LXXXII. 32.

Lyon, son Ecole, 37. 38.

M

LES **M**achabées, Livres sacrés, traduits en Langue Romance, LIV.

S. Macaire, Archevêque d'Antioche en Pisidie, se retire à Gand, et y meurt. 174. Sa vie par deux Anonymes, 230. 231.

Maïence, écrit sur l'histoire de ses Ar-chevêques, 299.

S. Maïeul, Abbé de Cluni, sa vie par Syrus, 409. 410. 412. 413. 420. Hymne pour sa fête, 171.

Maitteuls, Abbaie puis Evêché en Poi-tou, son Ecole, 599. Ecrits pour son His-toire, 579-602.

Mainard, Abbé de Cormeri; Eleve de l'Ecole de Reims, 87.

Le Maine, on y parle poliment la Ro-mance, XLV.

Geofroi de *Mala-terra*, son histoire traduite en Romance, LVI.

Manassé II, Archevêque de Reims, 88. Enrichit la Bibliothèque de son Eglise, 89.

Manegolde, célèbre Professeur à Paris, 31. 32. 104. Habile Philosophe et Théologien, 31.

Manichéens, en France, écrits touchant leurs erreurs, 370. 391, 433-438.

Le *Mans*, son Ecole, 63. 64. Ses grands hommes, 64-66.

S. Mansui, Abbaïe à Toul, son Ecole, 26.

Marbode, Evêque de Rennes, un peu Physicien, 134. Enseigne à Angers, 58. Ses travaux littéraires, 58. 59. Caractère de ses Poésies, 125. Son Lapidaire traduit en Romance, LVII.

S. Marci, premier Abbé de S. Eusebe au Diocèse d'Apt, sa vie, 457. 458.

Ste *Marguerite*, Reine d'Ecosse, Princesse sçavante, 154.

Marien Scot, Moine de Fulde, son travail sur la Chronologie, 121.

Marmoutier, Abbaïe près de Tours, célèbre par ses vertus et son sçavoir, 55. 553. 554. Ses coutumes, 554. Son Ecole, 55. Ses Elèves, 554-57. Féconde en Moines habiles dans la Médecine, 136. En fournit en divers lieux et jusqu'en Angleterre, 55.

Marseille, ses liaisons avec Rome, VII. Se communiquent leurs langues et leurs mœurs, *ibid.*

S. Martial, altercations sur son Apostolat troublent toute l'Aquitaine, 119. Moien de les arrêter, *ib.* Ecrits à ce sujet, 181. 301. 304. 305. 317. 348. 452. 453.

S. Martial, Abbaïe à Limoges, son Ecole, 46. 47. 300. Grands hommes qui en sont sortis, 300. Sa Bibliothèque, 302. Histoire de ses Abbés, 304.

S. Martin, Evêque de Tours, sa vie par Abbon de Fleuri, 181. Dialogue sur la rareté de ses miracles, 231. 232. Son triomphe sur les Danois, 258. Répons à son honneur, 331. Chant pour son Office, 258.

Martin, Ecolâtre de Verdun, 26, 27.

S. Martin, Abbaïe de Tournai, Odon y fait briller les Sciences, 96. Sa Bibliothèque, 96. 97.

S. Martin, célèbre Collégiale à Tours, son Ecole, 53. 54.

Les SS. *Martyrs*, Répons célèbres en leur honneur, 331.

Massay, Abbaïe en Berri, ses Annales et sa Chronique, 311. 312.

Pap. Le *Masson*, son travail sur les écrits de Fulbert de Chartres, 267.

Ste *Mastide*, Vierge à Troyes, découverte de son corps, 192. Histoire de ses miracles, *ib.*

Le *Mathématicien*, écrit d'Hildebert du Mans contre l'Astrologie judiciaire, 137.

Les *Mathématiques*, comment cultivées en France, 137. 138. Enseignées à S. Benigne de Dijon, 34.

Mathilde, Reine d'Angleterre, femme de Guillaume le Conquerant, sa naissance, son sçavoir, 132.

Mathilde, autre Reine d'Angleterre, Princesse fort sçavante, 154. Aime et cultive la Poésie L-LI.

Mathilde, Comtesse de Toscane, Duchesse de Lorraine, célèbre dans l'Histoire, 115. et sçavante, *ib.*

Mathieu, Cardinal Evêque d'Albane, auparavant Prieur de S. Martin des Champs, 90. 157.

S. Maur, Abbé, sa vie en vers, 494.

Maurice Bourdin, Archevêque de Brague, puis Antipape, Limousin de naissance, 158. Autres dignités qu'il remplit, *ib.*

Maurice, sçavant disciple de S. Anselme, 80.

Maurice, Comte d'Anjou, éloquent et sçavant dans la Jurisprudence, 61. Sagesse de son gouvernement, *ib.*

Le B. *Maurille*, Archevêque de Rouen, sa naissance, ses études, 587. Ecolâtre dans des païs éloignés, *ib.* Se rend Moine, 588. Son ordination, 589. Son genre de vie, 588-590. Sa mort, *voiez* son histoire, 587-591. Ses écrits, 591-95.

S. Maximin, Abbé de Mici, histoire de la découverte de son corps, 315.

S. Medard, Abbaïe à Soissons, histoire de la Translation des Saints qu'on y honore, 55.

La *Médecine*, fort cultivée par les François, 134-137. A S. Benigne de Dijon, 34. Au Bec, 78. A Chartres, 16. 85. Par Guilbert Maminot, 83. A Marmoutier, 56. 57. A Tours, 54. 55. Par l'Ecole de Salerne, 135. Tire de grands secours des écrits de Constantin Moine du Mont-Cassin, *ib.* Et des traductions d'Atton son disciple, *ib.* Exercée par les Clercs et les Moines, 134.

137. On n'en faisoit point de leçons publiques, 1. 5.

S. *Meginard*, sa vie par l'Abbé Bernon, 386.

S. *Meinverc*, Evêque de Paderborn, tire de Cluni une colonie de Moines, 38.

S. *Melaine*, Evêque de Rennes, histoire de quelques-unes de ses Reliques, 583. 584.

Melfe, célèbre Concile sous Nicolas II, 523. 526.

Melun, P. Abélard y ouvre une Ecole, 104.

MENGOR, Moine curieux et sçavant, dont il y a un écrit considérable, 458. Peut-être Moine de Fleuri, *ib.*

*Mepri*s du monde, Traité sur ce sujet, 597.

La *Messe*, écrits sur ce sujet, 378. 379. Les trente pour un défunt, 583.

La *Metaphysique*, entièrement ignorée jusqu'à S. Anselme, 133. Alors ressuscitée, *ib.*

Metz, son Ecole, 28.

Meun sur Loire, son Ecole célèbre, 104.

Michel, Evêque d'Avranche, Prêlat de mérite, 80.

S. *Mihel*, Abbaïe en Lorraine, sa Chronique, 374. 375.

Milon, Moine de S. Aubin d'Angers, Cardinal Evêque de Palestrine, 62. 157.

S. *Milon*, Archevêque de Benevent, natif d'Auvergne, 156.

Milon Crispin, historien du B. Lanfranc, 80.

Moienmoutier, Abbaïe en Vôge, histoire de ses Abbés, 241. 242. Son Ecole, 26. Ecrivains qu'elle a donnés, 239. 242.

Les *Moines* et les Clercs presque les seuls gens lettrés, 134. Les seuls aussi qui exercent la Médecine, 134-136. La Jurisprudence, les fonctions de Juge et d'Avocat, 151, 152, 570, 571. Leurs travaux littéraires, 9-12. 155. Renouvellent la face de l'Eglise d'Espagne, 158. Desservent la Cathédrale de Toul, 202. Ecrits en faveur de leurs exemptions, 168, 172. Eloge de leur institut, 276. 277.

Les *Monastères* avoient des Médecins d'entre les freres pour les besoins de la Maison, 135. 136.

Le *Monde*, erreur populaire touchant sa fin, 138. 139. Ecrits pour la réfuter, 181.

Montauban, Chateau fameux en Guienne, LXIX.

Le *Mont-Ste-Catherine* à Rouen, son Ecole, 70. Florissante, *ib.*

Le *Mont-Ste-Marie*, Conciles, 334.

Le *Mont-St-Michel* fait honneur aux Letres, 80. 81. Ses grands hommes, 81. Sa Chronique, 499.

La *Morale*, négligée par nos Philosophes. 133. Cultivée par nos Théologiens, 133. 150. se ressent des raisonnements de la fausse Philosophie, 33. Enseignée dans sa pureté, 150. écrits qui en traitent, *ib.* Belle maniere de la traiter, 78.

Les *Morales*, de S. Grégoire le Grand traduites en Romance, LV.

Les *Morts*, institution de leur commémoration, 417. 426. Usage de prier pour eux, 383. 435. 436.

Mouson, Abbaïe, écrits pour son histoire, 333.-335.

La *Musique*, fort cultivée, 24. 34. 70. 95. 143. 144. Plusieurs de nos sçavants s'y rendent célèbres 143. Nouvelle Méthode qu'y introduit Gui d'Arezzo, *ib.* Passe bientôt en France, 143. 144. Ecrits sur cette faculté, 370. 381. 382.

N

Nanterre, Abbé de S. Mihel, homme célèbre, n'est point Auteur de la Chronique de ce Monastere, 374. 375.

Nantes, Chronique de cette Ville et du País Nantois, 312. 313.

Naples, origine de ce Roïaume, et fondement du droit des Papes dessus, 518.

Narbonne, Concile, 492.

S. *Nicaise*, Abbaïe à Reims, soutient les bonnes études, 89.

Nicetas Pectorat, Moine de C.P. sa conversion, 534, 537. Ses écrits réfutés par le Card. Humbert, 536. 537.

NICOLAS II, Pape, sa naissance, 515. Ses autres dignités, *ib.* Sa conduite sur le S. Siège, 516-518. Sa mort, *voiez* son histoire, 515-519. Ses écrits, 519-526.

- Nithard*, Evêque de Liège, 18.
- La *Noblesse*, ses inclinations, 3.
- Les *Nominaux*, nouvelle secte de Philosophes, 96. 101. 104. 131. 152. Ses chefs, 132. 133. Combattus par le B. Lanfranc, S. Anselme et le docteur Odon, 131. 132.
- La *Normandie*, source de lumière et de Doctrine 67-73-86. Monuments pour l'histoire de ses Ducs, 610. 611.
- Les *Normans*, ont de grandes dispositions pour les Lettres, 68. 82. Se civilisent, 136. Rappellent les bonnes mœurs et l'amour des Lettres en Sicile, 126. y rétablissent la Religion, *ib.* Attirent en Pouille et en Calabre plusieurs sçavants François, 156. 157. Rendent à l'Angleterre les mêmes services, 157. 158. Engagent leurs vaincus à parler leur langue. X. Portent en Italie la rime Romancière, XLIX. Leur histoire par Dudon, 236-239.
- NOTGER, Evêque de Liège, son extraction, 208. Ses premiers emplois et dignités, *ib.* Ses disciples, 208-210. Est élu et ordonné Evêque, 209. Son gouvernement, 209-211. Ses liaisons, 210-211. Sa mort, 210. *Voiez* son histoire, 208-211. Ses écrits, 197. 198. 203-205. 211. 215.
- Notker* le Bègue, Moine de S. Gal, mal confondu avec le précédent, 213-215.
- Novalèse*, Chronique de ce nom, idée de cet écrit, 498.
- O
- Odelger*, Prieur de S. Riquier, son épitaphe, 355.
- Odelric*, homme d'esprit et d'éloquence, père d'Ordric Vital, 101.
- ODERIC, Abbé de Vendome, son Traité des vices et des vertus, 150.
- S. ODILON, Abbé de Cluni, sa naissance, 414. Sa première éducation, *ib.* Sa retraite à Cluni, dont il devient Abbé, *ib.* Son mérite, son crédit auprès des Grands, 415. 416. Grand réformateur des Monasteres, 416. Abbon lui écrit deux lettres intéressantes, 166, 168. Le B. Guillaume de Dijon-
- une troisième, 323. Sa mort, 416. *Voiez* son Histoire, 414. 418. Ses Disciples 417. 418. Sa vie par Jotsauld, 488. 490. Ses écrits, 418. 425. Leurs éditions, 420. 421. 424. Sa manière d'écrire, 419. 421.
- Odolric*, Archevêque de Lyon, sçavant Prêlat, 53.
- Odolric*, Archevêque de Milan, élève de l'Ecole de Laon, 91.
- ODOLRIC, Abbé de S. Martial, à Limoges, grand partisan de l'apostolat de ce Saint, 346. Eleve de l'Ecole de Fleuri, 46. 346. Sa mort, *voiez* son Histoire, 346. 347. Ses écrits, 347. 348. Leurs éditions, 348. Sa manière d'écrire, 347.
- Odolric*, Prieur de S. Denis à Reims, 36.
- Odolric*, Prévôt et Chancelier de l'Eglise de Reims, 86. Enrichit la Bibliothèque de la Cathédrale, 87.
- Odolric*, Scolastique de la même Eglise, 86. 88.
- Odon*, Cardinal, Evêque d'Ostie, auparavant Moine de Cluni, 39. Un des meilleurs Poètes de son temps, 125.
- Odon*, Evêque de Baieux, frere utérin de Guillaume le Conquérant, 82. Attire les Sçavants et favorise leurs études, 81.
- Odon*, ou *Oudard*, d'Ecolâtre de Tournai, Abbé de saint Martin, puis Evêque de Cambrai, 95. Enseigne auparavant à Toul, 25. Son Eloge, 95. 96. Sa belle manière d'enseigner, 96. Grand Adversaire des Nominaux, 132. Et des Théologiens Scolastiques, 149. Ses travaux littéraires 116. En faveur de la bonne Dialectique, 131. 132. De l'Astronomie, 137. De la Liturgie. 144.
- Odon*, Evêque de Toul, Bibliothécaire de l'Eglise Romaine, 25.
- S. *Odon*, Abbé de Cluni, supplément sa vie, 608.
- Odon*, Moine de S. Evroul, va enseigner en Angleterre, 85.
- Odon*, Ecolâtre de l'Abbaye de Marmoutier, 55.
- Odon*, Moine de Mici, habile Architecte, 139.
- ODON, Moine de S. Pierre des Fossés, ses aventures, 493. Ses écrits, 493. 494.
- Odon* Stigan, Seigneur Norman, Chambelan de l'Empereur de CP. sçavant dans le grec, 115. Et habile en Médecine, 136.
- ODORANNE, Moine de S. Pierre le Vif,

sa naissance, 356. Son savoir et son habileté en Orfèvrerie, 141. 356. Fait la belle chässe de S. Savinien à Sens, 141. Conduite qu'on tient à son égard, *voiez* son Histoire, 346 357. Ses Ecrits, 357. 359.

Odulfe, célèbre Ecolâtre de Liège, 18.

OLBERT, Auteur d'une vie de S. Frederic. Evêque d'Utrecht, 234.

Offices divins, zèle de nos gens de lettres à les enrichir, 144. 228. 275. 329-331. 353. 378. 379. 398. 541. Traités sur ce sujet, 144. 207. 307. *Voiez* Liturgie.

OLDEBERT, Abbé de Gemblou, célèbre Docteur, 392. Sa naissance et son éducation *ib.* Ses études, 392. 394. Enseigne à Vorms, 20. Fait fleurir les lettres à Gemblou et à S. Jacques de Liège, dont il étoit Abbé, 20. Aide Bouchard à composer son recueil de Canons, *ib.* Habile dans la Musique, 143. Sa mort, *voiez* son Histoire, 392. 393. Ses disciples, 394. Ses Ecrits, 393. 398.

OLIA ou OLIVA, Evêque de Vic, sa naissance, 366. Son éducation. 367. Ses dignités *ib.* Abbé de plusieurs monasteres, 367. Sa conduite à les gouverner et dans l'Episcopat, 367. 368. Son savoir, 367. Sa mort, *voiez* son histoire, 366. 368. Ses écrits, 368. 370.

ONULFE, Moine de Stavelo, travaille à la vie de S. Poppon, son Abbé, 598.

Les *Orateurs*, fort peu de bons et pourquoï, 122. Ceux de la Chaire fort multipliés, 122. 124.

Ordric Vital, Moine de S. Evroul, commencement de son histoire, 86.

Orfèvrerie, fort cultivée, 29. 36. 356 358. A quel point portée, 141. 142.

Orgues, à S. Hubert, 24. Leur usage se répand en France, 144.

Orleans, source de science et de lumière, 100. Ses Ecoles, 101.

Orsmond, habile ouvrier en Cuivre à Reims, 141.

Osberne, Abbé de S. Evroul, auparavant de Cormeilles, et Chanoine de Lisieux, 84. Auteur de la vie de S. Elfège, *ib.* Eleve du Bec, 80. Son éloge, 71.

Ste Osmane, sa légende, notes. *in fine.*

Osmond, Evêque de Salisburi, Moine de Fécam, 73. établit l'ordre des Offices Ecclésiastiques en Angleterre, 144.

ORHELBOLE, Abbé de S. Bavon, 333. Son écrit, 333. Ses éditions, *ib.*

Othon, habile Orfèvre, orne le tombeau de Guillaume le Conquérant, 144.

Otton ou *Odon*, *voiez* Urbain II.

Otton II, Empereur, son éloge, par Abbon de Fleuri, 73.

Otton III, Empereur, son éloge par le même, 173. Qui lui adresse de ses Poésies, 173. 176. Monuments pour son histoire, 249.

S. *Ouen*, Abbaïe à Rouen, ses Ecoles, 69. Ses grand hommes, 69. 70.

P

Pain Azyne, écrits à ce sujet, 145.

Les 12 *Pairs* de France, leur origine et institution, LXVII. LXVIII. LXIX.

La *Palestine*, secours qu'elle tire des François, 159.

Le *Pape*, qualifié Evêque Universel, 332. Autres titres qu'on leur donnoit au XI. siècle, 163. Abregé de leur vies par Abbon, 173. Célèbre décret touchant leur élection, 522. 523.

Pâques, Sermons sur cette solemnité, 421. 422. Hymnes sur ce mystere, 275.

Paris, état de ses Ecoles, 102-106. Leur réputation, 103. Professeurs qui y enseignent, 103. 104. En quels lieux situées, 103.

Pascal II, Pape, auparavant Moine de Cluni, 39.

Pasquier, sa Critique de l'Histoire d'Aimoin, 219. 220.

S. *Paul*, Evêque de Verdun, sa vie par un Anonyme, 504.

Paul, Abbé de S. Alban, Elève du Bec, 79.

PAULIN, Primicier de l'Eglise de Metz, 28. Ses liaisons, 512. Adelmanne lui écrit, 551. Ses écrits, 512.

Les *Péchés*, capitaux, Pénitences canoniques qui y étoient attachées, 274. 424. 468. 593.

- La *Peinture*, comment cultivée en France, 141. 142.
- Les *Pelerinages*, fréquents et leurs fâcheuses suites, 5.
- La *Pénitence*, sa nécessité et ses effets, 435. Comme Sacrement, écrits sur ce sujet, 233. 234. Pénitences attachées aux péchés capitaux, *voiez* Péchés.
- La *Pentecôte*, séquence pour cette fête, 330.
- Perceval*, divers Romans de ce nom, LXXI.
- S. *Père*, Abbaie à Chartres, son Ecole, 16.
- Les SS. *Pères*, leur étude fort cultivée, 146. Uné des sources de la vraie Théologie, *ib.* Leur maniere de la traiter, 147. 148.
- Perigueux*, son Ecole, 48.
- Ste *Pezaine*, Vierge, sa Légende, 430. Fort mauvaise, *ib.*
- Philippe I*, Roi de France, caracteres de son regne, 4.
- Philomena*, Roman, de quel âge, III. IV. XXXIII. Son ancienneté disputée, III. IV. LXIII. Mais confirmée, LXVII. LXXI.
- Philosophes*, leurs diverses Sectes, 96.
- La *Philosophie*, comment cultivée en France, 130-134. Deux fameuses sectes, 132. Réduite à presque la seule Dialectique, 133. Se perfectionne, 77. 78. 93. 96. 104. Fait naître la mauvaise Theologie Scolastique, 148. 149. *voiez* Dialectique, Morale, Physique, Métaphisique.
- La *Physique* réduite à peu de chose, 133. Comment cultivée, 133. 134.
- S. *Pierre* et S. Paul, Sermon pour la veille de leur Fête, 421. Répons célèbre pour la fête du premier, 331.
- Pierre* de Leon, Anti - Pape, Elève de l'Ecole de Paris, 403.
- Pierre*, Pt. d'Antioche, sa Profession de foi, 466. Lettre du Pape à ce Pt., 466. 467.
- S. *Pierre* de Damien, Cardinal Evêque d'Ostie, son travail sur les Lois Romaines, 342.
- Pierre*, Archevêque d'Aix, Moine de S. Victor, 41.
- Pierre*, Evêque de Limoges, Prêlat d'érudition, 46.
- Pierre*, Evêque d'Osma, natif de Bourges, 158.
- Pierre*, Evêque de Palencia, natif d'Agen, 158.
- Pierre*, Camerier des Papes, Moine de Cluni, 39.
- Pierre*, Abbé de Cave, autre Moine de Cluni, depuis Evêque de Policastro, 40.
- Pierre*, Abbé de S. Jean des Vignes, Elève de l'Ecole de Rheims, 87.
- Pierre* de Blois, Archidiaque de Bath, Poëte Romancier, L.
- PIERRE, Chancelier de l'Eglise de Chartres, en dirige l'Ecole, 341. Ses écrits, 341. 342. Autre Pierre de Chartres, Poëte Romancier, L.
- PIERRE, Moine de Maillezais, ce qu'on sçait de son histoire, 699. Son sçavoir, *voiez* son article, *ibid.* Ses écrits, 599-602.
- PIERRE Paillard, Moine de Marmoutier, Poëte Copiste, 57.
- Pierre*, Moine de S. Martial de Limoges, habile Architecte, 139.
- Pierre*, Moine de Maubec, homme d'érudition, 49.
- S. *Pierre* le Vif, Abbaie à Sens, rétablie, 93. Ecrits sur son-histoire, 358. 359. Son Ecole, 98.
- La *Pierre*, maladie, son opération, 537.
- P. *Pithou*, sa critique de l'histoire d'Amoin, 220.
- Plain - Chant*, comment cultivé, 143. Nouvelle méthode pour l'apprendre, 133. 144.
- Pluie* de sang occupe nos Philosophes, 283. 289. Comment expliquée par eux, 133. 283. 331.
- La *Poësie Latine*, en quoi elle consiste, 124. Fort cultivée en France, 124-127. Ses défauts, 124. Ceux qui s'y sont le plus distingués. 125- Sujets sur lesquels on l'a exercée, 125. La rime s'y introduit, 126. Et l'usage en devient tout commun, 126, 127. Elle y passe des vers françois, XLIX. Poësie satirique peu cultivée, 125. 126. Ses défauts au XI siècle, *ibid.* Poësies dramatiques en usage, 127. Leur origine, 127. 128. Rouloient sur des sujets de piété, 127.
- La *Poësie Françoise* fort cultivée au X siècle, XLVI-LII, 128-130. Les tournois y concourent, 128. 129. et encore plus les Romans, 129.
- Les *Poëtes Latins* fort multipliés en

France, 124 - 127. Leurs défauts, 124. 125.

Poitiers, ses Ecoles, 15. 50. Ses Scholastiques et ses Eleves, 50. 51. Monuments pour l'histoire de ses Comtes, 600. 601.

Ponce, Archevêque d'Arles, Moine de S. Victor, 41.

Ponce de Tournon, d'Abbé de la Chaise-Dieu, Evêque du Puy, 40.

Pons, Abbé de Cluni, Eleve de S. Pons, 43.

S. *Ponce* de Tomieres, Son Ecole, 43. Ses Eleves, *ib.*

Poppon, Archevêque de Trêves, sa vie par Evervin, 599.

S. *Poppon* Abbé de Stavelo, Reformateur de plusieurs Monasteres, 22. Célèbre par son érudition et sa sainteté, 23. Sa vie par Everhelme, 599.

Porphyre, ses Introductions suivies dans la Dialectique, 131.

La *Pouille*, services que lui rendent les Normans, 156. 157.

La *Prédestination*, ce qu'il en faut croire, 426.

La *Prédication* négligée dans l'Eglise Gallicane, 122. Ensuite cultivée, 123. 124. Confiée aux Clercs inférieurs, 122. Caracteres de celle du XI siecle, 123.

Princier, nom qu'en en fait au Primicier de l'Eglise de Metz, 512.

Prose rimée, fort en usage au XI Siecle, 126. 127.

Le *Provençal*, voyez Langue Provençale.

Les *Proverbes* de Salomon mis en vers, 252.

Les *Psaumes*, paraphrasés par Pierre de Chartres, 341. 342. Traduits en Romance, LIV.

Le *Psautier*, avec des effusions du cœur, 244. Celui de S. Volbodon, Evêque de Liège, *ib.* Celui de S. Robert de Molême, *ib.* Celui du B. Guillaume de Dijon, 324. A plusieurs colonnes, 116. Avec des Notes en Langue Romance, LIV. 107. Le Gallican, pourquoi ainsi nommé, 384.

Le *Purgatoire* établi, 436.

Q

La *Quadrature* du cercle, écueil des Mathématiciens, 138.

Le *Quadrivium* ou *Quadrivium*, ce qu'on entend par là, 35.

S. *Quentin* près Beauvais, son Ecole célèbre, 92.

R

Ragimbald de Cologne, Eleve de Fulbert de Chartres, 15.

Raginald ou *Reinald*, Doïen de S. Hilaire de Poitiers, 270. Ses liaisons avec Hildegaire de Chartres, 270. 271.

Raginald, Sous-Maitre de l'Ecole de Tours, 53. Apparemment le même que Rainald Eleve de Fulbert de Chartres, 15. 53.

RAIMBERT, ou REMBERT, Evêque de Verdun, à qui on attribue une histoire des Ducs de Lorraine, 340.

Raimbert, Ecolâtre de l'Île, de la secte des Nominaux, 132. Disciple de Jean le Sophiste, *ib.*

Raimond, Archevêque de Toledo, François de nation, 158.

Raimond, Evêque de Marseille, Moine de S. Victor, 41.

Rainald, Abbé de S. Cyprien à Poitiers, un des plus sçavants hommes de son temps, 52. Eleve de la Chaise-Dieu, 41.

Rainald, Platon, Abbé de S. Maixent en Poitou, sçavant personnage, 283.

Rainald, Moine de S. Evroul, Grammairien, 84.

- Rainald*, Chanoine, sçavant Philosophe, 46.
- Rainald*, Chanoine de Poitiers, sçavant Ecclésiastique, 50.
- Rainard* de Bar, Evêque de Langres, sçavant dans les Langues, 33. *voiez* Hugues surnommé Rainard.
- Rainard*, Abbé de S. Pierre le vif, y fait fleurir les Etudes, 98. Forme aux Letres divers disciples, 356.
- Rainauld* ou *Reginald*, Maître Ecole d'Angers, 59.
- Rainauld* de Tours, Eleve de l'Ecole de Chartres, sçavant Grammairien, 15. Le même apparemment que Raginald Sous-Maitre à Tours, 15. 53.
- RAINER**, Moine de S. Guilaïn, son travail sur l'histoire du Saint, 338. 339.
- Rainer*, Moine de S. Laurent de Liège, Poëte, 572.
- Rainier* ou *Regnier*, *voiez* Pascal II.
- Rainier*, Doïen de la Cathedrale de Rouen, Moine, puis Abbé du Mont- Ste Catherine, 71.
- Rainolde* ou *Renauld* du Bellai, Eleve de Tours, Archevêque de Reims, 55. 88.
- Rainulfe*, Abbé de S. Remi à Sens, homme éloquent, 99. En liaison avec Gerber de Reims, *ib*.
- Ramsey*, Abbaïe en Angleterre, sa description, 176. Abbon de Fleury y enseigne, 160. Ses Ecrivains, 228.
- Ranger* ou *Rangier*, Cardinal Evêque de Rege, Eleve et Moine de Marmoutier, 55. 157.
- Rannulse*, Ecolâtre de S. Gildas de Ruits, 67
- Raoul*, Archevêque de Cantorberi, Eleve de S. Etienne de Caën, 82.
- Raoul* le Verd, Archevêque, de Reims, 88. Eleve de l'Ecole de Laon, 90. Enseigne à Reims, 91.
- Raoul*, frère d'Anselme de Laon, y enseigne avec éclat, 89. 90. Son éloge, 90. 91. Habile dans la Musique, 143. Son Ouvrage sur ce sujet, *ib*.
- Raoul*, Archidiacre de Poitiers, célèbre Ecclésiastique, 50.
- Raoul* de Jongleur, Moine de la Chaize-Dieu, 41.
- RAOUL GLABER**, Moine de Cluni et d'autres Monasteres, 399. 400. Ses études, 399. Ses travaux Littéraires LXXXIII, 400. Temps auquel il a écrit et fini son histoire, 400.
401. Son sçavoir et sa maniere d'écrire, 401. 402. *voiez* son histoire, 399-401. Ses écrits, 401-505. Leurs éditions 403. 404.
- Raoul*, Moine de S. Evroul, habile Copiste, 84.
- Raoul Tortaire*, sçavant Moine de Fleuri, 102. Son génie pour la Poësie, 125.
- Raoul* de Mala - Corona, Moine de Marmoutier, 56. Très-habile dans la Medecine, 56. 57. 136. Erreur d'un sçavant touchant son extraction, 136. not.
- Raoul Ardent*, célèbre Prédicateur et le meilleur Orateur de son siecle, 80. 51. 122. 123. Ses grandes qualités, 51.
- Rayambald*, Archevêque d'Arles, Moine de S. Victor, 41.
- RAYMOND ARNALDI**, Moine de S. Victor, sa Letre sur ses études, 570. 571.
- RAYMOND**, Marquis de Barcelone, son Recueil d'anciens usages, 570.
- Les *Réalistes*, Secte de Philosophes opposés aux Nominiaux, 99. 132. Ses principaux partisans, 131. 132.
- Regneguard*, Moine de S. Vanne et de S. Riquier, distingué par son sçavoir et sa piété, 93.
- REIMBAULD**, Moine de Cluni, Poëte, 410. 411.
- Reims*, grand Concile, 461. 469. 478. Son Ecole florissante, 86. 87. Ses Eleves, 86.-89. Ses Professeurs, 87. 88. Sa Bibliothèque, 89.
- SS. Reliques*, beau traité de Guibert de Nogent sur ce sujet, 118. Ce qu'on doit penser de celles qu'on prétend avoir du Corps de N. S., *ib*.
- S. Remacle*, Evêque de Maastricht et de Liège, sa vie, 205. 206. 212. 214. Histoire de l'invention de son corps, 372. 373. Relation de ses miracles, 212. 213. Cantiques en son honneur, 130.
- Remi*, Evêque de Lincoln, Moine de Fécam, grand homme de Letres, 74.
- Remi*, habile Copiste, 23.
- S. Remi*, Abbaïe à Reims, Son Ecole 89. 91.
- S. Remi*, Abbaïe à Sens, cultive les Letres, 99. On y copie des Livres pour Gilbert de Reims, *ib*.
- Renauld* de Martigné, Elève de l'Ecole d'Angers, 89.
- Les *Rhêteurs*, ou Maîtres d'Eloquence,

- font très-peu de bons Orateurs, 122. Pourquoi, *ib.*
- La *Rhétorique*, son état au XI Siècle, 122. Ecrits sur cette faculté, 215. 294.
- Richard*, Cardinal, Legat du S. Siège, Archevêque de Narbone, Elève puis Abbé de S. Victor, *ib.*
- Richard*, Cardinal, Evêque d'Albane, auparavant Chanoine de Metz, 28.
- Richard*, Evêque de Monte - Corbino, François de nation, Auteur de la vie de S. Albert, son prédécesseur, 157.
- Richard*, Abbé d'Ely en Angleterre, Elève du Bec, 79.
- Richard* des Fourneaux, Abbé de Préan, Auteur de plusieurs écrits, 81. Elève de S. Vigor de Baieux, *ib.*
- Le B. RICHARD, Abbé de S. Vanne et Restaurateur de l'Ordre Monastique, 359. Sa naissance, *ib.* Son éducation, ses études, 359. 360. Ses dignités, 360. Sa conduite, 360. 361. L'Architecte et l'Ordonnateur de ses Monasteres, 139. 140. Sa mort, *voiez* son histoire, 359. 362. Ses disciples, 362. 363. Ses écrits, 363-366. Sa maniere d'écrire, 364. 365.
- RICHARD, Archidiacre de l'Eglise de Rouen, 69. Poète, 69. 591.
- Richard*, Moine de S. Evroul, habile Copiste, 84. 85.
- Richard* de Wallinford, son grand ouvrage sur les Mathématiques, 138.
- Richard* I, Duc de Normandie, son histoire par Dudon, 238. 239.
- Richard* II, Duc de Normandie, grand Aumonier, 67. Attire plusieurs sçavants, *ib.*
- Richer*, Evêque de Verdun, Auteur de son épitaphe, 28.
- Richer*, Elève de Vassor, Auteur de quelques écrits, 29.
- Ste Rictrude*, Abbessse de Marchiennes, sa vie en vers, 185.
- S. *Rigomer*, Confesseur, translation de ses Reliques, 600. 601. Sa vie, 601.602.
- La *Rime* introduite dans les vers Latins, 126. Devient commune, 126. 127. Rime dans les vers François, portée en Italie par les Normans, XLIX. A passé des vers François dans les Latins, LII.
- S. *Riquier*, sa vie en vers, 354. Ses miracles et sa translation aussi en vers, 354. 355. Répons et Antiennes en son honneur, 355.
- S. *Riquier*, Abbaie en Ponthieu, son Ecole bien soutenue, 92. 93. Sa Bibliothèque, 93.
- RIVALLON, Archidiacre de Nantes, Poète, 59.
- Robert*, Archevêque de Cantorberi, Elève de S. Ouen, 70. 71.
- Robert*, sçavant Evêque de Langres, Elève de l'Ecole de Reims, 33. 37.
- Robert* I. Evêque de Traîne et de Messine, François de nation, 157.
- S. *Robert*, fondateur de la Chaize-Dieu, 40.
- Robert* de Grantemaisnil, Abbé de S. Evroul, 84. Se retire en Italie et en Calabre et y établit des monasteres, 85.
- S. *Robert*, Abbé de Molême, son Pseautier, 244.
- Robert*, Abbé de S. Remi de Reims, Historien de la Croisade, 89.
- Robert*, Abbé de S. Vandrille, puis de S. Germain à Paris, 72.
- Robert*, Abbé de S. Vigor à Baieux, Elève du Mont-S-Michel, 81. écrit sur le Cantique des Cantiques, *ib.*
- Robert* d'Arbrisselle, Elève de l'Ecole de Paris, 103. Enseigne à Angers, 59. grand Prédicateur, 124.
- Robert*, Doien de l'Eglise d'Angers, Jurisconsulte, 60. 61.
- Robert*, Moine de Cluni, Confesseur d'un Roi de Castille, 39.
- Robert*, Moine de S. Evroul, surnommé André, habile Copiste, 84.
- Robert*, Bibliothécaire de S. Hubert, 23.
- Ribert*, Moine de S. Marien d'Auxerre, copie la Chronique d'Odoranne, 358.
- Robert*, Ecolatre du Mans, 63. 64. Son éloge, 64. Donne partie de sa Bibliothèque à l'Abbaie de S. Vincent, 66.
- Robert* de Paris, de la secte des Nominiaux, 132. Disciple de Jean le Sophiste, *ibid.*
- ROBERT, Roi de France, sa naissance, 326. Ses bonnes qualités et autres, 293. 326. Ses études et son sçavoir, 326. 327. 329. 331. Son couronnement, *ib.* Caractere de son regne, 3. 4. 327. Favorise la Réforme des Monasteres, 10. Ses libéralités envers les Eglises, 327. Ses femmes et ses enfants, 328. 329. Suite de son Mariage avec Berte, 162. Partage sur l'année de sa mort, 328. *Voiez* son Histoire, 325-329.

Ses écrits, 329-332. Sa Lettre à Gauzlin, 269. Sa vie par Helgauld, 407. 408. Lettre d'Abbon de Fleuri à ce Prince, 166. Autres écrits qu'il lui adresse, 170. 172.

Robert, Duc de Bourgogne, fils du Précédent, 329.

Robert Guiscard, Prince Norman; service qu'il rend à la Sicile, la Pouille et la Calabre, 156. 157.

Robert le Diable, Roman, LXXIX.

S. Rodinge, ou *Ronyn*, sa vie par le B. Richard, Abbé de S. Vanne, 363.

Rodulfe, Ecolatre puis Abbé de Vassor, 29.

Rodulfe, Moine de S. Tron, cultive les Lettres avec avantage, 30.

Rodulfe, habile Copiste, 23.

Roger, Abbé de Sessey, Eleve du Bec, 79.

Roger, Prieur de l'Abbaie de Chambon, homme de Lettres, 49.

Roger, Ecolatre de S. Martial à Limoges, 47.

Roger, de Caen, Poète, Eleve du Bec, 80.

Roger, Prince Norman, Service qu'il rend à la Sicile, à la Pouille et la Calabre, 156. 157.

Roger de Montgommery, Fondateur de S. Martin, à Sées, 85.

Rohon, Evêque d'Angoulême, sçavant Prêlat, 49.

Les *Rois*, Livres sacrés, traduits en Romance, LIV. LV.

Les *Rois*, écrits sur leurs devoirs, 172. 173. Et de leurs sujets, 173.

Roland, Fameux Roman et Chanson, XLIX. LXXIII. 129. Peut-être le même que celui de Roncevaux, LXXIII. 129.

Rollon, Duc de Normandie, son Histoire par Dudon, 238.

S. Romain, Abbé de Fontrouge, sa vie, sa translation et ses miracles, 501. 502.

La *Romance*, comment cultivée, XL. LXXX. 107. 111. Par quelles voies, *ib.* En usage en Espagne jusqu'au XIV siècle, 113. Parlée par les Souverains étrangers, *ib.* Etablie en Angleterre, XLII-XLIV. 108. 112. Ses divers dialectes, XLIII-LV. 111. 112. Répandue en divers Païs étrangers. XL. XLII. 112. employée à écrire avant le milieu du XII siècle, XLVI - LXXX. 230. *Voïez*, Langue Romance, Poésie en Romance, *voïez* Poésie Française.

Romans, le génie pour ces sortes de pièces tout commun, LXV-LXVI. 237. 238. 609. Leur origine, LXII. LXIII. Leur génie se glisse dans les légendes et l'Histoire civile, LXV. LXVI. Ceux d'Alexandre, LXXIX. LXXX. D'Amadis de Gaule, LXXX. 129. 130. D'Artus de Bretagne, LXVI. D'Auberi le Bourguignon, LXXV. LXXVI. D'Augier le Danois, LXXIV. LXXV. De Childeric, LXVI. De Gerard de Roussillon, LXXVI. LXXVII. De Godefroi de Bouillon, LXXVII. De Guillaume de Court-nez, XXXIII-LXXI. LXXII. 129. 496. De Perceval, LXXIV. De Philomena, III. IV. LXIII. LXVII. - LXXXI. De Roland, LXXIII. 129. De Roncevaux, LXXIII. LXXIV. 129. De Robert le Diable, LXXXI.

Rome, ses liaisons avec Marseille, VII. Se communiquent leurs langues et leurs mœurs, *ib.* Ses colonies dans les Gaules, VIII. Sa politique à l'égard de sa langue, IX. X. Les Gaulois y enseignent le Latin XI. Y font les fonctions d'Avocat, XIV.

Roncevaux, Roman, LXXIII. LXXIV.

Roricon, sçavant Evêque de Laon, 186.

Roricon, Historien des François, 186. Son caractere, 187. Temps où il florissoit, *voïez* son article, 186. 187. Son écrit, 197.

Roscelin, Clerc de Compiègne, Disciple de Jean le Sophiste, 132. Un des chefs des Nominiaux, *ib.* Professe à Paris, 104.

Le *Rossignol*, son Eloge, par Fulbert de Chartres, 275.

Rouen, Eglise gouvernée par de grands Prélats, 69. Ses hommes de Lettres, *ib.* Divers Conciles, 592-594. On y voit plusieurs Sçavants étrangers, 68.

Rupert, élève puis Ecolatre de S. Laurent à Liège, 20.

S. Ruyr, Secrétaire du Chapitre de S. Diey, son travail sur les actes du Saint de ce nom, 243.

S

S. Sacerdos ou *Sardot*, Evêque de Limoges, sa vie en Romance, LX. 108.

Salerne, son Ecole de Médecine célèbre, 135. 136. Donne aux François un nouveau goût pour la Médecine, 135.

Samson, Evêque de Winchester, élève de nos Ecoles, 58. 59. 81.

Sanche le Grand, Roi de Castille, réforme les Monasteres de ses Etats, II. Et y établit l'Ordre de Cluni, 38.

Sasqualon, Abbé de S. Laumer de Blois, inconnu jusqu'ici, 499.

La *Satyre*, en usage au XI^e siècle, 293. 294. Ses défauts au même siècle, 125. 126.

S. Savin, Martyr, ses divers Actes, 187-189.

S. Savinien, Evêque de Sens, Histoire de sa Translation, 358. Sa châsse, 356. 357.

S. Scariberge, sa mauvaise Légende, 336.

Les *Sciences*, celles que l'on cultive, 106. 352. Utiles à la piété, 161-320. Se repouvent et se perfectionnent, 76. 78. *Voiez* Ecoles, Etudes.

Scoland, Abbé de S. Augustin de Cantorberi, élève du Mont-S. Michel, 81.

La *Sculpture*, comment cultivée en France, 142.

Sens, gouverné par de sçavants Archevêques, 98. Monuments pour leur histoire, 312. 563. 564. Son Ecole, 98.

Séquin, Abbé de la Chaize-Dieu, 40.

Semi-ton dans la Musique, écrits sur ce sujet, 143.

Serlon, Evêque de Sées, auparavant Abbé de S. Evroul, 85.

Le *Serment*, écrit sur sa nature, 167. Diverses sortes remarquables, 7.

Serviteur des Serviteurs de Dieu, titre encore en usage au XI^e siècle entre les Abbés, 166.

La *Sicile*, origine de ce Roïaume et fondement du Droit des Papes dessus, 518. Les Normans y rétablissent la Religion, 156. 157. Y portent la rime François, XLIX.

Sigebert, Moine et Ecolatre de Gemblou, 21. Le devient de S. Vincent de Metz, 21. 28. Sçavant en Hébreu, 115. Ecrit sur la Liturgie, 145.

Sigon, Abbé de S. Florent élève de Marmoutier, 56. sçavant en Grec et en Hébreu, 56. 58. 115. Ses travaux littéraires, 61. Différent du suivant, 56. 552.

Sigon, Scholastique, puis Chantre et Doïen de Chartres, 14-16. 265. N'a point enseigné à Angers, 88. Différent de l'Abbé

Sigon, 56. 552. Auteur de l'Epitaphe de S. Fulbert, et du Chant de l'Office de S. Florent, 265. not.

S. Simeon, sçavant Moine du Mont-Sina, vient en Normandie, 67. 114. Se retire à S. Vanne, 27. Sçavoit cinq Langues, 67.

Simon, Moine de Deols, puis Evêque d'Angen, 52. Homme sçavant, *ib.*

Simon de Boulogne, traducteur, LXXX.

Les *Simoniaques*, combattus par le Card. Humbert, 539-541.

Simonie commune, 6. Ses raffinements détruits, 168. 171. Autres Ecrits contre, 322. Ses mauvais effets, 6.

S. Solenne, Evêque de Chartres, sa mauvaise Légende, 707.

Solin, traduit en Romance, LXXX.

Souvigni, Monastero de Cluni, ses Ecrivains, 412. 413. 417.

La *Sphere*, écrits sur ce sujet, 237. 258.

Spinoule, qui écrit en faveur des Simoniaques, 539. Refuté par le Card. Humbert, 540. 541.

S. Stanislas, Evêque de Cracovie, élève de l'Ecole de Paris, 102. 103.

Stavelo, Abbaïe, son Ecole, 22. 23. Grands hommes qui en sont sortis, 208. 212.

Stepelin, Moine de S. Tron, Ecolatre de S. Hubert, 23. cultive les Letres avec avantage, 30.

Strasbourg, Son Ecole et sa Bibliothèque, 30. Traits pour l'Histoire de ses Evêques, 457.

Suppon, Abbé du Mont-S-Michel et de Frutare, 74. 81. Homme de Sçavoir, 81.

S. Symphorien, Abbaïe à Metz, cultive les letres, 29.

La *Syrie*, secours qu'elle tire des François, XLII.-159.

Syrus, Moine de Cluni, 409. Historien de S. Maïeul, *ib.* ses écrits, 409. 410. Leur prix, 411. Leurs éditions, *ib.*

T

Tayon, Evêque de Sarragoce, son cours de Théologie, 149.

Te Deum, Cantique célèbre, attribué à S. Hilaire de Poitiers, 180.

Terrique, Moine de S. Evroul, va enseigner en Angleterre, 85.

Tetbert, Moine de Marmoutier, habile Médecin, 57. 136.

Teulfe, ou TEDULFE, Poète, 494.

Le *Theâtre* François, son origine, 66.

Théodard, sçavant Chanoine du Puy, 99.

Theodule, Auteur Italien, dont il y a des Fables, 97.

La *Théologie*, se ressent des arguties de la mauvaise Philosophie, 133, 148-150. Se perfectionne, 77. 104. Maniere de la traiter et de l'enseigner 13. 14. 25. 77. 89. 92. Ses véritables sources, 146. Ses usages principaux, *ib.* Fort cultivée, 146. 150. Dignement traitée par quelques-uns de nos Théologiens, 146-149. Diverses Méthodes, 147. 148. La Scolastique, son origine, *ib.* Ses progrès, 148. 150. La mauvaise combattue, 149. Divers corps de Théologie, *ib.*

Theotger, Evêque de Metz, Disciple de Manegolde, 31. Habile Musicien, 143. Ecrit sur le Semi-ton, *ib.*

THETBAULD, THIBAULD, ou THIEBAULD de Vernon, Chanoine de Rouen, ancien Traducteur et Poète François, LVI. 69. 130. 512. Ses écrits, 512. 513.

Theutbald, Archevêque de Vienne, une de ses Formules d'excommunication, 229.

S. *Thibault*, de Provins, sa vie et sa translation en Romance, LVI. LX. 108. 109. Cantiques en son honneur, 130.

S. *Thibault*, élève de Dorat et de l'Ecole de Périgueux, 48.

Thibault, sçavant Moine de Montier-en-Der, 97. 98.

Thibault d'Estampes, Ecolatre de Caën, 83. N'étoit point Anglois, 99. Temps auquel il vivoit, *ib.*

Thierry sçavant Evêque de Metz, 49.

S. *Thierry*, Evêque d'Orléans, élève de S. Pierre le vif, 98. Sa vie par deux Anonymes, 316. 317.

Thierry, Evêque de Verdun, célèbre par ses grandes qualités, 27.

THIERRI, Abbé de S. Aubin d'Angers, homme de lettres, 62. Sa conduite, 506. Ses écrits, 506. 507.

Thierry de Mathonville, Abbé de S. Evroul, favorise les Etudes, 71. 83. 84. Copie les bons livres, 84.

Thierry, Abbé de S. Hubert, sa première éducation, 154. Elève et Ecolatre de Laubes, 22. De Stavelo, *ib.* De S. Vanne, de

Monson, 22. 27. Est fait Abbé, 23. Profond dans l'intelligence des SS. Ecritures, 145.

Thierry, Abbé de S. Tron, 30. Dont il y a une vie de Ste Landrade, Vierge, 214.

Thierry, Moine de S. Mathias à Trèves, différent de Thierry de Fleuri, 296. 299. voyez Diederic.

Thierry, frere de Bernard de Chartres, homme sçavant, 16.

Thietmar, Doien de l'Eglise de Brème, élève de l'Ecole de Laon, 91. 92.

Triofride, Abbé d'Epternac, sçavant en Grec et en Hébreu, 30. 115. 116.

Thomas, Archevêque d'York, élève de l'Eglise de Bayeux, un des plus sçavants Prélats de son siècle, 81.

Thomas, Seigneur de Couci, ses coutumes pour le País de Vervins, LXI-LXII.

Ticcelin, Ecolatre de Toul, 25. Ses Disciples, 138.

La *Tonsure* cléricale, administrée par des Abbés, 554.

Toul, la Cathédrale desservie par des Moines, 202. Son Ecole, 24. Ses Eleves, 24. 25.

Toulouse, Concile, 493.

Tournai, célèbre Ecole, 95. 96. On y vient des País étrangers, 93.

Tournois, mis en regle et fréquents en France, 128. Contribuent à la culture de la Poésie Française, 129. Et à polir les mœurs de la Noblesse, *ib.*

Tours, ses Ecoles, 53-56. Monuments pour l'histoire de cette Eglise, 498. 499.

La *Tradition*, une des sources de la vénérable Théologie, 146-148.

Traductions, en langue vulgaire, LIII-LVIII. 109. 111. Ordonnées par les Conciles, XLI. Leurs usages, LIII.

Tragédies, en usage au XI siècle, 127. Leur origine, 127. 128. En vers rimés, 127. Sur des sujets de piété, *ib.*

La *Trêve* de Dieu, en quoi elle consistoit, 8. Conciles et travaux des Evêques pour l'établir, 8. 492. 526. Statuts à ce sujet, 369. 569.

La *Trinité*, écrits sur ce Mystere, 268. 272. 273. Hymnes et Antiennes, 275. 294.

Trivium, ce qu'on entendoit par-là, 25.

Troies l'ancienne, Poème sur sa destruction, 387.

Troyes, en Champagne, son Ecole, 20.

S. Tron, Abbaïe, cultive les Letres et les beaux Arts, 29. 30. On y enseigne la nouvelle Méthode de Guy d'Arezzo, 30.

Troubadours, ou *Trouverres*, célèbres aux XI. et XII. siècles.

Thudesque, ou *Theotisque*, voyez, Langue Tudesque.

Tuljes, Concile, où l'on fait de beaux Statuts, 369.

Turold, Abbé de Malmesburi, Elève de Fécamp, 74.

Turquetille, Moine de S. Evroul, habile Copiste, 84. 85.

Turstin, Abbé de Glastemburi, Elève de l'Eglise de Baieux. 81. 82.

V

VALCANDE, Moine de Moienmoutier, temps auquel il florissoit, 239. 240. Ses écrits, 240 - 243. Leurs éditions 241-243.

Valcher, célèbre Ecolatre de Liège, 48. 500. 501.

Valeranne, célèbre Abbé de S. Vanne, 27.

S. Valeri, sa vie en vers, 538. 539. Histoire de sa Translation, 538.

Valter, Ecolatre de Toul, 25.

S. Vandrille, écrits sur sa Translation. 189. Cantiques en son honneur, 130.

S. Vandrille, Abbaïe, réformée, 72. Monuments pour son Histoire, 513. 514. 563. Son Ecole et ses grands hommes, 72.

S. Vanne, Evêque de Verdun, sa vie par le B. Richard, 363. 364.

S. Vanne, Abbaïe, le modèle de plusieurs autres pour l'exacte discipline, 360. Traits de son Histoire, 559. 560. Son Eglise ornée d'ouvrages curieux, 141. Son Ecole, 27.

Vassor, Abbaïe, cultive les Letres et les beaux Arts, 29.

Vautier, Bourguignon, célèbre Elève de l'Ecole de Chartres, 15.

VAZON, ou **VATHON**, Evêque de Liège, sa famille, 390. Son éducation, 388. Ses études, *ib.* Ses emplois et ses dignités, 388. 389. Soins qu'il prend de son Ecole, 17. 18. Sa manière d'instruire, 17. Ses vertus, 389. 390. Sa mort, voyez son histoire, 388.-390. Ses écrits, 390.-392. Son stile, 391.

Veran, sçavant Abbé de Fleuri, 102.

Verdun, ses Ecoles, 26. 27. Suite de l'Histoire de ses Evêques, 539. 560.

Varnher, Evêque de Strashourg, cultive les Letres avec avantage, 30.

Vernon, Moine de Beaulieu en bas Limousin, homme de Letres, 49.

S. Veron, Confesseur, sa vie par Olbert de Gemblou, 397.

Vers rimés, leur ancienneté, XLVII-LII. Les Latins ne les ont point donnés aux François, mais ceux-ci aux Latins, LII.

Vertus et vices, leur combat, 470.

Vicelin Evêque d'Oldenbourg, grand Prédicateur, Elève de l'Ecole de Laon, 91. 92.

S. Victor, Abbaïe à Marseille, source de lumière, 41. Son Ecole, *ib.* Envoie des colonies en Sardaigne et en Espagne, qui y portent ses usages, 11. 41.

VIDRIC, Abbé de S. Evre à Toul, son mérite, 508. Réformateur de divers Monasteres, 26. Voyez son article, 508. 509. Ses écrits, 509. 510.

Vienne, Catalogue de ses Archevêques, 229.

La Ste Vierge, fête de sa Nativité, 266. 272. De sa Purification, 272. Sermons sur ses Mysteres, 421. 422. Sur son Annonciation, 274. Poème en son honneur, 184. Hymnes, Répons et Antiennes, 207. 330. Autres pieces, 258. 272. 273.

S. Vigor, Abbaïe près de Baieux, on y fait honneur aux Letres, 81.

Vilibald, Ecolatre de Vassor, puis Abbé de divers Monasteres et du Mont-Cassin, 29.

Ch. de *Villiers*, Docteur de Paris, son travail sur les écrits de S. Fulbert, de Chartres. 267.

S. Vincent, Histoire de son martyre par Enguerran, Abbé de S. Riquier, 335.

S. Vincent, Abbaïe au Mans, état de ses études, 66.

S. Vincent, Abbaïe à Metz, son Ecole, 28.

S. Vinok, sa vie par un Anonyme, 343. 344.

VIPPON, Panégyriste de l'Empire, 443. Son pais, *ib.* ses études, 444. Sa mort, *voiez* son Histoire, 443. 444. Ses écrits, 444 - 447. Sa maniere d'écrire, 445. 446. Editions de ses écrits, *ib.*

S. Vital de Savigny, grand Prédicateur, 125.

Ulger, Evêque d'Angers, auparavant Maître Ecole, 59.

S. Utric, Evêque d'Ausbourg, sa vie par l'Abbé Bernon, 385. 386.

Umbert, Ecolatre de Montmajour, 42.

S. Vorle, Patron de la Collegiale de Châtillon sur Seine, écrits sur ses miracles et sa translation, 259-261.

Urbain II, Pape, Elève des Ecoles de Reims et de Cluni, 39. 87.

S. Urbain, Evêque de Langres, relation de ses miracles, 327.

S. Ursmar, Evêque et Abbé de Laubes, sa vie en vers, 199. Relation de ses miracles, 504. 505.

Utrecht, liste des Vassaux de cette Eglise, 258. 259. son Ecole. 97.

W

Ste W Alburge, Vierge, sa vie par Aldeholde Evêque d'Utrecht, 256. Relation de ses miracles, 256. 257.

WARIN, Abbé de S. Arnoul de Metz, 426. Ses écrits, 427. *Voiez* son article, 426. 427.

WARNIER, Scolastique de Sens, 98. Son écrit sur les Archevêques, 564.

Wederic, Moine de Blandinberg, grand Prédicateur, 123. 124.

Werhinfride, ou *Werhenaire*, Abbé, de Stavelo, homme de Letres, 212.

WIBERT, Archidiaque de Toul, célèbre écrivain, 485. Son éducation et ses Etudes, *ib.* Ses écrits, 485-487. *Voiez* son article, *ib.* Sa maniere d'écrire, 485. Editions de son principal écrit, 486.

Wilhelme, dont il y a un abregé de l'Histoire d'Aimoïn, 223.

Willeram, Ecolatre de Bamberg, puis Abbé de S. Pierre de Mersbourg, Elève du Bec, 79. Professeur à Paris, 104. Auteur d'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, 80. 109.

WITMOND, Moine du Mont-Ste-Catherine, puis de S. Evroul, 70. Different de Guitmond Evêque d'Averse, 70. 71. Habile dans la Musique, 143. 567. *Voiez* son article, 567. 568. Ses écrits, 85. 86. 567. 568.;

S. Wlfram, Evêque de Sens, écrits sur sa translation, 189. 513. 514. Cantiques en son honneur, 130. 512.

Wlgrin, Evêque du Mans, Elève de Marmoutier, 56.

S. WOLBODON, Evêque de Liège, sa naissance, 243. Ses études, *ib.* Ses premieres dignités, *ib.* Sa mort, *voiez* son article, 243. 244. Ses écrits, 244.

Y

Ysarne, Evêque de Grenoble, une de ses formules d'excommunication, 229.

S. Ysarne, Abbé de S. Victor à Marseille, sa vie par un Anonyme, 556. 557. Hymne en son honneur, 558.

Z

S. Z É, *voiez* S. Eston.

Fin de la table des Matieres.



NOTES

ET OBSERVATIONS DIVERSES

SUR LE TOME SEPTIÈME.

I.

AVERTISSEMENT. — Page 1. — LXXXIII.

Page VIII. — *On verra que de Marseille, la langue Greque, après s'être répandue dans la Narbonnoise, se communiqua..... à la Celtique, à l'Aquitaine et même encore plus loin.*

L'argument n'auroit pas été sans répliqué; car la connoissance du grec, très répandue dans ces provinces, n'empêche pas de supposer que l'ancienne langue des habitans de ces contrées ne s'y fut conservée et n'y fut restée la langue populaire. La question est donc celle-ci : les Provençaux ont-ils eu jamais pour langue *vulgaire* le grec ? Dans le cas affirmatif, ne pouvoit-il être arrivé comme en Grece et dans l'Asie Mineure, que les Romains n'y eussent pu faire prévaloir le latin ? Mais tout doit nous porter à croire que les Aquitains eurent toujours l'habitude du latin plutôt que celle du grec. La langue commerciale

Tome VII.

S s s s

dés colonies massiliotes pouvoit être le grec, comme aujourd'hui le françois en Russie; mais comment expliquer tant de medailles et tant d'inscriptions latines dans notre France meridionale, si peu de medailles grecques et d'inscriptions grecques, si la langue la plus generale, même dans les temps anterieurs à César, n'eût été, même à Marseille, celle des Romains? Comment César n'auroit-il compté pour rien le grec dans sa classification des langues de la Gaule, si le grec eut été la langue dominante en Aquitaine?

D'ailleurs, l'opinion de La Ravalliere n'est pas sur ce point completement invraisemblable. Si les Aquitains dont la langue litteraire, c'est à dire ecrite, fut le grec avant d'être le latin, si la langue vulgaire fut, même avant César, le latin, ce latin vulgaire devoit être fort peu grammatical, et devoit differer de celui que les magistrats substituerent au grec. Comment ne pas le conjecturer, quand nous savons que les Cisalpins eux-mêmes n'employoient sous la domination romaine qu'un langage barbare et corrompu? Le latin n'auroit donc jamais été, dans sa pureté grammaticale, la langue vulgaire des Gaules. (N. E.)

Page x, ligne 34. — La Ravalliere, en pretendant que nos Gaulois avoient conscrvé sous les Romains leur ancien idiome national, auroit pu citer en exemple la Grèce qui conserva le sien sous la domination romaine. Et quant à la vogue des rhéteurs arrivés de Gaule à Rome pour y devenir des maîtres de grammaire et d'éloquence, on pourroit admettre que la faveur dont on les entouroit venoit de la connoissance particuliere qu'ils avoient de la litterature grecque. Les premieres leçons des rhéteurs Gaulois à Rome durent se rapporter à l'étude des ecrivains grecs. Griffon, suivant Suetone, avoit commencé à se faire une reputation dans Alexandrie, puis à Rome. *Docuit primum in divi Julii domo pueri adhuc; deinde in sua privata.* Valerius Caton étoit bien gaulois d'origine, mais il avoit été fort jeune transporté hors de sa patrie. Et puis Suetone cite trente grammairiens parmi lesquels on n'en reconnoît que trois d'origine Gauloise. (*Ib.*)

Page xiv. — Les passages cités de Martial et de Pline ne sont pas tout-à-fait concluants. Ils savoient que les Gaules étoient de leur temps une province où les lettres romaines étoient cultivées; et ils se felicitoient d'y être goûtés generalement. Mais à coté de ceux qui lisoient, il y avoit le peuple qui ne lisoit pas. Et quant aux martyrs, ils devoient se plaindre et repondre dans la langue de leurs juges et de leurs bourreaux. (*Ib.*)

Page xvii, ligne 30. — On ne pretend pas que la langue latine fût inconnue; c'étoit même la seule dans laquelle l'autorité politique qui venoit de Rome et l'autorité ecclesiastique qui en venoit également, exprimâssent leurs arrets et leurs actes. Mais l'usage en ayant subsisté jusqu'au milieu du

xvi^e siècle ne prouve rien contre une langue vulgaire persistante dans les dix premiers siècles de notre ère. (N. E.)

Page xx. — « Notre roman se forma » dit-on « au plutôt vers la fin du viii^e siècle, ce qui sera prouvé ». Avec grande peine; attendu que Grégoire de Tours herisse de mots vulgaires son histoire, et les y distingue comme tels de la langue grammaticale. Dans toute cette discussion il semble aujourd'hui que les deux adversaires avoient tort. Le premier de soutenir la « langue celtique filtrée, » le second de ne pas reconnaître l'existence du latin vulgaire non grammatical, latin que dès les premiers siècles on put appeler *roman*, comme étant la langue vulgaire des Gaulois devenus Romains. (*Ib.*)

Page xxviii, ligne 18. — *La langue de Marculfe n'est pas assurément celle de Sulpice Severe*. Non; mais bien plus, Sulpice Severe a lui-même distingué la langue vulgaire de la langue latine. Tout le monde connoît ce passage du premier Dialogue de *Virtutibus S. Martini*, où Gallus dit : « *Sed dum cogito me hominem Gallum inter Aquitanos verba facturum, vereor ne offendant vestras nimium urbanas aures sermo rusticior...— Tu vero, inquit Posthumianus, vel Celtice aut si mavis Gallice loquere, dummodo jam Martinum loquaris.* » On a cru trouver, dans ces deux mots *Celtice* et *Gallice*, la preuve que le Celtique et le Gaulois étoient deux langues : mais *Gallice* n'est ici qu'un jeu de mots sur le nom de *Gallus*. Ici, le Gaulois ou Celtique n'est que le latin rustique, le *roman*. Voici un autre passage moins cité du 2^e Dialogue : « *Sedebat autem Martinus in sellula rusticana, ut est in usibus servulorum, quas nos rustici Galli tripetias, vos scholastici..... tripodas nuncupatis. Tripetia est assurément notre mot trepied.* Et tout cela justifie ce point de la thèse de La Ravallière, contre notre savant benedictin. (*Ib.*)

Page xxxi, *in fine*. — Toujours la même façon de raisonner, tandis que les mêmes argumens, les mêmes témoignages pourroient conduire à des raisonnemens opposés. Les Gaulois apprirent des Romains le roman qu'ils parlèrent, avant de le voir écrit et d'en distinguer les règles des règles de la langue qu'ils abandonnoient. De là une mauvaise prononciation, une syntaxe hybride, une langue en réalité distincte du latin grammatical; langue que d'ailleurs préféreroient peut être déjà les conquérans romains des Gaules au latin de Terence ou de César. — Nous avons revu sur le texte le fameux serment de Louis le Germanique transmis par Nithard. (*Ib.*)

Page xxxiii. — Dom Rivet, dans cette partie de la discussion d'ailleurs excellente, se trompe pourtant en assignant une date aussi ancienne au roman de *Philomena*, qui ne peut remonter qu'aux dernières années du xiii^e siècle, comme l'ont fort bien démontré M. P. Meyer et après lui Gaston Paris. (*Ib.*)

Page LVI. — La traduction faite par un moine du Mont-Cassin n'est pas celle de l'ouvrage de Geoffroi de Malatera, mais le livre original du moine Amar. Voyez d'ailleurs l'excellent article du Tome IX de l'*Histoire littéraire*, p. 226. (N. E.)

Page LVIII. — La charte de Louis le Gros, citée par Loisel (*Mem. des pays, comtés... de Beauvais*, Paris, 1617, p. 266), est en effet postérieure à l'original, comme l'a soutenu La Ravallière. C'est ce que les continuateurs de D. Rivet ont fort bien reconnu. T. XI, p. 669. (*Ib.*)

Page LXVI. — Les « Gestes d'Artus écrits, » dit-on, « en 720 par un ermite Breton » ne sont autre chose que la seconde rédaction du roman de saint Graal, dont la première rédaction pouvoit en effet remonter à l'année 717, ainsi qu'on le déclare dans le préambule. A cette date ce devoit être une composition latine et liturgique. (*Ib.*)

Pages LXXIII et suiv. — Il y a bien des inexactitudes dans le texte des citations et dans l'attribution des ouvrages. Ainsi le roman ou plutôt la chanson de geste de Jean Bodel ne traite pas de la « journée de Roncevaux, » mais de la guerre des Saisnes ou Saxons. La geste d'Ogier est fort ancienne, même dans sa forme conservée. Celle des Enfances Ogier, à laquelle on emprunte une citation, n'a été composée que dans la deuxième partie du XIII^e siècle. Au reste D. Rivet a connu plus tard l'ancienne chanson d'Ogier et il en a parlé assez exactement. Tome VIII, p. 594.

Les vers attribués page LXXVI au roman de Gerart de Roussillon, appartiennent réellement à la chanson de geste de Gerart de Vienne, composée au XIII^e siècle. (*Ib.*)

Page LXXXIII. — Le nom de l'auteur du poème élégiaque dont Aubert Le Mire avoit cité quatorze vers avoit été donné par Jacques de Guise, liv. XIV, ch. 40. C'étoit GUILLAUME ou Guillaume, abbé de S. Tron. « *Historiographus magnus, compositor et poeta.* » C'est donc un nom à ajouter à la liste des écrivains du XI^e siècle. (*Ib.*)

II.

ÉTAT DES LETRES. — Page 1. — 159.

Page 100. — On s'est mépris en rapportant à l'an 1012 ou 1013 l'ordination de Jean le Scholastique, évêque d'Auxerre, contre le sentiment de M. Le

Beuf, qui place la mort de ce prélat en 998. En effet, Hugues, successeur immédiat de Jean, étant décédé l'an 1039, après quarante ans huit mois d'épiscopat, a dû monter sur le siège d'Auxerre au plus tard en 999; ce qui est conforme à une charte de cette année, dans laquelle Hugues prend la qualité d'évêque en souscrivant. Par cet acte, le prélat soumet à l'abbaye de Cluni le monastère de Parai, fondé par Lambert son père, comte de Châlons. *Actum*, est-il dit à la fin, in suburbio Cabillonensi, in Cœnobio B. Marcelli, in præsentia regis Roberti, datâ mense maio, indictione XII, anno incarnationis DCCC. nonagesimo nono; Roberto rege, anno quarto regni ejus¹. (D. CLEMENT. T. XII, 1763. Avertiss., p. xxii.).

Page 154. § CLXXXIX. — L'auteur de la vie du vénérable Goderanne ne nomme pas précisément l'abbaye d'Avenai, mais une maison de femmes voisine de Reims. La façon dont il en parle est assez curieuse : « Goderannus, « Remorum civis, qui, sicut ipse narrare solitus erat, ad Christi militiam « adhuc puerulus deputatus; ab amita quadam sua in monasterio feminarum « susceptus est, ubi si qua earum contra canonem et pudicitiam professionem aliquid factura, illum præsentem, ut pote parvulum, amovere minus curabat, postea gravissimum testem et propalatores suæ nequitie sustinebat; hæc non semel fecit, sicut ipse mihi sæpius dixit. » De cette abbaye de filles, Goderanne passa successivement dans les monastères d'Hautvillers et de Saint-Remy de Reims. Mais sa pudeur y fut également offensée de tout ce qu'il voyoit, si bien qu'il y fit plus de progrès dans les lettres que dans la dévotion : « Quod in religione non potuit; in litteris quantum valuit profecit. » Il prit enfin le parti de se rendre dans une maison plus régulière de l'ordre de Cluny. (*Acta SS. ord. S. Bened. Sæc. VI, pars secunda*, pag. 315, 316.) (N. E.)

ADDITION.

Il est parlé dans la notice des écrits de S. Abbon, abbé de Fleury, sous les nos 7, 8 et 9, de deux Commentaires sur le Cycle pascal de Victorius, et d'un traité du Comput. Dom Rivet avoit bien distingué ces trois ouvrages, et sur-

1. Si l'on veut encore quelque chose de plus précis, l'évêque Heribert, prédécesseur immédiat de Jean le Scholastique, mourut au mois de septembre 990. Mais à cause d'une cabale qui s'éleva en faveur d'un nommé Guy, recommandé par le duc Henri, Jean, élu par le chapitre, ne fut sacré qu'au mois d'avril 997. Il ne tint le siège qu'un an, deux mois et deux jours, et mourut le 42 des calendes de février 998. L'église d'Auxerre, après sa mort, resta sans évêque pendant un an, un mois et seize jours; après quoi, l'on élut, le 5 mars 999, Hugues, qui tint le siège, comme on l'a dit, jusqu'en 1039.

tout le troisième des deux autres. Il ne faut pas, a-t-il dit, confondre les deux premiers avec un traité du Comput, ou *de Ratione calculi*. Mais M. Chasles, de l'Académie des sciences, qui a jeté un si grand jour sur les origines de l'*Abacus*, a découvert un second traité de ce Victorius qui a sa notice dans le second volume de l'*Histoire littéraire*. Mon savant confrère a pensé avec toute vraisemblance, que le Traité d'Abbon, *de Ratione calculi* n'étoit que le Commentaire, il est vrai très obscur et très diffus, de ce livre de Victorius, dont un manuscrit, conservé dans la Bibliothèque du Vatican, porte le titre : *Explicatio super Calculum Victorii, seu Isagoges Arithmetice*. (N. E.)

III

GÉRARD, MOINE DE FLEURY. — Page 184-185.

Page 185, dernier alinéa. — Nous devons ici relever une distraction de D. Rivet, et compléter le peu qu'il dit, et dans le tome VI, p. 438, et dans cet endroit, du poëme de Waltarius et de son auteur. Au tome VI, le nom de « Gerould, dit-il, à qui l'on donne le titre de Saint et la qualité de Moine de « Fleury, est absolument inconnu dans les monuments de cette Abbaie. » Mais s'il étoit absolument inconnu, comment le même D. Rivet consacre-t-il une des premières notices du xv^e siècle à Gérard, moine de Fleury, « le même « que Gerould, dit-il, dont nous avons eu déjà occasion de parler ? » Ainsi deux notices sont consacrées au même écrivain, sans que le lecteur soit averti qu'il doit regarder la première comme non avenue.

Que Gerould ou Gerard soit l'auteur du poëme de Waltarius, on ne peut en douter d'après le dernier vers de l'envoi qu'il en fait à l'archevêque Erchembaud (Erkambaldus) :

Sit tibi mente tua Geraldus carus adelphus.

D'ailleurs, on ne s'explique pas comment Dom Rivet n'a mentionné le poëme que pour avertir qu'il rouloit sur les hauts faits de Vautier ou Waltare, qualifié roi d'Aquitaine, et qu'il laissoit « à ceux qui travaillent à l'histoire d'Aquitaine (c'est-à-dire à dom Vaissete), le soin de l'examiner et de l'apprécier. » Assurément un pareil soin appartenoit mieux qu'à tout autre à l'auteur de l'*Histoire littéraire*.

Le Waltarius dont la critique moderne s'est beaucoup occupé, avoit été

traduit ou imité d'un original teutonique. Un passage du livre d'Ekkehardus IV, *de Casibus sancti Galli*, ch. IX (Perts. Monumenta. T. II, p. 118) ne permet pas d'en douter, tout en donnant à penser, comme l'a très-bien fait observer M. Ed. du Meril, que le poëme latin dont parle Ekkehardus, différoit de celui du moine Geraldus. Voici le passage : Ekkehard I^{er}, mort en 973, scripsit... vacillanter quidem... vitam Waltharii manu fortis, quam nos, (Ekkehardus IV) « Maguntiae positi, Aribono Archiepiscopo jubente, « pro posse et nosse nostro correximus. Barbaries enim et idiomata ejus, Teutonem adhuc affectantes repente latinum fieri non patiuntur. Unde male « docere solent discipulos semi-magistri, dicentes : *Videte quomodo disertissime coram Teutone aliquo (p. ét. cloquio) proloqui doceat, et eadem serie « in latinum verba vertite. Quae deceptio Ekkehardum in opere illo adhuc « puerum fefellit; sed postea non sic.* » Cela paroît bien signifier qu'Ekkehard I^{er}, encore peu expérimenté, avoit essayé de mettre le poëme tudesque de Waltarius en latin, mais qu'il y avoit laissé trop de traces de l'élocution germanique, abusé par la mauvaise habitude que les divers maîtres avoient de recommander aux traducteurs de paroles allemandes de plier le plus qu'ils pourroient le latin aux formes et aux constructions allemandes ; que plus tard Ekkehardus, dans ses autres ouvrages, avoit fait mieux ; enfin que Ekkehardus IV, établi par l'archevêque Aribon, à Mayence, avoit corrigé de son mieux l'œuvre d'Ekkehardus I^{er}.

E. du Meril. *Paris populaire latin*, I, p. 316.

Mais ce poëme des deux Ekkehardus, disons-nous, devoit différer de celui du moine Gerardou Geraud de Fleury, car celui-ci, est adressé au prélat Erkambaldus, archevêque de Tours, lequel dit D. Rivet, T. VI, p. 438, « florissoit vers 986 ». Il n'y a rien de surprenant qu'un ancien poëme tudesque, d'une célébrité parfaitement constatée dès le x^e siècle, ait été traduit en latin, à plusieurs reprises et par plusieurs auteurs.

Le *Waltarius* n'est pas aussi méprisable que l'a prétendu l'estimable auteur des « *Epopées françaises* », M. Léon Gautier. C'est une forme relativement récente (et qui cependant, comme on vient de voir, remonte à la fin du x^e siècle), d'un ancien chant germanique, racontant les premiers exploits d'un guerrier gaulois, otage d'Attila ; comment il parvint à s'échapper avec une princesse bourguignonne, otage comme lui d'Attila ; comment il eut à combattre un troisième otage comme lui fugitif, avant de rentrer dans son pays. Ce troisième otage est Hagen, la princesse bourguignonne Hiltgunde, et l'Aquitain Waltarius, nom qui semble d'origine tudesque ou gauloise. Il est évident, comme l'a parfaitement démontré Fauriel, que le chant des Nibelungen, et les Sagas scandinaves sur lesquelles la grande et unique épopée allemande semble fondée, attestent l'existence et l'antériorité de la légende. Waltarius et Hagen figurent dans les *Nibelungen*, le premier pour mémoire, le second comme un des principaux personnages du poëme. « J'ai vu Ha-

gen, » dit un guerrier de Nibelungen, « dans vingt batailles. Walter et lui « ont fait pleurer bien des femmes, dans le temps qu'ils passèrent ici, combattant pour le roi Attila. » Et plus loin, Attila apercevant Hagen, dit : « Je « n'ai pas oublié Hagen et Walter d'Espagne, ces deux braves guerriers, « longtemps mes otages ; je donnai congé à Hagen, Walter s'enfuit avec « Hiltgunde. »

Ces rapprochements si bien indiqués par Fauriel (*Histoire de la Poésie provençale*, T. I, p. 382-384), auroient dû le convaincre de l'origine tudesque des deux traditions légendaires. Mais pas du tout : de ce que Waltarius est présenté comme un personnage espagnol ou d'Aquitaine, il en a conclu que le Waltarius est d'origine provençale. On ne voit pas même pourquoi il ne poursuit pas la conséquence de cette première hardiesse en faisant honneur à la Provence de l'invention des Nibelungen. Sérieusement, quand on considère que Waltarius, en fuyant de la cour d'Attila pour regagner son pays, lutte contre le roi franc, devant Worms, résidence ordinaire de ce prince ; qu'un guerrier saxon le reconnoît à son langage celtique :

Celtica lingua probat te ex illa gente creatum...

et qu'il n'est jamais question, dans le poème, d'une seule localité aquitaine, il n'y auroit peut-être pas une grande témérité à penser que l'auteur primitif allemand a entendu par le mot franc, les Germains établis sur le Rhin et la Moselle, et par les Aquitains, les habitants des Gaules, sauf les provinces occupées par les Burgundes et par les Wisigoths. Saxon ou le Saxon grammairien, poète de la fin du XII^e siècle, justifieroit déjà une pareille conjecture, puisqu'en citant Dudon de S. Quentin, l'historien des Normands, il le dit « auteur de l'*Histoire d'Aquitaine*. » Voy. plus loin, dans le VIII^e volume, la fin de la notice de Dudon de S. Quentin, p. 239. Cette observation, si elle étoit fondée, justifieroit la haute antiquité de la tradition germanique. (N. E.)

IV.

RORICON. — Pages 186-194.

On a placé Roricon parmi les écrivains du XI^e siècle ; cependant M. Le Gendre de S. Aubin, non content d'avoir avancé dans ses *Antiquités de la monarchie française*, que cet auteur est plus ancien que Grégoire de Tours, a

publié une dissertation dans laquelle il prétend établir son sentiment. Elle se trouve dans le *Mercure de France* du mois d'octobre 1751, p. 488. Nous n'entreprendrons pas ici de justifier l'époque que D. Rivet a donnée à Roricon, en combattant les raisons de M. Le Gendre. M. Le Beuf l'a fait d'une manière qui ne laisse rien à désirer, dans un Mémoire qui a pour titre : '*Recherches critiques sur le temps où vivoit l'historien Roricon, et sur l'autorité que doit avoir cet historien.* Nous rapporterons seulement quelques remarques et conjectures touchant la personne et l'écrit de Roricon, que nous tirerons du Mémoire de M. Le Beuf. Il étoit d'Amiens, ou du diocèse, et peut-être, comme le conjecture l'auteur des Recherches, fils ou petit-fils d'un seigneur du même nom, qui vivoit en 1059, et rebâtit le monastère de S. Denis. Il est probable que ce seigneur y offrit quelqu'un de sa famille pour y être élevé. Comme cette maison fut donnée en 1095 aux moines de Marmoutier, le jeune Roricon aura été instruit des belles-lettres dans cette célèbre abbaye, rivale de celle de Cluni ; et étant devenu prieur de S. Denis d'Amiens, vers l'an 1100, il aura alors composé son Histoire de l'origine de la Monarchie Française, pour procurer à sa patrie ou capitale de son pays, tout l'honneur qu'il pouvoit, en la faisant passer pour le lieu de la résidence de nos trois premiers rois, Clodion, Meroué et Childeric.

Mém. de l'Acad.
des Inscriptions, t.
xvii. p. 222-244.

Cette conjecture paroît d'autant plus plausible à M. Le Beuf, qu'il trouve dans la qualité de prieur de S. Denis d'Amiens, de quoi excuser l'idée bizarre de l'écrivain qui se représente dans ses prologues, comme un berger occupé à instruire ses troupeaux en les gardant. Les images et les expressions bucoliques qu'il emploie, convenoient à des moines qui habitoient un monastère alors situé dans une prairie, et appelé pour ce sujet, Saint-Denis-des-Prés. Il est constant qu'il y avoit autrefois des manuscrits dans ce monastère, mais ils ont été dispersés. Quelques-uns ont été portés à Corbie, d'où ils ont passé dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; d'autres au collège des Jésuites de Paris, où l'on voit encore les fragments d'Idace, écrits en lettres onciales, que Roricon cite, et qu'il avoit sous les yeux en composant sa Chronique. (DD. COLOMB, PONGET, CLEMENCET et CLEMENT, T. X, 1756. Avertiss., p. LXIII, LXIV.)

Page 192. — VIE DE SAINT ALDERALDE. D. Rivet dit un mot en passant de S. Alderalde, chanoine et archidiacre de l'Eglise de Troyes en Champagne, mort le 20 octobre 1104. Il a fait mention, au même endroit, d'une petite histoire, ou pour mieux dire d'un petit éloge de ce saint, rapporté par Camusat ; mais il a oublié de parler de sa Vie écrite par un contemporain, et imprimée à Troyes en 1724. Cette omission de D. Rivet a été relevée par une lettre anonyme insérée dans un écrit périodique connu sous le nom de Journal de Verdun, juillet 1752, pages 42-44. Il y est dit que, malgré les recher-

ches infinies que D. Rivet a faites, pour découvrir tous les écrivains de France, il n'a pas laissé de lui en échapper quelques-uns. Cela est vrai ; et il est difficile qu'il ne nous en échappe encore d'autres dans les siècles suivants, quelque attention que nous puissions apporter. Nous aurons obligation aux sçavants qui voudront bien nous aider de leurs lumières, et nous faire connoître ceux qui ne seroient point venus à notre connoissance. Nous les en prions, comme l'a déjà fait notre prédécesseur, et nous aurons soin de leur témoigner notre reconnoissance des bons offices qu'ils nous rendront. Nous remplirions avec plaisir ce devoir à l'égard de l'auteur de la Lettre, si sa modestie ne lui avoit pas fait cacher son nom. Pour revenir à la Vie de S. Alderalde, elle a été fidelement écrite par un auteur contemporain et ami du Saint. C'est ce qu'il dit expressément : *Ipse vidi, sæpe mihi referebat*, etc. Cet ouvrage est d'autant plus digne d'attention, comme le remarque judicieusement l'auteur de la Lettre, qu'il est assez rare de trouver des Vies écrites par des personnes qui aient approché de si près des saints dont elles rapportent les actions. Celle-ci est écrite d'un style prosaïque, et le plus souvent en morceaux rimés, selon le mauvais usage du temps où il vivoit. Desguerroy avoit donné la substance de cette Vie en françois, dans son livre *De la sainteté chrétienne*, publié en 1637.

Dans tout ceci nous ne parlons que d'après notre anonyme ; mais lorsque les continuateurs de Bollandus l'auront mise au jour, avec les éclaircissements qu'ils ont coutume de donner, nous serons en état de faire connoître plus en détail l'ouvrage et l'auteur. (DD. COLOMB, PONCET, CLEMENCET et CLÉMENT, T. X, 1756. Avertiss., p. LXIV et LXV.)

Id. — Cette Vie de S. Alderalde a été donnée au public et imprimée à Troyes, en 1724, par les soins de M. Breyer, chanoine de l'Eglise de cette ville, sur un manuscrit original trouvé dans les papiers de M. Desguerroy. C'est ce que nous apprenons de M. Grosley, auteur d'un Éloge historique de M. Breyer, et qui l'est encore vraisemblablement de la Lettre insérée dans le Journal de Verdun. (LES MÊMES, T. XI. 1759. Avertiss., p. xx.)

V.

AIMOIN, MOINE DE FLEURY. — Pages 216-227.

Page 223. — Dans l'article de cet auteur, D. Rivet n'a point parlé de la traduction de son Histoire en notre langue, qui est à la tête des Chroniques de S. Denis, dans le Recueil des Historiens de France. Cette traduction suit immédiatement l'ouvrage latin d'AIMOIN, avec une belle préface de l'éditeur. (LES MÊMES, T. XI, 1759. Avertiss., p. xxvii.)

VI.

ARNOUL, ARCHEVÊQUE DE REIMS. — Pages 245, 246, 247.

Voici le serment de fidélité prononcé par Arnoul et que Dom Rivet propose pour modèle des serments exigés des évêques : « Ego Arnulfus, gratia Dei »
 » præviente, Remorum archiepiscopus, promitto Regibus Francorum Hu-
 » goni et Roberto me fidem purissimam servaturum, consilium et auxilium
 » eis secundum meum scire et posse in omnibus negotiis præbiturum; ini-
 » micis eorum nec consilio nec auxilio ad eorum infidelitatem scienter adjutu-
 » rum... Si vero, quod nolo et quod absit, ab his deviavero, omnis benedic-
 » tio mihi conversetur in maledictionem, et fiant dies mei pauci, et episcopatum
 » meum accipiat alter; recedant a me amici mei, sintque perpetuo inimici. »

Ce qui offre encore plus d'intérêt, c'est le discours du chef de la troisième dynastie de nos rois, non pas au clergé, mais aux citoyens de Reims, en soumettant à leur décision l'élection d'Arnoul. On devine ici que Hugues, en parlant ainsi aux Rémois, connoissoit leur viel attachement pour l'héritier légitime du dernier roi Carlovingien, et que ce n'étoit pas de son plein gré qu'il accueilloit la candidature du fils naturel de Lothaire. Nous suivons, en l'abrégeant un peu, la traduction exacte de M. Poinson :

« Le Roi vint à Reims pour exposer aux habitans les vœux d'Arnoul, et quand il les eut tous convoqués (omnibus civibus accersitis), il leur parla ainsi : « Arnoul que Lothaire, de pieuse mémoire, a eu d'une concubine, nous » a fait demander l'évêché de Reims. Je viens vous remettre l'appréciation » des garanties qu'il présente, et le soin de juger si elles doivent être ac- » ceptées ou repoussées. Je ne lui ai donné aucune espérance, je n'ai pris » aucune résolution. J'ai pensé qu'il étoit plus avantageux de déférer l'affaire » à votre jugement, car si elle tourne bien, vous en aurez le profit et moi la » gloire; sinon, je serai à l'abri de tout soupçon de déloyauté, et vous subi- » rez le reproche de perfidie en demeurant soumis au traître et en ne vous » levant pas contre lui. »

« Les citoyens répondirent : « Arnoul dont vous venez de nous parler nous » a dernièrement adressé la même demande, en nous promettant, s'il réussis- » soit, de servir fidèlement le Roi, et d'avoir pour nous la plus grande affection. » Mais comme il est trop jeune pour nous offrir une garantie suffisante, nous » pensons que nos seules lumières ne sauroient éclairer la question; adjoignez- » nous donc ceux qui vous recommandent Arnoul : nous tiendrons conseil avec

T t t t i j

» eux ; chacun parlera librement : de cette façon le mérite d'un heureux
 » choix nous sera commun, et les inconvéniens d'un mauvais peseront égale-
 » ment sur eux et sur nous. »

Richer fait dire ensuite à Hugues Capet, quand les Rémois eurent rendu une réponse favorable à l'élection d'Arnoul : « Si le fils de Lothaire, Louis, de pieuse mémoire, avoit laissé un fils, la justice eût voulu qu'il lui succedât. Mais comme ce prince n'avoit pas laissé d'enfans, vous, et les plus grands du royaume, m'avez choisi pour occuper le premier rang. Maintenant, attendu que de la ligne royale Arnoul est le seul qui reste, vous avez demandé que je l'honorasse de quelque dignité, pour que le nom de son illustre père ne se perdît pas dans l'oubli ; qu'il jure donc de me demeurer fidèle, de veiller à la défense de la ville, de n'avoir aucune communication avec nos ennemis, et je lui accorde volontiers, sur votre recommandation, le siège épiscopal, à la condition qu'il s'attachera à moi par les liens du serment. »

Histoire de Richer, texte et traduction de M. Poinson. Reims, 1855, liv. iv, ch. 26-28.)

VII.

S. FULBERT, ÉVÊQUE DE CHARTRES. — Pages 261-279.

Page 261 : « Quelques sçavants, dit D. Rivet, ont penché sur un endroit des écrits de Fulbert à le faire Romain ; mais ce qu'ils en citent est très-équivoque, et ne le prouve nullement. » Cependant le texte suivant de la seconde lettre de Fulbert paroît bien favorable à l'opinion de ces sçavants, et difficile à résoudre : *Hæsitare diutius cœpi, dit-il, an mihi adhuc codicem illum unum haberem quem a natali patria... deveseram... Quem diu quæsitum, quoniam non invenio, repetita memoria, quæ de illo recolo pauca vobis intimare non gravabor. Plus bas il dit : Hæc pauca de multis ad præsens sufficiant ; dum ego codicem... a Romano scrinio prolatum perlegam.* Si le Codex que Fulbert avoit apporté du lieu où il étoit né, *a natali patria*, est le même que le Codex apporté de Rome, *a Romano scrinio prolatus*, comme la phrase semble l'insinuer, il s'ensuivra que Fulbert étoit Romain.

Page 271. — On a remarqué que les lettres de Fulbert auroient grand besoin d'être revues sur de bons manuscrits, parce qu'il s'y est glissé des fautes sans nombre, et qu'il y en a des plus grossières, même dans les inscriptions.

On cite pour exemple l'inscription de la lettre 15, conçue en ces termes : *Domino suo Regi Fulbert. Andegarorum comes*. Il est visible qu'il y a une faute dans cette inscription, dont les termes ne sont susceptibles d'aucun bon sens. Nous allons rétablir celle-ci d'une manière satisfaisante, comme nous l'espérons, à l'aide des remarques qui nous ont été communiquées par un célèbre académicien, qui a mérité par ses talents et sa vertu qu'on lui confiât l'éducation d'un grand prince. Le lecteur sent que nous parlons de M. de Foncemagne, chargé d'élever M. le duc de Chartres. Dans l'édition des lettres de Fulbert, publiée par Charles de Villiers, dont ce savant s'est servi, l'inscription de la quinzième lettre est ainsi exprimée : *Domino suo regi Ful. et Andegavorum comes*. A la première inspection, ce titre paroît aussi corrompu que celui qu'on cite dans l'Histoire littéraire; néanmoins il met sur la voie d'une conjecture qui leve toute la difficulté. Nous ne parlons que d'après M. de Foncemagne. Il soupçonne que la lettre en question n'est pas de Fulbert, mais de Foulques Nerra, comte d'Angers, et qu'un copiste malhabile, au lieu de lire *Fulco Andegavorum comes*, a lu *Ful. et Andegavorum comes*. La correction ne consiste qu'à substituer ces deux lettres, *co*, à ces deux autres, *et*. D'ailleurs, tout conspire à appuyer cette conjecture. 1° Il convenoit mieux à Foulques qu'à Fulbert d'être le médiateur entre le roi de France et le comte de Poitiers; 2° il convenoit encore plus à Foulques qu'à Fulbert, même en supposant celui-ci Aquitain, d'appeler le comte de Poitiers *herus meus*. C'est la qualité que le vassal donnoit à son seigneur. Et Foulques étoit vassal de Guillaume.

Dans la neuvième lettre, il est parlé d'un Reginalde, prédécesseur de Fulbert sur le siège de Chartres, *Per donum Reginaldi Episcopi*; cependant on ne trouve aucun évêque avant Fulbert qui ait porté ce nom. Nous en trouvons un nommé Ragenfride, qui occupoit ce siège vers le milieu du x^e siècle. Vraisemblablement le nom de ce prélat s'étant trouvé désigné seulement par la première lettre R, au lieu de lire *per donum Ragenfridi*, on aura lu mal à propos *Reginaldi*.

M. de Foncemagne remarque, dans les observations qu'il a eu la bonté de nous communiquer, que les auteurs de l'Histoire littéraire ont eu raison de dire que la vingt-unième lettre de Fulbert, loin de prouver qu'il ait été moine, comme le prétend Baronius, détruit cette opinion. Mais il croit qu'on pourroit l'appuyer sur d'autres lettres : sur la soixante-sixième, dans laquelle Fulbert parlant d'Odilon, abbé de Cluni, l'appelle *archangelum nostrum*; sur la soixante-huitième adressée au même Odilon qu'il qualifie *pater* et dont il se dit le *servulus*, etc.; enfin sur la soixante-dixième. (DD. COLOMB, PONCET, CLEMENCET et CLÉMENT. T. XI, 1759. Avertissement, pp. xxv-xxvii.)

VIII.

GAUZLIN, ARCHEVÊQUE DE BOURGES. — Pages 279-283.

Page 281. — *Note.* — La véritable date de la mort de Gauzlin, en dépit des remarques très-plausibles de Dom Rivet, est cependant le 8 mars 1030. Écrite par M. Léopold Delisle, qui a le premier publié dans le deuxième volume des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, la *Vita Gauzlini*, par le moine André en 1853, a démontré, même d'après les termes de cette Vie de Gauzlin, qu'il étoit mort le dimanche de la mi-carême, qui justement tomboit, en 1030, le 8 mars. Il y avoit donc une faute dans la date du 2 septembre donnée par l'Obituaire ou Nécrologe de Fleury. D'ailleurs, nous regrettons que M. Léopold Delisle, cet excellent esprit, cet érudit ordinairement si exact, ait dit que la Vie de Gauzlin, par André, fût restée *dans l'oubli* jusqu'à nos jours. Dom Rivet l'avoit mise un peu trop brièvement, mais très-exactement à contribution, dans sa notice de Gauzlin, et plus loin dans celle d'André. M. Delisle vouloit dire seulement qu'on s'expliquoit difficilement, non pas qu'on eût oublié le texte, mais qu'on ne l'eût pas encore publié dans son intégrité. Le résumé dont mon savant confrère a fait précéder l'édition qu'il en a donnée, prouve suffisamment que Dom Rivet avoit très-bien mis à profit le travail du moine André. (N. E.)

IX.

ADÉMAR, MOINE DE S. CIBARD. — Pages 300-308.

Page 304, *fin du second alinéa.* — Un auteur sans nom, du siècle suivant, a fait apparemment entrer cette notice des abbés de S. Martial, dans une autre de sa façon sur le même sujet. Celui-ci commence comme le précédent, en 848, et continue la suite des abbés jusqu'en 1174. On le conserve à la Bibliothèque du Vatican, entre les manuscrits de Christine, reine de Suede. (DOM RIVET. Addition placée à la fin de ce volume.)

Ib. — D. Bouquet a publié, dans la collection des Historiens de France, plusieurs fragments de la Chronique d'Adémar, dans le sixième volume,

p. 223 ; dans le septième, p. 225 ; dans le huitième, p. 232. (DD. PONCET, COLOMB, CLEMENCET et CLEMENT. T. XI, 1759. Avertiss., p. xxvii.)

Ib. — Nous croyons devoir ajouter à ce qui a été dit sur la Chronique d'Adémar, que, dans la bibliothèque de feu M. le président Bouhier, on conserve un manuscrit de cet ouvrage, dont l'écriture appartient au XIII^e siècle, et qui a pour titre : *Adhemari chronicorum libri tres, præcipue ab anno 829 ad annum 950*. On trouve écrit à la marge du prologue : « Cet ouvrage est imprimé dans la Bibliothèque des manuscrits, du P. Labbe, sur des exemplaires différents de celui-ci. » Et à la marge du troisième livre, il est marqué que le P. Labbe n'a imprimé que des extraits de ce livre. (D. FR. CLEMENT, T. XII, 1763. Avertiss., p. xxii.)

X.

BERNARD, ET AUTRES ÉCRIVAINS. — Pages 308-318

Page 313. — La Chronique de Nantes a été réimprimée dans la collection des Historiens de France, sous le titre de *Fragment de l'Histoire de la Bretagne Armorique*, tome VII, p. 46-52, Préf. n. 3. Le nouvel éditeur ne croit pas que cette Chronique soit toute d'une même main ; mais il juge qu'elle est composée de deux parties, faites par deux auteurs différents. (DD. PONCET, COLOMB, CLEMENCET et CLEMENT, T. XI. 1759. Avertiss., p. xxvii.)

Page 314. — La Chronique de Fleury est aussi imprimée entre les Historiens de Normandie, pp. 32-34, et en partie dans un des Recueils de D. Mabillon. (D. RIVET. Additions à la fin de ce volume.)

XI.

OTHELBOLD, ET QUELQUES AUTRES ÉCRIVAINS. — Pages 332-340.

Page 336. — On parle ici de deux petits écrits assez peu intéressants, publiés par D. Mabillon, qui sont une histoire abrégée de la translation des reliques de S. Aigulphe, vulgairement Saint Ayou, de l'abbaye de Fleury à Provins, et la relation des miracles du même saint. Il faut joindre à cette

édition celle que les Bollandistes, 3 septembre, p. 755-763, ont donnée dans leur Collection. DD. PONCET, COLOMB, CLEMENCET et CLEMENT. (T. X, 1736. Additions et corrections, p. LXV.)

On peut consulter sur l'église et les reliques de S. Aioul ou Ayoul, l'Histoire de Provins de M. F. Bourquelot; Paris, 1839, in 8°, Tome I, pag. 341-349. (N. E.)

XII.

RAOUL GLABER. — Pages 399-405.

M. l'abbé Le Beuf, qui a fait de sçavantes notes sur la nouvelle *Histoire Ecclésiastique et Civile de Verdun*, observe, pages 159-161 de la seconde partie de cet ouvrage, que le rare et précieux Code manuscrit de Canons et de Lois qui a appartenu à Heimon, Evêque de Verdun, peut aisément être de la main de Raoul Glaber. C'est afin qu'il ne manque rien de ce qu'on sait des travaux littéraires de cet Ecrivain, que nous croïons devoir repeter ici cette observation. Le Copiste de ce beau manuscrit, dont MM. Salmon et Le Beuf ont donné une ample notice, a eu soin de marquer à la fin, qu'il se nommoit Raoul, et qu'il le finit en mars 1008, caractères qui conviennent à Raoul Glaber. Il n'y paroît qu'une petite difficulté. C'est qu'il avertit que ce fut par ordre de l'Evêque Heimon, qu'il entreprit ce travail, et qu'on ne voit point dans l'histoire, que Glaber ait fait quelque résidence dans le Diocèse de Verdun. Mais on sait qu'il étoit fort ordinaire en ce temps-là de faire copier les livres dans les lieux même éloignés, où l'on apprenoit qu'ils se trouvoient. De sorte que celui dont il est question, se trouvant à S. Benigne de Dijon, quoique fait originairement en Italie, où cette Abbaïe avoit des relations particulières, il est fort vraisemblable qu'Heimon s'y adressa pour en avoir une copie, et que Glaber y faisant dès lors sa résidence, fut chargé de la faire. (D. RIVET, Avertiss. du présent volume, p. LXXXIII.)

Page 401. — La découverte que fit il y a quelques années M. Le Beuf, par un manuscrit de la Bibliothèque de Sorbonne, lui fournit la matière d'un mémoire *sur le temps où l'on a commencé dans l'Eglise à former un corps de canons et de lois civiles, rangés par ordre de matières*. Ce manuscrit contient un recueil de canons et de lois civiles plus ancien que celui de Reginon, ce qui fait voir que c'est à tort que la plupart des savants, et les plus habiles canonistes mêmes, ont regardé Reginon comme le premier qui eût fait un recueil de canons rangés par ordre de matières, et ont cru que tous ceux qui

Mém. de l'Acad.
des Insc., xvii, p.
346-356. Hist.

avant lui avoient travaillé à de semblables collections, y avoient suivi une route différente, s'étant contentés de l'ordre chronologique. C'est ce que prétend en particulier M. d'Hericourt, dans sa Dissertation historique sur l'origine et le progrès du droit ecclésiastique, à la tête de ses Lois ecclésiastiques de France, p. 5. D. Rivet, en prenant pour guide ce canoniste, a adopté son erreur, qui lui est commune avec beaucoup d'autres. Mais tous doivent être desabusés aujourd'hui, puisque le recueil que M. Le Beuf a trouvé dans le manuscrit de la Bibliothèque de Sorbonne est bien antérieur à celui de Reginon, étant du commencement du ix^e siècle, comme le prouve solidement celui à qui nous sommes redevables de cette découverte. Comme l'auteur de cet ancien recueil est un moine Lombard, et par conséquent étranger pour nous, nous ne nous y arrêtons pas. Notre objet est d'en tirer quelques traits qui concernent un de nos écrivains français.

Cet écrivain est Raoul Glaber, qui nous a conservé l'ancien recueil de canons dont il s'agit, par la copie qu'il en a faite. M. Le Beuf le pense ainsi, et cela nous paroît très vraisemblable. Celui qui a copié le recueil « se donne le » nom de Rodulfe dans l'avertissement qui termine le manuscrit... Le rapport » évident qui se trouve entre les particularités de la vie de Glaber et les aveux » contenus dans la prière que notre copiste adresse à ses lecteurs, paroît » établir cette identité. On sait que Glaber eut de grandes liaisons avec » S. Odilon, abbé de Cluni, ainsi qu'avec le célèbre Guillaume, abbé de S. Benigne de Dijon; on sait de plus que c'est de S. Benigne de Dijon que sortit, » en 1003, la colonie qui peupla l'abbaye de Fructuare, en Lombardie. Ce » monastère, situé dans le diocèse d'Ivrée, est voisin de Verceil; et c'est » par là vraisemblablement qu'on connut en Bourgogne le manuscrit, rédigé » cent quatre-vingts ans auparavant, sous les auspices d'Anselme, archevêque » de Milan. Ce manuscrit aura passé dans l'abbaye de S. Benigne, où demeuroit Glaber, alors à peine âgé de vingt-cinq ans. On l'aura chargé de le » transcrire pour Heimon, évêque de Verdun, que le rétablissement du monastère de Saint-Vanne aura lié sans doute avec l'abbé de Saint Benigne, à » cause de la part que ce dernier y avoit eue.

» On apprend, par un avis au lecteur, que le copiste avoit mis à la suite de » la dernière partie du Traité, qu'il a fait cette copie en 1009; qu'il étoit » moine et se nommoit Rodulfe, et l'avoit faite en conséquence des ordres » d'Heimon, évêque de Verdun. Il ajoute qu'il a fini de transcrire ce volume » l'an 1009, indiction VII, le X des Kalendes d'avril; Henri étant alors roi de » Lorraine. Il finit par conjurer ses lecteurs de se souvenir de lui dans leurs » prières, dont il assure avoir grand besoin. Glaber parle quelquefois dans » son histoire des dérèglements de sa jeunesse; il avoue que ses désordres » l'avoient fait chasser du prieuré de Champeaux. Cette espèce de confession » publique s'accorde avec la formule employée par le Rodulfe de l'exemplaire

» en question. Ajoutons enfin que Glaber, en plusieurs endroits de ses ouvrages, se montre assez bon canoniste, ce qui devoit être, si Glaber est le même que Rodulfe, puisqu'en ce cas là il auroit eu sous les yeux pendant deux ou trois ans le recueil du Droit Canon qu'il acheva de transcrire en 1009. Nous connoissons déjà Glaber comme poëte, comme historien, comme philosophe, du moins autant qu'on pouvoit l'être au siècle dans lequel il vivoit. Ceci nous apprend dans quelle source il avoit puisé la science du Droit Canon. C'est un trait de plus pour son histoire, et l'on ne peut trop en recueillir sur celle des écrivains célèbres. » (DD. PONCET, COLOMB, CLEMENCET et CLEMENT, Tome XI, 1759. Avertiss., pp. xxvii-xxix.)

XIII.

VIPPON. — Pages 443-447.

Page 446. — Dans la notice que nous avons donnée des Proverbes ou Sentences morales de Vippon, panegyriste de l'Empire, nous avons oublié d'avertir que ce petit écrit est aussi imprimé dans la grande Collection de Dom Martene et Durand. (D. RIVET, T. VIII, 1747. Avertiss., p. xv.)

XIV.

JOURDAIN ET AUTRES ÉCRIVAINS. — Pages 451-458.

Page 456. — La Chronique anonyme de Saint Benigne de Dijon a été réimprimée par parties en différents volumes de la Collection des Historiens de France, savoir : tome III, p. 317; tome V, p. 235; tome VII, p. 229; tome VIII, p. 240. (DD. PONCET, COLOMB, CLEMENCET et CLEMENT, Tome XI, 1759. Avertiss., p. xxix.)

XV.

S. LEON IX. — Pages 459-472.

Page 470. — On a vu dans le cours de notre Histoire littéraire, que le combat des Vertus et des Vices a été un sujet sur lequel plusieurs de nos Ecrivains se sont plu à exercer leur plume. S. Boniface, archevêque de Maïence, l'a fait entrer dans quelques-unes de ses exhortations; S. Firmin, Evêque et Abbé, et S. Paulin patriarche d'Aquilée dans les leurs. Le B. Alcuin l'a choisi pour en faire la matière d'un de ses traités; en quoi il a été imité par Raban Maur et Hincmar de Reims. Enfin, pour abréger, c'est sur le même sujet que roulent en partie les Sentences morales de Vippon dont nous venons de parler. Etant tombés sur un traité de même nature, d'une édition que nous ne connoissons pas encore, nous avons cru qu'il pouvoit appartenir au pape Leon IX; sur ce que plusieurs Critiques lui attribuent quelques Sermons, ou Homelies imprimées à la suite de celles de S. Leon le Grand. Ce traité se trouvant imprimé de la sorte dans l'édition faite à Cologne en 1548, et portant avec soi toutes les marques désirables qu'il n'est point du Grand S. Leon, nous avons jugé qu'il pouvoit être une des Homelies de S. Leon IX.

Mais nous avons découvert dans la suite que ce traité est entièrement le même qui se lit entre les ouvrages supposés à S. Ambroise de Milan, à S. Augustin, et à la fin de quelques éditions des OEuvres de S. Isidore de Seville'. Traité que nous avons montré, par des preuves qui ne souffrent point de réplique, être une des productions de la plume du B. Ambroise d'Autpert, Abbé de Volturne en Italie. De sorte qu'il faut retrancher de la discussion des écrits du Pape Leon IX tout ce qui se lit à la page 470, depuis la sixième ligne jusqu'au bas de la même page. (D. RIVET, T. VIII, 1747. Avertiss., pp. xv-xxvi.)

Hist. lit. t. IV p.
148-150.

XVI.

HUMBERT, CARDINAL. — Pages 527-552.

Page 55f. — Nous sommes heureux de citer ici l'excellente notice donnée par M. Chabouillet, sur le camée de l'Apothéose de Germanicus, dans le *Cata-*

V v v v i j

logue général des Camées et Pierres gravées de la Bibliothèque Imperiale, in 8°. Paris, 1858, p. 35 : « Ce magnifique camée... a été longtemps conservé » dans l'abbaye de S. Evre de Toul... Dom Calmet (Hist. de Lorraine, T. II, » p. 611) nous dit qu'on tenoit dans ce monastère par une tradition mal » fondée, que le cardinal Humbert, qu'on croyoit avoir été religieux de » S. Evre, l'avoit donné à cette abbaye au retour de son voyage à Constan- » tinople. On ajoutoit que cette agate représentoit saint Jean l'Évangéliste » enlevé par un aigle et couronné. La pierre dont nous parlons est toute » profane et n'a aucun rapport à saint Jean l'Évangéliste. Cette dernière » assertion est incontestable, mais nous avouons ne pas comprendre sur quoi » s'appuie D. Calmet pour ne pas vouloir que ce beau camée ait été rapporté » de Constantinople par le cardinal Humbert. La tradition nous paraît très- » plausible. Le cardinal Humbert fut en effet moine à Moyen-Moutier, et s'il » n'a pas été religieux à Saint-Evre, il faut noter qu'il est qualifié de religieux » de Toul, par Sigebert de Gemblous. Ne pouvait-il avoir gratifié l'abbaye » de S. Evre de ce cadeau, sans avoir fait partie de la communauté? Nous » sommes donc disposé à croire que le camée vient de Constantinople, et » que la France en doit la possession au savant et zélé cardinal Humbert. Il » y avait plus de six siècles que l'abbaye de Saint-Evre possédait ce joyau, » lorsqu'en 1684 Louis XIV le fit demander aux religieux pour le réunir aux » médailles et aux pierres gravées qu'on transportait alors du Louvre à Ver- » sailles. Le Roi donna pour cette agate à la sacristie de Saint-Evre une » somme de 7,000 écus. Oudinet publia ce camée en 1717, dans le tome 1^{er} » des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, p. 276. Il » donna au personnage qui y est représenté le nom de Germanicus, et cette » opinion a été suivie depuis par tout le monde. »

XVII.

ALBERT ET AUTRES ÉCRIVAINS. — Pages 553-564.

Page 558. — La Vie de S. Ysarn, publiée par D. Mabillon, a reparu dans le septième tome du mois de septembre de la grande collection de Bollandus, avec de nouvelles corrections et une maniere d'appendice contenant plusieurs traits de l'histoire du Saint, omis par l'anonyme et tirés de divers monuments anciens. Les nouveaux éditeurs s'étendent fort au long sur la date de la mort du Saint, qu'ils croient pouvoir être fixée à l'an 1048. (D. FR. CLEMENT, T. XII, 1763. Avertiss., p. xxii.)

Ib. — Nous ne pouvons être de l'avis des Bollandistes ni de D. Rivet qui les approuve dans la suppression qu'ils ont faite de ce qui touchoit aux guerres civiles qui agitoient la France à la fin de la seconde race. En admettant même que ces récits ne fussent pas parfaitement exacts, ils se rapportoient à une époque trop intéressante et trop peu connue pour qu'on pût les supprimer sans exciter de vifs regrets. Aussi recommandons-nous l'examen de ces pages restées inédites au savant sous les auspices duquel va se publier la seconde édition des *Historiens des Gaules et de la France*. (N. E.)

Page 559. — La relation du transport de la châsse ou peut-être de la statue de saint Valery, dans le bourg de Fancourt, à quelques lieues de S. Valery-sur-Somme, est pourtant d'un grand intérêt pour l'étude des mœurs anciennes. On y retrouve un exemple de la façon dont on traita sans doute plus d'une fois les saints qui faisoient l'oreille sourde aux prières qui leur étoient adressées. C'est ainsi que dans les Chansons de gestes, on nous représente les émirs Sarrasins injuriant l'idole de Mahomet, la renversant, la foulant aux pieds pour la punir d'avoir laissé triompher les chrétiens. Voici donc le fait : Un chevalier nommé Gilebert de Druisencourt s'étoit emparé d'un domaine appartenant à l'abbaye de S. Valery « in territorio Fulcherensi. » L'abbé fit d'inutiles réclamations, jusqu'à ce qu'une grave maladie avertit l'usurpateur du mécontentement de saint Valery. Il offrit de restituer. L'abbé convoqua ses moines; on décida que pour mieux constater la remise en possession on transporterait la châsse de S. Valery dans le domaine qui lui étoit rendu. Mais Rainaud, l'avoué de S. Valery, dont l'autorité étoit contestée depuis que l'abbaye avoit échappé au fisc royal, *quia de Regali fisco Abbatia emergerat*, s'opposa à la translation, et pour la rendre impossible, fit fermer, le jour où elle devoit avoir lieu, toutes les portes du bourg. Voilà les religieux fort embarrassés : pressés d'un côté par l'immense affluence de peuple qu'avoit attiré le bruit de la translation; de l'autre, par le danger et la difficulté de résister à l'avoué Rainaud. Enfin le chapitre venoit de décider que la châsse ne sortiroit pas, quand deux jeunes gens, sans doute des moineillons, entrent dans l'église en sortant du chapitre, et se montrent indignés de la foiblesse de leurs frères. — « Qu'avez-vous ? » leur dit le trésorier, vieillard au front courbé, aux jambes mal assurées. — « Nous avons, que le chapitre renonce au départ de la châsse, et qu'il aime mieux obéir aux hommes qu'à Dieu. — Ils sont, » répond le trésorier, « trop jeunes pour connoître les anciens usages. Autrefois, quand nous avions besoin d'un miracle, nous faisons, comme avec l'âne qui refuse de passer le pont, nous menacions saint Valery du bâton. — Que voulez-vous donc que nous fassions, bon vieillard ? » disent les deux jouvenceaux. — « Que vous preniez la châsse sur vos épaules, que vous la sortiez de l'église et que vous la conduisiez devant la porte du bourg; et je vous le jure, *pro Pater*

noster juro, si saint Valery n'ouvre pas cette porte, ce bâton que vous voyez le mettra en pièces ! » La châsse est soulevée, emportée d'abord par les deux jeunes gens, puis à l'envi par le peuple. Arrivés devant la porte, on demande à grands cris, mais en vain, qu'elle soit ouverte. Alors, le trésorier, levant son bâton : « Prends garde à toi, Valery, s'écrie-t-il, vieux rassotté, si tu ne veux pas rentrer en possession de ton domaine, tu vas être écrasé sous ce bâton. *Cave, cave tibi, Walerice, inveterate dierum, nisi hodie tuum in hac villa ostenderis dominium, huic verberandus baculo subjacebis*, et tu ne te relèveras pas d'une honte pareille ! » Ces mots à peine dits, les portes s'ouvrent d'elles-mêmes et laissent passer la foule, qui, aux chants du *Te Deum laudamus*, pénètre avec la châsse dans la campagne. Mais, avant d'arriver à Fancourt, il fallut encore soutenir un long combat contre les hommes de l'Avoué; et peu s'en fallut que la châsse fortement endommagée ne restât entre les mains des agresseurs. Tout finit par la soumission et l'humiliation de l'avoué Rainaud. (*Acta SS. Aprilis*. T. I., p. 29.) (N. E.)

XVIII.

BOYON, ABBÉ DE SAINT-BERTIN, ET AUTRES ÉCRIVAINS. — Pages 564-572.

Page 566. — Dans l'article de cet abbé, on a rendu compte de l'histoire de la découverte et de l'élevation du corps de S. Bertin, dont Boyon est auteur, et de l'édition de son ouvrage donnée par Mabillon. Les continuateurs de Bollandus l'ont mis au jour de nouveau, au cinquième de septembre. (DD. PONCET, COLOMB, CLEMENGET et CLEMENT, T. X, 1756. Addit. et correct., p. lxxv.)

On trouvera dans le livre de M. Henri de La Plane : *Les Abbés de Saint-Bertin, d'après les anciens monuments de ce monastère*, Saint-Omer, 1854, in 8°, une notice sur l'abbé Boyon, qui complète celle de dom Rivet, mais qui eût elle-même été plus complète, si l'estimable auteur avoit mis notre *Histoire littéraire* à contribution. (N. E.)

XIX.

GERVAIS, ARCHEVÊQUE DE REIMS. — Pages 572-587.

Page 585. — « Ce grand cerf de bronze, » suivant les expressions de Marlot, avoit été « jetté en fonte, et se voyoit encore de son temps, sinon du

« temps de D. Rivet, sur la grande porte de son palais, » et au-dessous le nom du sculpteur Cosmorus. Une note du P. Godinot, sur le texte français de Marlot, ajoute qu' « on voyoit sur les lettres anciennement expédiées à l'officialité, et scellées en cire, ce cerf d'un côté, et de l'autre les portes de l'officialité. M. Le Tellier a fait démolir ce cerf en 1690, lorsqu'il fit bâtir son palais. Mais le sagittaire qui est exposé sur le bout du pignon de l'église, du côté du palais, comme tirant sur ce cerf, y est encore. » Et il y est encore aujourd'hui ; c'est un travail fort remarquable, et s'il est de la même date que le regrettable cerf, il suffiroit, pour adoucir la sévérité du jugement de Dom Rivet sur l'état des beaux-arts en France, pendant le XI^e siècle. — Ajoutons que Dom Rivet en conjecturant que les plaines de la Champagne ne comportoient pas, comme les environs du Mans, l'exercice de la chasse aux bêtes fauves, a oublié les grandes forêts qui couvrent la montagne de Reims à deux lieues de la ville, et qui sont encore aujourd'hui suffisamment peuplées de cerfs, de chevreuils et de sangliers. (N. E.)

XX.

BERNARD, MOINE DE CLUNY. — Pages 595-597.

Page 595. — Il y a lieu d'être surpris que D. Rivet, parlant du *Recueil des Coutumes de Cluny*, composé par Bernard, ait avancé que l'écrit d'Ulric, sur le même sujet, est le seul qui jusqu'ici ait été imprimé en entier. Lorsque D. Rivet écrivoit ceci, l'ouvrage de Bernard voyoit le jour depuis près de vingt ans : car il se trouve en entier dans l'Ancienne discipline monastique, *Vetus disciplina monastica, id est, collectio auctorum, etc.*, imprimée l'an 1726, à Paris, chez Charles Osmont. Il fait même une partie assez considérable de ce Recueil in-4^o, dans lequel il a été inséré sous ce titre : *Ordo Cluniacensis per Bernardum sæculi undecimi scriptorem*. L'ouvrage est précédé d'une épître dédicatoire qui avoit déjà été donnée au public, et partagé en trois parties, dont la première contient 75 chapitres, et la seconde 34, ce qui fait 109. Il faut que D. Martene, qui ne fait consister l'écrit de Bernard qu'en 81 chapitres, ait eu un manuscrit différent de celui sur lequel les éditeurs l'ont publié. Quoique l'écrit d'Ulric paroisse à D. Rivet mériter la préférence à raison de l'ordre et de la méthode, il est certain que celui de Bernard est beaucoup plus intéressant par les détails curieux et instructifs dans lesquels il entre. (D. D. PONCET, COLOMB, CLEMENCET et CLEMENT, T. X, 1756. Add. et correct. p. LXV et LXVI.) Cette note a été renouvelée inutilement dans l'Avertissement du tome XI, pp. xxx et xxx. (N. E.)

XXI.

GUILLAUME ET AUTRES ÉCRIVAINS. — Pages 602-611.

Page 603. — Le lieu nommé Parnes, que l'on n'a pas retrouvé dans la Notice des Gaules, est aujourd'hui un village de 450 habitants, près de Saint-Clair-sur-Epte, préfecture de Seine-et-Oise. Il possède une église remarquable construite dans le milieu du XI^e siècle, sous les auspices de Falcoïn de Chaudry, dont le château touchoit aux maisons de Parnes. « On y observe, » dit M. Le Prevost, « la circonstance, très-rare en Normandie, d'une abside « établie sur un plan polygone et non semi-circulaire. » (Édition d'Orderic Vital, in-8°, 1840. T. II, note de la page 132.) Le savant éditeur traduit avec raison le latin *Merula*, nom de famille de Guillaume, par celui de Merlerault, aujourd'hui bourg de la préfecture de l'Orne. (N. E.)

Page 611. — Aubert Le Mire dans ses *Diplomes Belges*, page 116, a publié quatorze vers d'un poème élégiaque, qu'il avoit tiré de la *Chronique manuscrite de Haynaut*, par Jacques de Guise. Il est visible, par la manière dont commencent et finissent ces vers, qu'ils ne sont qu'un fragment d'une plus longue pièce. Ils roulent sur la véritable origine et la succession des premiers comtes de Louvain. Ils en mettent l'origine à Charles de France, duc de la Basse-Lorraine, qui vivoit en 987, et en conduisent la suite jusqu'à Lambert II, qui gouvernoit encore vers 1060 ou 1065. On voit par là en quel temps vivoit ce poète ; ce qui est confirmé par un trait de sa pièce, où il dit qu'il avoit vu en son enfance la princesse Gerboge. Ce morceau de poésie contient, tout court qu'il est, diverses choses qui ne se lisent pas ailleurs, et fait regretter le poème entier. (D. RIVET. Avertissement de ce volume, page LXXXIII.) La *Chronique de Jacques de Guise* a été publiée, texte et traduction, par le respectable marquis de Fortia d'Urban, en 20 vol. in-8°. Paris, Sautet, 1826-1828. — Le nom du poète, donné par J. de Guise, liv. XIV, ch. 40, est GUILLERMUS, ou Guillarme, abbé de Saint-Tron de Hasbain. Jacques de Guise le proclame : *historiographus magnus, compositor et poeta*. C'est donc un nom qu'il faut ajouter à la réunion des auteurs du XI^e siècle. (N. E.)

— Dans la Bibliothèque du Vatican, parmi les manuscrits de la reine Christine, on trouve sous le n° 157 ou 1570, une vie de Hugues le Grand, duc de France, écrite par un auteur contemporain qui ne se nomme point. Nous devons à M. de Sainte-Palaye la connoissance de cet exemplaire, qui est peut-

être unique, et qui a échappé jusqu'à présent à tous nos compilateurs. Il est en papier, d'une écriture du xv^e siècle, et débute par ces mots : *Igitur regnante Lothario, filio Ludovici Ultramarini, in curia Hugonis-Caput, ducis Francorum, fuit vir illustris dignus agnoscere, etc.*, et finit en cette manière : *Nos equidem quæ nobis nota sunt, de facillimis Hugonis moribus, de pietate, liberalitate, bonitate in suos ad præsens præterimus ; Deoque opitulante, librum istum Historiæ claudimus, et sic soluto promisso quiescimus.* (D. CLEMENT. Tom. XII, 1763. Avertiss. p. xx.)

— Cette Vie de Hugues le Grand, ou l'Abbé, n'a point été insérée dans le *Recueil des Historiens de France*. Elle n'est point indiquée dans la première ni dans la seconde édition de la *Bibliothèque historique de la France* du père Lelong. On ne la connaît que par la mention qui en est faite ici dans les préliminaires du tome XII, d'après une note trop peu instructive de Sainte-Palaye. (Notes des nouveaux éditeurs du tome XII, 1830. Pag. 703.)

ADDITION

AUX

NOTICES DU XI^E SIÈCLE

Les Bollandistes ont publié au 9 de septembre la légende de sainte Osmanne, sur deux manuscrits ; l'un de l'abbaye de Saint Denis en France, l'autre plus ample de l'abbaye de Saint Calais. Capgrave, parmi ses légendes de saints d'Angleterre, avoit déjà donné celle-ci avec quelques différences dans les circonstances des faits. Les éditeurs croient qu'il n'y a rien qu'on puisse convaincre d'erreur et de mensonge manifeste. Ils pouvoient encore ajouter qu'il n'y a rien non plus qu'on puisse avec fondement assurer être vrai. On n'y trouve rien qui puisse servir à fixer le temps où vivoit l'auteur ; il n'a pas même indiqué dans sa légende le siècle auquel a vécu sainte Osmanne. Cette sainte est honorée dans l'abbaye de Saint Denis en France, qui possédoit ses reliques dès le commencement du x^e siècle, comme on le voit par un manuscrit de ce temps, à l'usage de cette abbaye, conservé parmi ceux de Notre-Dame de Paris, où le nom de sainte Osmanne se trouve avec toutes les différentes litanies qu'on chantoit dans ce monastère aux Rogations. Cette observation est de M. Le Beuf, qui, dans le *Journal historique* de septembre 1750, p. 196, croit qu'il auroit été plus à propos de donner la légende de sainte Osmanne, toute mauvaise qu'elle est, sur la copie conservée à l'abbaye de Saint Victor de Paris, dans le *Pantilogium* de Gui de Chastres, fait abbé de Saint Denis en 1325 ; où elle est sans aucune lacune. (DOM CLEMENŶ, T. X, 1756. *Addit. et corrections*, pp. LXVI et LXVII.)

Fin des Notes.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le deuxième et troisième volume de l'*Histoire Littéraire de la France*. A Paris ce 6 Avril 1735.

LANCELOT.

PRIVILEGE DU ROY

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez et feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevot de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, et autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-ame PIERRE-MICHEL HUART l'aîné, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main deux Ouvrages qui ont pour titre : L'HISTOIRE LITERAIRE DE LA FRANCE : LES ANTIQUITEZ ECCLESIASTIQUES, TRADUITES DE L'ANGLAIS DE JOSEPH BINGHAM, qu'il souhaiteroit faire imprimer et donner au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Letres de Privilège sur ce nécessaires; offrant pour cet effet de les faire imprimer en bon papier et beaux caracteres, suivant la feuille imprimée et attachée pour modele, sous le Contrescel des Présentes : A CES CAUSES, voulant traiter favorablement ledit Exposant, Nous lui avons permis et permettons par ces Présentes de faire imprimer lesdits Livres ci-dessus spécifiés, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, et autant de fois que bon lui semblera, sur papier et caracteres conformes à ladite feuille imprimée et attachée sous notre dit Contrescel, et de les vendre, faire vendre et débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de huit années consecutives, à compter du jour de la date desdites Présentes; Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs, Libraires et autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire lesdits Livres ci-dessus exposés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse et par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits et de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, et de tous dépens, dommages et interêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs et Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles, que l'impression desdits Livres sera faite dans notre Royaume et non ailleurs, et que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, et notamment à celui du dix Avril mil sept cent vingt-cinq; et qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression desdits Livres, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher et feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Chauvelin; et qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, et un dans celle de notre très-cher et feal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Présentes; Du contenu desquelles vous mandons et enjoignons de faire jouir ledit exposant ou ses ayans cause, pleinement et paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûment signifiée, et qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez et feaux Conseillers et Secretaires foi soit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de foaire pur l'exécution d'icelles

716

tous Actes requis et nécessaires, sans demander autre permission, et nonobstant clameur de Haro, Charte Normande et Lettres à ce contraires; CAR TEL EST NOTRE PLAISIR: DONNÉ à Paris le trentième jour du mois de May, l'an de grace mil sept cens trente-deux, et de notre Regne le dix-septième. Par le Roy en son Conseil. SAINSON.

Signé, SAINSON.

Registré sur le Registre VII^e de la Chambre Royale des Libraires et Imprimeurs de Paris, N^o 393. fol. 378. conformément aux anciens Règlemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, le 22 Juillet 1732.

Signé: G. MARTIN, Syndic.